
COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE
CU09356479





ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

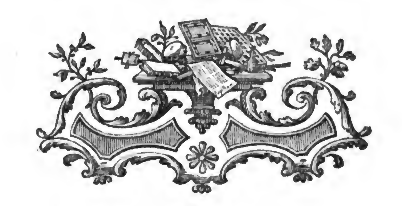
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel , *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Editeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE.

ART MILITAIRE.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins;

A LIÈGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. LXXXIV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE,

Par M. DE KÈRALIO, major d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis; de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, & de celle des sciences de Stockholm; censeur royal; interprète à la bibliothéque du Roi.

Si je publiois un corps de doctrine militaire, disposé suivant l'ordre dans lequel j'en considère les parties, tout l'ouvrage montreroit cet ordre, & je serois dispensé de le développer dans ce discours. Il suffiroit d'y exposer les progrès de l'art depuis les premiers temps dont nous avons la mémoire, de le présenter s'élevant lentement avec touts les autres arts desquels il tire ses forces, de faire voir qu'aux mains des rois qui sçavent régner, c'est une égide qui défend les peuples contre d'injustes agresseurs, & que, dans celles des puissances que la soif de la domination & des richesses prive de raison, c'est le glaive dont un insensé frappe au hasard toute la nature.

Mais la disposition du grand tout dont cet ouvrage est une portion m'assujettit à un autre plan. Elle m'astreint à disperser touts les détails suivant l'ordre alphabétique, à répandre dans plusieurs articles ceux que je viens de rappeller, & à présenter ici le système encyclopédique dans lequel j'ai conçu & rassemblé toutes les parties de l'art militaire. J'assignerai ensuite la place que cet art occupe dans le système général des connoissances humaines, & je rendrai compte de la manière dont j'ai traité cette partie de l'encyclopédie méthodique.

Touts les arts appliquent à l'usage de l'homme certaines puissances ou forces de la nature. Celles que l'art militaire emploie sont les HOMMES & les ARMES. Mais ces deux instruments n'ont leur pleine utilité qu'autant qu'ils sont disposés dans l'ordre le plus convenable à l'objet de l'art. Voilà donc trois grandes parties qui constituent son essence, & trois principales divisions sous lesquelles on peut le considérer, sçavoir les HOMMES, les ARMES, & la TACTIQUE GÉNÉRALE.

PREMIÈRE DIVISION.

DES HOMMES.

La nature produit avec abondance la matière de nos instruments, & nous laisse le soin de les former. Voyons par quels moyens les HOMMES peuvent devenir de bons instruments de guerre.

Puisqu'ils sont des êtres moraux, la raison demande que leurs mouvements soient réglés & dirigés par des loix. Si vous ne les conduisiez avec ce frein, vous n'auriez que des espèces de brutes, incapables de réunir leurs forces, d'observer un ordre, de le conserver, de passer de l'un à l'autre, d'obéir à toutes les impulsions que demande l'art & qu'ordonne le génie.

La nature, infiniment variée dans ses productions, distingue souvent par de grandes différences jusqu'aux individus de chaque espèce : elle forme parmi les hommes des nains & des géants, des Sybarites & des Crotoniates, des Achilles & des Thersites. Il faut donc faire choix des hommes propres à la guerre : il faut de plus fournir à leurs besoins : il faut enfin développer & fortifier par l'exercice leurs qualités naturelles.

Ainſi les HOMMES ſont appropriés à l'exercice de l'art par les *loix militaires*, *le choix*, *l'entretien*, *& les exercices.*

LOIX MILITAIRES.

Ces loix conſtituent deux eſpèces de droit : l'un, particulier à chaque nation & conforme à ſes mœurs, eſt fondé ſur la juſtice univerſelle, & dirigé vers la fin de l'art : l'autre, commun à toutes les nations, marque les bornes qui doivent diſtinguer l'homme d'avec la brute, en le contenant dans l'obſervation du droit immuable de la nature, & dans celle des engagements particuliers contractés pour un temps entre deux nations.

DROIT MILITAIRE NATIONAL.

Des loix que ce droit comprend, les unes règlent l'*engagement ;* & il eſt de deux eſpèces : l'un *volontaire* & conditionnel ; l'autre *forcé*, & exigé par violence individuellement, ou étendu à un certain nombre de citoyens que l'on oblige de tirer au ſort.

Les autres déterminent & ſpécifient les *délits*, tels qu'*aſſaſſinat*, *violence*, *agreſſion*, *duel*, *incendie*, *vol*, *déſobéiſſance*, *fraude*, *lâcheté*, *négligence*, & leurs eſpèces ; ſçavoir, pour le vol, le *vol proprement dit*, la *maraude*, & la *contrebande ;* pour la déſobéiſſance, la *mutinerie*, la *ſédition*, la *révolte ;* qui peut être manifeſtée par les *paroles*, les *injures*, les *coups ;* pour la fraude, l'*impoſture à l'égard de ſon nom ou du lieu de ſa naiſſance*, la *contrefaction d'ordres ou de congés* ; pour la déſertion, *celle qui ſe fait hors ou pendant le ſervice*, *vers le pays natal*, *ou d'une troupe nationale à l'autre*, *ou à l'étranger ;* pour la lâcheté, l'*abandon de ſes armes*, *de ſon poſte*, *de ſes drapeaux ; la reddition prématurée*, *la fuite ;* pour la débauche, *celle de l'ivrognerie*, *& celle des filles publiques.*

Dans un droit militaire dicté par une ſaine politique & par l'équité, d'autres loix doivent déterminer & ſpécifier les actions dont le principe eſt la vertu ſous toutes ſes formes, telles que l'*humanité*, *l'amour de la patrie*, *l'obéiſſance*, *le courage*, *la valeur*, *la générosité*, *la fidélité*, *la ſageſſe*, & toutes les autres.

De même que, parmi ces loix, les unes excitent aux actions utiles par des récompenſes pécuniaires ou diſtinctives, comme les *gratifications*, *les penſions*, *les louanges*, *les promotions*, *les décorations*, *les honneurs ;* les autres préviennent les délits, en prononçant contre eux des peines pécuniaires ou corporelles ; & celles-ci ſont *les arrêts*, *la priſon*, *les travaux*, *les coups :* j'y ajoute à regret la peine de *mort*, qu'on regarde encore comme une dure néceſſité. Je tenterai de prouver ailleurs qu'elle n'eſt qu'une barbarie & une erreur politique.

CHOIX.

Le choix eſt dirigé par les qualités générales ou particulières. Les générales, ou communes à touts les militaires, ſont l'*âge*, *la vigueur*, *la valeur*, *le courage*, *l'audace*, *l'intelligence*, *la ſoumiſſion*, *la patience.*

Les qualités particulières ſont relatives aux divers emplois. Celles des *officiers* ſont *l'humanité*, *le dévouement à la patrie*, *l'honneur*, *l'émulation*, *la juſtice*, *la pureté des mœurs ;* en un mot, *la vertu* toujours utile, ſur-tout dans les chefs.

Ajoutons-y les *connoiſſances*, & plaçons au premier rang celle des *ſciences mathématiques*, parce que leur étude accoutume l'eſprit à l'ordre, à la préciſion, qu'elle forme le jugement, qui eſt l'inſtrument univerſel de l'entendement, le principe de la moralité, la règle des actions humaines, & qu'elle fraye la route aux *ſciences phyſiques & phyſico-mathématiques* relatives à l'art. Joignons-y les *arts mécaniques* les plus utiles à la guerre, tels que ceux de l'*arquebuſier*, du *menuiſier*, du *ſerrurier*, & autres ſemblables, qui peuvent être fort avantageux en certaines circonſtances : les *principes généraux de l'art militaire*, & les *principes particuliers* propres aux diverſes fonctions : les *langues* des peuples qui, pour me ſervir de l'expreſſion commune, ſont nos ennemis naturels : car, à mes yeux, tout homme ennemi d'un autre homme eſt un être hors de ſa nature : je dirai même que cette vérité me paroît

encore plus vraie à l'égard d'un peuple entier, & d'autant plus qu'il est plus civilisé. Les officiers doivent sçavoir aussi les *langues* des meilleurs auteurs militaires, tant tacticiens qu'historiens. Je ne prétends pas que chaque officier puisse réunir toutes ces connoissances. Il doit acquérir celles qui sont essentielles, & faire parmi les autres le choix que lui dictent son talent & son goût naturel : un corps militaire doit être semblable en ce point à la grande société, où le sçavoir & les talents répandus dans touts les individus contribuent à l'utilité générale.

Il est encore une connoissance essentielle à l'officier; *celle de l'homme en général, de l'homme national, & spécialement de ceux qu'il dirige*, afin qu'il puisse modifier à l'égard de chacun d'eux la justice universelle, & tempérer sa rigueur par l'indulgence de l'humanité.

Les qualités particulières aux *bas-officiers* sont *la prudence & la fermeté*, jointes aux *connoissances nécessaires à leurs fonctions*.

Celles du *soldat*, *la force & l'adresse*.

ENTRETIEN.

L'entretien consiste dans les choses nécessaires à la vie; sçavoir, les *vivres*, qui sont *le pain*, *le biscuit*, *la viande*, *les légumes*, *le sel*, *le vin*, *le vinaigre*, *& les fourrages*: *le bois*, *les ustensiles*; *l'habillement*, qui comprend *les vêtements*, *le linge*, *la coeffure*, *& la chaussure*: *le logement* dans les *maisons* des habitants, sous les *tentes* ou les *baraques*, & dans lequel en touts lieux il faut rechercher la *salubrité*, qui consiste dans la *position* & dans la *propreté*: enfin la *médecine*, qui maintient ou rend la santé.

EXERCICES.

Les exercices sont *gymnastiques* ou *militaires*; ceux-là, propres à développer & augmenter les forces du corps, réduits en science & employés par l'antiquité, très-négligés de nos jours; ceux-ci propres à former aux mouvements utiles à la guerre; ils consistent dans la *tactique particulière*, & dans l'*emploi des armes*.

La *tactique particulière* règle la *distribution des hommes* en différents corps d'infanterie & de cavalerie, & leurs *mouvements*.

La *distribution* comprend la *formation* par troupes désignées en différents temps par des noms divers:

La *composition* qui règle le nombre des officiers, bas-officiers, & soldats de ces troupes:

L'*ordonnance* en *files*, *rangs*, *& places*, relativement aux fonctions, à l'intelligence, la bravoure, l'adresse, la force, & la nature des armes.

Les *mouvements* comprennent la *marche*, dans laquelle on considère *la position*, *l'équilibre*, *le pas & sa forme*, *sa longueur*, *sa durée*, *& son ensemble*.

Les *évolutions*, qui consistent dans la *contremarche*, la *conversion*, la *formation & le développement des colonnes*.

L'*emploi des armes* comprend toutes celles qui sont en usage, comme *fusil*, *pistolet*, *épée*, *chevaux*, *canons*, *mortiers*, *fortifications*; & par conséquent, non seulement *le maniement des armes* de l'infanterie & de la cavalerie, dont il faut considérer la *composition* & *l'exécution*, mais aussi les écoles du génie & de l'artillerie.

SECONDE DIVISION.

DES ARMES.

La nature n'a point armé l'homme, comme plusieurs autres animaux; mais elle mit en lui l'intelligence & le raisonnement, facultés qui l'ont muni d'armes nombreuses & redoutables.

Elles sont ARMES DE MAIN, MÉCANIQUES, ou DÉFENSIVES.

ARMES DE MAIN.

Je divise celles-ci en *armes d'escrime*, qui sont *le bâton*, *la massue*, *la masse*, *l'épieu*, *le poignard*, *la baïonette*, *l'épée*, *le sabre*, *la hache*, *la lance*, *la pique*, & en *armes de jet*, telles que les *pierres*, *le dard*, *le javelot*, *& toutes ses espèces*.

ARMES MÉCANIQUES.

Les *mécaniques* sont *kataballistiques* ou

qui frappent de près & en heurtant; *neuroballiſtiques*, ou qui lancent & frappent par le moyen des nerfs ou des cordes; *pyroballiſtiques*, ou qui lancent & frappent par le moyen du feu.

Je comprends ſous le nom de *katabalĺiſtiques* les bêtes telles que *le cheval*, *l'éléphant*, *le chameau*, *le chien*; les *chariots* armés de pointes, d'épées, ou de faulx; *le bélier*, *le corbeau*, & autres machines anciennes.

Les *neuroballiſtiques* ſont *la fronde*, *l'arc*, *l'arbalète*, *la baliſte*, *la catapulte*, &c. & les *corps lancés*.

Les *pyroballiſtiques* ſont celles que nous comprenons ſous la dénomination générale d'*artillerie*.

On peut les diſtinguer en trois genres qui ſont les *poudres*, les *machines de guerre*, & les *mines*.

Dans les *poudres* il faut conſidérer leur *compoſition*, leur *épreuve*, leurs *effets*, leur *préparation* en *cartouches*, *ſauciſſons*, &c.

Dans les *machines*, leurs *matières* qui ſont la *fonte* & le *fer*; la *fabrique* qui conſiſte en *fonte*, *réparement*, *alléſement*, *épreuve* par le miroir, le chat, & le tir; les *proportions* de la longueur, de l'épaiſſeur, du calibre, des parties des pièces; les eſpèces qui ſont la *mouſqueterie*, comprenant *le mouſquet*, *le fuſil*, *la carabine*, *le piſtolet*; les *canons* anciens & modernes; les *mortiers* à bombes & à pierres; le *pétard*; les *corps lancés*, en maſſes ſolides, comme *balles*, *ferrailles*, *boulets*, *pierres*; en maſſes creuſes qui éclatent, telles que *les bombes*, *les grenades*, *les carcaſſes*; ſous la forme d'*artifices*, ſçavoir, les *ſerpenteaux*, *fuſées*, *barils foudroyants*, *hériſſons*, *balles à feu*, *pots à feu*, *matières goudronnées*, *ſacs à poudre*, &c. Le train, qui conſiſte en *monture* de la mouſqueterie, *affût* de bois ou de métal & ſes parties; *avant-train*, *chariots*, *traineaux*, *équipages de ponts*, *outils* de charron, menuiſier, ferrurier, &c. *Machines* telles que *le cric*, *la chèvre*, *le treuil*, &c. *Matériaux*, ſçavoir, *madriers*, *poutrelles*, *faſcines*, *cordages*, *ſacs à terre*, *gabions*, *hottes & paniers*, *mèches*, *rechauds de rempart*, &c. Le *jet*, exécuté par le *ſervice*, & par *l'art de lancer les corps*: on emploie au ſervice les *armes* du canon, du mortier, du fuſil, & les *hommes* dont il faut régler le nombre & l'emploi.

Dans les *mines*, leurs eſpèces qui ſont les *mines proprement dites*, les *contremines*, les *fougaſſes*; les *outils*; les *galleries*, qui conſiſtent en *rameaux*, *étançonnements*, *fourneaux*, dans leſquels il faut obſerver la ligne de moindre réſiſtance, la capacité, la poudre, dont la quantité eſt déterminée par ſa force, & par la maſſe à enlever, relativement à ſa figure, ſa ſolidité, ſa denſité; la manière de les charger, & d'y tranſmettre le feu.

ARMES DÉFENSIVES.

Celles-ci ſont *mobiles* & portatives, ou *immobiles*. Les *mobiles* ſont l'*armure* des hommes, compoſée de la *cuiraſſe*, & de ſes eſpèces, telles que le corſelet, la cuiraſſe à l'épreuve, la cotte de mailles, &c. Du *bouclier*; du *caſque* & de ſes eſpèces, ſçavoir le morion, l'armet, la bourguignotte, le pot-en-tête, le chapel, la calotte, &c. Des *braſſards*, *gantelets*, *cuiſſards*, & autres pièces employées dans les ſiècles antérieurs aux nôtres: l'*armure* des animaux, qui n'eſt plus d'uſage; les *mantelets*, & autres ſemblables dont on ſe ſert dans les ſièges.

Je comprends ſous la dénomination d'armes défenſives *immobiles*, les *fortifications*, & je les conſidère relativement à la *poſition reſpective des parties*, aux *proportions des ouvrages*, & à la *conſtruction*.

L'art de fortifier détermine la *poſition reſpective des parties* dans les *places* & dans les *retranchements*.

Les *places* conſiſtent en *bâtiments intérieurs* dont les eſpèces ſont les *maiſons* des habitants, *caſernes*, *magaſins de vivres*, *& de munitions de guerre*, *arſenaux*: dont il faut régler la hauteur, l'étendue, la ſituation, & l'expoſition, relativement au climat & à leur uſage.

En *remparts*, où l'on diſtingue l'*enceinte*; laquelle conſiſte en *tours*, *baſtions*, *cavaliers*, *courtines*; les *ouvrages extérieurs* dont les eſpèces ſont *fauſſe-braie*, *tenaille ſimple & double*, *demi-lune*, *lunette*, *contregarde*, *foſſé*, *chemin couvert*, *glacis*, *redoute*, *flèche*, *ouvrage à corne*, *à couronne*, *traverſe*, *coupure*,

& leurs *parties* qui sont *parapet*, *banquette*, *terreplein*, *flanc droit ou courbe*, *casemate*, *flanc*, *face*, *gorge*, *talud*, *rampe*, *embrasure*, *poterne*.

Les espèces des *retranchements* sont les *lignes*, *les retranchements proprement dits*, *les redoutes*, *les batteries*, *les tranchées*, consistant en *parallèles* & *boyaux*. Leurs matériaux sont les *abattis*, *terres*, *pierres*, *fascines*, *sacs à terre*, *gabions*, *chevaux de frise*, *palissades*, *chausse-trapes*, &c.

Les ouvrages étant construits en maçonnerie, ou en terre, fascinage, & gason, il faut régler dans les premiers les *proportions du fondement*, *du revêtement* & de ses *contre-forts*, relativement à l'effort des terres qu'il soutient, celles des *parapets* & des *voutes*; dans les autres les *proportions* des *parapets*, de la *banquette*, du *terreplein*, des *taluds*, & autres parties.

La *construction* comprend le *tracé*, la nature & les qualités des *matériaux*, la *manière de les assembler & unir*; parties communes à l'art de fortifier & à celui de l'architecture.

TROISIÈME DIVISION.

TACTIQUE GÉNÉRALE.

Les deux parties de l'art qui préparent à son exercice les hommes & les armes demandent du jugement, du soin, de la vigilance : celle qui les emploie veut de grands talents, des qualités supérieures, des vertus, & du génie. Cette partie sublime est la TACTIQUE GÉNÉRALE, ou l'ART DE LA GUERRE. C'est elle qui détermine les *positions* des deux instruments qu'elle emploie.

Pour y parvenir, elle considère *les forces* des deux peuples ennemis. Ces *forces* consistent dans la sagesse & dans l'observation de leurs *loix militaires*, dans la nature & la perfection de leurs *armes*, les qualités & le nombre de leurs *troupes*, la capacité de leurs *généraux*, la quantité de leurs *munitions*, l'état de leurs *finances*, la disposition des *peuples*, celles des puissances *alliées*, & les *secours* qu'elles peuvent & veulent fournir en *troupes*, *argent*, *munitions*, & par les *diversions*.

Elle porte ensuite ses vues sur la *nature des lieux* qui sont pays de *plaines* ou de *montagnes*, sur le nombre, la situation, la force, les garnisons, l'approvisionnement des *places*, sur le cours des grandes *rivières*.

D'après ces considérations elle détermine la *position* des *magasins* qui doivent contenir les munitions de bouche & de guerre :

Celle des *hopitaux* stables & ambulants :

Celle des *lignes de places ou de postes* qui doivent former derrière l'armée des espèces de parallèles pour assurer les communications avec le pays ami, & l'attaque du pays ennemi, ou la retraite en cas de revers.

Celle de l'*armée*, dont elle détermine d'abord l'*espèce & le nombre*; ensuite les *dispositions*, relativement à l'attaque ou à la défense :

Des *camps*, dont elle règle l'*assiette*, eu égard à la *sureté* & à la *salubrité*; le *service*, les *gardes*, par rapport à leurs espèces, qui sont les *gardes du camp* & les *corps avancés* consistant en *divisions*, *partis*, & *gardes avancées ou grand-gardes*; à leur nombre, leurs places, leur disposition, leur enchainement :

Des *quartiers*, dans lesquels elle considère leurs distances respectives, les précautions prises pour les avis, les signaux, les reconnoissances, le lieu fixé pour se rassembler.

Des *postes*, qui consistent en *maisons* mises en état de défense en y faisant des *creneaux*, *barricades*, *ouvertures de planchers*, *démolition de toits*, &c. en *villages* dont on ferme les rues & les avenues par des *parapets*, *coupures*, *chaines*, *bastingages*, &c. dont on fortifie les *églises*, *cimetieres*, & autres édifices :

Des *fourrages*, protégés par des corps avancés, une chaine de postes & de sentinelles, un corps de réserve :

Des *convois*, portés par des chariots ou bêtes de somme, & défendus par une escorte.

Des *rivières*, dont elle examine les *escarpements*, les *angles*, les *rives* garnies de haies, bois, forêts, maisons, ou villages; les *ponts*, les *gués*, &c.

Des *troupes* en *plaine*, & d'abord *formées en bataille*, dont elle considère l'*ordre*, parallèle ou oblique relativement à la troupe ennemie; celui-là ayant toutes ses parties

également fortes; l'autre ayant l'aile attaquante renforcée d'artillerie, de troupes nombreuses & d'élite : le nombre & la position des *lignes*, dont les *ailes* doivent être protégées par la nature du lieu, par les troupes, eu égard à l'espèce & au nombre, par les machines de guerre; & dont les intervalles doivent être dans la première, petits, remplis d'artillerie, dans les suivantes, grands; les *avantages* du vent & du soleil; les *mouvements* qu'on peut dérober à la faveur des hauteurs, des bois, des bleds, des herbages, des troupes légères, des manœuvres : ensuite *disposées dans un poste fort*, dont il faut découvrir & attaquer les *points foibles* : enfin, en *ordre de marche*, dans lequel on observera le nombre des *colonnes* d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, de bagages; les *positions* qui peuvent être prises dans tout le terrein parcouru, les corps détachés pour l'*avant-garde*, l'*arrière-garde*, & les *détachements* proprement dits.

Des *places*, eu égard au *service journalier*, & au *siège* par *blocus*, *surprise*, *escalade*, *investissement*, *circonvallation*, *contrevallation*, *ouverture de tranchée*, *parallèles*, *boyaux & leur défilement*, *batteries de canon de but en blanc & à ricochet*, *batteries à bombes*, *sapes*, *logements*, *passage du fossé*, *brèche*, *assaut*, &c.

La TACTIQUE GÉNÉRALE s'occupe ensuite de l'*action*, relativement à ses espèces qui sont le *combat* & la *bataille*; aux raisons de l'engager; au succès qui est ou la *victoire*, suivi de la *poursuite*; laquelle doit être faite avec prudence & vivacité; de la *saisie des défilés* derrière l'ennemi, de la *vigilance* qui prévient un revers : ou la *défaite*, dont les suites sont la *retraite*, la *déroute*, la *fuite*, le *ralliement* à un poste indiqué, sous une place, vers le pays qu'on doit protéger.

Tel est l'ordre que j'ai donné aux principales parties de l'art militaire. Les instruments qu'il prépare & qu'il emploie étant les hommes & les armes, on voit qu'il tient d'un côté par le droit militaire, le choix, & les exercices, aux arts qui forment & dirigent l'homme en société; de l'autre aux arts physico-mathématiques par ses fortifications, par les armes mécaniques, par la tactique tant particulière que générale, & que ces rapports déterminent la place qu'il occupe dans le système général de nos connoissances. Si, comme l'a observé M. d'Alembert, ce système renferme nécessairement de l'arbitraire, celui dans lequel on peut disposer chacune de ses branches, en est encore plus susceptible, puisqu'il rassemble plus de détails. Je crois donc qu'à l'égard de l'art militaire, il est possible, ainsi qu'en histoire naturelle, de composer plusieurs systèmes dont chacun aura ses avantages, & sera plus convenable à tel ou tel homme, suivant la nature & le nombre des rapports & des différences dont il fera la combinaison : le meilleur seroit celui qui pourroit convenir à la plus grande partie des hommes. Je ne peux me flatter que le mien soit tel, & je le peux d'autant moins qu'il n'a point eu de modèle : notre foiblesse n'arrive à la perfection que par degrés insensibles, surtout quand il faut ordonner une grande quantité d'objets. Si quelques militaires conçoivent leur art sous d'autres rapports, ils se formeront un système plus analogue à leurs vues, & suivront dans leurs études la route qui leur est propre : mais, si, quelque facile que ce travail puisse être pour eux, ils veulent se l'épargner, ils pourront faire usage du système que je propose. Dans l'étude d'un art aussi vaste, l'essentiel est de suivre un ordre. Alors, placé au centre de l'étendue que l'on veut connoître, on en découvre toutes les bornes, on y marche d'un pas ferme, & on ne s'égare jamais.

Nous devons cet avantage pour l'étude générale des sciences à l'immortel génie de Bacon; ensuite aux premiers éditeurs de l'encyclopédie : il n'existoit point encore pour l'étude particulière de l'art militaire. Ceux qui ont traité de cet art en général, n'ayant point le tout sous les yeux, en ont souvent confondu & même négligé plusieurs parties principales. Ceux qui n'ont eu pour objet qu'une seule de ces parties, n'en connoissant point les rapports au tout, ont quelquefois proposé des choses que leur discordance rend impraticables. La plus grande utilité qu'aura peut-être ce diction-

naire est celle de présenter les premiers traits d'un ordre général qui rendra plus facile & plus solide l'étude de l'art. J'aurai esquissé l'ouvrage ; quelques mains plus sçavantes le termineront.

L'exposé que je viens d'en faire pourroit suffire à ceux qui voudroient le suivre en lisant ce dictionnaire. Mais, afin qu'il ne reste rien qu'ils puissent desirer à cet égard, je placerai à la fin de la dernière partie un état des articles contenus dans l'ouvrage entier, & rédigés suivant l'ordre que j'ai adopté : ainsi on le pourra lire comme un traité méthodique.

L'objet principal de cette portion de l'encyclopédie étant de constater l'état actuel de l'art militaire, j'y ai rassemblé ce que nos meilleurs auteurs en ont écrit. Rempli de respect pour leurs ouvrages, fruits précieux de l'expérience & de la méditation, je me suis cependant permis d'en supprimer les répétitions, d'en rectifier quelquefois le style, & de revoir d'après les originaux ceux qui sont traduits de langues étrangères. J'aurois pu, en les resserrant, donner à mon ouvrage le mérite de la briéveté : mais j'ai craint d'altérer leurs pensées, & j'ai préféré de les reproduire dans toute leur intégrité. J'ai suppléé le mieux que j'ai pu aux détails qu'ils ont omis, & je n'ai joint quelques réflexions aux leurs que lorsqu'elles m'ont paru nécessitées par des assertions douteuses, par des erreurs évidentes, ou par les changements que l'art a éprouvés depuis le temps où ils écrivoient. J'ai sur-tout préféré ceux en qui la raison réglant l'imagination ne leur permit jamais de croire que l'opinion fondée sur l'expérience & le jugement général étoit l'erreur, & que leur opinion particulière étoit la vérité. J'ai puisé les préceptes dans leurs écrits, les exemples dans toute l'histoire. J'ai rapporté les actions les plus célèbres des grands hommes, & je les ai peints quelquefois, non par des portraits, qui ne sont qu'un jeu d'esprit & un ornement ambitieux dans un ouvrage militaire : mais, ainsi que les statuaires n'expriment un héros que dans une seule attitude, j'ai représenté les miens en divers endroits par les grands traits de leur caractère, comme on emploie des statues à l'ornement d'un vaste édifice.

Un officier d'*artillerie* a traité à part cette partie importante : j'aurois desiré que celle du *génie* eût le même avantage. Je ne pouvois y mieux suppléer qu'en donnant l'*art de fortifier* composé par M. de Cormontagne, ingénieur de grande réputation, & les ouvrages de Vauban sur l'attaque & la défense des places. J'y joindrai un exposé de la plupart des systêmes. Il est curieux d'y voir les progrès de l'art depuis ses commencements jusqu'à Vauban & Coehorn ; d'y observer, comme dans ceux de touts les autres arts, qu'un seul homme n'est rien par lui-même, qu'il n'existe pour ainsi dire que par le secours des autres hommes, & que le plus grand génie ne s'élève que sur les travaux & l'expérience d'un grand nombre d'ages. Il est instructif pour ceux qui exercent l'art du génie de voir les longues erreurs dans lesquelles on s'est égaré, avant d'arriver au but, & même après l'avoir atteint. Un esprit observateur en peut retirer cet avantage, que des systêmes très-défectueux lui présenteront certaines parties applicables à des terreins irréguliers & bisarres. L'examen de ces systêmes aura encore une utilité : la connoissance de l'erreur approche du vrai celui qui ne l'a point encore obtenu ; elle en retrace l'idée, & en fait sentir le prix à celui qui le possède.

Aucun ingénieur des ponts & chaussées n'ayant eu le temps de traiter cette partie, je l'ai jointe à celle du génie, dont elle peut être considérée comme une dépendance.

La milice grecque & romaine est traitée dans ce dictionnaire avec assez d'étendue. L'ancienne milice françoise n'y a pas été négligée, & on y parle aussi des usages de quelques autres nations. Je conviendrai que ces objets sont moins utiles qu'ils ne sont curieux : mais il seroit trop sévère de n'admettre que l'utile ; une application continue est au-dessus des forces de l'homme, & l'amusement n'a-t-il pas aussi son utilité ?

La plupart des articles d'art militaire contenus dans la première édition de l'en-

cyclopédie, étant d'un auteur qui avoit à peine entrevu la guerre & les troupes, m'ont été d'un foible secours. J'ai employé ceux que des officiers très éclairés & très instruits ont donné dans le supplément. J'ai eu de plus le bonheur d'avoir deux coopérateurs aussi laborieux que zélés pour le progrès de leur art, & pour l'instruction de ceux qui l'exercent. M. Jabro, lieutenant colonel de grenadiers royaux, a bien voulu me confier un traité d'art militaire qu'il a rédigé par ordre alphabétique en vingt-cinq volumes *in*-8°. J'ai puisé dans ce trésor, mais de manière que son auteur pourroit encore en faire présent au public.

M. de Cessac, capitaine au régiment Dauphin infanterie, a enrichi cet ouvrage d'un grand nombre d'articles sur notre discipline intérieure, & sur la fortification de campagne. Il y propose plusieurs vues nouvelles, qui me paroissent propres à perfectionner nos usages dans ces deux parties. J'ai désigné par la lettre initiale de leur nom les travaux de ces deux auteurs; &, quand j'ai inséré quelques notes dans leur texte, comme dans celui des autres auteurs militaires, je les ai marquées par la lettre K, ou seulement par deux parenthèses.

Les articles conservés ont ici les mêmes signes que dans la première édition. Je donnerai à la fin de ce dictionnaire les noms de touts les auteurs dont les ouvrages y sont entrés, avec les lettres ou les caractères qui les font connoître. Les extraits des ouvrages militaires imprimés sont désignés par les noms des auteurs. Quant aux articles qui n'ont aucune lettre, & aux définitions des termes, c'est le rédacteur qui les a faits.

Quelques personnes, instruites par état de la manutention des hopitaux, de l'exercice de la chirurgie dans les troupes, des devoirs & des fonctions des commissaires des guerres, m'ont fait espérer qu'elles prendroient part à cet ouvrage, & y traiteroient les objets que l'étude & l'expérience leur ont fait connoître. Je desire, pour l'utilité publique, qu'après le temps consacré à leurs devoirs, ils puissent trouver celui d'employer cet autre moyen de se rendre utiles.

Les antiquités militaires seront traitées en détail dans le dictionnaire des antiquités; la médecine militaire dans celui de médecine; c'est-là que les lecteurs doivent les chercher. L'art de l'équitation, celui de l'escrime, & l'art de nager formeront une partie séparée.

Par l'exposé que je viens de faire, on voit que cet ouvrage diffère totalement des articles d'art militaire répandus sans plan & sans liaison dans la première édition de l'encyclopédie, & qu'il aura beaucoup plus d'étendue, sans toutefois entrer dans touts les détails qui pourroient y appartenir, & en y admettant seulement ce qu'on aura droit d'y chercher.*

La multiplicité des parties de l'art traité dans ce dictionnaire, la difficulté de les réunir & de les rédiger toutes avec un certain dégré de perfection, sur-tout dans le peu de temps accordé pour un travail aussi vaste, m'autorisent à solliciter l'indulgence publique à l'égard des erreurs & des omissions que j'aurai pu y commettre ou y laisser subsister. J'ose demander celle que l'on accorde aux grandes compositions en peinture. Quand l'ordonnance génerale remplit suffisamment les vues de l'artiste, on y pardonne de légères négligences dans les détails, & on n'y exige pas le même fini que dans un tableau de peu de figures. Ceux qui viendront après nous ajouteront les connoissances de leur âge à celles du nôtre, &, s'ils ont quelque justice, ils reconnoîtront qu'ils sont riches des biens que nos mains ont rassemblés. Ils rectifieront nos erreurs, & soumis aux mêmes foiblesses, ils laisseront à leurs successeurs quelques travaux de ce genre. L'art militaire, touts les arts, toutes les sciences humaines ont la même destinée. La nature, par ses travaux continus, ses changements, ses combinaisons infinies, ses grandes révolutions, prépare éternellement un fonds inépuisable de matériaux pour les biens & les maux de l'homme.

A. Cette lettre étoit employée dans les contrôles des soldats romains, pour désigner ceux qui n'avoient que l'âge de la puberté. *Cum autem pueritiam significare vellent, A littera usi sunt. Isidor.* Cet usage subsista jusques vers la fin de l'empire de Constantinople : Nicétas en fait mention dans la vie d'Isaac l'Ange.

Ce caractère forma, dit-on, un talisman favorable à Antiochus Soter, dans une bataille contre les Gaulois. Il vit en songe Alexandre, qui lui dit que, s'il donnoit à son armée la tablette d'ordre, en forme de *pentalpha* ou quintuple *A*, c'est-à-dire, de pentagone équilatéral, il seroit vainqueur. Antiochus suivit l'avis du héros macédonien, & remporta en effet une grande victoire. Il sçut, en cette circonstance périlleuse, profiter avec adresse de la crédulité de ses troupes & de la confiance qu'elles avoient au grand nom d'Alexandre, pour détruire la terreur que les Gaulois avoient imprimée à tous les peuples orientaux. Afin de perpétuer dans son armée l'heureux effet de ce stratagême, il fit représenter un *pentalpha* sur ses drapeaux. Quelques auteurs parlent d'une médaille d'argent de ce prince, portant l'empreinte d'un pentagone, qui, à chaque angle, a une des cinq lettres du mot *Soter*.

Il y avoit, dans l'infanterie des empereurs d'Orient, une troupe qui portoit des boucliers bleus, bordés de pourpre, dont le centre étoit verd, & avoit la forme pentagone. Étoit-ce en mémoire de celui d'Antiochus Soter ?

ABACINATI, aveuglés. *V.* AVEUGLEMENT.

ABANDON. Une sentinelle, ou une troupe, n'étant mise à un poste que pour empêcher quelque dommage, y expose, en abandonnant ce poste, les effets ou les hommes qu'il est de son devoir d'en garantir. L'une & l'autre mérite, outre le soupçon de lâcheté ou de perfidie, la peine portée par les loix militaires de son pays.

Il en est ainsi de tout militaire qui abandonne son rang, sa troupe, son chef, ses drapeaux. Il se rend complice de l'attentat à la propriété, qui s'ensuit ou peut s'ensuivre. Il oublie & trahit ce qu'il y a de plus cher & de plus sacré pour l'homme, ses parens, ses amis, ses concitoyens, toute la patrie. La grandeur de la perte à laquelle il les expose, est la mesure de son crime & de la peine qu'il mérite. L'ignorance ne peut l'excuser : il doit être instruit. S'il n'a pu l'être dans tous les détails, il a dû présupposer les suites funestes, tant de son action que de l'exemple qu'il donne.

Toutes les nations ont puni ce crime avec plus ou moins de sévérité. Chez les Egyptiens, nation sage, humaine, civilisée très anciennement, la peine fut bornée à la dégradation pour ceux qui abandonnoient leur rang dans le combat. Cyrus punit de mort le même délit, mais seulement lorsqu'il étoit joint à la trahison. Dans Athènes, le citoyen qui abandonnoit en quelque sorte sa patrie, en lui refusant le service militaire, étoit noté d'infamie, exclus de l'aspersion lustrale, de l'honneur d'obtenir des couronnes, d'être admis aux sacrifices publics. Le soldat qui abandonnoit son poste ou ses armes dans le combat, étoit sujet à la même peine. Il en étoit à peu-près ainsi chez les Syracusains.

Les Spartiates, plus sévères, punissoient de mort le citoyen qui refusoit de servir. Cependant, leur législateur, ainsi que ceux du reste de la Grèce, distinguoient entre l'*abandon* du bouclier dans le combat, & celui des armes offensives, telles que la haste ou l'épée, regardant comme plus honnête de penser à se garantir, que de se réserver les moyens de nuire à son ennemi.

Chez les Romains, un soldat qui abandonnoit son poste ou jettoit ses armes par crainte du danger, étoit non-seulement puni de mort, mais d'une mort cruelle. (*Voyez* FUSTUARIUM.) Chez eux, perdre son enseigne, étoit autant que perdre la vie. Le consul Appius ayant été vaincu par les Volsques, rassembla les restes dispersés de son armée, les fit appeller à l'allocution, leur reprocha l'*abandon* de la discipline militaire, de leurs enseignes, de leur général : il demandoit à l'un où étoit son aigle, à l'autre où étoit son épée, où étoit son bouclier ; & faisant saisir les soldats sans armes, les signiferes sans enseignes, les centurions & leurs lieutenants, (*duplicarii*,) (*voyez ce mot.*) qui avoient quitté leurs troupes, il les fit battre de verges, & les frappa de la hache ; tout le reste fut décimé. Cette peine, qu'on voit aussi en usage chez les Grecs, fut assez fréquente chez les Romains. (*Voyez* DÉCIMATION.) Ceux qui avoient échappé au sort n'étoient point exempts de punition. Comme ils avoient lâchement abandonné leurs compagnons dans le danger, on les faisoit camper séparément hors du camp, & ils ne recevoient que de l'orge au lieu de froment.

Le changement des armes dans le combat étoit aussi puni de mort ; on présumoit que celui qui en prenoit d'autres, avoit perdu les siennes. Mais, si la perte du bouclier arrivoit par un accident impossible à prévenir, le coupable demandoit grace, & n'étoit puni que par la dégradation.

Tel étoit l'esprit de discipline du soldat Romain, que celui dont les armes avoient été brisées dans le combat, ne se croyoit point exempt de demander grace. Lorsque Jules César aborda en Bretagne, le centurion, M. Cæsius Scæva fut jetté, avec quatre soldats, sur un rocher voisin d'une île que les Bretons occupoient. Quand la mer se fut retirée, un grand nombre des barbares coururent l'attaquer. Ses quatre soldats effrayés se jettèrent dans le navire & gagnèrent la côte, laissant leurs *piles* sur le rocher. Scæva seul soutint l'attaque,

d'abord avec tous les traits des soldats qui l'avoient abandonné ; ensuite, l'épée à la main, frappant ceux qui l'approchoient, ou les repoussant avec son bouclier, à la vue des ennemis & de l'armée romaine qui le voyoient du rivage. Enfin, la cuisse percée par un javelot, le visage meurtri d'un coup de pierre, son casque & son bouclier brisés, & tombés en pièces, le corps encore couvert de sa cuirasse, il se jette à la mer, gagne la côte à la nage, & appercevant son général, court se jetter à ses pieds, & lui demande grace pour n'avoir pas rapporté toutes ses armes. Cette force de la discipline, de la crainte de l'ignominie, & d'une mort honteuse, précipitoit les Romains au milieu des troupes ennemies, pour reprendre le bouclier, l'épée, ou toute autre arme qui leur étoit échappée par hasard. Dans le combat contre Persée, roi de Macédoine, le fils de Caton le censeur tomba de cheval & perdit son épée : dès qu'il s'en apperçut, il s'élança sur les Grecs, & malgré toutes les blessures qu'il reçut, il rapporta son épée.

La même loi subsista sous les empereurs. On lit dans la tactique de Léon : « Celui qui, étant commis à la garde d'une ville ou d'un fort, le livre ou l'abandonne, contre la volonté de son chef, ou pouvant encore la défendre, sans y être forcé par défaut de vivres, sera puni du dernier supplice.

« Sera puni de même qui, en temps de guerre, & sur le champ de bataille, abandonnera sa bande, prendra la fuite, quittera son poste, aura dépouillé les morts, couru sans ordre après les fuyards, au camp ennemi, aux bagages : tous ses biens seront saisis & livrés à la communauté de la tagme, comme l'ayant affoiblie & attenté à sa sûreté.

« Sera puni, comme qui s'en dépouille & en arme l'ennemi, celui qui aura jetté ses armes dans le combat.

« Sera décimée la première tagme qui, sans raison apparente, aura pris la fuite ; & ceux que le sort aura condamnés, tués à coups de flèches par les autres tagmes, comme ayant affoibli l'armée & causé sa déroute. Seront cependant absous ceux qui auront été blessés ». Constantin Porphirogenète renouvella ces dispositions.

Chez les Germains, l'*abandon* du bouclier étoit un des principaux délits militaires. Le coupable, devenu infame, étoit banni des sacrifices & des assemblées.

La même peine se retrouve sous Charlemagne, & s'étoit apparemment conservée parmi les Francs, nation germanique, qui assujettit les Gaules. Il est ordonné dans les capitulaires, que celui qui fuira dans le combat, ou qui, étant commandé, refusera de marcher à l'ennemi, perdra son emploi, sera déclaré infame, & son témoignage nul en justice. La loi étoit plus sévère pour celui qui abandonnoit l'armée sans congé du roi : il encouroit la peine de mort. Ces réglemens, maintenus sous Charlemagne, renouvellés sous Charles-le-Chauve, furent presque oubliés sous ses successeurs.

Une autre espèce d'*abandon*, celle de ne pas marcher au service que l'on devoit, étoit punie comme un moindre crime par une amende de soixante sous d'or. Si le coupable ne pouvoit payer, il devenoit serf du roi jusqu'à l'entier payement. Philippe-Auguste renouvella la sévérité des anciennes ordonnances, en enjoignant à tous les possesseurs de fiefs de se rendre au service, dès qu'ils seroient mandés, sous peine de félonie & crime de lèze-majesté, & par conséquent de confiscation de leurs fiefs. Philippe III modéra cette rigueur. Quelques-uns de ses vassaux ne s'étant pas rendus au service dans son expédition contre le comte de Foix, il ne les condamna qu'à payer l'argent qu'ils auroient dépensé pour leur solde, leur voyage à l'armée, le temps de leur service, & leur retour : il y joignit cependant une amende proportionnée à leur qualité de baron, de banneret ou de simple chevalier.

Une ordonnance de Charles VI, en 1392, prive & dégrade de noblesse les possédants fiefs pour le défaut de service. Cette rigueur, employée d'après l'exemple de Philippe-Auguste, & pour les mêmes raisons, c'est-à-dire, pour les besoins pressants de l'état menacé sous celui-là par de puissants & nombreux ennemis, sous l'autre par des factieux, n'eut pas sa pleine exécution. On saisit quelquefois les fiefs ; mais la dégradation fut rare, & réservée avec raison pour de plus grands crimes. Sous les princes foibles, on croit facilement que le changement des noms change la nature des choses, & que la négligence du service peut devenir félonie au gré du souverain. Il en arrive un très grand mal, qui est l'inexécution de la loi disproportionnée au crime, & l'affoiblissement des autres loix.

Il n'en est pas ainsi de l'*abandon* que l'on fait d'une place qui peut encore être défendue. Comme elle n'est livrée que par trahison ou manque de courage, la diffamation en est une juste peine. Sous le règne de François Ier, l'an 1523, le capitaine Frauget fut assiégé dans Fontarabie, par l'armée de Charles V. Quelque temps auparavant, Dulude, n'ayant plus ni vivres ni habits pour ses soldats, n'avoit pas rendu cette même place, & sa fermeté avoit lassé la constance espagnole. Frauget, ayant des vivres & des munitions, se rendit après un mois de siége. Il fut jugé par un conseil de guerre & dégradé de noblesse.

François Ier voulant rétablir la *discipline*, ainsi que la forme des légions romaines, ordonna : « que nul homme de pied desdites légions ne fut si osé ne si hardi d'abandonner jamais le lieu & place ou le capitaine, ou sergent de bataille, l'auront mis, soit que la légion de laquelle il sera demeure en bataille, ou qu'elle marche par pays, en ordre sous les enseignes, & ce sur peine de la vie ». Henri II punit de mort la sentinelle qui abandonne son poste. Il ordonne : « que le soldat qui faudra à la faction, sans licence de son capitaine, ou autre

excuse légitime, sera passé par les piques ». Il punit de la même peine l'espèce d'*abandon* par le défaut d'absence : « le soldat qui ne se trouvera aussi promptement à une alarme, ordonnance, ou autre affaire, comme son enseigne, sera, dit-il, passé par les piques ». Il inflige la diffamation « au soldat qui, en combattant, perdra ses armes lâchement, & se rendra sans grande occasion : il doit être banni des bandes & incapable de jamais porter les armes ». Par la même ordonnance, « le soldat en assault ou prinse de place, qui ne suivra son enseigne & la victoire, pour s'amuser à saccager ou autre profit, après la place prinse, sera dévalisé, dégradé, & banni des bandes. On lit dans les ordonnances de Henri III, 1575 :

« Le soldat qui, sans excuse légitime, abandonnera le guet, escoute, ou autre lieu où son sergent l'aura mis, sera passé par les armes.

» Quand l'enseigne marchera sur les champs, le soldat ne l'abandonnera pour aller au fourage ou autre lieu, sans le congé de son capitaine, sur peine d'être passé par les piques.

» Ceux qui auront abandonné leur enseigne au combat, seront dégradés des armes, déclarés ignobles, & comme roturiers, imposés à la taille ».

Ce fut le seigneur de Châtillon, depuis amiral de Coligny, qui, sous Henri II, dressa ces ordonnances, conformes en grande partie à celles de François I[er], & il y ajouta, ce qui est nécessaire à toutes les loix, la sévérité de l'exécution. Lorsque le roi marcha en Allemagne, on voyoit, dit Brantome, moins d'oiseaux que de soldats pendus aux branches des arbres. Il étoit passé en proverbe dans l'armée : *Dieu nous garde du curedent de l'amiral & de la patenostre du connétable* ; (Anne de Montmorency ;) parce que l'un, en se curant les dents, & l'autre, en disant son chapelet, donnoient souvent des ordres très sévères.

Dans la *discipline militaire* de Guillaume du Bellay, qui servoit sous François I[er], on trouve les articles suivants, au dénombrement des principales loix militaires portant peine de mort :

« Sera puni de mort quiconque rend aux ennemis une place qu'il a en garde, s'il n'est contraint à ce faire, & n'est vraisemblable qu'un homme de bien en eut autant fait.

» Quiconque part d'une bande sans congé du général.

» Quiconque s'absente d'une bande sans congé de son colonel.

» Quiconque faut à se trouver en tous les lieux où va l'enseigne, ou ailleurs, lui étant commandé.

» Quiconque abandonne son enseigne sans congé, ou laisse la place qu'il doit garder, étant rangé en bataille.

» Quiconque ne se trouve au guet, où qu'il lui est commandé, ou qui l'abandonne.

» Quiconque se trouve dormir, faisant les escoutes.

» Quiconque abandonne le lieu où il a été colloqué par le sergent de bande ou autre officier, soit en guet ou en escoute, ou autre part ; sinon que celui qu'il y aura mis l'en oste, ou autre qu'il sçache avoir cette charge.

» Quiconque, sous couleur d'espier, ou étant aux escoutes hors du camp, ne se trouve à l'affaire, s'il eschet que les ennemis viennent assaillir.

» Quiconque est député pour défendre bresche ou trenchée, ou quelque pas, & l'abandonne du tout, bien qu'il soit forcé par les ennemis.

» Quiconque, entrant dedans une ville prinse à force, s'amuse à saccager, & ne suit l'enseigne, quelque part qu'elle aille, sans la laisser, jusqu'à ce que le général fera ouir par ses trompettes que chacun entende à butiner ; aussi, au cas que la crye ne se fist, faudroit que chacun continst ses mains, & se gardast de saccager sur la mesme peine.

» Quiconque ne fait son devoir de recouvrer son enseigne, s'il advient qu'elle tombe entre les mains des ennemis ; mesme quand elle ne se pourroit ravoir, faudroit user de quelque rigueur contre les soldats qui l'ont laissé perdre.

» Quiconque fuit du combat estant en bataille, ou marche trop lentement, quand est question de donner assault, ou connille en quelque manière.

» Quiconque faint estre malade, lorsqu'il faut combattre les ennemis, ou aller en quelque faction.

» Quiconque voit son supérieur en danger des ennemis, & ne le secoure de son pouvoir ».

La discipline, languissante depuis Henri III, fut rétablie par Louis XIV. Ce prince ordonna que les cavaliers & soldats qui, ayant été mis en sentinelle, quitteroient, abandonneroient leur poste, seroient punis de mort.

Enfin, l'ordonnance du feu roi, du 1[er] Juillet 1727, réunissant les dispositions de celles de François I[er] & de Henri II, a servi de règle jusqu'à ce jour, Elle confirme la peine de mort pour les soldats, cavaliers, & dragons qui quitteront le lieu où ils auront été mis en sentinelle, vedette, ordonnance ou autre faction, sans avoir été relevés par leurs officiers.

Pour tout soldat ou cavalier qui, étant en sentinelle ou faction, se trouvera endormi pendant la nuit : (le genre de mort n'est pas spécifié pour ces trois cas).

Pour tout cavalier, soldat, ou dragon, qui, étant dans le camp ou dans la garnison, ne suivra pas son drapeau ou son étendard dans une allarme, champ de bataille, ou autre affaire : il sera, comme déserteur, passé par les armes.

La même ordonnance enjoint de secourir & défendre les drapeaux ou étendards de son régiment, soit de jour ou de nuit, & de s'y rendre au premier avis, sans les quitter, jusqu'à ce qu'ils soient portés & mis en sûreté, sous peine de punition corporelle ou de mort, suivant l'exigence du cas.

On peut voir que ces peines ne sont pas toutes proportionnées au crime ; que la même est infligée

pour des dégrés très-différents ; que ces degrés ne sont point assez distingués ; que cette partie de la législation est vicieuse dans son fondement, qui est la justice & l'équité, & par conséquent, qu'il est très nécessaire de la rectifier, & de l'établir sur des principes certains. *Voyez* DÉLITS.

Dans le Nord, Gustave I[er], restaurateur de la discipline, suivit à peu-près les mêmes principes. Il punit de mort le défaut de présence aux assemblées des troupes, l'*abandon* de la troupe, celui de la faction, celui des armes par la voie du jeu ou de l'échange ; mais il modéra sagement la peine du soldat endormi en faction, & remit à la prudence de leurs chefs le soin de la déterminer suivant les circonstances.

Le crime d'*abandon* peut avoir des suites si funestes, qu'on ne doit pas s'étonner si touts les peuples l'ont puni par la mort ou par l'infamie. Il peut livrer à l'ennemi une place importante, une armée entière. Les sentinelles d'Arpos ayant quitté leurs postes, pour éviter une grande pluie, Fabius & ses soldats ne la craignirent pas, & surprirent la place. Les Gaulois & les Sarmates, qui étoient dans l'armée de Jovien, ayant passé le Tigre à la nage, trouvèrent endormies les gardes Persanes, & cette coupable négligence coûta la vie à un très grand nombre de leurs compatriotes. L'histoire est pleine d'événements semblables, qui prouvent la nécessité de les prévenir par une loi sévère strictement exécutée.

La désertion est une espèce d'*abandon* ; mais ce crime étant plus commun & plus compliqué, il demande un article particulier.

ABARCA. *Voyez* SPARDILLE.

ABATTIS. Retranchement fait avec des arbres abattus. On les étend de leur long, le pied en dedans, & on les entasse les uns sur les autres. Si on en a suffisamment, ou si on a assez de temps pour en abattre une grande quantité, on peut en mettre quelques-uns en travers, pour en mieux embarrasser les branches l'une dans l'autre, en rendre la séparation plus difficile & se faire un abri plus sûr & plus élevé, par les troncs transversaux, dont le poids sert de plus à contenir ceux qui sont dessous.

Lorsqu'on n'a pas le temps de donner à ce retranchement la solidité dont il est susceptible, on ne fait qu'entasser les arbres ; mais, quand le temps le permet, on les range très près l'un de l'autre ; on les assujettit avec de fortes lambourdes ; on les attache l'un à l'autre avec des branches flexibles, ou des cordes contenues par des pieux enfoncés en terre avec force, ou, si l'*abattis* n'est pas très-étendu, avec des liens ou chaines de fer. On arrange & entrelace leurs branches ; on les taille en pointes, sans les effeuiller ; on coupe seulement les plus petites, qui empêcheroient de voir l'ennemi, & on creuse derrière une tranchée ou petit fossé, dont on peut répandre les terres dessus & entre les troncs, pour les mieux assujettir ; rejettées de l'autre côté, elles seroient inutiles. Ce fossé, destiné seulement à mettre le soldat un peu plus à couvert, ne doit être ni profond ni large. On déterminera sa profondeur sur l'élévation des branches. En général, un pied & demi de profondeur, & deux de largeur, peuvent suffire. Il est utile d'abaisser le soldat, parce qu'ordinairement les coups de la mousqueterie portent trop haut, & que l'assaillant, ne voyant pas à certaine distance ceux qui défendent l'*abattis*, tire horisontalement. On peut entrelacer les arbres avec des ronces & des épines, comme César dit que c'étoit l'usage des Nerviens. Il en couvrit ses flancs, chez les Morins, lorsqu'il les poursuivit dans leurs forêts.

Voilà comme on construit cette espèce de retranchement, & voici une des méthodes de César, qui me paroit supérieure, lorsque le temps & les circonstances permettront de l'employer. Ce fut au siége d'Alésia qu'il en fit usage. On creusa au-devant de sa ligne de circonvallation, cinq fossés parallèles, profonds de cinq pieds romains, ou quatre pieds six pouces sept lignes. Il ne nous apprend point quelle en étoit la largeur. Elle devoit, sans doute, être telle que les branches des arbres, qu'il y fit mettre, présentassent leurs pointes sous l'angle le plus favorable. Je conjecture donc qu'elles devoient avoir cinq ou six pieds de largeur. Folard reprend, avec raison, Juste-Lipse & Vigenère, qui ont cru que ces arbres étoient plantés verticalement. Ils n'auroient pas été, à beaucoup près, d'une aussi bonne défense ; & on peut croire, sans crainte d'erreur, que le général romain leur fit donner la disposition la plus avantageuse. Dans la situation verticale, les branches pointues n'auroient pas percé, comme il le dit, ceux qui entroient dans cet *abattis* : *qui intraverant, se ipsi artissimis ramis induebant*. Il fit donc coucher des arbres ou de fortes branches dans ces fossés, de sorte que les troncs étoient touts entiers dans la terre, attachés par le bas l'un à l'autre, peut-être avec des liens de branchages, & présentoient en dehors toutes leurs branches, dont on avoit coupé les extrêmités, & qu'on avoit ensuite taillées en pointe. Les fossés étoient assez près l'un de l'autre pour que les branches des cinq rangs d'arbres fussent bien entrelacées. César ne dit point si la terre tirée des fossés fut rejettée sur les troncs ; mais il y a lieu de le croire, puisque ce remblai devoit ajoûter à la solidité de l'ouvrage.

Ce formidable *abattis* ne le satisfit pas : il fit creuser en avant, à deux pieds huit pouces neuf lignes l'un de l'autre, huit rangs de trous, profonds de deux pieds huit pouces neuf lignes, disposés en quinconce, & un peu plus étroits par le bas que par le haut. On y enfonça des pieux gros comme la cuisse, pointus & brûlés par le bout, saillants de quatre doigts au-dessus de la surface, affermis en foulant la terre depuis le bas des fossés, & recouverts par quelques branches & broussailles,

Ces précautions auroient satisfait un autre général; mais pour les grands capitaines, trois sûretés valent mieux qu'une. César fit enfoncer çà & là, en avant de ces pieux, à peu de distance l'un de l'autre, des bâtons pointus, longs de dix pouces onze lignes, & garnis de crochets de fer. (*Caes. comment. B. G. L. 7, C. 73. Oudendorp. 4°. 1737.*)

Un *abattis* aussi solide, précédé par autant d'obstacles, & placé en avant d'un bon parapet, entouré d'un fossé large & profond, étoit insurmontable. Combien de temps l'attaquant n'auroit-il pas été exposé aux traits de ses ennemis, avant de l'avoir franchi, & d'être parvenu aux lignes?

Les anciens faisoient un grand usage des *abattis*. Les Volsques s'en servirent contre Camille. Dès qu'ils apprirent que ce grand homme commandoit l'armée romaine, ils se couvrirent d'un retranchement, dont ils fortifièrent l'approche par un *abattis*. Ce fut par le même moyen que le général samnite, Caius Pontius, ferma la sortie des fourches Caudines à l'armée romaine commandée par Titus Véturius Calvinus, & Spurius Posthumius. Germanicus ayant passé la forêt Caesia, en Germanie, couvrit le front & l'arrière de son camp par un retranchement, & ses flancs par des *abattis*. Les Bretons en faisoient un fréquent usage dans leurs pays couverts de forêts. Les Grecs les employoient rarement. Ce ne fut pas un *abattis*, mais une espèce de palissade, dont Archidamus entoura Platée. C'est la signification du mot grec περιεσταύρωσεν, que d'Ablancourt a bien rendu par celui de palissade. Je n'ai trouvé ni dans Herodote, ni dans Thucydide, aucun exemple d'*abattis*, & je n'en connois qu'un seul dans l'histoire grecque de Xenophon. (*Paris f°. 1626, lib. 6, pag. 608, C.*) « Dès que les Thébains, dit-il, avoient pris leur camp, ils coupoient des arbres, en jettoient devant leur front en aussi grand nombre qu'ils pouvoient, & se gardoient de cette manière ». Philippe, roi de Macédoine, employa l'*abattis* contre le consul Sulpitius, pour l'empêcher de pénétrer dans l'Eordée. Les modernes n'en ont pas négligé l'usage. Ceux dont Mercy s'étoit couvert à Fribourg, & auprès d'Ensheim, coûtèrent la vie à un grand nombre de François.

Cette espèce de retranchement donnoit autrefois un grand avantage à celui qui se défendoit, lorsqu'on n'employoit que des *armes de main*. L'invention de l'artillerie lui a fait perdre une grande partie de sa force, & Folard n'en fait un si grand éloge que parce qu'il s'opiniâtroit à regarder le canon comme une arme de peu d'importance. *Les modernes*, dit-il, *connoissent bien moins la force & le mérite des* abattis *que les anciens*. Non, ce n'est point par ignorance que les modernes en font moins d'usage, mais parce qu'ils sont pour eux un abri moins fort que pour les anciens. Leurs armes de jet, plus grandes, plus faciles à détourner de leur direction, trouvoient dans les branches des arbres une infinité d'obstacles, & ne pouvoient guères les pénétrer. Nos balles étant plus petites, y trouvent plus facilement passage. Lancées par le canon avec violence, & en grande quantité, elles rasent un *abattis* en peu de temps. Le boulet y fait promptement de larges trouées, & lui ôte son avantage, qui ne consiste que dans l'union des arbres & l'entrelacement impénétrable des branches, tant que les troncs restent unis; l'augmentation de l'artillerie dans nos armées a aussi diminué la force de l'*abattis*. Pour lui en conserver autant qu'il est possible aujourd'hui, il faut entasser les troncs d'arbres les uns sur les autres, parallèlement au front des troupes: mais cette disposition qui garantira mieux du feu de ceux qui attaquent, n'est praticable, que lorsqu'on a un petit espace à fermer & beaucoup d'arbres: alors même le boulet les aura bientôt culbutés. Il a encore un effet qui n'est pas moins dangereux; ce sont les éclats des branches qu'il brise, & dont il s'arme, pour-ainsi-dire, & frappe la troupe contre laquelle il est lancé. On se garantit de ce danger, en coupant les branches & entassant les troncs l'un sur l'autre parallèlement à son front, comme les François le firent à la défense du fort Saint-Georges en Canada contre les Anglois.

Ainsi le feu de l'artillerie, supérieur à tout retranchement, l'est plus à l'*abattis* qu'à tout autre: celui-ci ne conserve ses avantages que dans les lieux presque inaccessibles au canon, tels que les escarpements & les gorges élevées des hautes montagnes, ou quelques parties rentrantes de retranchement protégées elles-mêmes par une nombreuse artillerie.

On peut aussi placer l'*abattis* avantageusement sur le penchant d'une colline un peu escarpée, qui ne soit pas commandée par d'autres collines, assez proches pour que le canon ennemi le puisse endommager. Dans le cas même où le canon pourroit être amené par le penchant de la colline, l'effet en sera moins dangereux qu'en plaine rase, si on construit un retranchement avec un bon fossé derrière l'*abattis*. Mais si on fait en plaine deux retranchements ou plusieurs, les uns derriere les autres, dont l'un soit un *abattis*; il faut que celui-ci soit le dernier, le plus éloigné de l'ennemi & de son artillerie; afin d'empêcher qu'il ne lui serve de retranchement à lui-même, s'il y parvient, & que les balles & boulets lancés par son canon ne fassent pleuvoir des éclats de branches dans les retranchements postérieurs. En plaçant l'*abattis* derrière, on a encore cet avantage: l'ennemi, maître des premiers retranchements, est obligé d'y faire des trouées pour passer son artillerie, si la résistance qu'il éprouve la rend nécessaire: ces obstacles multipliés donnent le temps & les moyens d'une plus longue défense.

Lorsqu'on fait deux *abattis*, ou plus, l'un derrière l'autre, il faut qu'ils soient distants l'un de l'autre de trois toises; afin que, si l'ennemi met

le feu au premier, il ne se communique pas au suivant, du moins tout-de-suite.

Folard dit que les saules sont les arbres les plus propres à construire des *abattis*, parce que leurs branches, cédant sous le coup, donnent moins de prise au sabre, à la hache, ou à la serpe, & que ces branches étant fort serrées, il est impossible de se couler entre elles ou de les écarter. Je ne sçais si l'expérience a prouvé cette assertion. La flexibilité des branches du saule donne, il est vrai, moins de prise au tranchant des armes; mais elles les rend aussi plus faciles à écarter ou abaisser, & d'autant plus qu'elles ont toutes la même direction: elles sont aussi plus foibles, moins entrelacées. J'avoue que je préférerois pour cet usage le bois le plus dur & les branchages les plus irréguliers, les plus impliqués l'un dans l'autre: je laisserois pour eux le saule, quand même je pourrois trouver de celui-ci en quantité suffisante; ce qui est assez rare.

On augmentera la force propre à l'*abattis*, & on diminuera ses défauts en y joignant des défenses naturelles, telles que des roches escarpées dans les montagnes, ou de grandes rivières défendues par du canon posté avantageusement. Voilà les deux positions où il conservera le plus touts ses avantages. Dans l'une, le soldat, couvert en entier tant par les rochers que par les arbres, tirera des coups plus certains. Dans l'autre, si on peut faire derrière l'*abattis* un fossé un peu profond, le soldat y sera encore très à l'abri, & son feu plus dangereux.

On peut construire aussi une espèce d'*abattis* avec des débris de bâtimens, & on le nomme alors *abattis* de maisons.

*Attaque de l'*abattis.

Après avoir employé les principes généraux de l'attaque, (chose qu'il faut supposer dans tout le cours de cet ouvrage, & que je ne répéterai pas,) on fera usage des trois moyens qui peuvent ouvrir ou raser cette espèce de retranchement; sçavoir, le canon, le feu, & le sabre ou la hache.

Si on a du canon, il faut d'abord tirer à boulet, pour briser les plus grosses branches, qui en emporteront avec elles beaucoup de petites, ainsi que pour culbuter & désunir les troncs; ensuite, en s'approchant, tirer à cartouche, pour écarter les troupes qui défendent l'*abattis*, & sont alors plus à découvert. On ne battra de cette manière que la partie la plus foible, dans un espace d'environ quinze ou vingt toises à chaque point d'attaque, afin que la brèche soit plutôt & mieux faite. Il suffira d'employer quelques pièces à inquiéter l'ennemi dans les autres parties. La trouée étant suffisamment éclaircie, les assaillants en colonne s'y porteront avec vivacité, tandis que l'artillerie, placée sur les ailes, fera un grand feu sur les autres points, & quelques pièces sur la brèche même, aussi long-temps qu'il sera possible de le faire sans danger pour la troupe qui s'y porte, afin d'en écarter celles qui voudroient la défendre. On doit joindre à l'artillerie quelques troupes en bataille qui feront un feu très-vif. Elles seront d'autant plus nombreuses que l'artillerie le sera moins. La tête de la colonne sera munie de sabres & de haches pour couper les branches que le canon n'aura point abattues. Lorsqu'on aura pénétré, on se conduira comme à l'attaque de tout autre retranchement. On pourra aussi mettre le feu à l'*abattis* avec des boulets rouges.

Cette attaque par le canon est la moins dangereuse & la plus sûre; mais on n'en a pas toujours, & on ne peut pas en mener par-tout. Si on en manque, ou si l'*abattis* est sur une éminence escarpée, où l'artillerie ne puisse être conduite, & feroit d'ailleurs de peu d'effet, il faut recourir au feu. On se pourvoira de fascines bien sèches, goudronnées s'il se peut, & en grand nombre. Les soldats qui les porteront, les allumeront par un bout, & les tiendront devant eux, pour se garantir des balles de l'ennemi, en marchant à l'*abattis*. Dans cette attaque, la troupe doit être en bataille. Si on peut donner des fascines à touts les soldats, ils marcheront ensemble jusqu'au retranchement, les jetteront au milieu des branches, & feront aussi-tôt le feu le plus vif, jusqu'à ce que celui des fascines se soit communiqué aux arbres; alors, ils reculeront à la distance nécessaire, pour ne pas en être incommodés.

Si on ne peut distribuer des fascines qu'au premier rang, il pourra se détacher seul à la distance d'environ deux cents pas, & se retirer promptement dès qu'il les aura jettées. Les rangs suivants, ayant fait halte à la même distance, seront prêts à faire feu dès que le premier les aura rejoints. Leurs décharges empêcheront l'ennemi d'éteindre les fascines enflammées. On peut aussi ne tenter de mettre le feu qu'à plusieurs points de l'*abattis*, par des pelotons qui sortiront de la ligne, & y rentreront au plutôt, tandis que les autres, arrêtés à deux cents pas, feront feu sur l'ennemi. Il faut, s'il est possible, se donner l'avantage du vent, afin qu'il accélère l'incendie, & que la flamme & la fumée soient poussées contre ceux qui défendront l'*abattis*.

C'est ce que fit le dictateur Camille au mont Marcius, où les Latins & les Volsques tenoient investie une armée romaine. La guerre contre les Gaulois avoit détruit l'élite de la jeunesse. Rome trembloit; mais le dictateur, inaccessible à la crainte, rassemble ce qui restoit des plus jeunes citoyens & ceux des plus âgés qui pouvoient encore porter les armes. Il marche vers Lanuvium, tourne le mont Marcius à l'insçu des ennemis, & paroit soudain derrière leur camp. Les Volsques, étonnés de voir une armée sortir, pour ainsi dire, des cendres de Rome, effrayés du seul nom de Camille, se retirèrent dans leur camp, & le fortifièrent

d'*abattis* & de pallissades. Un grand nombre de feux que fit allumer ce dictateur, annoncèrent à l'armée investie son arrivée, & lui rendirent le courage & le desir du combat. Les Volsques, craignant une double attaque, n'avoient plus d'espérance que dans les Etrusques. Camille, pour éviter que leur secours ne le mit dans une situation pareille à celle de ses ennemis, ne différa pas l'attaque. Ayant observé qu'au lever du soleil un grand vent souffloit du côté des montagnes, il fit préparer beaucoup de matières inflammables, sortit de son camp avec toutes ses forces, dès que le jour parut; envoya une partie de ses troupes attaquer d'un côté les retranchements des Volsques, en ordonnant qu'elles ne fissent usage que des flèches, & lui-même conduisant celles qu'il destinoit à mettre le feu du côté où le vent avoit coutume de souffler sur l'*abattis* des ennemis, attendit l'instant favorable. L'autre attaque étoit commencée; lorsque, le soleil & le vent s'élevant ensemble, il fit donner le signal. Aussi-tôt une pluie de traits enflammés tomba sur l'*abattis*; une épaisse fumée, poussée contre l'ennemi, lui déroba les objets. Bien-tôt les flammes, dévorant tout le retranchement, en écartèrent les défenseurs, & embrasèrent jusqu'à leur camp. Les Volsques, environnés de feux & d'ennemis, tentèrent inutilement de s'ouvrir un passage: ils périrent presque tous par le fer ou dans les flammes, & ce qui ne fut pas consumé devint la proie du vainqueur.

Si on ne peut employer ni la force du canon, ni celle du feu, il faut mettre sa confiance dans le fer & dans son courage. Lorsqu'on est parvenu au pied d'un parapet de terre ou de pierre, on n'est plus vu par l'ennemi, & on peut le sapper ou le franchir; mais ici, au contraire, le retranchement donne mille passages à la vue & aux coups de l'ennemi. Il ne peut être abordé qu'en coupant les arbres sous son feu, & on ne lui ôte ces avantages que par une résolution supérieure à la sienne.

La disposition pour l'attaque est, suivant l'étendue de l'*abattis*, celle d'une ou plusieurs colonnes à tête armée de haches & de sabres, & la hache est préférable. On mettra sur les ailes de la colonne, ou entre elles, s'il y en a plusieurs, quelques troupes en bataille, sur peu de hauteur; moins pour combattre l'ennemi par un feu qui ne peut être qu'inférieur au sien, que pour le distraire & l'empêcher de porter ses principales forces aux points où l'on veut faire brèche & pénétrer. Il ne sera pas inutile d'armer de fascines la tête de la colonne; cette espèce de bouclier parera plusieurs coups, & conservera quelques-uns de vos plus braves soldats. Le plus grand péril est au premier abord de l'attaque. Lorsque l'ennemi aura fait son premier feu; s'il vous voit bien déterminés, la crainte s'emparera de lui; le désordre & la confusion se mettront dans ses mouvements; ses coups deviendront moins vifs & plus incertains.

L'ouverture étant faite, la première troupe qui pénétrera, doit tomber, la hache à la main, sur ceux qui tiendront ferme devant elle; les suivants tâcheront d'élargir la brèche, en coupant les liens des arbres & tirant les troncs hors de rang; le reste de la colonne s'avancera au plutôt, & tombera sur le flanc des troupes qui bordent l'*abattis*. Au même instant, celles que vous avez mis en bataille, pour faire feu, marcheront vivement, le premier rang, la hache ou le sabre en main, pour jetter l'épouvante, couper & percer par-tout où elles pourront, & se joindre à ceux qui sont déjà au-dedans.

J'ai dit que cette attaque étoit périlleuse, & demandoit beaucoup de résolution; il ne faut cependant pas se l'exagérer: on doit être bien convaincu que le courage ôte la moitié du danger; que la tête de la colonne est exposée au seul feu direct d'un front égal au sien; que ce feu, dirigé par des hommes obligés de chercher, à travers cet amas de branches, un passage à leur vue & à leur coup, est fort incertain; qu'il le devient de plus en plus par le trouble & la précipitation; & qu'il y a plus de balles reçues par les branches que par l'assaillant. C'est ce qu'il faut bien représenter & persuader au soldat avant l'attaque, afin qu'il s'y porte avec cette audace qui franchit tout obstacle.

*Défense de l'*abattis.

Quelques militaires proposent contre cette attaque les armes de longueur, la pique, la bayonnette attachée au bout d'une longue perche. Je conçois leur utilité pour défendre un parapet que l'attaquant essaie de franchir. Mais comment défendront-elles un *abattis* qu'il faut nécessairement brûler ou couper? On ne pourroit en faire usage qu'en les introduisant entre les branches; alors il seroit impossible de les diriger, & celui qui attaque, les saisissant facilement, les rendroit inutiles en les arrachant ou les brisant, ou, ce qui seroit encore plus aisé, en les coupant d'un seul coup. Il me semble que le feu de la mousqueterie peut seule empêcher l'ouverture; je ferois donc une petite réserve des soldats les plus braves & les plus adroits à tirer: j'en porterois un nombre suffisant à chacun des points sur lesquels je verrois les colonnes ennemies déterminées. Ceux-là seuls tireroient, tandis que d'autres soldats, placés derrière eux, chargeroient des fusils, qu'ils leur passeroient. Ce feu est aussi sûr qu'il peut l'être, & la meilleure défense pour empêcher l'ouverture.

Cependant, comme elle pourroit n'être pas suffisante, j'en préparerois une plus sûre. Une troupe en colonne derrière chaque point assailli, dès que l'ouverture seroit faite, chargeroit elle-même avant que d'être attaquée, & au lieu de se borner à empêcher l'ennemi d'entrer, elle tenteroit de sortir: elle trouveroit la tête de la colonne

ennemie en désordre, la culbuteroit facilement sur le reste, l'étonneroit par sa charge brusque & inopinée : il est vraisemblable qu'elle parviendroit à la dissiper. Si les troupes en bataille, destinées à faire feu sur le reste de l'*abattis*, s'étoient avancées, elles seroient forcées de se retirer, de crainte d'être prises en flanc ; & , si elles attendoient cette charge, leur déroute seroit certaine. Mais, si l'ennemi pénètre dans l'*abattis*, toute l'espérance est dans les réserves ; & cette ressource appartient à la défense générale, commune à toutes les espèces de retranchement.

Supposons maintenant que l'ennemi tente la voie du feu. S'il n'est point excité par le vent, s'il ne prend point rapidement, on peut tenter de l'étouffer avec des terres jettées dessus ; ce qui suppose qu'on en a préparées, ainsi que des travailleurs avec des pelles. S'il embrâse l'*abattis* avec vivacité, tout n'est pas encore perdu, pourvu que vos forces ne soient pas trop inférieures. L'avantage est égal entre vous & l'ennemi. Jusqu'à ce que les arbres soient en cendres, une barrière insurmontable vous sépare. Il faut vous retirer à quelque distance & attendre la fin de l'incendie. Alors vous avez le choix ou d'attendre l'ennemi, ou de marcher à lui ; mais celui qui franchira les débris fumants & encore embrâsés, ne le fera pas sans quelque désordre : son adversaire doit en profiter pour le charger, & avoir fait à cet égard ses dispositions, relativement au terrein & à l'espèce de ses troupes, tant infanterie que cavalerie. Si vous êtes inférieur en nombre, ou que d'autres raisons de temps, de lieu, & de circonstances, vous obligent à la retraite ; la barrière de feu, que l'ennemi a mise entre vous & lui, vous donne un peu d'avance.

Lorsque votre ennemi emploira le canon pour faire brèche, vous n'avez aucun moyen qui puisse vous en garantir. La brèche étant faite, s'il y veut entrer en colonne, vous ne pouvez lui résister qu'en lui opposant une colonne ou de l'artillerie, que vos troupes masqueront & découvriront tout-à-coup. Il faut la soutenir par de l'infanterie, placée derrière & de biais sur ses flancs : celle-ci fera feu sur la trouée en même-temps que le canon. Si vous manquez d'artillerie, il faut, en opposant colonne à colonne, placer à droite & à gauche de la trouée deux troupes qui chargeront en flanc la colonne ennemie dès qu'elle tentera d'entrer ; en même-temps votre colonne doit charger de front. Ces trois attaques étant faites résolument & bien à propos, il est difficile que l'ennemi vous résiste. Mais, pour que ces mouvements ayent du succès, il faut y avoir exercé le soldat, & lui rappeller, avant l'exécution, ce que vous lui avez enseigné : s'il connoit votre objet & le sien, il y portera bien plus de courage.

Dans la guerre de 1778, entre l'empereur & le roi de Prusse, les Autrichiens, déterminés à la défensive, ont fait un grand usage des *abattis* ; mais, malgré l'excellence prétendue de ce retranchement, ils y ont souvent été forcés, sur-tout dans les petits postes ; & il en a été de même des Prussiens. Les Autrichiens s'étoient retranchés avec des *abattis* au village de Jægerndorff. Le lieutenant colonel Troschke, attaqué par eux près de ce village, les poursuivit, & s'empara des *abattis*, malgré le feu du canon & de la mousqueterie. Le major prussien Delpon s'empara, auprès de Bransdorf, d'un *abattis* gardé par trois cents Autrichiens, & le brûla. Le prince héréditaire de Brunswick, ayant fait attaquer Bransdorf, Olbersdorf, Mœsnig & Lichten, défendus par des *abattis*, ces postes furent emportés & les *abattis* brûlés & détruits. Les Prussiens en forcèrent encore au pont de Bæmsch Einsidel. Un détachement autrichien, ayant marché de nuit à un poste entouré d'un *abattis* sur le Joannisberg, s'en empara sans grande perte. Je ne prétends pas cependant que l'*abattis* ne puisse être un bon retranchement, mais seulement qu'il ne faut pas le mettre au-dessus de touts les autres.

ABSENCE. L'*absence* d'un militaire hors de sa troupe, est avec permission ou sans permission.

L'*absence* sans permission est volontaire ou involontaire.

L'*absence* volontaire est une espèce d'*abandon* que les loix militaires punissent avec sévérité. Dans les anciennes républiques, où chaque citoyen se devoit également au service de la patrie, le délit d'*absence* étoit plus grand dans l'officier que dans le soldat, en proportion du rang, de la considération, des salaires, des récompenses, & des espérances qui étoient beaucoup plus grandes pour celui-là que pour l'autre ; quoique, suivant la constitution & l'esprit des loix de ces gouvernements, ils fussent plus près de l'égalité.

Sous la féodalité, les seigneurs répondoient tant de leur *absence* que de celle de leurs hommes, & la peine fut pécuniaire. En 1272, lorsque Philippe III assembla le ban & l'arrière ban contre le comte d'Armagnac & le comte de Foix, les feudataires qui manquèrent au rendez-vous, furent condamnés à des amendes proportionnées à leur rang. Le service devoit être de quarante jours. On estimoit la dépense du baron à cent sous tournois par jour ; celle du chevalier banneret, à vingt ; celle du simple chevalier, à dix ; celle du servant ou écuyer, à cinq ; touts furent taxés à une amende plus forte de moitié que leur dépense journalière : le baron à 300 livres tournois ; le chevalier banneret, à 60 ; le simple chevalier, à 30 ; l'écuyer, à 15. Celle qu'ils payèrent pour chaque homme qu'ils auroient dû fournir, fut déterminée de même à raison de 15 sous par jour pour un chevalier, & de 7 sous 6 deniers pour un écuyer.

Dans les constitutions politiques présentes, le soldat engagé au service pour un temps déterminé, qui est ordinairement très-court, est réputé déserteur, s'il s'absente volontairement, & outre-passe sa

sa permission d'un nombre de jours déterminé par la loi. L'officier, servant librement & de son choix, est puni par une prison d'autant de jours qu'il a excédé son congé ; &, quand une longue *absence* fait présumer qu'il abandonne le service, on nomme à son emploi. Il n'est obligé strictement que par les loix de l'honnêteté naturelle & par celles de son propre honneur, à exposer à son chef les raisons de sa retraite. Il n'y a de même aucune loi émanée du prince, qui fixe le temps après lequel le chef peut nommer à l'emploi de l'officier absent. Le mérite personnel, & les services de celui-ci, sont la mesure des égards du chef en cette occasion. L'humanité, l'indulgence, l'honnêteté, l'amitié, doivent régler sa conduite. Il doit être l'ami de ceux qu'il commande. A ce titre, il sera lent à condamner. Il n'attendra pas que son camarade rende raison de sa conduite : il la demandera ; il en jugera favorablement ; il supposera que des accidents qu'il ne peut sçavoir, l'ont empêché d'être instruit ; il ne prononcera, enfin, qu'à l'extrémité. La temporisation, dans cette circonstance, ne peut qu'être utile, & la précipitation a quelquefois fait perdre à l'état un bon serviteur. Ainsi le chef, en différant son jugement, évitera le regret amer d'avoir desservi un innocent, & le remords d'avoir privé sa patrie de services précieux.

Quant à l'absent, il doit à son honneur la justification de sa conduite. S'il ne la donne, il reste exposé au soupçon de légèreté, de mollesse, de refus des services qu'il doit à l'état, quoiqu'il ne les donne que volontairement. Il encourroit même le soupçon de lâcheté, si le corps dont il est membre étoit destiné à une expédition prochaine dans le continent ou au-delà des mers. L'honneur commande alors souverainement, & nulle raison n'autorise l'*absence*. Je ne parle point ici d'une bataille : on n'y manque pas. Un grenadier, dont un cheval avoit presque écrasé le pied, fut trouvé par un de ses officiers sur le chemin du camp, boitant, se traînant à peine : *que faites-vous ici*, lui dit-il ; *vous seriez mieux à l'hôpital. Mon capitaine*, répond ce brave homme, *on se bat demain, & je veux en être.* Il y fut en effet, & il combattit avec tout le courage françois.

La loi qui prescrit pour certaines classes de citoyens le tirage à la milice, a prévu le cas de l'*absence*. Ceux qui tentent de s'y soustraire, sont, par le fait même, soumis les premiers au sort ; & dès qu'ils sont représentés, ils marchent à la place des citoyens présents, que le sort a désignés après eux ; pourvu toutefois qu'ils ayent les qualités requises : punition modérée & juste du défaut de volonté.

L'*absence* civile d'un militaire employé actuellement au service de l'état, doit différer l'action en justice civile, qui pourroit être intentée contre lui. Occupé d'une fonction publique, il ne peut pas se présenter pour répondre à une demande particulière, dont la discussion exigeroit un long temps. L'*absence*, qui a la même cause, le dispense aussi en plusieurs cas des formalités que la loi prescrit aux autres citoyens. Dans certains actes civils, comme testaments, héritages, &c. il est censé les ignorer, ou être dans l'impossibilité, soit de s'en faire instruire, soit de les observer. L'*absence* à laquelle ses fonctions l'obligent souvent pour long-temps, doivent aussi l'affranchir des soins de tutelle & curatelle, qui le détourneroient de ses devoirs militaires. Comme il se doit en entier à ceux-ci, toute charge civile, toute occupation, tout office qui l'empêcheroit de remplir ses principaux engagements, doivent lui être interdits.

La prescription ne peut avoir lieu contre les militaires pendant leur *absence* pour le service de l'état. Ils doivent être restitués dans touts leurs droits à l'égard des biens dont ils auroient été privés, des dettes dont un débiteur auroit été affranchi, des terres & revenus dont leurs créanciers auroient été mis en possession, pourvu que la répétition en soit faite par eux ou en leur nom, après leur retour, dans l'espace de temps prescrit par la loi, & dans celui que leur a permis l'éloignement où ils se trouvent.

ABSENT. Tout militaire *absent* par congé doit rejoindre son corps à l'expiration, sous la peine portée par les ordonnances. L'officier *absent* à une revue, à un exercice, est puni, s'il ne constate que son absence a été involontaire. Le soldat *absent* à un appel, est puni de même ; & si l'absence est prolongée au-delà du temps prescrit par la loi, il est réputé déserteur.

ACADÉMIE MILITAIRE. Les travaux des sociétés sçavantes établies dans toute l'Europe, ajoutent sans cesse au progrès des connoissances humaines. Touts les hommes qui cultivent les arts & les sciences, en tirent les plus grands secours ; toute la société en recueille les produits précieux. Pourquoi la science militaire est-elle seule privée d'une cause d'avancement si puissante & si généralement connue ? Je ne m'étendrai point ici sur l'utilité des *académies*. Quels yeux peuvent être fermés aux lumières qu'elles répandent ? Parmi les citoyens qui se dévouent à la culture des arts, des sciences ou des belles-lettres, quel est celui qui n'a pas senti l'émulation qu'excitent les récompenses distribuées par ces sociétés ? Dans tel genre que ce puisse être, une distinction offerte à la supériorité des connoissances, excite une foule de citoyens aux travaux qui peuvent la mériter. Une *académie militaire* établie dans la capitale, auroit cet heureux effet dans toutes nos troupes. On la composeroit d'anciens militaires, distingués par leurs études & par leur expérience. L'honneur d'y être admis seroit un nouveau prix de leurs services. Lorsque l'âge avancé les auroit privés de la force que demandent les travaux de la guerre, ils auroient encore le bonheur de servir leur patrie

par le conseil & les préceptes. Les jeunes militaires auroient pour objet cette espèce de gloire à la fin de leur carrière. Ils travailleroient à s'en rendre dignes, ainsi qu'à mériter les prix proposés par l'*académie*. Combien de fautes préviendroit, combien de vices étoufferoit l'application continue que produiroit cette émulation ? Combien de vertus devroient leur développement au desir constant de se rendre utile, à la réflexion & à l'exercice du jugement, qui, n'ayant pas cette puissante ressource, sont presque anéanties par l'oisiveté, & par de pernicieux exemples ?

Si les écoles établies par les Grecs, où un seul homme enseignoit la théorie de l'*art militaire*, eurent d'heureux effets; si Alexandre y puisa les principes de ce grand art, dont il étendit si loin les limites, & qui, presque au sortir de son enfance, le rendirent capable de conquérir un vaste empire : que feroient les lumières d'un corps entier, l'élite des militaires de la nation qui, après avoir confirmé la théorie par leur expérience, établiroient les vrais principes de leur art. Nous n'y parviendrons peut-être jamais que par les travaux d'une pareille société. Si son établissement avoit précédé cet ouvrage, il feroit fait, il feroit bon, il feroit à jamais utile. Eh ! que puis-je, moi seul, dans une carrière si vaste ? En marquer tout au plus les points principaux, comme un voyageur désigne ceux de sa route. Quelques auteurs ont écrit avec succès sur différentes parties de l'*art militaire* : mais que d'objets restent à examiner, de détails à discuter, de parties nouvelles à exposer, avant qu'on puisse former un ensemble complet, & poser des principes sûrs & invariables. La milice des anciens a ses partisans & ses détracteurs, presque touts enthousiastes, éloignés du vrai ; parce que l'enthousiasme marche toujours avec impétuosité bien loin devant la raison, seul guide certain de l'homme. Il faudroit observer de plus près ce que cette milice a d'excellent, & ce que nous pouvons en approprier à la nôtre ; ce qu'elle avoit de particulier au génie national, à la constitution politique, au temps, aux lieux, & aux peuples avec lesquels les anciens Grecs & Romains faisoient la guerre, ce qui ne peut plus convenir à notre génie, à nos gouvernements & à nos usages ; quel feroit le degré de civilisation, d'esprit, & de connoissance d'une nation à laquelle cette ancienne milice conviendroit mieux qu'à la nôtre, & dans quelles circonstances on pourroit l'adopter ou la conseiller utilement. Ces questions ne peuvent être résolues que d'après un examen très approfondi de toutes les parties de la milice & de l'économie politique Grecque & Romaine ; discussion qui n'a point été faite : une *académie* en est seule capable.

Les anciens auteurs militaires ne sont point traduits avec l'exactitude nécessaire dans les arts. La plûpart de ceux qui ont tenté d'éclaircir les textes, ont parlé, en fait de guerre, d'une matière qu'ils n'entendoient pas. Les militaires qui ont entrepris ce travail, n'ont pas toujours bien entendu le texte : on doute quelquefois si leurs traductions sont en effet des copies de l'original. Presque toute cette partie est encore à faire. L'histoire militaire des anciens n'est point éclaircie. Les traductions faites par des hommes de lettres qui ne connoissoient point l'art de la guerre, altèrent fréquemment le récit des opérations. Ainsi les militaires qui n'entendent point les originaux, tirent moins d'instruction de l'histoire ancienne qu'elle ne peut leur en fournir. Quelques officiers ont publié des travaux utiles en ce genre ; mais, dans ces ouvrages, d'ailleurs très estimables, on n'a que le sentiment d'un seul homme, & ses lumières, quelles qu'elles soient, ne sont pas comparables à celles d'un corps entier.

On peut dire la même chose de l'histoire moderne ; souvent les faits militaires y sont défigurés, mutilés, omis, tronqués, de sorte qu'il est impossible à l'attention la plus entière & à l'application la plus parfaite d'en tirer de l'instruction. Il feroit donc nécessaire de recourir aux originaux, aux mémoires anciens, aux détails particuliers des guerres & des actions, de les comparer, de les discuter, & d'en former des matériaux pour une histoire militaire, générale & particulière de la France & des pays étrangers. On a quelques morceaux d'histoire moderne, écrite par des militaires ; ceux-là seuls peuvent instruire sur l'art de la guerre : mais ils sont en petit nombre ; & si l'on considère toute l'étendue de ce travail, on conviendra qu'il ne peut être fait que par une société. De plus, comme les membres d'une *académie* s'éclairent singulièrement par la communication des lumières, ce n'est que dans le sein d'un tel corps qu'il se peut former des hommes capables de ces grands ouvrages que je viens de proposer.

La perfection de l'art *militaire* feroit le but de ses travaux. Divisée en plusieurs classes dont les études concourroient au même objet, chacune d'elles sentiroit mieux ce que chaque partie est à l'ensemble, & comment elle peut être perfectionnée relativement aux autres parties, & à l'appui qu'elle en reçoit & qu'elle leur donne. Cette société auroit des correspondances dans nos provinces, & principalement sur les frontières, pour en acquérir la connoissance la plus parfaite qu'il feroit possible : elle pourroit même avoir des membres assez jeunes pour les y envoyer. Ils y étudieroient la topographie, les passages, les postes, les défilés qu'on pourroit défendre, la meilleure manière de les fortifier, les endroits où l'on peut former des magasins, les productions du pays, les chemins, tout enfin ce qui est relatif à l'art. Sur le rapport de leurs travaux la compagnie en décideroit l'emploi.

Je ne peux que présenter ici sur ce grand objet des vues très générales & un simple apperçu de ses avantages : l'établissement de cette *académie*

les feroit bientôt voir & en découvriroit plusieurs autres. Elle auroit une utilité très étendue comme *militaire*, & elle en auroit aussi comme compagnie sçavante. J'ose dire qu'elle manque dans le royaume aux autres établissements de ce genre, & particulièrement à ceux dont l'histoire est le principal objet. Cette partie des connoissances humaines, composée malheureusement presque en entier de récits de guerres & de batailles, est encore informe à cet égard, & ne peut être portée à sa perfection qu'en y faisant concourir les lumières & les talents des hommes de lettres & des militaires.

Je vais joindre à ces raisons le sentiment d'un officier général distingué par ses connoissances. M. le comte de Beausobre, dans son écrit sur l'utilité d'une école & d'une *académie militaire*, s'exprime en ces termes :

« Son utilité seroit de touts les temps & de touts les jours : la paix seroit aussi laborieuse pour elle que la guerre : chacun des sçavants qui la composeroient, cultivant & perfectionnant sans cesse la partie de la science de la guerre sur laquelle il a le plus d'expérience, le monarque (ainsi que ses officiers) auroit continuellement sous sa main un magasin immense d'observations & de mémoires dans lesquels il trouveroit démontrées & dessinées toutes les opérations instructives des grands *militaires*, dans le détail le plus grand & le plus exact, touts les problêmes *militaires* (énoncés & résolus) ; touts les plans d'offensive qui peuvent être exécutés contre nos frontières ; touts les plans de défensive dont elles sont susceptibles ; les diversions qu'il peut faire & celles que ses ennemis peuvent tenter contre lui : les différentes marches qui peuvent être employées pour ces objets ; les postes & les camps à saisir pour dominer les provinces étrangeres ; la disposition des quartiers que l'on peut y prendre ; les inondations naturelles ; celles que l'art y peut former ; les passages permanents & accidentels des rivières ; la nature des montagnes, des bois, des marais, des ruisseaux ; l'état des places, des châteaux, des forts, des camps qui défendent les pays ennemis ; l'état économique de leurs provinces, ce que chacune peut fournir en vivres ; artisans, pionniers, charrois, contributions, &c. ; les choses dont elles manquent & dont elles ont un besoin journalier ; les routes connues & celles qu'on y peut ouvrir ; l'une & l'autre tactique, l'une & l'autre fortification ; les manœuvres de l'artillerie & de la marine ; enfin toutes les connoissances nécessaires au succès des armes du roi y seroient perfectionnées méthodiquement ; chaque ouvrage y seroit lu, examiné, discuté, corrigé ; touts y seroient placés comme en un dépôt sacré pour servir au besoin.

Une telle *académie* produiroit ses effets dans la proportion que les autres ont produit les leurs, & plus encore parce que touts ses membres n'auroient qu'une science pour objet, qu'ils en auroient bientôt saisi les principes élémentaires, & qu'ils auroient touts la géométrie & l'expérience nécessaire pour poser les fondements d'une théorie démontrée.

Dira-t-on qu'il en seroit de cette *académie* comme des autres ; que le monarque qui l'auroit fondée ne profiteroit pas long-temps seul de ses avantages ; que touts les souverains en fonderoient ensuite de pareilles dont les effets deviendroient les mêmes ? Pour détruire cette objection, il ne faut que se rappeller les grands avantages qu'ont eu les états qui ont été les premiers à cultiver les sciences sur ceux qui les ignoroient encore........ Les avantages de l'habileté, lors même qu'elle ne fait que devancer celle de l'ennemi, n'en sont pas moins permanents..... Pour les perdre, il faudroit.... négliger les connoissances qui les ont fait acquérir. En les cultivant toujours avec le même soin, l'avance est un droit d'aînesse qui ne se perd pas, & ce droit influe bien plus dans les succès de la guerre, qui multiplient nos forces & diminuent celles de l'ennemi, que dans ceux des autres sciences.

Sans une telle *académie* la science de la guerre sera toujours au berceau, toujours flottante entre les opinions, jamais fondée sur des principes démontrés..... Combien ne faut-il pas d'observations méthodiquement faites pour établir des règles sur un si grand nombre de combinaisons & d'opérations ? Un grand homme, quelqu'appliqué qu'il puisse être, ne peut jamais, pour remplir cet objet, avoir fait assez d'expériences à la guerre, où elles sont infinies par les variétés seules du local, & où souvent l'observateur est mis hors d'état d'en faire une seconde. Pour cet amas prodigieux de matériaux *militaires*, il n'y a qu'une *académie* protégée du prince, qui puisse réussir à le faire, à le préparer, à le mettre en forme ; ni les lumières, ni les soins, ni les facultés, ni la vie d'un particulier ne peuvent y suffire.

J'en appelle aux souverains & aux généraux de toutes les nations. Quelle confusion d'opinions diverses, lorsqu'à la rupture de la paix le monarque assemble son conseil pour établir le plan de guerre ; ce plan dont le début est presque toujours décisif, & qu'on restreint d'ordinaire au simple plan de campagne, quoiqu'il en embrasse plusieurs. Quelle confusion d'opinions, lorsque dans une conjoncture critique un général assemble un conseil de guerre..... Quelle est la cause de ce vuide ? L'ignorance des connoissances nécessaires aux diverses opérations de la guerre, dont la théorie doit sans cesse être liée à l'expérience : sans ces connoissances, ce qu'on appelle expérience n'étant qu'une routine aveugle, le prétendu expert est embarrassé devant chaque nouvel objet.

Une *académie militaire* peut seule relever un état de ce défaut. Touts les officiers qui seroient à portée d'y entrer, & ceux qui la composeroient seroient capables de raisonner judicieusement sur le cas proposé, & de sentir les démonstrations de

ceux d'entr'eux qui par un sçavoir supérieur analyseroient la conjonéture, développeroient les obstacles, démontreroient les ressources. Un grand homme emporte en mourant & l'utilité dont il est, & l'utilité plus grande encore dont il auroit été s'il eût vécu davantage; mais une *académie* ne meurt point, & chacun des sçavants qui la composent devient plus sçavant encore par le secours de cette société, que s'il n'eût communiqué qu'avec soi-même.

Concluons que la science de la guerre étant le bouclier sous lequel les loix, l'autorité du prince, la religion, les mœurs, l'agriculture, les sciences, les arts, les muses même produisent touts les fruits qui font le bonheur d'un état, une *académie militaire*, consacrée au progrès & à la perfection de cette science seroit le plus utile, le plus noble, le plus grand de touts les établissements ».

(Pourquoi, dit un autre militaire, de touts les états celui de la guerre est-il le seul qui n'ait point *d'académie?...* Si pour les arts de pur agrément il y en a d'entretenues à grands frais, quel est l'aveuglement qui prive notre nation d'un pareil établissement? La profession des armes est-elle moins intéressante que celle de la peinture & de la gravure? Est-il moins nécessaire de soutenir l'honneur d'un peuple que d'en bien parler le langage? J)

Rassembler les sentiments des militaires sur cet objet, c'est en quelque sorte remplir l'office de secretaire d'académie, & suppléer du moins en partie aux avantages qu'auroit cet établissement. S'il est possible de le persuader, c'est en recueillant les opinions, les jugements, les lumières & les pensées de touts ceux qui en ont fait le sujet de leurs réflexions.

« L'institution d'une *académie*, composée des militaires les plus sçavants & les plus expérimentés, dit M. de Maizeroy, seroit le seul moyen de maintenir toujours en vigueur les loix, les constitutions, & les maximes qu'on auroit une fois établies; de prévenir les abus, de rectifier ce qui tendroit à dégénérer, & de pousser les connoissances de la guerre aussi loin qu'elles peuvent aller. On rassembleroit d'abord un assez grand nombre d'observations & de mémoires pour former des combinaisons sur toutes les espèces d'opérations : on examineroit les différens systêmes de tactique : on peseroit, on compareroit les opinions des plus habiles généraux & des meilleurs tacticiens. Lorsqu'on seroit convenu des principes élémentaires, on en formeroit un code immuable, qui seroit une base sur laquelle on éleveroit un systême complet d'opérations. On marcheroit ainsi dans la pratique à l'appui d'une théorie assurée ; & le flambeau de l'expérience éclairant sur la variété infinie des circonstances, il en résulteroit des remarques qui serviroient à se perfectionner.

Au moyen des cartes exactes & bien détaillées de toutes les frontières; même, autant qu'il se pourroit, du pays des puissances étrangères, sur la connoissance de leurs forces, de leurs places, de leurs ressources, des lieux propres à prendre des camps avantageux, des passages plus ou moins difficiles, on formeroit des plans d'offensive & de défensive...... On examineroit ceux qui seroient proposés ; on recevroit touts les mémoires qui seroient présentés par des officiers studieux & expérimentés. On les discuteroit avec attention, & ce qu'on trouveroit utile au bien du service, ou à la perfection de chaque branche de la guerre, seroit communiqué au prince. Tant de projets mal conçus, présentés sous une forme séduisante, & dont on ne connoit l'erreur qu'après l'exécution, ne seroient plus adoptés. Tant d'autres qui sont rejettés ou négligés, faute d'appuis assez puissants pour les soutenir, seroient montrés dans tout leur avantage, & ne pourroient manquer d'être reçus. L'intérêt, la considération personnelle seroient écartés ; on ne feroit attention qu'à la chose. Souvent ce qu'on ne croit pas devoir être agréé dans un temps, peut être d'une grande utilité dans un autre. Tout étant écrit & déposé dans les archives, on s'en serviroit dans l'occasion. Ce seroit le résultat des travaux militaires, le dépôt de leurs connoissances, & la source abondante où puiseroient ceux qui voudroient se perfectionner dans les grandes parties.... Avec de pareils secours, & d'aussi grands motifs d'émulation, on seroit sûr de voir d'excellents officiers & d'habiles généraux se former dans touts les genres. Le goût du travail & de l'application prendroit la place du désœuvrement & des occupations frivoles......

Si jamais on a eu lieu d'espérer cet établissement, c'est dans un temps où les lumières sont le plus répandues, la discipline militaire plus affermie, le monarque plus bienfaisant, & les ministres plus éclairés. L'institution de l'académie françoise portera aux siècles les plus reculés le nom de son fondateur. Celle d'une *académie militaire* n'immortaliseroit pas moins celui qui en poseroit la première pierre ».

Le plan qui suit m'a été communiqué par M. de Cessac.

(En parcourant les annales de l'Europe, depuis 1635 jusqu'à nos jours, j'ai vu les sociétés sçavantes se multiplier, sur-tout dans ma patrie. Persuadé de leur influence sur l'accroissement des lumières, & de l'effet de celles-ci sur le bonheur public, je me suis estimé heureux d'être né dans un siècle où les arts & les sciences avoient des temples, des prêtres & des autels. Mais quel a été mon étonnement, lorsque je n'ai lu sur le frontispice d'aucun d'eux, *académie militaire !* Pourquoi l'art de la guerre, qui protège & défend touts les autres, n'a-t-il pas les mêmes honneurs? Une science qui fait la gloire & la sûreté de ce royaume, sera-t-elle la plus négligée chez un peuple environné d'ennemis puissants & avides à l'excès de la gloire acquise par les armes? Dans les siècles où l'on a méprisé les connoissances, où l'on a fait consister

tout le mérite du guerrier dans une bravoure aveugle, où regardant moins la guerre comme une science que comme un métier, on a préféré l'expérience qu'on acquiert nécessairement avec le temps, à la théorie qu'on n'obtient que par un travail assidu; dans les temps où l'on s'est refusé jusqu'à de petites dépenses utiles, pour être en état de satisfaire à de grandes prodigalités, où peut-être des ministres ou des généraux jaloux, despotes fainéants, ont craint d'accroitre le faisceau des lumières, qui auroit trop éclairé leur conduite, leurs plans, & leurs systêmes: on n'a pu même parler *d'académie militaire*.

Ces erreurs, ces vains préjugés, ces faux jugements doivent disparoitre. Vers la fin du dix-huitième siècle, l'ignorance ne peut avoir que des partisans obscurs ou intéressés. Et quand il seroit vrai, autant qu'il ne l'est pas, qu'un militaire aujourd'hui peut se former sans étude, on ne peut nier du moins que la passion la plus violente pour une science quelconque est moins nuisible au guerrier, à l'état militaire, à la société, qu'un loisir fainéant & lâche. Tout homme oisif est un homme sans mœurs; tout homme sans mœurs, un poison social, dont les effets sont aussi rapides que funestes.

De nos jours on ne croit plus que l'on naisse général. On est convaincu que la guerre est une science; qu'elle a ses règles, ses principes; qu'il faut les connoitre, les approfondir pour être digne de commander. On est persuadé que l'expérience ne peut fournir ni autant de ressources ni les mêmes que l'étude; qu'il est plus sage de s'instruire par les fautes des autres que par les siennes; que la science militaire théorique est utile & non dangereuse. On éprouve souvent que ce n'est pas le vrai sçavoir, mais la plus profonde ignorance qui censure avec le plus d'amertume & de hauteur. On sçait que, si l'excès de l'étude diminue un peu les forces du corps, elle augmente celles de l'âme, & que le repos du cabinet énerve beaucoup moins & pour moins de temps que l'usage des voluptés. On ne peut pas douter enfin, d'après les exemples multipliés des autres sociétés sçavantes, que la réunion de plusieurs militaires instruits, qui travailleroient conjointement, ajoûteroit beaucoup & promptement aux connoissances acquises sur l'art de la guerre; que de cette réunion, & de l'espoir de s'y voir admis, naitroient l'émulation & le desir de s'instruire; que cette association pourroit donner à la constitution du militaire François une forme solide & durable, ainsi qu'une supériorité décidée sur le militaire étranger, comme nous l'ont donnée nos écoles de génie & d'artillerie dans ces deux parties, quoique la plûpart de leurs travaux & de leurs expériences soient publics: enfin qu'une *académie militaire*, très peu couteuse pour l'état, immortaliseroit, comme Richelieu & Louis XIV, le ministre qui l'auroit proposée, & le monarque qui la fonderoit. On lit dans Sully que Henri le Grand en avoit formé le projet, & qu'il destinoit deux salles du Louvre au dépôt des modèles en tout genre.

Pénétré de ces vérités, je vais donner une légère esquisse de la composition d'une *académie militaire* & de ses travaux: heureux si elle peut faire naitre des idées plus utiles.

L'*académie* seroit immédiatement sous la protection du roi, & recevroit ses ordres par le ministre & secretaire d'état ayant le département de la guerre. Elle seroit composée de vingt académiciens pensionnés, l'un desquels seroit président annuel, nommé par le sort, d'un secrétaire, & d'un trésorier perpétuels. Il y auroit vingt adjoints, vingt associés libres, & vingt correspondants.

Les seuls maréchaux de France seroient académiciens honoraires.

Les académiciens pensionnaires auroient seuls voix délibérative, quand il s'agiroit d'élection, ou d'affaires concernant l'*académie*. Les adjoints auroient voix délibérative en matière de science. Les associés libres ne pourroient parler que lorsqu'ils y seroient invités par le président. Les correspondants auroient seulement la liberté d'assister aux séances, & d'y lire, ou faire lire leurs mémoires.

Lors de la création, sa majesté nommeroit les cinq premiers pensionnaires. Les cinq académiciens en nommeroient cinq autres, à la pluralité des voix. Ces dix en nommeroient encore cinq, & les quinze éliroient les cinq derniers.

Les vingt académiciens pensionnaires nommeroient, toujours à la pluralité des voix, les adjoints, associés, & correspondants.

Lorsqu'il y auroit une place vacante dans une des classes, il y seroit nommé avec les mêmes formalités qu'à la première élection.

Les élections seroient faites par le scrutin: un casque antique remplaceroit les urnes.

Les académiciens jouiroient d'une pension de 1000 liv.; les adjoints, de 500 liv.; les associés auroient droit aux jetons. A chaque séance, on en distribueroit de la valeur de 3 liv. aux académiciens, adjoints, & associés présents.

L'académie tiendroit une séance chaque lundi, mercredi, & samedi, depuis le 15 novembre jusqu'au 15 avril: chaque séance dureroit au moins deux heures.

Tout académicien qui n'auroit pas reçu cinquante jetons, ne toucheroit que les quatre cinquièmes de sa pension; & ainsi progressivement de dix en dix on feroit une retenue d'un cinquième.

Sa majesté assigneroit soixante mille livres par an pour l'entretien, les pensions, prix, & autres dépenses de l'*académie*. Les retenues en diminution sur les pensions seroient reversées dans la caisse, & employées à l'avancement de la science de la guerre.

L'*académie* tiendroit deux séances publiques chaque année; une le jour de la rentrée, l'autre le jour de la clôture.



Elle distribueroit trois prix chaque année, deux dont elle détermineroit le sujet, & un troisième au choix des auteurs; les prix seroient des médailles d'or de la valeur de 2000, 1500, & 1000 liv.

Deux prix remportés donneroient le titre de correspondant, & droit à la première place vacante dans cette classe.

Touts les académiciens communiqueroient à l'*académie* les observations & mémoires qu'ils auroient faits, & s'efforceroient de soutenir, par des productions sçavantes & utiles, le titre honorable dont ils seroient revêtus.

L'*académie* auroit une bibliothèque, un cabinet de plans, modèles, & machines.

Lorsqu'on proposeroit quelque nouvelle invention relative à l'art militaire, l'auteur seroit invité à joindre au mémoire les plans, profils, & élévations, ou un modèle aussi grand qu'il seroit possible.

Touts les ouvrages nouveaux présentés à l'*académie* seroient examinés par des commissaires qui en feroient leur rapport.

Le ministre pourroit même y renvoyer l'examen des manuscrits qu'on se proposeroit de faire imprimer.

Les auteurs des ouvrages militaires nouveaux, seroient tenus d'en déposer un exemplaire dans la bibliothèque de l'*académie*. Il en seroit de même de toutes les cartes géographiques.

Les sujets du prix s'étendroient à touts les objets militaires dans chaque genre : infanterie, cavalerie, génie, artillerie. Les uns concerneroient les objets de détail, comme levée, formation, habillements, subsistances, &c. Ces objets souvent discutés, ne le sont point encore assez, puisqu'on n'est d'accord sur aucun de ces articles. On proposeroit ensuite la grande tactique, marches, campements, manœuvres, plans de guerre, de campagne, &c. en entremêlant ces différents sujets.

Les travaux particuliers des académiciens auroient d'abord pour objet ce que les jeunes militaires doivent apprendre. Ils s'adonneroient donc premièrement à composer un cours de tactique élémentaire, une science des postes, une géographie, un cours de mathématiques pour l'officier, &c. Ils passeroient ensuite aux parties plus relevées de la science. Le détail de ce qui nous est nécessaire seroit ici trop long. Dans la carrière qui reste à parcourir, dans les découvertes à faire, tout est immense ; dans ce qu'on a parcouru, tout est petit, étroit, confus, par-là presque nul.

L'éloge historique & raisonné des grands généraux, & sur-tout des François, occuperoit aussi l'*académie*. L'éloge funèbre des officiers morts à la guerre, & de ceux qui mourroient académiciens, seroit une récompense de leurs travaux & de leurs services.

On a demandé ci-dessus 60000 liv. pour les dépenses de l'*académie*. Tel pourroit en être l'emploi.

Pensions des académiciens	20000"
——— des adjoints	10000
Prix	4500
Jetons	10800
Faux frais	4000
	49300"

Il resteroit, y compris les retenues, environ 12000 liv. par an, qui pourroient être employées à des expériences, & à envoyer des académiciens reconnoitre les frontières, lever des plans, &c.

Nous croyons ne pouvoir mieux terminer cet article, qu'en transcrivant ici ce qu'a pensé, sur l'utilité des *académies militaires*, l'auteur estimable du soldat citoyen. « Il manque, dit-il, à l'émulation des officiers, & peut-être même de beaucoup de soldats, une *académie militaire*. Elle seroit un moyen d'engager les officiers à travailler davantage, de connoitre plutôt & plus facilement leurs talents, de procurer, pour la guerre, des secours précieux & intéressants. Il est de la plus grande importance de ne pas tout attendre de l'expérience. Elle ne mène souvent à la vérité que par le chemin de l'erreur. Il faudroit prévenir par l'étude des principes, pendant la paix, les malheurs d'une pratique qui n'auroit pas pour base la connoissance préliminaire d'une bonne théorie.

La Grèce, qui perfectionna touts les arts, eut des écoles où les principes de la tactique étoient enseignés. L'établissement d'un prix accordé chaque année au meilleur ouvrage sur un sujet donné suppléeroit à ces écoles, tant qu'elles nous manqueront. Ces moyens seroient offerts aux talents pour parvenir jusqu'au ministre. Ils serviroient à faire apprécier la capacité des officiers subalternes qu'on ne peut connoitre aujourd'hui, que par des rapports où l'exacte vérité ne préside pas toujours. Ils donneroient une mesure certaine, sur laquelle on jugeroit les divers degrés de talent ; & l'incapacité, obligée de se montrer à découvert, cesseroit de prétendre à une préférence dont elle ne peut se flatter que par l'impossibilité où l'on est de la reconnoitre. On feroit un recueil des meilleurs mémoires qui, avec le temps, serviroient à rédiger un traité complet de l'art de la guerre) ».

Ce qui vient d'être dit, suffit sur un établissement qui n'est encore qu'en projet. Si on s'occupoit sérieusement de l'exécuter, il y auroit beaucoup de points à examiner pour déterminer la forme de l'*académie*. Quant à son utilité, elle me paroit démontrée aux yeux de la plupart des militaires, & je crois pouvoir dire que son exécution est un de leurs vœux.

ACANTSES. Ce sont, dans la milice turque, des volontaires qui viennent de différentes provinces à l'armée & y servent avec les Tartares & les Valaques, comme troupes légères. Ils y sont attirés par le seul espoir du butin. Paul Jove dit que le nombre en est souvent de plus de cent mille.

ACCLAMATION. *Voyez* RÉCOMPENSES.

ACCOMMODEMENT. *Voyez* RETRAITE.

ACCUSATION. *L'accusation* est publique, privée, ou secrette. La première a lieu en France, à l'égard des crimes & délits militaires. C'est la partie publique militaire qui l'intente. Sur les informations & instructions de cette partie publique, le chef ou tribunal qui doit en connoitre, juge suivant la loi.

Si, par abus de confiance, par défaut de courage, par connivence avec l'ennemi, un militaire trahit l'intérêt de l'état, son supérieur intente une *accusation* contre lui auprès du chef suprême, ou ministre, qui, prenant les ordres du roi, renvoie l'accusé au tribunal des maréchaux de France, ou ordonne un conseil de guerre.

L'*accusation* privée ne peut s'intenter, & être suivie, que par la partie lésée, comme dans l'ordre civil. Si elle étoit faite par un particulier n'ayant aucun intérêt propre à réclamer, ce seroit délation, & par conséquent infamie. Mais, si le crime ou délit est connu de touts, c'est la voix publique, ou son organe qui forme l'*accusation*.

Si la délation à découvert passe chez touts les peuples policés, & non républicains, pour déshonorante; si le délateur est, pour ainsi dire, banni de la société, comme le concile d'Elibéris privoit de la communion, même à l'article de la mort, tout chrétien qui, en dénonçant un de ses frères, auroit causé sa mort, sa proscription, ou quelque dommage en ses biens, que doit-on penser de la délation cachée, ou *accusation* secrette?

C'est le renversement de tout ordre, & de toute justice. L'accusé est condamné sans être entendu ni convaincu. Il subit une peine, sans connoitre ce qu'il a fait, & sans pouvoir se défendre. Il n'y a que des chefs & une administration foibles & tyranniques, qui puissent introduire un abus aussi manifeste, propre à rendre les citoyens, faux, perfides, bassement intéressés, calomniateurs, ennemis les uns des autres, les chefs despotes, les subordonnés esclaves.

Parcourons les maux qui en résultent. Cette *accusation* étant reçue, la flatterie est sans frein: elle touche à son but sans nul effort. Tout homme qui déplait au chef est perdu. Il est accusé, ou par son chef même, ou par ses adulateurs. L'un encourage & récompense; les autres le servent comme de vils instruments. C'est le règne du vice: la vertu ne peut échapper aux pièges secrets dont on l'environne. Veut-on l'emploi d'un homme de bien? on lui suppose de mauvaises intentions, des noirceurs, des crimes. Refuse-t-il de prendre part aux dérèglements de son supérieur? c'est un homme suspect, un témoin importun qu'il faut éloigner. S'il en parle avec un noble courage, c'est un accusateur dangereux qui mérite la proscription. S'il garde un silence prudent, c'est un improbateur dont la présence est à charge. Demande-t-il un emploi qu'il mérite? c'est un ambitieux qu'il faut réprimer. A-t-il un talent supérieur, & demande-t-il à l'employer pour l'utilité publique? c'est un crime évident; il faut le punir, se hâter de le perdre, lui supposer des discours méchants & calomnieux, des actions basses; gagner, séduire, effrayer des témoins, & l'on en trouve dans ceux qui se disoient ses amis, dans ses domestiques, & même dans sa famille. Il n'y a plus de justice, de vérité, d'évidence même que la calomnie ne détruise. Elle seule est écoutée, desirée, accueillie, employée, récompensée; il n'y a plus de loi: tout est à craindre. L'empire de Tibère & de Caligula se renouvelle. Libon Drusus accusé, va, en longs habits de deuil, implorer le secours de ses parents, montrer ses biens & sa vie en proie aux bêtes féroces qui l'environnent: ses parents, saisis d'effroi, allèguent des prétextes, sans oser témoigner ni pitié ni crainte. Il faudra montrer de la joie au supplice de ses proches, comme sous Néron.

Que voyoit-on alors dans cette maîtresse du monde? Des citoyens libres opprimés par les esclaves & les prostitués du tyran, exilés en des déserts affreux, égorgés, ou ne devant la vie qu'au mépris de flatteurs & de parasites livrés aux desirs infames du maitre, ou forcés de voir leurs femmes exposées à sa brutalité, à celle de ses ministres, & des plus vils citoyens invités à les déshonorer pour de l'argent comme des femmes publiques. Ces débordements ne finirent qu'avec l'empire, ou plutôt avec ce fantôme d'empire dont les Barbares hâtèrent l'évanouissement.

C'est ainsi que les *accusations* secrettes, excitant la cupidité, la luxure, l'avarice, la flatterie, la haine, la calomnie, la cruauté, la férocité, leur livrent l'innocence & la vertu sans protection & sans défense. Dès qu'elles seront admises, on en ressentira les effets avec plus ou moins de force. Ils seront d'autant plus grands, que les chefs qui en feront usage, seront plus corrompus, plus pervers, plus foibles, & plus injustes. La discipline sera détruite, l'émulation nulle, les talents & les vertus sans pouvoir. Soyons soumis aux loix, mais aux loix seules, & n'agissons que par elles. Celui qui sçait agir en homme avec les hommes, n'a besoin que d'elles pour les bien conduire. Dès qu'elles parlent seules, la vertu accourt à leur voix.

ACTION. C'est l'effet réciproque de deux corps de troupes qui se chargent.

Il y a deux espèces d'*action*, qui sont le combat & la bataille. Ce qu'elles ont de commun sont les raisons que l'on a pour les engager, ou les éviter, & les moyens d'y parvenir.

Raisons de chercher l'action.

Si en engageant une *action*, vous avez pour unique objet votre gloire, ou votre avancement; si, pour satisfaire un vil intérêt, ou une coupable vanité, vous faites couler le sang humain, périr

vos compatriotes, vos amis, vos parents, vos frères : vous êtes un monstre indigne de vivre : vous méritez la haine & l'exécration du genre humain. Votre bassesse ou votre folie vous abaisse au rang des brutes. Vous ! un général ! vous, le chef & le conducteur des défenseurs de la patrie ! Vous n'êtes pas digne d'être un de ses soldats. Si la société, par grace, vous laisse la vie, vous méritez qu'elle vous force à vous rendre utile à vos semblables dans une chaine d'ouvriers publics.

Mais vous, dont le jugement sûr & l'ame élevée sçavent distinguer la vraie gloire ; vous qui sentez qu'elle consiste à rendre aux hommes de grands services, que celle de votre état est d'éloigner de la patrie d'injustes agresseurs ; vous ne chercherez à engager une *action* que lorsqu'elle peut vous donner un avantage décisif, ou l'ôter à votre ennemi. Marchez à lui, & combattez-le, si vous ne pouvez pas l'empêcher autrement de pénétrer dans votre pays, & d'en tirer des vivres, de l'argent, des chevaux, des hommes dont il vous priveroit, pour en faire usage contre vous. Rappellez-vous la foiblesse de Darius, & la ruine de son empire qui en fut l'effet. Memnon lui conseilloit d'aller combattre Alexandre, avant qu'il eût augmenté, par des conquêtes, ses forces & sa renommée. Le monarque incertain balança long-temps, & connut trop tard la sagesse de ce conseil. Rappellez-vous aussi la fermeté de Miltiade. Ce grand homme n'attendit pas le secours de Sparte pour attaquer Darius, fils d'Hystaspes, prêt à pénétrer dans la Grèce : il courut aux plaines de Marathon le chercher & le vaincre.

Prévenir la jonction.

Si deux corps de vos ennemis doivent se joindre, marchez au plus proche avant leur jonction, comme Turenne à Sintzheim, & Luxembourg à Fleurus. Turenne, instruit que le duc de Bournonville, général de l'empereur, devoit joindre ses troupes à celles du comte Caprara & du duc de Lorraine, résolut d'empêcher cette réunion qui pouvoit lui rendre l'ennemi trop supérieur. Il rassemble autant d'infanterie & de cavalerie qu'il le peut, fait trente lieues d'Allemagne en quatre jours, trouve l'élite des ennemis postée avantageusement, & commandée par un général peu facile à vaincre. S'il ne réussit pas à le déposter, sa retraite devient difficile, & sa gloire est compromise. Ce danger particulier ne balance point dans la grande ame de Turenne, celui dont la France est menacée. S'il ne perd pas de vne sa gloire, il la met du moins au second rang, & ne voit plus que Bournonville & Caprara réunis, prêts à pénétrer au cœur de la France. Il faut empêcher leur jonction, les éloigner des frontières ; &, dès l'entrée de la campagne, abattre le courage de leurs armées par une *action* de vigueur. Il se rend maitre des événements, en déployant dans ses dispositions tout ce que son génie a de plus fin, & son art de plus savant. Il attaque l'ennemi, le bat, le met en fuite. Dans la même campagne, remplit à Ensheim les mêmes vues avec le même succès. Luxembourg, suivant ces grands exemples, alla combattre à Fleurus le négligent Waldek, avant que celui-ci eût été joint par les troupes de Liège & de Brandebourg.

L'histoire présente un grand nombre d'exemples de cette prudence. Henri IV, roi d'Angleterre, sçut en faire usage contre Harry Piercy, avant qu'il eût joint ses troupes à celles d'Olven Glendow, seigneur gallois. L'ardent Piercy se flattoit d'accabler son ennemi par la supériorité du nombre, & de renverser facilement un trône que ses victoires n'avoient pas entièrement affermi. Henri le prévint. Il le joignit à Shrewbury avant la jonction. Les deux armées étoient d'environ douze mille hommes. Animés, suivant l'usage de ce temps, par l'exemple de leurs chefs, elles combattirent avec fureur, jusqu'à ce que Piercy, frappé par une main inconnue, perdit la vie & la victoire.

En Espagne, D. Henri, ou plutôt son illustre appui, Bertrand du Guesclin, prévint l'armée africaine qui venoit joindre celle de D. Pèdre. Elle étoit portée par une flotte nombreuse, avec un appareil formidable de machines de guerre. Henri étoit alors occupé au siège de Tolède. Du Guesclin lui proposa d'aller combattre les Africains avant leur réunion, & reçut encore du roi dans cette occasion le témoignage d'une confiance sans bornes. Aussi-tôt le général Breton envoie des coureurs vers la mer, & part avec dix mille chevaux bretons & françois, & quelque infanterie espagnole. Pour cacher son mouvement, il marche pendant la nuit, passe le jour dans les bois, fait six journées de cette manière. Instruit que les Africains avoient débarqué près de Cadix, il s'avance & tombe sur leur marche. Le Begue de Villaines & Olivier du Guesclin, frère de Bertrand, commandoient l'avant-garde. Elle entroit dans un défilé au moment que celle des Maures y entroit par l'autre côté. Olivier la chargea d'abord avec trois cents chevaux. Ils furent soutenus par les trois mille qui formoient l'avant-garde, & l'ennemi fut repoussé jusques dans la plaine. Du Guesclin suivoit de près avec le corps de bataille, & Olivier de Mauny avec l'arrière-garde. Ils trouvèrent l'entrée du défilé occupée par le Begue de Villaines, & le jeune Guesclin, occupant l'ennemi par une légère escarmouche. Ces deux généraux avoient agi très sagement en repoussant les Maures au-delà du défilé. S'ils leur avoient laissé le temps d'y arriver en force, il auroit pu être difficile de les en déposter. Bertrand approuva ce qu'ils avoient fait, & donna aussi tôt le signal de la charge. Après deux heures de combat, l'ennemi fut mis en fuite, laissant sur le champ de bataille sept mille morts, un grand nombre de prisonniers, ses

ses équipages, ses machines, & ses vivres; le reste se rembarqua, & fit voile vers l'Afrique.

L'empereur Léon ordonnoit à son général Nicéphore d'attaquer ses ennemis avant qu'ils se joignissent. « Tandis que les barbares d'Egypte, de Syrie, & de Caramanie se préparent contre les Romains : allez, lui disoit-il, prendre l'île de Chypre, & avant qu'ils réunissent leurs forces, attaquez, brûlez leurs vaisseaux jusques dans leurs ports ».

Prévenir la déclaration d'une puissance neutre.

Il faut encore chercher le combat, lorsqu'il y a lieu de craindre qu'une puissance, neutre jusqu'alors, ne se déclare contre vous, & ne veuille ou se joindre à votre ennemi, ou vous attaquer d'un autre côté, pour vous obliger à diviser vos forces. Cette raison fit donner la bataille de Ravenne. Louis XII faisoit la guerre en Italie au Pape & aux Vénitiens, secondé par les Espagnols. Il craignoit que les Anglois & les Suisses n'entrassent dans cette ligue. Il se hâta d'envoyer à Gaston de Foix des ordres pressants de combattre. Le général, qui, d'ailleurs, n'avoit pas des vivres en abondance, donna & gagna cette bataille sanglante, à la fin de laquelle il périt par son imprudence.

Profiter de la dispersion des quartiers.

S'il est avantageux de combattre avant la réunion de ses ennemis, il ne l'est pas moins de les attaquer, lorsqu'ils ont trop divisé leurs troupes, & les ont trop éloignées les unes des autres. C'est ce que nous ont enseigné deux des plus grands hommes de guerre qu'ait eus la France, le brave du Guesclin & le sage Turenne.

Robert Knolles, général des troupes angloises, étoit devant Paris, lorsque du Guesclin, revenant d'Espagne, arriva triomphant dans la capitale. Les ennemis de la France craignoient tout en lui jusqu'à son nom. Knolles se retira précipitamment vers le Loir. Afin de rendre ses subsistances plus faciles, de contenir plus de villes sous son obéissance, & de lever plus de contributions, il divisa son armée en un grand nombre de petits corps. Charles V venoit d'honorer la dignité de connétable, en obligeant du Guesclin à l'accepter. Celui-ci avoit conseillé au roi la levée de trente mille hommes, en l'assurant qu'avec ces forces il contraindroit les Anglois à repasser la mer. Charles ne voulut lui donner que quinze cents hommes d'armes, c'est-à-dire, six mille hommes. La demande du connétable étoit celle d'un militaire sûr de vaincre avec des forces égales. La résolution du monarque fut celle d'un prince politique. Il craignit qu'Edouard alarmé par une levée considérable ne fit passer en France de nouvelles troupes, & pensa que les Anglois voyant peu de forces envoyées contre eux auroient pour elles ce mépris qui expose à la défaite.

Le connétable part à la tête de six mille chevaux. Mais sa renommée, sa bienfaisance, & sa générosité eurent bientôt doublé son armée. Il sçavoit que les troupes angloises dispersées occupoient une grande étendue, & qu'il y avoit de la division parmi leurs généraux. Il forma le projet de les attaquer séparément. La célérité étoit nécessaire : Robert Knolles, général expérimenté, ne pouvoit manquer de rassembler son armée, dès qu'il apprendroit la marche de du Guesclin.

L'ambition de Thomas Grandtson seconda le projet du connétable. Grandtson desiroit de combattre avant l'arrivée de Knolles, qui étoit alors en Guienne. Il se flattoit de faire prisonniers un grand nombre de seigneurs françois, d'en tirer des rançons considérables, de se couvrir de gloire, & d'effacer, en défaisant du Guesclin & son armée, la réputation de Knolles importune à sa jalousie. Après avoir donné ses ordres pour que sa troupe fût rassemblée à temps, il envoya un de ses hérauts demander la bataille au connétable. Un de ceux du général françois ayant rencontré l'anglois, le conduisit à du Guesclin au château de Vire, & dit à son général avoir appris de cet envoyé que Grandtson campoit au Pont-Vilain avec quatre mille hommes seulement, mais qu'il devoit être joint le lendemain par un grand nombre d'hommes d'armes.

Le connétable fit appeller le héraut anglois, reçut la demande que les chefs ennemis lui faisoient de la bataille, les fit assurer qu'il la leur *donroit, & plustôt qu'ils ne voudroient.* D'ailleurs il reçut le héraut très courtoisement, lui demanda des nouvelles de touts les capitaines qu'il avoit connus en Espagne, & sur-tout de Hue de Caurelée, lui donna quatorze marcs d'argent, & le fit souper avec les hérauts & trompettes françois, qui le retinrent long-temps à table.

Cependant du Guesclin donne ses ordres pour décamper à l'entrée de la nuit. Il prend le commandement de l'avant-garde, composée de cinq cents hommes d'armes, confie au maréchal d'Andréhan celui du corps de bataille de huit cents hommes, l'arrière-garde à Olivier de Clisson & au maréchal de Blainville. On étoit au mois de novembre, temps des longues nuits. Celle-ci fut obscure. Une pluie abondante & continue rendit le chemin difficile & la marche pénible. L'armée avoit dix lieues à faire. Malgré cet obstacle l'avant-garde arriva au point du jour, & trouva l'ennemi campé dans une plaine au-dessous des jardins de Pont-Vilain.

Le connétable s'arrêta pour donner un peu de repos aux troupes arrivées, & le temps de joindre à celles qui étoient restées en arrière. Quelque bruit se fit entendre jusques au camp des Anglois. Mais, comme les soldats qui les venoient joindre arrivoient sans ordre, les uns après les autres, & de touts côtés, ils furent trompés par cette

indiscipline, & crurent que c'étoient quelques-uns des leurs. Une autre erreur entretint celle-ci; les enseignes françoises n'étoient point encore déployées. Ils crurent que le corps dont ils entendoient le bruit n'en avoit pas, & ils le jugèrent peu considérable. De plus, ils sçavoient que le camp françois étoit à plus de dix lieues. Cependant ils en donnèrent avis à leurs chefs, logés dans le village, & ceux-ci envoyèrent à la découverte. Pendant ces démarches, faites avec lenteur, toute l'avant-garde arrive, se forme, déploie ses enseignes, & du Guesclin, qui connoissoit le prix des moments, marche à l'ennemi.

Tandis que la terreur emportoit la plupart des Anglois, cinq ou six cents des plus aguerris se forment seuls en bataille & soutiennent l'attaque. Ils furent bientôt enfoncés, presque touts tués, leur camp renversé. Cependant Grandtson se réveille, rassemble ses troupes, & les conduit en bon ordre contre les François. Ceux-ci, très-inférieurs en nombre, mais soutenus par une confiance entière en leur général, & par l'espérance d'un secours prochain, se présentèrent avec assurance, & combattirent toujours en ordre, sans désavantage. Ils en auroient eu peut-être; mais le corps d'armée étant arrivé chargea les Anglois en flanc. Malgré cette position critique, ceux-ci soutinrent le combat pendant deux heures avec la valeur ordinaire à leur nation.

Grandtson avoit fait avertir les capitaines les plus proches de son quartier. Deux mille hommes arrivèrent, & les Anglois se trouvèrent une fois plus nombreux que leurs ennemis. Mais dans le même instant arrivent Clisson & l'arrièregarde. Il rencontre face-à-face le renfort anglois, l'attaque, le plie, & tombe en queue sur la troupe de Grandtson, qui fut entièrement défait, terrassé par du Guesclin même, & forcé de lui rendre son épée.

Touts les chefs de l'armée angloise, & presque touts les soldats, furent tués ou pris. Hue de Caurelée, qui venoit avec sa troupe au rendez-vous indiqué par Grandtson, fut instruit par quelques fuyards de l'échec que ce général venoit de recevoir, & prit le parti de la retraite. Soit terreur, soit dissention parmi les chefs ennemis, ou qu'ils crussent que du Guesclin, peu content de cet avantage, ne continueroit pas la guerre pendant l'hiver, ils ne tentèrent pas de se rassembler. Knolles se rendit en Bretagne à sa terre de Derval. Hue de Caurelée & les autres se retirèrent, les uns dans leurs terres, les autres dans leurs places de guerre.

Les vues du connétable s'étendoient plus loin qu'à la défaite d'un corps. Quelques-uns de ceux qui avoient échappé à la journée de Pont-Vilain, s'étoient réfugiés dans le château de Vas. Il s'y rendit & le prit d'assaut. D'autres s'étoient retirés à l'abbaye de Saint-Maur; il les y suivit, prit en chemin quelques autres places moins importantes, & voyant celle-ci bien fortifiée, la saison très rigoureuse, il persuada au commandant de se rendre, si le prince de Galles ne se présentoit pas avant un certain temps, avec des forces suffisantes pour le délivrer. Cressonailles (c'étoit le nom de ce commandant), n'espéroit pas de secours. Il sortit de sa place & y mit le feu. Le connétable, informé de cette espèce de perfidie, poursuivit les fuyards, les atteignit à Bresvire, les fit charger & presque touts massacrer, avec leur chef, à la vue de la garnison. La ville fut prise d'assaut & mise au pillage.

Du Guesclin, instruit par les coureurs qu'il avoit sans cesse en campagne, apprit que les chefs anglois consternés ne s'occupoient que de leur retraite. L'armée de Knolles congédiée alloit repasser en Angleterre. Les vaisseaux de transport l'attendoient sur les côtes de Bretagne. Pour augmenter la sécurité de ces troupes fugitives, il ordonne à Clisson & autres Bretons de se retirer chez eux; au vicomte de Rohan, de feindre d'aller visiter sa principauté de Léon, & les autres qu'il avoit sur la côte, & de tenir des troupes prêtes à charger les Anglois, lors de leur embarquement. Ces mesures furent concertées avec tant de prudence & de secret que l'ennemi fut surpris au moment où il s'embarquoit. Neuf cents furent tués, trois cents mis en fuite, leur commandant, Robert de Neuville, fait prisonnier. Aucun ne se rembarqua; les vaisseaux vuides mirent à la voile, & ne portèrent en Angleterre que la nouvelle de cette défaite.

Cependant le connétable n'étoit pas dans l'inaction. Les Anglois fuyoient devant lui; leurs places se rendoient à son approche. La saison rigoureuse ne l'empêchoit pas de presser son ennemi. Il fallut un ordre du roi, pour l'obliger à congédier son armée.

Ce glorieux évènement rappelle la célèbre campagne de Turenne en 1674, quoiqu'elle en diffère beaucoup, & par des circonstances remarquables. (*Voyez Essai sur l'Hist. Gén. par* M. de V. *tom. II, page 244.*) L'entreprise de Turenne étoit bien plus difficile. L'objet étoit le même, quant à la surprise & à l'enlévement des quartiers. Mais presque tout le pays occupé par Robert Knolles étoit contre lui pour du Guesclin; celui qu'occupoit l'électeur de Brandebourg étoit pour lui; celui que Turenne traversa desiroit son prince & les ennemis des François. Il étoit donc facile à l'électeur d'avoir connoissance des mouvements de son adversaire. Turenne étoit obligé de dérober sa marche & son projet aux Lorrains comme aux Allemands, & une marche, non pas d'une nuit, mais d'un mois entier. Il n'avoit pas trouvé les Impériaux déjà séparés; mais il avoit prévu qu'ils feroient cette faute. Il les y amena par ses mouvements, & remplit une autre raison de chercher l'*action*, celle d'empêcher les ennemis d'entrer dans son pays, de le ruiner, d'y consumer les vivres,

l'argent, d'y enlever les chevaux & les hommes, & d'employer pour eux-mêmes toutes ces richesses.

Louis XIV l'avoit chargé de défendre l'Alsace avec vingt mille hommes, contre une armée de soixante mille, composée des Impériaux, & des troupes de Brandebourg. Après avoir défait deux fois les troupes de l'Empire avant leur jonction avec celles de l'électeur, il ne put empêcher que les deux armées ennemies ne se joignissent par le pont de Strasbourg. Alors il se retira peu loin d'elles, & se plaça de manière qu'il couvroit Haguenau & Saverne. Lorsque les ennemis s'approchèrent, il se retira derrière le Soor, ayant sa droite à Dettweiler, sa gauche à Hochfeld. Les deux ailes étoient couvertes par deux ruisseaux qui tombent dans le Soor. Il fit rompre les gués & les ponts de cette rivière, établit des postes d'infanterie & de cavalerie le long de la rive gauche, afin d'être instruit des mouvements de l'ennemi, & résolut de l'attaquer, s'il tentoit de la passer pour venir à lui, ou pour marcher sur Haguenau.

Soit que les Impériaux espérassent qu'il se retireroit plus loin de lui-même, & qu'il valoit mieux prendre ce parti que de risquer un combat contre Turenne, ils ne tardèrent pas à se rapprocher de Strasbourg. Ils avoient fait de grandes fautes; & ils en firent encore. L'électeur étoit arrivé trop tard. Il auroit dû profiter de la situation fâcheuse où se trouvoit la France par l'abandon de la plupart de ses alliés, & se porter à Strasbourg dès le commencement de la campagne : il n'arriva, pour-ainsi-dire, que pour prendre des quartiers d'hiver. Il pouvoit encore agir après sa jonction avec les Impériaux. Ses troupes étoient fraîches & en bon etat. Une route longue, mais faite commodément & à petites journées, ne les avoit pas beaucoup fatiguées. Il pouvoit s'approcher du camp des François, assez près pour qu'ils ne pussent faire aucun mouvement sans être obligés de combattre avec des forces inégales, (sauf cependant celles du chef), & envoyer sur Haguenau un gros corps de troupes. Il pouvoit, laissant Turenne couvrir Saverne & Haguenau, l'observer avec un corps à-peu-près de même force que son armée, & prenant le reste de ses troupes, entrer en Lorraine, où on l'attendoit avec impatience. Il est difficile de concevoir d'après quelles vues & quel plan une armée, deux ou trois fois plus forte que l'ennemi, se tient ensemble devant l'armée plus foible, comme nous l'avons fait aussi dans la dernière guerre en Allemagne. L'électeur, ayant observé pendant quelques jours le camp des François, ne sçut, ou n'imagina rien, si ce n'est de revenir à Strasbourg.

Ce fut de ce camp de Dettweiler que Turenne écrivit au roi le projet qu'il avoit formé pour mettre les ennemis hors de l'Alsace. Il ne pouvoit, sans témérité, les attaquer à force ouverte. Un seul moyen lui restoit; c'étoit de les engager à se séparer, de les surprendre, & de les battre en détail. La conduite de l'électeur annonçoit un homme lent, sans desseins, sans plan, sans projet, faisant la guerre au hasard en marchant devant lui. Sa retraite vers Strasbourg prouvoit qu'il ne desiroit que des quartiers d'hiver, pour se reposer de ses fatigues. Turenne le connoissoit déjà, & le jugea encore mieux d'après sa marche rétrograde. Il répandit aussi-tôt, dans la basse Alsace, sa cavalerie, qui avoit beaucoup souffert. Peu de temps après il y mit en quartier son infanterie, ayant plusieurs rivières entre lui & les ennemis. Ceux-ci voyant l'armée françoise prendre ses quartiers, se dispersèrent dans la haute Alsace, depuis Strasbourg jusqu'à Béfort, en cette fertile partie située entre le Rhin & les montagnes. L'électeur établit sa cour à Colmar, capitale & centre du pays. Il y fit venir l'électrice avec toutes les dames de sa suite, qui disoient par-tout qu'elles venoient faire connoissance avec les dames françoises.

Turenne voulant augmenter la sécurité des ennemis, parut s'éloigner encore : mais en même temps il se rapprochoit du but de son entreprise. Il ne pouvoit pas espérer de les surprendre & de les battre en détail en attaquant la tête de leurs quartiers du côté de Strasbourg. C'étoit celui par lequel ils auroient pu craindre quelque insulte; ils y étoient plus en force & devoient y être plus surveillants. Le général François avoit mis de ce côté plusieurs grandes rivières entre eux & lui; ce n'étoit pas sans dessein : dans sa position & dans ses mouvements tout avoit une raison. Si la barrière naturelle, formée par les rivières, les couvroit dans cette partie, elle défendoit ses quartiers, & auroit empêché l'ennemi de les attaquer, du moins assez à temps, si l'entreprise n'eût pas réussi. Il falloit donc que Turenne allât prendre le côté de Béfort, qu'il leur dérobât sa marche pendant près d'un mois, dans un pays qui leur étoit affectionné, qu'il cachât également son dessein à l'ennemi & à l'habitant. Le secret, toujours important à la guerre, l'étoit sur-tout dans ce projet : Turenne n'avoit confié le sien qu'au roi seul.

Après avoir jetté quelques troupes dans Haguenau & dans Saverne, il fait défiler son armée à la fin de novembre, pour entrer en Lorraine par la Petite-Pierre, conduit lui-même son arrière-garde, & laisse à cet endroit une garnison, pour se conserver un passage, supposé que son entreprise ne réussit pas. Il s'avance jusqu'à Lixheim, où le comte de Saux commandoit quatorze mille hommes, qu'il se garda bien de prendre, quoique le comte le lui proposât. Il ne vouloit pas qu'aucune idée inquiétante troublât les plaisirs de la cour de l'électeur, & la profonde sécurité qui régnoit dans la haute Alsace.

Le 4 décembre il alla plus loin vers Lorkeim

pour y séjourner encore. Louvois haïssoit Turenne : il blâma sa conduite. Il prétendoit que ce général ne devoit pas abandonner ainsi l'Alsace à l'ennemi, & lui laisser la voie ouverte pour pénétrer dans la campagne prochaine au centre de la France. Le public même, surpris de la retraite de ce général, mais cependant plus circonspect, le plaignoit de ce que ses grands talents n'étoient pas secondés par la fortune. Ces murmures, que l'électeur pouvoit ne pas ignorer, devoient faire plaisir à Turenne, en ce qu'ils étoient capables d'augmenter la paix dont jouissoit pleinement l'armée ennemie. On y crut en effet que les François s'étoient entièrement retirés. On s'y mit plus à son aise; on s'étendit encore; on se dispersa; on se garda plus négligemment.

Au mois de décembre Turenne prend les dix mille hommes de Saux, les divise en petites troupes, ainsi que les corps qu'il avoit ramenés d'Alsace, met de vieux officiers à la tête de chacune, & donne à chacun de ces chefs des ordres particuliers. Touts partent sans que chacun d'eux sçache où les autres vont. Leurs routes & leurs logements sont combinés de manière qu'ils peuvent se rassembler dans vingt-quatre heures.

Ils marchent ainsi à peu de distance les uns des autres, sans le sçavoir, & sans que les habitants du pays eussent connoissance du mouvement de l'armée entière : il n'étoit connu que du général. La rigueur de la saison contribuoit à le dérober. En ce temps de l'année les voyages sont plus rares, les travaux de la campagne presque suspendus, les hommes plus retirés dans leurs maisons. Ceux qui voyoient un détachement passer dans un village, croyoient qu'il se rendoit à son quartier.

Ces différentes troupes marchèrent trois semaines au milieu des neiges, des torrents débordés, des pluies abondantes, des vents glacés, par des chemins presque impraticables. Elles ne sçavoient pas encore l'objet de cette marche extraordinaire, mais elles connoissoient la sagesse & la profondeur de leur général. Elles étoient bien certaines qu'il ne les exposoit pas sans un grand dessein à tant de fatigues : elles les surmontèrent.

Le rendez-vous général étoit Béfort, à l'extrêmité de la haute Alsace. Chacun, en y arrivant, fut rempli d'étonnement, de confiance, & de joie, en y voyant l'armée entière. Turenne, sans perdre un instant, marche au delà de Béfort, dissipe les troupes de Munster qui s'étoient rassemblées & alloient vers Mulhausen, les oblige à fuir vers Basle pour y passer le Rhin, & s'avance rapidement sur Colmar où les quartiers ennemis s'étoient rassemblés. Leur gauche étoit à Colmar & à l'Ill, leur droite à la Fèche dont un bras couvroit leur front; ils y avoient fait des retranchements : cette position paroissoit inattaquable. Turenne l'ayant reconnue suivit sa méthode ordinaire, celle d'épargner le sang du soldat. Il tenta de les forcer à quitter leur poste sans engager une *action* générale. Dans cette résolution, il déploie toute son armée en leur présence, & se porte sur sa droite du côté de la ville, comme s'il vouloit y faire sa principale attaque. Ce mouvement fixa de ce côté l'attention des ennemis : toutes leurs forces y furent portées.

Mais le général François faisoit passer un gros corps de troupes à couvert de haies & de ravins qui étoient sur sa gauche, pour se porter sur le flanc droit des ennemis & s'emparer de la petite ville & des hauteurs de Turkeim, que l'électeur avoit fait la faute de ne pas occuper : celui-ci s'en apperçut. Aussi-tôt il détacha douze bataillons avec six pièces de canon & un grand corps de cavalerie, pour s'opposer au détachement françois. Turenne fit avancer des troupes sous les ordres du général Foucaut, pour attaquer ce corps ennemi posté le long de la Fèche. Il lui ordonna de n'attaquer qu'une heure avant le coucher du soleil, & de ne pas suivre l'ennemi quand il l'auroit déposté, afin de ne point engager d'*action* générale. Cet officier exécuta les ordres qu'il avoit reçus. Le détachement ennemi fut repoussé, les François entrèrent dans Turkeim, & occupèrent les hauteurs. L'électeur voyant son flanc droit tourné, se retira pendant la nuit. Contraint d'abandonner la haute Alsace, ne pouvant subsister dans la basse, pays ruiné, où il auroit eu derrière lui deux places ennemies, il repassa le Rhin à Strasbourg; & Turenne ayant pourvu à la sûreté de cette province, vint recevoir le prix dû à son génie & à ses vertus, les applaudissements de sa nation & les témoignages publics de sa reconnoissance.

Prévenir la retraite de ses alliés.

Vous devez encore livrer bataille, lorsque vous avez un grand nombre de troupes alliées qui doivent bientôt se retirer. Leur retraite vous mettroit hors d'état de résister, si vous ne vous emparie de la supériorité par un grand avantage; & supposé que vous puissiez tenir la campagne après leur retraite, vos propres troupes ne soutiendront pas le danger entier; vos alliés l'auront partagé.

Le maréchal de Lautrec, commandant de l'armée françoise en Italie, cherchoit une occasion favorable pour attaquer Prosper Colonne & les Impériaux : il avoit attiré ses ennemis près de Pavie, dont il avoit formé le siège. Un assaut donné sans succès, un secours de deux mille Espagnols entrés dans la place à la faveur d'une nuit obscure, & la présence de Colonne occupant un poste d'où il pouvoit secourir la ville & en être secouru, força Lautrec à s'éloigner. Il s'approcha de Milan qu'il sçavoit être presque sans défense, dans l'espérance d'y prévenir l'ennemi ou de l'engager au combat. Colonne le prévint lui-même par des

marches forcées, & vint camper à la Bicoque, à trois milles de Milan. La Bicoque étoit un château situé dans un parc, environné de fossés profonds, & si vastes que vingt mille hommes pouvoient s'y mettre en bataille. Le général des Impériaux fit réparer les fossés, construire un grand nombre de batteries, & rendit ce poste très respectable. Le dessein de Lautrec étoit de forcer Colonne, sans combat, à sortir de ce camp, & de l'attirer en quelque lieu moins avantageux; mais les Suisses, qui faisoient une partie de son armée, l'obligèrent à combattre, mécontents de n'avoir touché depuis long-temps qu'une petite partie de leur solde. Ils représentèrent qu'aucun intérêt personnel ne les engageoit dans cette guerre, qu'ils n'avoient quitté leur patrie & leurs familles que par attachement pour la France, qu'ils espéroient depuis long-temps leur payement, sinon dans son entier, du moins en partie suffisante pour les mettre à l'abri du besoin, & qu'on ne les payoit qu'en paroles: que, pour montrer à toute l'Europe que ce n'étoit ni crainte ni mauvaise volonté qui les faisoit penser à se retirer, le maréchal pouvoit encore disposer d'eux pour un jour, les mener à l'ennemi, & voir ce qu'ils sçavoient faire; mais qu'ils étoient résolus à se retirer dès le lendemain.

Lautrec leur représenta qu'il n'y avoit eu ni négligence ni mauvaise volonté dans le retardement de leur paye, que l'argent qui leur étoit dû étoit déja presque entier dans la caisse militaire d'Arone; qu'il ne l'avoit pas encore fait apporter au camp, de crainte qu'il fût enlevé. « Il y en a, leur dit-il, une partie en route; l'avis en est arrivé. Il ne faut, pour le recevoir & recueillir le fruit de vos travaux, que quelques jours de patience. Ce délai nous mettra en état d'attaquer les ennemis avec avantage. Il est plus sage d'attendre que la disette les ait forcés à quitter leur camp, que l'art & la nature ont rendu inexpugnable, même à votre courage. » Les Suisses, trompés plusieurs fois par de fausses espérances, se refusèrent à celles qu'on leur présentoit. Ils firent cette réponse Lacédémonienne: *Demain argent ou bataille; après demain congé; choisissez.* Tout le délai qu'ils accordèrent fut le temps de reconnoitre le camp ennemi. Ils faisoient la principale force de l'armée. Le maréchal fut donc obligé de recevoir la loi de ces fiers républicains. Il fit le lendemain, 23 avril 1522, les dispositions suivantes:

Le maréchal de Foix fut chargé d'attaquer, à la tête de la gendarmerie de l'avant-garde, un pont de pierre par où l'on pouvoit entrer dans le camp ennemi. Montmorenci avec huit mille Suisses eut l'attaque du côté opposé à ce pont; Lautrec commandoit le corps de bataille; les Vénitiens formoient l'arrière-garde aux ordres du duc d'Urbain; Pierre de Navarre, à la tête d'un corps de pionniers, fut chargé d'ouvrir & applanir les chemins; Pontdormi, avec sa compagnie de cinquante hommes d'armes ou deux cents hommes, & les nouveaux chevaliers, eut ordre de précéder le maréchal de Foix, afin de s'opposer aux sorties imprévues que l'ennemi pourroit tenter, & de marcher aux endroits où le secours seroit le plus nécessaire: sa troupe étoit une espèce de réserve.

Montmorenci marcha droit aux retranchements. Il s'arrêta dans un vallon où son corps étoit à couvert de l'artillerie ennemie. Son dessein étoit d'attendre que le canon resté en arrière fut arrivé, & que le maréchal de Foix se fût approché du pont: alors les ennemis, occupés par deux attaques, auroient divisé leurs forces; mais aussi impatients qu'opiniâtres, les Suisses le contraignirent de marcher. Dès qu'ils furent sortis du vallon, l'artillerie ennemie les foudroya tellement, que mille furent emportés par les premières décharges. Ils coururent au fossé dans l'espoir de franchir l'escarpe: elle étoit si élevée qu'ils pouvoient à peine en atteindre le sommet du bout de leurs piques. Alors, des parties du retranchement qui les voyoient à revers, l'ennemi fit un feu de canon & d'arquebuses si meurtrier, qu'en peu d'instants trois mille hommes périrent avec la plupart de leurs capitaines & plusieurs jeunes seigneurs françois qui accompagnoient Montmorenci. Celui-ci fut renversé & tiré avec peine de dessous un monceau de morts.

Cependant le maréchal de Foix & les gendarmes, ayant forcé le passage du pont, avoient jetté un si grand désordre parmi l'ennemi, qu'ils se crurent assurés de la victoire; & ils l'étoient, si les Suisses eussent attaqué plus tard ou n'eussent pas refusé de revenir à la charge, ou si notre gendarmerie eut été soutenue par de nouvelles troupes, & secondée par les Vénitiens. Ceux-ci, postés hors de la portée du canon, restèrent dans l'inaction pendant le combat.

Les ennemis, tranquilles par-tout ailleurs, portèrent toutes leurs forces contre la gendarmerie: elle fut obligée de se retirer par le pont très étroit qu'elle avoit forcé. Ce passage difficile auroit pu lui être funeste, si le maréchal de Foix n'eut soutenu avec fermeté les efforts des ennemis jusqu'à ce que toute sa troupe eut passé le pont.

Prévenir l'inconstance de ses alliés.

Il faut aussi chercher à combattre, si on a des alliés inconstants ou peu attachés. Annibal, connoissant la légéreté des Gaulois, s'empressa d'attirer au combat l'impétueux Sempronius. Les Carthaginois vainqueurs s'applaudirent d'un succès qui avoit coûté la vie à un petit nombre d'Espagnols & d'Africains: la plupart de ceux qu'ils avoient perdus étoient Gaulois.

Si vos alliés veulent se retirer parce qu'ils ont fini le temps convenu de leur service, il faut les exciter à combattre par le desir de la gloire ou

du butin, suivant leur caractère; par des intérêts politiques, si les circonstances le permettent, ou par des offres & des promesses; alors l'éloquence, la connoissance des hommes, l'adresse dans les négociations servent beaucoup à un général. Présentez à leurs yeux la victoire facile & ses avantages certains, les contributions abondantes dont vous promettrez une grande part, la prise des places fortes dont vous ferez briller à leurs yeux le pillage ou la rançon; & au contraire le danger de la retraite, le péril où seront vos alliés eux-mêmes si vous ne pouvez soutenir l'effort d'un ennemi devenu supérieur en nombre, le danger qui les attend dans leur pays même, si l'ennemi veut se venger du secours qu'ils vous ont donné.

Prévenir la disette.

Cherchez l'action, lorsque, manquant d'argent ou de subsistances, vous pouvez craindre que vos troupes ne désertent en grand nombre & n'aillent augmenter les forces de vos ennemis; mais évitez la témérité du consul Spurius Servilius. Les Véientes, qui s'étoient emparés du Janicule, passèrent le Tibre pendant la nuit, vinrent l'attaquer dans son camp, & furent repoussés avec beaucoup de perte. Ce succès, joint à la disette des vivres où étoient Rome & l'armée, le porte alors à précipiter des entreprises qui ne devoient être que promptes. Il forme ses troupes en bataille & les conduit témérairement contre les Véientes campés sur le Janicule; il en fut repoussé plus honteusement qu'il ne l'avoit été la veille. Un heureux hasard sauva ses troupes. Son collegue Aulus Virginius attaqua d'un autre côté les ennemis. Servilius secouru revint à la charge, & les Etrusques s'abandonnant à la fuite, périrent presque touts.

Plusieurs raisons se réunissent quelquefois pour engager à chercher l'action. Ce furent le défaut actuel d'argent & le défaut prochain de subsistances, qui engagèrent les généraux de Charles-Quint à donner la bataille de Pavie; ce furent l'imprudence & la témérité obstinée de François Ier qui la lui firent accepter, & toutes ses fautes qui la firent perdre.

Maître de Milan, supérieur en nombre, il devoit suivre Bourbon, Pescaire, & Sforce: c'étoit le moment de la célérité. Il les auroit empêchés d'augmenter leur armée: une marche sur Lodi où ils s'étoient retirés auroit déterminé à reprendre son alliance, les Vénitiens qui ne s'en étoient détachés qu'à regret. Ce fut ce que ses plus habiles généraux lui représentèrent; mais Bonivet, dont il suivoit toujours le conseil pour son malheur, lui persuada d'assiéger Pavie, afin d'assurer les subsistances de l'armée par la prise de cette place, qui pouvoit seule les intercepter.

Tandis qu'il étoit occupé à ce siège, le pape Clément VII lui persuada une autre opération non moins funeste, celle d'envoyer un détachement vers Naples, pour y attirer les Espagnols qui étoient dans le Milanois. François y envoya huit cents hommes de cavalerie & quatre mille d'infanterie, tous les ordres du Duc d'Albanie. Le viceroi effrayé vouloit en effet évacuer le duché de Milan, & mener au plutôt vers Naples les troupes Espagnoles; mais Pescaire, plus habile, lui fit voir que ce seroit perdre à la fois le duché de Milan & le royaume de Naples; que le roi, maître de l'un, marcheroit aussi-tôt vers l'autre; au lieu qu'en l'attaquant & le retenant dans le duché même, son détachement, trop foible pour rien entreprendre, se dissiperoit sans combat.

Cependant les généraux de l'empereur employoient, à rassembler des forces, un temps précieux que leur ennemi consumoit inutilement devant Pavie: ils avoient déja une armée plus nombreuse que la sienne. Un second détachement qu'il avoit envoyé au marquis de Saluces, pour seconder une entreprise sur Gênes, l'avoit encore affoiblie. Le roi, n'ayant pas assez de forces pour hasarder une bataille qu'il prévoyoit, demanda un renfort aux Suisses: il vint promptement & fut retiré de même. Un aventurier ayant fait quelques courses sur les frontières des Grisons; ceux-ci, qui avoient mis dans leurs conditions qu'ils pourroient se retirer s'il y avoit guerre dans leur pays, partirent au nombre de six mille: il n'y eut ni prières ni offres qui pussent les engager à un délai de huit jours.

L'armée impériale étoit en état de secourir Pavie; mais, comme elle n'avoit pas reçu de solde depuis long-temps, ses chefs doutoient qu'elle fût disposée à l'obéissance. Pescaire, ayant assemblé les Espagnols, leur rappella les victoires qu'ils avoient remportées sous ses ordres; « celle qui vous attend, leur dit-il, est plus digne de votre courage: vous ferez prisonniers un roi de France & touts les princes de son sang; un butin, des rançons immenses vous enrichiront à jamais; & cette victoire n'est pas douteuse; vous la tenez; elle est en vos mains. Vous allez combattre une armée déja vaincue, affoiblie par deux détachements considérables, épuisée par les rigueurs de la saison & les travaux d'un long siège ». Les Espagnols, animés par l'espérance du butin, s'écrièrent que Pescaire les conduisît au combat.

Les Impériaux, s'étant rendus maîtres du château Saint-Ange, s'approchoient de l'armée françoise. Le roi avoit rassemblé toutes ses forces, & reçu un renfort de trois mille hommes d'infanterie & de trois cents chevaux légers commandés par Jean de Médicis. Un autre corps Italien de mille hommes, qui venoit joindre l'armée, fut massacré presque en entier par la garnison d'Alexandrie. Le quartier des Italiens ayant été forcé par une sortie de la place, & Jean de Médicis blessé d'un coup d'arquebuse; ses soldats, se trouvant sans chef, s'étoient débandés.

Les généraux françois les plus distingués par leurs talents & leur expérience, le vieux la Trémoille, Louis d'Ars, le maréchal de Chabannes & le maréchal de Foix, conseilloient de lever le siège & de se retrancher à la Chartreuse ou à Biraſque. On y auroit eu des ſubſiſtances aſſurées : on pouvoit y attendre de nouveaux renforts. Au contraire les ennemis ne tirant plus de contribution du Milanois, ne recevant plus d'argent de l'empereur, manquant de ſolde & de ſubſiſtances, ſe ſeroient infailliblement débandés. Le pape, inſtruit de la ſituation des Impériaux, mandoit au roi de temporiſer ſeulement quinze jours ou trois ſemaines; l'aſſurant qu'avant ce terme les Allemands retourneroient dans leur pays, que les Eſpagnols iroient à Naples, & qu'il auroit le Milanois ſans effuſion de ſang. Mais le roi, aveuglé par ſon courage, deſiroit plus de combattre que les ennemis eux-mêmes. Bonivet, Saint-Marſaut, Brion Chabot & autres favoris, ſe déclarèrent hautement contre le plus ſage deſſein, parce qu'il n'étoit pas celui du monarque. Ils l'affermirent dans le lien par un pompeux étalage de ſes forces. Il eſt vrai qu'elles auroient pu ſe meſurer avec celles de l'ennemi, ſi les troupes euſſent été complettes. Le roi, en calculant ſur ce pied, d'après ſes flatteurs, ſans déduire ce que les maladies & la déſertion lui avoient enlevé, ſe trompoit de près de moitié.

Impatient de combattre, il envoya propoſer à Peſcaire un duel de huit contre huit, ou vingt mille écus ſi dans vingt jours il engageoit la bataille. Le marquis lui répondit que la plus flatteuſe récompenſe qu'il eut reçue & qu'il pouvoit eſpérer de ſes longs ſervices, étoit cette préférence que le roi lui accordoit ſur touts les autres guerriers de l'armée Impériale; qu'il ne pouvoit cependant accepter l'honneur que lui offroit ſa majeſté, parce qu'il ne pouvoit expoſer ſa vie ſans l'agrément de l'empereur : quant à la bataille, il l'aſſuroit qu'elle ſeroit ſatisfaite avant les vingt jours qu'il lui plaiſoit de preſcrire, & ſans qu'elle fit de ſi grands frais. Il oſoit lui conſeiller, ajoutoit-il, de réſerver ſon argent pour la rançon d'un priſonnier de haut rang.

Peſcaire ne tarda point à remplir cet engagement : cependant ſon intention & celle des autres généraux ſe bornoit à faire entrer un ſecours dans Pavie. Pour la remplir, ils voulurent s'emparer du parc de Mirabel. Leur camp étoit peu éloigné du nôtre. Dans la nuit du 24 février (1525) ils firent deux fauſſes attaques & renverſèrent en même temps quarante ou cinquante toiſes des murs du parc. Cette brèche ſervit de paſſage à deux ou trois mille arquebuſiers Eſpagnols, accompagnés de quelques chevaux légers. Enſuite marchoient les vieilles bandes allemandes & eſpagnoles dont chaque aile étoit protégée par un gros corps de gendarmerie. Ces troupes ſe dirigeoient ſur Mirabel, laiſſant à leur gauche le quartier du roi dont la ſituation étoit fort avantageuſe. Leur deſſein n'étoit pas de l'y attaquer; mais de paſſer outre s'il la gardoit, ou de la combattre, s'il ſortoit de ſes retranchements pour s'oppoſer à leur paſſage.

Les Impériaux étoient obligés de paſſer à la tête du camp françois & à la portée de l'artillerie : elle fit ſur cette armée un effet terrible. En même temps le duc d'Alençon, qui avoit ſon quartier à Mirabel, envoya le ſeigneur de Brion charger une troupe Eſpagnole qui vouloit paſſer à notre droite, la défit, & lui prit quatre ou cinq pièces de campagne.

Les troupes allemandes & eſpagnoles marchoient ſans ordre & précipitamment vers un chemin creux pour s'y mettre à couvert de l'artillerie. Le roi, craignant qu'elles ne lui échappaſſent, & cédant à ſon imprudent courage, abandonna ſon poſte pour ſuivre les ennemis. Ce mouvement le porta entr'eux & ſon artillerie. Ceux-ci, voyant ſa faute & leur avantage, ſe raſſemblent. Leur gendarmerie & trois mille arquebuſiers à pied s'avancent avec intrépidité. Le roi marche à eux, tue de ſa main le marquis de Saint-Ange, commandant du premier eſcadron, rompt & culbute cette troupe, & pénètre juſqu'à l'infanterie commandée par Bourbon & Peſcaire; mais il ne put en aborder le front hériſſé de piques, & fut expoſé au feu des arquebuſiers qui ſe trouvoient ſur ſon flanc. Les Suiſſes, placés à ſa droite, avoient devant eux quelques bataillons de Lanſquenets Impériaux qu'ils eurent ordre de charger : le ſeul Dieſbach fit ſon devoir & y perdit preſque toute ſa troupe. La frayeur ſaiſit le reſte; ils ſe débandèrent & s'enfuirent juſqu'à Milan. Nos Lanſquenets, devenus célèbres ſous le nom de bandes noires, mais en trop petit nombre pour s'oppoſer à cette infanterie, remplacèrent en vain les Suiſſes : ils furent défaits & leurs chefs périrent. La Trémouille étoit ſans vie, Chabannes pris, Louis d'Ars, Buſſy, Clermont-Tonnerre, les autres chefs tués ou bleſſés. Bonivet accourant d'un poſte éloigné voit ce déſordre, & jettant un cri de déſeſpoir, s'élance au milieu des ennemis pour couvrir ſa faute par une mort honorable. Le roi inveſti, bleſſé à la jambe, un cheval tué ſous lui, ayant à ſes côtés ſept hommes tués de ſa main, écartoit à coup d'épée ceux qui l'approchoient. Il crioit qu'il ne ſe rendroit qu'au viceroi. Un chevalier inconnu vint ſe placer près de lui & l'aida quelque temps à repouſſer les ſoldats Eſpagnols : c'étoit Pomperant qui avoit ſuivi le connétable de Bourbon dans ſa ſuite. Lorſqu'il en eut impoſé à cette foule inſolente, il ſe jetta aux pieds de ſon roi & ſe fit connoitre. Le comte de Lannoi étant accouru, mit un genouil en terre, reçut l'épée du roi, & lui en préſenta une autre.

Quelques inſtants auparavant, Bourbon ayant apperçu ſon ennemi Bonivet étendu ſans vie : *ah! miſérable*, dit-il, *que de maux tu as faits à la France!*

Lorsque vous êtes obligé, faute de vivres ou par quelqu'autre raison, de passer un défilé en retraite, ou de vous rembarquer devant l'ennemi, vous pouvez craindre que votre arrière-garde ne puisse pas être secourue & ne soit totalement défaite : si vous avez de grandes espérances de perdre moins par une action, cherchez à combattre. Dorimaque ayant ravagé la Messénie, & voyant l'armée achéenne si près de lui, qu'il ne pourroit conduire son butin à Rhium, sans danger & sans combat, y engagea Aratus qu'il connoissoit plus capable d'administrer un état que de conduire une armée.

Attirer ou retenir des alliés ; sauver une place, une province.

Cherchez le combat, lorsque la défaite de l'ennemi peut déterminer ses alliés à l'abandonner, ou les puissances neutres à se déclarer en votre faveur ; lorsque vous êtes certain qu'une action d'éclat retiendra des puissances voisines dans votre alliance, ou pourra les y faire entrer ; lorsqu'ayant occupé un camp qui protège votre pays, la disette, les maladies & divers autres accidents vous forceroient de le quitter : combattez avant que l'épidémie ou la faim vous ait affoiblis. Combattez, lorsque le siège est devant une place qu'il vous importe de conserver ; lorsque le seul pays d'où vous pouvez tirer vos vivres est couvert par l'armée ennemie ; lorsqu'elle s'approche d'une province déja révoltée ou prête à se révolter, & que vous ne pouvez contenir que par une victoire.

Saisir un avantage presque certain.

Combattez, lorsqu'il est probable que vous le ferez avec avantage : les occasions qui peuvent s'en présenter sont en grand nombre. Si l'ennemi arrive dans un pays ou dans un camp qu'il ne connoisse pas, ne lui donnez pas le temps de le reconnoitre, de s'y retrancher, & d'y établir les communications nécessaires. Attaquez-le, lorsqu'un pillage toléré, une désertion fréquente, un long siège, une épidémie, une suite continue de petites pertes, une longue & pénible marche ont affoibli son armée, délabré ses armes, épuisé son infanterie, estropié, énervé ses chevaux ; lorsqu'un général habile est absent ou sans commandement, & remplacé par un ignorant présomptueux, tel que le collègue de Paul Emile ou celui de Fabius. Ne différez pas le combat, lorsqu'il y a jalousie & dissention parmi les généraux ennemis ; lorsqu'ils corrompent vos troupes & vous enlèvent un grand nombre d'hommes ; lorsque faisant un siège ils n'ont pas eu le temps de se retrancher, ou qu'après l'avoir long-temps continué, ils ont fait de grandes pertes & que leurs troupes sont excédées de fatigue. Saisissez le moment d'une sédition, comme Antoine, sous Vespasien. Celui-ci étant maître de la Dalmatie, & de la Pannonie, Lucilius Bassus lui concilia la flotte de Vitellius. « A cette nouvelle Cæcina, général de l'empereur, assemble les principaux centurions & quelques soldats, les conduit à la partie du camp la plus respectée, après avoir dispersé les autres aux différentes fonctions militaires. Là, il vante les vertus de Vespasien & les forces de son parti, annonce la défection de la flotte des ennemis, qui, semblable à une citadelle, renfermoit leurs vivres ; les Gaules & l'Espagne contraires à Vitellius, tout suspect pour lui dans Rome, & sa fortune déclinant sans cesse ; aussi-tôt les complices de Cæcina ayant commencé, les autres, étonnés d'un évènement nouveau, prêtèrent serment à Vespasien. En même temps les images de Vitellius sont arrachées, & Antoine averti de la défection.

Mais, lorsque tout le camp eut appris la trahison, & que le soldat, revenant au sanctuaire de ses enseignes, y vit inscrit le nom de Vespasien & les images de Vitellius jettées à terre, il se fit d'abord un vaste silence ; puis tout éclata soudain : *C'est ici qu'est tombée la gloire de l'armée germanique ; sans combat, sans blessure, elle tend ses mains enchainées & livre ses armes. Quelles troupes lui oppose-t-on ? Des légions vaincues : elles n'ont pas avec elles l'unique force de l'armée d'Othon, la première & la quatorzième, que cependant nous avons vaincues & mises en fuite dans ces champs-ci même. Etoit-ce pour que tant de milliers de soldats fussent livrés, comme une troupe d'esclaves, à un exilé tel qu'Antoine ? Faut-il donc que huit légions suivent le parti d'une seule flotte ? Il plaît à Bassus & à Cæcina, qui ont enlevé au prince des maisons, des jardins & des trésors, de lui enlever son armée encore pleine de force, non teinte de sang, avilie même aux yeux du parti de Vespasien. Que répondront-ils, s'il leur est demandé raison de leurs succès heureux ou contraires ?* Ainsi, chacun à part & touts ensemble élevant la voix, suivent l'impulsion de la douleur. La cinquième légion commence ; les images de Vitellius sont replacées ; Cæcina est mis aux fers. Ils élisent pour chef Fabius Fabulus, lieutenant de la cinquième légion, & Cassius Longus, préfet des camps. Les soldats de trois petits navires, ignorant ce qui se passe & non coupables, s'offrent à eux par hasard ; ils sont égorgés. Le camp est abandonné, le pont rompu : ils reviennent à Hostilia, & de là vont à Crémone pour se joindre à la première Italique & à la vingt-unième, surnommée Rapace, envoyées devant par Cæcina avec partie de la cavalerie pour occuper cette ville.

Antoine, informé de l'évènement, résolut d'attaquer ces troupes où regnoit la discorde & dont les forces étoient divisées, avant que l'autorité des chefs, l'obéissance du soldat, & la confiance des légions fussent rétablies. Il pensoit que Fabius Valens, ayant appris la trahison de Cæcina, seroit parti de Rome & se hâteroit. Fabius, fidèle à Vitellius

Vitellius, n'étoit pas sans connoissance de l'art de la guerre. En même temps on craignoit du côté de la Rhætie une armée nombreuse de Germains, & l'empereur avoit mandé des secours de la Bretagne, des Gaules, & de l'Espagne : immense contagion de guerre ; si Antoine, qui la redoutoit, n'eut, en hâtant le combat, saisi la victoire. Il vint avec toute l'armée, de Vérone à Bédriac, en deux camps. Le lendemain, retenant les légions pour se retrancher, il envoya les cohortes auxiliaires dans les campagnes de Crémone, afin que, sous prétexte de rassembler des subsistances, le soldat s'instruisît au pillage de la patrie. Et, pour qu'il s'y livrât avec plus de licence, il s'avança lui-même jusqu'à huit milles de Bédriac, suivi de quatre mille chevaux. Les coureurs remplissoient plus loin leurs fonctions suivant l'usage. Vers la cinquième heure du jour, (onze heures du matin), un cavalier, courant à bride abattue, annonça que les ennemis arrivoient ; qu'un petit nombre précédoit, & qu'on entendoit au loin le mouvement & le frémissement de la troupe.

Tandis qu'Antoine réfléchit à ce qu'il doit faire, Arrius Varus, impatient de se distinguer, s'élance avec les plus braves, & pousse les Vitelliens, mais leur fait éprouver peu de perte. Ils accourent en plus grand nombre ; la fortune change, & les plus ardents à poursuivre sont les derniers dans la fuite. On ne s'étoit pas hâté par l'ordre d'Antoine, & il prévoyoit ce qui arriva. Ayant exhorté les siens à combattre avec courage, & développé les turmes par les flancs, il laissa au milieu un passage vuide, pour Varus & ses cavaliers. Les légions eurent ordre de prendre les armes ; un signal fut donné dans la campagne, pour que chacun, laissant le butin, revînt promptement au combat. Cependant Varus épouvanté se mêle au gros de la troupe, & y jette l'effroi. Les cavaliers blessés & non blessés, poussés ensemble, étoient combattus par leur propre crainte & par les difficultés des routes serrées. Dans ce trouble, Antoine n'obmit aucun devoir d'un général ferme, ou du soldat le plus brave. Il court au-devant des cavaliers effrayés, retient ceux qui plient. Présent où le danger est le plus grand, & l'espoir moins douteux ; remarquable à l'ennemi par le conseil, le geste, la voix ; visible aux siens, il se livre enfin à tant d'ardeur, qu'il perce d'un coup de haste un vexillaire qui fuit, & saisissant l'enseigne, le porte vers l'ennemi. La honte n'arrêta pas plus de cent cavaliers ; mais le terrein fut secourable. Le chemin étoit resserré dans cet endroit ; le pont rompu ; le ruisseau qui couloit au-dessous sur un lit scabreux, entre des bords escarpés, empêchoit la fuite. Cette nécessité ou cette fortune raffermit l'espérance déjà chancelante. S'étant rassurés les uns les autres, & serrant leurs rangs, ils reçoivent les Vitelliens qui s'étoient débandés témérairement. Ceux-ci sont renversés. Antoine presse les plus effrayés, culbute ceux qu'il rencontre. Les autres, suivant chacun son penchant, dépouillent, prennent des armes, emmènent des chevaux. Rappellés par les cris de joie, ceux qui fuyoient, dispersés dans la campagne, viennent se mêler aux vainqueurs.

A quatre mille de Crémone, on vit briller les aigles de la Rapace & de l'Italique. Le combat de leur cavalerie, heureux dans ses commencements, les avoit fait s'avancer. Mais, dans ce moment de fortune adverse, elles n'ouvrirent point leurs rangs, n'y reçurent point leurs turmes en désordre ; ne marchèrent point, ne vinrent point d'elles-mêmes attaquer l'ennemi, fatigué d'avoir parcouru tant d'espace en courant & combattant. Déjà vaincues, elles sentoient dans l'adversité le manque de chef, qu'elles n'avoient peut-être pas autant desiré dans la prospérité. La cavalerie victorieuse, court à cette ligne chancelante, & le tribun Vipsanius Messala les joint avec les auxiliaires de Mœsie, que la gloire militaire égaloit aux légionaires, quoiqu'ils eussent été levés à la hâte. Cette cavalerie & cette infanterie, attaquant ensemble, rompirent les légions : plus elles voyoient un refuge voisin dans les murs de Crémone, moins leur résistance étoit courageuse. Antoine, se rappellant la fatigue & les blessures que le sort incertain du combat, quoique le succès en fut heureux, avoit fait éprouver aux hommes & chevaux, ne poursuivit pas les vaincus ». (*Tacit. hist. L. III. Just. Lipf. 4°. pag. 298.*)

Votre ennemi a-t-il des troupes nouvelles, ou qui depuis longtemps n'ont pas fait la guerre, & n'observent aucune discipline : vous pouvez espérer la victoire, sur-tout si les vôtres sont aguerries & soumises.

Si le général ennemi commande en chef pour la première fois, s'il a peu de réputation, s'il n'est connu par aucune action brillante ; il doit vous paroître moins à craindre. S'il a fait un gros détachement, qui doive tellement s'éloigner qu'il ne puisse rejoindre pour le combat ; gardez-vous de le différer. Le roi de Suède Waldemar, ayant marché contre son frère Magnus, duc de Sudermanie, & le croyant encore éloigné, envoya en avant une partie de son armée, & s'arrêta en un lieu de la Gothie occidentale, nommé Ramunda-Boda, pour s'y reposer, & s'y livrer à son ordinaire à touts les plaisirs. Ce gros de troupes traversa une forêt nommée Tiwed, & alla camper près d'Hosva, sans ordre & sans précaution. Le duc Magnus étoit plus proche qu'on ne le croyoit. Il attaqua subitement cette multitude sans chef, la défit & la mit en fuite comme un vil troupeau. Il auroit surpris le Roi qui dormoit alors, & la reine Sophie jouant aux échecs, si un cavalier blessé ne les eut pas avertis. Foresti, Puffendorf & Santacrux disent que Waldemar envoya un gros détachement pour reconnoître le camp de son frère. Ils font beaucoup trop d'honneur à ce roi entièrement destitué de l'intelligence de l'art de guerre. Il avoit, disent les

historiens Suédois, assez de troupes, mais ni soldats ni habileté. Le corps qu'il envoya en avant sans aucun dessein, n'étoit, ainsi que toute son armée, qu'une foule de paysans qui traversèrent la forêt comme pour une battue de loups. (*Jo. Magn. Goth. hist.* — *Eric. Ol. suec. hist.* — *Dalin. Svea rikes histor.*)

Un autre exemple plus remarquable est celui de l'armée du maréchal de Créquy, attaquée & battue pendant un grand fourage. Le duc de Lorraine assiégeoit Trèves. La France venoit de perdre son éclat & ses forces; Turenne ne vivoit plus. Créquy s'étoit approché de cette place à dessein de la secourir. Il l'avoit fait sçavoir à M. de Vignori, qui en étoit commandant. Celui-ci avoit répondu que rien ne pressoit, & que M. le maréchal pouvoit ne pas se hâter. Créquy vint camper à quelque distance de Consarbruck, au confluent de la Saare & de la Moselle. Ses deux ailes étoient appuyées à des bois. Derrière lui étoit une montagne; en avant un petit bois fort clair, que le chemin traversoit; en avant du bois une hauteur sur laquelle il mit un escadron pour observer & donner des nouvelles. Il fit garder le pont, où étoit une tour dans laquelle il mit du canon.

Ce camp étoit trop éloigné du pont & de la tour pour les bien défendre. La garde qui en étoit chargée étoit beaucoup trop foible : elle ne consistoit qu'en un lieutenant & vingt hommes. Il falloit ou camper beaucoup plus près, ou, si le terrein ne le permettoit pas, porter près de la rivière un gros corps bien retranché; fortifier aussi la tête du pont, & y mettre une bonne garde. La montagne & les défilés que l'armée avoit derrière elle, étoient un autre désavantage. Le maréchal n'ayant pas voulu camper auprès de la Saare & du pont, auroit dû mettre devant lui le défilé en seconde ligne ou barrière. Un troisième désavantage de cette position, non moins grand que les deux autres, étoit l'éloignement des fourages.

Le siège avançoit lentement. Le duc de Lorraine craignoit quelque entreprise concertée entre Créquy & la garnison. Comme il sçavoit que trois mille hommes étoient partis de l'armée françoise pour se rendre en Bretagne, il jugea que s'il avoit sur le maréchal un avantage considérable, il lui seroit aussi facile de prendre la place que difficile de le faire en sa présence. Informé qu'une grande partie de la cavalerie devoit aller au fourage, & ne pouvoit y aller que très loin, il part de son camp la nuit du 10 au 11 août 1675, marche le long de la Moselle, derrière un rideau très voisin de Consarbruck, à couvert duquel il fait sa disposition. Ensuite il s'avance vers le pont, dont il s'empare facilement. Le maréchal n'avoit fait rompre qu'une arche de ce pont : on y jetta des planches. L'infanterie y passa, & la cavalerie, sur deux colonnes, traversa la rivière au-dessus & au-dessous, à des gués qui auroient dû être rompus, mais qui n'étoient même pas connus, ou avoient été négligés. L'infanterie étoit sur la rive gauche, avant que M. de Créquy fût informé de sa marche. C'étoit une triple négligence : l'une de la part du général, qui devoit communiquer à la rivière par des postes de cavalerie; l'autre de la part de l'officier de garde au pont : celui-ci devoit faire avertir au premier bruit. Enfin, le commandant de Trèves, instruit de la marche des ennemis, auroit dû envoyer aussi-tôt au camp du maréchal : la communication étoit libre.

On vint dire à M. de Créquy que les ennemis passoient le pont. Il se flatta d'y être assez tôt pour attaquer leur avant-garde, & répondit : *plus il en passera, plus il y en aura de battus.* Ce propos eût été bon, s'il l'avoit fait précéder par de la précaution & de la vigilance. Il fit battre la générale, & fut très surpris, dit M. de Quincy, (*hist. milit. tom. I, pag.* 452), lorsqu'il vit la foiblesse de ses escadrons, & qu'il apprit que le reste étoit au fourage. M. de Feuquières rapporte qu'il l'avoit envoyée fourager au-delà du défilé qui étoit derrière son camp. En effet, il paroît invraisemblable que presque toute la cavalerie d'une armée soit absente à l'insçu du général. Mais, si les fourages n'étoient possibles que de l'autre côté de la montagne, la position n'en étoit que plus désavantageuse, & plus mal prise. S'il y en avoit à droite ou à gauche, il falloit commencer par eux, & réserver les autres pour les derniers.

Cette cavalerie rappellée se jetta en confusion dans le défilé, le passa lentement, arriva en désordre, hors d'haleine, & ne put être formée que fort tard sur le champ de bataille, beaucoup trop éloigné du camp. Une autre faute consomma la perte de la bataille. M. de Créquy avoit envoyé presque touts les chevaux de l'artillerie à Thionville pour y chercher un convoi : il n'y en eut pas assez pour amener le canon.

Lorsque la cavalerie fut rentrée dans le camp, le maréchal se mit à la tête, traversa le bois, & fit marcher son infanterie en colonne, à droite & à gauche du bois. Cette disposition singulière étoit due sans doute à la précipitation du mouvement, ou peut-être analogue à la connoissance que le général avoit du champ de bataille. Lorsqu'il y arriva, l'armée ennemie étoit formée presque en entier. Il se trouva si inférieur en nombre, que ses troupes ne purent former qu'une ligne. Le danger lui parut grand. Cependant l'espérance ne l'abandonnoit pas encore. Il comptoit sur le secours de M. de Vignory, qui commandoit à Trèves, & avoit une forte garnison. Le maréchal lui avoit ordonné de sortir avec une partie de ses troupes, s'il voyoit le duc de Lorraine passer la Saare, & de l'attaquer par derrière, lorsqu'une partie de l'armée auroit passé le pont.

La droite de l'armée françoise attaqua la gauche de l'ennemi avec avantage. Mais le comte de la Marck, commandant de notre gauche, s'étant avancé pour occuper une hauteur qui lui paroissoit

importante, eut à soutenir une attaque des plus vives. Après une vigoureuse résistance, elle fut obligée de céder. Le comte de Grana la suivit à la tête de l'aile droite ennemie, la prit en flanc, & la rompit entièrement. En même-temps notre aile droite, attaquée de touts côtés, fut rompue, mise en fuite, & toute l'armée dans une déroute complette. M. de Créquy avoit rallié quelques escadrons derrière le village : les fuyards y mirent le désordre. Une partie se jetta dans Metz, l'autre dans Thionville, & le maréchal dans Trèves. Le régiment des gardes françoises & celui de Vermandois se distinguèrent dans cette *action*.

M. de Vignory n'avoit appris la marche des ennemis que de quelques espions qui lui avoient été envoyés par M. de Créquy. Il s'étoit mis aussitôt à la tête d'une partie de ses troupes. Mais, comme il passoit le pont-levis, une des chaînes frappa la tête de son cheval : il tomba dans le fossé qui étoit sec, & mourut à l'instant : ses officiers, ignorant son dessein, rentrèrent dans la place. Ainsi M. de Créquy, couvert par la Saare, & la Moselle contre une armée supérieure, se laissa, par une suite de négligences, & de fautes, forcer à une *action* générale, qu'il lui étoit facile d'éviter.

Il y a d'heureuses circonstances qui rendent sûre la victoire. Dans un pays de montagnes, l'ennemi peut être enfermé entre des torrents grossis par l'orage. Vous devez profiter de sa fâcheuse situation pour lui enlever des corps détachés, & faire des dispositions qui le forcent à combattre avec désavantage. Quelques écluses ouvertes à propos, ou quelques digues rompues, peuvent inonder son camp. Approchez vous la veille aussi près qu'il sera possible, & campez sur une hauteur à l'abri des eaux. Lâchez-les pendant la nuit, afin que le trouble & le désordre soient plus grands. L'ennemi surpris, effrayé, se divisera, fuira sans armes de touts côtés. Au point du jour, attaquez ses corps séparés & presque sans défense. Ce fut ainsi que le soudan d'Egypte, ayant fait secrettement élever les digues du Nil en certains endroits, de crainte que les eaux en les débordant, comme il arrive chaque année, ne prissent une route contraire à ses vues, noya une partie de l'armée chrétienne, commandée par André II, roi de Hongrie, & força l'autre à recevoir les conditions qu'il voulut lui accorder.

Je trouve dans notre histoire un exemple à peu près semblable. Sous le malheureux règne de Charles VII, Montargis étoit assiégé par trois mille Anglois. La place commençoit à manquer de munitions. Elle demandoit au roi un secours qu'il étoit peu en état de lui donner. Cependant, comme il étoit important de la conserver, le bâtard d'Orléans se chargea de la dégager. Il y fut envoyé avec seize cents hommes, un grand nombre de chevaliers, & la Hire. L'arrivée de ce secours ayant été annoncée aux assiégés, ranima leur courage.

Plusieurs ruisseaux & courants d'eau qui se jettoient dans le Loing, au-dessus & au-dessous de la ville, avoient obligé les Anglois à former trois attaques séparées. Leurs quartiers pouvoient s'entre-secourir par des ponts de communication. Soit hasard ou dessein concerté, (ce qui est plus vraisemblable,) ce secours arriva au moment où les assiégés, ayant ouvert leurs écluses, venoient d'inonder le camp des Anglois & leurs ponts. La Hire attaqua le quartier du général la Poll, le força, & vint se joindre au bâtard d'Orléans, qui attaquoit celui de Suffolck. En même-temps la garnison fit une sortie, & ce second quartier fut détruit. Ceux qui voulurent se sauver à celui de Warwich périrent dans les eaux. Warwich, frémissant de voir égorger sous ses yeux les deux tiers de l'armée angloise, sans qu'il pût les secourir, se retira en bon ordre sur une hauteur voisine. Les généraux françois, satisfaits de leur avantage & de la levée du siége, ne le suivirent pas.

Une troupe occupée du pillage d'une ville, d'un camp, ou d'une campagne, est pour ainsi-dire livrée à son ennemi. Sempronius, informé qu'Annibal avoit envoyé un détachement de cavalerie gauloise & numide, & deux mille hommes d'infanterie ravager les terres des Gaulois, situées entre le Po & la Trébie, fit marcher contre ce parti la plus grande partie de sa cavalerie, & mille hommes de trait. Ils le joignirent au-delà de la Trébie, l'attaquèrent vivement, dans l'espérance de lui enlever le butin qu'il avoit fait, & le mirent en déroute. Si, tandis que les troupes effrénées du connétable de Bourbon se livroient dans Rome à tout ce que peuvent l'indiscipline, la cupidité, l'ivresse, & la débauche; tandis qu'ils égorgeoient les maris, deshonoroient leurs femmes & leurs filles, faisoient des dames romaines leurs servantes, promenoient dans les rues les chefs de l'église, montés sur des ânes, & les accabloient d'injures & d'outrages; si, dis-je, le duc d'Urbin, Saluce & Rangone, qui avoient une armée & une artillerie nombreuse, eussent donné l'assaut à la ville, le succès étoit infaillible. Dans une allarme qui fut donnée à ces troupes occupées du pillage, on voulut en vain rappeller le soldat; tout entier à sa proie, il ne revint pas à ses drapeaux.

Un plus grand capitaine auroit saisi cette occasion, comme le fit César contre les Germains, qui avoient passé le Rhin : « Lorsque son armée s'approcha d'eux, ils tentèrent de l'arrêter par des négociations, & lui demandèrent de ne pas avancer plus près de leur camp ». César répondit que c'étoit ce qu'il ne pouvoit accorder. Il sçavoit qu'une grande partie de leur cavalerie avoit été envoyée, quelques jours auparavant, de l'autre côté de la Meuse, sur les terres des Ambivarites, pour fourager & piller.

Il n'étoit pas à plus de douze milles de l'ennemi, lorsque les envoyés revinrent à lui. Ils le trouvèrent en marche, & le supplièrent de ne pas avancer

plus loin. Comme ils ne l'obtinrent pas, ils demandèrent qu'il envoyât à la cavalerie qui précédoit l'armée un ordre de ne pas combattre, & qu'il leur permît aussi d'envoyer des députés chez les Ubiens, disant que si leurs princes & leur sénat les y autorisoient avec serment, ils rempliroient les conditions qui seroient imposées par César : ils demandoient trois jours pour terminer cette affaire.

César voyoit que toutes ces choses ne tendoient qu'au même objet; à ce que, durant un délai de trois jours, leur cavalerie absente pût les rejoindre. Il dit cependant qu'il n'iroit dans cette journée qu'à trois milles plus loin pour avoir de l'eau ; qu'ils vinssent le lendemain le trouver en grand nombre, afin qu'il prît connoissance de leurs demandes. Cependant il envoya donner avis aux généraux qui avoient pris les devants avec toute la cavalerie, de ne point attaquer l'ennemi ; &, s'ils étoient attaqués, de soutenir le combat jusqu'à ce qu'il se fût approché avec l'armée.

« Dès que les ennemis, dit César, apperçurent notre cavalerie ; (elle étoit au nombre de cinq mille) ; quoiqu'ils ne fussent pas plus de huit cents chevaux, parce que ceux qui étoient allés fourager à l'autre bord de la Meuse, n'étoient pas revenus ; une attaque subite jetta le désordre parmi les nôtres, qui ne s'y attendoient pas, leurs envoyés ayant quitté depuis peu César & demandé ce jour de trève. (*Nota*. César donne un peu plus haut la raison de cette hardiesse. C. 2. « Dans les mœurs des Germains, dit-il, rien ne paroit plus honteux ou plus mou que l'usage des étriers. Ainsi, quelque peu qu'ils soient, ils osent aborder une cavalerie qui a cet usage, en quelque nombre qu'elle puisse être). Les nôtres faisant résistance, continue-t-il, ils sautèrent à pied suivant leur coutume, & perçant le ventre des chevaux, renversant un grand nombre de cavaliers, ils mirent le reste en fuite, & les pressèrent tellement que, frappés de terreur, ils ne cessèrent de fuir qu'en présence de notre armée.......

Après ce combat, César ne crut pas devoir entendre les envoyés, & accepter les propositions d'un ennemi qui, ayant demandé la paix, avoit insidieusement, & par fraude, attaqué de son plein gré. Il jugea qu'attendre le retour de la cavalerie ennemie, & l'augmentation de leurs troupes, seroit de la plus haute démence ; &, connoissant la foiblesse des Gaulois, & la supériorité que les ennemis avoient acquis sur eux par un seul combat, il ne crut pas devoir leur donner un instant pour se consulter. Cette résolution étant prise, & l'avis communiqué aux généraux & au questeur, de ne pas différer d'un seul jour le combat, il se présenta une circonstance très favorable. Le lendemain matin, les Germains, employant de nouveau la dissimulation & la perfidie, vinrent en grand nombre, princes & vieillards, trouver César dans son camp ; tant, comme ils le disoient, pour s'excuser de ce que malgré la convention & leur demande même, ils avoient la veille engagé le combat, qu'afin, s'il étoit possible, d'obtenir une trève en trompant encore. César, joyeux de les voir se livrer à lui, ordonna qu'on les retint, fit sortir du camp toutes ses troupes, & donna ordre que la cavalerie, qu'il croyoit effrayée par le dernier combat, suivît la colonne.

S'étant formé sur trois lignes, & faisant huit milles avec rapidité, il arriva plutôt au camp ennemi que les Germains ne purent apprendre ce qui se passoit. Epouvantés de ces événements subits, de la célérité de notre marche & de l'absence des leurs ; n'ayant le temps ni de se consulter, ni de prendre les armes, ils ne sçavoient, dans leur trouble, s'ils devoient ou sortir contre les Romains, ou défendre le camp, ou chercher leur salut dans la fuite.

Tandis que leur frémissement & leurs mouvements confus annonçoient leur crainte ; nos soldats, animés par la perfidie de la veille, pénétrèrent dans le camp. Ceux qui purent s'armer à la hâte, firent quelque résistance, & combattirent entre les charriots & les bagages. Les femmes & les enfants, (car ils étoient sortis de leurs demeures, & avoient passé le Rhin avec toutes leurs familles), commencèrent à fuir çà & là. César les fit poursuivre par la cavalerie. Les Germains, entendant les cris de ceux des leurs qu'on tuoit derrière eux, jettent leurs armes, abandonnent leurs enseignes, s'élancent hors de leur camp. Parvenus au confluent de la Meuse & du Rhin, & désespérant de fuir plus loin, les uns furent tués en grand nombre, le reste se précipita dans le fleuve, & y périt accablé par la crainte, la fatigue, & la force du courant ». (*Cæs. Bell. gall. L. 4. C. 9, 15. Oudendorp. 4°. pag. 178 & suiv.*).

Cet exemple n'étoit point nouveau dans Rome. Une armée des Sabins, s'étant avancée jusqu'à l'Aniene, (*LE TÉVERONE*), s'y répandit en pillant, & brûlant les bourgs. Aulus Posthumius marcha contre eux avec toute la cavalerie. Le consul P. Servilius suivit avec une troupe d'infanterie d'élite. La cavalerie entoura ceux qui étoient dispersés. La légion des Sabins ne résista point à l'infanterie romaine. Fatigués tant de leur marche que du pillage de la nuit, la plûpart répandus dans les maisons de campagne, où ils s'étoient remplis d'aliments & de vin, eurent à peine la force de fuir.

On trouve dans toute l'histoire un grand nombre d'exemples semblables, tels que celui d'Harald Halfager, roi de Norwège, que ses troupes, enrichies des dépouilles du Northumberland, abandonnèrent pour les mettre en sûreté, & livrèrent à Harald, roi d'Angleterre : celui de l'armée de Childebert I, qui, revenant d'Espagne chargé d'un riche butin, fut défaite aux Pyrénées par Teude, roi des Goths, & Teudisèle, son général ; si l'on n'aime mieux croire les anciens historiens de France, qui disent que les troupes de Childebert

revinrent victorieuſes, rapportant en triomphe la tunique de Saint Vincent, avec laquelle Sarragoſſe s'étoit rachetée du pillage. Paul Warnefrid attribue auſſi la victoire à Childebert. (*De geſt. Longob. C. XXI. Grot. Goth. Hiſtor. 8°. pag. 813*).

On attaque, avec avantage, une armée qui marche avec un grand nombre de priſonniers. Outre l'embarras qu'ils lui cauſent, elle doit craindre qu'étant délivrés, ils ne prennent des armes, & ne ſe joignent à l'armée qui l'aſſaillit. Le conſul Volumnius, apprenant que les Samnites ravageoient la Campanie, s'y rendit avec les légions. Il vit lui-même, dans les campagnes de Calæne, les traces de leur paſſage. Il apprit des habitants que l'armée ennemie étoit ſi chargée de butin, & ſi embarraſſée de captifs, qu'il lui ſeroit impoſſible de ſe former pour le combat; que ſes chefs diſoient hautement qu'il falloit retourner au plutôt dans le Samnium, pour y dépoſer leurs richeſſes, revenir enſuite, & ne pas expoſer au combat une armée que les dépouilles rendoient ſi peſante.

Volumnius, uſant de prudence, envoya des cavaliers, avec ordre de lui amener quelques-uns des déprédateurs qui erroient encore dans la campagne. Il apprit d'eux que l'ennemi, campé ſur le Vulturne, devoit partir pour le Samnium à la troiſième veille, (*minuit*). Alors, il s'approcha des ennemis, non pas ſi près qu'ils puſſent avoir connoiſſance de ſon arrivée, mais aſſez pour les défaire lorſqu'ils ſortiroient de leur camp. Etant arrivé un peu avant le jour, il envoya quelques hommes qui ſçavoient la langue oſque, pour examiner leurs diſpoſitions. Ceux-ci, ſe mêlant aux ennemis dans la confuſion de la nuit, apprirent que les enſeignes étoient peu accompagnées; ils virent ſortir le butin avec une foible & chétive eſcorte, & obſervèrent que chacun ne s'occupoit que de ſes affaires; qu'il n'y avoit dans toute cette armée ni accord, ni ordre, ni commandement.

Le moment parut favorable. Le jour paroiſſoit: Volumnius fait donner le ſignal, & commence l'attaque. Les Samnites, embarraſſés par le butin, la plûpart ſans armes, ſont incertains s'ils doivent continuer leur marche, ou rentrer dans leur camp: mais les Romains y portoient déjà la mort & le déſordre. Dans ce tumulte, quelques captifs s'étoient dégagés de leurs liens: les uns délivroient leurs compagnons; les autres prenoient les armes dépoſées parmi le bagage. Ils marchèrent au chef des Samnites, Statius Egnatius, diſſipèrent une troupe de cavalerie qui l'eſcortoit, & l'amenèrent au conſul. Les premières troupes Samnites, rappellées par le bruit, tentèrent en vain de rétablir le combat. Les Romains vainqueurs tuèrent ſix mille hommes, en prirent deux mille cinq cents; &, ce qui leur fut plus agréable, ils reprirent, avec tout le butin, ſept mille quatre cents captifs, Romains ou alliés.

Ce fut ainſi que le prince Jean Albert, commandant l'armée de ſon père, Caſimir IV, battit les Tartares qui ſortoient de Pologne; & que Ladiſlas I, roi de Hongrie, défit les Cunes, ou Cumaniens, (tribu tartare), qui ſe retiroient, après avoir ravagé la Tranſilvanie. Il les joignit ſur la Tèmes, & les trouva marchant comme une troupe de chaſſeurs, & non comme une armée. Leur chef, Kopalk ou Kopulkoi, y perdit la vie; preſque tous furent pris ou tués.

Si vous avez pu faire paſſer dans l'armée ennemie un aſſez grand nombre de faux transfuges, pour y jetter le déſordre pendant l'*action*; vous pouvez en eſpérer un ſuccès heureux, tel que celui d'Annibal à Cannes, & de Thémiſtocle à Salamine. Il faut leur donner une marque ou un mot, pour qu'ils ſoient reconnus par vos troupes pendant le combat. Ce moyen doit être rare: pour l'employer, il faut bien compter ſur la négligence de ſon adverſaire.

Les intelligences avec des officiers ſupérieurs de l'armée ennemie ſont plus ſûres: ils peuvent vous ſervir en arrivant trop tard, en n'attaquant pas, en ordonnant la retraite du corps qu'ils commandent, en répandant un faux bruit qui jette la terreur dans leurs troupes, & autres moyens relatifs au génie de la nation qu'ils commandent, à ſes uſages, & aux circonſtances. Vous ferez vos diſpoſitions en conſéquence de ce dont ils ſeront convenus, & tiendrez des troupes prêtes à profiter des faux mouvements qu'ils feront. (*Voyez* TRAHISON).

La circonſtance la plus favorable à ce moyen de vaincre eſt l'attaque de nuit. Les fauſſes démarches y ſont plus faciles, la confuſion plus grande: les traîtres, mieux cachés, vous ſerviront une ſeconde fois.

D'autres raiſons vous peuvent engager à prendre ce temps pour chercher l'*action*. S'il y a plus de négligence pendant la nuit dans l'armée ennemie; ſi le général aime à dormir; ſi la nation qu'il commande eſt pareſſeuſe elle-même, & ne ſort pas volontiers du ſommeil; ſi elle aime à boire, & ſe trouve en un pays abondant en vins; ſi étant ſujette à la déſertion, ſon chef rapproche du camp toutes ſes gardes pendant la nuit; ſi elle eſt manœuvrière, & moins propre que la vôtre aux coups de main & à l'arme blanche: vous devez tenter une action de nuit, & y joindre, s'il ſe peut, la ſurpriſe.

Profitez de l'avantage que le climat peut vous donner ſur un ennemi qui n'y eſt pas accoutumé. Si le ſien eſt plus froid que le vôtre, attaquez-le dans les plus grandes chaleurs. S'il eſt habitué à un pays chaud, choiſiſſez l'hiver pour l'*action*. Ce fut au mois de juillet que Marius attaqua les Cimbres aux plaines de Verceil, & il joignit à cet avantage celui du vent & du ſoleil. Les Cimbres, diſpoſés en ordre quarré, s'avancèrent d'un pas grave. Pour empêcher le déſordre & la diviſion des rangs, de longues chaînes uniſſoient ceux qui formoient le premier rang de l'infanterie.

Leur cavalerie, au nombre de quinze mille hommes, se déploya dans la plaine. Elle ne marcha pas directement à l'armée ennemie, mais, appuyant sur sa droite, elle se porta peu à peu contre le centre des Romains & l'infanterie de leur gauche. Les consuls Marius & Catulus virent leur dessein sans pouvoir s'y opposer : ils ne purent retenir les troupes. Un soldat romain s'étant écrié que les ennemis fuyoient, toute l'armée s'ébranla pour les poursuivre.

Cependant on voyoit l'infanterie des Cimbres flotter dans la plaine comme une mer orageuse. Un nuage immense de poussière s'élevant sous les pieds des deux armées, elles errèrent assez long-temps avant de se joindre. Enfin les Cimbres vinrent par hasard choquer les troupes de Catulus, qui étoient au centre de l'armée romaine. Peu accoutumés au climat, & combattants au temps le plus chaud de l'année, haletants, couverts de sueur, offusqués par le soleil, occupés à opposer leurs boucliers à ses rayons comme aux traits ennemis, ils pouvoient à peine se défendre. Les Romains, au contraire, endurcis à la chaleur, n'éprouvoient ni sueur ni lassitude, & la poussière leur ôtoit la vue, & la crainte du grand nombre de leurs ennemis. Cependant le combat fut long : les plus valeureux des Cimbres y perdirent la vie : le reste prit la fuite, & fut poursuivi jusqu'à son camp.

Vous devez chercher l'ennemi s'il vous est inférieur en nombre, en valeur, en discipline, en adresse à manier les armes ; si les siennes ne sont pas aussi bonnes que les vôtres ; si l'éloignement, & la stérilité de son pays l'empêche de réparer promptement ses pertes en hommes, en chevaux, en argent, en armes, en subsistances, tandis que le vôtre est abondant & proche de vous ; si la retraite est pour lui longue & difficile, de sorte que vous puissiez espérer d'avoir ruiné son armée, avant qu'elle soit rentrée dans son pays, & d'y pénétrer vous même ; si sa frontière est mal fortifiée, ses places en mauvais état, ses arsenaux mal fournis, ses finances épuisées : la superstition, toujours plus nuisible qu'utile, peut vous donner aussi de grands avantages. (*Voyez* SUPERSTITION).

Profitez de l'occasion que vous peuvent offrir ses fautes. Ailes mal protégées, terrein négligemment reconnu, marches faussement combinées, embarrassées par de gros bagages, ou faites près de vous tumultuairement, à la manière des brigands ou des barbares qui se dispersent pour piller ; défilés passés témérairement en votre présence, camps mal pris, postes importants négligés ou qu'on n'a point apperçus, flanc présenté par imprudence, ignorance, ou témérité. Si vous sçavez surprendre l'ennemi dans ces manquements, le succès est infaillible.

MOYENS D'ENGAGER UNE *ACTION*.

Menacer une place.

S'il vous est avantageux de combattre, l'ennemi doit l'éviter. Vous pourrez l'y forcer en assiégeant une place importante qui assure ses convois, couvre son pays ou celui dont il tire ses subsistances, renferme son trésor, ses magasins de vivres ou de munitions de guerre. Mithridate voulant combattre Triarius, campé à Gaziura, dans le Pont, avant que Lucullus l'eût joint, tenta d'abord de l'attirer hors de ses retranchements, en mettant en bataille & exerçant son armée à la vue des Romains. Ce moyen ne réussissant pas, il envoya un corps de troupes assiéger un fort nommé Dadasa, dans lequel étoient les bagages de l'ennemi. Triarius craignoit les forces supérieures de son adversaire. Il attendoit de jour en jour Lucullus : il vit tranquillement commencer le siège. Mais l'armée, craignant de perdre touts ses bagages, le menaça de marcher seule à Dadasa, s'il ne l'y conduisoit. Il se mit donc à la tête des enseignes, & quitta son camp à regret. Les Romains, attaqués à peu de distance du fort, accablés par l'ennemi beaucoup plus nombreux qu'ils ne l'étoient, poussés dans une plaine où ils ignoroient qu'il y eut une rivière, furent enveloppés, & auroient touts péri sans l'audace d'un soldat romain. Il s'approcha du roi comme s'il eut été un des Romains qui servoient dans son armée ; & feignant d'avoir quelque chose à lui dire, il lui porta un coup dont il le blessa. Aussi-tôt il fut pris & tué : mais cet événement, troublant l'armée ennemie, donna le temps à un grand nombre de Romains de s'échapper.

César faisant la guerre en Afrique, attira Scipion au combat en assiégeant Thapse. Je rapporterai ailleurs touts les mouvements que ce grand homme fit alors. (*Voyez* BATAILLE.)

Christian IV, roi de Dannemark, s'étant allié avec Gustave Adolphe contre l'empereur, & connoissant la supériorité que les vieilles troupes de Tilly avoient sur les siennes, peut-être même celle que ce général avoit sur lui, évitoit le combat, se retranchoit, ne faisoit la guerre que par des partis, afin d'aguerrir ses troupes. Tilly, n'ayant pu réussir par divers mouvements à engager une *action*, alla former le siège de Gættingue. Le roi y avoit un grand magasin, & cette place étoit d'ailleurs très importante pour se conserver le passage libre dans la Hesse, par le duché de Brunswick. Le roi tenta d'y jetter des troupes : le secours fut battu, & la place prise.

Tilly espérant toujours d'engager Christian au combat, assiégea Nordheim, place dont la perte achevoit de fermer aux Danois l'entrée de la Hesse : il falloit qu'ils combattissent ou se retirassent au delà de l'Elbe. Le roi se résolut cette fois à secourir Nordheim avec toutes ses forces. Il combattit les Impériaux à Luther : son armée fut mise en déroute, perdit son artillerie, ses munitions, son bagage, un grand nombre de drapeaux, d'officiers & de soldats.

Secourir une place.

On peut engager une *action* en s'approchant d'une place importante que l'ennemi assiège, & tentant ou feignant d'y jetter quelque secours.

Antoine, ayant eu quelque désavantage en un combat donné près de Mutine dans les Gaules, continua de bloquer cette place; mais avec la résolution d'éviter le combat, quand même l'ennemi le chercheroit, & de l'inquiéter touts les jours par des escarmouches, jusqu'à ce que la disette absolue contraignit Décimus à se rendre. Octave & Hirtius au contraire desiroient une action, & l'offrirent inutilement. Pour y obliger leur adversaire, ils se portèrent vers le côté de la ville qu'Antoine gardoit avec moins de forces, parce que l'approche en étoit plus difficile, & firent quelque démonstration de vouloir forcer le passage en cet endroit, pour jetter du secours & des vivres dans la place. Antoine ne les fit suivre que par sa cavalerie. Les deux généraux, la voyant seule, continuèrent leur marche. Antoine, craignant pour Mutine, sortit de son camp avec deux légions. Aussi-tôt Octave & Hirtius reviennent sur leurs pas, engagent le combat, & repoussent l'ennemi jusques dans son camp. Hirtius y pénètre & meurt en combattant auprès du prétoire. Octave accourant enlève le corps, se rend maitre du camp, mais pour peu de temps: Antoine revient à la charge & le repousse. Les deux armées passèrent la nuit sous les armes. Le lendemain Antoine craignant qu'Octave ne tentât encore de jetter du secours dans Mutine, ou qu'en se retranchant il ne se mit à l'abri des incursions de sa cavalerie, leva son camp & prit le chemin des Alpes.

Ravager le pays.

L'ennemi qui voit ravager son pays résiste difficilement au desir de le défendre. Le peuple par ses plaintes, l'armée par ses murmures, le prince par la crainte de la diminution de ses revenus, ou de la consommation des vivres nécessaires à la subsistance des troupes, & par des ordres réitérés de combattre, ont souvent contraint le général à une imprudence funeste. Junius Brutus Scæva, par le ravage des campagnes, le pillage, & l'incendie des bourgs & des villes, attira malgré eux les Vestins à une *action*, les défit, les contraignit à se réfugier dans leur camp, & bientôt dans leurs villes, dont il se rendit maître & livra les dépouilles à son armée. Ce fut par ce moyen que Julien combattit & défit les Perses. Nous verrons dans la suite comment C. Flaminius, & Lucius Furius l'employèrent contre les Gaulois, & Annibal contre ce même Flaminius.

Appât du butin.

Le butin, puissant appât pour des ennemis avides, a causé plusieurs défaites. Les Fabius s'y laissèrent prendre. Cette famille s'étoit offerte pour soutenir seule tout le poids de la guerre contre les Véientes. Ce peuple, plus incommode que dangereux, venoit ravager les terres des Romains, & se retiroit dans sa ville dès qu'on marchoit contre lui. Une grande vigilance étoit plus nécessaire pour s'en garantir, que de grandes forces. Vaincu en plusieurs combats, il recourut à la ruse, persuadé que les succès auroient augmenté l'audace & la confiance des Fabius. Quelques troupeaux leur furent présentés comme par hasard. Des partis, envoyés pour éloigner ceux qui pilloient, prirent la suite dès qu'ils apperçurent les armes romaines. Les Fabius méprisèrent un ennemi qui fuyoit toujours devant eux, & se crurent invincibles. D'autres bestiaux, montrés dans une plaine éloignée de Crémère, les y attirèrent. Ils défirent une troupe embusquée auprès du chemin même, & poursuivirent avec ardeur les troupeaux errants dans la campagne. Tout à coup les ennemis se lèvent, paroissent de toutes parts, accourent avec de grands cris: les Etrusques se joignent aux Véientes; une pluie de traits tombe sur les Fabius. Ceux-ci, se resserrant au milieu de cette multitude, combattirent d'abord de touts côtés; mais bientôt se portant sur un seul point, & pressant à la fois de leurs corps, & de leurs armes, ils rompirent la ligne ennemie. Parvenus sur une colline dont la pente s'élevoit insensiblement, ils s'y arrêtèrent. Là, prenant un peu de repos, & se remettant de leur terreur, ils repoussèrent ceux des ennemis qui montèrent la colline. Mais les Véientes, ayant occupé les hauteurs supérieures, les attaquèrent avec l'avantage du lieu & du nombre. Cette généreuse & brave famille périt presque en entier au nombre de trois cents six. Un seul eut le bonheur d'échapper, & perpétua ces Fabius qui furent le soutien de Rome dans ses temps les plus malheureux.

La guerre fut continuée. Les Véientes ravageoient comme auparavant les terres des Romains, sans risquer aucun combat. Les habitants des campagnes & les troupeaux n'étoient pas un moment en sûreté; mais cet ennemi incommode fut pris à son propre piège. Quelques troupeaux qu'il suivit le conduisirent à une embuscade où il fut entièrement défait.

Oter les fourrages & l'eau.

Si vous pouvez resserrer l'ennemi dans ses fourrages, les lui enlever en ravageant le pays qui les fournit, lui ôter l'eau en la détournant, ou un camp qu'il a intérêt de conserver, comme le fit César à Dyrrachium; il sera forcé de combattre.

Montrer l'apparence d'un mauvais poste, d'une armée foible.

On attire quelquefois l'ennemi par de faux

femblants. S'il eft entreprenant, prenez devant lui un pofte mauvais en apparence, & qu'en vous retirant vous pouvez changer en une pofition avantageufe. Si vos troupes font manœuvrières, comme l'armée d'Amilcar ; préfentez-vous à lui dans une difpofition foible & dangereufe. Il voudra en profiter, comme le fit Spendius. Feignez une retraite précipitée : il vous pourfuivra ; l'ardeur mettra fes troupes en défordre. Alors, faifant face, & changeant rapidement vos difpofitions, marchez à lui, fûr de la victoire. Vous pouvez auffi l'engager à quitter un pofte avantageux en lui montrant peu de troupes. Mithridate, inférieur en nombre, évitoit le combat que cherchoit Pompée, & le conduifoit çà & là, ravageant par-tout pour lui enlever les vivres. Pompée, fatigué de ces courfes inutiles, & fçachant que l'Arménie étoit fans troupes, y entra pour attirer l'ennemi : en effet il l'y fuivit. Le roi craignoit qu'en fon abfence cette province ne fe livrât aux Romains. Il vint camper devant Pompée fur une colline, & s'y tint dans l'inaction ; efpérant que le général romain fe détermineroit à la retraite faute de vivres. Quant à lui, fon camp en étoit abondamment pourvu.

Il y avoit au deffous de la colline une plaine où il envoyoit quelques partis de cavalerie, qui chargeoient touts ceux des ennemis, & favorifoient les transfuges. La difette qu'éprouvoit l'armée de Pompée, les en faifoit fortir en grand nombre, & l'abondance qui regnoit dans celui de Mithridate les y attiroit. Pompée, n'ofant pas l'attaquer, alla prendre, à peu de diftance, un autre camp entouré de forêts qui le mettoient plus à l'abri de la cavalerie & des archers ennemis. Dans l'intervalle, il plaça en embufcade une grande partie de fes troupes. Puis s'avançant, peu accompagné, à la vue du camp de Mithridate, il y répandit quelque alarme, attira bientôt l'ennemi à fa pourfuite, le conduifit où il le vouloit ; & fondant tout à coup fur lui, la plupart de ceux qui l'avoient fuivi furent tués ou pris.

Quelque temps après, Pompée, ayant paffé la rivière d'Abas, apprit qu'Orofe & les Albains marchoient à lui. Il voulut les attirer au combat, avant qu'ils euffent pu connoitre le nombre de fes troupes, & penfer à la retraite. Ayant donc placé en première ligne fa cavalerie, il forma derrière elle fon infanterie un genou en terre, couverte de fes boucliers, & lui ordonna le filence & l'immobilité. Orofe, méprifant cette cavalerie qu'il croyoit feule, l'attaque, la pourfuivit vivement dans fa fuite volontaire. L'infanterie, fe levant foudain, ouvre des paffages entre fes divifions, & enveloppe ceux qui pourfuivoient avec le plus d'ardeur & d'imprudence. Le refte fut chargé par la cavalerie, qui, après avoir paffé par les intervalles & l'arrière de l'infanterie, s'étoit formée fur les deux aîles. Il n'en échappa qu'un petit nombre, & ceux-là même périrent dans les bois où ils s'étoient réfugiés : Les Romains y mirent le feu.

Feindre de la crainte.

Il y a peu de moyens plus capables d'engager une *action* que la crainte fimulée. Labiénus l'employa contre les Trevires. Il hivernoit fur leurs frontières avec une legion. Les ennemis, nombreux en infanterie & en cavalerie, n'étoient qu'à deux journées de fes quartiers, lorfqu'ils apprirent que deux légions, envoyées par Céfar, l'avoient joint. Ils vinrent camper à la diftance de quinze milles, & réfolurent d'attendre les fecours germains. Labiénus, connoiffant la témérité gauloife, efpéra qu'elle lui fourniroit une occafion avantageufe de combattre. Il laiffe donc fes bagages fous l'efcorte de cinq cohortes, en prend vingt-cinq avec un grand corps de cavalerie, & va camper à un mille de l'ennemi : il y avoit entre les deux camps une rivière dont les rives étoient efcarpées & le paffage difficile. Il n'avoit pas deffein de le tenter, & prévoyoit que les ennemis ne l'auroient pas plus que lui. L'efpérance du fecours qu'ils attendoient s'augmentoit de jour en jour. Il falloit, pour les attirer au combat, ufer de ftratagême.

Il affemble les chefs de fes troupes, & annonce publiquement que, puifque les Germains approchent, il ne remettra pas fon fort & celui de fon armée à l'évènement douteux d'un combat, & qu'il décampera le lendemain au point du jour. Le camp des Trevires étoit fi proche, qu'auffi-tôt cette nouvelle y fut répandue, portée fans doute par quelqu'un des cavaliers gaulois qui fervoient dans l'armée romaine & favorifoient leurs compatriotes. C'étoit pour cette raifon, autant que pour obferver la contenance des ennemis, que le général romain étoit venu camper fi près d'eux. Pendant la nuit, il affemble les tribuns militaires & les principaux centurions, leur fait part de fon deffein ; &, pour mieux offrir aux ennemis l'apparence de la crainte, ordonne que l'on décampe avec plus de bruit & de tumulte qu'à l'ordinaire. Il rendit ainfi fon départ femblable à une fuite : avant le jour l'ennemi fçavoit toutes ces circonftances.

A peine l'arrière-garde étoit fortie des retranchements que les Gaulois fe confultent, s'animent, fe difent qu'il ne faut pas laiffer échapper la proie qu'ils ont efpérée. Perfuadés que les Romains cèdent à la terreur, il leur paroit trop long d'attendre le fecours des Germains, & qu'il ne conviendroit pas à la magnanimité de leur nation de n'ofer attaquer avec tant de forces une troupe, foible, fugitive, & embarraffée de fes bagages. Ils n'héfitent pas à paffer la rivière & engager le combat en un terrein défavantageux.

Labiénus avoit efpéré de les y attirer, & avançoit lentement. Il envoya fes bagages un peu en avant, les fit placer fur une éminence, y mit quelques turmes pour les garder, & haranguant fes légions en

en peu de mots, les forma en bataille avec la cavalerie fur les ailes; auffi-tôt l'armée romaine jette des cris & lance les piles. L'ennemi voyant fondre fur lui, contre fon attente, les troupes qu'il croyoit en fuite, ne put foutenir le choc; il s'enfuit lui-même dans les bois voifins.

Ici Labienus imitoit fon maître. Céfar s'étant approché de Ciceron, que les Gaulois tenoient enfermé, apprit qu'ils marchoient à lui au nombre de foixante mille. Il arrivoit à une vallée qu'arrofoit un ruiffeau, lorfqu'il apperçut cette grande armée; la fienne étoit à peine de fept mille hommes. Il eût été dangereux de combattre avec fi peu de troupes en un lieu défavantageux. Ciceron étant délivré, la célérité n'étoit plus néceffaire. Céfar s'arrête, & fe retranche dans la pofition la plus favorable. Son armée occupoit peu d'efpace, fur-tout n'ayant point de bagage: cependant il la refferra, autant qu'il fut poffible, afin que les ennemis en conçuffent le plus grand mépris. En même temps il fit reconnoitre les chemins par lefquels on pouvoit paffer la vallée.

Le même jour il y eut auprès de l'eau quelques efcarmouches; mais les deux armées fe tinrent dans leur camp: les Gaulois attendoient celles de leurs troupes qui n'avoient pas joint encore. Céfar, en feignant de craindre, efpéroit d'attirer l'ennemi de fon côté, ou du moins de prendre connoiffance des chemins, & de paffer la vallée & le ruiffeau avec moins de danger

Au point du jour la cavalerie gauloife approche du camp, & engage le combat. Céfar ordonne à la fienne de céder, & de fe retirer dans fon camp. En même temps il fait élever le parapet de touts côtés, boucher les portes, courir çà & là, de manière à marquer la plus grande crainte.

Les Gaulois, attirés par ces démonftrations, paffent la vallée, fe forment en un lieu peu favorable, approchent du parapet d'où les Romains s'étoient retirés, jettent de toutes parts des traits au-dedans des retranchements, & font crier par des hérauts que, fi quelque Gaulois ou Romain veut paffer à eux avant la troifième heure (*neuf heures*), il le peut en fureté, mais non pas après. Lorfqu'ils virent les portes fermées par des affifes de gafon; pleins de mépris pour l'armée romaine, les uns tentèrent d'abattre le parapet avec les mains, d'autres de combler le foffé. Tout-à-coup Céfar fortant par toutes les portes, & lâchant fa cavalerie, les Gaulois furpris s'enfuirent jettant leurs armes, aucun ne s'arrêta pour combattre, & il en périt un grand nombre. Céfar craignit de les pourfuivre, parce qu'il y avoit entre eux & lui des forêts & des marais. D'ailleurs, content d'un avantage qui ne lui coûtoit pas un feul homme, il joignit Ciceron le même jour.

Nos généraux modernes n'ont point négligé cette rufe. Dom Henri & fon appui Bertrand du Guefclin, vainqueur du cruel Dom Pèdre, le pourfuivoient. Ce roi fugitif, devenu l'objet de la haine publique, redoutant fes ennemis, craignant ceux même qu'il avoit favorifés, rejetté par eux, contraint, comme une bête féroce, à chercher un réfuge dans les forêts, s'étoit enfin joint à Dom Fernand. Celui-ci, fidèle par inftinct, avoit rallié deux mille hommes d'armes (*huit mille hommes*), feuls débris de l'armée vaincue, & foible efpérance. Pour les diffiper plutôt, & plus furement, il les falloit engager à une *action* défavantageufe.

Du Guefclin ordonne à Carlonnet de prendre deux cents chevaux, de marcher à Dom Pèdre, & d'engager le combat. Le roi, averti par fes coureurs, envoye deux cents chevaux en avant, & fuit avec le refte de fa troupe. Carlonnet l'appercevant fe retire lentement. Dom Pèdre, toujours violent, irrité par fon infortune, animé par un avantage que fa troupe avoit eu depuis peu contre ce même général dans une embufcade, cède à fa fougue, & le fuit. Olivier du Guefclin, conduit en apparence par le hafard, furvient avec cinq cents hommes, & protège la retraite. Carlonnet, feignant de fe raffurer, rallentit fa marche, & charge même les plus avancés. Dom Pèdre, excité de plus en plus par cette efpèce d'audace, ne doute pas qu'il va du moins fe venger fur ce corps trop foible pour lui réfifter, qui déjà paroit s'ébranler, & près de prendre la fuite. Craignant qu'il ne lui échappe, il s'abandonne à bride abattue, avec ce qui peut le fuivre. Dans ce moment de défordre, Bertrand & le Bègue de Villaine tombent fur fes deux flancs avec fix cents chevaux. Le roi, Fernand, & deux cents hommes échappèrent feuls, à la faveur des bois.

L'apparence de la crainte a quelquefois engagé une armée à quitter un pofte avantageux. Le même Bertrand du Guefclin nous en a laiffé un exemple. Quoiqu'inférieur en nombre, il vouloit ouvrir la première campagne du règne de Charles V, par une victoire. Le roi de Navarre, fecondé par les Anglois, avoit renouvellé fa prétention fur la Bourgogne, la Champagne & la Brie. Jean de Grailly, captal de Buch, général habile, commandoit fon armée. Il s'étoit campé avantageufement fur un côteau qui dominoit une plaine arrofée par l'Eure: fa gauche s'étendoit vers la rivière: un bois taillis, dans lequel il avoit jetté cent hommes d'armes, protégeoit fa gauche: derrière lui étoit la montagne fituée entre Evreux, & Cocherel. Il avoit l'avantage de tirer fes vivres des fertiles campagnes d'Evreux, & des environs.

Réfolu à garder ce pofte, il avoit laiffé libre le pont de Cocherel. Bertrand le paffe, campe dans la plaine, envoie, fuivant l'ufage, un héraut demander la bataille, & propofe aux chevaliers ennemis de rompre quelques lances avec ceux de fon armée. Le captal répondit, quant à la bataille, qu'il fçavoit ce qu'il devoit faire, & que le moment d'une *action* générale n'étoit pas propre au fpectacle des combats finguliers.

Vers la fin du jour les François ayant fourragé

dans les prairies, entre les deux camps, furent chargés par les Navarrois. Quelques troupes françoises les secoururent avec avantage. On espéroit que les ennemis soutiendroient les leurs, & que la bataille pourroit s'engager; mais le captal ne s'ébranla pas; il se confioit dans l'avantage de sa position. Ce général s'étoit laissé tromper par les dispositions de du Guesclin, qui faisoit paroître l'armée françoise d'un tiers plus forte qu'elle ne l'étoit, & vouloit attendre un renfort de quatre cents lances, que lui amenoit Louis de Navarre, père de Charles. Sçachant que les François manquoient de vivres, il se flattoit que la disette les éloigneroit, ou qu'emportés par leur courage, ils viendroient s'exposer à une défaite presque certaine.

Tandis que les deux armées s'observoient ainsi, un chevalier anglois vint défier le plus vaillant des chevaliers de l'armée françoise: touts se présentèrent. Bertrand honora de la préférence Roland du Bois, gentilhomme breton, renommé pour sa force, & pour son adresse. Il justifia pleinement le choix de son général; l'anglois fut percé d'un coup de lance à la vue des deux armées, qui étoient sous les armes. Roland, tenant le cheval du vaincu, revenoit au camp, lorsque six chevaliers anglois accoururent pour enlever le cheval & le mort. Six bretons marchent contre eux, en tuent deux, font deux prisonniers, & les deux autres s'enfuient.

Ce petit combat en faisoit espérer un plus grand, & du Guesclin s'y préparoit: mais le captal ne fit aucun mouvement. Du Guesclin le voyant inébranlable, assemble ses principaux officiers, leur fait part de ses desseins, & se dispose à la retraite. Aussi-tôt les bagages passent le pont, les troupes gasconnes les suivirent; le second corps, commandé par le comte d'Auxerre, défila ensuite. A cette vue les chefs des Anglois s'assemblent. Jean Jouel soutient que les François fuient, que la victoire échappe au captal. Celui-ci répondit; *qu'il n'avoit mie entendu dire que du Guesclin eust jamais daigné décamper; que c'étoit une ruse.* Jouel, irrité de ce flegme, court à ses troupes irritées aussi par la défaite des sept Anglois; il s'écrie que l'ennemi fuit, que le captal fait une faute énorme de ne pas le poursuivre, étant sous les armes, & le plus fort. Il met l'épée à la main, commande que l'on marche, & pousse son cheval, en criant, *saint Georges.*

Dès que du Guesclin vit l'armée ennemie descendre de la colline, il repasse promptement le pont, se forme dans la plaine, & son armée est aussi-tôt en bataille que celle des ennemis.

Le captal, voyant sa conjecture changée en certitude, envoya un héraut dire à du Guesclin que, si les vivres manquoient aux François, il leur en fourniroit, & leur laisseroit la retraite libre. Le héraut ajouta, soit de lui-même, ou qu'il en eût reçu l'ordre, « que ce seroit un grand dommage de répandre de part & d'autre le sang de tant de braves hommes. « Gentil héraut, répond du Guesclin, vous sçavez très bien prescher; aussi pour votre discours je vous donne un coursier de cent florins: mais dites au captal que je veux combattre, & que s'il ne vient pas à moi, je marcherai à lui: avant la fin du jour je mangerai un quartier du captal ». Il vouloit dire qu'il auroit un quart des biens du captal pour sa rançon, & jamais sire Bertrand ne manquoit à sa parole.

L'histoire ne nous apprend point l'ordonnance des troupes. Je soupçonne qu'elles étoient sur trois corps suivant l'usage de du Guesclin, & qu'il commandoit l'arrière-garde; le comte d'Auxerre le corps de bataille ou du centre; Bouestel l'avant-garde, formée par les troupes gasconnes: les Navarrois observèrent le même ordre.

Les archers commencèrent le combat. Ensuite les gendarmes se chargèrent avec furie. Du Guesclin, présent par-tout, animoit ses troupes. Sa présence les soutenoit; sa voix donnoit du courage aux plus timides. « Pour Dieu, amis, crioit-il, souvenez-vous que nous avons un nouveau roi, que sa couronne soit étrennée par vous ». Alors touts les généraux combattoient comme les soldats. Du Guesclin, dont la bravoure égaloit le génie militaire, se jetta dans la mêlée. Un chevalier ennemi, nommé le Basque de Mareil, lui cria, *à moi, Bertrand, à moi.* Bertrand se retournant fondit sur lui, & le renversa d'un seul coup. Il alloit lui couper la tête, lorsque plusieurs chevaliers anglois, se réunissant, le lui enlevèrent. Le Basque, revenu à lui, rentra dans la mêlée, & périt d'un coup de hache que lui porta le comte d'Auxerre. L'impétueux Jean Jouel fut renversé, & laissé sans connoissance. Le Basque avant de périr avoit tué Baudouin d'Hannequin, maître des arbalétriers. Trois neveux de Jean Chandos avoient perdu la vie. La perte de part & d'autre étoit presque égale: la victoire restoit indécise. Du Guesclin, qui joignoit au courage bouillant d'un soldat, le sang-froid d'un grand général, ordonne au breton la Houssaie de prendre deux cents lances, de tourner un petit bois qui couvroit la droite des ennemis, & de venir les charger par derrière.

Cependant Bouestel & ses Gascons avoient défait le corps des Navarrois qui leur étoit opposé. Dès que du Guesclin vit la Houssaie charger les ennemis en queue avec avantage, il ordonna aux Gascons de les prendre en flanc. A cette charge, toute l'armée navarroise fut en désordre. Trente chevaliers gascons s'étoient promis d'enlever le captal. Ils pénétrèrent jusqu'à lui avec Thibault du Pont, chevalier breton, si vigoureux, qu'il se servoit d'une épée de six pieds de long, pesant douze livres. Il saisit le captal par son casque, & l'entrainoit en lui criant de se rendre, ou qu'il étoit mort. Du Guesclin parut; ce fut à lui seul que le captal voulut se rendre.

Feindre une diminution de forces.

L'apparence vraisemblable d'une diminution de forces peut engager une *action*. Sous le prétexte faux ou vrai d'un soulèvement dans une province éloignée, d'une invasion des ennemis, d'un fourrage considérable que vous vous proposez loin de votre camp, d'un secours à envoyer dans une place assiégée, d'un renfort à une autre armée de votre prince ou de vos alliés, d'un licenciement de troupes auxiliaires, publiez que vous détachez une partie de vos forces. Attendez que le bruit en parvienne à vos ennemis. Quand vous les sçaurez ou croirez instruits, faites partir sans affectation votre détachement avec armes & bagages, mais cependant à leur vue s'il est possible. L'officier qui le commande aura un ordre secret de rentrer dans votre camp de nuit, en grand silence, de camper en un lieu couvert par quelque bois ou colline élevée, de resserrer beaucoup son camp, de n'en laisser sortir aucun soldat, d'y laisser arriver les habitants du pays, & de les y retenir, ou bien de s'arrêter avec les mêmes précautions, en quelque endroit favorable à vos vues, & assez proche, pour que ce corps vous joigne à temps. Pour dérober plus long-temps à l'ennemi la rentrée du détachement, il faut augmenter sur votre front le nombre des gardes, afin d'empêcher, s'il se peut, les déserteurs & les espions de donner connoissance de vos desseins. Vous pouvez répandre en même temps qu'il vous arrive quelques troupes, foibles, délabrées par une longue marche & des maladies, incapables du moindre service, soit pour les gardes, soit pour le combat. Vous feindrez de les avoir arrêtées à quelque distance, en lieu plus propre à les rétablir, & même d'avoir dessein de les renvoyer dans les places voisines pour garder vos hôpitaux & vos magasins. Si elles rentrent dans votre camp; vous pouvez, pour quelques nuits, en faire coucher la plupart dans les tentes de vos régiments restés en ligne., (comme le firent devant Asdrubal les consuls Livius & Néron,) & sur-tout les soldats les plus beaux & les mieux vêtus. Vous assemblerez, comme pour une revue, ceux qui seront de plus chétive apparence, afin que les espions en rendent compte. Qu'il ne paroisse d'ailleurs ni plus d'armes ni plus de drapeaux, qu'on ne voie pas plus de feux, qu'on n'entende pas plus de tambours & de trompettes, jusqu'à ce que l'ennemi prenne la résolution de vous attaquer. Pour le mieux tromper, vous pourrez faire marcher au loin sur la route que devroit tenir votre détachement, quelques colonnes de troupes tirées des places voisines, & qui auront ordre de répandre qu'elles viennent de l'armée, & vont à la destination que vous aurez voulu faire accroire.

Faites en même temps semblant de craindre: resserrez vos postes; faites travailler lentement, & en plusieurs endroits, à des retranchements; feignez de vouloir changer de position; répandez même le bruit de votre retraite; mettez-vous en marche, soit pour ébranler l'ennemi, soit pour prendre en effet un camp plus avantageux pour vos fourrages ou vos subsistances; marchez de nuit en faisant semblant de vouloir dérober votre marche. Si vous ne pouvez décamper que de jour; resserrez vos troupes, choisissez un terrein couvert de bois qui puisse cacher une de vos colonnes: resserrez aussi votre nouveau camp. S'il y a des défilés sur votre marche, placez-y quelques troupes & des officiers de confiance, pour empêcher qui que ce soit d'en approcher; afin que les espions de l'ennemi ne viennent pas y compter vos forces. Ces démonstrations de foiblesse & de crainte ont réussi quelquefois.

Charles V, duc de Lorraine, voulant attirer l'armée turque hors de ses retranchements, fit plusieurs gros détachements, les uns vers Siclos & Sigeth, d'autres au delà du Danube, avec ordre de ne pas s'éloigner de plus d'une lieue. Les Turcs, peu précautionnés à leur ordinaire, furent trompés par cette apparence. Ils attaquèrent le duc qu'ils croyoient affoibli par ces détachements; mais ceux-ci ayant rejoint avant l'*action*, les Turcs furent défaits auprès de Mohats.

Si vous ne voulez engager qu'un combat de cavalerie, faites sortir un détachement inférieur à celui de l'ennemi, comme pour fourrager ou emmener quelques troupeaux. Afin d'en mieux imposer, il menera quelques valets, ou du bétail qu'il fera marcher devant lui, comme s'il l'avoit enlevé, & qu'il peut trouver à un rendez-vous convenu où vous l'aurez fait conduire. Chaque cheval portera en croupe un soldat habillé de même couleur que le cavalier, & dont le fusil sera posé le long du mousqueton, de crainte que si les deux armes étoient séparées, leur éclat ne fît connoître qu'il y a deux hommes sur chaque cheval. Quelques partis destinés à s'avancer vers l'ennemi ne porteront point de soldats en croupe. Si votre détachement passe à portée d'être vu par un poste assez proche pour qu'on y puisse distinguer deux hommes sur un cheval, il faut que le rang le plus voisin de ce poste soit simple, ou choisir alors un terrein d'où il se puisse élever beaucoup de poussière, & l'augmenter en faisant galopper cette cavalerie, ou faire faire des courses au galop par quelques cavaliers répandus sur le côté voisin de l'ennemi: il est vraisemblable que se croyant supérieur en nombre, il viendra vous attaquer, & que votre cavalerie, soutenue par l'infanterie bien postée, défera la sienne. Cependant vous devez craindre qu'ayant découvert le stratagême, il n'apporte aussi de l'infanterie en croupe, & qu'étant alors supérieur dans les deux espèces de troupes, vous ne tombiez dans votre propre piège. Pour l'éviter, munissez-vous de lunettes d'approche, & si vous découvrez qu'il

emploie la même ruse que vous, songez à la retraite.

César ayant marché à Cordoue, pour détourner Pompée du siège d'Ulla, envoya devant un détachement de cavalerie avec des légionnaires, qui montèrent en croupe dès qu'ils furent à la vue de la ville. Ceux qui la gardoient, ne voyant que de la cavalerie en assez petit nombre, envoyèrent contre elle une troupe suffisante pour la combattre. Alors les légionaires, descendant de cheval, chargèrent cette infanterie; qui, attaquée en même temps, & prise en flanc par la cavalerie, fut détruite presque en entier.

On peut aussi faire marcher l'infanterie à pied, couverte par la cavalerie, comme le dit Xénophon, parce que le cavalier est plus grand que le fantassin, (*de magist. equit.*), & la couvrir pour plus de sûreté par l'avant-garde, les flancs, & l'arrière-garde, ainsi que l'ajoute Santacruz; mais alors il ne faut qu'un rang de cavalerie de chaque côté, afin qu'une trop grosse masse ne trahisse par le stratagême.

On attire une garnison hors de ses remparts, en lui montrant peu de forces, & cachant le reste à quelque distance : c'est ce que fit Orcan à Mauropetra. Il se présenta peu accompagné devant cette forteresse, & peu de temps après il abandonna son camp en n'y laissant qu'un viellard, qui avoit ordre de dire que les Turcs étoient en petit nombre, intimidés, & mal conduits. La garnison le crut, & suivit le général turc : celui-ci, attaquant avec toute son armée ces troupes imprudentes, les détruisit en entier.

Lorsque l'ennemi vous craint, & que retiré en des postes avantageux, il refuse d'en sortir, & d'engager une *action*; vous l'y attirerez en feignant de vous retirer faute de vivres, & d'autres moyens pour achever l'entreprise ou poursuivre la conquête que vous méditez. Cromwel ayant marché contre les écossois du parti de Charles II, trouva entre Edimbourg & Leith, Lesley, général de cette armée, dans un camp très bien retranché. Celui-ci étoit supérieur en nombre, mais inférieur aux Anglois, quant à la discipline de ses troupes. Il porta touts ses soins à se maintenir dans le poste avantageux qu'il avoit choisi. Afin de priver les Anglois de subsistances, il fit enlever toutes celles qui étoient dans les comtés de Merse & de Lothian. Cromwel s'approcha de lui, & tenta inutilement de l'engager à une *action*. Lesley ne permettoit à ses troupes que de petits combats qui les aguerrissoient chaque jour. Le roi vint au camp, montra du courage à la tête des troupes, & s'en fit aimer. C'étoit un nouvel avantage pour cette armée, qui préféroit le commandement d'un jeune prince, ardent & brave, à l'autorité usurpée du clergé presbytérien. L'ambition de ces ministres fut alarmée. Charles reçut ordre de quitter le camp. Ils renvoyèrent en même temps quatre mille hommes, parce qu'ils étoient zélés royalistes : c'étoient les meilleures troupes de l'armée. Par un fanatisme, soit sincère, soit seulement politique, ils empêchèrent Lesley de remporter quelque avantage, parce que l'occasion s'en offrit un dimanche.

La sage conduite de ce général avoit réduit Cromwel à se retirer jusqu'à Dumbare faute de vivres. Lesley l'y suivit, prit un poste avantageux sur les hauteurs de Lamermure, qui commandent cette ville, & se saisit des défilés entre Dumbare & Berwick, par lesquels il falloit que l'armée angloise se retirât. Cromwel, n'ayant de libre que le côté de la mer, avoit résolu d'embarquer son infanterie, son canon, & de tenter avec sa cavalerie s'il pourroit forcer le passage. La victoire étoit certaine; mais les ministres, bien éloignés de concevoir la sagesse & la profondeur des vues de leur général, s'imaginèrent qu'avec des exortations fanatiques, revêtues de quelques expressions de l'écriture, ils transformeroient touts leurs soldats en David & en Gédéons. Ils murmurèrent contre Lesley, & contre Dieu même, qui différoit trop leur vengeance : ils dirent avoir eu des révélations, qui leur apprenoient que les sectaires, les hérétiques, & leur chef Agag, (c'étoit ainsi qu'ils nommoient Cromwel), étoient livrés entre leurs mains par le Dieu des armées. Remplis de ces chimériques visions, ils forcèrent leur général à descendre dans la plaine. Cromwel, voyant cette armée se préparer à quitter son poste, prédit plus sûrement qu'elle étoit livrée par le ciel même en ses mains. Les troupes écossoises, mal disciplinées, & peu aguerries, oublièrent bientôt les révélations presbytériennes : elles furent mises en fuite aussi-tôt qu'attaquées. Un régiment de montagnards, la seule partie de l'armée qui fut exempte de fanatisme, fit quelque résistance. Trois mille écossois furent tués, neuf mille prisonniers; le reste se retira vers Sterling : les vainqueurs prirent Edimbourg & Leith : les ministres gémirent sur leur défaite, & l'attribuèrent aux offenses du roi, à son peu de contrition, à la négligence que le peuple avoit eue dans ses prières.

Dans le cas que nous venons de supposer, si l'ennemi est couvert par une rivière; vous l'attirerez de votre côté en supposant une retraite, & vous prendrez, pour sçavoir l'heure précise à laquelle il passera, & le moment favorable pour l'attaque, toutes les précautions prescrites à l'article, PASSAGE *des rivières*.

Le soin de se retrancher témoigne de la crainte, & inspire à l'ennemi une confiance qui devient souvent téméraire. Q. Titurius Sabinus, lieutenant de César, s'étoit avancé sur les frontières des Unelliens. Leur chef Viriduovix y avoit assemblé de grandes forces. Les Aulerciens Eburovices, (*habitants d'Evreux*), & les Lexoviens (*de Lisieux*), ayant tué leurs magistrats, parce qu'ils s'opposoient à la guerre, se joignirent à lui. De plus, un grand nombre de brigands & d'hommes

perdus, que la soif du butin enlevoit aux travaux des villes & des campagnes, vinrent combattre sous ses enseignes. Sabinus, voulant exciter au combat cette multitude sans expérience, se retrancha soigneusement, & se tint comme caché dans son camp. Celui de Viriduovix n'étoit qu'à deux milles. Ce fut inutilement que ce chef gaulois vint touts les jours déployer ses forces dans la plaine. Sabinus ne vouloit combattre qu'avec le plus grand avantage, sur-tout en l'absence de son général. Sa prudence inspira aux ennemis tant de mépris, & une si forte opinion de sa crainte, qu'ils vinrent bientôt jusqu'à ses retranchements: les soldats même du légat romain osèrent le censurer.

Sabinus, voulant achever de déterminer Viriduovix au combat, lui envoya un des gaulois qui servoient dans l'armée romaine, homme rusé, propre à cet emploi, facile à séduire par l'espoir des récompenses. Il passe comme transfuge dans le camp gaulois, exagère la crainte des Romains, l'embarras de César à Vannes, le dessein qu'a Sabinus d'aller à son secours, & de partir en secret la nuit suivante. Les Gaulois s'écrient qu'il faut saisir l'occasion, & marcher au camp. Ils y étoient excités par la crainte apparente de Sabinus, le témoignage du transfuge, le défaut de vivres, l'espérance qu'ils avoient conçue des succès de la guerre de Vannes, & le penchant naturel de l'homme à croire ce qu'il desire. Ils ne laissèrent pas Viriduovix & les autres chefs sortir du conseil, qu'ils ne leur eussent accordé de prendre les armes, & de marcher au camp ennemi. Alors transportés de joie, ils ramassent des branches pour combler le fossé, & marchent aux retranchements.

Ils étoient sur une colline, qui, depuis le pied jusqu'au sommet, s'élevoit dans l'espace d'environ mille pas. Les Gaulois le parcourant à toute course, afin que les Romains eussent moins de temps pour s'armer & se former, arrivèrent hors d'haleine. Sabinus ayant exhorté les siens, donne le signal: aussi-tôt ils sortent, & chargent ces troupes fatiguées, & embarrassées des branchages qu'elles portoient. Le lieu étoit avantageux; les Romains, accoutumés à combattre & à vaincre: les Gaulois, sans expérience, ne les attendirent pas: un très grand nombre fut tué par l'infanterie; la cavalerie poursuivit, & tua presque tout le reste.

Feindre un éboulement de retranchements.

Si l'ennemi craint d'attaquer vos retranchements; faites, en un lieu avantageux, ou en plusieurs, & derrière une partie de votre parapet, bien exposée à sa vue, une autre portion de retranchement, ou un large fossé, ou un abattis, qu'il ne puisse appercevoir. Prenez les précautions nécessaires pour empêcher les déserteurs de sortir du camp, & les espions d'y entrer. Faites ensuite démolir de nuit, &, s'il se peut, après ou pendant une pluie abondante, pour rendre l'évènement plus vraisemblable, la partie de l'ancien retranchement qui est devant le second. L'ennemi, le croyant ruiné par le défaut de construction, ou par les eaux, & ne sçachant pas ce que vous avez fait derrière, s'empressera d'attaquer avant que les brèches soient réparées. Pour le mieux tromper, mettez-y des travailleurs qui feront semblant de se hâter. Si vous craignez que votre retranchement intérieur ne soit découvert, vous pouvez le masquer par des troupes, des tentes, ou des chevaux. Le plus sûr est de ne le faire que la nuit même où le parapet antérieur doit être abattu.

Supposer une défection.

S'il est très vraisemblable pour les ennemis qu'un de vos généraux ait dessein d'embrasser leur cause, soit par de grands intérêts politiques ou particuliers, soit par un mécontentement vrai ou supposé; si votre adversaire a tenté de le corrompre, & que celui-ci vous l'ait déclaré; faites-le entrer en négociation, & promettre à l'ennemi qu'il se tournera contre vous pendant l'*action* avec le corps qu'il commande. Feignez en même temps d'en avoir soupçon, de vouloir vous retirer, d'éloigner ce général & ce corps suspect. L'ennemi viendra vous attaquer, & sera d'autant plutôt découragé & défait, qu'il aura eu plus de confiance dans la trahison que lui-même a sollicitée.

Timur-Bec ayant porté la guerre dans le royaume de Carezem, Hussein Sofi, dont l'armée étoit moins nombreuse, se jetta dans sa capitale, & fit faire des propositions de paix. Keï Cosru Catlani, un des généraux de Timur, haïssoit Hussein. Dans le dessein de le perdre, il lui fit dire d'abandonner son projet d'accommodement, de sortir de sa ville pour offrir le combat, & lui promit qu'alors il joindroit à son armée les dix mille hommes qu'il commandoit, & abandonneroit Timur. L'imprudent Carezem, étant venu offrir la bataille, ne reçut aucun secours, & fut complettement battu.

Supposer des ordres de ne point combattre.

Vous exciterez au combat un général présomptueux & avide de batailles; vous l'engagerez à vous attaquer, même en un poste avantageux, si vous feignez avoir reçu de votre souverain des ordres pour ne point combattre. Il croira qu'il y en a des raisons qu'il ignore, & se flattera que votre refus, diminuant le courage de vos troupes, l'augmentera dans les siennes. Engagez votre prince à vous envoyer ces ordres: publiez-les: faites-les passer aux ennemis par des prisonniers que vous laisserez échapper, par quelques-uns de vos soldats que vous exposerez à être pris, ou par des espions que vous soupçonnerez d'être doubles. Assemblez un conseil nombreux; faites-y lire ces ordres; mettez en délibération la manière la plus sûre d'éviter le combat sans compromettre la gloire du prince, l'honneur de l'armée, & de ses chefs, le pays qu'elle doit

garder ou couvrir, & recommandez un grand secret. Répandez des raisons vraisemblables de cette volonté du prince, comme celle de réserver votre armée pour un emploi plus utile; d'en détacher une partie pour aller secourir une autre armée ou une province; de l'espérance d'un grand secours, ou d'une paix prochaine; du peu de confiance en vos troupes qui sont de nouvelle levée, comme Pompée le répandoit à Munda, & César le laissoit croire. Faites part de ces ordres aux commandants de vos corps détachés, à ceux des places voisines, aux puissances qui vous favorisent. Faites porter vos lettres par des chemins peu sûrs, ou l'ennemi puisse les rencontrer, & par les soldats sur lesquels vous comptez le moins, afin qu'ils désertent. Pour appuyer ces bruits, éloignez-vous de l'ennemi; cherchez des postes avantageux; prenez votre marche par des chemins coupés de rivières & de défilés. Si l'ennemi vous suit avec hâte, négligemment, de sorte qu'une partie de son armée reste en arrière; arrêtez-vous tout-à-coup, afin que ce changement subit le déconcerte. Vous pourrez le trouver en telle position, qu'il vous sera facile de l'attaquer & de le défaire.

Feindre un mécontentement des troupes.

Lorsque l'ennemi peut croire qu'une partie de vos troupes est disposée au soulèvement, par défaut de vivres, de paie, de mécontentement, & semblables circonstances; faites en sa présence les démonstrations les plus capables de lui en persuader la réalité, ainsi que Memnon devant une armée qu'il n'avoit pu tirer d'un poste très avantageux. Il divisa la sienne en deux corps, qu'il disposa l'un contre l'autre, comme s'ils vouloient se combattre. En même-temps, un transfuge passa dans le camp des ennemis, & leur dit que les Grecs étoient divisés, prêts à s'égorger; qu'ils s'étoient éloignés de crainte d'être attaqués, tandis qu'ils en seroient aux mains les uns contre les autres; (Memnon s'étoit retiré en effet à quelque distance); que si l'on saisissoit ce moment, il seroit facile de les vaincre. Sur la foi du transfuge, ils descendirent dans la plaine, où les Grecs, se réunissant, les défirent.

Au siége de Jérusalem, les Juifs employèrent le même artifice, pour suspendre quelque temps l'attaque & l'effet du bélier. Comme il y avoit deux partis opposés dans la ville, la dissention étoit vraisemblable. Titus, desirant toujours de voir cesser l'effusion du sang, saisissoit avidement la moindre espérance d'une reddition prochaine. Il s'en flatta en voyant une partie des Juifs lui tendre, du haut de leurs murs, des mains suppliantes, & d'autres crier qu'ils ne se livreroient jamais aux Romains, tandis qu'ils pourroient mourir libres. Les Juifs feignirent d'en venir aux mains; les uns firent semblant de frapper, les autres de tomber morts. Titus fit cesser l'attaque; &, comme un des ennemis paroissoit vouloir parler, un des transfuges Juifs s'approcha du mur avec quelques soldats; mais le traître jetta sur eux une pierre, dont un des Romains fut blessé. Titus, voyant le stratagême, fit recommencer l'attaque avec plus d'ardeur.

Si touts les moyens que je viens d'indiquer vous paroissent insuffisants, ou que les circonstances s'y opposent, le plus sûr est de serrer votre ennemi de près; d'être presque toujours en sa présence dans les camps & dans les marches; d'inquiéter par-tout ses postes, ses fourrages, ses convois: l'attaque d'une seule garde peut engager son armée, malgré lui, dans une affaire générale; sur-tout si elle est mécontente de l'inaction, souffrant de la disette, fougueuse, brave, peu disciplinée. Soyez actif, déterminé, même téméraire avec mesure: il faut qu'il combatte ou qu'il se retire, & vous ouvre son pays.

Raisons d'éviter l'action.

La loi de l'humanité devant être la loi suprême, que l'*action* soit évitée, lorsque la victoire ne peut donner qu'un léger avantage, ou qu'on peut affoiblir l'ennemi par touts les autres moyens que fournit l'art de la guerre.

Il faut encore l'éviter, dès que l'ennemi a de fortes raisons de la desirer. Il faut l'éviter quand on n'a point de la victoire les plus solides espérances. L'événement d'une bataille est si incertain, & les suites souvent si funestes! quelque bien concertées que soient les mesures d'un général, une circonstance inattendue en détruit tout l'effet. L'ignorance ne craint rien, parce qu'elle ne connoit ni ne prévoit rien. Elle se jette dans le danger sans raison, sans réflexion, uniquement poussée par une fureur animale, comme l'ont toujours fait les peuples barbares. Un général éclairé, après avoir rassemblé toutes les combinaisons qui lui sont possibles sur les raisons, la conduite, les suites d'une *action*, sçait bien qu'il a les hasards à craindre. Il se peut que la fortune se déclare pour le général mal habile qui aura pris de fausses mesures. La disposition matérielle, (je veux dire, le choix du terrein, la distribution, & la position des differentes armes), est entre les mains du général; mais le moral du soldat n'y est pas aussi entièrement: la confiance aveugle des troupes n'appartient qu'à ces hommes, ouvrage extraordinaire de la nature, dont on peut compter, dans l'histoire de six mille ans, cinq ou six exemples. Scipion, César, Alexandre, Guesclin, Gustave Adolphe, Turenne, pouvoient-ils répondre de la conduite d'un officier subalterne, de la terreur imprimée par une surprise, une erreur, une apparence imprévue de danger? Qu'un ordre soit mal rendu, mal entendu; que des signaux se confondent; que des hommes mal intentionnés, jaloux, fassent faire de faux mouvements, passer de faux ordres,

répandre de faux avis, de faux bruits ; quoique le génie & la science ayent présidé aux dispositions, la bataille sera perdue. Il n'y a point de général qui ne doive se dire : *incedo per ignes suppositos cineri doloso*.

L'événement le plus simple, & le plus naturel, peut jetter la terreur dans une armée. La mort d'un général, ou d'un officier en qui les troupes avoient confiance, a fait perdre plus d'une bataille. Ce cri de terreur, *nous sommes coupés*, causé quelquefois par la méprise, qui fait prendre une troupe des siens pour l'ennemi, ou quelquefois par nulle autre cause que par la crainte, suffit pour mettre une armée en fuite. Dans un combat de nuit, que les Thraces livrèrent à Poppæus Sabinus, quelques soldats, effrayés par le désordre, les clameurs, les plaintes des blessés, les coups reçus sans qu'ils vissent d'où ils étoient partis, furent déterminés à quitter leurs retranchements, par les échos qui répétoient derrière eux les cris des barbares : ils se crurent enveloppés. (*Tacit. annal. L. 4. J. Lipf. 4°. pag. 96*).

Un général avare du sang humain voudra donc que les avantages qu'il peut recevoir de la victoire soient beaucoup plus grands que les suites d'une défaite ne seroient funestes, & de plus, que cette victoire soit très vraisemblable. Si cela n'est pas, il évitera l'*action*.

Défaut ou éloignement de ressources.

Quand le prince a peu de ressources pour remplacer les troupes perdues ; &, supposé qu'il en ait, lorsque l'éloignement où le général se trouve rend ces remplacements lents & difficiles, il n'engagera point d'*action*. Si l'ennemi est dans la position contraire, c'est-à-dire, abondant en ces mêmes ressources, & voisin de son pays, il y a double raison d'éviter l'*action* générale. Lorsque Henri IV assiégea la Fère, en 1596 ; le cardinal archiduc Albert, s'en étant approché, délibéra, dans un conseil de guerre, sur les moyens de la délivrer. On y représenta que, « cette place, située fort avant dans la Picardie, étoit au milieu de celles de Saint-Quentin, de Ham, de Guise, de Peronne, toutes bien approvisionnées, & avec de fortes garnisons ; & que l'armée espagnole, en s'approchant plus près, seroit contrainte de laisser derrière elle plusieurs de ces places. Alors, dit-on, les ennemis pourront à leur gré battre la campagne, rompre les chemins, intercepter les convois, inquiéter les fourrages de la cavalerie. Les marais qui entourent la Fère presque de toutes parts la rendent inaccessible, excepté quelques endroits que le roi a fermés avec de bons retranchements. Il l'a resserrée de touts les autres côtés. Touts les jours son armée reçoit de nouveaux renforts ; nous la trouverons sur-tout forte en cavalerie. Quelle espérance pouvons-nous avoir, soit d'approcher de la place, soit, en nous en approchant, d'y jetter les secours nécessaires, si nous ne voulons pas attaquer l'ennemi ? Mais quel sera notre espoir, le roi pouvant à son choix combattre ou refuser le combat ? S'il se croit assez fort pour sortir de ses retranchements, & mesurer ses forces aux nôtres, il n'y a aucune raison ni de guerre ni d'état qui doive faire exposer l'armée espagnole à l'événement incertain d'une bataille. Si le roi la perd, il peut facilement réparer ces pertes. Si nous sommes défaits, combien de difficultés & de dépenses le cardinal archiduc n'éprouvera-t-il pas pour des nouvelles levées d'Espagnols, d'Italiens, & de soldats d'autres nations ? » (*Bentivogl. guerr. di fiandr. 4°. 1640, part. III, pag. 65*).

Ce cas a toujours lieu dans la guerre défensive, lorsqu'on la soutient faute de moyens pour l'offensive. Si on est défait ; le pays ruiné par la résidence de deux armées ne peut fournir ni vivres, ni hommes, ni chevaux ; le peu qui lui en reste est au pouvoir de l'ennemi. Les habitants le lui livrent, sinon par affection, du moins par crainte. Toutes les places sont exposées : il faut en renforcer les garnisons avec les troupes échappées à la défaite. Au contraire l'ennemi défait, se retirant dans son pays, s'y repose facilement, & revient aussi fort qu'auparavant.

Attente de renforts.

Lorsque la frontière est défendue par des places bien approvisionnées, & que vous pouvez espérer des renforts, il ne faut pas risquer de bataille. Si l'ennemi s'avançoit dans le pays, les garnisons intercepteroient ses convois. Il sera donc obligé de faire des sièges, pendant lesquels vous aurez le temps de recevoir les secours que vous attendez, & de changer l'état de la guerre.

Défection à craindre.

Si les sujets de votre prince lui sont si peu affectionnés, qu'ils soient prêts à saisir l'occasion de se déclarer pour son ennemi ; une défaite perdroit & le pays & l'armée. Dom Pèdre, haï de son peuple, auroit dû, au lieu de chercher du Guesclin pour le combattre, se tenir sur la défensive. Louis XI agit plus sagement contre le duc de Bourgogne, qu'il sçavoit avoir beaucoup de partisans dans le royaume. Il ne risqua jamais d'*action* contre lui.

Crainte d'une augmentation d'alliés pour l'ennemi.

Evitez l'*action*, lorsque des puissances étrangères n'attendent que l'événement pour se déclarer contre vous, & n'embrasseroient pas le parti de votre prince, quand même vous seriez vainqueur.

Désavantage de terrein, de position, de nombre, &c.

Evitez-la, quand le terrein, le climat, le temps,

ou d'autres circonstances sont trop défavorables à vos troupes ; quand votre retraite, étant mal assurée, ou trop éloignée, une défaite détruiroit presque toute votre armée ; quand votre ennemi est trop supérieur en nombre ou en espèce de troupes ; quand vous ne connoissez bien ni ses forces ni sa position ; quand vous attendez un secours qui doit vous donner l'égalité ou la supériorité ; quand vos troupes sont nouvelles, ou ne sont point encore assez aguerries. Il faut regarder comme apprentis ceux qui n'ont point travaillé depuis long-temps.

Soit caractère, soit habitude, touts les hommes ne sont pas propres à la même espèce de *guerre*. Evitez l'*action*, quand la seule manière dont vous puissiez combattre contrarie les mœurs & le génie de vos troupes. Si elles sont mécontentes, si elles craignent un ennemi souvent vainqueur, ou trop peu connu, & dont la manière de combattre ne leur est point encore assez familière ; gardez-vous de les mener trop tôt au combat.

La superstition, souvent nuisible, quelquefois utile, doit vous engager à vous abstenir de l'*action*, tant que la crainte qu'elle inspire obsède vos troupes.

Disette, maladie dans le camp ennemi.

Lorsque vous êtes certain que l'ennemi, manquant de subsistances, sera détruit à la longue par la disette, & les maladies, ne risquez pas une *action* qu'il cherche alors de tout son pouvoir. Pompée refusa long-temps, par cette raison, comme nous le verrons dans la suite, le combat que César desiroit à Dyrrachium, & à Pharsale. Brutus, & Cassius, campés à Amphipolis, ne vouloient pas combattre Antoine & César-Auguste, qui manquoient de subsistances. Paulin & Marius, généraux d'Othon, lui conseilloient de ne pas s'exposer aux suites d'une *action* avec Vitellius, dont les troupes n'avoient pas de vivres. Annius Gallus y ajoutoit la raison d'attendre les légions qui venoient de Mœsie. Les Vitelliens auroient beaucoup souffert pendant ce délai, tandis que les Othoniens étoient dans l'abondance. Othon rebelle à ces conseils perdit l'empire & la vie. On trouve dans notre histoire de grands exemples de sagesse & d'imprudence en des cas semblables.

L'an 1356, tandis que l'armée du roi Jean II s'assembloit ; le prince de Galles perdoit, au siège peu important de Romorantin, un temps précieux qu'il auroit dû employer à sa retraite. Il s'efforça inutilement de réparer sa faute par des marches forcées. Les deux armées arrivèrent en même temps à Maupertuis, peu loin de Poitiers. Le prince avoit au plus douze mille hommes, le roi plus de soixante mille. L'armée angloise, ayant ravagé le pays, ne pouvoit plus y trouver de vivres : elle étoit fatiguée par de longues marches : elle manquoit de fourrages. Il étoit facile au roi de la réduire à une disette absolue, en l'enveloppant & interceptant des convois, qu'elle ne pouvoit tirer que de loin. Le prince, & son armée, étoient contraints de se rendre, & la guerre étoit terminée. Parmi tous les généraux françois assemblés pour délibérer, il n'y en eut pas un seul assez prudent, ou assez peu courtisan, pour modérer le courage trop impétueux du monarque. L'attaque fut résolue d'une voix unanime. Ce fut un ecclésiastique, le cardinal de Périgord, qui ouvrit seul un avis salutaire. Envoyé par le pape Innocent VI, pour négocier un accommodement entre les deux rois, il l'avoit tenté en vain. Au moment où le sang alloit couler, ce ministre de paix accourut pour faire encore une tentative. Il représenta au roi qu'il pouvoit vaincre sans combat, que les Anglois seroient heureux de se rendre à des conditions raisonnables.

Le roi consentit à des propositions qui furent portées par le cardinal. Edouard, connoissant le danger où il étoit, répondit qu'il accepteroit toutes celles qui ne blesseroient ni son honneur ni celui de l'Angleterre. Il offrit de rendre toutes ses conquêtes, & de s'engager à ne pas porter les armes contre la France durant sept ans. Le roi, destinant déjà le prince de Galles à servir d'échange pour Calais, le demanda prisonnier avec cent hommes. D'après son refus, la bataille fut résolue. Mais, comme les négociations avoient rempli la journée, l'*action* fut remise au lendemain. Si elle avoit eu lieu le même jour, Edouard auroit eu de plus le désavantage d'y être moins préparé. Il profita du jour & de la nuit pour faire ses dispositions. Des haies & des buissons, que le terrein lui offrit, furent ses retranchements. Il les borda de ses archers. Derrière eux un chemin, contenant à peine quatre hommes de front, conduisoit à des vignes & à un terrein couvert d'épines. Le reste des archers fut mis en bataille devant la sortie de ce défilé, derrière un fossé profond, que le prince avoit eu le temps de faire creuser & palissader. Au-delà de ces archers étoient les hommes d'armes : ceux-ci avoient quitté leurs chevaux. Le prince chargea le captal de Buch d'aller, avec trois cents hommes d'armes, & autant d'archers, prendre les François en flanc pendant leur attaque.

L'armée françoise forma trois divisions d'égale force. Trois cents hommes d'armes à cheval (douze cents hommes) commencèrent l'attaque. Dès qu'ils se furent engagés entre les haies & dans le chemin, les archers anglois firent tomber sur eux une pluie de flèches, qui, tirées presque à bout touchant, ne manquoient de percer ni homme, ni cheval. Les chevaux blessés, renversés avec leurs maîtres, d'autres errants sans guide, les hommes d'armes à pied, chargés de leurs armes, remplirent bientôt tout le défilé ; de sorte que ceux qui suivoient ne purent marcher en-avant. Cependant les maréchaux d'Andreghen, & de Clermont,

commandants

commandants de l'attaque, ayant franchi ces obstacles, à la tête de quelques hommes d'armes, attaquèrent, avec une intrépidité téméraire, la troupe qui couvroit la sortie du défilé : ce petit nombre fut aussi-tôt enveloppé, tué, fait prisonnier. Le reste, ne pouvant ni passer le défilé rempli d'hommes & de chevaux, renversés les uns sur les autres, ni rester exposé aux coups certains des archers, se jetta, en rétrogradant, sur la division qui le suivoit, & la mit en désordre. Ce fut en ce moment que le captal de Buch chargea en flanc la division commandée par le dauphin, accompagné de ses deux frères. Les généraux à qui le roi avoit confié la garde de ces princes, non pour leur inspirer une terreur infamante, mais pour les mettre à l'abri d'un danger réel, redoutèrent plus l'ennemi que la honte, les emmenèrent, & ne se crurent en sûreté qu'à Chauvigny. La retraite des princes effraya leur division ; elle prit la fuite.

La seconde division, s'étant apperçue que le duc d'Orléans, qui la commandoit, s'enfuyoit avant que d'être attaqué, crut le danger imminent, & fut entraînée par son lâche exemple. Edouard, voyant les deux tiers des François dissipés, le reste ébranlé, fait remonter à cheval ses hommes d'armes, passe le défilé avec toutes ses forces, & attaque la division du roi. L'*action* étoit commencée depuis long-temps; mais ce fut seulement ici que le combat s'engagea. La cavalerie allemande fut chargée vivement, & soutint le choc avec courage. Ses généraux ayant été tués, ainsi que le connétable de Brienne, elle plia, & laissa le roi exposé à tout l'effort des Anglois. Entouré d'un grand nombre de chevaliers, il combattit, & fut défendu avec le plus grand courage. Ce brave prince, à pied ainsi que sa troupe, enveloppé par la cavalerie ennemie, blessé, couvert de son sang, une hache d'armes à la main, ôtoit la vie à tout anglois qui l'approchoit. Voyant qu'il falloit se rendre, il crioit : *où est le prince ? Si je le voyois, je parlerois.* Edouard étoit encore loin : le roi remit son épée à Morbec, chevalier françois, expatrié pour cause de meurtre. Le plus jeune des fils du monarque, Philippe, à peine âgé de treize ans, fut blessé dans le combat en défendant son père, & se rendit avec lui.

Telle fut cette *action* mémorable par l'imprudence, l'ignorance, l'aveuglement total du roi & de ses généraux, la lâcheté de quelques-uns, le courage du monarque, l'héroïque vertu d'un enfant, comme par la fermeté, la conduite, l'habileté du jeune prince de Galles, & la valeur de son armée.

Quatre ans après, le même prince, ayant pénétré jusqu'à Paris, où Charles, dauphin, régent du royaume, s'étoit renfermé avec peu de troupes, lui envoya un hérault *le défier à la bataille* : Charles refusa. Edouard, espérant l'y attirer, ravagea la campagne, & envoya quelques troupes insulter les François jusqu'au pied des murs de leur capitale ; Charles n'en sortit pas. Le dégât qu'il voyoit faire étoit une raison de plus pour l'y retenir. L'ennemi s'ôtoit les moyens de rester dans les plaines qu'il dévastoit, & fut bientôt obligé de s'en éloigner.

En 1369, le duc de Lancastre descendit en France. Charles V envoya contre lui le duc de Bourgogne & ses meilleures troupes, mais avec un ordre exprès d'éviter toute *action* générale, & de laisser les Anglois se priver eux-mêmes de subsistances par leurs ravages ordinaires. Le duc alla prendre un camp favorable à ses desseins, près de Saint-Omer, en présence des Anglois. Il se conforma exactement aux sages ordres du roi son frère, tout contraires qu'ils étoient à l'ardeur de son jeune âge. Lancastre essaya inutilement d'engager une *action*. Il fut bientôt obligé de reprendre la route de Calais, suivi par Saint-Paul & le connétable de Fiennes. Ceux-ci, le harcelant sans cesse, le firent échouer par cette espèce de guerre dans une expédition qu'il tenta sur Harfleur.

L'année suivante, Robert Knolles entra en France par Calais, à la tête d'une armée nombreuse. Il traversa la Flandre, la Champagne, & vint dans l'Isle-de-France, en marquant ses traces par des ravages. Aucune armée françoise ne se présenta devant lui : mais de petites troupes le suivoient, l'inquiétoient, tuoient touts les anglois qui s'aventuroient loin de leur camp. Knolles vint se présenter en bataille entre Villejuif & Paris. Charles V, renfermé dans sa capitale avec douze ou treize cents hommes d'armes, ne fit la guerre aux Anglois que par des partis, & la disette les força bientôt de reprendre la route de Normandie.

Un autre exemple de ce genre fut donné, en 1384, par Charles de Duras, surnommé *de la Paix*. Le duc d'Anjou, oncle de Charles VI, étoit passé en Italie pour disputer à Charles la possession du royaume de Naples. Le passage des Alpes lui avoit coûté un assez grand nombre de soldats. Les Montagnards lui avoient enlevé une partie considérable de son trésor. Les largesses qu'il étoit obligé de faire à ses troupes, afin de les retenir, épuisèrent le reste ; cependant il se rendit maitre d'une partie du royaume, & alla présenter la bataille à son adversaire. Celui-ci, connoissant la situation de son ennemi, ne l'accepta pas. Le duc d'Anjou, bientôt dénué d'argent, forcé de vendre sa vaisselle, ses équipages, ses habits, réduit à une cotte d'armes de toile peinte, manquant de subsistances, vivant de pain d'orge, n'avoit plus qu'une cavalerie démontée en grande partie, qu'une infanterie accablée par la disette & les maladies. Dans cet état il marcha vers Barlette, où se tenoit son rival, & lui présenta la bataille. Charles sortit de la ville avec toute son armée ; mais le malheureux duc n'eut que ce moment d'espérance : Charles rentra aussi-tôt. Louis, réduit au désespoir, se jetta sur un corps de troupes retranché à quelque distance de Barlette. Il fut repoussé, blessé, forcé de se retirer

au château de Biféglia, où il mourut de chagrin encore plus que de fa bleffure.

Comme toutes les actions humaines ne font qu'un renouvellement, il n'y a point d'âge qui ne préfente de pareils exemples. Louis XI, ayant marché contre Charles, duc de Bourgogne, celui-ci, impatient de livrer bataille, paffa la Somme, & vint à grandes journées au devant de fon ennemi. Par ce faux mouvement, il abandonnoit fon pays au pillage des garnifons d'Amiens & de Saint-Quentin : il rendoit fes convois lents & difficiles; il venoit dans une province où les fourrages étoient rares; il expofoit fon armée aux funeftes effets de la difette.

Touts les généraux françois confeilloient au roi de combattre. Dammartin, général célèbre alors, étoit dans Amiens. Il propofoit d'en fortir, & de charger l'ennemi en queue, tandis que le roi l'attaqueroit de front. Le monarque affembla un confeil de guerre où la bataille fut réfolue prefque unanimement. Cependant, lorfqu'il fallut y régler le rang des généraux, les difpofitions, l'ordre de l'attaque; la difcuffion devint longue, dégénéra en difpute, & le confeil fut féparé fans rien conclure. La diffimulation ordinaire de Louis avoit feule affemblé ce confeil : fon deffein étoit de ne point combattre. Il continua de harceler l'ennemi, de lui enlever fes convois, & fe tint dans un camp bien retranché, où les vivres abondoient. La difette, les maladies, la défertion, le découragement accabloient l'armée du duc de Bourgogne. Les troupes qu'il avoit laiffées à la défenfe de fon pays, avoient été battues & diffipées : il reftoit abandonné au pillage des François. La retraite n'étoit pas facile avec une armée délabrée, & une rivière à paffer devant un ennemi nombreux, frais, déja triomphant. Dans cette pofition malheureufe, il fut réduit à propofer une trève, & eut le bonheur de la perfuader.

De même que le fuccès couronne toujours cette prudence, la défaite a fouvent fuivi une conduite contraire. J'ajouterai l'exemple fuivant à celui du roi Jean que l'on vient de voir. Louis de Male, comte de Flandres, foutenoit avec peine une guerre contre fes fujets. La France lui avoit accordé un fecours de dix mille hommes, commandés par Olivier de Cliffon : le jeune roi Charles VI voulut marcher avec cette armée.

Artevelle, chef des Flamands, s'étoit campé entre Rosbec & Courtray. Ses deux ailes étoient appuyées, l'une à un ravin profond, l'autre à un bois. Il avoit couvert le front de fon armée d'un retranchement. Ce fut dans ce pofte, alors prefqu'inattaquable, que l'armée françoife le trouva. On étoit au mois de novembre : la rigueur de la faifon, dans un pays où les ravages de la guerre avoient détruit les fubfiftances, auroit contraint en peu de temps les François à l'abandonner. Les Flamands & leur chef, énorgueillis de quelques fuccès précédents, ne fe promettoient pas moins que la deftruction totale de l'armée ennemie. Ils juroient de n'épargner que le roi, *pour ce qu'il n'étoit qu'un enfant*, & de l'emmener à Gand, apprendre, difoient-ils, la langue flamande.

Remplis de cette confiance, & craignant que les François ne vinffent pas les attaquer dans leur pofte, ils le quittent pour fe former fur le mont d'Or, colline voifine, de laquelle ils efpéroient fondre fur leurs ennemis avec plus d'impétuofité. Cliffon, voyant ce mouvement, jugea la bataille gagnée.

Les Flamands formèrent une ligne pleine, très ferrée. L'armée françoife, partagée en trois corps, attaqua par celui du centre, tandis que les deux autres, tournant l'ennemi, les chargea par les deux flancs. Les Flamands, pouffés fur le milieu de leur ligne, s'y ferrèrent tellement, qu'ils ne pouvoient prefque plus faire ufage de leurs armes : on dit qu'ils perdirent vingt-cinq mille hommes, & les François un très petit nombre,

Difette d'argent.

Le défaut de vivres où l'ennemi fe trouve, n'eft pas le feul qui doive nous faire refter dans l'inaction; celui de l'argent, n'ayant pas de moins funeftes effets, doit auffi nous y retenir. François Ier. n'auroit pas combattu à Pavie les Efpagnols, qui manquoient à la fois d'argent & de vivres, s'il eut fuivi cette règle; & l'exemple de Canut VI, roi de Dannemarck, auroit pu l'inftruire. Valdemar, évêque de Slefwig, fils naturel de Canut V, avoit reçu de ce monarque le gouvernement du duché de Slefwig, durant le bas âge de Valdemar, frère du roi. Quand le jeune prince fut en état de le gérer, le prélat ne le remit qu'avec un dépit extrême. Son ambition, fa dignité, fa naiffance, fes grandes richeffes lui firent efpérer qu'il pourroit fe venger de cette efpèce de dépofition, qu'il regardoit comme une offenfe. Il fe fit des partifans dans le royaume, & des alliés au dehors. Il engagea fur-tout dans fes projets Adolphe de Schawembourg, comte de Holftein. Dès qu'il croit fon parti affez fort, il déclare que fes droits au trône étant auffi bien fondés que ceux de Canut VI, il prétend au moins le partager avec lui. Enfuite il paffe en Norwège, reçoit des évêques du pays trente-cinq vaiffeaux, débarque en Dannemarck, & prend le titre de roi. En même temps Adolphe, & quelques feigneurs de Poméranie & de baffe Saxe, marchent fur l'Eyder à la tête d'une armée.

Canut prévoyant que les richeffes du prélat, confidérables pour un particulier, ne fuffiroient pas long-temps aux frais d'une telle entreprife, fe couvrit du retranchement de Dannéwerk, & réfolut d'éviter toute *action*. Les murmures de fon peuple & de fon armée ne l'ébranlèrent pas; & bientôt il recueillit le fruit de fa prudence & de fa fermeté. Valdemar, ayant épuifé fes tréfors, fut obligé de demander grace.

Maladies, désertion.

Lorsque l'armée ennemie souffre par la maladie ou la désertion, il faut, en évitant le combat, tâcher d'augmenter ces deux sources de lente défaite. Si elle est composée de plusieurs nations alliées, commandées par un grand nombre de généraux; il est vraisemblable que la mésintelligence ne tardera pas à se glisser entr'eux & entre les troupes. Elle y sera plutôt & plus vive, si les nations diffèrent beaucoup entr'elles par le climat & les mœurs, & si le caractère dominant de quelques-unes est l'orgueil ou l'inconstance: celle-ci étoit le défaut des Gaulois; Scipion le représentoit à Sempronius. Il lui conseilloit de les fatiguer en temporisant, certain qu'ils abandonneroient Annibal, s'il ne les enchainoit par un grand succès & l'espérance d'un riche butin; mais l'ignorance & la présomption ne connoissent point la prudence.

Négociations; ordres du prince.

Il y a des occasions, où, quelque avantage que vous puissiez vous promettre, soit par la supériorité du nombre, ou de l'espèce de vos troupes, soit par toutes les raisons qui doivent faire chercher l'*action*, vous devez l'éviter. Si l'état dont vous commandez l'armée est en négociation avec l'ennemi, & qu'il soit encore assez en force pour continuer la guerre; une défaite pourroit l'irriter & rompre les négociations, au lieu d'en hâter la paix. Si un prince voisin, assez puissant pour vous nuire, devoit être alarmé de vos avantages; alors soyez assez prudent pour rejetter même une victoire assurée.

Lorsque vous ignorez ces raisons, vous devez les supposer, si vous avez de votre souverain un ordre exprès de ne point combattre. Alors n'engagez point d'*action* générale, si vous n'y êtes forcé par l'ennemi, & réduit au danger évident d'être défait en différant la bataille. Dans ce cas, instruisez d'avance votre prince du dessein où le général ennemi paroit être, de ses démarches tendantes à chercher l'*action*, & de la nécessité où vous serez vraisemblablement de l'accepter. Lorsque vous y êtes réduit, assemblez un conseil de guerre nombreux, & faites signer par touts vos généraux la délibération prise d'accepter un combat, qui ne peut être refusé sans le plus grand danger: ces précautions mettront votre prince à couvert du ressentiment que les puissances qu'il veut ménager pourroient avoir d'une défaite.

Le marquis de Lède, capitaine général d'Espagne, ayant eu quelqu'avantage auprès de Palerme, sur l'armée impériale, inférieure en nombre, & campée désavantageusement, l'auroit vraisemblablement défaite, s'il avoit suivi son avantage; & il fut blâmé de ne l'avoir pas fait: il devoit, au contraire, être loué d'avoir obéi. Il avoit des ordres précis, & plusieurs fois réitérés, de ne point agir offensivement: la cour d'Espagne en étoit convenue avec celle de France. Quoique celle-ci fut dans la ligne contraire à l'Espagne, il y avoit lieu de croire qu'en voyant accomplir dès-lors ce qui venoit d'être arrêté par le traité de la quadruple alliance, elle embrasseroit les intérêts de Philippe V. Ce sont les vues politiques qui font marcher les armées; elles doivent aussi les diriger, & le général est tenu de s'y conformer.

MOYENS D'ÉVITER L'*ACTION*.

Postes, retranchements, stratagêmes, &c.

On évite l'*action* par le choix des postes, les retranchements, le stratagême, l'épuisement du pays par où l'ennemi peut vous suivre, & la diversion.

Cherchez les pays montueux, coupés de défilés, de haies, de ruisseaux, de bois; couvrez-vous de plusieurs rivières; défendez celles dont les bords sont escarpés, & bien disposés pour y placer votre artillerie; augmentez les avantages du terrein par ceux des abattis, des redoutes, des retranchements de toute espèce; choisissez-y plusieurs positions que vous ferez préparer d'avance, afin de passer de l'une à l'autre suivant les mouvements de l'ennemi; que ce soit, s'il se peut, derrière des places assez grandes, pour qu'il ne puisse les laisser en arrière sans exposer sa communication. On verra tout ceci plus en détail dans la guerre défensive, à laquelle ces précautions appartiennent essentiellement.

Quelque piège que l'ennemi vous tende, soyez inébranlable: laissez ravager, brûler à vos yeux, comme Fabius, la fertile Campanie, défaire un détachement engagé trop avant par imprudence, comme le duc de Lorraine dans ses lignes de Philisbourg. Laissez l'ignorance, la jalousie, l'inimitié, vous accuser dans l'armée & auprès du prince, de lâcheté, d'infidélité, de peu d'habileté, peut-être de trahison; attendez patiemment le moment de votre gloire, & de la confusion des esprits jaloux; riez des bravades de votre ennemi, & du mépris qu'il feindra pour vous & pour votre circonspection. Cléomènes, sçachant qu'Antigone avoit congédié ses troupes, alla ravager le territoire d'Argos. Antigone, n'ayant point assez de forces pour aller au devant de l'ennemi, se tint renfermé. Sa prudence excita les murmures du peuple: mais, insensible aux reproches de la multitude, ne pensant, comme le doit faire un général & un roi, qu'à régler ses actions suivant la raison, demeura ferme, & tranquille. Indathyrse, roi des Scythes, refusa constamment le combat au grand roi de Perse. Le maréchal de Berwick, en 1706, à l'armée portugaise & angloise, auprès d'Inesta, malgré les murmures & les reproches indécents de ses subalternes; la bataille d'Almanza le vengea de ces injustices.

Négociations vraies ou feintes ; secours supposé ; apparence de forces.

Si on est trop inférieur pour s'exposer à une *action* ; il faut, lorsque les circonstances le permettent, imiter César, qui, s'étant avancé sur la rivière d'Apse, près d'Apollonie, entra en négociation avec Pompée. On peut rendre l'ennemi plus circonspect, en répandant le bruit d'une paix prochaine entre les puissances belligérantes, ou du moins d'une disposition à la paix, si les circonstances rendent ce bruit vraisemblable : il faut alors entrer en pour-parler avec son adversaire, représenter combien il seroit inutile & inhumain de répandre le sang pour une querelle prête à se terminer.

Le bruit d'un secours prochain, s'il peut arriver en effet, & le simulacre de son arrivée, s'il est attendu, arrêteront vraisemblablement les entreprises de l'ennemi : elles seront suspendues aussi par l'apparence de forces plus grandes qu'elles ne le sont en réalité. Des valets déguisés, montés sur des chevaux de bagage ; des troupes mises sur peu de hauteur, un camp beaucoup plus étendu qu'il ne devroit l'être, & autres stratagêmes semblables, peuvent en imposer à votre adversaire ; mais alors son erreur ne peut pas être durable, & de pareilles ruses ne peuvent servir que lorsqu'il est important de se ménager quelques moments.

Si vous en avez le temps, enlevez les subsistances du pays qui est devant vous, & faites-en des magasins bien protégés par votre position ; afin que l'ennemi ne puisse venir à vous, ou que, s'il y vient, il lui soit impossible de rester long-temps dans votre voisinage, & de trouver, pendant le peu de séjour qu'il y fera, l'occasion de vous combattre : ce fut ainsi que Vercingétorix l'ôta long-temps à César.

Si vous craignez que la résolution de ne point combattre ôte le courage à vos troupes, cachez-la sous divers prétextes ; feignez d'attendre un secours, de changer de camp pour avoir des fourrages en plus grande abondance, pour éviter les maladies, pour protéger une place ou une province, pour tenter d'inquiéter l'ennemi sur ses fourrages & ses convois ; marchez en avant, s'il le faut, mais à un poste si avantageux, que vous ne puissiez y être attaqué sans la plus grande témérité : harcelez l'ennemi ; faites inquiéter ses partis, ses fourrages, ses postes avancés ; ôtez ainsi à vos soldats les soupçons d'une crainte qui pourroit les gagner eux-mêmes, & les empêcher de se bien défendre dans une occasion pressante. Il n'y a pas de crainte plus puissante sur leur esprit, que celle d'un péril qu'ils soupçonnent & ne connoissent pas. Fabius ne fuyoit pas devant Annibal ; au contraire, il marcha vers lui afin de modérer les murmures de son armée & de ses concitoyens ; mais, lorsqu'il fut en sa présence, il fit seulement paroitre ses troupes sur les hauteurs, & auroit voulu que le Carthaginois l'y vint chercher ; comme Turenne, au Quesnoi, auroit desiré que l'impétuosité de Condé affoiblit, pour un moment, le coup d'œil perçant & le jugement de ce grand homme.

Afin de n'être pas inquiété dans vos fourrages d'une manière dangereuse, trompez l'ennemi sur le lieu & l'heure ; annoncez l'un & l'autre à l'avance, & donnez au général qui le doit commander, des ordres secrets pour conduire les fourrageurs dans un autre endroit : prenez d'ailleurs toutes les précautions dont il sera parlé aux articles *partis* & *fourrages*. Si, malgré vos soins, l'ennemi les attaque avec succès, soyez ferme, & laissez-les battre : sacrifiez un bras pour sauver le corps.

Les raisons de chercher l'*action* ou de l'éviter, & les moyens de parvenir dans ces deux cas à la fin qu'on se propose, peuvent se réunir & se combiner d'un grand nombre de manières. Il seroit trop long d'épuiser ici ces différentes combinaisons ; c'est à l'étude de l'histoire qu'il faut recourir pour s'en instruire, & on en trouvera beaucoup d'exemples dans la suite de cet ouvrage, aux articles *bataille*, *combat*, *campagne*, *guerre*, *stratagême*.

ACTION. Mot qui se prend, dans un sens particulier, pour un fait mémorable d'un officier ou d'un soldat. *Voyez* RÉCOMPENSES.

ADJUDANT. Ce mot signifie *aide*. Il s'emploie dans la milice de plusieurs nations d'Europe, & sur-tout du nord, pour signifier un officier qui en aide un autre dans ses fonctions. *L'adjudant* d'un bataillon répond à notre aide-major & sous-aide-major ; *le général adjudant*, ou aide du général, à notre aide-de-camp.

On donne aujourd'hui ce nom dans les troupes françoises à un sergent ou maréchal-des-logis, ayant rang de premier sergent-major ou de premier maréchal-des-logis, & chargé des fonctions que remplissoient auparavant les majors & les aide-majors.

ADOPTION *militaire*. *L'adoption* civile, usitée chez les Hébreux, les Egyptiens, les Assyriens, passa de ces peuples aux Grecs, des Grecs aux Romains, & donna naissance à plusieurs autres genres d'*adoption*. Celle qui se contractoit entre guerriers & entre souverains, & qui étoit une confraternité militaire, n'a été généralement connue que parmi les peuples germaniques. Chez les anciens Suédois, lorsque deux combattants ne paroissoient pas inférieurs l'un à l'autre, ou lorsque le vaincu ne le cédoit au vainqueur qu'en force, & non en courage, ils faisoient alliance. L'un & l'autre se tiroient du sang par une incision, à la manière des Scythes : ils en marquoient mutuellement leurs armes, en mêloient à leur boisson, mettoient sur leur tête une motte de terre, en signe qu'ils vouloient mourir ensemble, & avoir

même tombeau. Chacun d'eux faisoit serment de combattre touts les ennemis de son frère d'armes, de venger sa mort; ou, s'il mouroit de mort naturelle, de se tuer pour l'aller rejoindre.

Nous trouvons dans l'énéide un exemple de cette *adoption* fraternelle. Ascagne dit à Euryale: « Toi que je suis de si près par le nombre des années, respectable jeune homme, je t'accepte de toute mon ame; je te reçois pour compagnon dans touts les évènements. Je ne chercherai dans mes projets aucune gloire; je ne ferai ni paix ni guerre sans toi: tu seras le confident de mes actions & de mes pensées », (*L. 9, v. 27*). Mais cette idée paroit appartenir en entier au poëte, & ne se retrouve pas dans l'histoire, à moins qu'on ne veuille placer dans ce genre l'espèce d'alliance que l'hospitalité formoit dans l'ancienne Grèce. L'alliance *par le sang*, des peuples germaniques ou des Scythes, passa aux latins de Constantinople: ceux-ci la contractèrent avec les Comains, aujourd'hui Comouks, qui habitent entre la Circassie & la Georgie. Ce fut sous l'empereur Baudouin II. Elle se fit, comme Hérodote le rapporte des Scythes, en buvant de leur sang mêlé dans un vase.

Lorsque Louis IX étoit à Césarée; Philippe de Toucy, son proche parent par Agnès, fille de Philippe Auguste, vint lui offrir ses serviteurs; & les troupes qu'il amenoit s'allièrent à la scythe avec les François. « Mais, comme chaque nation joint à chaque usage qu'elle emprunte, des cérémonies conformes à ses idées & à ses mœurs, les chevaliers de Constantinople firent passer un chien entre eux & les François, & le coupèrent à coups de sabre; disant *qu'ainsi fussent-ils découpés, s'ils manquoient l'un à l'autre.* Le comte de Tripoli contracta de cette manière sa funeste union avec le sultan des Sarasins. Cette alliance par le sang se retrouve aussi chez les Hibernois, au commencement du treizième siècle. Chez les Anglois antérieurs à la conquête des Normands, elle se faisoit par la collision mutuelle des boucliers, des lances, & des épées; chez d'autres peuples, par l'échange des armes, qui étoient leur bien le plus précieux, ou par le serment sur ces mêmes armes. Ceux-ci, chez les Anglois, se nommoient *frères conjurés*, parce qu'ils se juroient amitié fraternelle, protection contre l'ennemi, & défense de leur pays.

Ceci étoit une espèce d'alliance publique, & non pas une *adoption* particulière, comme chez les anciens Suédois, ou telle qu'on la retrouve parmi nos chevaliers françois. Si on en croit le roman de Lancelot du Lac, ceux-ci la contractoient quelquefois par le sang; & souvent ces anciens romans nous peignent fidèlement les mœurs de leur temps. Cependant cet usage ne paroit pas avoir été très répandu parmi eux, si même il y a été employé.

Le sentiment qui engageoit deux chevaliers à *l'adoption d'honneur en frère*, étoit celui de l'estime; la vertu qu'ils prisoient le plus étoit le courage; la science la plus sublime à leurs yeux, celle des combats. Il paroit que ces deux traits de ressemblance suffisoient dans ce malheureux âge, où la guerre étoit, pour ainsi-dire, l'état naturel. Du Guesclin & Clisson ne pouvoient avoir entre eux que ces deux liens. L'un étoit bon, humain, affable; l'autre hautain, injuste, & cruel. Le peuple, nommoit du Guesclin *le bon connétable*, & Clisson, *le boucher.* Mais celui-ci approchoit de l'autre par le courage, & le suivoit, quoique de loin, dans l'art de la guerre: ils devinrent frères d'armes.

Ces motifs étoient conformes à l'objet de la fédération. C'étoit toujours une entreprise de guerre, soit qu'elle fût déterminée pour le lieu & le temps, soit que l'alliance fût perpétuelle, & s'étendit à toutes les circonstances où l'un des frères auroit besoin du secours de l'autre. Elle étoit envers & contre touts, excepté leur propre souverain. Si les princes respectifs de deux frères d'armes se déclaroient la guerre, ou si l'un des deux s'engageoit au service d'un prince ennemi du souverain de son frère; l'alliance devenoit nulle. Hors ce cas, elle étoit indissoluble, même par le dévouement que tout chevalier devoit aux dames. Cependant l'intérêt, qui rompt touts liens, même ceux du sang, rompoit quelquefois l'*adoption d'honneur*. Le duc de Bourgogne, frère d'armes du duc d'Orléans, le fit assassiner, & trouva un apologiste. Le docteur Jean Petit soutint que l'alliance, promesse, & confédération faite par un chevalier à un autre, étoit nulle, dès qu'elle tournoit au préjudice de l'un d'eux, de sa femme, ou de ses enfants. Mais cette proposition, contraire aux principes de la chevalerie, fut condamnée par l'évêque & l'université de Paris, d'une voix unanime, *comme erronée dans la foi & dans les mœurs, & comme ouvrant le chemin au parjure.*

Les frères d'armes, voulant partager le danger comme la gloire, se couvroient des mêmes armes, afin de n'être qu'un, pour ainsi-dire, & de passer l'un pour l'autre dans la mêlée. Comme ils avoient mêmes ennemis, ils ne pouvoient avoir d'amis que d'un consentement commun: leur alliance, ayant pour objet la guerre, étoit semblable aux alliances politiques. Un des frères ne recevoit pas un présent de l'ennemi de son frère.

La fraternité obligeoit à s'aider de *corps & d'avoir*, jusqu'à la mort, & même à soutenir pour son frère le gage de bataille, s'il mouroit avant de l'avoir *accompli.* Un chevalier disoit de son frère: « compagnons d'armes avons été dès notre commencement; aimé avons, & encore faisons l'ung l'autre, en telle manière que l'ung aideroit l'autre jusqu'à la mort, sauf son honneur; & par vraie amour suis-je venu avec lui en intention de le conforter & aider de mon corps & de mon avoir, si comme il feroit de moi, se mestié en avoye ».

La dépense & les profits étoient communs entre eux. Ils s'en rendoient compte, lorsque la fin de

l'expédition, ou une rupture entre leurs princes annulloit l'alliance. Du Guesclin & l'anglois Hue de Carvalai ou de Caurelée, étoient frères d'armes en Espagne. Lorsque le prince de Galles eut déclaré la guerre à Henri, Hue fut contraint de quitter Bertrand. « Jentil sire, lui dit-il, il nous convient départir. Nous avons été ensemble par bonne compagnie, comme preudhommes, & avons toujours eu du vostre à nostre voulenté, que oncques n'y ot noise ne tançon tant des avoirs conquestez que des joyaux donnez, ne oncques n'en demandasmes part. Si pense bien que j'ai plus reçu que vous, dont je suis vostre tenu; & pour ce vous pri que nous en comptons ensemble; & ce que je vous devrai, vous payeray ou assigneray. Si, dit Bertrand, ce n'est qu'un sermon; je n'ay point pensé à ce compte, ne ne sçay que ce puet monter. Je ne sçay se vous me devez ou se je vous doy. Or soit tout quitte, puisque vient au départir. Mais se de cy en avant nous acréons l'un à l'autre, nous ferons nouvelle depte, & le convendra escripre. Il n'y a que du bien faire, raison donne que vous vostre maistre, (la raison veut que vous suiviez votre maistre) : ainsi le doit faire tout preudhomme. Bonne amour fust l'amour de nous, & aussi en sera la départie : dont me poise qu'il convient que elle soit. Lors le baisa Bertrand, & tous ses compaignons aussi : moult fut piteuse la départie ».

Du Guesclin, ayant été fait prisonnier par les Anglois, rencontra son frère Carvalai, qui lui parla de leur ancien compte : « Bertran, dit-il, nous avons esté compaignons ou pays d'espangne par delà, de prisons & d'avoir, dont je ne comptay oncques à vous; & sais bien de pieça que je suis votre tenu, dont je vouldray avoir avis; mais de tout le moins je vous aideray ici de trente mille doubles d'or. Je ne sçay, dit Bertran, comment il va du compte; mais, que de la bonne compagnie, ne je n'en veuil point compter; mais, se j'ay mestier, je vous prieray. Adonc baisierent li uns l'autre au départir ».

Quelques chevaliers, en s'unissant, faisoient un échange mutuel de leurs armes, comme les héros d'Homère. D'autres consacroient leur fraternité par les cérémonies de la religion, en recevant ensemble la communion, ou baisant la *paix* que l'on présente à la messe. Alors le prêtre rompoit l'hostie en deux parts, & en donnoit une à chacun des frères. Il récitoit aussi quelques prières, dont la formule se trouve dans l'*eucologium*. Cependant ni la religion, ni le temple, ni la présence même d'un des deux chevaliers n'étoit nécessaire. Le roi d'Arragon se fit frère d'armes du duc de Bourgogne qu'il n'avoit jamais vu. Un acte qui se trouve à la chambre des comptes de Paris, porte que Louis XI « prend & accepte Charles le Hardi, duc de Bourgogne, pour son seul frère d'armes, se constitue le sien, promet le porter, aider, soutenir, favoriser, secourir de sa personne, contre tout ce qui peut vivre & mourir; jure enfin par la foi & serment de son corps, sur son honneur, & en parole de roi, avoir & tenir toutes ces choses fermes, stables, & agréables, sans jamais venir au contraire, en quelque forme ou manière que ce soit ».

Il paroit que ces alliances ne se contractoient pas par simple promesse, mais par un acte authentique. Ce fut ainsi que Bertran & Clisson s'engagèrent à défendre réciproquement leurs biens, leur vie, leur honneur, & à se prêter une assistance mutuelle contre touts, excepté contre le roi de France ou le seigneur de Rohan. Ce fut au château de Pontorson qu'ils en signèrent l'acte. (*Voyez Joinville, dissert. de du Cange*).

La fraternité d'armes avoit une telle puissance sur les ames fortes, qu'elle éteignit la haine subsistante depuis si long-temps entre Clisson & le duc de Bretagne. Ils se jurèrent une alliance éternelle; & le duc, venant à la cour de France pour accomplir les propositions du mariage de son fils ainé avec la fille du roi, laissa au sire de Clisson le gouvernement de son pays, & la garde de sa femme & de ses enfants : tant étoit grande l'idée qu'on avoit de l'inviolabilité de cet engagement, & la confiance que mettoit le duc dans le serment de Clisson.

Ainsi, l'*adoption* d'honneur en frère devenoit utile, en éteignant les plus violentes inimitiés, comme en produisant les amitiés les plus fortes. Dans ce temps où touts les guerriers combattoient corps à corps, & souvent seuls contre plusieurs, ils avoient besoin de secours : un homme qui leur étoit dévoué les arrachoit quelquefois au plus grand danger. Ce furent donc la nature des combats, l'intérêt, & le besoin qui produisirent cette espèce de fédération particulière, & en serrèrent les nœuds. Ce sentiment, joint à celui de l'estime & d'une haute idée des vertus militaires, devoit donner à un dévouement si absolu & si solemnel un grand pouvoir sur les grandes ames. En effet l'histoire fait voir que ces alliances ont produit de grandes actions & d'utiles entreprises : elles sont peut-être l'origine des ordres militaires.

On les connoissoit dès le temps de Louis IX. Joinville, parlant de Gilles-le-Brun, connétable de France, le nomme son frère; & en 1674, Barbantanne & Bussi se donnoient ce titre. Le changement dans les armes & la manière de combattre, a diminué peu à peu & fait cesser ces associations. Ce n'est pas que les mêmes vertus n'existent plus dans nos militaires : elles y sont; mais le besoin de fraternité s'est évanoui. Il n'y a pour l'officier ni biens à *conquester*, ni rançons à partager, ni combats à livrer; il ne se trouve devant l'ennemi que pour donner des ordres. Autrefois un frère d'armes pouvoit parer le coup qui menaçoit la tête de son frère; aujourd'hui son secours seroit impuissant contre la balle & le boulet.

Nous trouvons dans le Nord une autre *adoption* en usage parmi les princes. Des guerriers égaux

entre eux s'unissoient comme frères ; mais un grand prince adoptoit comme fils ceux qui étoient moins puissants que lui. Cette coutume, ancienne parmi les rois goths, fut observée par Théodoric à l'égard d'un prince des Herules. Voici la lettre que ce conquérant de l'Italie lui écrivit en l'adoptant pour son fils : « Il est honorable parmi les nations de devenir fils par les armes, parce que le guerrier reconnu pour le plus brave est le seul digne de cette *adoption*. Nous sommes souvent trompés par le sang ; mais les fils que des actions jugées publiquement ont produits, ne sçauroient être lâches. Ce n'est pas de la nature, c'est de leurs vertus qu'ils reçoivent leur illustration, lorsqu'étant étrangers ils sont attachés par le seul lien de l'ame ; & ce pacte est si fort, qu'ils mourroient plutôt que de voir leur père supporter la moindre peine. Ainsi, suivant l'usage des nations, & conformément à notre pouvoir, nous te procréons fils par le présent don, afin que tu naisses duement par les armes, puisqu'on reconnoît en toi les vertus guerrières. Nous te donnons ces chevaux, ces épées, ces boucliers, & autres instruments de guerre ; mais, ce qui est plus grand encore, nous te donnons la sanction de nos jugements. Approuvé par ceux de Théodoric, tu seras illustre parmi les nations : prends ces armes qui seront utiles à toi & à moi : tu dois ton dévouement à celui qui remet dans tes mains le plus d'instruments de défense : il éprouve ton cœur, & attend que tes services ne soient pas dus à la soumission ». On voit à la fin de cette lettre, que des ambassadeurs la portèrent.

Le même Théodoric fut adopté par Zenon ; Théodebert, roi d'Austrasie, par Justinien; Cosroès par Maurice ; Boson par le pape Jean XII ; Louis, fils de Boson, par l'empereur Charles-le Gros, & Godefroi de Bouillon, par Alexis Comnène.

Ce n'étoit pas seulement un titre d'honneur pour les fils des rois Lombards ; ils avoient un intérêt à se faire adopter par un prince étranger ; alors seulement ils étoient reçus à la table de leur père. Dans une guerre contre les Gépides, Alboin fils du roi Audoin tua Turismod fils de Turisend. Les Gépides, voyant le fils de leur roi sans vie, s'abandonnèrent à la fuite. Les chefs Lombards, revenus de cette expédition, représentèrent à leur souverain que son fils, étant cause de la victoire, méritoit d'être admis à sa table, comme il l'avoit été à partager les dangers de la guerre. Alboin répondit qu'il ne le pouvoit sans contrevenir à l'usage de la nation. Vous sçavez, leur dit-il, ce qu'il nous prescrit : le fils du roi ne peut manger avec son père, qu'il n'ait reçu d'un roi étranger l'*adoption* par les armes.

Le jeune Alboin, apprenant cette réponse, part avec quarante guerriers de son âge, va trouver Turisend, & lui apprend le sujet de son voyage. Turisend le reçoit avec bonté, l'invite à sa table, le fait placer à sa droite où son fils Turismod avoit coutume de s'asseoir. Mais, pendant le repas, ce malheureux père, se rappellant sans cesse un fils qu'il aimoit, & voyant son meurtrier à sa place, ne put retenir ses pleurs. Cette place m'est chère, dit-il; mais que la vue de celui qui l'occupe m'est douloureuse. Un autre fils du roi, entrant en fureur, en voyant son père verser des larmes, tint quelques propos outrageants pour les Lombards. Un des guerriers de cette nation lui répondit d'aller voir les traces de leur valeur sur le champ de bataille où étoient encore les os de son frère. Ce reproche irrita les Gépides. Ils se montroient déja disposés à la vengeance, & les Lombards portoient la main à leurs épées. Le roi, se levant, calma les siens en menaçant de punir le premier qui se rendroit coupable de violence, & disant que tuer un ennemi dans sa propre maison, ne pouvoit être une victoire agréable à Dieu. Le repas se termina paisiblement : Turisend, prenant les armes de son fils, les donna au prince Lombard qui les rapporta dans sa patrie. Alors Alboin, reçu à la table de son père, y raconta ce qu'il avoit fait chez les Gépides, & les convives applaudirent à son courage, ainsi qu'à la justice & à la générosité du roi Turisend.

On a vu dans la lettre de Théodoric la nature des obligations que cette alliance imposoit. Elles étoient à peu près les mêmes que celles de la fraternité d'armes, mais plus grandes par leurs effets, comme contractées par des princes : c'étoit un gage d'estime mutuelle, de secours, de concorde entr'eux, & de paix entre leurs sujets.

Cet engagement fut quelquefois observé avec la plus grande générosité. Les princes ne dédaignoient pas de le contracter avec leurs sujets. Un seigneur goth, nommé Gensimund, ayant reçu cet honneur, perdit son père adoptif. La couronne lui fut offerte : il la refusa pour la conserver au successeur légitime, quoique celui-ci fût d'une branche fort éloignée. Mais, comme les passions corrompent les meilleures institutions, l'ambition a quelquefois abusé de l'*adoption* par les armes. Constantin, roi des Bulgares, étant mort, laissa un fils encore en bas âge. La reine Marie Cantacuzène, craignant que le prince bulgare Sphendislas ne fît valoir les droits, assez bien fondés, qu'il avoit au trône, tenta de l'attirer à sa cour en lui offrant de l'adopter. Sphendislas, regardant ce lien comme une sûreté inviolable, ne balança point à l'accepter. L'*adoption* fut célébrée dans l'église par un prêtre, avec les prières & cérémonies accoutumées, devant la cour & le peuple, à la clarté des flambeaux. La jeune reine, étendant les deux côtés du manteau royal, en couvrit son fils Michel encore au berceau, & son fils adoptif avancé en âge, les embrassa l'un & l'autre, & quelque temps après Sphendislas fut assassiné.

Ces deux espèces de fédérations militaires ne donnoient aucun droit à l'hérédité. Il s'en établit une en Allemagne, dans le treizième siècle, en vertu de laquelle les contractants acquéroient ce

droit. Ce n'étoient pas deux particuliers, ou deux souverains, mais des familles entières qui s'associoient du consentement de l'empereur, pour se défendre mutuellement, elles & leurs biens, contre toute attaque ennemie. Elles avoient acquis le droit de bâtir des forteresses. Quand quelques-unes s'éteignoient, les autres en partageoient l'héritage. Cette institution, avantageuse dans son origine, devint abusive. Sous prétexte de se défendre, on se liguoit pour attaquer. Il en résulta un grand nombre de brigandages, que les empereurs & les princes de l'empire n'arrêtèrent qu'avec peine.

On trouve quelque trace de l'*adoption* chez les anciens Gaulois, qui pouvoient l'avoir empruntée des peuples tudesques. (C'étoit une *affiliation* qui se pratiquoit seulement parmi les grands. Elle se faisoit avec des cérémonies militaires. Le père présentoit une hache de combat à celui qu'il vouloit adopter pour fils, comme pour lui faire entendre que c'étoit par les armes qu'il devoit se conserver la succession à laquelle il lui donnoit droit. (H)).

A-DROITE. On nomme *à-droite* un quart de tour fait du côté droit sur le sommet de l'angle des talons. Un demi *à-droite* est le demi-quart de tour. Cette définition suppose que les talons sont joints, comme ils le sont toujours à présent. Il y a trente ans qu'on les tenoit encore écartés à un pied de distance. On les a rapprochés par degrés à huit pouces, six pouces, quatre pouces, non sans discuter lequel étoit le plus utile; & enfin on les a joints: tant il faut de temps & de patience pour venir à ce qu'il y a de mieux, même dans les plus petites choses.

AFFABILITÉ. *Voyez* GÉNÉRAL, OFFICIER.

AGA. *Voyez* JANISSAIRES.

AGE. L'*âge* où la nature donne l'essor à la force de l'homme est celui auquel il peut commencer le service militaire. Comme ce développement est retardé ou accéléré par le climat & les mœurs, l'*âge* de la milice n'a pas été le même chez touts les peuples. On y trouve cependant peu de différence, parce que souvent ces deux causes agissent d'une manière opposée: si l'un accélère l'effet, l'autre le retarde. Chez les peuples du Nord non civilisés, le climat s'opposoit au développement des forces; mais un exercice continuel l'accéléroit. Au Midi le climat hâtoit la puberté, tandis qu'une vie oisive & molle rallentissoit le progrès de la vigueur. Parmi les nations non policées, le commencement du service militaire n'est pas déterminé par l'*âge*, mais par la force. Tout homme y étant guerrier par essence, il l'est dès qu'il peut l'être. Comme on n'y connoît que très peu l'ordre politique, on suit la nature. On n'y a point d'art, point d'apprentissage. L'exercice des armes y est appris dès l'enfance. Dès que le bras est assez fort pour en faire usage contre l'ennemi, on marche à la guerre. Mais l'ordre des sociétés a demandé d'autres loix. On y est laboureur ou artisan, avant que d'être soldat.

Le citoyen, détourné de l'exercice d'un autre art pour être appliqué à celui de la guerre, doit apprendre l'exercice de ses armes, l'ordre des mouvements, & les devoirs de la discipline. Il peut donc être pris avant le temps de la force nécessaire pour supporter les fatigues de la guerre. Avec un peu d'expérience, il seroit possible de déterminer, par l'inspection du sujet, le moment où cet apprentissage peut commencer, & de prendre pour règle à cet égard les forces naturelles, qui diffèrent dans touts les hommes. Mais l'effet continu des passions qui agitent l'homme en société, auroit rendu cette voie trop abusive: elle introduiroit un trop grand nombre d'acceptions & d'injustices, dans le choix des citoyens destinés au service militaire. On a donc pris une mesure commune qui est celle de l'*âge*, & qui remplit suffisamment, en général, les vues sociales, & les besoins de la milice.

Le temps de la jeunesse est celui où l'homme est le plus capable de s'accoutumer au joug de la discipline, & aux exercices militaires. Ceux-ci exigent de la souplesse, de la légèreté, de la vivacité, de l'intelligence. L'apprentissage en est long & pénible; l'objet en est grand. Ceux qui ont fait des loix à cet égard, n'ont voulu ni perdre des années précieuses, ni attendre le temps où l'esprit a pris d'autres plis, & le corps une roideur invincible: touts ont choisi l'*âge* de la premiere jeunesse. Quant à celui de l'exemption, il a varié suivant le climat, & les mœurs, mais surtout, suivant les forces de chaque sujet. On y a bien mis un terme dans la plupart des législations; mais on voit aussi qu'il a changé sans cesse.

Les Gaulois & les Germains servoient depuis l'*âge* de la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse, c'est-à-dire, tant que leurs forces le permettoient; parce que leur occupation principale, la seule qui fût honorable, étoit la guerre. Les Perses, peuple civilisé, habitant d'un beau climat, fixèrent le temps de la milice de vingt ans à cinquante; il étoit défendu de servir après ce terme. Les Scythes prenant le soldat à l'*âge* de la puberté, lui interdisoient les travaux militaires à celui de soixante; les grandes courses qu'ils faisoient à cheval ne permettoient guères de servir au-delà.

Les Lacédémoniens, nés soldats, servoient à-peu-près comme les Scythes, depuis la puberté jusques vers l'*âge* de soixante ans. Agésilas s'excusa de faire la guerre aux Thébains, disant qu'il avoit passé de quarante ans l'*âge* de puberté, que les autres citoyens de cet *âge* n'étoient plus obligés à servir au-dehors, & que les rois devoient avoir le même privilège. (Xénoph. *Hist. Græc. Lutet.* *1625 f. p. 568.* C. Plutarch. *Lutet. 1624, f. p. 609* B.) Il n'étoit pas permis de servir avant l'*âge* prescrit par la loi, ni de commencer après celui de quarante ans. (Potter. *Archaiol. Græc. Lib. 3, c. 2*).

Les Athéniens commençoient à dix-huit ans. Depuis cet âge ils n'étoient employés qu'à la garde

garde de la ville, & des forts qui défendoient le pays & les frontières, ou dans quelques expéditions peu importantes, afin qu'ils s'y instruisissent, & s'y rendissent capables de plus grands services. A vingt ans ils prenoient part aux guerres qui se faisoient hors de l'Attique, & servoient jusqu'à quarante : c'étoit dans les besoins extraordinaires que l'on prenoit des soldats après cet *âge* & avant dix-huit ans. Sur ce qu'on lit dans Démosthène, (*Olinth. III*), que l'on en prit de quarante-cinq pour monter les trirèmes, Ulpien observe que ce fut une innovation, & que la loi fixoit le service de dix-huit à quarante années. Conon enrôla des citoyens au-dessous de dix-huit ans, Phocion des octogénaires, Alexandre des vétérans, comme plus aguerris.

Je joindrai ici le sentiment de deux célèbres philosophes. Aristote fixe à dix-sept ans l'*âge* militaire. (*Polit. liv. 8*). Platon le détermine dans sa *République* depuis vingt jusqu'à soixante ans; &, comme il prétend que les femmes y soient aussi guerrières, il prescrit à celles qui auront eu des enfants, de ne servir que jusqu'à cinquante ans.

L'ancien usage des Romains, suivant Végèce, étoit d'armer les jeunes gens dès le commencement de la puberté, & il approuve cet usage. « On n'apprend rien, dit-il, si promptement & si bien que ce qu'on apprend de bonne heure. Les jeunes gens destinés à la guerre doivent s'exercer au saut & à la course, avant que l'*âge* les appesantisse : Saluste dit que la jeunesse romaine, dès qu'elle pouvoit supporter la guerre, s'y formoit dans les camps par le travail & l'usage. Il vaut mieux qu'un citoyen, trop jeune pour aller à la guerre, y soit exercé, que de l'en trouver incapable, quand il a passé l'*âge* convenable. En commençant de bonne heure il apprendra tout ce qu'il peut sçavoir, & il faut beaucoup de temps pour le former ».

Appien raconte que Fabius Maximus, envoyé en Espagne contre Viriatus, voulut ménager les soldats qui avoient servi dans les guerres précédentes, en Afrique, en Grèce, en Macédoine, & n'enrolla que des jeunes gens dans le premier âge de la puberté. (*Appian. Iberica*).

Cet usage pouvoit subsister avant & sous les premiers rois. Lorsque la cité s'aggrandit, & que le cens du peuple devint nécessaire, Servius Tullius fixa (vers l'an de Rome 178), le service militaire de dix-sept à quarante-six ans : ceux qui n'avoient pas atteint ce dernier terme, furent nommés *Juniores*, & ceux qui l'avoient passé, *Seniores* (*Aulugell. L. 10. C. 28.* — *Dionys. Halic. L. IV.* — *Tit. Liv. L. I*).

C'étoit l'âge que demandoient tous les anciens auteurs militaires, parce qu'en deça les jeunes gens sont semblables à des fruits précoces, & au-delà les hommes sont roidis & sans vigueur. (*Alex. ab alex. L. 1. C. 20*). L'histoire romaine offre dans la suite plusieurs exemples, tant de l'observation de cette loi, que des besoins qui obligeoient d'y contrevenir. M. Manlius, qui sauva le Capitole, avoit servi dès l'âge de seize ans. (*Aurel. vict. vir. illust. 24*).

Après la bataille de Cannes, (l'an de Rome 538), Maximus Junius Pera, & Tiberius Sempronius Gracchus, inscrivirent les jeunes gens de dix-sept ans, & quelques-uns au-dessous. (*Tit. Liv. L. 22, C. 57*). L'an 541, les consuls Q. Fulvius Flavus, & Appius Claudius Pulcher, ne pouvant faire les levées nécessaires pour completter les anciennes légions & former les nouvelles, le sénat envoya des triumvirs dans toutes les villes & bourgs, à cinquante milles de Rome, avec ordre d'inscrire touts ceux qui auroient la force de porter les armes, quoiqu'ils n'eussent pas l'âge militaire. L'an 572, L. Æmilius, ayant trop peu de troupes pour résister aux Ligures qui entouroient son camp, demanda du secours à Rome. Le sénat ordonna que Q. Pétilius leveroit deux legions tumultuaires de citoyens romains, & inscriroit touts ceux qui avoient moins de cinquante ans. (*Liv. L. 40, C. 26*). Dans la guerre contre Persée, roi de Macédoine, l'an 582, touts ceux qui avoient moins de cinquante ans furent assujettis à la milice. (*L. 42, C. 35*). Deux ans après, les consuls Q. Marcius, & Cn. Servilius Cæpion se plaignirent au sénat que les jeunes gens appellés à l'enrollement ne répondoient pas. Les tribuns du peuple défendirent sa cause, & proposèrent de remettre aux prêteurs le soin de la levée. Le sénat y consentit. Alors l'ancienne loi fut renouvellée : aucun citoyen, au-dessus de quarante-six ans, ne fut contraint à s'inscrire, & l'enrollement fut prompt. (*L. 43, C. 14*). L'an 632, C. Gracchus, voulant plaire au peuple, confirma l'ancienne loi de Servius, par une loi nouvelle, qui statuoit que nul citoyen, au-dessous de dix-sept ans, ne seroit inscrit. (*Plut. Grac. 837. A.* — *Alex. ab. al. L. 1. C. 20*). Ce renouvellement prouve que l'exécution de l'ancienne loi étoit souvent négligée, & qu'on y contrevenoit sans un besoin très urgent.

Ceux qui avoient rempli le nombre d'années prescrit pour le service militaire, s'enrolloient quelquefois, mais volontairement. L'usage étoit de les employer à garder la ville : on ne les exposoit aux fatigues d'une expédition que dans une extrême nécessité. Les consuls pouvoient rappeller ces vétérans sans l'ordre du sénat; mais aussi sans les contraindre. On recevoit ceux qui s'offroient, & ils n'étoient pas confondus avec les autres soldats : ils étoient distingués par le titre d'*évocati*.

Sous les empereurs, les anciennes loix tombèrent en désuétude, parce que leur volonté devint la loi suprême. Adrien commença le service militaire à l'*âge* de quinze ans. Il ordonna de ne pas recevoir des soldats trop jeunes, & de les congédier à quarante-six ans, suivant l'ancien usage. Ce règlement fut peut-être exécuté pendant son règne; mais il fut bientôt oublié. (*Spart. Adrian. C. 2 & 10.*) Sous Antonin Pie, un jeune homme de

quatorze ans commandoit une troupe de Cavalerie. (*Fabretti, inscr. 297, p. 116.*) On enrôla même des enfants qui, sans faire de service, recevoient la ration militaire. Misithée, beau-père & ministre du jeune Gordien, voulut inutilement rétablir les anciennes loix. (*Capitol. Gordian. III. C. 8.*) Constantin, Constance, & Valentinien, déterminèrent l'*âge* du service, tantôt à seize ans, tantôt à dix-huit, à dix-neuf, à vingt. Végèce nomme *inferiores* ceux qui étoient admis avant l'*âge*, & les distingue des nouveaux soldats ou *tirons*. (*L. 3, C. 10.*)

Chez les anciens Francs comme chez les Germains, le service militaire commençoit avec l'*âge* de la puberté : c'est aussi ce terme que nos rois paroissent avoir voulu prendre en fixant à seize ans l'*âge* du service, soit par l'engagement volontaire, soit par celui que le sort décide. (*Louis XIV, 15 mars 1686. Louis XV, premier mars 1717.*)

L'ordonnance du 25 février 1726 fixe l'âge de ceux qui doivent tirer au sort, depuis seize jusqu'à quarante ans. (*Art. VI.*)

Celle du premier févier 1763, concernant les recrues provinciales, fait un léger changement à l'âge du service, en le déterminant depuis dix-sept ans jusqu'à quarante, pendant la paix, & depuis dix-huit ans jusqu'à quarante-cinq, pendant la guerre. (*Art. XIX.*) Cette nouvelle disposition est fondée sur ce qu'on a souvent éprouvé que les jeunes gens de seize ans, à moins qu'ils ne soient d'une complexion forte, peu ordinaire à cet âge, ne sont pas en état de supporter les fatigues de la guerre, & restent dans les hôpitaux où souvent ils meurent. La même ordonnance étend même le dernier terme jusqu'à quarante-huit ans pour ceux qui ont déja servi, parce qu'un homme endurci par l'usage à la fatigue la supporte plus facilement.

Quelques vues particulières peuvent faire changer cet âge pour de certains corps de troupes, suivant l'usage qu'on en fait en paix ou en guerre. Pendant la guerre, par exemple, il seroit bon de ne prendre, dans les troupes légères, que des jeunes gens de dix-huit ans, & des hommes jusqu'à quarante, parce que leur genre de service est très fatiguant, & consomme un grand nombre de soldats : plus on les prendra forts, & moins il en périra. Il faut faire la même observation pour le service de l'artillerie dont les travaux demandent des hommes robustes.

Un règlement de Louis XIV, du 8 décembre 1691, prescrit de ne recevoir, dans son régiment des gardes-françoises, *aucun homme de cinquante ans ou au dessus, ni ceux qui sont au dessous de dix-huit ans*, afin qu'ils soient plus formés, & plus beaux sous les armes.

AGRESSEUR. Dans l'état de nature, ou entièrement animal, si l'homme pouvoit y être, l'*agresseur* ne seroit qu'user de son droit, celui de la force : mais dans l'état de société, qui est celui d'ordre & de règle, tout *agresseur* est injuste : la société n'est formée que pour repousser l'agression. L'*agresseur* attaque une propriété dont il veut priver le possesseur : c'est un brigand qui tend à commettre un vol, quelle que soit cette propriété, honneur, réputation, liberté, vie ou biens. Dès que la volonté s'est déterminée à cette injustice, l'homme est *agresseur*. S'il médite son attentat contre la propriété d'autrui ; s'il invente & combine ses moyens ; s'il se dispose à les employer pour consommer le vol, il continue l'agression. Celui qui prépare & dresse des pièges fait déja la guerre, quoiqu'il n'emploie encore ni épée ni traits, disoit Demosthene aux Athéniens. L'*agresseur* est donc celui qui prépare l'attaque, & non l'homme qui, informé des desseins de son ennemi, le prévient & rompt ses projets. Celui-ci est le premier attaquant, l'autre l'*agresseur*.

Mais l'offensé devient *agresseur* lui-même, s'il refuse les satisfactions justes & raisonnables, qui lui sont offertes, & veut opiniatrément se venger de l'injure par la voie des armes, c'est-à-dire par une autre injure. Il pourroit prendre ce parti, s'il étoit animal, entièrement animal, entièrement brute. Mais dans l'état civil, où la réputation suffisante doit être acceptée, il ne peut agir de cette manière, sans être coupable d'une véritable agression.

AGRESSION ; attentat à la propriété. L'*agression* la plus criminelle est celle qui attente à l'honneur. Comme c'est le bien le plus précieux, & le seul qui ne souffre aucune diminution, mais qui se conserve ou se perd en entier ; le plus cruel de touts les ennemis est celui qui cherche à l'enlever. Dans la guerre particulière, qui n'existe que trop au sein de nos sociétés, cette espèce d'*agression* est d'autant plus dangereuse, que le plus souvent elle est secrète, & que la malignité la fomente. La médisance est écoutée avec avidité. On s'empresse autour du méchant qui la répand ; on l'approuve ; on abuse de la raison pour faire accroire que c'est une justice particulière contre les actions qui échapperoient à la justice publique. On encourage ainsi la délation, & on autorise la calomnie. La société, au lieu d'être un état de paix & d'harmonie, comme elle l'est par sa nature, devient un état de guerre secrète, plus dangereux que celui de la force ouverte. La première de toutes les loix que dicte la justice y est violée : le délateur est caché, l'accusé condamné sans être entendu. L'homme d'honneur, & l'homme juste, abhorrent cette *agression*. S'il croit se devoir une guerre privée, nécessité rare dans la société civile, il la fait directement, seul & sans alliés, & ne s'abaisse pas au vil rôle d'un histrion, qui gagne sa vie en excitant le rire coupable d'une populace corrompue.

L'*agression* qui tache la gloire d'autrui a lieu aussi entre les nations. Elle y produit & entretient les haines publiques. Elle y sème les guerres

qui détruisent les peuples, leurs richesses, & leur bonheur. Lorsque des particuliers s'arrogent le droit d'attaquer par des propos outrageants une nation étrangère, ils nuisent autant à la leur propre qu'à celle qui est l'objet de leur malignité, de leur médisance, & le plus souvent de leur calomnie. S'ils ont quelque attachement pour leur patrie, quelque sentiment pour l'humanité; ils doivent s'interdire ces déclamations vagues, fondées sur des faits presque toujours incertains, & se maintenir dans les bornes du respect dû à la dignité de l'homme & à la majesté des nations. Si elles sont en paix, qu'ils craignent d'allumer la guerre. Sont-elles en guerre? que par des égards ils contribuent à la paix.

Dans l'édit du mois de février 1723 contre les duels, l'article IV porte que, s'il y a preuve d'*agression* de part ou d'autre, & qu'il soit clairement justifié que la rencontre n'a point été préméditée, l'agresseur sera seul puni de mort; pourvu que celui qui aura été attaqué soit demeuré dans les termes d'une légitime défense.

L'ordonnance du 5 janvier 1677 prescrit que, lorsque deux officiers s'étant battus, l'*agresseur* ne pourra être connu, *ils soient touts deux cassés, sans espérance de rétablissement, & qu'en outre l'un & l'autre soient poursuivis comme infracteurs desdites ordonnances.* Cependant, s'il n'y a aucun témoin, & que le véritable *agresseur* nie obstinément qu'il le soit; si au contraire il accuse l'autre, & controuve des faits pour le prouver; celui qui a été attaqué & forcé à sa défense personnelle, subira donc quoique très innocent la même peine que le coupable. Si cette loi eût été de Zéleucus, & moi Locrien, je me serois présenté pour la faire abroger.

AIDE-DE-CAMP, officier particulier chargé d'aider en ses fonctions un officier principal. Son devoir en général est de recevoir & porter les ordres de l'officier auquel il est attaché. Il doit avoir, outre les talents & les connoissances nécessaires à tout officier, les connoissances particulières relatives à ses fonctions, connoitre parfaitement la ville ou le bourg où le quartier général est établi, les chemins qui s'y rendent des villes, villages, & autres postes où sont les troupes détachées du corps commandé par l'officier dont il est *aide*, les logements des officiers généraux & autres préposés en chef aux principales parties de l'administration de l'armée, comme intendant, commissaires, major général, &c.; la position générale de l'armée ou division, & la position particulière des corps qui la composent; celle du parc d'artillerie & du parc des vivres; les chemins qui vont au camp, la position des grandes gardes, & autres postes avancés. Dans une marche, l'ordre & la disposition des colonnes de troupes, de celles d'artillerie & de bagages; les routes qu'elles suivent; les chemins de communication d'une route à l'autre; les officiers généraux qui commandent les colonnes: dans une action, l'ordre de bataille, la disposition des troupes, la place de chaque régiment & de chaque officier général, la carte du champ de bataille, sçavoir, les ruisseaux, fossés, ravins, haies, sentiers, chemins, ponts, &c. Il doit avoir par écrit & dessiné, s'il se peut, l'état & le plan de touts ces objets: il doit de plus les avoir reconnus à plusieurs fois, afin de n'y commettre aucune erreur.

Les qualités essentielles à un *aide-de-camp* sont la valeur, la mémoire, l'intelligence & le degré d'attention nécessaires pour concevoir nettement les ordres qui lui sont confiés; la promptitude dans l'exécution de ce dont il est chargé; la fidélité, l'exactitude, & la clarté dans l'expression des ordres qu'il communique. Il est comme la voix de son général; mais il ne doit se faire entendre qu'à celui auquel il est envoyé. La commission dont il est chargé peut être si importante que, s'il en donnoit connoissance, il causeroit à son pays une perte considérable. Pour éviter ce malheur, dont rien ne peut consoler, il doit se faire du secret une loi inviolable dans touts les cas, même dans ceux qui lui paroitroient de la plus légère conséquence, & ne perdre jamais de vue que ce qui est important dans ses fonctions, c'est un secret & une discrétion inviolables, & qu'une partie de son mérite consiste à le garder, même dans les petites choses, avec une espèce de sentiment religieux, comme un chartreux garde le silence.

Tandis qu'il porte ces ordres un jour d'action; il peut survenir, dans l'état respectif des deux armées, de tels changements, qu'ils en rendroient l'exécution difficile, & même dangereuse; par exemple, un mouvement des troupes ennemies, la retraite ou fuite d'un corps, l'abandon d'un poste, & autres évènements, dont le général, qui ne peut pas tout voir, vu l'étendue actuelle de nos armées, ne connoit pas les détails, & ne peut prévoir les suites. Dans ce cas, l'*aide-de-camp*, après avoir communiqué les ordres du général, doit écouter attentivement les raisons que l'officier qu'il est venu en instruire lui expose, pour en suspendre l'exécution jusqu'à nouvel ordre; il doit aller promptement rendre à son général un compte exact de ces raisons, & même de l'état des choses qu'il a pu voir; mais il doit aussi être prudent, modeste, avoir une défiance honnête de ses lumières, de ses connoissances, & craindre d'altérer les ordres qu'il porte: il ne faut pas qu'il s'ingère de pénétrer l'esprit de son général, de prévenir ses intentions, de ne communiquer que la substance de ses ordres, encore moins de les modifier. S'il trouve un changement dans les circonstances qui les avoient fait donner; s'il lui paroit qu'ils ne sont plus nécessaires, ce n'est pas à lui qu'il appartient d'en juger; c'est à l'officier supérieur qu'il instruit de la volonté du général. Se permettre cette licence, ce seroit usurper la place du général même, & cet abus monstrueux,

dans le gouvernement militaire, produiroit les plus fâcheux inconvénients. Qu'un *aide-de-camp* ait plutôt la fidélité des messagers de l'Iliade; qu'il transmette, mot pour mot, les ordres dont il est porteur. Il peut, & même il doit communiquer, tant à son général qu'à l'officier auquel il est envoyé, ce qu'il est sûr d'avoir bien vu; mais ce doit être avec circonspection, de crainte qu'il ne fasse faire de faux mouvements, ou ne jette soit des alarmes, soit des espérances mal fondées dans l'esprit d'un général trop prompt à espérer ou à craindre. Plaçons donc au nombre de ses connoissances celle du caractère des officiers généraux de l'armée.

Il ne doit pas non plus, en rendant d'une manière trop positive & trop absolue l'ordre dont il est chargé, forcer, pour ainsi-dire, l'officier qui le reçoit, à l'exécuter. Il doit avoir compris l'esprit dans lequel le général l'a donné; s'il voit que les dispositions & circonstances soient changées, & que l'ordre dont il est porteur ne convienne plus à l'état actuel; ou, s'il ne le voit pas, & que l'officier général auquel il est envoyé l'en assure; qu'il s'en rapporte au jugement de cet officier, & ne presse pas l'exécution de l'ordre.

« Si, dans le temps où les armées étoient petites, dit M. le maréchal de Puységur, (*Tom. I, p. 130*), on a cru qu'il falloit des personnes entendues dans la guerre, pour remplir les fonctions *d'aide-de-camp*; à plus forte raison aujourd'hui, que les armées sont si nombreuses que, quand elles seroient dans des plaines unies, l'œil n'en pourroit voir toute l'étendue, & par conséquent encore moins, quand elles sont dans des terreins hauts & bas, remplis de haies, bois & fossés; que dans leurs marches, elles tiennent quatre à cinq lieues d'étendue; que ceux qui sont chargés de conduire les colonnes, n'ont souvent pas d'autre connoissance que celles qu'ils peuvent tirer du guide qu'on leur a donné pour mener la colonne. J'ai souvent vu n'y avoir dans l'armée que l'officier chargé de la marche, qui eut connoissance du pays par où elle marchoit, & même quelquefois ne l'avoit-il pas assez précise, pour sçavoir sur le champ comment il faudroit la rassembler & la poster, pour résister à l'ennemi, s'il venoit à tomber sur la marche. Voici ce que l'on a vu arriver en pareil cas.

L'ennemi, avec toute son armée, tomba sur la nôtre, comme elle étoit en marche, & que, divisée en colonnes, elle tenoit cinq lieues d'étendue dans un pays fourré de haies, de fossés, & de petits ruisseaux, & entre-coupé, de distance en distance, de petits espaces de terrein uni. Sur cette nouvelle, celui qui avoit le plus de connoissance du pays dit qu'il falloit porter l'aile droite sur une hauteur qui étoit fort avantageuse, & que le reste de l'armée pourroit se placer ensuite, & être bien postée par rapport au terrein.

Personne ne connoissoit le pays, & les arbres, bornant la vue, on ne pouvoit pas découvrir le terrein; le général même n'en avoit aucune connoissance. Quelqu'un alors lui vint dire que les ennemis marchoient à nous, & même venoient de charger quelques troupes, & en même-temps lui proposa de faire marcher l'aile droite qui en étoit à portée, à ce qu'on lui avoit dit, dans un endroit qu'il nomma. Ce général envoya un *aide-de-camp* qui avoit servi, mais qui n'avoit pas assez de capacité pour juger de la conséquence de l'ordre qu'il portoit. L'*aide-de-camp* arrive auprès de l'officier général qui commandoit cette aile, & lui donne un ordre si positif de quitter son poste pour marcher à l'endroit marqué, que l'officier général eut beau lui représenter que cet ordre n'avoit pu être donné que parce que le général ne connoissoit pas le terrein avantageux qui étoit occupé; que, s'il l'avoit vu, sûrement il auroit ordonné le contraire: il fallut obéir; &, dès qu'on eut quitté cette hauteur, l'ennemi ne manqua pas de s'en emparer; d'où s'ensuivit la perte de la bataille ». Cet *aide-de-camp* outre-passoit étrangement les bornes de ses fonctions, & l'officier général eut trop de foiblesse. La grande étendue de nos armées rend, en certains cas semblables à celui-ci, l'obéissance stricte, impossible. Il est alors essentiellement du devoir d'un officier général de prendre sur lui les dispositions qu'il croit nécessaires. L'obéissance entière ne doit trouver place que lorsque le général ordonne en personne, ou envoie des ordres d'après ce qu'il a reconnu & vu par lui-même.

Lorsqu'il y a plusieurs *aides-de-camp* auprès d'un officier général, ils peuvent répartir entre eux les détails de leurs fonctions, suivant leur inclination, leurs talens, & leurs connoissances. Ils écriront, s'ils en ont le temps, les ordres & instructions qu'ils doivent porter; un écrit est plus sûr que la mémoire, quelque fidelle qu'elle soit. Le talent d'écrire clairement, celui de lever des plans & de les dessiner, peuvent rendre un *aide-de-camp* très utile à son général; l'un pour dresser des ordres, des projets, des instructions, des mémoires pour la connoissance du pays; l'autre pour fixer & détailler plus parfaitement cette connoissance.

L'emploi d'*aide-de-camp* ne doit-être confié qu'à des officiers très instruits, & qui réunissent les talents & les qualités nécessaires pour le bien remplir. L'importance de ce choix n'étoit pas inconnue sous Turenne & sous Condé. On l'a négligé depuis ces grands hommes: nous avons vu employer des jeunes gens sans expérience, incapables d'écouter, de concevoir & de rendre des ordres. C'étoient ou des volontaires qui voyoient pour la première fois les troupes, ou de nouveaux officiers tirés soit de l'infanterie, soit de la cavalerie, tous jeunes protégés que l'on vouloit avancer promptement en grade, avant l'âge ou le temps où on peut le mériter. Cet abus avoit souvent des suites

fâcheuses pour les troupes, & quelquefois funestes à de bons & anciens officiers. L'*aide-de-camp*, n'étant point brévété pour ce nouvel emploi, n'étoit pas remplacé dans le régiment d'où on le tiroit : il étoit regardé comme absent pour le service & par ordre du roi : il conservoit son rang dans ce corps, & les autres officiers y faisoient son service. Ils étoient donc plus fatigués : de plus, cette absence dérangeant les tours de garde, chacun pouvoit être exposé en des occasions périlleuses, où il n'auroit pas été, si l'on eût suivi cet ordre. Cependant, l'*aide-de-camp*, tranquille dans un quartier général, tandis que son camarade s'exposoit à sa place, jouissoit de touts les avantages d'un emploi dont il ne remplissoit aucune fonction, & préféroit d'exercer l'autre, qui étoit plus agréable, moins pénible, & moins périlleux. Un choix si peu digne d'un brave militaire éloignoit de l'emploi d'*aide-de-camp* touts les officiers délicats sur le devoir & l'honneur. Ces abus ne subsistent plus. Les *aides-de-camp* sont brévetés comme au temps de Turenne, & ne sont plus attachés à aucun corps.

Par ce que j'ai dit des fonctions de l'*aide-de-camp*, on peut voir qu'il doit être actif, vigilant; se multiplier, pour ainsi dire, étudier sans cesse les personnes, les lieux, les chemins; observer & noter tout ce qui se présente de relatif à son emploi. S'il ne trouve pas dans une campagne l'occasion de faire usage de ses notes, il le trouvera dans la campagne suivante. S'il desire de remplir dignement le poste de confiance qui lui est remis, il s'y adonnera tout entier; &, si on veut avoir de bons *aides-de-camp*, on les formera exprès; on les entretiendra en paix comme en guerre; on ne recevra que ceux qui joindront aux qualités requises les connoissances mathématiques & militaires que cet emploi demande, & on les fera voyager en temps de paix dans les pays où l'on peut porter la guerre. Il ne faut pas oublier que ces officiers sont les organes du général : ce sont eux qui parlent pour lui; ce sont eux qui doivent l'instruire de plusieurs détails qu'il ne peut ni ne doit connoître par lui-même : ils doivent tout voir, tout entendre, & redire tout ce qui a rapport au service militaire. Il faut, pour exercer cet emploi, être jeune de corps, & vieux d'esprit. Ceux qui croient l'avoir rempli, en portant & rapportant des ordres comme des commissionnaires; qui, au lieu de visiter le camp, les postes, les avenues, de s'accoutumer à juger d'un pays par la seule inspection, quand ils ne peuvent le connoître autrement; au lieu de réfléchir sur ce qu'ils voyent, d'y comparer ce qu'ils ont vu ailleurs, & ce qu'ils ont dû puiser de théorie dans les auteurs militaires, restent à jouer, à dire des riens, ou à faire pis dans un quartier général, ne sont pas dignes de leur emploi, & ne seront jamais capables ni de celui-là, ni d'aucun autre. Ceux, au contraire, qui le rempliront avec zèle & application, trouveront chaque jour des occasions de s'instruire, soit par les connoissances qu'ils seront à portée d'acquérir sur les troupes, les camps, les terreins, les actions, les marches, & autres parties de l'art, soit par la conversation journalière des officiers généraux, & la communication de leurs desseins. C'est une des routes les plus favorables pour les conduire aux premiers emplois.

J'ajouterai ici quelques réflexions qui m'ont été communiquées. (Parmi les défauts que peut avoir notre constitution militaire, ceux du choix des *aides-de-camp* ne sont pas les moins considérables. Si, comparant leurs moyens aux fonctions qu'ils ont à remplir, nous trouvons que les qualités & les connoissances qu'ils peuvent avoir ne sont pas en proportion avec leurs devoirs, nous nous croirons fondés à demander dans cette partie, plus importante qu'on ne paroit le penser, une réforme utile & desirée.

Pour que rien n'empêche les *aides-de-camp* de porter à leur destination les ordres dont ils ont été chargés, ils doivent être d'une valeur à toute épreuve. Loin de penser que les jeunes gens auxquels on confie ces emplois, manquent de cette première vertu militaire, je craindrois qu'ils n'allassent au-delà du terme. Quel est celui d'entre eux qui, passant auprès d'un endroit où l'action seroit animée, ne céderoit pas à la tentation de s'en approcher, & de prendre quelque part à la gloire, ainsi qu'au danger ? Quel est celui qui sent assez vivement qu'étant chargé seul de porter des ordres importants, il est une tête précieuse, & que, par cette raison, quand des commandements exprès, ou des obstacles qui le détourneroient trop, ne le forcent pas de s'approcher du combat, il doit en passer assez loin pour n'être pas exposé aux coups des ennemis ? Quel est celui de nos jeunes seigneurs, (car ils ne dédaignent pas ces emplois, qui leur procurent un avancement rapide, sans les obliger à un service actif), quel est, dis-je, celui qui peut voir & faire connoitre la véritable position d'une troupe à laquelle il est allé porter des ordres; qui est en état de faire sentir à son général la force & les qualités d'un secours nécessaire à telle ou telle partie de l'armée; qui, par le compte qu'il peut rendre de ce qu'il a vu, pourra provoquer les ordres nécessaires & les plus propres aux circonstances ? Fût-il aussi instruit de l'art militaire qu'il est possible de l'être dans un âge aussi tendre & aussi peu fait pour des connoissances si élevées, est-ce avec ses dix-huit ans, & son inexpérience, qu'il gagnera la confiance d'un officier général; & les ordres dont il est porteur ne perdront-ils pas de leur poids, s'ils contrarient la manière de voir de celui auquel ils sont adressés ? Il sera, ce me semble, bien tenté de croire que l'organe des volontés du général ne les a pas bien rendus. Alors il obéira négligemment, ou désobéira; & à la guerre, un instant de délai décide souvent des plus grands intérêts.

Tous les *aides-de-camp* ne font pas jeunes, j'en conviens ; quelques généraux en ont d'un âge mûr ; mais le mérite les a-t-il toujours élevés à cet emploi ? faire bien les honneurs d'une table, entrer vivement dans les intérêts pécuniaires du chef auquel ils sont attachés, être les aveugles admirateurs de ses actions & de ses discours, les ministres & les compagnons de ses plaisirs, voilà souvent tous leurs titres.

On m'accusera peut-être d'avoir chargé ce portrait. En vérité, je desirerois qu'il n'y eût pas cent mille témoins de pareils exemples ; mais du moins on ne me niera pas que la plus grande partie des *aides-de-camp* le deviennent au sortir du collège : est-ce là, ou dans une académie, qu'on peut apprendre à rendre compte de la position d'un poste ou d'une garde ?

Pour énoncer clairement un ordre, il faut l'avoir vivement conçu. Un jeune homme sans expérience ni des hommes ni de la guerre est-il en état de saisir & de rendre clairement des choses qu'il n'entend pas ? Pour rendre un commandement dans les mêmes termes qu'on l'a reçu, il faut l'avoir écouté avec une grande attention. Un jeune militaire, au milieu du bruit du canon & de la mousqueterie, des sifflements des boulets & des balles, en sera-t-il bien capable ? Avec son ignorance, aura-t-il assez de modestie pour ne pas croire mieux dire que son général ? N'osera-t-il même pas se croire capable de mieux faire ? Dans une de nos dernières campagnes en Allemagne, le général ordonna de placer un régiment derrière une hauteur, l'*aide-de-camp* comprend que c'est la hauteur qui doit être derrière le régiment : il en porte l'ordre, & dans un instant ce corps, mis en but à touts les coups de l'ennemi, perdit un grand nombre d'officiers & de soldats. Combien de bévues semblables n'auroit-on pas à citer ?

Pour les prévenir, rapprochons les *aides-de-camp* de ce qu'ils étoient lors de leur institution : choisissons-les, comme autrefois, dans la classe des militaires qui joignent l'expérience aux connoissances acquises par l'étude. Imitons le comte d'Enghien à la bataille de Cerisoles. Il plaça au premier rang toute la jeune noblesse françoise, qui avoit abandonné la cour pour venir combattre sous ses ordres, & choisit pour *aides-de-camp* les du Bellay & les Monneins, qui s'étoient déja illustrés par des actions d'éclat. Rendons-nous aux conseils de Feuquieres, de Puysegur, de Santa-Cruz, de Henri de Rohan, & résolvons-nous enfin à ne confier l'important emploi d'*aide-de-camp*, qu'à des officiers supérieurs, ou du moins à des capitaines parvenus à ce grade, non par une commission acquise à prix d'argent, (qui peut donner le titre, & ne donne que cela,) mais par l'ancienneté de leurs services : s'ils ne sont pas toujours un gage certain des connoissances militaires, ils permettent au moins l'espoir de les y trouver.

Parmi les capitaines au service de France, ceux du corps royal du génie me semblent mériter d'obtenir ces places à l'exclusion de touts les autres. Voici les raisons qui peuvent décider à ce choix. L'Europe entière convient que les ingénieurs françois sont les militaires les plus instruits ; ainsi, relativement aux connoissances, ils rempliroient dignement les emplois d'*aides-de-camp*. Les longues études qu'on exige des jeunes gens qui se destinent au génie, font que l'on n'y parvient guères à la commission de capitaine avant sa trentième année. On ne craindroit donc point qu'un *aide-de-camp* pût nuire au succès d'une affaire par quelqu'acte d'étourderie. Les ingénieurs ayant des appointements fixes, la paie des *aide-de-camp* ne seroit point un surcroît de dépense pour l'état. Un jour d'action, les ingénieurs sont presque inutiles, & ce jour est celui où les *aides-de-camp* sont le plu nécessaires. Pendant un siège, les *aides-de-cam* sont peu utiles, & les ingénieurs très occupés ; ainsi, le service de l'ingénieur ne nuiroit jamais à celui d'*aide-de-camp*, & réciproquement. De plus, comme les ingénieurs n'ont point de soldats à instruire, point de troupes à commander ; comme pendant la guerre ils sont presqu'inutiles dans l'intérieur du royaume, on peut sans crainte les attacher, en grand nombre, au quartier général. On sera obligé, dira-t-on peut-être, d'augmenter ce corps ? En ce cas on n'y trouveroit plus d'économie, mais il n'en pourroit résulter qu'un bien : a-t-on jamais trop de bonnes choses ?

Si j'avois l'honneur d'être du corps royal du génie, on pourroit me soupçonner de prévention & d'amour propre ; mais, comme je porte un uniforme différent, que je connois fort peu d'ingénieurs, que je n'y ai personne qui m'appartienne, on croira facilement que l'amour du bien m'a seul inspiré cette idée. (C)].

Il est réglé, par la dernière ordonnance sur le service de campagne, qu'un général en chef aura quatre *aides-de-camp*, un lieutenant-général, deux, un maréchal de camp, un : s'ils en ont davantage, le roi ne les paye pas. Le nombre des *aide-de-camp*, attribué à un officier général, ne devroit-il pas être déterminé relativement au nombre de troupes qu'il commande ? Alors il pourroit l'être avec précision, par la raison même, selon la nature & l'état physique des choses. Si, dans cette détermination, l'on considère seulement le rang que cet officier général occupe dans l'état militaire, on n'a plus que la mesure incertaine & variable du faste & de l'opinion.

AIDE-MAJOR, officier qui aide le major dans ses fonctions, & le remplace dans son absence.

L'ordonnance du 25 juillet 1665, article XXI, prescrit que les *aide-majors* rouleront avec les lieutenants, & commanderont du jour de leur brevet d'*aide-major*, & avant les lieutenants reçus depuis eux. Que si lesdits *aide-majors* ont été lieutenants dans les régiments où ils servent, avant que d'être *aide-majors*, ils commanderont suivant leur ancienneté èsdites charges de lieutenants.

Celle du 25 février 1670, & 24 septembre 1677, porte que pour donner moyen aux *majors* & *aide-majors* de donner toute leur application aux fonctions de leurs charges, veut sa majesté qu'ils ne puissent en posséder d'autres, tant qu'ils en seront pourvus.

L'*aide-major* étoit choisi par le colonel parmi les capitaines où les lieutenants du corps. Celui qui montroit le plus de dispositions, de talent, & de goût pour cet emploi, avoit la préférence. Les *aide-majors* de l'infanterie, de la cavalerie, des dragons, & des hussards, ont été supprimés par les ordonnances du 25 mars 1776, concernant ces différents corps.

Il en a été conservé trois dans le régiment du roi, infanterie; l'un avec titre d'*aide-major* du corps & rang de major; les deux autres attachés, l'un au troisième & l'autre au quatrième bataillon, avec rang de capitaine commandant ou de capitaine en second. (*Ordonn. du premier avril 1776, art. X.*)

Les aide-majors des places sont des capitaines ou lieutenants que leur âge, leurs blessures ou autres infirmités empêchent de servir à la guerre, sans les rendre incapables d'un service moins pénible.

L'ordonnance du premier mars 1768 statue ainsi leurs fonctions, tit. 1, art. 17. Les *aide-majors* des places, auxquels sa majesté n'a point fait expédier d'ordre pour commander en l'absence du major ou autres officiers supérieurs, n'y commandent qu'après touts les capitaines & avant touts les lieutenants, à moins qu'ils n'aient obtenu, pendant le temps de leur service dans les troupes, la commission de capitaine; auquel cas, ils rouleroient avec les autres capitaines pour le commandement, suivant l'ancienneté de leur commission.

Tit. 2, art. 6. Un des *aide-majors* sera alternativement de semaine pour remplacer le major dans toutes les fonctions auxquelles il ne pourra vaquer; ce qui ne dispensera pas cet *aide-major* du soin de la police du quartier qui lui aura été affecté.

Art. 7. Les *aide-majors* & *sous-aide-majors* se trouveront touts les matins chez le major de la place, pour l'informer de ce qui se sera passé pendant la nuit dans leur quartier, ou le matin à l'ouverture des portes, & pour recevoir ses ordres.

AIDE-MAJOR GÉNÉRAL, officier qui aide en ses fonctions le *major général* de l'armée.

AIDE-MARÉCHAL GÉNÉRAL DES LOGIS, officier qui aide en ses fonctions le *maréchal général des logis* de l'armée.

AIDE DU PARC DES VIVRES, commis qui aide en ses fonctions le principal commis du parc. *Voyez* SUBSISTANCES.

AIGRETTE. Chez les anciens l'*aigrette*, ornement du casque, étoit ordinairement ou de crins de cheval qui flottoient en arrière, ou de plumes blanches, rouges, ou noires, qui s'élévoient d'un pied & demi; ce qui, ajouté à la taille du soldat, le faisoit paroitre, non pas une fois aussi grand qu'il étoit, comme le dit Polybe, si ce n'est à ceux dont la peur troubloit étrangement la vue, mais du moins beaucoup plus grand. Cet ornement, en contribuant à la beauté du casque, pouvoit inspirer quelque terreur, non-seulement aux enfants, au fils d'Hector, mais aux guerriers même: tout ce qui porte avec soi l'idée de grandeur & de majesté en impose.

L'*aigrette* ne fut point en usage à Rome dans ses premiers siècles; ce furent les Samnites qui lui en donnèrent l'exemple. D'abord les généraux romains la méprisèrent comme un vain ornement. Ils remarquèrent ensuite que cet ornement agissoit sur l'ame, & quelquefois lui imprimoit un sentiment de terreur. Bientôt tous les légionaires, excepté les Vélites, portèrent des *aigrettes* de trois plumes d'une coudée de haut.

Au temps de Végèce, les casques des centurions différoient de ceux des soldats par les *aigrettes*. Ils avoient, dit-il, des casques de fer avec des *aigrettes* transverses & argentées afin d'être plus facilement reconnus. (*L. 2, C. 16.*) Il y en avoit même qui étoient dorées, suivant Julius Italicus. Etoit-ce en effet des plumes qui formoient ces *aigrettes*, ou n'étoient-elles pas alors de métal, & celles des centurions argentées & posées transversalement afin de les mieux distinguer? Dans la suite il n'y eut que les officiers qui portèrent des *aigrettes*, & ce furent plutôt des jubes que des plumes.

Dans ces derniers temps on a placé sur les chapeaux de quelques-uns de nos régiments une petite *aigrette* de plumes, haute de quatre ou cinq pouces, ornement dispendieux, mesquin, sans utilité. Lorsque le soldat combattoit corps à corps, il importoit de lui donner un appareil imposant; mais aujourd'hui que les troupes s'approchent rarement à cent cinquante pas, à quoi serviroient pour notre infanterie, même les grands panaches cariens & samnites? Ceux-ci du moins avoient de la grandeur & de la magnificence: mais on peut dire de nos petites plumes de femme, si messéantes à des soldats, ce que Lucius Papirius disoit des *aigrettes* aux anciens romains, *non cristas vulnera facere*.

AILE. C'est le tiers d'une troupe, lequel est à la droite ou à la gauche du tiers qui forme le centre de cette troupe.

Les *ailes* sont les parties les plus foibles, parce qu'elles sont plus éloignées l'une de l'autre que le centre ne l'est de chacune d'elles, qu'elles ne peuvent s'entre secourir que difficilement, & sont par conséquent exposées à être attaquées, débordées, tournées, enveloppées.

Il faut donc suppléer à cette foiblesse naturelle, en les appuyant à une rivière non guéable; à des marais impraticables, à un escarpement difficile à gravir & flanqué par des batteries; à un

village dont la position soit avantageuse, dont l'enceinte soit bien retranchée, défendue par du canon qui puisse faire taire celui de l'ennemi; ou en les couvrant, faute de meilleures défenses, par des abattis, des charriots, des retranchements, ou des troupes.

Je dis faute de meilleures défenses, parce que le grand nombre d'artillerie qu'on a aujourd'hui a bientôt rasé des abattis & des parapets de terre, s'ils ne sont pas situés sur des hauteurs d'accès difficile & bien défendues. J'observerai de plus que ce qui est un appui suffisant pour l'*aile* d'un corps nombreux ne l'est pas pour celle d'une grande armée telle que les nôtres: la foiblesse des *ailes* augmente en proportion de leur éloignement. Un bois bien fourré, bien garni de troupes sera un bon appui pour un corps de sept ou huit mille hommes, & un appui très foible pour une armée de quatre-vingt mille.

On place ordinairement la cavalerie aux *ailes*; parce que, plus rapide en ses mouvements, elle convient mieux, soit à l'attaque, soit à la défense, dans cette partie. Mais, si l'armée est dans un poste que le général veut garder, & si une de ses *ailes* est suffisamment garantie; il transporte à l'autre toute sa cavalerie, ou l'emploie en quelque lieu où il la juge plus utile; & cette disposition n'empêche pas qu'il ne reste encore deux *ailes* à l'armée, malgré le sentiment du maréchal de Puységur à cet égard. Voici ce qu'il dit dans son *Art de la Guerre*.

« César, dans ses *Commentaires*, ne se sert point du mot *ala* ou *alæ*. Il dit: *Cornu dextrum*, *cornu finistrum*. Le terme *aile droite*, *aile gauche*, ne convient encore aujourd'hui qu'à un corps de cavalerie; & même Végèce, dans le premier chapitre de son second livre de l'*Art Militaire*, nous dit que la cavalerie s'appelle les *ailes*, parce qu'elles couvrent le corps de bataille de droite & de gauche...... (étrange préjugé, que celui de vouloir que nous parlions en françois la langue de Végèce.) Le maréchal continue.

Quand César décrit son ordre de bataille, il dit: Je mis la dixième légion *cornu dextro*, la quinzième *cornu finistro*, & continue toujours de même parlant de son infanterie; quand il s'agit de sa cavalerie, il dit *equitatus*.... Quand Dablancourt dit que César marcha sur deux lignes, pour attaquer la légion de Pompée qui s'étoit renfermée dans un fort, & qu'avec l'*aile* gauche qu'il commandoit, il força le premier retranchement; je vois bien que c'est de l'infanterie qui a forcé ce retranchement, & non pas une *aile* de cavalerie; aussi César dit-il: *Tamen finistro cornu ubi erat ipse, celeriter aggressus dextrum Cæsaris cornu, ignorantia loci, &c.... Eodemque tempore equitatus ejus nostris equitibus appropinquabat.*

César s'explique par-tout de même. Aujourd'hui le terme d'*ailes* ne se donne qu'à des corps de cavalerie, soit qu'ils campent, comme ils le font ordinairement, l'un à la droite & l'autre à la gauche de la ligne, soit qu'on les place ailleurs pour quelque raison; auquel cas ils conservent toujours le nom d'*ailes*; mais, lorsque la première ligne est toute d'infanterie, on dit *droite* & *gauche* d'infanterie, & non pas *aile* ».

Il se peut, comme l'ont dit Végèce & Aulugelle, que le nom d'*aile* ait été donné d'abord à la cavalerie seulement, parce qu'elle est placée aux côtés de l'armée, comme les *ailes* à ceux d'un oiseau. Je ne disputerai point d'étymologie. Il se peut que l'idée de la promptitude de ses mouvements soit entrée dans cette dénomination. Il paroit aussi que les Romains donnoient le plus souvent le nom *ala* à la seule cavalerie. Cependant, ce n'étoit point d'une manière exclusive. Comme ils disoient *alarii equites*, ils disoient aussi, *cohortes alariæ*, *cohortes alares* (*Liv. liv. 10, c. 40, 41.*) César dit qu'il fit mettre en bataille touts ses *alariens* (*omnes alarios*) devant son nouveau camp, en présence d'Arioviste, pour l'apparence seulement, parce qu'il n'avoit pas un nombre de soldats légionnaires proportionné à celui des ennemis. Ces *alarii* étoient donc en bataille comme infanterie. (*Cæs. liv. 1, c. 51, pag. 80. Oudendorp. 1737. 4°.*) Polybe nous explique ceci, & n'y laisse aucun doute. « Le nombre des alliés, dit-il, est pour le plus souvent, quant à l'infanterie, égal aux légions romaines, & quant à la cavalerie, le double. On tire de ce corps le tiers des cavaliers qu'on nomme *extraordinaires* ou *choisis*, & le cinquième de l'infanterie. Le reste, (tant cavalerie qu'infanterie), est divisé en deux parties, qu'on nomme *aile droite* & *aile gauche*. (*Polyb. liv. VI, c. 24. Ernest. 8°. 1763, tom. 2, pag. 37.*) Voilà pourquoi les auteurs latins distinguent soigneusement les cohortes *alaires*, les cavaliers *alaires*, ou l'*aile* de cavalerie (*equitum ala*), & les cavaliers romains ou légionnaires. (*Liv. liv. 35, c. 5. Veg. liv. 2, c. 1.*)

Voici quelque chose de plus. Tite-Live dit, qu'à la bataille de Cannes, la cavalerie romaine fut placée à l'*aile* droite, *in dextro cornu* (*lib. 32, c. 45.*) Dans l'ordre de bataille d'Asdrubal contre Cneius Scipion, la cavalerie numide, dit le même auteur, ne fut pas toute placée *in dextro cornu*, (*liv. 33, c. 29*). Il est donc évident que les Romains donnoient le nom d'*ala* & de *cornu* à des troupes d'infanterie & de cavalerie, avec cette différence qu'ils n'appliquoient celui d'*ala* qu'aux troupes de leurs alliés, tant infanterie que cavalerie; & que, lorsqu'ils parloient d'une armée romaine, le mot *cornu* signifioit le plus souvent la *gauche* & la *droite* de l'infanterie, mais non pas toujours.

J'ai cru devoir éclaircir ceci, afin que les militaires ne fussent pas induits en erreur par l'opinion d'un écrivain respectable, & ne confondissent pas des choses très bien distinguées dans les auteurs latins. Comme ce sont les mots qui nous représentent les choses; pour entendre clairement celles-ci,

celles-ci, il est nécessaire d'attacher à ceux-là un sens précis.

Quant à nous, le mot *aile* s'applique à la cavalerie comme à l'infanterie. Je ne sçais pas si nous ferions mieux d'y mettre la distinction qu'y faisoient les Romains ; mais il est certain que nous n'avons point la raison qu'ils en avoient ; & je m'en rapporte à l'usage qui est la règle des langues. Si une de nos armées étoit toute infanterie, elle n'en auroit pas moins ses *ailes*. Lorsque nous disons que l'*aile* droite d'une armée plia ou fut victorieuse, nous ne parlons pas seulement de la cavalerie, mais d'une partie de l'infanterie. Un corps de cavalerie isolé a de même son centre & ses *ailes*. Lorsque nous disons, la droite ou la gauche d'une troupe, c'est une expression abrégée, pour dire l'*aile* droite ou gauche. Il me paroit vraisemblable qu'Aulugelle & Végèce ont bien rencontré l'étymologie du mot *ala* ; mais il est certain que l'idée de légèreté ne s'y joint pas dans notre langue, & ces deux auteurs ne le disent point aussi pour la leur ; c'est assurément sans penser à la similitude très éloignée de la légèreté des *ailes* d'un oiseau, que nous disons, *aile* d'un bâtiment, d'une cheminée, d'un ouvrage à corne.

Aile, côté ou branche d'un ouvrage à corne, à couronne, ou à tenaille.

Cette partie, foible par elle-même, tire sa défense du corps de la place & des ouvrages extérieurs. On l'aligne ou sur la face du bastion, ou sur celle de la demi-lune.

La défense de l'*aile* est d'autant plus facile qu'elle a moins de longueur. Cependant il ne faudroit pas la diminuer tellement qu'il restât trop peu d'espace pour les troupes dans l'intérieur de l'ouvrage. On lui donne ordinairement depuis cent dix jusqu'à cent quarante toises. Si le terrein oblige à les faire plus longues, quelques auteurs conseillent d'y faire un redan ou épaulement. Cette ressource est bien foible ; le redan étant lui-même sans défense, exposé au feu de l'ennemi, est bientôt ruiné ; il vaut mieux défendre l'*aile* trop alongée par quelque ouvrage extérieur, comme contre-garde ou redoute, suivant la nature du terrein.

ALARME, mouvement de l'ame causé par l'idée d'un danger imminent, dont il paroit possible de se garantir. Ce mouvement imprimé à une troupe la fait courir aux armes.

Ce qu'il y a de plus à craindre dans une *alarme*, c'est la confusion. Celle-ci mène ordinairement à l'épouvante, qui produit une fuite soudaine. La confusion s'évite en instruisant les chefs & les troupes de ce qu'ils doivent faire en cas d'*alarme*, de la position qu'ils auront à prendre, des ordres qu'ils auront, les uns à donner, les autres à exécuter.

Si l'*alarme* est donnée de jour, il est plus facile d'y maintenir l'ordre, & de voir les dispositions subséquentes qu'il sera utile de faire. Lorsqu'elle est donnée par un corps de troupes sur lequel il paroit qu'on peut entreprendre, il feroit imprudent de s'abandonner sur lui : on doit seulement le faire observer, à moins qu'il ne s'engage avec une témérité qui paroisse évidemment pouvoir être punie.

Si l'ennemi est assez en force pour attaquer, faites les dispositions que vous devez avoir prévues pour la défense. Durant la nuit l'*alarme* est plus dangereuse, les troupes plus difficiles à contenir & à conduire, la crainte plus contagieuse. Comme on ne voit nulle part, il y a lieu de craindre par-tout. Redoublez alors votre vigilance ordinaire. Faites garder un profond silence, afin d'entendre & distinguer plus sûrement les bruits éloignés. Faites faire par des hommes sûrs autant de patrouilles qu'il sera possible, relativement au nombre de vos troupes ; combinez les différents avis que vous recevrez, & sur-tout gardez-vous de la précipitation. N'agissez qu'après avoir pénétré ce qu'il y a de plus probable, pour ne pas être attiré dans le piège par une fausse *alarme*, & vous exposer à porter vos principales forces d'un côté, tandis que l'ennemi n'attend que ce mouvement pour fondre sur vous de l'autre.

Un ennemi actif tentera de vous fatiguer par de fausses *alarmes*. Mais, si vos dispositions ont été faites avec prudence & suivant les règles de l'art, vous n'avez pas sujet de craindre, & vous devez laisser reposer vos troupes sur la foi de votre prévoyance. Cependant, prenez alors les précautions nécessaires, & veillez vous-même. On peut chercher à vous induire en sécurité par une suite d'*alarmes* inutiles, afin de vous attaquer avec avantage.

Si votre adversaire est inquiet, tentez vous-même de le troubler, de le harceler par de fausses *alarmes*, de le tromper, en faisant attaquer de nuit ses postes, pour l'exciter à faire prendre les armes à toutes ses troupes. Si, après avoir obsédé long-temps un général de ce caractère, vous le voyez tranquille, & accoutumé, ainsi que ses soldats, à votre faux bruit, comptez que la sécurité sera plus grande en lui qu'en tout autre. Alors donnez une *alarme* qu'il croira fausse comme les précédentes, & profitez de son erreur, pour l'attaquer avec de grandes forces. Vous pouvez espérer aussi de le tromper plus facilement que tout autre, lors même qu'étant dupe des *alarmes* réitérées que vous lui donnez, il met toutes ses troupes sous les armes. Tentez de l'attirer d'un côté par de grands bruits simulés de chariots, de trains d'artillerie, de cavalerie, de marche d'armée ; tandis que faisant avancer d'une autre part & en grand silence une troupe nombreuse & choisie, vous tomberez sur le côté qu'il aura dégarni, & lui enlèverez un poste important, une division, ou vous attaquerez avec avantage la partie la plus foible de ses troupes.

Il y a des esprits inquiets, timides, irrésolus, semblables au lièvre de la fable.

Un souffle, une ombre, un rien, tout leur donne la fièvre.

Un officier de ce caractère commandoit un corps de troupes dans les montagnes du Dauphiné, voisines de la Savoie. Il étoit malheureux, & ses troupes aussi. C'étoient touts les jours nouvelles *alarmes*; toutes les nuits, les tambours & la générale. Cet homme, toujours à cheval, visitoit un jour les environs de son poste. A l'aide d'un télescope il apperçut, vers le sommet d'une montage éloignée, que déjà les neiges de l'automne commençoient à blanchir; il apperçut, dis-je, quelque chose qui lui parut avoir mouvement & vie. Aussi-tôt il envoie des ordres; on bat la générale: ses troupes se mettent sous les armes, & courent à leurs postes. Une partie se met en bataille hors du village: on mène l'artillerie aux lieux indiqués, à dessein de protéger les flancs de la troupe. Le général détache un lieutenant-colonel & deux cents hommes, pour aller reconnoître la colonne ennemie. Cependant il déploie toute son éloquence, exhorte sa petite armée, lui rappelle le courage par lequel elle s'est distinguée dans un grand nombre d'occasions. Il achevoit à peine sa harangue, lorsque la troupe ennemie, qui, descendant avec lenteur du sommet des montagnes, s'étoit enfoncée dans une gorge, reparut sur une éminence assez voisine, & put être distinguée par les yeux actifs du général, & par ceux de touts les soldats. C'étoit une douzaine d'ours, qui, chassés par les neiges, se rapprochoient des habitations, suivant la coutume de ces animaux. Cette vue excita dans la troupe une huée générale, & le commandant confus ne fit donner que trois jours après une nouvelle alerte.

L'*alarme* peut être donnée par le son d'une cloche dans les places, par le bruit des tambours ou du canon, dans les places & dans les camps. Le canon est plus prompt, parce que le bruit en est, pour-ainsi-dire, instantané, au lieu que celui des tambours est successif, & qu'il faut quelque temps pour rassembler ceux de chaque régiment. On nomme *alarme* les pièces d'artillerie destinées à donner l'*alarme*: elles sont toujours chargées, & il y a près d'elles un boute-feu toujours allumé.

Comme les précautions à prendre en cas d'*alarme* appartiennent particulièrement à la défense, & sont relatives à l'espèce des postes, on les trouvera plus détaillées aux articles CAMP, PLACE, POSTE, &c.

ALERTE; c'est un mouvement excité dans une troupe par l'idée de l'obligation de s'assembler.

Les sentinelles des troupes françoises crioient autrefois *alerte* dans les camps, dans les postes, & dans les places, soit à l'approche imprévue de l'ennemi, pour donner l'*alarme*, soit à l'arrivée d'un officier supérieur, pour lui rendre les honneurs attribués à son grade par les ordonnances. Mais on peut facilement confondre le mot *alerte* avec celui d'*arrête*, que les sentinelles crient quelquefois. Il arrivoit donc que ce mot *arrête* crié la nuit par une sentinelle, ou par des valets, pour un cheval échappé, comme dans le camp de Cæcina (*Tacit. Annal. I.*), & pris par les troupes à demi-endormies pour le mot *alerte*, faisoit courir aux armes la plus grande partie d'une armée ou d'une garnison. Ce sont ces bruits d'*alerte* dont se plaint l'auteur du traité de la guerre, imprimé avec les ouvrages de Vauban (*vol. 2. page 240*). On évite aujourd'hui ces *alarmes* ridicules, en ne criant plus *alerte*, lorsqu'il faut donner l'alarme: les sentinelles crient *aux armes*, comme les anciens Romains crioient *arma*.

Arma, viri; ferte arma; vocat lux ultima victos.

VIRGIL. Æneid. *liv. II*, *v. 668*.

ALÈNES. *Voyez* FLÈCHES.

ALIGNEMENT, disposition de plusieurs hommes sur une même ligne.

Alignement du rang.

L'*alignement* est dans une troupe la base de l'ordre: il en fait la force principale, & on peut poser comme axiome: *qu'une troupe est d'autant moins forte qu'elle est plus mal alignée.* Comme l'ordre primitif y manque, il manque aussi à ses mouvements: ceux-ci ne peuvent plus avoir ni précision ni ensemble, & plus ils sont combinés & multipliés, plus le désordre augmente, & mène promptement au désespoir du succès & à la fuite.

Si plusieurs troupes, disposées sur le même *alignement*, ont des intervalles entre elles; celle qui le quitte, soit qu'elle s'avance ou reste en arrière, découvre ses flancs, laisse découverts ceux des troupes voisines, & rend plus foible l'ordre général. Touts les peuples tacticiens ont connu cette vérité; touts les grands généraux en ont fait usage. Parmi les exemples que l'on en pourroit citer, je n'en connois pas de plus remarquable que celui de Turenne à la bataille des Dunes. On y voit combien ce grand homme étoit pénétré de l'importance de l'*alignement* & de l'ordre qui en est la suite. Il employa trois heures entières à mettre en bataille son armée, & à lui faire parcourir un quart de lieue qui la séparoit des ennemis, afin qu'elle arrivât sur eux en ordre. Cette preuve de la prudence, de la patience du général françois, de la connoissance qu'il avoit du caractère espagnol, l'est aussi de l'importance qu'il attachoit à l'ordre, ainsi qu'à l'*alignement* qui en est la base, & du peu d'exercice & d'aptitude que les troupes de son temps avoient pour les mouvements. Il est donc très essentiel de rechercher quels sont les principes généraux d'après lesquels une troupe quelconque, depuis la compagnie jusqu'à l'armée, peut prendre & conserver l'*alignement*.

La ligne droite, étant la plus simple, a été dans touts les temps & dans touts les lieux la base fondamentale de l'*alignement*: c'est la seule

qui soit commode pour la marche, la seule que l'on puisse prendre & conserver avec facilité; si on s'en est éloigné dans certaines occasions, ce n'a été que momentanément, que dans les armées dont le front avoit peu d'étendue, comme celui des armées grecques & romaines: aujourd'hui, comme ce front est d'une étendue presqu'immense, lorsqu'on veut donner différentes directions à certaines parties d'une armée, on forme des angles rectilignes & non des lignes circulaires.

Comme deux points déterminent la position d'une ligne droite, ils déterminent celle d'un ALIGNEMENT. Ce principe unique suffit, dans touts les cas, pour une troupe quelconque: nous allons voir que tout ce qu'on fait dans ce genre n'en sont que des corollaires.

Je suppose qu'on veuille placer un soldat sur un *alignement;* il doit être déterminé par deux objets ou points de vue quelconques, A, B, (*pl. I, fig. 1*), soit que ces points de vue soient jalons, arbres, hommes, clochers, tours, &c. On demande seulement que, soit par eux-mêmes, soit par l'éloignement, ils aient assez peu de largeur pour qu'on puisse, dans la pratique, les considérer comme les lignes en géométrie.

Si regardant d'un point C vers les deux points de vue A, B, on voit que le plus proche A cache exactement le plus éloigné B; ce troisième point C est dans l'*alignement* des deux autres, & remplit les conditions du problême.

On peut y placer un homme de deux manières; l'une en disposant sa ligne des épaules C D, (*fig. 2*), sur l'*alignement* BE, des deux points de vue A, B; l'autre, en disposant cette même ligne des épaules CD, (*fig. 3*), perpendiculairement à l'*alignement* B E des deux points de vue A, B.

Supposons maintenant un soldat dans la position de la *figure 2*, c'est-à-dire dont la ligne des épaules soit dans l'*alignement* des deux points de vue, (*fig. 4*), & qu'on veuille placer un autre soldat à côté du premier, sur le même *alignement;* il y faut mettre aussi sa ligne des épaules; &, si l'on continue de même, on aura un rang de soldats alignés sur les deux points de vue.

Voilà le principe de rigueur géométrique; mais ici notre science devient physico-mathématique. Le soldat n'étant point une machine immobile qu'il suffise de placer sur un *alignement*, il faut lui enseigner comment il peut de lui-même le prendre & le conserver: ce point est de la plus grande importance. On ne peut pas supposer que l'on placera deux cents hommes l'un après l'autre sur un *alignement* donné. Il est vrai que j'ai vu quelques officiers assez simples pour perdre leur temps à ces inepties & en excéder leur troupe. Ils n'avoient pas vu sans doute ce qui se passe à la guerre, ni réfléchi à ce qui peut s'y pratiquer. La célérité des mouvements faisant une partie essentielle de leur perfection, il faut qu'une troupe quelconque sçache s'aligner d'elle-même, presque dans un instant, & ne laisser à ses chefs que de légères défectuosités à corriger dans sa ligne.

Quel sera donc le principe le plus sûr pour diriger ici le soldat? Quelle sera la partie fixe de son corps & voisine de sa vue qui pourra lui servir de guide? L'homme F G, (*fig. 4*), sera dans l'*alignement* B E, lorsque l'homme C D, lui dérobera le point de vue A, c'est-à-dire interceptera les rayons visuels qui, du point A, viennent à l'œil de l'homme F G; mais cette interception ne peut être faite que par une des parties supérieures du corps de l'homme C D. Ceci prouve d'abord combien ceux qui ont prescrit aux soldats de s'aligner sur les pointes des pieds, sur les talons, les boutons, les crosses de fusil, &c., étoient éloignés de connoitre les principes de l'*alignement*. Quelques-uns,

Auditum admissi risum teneatis amici;

quelques-uns ont porté cette ignorance jusqu'à obliger le soldat de retirer le ventre, afin que cette partie du corps, trop saillante à leur gré dans quelques hommes, ne nuisît pas à l'*alignement*.

On vient de voir que la partie de l'homme C D, laquelle doit être un des points de vue de l'homme F G, doit se trouver à peu près à la hauteur de l'œil, c'est-à-dire que ce ne peut être que les épaules ou la tête.

Les épaules, étant des parties mobiles, peuvent être plus ou moins avancées par le soldat, & par-là ne sont pas propres à l'usage dont il s'agit. L'homme C D peut bien mettre à peu près son épaule D dans l'*alignement* des points de vue A B, mais il n'en est pas ainsi de son épaule C qu'il ne voit pas; & l'homme F G qui ne voit pas l'épaule D, cachée par la tête de l'homme C D, ne peut se servir de cette épaule D comme point de vue, & aligner sur elle & sur le point A son épaule G: ainsi, ni les épaules, ni les lignes des épaules ne peuvent déterminer l'*alignement*. Il seroit inutile d'espérer que l'on accoutumera le soldat à ne pas avancer une épaule plus que l'autre, & à placer & maintenir sa ligne des épaules dans l'*alignement* de celles de son voisin. On vient de voir que cela est physiquement impossible; &, quand cela ne le seroit pas, on s'abuseroit beaucoup en prenant pour règle ce que l'on pourroit, avec beaucoup de soin, faire exécuter à une centaine de soldats choisis sur tout un régiment. Il faut perdre de vue les exercices de paix pour ne penser qu'à ce qui est possible à la guerre: on n'y a pas le loisir d'exercer les troupes comme dans une garnison; on y a souvent de nouveaux soldats, qu'il faut cependant mettre en rang, & qu'on ne peut pas tenir long-temps aux dernières classes d'exercice. Il faut donc ici un principe facile à saisir, & aussi indépendant qu'il est possible d'une longue pratique.

L'épaule D du soldat ne pouvant servir de point

de vue à son voisin F G, il ne nous reste pas de choix : c'est la tête qu'il faut prendre pour ce point de vue, en ne considérant d'aucune manière la ligne des épaules. Les deux têtes K, L, (*fig. 5*), des soldats C D, F G, feront les deux points de vue sur lesquels un troisième soldat, H I, alignera la sienne M. La tête est le point le plus élevé du corps & le plus près de la vue ; ce qui est une des conditions déja énoncées. Elle est un point fixe, ou du moins le plus fixe de tout le corps ; ce qui est une autre condition du problême. Elle ne peut ni s'éloigner en arrière, ni s'avancer beaucoup en avant. Les têtes sont à peu près à même hauteur, sur-tout si on dispose les soldats par rang de taille. Que les lignes des épaules soient alignées comme dans la *figure 5*, ou qu'elles ne le soient pas comme dans la *figure 6*; dès que les têtes le seront, le rang le sera : voilà donc le principe le plus facile à saisir & à pratiquer par les hommes les moins exercés ; il est donc le plus sûr, le plus utile, & le seul praticable. Qu'un soldat avance une épaule plus que l'autre, comme ils le font & le feront toujours, même les plus exercés, ce ne sera plus un inconvénient. Il n'y en aura pas davantage qu'un soldat ait la tête un peu plus ou moins en avant, dès qu'il la tiendra dans l'*alignement* de celles des deux soldats placés à sa droite ou à sa gauche, c'est-à-dire dès que le soldat H I, (*fig. 6*), tiendra sa tête M de manière que la tête L de son voisin lui dérobe ou cache la tête K du troisième soldat C D, il sera dans l'*alignement* N O du moins suffisamment ; demander au-delà, ce seroit mal-adresse, ignorance, fatigue & soin inutile : l'art est assez difficile pour n'y rien rechercher au-delà de ce qui est bon. Toutes les petites irrégularités, telle que celles d'une épaule, ou même du corps d'un soldat tant soit peu en avant ou en arrière, doivent être regardées comme nulles : il est impossible de les éviter ; elles n'influent en aucune manière sur l'ordre général. Bien plus, on le troubleroit en voulant y remédier. Il ne faut demander & rechercher que ce qui est suffisant ; il n'y a au-delà, que de la pédanterie.

Alignement des troupes.

Appliquons ce principe général à l'*alignement* des troupes placées les unes à côté des autres, comme les soldats le font dans le rang ; &, pour nous rapprocher du principe, considérons chaque troupe comme un seul corps ou comme un seul homme. Ce corps aura une ligne que nous pouvons considérer comme ligne des épaules, mais que nous rejetterons comme ci-dessus par les mêmes raisons. Supposons un corps C D, (*fig. 7*), qui doive être placé sur l'*alignement* des deux points de vue A, B ; il le sera sans doute, dès que le point de vue A dérobera B au flanc ou épaule D, & que ce même flanc D cachera le point de vue A au flanc C. Mais celui-ci ne voit pas le flanc D ; &, s'il reste en arrière (*fig. 8*), il ne découvre point A, (*fig. 8*). Il ne peut voir ce point de vue que dans le cas où il s'avanceroit au-delà de l'*alignement* donné, (*fig. 9*), c'est-à-dire quelque temps après qu'il en seroit sorti. Alors il pourroit s'y remettre ; mais aussi-tôt il courroit risque de rester en arrière, & seroit assujéti par conséquent à une fluctuation continuelle. Il faut donc ici, comme auparavant, abandonner les flancs ou épaules ; &, puisque notre corps C D n'a point de tête qui puisse nous régler, il faut lui en donner une. Cette tête sera une ou plusieurs enseignes rassemblées. (*Voyez* ENSEIGNE.)

Cette enseigne E, placée comme tête au milieu de C D, (*fig. 10*), sera alignée sur les deux points de vue A, B. Plaçons maintenant un autre corps F G sur le même *alignement* ; il y sera dès que l'enseigne E du corps C D cachera le point de vue A à l'enseigne H du corps F G ; si les flancs C, D, F, G s'écartent un peu de l'*alignement*, (*fig. 11*), les têtes ou enseignes H, E, y restant fixes, maintiendront l'*alignement* général. Observons ici que l'irrégularité supposée dans l'*alignement* particulier des corps C D, F G, ne pourra être occasionnée que momentanément par les irrégularités & difficultés du terrein, ou par quelque relâchement d'attention ; car le flanc D, (*fig. 10*), pourra toujours se maintenir dans l'*alignement* d'A & de B : le soldat voisin vers E, de ce flanc D, s'alignera sur D & A ; touts les autres, depuis D jusqu'en E, s'aligneront de même par leurs têtes sur les deux soldats voisins vers A, & ainsi de suite jusqu'en F, de sorte que les têtes ou enseignes H & E feront des moyens secondaires, mais cependant très importants pour maintenir l'*alignement* général, & prévenir les irrégularités momentanées qui pourroient s'y introduire, ou pour y remédier avec plus de promptitude & de facilité : deux sûretés valent mieux qu'une, sur-tout à la guerre. Ceci démontre évidemment qu'il seroit très utile de multiplier les enseignes, & d'en avoir non-seulement dans nos bataillons, mais aussi dans les compagnies. Passons aux moyens de déterminer l'*alignement* que l'on veut donner à une troupe, de manière qu'elle puisse le prendre avec facilité.

Détermination de l'alignement.

Tout *alignement* donné pour une troupe ou une ligne de troupes doit être déterminé par deux objets ou points de vue placés sur sa droite ou sur sa gauche. Ainsi, lorsqu'on a choisi deux points éloignés l'un de l'autre, tels qu'A & B, (*fig. 12*), ou naturels comme arbres, maisons, &c., soit artificiels comme jalons, hommes, enseignes, &c., & qu'on veut placer une troupe sur la ligne qui passe par ces deux points & entre eux deux ; il faut déterminer un troisième point E ou *e* en dedans ou au-delà de l'un des deux, par exemple de B ; afin que la troupe arrivant à l'*alignement*,

s'aligne sur les deux points de vue E B ou B *e*. Dans ce cas, si on place le nouveau jalon en *e*, un homme suffit pour l'aligner sur A & B ; mais, si c'est en E, entre A & B, il faudra deux hommes, l'un, un peu au-delà de B, qui, ayant l'œil placé sur l'*alignement* A B, dirige par des signes celui qui doit mettre le jalon en E, jusqu'à ce qu'il soit précisément à ce point, sur l'*alignement* général A B.

Supposons maintenant qu'une troupe C D, (*fig. 13*), marchant parallèlement à l'*alignement* A B, soit destinée à venir le prendre. Comme les deux points de vue sont sur sa droite, elle doit diriger sa vue sur ce flanc ; & l'officier qui le conduit avoir l'œil sur les points de vue : dès qu'il est sur leur *alignement*, il fait halte, tourne la tête à sa gauche, & sans bouger de sa place, observe si les soldats les plus voisins de lui dans le rang, en s'alignant sur lui & le point de vue B, se placent bien exactement entre lui & l'autre point de vue A. Les huit ou dix premiers soldats de la droite étant bien alignés, tout le reste de la troupe s'aligne facilement sur eux.

Si la troupe n'ayant pas marché bien parallèlement à l'*alignement* A B, le flanc gauche C se trouve un peu en arrière ainsi qu'une partie du front C D ; tout s'avance & s'aligne sur le flanc droit arrêté & aligné en D, (*pl. II, fig. 14*). Mais, si le flanc gauche arrivoit le premier sur l'*alignement*, (*fig. 15*), l'officier qui conduit ce flanc C s'arrêteroit sur l'*alignement* de B *e*, y feroit mettre les soldats les plus voisins de lui à sa droite, & tout le front prendroit successivement cet *alignement*.

Il en seroit ainsi d'une ligne de troupes C D, formée avec des intervalles, (*fig. 16*), qui viendroit prendre un *alignement* A B.

Lorsque la troupe, marchant en colonne, arrive dans la direction même & par la gauche de l'*alignement* A B, (*fig. 17*) ; dès que l'officier, qui est à la gauche de la première division C E, verra *e* couvert par B, il suivra exactement cette ligne. L'officier qui conduit la gauche de la division suivante D F, s'alignera sur l'officier qui est devant lui & sur le point de vue B. Les officiers de gauche des divisions suivantes s'aligneront sur ceux qui les précèdent & sur le même point B. Ensuite, à l'ordre du commandant, les divisions se formeront sur l'*alignement* donné.

Supposé que la troupe arrive en colonne à grandes distances, perpendiculairement à l'*alignement* A B, (*fig. 18*) ; la division C D de la tête fera halte & s'alignera sur les points de vue B *e* ; les autres, faisant un demi-quart de conversion à gauche, marcheront ensuite devant elles, & viendront, par un autre demi-quart de conversion, prendre l'*alignement* A B.

Pour donner un peu plus de jeu & d'aisance aux divisions suivantes, il est bon d'arrêter la tête de la colonne à dix ou douze pas de l'*alignement* & de l'y faire marcher, tandis que les autres, par leur demi-quart de conversion & leur marche en avant, viennent prendre successivement l'*alignement* A B.

Supposons maintenant la troupe marchant en colonne serrée, sur une direction perpendiculaire à l'*alignement* A B, (*fig. 19*) ; la colonne ayant fait halte à quelque distance de l'*alignement*, toutes les divisions feront à droite ; la première C, se mettant en mouvement, marchera directement vers le point D, où sa droite doit faire halte sur l'*alignement* donné ; dès que cette droite y sera, toute la division fera halte, front, se mettra en ordre, & marchera sur l'*alignement*.

Lorsque le flanc gauche de cette première division sera à hauteur du flanc droit de celle qui suit ; celle-ci se mettra en mouvement, la suivra dans une direction parallèle, s'arrêtera en même temps, se mettra en ordre, & marchera à l'*alignement*. Toutes les divisions suivantes exécuteront la même manœuvre, jusqu'à la dernière. Dans le cas où le flanc gauche de celle qui la précède s'arrêteroit précisément à hauteur de son flanc droit, elle se remettra par un à gauche, & marchera sur l'*alignement*.

Mais, si la première division atteint l'*alignement* AB, avant que son flanc droit soit au point où on veut le placer, alors elle suivra l'*alignement* des deux points de vue, & dans ce cas la dernière division suivra celle qui la précède, tenant toujours son flanc droit à hauteur du flanc gauche de cette division.

Les mêmes mouvements s'exécuteront de même sur la gauche, où devront être alors les deux points de vue régulateurs.

Si la dernière division de la colonne est celle de la droite, c'est par elle que le mouvement commencera, & il s'achèvera de même. (*fig. 20*).

Dans les deux manières précédentes de se former sur l'*alignement* donné, on pourroit porter tout de suite la première division de la colonne sur cet *alignement* ; alors elle le suivroit dans sa marche par le flanc : mais il est meilleur de l'arrêter à quelque distance, parce qu'alors il est plus facile de réparer les irrégularités de la manœuvre.

Ces exemples sont suffisants, pour faire concevoir clairement le principe général de l'*alignement*, qui consiste toujours à établir deux points de vue sur le flanc par lequel on doit s'aligner, & pour le rendre applicable à tous les cas qui peuvent se présenter. Il est essentiel de former l'officier & le soldat à l'observation de ces points de vue, soit naturels, soit artificiels, non-seulement dans les exercices généraux, mais dans tous les exercices particuliers : ceux-ci ne doivent jamais être que les éléments & l'abrégé de ce qu'on exécute en grand dans ceux des armées.

ALLIANCE. L'*alliance* qui regarde les obligations auxquelles on est tenu par le droit naturel, est née avec l'homme & la société. Elle est perpétuelle

& oblige également touts les princes & toutes les nations les unes envers les autres. C'est l'*alliance* humaine, universelle, & on peut lui donner ce nom.

Une autre espèce d'*alliance*, que je nommerai particulière, est cette convention publique stipulée entre souverains, soit peuples, soit monarques, dont l'objet est de se fournir des secours mutuels contre une puissance agressive, ou en général contre tout agresseur : celle-ci fait partie du droit militaire.

Cette *alliance* est un contrat dont la base doit être l'intérêt général de l'humanité, & dont l'objet spécial doit être l'intérêt commun des parties, ou nations contractantes. Quoique la transaction soit stipulée par les princes, ils n'y ont part que comme tuteurs des peuples. Assujétis à la même loi universelle qui règle les contrats particuliers, ils doivent chercher d'abord l'intérêt commun, parce qu'il est toujours le plus grand, & ne jamais tendre à faire un contrat insidieux, qui peut, il est vrai, produire un bien passager, mais illicite & honteux; & qui, au lieu de faire d'un prince & d'un peuple étranger un allié, un ami, en fera pour toujours peut-être un ennemi implacable. Si on exige plus de droiture & d'honneur dans un homme dont la raison a été plus cultivée par l'éducation, que ne l'est celle du commun des hommes, que ne doit-on pas attendre d'un prince, d'un sénat, d'un aréopage? La foi qu'ils doivent montrer dans leurs engagements doit être sublime comme leur rang, éclatante & pure comme la majesté royale & nationale. Loin d'eux les ruses cachées, les mots captieux, les bas artifices. Les petites jouissances secrettes de la fourberie ne peuvent s'allier avec la grandeur publique des souverains & des peuples. Plus ils sont élevés, moins long-temps les pièges qu'ils ont voulu tendre peuvent être dérobés. S'ils ont trompé leurs alliés, qui voudra l'être? S'ils manquent à la foi donnée, que deviendront le crédit & la confiance publique, qui sont leurs principales forces? L'un & l'autre s'affoiblira, s'anéantira peut-être; les ressources du souverain & de l'état diminueront; le souverain, soit peuple, soit roi, perdra ses trésors, ses villes, ses provinces, peut-être même l'empire. Lorsque l'ambassadeur de François I[er]. pressa Charles-Quint de déclarer s'il n'avoit pas promis le Milanois pour le duc d'Orléans, & que l'empereur lui répondit n'avoir fait cette promesse qu'à des conditions impossibles au roi de France; les hommes qui connoissent la foiblesse d'une grandeur fondée sur l'imposture pouvoient prévoir que celle de Charles ne seroit pas durable.

Le peuple Romain ayant accordé aux Carthaginois, avec la liberté, l'usage de leurs loix, de leurs terres & de leurs biens, à condition que dans trente jours trois cents ôtages, fils de sénateurs, ou des principaux citoyens, seroient envoyés à Lilybée, & que la république exécuteroit les ordres que lui porteroit le consul; Carthage remplit ces conditions, & les ôtages furent livrés. Alors Marcus Censorius demanda les armes des Carthaginois, & ordonna, de la part du sénat & du peuple Romain, que touts les citoyens de Carthage, abandonnant leur ville, allassent en bâtir une autre à quatre-vingts stades, (trois lieues), au moins de la mer. Il ajouta que, par le mot *Carthage* énoncé dans le traité, le sénat & le peuple avoient prétendu exprimer les Carthaginois & non pas leur ville. Qui ne voit ici que le temps des Fabricius étoit passé, que la gloire & la majesté du peuple Romain alloient perdre leur éclat, que l'inimitié des peuples étrangers commençoit pour ne plus finir, & que déjà se formoient les germes des siecles de Tibère, de Néron, de Caligula. Telles sont, dans touts les temps, les suites de l'injustice : il n'y a de solide puissance & de grandeur durable, que dans la raison, l'ordre & la vertu.

Mais, comme les esprits les plus éclairés sont sujets à l'erreur, elle peut se glisser, à l'insçu des deux parties, dans les clauses d'une *alliance*. De même alors qu'un contrat entre particulier devient nul, si une partie est évidemment lésée, celui que deux puissances ont fait, l'est aussi; & l'équité demande qu'il soit refait ou interprété de bonne foi. Lorsqu'elles n'agissent ni l'une ni l'autre d'après des principes oppressifs, ce qui paroit difficile & compliqué à la politique insidieuse & sourde, s'applanit dans un instant aux yeux de la droiture : tout est facile & doux entre les hommes justes.

Les jurisconsultes publicistes ont examiné les cas principaux où une *alliance* peut devenir nulle; &, pour jetter plus de lumière sur cet objet, ils divisent les *alliances* en *personnelles* ou *réelles*. Les personnelles, disent-ils, sont celles que l'on fait avec un roi considéré personnellement, en sorte que le traité expire avec lui; les réelles sont celles où l'on traite avec tout le corps de l'état, & qui par conséquent subsistent après la mort du roi ou des chefs du peuple. Mais cette division, au lieu de mettre en un plus grand jour le fond de la matière & les principes primitifs, n'y répand-elle pas au contraire quelque obscurité? Ne perdons pas de vue que dans une *alliance* le souverain agit comme tuteur du peuple. Ce n'est jamais personnellement qu'ils peuvent contracter. Il y a des *alliances*, dit Puffendorf, que les rois font personnellement, dans l'intention qu'elles finissent avec eux. Qu'il me soit permis de demander comment ils peuvent avoir cette intention, s'ils croient le traité utile à leur peuple? Ne doivent-ils pas au contraire avoir celle de lui donner toute la perpétuité dont les choses humaines peuvent être susceptibles? S'ils ne l'ont pas jugé utile à leur peuple, comment l'ont-ils fait? Et, s'ils n'ont eu pour objet que leur intérêt, c'est une transaction simple qui rentre dans la classe des contrats particuliers.

Cependant admettons avec Grotius cette division, & voyons à quels caracteres on peut reconnoître, suivant lui, si une *alliance* contractée par un roi est personnelle ou réelle.

« S'il y a, dit-il, une clause expresse qui porte que le traité est fait à perpétuité, ou *pour le bien du royaume*, ou avec le roi pour lui & ses successeurs, ou pour un certain temps limité; on voit assez par-là que le traité est *réel*, & quelquefois la nature de l'*alliance* autorise à le supposer ». Observons que touts les traités ont porté, portent, & porteront, soit expressément, soit tacitement, qu'ils sont faits *pour le bien du royaume* : ainsi touts seroient réels.

« S'il y a des présomptions égales de part & d'autre, il faut tenir pour réelles les *alliances* dont l'objet est favorable aux deux parties, & pour personnelles les *alliances* faites suivant des vues dont l'avantage & la justice ne sont pas bien évidents. Ainsi on regardera comme très réelles celles dont la paix est l'objet, ou bien la défense légitime de l'un des alliés contre une puissance ambitieuse, qui ne voudroit faire la guerre que pour son agrandissement. Au contraire, celles dont l'ambition & l'agression sont les seules causes, doivent être regardées comme personnelles, & mourir avec l'ambitieux ».

Mais, si on ramène ceci aux sources du droit, une *alliance* de seule ambition est une lésion évidente du peuple au nom duquel le souverain a contracté. C'est un abus de tutelle qui rend l'*alliance* nulle. Ce cas ne doit donc pas être compris dans l'énumération & la division des *alliances*.

Bodin veut que les rois ne soient point obligés de tenir les traités faits par leurs prédécesseurs. Il se fonde sur ce que la force du serment, qui intervient pour l'ordinaire dans ces sortes d'engagements, ne s'étend au-delà de la personne qui a juré. Mais rien n'empêche qu'une promesse n'oblige l'héritier du promettant, quoique l'obligation du serment ajouté à la promesse soit purement personnelle; & il n'est pas vrai, comme cet auteur le suppose, que le serment soit l'unique base des traités. La promesse a par elle-même assez de force. Si on y ajoute le serment, c'est pour donner une plus grande assurance qu'on l'observera religieusement. Ici Bodin ne voyoit que le souverain, & perdoit l'état entièrement de vue.

A ces raisonnements, Puffendorf ajoute les décisions suivantes. « Un successeur doit garder toutes les conventions *légitimes* par lesquelles son prédécesseur a conféré quelque droit à un tiers ». Il ne sera peut-être pas inutile d'observer ici que la succession d'un roi est la tutelle, l'administration des biens du peuple en corps; & que, dans touts les pays où le peuple n'est point esclave, il ne fait pas partie de la succession du prince : ainsi la comparaison n'est pas exacte.

« Il est constant que, si un allié ayant déja exécuté ce à quoi il étoit tenu en vertu du traité, le roi vient à mourir, avant que d'avoir effectué ce à quoi il s'étoit engagé, son successeur doit indispensablement y suppléer. Car, ce que l'autre allié a exécuté sous condition de recevoir l'équivalent ayant tourné à l'avantage de l'état, ou du moins été fait dans cette vue, il est clair que, si on n'effectue pas ce qu'il avoit stipulé, il acquiert alors le même droit qu'un homme qui a payé ce qu'il ne devoit pas, ou qui a prêté, & qu'ainsi le successeur est tenu, ou de le dédommager entièrement de ce qu'il a fait ou donné, ou de tenir lui-même ce à quoi son prédécesseur s'étoit engagé.

Quant aux *alliances* dont les conditions n'ont été exécutées en aucune manière, de part ni d'autre, ou ne le sont qu'en partie, mais de sorte que ce qui a été fait de part & d'autre est égal, voici une réponse générale pour en juger sainement. Si le roi a contracté comme chef du peuple, (quand contracte-t-il autrement, en qualité de roi)? & en vue du bien de l'état; (quand ne le proteste-t-il pas)? L'*alliance* doit passer pour réelle, & par conséquent pour obligatoire à l'égard même du successeur qui est devenu le chef du peuple, avec les mêmes droits & les mêmes charges que son prédécesseur, dont le traité obligeoit tout le corps du peuple. Mais, lorsque l'*alliance* tend directement à l'avantage du roi ou de sa famille, il est clair que, lorsqu'il vient à mourir, ou que sa famille est éteinte, l'*alliance* s'éteint avec elle. Cependant il est passé en coutume que les successeurs doivent renouveller, du moins en termes généraux, les *alliances* reconnues manifestement pour réelles; usage que l'on a établi, afin que le successeur ne prétendît pas se dispenser de garder l'*alliance*, sous prétexte que l'état n'en a encore retiré aucun avantage; d'autant mieux que le successeur pouvant avoir d'autres idées touchant les intérêts de son royaume, que n'en avoit son prédécesseur, il se croiroit aisément en droit de renoncer à une *alliance* qu'il trouveroit n'être plus avantageuse à l'état ».

Qu'il me soit permis de hasarder quelques réflexions sur la discussion de ces deux célèbres jurisconsultes. Cette admission des *alliances personnelles* me paroît contraire au fondement des sociétés politiques, en ce qu'elle sépare le roi de son peuple. Puisqu'ils sont la force l'un de l'autre, ce seroit assurément rendre à touts deux un mauvais service, que de les considérer & de les supposer en cette désunion, qui, dans l'ordre politique, seroit un monstre. Si on rapporte ce que disent ces deux auteurs aux fondements primitifs du droit, (& c'est toujours à cette source sacrée qu'il faut ramener les hommes, les peuples, les rois); on verra qu'il n'existe véritablement que des *alliances* justes ou injustes, réelles ou nulles. Toutes celles qu'ils comprennent sous la dénomination de personnelles sont évidemment abusives, injustes, & nulles. Il me semble qu'on obscurcira toujours les matières de droit,

dès qu'on y admettra d'autre division que celle qui découle de la source primitive, celle du juste & de l'injuste que tout homme porte dans sa conscience. Les traités d'*alliance* entre souverains sont bien assujettis à la même loi que les conventions particulières : mais celles-ci sont jugées par un tribunal suprême, dont le pouvoir oblige les deux parties à les tenir, à moins qu'il n'y ait dol & lésion manifeste de l'une des deux ; au lieu qu'il n'en est pas ainsi des conventions publiques entre souverains ; & c'est pour n'avoir pas fait d'attention à cette différence, que l'exacte vérité me paroit avoir échappé à Grotius & à Puffendorf. Si, comme ils l'ont prétendu, certaines *alliances* étoient héréditaires ; si le successeur étoit obligé de respecter toutes les dispositions de son prédécesseur, il n'y auroit aucune *alliance* qui ne fût perpétuelle : c'est ce qu'on ne peut espérer d'aucune transaction humaine. Dans les conventions entre souverains, je ne vois d'autre tribunal que leur conscience. Quant à l'héritier du trône, c'est lui que la nature du gouvernement constitue juge suprême, tuteur, défenseur des intérêts du peuple. S'il croit voir évidemment qu'une *alliance*, contractée par son prédécesseur, est contraire à ses intérêts ; non-seulement il peut, mais il doit ne pas la garder, lorsqu'il est possible de le faire d'une manière plus utile à l'état que cette *alliance* ne lui est nuisible. Juge suprême dans cette partie, il n'y a aucune obligation qui l'assujétisse, que celle de la raison & de sa conscience. Il doit, après avoir examiné toutes les circonstances & combinaisons politiques avec l'attention la plus scrupuleuse, faire le plus grand bien, ou, s'il y est forcé, le moindre mal de son peuple, puis de son allié. La conduite générale des princes & des nations montre qu'ils ont touts donné leur assentiment à ce principe ; c'est d'après lui qu'on me paroit avoir établi l'usage de renouveller, à la mort d'un prince, les *alliances* qu'il avoit faites.

Après la mort de Romulus, de Tullus Hostilius, d'Ancus Martius, de Tarquin l'ancien, de Servius Tullius, nous voyons que les Fidénates, les Toscans, les Sabins, se croient dégagés de leur *alliance* avec Rome ; sans doute parce qu'ils croyoient que cette *alliance* étoit opposée à leurs intérêts, & que, la force supérieure, ou le puissant lien de la crainte, qui les enchainoit ne subsistant plus, l'*alliance* étoit détruite. Qu'ils aient bien ou mal jugé de leurs vrais intérêts, s'ils étoient de bonne foi, ils avoient le droit d'agir d'après leur raison & leur conscience. Après la mort de Jovien, Sapor ne regarda point comme héréditaire l'*alliance* qu'il avoit faite avec cet empereur ; il entra en Arménie ; & sans doute il avoit le droit d'attaquer les Romains, ennemis de toute la terre. La loi du souverain est de faire le bonheur de sa nation ; & de plus la loi naturelle, d'accord avec la loi politique qui n'en est qu'une branche, l'oblige à faire, autant qu'il le peut, le bonheur de ses alliés : mais le souverain seul est l'interprête de cette loi. Et si, lorsqu'un prince a contracté une *alliance*, les circonstances viennent à changer ; s'il reconnoit qu'il s'est trompé au préjudice de son peuple, qu'il a été trompé, que son allié est infidèle, inexact dans ses engagements, & autres choses semblables ; il doit sans doute employer les moyens les plus sûrs, les plus sages, les plus doux, les moins onéreux, ou même les plus avantageux à ses alliés, fussent-ils infidèles. Il est digne d'un monarque de vaincre par la magnanimité, & de rappeller à leur devoir, par l'exemple des grandes vertus, les princes qui s'en écartent.

Mais, si tout roi a le droit de renoncer à une *alliance* qu'il a contractée, à plus forte raison celui qui succède a le même droit. L'exemple du consul romain que Grotius rapporte ne fait rien à cette question. Sous le consulat de Publius Valerius, le peuple romain jura de s'assembler, quand il seroit convoqué par le consul. Valerius étant mort, on mit à sa place Titus Quintius Cincinnatus, & quelques tribuns soutinrent que le peuple n'étoit plus tenu de son serment. Il est évident que ceci n'étoit qu'un misérable subterfuge, & que le peuple, en faisant ce serment, désignoit le consul en général, & non le consul Valerius.

Quant à la distinction entre la monarchie & la république, d'après laquelle Grotius & Puffendorf décident que toute *alliance* avec une république est réelle ; elle n'est fondée que sur l'idée imaginaire de la perpétuité du souverain dans l'état républicain. Un sénat, un corps de nobles, ou de citoyens opulents, n'a-t-il pas des vues personnelles ; & les corps d'administrateurs, ou même un peuple entier, s'il se gouvernoit, ne meurent-ils pas comme un roi ?

Grotius demande ensuite si l'*alliance* qu'a contractée un prince qui vient à être exclus du trône par ses propres sujets subsiste, & s'il est en droit d'exiger du secours de ses alliés. Il décide que dans ce cas l'*alliance* subsiste dans toute sa force, parce que ce roi conserve toujours son droit à la couronne, quoiqu'il n'en soit plus en possession. Ce cas-ci me paroit encore une dépendance de la proposition générale, & devoir être résolu par la loi suprême du prince, le bonheur de son peuple & celui du peuple allié. Je vois ici le roi & l'état séparés, l'un compté pour tout & l'autre pour rien. Ce n'est pas avec le roi exilé seul que l'autre a contracté : ce n'est pas à lui seul qu'il a promis des secours ; il y a toute apparence, comme l'observe Puffendorf, que l'évènement n'a pas été prévu, & que les secours n'ont été stipulés que contre les ennemis étrangers ; j'ajouterai les ennemis de l'état. Ainsi le prince allié n'en doit pas alors en vertu de l'*alliance*. Ce que Puffendorf ajoute me paroit trop général. Il dit, que, si dans le traité d'*alliance* il y a une clause expresse qui porte qu'on le fait pour la défense de la personne même du roi ou de sa famille, on doit

doit fans contredit lui aider à recouvrer fon royaume. Mais cet objet perfonnel à un feul homme peut-il être celui d'un traité entre des nations? Un prince peut en fervir un autre de ce qui lui appartient. Peut-il de même employer les biens & les vies de fes fujets, pour l'intérêt d'un feul homme devenu odieux à fon peuple? Il peut le recevoir dans fes états, l'accueillir, le traiter en roi; c'eft une action humaine, grande, & généreufe, fi les motifs qui l'éloignent du trône font moins des vices qui lui foient propres, que des opinions nationales. Au-delà c'eft à lui de juger ce qu'il peut & doit faire, fuivant fa grande loi, le bonheur des peuples. Plus il fent que fa confcience eft fon juge unique, plus il la doit craindre.

Si, contre la volonté de fes fujets, le prince allié cède à la force d'un ufurpateur, toutes les loix du droit naturel & du droit politique obligent le fouverain qui a contracté *alliance* avec lui, de le fecourir, de faire tout ce qu'il peut, pour rendre au prince légitime fon trône, aux fujets leur monarque & leur liberté. De même un roi allié d'une république doit l'affifter contre les entreprifes d'un citoyen ambitieux qui tente de l'affujettir; c'eft défendre l'humanité contre l'injuftice & la violence.

Il ne feroit peut-être pas inutile de prendre l'inverfe de la queftion de Grotius, & de demander fi, lorfqu'un prince eft détrôné par fon peuple, celui qui a fait *alliance* avec ce peuple par l'intervention du roi exilé, doit la garder. Il eft certain qu'il l'a contractée pour l'intérêt de fon peuple avec ce prince confidéré comme chef d'un autre peuple, & que ce font les intérêts des deux peuples, & non perfonnellement ceux du monarque qu'il a voulu balancer. Il me paroit donc qu'à moins que des circonftances très particulières ne l'ordonnent autrement, le prince allié doit garder fa convention. Mais le peuple qui, ayant été fous fon roi dans une efpèce de minorité, n'a eu qu'une part indirecte à l'*alliance*, doit décider fuivant fa raifon & fa confcience fi l'*alliance* fera continuée. Il a ce droit, tant qu'il retient & exerce la fouveraineté.

Un autre cas fe préfente. Je fuppofe une *alliance* dans laquelle il eft ftipulé des fecours mutuels contre les ennemis des deux princes contractants. L'un tyrannife une partie de fes fujets, donne atteinte aux conventions qu'il a faites avec eux, & les contraint par fon injuftice à s'armer pour défendre leurs droits. S'il appelle à fon aide la puiffance alliée pour foumettre ces fujets qu'il traite de rébelles, celle-ci eft-elle tenue de le fecourir? Non fans doute. La première loi eft la juftice. Les fecours n'ont pu être ftipulés que dans le cas d'une guerre jufte, & dans celui-ci ce ne font pas les fujets qui font ennemis de leur prince, c'eft lui-même qui eft agreffeur.

Je me bornerai dans cet ouvrage à des principes généraux & à quelques notions fuccintes fur les principales différences qui caractérifent les *alliances*, & fur les divifions qu'elles ont introduites dans le langage de la politique. On y diftingue deux efpèces d'*alliances*, les *égales* & les *inégales*. On nomme *égales* celles dans lefquelles on prononce de part & d'autre des chofes égales, ou abfolument ou proportionnellement aux forces de chaque allié, mais de manière qu'aucune des parties ne fe reconnoit inférieure à l'autre en quoi que ce foit. On ftipule, par exemple, que chaque allié fournira un fecours égal de troupes, de vaiffeaux, d'argent, de munitions, & autres chofes femblables, foit dans toutes fortes de guerres fans exception, tant offenfive que défenfive, envers & contre touts, excepté les alliés de part & d'autre, foit dans une certaine guerre, & contre certains ennemis; c'eft ce que les anciens appellent *avoir mêmes amis & mêmes ennemis*. On établit encore l'égalité en s'engageant à n'avoir point de place forte fur les frontières l'un de l'autre, ou à n'en avoir qu'un même nombre; à n'accorder ni protection ni retraite aux fujets de fon allié, & réciproquement, à rendre ceux qui pafferoient dans fon pays; à ne point donner paffage aux ennemis l'un de l'autre, &c.

Dans les *alliances* inégales on promet des fecours inégaux, & ce peut être fans aucun rapport à la puiffance; l'infériorité des chofes ftipulées fe trouve quelquefois du côté de l'allié qui a le plus de forces, quelquefois du côté de l'inférieur.

Les *alliances égales* ou *inégales*, les plus sûres & les plus durables, font celles dont l'objet eft un intérêt commun, qui, foit par l'éloignement, foit par la différence des gouvernements, ne peut pas être altéré par d'autres intérêts oppofés: on les nomme *naturelles*. Si les deux puiffances alliées s'y donnent des fecours mutuels, fans avoir rien à craindre l'une de l'autre; leur union n'eft jamais troublée. Telles peuvent être la Suède, la France, & la Turquie. Mais quand les puiffances ont de grandes forces, & qu'elles font voifines, que leurs intérêts font compliqués, & tantôt communs, tantôt oppofés, du moins en apparence; (car l'union & la concorde formeront toujours le plus grand & le véritable intérêt); il eft beaucoup plus difficile de les maintenir contre la violence des paffions humaines.

Quant à celles des grands princes avec les petits fouverains, elles font peu sûres. Ceux-ci font fujets à changer, ou pour un intérêt plus grand, ou par crainte. S'ils perfiftent conftamment, ils courent rifque d'être écrafés par les grandes puiffances ennemies de leurs alliés, comme le fut le duc de Holftein par la Ruffie & le Dannemarck, lorfqu'il embraffa l'*alliance* de la Suède. Leur neutralité eft fouvent plus utile que leur *alliance*.

Il y en a auffi que l'intérêt du moment fait naître, quoiqu'en général les vues politiques y foient

oppofées : on nomme celles-ci *alliances forcées*. On voit & l'on doit compter que celles-ci periront dans peu avec leur caufe.

Je renvoie à l'article GUERRE, ce qui concerne plus particulièrement les *alliances* relativement aux préparatifs. Quant aux détails ultérieurs, ils font partie de la politique, & quoique cette fcience entre dans celle du général & du miniftre de la guerre, elle n'eft qu'un acceffoire de l'art militaire. On doit recourir, pour s'en inftruire, à la partie du dictionnaire encyclopédique où cette fcience fera traitée, & aux bons ouvrages dont elle eft l'objet, tels que les *Inftitutions politiques par le baron de Bielfeld ; Science du gouvernement, par M. de Real ; Effai fur les principes du droit & de la morale ; Difcours politiques de Machiavel ; Principes des négociations par M. l'abbé de Mably ; Leibnitz, Grotius, Puffendorff, Wolf*, &c.

ALLIÉS. Si les alliances politiques ont des avantages, on y trouve auffi des dangers, dont le plus grand, peut-être, eft celui d'une trop grande inégalité entre les puiffances *alliées*, furtout lorfque celle qui a la prépondérance eft conquérante. Rome en fes commencements n'ôta point à fes *alliés* la fouveraineté : elle fembla même dans la fuite la leur laiffer ; mais ce ne fut qu'en apparence. Si les peuples appellés *alliés* & *amis* des Romains conferverent leurs loix, leurs magiftrats, & la propriété de leurs terres, ils furent contraints de reconnoitre qu'ils ne tenoient ces biens que de la conceffion du fénat & du peuple romain, & ce peuple monarque, ou plutôt tyran, diminuoit ou même enlevoit ces dons fuivant fon intérêt ou fon caprice. Le jurifconfulte Scævola rapporte au crime de lèze-majefté l'action de ceux qui, par dol, empêcheroient qu'un roi étranger n'obéit au peuple romain. Celui-ci regardoit en effet comme fujets, & traitoit comme tels, les fouverains, les villes, les nations, & les républiques auxquelles il accordoit le vain titre de libres & d'*alliées*. Elles payoient tribut & impôt. Elles ne pouvoient faire feules ni guerre ni alliance. Elles étoient tenues de fournir des troupes aux Romains, dès qu'ils le demandoient. Ces conquérants s'étoient même réfervé le droit de connoitre les accufations intentées contre les citoyens de leurs *alliés*, & d'exercer envers eux le droit de glaive en matière civile, ainfi qu'à la guerre. Les Latins fe plaignoient que, fous l'apparence d'une alliance égale, les Romains les tenoient dans l'efclavage ; les Ætoliens, de ce qu'ils n'avoient qu'une ombre & un vain nom de liberté ; que leur chaine, il eft vrai, avoit plus d'éclat, mais auffi plus de pefanteur. Les Achéens leur difoient : « nous fommes en apparence des *alliés* égaux ; mais notre liberté eft précaire ; c'eft vous feuls qui avez l'empire» : & Civilis, dans Tacite ; « vous ne nous traitez plus en *alliés* ; mais en efclaves : c'eft fauffement que vous nommez *paix* une miférable fervitude ».

Ce reproche fait aux Romains, touts les *alliés* fupérieurs l'ont mérité, dès que leur puiffance eft devenue beaucoup plus grande que celle des *alliés* inférieurs ; fur-tout lorfque l'alliance a été longue & perpétuelle, & que l'*allié* fupérieur a pu s'arroger le droit de mettre garnifon dans les villes de l'inférieur. Dans fes commencements Athènes prit feulement la défenfe de la Grèce : chaque peuple y demeura libre. Athènes ne demanda qu'à les commander à la guerre : elle ne vouloit point encore la domination. Dans la fuite elle affecta l'empire, & fur-tout celui de la mer. Les effets de cette injuftice furent qu'Athènes & Rome devinrent fujettes.

Un *allié* n'eft donc en sûreté que lorfque fes forces ne font pas trop inégales : j'examinerai quels font, dans ce cas, les devoirs & les droits reciproques. Lorfque plufieurs *alliés* d'une puiffance fe font la guerre, quel eft celui qu'elle doit fecourir préférablement aux autres ? Celui qui fait une guerre jufte : on n'eft obligé, dans aucun cas, de donner fecours à fon *allié* dans une caufe injufte. Dire que ce principe donne des prétextes de manquer aux traités, c'eft réduire la politique à l'arbitraire, & ouvrir un champ libre aux deux fources les plus abondantes des maux des hommes, à l'intérêt & à l'ambition ; c'eft en un mot renverfer le principe fondamental de touts les autres principes. Qu'eft-ce que cette complication de circonftances, & cette obfcurité qui enveloppe, dit-on, les caufes de guerre, & empêchent d'y démêler le jufte & l'injufte ? Le prince qui cherchera de bonne foi la vérité, le bonheur des hommes, fon véritable intérêt, celui de fon peuple, & qui voudra fur-tout écouter le témoignage de fa confcience, n'aura pas tant de peine qu'on le dit, à découvrir la juftice ou l'injuftice. La vérité morale n'eft guères cachée que pour ceux qui craignent de la trouver. Dire que dans le cas du doute il faut s'armer, c'eft enfeigner que dans le fléau le plus terrible qui puiffe affliger l'humanité, il faut s'en remettre au hafard, & rifquer d'opprimer l'innocent aux dépens du fang & des biens du peuple. La raifon crie que, lorfque la juftice de la caufe de guerre eft indécife ou douteufe, il faut garder la neutralité, & elle fera toujours entendue des cœurs pénétrés du fentiment facré de l'amour des hommes.

Quand deux *alliés* font chacun une guerre particulière à des peuples étrangers, le troifième *allié* doit les fecourir touts les deux, s'il eft poffible. Lorfqu'il ne peut en fecourir qu'un, celui qui lui a rendu de plus grands fervices mérite la préférence. Dans ce cas, les plus grands font ordinairement les plus multipliés ; c'eft-à-dire, que le plus fouvent il faut fecourir l'*allié* le plus ancien. Le fénat Romain répondit aux Campaniens, qui demandoient du fecours contre les Samnites, que Rome les regardoit comme dignes de l'obtenir ; mais qu'elle ne pouvoit violer une amitié & une alliance

plus ancienne. Il faut cependant supposer ici que la puissance qui doit secourir est entièrement libre, & qu'il n'y a dans ses engagements nulle sorte de sujétion.

Observons aussi qu'un *allié* n'est point obligé d'en secourir un autre, si la guerre que celui-ci fait, quoique juste, est évidemment imprudente, & ne peut être suivie que d'un succès malheureux. On ne peut pas prétendre qu'une puissance ait consenti à prendre des engagements qui, suivant la certitude morale, lui deviendroient funestes. Elle violeroit la première loi du droit en agissant contre elle-même; &, dans ce cas, comme dans celui où la justice de la cause de guerre est douteuse, elle doit garder la neutralité.

Une question qu'il seroit important de résoudre, parce qu'elle a produit & peut encore produire des dissentions & des guerres, est celle qui concerne l'étendue du mot *alliés*. On demande s'il comprend seulement les *alliés* qui existent au moment du traité, ou bien touts ceux-ci, & en même-temps touts ceux à venir. Une grande contestation sur cette matière s'éleva entre Carthage & Rome, après la guerre de Sicile. Ces deux puissances avoient stipulé qu'aucune d'elles ne nuiroit aux *alliés* de l'autre. Annibal ayant assiégé Sagonte, que les Romains avoient reçue dans leur alliance depuis le traité fait avec Carthage, ils dirent qu'elle avoit enfreint le traité, & qu'ils étoient en droit de lui déclarer la guerre. Voici comment Tite-Live expose les raisons de Rome: « Le traité antérieur, dit-il, garantissoit assez les Sagontins, puisqu'il exceptoit les *alliés* des deux parties. On n'avoit point spécifié ceux qui l'étoient alors, ni qu'on n'en recevroit point d'autres. Puisqu'il étoit permis de recevoir de nouveaux *alliés*, auroit-il été juste de n'accorder aucune amitié à ceux qui l'avoient mérité; ou, après avoir reçu leurs engagements, de ne pas les défendre? Et cela seulement, afin que les *alliés* des Carthaginois ne fussent pas sollicités à la défection, ou qu'on ne reçût pas ceux d'entre eux qui abandonneroient leur alliance ». Polybe parle à peu près de même des clauses de ce traité. « Les Romains soutenoient, dit-il, que, si on avoit voulu se borner aux *alliés* présents, on auroit ajouté qu'il ne seroit pas permis d'en faire de nouveaux, ou qu'on n'y comprenoit pas ceux avec lesquels on auroit fait alliance depuis cette paix. Mais, puisqu'on n'ajouta aucun de ces deux articles, il faut croire que touts les *alliés*, tant présents qu'à venir, étoient compris dans le traité, & que ni l'un ni l'autre peuple ne devoit les attaquer. Ils n'auroient pas fait une paix qui les eût privés de prendre pour *alliés* & pour amis ceux dont l'alliance leur étoit nécessaire, & par laquelle ils eussent été obligés d'abandonner leurs nouveaux *alliés*, si on leur faisoit quelque dommage. Je crois que l'intention des deux peuples étoit que l'un n'attaqueroit point les *alliés* de l'autre ».

Voici maintenant, à ce sujet, le sentiment de Grotius. « Il n'est pas douteux, dit-il, que le mot *alliés* ne puisse être entendu sans aucune irrégularité, & dans un sens étroit, pour ceux-là seulement qui étoient *alliés* au temps du traité, & dans un sens plus étendu pour touts les *alliés* présents & à venir. Mais je crois qu'on ne pouvoit pas expliquer le terme d'*allié* contenu dans le traité, d'une manière qui s'étendît à ceux qui ne l'étoient pas encore; parce qu'il s'agissoit de la rupture d'une alliance; ce qui est une chose odieuse; & que d'ailleurs cela tendoit à ôter aux Carthaginois la liberté de prendre les armes, pour mettre à la raison ceux de qui ils croyoient avoir reçu quelque tort; liberté qui est accordée aux hommes par la nature même, & dont on ne doit pas légèrement présumer que personne se dépouille ».

Ici Buddée ajoute aux raisons de Grotius que c'étoit une chose favorable aux Romains & aux Sagontins que cette ville fût conservée, ou qu'après qu'elle auroit été détruite, on pût se précautionner contre ce que la république romaine avoit à craindre par-là.

N'étoit-il donc pas permis aux Romains, continue Grotius, de recevoir dans leur alliance les Sagontins, ou de les défendre après s'être allié avec eux? Ils le pouvoient, sans contredit; mais non pas en vertu de l'alliance: c'étoit en vertu d'un droit naturel auquel ils n'avoient point renoncé par le traité. Les Sagontins devoient être regardés de part & d'autre, comme s'il n'y avoit rien de stipulé par rapport aux *alliés*; de sorte qu'il n'y avoit aucune infraction du traité, ni de la part des Carthaginois, en ce qu'ils assiégeoient Sagonte, croyant avoir contre cette ville un juste sujet de guerre, ni de la part des Romains, en ce qu'ils la secouroient. C'est ainsi que du temps de Pirrhus, les Carthaginois & les Romains convinrent ensemble qu'aucun des deux peuples ne pourroit s'allier avec son prince, qu'en se réservant la liberté de donner du secours à l'autre, si celui-ci venoit à être attaqué par Pirrhus. Ceux de l'île de Corcyre, au rapport de Thucydide, disoient aux Athéniens, en leur demandant du secours, qu'ils pouvoient leur en donner sans préjudice de l'alliance qu'il y avoit entre eux Athéniens & les Lacédémoniens; puisque, par le traité, il étoit permis réciproquement de s'allier avec d'autres. Les Athéniens agirent ensuite sur ce principe, lorsque, pour ne pas enfreindre l'alliance, ils défendirent aux commandants de leurs vaisseaux de s'engager dans aucun combat avec les Corinthiens, à moins que ceux-ci ne voulussent faire quelque descente dans l'île de Corcyre, ou se jetter sur quelque terre de sa dépendance.

Je ne prétends pas, au reste, que dans le cas dont nous traitons, la guerre ait pu être juste des deux côtés; mais je dis que, soit que les Carthaginois fissent mal d'attaquer Sagonte, ou les Romains de la défendre, cela n'emportoit point

une violation du traité. C'est ainsi que Polybe, en examinant si les Romains avoient pu légitimement donner du secours aux Mamertins, distingue si la chose étoit juste en elle-même, & si elle étoit contraire au traité qu'il y avoit entre les Romains & les Carthaginois. En effet, rien n'empêche que l'un des alliés ne puisse secourir ceux que l'autre attaque, sans préjudice de l'alliance, & en sorte que la paix subsiste d'ailleurs entre eux. C'est ainsi que les Corcyréens, quelque temps après celui dont il vient d'être parlé, résolurent de garder leur alliance avec les Athéniens, sans cesser d'être amis, comme auparavant, des autres peuples du Péloponnèse. Justin, dans l'histoire des temps dont nous avons parlé un peu plus haut, dit que les Athéniens & les Lacédémoniens, après avoir fait une trève en leur propre nom, la rompirent sous le nom de leurs *alliés*; comme s'ils eussent été moins parjures, en donnant du secours les uns contre les autres à quelque *allié*, qu'en se faisant une guerre directe & ouverte ».

Le sçavant traducteur & commentateur de Grotius, M. Barbeyrac, est d'un avis différent. « Sans avoir égard, dit-il, à la distinction incertaine du favorable & de l'odieux, je crois qu'on ne doit pas, à la vérité, présumer légèrement un sens qui tende à autoriser quelque chose, d'où la rupture d'un traité peut suivre. Mais aussi, comme on n'a pas lieu de croire que les parties aient voulu que le traité subsistât, quoiqu'il pût arriver, il faut voir si, en suivant un certain sens, on n'y trouvera pas quelque raison pour laquelle elles ont vraisemblablement mieux aimé que le traité fût rompu, ou en danger de l'être, que s'il demeuroit à l'abri d'une rupture à la faveur d'un autre sens. Or quiconque entre dans une alliance, sçait, sans contredit, qu'il peut arriver facilement qu'il lui soit autant ou plus avantageux, & quelquefois même nécessaire, de s'allier dans la suite avec d'autres, sans préjudice des engagements par lesquels il s'est ôté à lui-même le pouvoir de faire ou de ne pas faire certaines choses. Ainsi il est censé s'être réservé la liberté de faire de telles alliances, tant qu'il n'y a pas renoncé expressément; &, par conséquent, il y a tout lieu de croire que, lorsqu'on stipule réciproquement qu'on ne fera point de mal aux *alliés* l'un de l'autre, chacun entend cela de ses *alliés* à venir, aussi-bien que de ses *alliés* présents.

Mais, comme les Carthaginois pouvoient, sans préjudice de leurs engagements, tirer raison du tort que leur avoient fait véritablement quelques-uns des *alliés* des Romains, même de ceux qui l'étoient déjà au temps du traité; les Romains, d'autre part, pouvoient aussi, sans violer l'alliance, prendre la défense de leurs nouveaux *alliés*, supposé qu'ils les crussent injustement attaqués. Ainsi tout se réduit à sçavoir si la guerre étoit juste ou non. Les Carthaginois, en attaquant Sagonte, donnoient atteinte à l'article du traité dont il s'agit, supposé que cette ville ne leur eût fait aucun tort. Mais si, au contraire, elle leur avoit fourni un juste sujet de guerre, l'infraction du traité étoit alors du côté des Romains ».

Voilà comme on tourne sans cesse au tour d'une question, sans parvenir jamais à la solution que l'on cherche, lorsqu'on ne pose pas d'abord le principe général d'après lequel elle peut être décidée. Celle-ci, embarrassée comme elle l'est ici des circonstances relatives à la position particulière, & à la conduite réciproque des Romains & des Carthaginois, devient très compliquée, & n'est susceptible que d'une solution convenable à ce cas particulier. Il faudroit, au contraire, à ce qu'il me semble, chercher une solution générale, & l'appliquer au cas particulier où se trouvoient Rome & Carthage.

On peut, je crois, poser comme règle générale, que, *dans toute convention, lorsque la compréhension d'un terme général n'a reçu aucune restriction, ce terme doit être entendu dans toute sa généralité*. La raison de cette règle est évidente. Il seroit absurde de supposer que deux parties, ayant chacune également un grand intérêt à ce qu'un article très important soit exprimé en termes clairs & non équivoques, ne joignissent pas à ceux de ces termes qui sont généraux, les restrictions nécessaires pour en limiter le sens, & le circonscrire avec précision. Un traité de paix ou d'alliance ne se fait point à la hâte : il est pesé, examiné, réfléchi. D'après cette règle, toute puissance qui, par un traité, garantira ses *alliés* & ceux de l'autre partie contractante, sans restriction ni exception quelconque, entend par ce mot *alliés* les présents & ceux qui sont à venir.

Cette règle, appliquée aux Romains, a encore plus de force; parce que leur politique donnoit la plus grande protection aux peuples qu'ils honoroient du nom d'*alliés* de Rome, & ne s'occupoit du présent qu'avec de grandes vues sur l'avenir. Supposé donc que les Sagontins n'eussent exercé envers Carthage aucune hostilité, cette république ne pouvoit pas les attaquer sans enfreindre le traité. Mais, si les Sagontins étoient agresseurs, les Carthaginois, en vertu du droit naturel, pouvoient & devoient repousser la violence. Ils le pouvoient même sans en prévenir les Romains; ils le pouvoient, quoique Rome eut envoyé vers Annibal des ambassadeurs, pour lui enjoindre de ne rien entreprendre contre Sagonte, & sans les charger de défendre aux Sagontins les hostilités continuelles que ceux-ci faisoient sur les terres de Carthage, soutenus par l'alliance du peuple Romain. Cette république & son général ne firent qu'user du droit universel de la défense personnelle. Les Romains devoient ou réprimer l'injuste agression de leurs *alliés*, ou rester neutres entre eux & les Carthaginois. Le jeune Annibal, ayant consulté le sénat marcha par son ordre contre Sagonte. Ce ne fut

point une colère aveugle qui le conduisit, comme le dit Polybe; mais la justice & son devoir, & la guerre des Romains fut une guerre injuste.

Leur politique, odieuse dans son objet, celui d'asservir la terre, le fut toujours dans ses effets. Ils ne vouloient d'*alliés*, & ne les employoient que pour l'agrandissement de leur empire. « Quand quelque prince, dit Montesquieu, ou quelque peuple s'étoit soustrait à l'obéissance de son souverain, ils lui accordoient d'abord le titre d'*allié* du peuple romain, & par là, ils le rendoient sacré & inviolable; de sorte qu'il n'y avoit point de roi, quelque grand qu'il fût, qui pût un moment être sûr de ses sujets, ni même de sa famille........ Ils n'accordoient point de paix à un ennemi, qui ne contînt un traité d'alliance; c'est-à dire, qu'ils ne soumettoient point de peuple qui ne leur servît à en abaisser d'autres ».

Un de leurs artifices politiques étoit de chercher plutôt l'alliance des foibles que des puissants. Ceux-là, étant plus exposés aux attentats & aux injures de leurs voisins, & ne pouvant par eux-mêmes repousser la violence, demandoient aux Romains un secours qui n'étoit jamais refusé. La certitude d'être secourus soutenoit leur courage: ils attaquoient avec confiance un ennemi plus fort qu'eux. Semblables aux troupes légères, ils commençoient le combat; &, lorsqu'ils étoient prêts de succomber, les Romains survenoient, qui accabloient le plus puissant. Ainsi, feignant toujours de protéger le plus foible, ils faisoient passer pour vertu les ruses de leur ambition. Ils engageoient même leurs *alliés* à se faire entre eux des guerres injustes, pour avoir une raison juste en apparence d'opprimer le plus puissant.

Cette conduite n'avoit pas seulement des avantages politiques: elle y réunissoit l'utilité dans la guerre. Ils avoient toujours pour *alliés* plusieurs peuples voisins de celui qu'ils attaquoient, & quelquefois au cœur de son pays même. Ils trouvoient chez ces peuples des subsistances, de l'argent, des chevaux, des armes. Ils connoissoient par eux le génie de ceux qu'ils alloient combattre, la nature du pays, les chemins, les forces, les mœurs, les usages, les intérêts, le fort & le foible de leur ennemi. Tout cela est à la guerre d'un avantage inestimable, & autant qu'on le peut, il faut se le procurer. La douceur, la justice, l'observation exacte de la discipline en sont les véritables moyens. C'est par eux qu'on peut en acquérir, qu'on détache ceux de l'ennemi, sur-tout lorsque sa conduite est contraire. Ils ont tant de force, qu'ils nous font même du peuple ennemi une espèce d'*allié*. Ce fut par eux qu'Annibal s'en fit dans l'Italie en si grand nombre. Après la défaite de Flaminius, un corps de dix mille Romains, retiré en un lieu avantageux, paroissoit résolu à s'y défendre. Maharbal, craignant d'attaquer un ennemi au désespoir, recourut à la persuasion, & leur donna sa foi que, s'ils mettoient les armes bas, ils pourroient aller où ils le voudroient. Mais, lorsqu'ils eurent livré leurs armes, le Carthaginois les fit conduire devant Annibal. Celui-ci, protestant que Maharbal n'avoit pu faire de traité sans ses ordres, reçut avec bonté touts les soldats *alliés* des Romains, & les renvoya sans rançon. Ensuite il distribua le butin aux Gaulois auxiliaires qu'il avoit dans son armée, pour se les attacher par l'appas du gain. Mais, comme il n'agissoit ainsi que par politique, & non par un sentiment d'humanité qui lui fût naturel; son caractère cruel, aigri par les revers, l'emporta quelquefois sur le raisonnement. Il ne ménagea pas même les Brutiens, le seul *allié* qui lui fut resté fidèle. Il en exigea de grandes contributions; il transporta dans les plaines les habitants des forteresses situées dans les montagnes, sous prétexte qu'ils méditoient de le trahir. Il accusa de crimes supposés les plus riches, pour s'emparer de leurs biens. Il fit saisir & garder par ses Numides les principaux habitants de Pétélia, ôta les armes au peuple, & les donna aux esclaves auxquels il confia la garde de cette ville; il livra au pillage les biens des Thuriens, n'en exceptant que ceux qu'il croyoit affectionnés aux Carthaginois. Ces violences eurent l'effet qu'elles auront toujours: Annibal perdit les Brutiens, sa dernière & unique ressource.

César, faisant la guerre contre Scipion en Afrique, tenta de s'attirer les Africains du parti de son adversaire, en leur promettant la jouissance de touts leurs biens & la liberté. Scipion employa, pour les retenir, les mêmes promesses. Il faut joindre à ces moyens la précaution de ne pas s'éloigner de ses *alliés*. Touts les habitants des côtes d'Espagne, qui étoient dans le parti de Pompée, l'abandonnèrent, dès qu'à l'arrivée de César, Pompée se fût retiré dans la Bœtique. Mais on agiroit contre la véritable raison de politique, dont la base éternelle est la justice, en recevant les *alliés* de son ennemi, lorsqu'ils ne le quittent que parce qu'ils l'ont trahi ou lézé injustement. On se feroit à soi-même deux maux à la fois, l'un en faisant société avec des hommes faux & légers, desquels on ne peut attendre que trahison & bassesse, tels que ces Germains qui abandonnèrent Antoine pour César, & peu après revinrent à Antoine; l'autre, en donnant à ses *alliés* le funeste exemple de l'impunité du crime. De plus, on ne peut, par cette conduite, que flétrir sa réputation. Si vous donnez un asyle aux méchants, on croira que vous l'êtes. Ceux de vos *alliés*, dont la foi seroit la plus constante, prendront de l'ombrage, parce qu'il ne peut y avoir de société durable qu'entre les hommes de même caractère, de principes & de mœurs semblables.

Il faut aussi ménager les terres de ses *alliés*, de crainte qu'irrités de cette injustice, ils ne changent de parti. Le général qui violeroit cette maxime doit être puni, comme Thimbron le fut à Sparte par l'exil, pour avoir permis le pillage à ses troupes

dans les campagnes des villes *alliées*, lorsqu'il fut envoyé en Asie contre Tissapherne. Cet exemple instruisit Dercillidas, qui prit après lui le commandement. Non-seulement il maintint la discipline dans son armée, mais il évita d'hyverner sur les terres des *alliés* de Lacédémone. « Quand la marche, dit Onosandre, se fera dans un pays ami, on enjoindra aux troupes de ne toucher ni détruire quoique ce soit, & on y restera peu de temps ».

Un général doit employer de même les plus grands égards pour les *alliés* qui servent dans son armée. Il aura d'eux touts les soins possibles; il entretiendra l'union entre eux & ses troupes; il ne mettra aucune différence entre eux & ceux de sa nation. Tout ce qui a été stipulé pour eux sera exactement rempli, & même au-delà : on ne pèche point par la bienfaisance & la générosité. On les traitera comme des étrangers que l'on a reçus chez soi.

Le rang que les troupes auxiliaires & les nationales doivent avoir dans l'ordre de bataille doit avoir été réglé d'avance & être exactement observé, afin d'éviter des contestations qui mènent toujours à l'éloignement, à la haine, & quelquefois à une division ouverte & déclarée. On aura le même soin à l'égard du rang & du commandement des officiers généraux, & de celui des officiers particuliers dans les postes communs.

On leur témoignera la plus grande confiance, mais sans être à leur égard dans la plus grande sécurité. Des troupes qui ne servent pas pour l'intérêt direct de leur souverain ne s'emploient point avec ce zèle qui assure les succès. On peut même, suivant le caractère & les circonstances, craindre ce qui est arrivé quelquefois; craindre, dis-je, d'en être abandonné sous des prétextes frivoles, ou même de les voir passer du côté de l'ennemi : le danger sera d'autant plus grand qu'ils seront plus nombreux. Asdrubal, instruit que Publius Scipion, général de l'armée romaine en Espagne, avoit peu de troupes nationales & beaucoup d'*alliés* celtibères, forma le projet de détacher ceux-ci des Romains. Il connoissoit la perfidie de ces nations barbares, parmi lesquelles il faisoit la guerre depuis tant d'années. La négociation étoit facile entre deux camps remplis d'Espagnols. Les chefs celtibères, séduits par des offres considérables, convinrent d'emmener leurs troupes, & ne virent dans cette action aucune atrocité. On leur offroit pour vivre en paix autant qu'ils recevoient pour faire la guerre. Il s'y joignoit l'agréable idée de revenir dans leurs maisons, de revoir leurs familles, & d'y jouir du repos : il fut donc aussi facile de séduire le soldat que les généraux. D'ailleurs, les Romains étoient si peu nombreux, que leurs *alliés* ne pouvoient pas craindre d'être retenus par force. Ainsi les Celtibères, prenant tout-à-coup leurs enseignes, se mirent en marche, en répondant à leurs *alliés*, qui demandoient la cause de ce départ, qu'une guerre domestique les rappelloit dans leur pays. Cet exemple, dit Tite-Live, doit apprendre à jamais qu'il ne faut pas se fier tellement aux secours étrangers, qu'on les joigne en nombre supérieur à ses propres troupes.

Un autre inconvénient des armées combinées de plusieurs nations, c'est que la diversité des mœurs & des intérêts amène presque toujours celle des opinions dans les conseils, & met obstacle aux entreprises. Dans la guerre de Lacédémone contre Argos, les Éléens vouloient marcher contre Léprée, les Mantinéens contre Tégée; les Argiens & les Athéniens embrassèrent ce dernier avis; mais les Éléens irrités de qu'on avoit rejetté le leur, abandonnèrent l'alliance, & revinrent dans leur patrie.

Comme la crainte & l'espérance conduisent les hommes à l'égard de leurs intérêts, soit particuliers, soit publics, & forment seules des nœuds solides entre les sociétés; la précaution doit augmenter en même raison que ces deux causes d'union diminuent. Lorsque l'on est dans le pays même de ses *alliés*, on a d'autant plus à craindre qu'il est plus loin du sien propre. Les Egestains, voulant engager les Athéniens à les secourir, leur dirent qu'ils avoient un trésor capable de fournir à l'entretien d'une grande armée. Athènes, pour s'en assurer, envoya quelques citoyens en Sicile. Ceux-ci, conduits à Eryce dans le temple de Vénus, y virent un amas considérable de dons & de vases, qui, étant d'argent, présentoient l'apparence d'une grande richesse nationale. Ces mêmes envoyés, admis à plusieurs festins chez des particuliers, y trouvèrent une profusion de vases d'or & d'argent, qui leur firent supposer une opulence extraordinaire : mais tout cela n'étoit qu'artifice. Les Egestains avoient emprunté ces vases des villes voisines, soit grecques, soit phéniciennes; & ceux qui recevoient les envoyés se les prêtoient l'un à l'autre. Revenus dans leur patrie, ils persuadèrent l'erreur où ils étoient eux-mêmes. Envain Nicias, nommé général, & plus prudent que le peuple & ses envoyés, voulut jetter quelques nuages sur l'opulence des Egestains; le rapport passa pour vrai, parce que les Athéniens desiroient la guerre, & cette funeste expédition fut résolue.

Notre histoire nous offre aussi un grand exemple de l'infidélité d'un *allié*, qui, étant fort éloigné, avoit peu de chose à espérer ou à craindre de la France. Dans la croisade prêchée par S. Bernard, sous Louis VII, & entreprise par ce monarque, l'empereur Manuel Comnène, *allié* du roi, mit en usage touts les artifices & toutes les trahisons. Le prince grec, sous les charmes d'une figure séduisante, d'un abord gracieux, & d'une douce éloquence, cachoit l'ame la plus dure & la plus perfide. Sa conduite répondit à ce monstrueux assemblage. Après avoir reçu le roi avec touts les honneurs dus à un grand prince, & touts les dehors affectueux d'une sincère amitié, il fit

conduire les croisés par des guides infidèles dans les défilés les plus dangereux, & donna ordre à ses troupes de les y attaquer. Les portes de ses villes leur étoient fermées. Ils n'y pouvoient acheter des subsistances qu'après en avoir déposé le prix en des paniers que les habitants descendoient du haut des murailles. Quand les Grecs avoient l'argent, ils disparoissoient sans rien donner, ou ils falsifioient les vivres, & faisoient périr les Européens par ce mélange. On avoit frappé, par l'ordre de l'empereur, une monnoie de bas-alloi, dont les Grecs payoient ce qu'ils achetoient des Chrétiens, & qu'ils refusoient lorsque ceux-ci l'offroient en payement.

L'empereur Conrad III, qui avoit pris part à l'expédition, ne trouva pas Comnène moins perfide. Celui-ci lui persuada que les guides qu'il lui donnoit le conduiroient à Antioche dans huit jours. Le prince Allemand, ne soupçonnant pas de trahison son *allié*, ne fit prendre à son armée que les vivres nécessaires pour ce temps. Lorsqu'ils furent consommés, elle se trouva en des montagnes impraticables; ses guides s'évadèrent; elle se vit enveloppée de toutes parts par les Turcs, & périt presqu'en entier par la fatigue, la faim, & les flèches de l'ennemi.

ALLOCUTION; discours d'un général Romain à ses troupes. On lit dans la première édition de l'encyclopédie, « plusieurs médailles de Caligula, de Néron, de Galba, & des autres empereurs romains, représentent ces princes en habit militaire, haranguant des soldats, avec ces légendes; *ADLOC. COHORT.* (*Adlocutio cohortium*). *ADLOC. COHORT. PRÆTOR.* &c. Ce qui prouve que les harangues militaires des anciens ne sont pas si suspectes que les ont voulu rendre quelques critiques, puisque les empereurs ont consacré par des monuments publics celles qu'ils faisoient à leurs armées ». Il me semble que les harangues des empereurs & des généraux à leurs troupes sont assez attestées par touts les monuments & touts les auteurs de l'antiquité, pour qu'on ne doute en aucune manière de leur existence; mais on peut croire, ce me semble, qu'ils n'ont peut-être pas fait celles que les historiens leur attribuent. Je suis loin de les blâmer d'avoir substitué de belles vraisemblances à la vérité qui leur échappoit: l'histoire a des choses plus importantes, dans lesquelles il faut bien se contenter de la vraisemblance.

L'*allocution* se faisoit toujours sur une espèce de tribune dressée dans le camp avec des gasons. Sur la colonne Trajane l'empereur, debout & accompagné des principaux officiers, y parle aux troupes armées, qui ont devant elles, près du tribunal, toutes leurs enseignes. Il tient quelquefois une haste, symbole du commandement, & quelquefois l'épée; (*Voyez pl. X, XXIV, XLVII*). Cependant les soldats n'y sont pas toujours armés; mais on les voit toujours avec leurs enseignes, (*pl. LXIX*).

Un cri général, tel que les troupes en jettoient dans le combat, étoit l'approbation militaire, qu'on accompagnoit aussi de l'élévation des mains. Une troisième espèce d'assentiment s'exprimoit en frappant le bouclier avec la haste, lorsqu'on demandoit d'aller au combat. Les soldats élevoient aussi leurs boucliers, pour approuver ce qui leur étoit proposé; & ces coutumes n'étoient pas particulières aux Romains: les Germains employoient les mêmes signes. « Si la proposition déplaît, dit Tacite, ils la rejettent par un frémissement; si elle a plû, ils frappent leurs boucliers. Cet usage d'approuver avec les armes est le plus honorable ». César dit des Gaulois: toute cette multitude jette un cri, & fait résonner ses armes à sa manière: c'est ainsi qu'ils approuvent les discours de leurs généraux.

Ces usages avoient un air de grandeur & de majesté, qui devoit passer dans l'ame de l'officier & du soldat, & le rendre plus capable de grandes & fortes actions. Une communication plus intime du général avec son armée les rapprochoit l'un de l'autre, les unissoit davantage pour les entreprises. La communauté des biens & des projets centuple l'ardeur des hommes pour leur défense & pour l'exécution. Sans descendre jusqu'à la popularité républicaine, incompatible avec les principes de la monarchie, nos généraux ne pourroient-ils pas quitter plus souvent leur rang sublime, visiter quelquefois les troupes dans leurs camps, parler aux soldats, les encourager, les consoler de leurs fatigues, louer les plus sages, les plus soumis à la discipline, les plus braves dans l'action, distribuer eux-mêmes quelques récompenses, chercher sous sa tente l'officier qui la quitte rarement, celui qui, dans ses moments de loisir, s'occupant du soin de sa troupe, ne court point après les plaisirs du quartier général, & lui donner des louanges publiques. Cet exemple s'étendroit depuis le général jusqu'au sergent: il multiplieroit les soins que le grade supérieur doit aux inférieurs; il resserreroit les liens qui doivent les unir touts. Il rapprocheroit, il élèveroit touts les rangs vers celui du général; les bons officiers seroient plus connus, le soldat plus honoré deviendroit meilleur. Quand le fond est bon dans un homme, l'estime qu'on lui témoigne lui fait sentir ce qu'il vaut, & produire ce qu'il peut.

AMAZONES; femmes guerrières.

Puisque les femmes, à qui la nature semble n'avoir donné que les armes de la grace & de la beauté, ont souillé leurs mains de sang & de meurtres, la guerre est, sans doute, un mal inhérent à la condition humaine. Je vais donner un précis historique de ce que les anciens auteurs nous racontent des *Amazones*; le genre d'intérêt qu'il présentera n'est pas, je le sçais, celui d'utilité dans l'art militaire: mais ne vouloir que l'utile ne seroit-ce pas un excès de sévérité? Les armes de ces héros si terribles dans les combats n'ont pas toujours été simples & grossières. Qu'il me soit per-

mis d'orner cet ouvrage des traits de valeur des femmes. S'il en est que la fiction peut avoir embellis, l'histoire en présente aussi qui sont dignes de servir d'exemple.

Le plus ancien des poëtes qui ont chanté les combats, nous parle de femmes guerrières. Il fait dire à Nestor : « Heureux Atride, heureux favori du sort & de la fortune, la nombreuse jeunesse des Grecs est soumise à ton empire. Lorsque j'entrai jadis dans la Phrygie, abondante en ceps chargés de fruits, j'y vis un grand nombre de ses habitants dirigeant des coursiers rapides : c'étoient les peuples d'Otrée, & de Mygdon pareil à un dieu. Alors ils portoient la guerre sur les rives du Sangare. J'étois dans cette armée comme auxiliaire, en ce jour où parurent les *Amazones*, ennemies des hommes : mais les Phrygiens étoient moins nombreux que la jeunesse grecque aux yeux noirs ».

Une antiquité plus reculée plaçoit à l'occident de la Lybie un peuple d'*Amazones*, vers les confins de la terre habitée, dans une isle nommée *Hesperie*, abondante en huile & en troupeaux, seule nourriture qui fût alors en usage. Chez cette nation, différente de toutes celles qui existent, les hommes étoient chargés de l'économie domestique, les femmes des soins du gouvernement & des travaux de la guerre. Contraires en tout à la nature, elles en recevoient en vain ces réservoirs précieux des premiers sucs nourriciers. Leur délicatesse ne convenant point aux exercices guerriers, on les détruisoit par le feu dans les filles nouvellement nées. Le service militaire commençoit à l'âge de puberté. Lorsqu'elles avoient rempli le temps prescrit par la loi, elles n'étoient plus occupées que de l'administration civile, & du soin de donner à l'état de nouveaux citoyens.

Armées de l'épée, de l'arc, & de la lance, couvertes de la peau des serpents énormes dont l'Afrique abonde, elles assujettirent les villes hespériennes & les peuples voisins d'Afrique & de Numidie. Myrine, une de leurs reines, à la tête de trente mille femmes d'infanterie & deux mille de cavalerie, attaqua les Atlantes, défit les Arcénites, peuple de cette nation, entra dans leur ville avec les fuyards ; &, pour frapper de terreur les peuples voisins, fit égorger tous les hommes, tous les jeunes gens au-dessus de la puberté, & emmener en captivité les enfants & les femmes. Cette rigueur atroce eut le succès qu'elle en attendoit : les autres Atlantes, redoutant le même sort, reçurent la loi du vainqueur. Alors Myrine, revenant aux sentiments de la nature, usa de clémence. Elle fit alliance avec les peuples soumis, fonda une ville de son nom au lieu de celle qu'elle avoit détruite, & la peupla de ses captifs, & des habitants du pays qui voulurent se joindre à eux. Les Atlantes lui ayant fait des présents magnifiques, & rendu les plus grands honneurs publics, elle en fut touchée, & promit de leur prouver sa reconnoissance. D'autres femmes guerrières, nommées les *Gorgones*, habitoient auprès de la nation Atlantide, & l'incommodoient par de fréquentes incursions. Myrine marcha contre ces rivales, les défit, en tua un grand nombre, & n'en prit pas moins de trois mille. Elle poursuivit le reste, retiré dans les forêts, & tenta de l'exterminer en incendiant son asyle : mais, ne pouvant y réussir, elle revint aux frontières de son pays.

Le succès produit la sécurité, que souvent suit la négligence. Les Gorgones captives, s'appercevant que la garde étoit mal faite pendant la nuit, prennent les épées des *Amazones* endormies, & en égorgent un grand nombre. Les autres, réveillées par les cris & le tumulte, courent aux armes, à leurs ennemies, & malgré leur défense courageuse & opiniâtre, exterminent jusqu'à la dernière. Myrine fit construire trois bûchers, & brûler les corps des *Amazones* qui avoient péri dans le combat : on leur éleva aussi trois tombeaux ou monceaux de terre, qui furent nommés long-temps *les sépulcres des Amazones*.

La puissance des Gorgones ne fut point abattue par leur défaite : elle exista sur les bords & dans les isles du lac Tritonide jusqu'au règne de Méduse que Persée vainquit ; ce héros, fugitif du Peloponnèse, avec une troupe d'élite, surprit le camp de cette reine pendant la nuit, & la tua lui-même. Lorsque le jour parut il voulut voir cette femme célèbre. Elle lui parut encore si belle, qu'il en rapporta la tête en Grèce comme un prodige de beauté. Il pouvoit dire d'elle ce que dit Armide en voyant Renaud ;

Croiroit-on qu'il fût né seulement pour la guerre ?
Il semble être fait pour l'amour.

Dans les siècles postérieurs, les écrivains grecs, s'étant saisis de cette matière, y joignirent les fictions & les conjectures de toute espèce. Ceux qui ne purent croire à l'existence des femmes guerrières altérèrent ce que les anciens avoient dit des Gorgones, pour l'adapter à leur opinion. Les uns dirent que c'étoient des femmes sauvages, qui, du fond de leurs forêts, venoient infester les terres habitées ; d'autres en firent de vraies bêtes féroces, dont l'haleine & les regards étoient mortels. On transforma ensuite Méduse & ses deux sœurs, filles de Phorcus, en femmes économes, laborieuses, adonnées à l'agriculture, opulentes, possédant une statue de Minerve d'or massif, nommée *Gorgone*, que Persée enleva en tuant Méduse. On en fit tour-à-tour des prodiges de beauté qui pétrifioient les spectateurs, des monstres qui répandoient l'épouvante & la terreur, des modèles de sagesse, & d'infames courtisannes. Les poëtes, peignant d'après ces idées, couvrirent de serpents la tête des Gorgones, la mirent sur les boucliers de leurs héros, lui donnèrent les regards terribles

terribles de l'homicide Mars, & placèrent à ses côtés la terreur & l'épouvante.

Myrine parcourut la Lybie, passa en Egypte, & y fit alliance avec Horus, fils d'Isis; attaqua & vainquit les Arabes, assujettit la Syrie : les Ciliciens s'étant soumis obtinrent leur liberté. La force & le courage des habitants du mont Taurus ne purent les garantir de la servitude. Cette conquérante, descendant par la grande Phrygie vers la mer, s'empara de tout le rivage, & borna son expédition à la rivière du Caïque. Elle choisit plusieurs lieux dans les pays conquis, pour y établir des villes; l'une porta son nom, les autres ceux de ses premiers chefs. Elle s'empara aussi de quelques isles, dont la principale fut Lesbos: Mitylene, qu'elle y fonda, reçut ce nom de sa sœur qui servoit dans son armée. Ce fut de ces nouveaux établissements qu'elle fit des incursions dans la Thrace, dans la Grèce, & dans les parties de l'Asie voisines de ses conquêtes. Les villes grecques de l'Asie mineure les plus considérables, telles qu'Ephèse, Smyrne, Cumes, & quelques-autres, fondées onze siècles avant l'ère chrétienne, rapportoient aux *Amazones* l'origine de leur fondation. Elles les représentoient sur leurs médailles, ou les y désignoient par quelques marques.

Mopsus, né dans la Thrace, fuyant Lycurgue, roi de ce pays, entra sur les terres des *Amazones* avec une armée, accompagné par le scythe Sipyle, contraint comme lui d'abandonner sa patrie. Myrine vint au-devant d'eux; mais ce fut le terme de ses victoires; elle fut vaincue & périt dans le combat. Ses compagnes, défaites ensuite par les Thraces en plusieurs combats, repassèrent en Lybie. On dit qu'Hercule voulant purger la terre de tout ce qu'elle avoit d'inhumain, & ne pouvant supporter qu'il y eût des nations soumises à l'empire des femmes, extermina les *Amazones* de Lybie en allant vers l'occident poser ses fameuses colonnes. Secondé par Thésée & une armée grecque, il attaqua celles qui s'étoient fixées aux rives du Thermodon.

Elles étoient gouvernées par deux sœurs, Antiope & Orithie; mais alors celle-ci faisoit la guerre au-dehors. Antiope fut surprise par l'incursion imprévue des Grecs, un grand nombre d'*Amazones* tuées & faites prisonnières. Ménalippe, sœur de la reine, fut prise par Hercule, qui la rendit à Antiope, dont il reçut les armes en échange. Hyppolyte, autre sœur d'Antiope, fut prise par Thésée, & accordée à ce héros comme portion du butin. Il l'épousa, & en eut ce fils que la passion de Phèdre rendit célèbre. Les Grecs emmenèrent sur trois vaisseaux toutes leurs captives. Celles-ci les ayant surpris tuèrent leurs vainqueurs. Mais elles ne connoissoient pas les navires, & ne sçavoient faire usage ni des rames, ni des voiles, ni du gouvernail. Ayant égorgé leurs conducteurs, elles s'abandonnèrent aux flots & aux vents, & abordèrent à un rivage escarpé du Palus Mœotide, que les Scythes libres habitoient. Elles descendirent des vaisseaux, entrèrent dans les terres, & rencontrant un troupeau de chevaux, elles s'en emparèrent; puis se servirent de ces animaux, pour faire la course & butiner dans le pays des Scythes. Ceux-ci ne pouvoient s'expliquer ce qu'ils voyoient: la langue, les vêtements, la nation, tout leur étoit inconnu. Ils se demandoient avec étonnement d'où venoient ces ennemis. Il leur sembla que c'étoient des jeunes gens à-peu-près de même âge, & il y eut entre eux quelques combats. Mais s'étant rendus maîtres de quelques-uns d'eux, ils reconnurent que c'étoient des femmes. Leur conseil assemblé résolut alors de n'en tuer aucune, & d'envoyer vers elles les plus jeunes d'entre eux en même nombre qu'elles étoient, en leur enjoignant de camper auprès d'elles, de faire ce qu'elles feroient, de ne pas combattre, s'ils étoient poursuivis, mais de prendre la fuite; &, lorsqu'elles auroient fait halte, de revenir camper auprès d'elles.

Les Scythes avoient pris cette résolution dans le dessein d'avoir des enfants de ces femmes guerrières. Les jeunes gens envoyés vers les *Amazones* remplirent ce qui leur étoit prescrit. Lorsqu'elles eurent compris qu'ils ne venoient pas avec intention de leur nuire, elles reçurent leurs saluts. Cependant chaque jour un camp s'approchoit de l'autre. Les jeunes gens ne différoient en rien des *Amazones*, si ce n'est par les armes & les chevaux. Ils avoient même genre de vie, chassoient, butinoient comme elles.

Vers le midi, elles avoient coutume d'aller séparément, une seule ou deux ensemble, satisfaire leurs besoins. Les Scythes l'ayant remarqué faisoient la même chose. Un d'eux se trouvant seul aborda l'une d'elles, & l'*Amazone* lui permit de l'approcher. Elle ne pouvoit parler; car ils ne s'entendoient point. Elle lui fit donc comprendre par ses gestes de venir le lendemain au même lieu & d'en amener un autre; lui faisant signe d'être deux, & qu'elle ameneroit une de ses compagnes. Le jeune homme de retour apprit à ses compagnons sa rencontre. Le lendemain il revint au même lieu avec un second Scythe, & celui-ci trouva la seconde *Amazone* qui l'attendoit. Les autres, informés de l'évènement, attirèrent aussi les autres guerrières. Ensuite les camps se joignirent; l'habitation fut commune, & chaque Scythe eut pour femme celle qu'il avoit d'abord attirée.

Les hommes ne purent pas apprendre la langue des femmes; mais celles-ci apprirent celle des hommes. Lorsqu'ils eurent habité ensemble, les Scythes dirent aux *Amazones* : « nous avons des parents, nous avons des biens; ne vivons pas ainsi plus long-temps, mais retournons à la nation, & vivons comme elle : nous y aurons nos femmes, & aucune autre ». Elles répondirent : « nous ne pouvons habiter avec vos femmes; nos mœurs & les leurs ne sont pas les mêmes. Nous tirons des flèches, nous lançons le javelot, nous manions

des chevaux ; nous ne sçavons point faire des ouvrages de femmes. Les vôtres ne font point ce que nous venons de dire ; elles s'occupent de travaux serviles, restent dans leurs chariots, ne connoissent ni l'exercice de la chasse, ni d'autres semblables : nous ne pouvons prendre leur genre de vie. Mais, si vous voulez nous avoir pour femmes & vous montrer équitables, retournez à vos parents, tirez au sort la portion de biens qui doit vous appartenir, revenez avec nous, & habitons séparés de votre nation ». Les jeunes Scythes suivirent ce conseil. Lorsqu'ils eurent tiré au sort la portion de leurs héritages, ils revinrent aux *Amazones* qui leur dirent : « nous craignons beaucoup d'habiter dans ce pays, après vous avoir privé de vos parents & ravagé vos terres. Puisque nous vous paroissons dignes d'être vos femmes, sortons de ce pays, & passant le Tanaïs, établissons-nous ailleurs ». Les jeunes gens persuadés passèrent le fleuve ; & parvenant à un lieu qui en est éloigné de trois journées vers l'orient, & à même distance du palus Mœotide vers le nord, ils y fixèrent leur demeure. C'est de là que sont venues les anciennes coutumes des femmes Sauromates. Elles montoient à cheval, chassoient avec & sans les hommes ; alloient à la guerre, & portoient le même habit que les hommes. On disoit que les Sauromates parloient mal la langue scythe, parce que les *Amazones* ne purent jamais la bien apprendre. Leur coutume pour le mariage étoit que nulle fille ne le contractât avant d'avoir tué un ennemi. (*Hérodot. Liv. IV*).

Cependant Orithye, apprenant l'incursion des Athéniens & la défaite de ses sœurs, excita ses compagnes à la vengeance, en leur disant qu'en vain elles auroient soumis l'Asie & le Pont-Euxin, si elles restoient exposées aux insultes des Grecs, qui étoient moins des guerres que des brigandages. Elle obtint de Sagille, roi des Scythes, un grand secours de cavalerie, & marcha contre l'ennemi. Mais la dissention ayant divisé ces auxiliaires & les *Amazones*, elles furent abandonnées par eux au moment du combat. Vaincues par les Athéniens, elles trouvèrent cependant un asyle dans le camp de leurs alliés ; & protégées par eux, elles revinrent à leurs possessions sans être attaquées par les autres peuples. C'est peut-être de cet avantage que les Eléens se glorifioient à Platée, lorsqu'ils y disputèrent aux Athéniens l'honneur d'être placés à une des ailes de l'armée. Penthésilée regna après Orithye, & se distingua par sa valeur au siège de Troie, en combattant pour les Grecs.

Les *Amazones*, en changeant de climat, changèrent quelques-unes de leurs coutumes. Celles du Tanaïs ne se privoient que de la moitié du sein : on l'extirpoit, suivant Hypocrate, ou on le desséchoit avec un vase d'airain échauffé ; opération qui leur rendoit le bras droit plus fort & plus souple. Elles ont subsisté long-temps dans cette contrée : il y en avoit encore en grand nombre au temps de Platon, environ quatre siècles avant l'ère chrétienne ; mais il paroit qu'elles n'avoient plus d'empire absolu sur les hommes, & qu'elles partageoient seulement avec eux les travaux guerriers. Cependant Pharæmane, roi des Korasméniens, qui vint trouver Alexandre, s'offrit pour lui servir de guide, s'il vouloit aller soumettre la Colchide & les *Amazones*. Atropate, satrape de Médie, présenta devant Alexandre cent femmes à cheval en habit de cavaliers, armées de peltes & de haches, qu'il disoit être des *Amazones* ; elles avoient, dit-on, le sein droit plus petit que l'autre. & l'histoire Persane de Timur-Bec parle d'une Caïdasa, reine des *Amazones*, qui avoit un lit célèbre par sa beauté. Le lieu de sa résidence étoit Berdaa, capitale du royaume d'Aran, à soixante-deux lieues de Téflis.

Voilà ce que les anciens auteurs les plus dignes de foi nous disent de ces femmes extraordinaires. Les écrivains postérieurs, tant poëtes qu'historiens, y ont ajouté beaucoup de fables. Telle est celle de l'entrevue d'Alexandre & de Thalestris, inventée par la flatterie. Lorsqu'Onésicrite, auteur d'une histoire du héros macédonien, en fit lecture devant Lisymaque, & en vint à cette entrevue : *apprenez-moi*, lui dit le lieutenant d'Alexandre, *apprenez-moi, de grace, où j'étois alors, & pourquoi je n'ai rien sçu de toutes ces choses.* En ce point d'histoire, comme en beaucoup d'autres, l'ornement a dérobé le fond : on a trouvé la vérité confondue avec la fiction, & on a rejetté le tout comme fabuleux. Cependant, pourquoi ne croiroit-on pas qu'il a existé en Libie & sur le Pont-Euxin ce qu'on a trouvé presque de nos jours en Afrique chez les Jagas, un peuple de femmes guerrières qui tuoient leurs enfants mâles, pour ne conserver que les filles ; qui n'épargnoient les plus braves de leurs captifs que pour les tenir dans l'esclavage ; qui, sous leur reine *Singa*, firent aux Portugais une guerre opiniâtre ? Une nation policée de femmes guerrières seroit sans doute une fable monstrueuse : mais faut-il donc juger d'après les peuples civilisés les peuples barbares ? Nous trouvons dans les femmes de ceux-ci des actions plus éloignées de la nature que celle de faire la guerre. Il n'est certainement point aussi monstrueux pour des femmes d'attaquer avec valeur une troupe ennemie, que de tuer, comme le firent les femmes des Cimbres, leurs frères, leurs maris, leurs fils, qui fuyoient devant Marius & les Romains, d'égorger leurs enfants, de les écraser contre les rochers, de les jetter sous les roues des chariots, sous les pieds des chevaux, pour les soustraire à la captivité, & de se donner la mort pour s'y dérober elles-mêmes. N'est-il pas plus naturel de prendre les armes pour se défendre soi & ses enfants ?

Si nous regardions comme des fables tout ce qui paroit s'éloigner de la nature connue, nous révoquerions en doute les institutions de Crète & de Sparte, entièrement opposées à celles du reste

dés hommes. Vit-on jamais rien de plus contraire à la nature que la constance des enfants de Sparte à supporter la douleur des coups de fouet jusqu'à la mort même, avec un visage gai & content? C'est cependant ce qu'ont vu Plutarque & Cicéron qui nous le racontent. Et des parents qui s'affligent quand leur fils survivent au combat; qui se couronnent de fleurs & font éclater leur joie en public, lorsqu'on leur annonce qu'ils y ont péri, ne sont-ils pas des prodiges plus étonnants que les *Amazones?*

On prétend que l'Amérique a aussi les siennes. « La cour souveraine de Quito a fait des perquisitions à ce sujet, & plusieurs naturels du pays ont attesté qu'une des provinces voisines du fleuve (*des Amazones*), étoit peuplée de femmes belliqueuses, qui vivent & se gouvernent seules, sans hommes; qu'en un certain temps de l'année, elles en reçoivent pour devenir enceintes, & que le reste du temps, elles vivent dans leurs bourgs, où elles ne songent qu'à cultiver la terre, & à se procurer, par le travail de leurs bras, tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie. Le siège royal de Porto, dans le nouveau royaume de Grenade, a reçu le témoignage de quelques Américains, particulièrement celui d'une Américaine qui avoit été dans le pays de ces vaillantes femmes, & qui ne dit rien que de conforme à tout ce qu'on sçavoit déja ». Le père d'Acugna, qui rapporte ces faits, ajoute: « aussi-tôt que je me fus embarqué sur le fleuve, on me dit, dans toutes les habitations où je passai, qu'il y avoit dans le pays des femmes telles que je les dépeignois, & chacun en particulier m'en donnoit des marques si constantes & si uniformes, que, si la chose n'est point, il faut que le plus grand des mensonges passe dans tout le nouveau monde pour la plus constante de toutes les vérités historiques. Cependant nous eûmes de grandes lumières sur la province que ces femmes habitent, sur les chemins qui y conduisent, sur les Américains qui communiquent avec elles, & sur ceux qui leur servent à peupler, dans le dernier village qui est la frontière entre elle & les Topinambous.

Trente-six lieues au-dessous de ce dernier village, en descendant le fleuve, on rencontre, du côté du nord, une rivière qui vient de la province même des *Amazones*, & qui est connue par les Américains du pays, sous le nom de Cunuris. Elle prend ce nom de celui d'un peuple voisin de son embouchure. Au-dessus, c'est-à-dire en remontant cette rivière, on trouve d'autres Américains nommés Apotos, qui parlent la langue générale du Brésil. Plus haut sont les Tagaris. Ceux qui les suivent sont les Guacares, l'heureux peuple qui jouit de la faveur des *Amazones*. Elles ont leurs habitations sur des montagnes d'une hauteur prodigieuse, entre lesquelles on en distingue une nommée Yacamiaba, qui s'élève extraordinairement au-dessus de toutes les autres, & si battue des vents qu'elle en est stérile. Ces femmes s'y maintiennent sans le secours des hommes. Lorsque leurs voisins viennent les visiter au temps qu'elles ont réglé, elles les reçoivent l'arc & la flèche à la main, dans la crainte de quelque surprise. Mais elles ne les ont pas-plutôt reconnus, qu'elles courent à leurs canots, où chacune saisit le premier hamac qu'elle y trouve, & le va suspendre dans sa maison, pour y recevoir celui à qui le hamac appartient.

Après quelques jours de familiarité, ces nouveaux hôtes retournent chez eux. Tous les ans ils ne manquent point de faire ce voyage dans la même saison. Les filles qui en naissent sont nourries par leurs mères, instruites au travail & au maniement des armes. On ignore ce qu'elles font des mâles; mais j'ai sçu d'un Américain, qui s'étoit trouvé à cette entrevue, que l'année suivante elles donnoient aux pères les enfants mâles qu'elles ont mis au monde. Cependant la plupart croient qu'elles tuent les mâles au moment de leur naissance, & c'est ce que je ne puis décider sur le témoignage d'un seul Américain. Quoi qu'il en soit, elles ont dans leur pays des trésors capables d'enrichir le monde entier; & l'embouchure de la rivière, qui descend de leur province, est à deux dégrés & demi de hauteur méridionale ».

Le premier navigateur qui reconnut la rivière de Maragnon, François Bellana, dit avoir vu en la descendant quelques femmes armées, dont un cacique l'avertit de se défier. Ce fut d'après ce fait qu'on lui donna le nom de rivière des *Amazones*. M. de la Condamine dit, dans la relation de son voyage, qu'il n'a point vu de femmes guerrières; mais qu'en rassemblant les témoignages, il est assez probable qu'il y en a eu en Amérique; & il paroit porté à croire qu'elles ne subsistent plus.

Si on veut s'en rapporter au témoignage de Lopez, il y en avoit de son temps en Afrique. Suivant lui, les meilleures troupes du Monomotapa sont quelques légions de femmes, qui se brûlent la mamelle gauche, comme les anciennes *Amazones*, pour tirer plus librement de l'arc: elles n'ont point d'autres armes. L'empereur leur accorde certains cantons pour y faire leur demeure. Elles y reçoivent quelquefois des hommes, dans la seule vue d'entretenir leur espèce. Les enfants mâles sont renvoyés aux pères, & les filles demeurent sous la conduite de leurs mères, pour apprendre le métier de la guerre.

En tout temps & en tout pays quelques femmes, ont prouvé qu'elles pouvoient égaler les hommes par le courage. C'étoit l'opinion de Platon, qui, dans le plan de sa république, propose de les assujettir comme les hommes au service militaire. Je suis loin de penser que la nature les y destine dans un état civilisé. Mais on en voit chez toutes les nations se signaler par leur courage, & leur

exemple doit exciter cette vertu dans les hommes.

Pirrhus, ayant marché à Lacédémone, alors dénuée de défenseurs; les citoyens les plus âgés, qui étoient restés dans la ville, craignirent qu'elle ne fût prise, & résolurent de profiter de la nuit pour faire passer toutes les femmes en Crète : elles s'y opposèrent. Archidamie, l'épée à la main, vint dans le sénat, & reprocha aux hommes, de la part des femmes, d'avoir pu croire qu'elles consentissent à survivre à la patrie. Il fut résolu de creuser un fossé parallèle au camp des ennemis, & de le border de chariots enfoncés en terre jusqu'à la moitié des roues. Cet ouvrage fut exécuté par les vieillards & les femmes; ceux qui devoient combattre se reposèrent. Ce furent elles qui, dès que le jour parut, leur mirent les armes entre les mains, en les exhortant à défendre ce retranchement qu'elles venoient de préparer, & leur disant qu'il étoit doux de vaincre aux yeux de la patrie, glorieux de mourir en Spartiates dans les bras de leurs mères, de leurs femmes & de leurs filles. Elles furent présentes au combat, jusqu'au moment où un secours venu de Corinthe, & l'armée Lacédémonienne absente, entrèrent dans la ville.

Ailleurs on a vu les femmes combattre elles-mêmes. Il y en avoit parmi les combattants, les captifs, & les blessés, dans l'armée des Albains & des Ibères, vaincus par Pompée; dans celle des Espagnols que défit Junius Brutus. Chez ceux-ci, qui habitoient entre le Tage & le Bœtis, les femmes combattoient avec leurs maris, & recevoient la mort sans jetter une seule plainte. Celles qui étoient captives attentoient souvent à leur vie, & tuoient leurs enfants, regardant l'esclavage comme un mal plus grand que la mort. Au siège de Pétélia, par Annibal, les femmes armées accompagnoient les hommes dans les sorties, combattoient, brûloient avec eux les machines des assiégeants. Lorsqu'Octave assiégeoit Salone, une troupe de femmes vêtues de noir, la tête échevelée, armées de flambeaux, sortit de la ville, & se présenta de nuit au camp romain. A la vue de ces espèces de fantômes les gardes effrayés s'enfuirent. Alors elles mirent le feu aux retranchements, & les hommes qui les suivoient, se jettant dans le camp, tuèrent un grand nombre de Romains que l'épouvante avoit saisis, & ceux qui dormoient encore. Au siège de Lamie, par Acilius, les femmes portoient des traits & des pierres aux défenseurs des remparts : ce qu'elles ont fait souvent ailleurs, & sur-tout en France, dans les guerres contre les Anglois. En Libie, chez les Zauèques, elles conduisoient les chars dans les combats. Vers le palus Mœotide, les Laxamates combattoient à pied, tandis que leurs femmes à cheval attaquoient l'ennemi en lui jettant des lacets. Les Agéléennes remplissoient toutes les fonctions que les hommes exercent ailleurs; les plus robustes alloient à la guerre. Les Corcyréennes combattirent avec le peuple contre le sénat & son parti. Celles d'Arduba, assiégée par Germanicus, désespérant de conserver leur liberté, prirent leurs enfants, & se jettèrent avec eux les unes dans le feu, les autres dans la rivière.

L'exemple suivant, quoique d'un autre ordre, mérite d'être rapporté. Tandis que les troupes d'Othon & de Vitellius ravageoient l'Italie, une femme Ligure déroba son fils à leur férocité. Quelques soldats, croyant qu'elle avoit caché de l'argent avec lui, tentèrent de lui arracher son secret par les tourments. Au milieu des plus vives douleurs, elle leur montra son ventre, en leur disant, *c'est là, c'est là qu'il faut le chercher;* & ni ses bourreaux, ni la mort, ne purent lui faire changer la fermeté de ce mot sublime.

Il ne faut pas omettre ici la femme d'Asdrubal, qui, voyant le fer & le feu ravager sa patrie, traita son mari d'impie & de barbare, en ce qu'il n'avoit demandé la vie à Scipion que pour lui seul, & prenant ses deux enfants par la main, courut avec eux se précipiter dans les flammes.

Deux autres femmes donnèrent à Syracuse l'exemple du courage le plus sublime, joint aux sentiments de la fidélité, de la tendresse, & de l'humanité. Lorsque les Syracusains égorgèrent la famille de Gélon, & qu'il n'en restoit plus qu'une jeune fille nommée Harmonie; sa nourrice, pour la sauver, présenta aux séditieux une autre fille de même âge. Celle-ci périt sous leurs coups, sans dire un seul mot qui pût découvrir ce qu'elle étoit. Harmonie, transportée d'admiration & saisie de douleur, ne put supporter une vie rachetée par tant de constance & de fidélité. Elle appella les meurtriers, leur déclara sa naissance, & perdit une vie qui ne pouvoit plus lui être qu'odieuse.

A l'extrêmité de l'Asie, dans cet empire où la douceur & la politesse des mœurs règnent depuis tant de siècles, nous trouvons aussi des exemples d'un grand courage dans les femmes du plus haut rang. Lorsqu'Houpilai, empereur des Tartares, acheva de soumettre la Chine par une bataille navale; la mère du jeune Tiping, empereur des Song, étoit sur la flotte. Quand elle apprit que son fils ne vivoit plus; sans proférer un seul mot, ni verser une larme, elle se précipita dans la mer, & toutes les femmes de sa suite s'y jettèrent après elle. L'histoire de Chine offre un grand nombre d'autres exemples à peu près semblables.

Sémiramis & Zénobie sont trop célèbres pour qu'il soit nécessaire d'en parler.

Artémise, reine d'Halicarnasse, alliée de Xerxès, joignit sa flotte à la sienne, & combattit contre les Grecs à Salamine avec le courage d'un homme; tandis que le *grand roi* voyoit du rivage le combat avec la crainte d'une femme.

Fulvie règnant dans Rome, refusant & accordant à son gré le triomphe au consul Lucius Antonius, ceignant ensuite l'épée à Preneste, haranguant les troupes, & leur donnant l'ordre, mérite quelques regards.

Les Spartiates repréſentoient Vénus armée ; parce que leurs femmes, les ayant vus plier devant les Meſſéniens, prirent les premières armes qu'elles rencontrèrent, marchèrent à l'ennemi, & rétablirent le combat. La ſtatue de Vénus en armes fut le monument de leur courage, & inſpira cette épigramme à Léonidas.

« Pourquoi, ô Cythérée, te couvres-tu des armes de Mars ? Pourquoi porter ce poids inutile ? Lorſque tu l'as déſarmé, tu étois nue. Puiſque ce dieu fut vaincu, tu prends inutilement des armes contre les hommes ».

Et cette autre à un poëte inconnu.

« Pallas voyant Cythérée en armes lui diſoit ; veux-tu, Cypris, que nous renouvellions ainſi la diſpute ? Elle, avec un doux ſourire, lui répond, pourquoi élever ton bouclier contre moi ? Si je triomphe nue, que ferai-je armée ? »

Pluſieurs femmes ont commandé à la guerre avec ſuccès : en Sarmatie, Amagé, femme du roi Médoſaque ; Fania en Dardanie ; Munnia en Egypte, & en Allemagne Victoria que l'on nomma mère des armées.

La France eut auſſi des femmes d'un courage digne de mémoire. Julienne du Gueſclin, digne ſœur du fameux Bertrand, garantit le château de Pontorſon d'une attaque des Anglois. Le capitaine Felleton, ſçachant que Bertrand à qui la garde de ce château étoit confiée, pourſuivoit alors les troupes Angloiſes qui dévaſtoient la Normandie, crut le moment favorable pour entreprendre ſur Pontorſon. Cet officier, ayant été pris précédemment par du Gueſclin, avoit fait quelque ſéjour dans cette place, & n'en étoit ſorti que depuis deux ou trois jours, en payant ſa rançon. Il s'y étoit ménagé une intelligence avec deux *chambrières* de Tiphaine du Gueſclin, femme de Bertrand, & ne doutoit pas que, par leur ſecours, il ne ſe rendit facilement maitre de la place. Il s'en approche avec deux cents hommes qu'il avoit raſſemblés, deſcend dans les foſſés en grand ſilence, fait dreſſer des échelles contre une tour, & les Anglois montent. Julienne du Gueſclin, religieuſe, & depuis abbeſſe de Saint-George à Rennes, dormoit couchée avec ſa belle-ſœur dans une tour voiſine. Elle entend quelque bruit dans les foſſés, & rêve que l'ennemi attaque le fort. Cette idée la réveille en ſurſaut. Auſſi-tôt, *comme reſſentant la race dont elle étoit*, elle ſe jette hors du lit, prend un *jaque*, une épée de ſon frère, court où le bruit lui paroit redoubler, & trouve une échelle dreſſée contre la fenêtre des deux chambrières. Les Anglois étoient déja preſqu'en haut. Elle renverſe l'échelle, crie, donne l'alarme ; trois Anglois ſe tuent en tombant ; la garniſon accourt, borde le rempart, & Felleton ſe retire. Mais ſon mauvais ſort voulut encore qu'il fit rencontre de Bertrand. Celui-ci ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il l'attaque, défait ſa troupe, en tue une partie, prend le reſte, & les amène à Pontorſon avec leur capitaine. Tiphaine du Gueſclin, revoyant Felleton ; « eh ! quoi ! lui dit-elle, vous voilà encore ? C'eſt trop pour un homme de cœur comme vous d'être battu deux fois dans douze heures, l'une par la ſœur, l'autre par le frère ».

Du Gueſclin apprenant alors l'aventure de la nuit, lui dit : « ſeigneur Felleton, je vous croyois un chevalier trop galant envers les dames, pour venir attaquer deux femmes dans leur lit & endormies ; cela convient à un amant indiſcret : mais je vous plains d'avoir été battu par une religieuſe ; car, pour moi, vous y êtes accoutumé. Mais cet évènement-là me fait naître des ſoupçons qui vous feroient encore moins d'honneur. Je me doute que, pendant votre priſon, vous avez abuſé de la liberté que je vous ai donnée de converſer avec tout le monde, & que vous avez corrompu quelqu'un de la maiſon ». L'échelle trouvée à la fenêtre des femmes lui avoit donné ce ſoupçon ; il l'approfondit, & les ayant trouvées complices, les fit lier dans un ſac, & jetter à la rivière.

Bertrand inſpiroit ſon courage à tout ce qui l'approchoit. Après le retour du roi Jean en Angleterre, le dauphin, régent du royaume, fit ſçavoir à du Gueſclin qu'il avoit beſoin de ſes ſervices. Celui-ci s'étoit retiré dans ſon gouvernement de Pontorſon, pour y prendre quelque repos. Il voulut s'excuſer ; mais Tiphaine ſa femme lui dit avec fermeté qu'il n'étoit pas temps pour lui d'être ſans emploi ; qu'il étoit encore à peine au milieu de ſa carrière, que le ciel, en lui donnant les plus grands talents, lui avoit fait un devoir de les employer pour le repos de tout le monde ; &, comme elle vit que la tendreſſe & la profonde eſtime qu'il avoit pour elle le retenoit, elle lui propoſa de le ſuivre au milieu des armées. « Il ne me conviendroit pas, ajouta-t-elle, de priver notre patrie de la gloire que vous répandez ſur elle, touts les François des eſpérances qu'ils ont fondées ſur vous, & vous-même des honneurs qui vous attendent ». Que du Gueſclin fut heureux d'avoir une telle femme, & Tiphaine un tel mari !

La Bretagne a été le théâtre d'une autre héroïne, Jeanne de Flandres, comteſſe de Montfort. « Cette princeſſe, dit d'Argentré, étoit vertueuſe outre tout naturel de ſon ſexe, vaillante de ſa perſonne autant que nul homme. Elle montoit à cheval ; elle le manioit mieux que nul écuyer ; elle combattoit à la main ; elle couroit, donnoit parmi une troupe d'hommes d'armes comme le plus vaillant capitaine ; elle combattoit par mer & par terre tout de même aſſurance : &, quant au conſeil, elle ſavoit dreſſer une bataille, garder une place, traiter avec les princes, aviſer aux choſes requiſes, aſſiéger & ſoutenir le ſiège comme le plus vaillant des hommes : elle ne fit rien moins de ſa main & de ſon conſeil que les plus zèlés partiſans de ſon mari & de ſon fils ».

Lorſqu'elle apprit que Montfort, fait priſonnier au château de Nantes, avoit été mené à Paris, &

renfermé dans la tour du Louvre ; alors déployant une grandeur d'ame supérieure à la fortune, elle ranima le courage de ses partisans. On la vit parcourant les villes qui étoient pour elle, tenant dans ses bras son fils âgé de trois ans, l'espérance de sa maison, l'héritier de ses droits, l'une des causes de son ambition & de son courage : elle retint tout son parti, autant par les sentiments de la tendresse, que par ceux de l'admiration, & par l'exemple de sa fermeté.

Après la reddition de Rennes, Charles de Blois vint mettre le siège devant Hennebon où la comtesse s'étoit renfermée : elle en conduisit la défense. Armée comme un chevalier, elle donnoit ses ordres, visitoit les postes, disposoit les troupes pour soutenir les attaques, exhortoit les soldats, combattoit même à leur tête. Pendant un assaut très vif elle monta au sommet du fort, & vit que la plus grande partie des assiégeants étoit employée à l'attaque. Elle descend, monte à cheval, prend cinq cents hommes d'armes, sort par une porte éloignée, & le fer & le feu en main fond sur le camp des ennemis. Ceux-ci, appercevant l'incendie, abandonnent l'assaut. La comtesse veut rentrer dans la place : mais elle trouva le passage fermé par l'ennemi, & s'alla jetter dans Aurai. Cinq jours après, elle revint à la tête de sa troupe, força un quartier des assiégeants, & rentra dans Hennebon.

Lorsque la fureur du duc de Bourgogne, après avoir dévasté la Picardie, vint menacer la ville de Beauvais ; les femmes, conduites par Jeanne Hachette, soutinrent l'assaut avec les habitants & les troupes, jettèrent courageusement sur les ennemis pierres, feux grégeois, & plomb fondu en résine bouillante, en précipitèrent plusieurs de leurs échelles, qu'elles renversèrent : la courageuse Jeanne arracha un étendart des mains de l'un d'eux, & l'emporta dans la ville. Louis XI récompensa leur vaillance, & en perpétua la mémoire, en ordonnant que, dans une procession qui se fait touts les ans en cette ville le 12 juillet, jour auquel Charles leva le siège, les femmes marcheroient avant les hommes, & que les bourgeoises pourroient à cette cérémonie & en toute autre occasion, porter étoffes de soie, fourrures, & ceintures d'or, ornements réservés alors aux dames & demoiselles. Il honora particulièrement Jeanne Hachette ou Fourquet, & son mari, par une exemption de touts impôts. On voit encore à l'hôtel-de-ville de Beauvais la statue de cette vaillante femme, tenant une épée à la main.

Pendant le fameux siège d'Orléans, plusieurs femmes se distinguèrent par leur courage. « Elles apportoient aux assiégés, dit une ancienne chronique, tout ce qui à la défense pouvoit servir, & pour les rafraîchir du grand travail, pain, vin, viandes, fruits, vinaigre, & touailles blanches leur bailloient. Aucunes furent vues durant l'assaut, qui Anglois repoussoient à coups de lances des entrées du boulevard, & ez fossés les abattoient ». Mais le plus étonnant phénomène de ce genre fut la célèbre Jeanne d'Arc. Sa figure étoit belle, noble, & imposante, son maintien grave & assuré, son regard plein de feu, son éloquence simple, véhémente, quelquefois sublime, sa persuasion intime & inébranlable. Son enthousiasme passa dans toutes les ames ; & le peuple, ainsi qu'elle-même, le regarda comme un don du ciel. Un étendard à la main elle conduisoit les François à toutes les attaques ; &, ce que son courage avoit de plus admirable, c'est que, semblable au vertueux Mornay,

Elle affrontoit la mort & ne la donnoit pas.

Jeanne d'Arc marchoit toujours la première aux attaques, la dernière dans les retraites : elle ramenoit souvent les troupes au combat. Ce fut en leur donnant l'exemple de la constance & de l'opiniâtreté, qu'elle fut blessée au siège de Paris, à l'assaut de la porte Saint-Honoré, & qu'elle leur fit emporter Saint-Pierre-le-Moutier. La joie des Anglois fut excessive, quand ils l'eurent en leur puissance. Je me tais sur le procès qu'ils lui firent : d'autres en parleront.

On a voulu regarder comme fabuleux les effets de son enthousiasme. Mais l'excès du doute éloigne du vrai comme la crédulité. On se tromperoit presque toujours en jugeant d'un temps par un autre. Si on se transporte dans celui de Jeanne d'Arc, on n'y trouvera qu'elle d'extraordinaire. Le peuple est avide du merveilleux dans touts les temps, sur-tout lorsqu'il se trouve dans une femme. Ce n'est pas sans un sentiment secret donné par la nature, que les Germains reconnoissoient quelque chose de saint, de surnaturel dans les femmes, qu'ils ne méprisoient ni leurs conseils ni leurs réponses, que celles de leurs villes qui donnoient des filles en ôtage étoient plus fidelles, qu'Aurinia & Velléda ont eu sur eux tant d'autorité, enfin que les prières, les pleurs, le sein découvert de leurs mères & de leurs femmes, ont souvent ramené leurs armées au combat & à la victoire. C'est que les sentiments tendres & les passions douces & plaintives ont infiniment plus de puissance dans la bouche des femmes qu'en celle des hommes, & que les peuples dont la raison est moins cultivée sont plus sous l'empire des passions. Ce fut d'après la connoissance du cœur humain & de l'esprit des Romains, que Marius reçut dans son camp une Syrienne appellée Marthe, que les soldats croyoient inspirée. Il l'entoura de tout l'appareil qui seconde la superstition. Elle étoit portée dans une litière; on n'offroit de sacrifices que par son avis ; elle y assistoit vêtue de pourpre, & tenant une haste ornée de fleurs & de bandelettes. C'est par le même sentiment que les femmes qui montrent du courage dans les combats ajoutent beaucoup à celui des hommes.

On vit au siège de Compiègne, sous Charles VII, les habitants de la ville, tant hommes que femmes,

conduits par Xaintrailles, repousser les assaillants; en Espagne, les femmes d'Alsuro assailli par les Anglois, fermer les barrières, & les armes en main se présenter sur les remparts. Le capitaine Anglois Trivet dit à ses gens: « voilà braves femmes; retournons arrière; nous n'avons rien fait ».

Les peuples modernes du septentrion eurent aussi leurs héroïnes. Alvide, fille de Sivard, roi des Goths, fut chef de pirates, profession honorable dans les siècles de barbarie. Sivard, roi de Suède, ayant conquis la Norvège, y exerça les plus coupables violences envers les femmes des principaux de ce royaume. Ceux-ci ayant obtenu le secours de Régner, roi de Dannemarck, un grand nombre de femmes norvégiennes s'armèrent, se joignirent aux Danois, eurent une grande part à la victoire, & prirent elles-mêmes leur tyran qu'elles firent mourir. Au fort de Dunamunde, attaqué par Flemming, général d'Auguste, roi de Pologne, les femmes combattirent avec les troupes, & une d'elles fut blessée. En Italie, Marie de Pouzzole, exercée dès son enfance à manier les armes, commanda les troupes, & fut victorieuse en sept combats. Orsina Torella repoussa les Vénitiens, qui étoient venus attaquer son château dans l'absence du comte de Guastalle, son mari, & en tua plusieurs de sa propre main. Orietta, femme du duc Doria, défendit avec beaucoup de valeur le fort de Moliago assiégé par Amurat: elle fit plusieurs sorties à la tête de la cavalerie, & contraignit l'ennemi à lever le siége. Bonne de Lombardie, que l'exercice de la chasse, pris dès sa jeunesse, conduisit à celui de la guerre, épousa Brunore de Parme, guerrier célèbre, à condition qu'elle ne le quitteroit jamais: elle l'accompagna donc à la guerre, & combattit toujours à ses côtés. Lorsque François Ier. assiégea Coni, plusieurs femmes prirent des habits d'homme, & se mêlèrent aux soldats dans les sorties. Les femmes de Famagoste se joignirent aux hommes pour défendre cette place contre les Turcs; & quarante-six d'entre elles y perdirent la vie. Celles d'Alexandrie *della paglia* montrèrent le plus grand courage au siége de cette place, en 1657. Pendant les cinq premiers jours, elles coururent dans toute la ville, animant, excitant les troupes & les habitants contre les François. Les commandants de la garnison voulurent leur persuader de se retirer dans leurs maisons, afin d'éviter le désordre & le danger. Loin de suivre ce conseil, elles allèrent jusques dans les couvents, & disoient aux Religieux; « prenez un habit court, mes pères, allez à l'arsenal prendre chacun un mousquet & de la poudre, & venez contribuer avec nous à la défense de la patrie. La comtesse Trotti, femme du gouverneur, se mit à leur tête. Elle en rassembla trois cents des plus déterminées, les divisa en six compagnies, & y nomma des capitaines; elles portoient des robes courtes & sans ornement, l'épée au côté, presque toutes le mousquet, quelques-unes des hallebardes. Quelques officiers de la garnison leur apprirent à se servir de ces armes. Elles secondèrent & soulagèrent beaucoup la garnison, en faisant faction sur les remparts. On les employa même avec les troupes dans les sorties.

Les Hollandoises ne se sont pas moins distinguées pour la défense de leur patrie contre les efforts de l'Espagne. Soit les armes à la main, soit en d'autres travaux, elles secondèrent les hommes au siége d'Anvers, d'Ostende, de l'Ecluse, de Bréda, d'Alckmar, de Harlem, de Leide, & de plusieurs autres villes. Il n'y a nation ni pays où l'on ne trouve de ces exemples. De nos jours il y a toujours dans nos troupes quelques femmes dont le sexe est ignoré tant qu'elles y servent. On en connoit plusieurs qui ont fait long-temps le métier de soldat, & on dit qu'à Fontenoi, lorsqu'on dépouilla les morts, il se trouva dans le nombre quelques femmes sur le champ de bataille. Les Romains en avoient trouvé de même parmi les morts, après une victoire qu'ils remportèrent sur les Russes au temps de l'empereur Zimisce.

Ces exemples sont beaux sans doute; ils méritent d'être imités, même par les hommes, en certaines circonstances. S'il m'étoit permis de juger entre les *Amazones* anciennes & les modernes, je ne balancerois pas & donnerois à celles-ci la prééminence. Celles-là n'ont pris les armes que par orgueil & par ambition; celles-ci que par amour pour la patrie. Les anciennes ont violé la nature; les modernes lui ont obéi. S'il y eut en effet un peuple de femmes guerrières, ce fut un monstre sur la terre. Le genre de conquêtes que la nature accorde aux femmes n'est pas celui que l'histoire attribue aux Gorgones & aux *Amazones*. Qu'elles conservent chèrement l'heureux avantage de ne prendre aucune part à la guerre & à ses horreurs, si ce n'est dans les rares circonstances qui exigent d'elles l'effort d'une vertu sublime. C'est déja trop que la moitié du genre humain se détruise par le fer & le feu: que l'autre au moins offre des modèles de paix, de douceur, & d'humanité.

AMENDE. *Voyez* PEINES.

AMNISTIE. C'est un oubli général que le souverain stipule dans un traité de paix, pour les dommages reçus par ses sujets pendant la guerre, de la part de ceux d'un autre prince: c'est aussi un pardon général que le souverain accorde, par un édit, à la totalité ou bien à une partie de ses sujets, pour certains crimes & délits, tels que la révolte, la désertion, l'abandon de la patrie.

On stipule ordinairement dans les traités de paix une *amnistie* générale; mais, quand cette clause n'y seroit pas comprise, on doit présumer que l'on n'a voulu, ni de part ni d'autre, donner action pour cause des dommages soufferts pendant la guerre. Car, dans un doute, ceux qui traitent de la paix sont censés le faire, de manière que rien ne fait supposer les parties belligérantes coupables d'injustice; & cela doit s'entendre aussi des

dommages causés de particulier à particulier, puisqu'ils ne sont pas moins des effets de la guerre que des actes publics d'hostilité : ils doivent de part & d'autre être regardés comme justement soufferts en conséquence de la guerre. (*Grot. de jure bell. L. III, C. XX. §. XV, & not. 1*).

A l'égard des révoltes, l'*amnistie* est le moyen le plus sûr & le plus humain de les appaiser & d'en étouffer les semences. Lorsque Thrasibule, aussi doux après la victoire qu'ardent à mettre bas la tyrannie, eut aboli dans Athènes celle des trente, il fit porter une loi qui fut nommée *amnestie* ou loi d'oubli, statuant que nul citoyen ne seroit ni accusé ni puni pour aucune action passée. Cette modération rendit à la république son ancien éclat, avec la paix & la liberté.

Quant à l'*amnistie* de la désertion, son objet ne peut être que celui de rappeller dans le royaume des citoyens utiles. Qu'il me soit permis de demander si en général les déserteurs peuvent être considérés comme tels. Ce ne sont presque jamais ni les bons soldats qui désertent, ni les citoyens qui ont dans le pays une femme, un père, une mère, des enfants, ou autres parents ; ce sont pour la plupart des vagabonds, sans mœurs, sans principes, qui abandonnent leur patrie par inconstance, & que le même défaut y ramène, quand une *amnistie* efface leur faute. S'ils ont appris un métier dans leur jeunesse, ils l'ont oublié dans les troupes. Celui de soldat est le seul qu'ils puissent reprendre ; mais il est vraisemblable que ce sera pour le quitter encore & l'aller continuer ailleurs ; il est à craindre qu'alors ils ne débauchent quelques-uns de leurs camarades. S'ils ne s'enrollent pas à leur retour, ils seront exposés à touts les effets & toutes les suites de leur fainéantise & de leurs vices. L'*amnistie* peut en rappeller quelques-uns qui seront utiles, quelques hommes sages qu'un moment d'erreur, d'ivresse, de légèreté, de mécontentement aura égarés ; mais il y en aura un qui servira contre mille qui nuiront. Dans ce cas le pardon ne sera qu'une preuve de la clémence du prince ; & son objet, qui ne peut être que l'utilité de l'état, ne sera point rempli. On y atteindroit plus sûrement peut-être, en ne l'accordant qu'à ceux qui auroient une famille ou quelque bien-fond, qui pourroient prouver par les témoignages de leurs officiers qu'ils ont bien servi, qui auroient donné lieu de présumer que leur faute est plus graciable, qui auroient un métier qu'ils seroient capables de reprendre, & qu'ils auroient exercé chez l'étranger. quant à ceux qui ont porté les armes contre leur pays, il seroit peut-être juste de les en bannir à jamais. Si quelque circonstance favorable, telles que celles dont on vient de parler, pouvoit leur faire trouver grace ; il faudroit les recevoir seulement comme artisans, & les exclure de l'honneur de s'armer pour la patrie. L'*amnistie* ainsi modifiée, & par-là plus équitable, doit cependant être rare ; de crainte que l'espérance de l'impunité ne multiplie le délit.

AMUSETTE. C'est une espèce de mousquet de l'invention du maréchal de Saxe. « Le canon est d'environ cinq pieds de longueur, & du calibre de dix-huit lignes. Il est porté par un affut, composé d'une pièce de bois adaptée à l'essieu d'un rouage qui a trois pieds & demi de hauteur. Au haut de cette pièce de bois, qui s'élève plus que le rouage, il y a une fourchette de fer sur laquelle l'essieu repose ; & sur un des côtés de cette même pièce un coffre pour enfermer la poudre & les balles. Elle est aussi percée près de l'essieu pour recevoir deux branches de brancard ; au moyen desquelles, & d'une corde attachée à l'essieu, un soldat peut trainer facilement toute la machine, & deux soldats peuvent la porter.

Elle porte, dit le maréchal, au-delà de quatre mille pas, avec une violence extrême. Les pièces de campagne, que les Allemands & les Suédois mènent avec les bataillons, portent à peine au quart. Cette arme est fort juste. Deux hommes la mènent par-tout. Elle porte des boulets de plomb d'une demi livre, & cent coups à tirer avec elle. Quand on passe dans des sentiers, dans des montagnes ; on recule les barres, & deux soldats la portent très-aisément : cette arme peut servir dans mille occasions à la guerre........

Ces *amusettes* doivent se porter en avant un jour de combat. Comme elles tirent au-delà de trois mille pas ; elles doivent causer un furieux dommage à l'ennemi, lorsqu'il se forme, soit au sortir d'un bois, d'un défilé, ou d'un village. Quand même il n'y auroit pas de ces obstacles, il faut qu'il marche en colonne, & qu'il se mette ensuite en bataille ; ce qui prend quelquefois plusieurs heures. Or ces *amusettes* peuvent tirer au-delà de deux cents coups par heure. J'en compte une par centurie. On peut y joindre celles de la seconde ligne. On peut les rassembler toutes sur une hauteur. L'effet qu'elles produisent doit être considérable, parce que les capitaines d'armes doivent être exercés à tirer avec ; & cela est infiniment plus juste que le canon, & tire plus loin. Comme il y en a quatre par régiment, il y en auroit seize par légion. Ces seize machines rassemblées un jour de combat vont faire taire dans un moment une batterie des ennemis, qui incommoderoit la cavalerie voisine ou l'infanterie elle-même ».

L'autorité du maréchal n'a point encore persuadé l'usage de cette machine. S'il étoit vrai qu'elle réunit touts les avantages qu'il lui attribue, elle seroit très utile. Mais il ne paroît pas par ses expressions qu'il en ait fait des épreuves bien exactes & bien constatées ; il ne cite aucune occasion où elle ait eu ces effets extraordinaires ; il en étoit l'inventeur, & les éloges qu'un auteur donne à son ouvrage inspirent quelque défiance. L'*amusette* porte-t-elle en effet à quatre mille pas de but en blanc ?

blanc ? La portée relative de nos armes, étant beaucoup moindre, doit faire douter de la réalité de celle-ci, dont nous ne voyons aucune cause. Il est vrai que la longueur d'une pièce en augmente en général la portée, mais non pas autant qu'on le dit ici. De plus, il paroit que le maréchal ne connoissoit pas bien précisément la portée de son *amusette*. Il la détermine d'abord à quatre mille pas, & ensuite en retranche mille. Supposons qu'elle porte à quatre mille pas ; il est difficile de croire que ce soit avec une grande justesse. Plus une pièce est longue, plus elle est ébranlée par l'explosion, & déviée de sa direction primitive ; sur-tout, lorsqu'elle n'a beaucoup de poids, ni elle, ni son affut. Alors le corps lancé s'écarte d'autant plus de cette direction que le but est plus éloigné. Il me paroît donc vraisemblable que ce mousquet monté sur un affut ne pourroit que donner de l'inquiétude à l'ennemi, lorsqu'il se forme, & lui tuer quelques hommes. Je ne puis croire aussi qu'il fit taire une batterie : il pourroit tout au plus en détourner le feu de sa première destination, en le faisant diriger de son côté : on sçait que les canoniers tirent plus volontiers sur une batterie qui les inquiète que sur les troupes ennemies. Au reste, je réfère & soumets ces doutes à l'expérience qui enseigne toutes choses, même aux plus grands hommes.

ANGLE. C'est en général l'écartement mutuel de deux lignes, depuis un point qui leur est commun : ce point est nommé *sommet*, & les deux lignes, *côtés de l'angle*.

L'*angle* est un des principaux éléments de l'art de fortifier. C'est par lui que toute partie de fortification & toute ligne de troupes est flanquée & défendue : il est donc important de l'analyser, pour faire bien concevoir les principes généraux de la défense par les feux, soit dans la tactique des postes, soit dans la fortification.

La défense que la ligne droite tire d'elle-même, c'est-à-dire, la direction du tir des armes de jet que l'on emploie à défendre un rempart en ligne droite est à peu près perpendiculaire à cette ligne. Soit AB, (*fig. 21*), un rempart formant une ligne droite; la direction du tir des armes à feu, ou la ligne de défense, sera la perpendiculaire CD ; parce que le soldat ne tire guères que directement devant lui.

Ainsi, dans l'*angle* rentrant GAB, (*fig. 22*), la défense sera croisée par les lignes de tir CD, perpendiculaires aux deux côtés de l'*angle*, & tout l'espace DADE sera bien défendu. Mais l'espace CEC, qui est au-delà du point E, où les dernières lignes de tir se croisent, n'est vu de nulle part, & reste absolument sans défense.

De même toute la partie parcourue par les lignes de tir, au-delà des points E, F, sont flanquées & défendues. Mais, si l'*angle* GAB est obtus, l'espace compris par les *angles* GAC, CAB, n'est vu de nulle part ; l'attaquant parvenu au pied du parapet n'a plus à craindre aucun feu de flanc, & cet espace est d'autant plus grand que l'*angle* est plus obtus. S'il est droit, (*fig. 23*), la ligne de tir A c, voisine de l'*angle* A, rasera le côté ou la face AB ; &, s'il est aigu, elle la verra de revers. Quant à l'espace non défendu CEC, il sera d'autant plus éloigné que les faces seront plus grandes, & l'*angle* plus obtus ; (*fig. 24*). Dans l'*angle* droit, cette distance sera la diagonale du rectangle formé par les côtés GA, AB, & par les lignes de tir. Plus l'*angle* GAB sera obtus, plus cette distance DE, (*fig. 24*), sera grande, ainsi que l'espace défendu & flanqué DED. Mais aussi l'espace GAB, qui n'est vu par aucun feu de flanc, augmente. Ainsi chacun, ayant ses avantages & ses défauts, doit être préféré suivant la longueur de ses côtés, la nature du terrein, l'espèce des hommes, & celle des armes.

Si les côtés peuvent être de 120 à 160 toises, l'*angle* de 80 à 90 dégrés sera le meilleur ; puisque l'ennemi, commençant à essuyer à cette distance le feu croisé des deux faces, y sera exposé jusqu'à ce qu'il joigne le rempart. Mais, si les côtés sont beaucoup plus courts, par exemple, de 30 à 60 toises, & que l'espace à défendre soit étendu ; l'*angle* obtus est préférable. Cependant, lorsque cet espace à défendre a peu d'étendue, comme dans un défilé ou une gorge de montagne ; l'*angle* droit, ou approchant du droit, sera encore le meilleur.

Quant à l'espèce des armes, canon ou mousqueterie, il faut choisir, suivant leur portée, l'*angle* qui pourra tenir l'ennemi le plutôt & le plus longtemps exposé à leur feu. Observons que, quoique ces principes soient généraux, & doivent être suivis en général, il y a toujours des causes morales qu'il faut combiner avec les physiques & les physico-mathématiques. Ce qui vient d'être dit regarde spécialement le soldat tirant de derrière un parapet. Comme il y est caché, & qu'il s'y veut découvrir le moins qu'il peut, il tire toujours devant lui, & se contente le plus souvent de poser son fusil sur le parapet, & de tirer. Mais, lorsqu'il n'a rien devant lui, & qu'il n'est pas plus en sûreté en tirant de biais que directement ; il tire plus facilement dans l'une & l'autre direction ; & on peut, en le plaçant, s'écarter avec avantage de la rigueur du principe. Il en est de même de l'artillerie, soit en rase campagne, soit derrière un parapet ; parce que les canonniers sont également à couvert, en tirant devant eux ou de biais.

Passons maintenant à l'*angle* saillant, ABC, (*fig. 25*), dans lequel chaque côté fournit un feu perpendiculaire, suivant les tirs AT, BT, CT, & laisse l'espace TBT sans défense. Cet espace est d'autant plus petit que l'*angle* est plus obtus, & d'autant plus grand qu'il est plus aigu ; parce que sa différence EBT, (*fig. 26 & 27*), à l'*angle* droit (EBT), toujours égale à la différence BGC de l'*angle* ABC au droit (ABG), est diminué de cet *angle* EBT, dans le cas de l'*angle* obtus,

(*fig. 26*), & ajoutée à ce même *angle* EBT, dans le cas de l'*angle* aigu, (*fig. 27*).

Ainsi l'*angle* rentrant resserre & croise ses tirs; l'*angle* saillant les écarte; chacun a des inconvénients & des avantages qui lui sont propres. C'est en les combinant que leurs propriétés se fortifient, & que leurs défauts se compensent & s'évanouissent. On verra l'application de ces principes à l'attaque & à la défense, & dans la fortification. Celle-ci considère aussi l'*angle* relativement à sa force dans la construction du rempart; c'est ce que nous verrons à cet article.

Le besoin de distinguer touts les *angles* que peuvent former les différentes parties d'un rempart leur a fait donner différents noms.

On nomme ANGLE DU CENTRE DU POLYGONE, celui qui est formé par deux rayons tirés du centre aux deux extrémités du côté du polygone.

ANGLE DU CENTRE DU BASTION, celui que forment deux demi-gorges; on le nomme aussi *angle de la gorge*.

ANGLE DE LA CIRCONFÉRENCE, celui que forment deux côtés du polygone: on le nomme aussi *angle du polygone*.

ANGLE DE LA COURTINE OU DU FLANC, celui que forment le flanc & la courtine.

ANGLE DIMINUÉ, celui que le côté du polygone fait avec la face du bastion.

ANGLE D'ÉPAULE, celui que forment la face & le flanc du bastion: quelques auteurs le nomment *angle forme-face*.

ANGLE DU FLANC, le même que celui de la courtine.

ANGLE FLANQUANT, celui que les deux lignes de défense font entre elles, vis-à-vis de la courtine; quelques-uns donnent aussi ce nom à l'*angle* formé par la courtine & par la ligne de défense, (*M. Dufay*). D'autres nomment celui-ci *angle flanquant intérieur*, & le premier, *angle flanquant extérieur*.

ANGLE FLANQUÉ, celui qui est fait des deux faces du bastion.

ANGLE FORME-FACE, le même que l'*angle* d'épaule.

ANGLE FORME-FLANC, celui que le flanc forme avec la demi-gorge.

ANGLE DU FOSSÉ, celui que la contrescarpe forme devant la courtine.

ANGLE DE LA GORGE, le même que l'*angle* du centre du bastion.

ANGLE MORT, l'*angle* rentrant qui n'est vu d'aucune partie de la fortification.

ANGLE DU POLYGONE, celui que l'on nomme aussi *angle de la circonférence*.

ANGLE RENTRANT, celui dont le sommet est vers le dedans.

ANGLE SAILLANT, celui dont le sommet est vers le dehors.

ANGLE SUR LA BASE, celui que forme le rayon avec le côté du polygone.

ANGLE DE TENAILLE, le même que l'*angle flanquant extérieur*.

ANGON. C'étoit une espèce de haste dont les Francs faisoient usage. « Les *angons*, dit Agathias; (*L. II, page 36. 1594. Plantin. 4°.*) sont des hastes ni fort petites ni fort grandes, mais telles qu'on les peut lancer, s'il en est besoin, ou les employer dans les charges & les combats de corps à corps. Ils sont presque entièrement couverts de fer, de sorte qu'il n'y paroit qu'une très petite partie du bois, & qu'on laisse à peine la place du talon. Vers l'extrêmité supérieure du fer il sort de chaque côté du fer même quelques pointes arquées, recourbées comme des hameçons, & tournées vers le bas. Dans l'attaque le soldat franc lance l'*angon*. S'il frappe le corps, le fer pénètre à l'intérieur, & le blessé ne le tire pas facilement: les pointes entrées dans la chair s'y opposent & causent des douleurs aigues. S'il arrive que l'ennemi n'ait pas une blessure mortelle par elle-même, cependant il en meurt. Si l'*angon* perce le bouclier, il y reste suspendu, balancé à l'entour, & traînant par terre; celui qui le porte ainsi ne peut ni l'arracher, parce que les pointes le retiennent, ni le couper avec son épée, puisque le bois ne paroit pas, & qu'il est recouvert de fer. Dès que le Franc s'en apperçoit, il marche à pas précipités, met le pied sur le talon de l'*angon*, pèse sur le bouclier, l'attire en bas, abaisse le bras qui le porte, découvre la tête & la poitrine de son adversaire; & l'attaquant alors qu'il est sans défense, il le tue facilement en le frappant à la tête avec sa hache, ou lui perçant la gorge avec un second *angon* ».

J'ai rapporté ce passage entier, parce qu'aucun écrivain ne l'a traduit fidèlement. Juste Lipse fait dire à l'auteur Grec que les *angons* sont des traits courts, *brevia tela*. Cependant quelques lignes plus haut il met en doute si ce ne sont pas des haches; & c'est évidemment contre le témoignage d'Agathias, qui, par la description qu'on vient de lire, distingue parfaitement l'*angon* de la hache, & met celle-ci nommément au nombre des armes du soldat franc. « On lui voit, dit-il, l'épée sur la cuisse, & le bouclier du côté gauche. Il ne porte ni fronde, ni arc, ni traits à lancer de loin, mais la hache amphistome, ou à deux tranchants, (πελέκεις ἀμφιστόμους), & l'*angon* ». Du Cange paroit adopter l'opinion de Juste Lipse, ainsi que sa traduction de l'auteur grec. J'avoue que je ne vois pas comment ils ont pu prendre l'*angon* pour une hache. Juste Lipse, au même endroit, rend le mot ἄγγωνες par *haecken*, & du Cange se méprend encore en disant que les Hollandois nomment ainsi les haches. Le mot hollandois est *axe*. En général toutes les langues germaniques désignent la hache par *ax*, *æx*, *yx*; & dans ces mêmes langues, le mot *hak*, *hok*, *haeck*, *haecd*, y signifie *agraffe*, *crochet*, d'où vient *angel*, *angal*, hameçon, & *ango*, arme garnie d'hameçons.

Je remarque ces légères inadvertences, non pas

pour diminuer le mérite de ces deux sçavants ; mais pour montrer la nécessité de recourir aux originaux, de les rendre avec une fidélité scrupuleuse, sur-tout dans les descriptions, & de ne pas se reposer avec une confiance aveugle sur la célébrité des noms. Ces petites erreurs sont inévitables dans les grands travaux. Il en est des écrits comme de la peinture. On demande un grand fini dans une statue isolée ou dans un tableau qui ne représente qu'un seul objet : mais, dans les grandes compositions, c'est l'ordonnance de l'ensemble qui frappe : les petits défauts y sont insensibles.

Le pere Daniel a donné dans son histoire de la milice françoise (*tom. 1, pag. 6, fig. A*), une figure de l'*angon* qui ne répond point à la description d'Agathias, & à l'usage qu'il lui attribue. On y voit de longs crochets au bas du fer, tandis que l'auteur grec les place à la pointe, *ἄνω δὲ ἀμφὶ τὸν ἄκρον τῆς αἰχμῆς* ; & il auroit été impossible que, tels que cette figure les représente, ils eussent entré dans les chairs ou dans le bouclier. J'en donne une plus conforme à la description (*fig. 28*). J'y ai fait la hampe de forme quarrée ; on peut, si on veut, la supposer ronde : elle a pu avoir l'une ou l'autre, suivant le temps & les circonstances.

ANNEAU. *Voyez* RÉCOMPENSES.

ANSPESSADE. C'étoit un bas-officier qui aidoit & remplaçoit le caporal en ses fonctions : on le nomme aujourd'hui *appointé*.

On disoit autrefois *lanspassade*, comme on le voit par les ordonnances de François I[er] & de Henri II. Au temps d'Henri IV c'étoit *lancespesate*. C'est ce que nous apprenons du traité de la milice françoise de Montgommery. « Lancespesate, dit-il, est un chevau-léger ; lequel, après avoir perdu cheval & armes en quelque honorable occasion, se jette dans l'infanterie, & prend une pique en attendant mieux : cette coutume & ce nom viennent des guerres de Piémont. En ce temps-là le chevau-léger qui, en un combat, avoit rompu sa lance honorablement, cas avenant que son cheval lui fût tué, l'on le mettoit dans l'infanterie, avec la paye de chevau-léger, attendant mieux, & le nommoit-on *lance-spesata* (ou plutôt *lancia spezzata*) comme qui diroit *lance rompue*. Depuis, par corruption de temps, l'on l'a fait lieutenant ou aide du caporal.

Or ces gens ici honorent fort l'infanterie, & sont ceux auxquels on commet les rondes ou les sentinelles d'importance, en temps d'éminent péril : car en autre saison ils sont épargnés & gratifiés : ce sont ordinairement les camerates des capitaines & autres chefs. Ils ne sont sujets d'obéir après le capitaine, qu'au lieutenant, lequel en est comme caporal, & les doit même beaucoup honorer & priser. Ils doivent être les chefs de file d'un bataillon ».

Ceci est confirmé par Montluc qui parle des gentilshommes nommés *Mombasin*, *Sainct Laurens qui étoit Breton, & Fabrice, étant touts lances-passades dudit seigneur de Brissac.*

Ainsi, dans l'origine, l'*anspessade* fut un gentilhomme, qui, ayant perdu son cheval au combat, & ne pouvant le remplacer, prenoit dans l'infanterie un grade inférieur au lieutenant. On doit sans doute s'en rapporter en ceci à M. de Montgommery, témoin oculaire, beaucoup plus qu'à M. Benneton de Perrin, qui regarde ce qui vient d'être dit *comme une dépense inutile en érudition*, & veut persuader que le *lancepassade* ne fut ainsi nommé, que parce qu'il séparoit les divisions des lanciers : il me semble qu'il a fait là une dépense inutile en étymologie.

A ces *lancepesates* tirés de la cavalerie, on substitua des soldats braves & intelligents qu'on employoit à exercer les nouveaux soldats, à aider & remplacer le caporal, & qu'on destinoit à monter à ce grade. On fit ensuite de celui d'*anspessade* une espèce de récompense pour l'ancienneté des services du soldat. Mais on a reconnu dans cet usage de grands inconvénients. Souvent incapables des fonctions dont on les chargeoit, ils étoient l'objet du mépris & de la risée des soldats qu'ils commandoient. Leur conduite étoit quelquefois si mauvaise, & leur incapacité si grande, qu'on étoit forcé de les dégrader. Alors, irrités de cette espèce d'affront, ils désertoient, & on perdoit des hommes qui auroient continué de bien servir comme soldats, si on les eût laissés à leur place.

ANTESTATURE. On nommoit ainsi autrefois un retranchement ou une traverse faite à la hâte avec des gabions, des fascines, des palissades, ou des sacs à terre, pour achever de chasser l'ennemi d'une pièce de fortification que l'on avoit attaquée.

APPEL. C'est l'action d'appeller les soldats d'une troupe, chacun par son nom. On les appelle ainsi pour s'assurer qu'ils sont touts présents, pour les disposer, soit dans l'ordre général, soit dans celui qui est relatif à des circonstances particulières, & pour les empêcher de s'écarter, à dessein de faire quelque désordre.

Dans les garnisons, on fait ordinairement deux *appels* par jour, le matin & le soir ; dans les routes au-dedans du royaume un *appel* le matin en partant du lieu du logement, un en arrivant pour être instruit des soldats restés en arrière, un le soir pour sçavoir si touts ont rejoint. Dans les camps & dans les postes, on en fait matin & soir, ou même plus si on le juge nécessaire, afin de prévenir la désertion & la marande, en faisant craindre que l'absence ne soit connue assez à temps pour arrêter le transfuge ou le brigand.

Ce moyen de discipline étant très sûr, en ce qu'il fait connoître les soldats qui manquent à leur devoir ; les officiers de tout grade doivent veiller avec grand soin à ce que les *appels* soient faits très exactement, & punir sévèrement les bas-officiers qui, en étant chargés, manquent à les faire. Pour s'assurer s'ils y sont exacts, les officiers des compagnies, & ceux des postes, doivent de temps en temps en faire eux-mêmes : ils tiendront ainsi en crainte, & dans l'ordre prescrit, leurs bas-officiers & soldats.

Les Romains avoient comme nous des *appels.* Un tribun les recevoit, & les remettoit au général en allant demander l'ordre ; (*App. bell. civ. L. V.*) : Ce qui prouve qu'ils étoient dans l'usage de faire des *appels* particuliers, dont vraisemblablement leurs bas-officiers étoient chargés : ceux-ci les remettoient, comme dans nos troupes, à leurs supérieurs, & ils passoient ainsi depuis le décurion jusqu'au tribun, & par celui-ci au chef de l'armée. On verra, dans les fonctions des différents grades, ceux qui sont chargés de faire, de recevoir, & de remettre les *appels.*

APPEL. On nomme ainsi la sommation qu'un homme fait en son propre & privé nom à celui dont il croit avoir reçu une offense, de se rendre au jour, lieu, & heure marquée, pour y décider leur querelle par la voie des armes. Les ordonnances de nos rois infligent à ceux qui envoient des billets d'*appel* les peines les plus graves. (*Voyez* DUEL.)

APPOINTÉ. On donnoit ce nom à l'anspessade, parce qu'il avoit des appointements ou une solde un peu plus forte que celle du simple soldat. On le donnoit aussi aux soldats & officiers qui, pour des raisons particulières, soit d'ancienneté de services, soit de conduite sage ou d'action valeureuse, recevoient une augmentation de paie : mais la chose & le nom sont abolis aujourd'hui.

L'*appointé* ou anspessade faisoit le service de caporal, lorsqu'il n'y en avoit pas un nombre suffisant dans la troupe, soit compagnie, garde, ou détachement. Les places d'*appointés* étoient données dans chaque compagnie aux plus anciens grenadiers ou fusiliers. L'ordonnance du 25 mars 1776, concernant la composition des troupes françoise, a supprimé les *appointés.*

APPOINTEMENTS. C'est la somme d'argent que le roi paye à chaque officier de ses troupes & de ses places, annuellement ou à des époques déterminées dans l'année, comme par mois, trimestre, ou semestre, pour ses services actuels.

Cette somme, étant destinée à la subsistance & à l'entretien, est payée par mois dans les troupes, parce qu'il y a peu d'officiers qui puissent l'attendre long-temps. La plûpart en ont un besoin absolu & journalier dans les camps. Il est moins urgent dans les garnisons, mais cependant indispensable ; puisqu'il y est défendu de leur faire crédit, & qu'ils n'y sont que pour un temps assez court.

Le payement des *appointements* est quelquefois retardé pour les officiers en résidence dans les places de guerre. Comme ils y sont pour un temps fort long, & le plus souvent pour le reste de leur vie ; ils y trouvent du crédit, & souffrent moins du retardement des payements : il est donc possible de les éloigner davantage. Cependant on doit considérer qu'il leur est toujours préjudiciable, parce que le crédit se vend, & que son prix est une perte pour eux.

Quant aux raisons d'après lesquelles on doit déterminer & limiter les appointements, *voyez* SOLDE.

APPROCHES. C'est le nom général sous lequel on comprend touts les travaux que les troupes qui assiègent une place font pour en approcher ; tels que les tranchées, les batteries, les sappes, les logements sur le glacis, les galleries pour le passage des fossés, les épaulements, &c. *Voyez* SIÈGE, PLACE.

On donne aussi le nom d'*approches* au terrein qu'il faut parcourir, pour attaquer un poste ou un camp ; & l'on dit que les *approches* en sont faciles, difficiles, impraticables, bien défendues, commandées, vues de touts côtés par le canon de l'ennemi, &c.

APPROVISIONNEMENT. On comprend sous ce nom toutes les munitions de guerre & de bouche, & les provisions nécessaires dans une place assiégée.

Les anciens faisoient ordinairement dans leurs places de plus grands *approvisionnements* que les nôtres ; parce que leurs sièges étoient plus longs, & qu'ils les faisoient autrement & plus facilement que nous. Lorsqu'ils n'étoient pas surpris par l'ennemi, dont l'usage constant étoit le ravage des terres ; touts les habitants des campagnes se retiroient dans la ville, emportant tout ce qu'ils avoient de vivres, emmenant touts leurs bestiaux, ne laissant que ce qu'ils n'avoient pas les moyens ou le temps de transporter, & l'*approvisionnement* étoit fait. Ceux qui venoient ainsi dans la place n'y étoient pas des consommateurs inutiles. Outre l'avantage dont ils étoient en apportant leurs provisions, ils servoient à la défense dans ce temps où presque touts les hommes étoient guerriers. De nos jours, au contraire, loin de recevoir les habitants de la campagne, on fait, si l'on peut, sortir ceux des villes. Il faut apporter de loin les munitions, pour ne pas affamer le pays circonvoisin, & pour laisser des subsistances à ceux qui l'habitent. Ce ne sont pas les hommes qui ont changé, ce sont les circonstances : si elles étoient encore les mêmes, nous ferions ce que faisoient les Grecs, les Romains, & autres peuples de leur temps. Le progrès dans la science de l'attaque des places a diminué la durée des sièges & les *approvisionnements.* Je suis persuadé qu'une défense bien conduite par un gouverneur fécond en ressources feroit plus longue qu'elle ne l'est ordinairement, & c'est sans doute sur le mieux possible qu'il faut calculer la quantité des provisions. On ne doit donc pas risquer par un *approvisionnement* trop médiocre d'empêcher une longue & utile défense : mais il ne faut pas non plus concevoir l'espérance chimérique de ramener la durée des sièges du temps passé. Les nôtres ne sont & ne seront ni aussi courts, ni aussi longs que ceux des anciens. On ne prend plus de place d'emblée : on n'est plus vingt-huit ans, dix ans, ou dix mois devant un rempart : nos progrès dans l'attaque & la défense nous ont placé au milieu de ces deux extrêmes. C'est d'après cette vérité

qu'il faut règler l'*approvisionnement* sans prétention outrée & sans négligence.

(Les munitions de bouche sont en général le vin, l'eau-de-vie, le cidre, la bierre, & la viande fraiche ou salée : sçavoir ; bœuf, vache, mouton, cochon, ou poules & autres volailles. Pour nourrir ces animaux, il faut de la paille, du foin, & des grains.

On sale du bœuf & du cochon pour les garder plus long-temps, & n'être pas obligé de les nourrir ; on a aussi des poissons salés comme morues, harengs, saumons, &c. Les viandes fraiches servent principalement pour les blessés & les malades ; les peaux peuvent être employées à éteindre les feux d'artifice, & autres usages.

Pour apprêter les viandes, il faut du sel, du beurre, de l'huile, & des graisses : il faut beaucoup de fromages. Les légumes secs sont une bonne provision : ils se conservent long-temps & sont nourrissants, particulièrement le riz & l'orge. On aura aussi des pois, des fèves, des oignons, des fruits secs, comme raisins, figues, noix, noisettes, pruneaux & autres que l'on sèche au four ; des fourages pour les bestiaux & la cavalerie ; de l'eau sur-tout en abondance, & partant des puits ou de bonnes citernes qui ne puissent être rompues. On ne peut pas compter sur les aqueducs, parce que l'ennemi les rompt toujours.

Il faut avoir aussi les instruments propres à préparer les vivres ; des moulins à eau & à vent, à cheval & à bras, placés de manière que l'ennemi ne puisse les détruire, des fours pour le pain, des hachoirs pour la paille des chevaux & des bestiaux, du bois à brûler, du charbon, ou de la tourbe. On se pourvoira aussi de toiles, de souliers, de cuirs pour en faire, de chandelle & d'huile à brûler, de médicaments pour les malades & blessés.

La provision de biscuit seroit la meilleure qu'on pût avoir, parce qu'il ne faut ni moulins ni bois, ni sel, ni eau, ni feu pour l'apprêter, & qu'il se conserve très long-temps ; mais les soldats & les habitants n'étant pas accoutumés à en manger, seroient mécontents qu'on leur en donnât (J)).

Les *approvisionnements* se font dans les places d'une frontière où l'on veut être sur la défensive. Comme il seroit trop dispendieux & souvent inutile de pourvoir toutes celles de première ligne ; il faut établir des magasins dans les places du second rang ; &, lorsque les dispositions & mouvements font connoitre les places dont l'ennemi se propose le siège, on y transporte les munitions nécessaires : celles qui restent dans les premiers magasins peuvent être employées au service des armées, & remplacées par d'autres ; s'il en est besoin pour les opérations subséquentes de la campagne ou de la guerre. Passons maintenant aux détails de ces *approvisionnements*.

« Les différentes parties de la fortification, dit Vauban, sont de grosses masses inanimées, dont toute la vertu consiste dans leur solidité & dans la disposition de leur figure (*défens. des places*, *p. 47*) : elles n'ont d'autre action que celle qui leur est donnée par les hommes employés à leur défense. Mais il faut nourrir ces hommes ; il faut leur fournir toutes les munitions de guerre nécessaires pour combattre. Ainsi la connoissance exacte de l'*approvisionnement* dans toutes ses parties, & de leur quantité proportionnée à la grandeur des places, à l'étendue de leurs fortifications, & au nombre des soldats qui doivent les défendre, est un des points les plus importants de l'art militaire. Si on n'a pas cette connoissance, ou si l'ayant acquise on la néglige ; les places destinées à protéger le royaume, ne faisant pas la résistance dont elles auroient été capables, sont de peu d'utilité. C'est en vain qu'on les aura construites & entretenues à grands frais ; si l'*approvisionnement* y manque, la seule bravoure des troupes & l'intelligence du plus habile gouverneur ne les soutiendront pas. Elles tomberont d'elles-mêmes ; & l'ennemi, n'étant arrêté que peu de temps par ces foibles obstacles, pourra trouver le temps & l'occasion de s'avancer dans le royaume. Dans une place bien approvisionnée, une nombreuse & valeureuse garnison fait autant que les ouvrages, & le proverbe qui dit qu'*il n'est muraille que de bons hommes*, est bien véritable ».

On déterminera donc l'*approvisionnement* d'une place sur la force de la garnison qu'elle peut & doit recevoir pour la bien défendre, & sur la probabilité de la durée du siège. On ne peut donner à touts ces égards que des approximations qu'il faut cependant faire avec autant de justesse qu'il est possible. Il vaut mieux sans doute aller au-delà du nécessaire ; mais il ne faut pas aussi trop excéder, afin de n'avoir pas à perdre & détruire, ou abandonner à l'ennemi une grande quantité de munitions.

Il faut donc supputer d'abord la durée du siège que la place doit soutenir. « C'est, dit M. de Vauban (*défens. des pl. p. 51*) ce que nous allons faire ici, plutôt pour servir d'instruction, que pour en proposer une règle bien certaine ; parce que, toutes les places étant différentes les unes des autres, il faut s'y conduire par rapport au plus ou au moins de pieces qu'elles peuvent opposer à l'ennemi, & selon que les avenues en sont plus ou moins faciles. Au surplus il faut toujours supposer deux choses ; l'une, que la garnison y fera son devoir du mieux qu'il lui sera possible ; l'autre, que l'ennemi l'attaquera par l'endroit le plus fort ; ce qui arrive souvent : auquel cas il ne faut pas qu'un gouverneur brave & intelligent soit contraint de se rendre avant le temps, faute d'avoir de quoi prolonger sa défense, aussi long-temps qu'elle peut raisonnablement aller.

Nous supposerons donc une place régulière de six bastions bien revêtus & terrassés à l'épreuve, toutes ses demi-lunes revêtues de même, son fossé aussi revêtu, soit qu'il soit sec ou plein d'eau ; le tout enveloppé d'un bon chemin couvert, palissadé & traversé, avec les glacis bien faits, & la

campagne des environs unie, sans aucun couvert ni commandement, jusqu'à l'extrême portée du canon ; le tout sans autre dehors ni retranchements extraordinaires ».

Vauban compte ensuite que l'investiture de la place, les lignes de circonvallation, les amas des matériaux emploient neuf jours. Il en compte autant de l'ouverture de la tranchée à l'attaque du chemin couvert ; pour l'attaque & la prise du chemin couvert, quatre jours ; pour la descente & le passage du fossé, trois jours ; pour l'établissement des batteries en brèche, ou l'attachement du mineur, quatre jours ; pour la prise totale de la demi-lune, trois jours ; pour le passage du fossé devant les deux bastions, quatre jours ; pour l'établissement des batteries en brèche pour ouvrir la place, ou l'attachement du mineur, quatre jours ; pour la défense des brèches, deux jours ; pour la reddition de la place après la capitulation, deux jours ; pour les retards causés par la négligence & les fautes de l'ennemi, quatre jours ; ce qui fait en tout quarante-huit jours.

Mais, s'il y avoit d'autres ouvrages extérieurs, la défense seroit prolongée. Un réduit revêtu & terrassé à l'épreuve dans la demi-lune pourroit tenir trois ou quatre jours ; un bon retranchement revêtu à la gorge des bastions, cinq ou six jours, plus ou moins, selon qu'il seroit bien fait, & la défense de l'intérieur des bastions bien ménagée & bien entendue.

Les tenailles retarderoient l'ennemi de quelques jours. Un bon ouvrage à corne, bien revêtu, avec demi-lune & chemin couvert, pourroit l'arrêter dix ou douze jours ; des redoutes, un avant-chemin couvert, des contre-gardes sur les bastions, retarderoient aussi ses progrès. C'est ce dont il faut faire de justes estimations, & les faire plus fortes que foibles, parce qu'elles règlent la force des garnisons & la quantité de l'*approvisionnement ;* deux choses qu'il seroit dangereux d'estimer au-dessous du besoin. Vauban convient ensuite que son estimation est fort resserrée, & qu'il auroit dû compter la durée du siège plus longue : mais il a pensé que la perte des hommes, les blessés, les gens épars & cachés, pouvoient faire un équivalent de huit ou dix jours, capable de suppléer au défaut dans le calcul de la durée, si les consommations sont bien ménagées.

Il compte le nombre des hommes nécessaires à la défense par celui des bastions, & l'évalue à six cents hommes d'infanterie par bastion, & soixante de cavalerie, ou le dixième de l'infanterie ; non compris les officiers des troupes, les valets, l'état major de la place, les ingénieurs, mineurs, artilleurs, charpentiers, charrons, armuriers, ouvriers de toute sorte, médecins, chirurgiens, apothicaires, aumôniers, infirmiers, valets attachés à l'hôpital, intendant & commissaires. Il est nécessaire d'observer que, s'il y a des ouvrages détachés & éloignés, les troupes que l'on y met rentrent difficilement, & que par conséquent on ne doit pas les compter parmi celles de la garnison.

Vauban, ayant égard avec raison aux travaux des assiégés, demande que la ration de pain soit portée à deux livres. « Si elle est trop foible d'une livre & demie, dit-il, quand on n'est point assiégé, & dans le temps que les troupes sont en repos & au large ; à plus forte raison le doit-elle être pendant le siège, lorsque le soldat est accablé de peine & de fatigue, & qu'il est le plus souvent réduit à son pain seul, sans avoir de quoi faire une écuellée de soupe ».

Il donne ensuite des tables très étendues & très détaillées de toutes les munitions de bouche & provisions nécessaires. Pour les abréger & préparer un calcul prompt & facile, je vais les réduire à ce qu'il faut par bastion. Il suffira ensuite de multiplier chaque quantité par le nombre des bastions de la place pour avoir la totalité de chaque sorte de munition. Je commence par les vivres.

Vivres.

Le calcul est pour trois mois ; la ration portée à deux livres de pain. Le septier de grain, pesant 235 livres, & déchargé de vingt livres de son, doit donner 158 rations. 660 hommes pour un bastion consommeront 660 rations qui demandent 376 septiers. On y ajoute un cinquième pour les officiers, l'état major, les ingénieurs, artilleurs, &c ; ce qui fait environ 451 septiers par bastion. Et, comme on met dans le pain un tiers de seigle, il faudra 301 septiers de froment, & 150 de seigle. Multipliez cette quantité par le nombre des bastions de la place que vous voulez approvisionner.

Les pois sont comptés à raison d'un quarteron par ration pour trois jours de la semaine, y compris une augmentation d'un sixième pour les autres personnes qui pourront en consommer. Il en faut 32 septiers.

La ration de féves sera la même, mais pour deux jours seulement, & même augmentation : 21 septiers. Même quantité de lentilles.

Riz & orge mondé de chacun, $2\frac{1}{2}$ septiers.

Bœuf & vache à demi-livre par ration pour les cinq jours gras de la semaine, y compris un dixième d'augmentation, & chaque bœuf & vache compté à 350 livres pesant. Il en faudra $233\frac{1}{2}$ quintaux.

Mouton pour les malades & blessés : chaque mouton estimé à 30 livres pesant ; 80 quintaux.

Veau & volaille pour les blessés ; ce qu'on en pourra nourrir chez les bourgeois, dans les couvents, & dans les fossés.

Fromage pour les deux jours maigres de chaque semaine, un quarteron à chaque soldat. 43 quintaux ; &, si on y veut une agmentation d'un dixième, 47 quintaux. Les tables portent 64 : ce qui est vraisemblablement une erreur ; ou l'augmentation seroit portée à plus d'un tiers, & par conséquent bien forte.

Morue sèche, ou stock-fish, 69 quintaux : morue verte, *idem.*

Hareng sors & blanc, de chacun 23 quintaux.

Beurre salé ou fondu, à demi-quarteron par ration, pendant deux jours de chaque semaine, 23 quintaux ; les tables portent 32.

Bonne huile de noix ou de navette pour éclairer, & pour les soupes des jours maigres, cinq barriques, ou 2 pipes $\frac{1}{2}$.

Noix en coques ; 5 septiers $\frac{1}{2}$: poires & pommes sèches, ce qu'on en pourra trouver.

Nota. Il me semble que, dans ce cas de nécessité très urgente, on peut retrancher beaucoup de ces provisions des jours maigres, s'il est possible d'avoir assez de viande, & en donner touts les jours la ration de demi-livre ; ce qui sera une augmentation de 93 quintaux pour le bœuf, & en totalité 326 $\frac{1}{2}$ quintaux. On y trouvera deux avantages, celui de l'économie, & celui de nourrir mieux le soldat : celui-ci est si grand qu'il faut tout y sacrifier.

Poires & pommes sèches, & fruits verds, ce qu'on en peut rassembler.

Pruneaux pour les malades 1 $\frac{1}{2}$ quintal ; & au-dessus de quatre bastions n'augmenter que d'un quintal par bastion.

Huile d'olive de bonne qualité, 3 pipes ou 6 barriques.

Herbes potagères que produiront les jardins.

Orge en grain pour ptisannes & nourriture de la volaille, 23 septiers.

Sel, 21 minots. Poivre 23 livres ; gérofle 4 $\frac{1}{2}$ livres ; canelle & muscade 2 $\frac{1}{2}$ livres.

Boissons.

Vin de bonne qualité, une chopine de Paris trois fois la semaine ; calculé au muid de 280 pintes, & sur 660 hommes comme ci-dessus, 46 muids. Il faut de plus que les cabarets en soient pourvus, autant qu'il sera possible.

Ou bierre, si le pays en fournit plus que de vin, trois fois autant, ou 138 muids.

Eau-de-vie, à raison de deux petites mesures par jour, de celle que les brandeviniers vendent un sou aux soldats, 18 muids. Si cette eau-de-vie étoit distribuée toute entière aux soldats, chaque homme en auroit un peu plus que $\frac{1}{10}$, ou environ un tiers de pinte par jour : ainsi l'on comprend dans cet article la consommation des hôpitaux.

Boulangerie.

Fours de dix ou douze pieds de diamètre chacun, avec les instruments & ustensiles nécessaires ; 4 pour 4 & 5 bastions ; 5 pour 6 & 7 ; 6 pour 8 & 9 ; 7 pour 10 & 11 ; 10 pour 12 & 13 ; 11 pour 14 & 15 ; 12 pour 16, 17 & 18.

Moulins à cheval, capables de moudre 6 à 7 septiers par jour ; un de moins qu'il n'y a de bastions jusqu'à 12 ; deux de moins pour 12 & 13, trois de moins pour 14 & 15 ; 4 de moins pour 16 ; c'est-à-dire 12, & autant pour 17 & 18.

Moulins à bras pour un septier par jour ; 17 pour 4 bastions ; 19 pour 5 ; 22 pour 6 ; augmentez de deux par bastion jusqu'au 9e qui en aura 3 : de deux ensuite jusqu'au 14e qui en aura 3. Le 15e 2, le 16e 3, le 17 & le 18e 2 chacun.

Fourages.

Foin en rations de 20 livres, avec augmentation d'un tiers pour les autres chevaux : 72000 rations par bastion.

Paille en rations ou bottes de 5 livres, *idem.*

Avoine en rations de $\frac{1}{4}$ de boisseau, mesure de Paris, ou trois picotins de 160 pouces cubes chacun ; le septier compté pour 32 rations, avec l'augmentation du tiers, & un déchet de 5 pour cent ; 236 rations.

Tabac.

Une livre donne 100 pipes : quatre par homme chaque jour feront par bastion 2135 livres.

Hopital.

Batterie de cuisine complette ; ustensiles & vaisselle d'étain & de terre ; lits complets ; 40 par bastion. Couvertures de rechange ou pour doubler, s'il fait froid, 20. Draps de lit, 80 paires. Linceuls pour les morts, 60. Chemises de rechange, 80. Napes, 10. Serviettes, 8 douzaines. Fagots, 600, cordes de bois, 30.

Quelque respect qui soit dû au grand nom de Vauban, on ne peut s'empêcher d'observer que son estimation est trop forte sur presque touts les points. Touts ses calculs sont faits sur le complet pendant toute la durée du siège. Cependant le nombre des soldats diminue touts les jours, & ceux qui sont à l'hopital n'y consomment pas comme ceux qui travaillent & sont en santé : de plus le nombre des malades augmente journellement. Il se peut donc qu'à la moitié de la durée du siège, la consommation soit diminuée de moitié. Il y auroit par conséquent à la fin un grand excédent de vivres à détruire ou à livrer à l'assiégeant. Cependant ses spéculations ne feront pas sans utilité pour les ingénieurs & gouverneurs de place qui auront à en calculer l'*approvisionnement.*

M. de Chennevieres propose pour modèle celui de Landau dressé en 1744. Il a été calculé sur le nombre de 14 bataillons, 3 escadrons, 2 compagnies franches, un détachement de 100 hommes de Royal-artillerie, & une compagnie de mineurs. On y évalue chaque bataillon à 900 places, & chaque escadron à 225, en supposant que le non-complet suffira pour que les officiers, l'état-major, les ingénieurs, officiers d'artillerie, commissaires des guerres, employés & ouvriers, ayent part aux distributions. L'artillerie & les mineurs sont évalués à 1050 places : ils paroissent l'être un peu moins pour les autres objets.

Vivres.

Bœuf falé, $\frac{1}{2}$ livre par place pendant 14 jours de chaque mois ; 2898 quintaux.

Cochon falé & fumé, $\frac{1}{4}$ par place pendant 9 jours de chaque mois ; 931 quintaux, 50 livres.

Riz, $\frac{1}{4}$ pendant quatre jours du mois, 414 quintaux. Légumes, *idem*. Fromage, *idem*.

Huile de navette pour différents ufages, 200 quintaux.

Tabac, 517 quintaux 50 livres. On en compte une once par tête pour les deux tiers de la garnifon pendant 30 jours de chaque mois.

Eau-de-vie, $\frac{1}{14}$ de pinte par homme aux deux tiers de la garnifon pendant 30 jours du mois ; 92 muids, 57 pots.

Vin blanc, une pinte, mefure de Paris, au tiers de la garnifon pendant 30 jours du mois, 431 foudres 10 pots.

Chandelles, à 6 quintaux par bataillon, 1 $\frac{1}{2}$ par efcadron ; 274 quintaux 50 livres.

Sel à raifon d'une once par place pendant 8 jours du mois ; 25 muids 700 livres. On ne compte point ici de fel en particulier pour les officiers & les employés. Si on ne leur en donne point, il y en aura plus qu'il ne faut.

Bois de chauffage, à une corde & demie par bataillon, & deux pour trois efcadrons, y compris touts officiers, état-major, ingénieurs, &c. 2600 cordes.

Vinaigre ; 8 muids. Il eft dit en note qu'on n'en diftribue point, & qu'il faut le mettre en réferve pour les befoins qu'on peut en avoir : on n'en connoiffoit point encore les avantages.

Moulins à bras, 60. Baquets de plufieurs grandeurs, 300. Petits barils pour les diftributions ; gamelles de bois, 2350.

Souliers, 10000 paires ; couvertures pour la garnifon & pour l'hôpital, 3200.

On confeille ici d'avoir des pipes en quantité proportionnée à la garnifon, pour en donner aux foldats qui pourroient en manquer. On obferve auffi qu'il y aura du déchet fur le bœuf falé, quand il fera fumé ; fur le tabac, rendu tout mouillé ; fur le fromage de Suiffe, où les mites fe mettent, quelque précaution qu'on prenne pour l'éviter*; fur le vin & l'eau-de-vie, qu'il faut remplir de temps en temps, mais cependant beaucoup moins qu'on ne le croit, s'il n'y a pas de fraude.

Cet *approvifionnement* eft évalué à 80916 livres 16 fols ; ceci ne peut être fixe, parce que les prix varient beaucoup fuivant les lieux & les temps.

Quant à l'hopital, on peut fe régler fur l'*approvifionnement* de l'hopital ambulant. *V.* HOPITAL.

Fourages.

Foin ; la ration à 18 livres ; paille à 10 ; avoine au $\frac{2}{3}$ du boiffeau, de chacun 100000.

BOIS POUR LES FORTIFICATIONS.

PIEDS D'ARBRES.	LONGUEUR. toifes	pieds	pouces	GROSSEUR.	pieds.	NOMBRE DE TOISES EN SURFACE. toifes quarrées.		
400 pilots	3	″	″	10 à	12	2000	″	″
160 chapeaux	2	2	″	10	12	622	1	4
30 arbres	2	2	″	12	12	140	″	″
85	2	1	″	12	12	368	2	″
27	2	″	″	12	14	126	″	″
180	2	2	″	12	13	910	″	″
30 flèches de pont-levis	4	2	″	12	14	303	2	″
80 arbres	2	5	″	10	12	377	4	8
167	3	″	″	12	12	1002	″	″
150	2	″	″	12	12	600	″	″
Bois 1309								
de fapin.. 500	3	4	″	12	12	3666	4	″
1809.						10116	2	″

Paliffades pour achever de paliffader les ouvrages . . . . . . 10000.
Paliffades en provifion . . . . . . 10000.
20000.

Avant

Avant que la place soit investie, on fait entrer la quantité de bétail qu'on juge nécessaire. On en conserve en vie autant qu'on peut en nourrir, afin que les viandes soient meilleures & plus saines ; le surplus est salé & mis en tonneaux.

On ordonne aux habitans de se pourvoir de vivres au moins pour six mois, afin de trouver chez eux au besoin une ressource pour la garnison ; & on exige d'eux une déclaration des grains, farines, & autres vivres qu'ils peuvent avoir. Ceux de Landau furent obligés d'avoir depuis six poules jusqu'à une, suivant leurs facultés ; afin que les malades eussent touts les jours des œufs frais, & qu'on ne manquât point de poules pour faire du bouillon aux officiers blessés.

Quand il y a beaucoup de vin chez les habitants, on peut se dispenser d'en faire provision : on est sûr d'en avoir, & on évite les déchets ainsi que d'autres dépenses. S'il y a des brasseurs dans la ville, on peut faire marché avec eux pour la fourniture de la bière, & s'épargner ainsi l'embarras d'en avoir en provision.

S'il y a des aubergistes, cabaretiers, bouchers, & marchands assez riches pour faire l'entreprise générale de *l'approvisionnement* ; il faut passer avec eux des traités par lesquels chacun s'engage à se pourvoir d'une quantité déterminée de bœufs, de vaches, de moutons, de légumes secs, de vin, d'eau-de-vie, pour en fournir à un prix convenu. On stipule un dédommagement dans le cas où la place ne seroit pas assiégée. Par ce moyen, on évite au roi les frais d'un grand *approvisionnement*, & les pertes que sa majesté auroit à souffrir sur toutes ces denrées, s'il n'y avoit point de siége.

Il faut apporter beaucoup de soin à la conservation des provisions. On doit tâcher de garder le bœuf salé dans la saumure. Lorsqu'on le fait fumer, les dépenses sont considérables ; la viande devient trop sèche, & on n'en trouve presque rien, lorsqu'on veut s'en défaire. Avec de l'attention, on peut, sans faire fumer les viandes, les conserver au moins pendant deux ans. Il faut pour cela les mettre dans des souterreins ni trop secs ni trop humides, & avoir soin que les tonneaux soient bien fermés, & toujours pleins de bonne saumure.

Pour la faire, mettez de l'eau de fontaine ou de puits dans une grande cuve ; jettez-y un minot de sel sur six cens pintes de Paris : remuez bien le sel avec une pèle de bois, pour le faire fondre. Laissez reposer l'eau pendant demi-heure ; ôtez l'écume avec un tamis jusqu'à ce que la saumure soit bien claire. Pour en faire l'épreuve & sçavoir si elle est assez forte, il faut y jetter un œuf frais. S'il reste au fond de la cuve, la saumure n'est point assez forte ; il faut y remettre du sel, le faire fondre, & écumer comme ci-dessus, jusqu'à ce que l'œuf surnage, & se tienne sur le côté & non sur le bout. Pour lors on peut verser cette saumure dans les barils par la bonde, & il faut avoir soin de les bien rebonder.

Lorsqu'on fait voiturer le cochon & autre viande salée, il faut avoir un grand soin de ménager les barils dans les chargements & déchargements, afin d'empêcher l'écoulement de la saumure, d'où dépend la conservation de la viande. S'il se fait quelque rupture aux barils, il faut les faire réparer sur le champ. Si la saumure s'est écoulée en tout ou en partie, il faut la remplacer, & remplir le baril : pour peu que la viande reste à sec, elle est perdue. Il faut aussi faire rebattre de temps en temps les barils, pour empêcher l'écoulement de la saumure.

Lorsque les barils seront dans les magasins, il faut les faire visiter, les rebattre quelquefois, resserrer ceux qui sont endommagés, remplacer la saumure : on les mettra en des espèces de celliers, ni trop secs, ni trop humides. Avec ces précautions, les viandes salées peuvent se conserver deux ans & demi.

Les distributions commencent du jour que la place est investie. Lorsqu'on ne peut plus donner de viande fraiche, qu'on réserve pour l'hopital ; on distribue des viandes salées, du riz, du fromage, ou des légumes. On croit qu'il conviendroit de retrancher des *approvisionnements* le fromage, & d'y suppléer par une augmentation de légumes, non-seulement parce que la nourriture est bien meilleure, mais encore parce qu'il faut de grands soins pour conserver le fromage, que les vers, les mites, les rats, & les souris, occasionnent presque toujours de grands déchets, & que tout cela donne lieu à beaucoup de pertes & de faux frais.

On donne quelquefois aux troupes fatiguées du vin, de la bière, ou de l'eau-de-vie, particulièrement à celles qui soutiennent les attaques. Le tabac à fumer est aussi très nécessaire. Outre qu'il amuse le soldat, il est très bon pour la santé : il préserve même du scorbut dans les places environnées d'eau, où l'air grossier & humide peut contribuer à le donner. (*Détails militaires par M. de Chennevieres*).

ARBALÈTE ; arme composée d'un arc qui traverse un fût. L'arc étoit de bois, de corne, ou d'acier ; & le fût de bois ; il avoit depuis un pied & demi jusqu'à trois pieds de longueur, & plus. Le père Daniel décrit ainsi une *arbalète* qu'il avoit vue : « Le bâton, manche, ou chevalet ; (c'est ce que je nomme le fût) ; qu'on appelloit aussi l'arbrier de l'*arbalète*, avoit vers le milieu une petite ouverture ou fente de la longueur de deux doigts. Dans cette ouverture étoit une petite roue solide d'acier, & mobile, au travers du centre de laquelle passoit une vis qui lui servoit d'essieu. Cette roue sortoit en partie en dehors au-dessus du chevalet, & avoit une coche ou échancrure, où s'arrêtoit la corde de l'*arbalète*, quand elle étoit tendue ; & une autre coche bien plus petite dans la partie opposée de sa circonférence ; par le moyen de laquelle le ressort de la détente tenoit la roue ferme. Cette roue s'appelloit la noix ; sous le chevalet, en

approchant vers la poignée, étoit la clef de la détente, assez semblable à celle de la détente du serpentin d'un mousquet. Par le moyen de cette clef, que l'on pressoit avec la main contre le manche de l'*arbalète*, le ressort laissoit le mouvement libre à la roue qui arrêtoit la corde, & la corde se débandant, faisoit partir le dard.

Sur le chevalet, au-dessous de la petite roue, étoit une petite lame de cuivre qui s'élevoit & se couchoit, & étoit attachée par ses deux jambes avec deux vis aux côtés du chevalet : c'étoit le fronteau de mire. Elle étoit percée tout en haut de deux petits trous, l'un sur l'autre, & quand la lame étoit levée, ces deux trous répondoient à un globule, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de chapelet; lequel, tout au bout de l'*arbalète*, étoit suspendu par un fil de fer très menu, & attaché à deux petites colonnes de fer, perpendiculaires au fût, une à droite, & l'autre à gauche; & ce petit globule, répondant aux trous de la lame, servoit à régler la mire, soit pour tirer horisontalement, soit pour tirer en haut ou en bas. La corde de l'arc étoit double. Les deux cordons étoient tenus séparés l'un de l'autre, à droite & à gauche, par deux petits cilindres de fer, à égale distance des deux extrémités de l'arc, & du centre. Aux deux cordons, dans le milieu, tenoit un anneau de corde, qui servoit à l'arrêter à la coche dont j'ai parlé. Quand l'arc étoit bandé, entre les deux cordons, au centre de la corde, & immédiatement devant l'anneau, étoit un petit quarré de corde où se plaçoit l'extrémité de la flèche, pour être poussée par la corde. On bandoit avec la main la corde des petites *arbalètes*, par le moyen d'un fer ou d'un baton fourchu, nommé *pied de chèvre*. Pour bander les plus grandes *arbalètes*, il falloit employer un pied, & quelquefois les deux pieds; comme l'exprime ce vers de Guillaume le Breton :

Ballistâ duplici tensâ pede missa sagitta.

La flèche est lancée par la balliste tendue avec les deux pieds. On les bandoit aussi avec un moulinet & une poulie ». (*Voyez fig. 29, 30, 31, 32*,).

Explication des figures.

A, A, A. Le fût de l'*arbalète*, (*fig. 29*).
B, B. L'arc de l'*arbalète*.
C, C. La corde tendue.
D, D. Les deux cylindres qui tenoient les cordons de la corde séparés l'un de l'autre.
G, G. Les deux petites colonnes de fer, auxquelles étoit attaché le petit fil de fer, au centre duquel étoit le petit globule pour régler la mire.
I. La noix, ou roue mobile d'acier, où l'on arrêtoit la corde bandée, (*fig. 30*).
K. Coche intérieure de la noix.
M. Clef de la détente.
N, N. Fronteau de mire, (*fig. 31*).
O. Flèche, (*fig. 32*).

C'est sans doute la même arme que les latins nommoient *arcubalista* ou *manubalista*. Cette machine étant très connue du temps de Végèce; il a négligé de la décrire, & nous apprend seulement qu'on en faisoit usage pour lancer des flèches. (*Lib. 4, cap. 21 & 22*).

Anne Comnène a parlé de l'arc ou plutôt de l'*arbalète*, en usage de son temps parmi les barbares. « C'est, dit elle, une arc d'une structure inconnue aux Grecs. On ne se sert pas de ce terrible instrument en tirant la corde avec la main droite, & poussant l'arc avec la gauche. Il faut se coucher sur le dos, & appuyant le pied sur le demi-cercle, tirer la corde avec les deux mains. Au-dessous de la corde, il y a un tuyau en forme de cylindre, de la grosseur d'un trait. On met dedans des traits fort courts & garnis de fer. Lorsqu'on lâche la corde, le trait part avec une impétuosité à laquelle rien ne résiste. Il ne perce pas seulement un bouclier : il traverse la cuirasse & l'homme de part en part. On dit même qu'il rompt les statues de bronze; & quand les murailles des villes & des forteresses sont fort épaisses, il y entre si avant qu'on ne le voit plus ».

Cette description nous apprend que l'*arbalète* connue au siècle d'Anne Comnène étoit à-peu-près la même que celle dont on a fait usage jusqu'à l'invention de la poudre. La circonstance de se coucher sur le dos pour apprêter cette arme manque de vraisemblance; ou si en effet elle a existé, elle n'étoit pas nécessaire. Un homme est plus en force, étant assis ou debout, les deux pieds sur la pièce qu'il veut rendre immobile, que lorsqu'il est couché sur le dos : mais il n'est pas surprenant qu'une femme, d'ailleurs très sçavante pour son temps, & plus encore pour son rang, ait décrit avec peu d'exactitude une arme qui n'étoit pas en usage dans sa nation. Il est plus étonnant que l'ingénieux chevalier Folard n'ait fait attention qu'aux avantages sans doute exagérés de cette machine, qu'il ait comme détourné les yeux de ses principaux inconvénients, & prononcé que, toute *prévention à part, elle étoit infiniment plus meurtrière & plus avantageuse que ne le sont nos fusils, ses coups plus certains, & sa force au moins égale*. Le chevalier Folard, emporté par son imagination, & rempli de son systême de la colonne & des armes blanches, ne voyoit dans toutes les victoires que des colonnes & des armes supérieures à nos fusils. Comme son autorité pourroit en imposer; j'ai cru devoir discuter l'opinion qu'il s'étoit faite de l'*arbalète*, & rapporter les descriptions qu'on a données de cette arme.

Quant à la propriété d'être plus meurtrière, que le chevalier Folard lui attribue, je voudrois que ce fût précisément ce qui l'eût fait abandonner par nos pères; mais il n'est pas possible de supposer tant de raison à ces âges demi-barbares, pas même au nôtre malheureusement. Plusieurs siècles passeront, avant que l'humanité fasse un tel

progrès. Si je croyois l'*arbalète* infiniment *plus meurtrière* que nos fusils, je me garderois bien de la proposer, même d'en parler : si j'en croyois les coups *plus certains*, je serois bien fâché qu'on en rappellât l'usage ; mais c'est une assertion des plus douteuses : le fusil entre les mains d'un bon tireur est sûr autant que peut l'être une arme de jet : s'il n'est pas tel entre les mains de la plupart des soldats, il ne faut pas en chercher la cause dans les défauts de l'arme : elle est dans la crainte de ceux qui en font usage. La balle est conduite avec sûreté par le canon que dirige l'œil du tireur, & les petites inégalités qu'elle peut rencontrer dans ce canal ne peuvent pas, lorsqu'il est bien fait, la détourner sensiblement de sa direction. Mais, dans l'*arbalète*, on pouvoit donner au trait une fausse direction, en le posant sur le fût. La corde élevée un peu plus ou un peu moins par la détente, pouvoit lui donner une fausse impulsion : & ceci arrivoit encore, lorsque l'arc n'étant pas posé parfaitement juste, la corde, frappant le trait, faisoit avec lui des angles inégaux. Dans ce dernier cas, qui sans doute arrivoit très fréquemment par la fausse position de l'arc ou du trait, l'impulsion devenoit beaucoup moindre. Je crois donc que les coups de l'*arbalète* étoient moins sûrs & moins forts que ceux du fusil ; que cette arme étoit en soi moins meurtrière que la nôtre ne l'est ; ou que, si elles approchoient en ce point l'une de l'autre, c'étoit parce que l'*arbalète* pouvoit tirer plus de coups dans le même-temps. De plus, cette dernière arme étoit difficile à manier : on ne peut pas en douter d'après le récit d'Anne Comnène. Quand même on n'y ajouteroit pas foi, lorsqu'elle dit qu'il falloit se coucher sur le dos pour tendre la corde ; il est dumoins certain que les efforts nécessaires pour cet effet exigeoient beaucoup de place, & qu'en ce point le fusil est une arme de jet plus avantageuse, puisqu'on peut facilement en faire usage & conserver un ordre serré. Si cela n'étoit pas, est-il croyable que nos ancêtres, qui n'étoient pas des hommes stupides, eussent quitté cette arme pour prendre le mousquet à serpentin, que nous sçavons être bien inférieur à notre fusil. Dans un siècle peu raisonneur & peu éclairé, ils n'ont sans doute fait ce changement que d'après leur expérience.

L'*arbalète* fut connue en France avant le règne de Philippe-Auguste, & en Angleterre avant celui de Richard, Cœur-de-Lion. Il y en avoit dans les armées sous Louis-le-Gros. L'abbé Suger rapporte, dans la vie de ce Prince, qu'il attaqua Drogon de Montiac avec une grande troupe d'archers & d'*arbalètriers*, & que Raoul de Vermandois eut l'œil crevé par un quarreau d'*arbalète*. Le second concile de Latran, tenu en 1139, sous le règne de Louis-le-Jeune, père de Philippe-Auguste, anathèmatise l'usage de cette arme, qu'il appelle *meurtrière & odieuse à Dieu*. « *Artem illam mortiferam, & Deo odibilem, ballistariorum & sagittariorum adversus Christianos & Catholicos exerceri de cætero sub anathemate prohibemus* ». (*Can. 29*). Cette défense fut observée sous Louis-le-Jeune, & au commencement du règne de son fils. Il n'y avoit pas sous Philippe-Auguste un seul homme dans ses armées qui sçut faire usage de *l'arbalète*. (*Voyez Guill. Brito. Philip.*). Mais peu à près Richard, Cœur-de-Lion, en rétablit l'usage en Angleterre, & la France l'imita. Ce prince périt d'un trait d'*arbalète*.

Le concile défendoit seulement d'employer cette arme contre les chrétiens & les catholiques. Ces deux rois crurent sans doute, ou feignirent de croire, qu'en la dirigeant contre les Sarrasins, elle cessoit d'être un objet d'horreur aux yeux de l'Eternel : ils s'en servirent dans les croisades ; &, soit qu'ils ne la trouvassent pas plus meurtrière & plus odieuse que toute autre, soit qu'ils fussent revenus de la terre sainte avec moins de foi, ils l'employèrent ensuite en Europe contre les catholiques. Aussi-tôt nouvelles foudres du pape contre l'*arbalète*, qui prévalut cette fois ; elle ne fut abolie que vers le milieu du règne de François Ier. Ce prince avoit encore parmi ses gardes, à la bataille de Marignan, deux cents arbalétriers. Ils étoient à cheval, & s'y distinguèrent. L'usage de l'*arbalète* fut ensuite aboli presqu'entièrement, excepté parmi les gascons. Suivant Montluc, les armées françoises ne faisoient encore usage que d'*arbalètes* en 1523. *Il faut noter*, dit-il, *que la troupe que j'avois n'étoit que d'arbalétriers.*

Guillaume du Bellay, dans son livre de la discipline militaire, imprimé en 1592, ne met ni archers ni arbalétriers au nombre des troupes françoises, & rapporte qu'à la Bicoque, en 1522, il n'y avoit dans l'armée françoise qu'un seul arbalétrier, mais si adroit, qu'un capitaine Espagnol, nommé Jean de Cordonne ; ayant levé la visière de son casque pour respirer, l'arbalétrier tira sa flèche avec tant de justesse, qu'il l'atteignit au visage & le tua. Ce même auteur rapporte qu'au siége de Turin, en 1536, le seul arbalètrier qui étoit dans la place, tua ou blessa plus de nos ennemis en cinq ou six escarmouches, que les meilleurs arquebusiers qui fussent dans la ville ne firent pendant tout le siége. Ce fait, supposé bien vrai, constate la supériorité d'adresse de l'homme & non celle de l'arme. De plus, le mousquet à mèche, dont on parle ici, n'est pas comparable à notre fusil. (*Dictionn. encycloped. & suppl. art.* ARBALÈTE. (V). (*DANIEL MIL. FRANC.*).

ARBALÉTRIER ; soldat ou cavalier armé d'une *arbalète*.

Les *arbalétriers* avoient en France un grand-maître, dont la charge étoit la plus éminente de l'armée après celle de maréchal de France. Le premier qui soit nommé dans notre histoire est Thibaut de Montléart, sous le règne de Saint Louis. Il ne pouvoit y en avoir avant Philippe-Auguste, puisque, suivant Guillaume le Breton, au commencement du règne de ce prince, aïeul de

Saint Louis, on ne connoissoit pas l'arbalète en France. C'est en racontant le siége du château de Boves, dont on voit encore les ruines à deux petites lieues d'Amiens, qu'il nous assure de ce fait.

Francigenis nostris illis ignota diebus
Res erat omnino quid ballistarius arcus :
Nec habebat in agmine toto
Rex quemquam sciret armis qui talibus uti.

Philippe-Auguste mit l'arbalète & les *arbalétriers* en usage; mais on ne voit point dans les historiens de son règne, qui néanmoins descendent en de grands détails de guerre, que ce prince eût établi un officier d'armée avec le titre de maître *des arbaletriers*. Nous n'en voyons point non plus sous le règne de Louis VIII, son fils. Depuis Saint Louis, l'histoire fournit une suite de ces officiers, jusqu'en 1525, sous le règne de François Ier, pendant lequel Aimar de Prie eut encore ce titre.

Le P. Daniel dit n'avoir trouvé nulle part les fonctions & les prérogatives du grand-maître des *arbalétriers* bien marquées, que dans l'extrait d'un régistre des titres de Rochechouart-Chandenier; il est intitulé ainsi :

Les droits anciens que souloient avoir les grands-maîtres des arbalétriers de France.

« Le maître des *arbalétriers*, de son droit, a *toute la cour*, garde & administration, avec la connoissance des gens de pied étant en l'ost ou chevauche le roi, & de touts les *arbalétriers*, des archers, des maitres d'engins, des canoniers, des charpentiers, des fossiers, & de toute l'artillerie de l'ost à toutes les monstres; a l'ordonnance sur ce à la bataille, premier assiet les escoutes, envoye querre le cry la nuict; & se ville, forteresse, ou chateau est pris, à lui appartient toute l'artillerie, quelque soit qui trouvée y est; & se l'artillerie de l'ost est commandée à traire sur ennemis, le revenant de l'artillerie est à lui. Item a son droit sur oyes & chievres qui sont prinses en fait de pillage sur les ennemis du roi ».

Les mots du commencement de cet article, *a toute la cour*, signifient, je crois, (continue le Père Daniel), que le maître des *arbalétriers* avoit toute la jurisdiction, garde, &c. *Des gens de pied étant en l'ost ou chevauche le roi.* Je ne crois pas que cela veuille dire que le commandement de touts les gens de pied fût attaché à sa charge, mais seulement que, lorsque le roi *chevauchoit en l'ost*, c'est-à-dire, lorsqu'il étoit présent à l'armée, il prenoit immédiatement de lui l'ordre pour l'infanterie, faisoit les monstres, &c., sans prendre l'ordre du maréchal de France; mais, quand le roi n'étoit point *en l'ost*, il n'agissoit que par les ordres du général qui représentoit la personne du roi.

Cette réflexion est fondée sur un arrêt du 22 avril 1411, sous Charles VI, au sujet d'un différent qu'il y eut entre le Maréchal de Boucicaut, & Jean sieur d'Hangest, maitre des *arbalétriers* de France. Du Tillet parle de cet arrêt sous le titre, *du connétable, des maréchaux, & des maitres des arbalétriers*, tome I; « les *arbalétriers*, dit-il, archers, & canoniers, ayant les maîtres des *arbalétriers* & de l'artillerie, leurs supérieurs, débattoient n'être sous la charge desdits maréchaux. Le roi Charles VI, sur ce débat mû entre le maréchal Boucicaut & le sieur de Hangest, maître des *arbalétriers*, le 22 avril 1411, déclara que la connoissance desdits *arbalétriers*, archers, & canoniers, appartenoit & appartiendroit perpétuellement, & la réception de leurs monstres & revüe, auxdits maréchaux ».

Ce différent, sans doute, ne consistoit pas à sçavoir si le maitre des *arbalétriers*, & touts ceux qui étoient sous sa charge, obéiroient dans l'armée au maréchal de France; car de touts temps les officiers les plus considérables, comme fut depuis le colonel général de l'infanterie, obéissoient dans l'armée au maréchal de France, comme au général de toutes les troupes; mais il étoit seulement question de sçavoir si les crimes des *arbalétriers*, archers, & canoniers devoient être jugés par le maître des *arbalétriers*, ou par le maréchal de France à l'armée; si c'étoit à celui-ci à ordonner les revues des *arbalétriers*, des archers, &c. à recevoir l'argent pour leurs monstres & autres choses semblables, quand il étoit présent; & c'est ce qui fut adjugé au maréchal.

Du Haillan, qui fait aussi mention de cet arrêt, (*de l'état des affaires de France, liv. IV, fol. 305 v.*) dit que cela fut changé depuis, que les maitres *des arbalétriers* revinrent contre l'arrêt, & qu'ils furent rétablis dans les droits que les maréchaux de France leur avoient disputé.

Du Tillet, & quelques autres sur son témoignage, ont écrit depuis, qu'à la charge du grand-maître *des arbaletriers* fut substituée celle de colonel général de l'infanterie. « Le maitre des *arbalétriers*, dit du Tillet, étoit ancienne office, ainsi nommée dès le temps de saint Louis & auparavant, parce que, des gens de pied, les *arbalétriers* étoient en plus grande estime, & lui a succédé le colonel de l'infanterie ».

Ce sentiment est appuyé sur un mauvais principe; puisque du Tillet semble supposer que touts les *arbalétriers* n'étoient que de l'infanterie; or nos histoires détruisent cette erreur; Philippe de Comines, en racontant la bataille de Fornoüe, sous le règne de Charles VIII, fait plusieurs fois mention d'*arbalétriers* à cheval, tant parmi les François que parmi les ennemis. Le même auteur, en parlant des troupes que Jean, duc de Calabre, amena aux princes, durant la guerre du bien public, au commencement du règne de Louis XI, dit qu'entre autres troupes, *il avoit quatre cents cranequiniers que lui avoit prêtés le comte Palatin,*

gens fort bien montés, & qui sembloient bien gens de guerre. Or ces cranequiniers étoient certainement des *arbalétriers* à cheval.

Marc de Grimaut, seigneur d'Antibes, qui est nommé dans la liste des grands-maîtres des *arbalétriers*, sous le roi Charles V, l'an 1373, est qualifié de *capitaine général des arbalétriers, tant de pied que de cheval, étant au service du roi*, par lettres données à Vincennes, le 16 décembre 1373. Il est encore parlé d'archers à cheval, sous le règne du roi Jean, dans l'article de Baudoin de Lence, grand-maître des *arbalétriers.*

Il est donc évident que la charge de colonel général de l'infanterie n'a point *succédé* à celle de grand-maître des *arbalétriers*, non-seulement parce que ces deux charges étoient toutes différentes, mais encore parce qu'il y avoit des *arbalétriers* à cheval, sous les ordres du grand-maître des *arbalétriers ;* au lieu que la charge de colonel général de l'infanterie ne donnoit de jurisdiction sur aucune cavalerie, que tout ce qui regardoit l'ancienne & la nouvelle artillerie n'a jamais été dans la dépendance du colonel général, & que l'ancienne artillerie étoit toute sous le grand-maître des *arbalétriers.* Par cette dernière raison, la dignité de grand-maitre de l'artillerie d'aujourd'hui représente beaucoup mieux celle de grand-maître des *arbalétriers ;* & elles ont entre elles beaucoup plus de ressemblance. Celle de grand-maitre de l'artillerie donne l'inspection sur toutes les machines de guerre & sur leur emploi ; & ce titre, en usage long-temps avant l'invention des armes à feu, a pu être conféré au grand-maître des *arbalétriers ;* il est du moins certain qu'il avoit sous lui des officiers nommés *maîtres d'artillerie*, dès l'année 1291 sous Philippe-le-Bel, & ensuite sous ses successeurs ; ce qui subsista jusqu'à l'invention du canon, & même au-delà ; puisque, suivant l'acte précédent, non-seulement les archers & *arbalétriers*, mais les maîtres d'engins, les *canoniers*, & *toute l'artillerie de l'ost*, étoient sous les ordres du grand-maître des *arbalétriers.*

Les maîtres subalternes de l'artillerie avoient des titres particuliers, comme de l'artillerie du Louvre, de Rouen, de Melun, &c. On trouve dans notre histoire, jusqu'en 1378, vers la fin du règne de Charles V, que c'étoient des gentilshommes peu considérables, & quelquefois des bourgeois.

La charge de grand-maître des *arbalétriers* vaqua pendant soixante ans après la mort du seigneur d'Auxi qui en étoit pourvu en 1161. Ce fut peut-être pendant cet intervalle que le titre de grand-maitre de l'artillerie prévalut. Sous Louis XI, le sire de Crussol fut commis au gouvernement de toutes les artilleries de France ; & François Ier renouvella, en 1523, pour Aimar de Prie, la dignité de grand-maître des *arbalétriers* ; ce fut le dernier qui posséda cette charge. (*Hist. de la mil. franç. tom. I, pag. 191.*)

ARBITRE. Deux puissances peuvent éviter une guerre, en prenant un *arbitre* de leur différent. L'histoire en offre plusieurs exemples qui ne peuvent être ni trop présentés, ni trop répétés aux princes. Puissent-ils employer toujours cette voie de raison, la seule qui soit digne d'hommes civilisés, & laisser aux brutes & aux barbares la loi de la force, qui ne devroit agir que dans les forêts de l'Afrique & de l'Amérique. Deux princes qui prétendoient au royaume d'Argos ne voulurent point l'acquérir par l'effusion du sang humain : ils soumirent leur cause au jugement d'une seule personne : ce fut Eriphyle, sœur d'Adraste, & femme d'Amphiaraüs, qui étoient les deux concurrents. (*Diod. L. IV.*). Périclès conseilla un arbitrage aux Athéniens ; &, si nous en croyons Eschine, Philippe lui-même offrit de terminer ses démêlés avec Athènes, en prenant pour *arbitre* un état neutre & désintéressé ; Cyrus prit le roi des Indes pour juge entre lui & le roi d'Assyrie ; les Carthaginois interposèrent des Juges entre eux & Massinissa ; les Parthes & les Arméniens demandèrent à Pompée des *arbitres* pour déterminer leurs frontières ; les Lacédémoniens & les Argiens se soumirent à la décision des coutumes du pays. Nous voyons de même Antonin conciliant plusieurs peuples ; les Gépides représentant aux Lombards qu'ils étoient prêts à s'en rapporter au jugement d'un *arbitre*, & ne pouvoient par conséquent être attaqués sans injustice ; Théodébald, roi d'Austrasie, offrant aux Romains un arbitrage, & Magnus, roi de Norvège, terminer ses différents avec Canut, roi de Dannemarck par la même voie. C'est par elle que les Druides ont souvent maintenu la paix dans les Gaules. Quant aux puissances qui ont employé ce moyen pour terminer des guerres commencées, elles méritent aussi d'être proposées pour exemple, quoiqu'elles ayent été sages un peu plus tard qu'il n'auroit fallu. Tels sont les Athéniens & les Mégariens ; qui, sur le différent qu'ils avoient concernant l'île de Salamine, prirent cinq Spartiates pour *arbitres* ; les Corcyréens qui proposèrent aux Corinthiens de s'en rapporter aux villes du Péloponnèse.

Un moyen moins raisonnable, mais préférable cependant, est la voie du sort. Le sort, dit Salomon, appaise les dissentions, & juge aussi entre les puissances. (*Prov. c. 18, v. 18*). Les combats singuliers sont un arbitrage de ce genre, & ont été fréquemment employés. Homère fait dire par Ménélas : « Ecoutez-moi, Grecs & Troyens ; ma querelle & l'attentat d'Alexandre vous ont fait éprouver beaucoup de maux. Que celui des deux périsse, à qui la mort est destinée ; & vous, peuples, cessez vos combats ». (*L. III, v. 97*). Et dans Tite-Live, Métius Suffétius dit à Tullus Hostilius : « Prenons quelque voie qui décide lequel des deux peuples

gouvernera l'autre, sans meurtres & sans effusion de sang ». (*L. I*, *c.* 23).

L'histoire offre un grand nombre de combats semblables. Les historiens Romains, & parmi nous le grand Corneille ont rendu célèbres les Horaces & les Curiaces. Les Grecs en ont plusieurs exemples; Hyllus & Echémus combattent entre eux pour le Péloponnèse; Hypérochus & Phémius pour les rives de l'Inachus; Pyrèchme & Degmène pour l'Elide; Corbus & Orfua pour Ibe, ville d'Afrique.

Agathias loue cet usage dans les Francs. « Lorsqu'il s'élève, dit-il, quelque différent parmi leurs rois, ils se préparent comme pour combattre, & décider leur querelle par les armes, & marchent les uns contre les autres, jusqu'à ce qu'ils soient en présence; dès qu'ils se voient, la colère cesse; les sentiments de concorde en prennent la place; ils invitent leurs chefs à se concilier suivant l'équité, ou bien à se combattre, & à risquer eux seuls le sort des armes; parce qu'il n'est ni juste ni conforme aux coutumes de leurs ancêtres d'exposer ou de ruiner leurs peuples pour servir leurs inimitiés particulières. Alors les phalanges rompent leurs rangs & quittent leurs armes; la paix, la concorde, le commerce sont rétablis; les deux partis déposant toute crainte se mêlent ensemble; les maux dont ils étoient menacés disparoissent: tant l'esprit de justice & d'amour du bien public a de puissance sur eux, & tant leurs souverains sont modérés & dociles ». (*L. I*, *c.* 2.).

Voilà ce qui a été fait. Mais ce qui a été fait se devoit-il faire? Et dans quelles occasions la voie du sort est-elle légitime ou non? « On n'a plein pouvoir, dit Grotius, de prendre cette voie, que lorsqu'il s'agit de quelque chose sur quoi on a un plein droit de propriété. Car l'obligation où est l'état de défendre la vie ou l'honneur des citoyens, & autres choses semblables, comme aussi l'obligation où est le roi de maintenir le bien de l'état; ces obligations, dis-je, sont trop fortes, pour que l'état ou le roi puisse renoncer à l'usage des moyens les plus naturels pour sa propre conservation & pour celle des autres.

Cependant, si celui qui a été injustement attaqué se trouve si foible qu'il ne voie aucune espérance de résister, rien n'empêche, ce me semble, qu'il n'offre de vuider le différent par la voie du sort; pour éviter ainsi un péril certain, en s'exposant à un danger incertain: car c'est alors le moindre de deux maux inévitables ».

Il me semble que, pour éclaircir cette question, il faut distinguer plus précisément les conditions du problême. La puissance que l'on suppose dans le cas de délibérer est république, monarque, ou despote. Si elle est république, il n'y a qu'elle seule de juge: elle doit consulter, peser tous ses intérêts, & prendre le parti qui leur est le plus conforme, relativement au pouvoir & au caractère de son ennemi. Si elle est hors d'état de lui résister, & qu'il ne soit pas instruit de sa foiblesse; il est évident qu'elle sera fort heureuse de remettre la décision au sort qui peut la favoriser, & qui du moins rétablit pour un moment entre elle & lui l'égalité qu'elle avoit perdue. Je suppose qu'il ne soit pas instruit: car il n'est pas moins évident que, s'il connoissoit la foiblesse de la puissance qu'il combat, la proposition du sort lui paroitroit ridicule, & d'autant plus qu'il seroit *agresseur*. Je dis donc que la république, étant maitresse absolue de toutes ses propriétés, peut les risquer ou les garantir, comme elle juge qu'il convient le plus à ses intérêts.

Si on suppose un monarque dans la même situation; comme il n'est pas indépendant; comme il y a des obligations & des devoirs entre lui & son peuple, il ne peut risquer de la sorte que des biens qui lui soient propres, ainsi que le dit Grotius. Cependant il faut y ajouter les intérêts que le peuple a confiés au roi, tels que ceux de tous les biens aliénables de leur nature, comme l'argent, les avantages du commerce, & autres semblables. Il me paroit évident qu'à ces deux égards le roi peut & doit décider ce qui est le plus conforme aux intérêts de la nation, & sacrifier une partie de ces intérêts pour conserver l'autre. Il peut donc à cet égard offrir la voix du sort dans le cas supposé de l'impuissance de résister. Mais, à l'égard des biens inaliénables, comme la liberté & la volonté de son peuple, il n'en est pas maitre. Il ne remettra donc point à la voie du sort la possession de son royaume; parce que le peuple peut le vouloir pour souverain, & n'en pas vouloir un autre. Il n'y remettra point la forme d'administration, parce que le peuple peut la vouloir telle qu'elle est, & n'y desirer aucun changement. L'accord des deux volontés est donc nécessaire en ces circonstances, à moins que le peuple ne soit indifférent sur le choix d'un maitre ou d'une forme de gouvernement: ce qui arrive quelquefois pour le premier, & bien rarement pour l'autre. Il en est de même du despote: le peuple peut en vouloir un, & n'en pas souffrir un autre.

On demande ensuite si, pour mettre fin à la guerre, on peut s'en rapporter au succès d'un combat entre un certain nombre de gens dont on est convenu, par exemple, un contre un de part & d'autre, ou deux contre deux, ou trois contre trois, ou trois cents contre trois cents: ici le nombre ne fait rien à l'affaire. Mais ce qui importe beaucoup, c'est de distinguer les temps. Lorsque la guerre se fait entre deux petites peuplades, comme il est arrivé autrefois pendant plusieurs siècles; un combat décidoit la querelle, & le vaincu étoit assujetti. Alors il étoit sans doute plus sage de remettre la décision au sort des armes d'un petit nombre, dans ces temps où, les forces étant à peu près égales, & l'art ignoré, le risque étoit presque le même d'une manière ou d'autre. Mais, lorsque deux nations ont une puissance &

des ressources inégales, qui cependant peuvent se balancer; lorsque l une a des généraux supérieurs en habileté ou en génie; lorsque cette complication de force & de moyens fait qu'une ou deux batailles perdues ne décident rien, & qu'une victoire peut en réparer le dommage; il seroit aussi insensé que ridicule de proposer la voie du sort, quand il s'agit de la liberté & du salut de l'état. On ne pourroit y recourir que pour un intérêt médiocre, inférieur aux pertes nécessaires d'argent & d'hommes qu'une guerre entraîne nécessairement, & lorsqu'il n'y a point de suites fâcheuses à craindre de la part de la puissance avec laquelle on est en litige. Si elle est turbulente, arrogante, dominatrice, disposée à faire un mauvais emploi d'un petit avantage que lui donneroit le sort; on peut éviter plusieurs guerres, en lui en faisant une forte, dont elle ait lieu de se repentir.

Mais un roi peut-il exposer sa vie dans un combat singulier, pour décider un différent? Il faudroit sans doute ici le consentement du peuple & des personnes à qui les loix donnent droit à la succession, même dans le cas où le prince ne proposeroit le défi que pour défendre un intérêt qui lui seroit propre & particulier. Un bon prince est si précieux que tout peuple préféreroit la guerre au malheur de le perdre. Ainsi touts les cas qui viennent d'être discutés se réduisent en dernière analyse aux probabilités morales dont la combinaison doit donner le plus grand avantage.

Grotius blâme le combat singulier sans aucune restriction, & prétend que c'est un péché contre la raison, la loi divine, l'écriture sainte, & la charité. Il est assurément singulier de dire que pour un intérêt médiocre on peut exposer la vie de cent mille hommes, & que pour le même intérêt, il soit criminel d'exposer la vie d'un seul. C'est péché, dit-il, que de tuer un homme pour ne pas perdre des choses dont on peut se passer, & c'est pécher aussi contre soi-même & contre Dieu, que de prodiguer à si bon marché la vie que l'on a reçue comme un grand présent de la libéralité divine. Je conviens de tout cela. C'est mal fait d'exposer pour peu de chose la vie d'un seul homme. C'est encore plus mal fait d'exposer la vie de dix mille; mais le citoyen qui les sauve en donnant la sienne ne me paroît pécher ni contre Dieu ni contre les hommes. Grotius ajoute; « prendre le parti de s'en rapporter à un combat arrêté, comme si le succès devoit être une preuve de la bonne cause, ou une punition de la justice divine, c'est folie & superstition ». Mais il ne s'agit point ici de tout cela. Il s'agit d'une guerre imminente qui va faire périr cent mille citoyens. Un seul, en exposant sa vie, garantit la leur. Eh! qu'importe l'opinion qu'ils auront de son combat? Qu'ils la regardent comme une preuve de la justice de leur cause, ou seulement comme une action qui va décider leur intérêt comme le mouvement d'un dé décide celui d'un joueur; celui qui brave le danger pour eux en aura-t-il moins rempli son devoir, & servi sa patrie?

Dans cette espèce d'*arbitrage* par le sort des armes, on dispute souvent à qui appartient la victoire. S'il n'y a que deux combattans, la décision est facile. Celui qui tue son adversaire, ou qui le contraint d'avouer sa défaite, est sans doute le vainqueur. S'il y a plusieurs combattants de part & d'autre, les premiers qui auront tués ceux de l'autre parti, ou qui les auront mis en fuite & hors d'état de se défendre, seront réputés vainqueurs. Mais différentes circonstances peuvent faire naître ici des contestations. Telle est celle qui s'éleva entre les Argiens & les Spartiates. Ceux-ci avoient occupé Thirée, ville appartenante aux Argiens. Les deux peuples prirent les armes; &, pour éviter une guerre, ils convinrent que trois cents hommes combattroient de part & d'autre, que la ville resteroit au vainqueur, & que les deux armées se retireroient pendant le combat à quelque distance; de peur que la troupe la plus foible ne fût imprudemment secourue par les siens, s'ils étoient présents. Des six cents hommes qui combattirent, il ne restoit que les deux Argiens Alcinor & Cronius, & le Lacédémonien Othryades, lorsque la nuit finit le combat. Les deux Argiens se croyant vainqueurs coururent l'annoncer à leurs concitoyens; tandis qu'Othryades, ayant dépouillé les Argiens morts, porta leurs armes dans le camp des Spartiates, & revint au lieu du combat. Le lendemain les deux armées marchèrent l'une à l'autre, & s'attribuèrent la victoire. Les Argiens disoient qu'il étoit resté deux de leurs combattants, & un seul Lacédémonien: les Spartiates soutenoient que les deux Argiens avoient pris la fuite, & qu'Othryades au contraire, après avoir dépouillé les morts & emporté leurs armes, étoit resté au champ de bataille.

Si la décision dépend du combat de deux armées, elle est encore plus sujette à des litiges: il n'y a qu'une fuite complette qui ne laisse aucun doute. Deux armées peuvent rester sur le champ de bataille, ou se retirer toutes deux à quelque distance, & prétendre de part & d'autre que ce mouvement rétrograde est une retraite. Avoir présenté de nouveau le combat, est encore une preuve incertaine: il peut l'être après un désavantage. Le parti qui se croit victorieux peu convenir qu'il lui a été présenté de nouveau, sans qu'il ait voulu l'accepter. Dans touts ces doutes, les choses demeurent au même état qu'avant la bataille, & il faut en revenir à la guerre ou convenir d'un autre arbitrage.

Un *arbitre* entre deux puissances souveraines est un juge sans appel, parce qu'il n'y a aucun tribunal supérieur. Cependant il ne doit pas prononcer exactement suivant la rigueur des loix, mais donner à son jugement l'étendue que demandent la raison, l'équité, & la mesure morale. « On le prend, dit Puffendorf, parce que l'amour-propre, (ou plutôt

l'amour personnel) rend chacun suspect en sa cause. L'*arbitre* doit donc sur-tout prendre garde de ne rien donner à la faveur ni à la haine, & de ne prononcer à l'avantage de l'une des parties qu'autant que le droit est de son côté.

De-là il paroit qu'un homme ne peut pas raisonnablement être pris pour *arbitre* dans une affaire où il a lieu d'espérer, en faisant gagner l'une des parties, quelque avantage ou quelque gloire qui ne lui reviendroit pas, s'il prononçoit en faveur de l'autre; en un mot, toutes les fois qu'il a quelque intérêt particulier que l'une des deux parties demeure victorieuse. Car, en ce cas là, le moyen qu'il garde exactement cette neutralité, & cette indifférence impartiale, qui doit faire le caractère d'un *arbitre*.

Il s'ensuit encore de-là, qu'il ne doit y avoir, entre l'*arbitre* & les parties, aucune convention ni aucune promesse en vertu de laquelle il soit tenu de prononcer contre le droit en faveur de l'une des parties; & il ne peut prétendre d'autre récompense de son jugement que celle d'avoir bien jugé. Il y a bien entre les parties & l'*arbitre* une convention au sujet de l'arbitrage dont il est chargé; car un homme ne peut être *arbitre* que du consentement des parties, & il lui est libre aussi d'agréer ou de refuser la proposition de ceux qui veulent le prendre pour juge de leur différent. Mais l'obligation où est un *arbitre* de prononcer selon ce qui lui paroit juste, n'est pas fondée sur cette convention. La raison n'en est pas tant, parce qu'une convention ne pourroit rien ajouter à l'obligation où l'arbitre est d'ailleurs, par la loi naturelle, de juger selon ce qui lui paroit juste; que parce que de cette manière il y auroit un progrès à l'infini, qui rendroit l'arbitrage entièrement inutile. En effet une telle convention se réduiroit à ce que les parties s'engageroient à s'en tenir à la décision de l'*arbitre*, supposé que la sentence fût juste. Or, dans toute convention qui ne diminue rien de la liberté naturelle, chacun des contractants est en droit d'examiner si l'autre a tenu ce à quoi il s'étoit engagé. Lors donc que la sentence de l'*arbitre* paroitroit injuste à l'une des parties, ou le seroit même effectivement; il naitroit de là un nouveau différent, dont la décision ne pouvant appartenir ni à l'*arbitre* ni aux parties, il faudroit nécessairement avoir recours à un autre *arbitre*, & après celui-ci à un autre encore, & ainsi à l'infini. D'où il s'ensuit que la convention, par laquelle les parties s'engagent à s'en tenir au jugement d'un *arbitre*, doit être pure & simple, & non pas sous condition que la sentence soit juste.

Il est clair encore qu'on ne peut pas appeller du jugement d'un *arbitre*, n'y ayant point de juge supérieur pour redresser la sentence. Cela a lieu même dans les sociétés civiles, lorsqu'il n'importe point au souverain de quelle manière se vuide l'affaire qui a été remise à la décision d'un *arbitre*, du commun consentement des parties. S'il est permis en quelques endroits d'appeller de la sentence d'un *arbitre*, c'est en vertu d'une loi purement positive. On donne même quelquefois le nom d'*arbitres* à certains juges extraordinaires, commis pour examiner & pour décider une affaire, sans toutes les formalités & les longueurs des procédures du barreau. Ainsi rien n'empêche qu'on n'appelle d'un tel jugement.

Au reste, lorsque l'on dit qu'il faut nécessairement en passer par le jugement de l'*arbitre*, soit que la sentence se trouve juste, ou injuste; cela doit s'entendre avec quelques restrictions. J'avoue que quelque bonne opinion qu'une partie eut conçue de la justice de sa cause, cela ne suffit pas pour l'autoriser à se dédire du compromis. Mais, s'il paroit manifestement qu'il y a eu de la collusion entre l'*arbitre* & l'autre partie, ou qu'elle l'avoit engagé par des présents, ou qu'ils avoient fait ensemble une convention à notre préjudice; on n'est point alors obligé de se soumettre à la sentence d'un pareil Juge, qui, ayant témoigné une partialité si visible, ne sçauroit plus soutenir le caractère d'*arbitre*.

On prend quelquefois plus d'un *arbitre*, & en ce cas il faut, s'il se peut, faire en sorte qu'ils soient en nombre impair; autrement, lorsque les sentiments se trouveroient partagés, il n'y auroit aucun moyen de terminer le différent par cette voie.

Grotius dit que, pour sçavoir à quoi est tenu un *arbitre*, il faut considérer s'il a été pris en qualité de juge, ou bien si on lui a donné un pouvoir plus étendu; en sorte qu'il soit autorisé à prononcer plutôt selon les maximes de l'équité & de l'humanité, que suivant les loix rigoureuses du droit. En effet, quelquefois les parties en appellent à la justice rigoureuse; & en ce cas l'*arbitre*, aussi-bien que le juge, doit peser exactement les raisons de part & d'autre. Quelquefois l'une des parties qui s'en rapportent à un *arbitre* se fonde sur le droit rigoureux; mais l'autre demande quelque adoucissement, ou en appelle à l'équité; & par l'*équité* on n'entend pas proprement ici cette droite & commode interprétation des loix, qui est du ressort même d'un juge subalterne; mais un tempérament du droit de rigueur, selon les maximes de l'humanité, de la charité, de la compassion, & d'autres semblables vertus; tempérament qui ne peut être déterminé que par le juge souverain, ou par un *arbitre* à qui l'on a donné pouvoir de prononcer de cette manière. Mais, dans un doute, on présume que l'*arbitre* est tenu à suivre exactement les règles de la justice. En effet, outre que c'est faute de tribunal commun que l'on se remet au jugement d'un *arbitre*; en matière d'affaires obscures, on prend toujours le parti qui donne le moins d'étendue aux choses, comme celui où il y a le moins d'inconvénient; & ici l'*arbitre* ne peut pas faire si aisément léser quelqu'une des parties, en prononçant selon la rigueur du droit, que

que si son pouvoir s'étendoit plus loin. D'ailleurs ceux qui, sans aucun compromis des parties, interviennent en qualité d'amis communs, pour tâcher de les accommoder, sont ceux à qui il appartient principalement d'exhorter les parties à relâcher un peu de leur droit.

Au reste, il est clair que, dans un différent entre deux citoyens d'un même état, l'*arbitre* doit ordinairement juger selon les loix civiles, auxquelles les parties sont soumises l'une & l'autre. Mais, lorsque les parties ne reconnoissent point ici bas de tribunal commun, l'*arbitre* doit se régler sur le droit naturel, à moins que les parties n'ayent consenti elles-mêmes de se conformer aux loix positives d'un certain état ».

Le même auteur remarque encore, « que les *arbitres* nommés par des souverains doivent prononcer sur le *pétitoire*, ou sur l'affaire principale, & non pas sur le possessoire. Car, dit-il, les jugements sur le possessoire ne sont que de droit civil, & le droit de possession fait la propriété, par le droit des gens ou de la nature. J'avoue que, selon les maximes du droit naturel, il ne paroit pas nécessaire que celui qui a été dépossédé, soit d'abord remis en possession, avant que l'on ait pris connoissance de l'affaire ; sur-tout, si la cause peut être jugée en peu de temps : mais cela n'empêche pas, à mon avis, qu'en plusieurs différents, un *arbitre* ne doive commencer par examiner qui est le possesseur, pour sçavoir quelle des deux parties est obligée à prouver. En effet, c'est au demandeur à exposer clairement ses prétentions & ses raisons : mais le possesseur n'a autre chose à faire qu'à les réfuter ; si ce n'est que quelquefois il doit, du moins par surabondance de droit, alléguer les titres de sa possession. Car ce n'est pas pour cela qu'on a coutume de prendre des *arbitres*, la chose étant d'ordinaire assez évidente ; mais seulement afin qu'ils terminent l'affaire principale, de sorte qu'il ne reste plus désormais de contestations. Si une fois on est entré dans la discussion de l'affaire principale, le droit naturel veut sans contredit que l'on ne change rien à l'état des choses, jusques à ce que la sentence soit prononcée ; & que, si le demandeur ne justifie pas ses prétentions, on décide en faveur du possesseur ». (*Puffend. Droit de la Nat. & des Gens. Tom. II, Liv. V, C. 13, part. 4.*)

ARC ; arme qui sert à lancer des flèches par le moyen d'une corde fixée aux deux bouts d'une verge élastique.

Quelques étymologistes ont dérivé le mot *arc*, d'*arcus*, & celui-ci, *ab arcendo, quod hostem arcet.* Il me semble qu'en cela ils ont transgressé la premiere loi de leur art & de la nature qui passe toujours du simple au composé. Les racines vraiment primitives sont monosyllabes ; elles s'allongent presque toujours en passant d'une langue à l'autre. Il me paroit plus raisonnable de dire que le mot *arcus* vient de celui d'*arc*, & que les Romains, en l'empruntant du celtique, ainsi que la plupart de leurs termes d'art, y ont ajouté une de leurs terminaisons nominales.

Cette arme a été de bois, de cuivre, d'acier, de corne, ou de nerfs d'animaux. Une corde de boyaux, de nerfs ou de filaments de plantes étoit fixée aux deux extrémités. Lorsqu'on n'en faisoit point d'usage, la corde étoit laissée lâche ; & la verge élastique, formant presque une ligne droite, étoit renfermée dans un étui ou fourreau. Pandare, voulant frapper Ménélas, tira de l'étui son *arc* redoutable, fait des cornes d'une chèvre sauvage, longues de seize palmes. Un excellent ouvrier l'avoit parfaitement poli, & garni à son milieu d'un ornement d'or. Pandare, caché par les boucliers de ses compagnons, & se penchant vers la terre, courbe son *arc* en tendant la corde : il y ajuste une flèche tirée de son carquois, & saisit à la fois la corde & l'extrémité de la flèche : l'une & l'autre touche sa poitrine, le fer touche l'arc. Cette arme grande & concave est tendue, la corne retentit, la corde résonne, & la flèche vole. C'est à peu près ce que Virgile exprime aussi en ces vers :

Auratâ volucrem Threïssa sagittam
Deprompsit pharetrâ, cornuque infensâ tetendit ;
Et duxit longè, donec curvata coïrent
Inter se capita, & manibus jam tangeret æquis.
Lævâ aciem ferri, dextrâ nervoque papillam.

« De son carquois doré Camille a tiré la flèche légère. Elle a tendu l'*arc* funeste, en le poussant loin d'elle, jusqu'à ce que les extrémités courbées se soient jointes ; & que, tenant les mains à hauteur égale, elle ait touché de la gauche la pointe du fer, de la droite & de la gauche le mammelon droit ».

L'invention de l'*arc* remonte jusqu'aux premiers temps. Elle est due vraisemblablement aux peuples chasseurs, plus anciens que Scythès ou Persès, auxquels l'antiquité attribuoit cette découverte. On l'a d'abord employée contre les animaux & ensuite contre l'homme. Ismaël, relégué dans un désert, devint habile à tirer de l'*arc*. Esaü prend son carquois & son *arc* pour aller à la chasse. Job appelle les maux qu'il souffre, les flèches du Seigneur. Chez les Grecs le Dieu des arts excelloit en celui de tirer des flèches : les maladies contagieuses passoient pour être l'effet de ses traits. Plusieurs guerriers, instruits de l'art d'Apollon, se signalèrent au siège de Troie.

L'usage de l'*arc* a été commun à presque toutes les nations. Egyptiens, Phœniciens, Hébreux, Ethiopiens, Arabes, Indiens, Bactriens, Parthes, Mèdes, Perses, Assyriens, Sarmates, le midi, l'orient, le nord, l'occident ont employé l'*arc* & les flèches. Les Scythes, célèbres archers, s'exerçoient également à tirer des deux mains. Les Crétois, & sur-tout les Magnésiens, se distinguèrent par leur adresse à cet exercice. Les Grecs firent beaucoup de cas des archers cirtéens & élyméens.

La grandeur de cette arme a été différente chez différentes nations. Celui des Indiens avoit trois coudées ; (4 p. 1 p.) l'Ethiopien jusqu'à quatre ; (5 p. 5 p. 4. l.) : celui des Lydiens & de la plupart des autres peuples étoit moins grand. La manière de le tirer, décrite par Homere & Virgile, fait voir qu'il ne pouvoit guère avoir au-delà de cinq de nos pieds.

Les nations belliqueuses & sçavantes dans l'art militaire ont fait peu de cas de cette arme. Lorsque les Romains eurent ajouté des archers à leurs vélites, ils les prirent presque toujours parmi les peuples étrangers, & les employèrent avec succès. Caton en vanta l'utilité dans ses livres sur la discipline militaire ; cependant ils ne furent pas nombreux dans les beaux temps de la république. Dans la guerre civile entre César & Pompée, il y en eut un plus grand nombre. Les soldats de César lui apportèrent trente mille flèches que les Pompéiens avoient jettées dans un de ses forts, & le bouclier du centurion Scæva en reçut deux cents trente.

Végèce conseille d'exercer avec soin les jeunes gens à tirer de l'*arc*. Cette arme étoit beaucoup plus commune alors dans les armées romaines. Elle s'y multiplia en proportion de la décadence de l'art militaire.

Les Celtes & les Germains connoissoient à peine cette arme. Les peuples septentrionaux l'ont employée à la chasse & à la guerre. Les Francs ne s'en servoient pas, & ce furent les Gaulois qui l'introduisirent dans les armées des conquérants de la Gaule. On en fit un grand usage dans les troupes françoises jusqu'au regne de François Ier ; mais alors l'invention de la poudre & celle de l'arquebuse commencèrent à faire abandonner l'*arc* & l'arbalête.

La même révolution arrivoit alors en Angleterre. [Sous le regne d'Henri VIII, le parlement se plaignit que les peuples négligeoient un exercice qui avoit rendu les troupes Angloises redoutables à leurs ennemis ; & en effet elles durent en partie à leurs archers le gain des batailles de Crécy, de Poitiers, & d'Azincourt. Par un règlement de Henri VIII, chaque tireur d'*arc* de Londres fut obligé d'en faire un d'if & deux d'orme, de coudrier, de frêne ou d'autre bois : ordre aux tireurs de la campagne d'en faire trois. Par le huitième règlement d'Elisabeth, (*chap. X.*), les uns & les autres furent obligés d'avoir toujours chez eux cinquante *arcs* d'orme, de coudrier ou de frêne, bien conditionnés. Par le douzième règlement d'Edouard, (*chap. II.*), il est ordonné de multiplier les *arcs* & défendu de les vendre trop cher. Les meilleurs ne pouvoient pas valoir plus de six sous huit deniers. Chaque commerçant qui trafiquoit à Venise ou autres endroits, d'où l'on tiroit les bâtons propres à faire des *arcs*, devoit en apporter quatre par chaque tonneau de marchandises, sous peine de six sols huit deniers d'amende pour chaque bâton manquant ; & par le premier réglement de Richard III, (*chap. XI.*), il leur est ordonné d'apporter dix bâtons à faire des *arcs*, par chaque botte ou tonneau de malvoisie, à peine de treize sols quatre deniers d'amende. (G)]. Cependant l'*arc* fut abandonné en Angleterre comme dans tout le reste de l'Europe : il devint peu à peu moins nombreux dans les armées angloises, & elles en avoient encore en 1627, puisqu'il y eut alors des flèches jettées dans le fort de l'île de Ré.

L'*arc* s'est conservé dans touts les pays où le fusil n'est point parvenu. On trouve cette ancienne arme sur toute la côte occidentale de l'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'aux Hottentots. Les Maldivois en font usage. Les Malabares ont de grands *arcs* de près de six pieds. C'est une des armes de l'Indostan*, des Siamois, de la Chine, & de la Corée. Vers le Nord, on le trouve chez les Kamschadales, chez les Tchoucktchis, aux iles Kouriles, & de-là dans toute la Sibérie, jusqu'aux Samoïèdes. Il est chez les Tartares Manichons, Mogols, Usbecks, Eluths, & occidentaux. Il est chez les Lapons, les Orcadiens, les Groënlandois, les Esquimaux, les habitants de la baie d'Hudson, les Algonquins, Hurons, Iroquois, au Mexique, à Cayenne, à la Guiane, chez les Tapuïas, les Margaïas, & les Topinambous. Les Caraïbes ont des *arcs* d'environ cinq pieds & demi de longueur. En 1579, Drak le vit chez les habitants de la nouvelle Albion. On le trouve chez les Patagons, vers le port Desiré, ainsi que dans les iles du détroit de Magellan. Enfin les navigateurs, qui de nos jours ont découvert & reconnu un si grand nombre d'iles dans la mer du Sud, n'en ont vu qu'un petit nombre où l'*arc* ne fût pas en usage.

Cette universalité prouve qu'avant le fusil l'*arc* étoit la meilleure des armes de main & de jet. Elle étoit redoutable, quand les circonstances en favorisoient l'usage, & qu'elle étoit assez grande pour avoir de grands effets. Comme l'archer alors mettoit le pied dessus pour la tendre, il falloit que le terrein fût sec & ferme. Quinte-Curce dit que dans la bataille entre Alexandre & Porus, les Indiens ne tenoient leurs *arcs* qu'avec peine, parce que la terre étant glissante, cédoit sous l'effort. Cette arme convenoit donc aux lieux difficiles, montueux, escarpés, & dans les forêts où l'archer, ne craignant pas d'être joint par les troupes pesamment armées, pouvoit ajuster à son aise, & lancer son trait, puis se retirer derrière les arbres & les rochers. Mais, en plaine, ou craignant toujours d'être abordé, il ne pouvoit tirer que de loin, & par le tir parabolique, ses flèches avoient peu d'effet, à moins qu'il ne fût à cheval comme les Parthes qui défirent l'armée de Crassus.

ARCHER, soldat armé d'un arc. Il y a eu des *archers* dans presque toutes les milices. La plûpart des peuples orientaux en ont fait leur arme principale. Les Grecs & les Romains les

ont employés comme troupes légères. [Ils se servoient en général de touts les gens de trait, *jaculatores*, pour engager une affaire & pour attirer l'ennemi au combat. Quoiqu'ils ne l'attaquassent que de loin, ils ne laissoient pas de lui briser bien des armes, de lui blesser & tuer beaucoup de monde, & de mettre le désordre dans touts ses rangs. Quelquefois leurs brusques attaques déconcertoient l'effort d'une aile de cavalerie, & la forçoient de plier. Ils servoient encore à favoriser les retraites, à fouiller les endroits suspects, à éventer & dresser des embuscades. Dans une bataille, ils venoient toujours aux mains les premiers. Ils ne cessoient point d'agir pendant la chaleur de l'action, & ils combattoient encore, après qu'elle étoit décidée. (V)].

Les *archers* formoient la moitié des compagnies établies par Charles VII. Henri III, par son ordonnance de l'an 1575, prescrivit que *tout archer* des compagnies ou routes seroit *de noble race;* & M. de la Noue dit, dans ses discours politiques & militaires, que c'étoit la coutume de mettre les jeunes gentilshommes parmi les *archers* des compagnies. (*P.* 119.)

On y fit dans la suite divers changements. La grande ordonnance de Louis XI retrancha un des trois *archers* attachés à chaque lancier, & Henri II (1549.) confirma cette disposition. Mais, outre les *archers* ordinaires des compagnies, il y avoit des *archers sujets à volonté*: il en est fait mention dans l'ordonnance de Louis XII, de 1498. Le père Daniel croit que c'étoit des gens dont les capitaines pouvoient se servir comme ils le jugeoient à propos, & à des fonctions auxquelles les *archers* ordinaires n'étoient point assujettis.

Les *archers* portoient la devise & la livrée de leur capitaine, ainsi que tout le reste de la compagnie. Cependant François I[er], par son ordonnance de 1533, ne leur prescrit de porter qu'une manche de la livrée.

Ceux dont je viens de parler étoient à cheval. Charles VII en institua qui servoient à pied. Il ordonna que chaque paroisse de son royaume choisit un des meilleurs hommes qu'il y auroit pour aller en campagne avec l'arc & les flèches, dès qu'il seroit commandé, & servir en qualité d'*archer*. Le privilège qu'il leur accorda fit qu'il y eut de l'empressement pour l'être; il les affranchit presque de touts subsides; & c'est de cet affranchissement qu'on les appella *francs-archers* ou *francs-taupins*. Voici l'ordonnance de ce prince:

« Ordonnons qu'en chaque paroisse de notre royaume y aura un *archer* qui sera & se tiendra continuellement en habillement suffisant & convenable de salade, dague, épée, arc, trousse, jacque ou huque de brigandine, & seront appellés les *francs-archers*; lesquels seront esleus & choisis par nos esleus en chaque élection, les plus droits & aisés pour le fait & l'exercice de l'arc, qui se pourront trouver en chacune paroisse, sans égard ne faveur à la richesse & aux requestes que l'on pourroit sur ce faire. Et seront tenus d'eux entretenir en l'habillement susdit, & de tirer de l'arc, & aller en leur habillement toutes les festes & jours non ouvrables, afin qu'ils soient plus habiles & usités audit fait & exercice, pour nous servir toutes les fois qu'ils seront par nous mandés. Et leur seront payer quatre francs pour homme par chascun mois, pour le temps qu'ils nous serviront. Ordonnons qu'ils & chacun d'eux soient francs & quittes, & iceux exemptons de toutes tailles & autres charges quelconques, qui seront sus, par de nous en nostre royaume, tant de fait & entretenement de nos gens d'armes, de guet, garde, & porte, que de toutes autres subventions quelconques, excepté du fait des aydes, ordonnés pour la guerre, & gabelle de sel. Défendons à touts ceux qui seront commis à mettre sus & asseoir les tailles & autres imposts mis par nous, qu'ils ne les asséent; & aux sieurs capitaines, chastelains des chastelainies, qu'ils ne les contraignent doresnavant à faire ledit guet & garde. Voulons qu'il leur soit bâillé par nos esleus lettres d'affranchissement, lesquels voulons valoir comme si elles étoient obtenues de nous. Ordonnons qu'ils feront le serment par-devant lesdits esleus de bien & loyaument nous servir en leur habillement envers & contre touts, & eux exciter en ce que dit est, mesme en nos guerres & affaires, toutes les fois qu'ils seront par nous mandés, & ne serviront aucun en fait de guerre ne audit habillement sans nostre ordonnance. Voulons que lesdits *francs archers* soient par nosdits esleus enregistrés par noms & surnoms, & les paroisses où ils seront demeurants, & que de ce sera fait registre en la cour. Donné aux Montils les Tours, l'an 1448, & de notre règne le vingt-sixième ».

Louis XI, en conservant le nom de *francs archers*, institua un corps qui fut composé comme nous l'apprend le mémoire suivant.

« Mémoire de ce que le roi veut que les *francs archers* de son royaume soient habillés en Jacques d'ici en avant, & pour ce a chargé au Bailly de Mante en faire un projet; & semble audit Bailly de Mante que l'habillement de Jacques leur seroit bon, proussitable, & avantageux pour faire la guerre; veu que sont gens de pié, & que en ayant les brigandines, il leur fault porter beaucoup de choses que ung homme seul & à pié ne peut faire.

Et premièrement leur fault desdits Jacques de trente toiles, ou de vingt-cinq: & ung cuir de cerf à tout le moins; &, si sont de trente & ung cuir de cerf, ils sont des bons. Les toiles usées & déliées moyennement sont les meilleures. Et doivent être les Jacques à quatre quartiers; & fault que les manches soient fortes comme le corps, réservé le cuir; & doist être l'assiette des manches grande, & que l'assiette preigne près du collet, non pas sur l'os de l'espaule; qui soit large dessoubz l'aisselle, & plantureux dessoubz le bras, assez

faulce & large fur les coftés bas ; le collet foit comme le demourant du Jacques, & que le collet ne foit pas trop haut derrière pour l'amour de la falade. Et fault que ledit Jacques foit laffé devant, & que il ait deffoubz une porte-pièce de la force dudit Jacques : ainfi fera feur ledit Jatques & aifé ; moyennant qu'il ait un pourpoint fans manche, & ung colet de deux toiles feulement, qui n'aura que quatre doigts de large fur l'épaule ; auquel pourpoint il attachera fes chauffes ; ainfi flottera dedans fon jacques & fera à fon aife. Car on ne vit oncques tuer de coups de main ne de flèches dedans lefdits jacques fix hommes : & fe y fouloient les gens bien combattre ».

J'obferverai ici, dit le père Daniel, que cette armure & cette efpèce de cuiraffe de linge n'étoit point une invention nouvelle, qu'elle avoit été en ufage chez quelques nations dans les temps les plus éloignés, & que Xénophon en fait mention.

« *Item*, il femble audit bailly que les *francs-archers* fe devroient départir en quatre habillements ; les ungs en voulges, les autres en lances, les autres *archiers*, & les autres arbaleftriers.

Item, lui femble que ceux qui porteroient voulges les devroient avoir moyennement larges, & qu'ils euffent ung peu de ventre, & auffi qu'ils feuffent tranchants & de bon eftoc, & que lefdits guifarmiers ayent falade & vifieres, gantelets, & grands dagues fans épées ».

Item, ceux qui porteroient lances devroient avoir falades à vifières, & gantelets, & efpées de paffot moyennement longues, roides & bien tranchantes, & que leurs lances foient de la longueur des lances d'armes. Qu'elles ne foient pas fi très groffes, & qu'elles foient prefque d'une venuë, excepté qu'elles ayent au bas un petit détaillis, & ung petit arreft d'un demi doyt de hault derriere la tailleure, pour leur donner façon. Et fault que le fer foit tranchant, & un peu longuet, & toutes voyes qu'il foit fortelet.

Item, les *archiers* auront les falades fans vifières, arcs & trouffes, & efpées de paffot affez longuettes, roides & tranchantes, qui s'appellent efpées bâtardes. Et, fi veullent porter les boucliers, il n'y aura point de mal, & qu'ils ayent les dagues moyennes, & ne devroient pas être les rondelles trop hautes.

Item, les arbalétriers devroient avoir falades à vifières, qu'ils puffent lever affez hault, quant ils vouldroient ; & que le deffoubz de la vifière ne les arme pas fi fort qu'elle leur couvre la vue. Et auffi que le cofté droit n'arrive pas fi bas à la joue que le gauche : afin qu'ils puiffent à leur joué affeoir leur arbrier à leur aife. Et autour efpées de paffot non pas trop longues, roides & tranchantes ; & que la ceinture haulffe l'efpée par derrière, afin qu'elle ne touche à terre de beaucoup. Et feront leurs arbaleftes de dix quarreaulx ou environ ; & banderont à quatre polies ou à deux, s'ils font bons bandeux, & auront trouffes empanées & cirées, de dix-huit traits du moins ; & n'auront point de dagues ».

On voit dans cette même ordonnance de Louis XI, (*Mil. Franç. p.* 244, *tom. I.*), que le nombre des *francs-archers* étoit de 16000 ; qu'ils avoient quatre capitaines qui en commandoient chacun 4000 ; que fous chacun de ces quatre capitaines, il y en avoit fept autres qui commandoient chacun 500 ; que les capitaines généraux en commandoient auffi immédiatement 500 : de plus, de quelle manière & en quel pays la levée fe devoit faire ; & enfin qu'au-deffus des quatre capitaines généraux, il y avoit un commandant général de tous les *francs-archers*.

Cette milice ne fubfifta que jufqu'à la fin du règne de Louis XI. Philippe de Commines & Olivier de la Marche en font encore mention à l'année 1479, qui étoit la dix-huitième du règne de ce prince ; & François de Beaucaire, évêque de Metz, affure qu'il ne les abolit que l'an 1480. (*Hift. de la Mil. Fr. tom. I, pag.* 238.).

Si nous en jugeons par l'ufage & la dénomination actuelle, on peut croire que les *archers*, ayant ceffé d'être employés dans nos troupes, furent chargés d'efcorter les voyageurs & d'arrêter les malfaiteurs. Quoiqu'ils ayent changé d'armes, ce nom eft refté aux troupes qui exercent aujourd'hui les mêmes fonctions. Nous avons les *archers* du grand prevôt de l'hôtel, de la maréchauffée, du prevôt des marchands, les *archers* de la ville, du guet, des pauvres, &c. Ces derniers font chargés d'arrêter les fainéants qui mandient.

ARGOULETS. Les *argoulets* étoient deftinés à obferver l'ennemi de près, & à le harceler par des efcarmouches. C'étoient les houffards de l'ancienne milice françoife. Leur nom paroit venir de la langue franque ou tudefque, dans laquelle *arg-linti* fignifie *méchants foldats*. [Les *argoulets*, dit Montgomery, (*mil. françoife.*) étoient armés comme les eftradiots, excepté la tête, fur laquelle ils portoient un caballet, qui ne les empêchoit point de mettre en joue l'arquebufe. Leurs armes offenfives étoient l'épée, qu'ils portoient au côté, la maffe à l'arçon gauche, & à droite une arquebufe de deux pieds & demi de long, dans un fourreau de cuir bouilli ; par-deffus leurs armes une foubrevefte courte comme celle des eftradiots, & comme eux une longue banderolle qui leur fervoit à fe reconnoitre & fe rallier.

On voit paroitre cette troupe, dans nos hiftoires, vers le règne de Louis XI, & on les retrouve encore à la bataille de Dreux, fous Charles-le-Chauve, en 1562. Il en eft fait mention au regiftre de l'extraordinaire des guerres de 1562 & 63, dans les troupes de Provence. (G.)].

[Comme les *argoulets* ne fervoient qu'à inquiéter l'ennemi, & ne combattoient qu'à la débandade, on les regardoit comme la partie la moins confidérable de la cavalerie légère ; & ce nom devint un terme de mépris, qui étoit encore en ufage au

commencement de ce siècle : on disoit, *c'est un argoulet*, un chétif *argoulet*, pour signifier un homme de néant, auquel on ne devoit nul égard. (J.)].

ARMÉE. (*Droit milit. public.*) Comme on emploie souvent ce mot dans les traités, il est important d'y bien déterminer, & en général de concevoir avec précision ce que l'on veut exprimer par cette dénomination. Par exemple, s'il est stipulé qu'aucun des alliés n'entrera dans les terres de l'autre avec une armée, il faut voir quel nombre de soldats emporte le mot *armée*. Grotius la définit : *une multitude de gens de guerre, qui font irruption ouvertement sur les terres de l'ennemi*, soit pour l'attaquer, soit pour le prévenir. « Sur quoi il faut bien remarquer, dit Puffendorff, le mot *ouvertement*, qui est essentiel : car les historiens distinguent toujours les actes d'hostilité qu'exerce une *armée* réglée dans une guerre déclarée, & ceux qui se commettent furtivement, ou par manière de brigandage. Mais on ne peut pas fixer un certain nombre de soldats, dont une *armée* doive toujours, & par-tout, être nécessairement composée : il faut en juger selon les forces des attaquants & des attaqués. Dans un démêlé entre deux états peu considérables, on a lieu de regarder comme une *armée* un petit corps de gens de guerre, qui ne passeroit que pour une poignée de bandits, s'il s'agissoit de deux grands royaumes. Lors donc que Végèce définit l'*armée*, *un corps composé de légions, de troupes auxiliaires, & de gens de cavalerie, pour faire la guerre* ; ce n'est point là une définition qui convienne à toute sorte d'*armée* en général, mais seulement à celles des *Romains* de ce temps-là. Car il y a des *armées* qui ne sont composées que de citoyens, ou de troupes étrangères ou auxiliaires, & il y en a aussi qui consistent en un corps tout d'infanterie, ou tout de cavalerie. *Marc Crassus*, au rapport de *Ciceron*, soutenoit, qu'*un homme ne pouvoit passer pour riche, s'il n'étoit en etat de lever une armée à ses dépens.*

Ciceron lui-même compose l'*armée de six légions, avec un grand nombre de troupes auxiliaires, tant d'infanterie que de cavalerie. Polybe* dit que l'armée des Romains consistoit ordinairement en *seize mille citoyens, & vingt mille hommes de troupes auxiliaires.* Cela n'empêche pas qu'un moindre nombre de gens de guerre ne fût quelquefois appellé une *armée*. Dans le *Digeste*, ce nom est donné à une seule légion. Mais, à l'occasion de ce mot, on peut demander si le traité est véritablement enfreint, lorsqu'un des alliés fait passer sur les terres de l'autre un grand nombre de troupes par petites bandes, qui défilent les unes après les autres ? Pour répondre à cette question, il faut remarquer que, selon le langage ordinaire, on a une *armée* sur pied, non-seulement lorsqu'elle est toute en un seul endroit, mais encore lorsqu'on la sépare en plusieurs petits corps, qui peuvent être rassemblés en peu de temps. Cela posé, il reste à examiner dans quelles vues le traité a été fait. Car, si on a voulu seulement prévenir les dangers où l'on pourroit être de la part de l'autre allié, il est clair qu'il ne viole point le traité, en faisant passer ses troupes par petites bandes séparées ; ensorte qu'elles ne se rassemblent point dans l'enceinte de notre pays ; puisqu'alors il n'y a rien à craindre pour nous. Mais, si l'on s'est proposé de mettre à couvert un autre voisin, contre les insultes de ceux qui pourroient venir l'attaquer par nos terres, le traité est enfreint, dès-lors qu'on laisse passer les troupes étrangères, quelque partagées qu'elles soient en diverses bandes ». (*Puffend. droit de la nat. tom. II, pag.* 95.)

On voit que ce jurisconsulte n'a pas décidé la question, parce que cette décision dépend de la définition exacte du mot, & qu'il ne l'a pas donnée, non plus que Grotius. Je la cherche en d'autres auteurs, & je trouve dans Voet : *ingens militum multitudo, si congregata fuerit, exercitum constituit ; est enim exercitus compositus ex numeris multis militum.* « Un grand nombre de soldats, s'il est rassemblé, constitue l'*armée* ; car l'*armée* est composée de nombreuses troupes de soldats ». (*De jure milit. cap.* 3, § 10, *pag.* 74. 8°.) Le vice de cette définition est évident. Ce n'est assurément pas le nombre qui constitue l'*armée*. Qu'elle soit de quatre ou cinq cents hommes, comme dans les peuplades barbares, petites & pauvres, ou de douze cents mille hommes, comme dans les autres peuplades barbares, grandes & riches, c'est toujours une *armée*.

Je consulte Engelhardt, qui me répond : *milites gentis cujusdam in universum sumpti, vel etiam multitudo militum ad bellum quoddam actu inferendum, sive expeditionem quandam bellicam, destinata, exercitus dicitur.* « Les soldats d'une nation quelconque, pris en général, ou bien une multitude de soldats, destinée à faire une guerre, ou à quelque expédition guerrière, est nommée *armée* ». (*Specim. jur. milit. natural. Cap.* 2, § 190, *pag.* 66. 4°.)

Ici l'*armée* est composée des soldats d'une nation, & ce trait de plus la distingue d'une troupe de brigands, mais point encore assez ; car les soldats d'une nation, s'ils faisoient la guerre sans ordre, ne constitueroient point une *armée*. On ne donnoit point ce nom aux fameuses bandes, nommées *grandes compagnies*, dont Bertrand du Guesclin délivra la France. De plus, une *armée* est souvent composée de soldats de plusieurs nations.

Je cherche à m'éclairer, & je lis dans M. de Faesch, (*Regl. & princip. de l'art de la guerre, tom. I, pag.* 1.) : *l'armée est un corps composé de gens de guerre, & réuni sous un même chef.* Cette définition ne me satisfait point encore : elle peut convenir, comme la précédente, & même encore mieux, aux grandes compagnies ou à toute autre troupe de brigands ; &, qu'un corps de troupe soit réuni sous un chef ou sous deux, ou sous dix, comme on l'a vu quelquefois, on ne lui donne pas moins le nom d'*armée*.

Las de chercher sans fruit ce que d'autres ont pensé, il faut donc tenter de trouver par moi-même

cette analyse, qui peut être utile dans le droit de la guerre : j'observe d'abord cette différence entre une *armée* & une troupe de brigands; celle-ci ne fait la guerre que pour son profit, & l'autre pour celui d'autrui. Ce premier pas me conduit, ce me semble, directement à la vérité. Qu'un corps de troupes soit nombreux ou non; qu'il soit composé de soldats d'une seule nation ou de plusieurs; qu'il obéisse à un chef, ou à un plus grand nombre; s'il fait la guerre pour lui seul, c'est une troupe de voleurs; mais, si chargé par sa patrie de la défendre, ou d'augmenter ses possessions par la conquête, il n'a pris les armes, & ne fait la guerre que pour en soutenir les intérêts, c'est ce qu'on nomme une *armée*. Et, comme un prince, un roi, un conseil, un sénat, représente la patrie ou l'état; je définis l'*armée*, *un corps de troupes avoué par un état, & envoyé par lui pour faire la guerre.*

Reprenons maintenant la question de Puffendorff. La définition de Grotius ne la décide point, parce qu'elle est entièrement vicieuse, & que le mot *ouvertement* n'y ajoute rien, une troupe de brigands pouvant faire la guerre *très-ouvertement*. Puffendorff veut déterminer l'*armée* relativement aux forces des attaquants & des attaqués; mais il y a des forces de plusieurs espèces. Le nombre en est une; la science en est une; le courage en est une autre. Les trois cents Spartiates aux Thermopiles étoient un très petit corps de troupes, une poignée d'hommes, & une puissante *armée*; celle de Xercès, une *armée* énorme & foible. Mais ces deux corps étoient *armées*, parce que l'un étoit conduit par son roi, l'autre avoué & envoyé par sa république.

Puffendorff demande ensuite si, lorsqu'une puissance a stipulé, par un traité, que son allié ne feroit point passer d'*armée* sur ses terres, celui-ci enfreint le traité, en faisant passer un grand nombre de troupes, par petites bandes, sur les terres de cette puissance. La décision est facile d'après la définition du mot, & il n'est pas nécessaire de recourir aux vues non exprimées de la puissance contractante. Soit qu'elle ait craint pour elle-même, soit qu'elle n'ait pas voulu accorder passage pour aller attaquer une puissance voisine, ou qu'elle ait eu d'autres intentions qu'il ne lui a pas plû de déclarer; elle a stipulé qu'une *armée* ne passeroit point sur ses terres; une *armée* y passe, & le traité est enfreint.

Armée. C'est un corps de troupes avoué par un état, & envoyé par lui pour faire la guerre.

COMPOSITION.

Les *armées* sont composées des différentes armes que l'on met en usage, & dont les deux principales ou génériques sont l'infanterie & la cavalerie. Mais, comme il y a eu des *armées* avant que l'équitation fût connue, ainsi que nous le voyons chez touts les peuples non civilisés de l'Amérique, de l'Afrique, & des iles australes, il est vraisemblable que les premières *armées* ne furent composées que d'infanterie.

Dans les grands & anciens empires d'Orient, l'histoire nous parle de cavalerie sous Ninus, sous Sémiramis, sous Osymandias, Sésostris, Pharaon, & la distingue des chars, qui étoient une autre espèce d'arme alors en usage. Il y avoit de la cavalerie dans les *armées* vers le temps de Job. (1321. *av. J. C.*) Il y en eut peu, sans doute, dans le pays de montagnes que les Hébreux habitoient. L'écriture remarque qu'Absalon se fit de la cavalerie & des chars. La nature du terrein a presque toujours décidé du nombre de la cavalerie. Les Perses & les Africains en ont eu beaucoup, mais presque toute légère, chargeant par pelotons, (*Hérodot. L. IX. C.* 21.) propre seulement à lancer des flèches & escarmoucher. (*Ibid. C.* 48.) Tels étoient les Mèdes, Hyrcaniens, Scythes, Parthes, Numides, &c. Environ cinq siècles après Job, il ne paroît pas que l'Europe employât de la cavalerie. Les Grecs n'en avoient point au siége de Troie. Homère, si exact à peindre les mœurs & à décrire les usages, n'auroit pas manqué d'embellir son poème des ornements que les combats de cavalerie pouvoient y prêter. On ne voit dans l'Iliade que de l'infanterie & des chars.

Dans les temps postérieurs, toute la Grèce en fit usage, mais n'en eut qu'en petit nombre pendant très long-temps. Lycurgue institua une cavalerie, & on en voit dans les *armées* de Sparte, dès la première guerre de cette république, contre Messène. (743 *ans av. J. C.*) Les Lacédémoniens n'avoient point de cavalerie à Platée. Ils en eurent de temps en temps pendant la guerre du Péloponèse, mais en petit nombre, & c'étoient presque toujours les Thébains, ou leurs autres alliés, qui la fournissoient. Après la prise de Pyle, de Cythère, & de Sphactérie, par les Athéniens, ils levèrent quatre cents chevaux & des archers, contre leur coutume. (*Thucyd. L. LV, p.* 288. A.) Agésilas passa en Asie sans cavalerie. (*an.* 368 *av. J. C.*) Il en tira des villes grecques de ce pays, qui lui fut très-utile, & dont il emmena une partie en Grèce. A Leuctres, les Lacédémoniens n'avoient que six cents chevaux, & c'étoit, suivant Xénophon, de mauvaise cavalerie. (*L. VI, p.* 596, B. *av. J. C.* 368.)

Cette espèce de troupe ne fut pas plus nombreuse dans les *armées* Athéniennes. Vers les premiers temps de la république, (*av. J. C.* 1350.) elle fut à peine de trois cents hommes. Ce nombre s'accrut ensuite jusqu'à six cents, & dans les temps les plus florissants, il ne passa pas douze cents. A Marathon (471.) & à Platée, (481.) les Athéniens n'avoient point de cavalerie. Ils en sentirent le besoin dans ces deux actions, & levèrent, peu-après, par le conseil d'Aristide, dix mille hommes d'infanterie & mille chevaux. Au commencement de la guerre du Peloponnèse, ils pouvoient armer treize mille hommes d'infanterie & douze

cents chevaux, y compris les archers à cheval; outre seize mille hommes, tant jeunes que vieux, & cohabitants, & seize cents archers, répandus dans les forts du territoire de l'Attique. (*Thucyd. L. I, pag.* 109. A. B. C.).

Pendant cette guerre, ils envoyèrent par mer, en Laconie, quatre cents hommes d'infanterie & trois cents chevaux. Dans leur expédition en Sicile, ils n'en avoient pas à leur première bataille contre les Syracusains. (*av. J. C.* 415.). On leur envoya ensuite deux cents cinquante cavaliers, auxquels les Égestains & les Catanéens fournirent des chevaux. Les Athéniens en achetèrent d'autres, & formèrent un corps de cavalerie de six cents cinquante hommes. (*Thucyd. L. VI, p.* 482.). En général, ils en eurent toujours en petit nombre, parce qu'ils étoient une puissance maritime, que le sol montagneux de l'Attique n'étoit pas propre à nourrir des chevaux, & qu'il y avoit peu de citoyens en état d'en entretenir & de fournir en même-temps aux dépenses des flottes.

La proportion de l'infanterie à la cavalerie, dans les *armées* de Sparte & d'Athènes, fut à-peu-près celle de 1 à 10, jusqu'au temps d'Alexandre. La raison principale de ce petit nombre étoit qu'elle ne chargeoit pas en troupe: elle n'étoit propre qu'à inquiéter l'ennemi, harceler & escarmoucher comme nos houssards: c'étoit donc une troupe très-inférieure en force à l'infanterie. La seule cavalerie, proprement dite, la meilleure & la plus nombreuse qu'ait eue la Grèce, étoit celle de Thessalie, pays abondant en pâturages. Toutes les républiques Grecques en eurent à leur service, autant qu'il leur fut possible: mais, comme l'entretien en étoit fort cher, elles n'en avoient qu'en très petit nombre. Cette cavalerie rendit aux Thébains de grands services, & devint sur-tout célèbre sous Jason, tyran de Phérès. Alors la Thessalie & ses alliés pouvoient armer vingt mille oplites & huit mille chevaux. (*Xenoph. L. VI, p.* 583, D. *av. J. C.* 367.). Elle chargeoit en ligne ou phalange. On ne pouvoit alors, dit Polybe, soutenir son effort; mais elle n'étoit pas propre à l'escarmouche. (*L. IV*, § 8, *tom. I, pag.* 442. 1764. 8°. *Ernesti.*).

Philippe & Alexandre en firent ensuite un grand usage, & ce fut sous ces deux princes que l'on vit la proportion de la cavalerie à l'infanterie augmenter de 1 à 7.

Au commencement de son règne, Romulus eut trois mille hommes d'infanterie & trois cents cavaliers. Lorsque les Antemnates, au nombre de trois mille, se furent joints aux Romains, l'infanterie fut portée au nombre de six mille hommes. Dans la guerre contre les Sabins, Romulus avoit vingt mille hommes d'infanterie, & huit cents chevaux, tant Romains qu'alliés. Lorsque les Sabins furent admis dans Rome, le même nombre & la même proportion subsista dans les troupes nationales. A la mort de Romulus, les troupes, tant romaines qu'alliés, étoient de quarante-six mille hommes d'infanterie, & deux mille de cavalerie. Après l'expulsion des Rois, la légion fut portée à quatre mille deux cents hommes de pied, & la cavalerie ne fut pas augmentée: le nombre de trois cents chevaux étoit ce que l'on nomma *justus equitatus.* (*Liv. L.* 21.) Dans la guerre contre les Gaulois, Lucius Furius Camillus leva dix légions dans cette proportion. (*Id. L.* 7. *C.* 25, *anno Rom.* 404.) Elle fut la même sous le sévère Titus Marlius, (*R.* 413.); augmentée sous Quintus Fabius, qui leva quatre mille hommes de pied & six cents chevaux. (*R.* 456.). Lorsqu'Annibal eut détruit Sagonte, & marcha vers l'Italie, les consuls Cornélius & Sempronius levèrent six légions, dont chacune fut de quatre mille hommes de pied & de trois cents de cavalerie. La proportion des troupes des alliés, levées en même-temps, fut à-peu-près la même; sçavoir, quarante-quatre mille fantassins & quatre mille cavaliers. (*R.* 535.). Sous le consulat de L. Posthumius Albinus, & de T. Sempronius Gracchus, (538.) une légion conduite en Sicile par T. Manlius Torquatus, étoit de cinq mille hommes de pied & de quatre cents chevaux. (*Ibid. L.* 28. *C.* 34.) Dans la suite de l'histoire romaine, je trouve: (*T. Liv. passim.*)

En Espagne six mille hommes de pied, & trois cents chevaux; autant d'infanterie des alliés du nom latin, & huit cents chevaux. (*anno R.* 542.).

En Afrique, sous P. Scipion, les légions de six mille deux cents hommes de pied, & trois cents chevaux. (547.).

En Asie, contre Antiochus, sous les deux Scipions, deux légions romaines & deux latines, chacune de cinq mille quatre cents. (563.).

En Ligurie, quatre légions romaines de cinq mille deux cents hommes de pied & trois cents chevaux: quinze mille fantassins alliés de nom latin & huit cents chevaux: dans les Gaules, sept mille alliés de nom latin & six cents chevaux. En Espagne quatre mille fantassins romains & deux cents chevaux; sept mille alliés & trois cents chevaux. (570.).

En Ligurie, deux légions romaines de cinq mille deux cents fantassins & trois cents chevaux, chacune avec le nombre accoutumé d'alliés; sçavoir, quinze mille hommes de pied & huit cents chevaux; (572.). Dans l'Espagne citérieure, une légion romaine de cinq mille deux cents fantassins, & quatre cents chevaux, avec un supplément de mille hommes de pied & cinquante chevaux; de plus, sept mille fantassins alliés de nom latin, & trois cents chevaux: on en rappella les troupes romaines & alliées, & le supplément, dont le nombre, formant deux légions, montoit à plus de dix mille quatre cents hommes de pied & six cents cavaliers romains, avec douze mille alliés de nom latin, & six cents chevaux. (578.).

En Sardaigne & en Istrie, deux légions de cinq mille deux cents hommes de pied & trois cents chevaux; douze mille fantassins alliés de nom latin,

& six cents chevaux. En Espagne une légion & trois cents chevaux ; cinq mille fantassins alliés & deux cents cinquante chevaux. (576.).

Sous le consulat de Cn. Cornélius & de Q. Petilius, deux légions nouvelles & trois cents chevaux, dix mille fantassins alliés de nom latin, & six cents chevaux. (577.).

En Corse, sous le préteur M. Attilius, une légion nouvelle de cinq mille hommes de pied & de trois cents chevaux : en Espagne un supplément de trois mille fantassins romains, & de cent cinquante chevaux, avec cinq mille fantassins alliés de nom latin, & trois cents chevaux. Les consuls levèrent de plus deux légions de nombre juste en cavalerie & infanterie, c'est-à-dire cinq mille deux cents hommes de pied, & trois cents cavaliers. (579.).

Sous le consulat de L. Posthumius Albinus, & de M. Popilius Lænas, quatre légions nouvelles envoyées en Ligurie avec dix mille fantassins alliés de nom latin, & six cents chevaux : pour l'Espagne un supplément de trois mille fantassins Romains & de deux cents chevaux : pour la Corse un supplément de quinze cents fantassins romains & de cent chevaux. (580.).

Dans la guerre de Macédoine, contre Persée, sous P. Licinius, deux légions romaines de six mille hommes & de trois cents chevaux chacune, avec seize mille alliés fantassins, & neuf cents chevaux, outre les six cents que M. Sicinius y avoit conduits ; en Italie deux légions Romaines de cinq mille hommes ; douze mille fantassins alliés, & six cents chevaux. (582.).

En Macédoine, sous Q. Marcius, un supplément de six mille fantassins Romains, & autant d'alliés de nom latin ; deux cents cinquante cavaliers romains & trois cents alliés, avec ordre de congédier les vétérants ; de sorte qu'il n'y eût dans chaque légion pas plus de six mille hommes de pied & de trois cents chevaux : en Italie deux légions de cinq mille deux cents hommes de pied & trois cents chevaux ; dix mille fantassins alliés & six cents chevaux. On leva de plus, pour le besoin, quatre légions, avec seize mille hommes, fantassins alliés de nom latin, & mille chevaux : en Espagne un supplément de trois mille fantassins romains, & trois cents chevaux, réparti de sorte que chaque légion fut de cinq mille hommes, & de trois cents trente chevaux : on y joignit quatre mille fantassins alliés, & trois cents chevaux. (584.)

En Macédoine un supplément de sept mille citoyens romains, & deux cents chevaux, avec sept mille alliés de nom latin, & quatre cents chevaux, réparti de sorte qu'il n'y eut dans cette province que deux légions de six mille fantassins & trois cents chevaux, & que le reste fut distribué dans les garnisons, les soldats hors de service congédiés. On ordonna aux alliés une levée de dix mille hommes de pied & de neuf cents chevaux, pour le besoin. Ces troupes-ci furent jointes à celles d'Anicius, qui, de plus, eut ordre de transporter en Macédoine deux légions romaines de cinq mille deux cents hommes & trois cents cavaliers chacune. Licinius fut envoyé dans la province avec deux légions, dix mille fantassins alliés, & six cents chevaux. (585.) Lucullus mena contre Mithridate cinq légions, formant trente mille hommes d'infanterie, & seize cents chevaux.

Il résulte de ces détails que, dans la légion ; la proportion de la cavalerie a varié de $\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{20}$, & à-peu-près de même dans les *armées* combinées de Romains & d'alliés, c'est-à-dire de $\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{19}$. Observons que la cavalerie romaine étoit le plus souvent employée comme cavalerie légère : que son usage dans les camps, qui étoient toujours retranchés, étoit borné à des patrouilles, & à des reconnoissances ; qu'il en falloit par conséquent un moindre nombre qu'aujourd'hui, parce que la manière de faire la guerre a changé, & qu'il faut, outre la cavalerie pesante, un grand nombre de cavalerie légère, en des *armées* aussi nombreuses & aussi étendues que les nôtres, pour les garder sur tout leur front, reconnoitre l'ennemi, protéger nos marches. Ainsi, nous nous égarerions étrangement, si nous voulions régler notre proportion sur celle des Romains : elle étoit bonne de leur temps, & ne convient point au nôtre.

Les *armées* germaines, gauloises, & bretonnes, étoient composées d'infanterie & de cavalerie. Ces deux armes sont si utiles l'une à l'autre, que depuis qu'on fait usage à la guerre d'hommes montés sur des chevaux, il est rare qu'on ait employé l'une des deux sans l'autre. Il n'y eut plus de proportion constante entre elles sous les empereurs romains & grecs, lorsque l'art militaire & la discipline se furent corrompus.

Les Francs & les Germains eurent dans leurs *armées* peu de cavalerie. Il y en eut aussi très-peu sous nos rois de la première race. Elle augmenta vers le commencement de la seconde. Sous Charlemagne, on la voit égaler presque l'infanterie. Vers la fin de la seconde race, & au commencement de la troisième, elle faisoit la principale partie des armées françoises ; & peu après elles furent entièrement composées de gendarmes à cheval.

Charles VII, en instituant les compagnies d'ordonnance, rétablit l'infanterie sous le nom de *francs-archers*. Elle fut augmentée sous François I[er] ; &, depuis ce temps jusqu'au nôtre, on a proportionné ces deux espèces de troupes dans les armées, relativement à la nature des terreins où elles devoient agir.

Le duc de Rohan, cherchant à déterminer cette proportion, s'exprime ainsi : « Maintenant faut proportionner la cavalerie avec l'infanterie ; laquelle peut avoir ses distinctions, selon la situation du pays où vous faites la guerre, ou bien des ennemis contre lesquels vous avez à combattre : car, si vous êtes en un lieu de campagne, plein de fourrage, & que vous ayez à faire la guerre contre une grande cavalerie comme celle du Turc, il faut

faut en ce cas vous fortifier d'un plus grand nombre de cavalerie, que si la guerre se fait en un pays serré, ou de montagnes, ou de forêts, ou de marais, de haies & de fossés, & qui ait force places fortifiées; parce que la guerre s'y réduit plutôt en siéges qu'en batailles & combats de campagne, alors il faut fortifier son infanterie. Ces deux corps sont si nécessaires l'un à l'autre, qu'une armée ne se peut estimer bonne ni subsister, s'ils ne sont également bien entretenus. Néanmoins, si je n'étois induit par quelque besoin extraordinaire, je ferois la proportion de mon *armée* pour le pays ouvert d'un quart de cavalerie, sur trois quarts d'infanterie, comme sur vingt-quatre mille hommes, six mille chevaux : en un pays serré, d'une sixième partie de cavalerie sur cinq parts d'infanterie, comme sur vingt-quatre mille hommes de pied, quatre mille chevaux ».

Outre la nature du terrein, un grand nombre d'autres conditions entrent dans ce problême, & concourent à en déterminer la solution dans chaque cas particulier. Il faut considérer ce que l'on peut entretenir de cavalerie, qui coûte deux ou trois fois plus que le même nombre d'infanterie : ce que le pays où l'on porte la guerre peut en nourrir; ce qu'en demande votre plan de guerre, & votre plan de chaque campagne. Lorsque la cavalerie est nombreuse, elle ne peut pas se maintenir long-temps dans un camp qu'il est important de conserver : il faut donc avoir prévu ce qu'on en fera, si on est obligé de rester dans ce camp, & de renvoyer la cavalerie à quelque distance; ou bien, d'où on pourra la tirer, si on passe d'un pays où elle est moins utile, dans un autre où elle l'est davantage. Il faut encore faire attention au temps où l'on veut ouvrir la campagne, parce qu'on peut y entrer plutôt avec une *armée* nombreuse en infanterie.

Considérons de plus ici les armes, les avantages, les défenses que l'ennemi nous doit opposer. S'il y a des lieux fortifiés à attaquer ou à défendre, il faudra moins de cavalerie. Si les forces principales de l'ennemi consistent dans cette arme, il faut la lui opposer à force égale, soit en nombre, soit en bonté. Montécuculli conseille d'en avoir contre les Turcs jusqu'à moitié de l'infanterie : on y peut suppléer par les chevaux de frise & l'artillerie, contre cette nation & celles qui font la guerre sans art & sans discipline : c'est ce que les Russes ont fait avec succès dans leur dernière guerre contre la Turquie.

Votre adversaire a-t-il une cavalerie nombreuse, mais peu exercée, mal montée, peu aguerrie? Vous pouvez lui en opposer un moindre nombre, si la vôtre est bonne, & même de l'infanterie bien disciplinée, & qui ait fait la guerre : celle qui ne l'a pas vue a moins de confiance : il faudra l'affermir par l'assurance d'un secours prompt & visible.

Si la nature du pays & celle de l'ennemi vous permettent des entreprises où la promptitude soit nécessaire; comme des surprises de quartier, de divisions, de cantonnements, de passages de rivières, des enlèvements de convois, il faut augmenter la proportion de la cavalerie. Et, comme les combinaisons sont en grand nombre à la guerre, il faut même joindre ici celle des talents & du caractère du général ennemi, & augmenter ou diminuer le nombre de la cavalerie, suivant qu'ils pourront en faciliter ou empêcher l'usage.

Cette multitude de circonstances fait qu'il est impossible d'assigner une proportion précise entre l'infanterie & la cavalerie qui doit composer un corps d'*armée*. Elle varie non-seulement suivant les circonstances de lieux & d'hommes, mais suivant celles de loix, de mœurs, de coutumes, & de préjugés. La nation qui a peu de connoissance dans l'art militaire, peu de discipline, beaucoup de penchant au pillage, & pour les expéditions lointaines, comme les Numides, les Scythes, les Tartares, n'aura que de la cavalerie, pour ainsi dire. Celle qui est profonde dans l'art de la guerre, n'aura que de l'infanterie. Telle fut long-temps la nation grecque, parce que la phalange, forte par elle-même, *mole suâ stans*, & protégée par ses piques, n'avoit point de parties foibles, point d'ailes, pour ainsi dire, contre la cavalerie légère dont elle faisoit peu de cas. Elle augmenta la sienne en Asie, parce qu'elle y trouva une cavalerie qui chargeoit quelquefois en grandes troupes. Eumène, le plus guerrier des successeurs d'Alexandre, fit de la sienne le cinquième de son *armée*.

Cependant, si on compare les différentes proportions qu'y ont mises nos plus grands généraux modernes en divers pays, & qu'on peut voir dans l'histoire, on établira comme principe général que dans la guerre de montagnes il suffit d'avoir un huitième, ou un dixième de cavalerie, & que dans les pays de vastes plaines, comme la Flandre, & quelques parties de l'Italie, il en faut depuis un cinquième jusqu'à un tiers. C'est à-peu-près entre ces limites que le général doit choisir le nombre convenable à l'état de guerre qu'il veut établir, d'après les combinaisons de toutes les circonstances de loix militaires, de mœurs, d'usages, de science, d'armes, & de position des nations belligérentes, sans oublier tout ce qui concerne à ces différents égards les troupes alliées.

NOMBRE.

Souvent une *armée* peu nombreuse combat avec plus d'ardeur que celle qui l'est davantage. (*Thucyd. L. II.*). Les troupes supérieures en nombre se confient plus dans leur force que dans la science militaire. Celles qui sont fort inférieures, & marchent à l'ennemi de leur plein gré, ont une élévation d'ame, une grandeur de projets, qui les rendent audacieuses. Soit ignorance, ou lâcheté, plusieurs *armées* ont été vaincues par des *armées* très inférieures. (*Id. ibid.*).

Q. Fabius leva quatre mille hommes de pied &

six cents chevaux, pour aller porter la guerre en Etrurie, en disant: « j'aime mieux les ramener riches que d'emmener beaucoup de soldats ». (*Liv. L.* 10.). Agésilas demanda cinquante spartiates, trois mille affranchis, & six mille alliés, pour passer en Asie & faire la paix avec le roi de Perse, ou, si le barbare vouloit la guerre, pour l'occuper de sorte qu'il ne fût pas tenté de la porter dans la Grèce. (*Xenoph. Agesil.*).

Les Lombards, peuple peu nombreux, entouré en Germanie de plusieurs nations belliqueuses, s'y maintenoit en sureté, non par l'obéissance & la soumission, mais par son courage & sa victoire. (*Tacit. Germ.*). Timur-bec répétoit souvent ce passage du Coran; « combien d'*armées* peu nombreuses ont-elles vaincu avec l'aide de Dieu, des *armées* composées d'un nombre infini de soldats »? Le courage & l'habileté augmente le nombre, & le défaut de ces qualités militaires le diminue. Ce n'est pas la multitude qui fait la force, même dans les peuples belliqueux; c'est l'art & la valeur. Dans les petites *armées* l'ordre est facile, & les secours, prompts: celles qui sont nombreuses, sont plus incommodées d'elles-mêmes que par l'ennemi. (*Joseph. de Bell. jud. L. III.*).

Ce n'est pas le nombre, dit Végece, qui donne la victoire. Ces peuples innombrables armés par les rois d'Asie se sont écoulés, pour ainsi dire, comme des torrents. Ils ont moins succombé sous l'art & la valeur de leurs ennemis, que sous le poids de leur nombre. En effet, une grande *armée* réunit beaucoup d'embarras. Ses marches sont lentes; ses longues colonnes sont harcelées par un petit nombre d'ennemis; ses bagages toujours nombreux sont exposés aux passages des rivières & des défilés. Agésilas revenant d'Asie, fit en moins d'un mois la même route que Xercès avoit fait dans une année.

Il est difficile de trouver assez de fourrages pour une si grande multitude de chevaux & de bêtes de charge, assez de vivres & d'eau pour un si grand nombre d'hommes, témoin celle de Xerxès, qui desséchoit, dit-on, les rivières, & son général Mardonius, qui fut contraint de ravager les terres des Thébains ses alliés, non par vengeance ni haine, mais par la disette, qu'il est si essentiel d'éviter dans toute expédition.

La terreur se communique plus rapidement dans une *armée* trop nombreuse; le désordre y est irréparable, les actions de valeur moins connues, celles de lâcheté plus cachées, la fuite plus longue, la dispersion infiniment plus étendue, le carnage pour ainsi dire sans borne, ainsi que tous les avantages de l'*armée* victorieuse. Les anciens, instruits par l'expérience, source unique de nos lumières, vouloient des *armées*, non pas nombreuses, mais rendues robustes par l'exercice & la discipline. Dans les guerres moins considérables, les Romains employoient dix mille hommes de pied & six cents chevaux; falloit-il combattre un ennemi puissant? ils envoyoient vingt mille fantassins & douze cents cavaliers. En des cas plus pressants deux *armées* marchoient, & il étoit ordonné que chacun des généraux, ou touts deux ensemble veillassent à ce que la république ne reçût aucun dommage. Quoiqu'elle eut touts les ans de nouvelles guerres en différents pays, elle avoit toujours des troupes suffisantes pour attaquer, ou pour se défendre; parce qu'elle formoit des *armées* peu nombreuses, mais exercées & aguerries.

Nos écrivains militaires ont touts approuvé ces maximes des anciens. Un des plus célèbres a dit: « les mauvais généraux cherchent toujours à réparer par le nombre le défaut de courage & d'intelligence. Ils n'ont jamais assez de troupes: ils épuisent toutes les garnisons & touts les vivres, pour grossir & faire subsister leur *armée*. Les grands capitaines au contraire, font des prodiges avec peu de troupes. Nous voyons Marcellus, à la tête d'une petite troupe de cavalerie, défaire une *armée* gauloise très nombreuse; nous voyons Sertorius, avec cinq ou six mille hommes, se soutenir dans ses montagnes contre Pompée, & plus de cent vingt mille hommes; & en des temps plus voisins de nous, Henri IV, toujours vainqueur avec des forces inférieures; du Guesclin délivrant des Anglois la France, quoiqu'il eut peu de troupes; toujours plus foible que ses adversaires, quant au nombre, & toujours supérieur, quant aux suites de ses mouvements. Quels efforts ne fit-on pas, quelles prodigieuses forces ne mit-on pas en campagne, pour réduire Zisca, ce grand capitaine, qui, avec vingt ou vingt-cinq mille hommes, eut le courage d'en attaquer cent mille, & la gloire de les dissiper?

Tout se réduit au petit dans la décision des batailles entre deux grandes *armées*, parce qu'il se trouve rarement des plaines capables de contenir des forces si prodigieuses. Dans une action, la plus grande partie demeure inutile, pendant que le petit nombre décide de tout dans le terrein qu'il peut remplir de part & d'autre. Si on m'objecte que chacun des deux partis peut combattre sur plusieurs lignes redoublées, qui se succéderont les unes aux autres dans le combat, c'est supposer une chose qui n'arrive presque jamais, & dont nous n'avons même aucun exemple dans les anciens: on peut bien s'imaginer que les modernes n'en fourniront pas non plus. Deux lignes peuvent bien se succéder, c'est-à-dire la seconde à la première qui n'aura pu résister au choc de celle qui lui est opposée; comme cela s'est vu à la bataille de Lens, (*Na.* & dans plusieurs des Romains.). C'est un de ces phénomènes militaires qu'il n'appartient qu'au grand Condé de faire paroître: car sa première ligne fut totalement défaite. Je passe une ligne renversée & battue, & le mal réparé par la seconde; mais une troisième, une quatrième, & une cinquième, qui racommode tout, & qui remporte la victoire après la déroute des quatre autres; voilà ce que nous n'avons jamais

vu ni oui dire. Les Romains nous fournissent quelques exemples des hastaires & des princes battus, mais non pas totalement : ils se remettent de leur désordre à la vue des triaires. Les modernes ne nous en fournissent aucun ; la raison en est évidente : c'est qu'il s'en faut bien que nos loix militaires ne soient aussi parfaites que celles des Romains. C'est tout ce qu'on peut demander de la discipline la plus exacte, du courage & de l'expérience du soldat. Il faut de tout cela pour le rendre capable de semblables manœuvres. Quelle conduite, quel sens-froid dans l'action, & quelle capacité ne faut-il pas dans un général qui sçait combattre de la sorte !

Quoique nous nous fussions rangés sur cinq ou six lignes en-deçà de la trouée de Malplaquet, & que nous en eussions formé tout autant à notre gauche, vis-à-vis & le long du bois ; il n'y a qui que ce soit de ceux qui s'y sont trouvés comme moi, qui ose me soutenir qu'elles ont toutes combattu. Il y eut beaucoup de spectateurs d'une très grande volonté, & peu de ceux qui la satisfirent. La maison du roi se fit presque toute assommer, & chargea toujours, sans cesse & sans relâche, sans qu'on pensât à faire succéder de nouvelles lignes à cette première, qui soutint tous les efforts & toutes les charges des corps ennemis, après que l'infanterie qui bordoit le retranchement de la trouée d'entre les deux bois, eut quitté partie sans trop grand sujet, ou pour mieux dire, sans aucun ; ailleurs l'infanterie, si on en excepte deux ou trois corps de la gauche, donna toutes les marques du courage le plus intrépide, sans qu'on s'apperçût qu'on fit combattre le corps tour-à-tour. On oublia aussi les dragons.

Les ennemis formèrent plus de douze lignes redoublées dans la trouée, après nous avoir chassés du bois où nous avions notre gauche, par la supériorité de leur nombre, & la faute de quelques régiments, qui lâchèrent le pied. Celui qui prétendra que ces lignes se sont succédées les unes aux autres, ne s'est pas trouvé à cette bataille, ou s'y est trouvé sans la voir.

On pourroit prouver par un bon nombre d'exemples, tirés de la guerre de 1701, où l'on vit des *armées* formidables de part & d'autre, que, dans presque toutes les actions qui se sont passées, ce n'est pas le grand nombre qui a remporté la victoire. A-t-on remarqué que le combat ait volé d'une aile à l'autre, & sur tout le front d'une ligne ? Combien de corps d'infanterie & de cavalerie sont restés les bras croisés à Hochstedt, à Ramillies, à Oudenarde, & presque par-tout, comme à Malplaquet ? La France a-t-elle jamais mis sur pied de plus grandes *armées* que celles qui ont paru sous le règne de Louis-le-Grand, & en particulier dans la dernière guerre qui a fermé son règne ? Les alliés contre la France ont-ils fait de moindres efforts ? Ils en ont même fait de plus grands. Les victoires ou les défaites ont-elles dépendu du grand nombre ? Remontons deux, trois, quatre siècles plus haut : poussons, si l'on veut, jusqu'aux plus reculés ; on verra la même chose, ou peu s'en faut ».

Turenne disoit qu'une *armée* qui passoit cinquante mille hommes, devenoit incommode au général qui la commandoit, & aux troupes qui la composoient. Si l'autorité de ce grand homme pouvoit souffrir quelque contradiction, ce seroit par l'opinion du général, qui mit le comble à sa gloire en balançant ses succès.

« Les plus grands capitaines, dit Montécuculli, ont toujours eu de grandes *armées*, quand ils ont voulu faire de grandes choses, parce que les moyens doivent être proportionnés à la fin. Alexandre se mit en campagne avec cent vingt mille combattants pour la guerre des Indes. Les consuls romains en avoient quatre-vingt-sept mille à Cannes. Godefroi de Bouillon mena contre les Sarasins trois cents mille hommes de pied, & cent mille chevaux. L'an 1532, l'empereur Charles V eut une *armée* de quatre-vingt-dix mille hommes de pied, & de trente mille chevaux, & l'an 1566, l'empereur Maximilien II se mit en campagne avec vingt-cinq mille chevaux, & quatre-vingt mille hommes de pied ; & il avoit outre cela un grand nombre de barques sur le Danube. Charles V assiégea Metz avec quatre-vingt mille hommes. La Noue demande pour la guerre du Turc quatre-vingt mille chevaux, cinquante mille fantassins, dix mille pionniers, & dans un autre endroit il veut cent vingt mille combattants. Quelles puissantes *armées* nous avons vues de notre temps, tous les enseignes de l'empereur dans le Holstein, l'an 1638, & en Bourgogne l'an 1637, contre des ennemis bien moins puissants, & moins fiers que le Turc ? Seroit-il impossible de faire ce qui s'est fait autrefois ? De l'acte à la puissance, la conséquence est infaillible.

Le premier & le principal avantage du Turc est le nombre exorbitant de ses troupes : car, supposé que chaque partie agisse, & ne demeure pas inutile ; il ne se peut faire qu'en multipliant les agens, on ne multiplie les efforts, & par conséquent les effets.

Soliman entra en Hongrie, en 1526, avec trois cents mille hommes, trois cents pièces de canon, comme on l'apprit par un transfuge qui le sçavoit en détail. Le même Soliman s'avança jusqu'à Vienne, en 1529, avec cent cinquante mille combattants, & cent soixante vaisseaux sur le Danube, sans compter les petites barques. L'an 1594, Sinan, Bacha, avec cent vingt-cinq mille combattants, & quatre-vingt pièces de canon, mit en désordre le camp de l'Archiduc Mathias, & prit Javarin : &, deux ans après, Mahomet III, avec une *armée* de deux cents mille hommes, attaqua Agria, à la vue du camp des Chrétiens, & la prit.

Cette multitude est justement ce que nous appellons puissance, parce que le plus grand nombre

enferme le moindre, & le surpasse; de sorte que si une épée a quelque force d'elle-même, plusieurs épées jointes ensemble en auront davantage, & de deux poids, le fort emporte le foible. »

Comme l'autorité d'un aussi grand Capitaine pourroit persuader une opinion qui n'est peut-être pas absolument vraie, il ne sera pas inutile de discuter cette opinion, & les preuves qui en forment la base.

On peut douter qu'Alexandre ait mené cent vingt mille combattants dans les Indes. Il ne passa en Asie qu'avec trente-cinq ou quarante mille hommes : il ne croyoit donc pas qu'une grande *armée* fût nécessaire pour de grandes choses; & il devoit encore moins avoir cette opinion, lorsqu'il se fut rendu maître de l'empire de Darius avec cette petite *armée*. Si, pour la conquête de l'Inde, il augmenta ses troupes, autant que le dit Quinte-Curce, ce ne put être qu'en prenant pour auxiliaires ces mêmes peuples qu'il avoit soumis si facilement, & qui ne devoient pas lui être d'un grand secours, & il n'ignora point que c'étoit son *armée* qu'il augmentoit, & non pas ses forces. Le récit des autres historiens ne donne pas lieu de le croire : mais, quoi qu'il en soit, s'il le fit, ce ne fut pas l'utilité, la nécessité qui le détermina; ce fut uniquement le faste & l'apparence de grandeur.

Si les Romains eurent à Cannes quatre-vingt sept mille hommes, à quoi leur servit ce nombre, si ce n'est à livrer aux Carthaginois un butin plus riche?

L'*armée* des Princes croisés, parmi lesquels étoit Godefroi de Bouillon, étoit, dans l'Asie mineure, de cinq cents mille hommes d'infanterie & cent trente mille de cavalerie. Ce ne fut point Godefroi qui en régla le nombre & en eut le commandement. Chaque chef commandoit ses troupes, & ils agissoient vraisemblablement de concert. Il est vrai que nos histoires parlent sur-tout de Godefroi de Bouillon; mais celles des Sarrasins parlent beaucoup plus du comte de Toulouse.

Cette nombreuse *armée* eut des succès éclatants. Cependant on n'en peut rien conclure pour l'utilité & la nécessité du grand nombre. Les Sarrasins n'étoient pas inférieurs en ce point aux Croisés; ainsi les deux partis avoient même embarras pour les mouvements & pour les vivres; mais les Chrétiens étoient couverts d'armes défensives que leurs ennemis n'avoient pas, & ils connoissoient un peu plus *l'art de la guerre* : c'est à ces deux avantages qu'il faut attribuer leurs victoires.

Que fit Charles V en 1532, si ce n'est une incursion à Tunis, avec quarante mille hommes? Et l'empereur Maximilien II, qui, à la tête de sa nombreuse *armée*, laissa tranquillement prendre Zigeth, & massacrer le brave Sérin avec toute sa garnison? Qu'ont fait de grand tous les autres chefs que cite Montécuculli? De l'acte à la puissance, dit-il, la conséquence est infaillible. Ce raisonnement, très juste en lui-même, n'a ici aucune valeur, parce qu'il est fondé sur une supposition fausse. Une puissance qu'il est impossible d'employer cesse d'être puissance, ce n'est qu'une ignorante ostentation. Une seule main ne maniera bien qu'une seule arme; donnez-lui en deux, vous lui ôtez toute sa puissance. Tel homme lance une pierre avec adresse; mettez-le à côté d'un rocher, il ne sera pas à craindre. De même, tel général maniera bien un certain nombre de troupes; au delà, c'est pour lui le rocher.

Au fond, la pensée de Montécuculli n'est pas ce qu'elle paroit : Il étoit trop éclairé pour s'y tromper. Ce qu'il dit ailleurs en est une preuve évidente. Il ne demande pour la force des *armées* qu'une proportion suffisante. « Pour faire une juste résistance, & opposer, dit-il, au Turc des forces équivalentes, il faut se proposer une *armée*, qui ne soit ni si grosse qu'il soit impossible de la mettre sur pied & de l'entretenir; ni si foible, qu'elle ôte l'apparence raisonnable d'obtenir ce qu'on prétend, qui est la victoire.

Demander pour cela deux cents mille hommes, ce seroit vouloir l'égalité, & non la proportion, & témoigner peu de courage, d'esprit, & d'habileté. En demander vingt ou vingt-cinq mille, la disproportion est trop grande : c'est un défaut d'expérience & un excès de témérité. Le trop grand nombre produit la confusion, & ne trouve ni à camper, ni de quoi subsister. Le trop petit nombre est incapable d'exécuter, méprisable, & sans confiance de soi-même.

Il faut donc que la principale *armée* qu'on oppose au Turc, soit de cinquante mille combattants, c'est-à-dire vingt-huit mille hommes de pied, deux mille dragons, dix-sept mille chevaux pesamment armés, & trois mille chevaux légers.

Celle des Romains étoit à-peu-près de ce nombre, quand les deux *armées* consulaires étoient jointes : cela faisoit quarante mille hommes de pied, & huit mille chevaux; & avec ces forces, ils ont vaincu de très puissantes nations. L'empereur Maximilien demanda aux états de l'empire ce même nombre de troupes, pour faire la guerre au Turc; c'est-à-dire, quarante mille hommes de pied, & huit mille chevaux.

Avec une telle *armée* on pourra tenir la campagne contre le Turc, & combattre dans l'occasion; ce qui doit être le but de celui qui fait la guerre. Sans ce nombre on ne peut ni demeurer en présence de l'ennemi, ni en venir à une bataille, ni former un siége, ni secourir une place, ni soutenir la réputation de ses armes : on est réduit à se cacher, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, à demeurer sans rien faire, & à voir ses propres pertes sans y pouvoir remédier. On augmente le courage aux ennemis, on l'ôte aux siens; on met le pays au désespoir, on fait mépriser ses armes, on laisse tout ruiner; parce que le Turc, ayant en tête une *armée* trop inégale, on la force

dans ses logemens, on brule les fourrages aux environs, on lui coupe les vivres & on l'affame, on lui empêche la retraite, on l'oblige à décamper, pour la défaire dans la marche, on l'enferme & on la contraint de se rendre à discrétion & de subir le joug, comme il arriva aux Transilvains en Pologne l'an 1537, au comte de la Tour, général des Suédois, en 1633, en Silésie, & autrefois à Crassus chez les Parthes. ».

Ainsi Montécuculli ne demandoit que cinquante mille hommes, contre ces grandes *armées* turques de deux ou trois cents milles hommes. Il ne vouloit donc que le nombre suffisant pour entreprendre sur ses ennemis, & regardoit comme inutile entre leurs mains tout l'excedent de leurs forces. Il reconnoissoit donc une certaine mesure du nombre des troupes, au-delà de laquelle un général ne sçauroit en des circonstances données en trouver l'emploi : par conséquent c'étoit à ses yeux un avantage de n'avoir à ses ordres que cètte mesure de troupes : le surplus lui paroissoit un obstacle à de grands succès.

C'étoit aussi l'avis du maréchal de Saxe : il disoit qu'avec une *armée* de soixante mille hommes, un général pouvoit s'opposer à quelqu'*armée* que ce fût ; & on lit dans les mémoires : « Ce n'est ni la valeur, ni le nombre, ni les richesses qui manquent aux Turcs ; c'est l'ordre & la discipline. A la bataille de Pétervaradin, ils étoient au-delà de cent mille hommes ; nous n'étions que quarante mille, & ils furent battus. »

» Les petites *armées*, dit le maréchal de Puysegur, se meuvent avec facilité. Un général, soit dans les marches, soit dans les champs de bataille, est à portée de tout voir, de se porter facilement de la tête à la queue, ou de la droite à la gauche de son *armée* ; de pouvoir reconnoitre l'étendue du terrein où il faut combattre & placer ses troupes ; faire, en conséquence de cause, passer ses ordres de la droite à la gauche, par le moindre signal fait au moyen d'un étendard ou autre marque qui puisse être apperçue, quoique je ne l'ai jamais vu pratiquer ni ouï-dire qu'il l'ait été parmi nous. On trouve par-tout une grande facilité à faire subsister une pareille *armée*, vu le peu de consommation qu'elle fait en comparaison d'une grande ; & par conséquent elle est rarement contrainte de quitter les postes qui lui sont importants, par le défaut de fourrages & d'autres circonstances.

Il n'en est pas de même à l'égard des grandes *armées*. Elles sont obligées de marcher sur un grand nombre de colonnes ; sans quoi elles n'avanceroient pas, & elles tiennent dans leurs marches quatre ou cinq lieues d'étendue. Dans leurs camps ou champs de bataille, elles tiennent un espace de deux ou trois lieues en longueur, de sorte que, quand ce seroit dans une plaine raze, un général n'en pourroit voir l'étendue, par conséquent donner aucun signal avec un étendard, ou autre marque qui pourroit être vue, comme faisoit César à Pharsale, ou en d'autres occasions. Il faut donc, si le signal est nécessaire, que le général ait recours à ce qui peut être entendu. Mais, supposez que de sa droite il le fit faire à sa gauche, par un coup de canon ; si le vent n'y est pas tourné, le coup ne s'y entendra point. Il est encore nécessaire que, pour donner des ordres justes, le général ait dans sa tête une connoissance exacte de tout le pays qu'occupe son *armée* ; ce qui est difficile non seulement dans les marches, mais dans les champs de bataille, quand on est obligé de les prendre promptement, n'ayant pas eu le temps d'en prendre d'avance la notion nécessaire. Il faut donc, malgré lui, qu'à l'endroit où il n'est pas, chaque officier général inférieur, fasse sa charge. Quand cela arrivera, l'un entreprendra mal-à-propos, comme il est arrivé à Fribourg au second combat. A un autre, il se présentera une bonne occasion ; mais il ne voudra rien hasarder de son chef, & souvent il ignorera les intentions du général : d'autres, qui se trouveront commandés, tireront la meilleure partie des troupes, pour les mettre où ils sont, sans examiner s'ils ne dégarnissent pas trop d'autres endroits. Il ne suffit pas d'avoir une partie des généraux inférieurs qui soit capable & appliquée : il faut qu'ils le soient touts. Car, si celui qui a le commandement supérieur d'une division ne l'est pas ; quand celui qui lui est subordonné le seroit, il ne pourroit peut-être pas remédier aux fautes que l'autre auroit pu faire. Il y a encore bien d'autres inconvénients à l'égard des fourages & autres subsistances pour ces grandes *armées*. C'est une étude & une connoissance que l'on ne peut tenir que de ceux qui en ont été long-temps chargés, & qui s'en seront acquittés par règles & par principes ; ce qui est rare à trouver : sans quoi cependant l'on fait bien des fautes, dont même on ne s'apperçoit pas. Il en est de même des marches d'*armées*, des camps, champs de bataille, & de bien d'autres parties de la guerre, dont on n'a ni théorie ni pratique. Combien trouveroit-on de lieutenants-généraux & de maréchaux de camps qui n'ont jamais été commandés pour marquer un camp ni pour reconnoitre des champs de bataille. Quant aux marches, ils ne s'en mêlent point. »

Voilà ce que nous enseignent nos maitres. En se tenant dans les justes bornes du respect dû à leur génie, à leurs talents, à leurs lumières, à leur expérience, il ne sera peut-être pas inutile d'analyser leurs idées sur cette matière, de crainte que ce même respect ne fasse porter leurs principes jusqu'à un excès qu'ils auroient eux-mêmes condamné.

Cet excès seroit de croire que le nombre n'est absolument rien, & qu'une *armée* de quarante ou cinquante mille hommes peut suffire dans toutes les circonstances & combinaisons possibles ; même, comme le dit Paul Hay du Chatelet, à faire la conquête de l'univers. Cependant, si cet auteur, à la tête de son invincible *armée*, eût rencontré

dans sa route un Turenne, un Gustave, un Frédéric, & cent mille hommes, je doute qu'il fût allé loin.

Sans entrer dans le détail des nombreuses combinaisons que peuvent former les différentes forces réunies dans une *armée*, il me semble qu'on peut les réduire à quatre espèces principales, deux passives & deux actives. Le terrein & le nombre des hommes sont deux forces réelles, mais passives. Le courage & l'intelligence sont les deux forces actives. Sans celles-ci les deux autres ne sont rien. Deux *armées* d'un million d'hommes chacune, avantageusement postées, mais dénuées de courage & de chef, ne s'approcheroient pas. C'est l'intelligence & le courage qui font valoir la force passive du lieu & du nombre. Quant au courage, nous en avons des exemples qui passent, pour ainsi dire, toute croyance. On a vu des poignées d'hommes battre de grandes *armées* : on a vu un, deux, trois hommes y jetter l'épouvante. (*Voyez* COURAGE.) ; mais on a vu pour le moins aussi souvent un petit nombre de braves gens accablés par le grand nombre. Concluons de cette expérience, que deux *armées* également nombreuses, se combattant l'une l'autre, dans un terrein égal, avec un courage égal, n'auront d'avantage ni l'une ni l'autre ; que, si l'une des deux, étant moins nombreuse, est très supérieure par le courage, elle battra l'autre ; mais qu'à valeur égale le nombre l'emportera.

Il en sera de même de l'autre force active, de l'intelligence. Que deux *armées* opposées aient même nombre, même courage, même intelligence ; les efforts seront égaux, & l'avantage nul. Supposez d'un côté une intelligence supérieure ; vous y verrez un succès proportionné au degré de cette intelligence. Mais, si l'intelligence & le courage étant à-peu-près égaux de part & d'autre, la supérioté du nombre est d'un côté, celui-ci aura le succès. Pendant toute la campagne de 1675 Turenne & Montécuculli se balancerent. Si l'un de ces deux grands hommes avoit eu pour lui la supériorité du nombre, cette balance n'eût pas existé. Supposons le courage égal, mais d'une part un très petit nombre conduit par une intelligence infiniment supérieure ; celui-ci opérera des prodiges qui seront à peine crus, comme je l'ai dit de ceux du petit nombre secondé par le courage.

Ceci, au premier coup d'œil, semble contredire la doctrine de nos grands maitres : mais, en y regardant de plus près, on va l'y trouver très conforme. Une *armée* trop nombreuse est pesante, lente, embarrassée dans ses marches, dans ses fourages, dans ses subsistances : ils en bornent le nombre à cinquante ou soixante mille hommes ; c'est tout ce que le sage Turenne a dit & rien au-delà. D'après cette maxime, qu'il me soit permis de présumer ce qu'auroit fait ce grand général, si le Roi lui eût confié une *armée* de cent mille hommes. Fidèle à son principe, comme il l'a toujours été, il n'auroit tenu en corps d'*armée* qu'environ cinquante mille hommes, & il auroit détaché le reste ; il l'auroit employé à inquiéter l'ennemi sur ses flancs & ses communications, ses provinces les moins gardées : cet enemi eut-il été Montécuculli lui-même, avec une *armée* très inférieure, Turenne auroit fait un usage avantageux de la force passive supérieure qu'il avoit en main, & auroit certainement contraint son adversaire à reculer promptement & loin, ou à se faire battre.

Lorsque Montécuculli demandoit de grandes *armées*, c'est qu'il supposoit alors les autres forces égales : il pensoit peut-être en ce moment, que s'il eût eu la supériorité en 1675, ses succès y eussent répondu. Lorsqu'il se représente une *armée* turque, il change de langage, mais non de principe : il ne veut que la proportion. Le courage alors étant égal, & l'intelligence très supérieure, un nombre médiocre lui suffit.

Ainsi Turenne & Montécuculli ne comptoient pas le nombre pour rien. On peut dire que c'est le zero, qui, n'ayant par lui-même aucune valeur, décuple celle de l'unité à laquelle il est joint. Lorsqu'on voit une petite *armée* en battre une très nombreuse, on ne se trompera jamais en concluant une grande supériorité de courage dans les troupes victorieuses, ou dans l'intelligence de l'*armée* & du général. Quant aux chefs dépourvus de cette force suprême, ils font tout aussi bien battre une petite *armée* qu'une grande.

Le nombre est d'autant moins à mépriser, que la supériorité de génie qui peut y suppléer est plus rare. Il faut plusieurs siècles à la nature pour produire un Alexandre, un Scipion, un Gustave, un Frédéric, un Turenne : & ce n'est pas tout encore ; il faut que les circonstances viennent seconder leur génie ; que le conquérant de l'Asie n'y trouve ni soldats ni général, Scipion, des Numides ; Gustave & Turenne, des chefs très médiocres ; Frédéric, des troupes très inférieures à celles qu'il a créées : on s'abuseroit fort, si en attendant ces phénomènes, on se tenoit très inférieur en nombre de troupes aux puissances avec lesquelles on peut être en guerre ; il faut à cet égard se mettre de niveau avec elles. Formons nos troupes aux grandes manœuvres de la guerre ; rendons-les supérieures à toutes les autres, s'il est possible, par la discipline & les exercices. Mais, si nous atteignons en ce genre une grande supériorité, n'espérons pas qu'elle soit d'une longue durée. Nos voisins nous imiteront, nous atteindront, nous surpasseront peut-être. Si cela n'arrive pas, ils balanceront nos forces d'un genre par celles d'un autre. Nous le voyons par la guerre de 1778, entre l'Empereur & le roi de Prusse. Les Autrichiens ont opposé à la science des manœuvres la science des postes. Si l'un ou l'autre parti avoit eu des forces très inégales en nombre, croit-on que les avantages eussent été balancés : que les troupes de l'Empereur inquiétées par les deux flancs se fussent

maintenues fur les bords de l'Elbe, ou que Frédéric, fuppofé inférieur en nombre, eût empêché fon adverfaire de paffer cette barrière? J'obferverai de plus que le roi de Pruffe fit ce que j'ai dit plus haut qu'auroit fait Turenne. Il ne tint pas toutes fes troupes enfemble, mais il retint près de lui un corps d'*armée* fuffifant, & détacha une divifion fur chaque flanc de fon ennemi.

Ne nous égarons pas en des efpérances chimériques: n'ambitionnons pas la fupériorité conquérante, elle n'a qu'un éclat funefte: efforçons-nous feulement d'atteindre celle qui eft refpectable. Que nos ennemis craignent de nous attaquer; mais fuppofons toujours l'égalité avec eux: &, s'ils peuvent mettre fur pied des *armées* nombreufes; foyons en état de leur en oppofer d'égales en nombre: je parle ici de l'Europe; je parle des nations de l'Afie comparées avec les autres nations de l'Afie. Le parallèle de ces deux parties du monde, quant à l'art militaire, trouvera fa place ailleurs.

Je fçais que l'augmentation des troupes eft due quelquefois à un vice de l'état ou du fouverain; mais cela n'arrive pas toujours. Il ne faut pas ici fe tromper à l'apparence. Il eft néceffaire de diftinguer les troupes & les *armées*. Celles de la république romaine furent peu nombreufes, mais fes troupes l'étoient; elle pouvoit armer prefque tous fes citoyens. Si elle n'employa d'abord que de petites *armées*, c'eft qu'elle n'eut à combattre fucceffivement que de petits peuples. Il faudroit fans doute l'imiter, fi nous étions dans les mêmes circonftances; mais il ne faut pas tirer de fa conduite un exemple pour la nôtre, quand les circonftances ont changé. lorfqu'elles devinrent différentes pour elle, fes principes ne furent plus les mêmes. Carthage eut des *armées* nombreufes; celles de Rome furent augmentées, & leur nombre s'accrut dans la fuite avec celui de fes ennemis, & l'étendue de fon empire. Cette augmentation fut donc un effet néceffaire de fon ambition, mais non pas, comme l'ont dit quelques écrivains, une des caufes de fa perte. Ce ne fut point cette augmentation qui ruina fa difcipline & fa fcience militaire, mais la cupidité, les vexations, les injuftices, les pillages des généraux & des gouverneurs de provinces. Un petit nombre de citoyens énorgueilli du titre de patricien, regarda comme honorable une vie oifive. Après avoir ufurpé beaucoup plus de bien qu'il ne leur étoit néceffaire pour jouir des vrais dons de la nature, ils employèrent ce produit de leur iniquité à fe procurer des biens fantaftiques. Les artifans de luxe fe multiplièrent. Réduits à la pauvreté, ils appliquèrent leur induftrie à tenter, par des objets éclatans, ceux qui tenoient les richeffes. Ceux qui réuffirent, imitèrent bientôt la vanité patricienne, & le luxe s'étendit fur toute la nation. Le produit du travail fut employé à l'acquifition d'étoffes brillantes: tout ce qui avoit de l'éclat fut préféré, même aux vrais befoins; on fe contenta d'une chétive nourriture, pour être vêtu de foie. L'argent deftiné aux bains qui entretenoient la fanté, fut employé à fe couvrir de pourpre. Alors la molleffe & l'oifiveté firent des progrès énormes. Dès qu'un citoyen eut affez de richeffes, pour faire fubfifter fa famille honorablement, c'eft-à-dire, fans travail; fa femme & fes enfants furent oififs: un grand nombre de citoyens & d'efclaves leur devint indifpenfable. Un feul homme eut befoin de cent autres, & fut néceffaire à leur fubfiftance. Il ne fut plus poffible d'enrôler un artifan, dont l'abfence eut réduit tant de citoyens à la misère, ni tant de citoyens qui étoient néceffaires à cet artifan. Ainfi le luxe coupa une partie des nerfs de la république: elle eut moins de bras pour fa défenfe, & ce malheur ne fut ni le feul ni le plus grand de ceux qu'elle éprouva.

L'arbitraire n'a point de bornes. L'efprit qui fe repait de plaifirs de fantaifie ne connoit aucun repos. Les citoyens oififs, poffeffeurs de fonds de terre, furent plus inépuifables en caprices qu'en tréfors. Ils diminuèrent, autant qu'ils le purent, les falaires des citoyens & des efclaves qui cultivoient leurs campagnes; ils leur laifsèrent à peine la fubfiftance, leur enlevèrent les moyens de rendre la terre fertile, leur ôtèrent le néceffaire pour le donner à des chiens & à des chevaux. Bientôt ces terres cultivées par des bras que la misère avoit affoiblis, ne purent fatisfaire ni la cupidité du maître, ni les befoins des cultivateurs. Ceux-ci les abandonnèrent peu-à-peu, fe jettèrent dans les villes, fe mirent aux gages des citoyens riches, foit pour fervir à leurs befoins domeftiques, foit pour feconder leur ambition, en qualité de foldats. L'état eut moins de troupes, moins de défenfeurs, mais une *armée* plus nombreufe, avec laquelle le plus habile & le plus heureux affervit fa patrie.

Les maux qui avoient produit l'empire augmentèrent fous l'empire. Le luxe parvint aux plus grands excès. Les Empereurs ne purent affouvir leur frénéfie qu'en dévaftant les provinces: plufieurs, ne règnant que fur des efclaves, trouvèrent en eux leurs affaffins. Les habitants de la campagne l'abandonnèrent, pour fe mettre à la folde du prince & partager fes brigandages, ou pour aller chercher une retraite inconnue à l'avarice de leur maître. Ceux-ci, devenus moins riches, parce que ce n'eft pas feule que la terre produit tout, ce qu'elle exige de bras & de facrifices, ne furent plus en état de foudoyer un auffi grand nombre de troupes, ni même d'entretenir celles qu'ils avoient confervées. Ils furent mal fervis par des foldats mal payés; ils furent abandonnés avec joie par des efclaves qui les déteftoient, & qui allèrent fervir des puiffances étrangères. Ainfi le fafte de ces princes, amis du luxe & ennemis de leurs fujets, qu'ils vouloient affervir fous prétexte de les défendre, fe complaifoient en un grand nombre de fatellites, & diminuoient le nombre réel des défenfeurs de l'état.

Ce fut aussi l'ambition qui augmenta le nombre des troupes en France & dans le reste de l'Europe; mais les circonstances étant différentes, ce changement ne pouvoit pas avoir les mêmes suites. La France, divisée d'abord en petits royaumes, ensuite en petites principautés & seigneuries, presque toutes armées les unes contre les autres, ne fit presque jamais que de petites guerres. Environnée d'états constitués à-peu-près comme elle, lorsqu'elle y porta la guerre, ce fut pour attaquer tantôt l'un & tantôt l'autre avec de petites forces. Mais, lorsque la maison d'Autriche s'étant élevée eut alarmé par son ambition la France & les puissances du Nord; lorsque, pour s'opposer à ses progrès, Richelieu eut réuni dans les mains de son maître toutes les forces du royaume; lorsque l'Europe inquiétée par l'ambition de Louis XIV se fut liguée contre lui, on vit de part & d'autre les *armées* s'accroître avec les vues ambitieuses. Chez les Romains cette augmentation eut lieu à la décadence de la république, c'est-à-dire, au passage du meilleur au pire. En France & en Allemagne ce fut au contraire, lorsque ces deux états eurent acquis plus de grandeur, de force, & de consistance. Cette augmentation qui a subsisté, & qui paroît aujourd'hui à-peu-près fixée, ne pouvoit avoir de suites fâcheuses. D'ailleurs, si on considère plutôt le fond des choses que leur extérieur, elle a été & elle est plus apparente que réelle. Il y a peut-être eu sous Louis XIV & sous Louis XV moins d'hommes en armes qu'il n'y en a eu deux ou trois siècles avant eux; mais leur nombre, dispersé sous de petits princes, frappoit moins les yeux qu'étant réunis sous ces deux rois: ce sont de petits ruisseaux, à peine remarqués, qui ont produit de grands fleuves.

Les grandes puissances politiques ont toujours eu & auront toujours un grand nombre de troupes & de grandes *armées*: c'est à la sagesse du prince & de ses ministres à le régler, de sorte qu'il soit suffisant pour la défense du royaume, entretenue avec toute l'économie possible, & sans préjudice pour l'agriculture & les autres arts utiles. (*Voyez* TROUPES.) Mais il faut toujours être à l'égalité pour le nombre vis-à-vis des autres puissances; & même le prince qui, par une prudente économie, & par d'habiles institutions, sçaura se donner à cet égard une supériorité décidee, en y joignant ce qui forme de bonnes troupes & d'habiles généraux, sera le plus puissant, le plus respectable, & le plus en paix.

COMPOSITION.

Il n'y a point aujourd'hui d'*armée* qui ne soit composée d'infanterie & de cavalerie. Ces deux armes sont essentiellement nécessaires l'une à l'autre, par les raisons & pour les besoins qui seront détaillés dans la suite de cet ouvrage. Il n'y a eu d'*armées* toutes d'infanterie que lorsque l'art de la guerre étoit encore dans l'enfance: il n'y en a eu toute de cavalerie que chez les nations où il n'étoit pas connu.

On joint à ces deux parties fondamentales celles qui sont nécessaires pour les conduire, les protéger, & les faire subsister.

Un corps d'officiers généraux, nommé *état-major*, est chargé, sous le général en chef, de l'administration générale de l'*armée*, comprenant l'ordre, la police, la discipline, la justice, & autres détails.

Un autre corps est chargé du service des armes pesantes ou machines pyro-balistiques, servant à seconder & protéger les troupes dans l'attaque & la défense. Le corps du génie fournit des officiers pour diriger la disposition & construction des retranchements, les travaux de l'attaque & la défense des places.

Un autre corps est chargé de la fourniture & du transport des subsistances, un autre de la direction des hôpitaux, où les malades & les blessés reçoivent les soins dont ils ont besoin.

Cet ordre général, étendu à toutes les parties d'une *armée*, n'est bien connu que depuis le siècle de Louis XIV; les progrès de l'art, l'établissement d'une discipline plus sévère, les campagnes & les guerres plus longues, & l'augmentation des *armées* l'ont rendu nécessaire. Lorsqu'elles étoient peu nombreuses, un petit nombre d'officiers généraux suffisoit pour les conduire. Lorsque le pillage fournissoit des vivres & de l'argent, qui, la plupart du temps, tenoit lieu de solde, & qu'après une ou deux campagnes, chacun revenoit à ses foyers, on n'avoit besoin ni de compagnie des vivres, ni d'hôpitaux: mais la discipline en souffroit & la guerre étoit plus funeste. Lorsque la plupart des places se prenoient d'emblée, ou par stratagème, & que leurs murailles peu solides étoient éboulées par de légères sappes, on ne menoit point à sa suite des trains formidables de machines de guerre. D'autres temps, d'autres soins. On dit qu'autrefois on nommoit *armée royale par excellence*, celle qui menoit deux ou trois canons; & que, si le gouverneur d'une place avoit l'audace de se défendre contre une pareille *armée*, le général le faisoit pendre: semblable en ce point à un tigre qui ne suit que des sentiments de rage, & qui ne déchire qu'avec plus de furie celui qui l'irrite en se défendant. Un gouverneur ne recevroit aujourd'hui, en pareil cas, que de plus grands honneurs de la part de l'ennemi, auquel il auroit eu le courage de résister plus long-temps.

ESPÈCES.

On donne à l'*armée* différents noms, suivant sa combinaison & son objet. Une *armée combinée* est celle que forment les troupes de deux ou plusieurs puissances alliées. Les réflexions qu'on peut faire à ce sujet, trouveront place dans les principes sur le

plan

plan de guerre. On nomme *armée d'observation*, celle qui est chargée d'observer l'ennemi, tandis qu'on attaque une de ses places, & de s'opposer aux efforts qu'il tenteroit pour la dégager. L'*armée de secours*, est celle qu'on envoie pour secourir une place assiégée. (*Voyez* PLACES.)

ARMEMENT. Préparatifs d'hommes, machines, & munitions de guerre.

Un prince prudent & sage, c'est-à-dire qui veut maintenir la paix, sera toujours prêt à faire avec célérité un puissant *armement*. Alors ses ennemis n'oseront pas armer eux-mêmes, de crainte qu'ils n'attaquent sans avantage, ou qu'ils ne soient prévenus & trouvés hors d'état de défense. Ce prince aura évité la guerre, & la voie de conciliation sera ouverte & plus facile. *Ostenditè modo bellum, pacem habebitis.* (*Liv. L. VI. C.* 18.).

On nomme aussi *armement* toutes les armes du soldat prises collectivement, & ce qui sert à les contenir ou à les porter, comme fourreaux de sabres, d'épée, de baïonette, ceinturon, bandoulière, fourniment, cartouche, giberne. (*Voyez* TENUE.).

ARME. C'est un instrument avec lequel on porte des coups à son adversaire, ou l'on se garantit des siens.

La plupart des étymologistes rejettent l'opinion qui dérivent le mot *arma* ab *arcendo*, parce qu'elles écartent l'ennemi, & s'accordent à dire que le mot latin *arma* ou le mot françois *armes* sont dérivés du latin *armi* qui signifie épaules, parce que les épaules portent les armes ou en sont couvertes : c'est ce qu'a dit Festus & après lui Isidore ; *arma propriè dicta sunt, eo quod armos tegunt.* Mais, outre que les latins nommoient *armus* l'épaule & le bras pris ensemble, & qu'une épée, un poignard, une flèche, ne couvre ni le bras ni l'épaule, ne pourroit-on pas demander à ces étymologistes, *cur non armi ob arma quibus teguntur ?* Isidore ajoute qu'on peut aussi dériver le mot *arma*, ἀπὸ τῦ Ἄρεος, du nom d'*Arès* ou dieu Mars : mais on peut aussi dériver *Arès* d'*arma*.

La langue celtique offre une autre solution de ce problême étymologique. Le même mot *armum* y signifie bras & arme : il existe encore dans la langue bretonne & dans la galloise. On aura pu donner un nom commun au bras & aux *armes*, parce que les premières ont été les bras. Je pourrois pousser plus loin cette recherche ; mais je craindrois de fatiguer ceux qui peuvent l'apprécier à sa juste valeur.

L'homme est l'animal que la nature a le moins armé par le corps, & le plus armé par l'intelligence. Les armes corporelles qu'il en a reçues, ses premières, ses antiques *armes*, sont les bras, les mains, les ongles, les dents. La jeune sauvage qui fut trouvée seule près de la forêt d'Orléans ne connoissoit point d'autres *armes*. Il faut sans doute un accident des plus rares pour captiver à ce point l'esprit d'un homme, & le retenir dans l'état de brute. Dans celui de société, il sort promptement de cette condition malheureuse pour lui, parce qu'elle est contraire à sa nature. Son esprit s'exerce par l'imitation : il prend l'essor, il s'étend par la communication des idées, & l'homme qui, dans cet état de dégradation, n'auroit pu employer que ses bras à la conquête d'un vil aliment, parvient à concevoir & à faire celle d'une partie de la terre.

DES ARMES DE MAIN.

ARMES D'ESCRIME.

Dans les premières sociétés le besoin d'assommer sa proie, celui de se défendre contre des animaux malfaisants ou des hommes violents ; ont fait inventer les *armes* d'escrime. La plus simple est le bâton, qui sert en même temps d'appui. On dit que les *pongos* en font cet usage : l'homme & le singe sont imitateurs ; lequel a emprunté de l'autre ? Si c'est l'homme, il a été loin au-delà de son modèle. Si c'est le singe, il est resté à son premier degré, faute sans doute d'un autre instrument que lui refusa la nature.

L'homme employa le bâton pour tuer les animaux au gite : car c'est par eux qu'il a commencé : il a fait couler leur sang avant celui de son semblable ; la chasse a été sa première guerre.

Les hommes les plus vigoureux prirent des troncs d'arbustes, afin de porter des coups plus sûrs. Cette *arme* pesante & noueuse lui fut nécessaire contre les bêtes féroces, telles que les lions & les ours. Des combats contre les animaux, elle a passé dans ceux que les hommes se sont livrés. Hercule & Thésée l'employèrent contre les uns & les autres. On l'a ensuite variée sous différentes formes. Dans son état naturel, nous l'appellons massue ; dans l'artificiel nous l'appellons masse.

A l'imitation des longues épines ou des bois brisés qui entrent dans la chair, ou des cornes animales, on a pu imaginer d'aiguiser un bâton, & d'en faire l'*arme* perçante nommée épieu. Le couteau destiné d'abord à couper & façonner différentes matières, a pu être employé aussi comme *arme* perçante. On l'a ensuite rendu plus propre à cet usage en le changeant en poignard. L'inhumanité, la cruauté, le desir effréné de la vengeance, pour frapper des coups plus traitres & plus sûrs, a inventé le stilet.

En allongeant le poignard on a fait l'épée, que l'on a varié sous un grand nombre de formes.

Ensuite pour éloigner de soi l'ennemi, & l'atteindre de plus loin, on a placé une pointe au bout d'un bâton ; ce qui a produit la pique, la lance, la javeline, la pertuisane, la hallebarde, & l'esponton.

Ces *armes* étoient propres à percer ou frapper d'estoc : il falloit en inventer pour couper, ou frapper de taille. Le couteau, propre à cet usage, comme ustensile, ne l'étoit point comme *arme* : il n'avoit ni assez de poids ni assez de longueur. On

imagina la hache, d'abord employée comme outil, ensuite comme *arme* guerrière. Mais elle avoit le désavantage de ne frapper que de près, & de n'être qu'*arme* offensive. Ses coups devoient être souvent prévenus par ceux de l'épée. On donna un tranchant à celle-ci avec plus de largeur, & on la changea en sabre; celui-ci fut varié sous plusieurs formes. Enfin la faulx, inventée pour un meilleur usage, fut aussi employée à la destruction des hommes.

On tenta ensuite de réunir plusieurs usages dans une même *arme*: l'épée eut en même temps la pointe & les deux tranchants, afin de frapper d'estoc, de taille & de revers. On voulut donner à la hallebarde les avantages de la lance & celui de la hache; mais le coup, trop loin de la main, se trouva mal assuré, & ces *armes* composées, mises à l'épreuve, furent inférieures aux *armes* simples.

Armes de jet.

La distance à laquelle les *armes* d'escrime peuvent atteindre, n'excèdent pas la longueur du bras, jointe à celle de la partie de l'*arme* qui dépasse le poignet. Il ne suffisoit pas à l'homme de combattre d'aussi près. Tantôt il eût besoin d'atteindre de loin un animal fugitif, tantôt d'attaquer un ennemi, soit homme, soit bête féroce, avec un moindre danger. Les premières *armes* de jet qu'il employa furent sans doute les pierres. La jeune sauvage d'Orléans a dit avoir eu une compagne que dans une dispute elle avoit tuée d'un coup de pierre au front. Il paroit que l'usage en a été continué long-temps, puisque nous voyons les héros de la Grèce l'employer si fréquemment dans les champs troyens. Agamemnon y combat avec la pique, l'épée, & de grandes pierres. Hector saisissant de sa main robuste une pierre noire, grande, inégale, en frappe à son milieu le terrible bouclier de sept peaux de bœuf dont se couvroit Ajax, & l'airain en retentit. Ajax levant une pierre beaucoup plus grande, la fait tourner, la jette de toute son immense force & brise le bouclier d'un coup semblable à celui d'une meule. Près des vaisseaux le grand Ajax fils de Télamon renverse Hector avec la même *arme*; ailleurs Hector brise la tête d'Epigée; Patrocle en frappant Sthénélaüs lui rompt les muscles du cou; les Grecs les emploient à la défense de leur camp, comme dans les temps postérieurs on en fit usage pour celle des villes & des défilés dans les montagnes. On la revoit même dans les combats aux plus beaux temps de la Grèce. A la bataille de Platée, le spartiate Arimnestе tua Mardonius d'un coup de pierre à la tête. Dans Argos une tuile dirigée par la main d'une mère qui voyoit son fils attaqué par Pyrrhus, ôta la vie à ce conquérant.

La seconde *arme* de jet après la pierre a pu être le bâton simple, ensuite le bâton pointu ou l'épieu. On ne dût pas tarder à le garnir d'une pointe, & on en fit le javelot, qui, suivant les différentes nations & les formes qu'elles lui donnèrent, se divisa en plusieurs espèces. On eut la *javeline* ou long javelot, le *dard* ou petit javelot, la *haste*, le *verutum*, le *contus*, la *framéa*, le *gæsum*, la *catéia*, le *mazare*, l'*angon*, la *zagaie*.

On a même employé les flambeaux. Les Fidénates, attaqués dans leur ville par les Romains, ouvrirent tout-à-coup les portes, & il en sortit une troupe qui portoit des armes inconnues jusqu'alors: elle tenoit en main des flambeaux. Les légions, d'abord effrayées de ce nouveau genre de combat, revinrent de leur surprise à la voix du dictateur Mamercus Æmilius. Elles reçurent une partie de ces flambeaux lancés par l'ennemi, lui arrachèrent les autres, & les deux armées se virent munies de cette *arme* nouvelle qui ne préserva point les Fidénates de la défaite, & même de la prise de leur ville.

Les prêtres des Falisques la renouvellèrent avec aussi peu de succès; quoique, pour augmenter l'effroi, ils y eussent joint des serpents, ou leur apparence. Ils coururent au camp romain, semblables à des furies: & déjà les soldats épouvantés abandonnoient leurs retranchements, lorsque le consul Fabius Ambustus, les autres officiers, & les tribuns les y ramenèrent en les raillant de cette terreur puérile.

On a pu se servir aussi d'instruments destinés à d'autres usages: dans le besoin ou la chaleur du combat, tout devient *arme*, *furor arma ministrat*.

DES ARMES MÉCHANIQUES.

Armes neuroballistiques.

La portée de l'*arme* de jet, lancée par la seule force du bras, étoit peu considérable. L'intelligence de l'homme y joignit bientôt une puissance extérieure. L'idée en fut sans doute empruntée d'un jeune tronc, d'une branche d'arbre, ou d'un bâton courbé avec effort, qui se rétablit par son élasticité. On imagina d'adopter aux deux extrémités un lien qui servit à courber la verge élastique, & la première *arme* méchanique, l'arc fut inventé. Le trait, touchant d'une part le milieu du bois, de l'autre la corde, reçut le mouvement du ressort qui se rétablit, & sa portée devint trois ou quatre fois plus grande. Cette *arme* simple est, pour ainsi dire, de touts les temps & de touts les lieux. Il est vraisemblable qu'elle a précédé la fronde. Quoique celle-ci l'emporte par la simplicité, elle n'avoit pas comme l'autre de modèle dans la nature. Il falloit ou un cas fortuit pour la découvrir, ou un plus grand effort d'imagination pour l'inventer. Et, si la fronde fut trouvée la première chez quelques nations, l'usage de l'arc dût prévaloir. Supérieur aux *armes* que la main lance, tant par la force que par l'intervalle, & la sûreté de la direction, il l'est aussi à la fronde par

ce dernier avantage : ainsi nous trouvons l'un chez touts les peuples, l'autre en peu d'endroits. (*Voyez* ARC.).

Ces deux *armes* ne jettoient que de petites masses & des traits légers. Ce n'étoit point assez pour le génie rapace & destructeur de la guerre. Comme il s'accroit en avançant, ainsi que la discorde & la renommée, il voulut des *armes* plus fortes, des traits capables de percer ou de renverser plusieurs hommes d'un seul coup, des masses qui pussent écraser un grand nombre à la fois & détruire les murailles. Les progrès de la méchanique secondèrent ces vues meurtrières. On imagina des machines plus fortes pour lancer plus loin de plus gros traits. Un fût adopté à l'arc, pour recevoir & diriger plus sûrement la flèche, composa la catapulte, qui, suivant sa grandeur & sa forme, reçut les noms d'*oxybèle*, *scorpion*, *dorybole*. On imita aussi, & l'on aggrandit l'effet de la fronde par l'invention de la baliste, & de ses espèces nommées *monangon*, *sphendone* ou *fronde*, *onagre*, *fundibale*, &c. Enfin, on réunit les deux genres, & la même machine jetta des traits & des pierres. Elle fut alors nommée *polybole*. (*Voyez Dictionn. d'Antiquités.*).

MATIÈRES DES ARMES.

On employa d'abord les bois durs, la pierre, & les os à faire des couteaux, des poignards, des haches, & des épées. On plaça ensuite des pointes de ces mêmes matières au bout d'une hampe. Lorsque les métaux & l'art de les travailler fut connu, ce qui n'arriva que fort tard, les *armes* en furent faites. L'or, l'argent, & le cuivre, ou un mêlange de ces métaux, ont servi successivement à cet usage, suivant les progrès qu'a faits la métallurgie. Une ancienne tradition des Egyptiens portoit que l'art de travailler l'or & le cuivre fut trouvé dans la Thébaïde au temps d'Osiris, & qu'on en fit des *armes* pour combattre les bêtes féroces. Le fer, quoique plus utile, est beaucoup plus difficile à trouver, à fondre, à rendre ductile : il n'a été connu que beaucoup plus tard. Homère ne parle guère que d'*armes* de cuivre. Celles des Romains ont été faites avec ce métal pendant plusieurs siècles. Les anciens lui donnoient une trempe comme on la donne aujourd'hui au fer : M. le comte de Caylus en a présenté à l'académie des belles-lettres, qu'il avoit rendu aussi dur que le fer de nos *armes*. Toutes les anciennes *armes* romaines que nous avons sont de cuivre. Celles des Egyptiens étoient du même métal. Job a parlé d'arcs de cuivre : il est vrai qu'il parle aussi d'*armes* de fer. Les Massagétes employoient le cuivre à faire des piques, des carquois, & des haches. Les *armes* qu'on trouve dans les anciens tombeaux en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, & dans tout le Nord sont de cuivre. Telles étoient aussi les *armes* des Américains, lorsqu'on a découvert cette partie du monde. Les haches trouvées dans les sépulcres péruviens étoient de cuivre ; les Japonois & d'autres peuples de l'Asie emploient encore ce métal à faire des *armes*.

Lorsqu'on a sçu travailler le fer, on l'a employé comme le cuivre, & l'usage en est aussi très ancien. Je viens de dire que Job a parlé d'*armes* de fer. Moyse a dit que celui qui porteroit un coup mortel avec le fer, seroit coupable d'homicide & mourroit lui-même. (*Numer. c. XXXV, v.* 6.).

ARMES KATABALISTIQUES.

D'autres besoins firent employer d'autres moyens mécaniques. Il fallut renverser des murs, pour joindre l'ennemi qu'ils protégeoient. On inventa le bélier, dont les coups redoublés ébranlèrent & firent tomber les remparts : ces grandes & fortes machines de guerre sont d'une haute antiquité : un passage du Deutéronome paroit en faire mention. *Si qua autem ligna non sunt pomifera sed agrestia, & in cæteros apta usus ; succinde & instrue machinas, donec capias civitatem quæ contra te dimicet.* (*C. XX, v.* 20.). « Si quelques arbres ne sont pas fruitiers, mais sauvages, & propres à un autre emploi, coupe-les, & construis des *machines*, jusqu'à ce que tu prennes la ville qui combat contre toi ». D'autres passages de l'écriture prouvent que ces *armes* étoient connues au temps d'Osias, environ huit cents ans avant l'ère chrétienne, vers l'an du monde 3194. Dans la suite on imagina le bélier à tarière & le corbeau démolisseur.

L'homme employa aussi de bonne heure une autre espèce d'*arme* qui lui servit à fondre sur l'ennemi avec plus de promptitude, à le heurter, le renverser, le fouler aux pieds. Ce fut le cheval ; qui, réduit en servitude pour des usages civils & paisibles, fut employé ensuite à la guerre. Il paroit que le roi d'Egypte avoit de la cavalerie lorsqu'il poursuivit les Israélites, & Job parle du cheval & de celui qui le monte. Suivant Hérodote & Diodore, les Egyptiens & les Scythes ont employé le cheval à porter les guerriers & à les trainer dans un char, en des âges si éloignés de nous que l'époque en est effacée. Il semble que dans ces temps où les troupes combattoient avec peu d'ordre, le cheval, monté par un cavalier, a dû être plutôt en usage que les chars, plus faciles à éviter. Mais ces origines, presque toujours incertaines, dépendent des lieux & des circonstances, & ne partent d'un même point ni du temps ni de la terre. Le cheval a pu être monté par l'homme dans la Phénicie, dans la Numidie, & aux bords du Pont-Euxin, avant que les chars y fussent connus ; tandis que dans la Grèce l'usage des chars a précédé celui des chevaux montés : tout ce qui est possible à l'entendement humain appartient à l'homme dans touts les pays ; donnez-lui le besoin, la matière, & le temps ; il inventera également par-tout.

Le cheval fut employé comme une *arme* propre à rompre les rangs, à renverser les troupes, à y

mettre le désordre, à s'approcher & s'éloigner avec promptitude. Dans les pays qui produisent l'éléphant & le chameau, ces deux espèces furent conduites au combat dans la même vue. Mais tout cet appareil d'animaux, que l'on peut nommer ostentation plutôt qu'avantage, n'a existé long-temps que parmi les peuples d'Asie, toujours peu habiles dans l'art de la guerre. Les Grecs n'ont eu des chars que lorsqu'ils combattoient en barbares. Ils n'en avoient pas aux temps de leur gloire, aux Thermopyles, à Platée, & l'éléphant ne parut à la tête de leurs troupes que lorsque leur science militaire étoit près de s'évanouir. La manière d'employer le cheval en le montant, étant la plus simple, & cet animal étant plus soumis à celui qui le dirige que l'éléphant & le chameau, l'usage de la cavalerie a prévalu chez toutes les nations.

Il y a un autre animal que les hommes ont conduit à la guerre, & dont ils ont dirigé l'effet comme celui d'une espèce d'*arme*; ce sont les chiens. Ces fidèles compagnons de l'homme l'ont servi jusques dans les batailles. Dociles à sa voix, capables de s'unir à lui par l'intelligence; ardents & courageux dans le danger, ils le partagent avec lui, quand il le commande. Je parlerai ailleurs des peuples qui en ont fait usage.

ARMES PYROBALLISTIQUES. (*Voyez* ARTILLERIE.).

DES ARMES DÉFENSIVES.

ARMES DÉFENSIVES, MOBILES OU PORTATIVES.

Tant que les *armes* offensives furent simples, bornées au bâton, au dard, à la flèche, on n'y opposa que des *armes* de même espèce: les peuples non civilisés n'emploient aujourd'hui presque aucune *arme* défensive. Lorsque les premières furent perfectionnées, & que la science de la mécanique leur eut donné une force qu'elles n'avoient point encore; l'homme inventa les moyens de se conserver, après ceux de s'entredétruire. Les premiers rois égyptiens, & les héros de la Grèce, se couvrirent de peaux d'animaux. Hercule porta la peau du lion de Némée comme trophée & défense.

On en fit ensuite le bouclier, afin d'éloigner davantage les traits & les coups portés de près. Bientôt la tête fut garantie par le casque, le corps par la cuirasse, la jambe par les grèves ou bottines. La matière de ces *armes* fut les peaux, le bois, les métaux, l'or, l'argent, le cuivre, & le fer. Elles passèrent de l'Egypte & de la Phénicie dans la Grèce, avec touts les arts: c'est aussi de l'Egypte que les Hébreux ont pu les emprunter. Moïse dit à Israël que le Seigneur Dieu est le bouclier de son secours & le glaive de sa gloire. Il est parlé dans Job de cuirasse & de bouchiers fondus. (*C. XLI, v.* 6, 17.). Goliath avoit le casque, la cuirasse, le bouclier, & les grèves. Sous le règne de Saül, Naasès, roi des Ammonites, ayant subjugué une partie des Juifs, leur fit crever l'œil droit, pour les rendre inutiles à la guerre; parce que le bouclier ôtoit l'usage de l'œil gauche. (*Jos. antiq. jud. l. VI, c.* 5.).

ARMES DÉFENSIVES IMMOBILES.

Telles furent les défenses imaginées contre les petites *armes* mécaniques. On opposa ensuite à l'effet des plus grandes machines les retranchements faits avec des arbres, des pieux, des terres remuées, des pierres, & des murailles. (*Voyez* FORTIFICATION.).

INVENTION DE LA POUDRE ET SES EFFETS.

Ces *armes*, employées depuis les plus anciens temps, furent en usage jusqu'à l'invention de la poudre en Europe, ou plutôt de son application à l'art de la guerre, & le sont encore chez plusieurs peuples. On ignore les noms des hommes qui les ont imaginées, & des nations qui furent les premières à les employer. La plupart prétendirent, par vanité, à l'honneur de l'invention dans ce genre: mais il y en a sans doute plusieurs qui peuvent se l'attribuer. L'esprit humain agit par-tout à-peu-près de même manière. Il sera parvenu aux mêmes pensées en différents pays, long-temps avant qu'il y ait eu commerce entr'eux; & ces pensées, les mêmes quant au fond, n'auront différé que par les idées accessoires. Un arc aura été façonné dans un pays autrement que dans un autre; mais dans touts les deux ce sera un arc. Tout ce que les anciens nous ont transmis à ce sujet est incertain. Ils ne nous parlent que de temps très éloignés de leur âge, & très postérieurs à celui des premières inventions. Les violences, les meurtres, les *armes*, les guerres, chez toutes les nations, sont fort antérieurs à l'écriture & aux écrivains. Presque toutes les origines de ce genre nous sont inconnues, même celles qui sont près de notre temps. Nous ignorons l'auteur de l'invention de la poudre, dont l'application à l'art de la guerre a opéré de si grands changements dans l'ordonnance des troupes, dans leurs mouvements, dans leurs *armes*, & dans la construction des remparts. Cette invention est restée long-temps obscure, parce qu'on n'en faisoit aucun usage. Lorsqu'elle est devenue remarquable & célèbre par ses effets, on a tenté inutilement d'en trouver l'époque & l'auteur. La plupart des écrivains l'ont attribuée au moine allemand Schwartz. Mais un autre moine anglois, nommé Roger Bacon, antérieur à Schwartz d'environ cinquante ans, a publié à Oxford, au commencement du treizième siecle, un ouvrage dans lequel il parle de la poudre comme d'une composition connue long-temps avant lui, & qu'on pourroit employer à la guerre. Il dit qu'on ne voit ni éclair ni tonnerre, qui puissent être comparés à l'effet de la poudre, & qu'il n'y a ni ville ni armée qui

pût en soutenir l'effet. (*V. opus magnum*, *p.* 474, *l.* 10.). Roger Bacon étoit sçavant & de grand jugement. Il posa les principes de la philosophie moderne, développés depuis par le chancelier Bacon. On lit dans son ouvrage, (*pag.* 2, *lig.* 12.), qu'il y a quatre grands obstacles qui empêchent presque touts les hommes de parvenir à la véritable science ; ce sont l'autorité, l'habitude, l'opinion du vulgaire ignorant, & l'action de voiler son ignorance sous l'apparence du sçavoir. Il fut persécuté & mis en prison par les moines, qui faisoient partie du vulgaire ignorant dont il avoit parlé. D'ailleurs il ne s'éleva point au-dessus des connoissances de son temps. On ne trouveroit que bien peu de choses à recueillir dans ses ouvrages, dont M. Jebb a fait imprimer un volume *in-folio*. Cet éditeur cite en sa préface un manuscrit de Marcus Græcus, beaucoup plus ancien que Roger Bacon. Ce manuscrit est intitulé *liber ignium*, livre des feux. Il dit que l'auteur y parle clairement de la poudre, & en donne la composition, sans en nommer l'inventeur.

On connoit aussi la poudre à la Chine depuis long-temps. Le père Gaubil assure que c'est depuis plus de seize cents ans. On ne peut pas douter du moins qu'ils n'en fissent usage à la guerre, au commencement du treizième siècle. « Les Mongous, suivant l'auteur chinois, traduit par le jésuite, avoient des *pao* ou machines à feu au siège de Loyang, & les Kins qui défendoient la ville en avoient aussi, avec lesquels ils jettoient des pièces de fer en forme de ventouse. Cette ventouse étoit remplie de poudre : quand on y mettoit le feu, cela faisoit un bruit semblable à celui du tonnerre, & s'entendoit de cent lys. L'endroit où elle tomboit se trouvoit brûlé, & le feu s'étendoit à plus de deux mille pieds. Si ce feu atteignoit les cuirasses de fer, ils les perçoit de part en part. Cette espèce de feu ou d'artifice ne seroit-il point semblable à ce que nous appellons poudre fulminante ?

Quand les Mongous se furent logés au pied de la muraille pour sapper, ils se tenoient à couvert dans des tanières creusées sous terre ; &, de dessus les murailles, on ne pouvoit leur nuire. Les assiégés, pour les déloger, attachoient de ces ventouses à des chaines de fer, & les faisoient descendre du haut des murailles. Quand elles parvenoient, ou dans les fossés, ou dans les chambres souterraines, elles prenoient feu par une mèche, & désoloient les assiégeants. Ces ventouses de fer, & les hallebardes à poudre & volantes qu'on jettoit, étoient ce que les Mongous craignoient le plus » ?

De toutes nos *armes* pyrophores, celle qui ressemble le plus à ce que le pere Gaubil nomme ventouses, c'est la bombe : mais on ne peut pas assurer que c'étoit la même chose ; & il paroit, par l'obscure relation de l'historien chinois, qu'il ne sçavoit pas bien lui-même ce que c'étoit. Il nous laisse ignorer aussi quelles étoient les machines avec lesquelles on jettoit ces ventouses. Les Mongous & les Kins avoient des *pao*, ou machines à lancer, des *che-pao*, ou machines à lancer des pierres, & des *ho-pao*, ou machines à lancer du feu ; ce pouvoit être le même *pao* qui lançoit du feu & des pierres. Il falloit que ces machines fussent bien imparfaites, puisque l'empereur Houpilay fit venir d'occident, en 1271, pour le siége de Siangyang, deux machinistes chrétiens, ou mahométans qui sçavoient lancer des pierres de cent cinquante livres par le moyen d'un *ki*, ou machine de bois à ressort. « Ils lancèrent leurs grosses pierres sur un retranchement de bois qui étoit élevé sur les remparts. Les coups de pierres abattirent ce retranchement ; le bruit & le fracas répandirent la terreur dans l'esprit des habitans, qui n'avoient jamais vu ni entendu rien de pareil ».

On trouve ensuite que Péyen, général de l'empereur Houpilay, brûla les maisons de Chagyang avec ses *kin-chi-pao*, ou machines de métal fondu ; qu'un officier de la place nommé *Pieu-ku*, employa des *armes* à feu en 1287, lorsqu'Houpilay marcha contre le prince Nayen, qui avoit les départements d'une partie de la Tartarie orientale ; les troupes de celui-ci, épouvantées par un coup de *ho-pao*, ou machine à lancer du feu, prirent la fuite. On voit encore de ces *ho-pao*, dans une bataille livrée au général Hatan par Timour, fils d'Houpilay.

Il résulte de ces faits que les ventouses à feu des Chinois étoient, ou des espèces de bombes, ou quelque feu d'artifice ; qu'ils les lançoient avec les mêmes *pao*, ou machines avec lesquelles ils jettoient des pierres ; qu'ils ne connoissoient point le canon à la fin du treizième siècle, & que leurs machines ne lançoient que des masses peu considérables. Ainsi, quoique la poudre fut alors en Europe une invention beaucoup plus moderne qu'à la Chine, nous étions beaucoup plus avancés que les Chinois dans son application à l'art de la guerre ; puisqu'un ancien registre de la chambre des comptes, de l'année 1338, prouve que les François faisoient usage dès-lors de poudre & de canon. On y lit ces mots : « *à Henri de Faumêchon pour avoir poudres & autres choses nécessaires aux canons, qui étoient devant Puy-Guillaume* ». Les Anglois avoient du canon à la bataille de Crécy en 1346, & au siége de Romorantin en 1356. Froissard dit « si imaginèrent aucuns subtiles hommes, que pour traire & lancer on se travailloit envain, & ordonnèrent à porter canons en avant & à trair en carreaux & à feu grégeois dans la basse-cour ; si que toute la basse-cour fut embrasée ». (*Tom. I. pag.* 86.). Du Guesclin en avoit quelques-uns au siége de Meulan en 1363. L'usage s'en répandit promptement dans toute l'Europe.

Les Mores assiégés par le roi de Castille, Alphonse XI, en 1343, tirèrent des mortiers de fer qui faisoient un bruit semblable au tonnerre. En

1354, une flotte danoise se servit de canon dans la mer Baltique. En 1380, Laurence de Medicis & les Vénitiens en employèrent contre les Génois. Dans l'espace d'un siècle, l'artillerie fit tant de progrès, qu'aucunes murailles ne pouvoient plus lui résister. Ce fut à cet art & aux connoissances qu'y avoit acquises Jean Bureau, que Charles VII dut la plus grande partie de ses succès.

Comparaison des armes *de jet anciennes avec les nouvelles.*

Un autre objet plus important est la comparaison de nos *armes* pyroballistiques avec celles dont les anciens faisoient usage. Quelques auteurs ont proposé cette question, & pris l'affirmative pour la supériorité des *armes* anciennes. Quoiqu'il n'y ait aucune apparence qu'elles soient jamais substituées aux nôtres ; il ne sera pas inutile de soumettre cette opinion à un nouvel examen, parce que la vérité est toujours utile. Le chevalier Folard a déprécié nos *armes* de jet & vanté les anciennes. Il a conseillé, indirectement, de substituer les arcs & les balistes à nos canons & à nos fusils. Le père Daniel, avant lui, avoit embrassé le même sentiment. Plusieurs militaires ont été ébranlés, & peuvent l'être encore par ces deux autorités. Mais il ne faut pas, dit Ciceron, se laisser conduire par l'autorité, comme le cheval par son mords : il ne faut pas aussi la rejetter sans raison.

S'il y a une autorité qui soit imposante, c'est sans doute celle des nations. Il n'est pas vraisemblable que toutes celles qui ont abandonné les *armes* anciennes pour les modernes, l'ayent fait par caprice, sans raison, sans expérience, sans connoissance de cause. Dès que les canons & les fusils ont paru en Europe, les *armes* connues jusqu'alors ont été laissées. Quelle a pu être la cause de ce changement subit & universel, si ce n'est l'avantage décidé qu'ont eu ceux qui les premiers ont fait ce changement dans leur milice, & la grande supériorité qu'y ont éprouvée ceux qui les ont imités ? Ce n'est pas seulement en Europe que cette révolution s'est opérée ; c'est dans toute la terre. Dès que l'Afrique & l'Asie ont connu les *armes* à feu, elles les ont adoptées. Si quelques peuples de ces pays n'en ont point encore, ce n'est, ni volontairement, ni par choix : des circonstances particulières s'y opposent ; telles que le défaut de commerce avec les autres peuples, celui de matières & d'ouvriers, celui de connoissances, & d'industrie ; enfin les préjugés nationaux. Les hommes les moins éclairés ne balancent point sur cet échange, quand ils peuvent le faire : il n'y a point de sauvage qui ne jette son arc, dès qu'il peut avoir un fusil, de la poudre, & des balles.

Les Américains nord-occidentaux se servoient autrefois de quelques *armes* défensives qui suffisoient pour les garantir des flèches. Dès qu'ils ont eu à combattre des hommes armés de fusils, il les ont quittées comme très inutiles. Un peu de coton piqué entre deux toiles suffit aux soldats de Cortez pour les garantir des flèches mexicaines. Combien n'en faudroit-il pas pour arrêter une balle ? Dans un combat de ce général contre le même peuple, les Mexicains perdirent huit cents hommes, les Espagnols, deux. Dans un autre combat les troupes de Cortez contre les Tlascalans, les troupes espagnoles voyoient tomber devant elles les flèches & les pierres de l'ennemi, tandis que leurs balles faisoient un grand ravage dans ses rangs.

Les plaintes des militaires qui vivoient au temps où cette *arme* parut, sont des preuves incontestables de sa supériorité. Montluc disoit ; « que pleust à Dieu que ce malheureux instrument n'eust jamais été inventé ; je n'en portetois les marques, lesquelles encore aujourd'hui me rendent languissant ; & tant de braves & vaillants hommes ne fussent morts de la main le plus souvent des plus poltrons & plus lâches, qui n'oseroient regarder au visage celui que de loin ils tenversent de leurs malheureuses balles : mais ce sont artifices du diable pour nous faire entretuer ». Le même capitaine ne trouve pas d'autre moyen pour se garantir des effets de l'arquebuse que de lui opposer l'arquebuse. Lorsque le maréchal de Brissac voulut assiéger Lans, (en 1551), Montluc fut chargé d'y conduire l'artillerie. « J'allai, dit-il, regarder en quelle façon je pourrois faire les chemins en la montagne, sans que nous fussions offensés du château. Et premièrement, je découvris cinq petites canonières faites pour arquebuses, qui nous descouvroient tout le long du chemin. Pour brider cela, je priai le capitaine Ynard de m'amener trois cents arquebusiers des meilleurs de sa troupe ; lesquels arrivés nous en despartismes pour en estre mis dix à chaque canonière ; qui tiroient comme quand on tire au blanc l'un après l'autre, & touts à descouvert ; & quand le dernier des dix achevoit de tirer, le premier recommençoit. Dans la ville y avoit une maison, de la couverture & haut de laquelle on pouvoit battre au dedans & au long de la courtine. Mais, pour se garantir d'icelle, ils avoient mis force tables l'une sur l'autre ; en telle sorte que ceux qui montoient sur la maison, ne pouvoient rien voir au long de la muraille. Or, les tables étoient fort simples ; &, avant le commencement de la guerre, j'avois mis en tête à M. le maréchal de faire forger à Pignerol quatre cents arquebuses d'un calibre qui portoit trois ou quatre cents pas de pointe, & que ces *armes* fussent mises au dessus du fogon, afin que personne ne les peust tirer du Piedmont : desquelles il en pourroit distribuer vingt à chaque compagnie, & ordonner aux thrésoriers de bailler douze francs de paye à ceux qui les portoient. Ces arquebuses étoient desja faites & distribuées. Je priai le capitaine Richelieu, qui depuis fut maistre de camp, de faire

monter sur la maison les vingt arquebusiers, pour tirer au travers les tables le long de la courtine : parmi lesquelles les arquebusades passoient comme par un papier ; de sorte que tant les arquebusiers qui battoient de dessus la maison au long de la courtine, que ceux-là qui tiroient à dixaine, mirent les ennemis en tel estat, que personne ne s'osoit hasarder à passer au dedans de la courtine ». Montluc ne dissimule point ici le grand effet des arquebusades, & n'en dit point de mal, quand elles lui sont avantageuses. Il ne regrette point l'arbalète, qui n'auroit pas percé des tables à quatre cents pas, comme des feuilles de papier.

Le vaillant chevalier Bayard déclama aussi contre l'arquebuse. « *C'est une honte, disoit-il, qu'un homme » de cœur soit exposé à périr par une misérable* FRI- » QUENELLE, dont il ne peut se défendre ». Il étoit si courroucé contre cette *arme*, qu'il faisoit peu de quartier aux arquebusiers qui lui tomboient entre les mains. Mais avant cette invention, Bayard & Montluc étoient exposés aux flèches, aux traits de l'arbalète, à ceux que lançoient les grandes machines, & qui pouvoient tuer aussi le plus brave par la main du lâche. S'ils avoient eu plus de force que les balles, ces deux capitaines, loin d'invectiver l'inventeur de l'arquebuse, auroient dû le remercier de ce qu'il avoit diminué le danger des coups adressés de loin, & ouvert à leur courage une plus libre carrière. Ils n'étoient donc si dépités contre l'*arme* nouvelle que parce qu'ils y reconnoissoient une supériorité décidée, que les coups des grandes machines étoient incertains & rares, l'arc & l'arbalète dangereux seulement à une petite distance qui laissoit l'espoir de joindre bientôt l'ennemi, les flèches & les traits repoussés facilement par la mince lame de fer qui formoit la cuirasse; au lieu qu'elle étoit percée de loin par la balle comme les tables du château de Lans.

Archidame voyant un trait de catapulte, bien supérieur au javelot & à la flèche, s'écria de même, *ὤλετο ἀρετὰ, le courage est mort*.

L'autorité universelle des nations, qui, ayant connu les deux espèces d'*armes*, n'ont point hésité sur le choix, & le témoignage des militaires qui en ont fait l'expérience, suffiroient peut-être pour décider cette question. Cependant, pour être juste, & pour éviter tout soupçon de partialité, il faut écouter, discuter les raisons alléguées par les partisans des anciennes *armes*. Le père Daniel nous dit qu'elles étoient plus parfaites, puisqu'il périssoit plus d'hommes dans les combats, & qu'elles blessoient l'ennemi sous quelque direction qu'elles fussent lancées. Mais, ou je m'abuse étrangement, ou c'est tout le contraire. Il périssoit plus d'hommes dans les combats, précisément parce qu'on y faisoit peu d'usage des *armes de jet*, qu'on ne les employoit en commençant l'action que pour tenter de jetter quelque désordre dans la troupe ennemie, & qu'on en venoit promptement aux *armes de main*, en se joignant homme à homme, main à main, pied à pied, & corps à corps. Il faut de plus faire ici une observation importante. Ce n'étoit pas dans ce combat serré, si terrible en apparence, qu'il périssoit le plus de soldats. La plupart des coups d'épée portoient à faux sur les bouchers, les casques & les cuirasses : c'étoit dans la fuite que se faisoit le carnage. L'infanterie & la cavalerie victorieuses avoient les fuyards sous leur main : il n'en échappoit à leurs coups qu'un petit nombre ; & c'est la véritable cause de cette grande, mais constante disproportion que nous voyons dans les batailles anciennes entre la perte des vaincus & celle des vainqueurs : elle est telle que nous la regarderions comme fabuleuse ; si, n'ayant aucun égard à la différence des usages, nous jugions de ces temps reculés par le nôtre. Il y eut à Marathon six mille trois cents Perses tués, & quatre-vingt-douze Athéniens ; à Platée, deux cents quatre-vingt-quatorze mille Perses tués ou pris, trente & un Lacédémoniens, seize Tégéates, cinquante-deux Athéniens ; à Leuctres, quatre mille Spartiates, trois cents Thébains ; à la bataille d'Isse, quatre-vingt mille Perses, deux cents quatre-vingt Macédoniens ; à la bataille d'Arbelles, trois cents mille Perses, onze cents Macédoniens ; au lac de Thrasymène, quinze mille Romains, quinze cents Carthaginois ; à Cannes, soixante-dix mille Romains, cinq mille sept cents Carthaginois ; (*Polyb. l. III*, §. 118, *Ernesti.*) ; au combat de Grumentum, entre Annibal & Claudius Néron, huit mille Carthaginois, deux cents Romains ; à celui de Scipion contre Mandonius & Indibilis, seize mille Espagnols, douze cents Romains ; à Zama, vingt mille Carthaginois, deux mille Romains ; à Pharsale, deux cents trente Césariens, quinze mille Pompéiens. (*Cæs. bell. civil. liv. I. III*, *c. 99. Oudendorp.* 4°.).

A la bataille de Poitiers, entre Charles Martel & les Sarrasins, trois cents soixante-quinze mille Sarrasins tués, quinze cents François ; à la bataille de Muret, vingt mille Albigeois, neuf croisés ; à Crécy, trente mille François, une centaine d'Anglois ; à Rosbeck, vingt-cinq mille Flamands, cinquante François ; Azincourt, dix mille François, seize cents Anglois ; Fornoue, trois mille cinq cents Italiens, vingt-neuf François ; Agnadel, quinze mille Vénitiens, cinq cents François.

On peut objecter qu'il y a de l'exagération dans les calculs, & répondre qu'il est extraordinaire qu'elle soit aussi constante, qu'elle se trouve dans les auteurs les plus graves, les plus dignes de foi, qui connoissoient la manière de combattre de leur temps, qui l'avoient vue, éprouvée ; tels que Polybe, Arrien, & Cæsar, & qu'il peut être téméraire de les accuser d'une espèce d'absurdité. Mais supposons l'exagération, & diminuons de moitié le nombre des morts dont ils nous parlent ; il restera encore une différence énorme entre les effets de nos combats & ceux des leurs, qui ne peut avoir d'autre cause que la différence intro-

duite par la nature des armes dans la manière de faire la guerre. Avant les armes à feu, les *armées* moins nombreuses, formées sur une profondeur sept ou huit fois plus grande que la nôtre, occupoient beaucoup moins de terrein, & se chargeoient le plus souvent sur-tout leur front. Aujourd'hui nos *armées* occupent vingt fois plus de terrein que celles des anciens. L'artillerie les oblige à se tenir très éloignées : il n'y a jamais qu'une partie de l'une qui attaque un point de l'autre. Lorsque ce point est forcé, le reste de l'*armée* secourt les troupes pliées, ou protège leur retraite. Celle qui a l'avantage ne peut avancer promptement, vu son étendue. Quand elle le pourroit faire, elle ne l'oseroit pas; parce que le général ne peut ni donner des ordres avec assez de célérité, ni voir l'état dans lequel est l'armée ennemie, obligée à faire retraite : celle-ci a donc le temps de faire ses dispositions, & la plus grande partie peut être déjà très-loin, avant que celle qui a vaincu soit informée de ses succès, & puisse faire des dispositions pour la poursuite. Ceci suffit pour le moment: je traiterai cet objet plus amplement à l'article GUERRE.

Je passe maintenant aux détails de cette question, & je vais comparer la portée des *armes* anciennes & des modernes, d'après ce que nous en ont appris les anciens eux-mêmes.

Le P. Daniel, (*Mil. fr. tom. II*, *L. XIII*, *pag.* 607.), dit : « que la portée de la fronde étoit de cinq à six cents *pas*, & par conséquent beaucoup plus longue que celle de nos fusils ». Il s'appuie de l'autorité de Végèce, dont voici les propres paroles. *Sagittarii verò vel funditores, scopas, hoc est fruticum vel straminum fasces pro signo ponebant, ita ut sexcentos* pedes *removerentur à signo, ut sagittis, vel certe lapidibus ex fustibalo destinatis, signum sæpius tangerent.* Les archers & frondeurs plaçoient pour but des fagots, c'est-à-dire, des faisceaux de broussailles ou de paille. Ils s'éloignoient de ce but à six cents *pieds*, & le frappoient souvent avec les flèches ou les pierres lancées par le *fustibale*.

On voit qu'il est difficile de traduire plus infidèlement que le fait ici le P. Daniel. L'auteur romain parle de pied, & l'auteur françois y substitue des *pas*; différence qui est double, en ne prenant pour le *pas* que la mesure médiocre de deux de nos pieds. Pour mettre ici les faits dans tout leur jour, prenons les mesures les plus justes que nous puissions avoir, & qui sont plus que suffisantes pour la question dont il s'agit. D'après la comparaison de toutes les déterminations du pied romain, M. Gibert, (*Mém. de l'acad. de Bel. L. V. XXVIII*, *pag.* 223.), l'évalue à 10 pouces 10 lignes & demie du pied de roi. Six cents pieds romains égalent donc cinq cents quarante-trois pieds neuf pouces de roi, ou quatre-vingt-dix toises trois pieds neuf pouces. L'expérience a déterminé la portée du fusil à cent quatre-vingt toises. C'est d'après elle que Vauban a donné cette étendue au côté extérieur de la fortification. Ainsi, la portée de notre fusil est à-peu-près double de celle de la fronde ou de l'arc. Observons que cette portée est à-peu-près, de but-en-blanc, & que Végèce ne nous dit point sous quel angle les pierres & les flèches étoient projettées à cette distance. Il est vraisemblable que la flèche, la pierre, ou la balle de plomb, lancée par la fronde, étant beaucoup plus pesante que nos balles, & par conséquent tendant vers la terre avec un effort beaucoup plus grand, devoient être tirées sous un angle plus grand, & que leurs coups devoient être beaucoup plus incertains. Aussi les archers & les frondeurs étoient souvent placés derrière les oplites. C'est-là que nous les voyons à la bataille de Thimbrée. Arrien dit, dans sa tactique, qu'ils étoient placés derrière les oplites, afin qu'ils en fussent protégés, & qu'ils les secondassent en lançant leurs traits par-dessus la phalange. Observons que l'auteur romain ne parle pas ici de la fronde simple, mais du fustibale, c'est-à-dire de la fronde placée au bout d'un bâton ou levier long de trois pieds sept pouces six lignes, mis en mouvement avec les deux mains, qui jettoit les pierres à-peu-près comme l'onagre. (*L. III*, *C.* 14.). La fronde simple, mue par une seule main, ne devoit pas avoir une aussi longue portée.

Si on vouloit faire une comparaison plus juste, il faudroit que ce fut entre cette espèce de fronde, nommée *fustibale*, & notre carabine, dont la portée est plus longue que celle du fusil. Ce n'est pas tout encore : si on veut bannir toute espèce d'impartialité, il faut avoir égard au poids lancé, & comparer la portée des balles de plomb que jettoient les fustibales, avec celles que lancent nos fauconneaux. Il y en a depuis un quart jusqu'à deux livres de poids; & la portée en est double au moins de celle de la balle lancée par le fusil.

Les faits suivants prouvent que celle de la fronde & des autres traits, étoit moindre dans la pratique de la guerre, qu'aux exercices dont parle Végèce, & pourroient faire soupçonner que cet auteur l'a supposée la plus grande possible, ou qu'on éloignoit le but, pour mieux former le soldat, & développer son adresse.

César dit que, dans le combat naval qu'il livra aux habitants de Vannes, la hauteur du bord de leurs vaisseaux empêchoit les traits d'y arriver facilement. Il répète plus bas que, quoique ses vaisseaux portassent des tours, leur sommet n'égaloit pas la poupe des navires ennemis, & que les traits lancés de bas en haut avoient peu d'effet. (*Bell. gall. L. III*, *C.* 13 *&* 14. *Oudendorp.* 4°.). Cependant les vaisseaux étoient si près les uns des autres, que les Romains coupèrent les cordages des ennemis avec des faulx emmanchées au bout de longues perches, ce qui donne l'idée d'une très petite portée. Ces vaisseaux de Vannes n'étoient certainement pas aussi hauts de bord que les nôtres;

&

& notre fusil tiré du fond de la plus petite chaloupe atteindroit très facilement au sommet du grand mat.

Au siège d'Alésia, Cæsar fait creuser un fossé de vingt pieds de large, & construire ses lignes de circonvallation à quatre cents pieds en-deçà; de crainte que les ennemis ne vinssent de jour inquiéter ses travailleurs, en lançant leurs traits sur eux. (*L. VII. C. 72.*). Ils étoient donc à cette distance hors de la portée du trait; ce qui la diminue d'un tiers, & la réduit à soixante toises.

Lorsque Titus eut fait approcher ses tours des murs de Jérusalem, les acontistes, les archers, les lithoboles ou frondeurs des assiégés lancèrent contre elles des traits de toute espèce : on employa même en cette occasion les balistes & autres machines légères : mais aucun trait n'atteignoit au sommet de ces tours. C'est ce que nous apprend Josèphe, grand partisan des anciennes machines, comme nous l'allons voir incessamment. (*Bell. Jud. L. VI. c. 8*). Cependant ces tours n'avoient que cinquante coudées de haut, ou soixante-sept pieds, huit pouces, huit lignes de roi. La hauteur des murs étoit de trente coudées. (*Ibid. c. 6*). Si on connoissoit la distance à laquelle elles étoient, on auroit celle que les traits des Juifs avoient à parcourir. Mais, si on ne peut la déterminer, on voit du moins quelle étoit la foiblesse de ces traits. Ceux des Romains, il est vrai, parvenoient aux assiégés; mais c'étoit, dit le même auteur, parce que l'élévation des tours en favorisoit la projection.

Lorsque Josèphe s'aprocha des murs, pour exhorter les Juifs à se rendre, il se tint hors de la portée du trait, & cependant fit un très long discours; ce qui seroit très impossible aujourd'hui à la portée du fusil : que seroit-ce, si comme je l'ai dit, nous adoptions la comparaison du fauconneau avec la fronde. Ce qu'on peut admettre de plus favorable, c'est que l'orateur, pour se faire entendre, dût s'approcher des murs au moins à cinquante toises : cette distance est à peu près la détermination de la portée des traits par Cæsar, au siége d'Alésia. Cet accord peut faire conclurre qu'elle étoit à peu près à la guerre entre cinquante & soixante toises, & par conséquent tout au plus le tiers de celle de notre fusil. Voyons maintenant leurs effets.

Le chevalier Folard & le père Daniel disent, d'après l'autorité de Sénéque, que les balles de plomb, lancées par des frondeurs vigoureux, se fondoient en l'air. Il ne faut que lire le passage de ce philosophe, pour voir qu'il vouloit expliquer une chose qu'il ignoroit par une autre qu'il n'entendoit pas. Il dit : *Aera motus extenuat, & extenuatio accendit. Sic liquescit excussa glans fundâ, & attritu aeris velut igne distillat.* (*Nat. quæst. XI. C. 56.*). « Le mouvement attenue l'air, & l'atténuation l'enflamme. C'est ainsi que la balle lancée par une fronde se liquéfie, & distille par le frottement de l'air, comme elle seroit au feu ». On ne peut pas faire grand fond sur cette physique. Il paroit qu'elle avoit pour base l'imagination d'un poete. Quelques années avant Séneque, Ovide avoit dit de Mercure : « Le dieu, suspendu dans les airs, s'enflamme à l'aspect d'Hersé, comme le plomb lancé par une fronde baléare; il vole, rougit dans sa course, & trouve au-dessous des nuages le feu qu'il n'avoit pas. » (*Metam. L. II. v. 726*). Virgile, Stace, Lucrèce, Lucain, ont parlé ce même langage.

Ces créations poétiques peuvent amuser; mais il ne faut ni les recevoir comme des faits, ni tenter de les expliquer par d'autres créations de l'esprit, telles que l'inflammation de l'air par l'exténuation, & la liquéfaction du plomb par le frottement de l'air exténué. Si le père Daniel & Juste Lipse ont cru à cette misérable physique, ils ont pu croire aussi que le bras d'un homme avoit plus de force que l'explosion de la poudre. On pourroit démontrer mathématiquement que celle-ci est très supérieure à l'autre, & que par conséquent les partisans de la fronde ont attribué l'effet supérieur à la moindre force.

Les habitans des iles Baléares jettoient des pierres du poids d'une livre. Diodore dit qu'elles brisoient les boucliers, les casques, toutes les armes défensives, & frappoient, pour ainsi dire, avec la force d'une catapulte : Végèce dit que les pierres lancées par la fronde ou le fustibale étoient plus dangereuses que toutes les flèches, parce que la blessure en étoit mortelle, quoique le sang ne coulât pas. Tite-Live prétend que les frondeurs samiens surpassoient les baléares. Ici Juste Lipse est en admiration devant cette force qu'il regarde comme prodigieuse. Mais on ne nous dit pas à quelle distance elle opéroit ces merveilles. Supposons que ce soit à demi-portée, c'est-à-dire à trente toises ou soixante pas, comme je l'ai prouvé par le témoignage irrécusable de Josèphe, & de Cæsar. Observons en même temps, que les *armes* défensives des anciens n'étoient qu'une plaque de métal assez mince, comme nous pouvons en juger par les anciennes armures conservées dans nos arsenaux. Une balle lancée par notre simple fusil perceroit bien deux ou trois cuirasses pareilles à cette distance, & tueroit l'homme qui les porteroit. Huit ou dix mains de papier gris, qui opposeroient peut-être plus de résistance, seroient traversées à soixante pas, puisque vingt-quatre mains fixées à un arbre, l'ont été souvent à trente pas ou quinze toises, suivant l'expérience rapportée dans le supplément de l'Encyclopédie, à l'article *poudre*, noté AA, & que la balle s'est perdue dans l'arbre. Je doute qu'une pierre d'une livre lancée par le plus robuste frondeur baléare ou même samien eût percé la première main. Le plastron de nos cavaliers est ou doit être à l'épreuve du pistolet. Il pèse au moins une fois plus que le corselet de nos anciens piquiers : mais il n'est pas à beaucoup près à l'épreuve du fusil. Celui des cuirasses de

nos généraux & des officiers-majors de tranchée soutient cette épreuve : mais quel poids & quelle épaisseur ! Le plus vigoureux oplite n'auroit pas couru sous une telle armure. De quelque manière que l'on examine ces *armes* anciennes, pourvu que ce soit sans partialité, sans préjugés, sans prévention, sans esprit de système, on conviendra facilement qu'elles sont inférieures aux nôtres à touts égards, & que la raison se trouve en ceci comme en toute autre chose, d'accord avec l'expérience, qui, depuis l'usage de la poudre, les a fait abandonner généralement.

Je suis très éloigné de révoquer en doute les témoignages des anciens auteurs dont je viens de parler : je les respecte & les crois également ; mais à l'égard de cet objet comme de tout autre, il est plus sûr de s'en rapporter au sentiment des nations, fondé sur une expérience de plusieurs siècles, qu'à celui des particuliers, dont l'opinion est le résultat variable d'un grand nombre de causes & de circonstances. Les anciens ont toujours eu trois ordres dans leur milice. Le premier, celui qui faisoit la force de leurs armées étoit l'ordre des oplites ou pesamment armés. Le second, celui des peltastes, armés à la légère, ou jaculateurs. Le troisième & dernier, dont ils faisoient le moins de cas, étoit celui des archers & des frondeurs, nommés *psiles*. Ils les composoient des soldats les moins braves, & regardoient ces *armes* comme inférieures à toutes les autres, & dignes seulement d'être employées par des esclaves, ὅπλα ὑπηρετικὰ, δουλικώτατα. Xénophon, conformément à cette opinion générale, dit que Cyrus interdit à ses soldats l'arc & la fronde, & ne leur permit que l'exercice de l'épée & du bouclier, afin qu'ils se formassent à combattre de près, ou fussent obligés de convenir qu'ils n'étoient d'aucun usage à la guerre, ἢ ὁμολογηκέναι μηδενὸς ἄξιοι εἶναι συμμάχοι. (*De exped. Cyr. tom. II, pag. 42. D*). Ailleurs il dit que Cyrus, ayant vaincu les Lydiens, donnoit des *armes* pesantes à ceux qu'il voyoit bien disposés à le servir, & des frondes à ceux qui ne le servoient qu'avec peine. « En certaines occasions, ajoute-t-il, les frondeurs sont très secourables ; mais touts les frondeurs d'une armée, s'ils étoient seuls, ne soutiendroient pas le corps d'oplites le moins nombreux. » (*Ib. L. VII. p. 188. D*).

Les peltastes étoient un corps plus estimé, comme ayant des *armes* supérieures, c'est-à-dire l'épée & le bouclier léger. Les Arcadiens les craignoient, parce qu'ils étoient plus accoutumés à lancer des traits qu'à combattre de près. Mais les oplites spartiates au contraire faisoient peu de cas des peltastes, & reprochoient à leurs alliés d'en avoir peur comme les enfants avoient peur des spectres. (*Xenoph. hist. Græc. L. IV. p. 524. D & S.*). On peut inférer delà qu'ils méprisoient beaucoup les *psiles*, ordre inférieur de la milice.

Les Romains regardoient l'arc & la fronde, comme des *armes* indignes d'eux, & les laissoient à leurs auxiliaires. Leurs grands généraux & leurs troupes en faisoient peu de cas. Camille, en présence des Volsques, disoit : « La victoire est à nous, soldats ! Mettez les *piles* à vos pieds, & n'armez vos mains que d'épées. Je ne veux pas même que l'armée s'ébranle, mais que vous attendiez de pied ferme l'attaque des ennemis. Dès qu'ils auront jetté ces vains traits ; (*ubi illi vana injecerint missilia* ;) & se seront abandonnés sur vos cohortes immobiles ; alors que vos épées brillent, & pensez touts qu'il y a des dieux qui secourent les Romains ».

Je n'ai point parlé du javelot ni de la pique dont on faisoit usage comme *arme* de jet, parce qu'il est évident que l'un & l'autre étoient des *armes* foibles, & avoient peu de portée. Quelque robuste que fût la main qui les lançoit, dès qu'elles donnoient à faux sur le bouclier ou la cuirasse ; ce qui devoit arriver souvent ; leur coup étoit inutile. Le vent devoit nuire beaucoup à la force de leur jet, & déranger facilement leur direction de même que celle des flèches. Quant à leur portée, elle étoit courte : les soldats armés de javelots n'en avoient qu'un très petit nombre, parce que l'ennemi les joignoit avant qu'ils pussent en lancer plusieurs. Il en étoit ainsi des javelots de toute espèce. On peut voir à l'article ANGON, que cette *arme* des Francs ne pouvoit être jettée que de près. C'est ce qui fit imaginer le *pile* aux Romains. Ils sentirent qu'une *arme* de jet ne pouvoit être redoutable qu'en raison de sa masse & de la proximité à laquelle elle étoit lancée. Passons à l'examen des grandes machines des anciens.

Le chevalier Folard confond la baliste, machine à lancer des pierres, avec la catapulte, machine à lancer des traits. Il ne détermine point la portée de ces machines avec exactitude, & se trompe en croyant que celles qui sont désignées dans les anciens auteurs par l'épithète de *tripalmaires*, *tricubitales*, devoient cette dénomination à leur grandeur. C'étoit à la longueur des traits qu'elles lançoient. Appien nous dit que les machines de Scipion, lorsqu'il assiégea Utique, lançoient des traits de trois coudées, τριπήχη βέλη. (*Bell. pun. pag. 9, C.*). Juste Lipse & le pere Daniel ne s'y sont pas trompés. Le passage d'Athénée, cité par Folard, peut donner une idée de la portée des catapultes. Agésistrate, dit cet auteur, a écrit que la catapulte jettant un trait de trois palmes, (2 p. 5 p. 6, 5 l.), le portoit à trois stades & demie ; (350 t. 4 p. 6 p.) ; & que celle qui en jettoit un de quatre palmes le lançoit à quatre stades. (425 t. 1 p. 6 p.). Cette portée étoit la parabolique & non l'horisontale. Démétrius, au siége de Rhodes, fit applanir le terrein à la distance de quatre stades. (ἀνεκάθαιρε τὸν τόπον ἐπὶ σταδίους τέσσαρας (*L. XX. p. 780. B.*). Ce fut donc à cette distance qu'il construisit ses machines ; & par conséquent elles y étoient hors de la portée des traits de tout genre. Ceci est confirmé par Jo-

sèphe. Cet historien nous apprend qu'au siége de Jérusalem les pierres du poids de quarante-cinq livres, lancées par les plus fortes machines des Romains, alloient à deux stades & plus, (189 t.), & que leur coup étoit intolérable, non-seulement à ceux qui le recevoient, mais à ceux qui étoient derrière eux. (*Bell. jud. L. VI. C.* 28. *p.* 921. *D. Colon.* 1691. *f°.*).

Il résulte de ces faits que la portée de la catapulte de but en blanc, n'alloit pas à plus de deux stades ou 212 toises, que le jet parabolique des plus fortes machines s'étendoit à-peu-près à même distance, & qu'à une distance double ou quatre stades, on n'en avoit absolument rien à craindre. Notre canon porte le boulet à trois cents toises de but en blanc. Nos pièces de 12 portent les balles à quatre cents toises; celles de 8 à trois cents cinquante toises; celles de 4 à trois cents. Sous un angle de trois degrés seulement, celles-ci portent à plus de six cents toises, & sous celui de 45, à quinze cents vingt toises. Sous le même angle la pièce de 24 porte le boulet à 2250 toises. Nos mortiers lancent les bombes sous toutes les directions depuis 20 toises jusqu'à 2500.

Les anciens auteurs vantent beaucoup la force de leurs machines. Je crois qu'un trait fort gros, lancé d'assez près par une forte catapulte peut avoir percé, comme le dit Procope, un homme couvert de sa cuirasse, & l'avoir attaché à l'arbre auprès duquel il étoit. Mais, lorsqu'ils nous racontent des choses contraires à la saine physique, non-seulement il est permis, mais la raison ordonne de n'en rien croire. Quand je lis dans Végèce que, la baliste étant construite suivant les règles de la méchanique, & dirigée par des hommes expérimentés qui en ont préliminairement essayé la portée; elle pénètre, dissout, brise tout ce qu'elle frappe, ainsi que la foudre, (*L. IV. C.* 22 & 29.), je ne vois dans tout cela qu'une expression exagérée; la baliste lançoit des pierres, & la pierre peut briser, mais non pénétrer, percer, pénétrer toutes choses, sur-tout comme la foudre. Lorsque Josèphe me raconte, (*Bell. jud. L. III. C.* 20. *pag.* 845. *B.*), qu'une pierre lancée par les Romains, frappa la tête d'un juif & jetta son crane jusqu'à trois stades, (283 t. 3 p.), comme s'il eut été lancé par une fronde, *credat judæus*. Comment un projectile, qui, suivant le même auteur, n'a reçu que le mouvement capable de le porter à deux stades, peut-il communiquer à un corps léger comme le crane, le mouvement suffisant pour le porter un tiers plus loin. Mais voici un autre miracle: une femme enceinte ayant été frappée au ventre, l'enfant fut lancé à un demi stade. (47 t.) Qu'un corps dur & élastique reçoive d'un autre corps de même espèce, une portion de mouvement qui le porte à une certaine distance; cela est conforme aux loix méchaniques. Mais qu'un corps, mou & fluide pour ainsi dire, frappé de haut en bas, soit lancé à quarante-sept toises; c'est une absurdité de la plus grande évidence. Il peut avoir froissé, coupé, déchiré, mais non pas lancé.

La vitesse est un des éléments de la force, & je trouve dans le même auteur que celle des pierres lancées par la baliste ne doit pas avoir été fort grande, puisqu'on les voyoit & qu'on pouvoit les éviter. (*Ibid. L. VI. C.* 28. *pag.* 921.). Diodore dit aussi que les Rhodiens, ayant fait une sortie pendant la nuit, pour essayer de brûler les machines des assiégeants, furent très incommodés par les traits qui en partoient, parce qu'ils ne pouvoient les voir. (*Lib. XX. pag.* 783. *A.*). Nos boulets ont une tout autre vitesse. Lorsque les Romains, dit encore Josèphe, eurent imaginé de les noircir, elles furent moins visibles, & tuoient souvent plusieurs hommes à la fois. Le canon tiré à bonne portée fait un bien plus grand ravage. A la bataille de Ravenne, un boulet lancé par une coulevrine emporta trente-trois cavaliers. (*Hist. de Bayard*, *pag.* 332.). Je doute que les machines du plus sublime méchanicien, d'Archimède, en un mot, atteignissent au quart de cet effet. Nous ne le voyons pas du moins dans la description que nous en ont laissée Plutarque & Polybe. Ce grand géomètre avoit sans doute observé que les coups étoient d'autant plus certains qu'ils étoient tirés à une distance proportionnée à la grandeur de la machine. Il en fit préparer pour lancer des traits, non pas *à quelque distance que ce fût*, comme le dit Folard, mais à toute portée du trait. (*πρὸς ἅπαν τὸ τοῦ βέλους διάστημα.*). (*Polyb. L. VIII. C.* 6.). En perfectionnant ainsi la justesse du tir, & la certitude des coups, il étonna & déconcerta les Romains: mais nous ne voyons point que tout son génie & tout son art en ait augmenté la portée. S'il jetta des pierres du poids de dix talents ou cinq cents quarante de nos livres, ce fût sur les Sambuques, c'est-à-dire de très près; nos mortiers jettent à une lieue un poids de cinq cents livres. L'imagination du chevalier Folard, qui aggrandit tout, change ici en quintal le talent attique pesant quatre-vingt livres italiques, ou environ cinquante-quatre de nos livres. (*Mém. de l'acad. des belles-lettres*, *tom. XXVIII. pag.* 607.). A-t-on vu, dit-il, des mortiers à bombes; en a-t-on jamais fondu qui chassassent des masses aussi surprenantes que les catapultes? Eh! oui! on en a fondu. Lorsque l'art pyroballistique a commencé d'être connu en Europe, on a fondu des bouches à feu d'une grandeur énorme. Froissard parle d'une bombarde qui avoit cinquante pieds de long, & qu'*au décliquer* on entendoit de dix lieues. Un hongrois nommé Urbain, fondit pour Méhémed une espèce de mortier dans lequel on pouvoit mettre une pierre de telle grosseur que l'on vouloit. Nos histoires parlent de bombardes d'une grandeur prodigieuse: un seul coup d'une de ces machines rompit une arche du pont de Lagny, assiégé par le duc de Bedfort en 1432. Ce n'est pas par im-

puissance que nous n'en faisons pas de pareilles ou de plus fortes ; puisqu'ayant la puissance dans nos mains, il ne faudroit que la multiplier, pour lancer tel poids que nous voudrions. Nous pouvons enlever avec la poudre des milliers de quintaux. Si nous n'avons pas de ces grandes machines, c'est par art & par habileté. Elles seroient incommodes, embarassantes, très difficiles à transporter, très lentes à servir, très incertaines dans leurs directions. Nous trouvons un avantage infini dans nos petites machines d'un transport facile & d'un service prompt, dont les coups redoublés produisent un effet aussi grand & plus sûr que celui de ces machines monstrueuses.

Le même auteur dit qu'une grande baliste dont parle Tacite, en racontant la bataille de Bédriac renversoit les bataillons. Ce seroit un effet très extraordinaire. L'auteur latin, en paroissant dire plus, dit beaucoup moins. L'expression, *hostilem aciem proruebat*, signifie que les grosses pierres lancées par cette machine mettoient le désordre dans cette ligne. Et il ne s'ensuit pas, comme le conclud Folard, qu'elles étoient jettées de but en blanc : elles pouvoient avoir cet effet par le tir parabolique à quelques degrés d'élévation. Il apporte aussi, en preuve du tir direct des pierres, ce que dit Josèphe du siége de Jotapat ; sçavoir, que les machines des assiegeants abattoient les creneaux, & *entamoient* les angles des tours. (*Bel. jud. L. III. C.* 26. *pag.* 845.). Mais y a-t-il dans ce passage un seul mot qui prouve que le tir fût horisontal ; & ces mêmes effets ne pouvoient-ils pas être produits par le tir oblique ?

Plusieurs passages anciens démontrent la foiblesse de ces machines. Celles de Démétrius Poliorcète nous sont représentées comme formidables : cependant elles ne firent qu'ébranler une partie du mur de Rhodes, & en abattre quelques autres portions, *parce qu'il étoit foible & bas.* (*Diodor. L. XX. pag.* 777 *A.*). En général elles ne servoient qu'à ruiner ce que nous appellons les défenses, c'est-à-dire, les creneaux, la crête du parapet, & en écarter les assiégeants : le bélier étoit nécessaire pour faire brêche. (*Diodor. ibid. pag.* 783. *C. D.*).

Quant à la sûreté des coups, elle ne devoit pas être aussi grande que l'enthousiasme l'a fait imaginer. La différente tension des cordes, & des pièces de bois, suivant qu'elles étoient plus ou moins humides, devoit causer une grande différence dans la force & dans la direction des traits. Ceux de la catapulte ne pouvoient pas être placés toujours exactement de la même manière, & dans la même direction, sur le fût de la machine. Il y avoit un frottement assez considérable. Si le levier ne frappoit pas le trait en plein ; l'impulsion devenoit plus foible ; & la direction irrégulière. La vitesse n'étant pas très grande, & la longueur du trait donnant prise au vent, il devoit souvent être détourné, & d'autant plus que la portée étoit plus grande. Plus il étoit long, plus il étoit visible & facile à éviter. Dans la baliste, autres défauts. Les pierres ayant des pesanteurs différentes, des formes diverses, & par conséquent des centres de gravité difficiles à connoître, ne pouvoient pas être dirigées avec une certitude mathématique. Supposons que le centre de gravité d'une pierre fût connu, il devoit être fort difficile de le placer avec justesse dans la cuillère ; &, s'il l'étoit par hasard, la secousse causée par la détente devoit le déranger presque toujours. Le service devoit en être pénible & lent, ou exiger plus d'hommes que celui de nos mortiers & de nos canons. Il falloit sans doute plus de travail & de temps, pour abaisser avec un treuil, à force de bras, le lévier d'une baliste ou d'une catapulte, que pour couler dans un canon une cartouche, un boulet, & un bouchon de paille ; & il seroit difficile de tirer ainsi dix coups par minute, comme on le fait avec nos petites pièces. D'ailleurs, quelle différence dans la composition de ces machines ? L'une est un assemblage compliqué de plusieurs agents & ressorts, de plusieurs pièces, toutes essentielles, & faciles à déranger dans le transport & le service. L'autre est de la plus grande simplicité. Un seul agent y suffit ; & cet agent, naturel & non méchanique, n'est point sujet aux variations des machines anciennes. Son effet est toujours à-peu-près le même. La direction en est facile, soit dans le fusil, soit dans le canon. Celle de la bombe est plus compliquée. Il n'est point aisé d'en mettre le centre de gravité dans l'axe du mortier ; mais cette opération est incomparablement moins difficile avec une bombe qu'avec une pierre. Il falloit que les balistes & catapultes fussent construites sur le lieu même, ou transportées sur des chariots, ensuite mises à terre, puis conduites à force de bras dans l'endroit où on vouloit les employer, & qu'elles y restassent immobiles. Notre canon se transporte tout monté, & passe facilement d'un lieu à l'autre, suivant le besoin que nous en avons.

Si les machines anciennes avoient toute la force & toute la sûreté qu'on leur attribue, comment ces tours des assiégeants, ces énormes hélépoles, vues de toutes parts, & plus élevées que les murs, subsistoient-elles devant eux ? Les assiégés ne les détruisoient que rarement, & dans le seul cas où elles avoient été mal construites par des peuples ignorants dans l'art des siéges : ils ne connoissoient que le feu qui put les en délivrer. On les garantissoit avec des peaux, & du fer. Cela suffisoit pour les mettre à l'abri des pierres, des traits de toute grosseur, des poutres, &c. Mais ces foibles enveloppes ne les auroient pas préservées des coups de nos pièces de quatre livres de balle. Les quartiers de marbre que les Tyriens employèrent, & contre lesquels les traits des plus *violentes* machines d'Alexandre venoient se briser, ne réussiroient pas plus contre nos médiocres boulets, que leurs sacs de

cuir remplis de laine. Il n'y a ni catapulte, ni tours, ni hélépoles quelconques qui tint une heure devant nos canons; & certainement Cæsar & tout son génie, si fécond en ressources, n'élèveroit pas aujourd'hui une tour de brique auprès d'un rempart, *sub muro*, & sous le feu de la place. Ses soldats se couvriroient fort inutilement de rideaux faits avec des cables de navires. Le chevalier Folard prétend que cette couverture seroit impénétrable à nos boulets de six livres. Je crois au contraire, qu'à la distance où étoit cette tour, ils n'auroient pas résisté, même aux premiers coups: mais il est du moins incontestable que nos pièces de vingt-quatre les hâcheroient dans un instant, comme ils font les cordages de nos vaisseaux, qui vraisemblablement sont plus forts que les cables de ceux de Cæsar.

Le même auteur reproche à nos pierriers de ne jetter les pierres qu'à cent cinquante toises. Je doute que les balistes en jettassent à cette distance en grande quantité. Il prétend que la poudre enflammée pulvérise les pierres: c'est lui accorder une force supérieure; ou, si la baliste les jettoit avec tant de violence, elle devoit en briser aussi. Il prétend qu'un pierrier de soixante pouces n'en peut pas jetter plus de soixante livres: mais ce mortier contient plus d'un pied cube, qui pèse pour le moins cent livres. Il est vrai que cette charge n'égale pas, à beaucoup près, celle qu'il imagine être jettée par une baliste, & qu'il porte jusqu'à un demi-tombereau. Il ajoute, que les pierres lancées par cette machine écarteront moins, & je n'en doute pas, puisqu'elles seront lancées avec moins de force: mais je ne vois pas que ce soit un avantage; il me semble au contraire que, lorsqu'elles s'écarteront à quelque distance, elles inquiéteront & blesseront plus de soldats. Il loue la baliste de ce qu'elle est silencieuse: est-ce un avantage? L'objet principal est d'éloigner l'ennemi, non-seulement en donnant la mort, mais par l'épouvante. L'*arme* qui fait du bruit inquiète, effraye par le bruit même: l'*arme* silencieuse épouvante moins. D'ailleurs, on pourroit douter que la baliste ne fit aucun bruit; &, quant à nos pierriers, qui lui sont au moins égaux & peut-être supérieurs, il faut convenir que c'est la moins redoutable de nos bouches à feu.

Je crois que touts ceux qui liront sans prévention le parallèle que je viens de faire, ne proposeront pas de reprendre les *armes* anciennes. Les nôtres leur sont supérieures à touts égards. Elles sont si simples, que j'oserai dire qu'on n'en perfectionnera point le méchanisme essentiel: l'impulsion du projectile sera toujours l'effet d'un fluide élastique mis en liberté par l'action du feu. Folard desiroit qu'on substituât la baliste & la catapulte à nos canons & à nos mortiers, pour moi, je voudrois que nos ennemis le fissent. Il fait de grands éloges du bélier. Si cette machine compliquée, qu'il falloit appliquer immédiatement à la muraille, & mouvoir à force de bras, avoit des effets plus considérables qu'on ne devroit l'attendre de sa nature; si la force en étoit aussi grande que celle de notre artillerie, pourquoi les siéges des anciens étoient-ils si longs? Pourquoi les murailles, la plupart assez mal construites, résistoient-elles si long-temps au formidable bélier? Et pourquoi l'art de fortifier n'a-t-il pas fait un pas, tandis que le bélier a été le seul instrument qui détruisit les remparts; au lieu que cet art s'est perfectionné, ou plutôt s'est formé, dès que l'artillerie a été connue? On doit notre art de fortifier au besoin d'opposer des murs plus solides, & une défense mieux combinée, à des machines beaucoup plus violentes que celles qui étoient employées.

Je me suis étendu, & peut-être appesanti, sur ce parallèle, non pour empêcher de reprendre les anciennes *armes*: je ne crois pas qu'aucun peuple en soit tenté; mais pour empêcher qu'on ne revienne à le proposer, comme Folard l'a fait. Je n'ai voulu que montrer, par son exemple, jusqu'où l'enthousiasme peut conduire l'homme le plus rempli de lumières & de connoissances. On doit lui pardonner ses erreurs à cet égard. Il étoit transporté d'une espèce d'amour pour les usages anciens; & qu'est-ce que l'amour ne fait pas dire & faire?

Après avoir jetté sur les *armes* & sur leur nature une vue générale, je vais entrer dans le détail de celles des différens peuples; &, pour montrer le progrès de l'esprit humain dans leur invention, je ne suivrai ni l'ordre dans lequel les peuples nous ont été connus, ni celui de leur antiquité, mais le degré de leur civilisation, qui est le même à-peu-près que celui de leurs connoissances. Je commencerai donc par ceux qui sont encore, pour-ainsi-dire, au premier degré: touts les autres ont passé par l'état où ils sont encore.

ARMES DES DIFFÉRENTS PEUPLES

DU NORD DE L'ASIE ET DE L'EUROPE.

Les Kamschadales ont la lance, la pique, l'arc & la cuirasse. La lance est une longue perche, armée d'une pointe de pierre, ou d'un os mince. La pique a quatre pointes montées à peu près de même. La flèche, longue d'environ trois pieds & demi, est armée comme la lance. Anciennement les pointes de ces *armes* étoient faites avec du cristal: celles de la plupart des flèches sont empoisonnées: leur blessure fait mourir en vingt-quatre heures. La cuirasse est de natte ou de peau de veau marin, coupé en lanières, croisé & tressé, de sorte que le plastron est élastique & flexible. Cette cuirasse ne couvre que le côté gauche, & s'attache sur le droit. Une petite planche défend la poitrine; une autre la tête par derrière. Il est vraisemblable que ce sont les Japonois ou les Tartares qui leur ont donné ce foible degré de connoissances militaires.

au-dessus des Ostiaques, des Samoïedes, & des Lapons : ceux-ci ne connoissent que l'arc & les flèches ; peut-être parce que leur pauvreté, jointe à la rigueur de leur climat, les met à l'abri de la guerre. Ils n'ont besoin d'être armés que contre les animaux, & c'est de la nécessité que nait l'invention. Ces peuples n'ont rien qui puisse exciter la cupidité des autres hommes ; ils n'ont ni la connoissance des biens que ceux-ci possèdent, ni la puissance de les leur enlever.

Les arcs des Lapons sont faits de deux espèces de bois : l'un est le bouleau, qui est flexible ; l'autre, une espèce de pin tortueux, dur & roide, qui croît dans les terreins marécageux. Celui-ci fait la partie antérieure ; l'autre la postérieure. Elles sont jointes avec une colle si forte que le ployement & le déployement de l'arc n'en désunit aucun point. Elle a encore la propriété d'être indissoluble dans l'eau. Ils la préparent avec la peau séchée du poisson nommé *perche*, amollie dans l'eau afin d'en ôter les écailles. Ils la font cuire pendant une heure au fond d'un pot rempli d'eau bouillante. Alors elle est molle & gluante. Ils en enduisent les deux pièces de l'arc, & les ferrent avec un fort lien, jusqu'à ce que la colle soit entièrement sèche. Pour la garantir des injures de l'air, des pluies & des neiges, ils le recouvrent avec l'écorce de bouleau. Leurs flèches sont armées de pointes de fer ou d'os ; les unes sont aigues, pour les plus grands animaux, tels que les ours & les renards ; les autres, obtuses, pour les plus petits, comme les hermines & les écureuils. Quelques-uns, voisins de la Bothnie ou de la Norvège, ont des piques & des fusils.

Le commerce des Islandois avec leur ancienne patrie leur a, depuis long-temps, fait quitter l'arc pour le fusil. Ils ont eu aussi la lance, & quelques-uns peut-être en ont encore. Il y a du moins peu de temps qu'un vieillard de ce pays employoit cette *arme* contre les ours : plus heureux que nous du moins en ce point, qu'ils ne connoissent pas d'autres ennemis.

Amérique septentrionale.

Plus éloignés du continent de l'Europe, les Groenlandois ont conservé l'arc, & ne l'emploient aussi qu'à la chasse. Chez eux cette *arme* est faite d'obier ou de sapin, renforcé par une corde à boyau couchée le long du dos, en plusieurs rangs serres les uns près des autres. Elle se bande avec une forte corde de peau de chien marin : sa longueur est de cinq à six pieds. La flèche est garnie d'un fer ou d'un os qui a vers la pointe un ou plusieurs crochets, afin qu'elle ne tombe pas, lorsqu'elle a percé l'animal. Celle-ci est employée à tuer les rennes sauvages. Ils en ont une autre pour les oiseaux : l'extrémité en est garnie de deux ou trois os émoussés qui tuent l'oiseau sans le percer. Ils emploient une autre *arme* à la chasse des oiseaux de mer. C'est un javelot garni d'un fer ou d'un os pointu.

Les Esquimaux ont la fronde & l'arc : celui-ci composé de trois morceaux de bois, garni avec beaucoup d'art & de propreté. Ce bois est du sapin ou du mélèse, renforcé avec une bande de nerfs d'animaux. Ils les mettent souvent dans l'eau, afin que ces nerfs en se retirant deviennent plus élastiques. Les flèches sont armées de dents, de corne, ou de tout autre os d'animaux marins.

Les Abénaquis, Hurons, Algonquins & autres, avoient autrefois l'arc & la flèche, le javelot armé d'un pointe d'os, la hache, le *macanas* ou cassetête, espèce de petite massue d'un bois très dur, dont la tête étoit ronde d'un côté, anguleuse & tranchante de l'autre. Lorsqu'ils devoient attaquer un retranchement, ils se couvroient de planches minces ou de nattes de jonc ; & même ils avoient des espèces de cuissarts & de brassarts de même matière. Tout ceci disparoit peu-à-peu, à mesure que l'usage du fusil se répand dans ces contrées.

On trouve en Californie l'arc & la flèche ; l'un fait d'un bois simple, long de six à sept pieds, avec une corde de fil d'herbes ; l'autre longue d'environ quatre pieds & demi, faite d'un petit roseau, & armée d'un os de poisson très affilé.

Ces mêmes *armes* du continent se retrouvent dans les îles situées vers le midi. Les Caraïbes ou habitans des Antilles ont l'arc & la flèche, la massue & le couteau. L'arc est d'environ six pieds de long, droit & sans aucune courbure. Ses deux extrémités sont rondes, de neuf à dix lignes de diametre, avec deux crans qui retiennent la corde. La grosseur du bois augmente depuis les extrémités jusqu'au centre. Cette partie-ci est arrondie extérieurement, plate en-dedans, & peut avoir un pouce & demi de diamètre. Le bois en est roide, verd, compacte, pesant. La corde est toujours tendue le long de l'arc. Elle est de *pite* ou de *caratas*, espèces de plantes du pays. (*Voyez Dict. d'histoire nat.*). La flèche, longue d'environ trois pieds & demi est la tige du roseau, qui se prépare à fleurir. La pointe est de bois verd, longue de sept à huit pouces, & de même grosseur que le roseau à l'endroit de leur jonction ; depuis lequel elle diminue jusqu'à son extrémité, qui est fort aiguë. Elle est attachée très ferme à la tige avec du fil de coton. On y fait de petits crans qui empêchent de la retirer du corps qu'elle a pénétré, si ce n'est en élargissant beaucoup la plaie. Quoique le bois en soit très dur, les Caraïbes le durcissent encore en le mettant dans les cendres chaudes. Le reste de la tige est laissé dans son état naturel : on y fait seulement une petite hoche à l'extrémité qui touche la corde. Il est rare qu'on la garnisse de plumes ; mais presque toutes les pointes sont empoisonnées avec le suc du mancenilier. Les Caraïbes ont pour la chasse à l'oiseau des flèches dont la pointe est sans crenelure & sans poison. Celles qui sont des-

tinées pour les plus petits oiseaux, ont un bouton au lieu de pointe, & tuent l'animal sans endommager même les plumes. Ils en ont une autre espèce pour le poisson : celle-ci est de bois & à longue pointe.

Ils font quelquefois à leurs flèches de guerre deux entailles à l'endroit où la pointe est entée sur la tige. Alors, quand la pointe a frappé & pénétré le corps, la tige se rompt ; & celle-là, restant dans la plaie, est plus difficile à retirer : on est souvent obligé de lui chercher un passage en l'enfonçant vers la partie opposée, au risque de n'en point trouver.

La massue nommée *bouton* est longue d'environ trois pieds & demi, taillée à faces plates & à vive arrête, d'un bois dur & pesant, grosse d'environ deux pouces à la poignée, & de quatre ou cinq à son plus gros bout. Les faces les plus larges sont ornées de différens traits colorés. Un coup de bouton casse un bras, une jambe, met le crane en pieces : les Caraïbes s'en servent avec beaucoup de force & d'adresse. Ils apprennent dès leur enfance à manier ces *armes* : les enfans en ont que l'on proportionne à leur taille & à leur force.

Nous trouvons un grand progrès dans les *armes* chez les Mexicains. Ils avoient avec l'arc & la massue, la fronde, la zagaie ou lance, l'épée, le poignard, la cuirasse, & le bouclier. Leurs soldats se couvroient le corps & la tête de peaux d'animaux, pour paroître plus terribles. Ils tenoient encore à la barbarie par les couleurs dont ils se peignoient le corps & le visage, & sur-tout par cet affreux cordon de cœurs, de nez, d'oreilles humaines qu'ils portoient en bandoulière & terminoient par une tête entière. Les Tlascalans désignoient deux de leurs flèches pour représenter les deux fondateurs de leur ville. Ils en tiroient une des deux : si elle atteignoit un ennemi, c'étoit un heureux augure ; & au contraire, quand elle étoit vaine : mais, quel que fût le succès, l'honneur vouloit qu'ils reprissent ce premier trait, & leurs efforts pour le recouvrer contribuoient souvent à la victoire.

Le nombre des *armes* mexicaines étoit augmenté, mais on ne les avoit pas encore perfectionnées. La pointe de la flèche étoit un os ou une arrête de poisson ; la corde qui tendoit l'arc, un nerf d'animal ou du poil de cerf filé. Quelques-uns portoient une épée ou large sabre d'un bois fort dur, qu'on armoit de pierres tranchantes ; &, comme cette épée étoit fort pesante, ils s'en servoient à deux mains. La zagaie leur servoit comme pique & comme javelot. Les plus robustes portoient des massues pesantes dont l'extrémité étoit armée d'un caillou.

Les *armes* défensives étoient réservées aux caciques & aux officiers. La cuirasse étoit de coton ; le bouclier de bois ou d'écaille de tortue, & garni d'or, comme ceux des anciens l'étoient de cuivre. La plupart portoient sur la tête une couronne de plumes très grandes qui ajoutoit à leur taille. Pourquoi ce peuple naissant n'a-t-il pas été trouvé de nos jours ? Il subsisteroit avec plus d'éclat.

Tandis que les Mexicains employoient ces *armes* à soumettre les peuples voisins ; les Tlascalans, les Chichiméques, & les Otomies défendoient avec elles leurs montagnes & leur liberté.

Amérique meridionale.

On trouve dans la Tierra ferme l'usage de l'arc & de la lance ; au Bresil l'arc, la flèche empennée de plumes diversement colorées, & la massue armée de pierres ; au Paraguai, outre ces mêmes *armes*, une lance d'un bois très dur, long de quinze palmes ou dix à douze pieds, & gros à proportion. Elle est armée d'une pointe de corne de cerf, avec une languette crochue ou espèce d'hameçon qui l'empêche de sortir de la plaie. A son extrémité est une corde qui sert à la retirer après le coup, comme l'aclide des Osques, *arme* que Servius croyoit être de l'antiquité la plus reculée. Lorsqu'on est blessé par cette lance, il faut ou se laisser prendre, ou se déchirer pour s'en délivrer. Les habitans du Paraguai ont un autre instrument de guerre, qui ne sert point à combattre, mais à couper le cou du prisonnier qu'ils ont fait : c'est une machoire de poisson dont les dents sont en forme de scie ; ils font usage aussi des chevaux que je mets au rang des *armes*, & les manient avec beaucoup d'adresse & d'agilité : les Espagnols se sont repentis d'avoir multiplié ces animaux dans tout le pays. Je ne fais que marquer les points principaux où ces *armes* sont en usage : elles sont à-peu-près les mêmes dans toutes les peuplades de ce vaste continent, & nous allons les retrouver aux terres magellaniques avec quelques différences.

Je commencerai par les Patagons, peuple d'une taille très élevée. Le capitaine Wallis a mesuré les plus grands de ceux qu'il ait vu. L'un avoit six pieds sept pouces anglois, ou six pieds deux pouces dix lignes & demie des nôtres. Mais le plus grand nombre avoit environ de cinq pieds, à cinq pieds huit pouces de roi. On ne sçait pas s'ils employoient à la guerre les chiens & les chevaux qu'ils ont en grand nombre. La seule *arme* qu'on leur ait vu est une fronde d'espèce singulière qu'ils portent à la ceinture. Ce sont deux cailloux ronds, couverts de cuir, pesant chacun environ une livre, attachés aux deux bouts d'un boyau cordonné d'environ huit pouces de long. Ils s'en servent en tenant une des pierres dans la main, & faisant tourner l'autre autour de la tête, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une force suffisante. Alors ils la lancent contre l'objet qu'ils veulent atteindre. Ils manient cette *arme* avec tant d'adresse, qu'à la distance de quinze verges ou environ sept toises des nôtres, ils peuvent frapper, des deux pierres à la fois, un but qui n'est pas plus grand qu'un schelin.

Vers le milieu du détroit de Magellan ; fur la côte d'une ile fituée vis-à-vis la baie *Defcordes* ou baie verte, on a vu des fauvages entièrement nuds, armés de flèches d'un bois fort dur, qu'ils lancoient vigoureufement avec la main. La pointe avoit la forme d'un harpon. Comme elle n'étoit fixée au bout du bois qu'avec des boyaux de chiens marins, elle reftoit dans le corps de ceux qui en étoient frappés, & on ne l'en retiroit qu'avec beaucoup de peine. Dès que ces fauvages eurent apperçu les chaloupes du vice-amiral Defcordes, ils defcendirent de leurs canots fur le rivage, & jetterent une fi grande quantité de pierres, que les Hollandois n'osèrent approcher. Cette crainte infpira de la confiance à leurs adverfaires ; ceux-ci, fe rembarquant auffitôt, s'approchèrent des chaloupes en jettant de grands cris. Une décharge de moufqueterie en tua quatre ou cinq : touts les autres effrayés regagnèrent la terre, & arrachèrent des jeunes arbres, pour s'en faire des *armes* offenfives ou défenfives.

Mer du Sud.

Dans les iles auftrales, Lemaire vit d'abord, en 1616, à celle qu'il nomma *île fans fond*, la maffue fimple, une efpèce de maffe garnie par le bout de bouts de branches, ou d'épines, & la fronde ; point d'arc & de flèches. Ceux de l'ile des Cocos portoient de gros bâtons d'un bois très dur dont l'extrémité étoit tranchante : la pierre eft la feule *arme* de jet qu'on leur vit alors. A l'ile St. Jean, vers la nouvelle Guinée, les fauvages, un peu moins barbares, avoient, avec les pierres, la maffue & la fronde, la zagaie & le fabre.

Aux iles de *Difappointement*, le commodore Byron trouva, en 1760, les habitans armés de pierres & de piques longues de feize pieds au moins. En 1767, les habitants des iles Charlotte, armés d'arcs & de flèches, attaquèrent avec beaucoup d'ordre & de courage le canot du capitaine Carteret. Le maitre qui le commandoit fut percé de trois coups de flèches dont il mourut. Les arcs de ces fauvages ont environ fix pieds de long, les flèches quatre pieds. Suivant le rapport du maitre anglois, ils tiroient par pelotons, fans interruption, avec autant d'ordre que les troupes européennes : mais le capitaine foupçonna qu'il exagéroit fon récit, pour couvrir fa faute. Ceux qui l'avoient accompagné l'accusèrent d'avoir provoqué & offenfé les infulaires, qui l'avoient reçu avec toutes les marques de la confiance & de l'amitié.

Les armes des Tahitiens font les pierres, la *maffue*, le bâton long de fix ou fept pieds, d'un bois très dur, une efpèce de pique ou javeline de même bois, qu'ils lancent avec adreffe. Ils ont auffi la cuiraffe, le bouclier, le cafque auquel ils donnent environ quatre pieds & demi de haut. Le capitaine Wallis jugea par les bleffures qu'il vit à quelques-uns d'entr'eux, que leurs ennemis employoient les pierres, la maffue & autres *armes* obtufes. Ils connoiffent l'arc & la flèche ; mais ils n'en font ufage que dans leurs jeux, & ne s'exercent qu'à jetter le trait le plus loin qu'ils peuvent, fuivant le tir parabolique ; au contraire de la javeline qu'ils lancent directement. Ils l'arment d'un os de raie, au défaut de fer qu'ils n'ont pas. C'eft la nature feule qui guerit leurs plaies. Là, un fang pur & la tempérance ferment promptement les plus grandes bleffures : il fuffit d'aider ce baume, le plus falutaire de touts, en tenant propre la plaie. On pourroit croire que le beau ciel de cette île contribue principalement à ces guérifons, & que nos médicaments compliqués font néceffaires en Europe. S'il m'eft permis d'augurer des grandes chofes par les médiocres, je dois penfer que ce feroit une erreur. Le traitement tahitien m'a réuffi complétement à Paris fur un garçon boulanger qui s'étoit coupé le poignet dans toute fa largeur. Un chirurgien, qu'il confulta, lui propofa des onguents, & lui demanda pour le guérir au moins trois mois. Cet homme vivoit de fon travail, & n'avoit ni affez de temps, ni affez d'argent. Je lui dis de laver fa plaie deux fois le jour avec de l'eau tiède, & d'y tenir une compreffe trempée dans la même eau, & changée dès qu'elle feroit près de fe sècher. Mais, comme je m'apperçus qu'il fe défioit d'un remède fi fimple ; je feignis, pour tranquilifer fon imagination allarmée, d'y joindre une eau merveilleufe pour les bleffures, & je ne mis en effet qu'une cuillerée d'eau-de-vie dans une pinte d'eau. Huit jours après la plaie étoit auffi belle qu'on pouvoit la defirer, déjà fermée à moitié, & dans quinze jours il fut en état de reprendre fon travail.

Une javeline d'un bois dur, pointue par les deux bouts, longue d'environ huit à treize pieds de long, une efpèce de hache faite de talc, de bafalte, ou d'os, dont le tranchant eft fort aigu, font les *armes* en ufage à la nouvelle Zélande : la hache y eft nommée patoupatou, & s'attache à la ceinture. Les habitans s'exercent à les manier contre un poteau planté en terre, comme les anciens Romains. Le combattant s'avance avec une efpèce de fureur, en agitant & ferrant fortement fa javeline qu'il lance de toutes fes forces. Lorfqu'il en frappe fon adverfaire ; il court à lui, tenant le *patoupatou*, & lui frappe la tête à coups redoublés. D'après cette manière de combattre les officiers du capitaine Cook conjecturerent que ces infulaires ne faifoient point de quartier. Ils fe fervent auffi d'un bâton d'environ cinq pieds de long, qui porte une feule pointe, ou plufieurs comme une hallebarde : quelquefois l'autre extrémité eft large, & faite comme une pale de rame. Ils ont encore un autre bâton pointu par un bout, & large & tranchant à l'autre bout comme une hache : celui-ci eft plus court d'environ un pied. Les pointes de leurs javelines font faites d'os de poiffon, & barbelées.

lées. Il y en a aussi d'un bois pesant & dur, celles-ci sont quelquefois garnies de morceaux pointus de coquilles brisées : on les enfonce dans le bois, & on les affermit dans la fente avec de la résine. Celles d'os sont souvent fermées par l'aiguillon à dents de scie, que l'espèce de raie, nommée pastenague, porte sur le milieu de la queue. A celui-ci on en attache plusieurs autres plus petites, qui forment les barbes : ces pointes sont enduites d'une résine dure, qui prend le poli, & les fait entrer plus avant dans la blessure. Dans la partie méridionale de l'île, cette lance ou javeline a quatre branches, dont chacune porte un os pointu, & barbelé ; au nord elle n'en a qu'une, & le fût est fait d'une espèce de canne ou d'un jonc très droit, & très léger : il est de plusieurs pièces qui entrent les unes dans les autres, & sont attachées ensemble.

Les blessures faites par ces lances sont très dangereuses. On ne peut pas les retirer sans déchirer la plaie, ou sans y laisser les pointes d'os ou les coquilles qui forment les barbes. Les Zélandois manient ces javelines, ainsi que leurs autres *armes*, avec tant de force & d'agilité, que, de l'aveu des Anglois, ceux-ci n'auroient pu leur opposer avec avantage, que des fusils. La fronde & l'arc leur sont inconnus : ils n'employent d'autres *armes* de jet que la pierre, & le javelot ; mais ils n'en font usage que pour défendre leurs forts.

La main suffit pour lancer la javeline à huit ou dix toises : mais, pour la jetter à une distance double, ces insulaires ont inventé un instrument que les Anglois nommèrent *bâton à jetter*. C'est un morceau de bois dur, & rougeâtre, uni & très bien poli, d'environ deux pouces de large, d'un demi-pouce d'épaisseur, & de trois pieds de long. A l'une de ses extrémités, il porte un petit bouton ; à l'autre, une pièce qui le traverse à angle droit. Le bouton entre dans un petit trou pratiqué au fût de la lance, près de la pointe, mais duquel il sort aisément, lorsqu'on pousse l'*arme* en avant. La lance étant placée sur ce bâton, & assurée dans sa position par le bouton, celui qui doit la jetter, place la machine sur son épaule, la traverse en-arrière, & verticale. Après l'avoir agitée, il la pousse en avant de toute sa force : alors la traverse venant à frapper l'épaule, s'y arrête, & l'*arme* part avec une rapidité incroyable. Ces insulaires en ont une telle habitude, qu'ils manquent rarement leur but à vingt toises de distance.

Les Zélandois connoissent aussi les *armes* défensives : ils ont l'usage du bouclier. Le capitaine Cook en a vu un fait d'écorce d'arbres : la forme en étoit ovale ; il avoit trois pieds de long sur dix-huit pouces de largeur. De plus, ce navigateur, & les gens de son équipage, ont souvent rencontré des arbres où l'on voyoit la place des boucliers qui en avoient été pris. Ils en ont même vu qui n'étoient que cernés, & non encore enlevés. L'écorce étoit un peu élevée sur les bords à l'endroit de l'entaillure : ces peuples paroissent avoir observé qu'elle devient plus épaisse, & plus dure quand on la laisse sur le tronc après l'avoir entaillée.

Les insulaires de Middelbourg ont des massues de différentes formes ; la plupart si pesantes, que les Anglois ne pouvoient pas les soulever d'une main : elles sont le plus souvent quadrangulaires à la partie inférieure, arrondies vers la poignée ; d'autres pointues, d'autres plates : toutes bien travaillées, parfaitement polies, & ornées de compartiments très réguliers. Elles sont faites du bois de l'espèce de pin nommé *casuarina*. Leurs lances sont du même bois & travaillées avec le même soin : on le nomme *bois de massue*, parce que les *armes* de toutes les îles de la mer du sud en sont faites.

La construction de leur arc est particulière. Il a environ six pieds de long, & six ou huit lignes d'épaisseur. Quand il n'est pas tendu, il forme une légère courbe. La partie convexe porte une profonde cannelure, où la corde alors est placée. On le bande en la tirant du côté convexe, c'est-à-dire en sens contraire à sa courbure naturelle. La flèche est un bambou long de six pieds, armé d'une pointe de bois dur.

On retrouve à l'*île de Pâque* la massue & la lance ; à celle de *Palifer* ou *Tioukéa*, la massue longue, le pieu court, & arrondi, la pique de huit à treize pieds, armée d'une queue dentelée de raie ; à l'île *Sauvage*, à celle de *Roterdam*, aux îles *hébrides*, à celle de *Mallicolo* les mêmes *armes* : mais dans cette dernière il y a des flèches empoisonnées. Dans l'île d'*Erramaya* ils ont de plus des javelots ; dans celle de *Tanna* le javelot, & la fronde.

Afrique.

A l'extrémité méridionale de l'Afrique, les Hottentots ont la pierre, l'arc, la zagaie ou javeline, le *rakkum* ou javelot, & le *kirri* qui est une *arme* défensive : c'est un bâton d'environ trois pieds de long & d'un pouce d'épaisseur, avec lequel ils parent les coups qu'on leur porte. Les *armes* des nations négres sont le javelot, l'arc, la zagaie, la lance, l'épée, & le sabre. Ces deux-ci étoient au Mexique & au Pérou : elles prouvent un pas de plus dans les arts. Les Foulis ont un coutelas fort court qu'ils appellent *fong*.

Chez les Jalofs, l'infanterie porte l'arc, le carquois, les flèches dentelées & empoisonnées, la javeline, & le sabre. L'arc est fait d'un roseau fort dur, qui ressemble au bambou : la corde avec les fibres ligneuses d'une autre espèce de plante. La cavalerie a le javelot à pointe dentelée, la zagaie, le sabre, le couteau moresque, long d'environ quatorze pouces, & le bouclier rond, d'un cuir fort épais. De loin, l'infanterie lance les flèches paraboliquement, & de près en ligne directe. On nous dit que les nègres, en général, sont surs

de frapper un but grand comme un écu à cinquante pas. Si on veut réduire cet éloge & d'autres semblables à leur juste valeur, il faut d'abord observer que tout ce qui est nouveau excite plus d'admiration; ensuite, que touts les peuples, jaloux de briller aux yeux d'un étranger, lui présentent ce qu'ils ont de plus parfait. Veulent-ils montrer leur adresse à manier une *arme*, ils font choix de ceux qui excellent. Jugeons des autres par nous-mêmes. Si nous voulions faire voir à un tahitien l'usage du fusil, nous produirions devant lui le meilleur tireur, & il diroit dans son île, que les François sont surs de frapper un but assez petit, à trois cents pas de distance. Concluons qu'il y a chez touts les peuples quelques hommes qui emploient avec beaucoup d'adresse les *armes* dont on y fait usage, & que touts les autres s'en servent avec différents degrés de justesse, suivant le plus ou le moins d'exercice & d'aptitude naturelle.

Les nègres du Sénégal ont une cotte de mailles, faite à-peu-près comme une dalmatique, & par-dessous une autre espèce d'*arme* défensive, dont l'origine est superstitieuse: ce sont des talismans ou amulettes. Comme ils ont sans doute éprouvé que la vertu occulte qu'ils leur attribuent, est une chimère, ils en ont multiplié le nombre à tel point qu'ils en sont couverts, & que ce préservatif, imaginaire en son principe, a souvent un effet réel. Les habitans des iles Canaries, éloignés du commerce des autres peuples, se rapprochent de l'origine des arts: ils n'ont pour *armes* que les pierres & le baton durci au feu. Les Maures ont l'arc & la flèche, a longue pique, & le long couteau attaché à la ceinture.

Ces premiers commencements qui existent de nos jours, nous les retrouvons chez les plus anciens peuples dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. Les Ethiopiens, couverts de peaux de lion & de léopard, avoient de grands arcs faits de tige de palmiers, longs de quatre coudées, ou cinq pieds huit pouces quatre lignes, & de grandes flèches de roseau, dont la pointe étoit de pierre. Ils portoient aussi des lances armées de cornes de chèvre, & des massues garnies de fer. Ce peuple peu civilisé conserva long-temps ses anciennes *armes*: ceux qui passèrent en Grèce avec l'armée de Xerxès n'en avoient pas d'autres. Les premiers Egyptiens portoient l'arc & la massue, & se couvroient de peaux d'animaux. Telles étoient les *armes* de leur guerrier, qui fut le modèle de l'Hercule grec: elles lui convenoient mieux sans doute, ainsi que la destruction des monstres sauvages, qu'au fils d'Alcmène, qui vivoit peu avant la guerre de Troie, dans un temps où les arts & les *armes* de tout genre étoient connus dans la Grèce. (*Diodor. Sic. L. I. p.* 20.). Chez les Phéniciens, Ousoüs, qui eut des différents ou des guerres avec son frère Upsouranius, fut le premier à se couvrir de la peau des bêtes qu'il prenoit à la chasse, peut-être comme *arme* défensive. (*Sanchoniath. art. V.* §. 18.).

Tel est, pour ainsi dire, le premier âge des *armes*, celui qui précède la connoissance des métaux, & l'art de les mettre en œuvre. On n'y trouve que les offensives prises de la nature presqu'immédiatement, comme la pierre, le bâton, la massue, ou celles qu'on peut armer de pointes courtes faites avec des os d'animaux, & les défensives que fournissent les peaux des bêtes sauvages. Les autres *armes* dont l'invention & le travail supposent l'exercice de plusieurs autres arts, prirent naissance par degrés dans le foyer général de nos lumières, la Phénicie & l'Egypte. Elles y étoient connues depuis plusieurs âges au temps de Moyse.

Les Egyptiens qui, suivant Xénophon, étoient dans l'armée de Crœsus, avoient de grands boucliers qui les couvroient jusqu'aux pieds, de petites haches, de grandes & fortes piques.

Les Hébreux qui avoient aussi commencé par l'arc & la flèche, & sans doute par les autres *armes* primitives, emportèrent celles de l'Egypte dans la Palestine, & les trouvèrent en usage dans tout ce pays.

ASIE.

Outre l'arc & la fronde, les tribus d'Israël & de Juda portoient la haste, l'épée, le casque, & le bouclier; elles avoient d'excellents frondeurs & acontistes de tout genre.

Les Philistins avoient la pique, la cuirasse annelée, le casque de cuivre, & les bottines du même métal. Ces *armes* se répandirent chez touts les peuples de l'Asie, & ensuite de l'Europe, plus ou moins promptement, suivant les différents degrés de civilisation, & la distance plus ou moins grande des temps & des lieux. Le tableau qu'en fait Hérodote dans sa description de l'armée de Xerxès, peut en donner une juste idée.

Les Mèdes, les Hyrcaniens, & les Perses portoient le bonnet foulé, nommé *tiare*, une tunique ou cotte de mailles de fer, qui avoit des manches, les bottines, de petites lances, de grands arcs, des flèches de roseau, des poignards attachés à la ceinture & pendants sur la cuisse droite. Les Perses avoient aussi un bouclier d'osier recouvert de cuir, ou d'autre matière, & quelques-uns des sabres d'or; (*ἀκινάκας ἔοντας χρυσέους. Herodot. IX. c.* 79.). Ils ont aussi fait usage de javelots à courroie. Les Cissiens, avec les mêmes *armes*, avoient des mitres au lieu de tiares.

Les casques des Assyriens étoient de cuivre, faits d'une manière propre aux barbares, & difficile à exprimer. Ils avoient le bouclier, la cuirasse de lin, la lance, le poignard égyptien, la massue de bois, garnie de fer. Les Bactriens, armés comme les Mèdes, portoient l'arc de roseau, propre à leur pays, & de petites lances. Les Saques, peuple scythique, avoient les casques

terminés en pointe droite, les bottines; l'arc scythique, le poignard, la hache, le sabre.

Les Indiens étoient vêtus d'une espèce d'étoffe faite avec des fibres ligneuses. Leurs arcs étoient de roseau, leurs flèches de même, & armées de pointes de fer. Les Ariens avoient l'arc mède, & les autres *armes* des Bactriens, ainsi que les Parthes, les Chorasmiens, les Sogdiens, & les Dadiques. Les Caspiens portoient le sayon de peau de chèvre, l'arc de roseau, & l'épée persique.

Les Sarangues, vêtus d'étoffes teintes, avoient une chaussure qui atteignoit jusqu'au genou, l'arc & la lance des Mèdes. Les Pactyens portoient le sayon, l'arc de leur pays, & le poignard, ainsi que les Utiens, les Muciens, les Paricaniens: les Arabes, leurs grands arcs recourbés, & pour vêtemens leurs sayons.

Les Ethiopiens d'Asie, armés à-peu-près, comme les Indiens, portoient sur la tête la peau du front d'un cheval avec ses crins, & les oreilles droites: ils avoient une espèce de bouclier, fait de peau de grue. On vient de voir quelles étoient les *armes* de ceux d'Asie. Lorsqu'ils marchoient au combat, ils se peignoient la moitié du corps avec le gypse, & l'autre avec le cinabre. Les Libyens étoient couverts d'une espèce d'armure de cuir, & combattoient avec des javelots durcis au feu. Les Paphlagoniens portoient des casques de peaux, de petits boucliers, des lances de longueur médiocre, des javelots, des poignards; des bottines recouvroient la moitié de la jambe. Les Ligyens, Matièniens, Maryandèniens, & Syriens portoient les *armes* paphlagoniennes, ainsi que les Phrygiens, & les Arméniens.

Les Lydiens avoient l'armure grecque; les Myliens le casque de peau, de petits boucliers, & des javelots durcis au feu. Les Thraces, couverts de tuniques & de sayons, portoient un casque de peau de renard, le javelot, la pelte, de petits poignards, & des bottines de peau de chevreau. Les Thraces d'Asie ou Bithyniens étoient distingués par de petits boucliers de cuir de bœuf, & par deux de ces longs pieux qu'on employoit à la chasse des loups. Leurs casques de cuivre étoient surmontés d'oreilles & de cornes de bœuf du même métal, avec des aigrettes. Ils avoient les jambes couvertes d'une chaussure de gros drap couleur de pourpre.

Les Myliens portoient de petites lances, le casque de peau, des vêtements attachés avec des agraffes, & quelques-uns l'arc de Lycie; les Mosques, des casques de coton, de petits boucliers, & de petites lances armées d'un long fer: les Tibaréniens, les Macrons, & les Mosynœques avoient ces mêmes *armes*.

Le casque des Mares étoit tissu à leur manière, leur bouclier petit & fait de cuir: ils étoient armés de javelots. Les Colques portoient le casque de coton, le petit bouclier de cuir, la lance courte, & le sabre, de même que les Allarodiens & les Saspires. Les vêtements & les *armes* des Insulaires de la mer rouge étoient semblables à ceux des Mèdes. Toutes ces troupes servoient à pied.

La cavalerie perse étoit armée comme l'infanterie, excepté que quelques-uns avoient des espèces de casques de cuivre ou de fer. Les Perses sagartiens, peuple nomade, ne portoient aucune autre *arme* de métal que le poignard. Ils se servoient d'une tresse de cuir qui, à son extrémité, portoit des mailles. Lorsqu'ils l'avoient lancée sur leur ennemi, & qu'un homme ou un cheval y étoit embarrassé, ils l'attiroient & le tuoient.

Les cavaliers bactriens, mèdes, cissiens, caspiens, libyens, paricaniens, & indiens étoient armés comme l'infanterie de leur nation: ces derniers avoient des chars trainés par des chevaux & des ânes sauvages. Les Arabes, armés aussi comme leur infanterie, étoient montés sur des chameaux, dont la vitesse n'étoit pas inférieure à celle des chevaux. Cette infanterie & cette cavalerie faisoient route par terre. Voyons maintenant les troupes que portoit la flotte.

Les Phéniciens & les Syriens de la Palestine avoient des casques semblables à ceux des Grecs, des cuirasses de toile, des boucliers sans rebords, & des javelots.

Les casques des Egyptiens étoient de plusieurs doubles cousus ensemble, leurs boucliers concaves & à grands rebords. Ils portoient de grandes piques de marine, & de grandes haches. La plupart avoient des cuirasses & de grands sabres.

Les rois des Cypriens portoient la mitre; leurs troupes, des tuniques & des *armes* grecques: les Ciliciens, le casque qui leur étoit propre, le petit bouclier de cuir, la tunique de laine, deux javelots, & une épée semblable au sabre égyptien: les Pamphiliens, l'armure grecque: les Lyciens, la cuirasse, les bottines, l'arc de cornouiller, les flèches de roseau non empennées, des javelots, des faulx, un poignard; sur la tête un bonnet orné de plumes, & sur l'épaule une peau de chèvre.

Les Doriens d'Asie étoient armés comme les Grecs: les Cariens portoient de plus des faulx & des poignards. Les Ioniens, les Eoliens, les Insulaires, les habitants de l'Hellespont avoient aussi l'armure grecque.

Dans le combat qui précéda la bataille de Platée, Masistius portoit une cotte de mailles d'or, recouverte d'une tunique pourpre.

Au temps d'Alexandre, l'infanterie indienne avoit l'arc de grandeur égale à celle du soldat qui le portoit. Il l'appuyoit contre terre, & mettant dessus le pied gauche, il le tendoit fortement. La flèche avoit au moins trois coudées. (4 p. 3 p. 91.). Il n'y avoit ni bouclier, ni cuirasse, ni autre espèce d'armure, quelque forte qu'elle fût, que le trait d'un archer indien ne perçât. Ils portoient des souliers de cuir moins larges que le corps de l'homme, mais presqu'égales en hauteur. Quelques-uns avoient des javelots au lieu d'arc, & tous de

larges épées longues au plus de trois coudées; qu'ils tenoient à deux mains, pour frapper avec plus de force. Les cavaliers portoient deux javelots & un bouclier moins grand que celui de l'infanterie.

Ces descriptions peuvent donner une idée générale des *armes* dans cet ancien temps chez les peuples civilisés de l'Asie. Mais les petites peuplades, encore à demi sauvages, qui habitoient les pays stériles & montagneux, n'avoient que les *armes* propres à ce degré de civilisation. Léonnatus, lieutenant d'Alexandre, trouva sur la rivière de Tomère, (*rivière d'Haur*), un peuple armé de grosses lances, longues de six coudées, dont le bout étoit pointu, & durci au feu. Ils avoient la barbe & les cheveux épais & hérissés, le corps couvert de poil, les ongles longs & durs comme ceux des bêtes féroces: c'étoient les seuls instruments qu'ils employoient pour fendre la chair du poisson, & le bois peu compacte. Celui qui étoit plus dur, ils le coupoient avec des pierres tranchantes. Leurs vêtements étoient de peaux d'animaux sauvages, ou de grands poissons. Voilà comme touts les hommes commencent.

EUROPE.

Armes des Grecs.

Ce peuple, dont le génie devoit éclairer l'Europe, fut trouvé dans cet état par les premiers Egyptiens qui vinrent en Grèce. Les plus anciens guerriers dont les écrivains grecs nous parlent, Hercule, Périphète, Thésée, Ereuthalion, portoient encore la peau des animaux sauvages, & pour *arme* la massue. Ce peuple ingénieux reçut avidement les leçons de ses maîtres, & perfectionna bientôt ses *armes*, ainsi que touts ses arts. La massue n'étoit plus en usage au siége de Troie, mais on y voit toutes les autres *armes*, les Locriens armés de frondes faites avec de la laine; Teucer tendant, à l'abri du bouclier d'Ajax, son arc recourbé, touts les guerriers lançant d'abord leurs piques, & combattant ensuite avec l'épée. Celle-ci étoit portée par un ceinturon passé en bandoulière, & tombant jusques sur la cuisse. On voit Agamemnon jetter sur ses épaules son épée ornée de clous d'or, & entourée d'un fourreau d'argent attaché avec des courroies d'or. On y joignoit une espèce de couteau ou de poignard, qui peut-être servoit moins au combat que dans les sacrifices; mais on employoit la hache à l'un & l'autre usage. La plupart de ces *armes* étoient de cuivre: il y en avoit peu qui fussent de fer. Mais les héros grecs & troyens ne dédaignoient point encore la plus ancienne des *armes*. Le chef des Grecs combattoit avec la lance & l'épée, & de grandes pierres. Hector, blessé par Ajax, s'éloigne, & prenant de sa main robuste un gros caillou noirâtre, en frappe dans son milieu le vaste bouclier d'Ajax, & l'airain retentit de ce coup terrible. Alors Ajax, élevant une pierre beaucoup plus grande, & l'ayant fait tourner en l'air, la lance en y employant toutes ses forces immenses. Semblable à une meule, elle frappe & brise le bouclier, blesse les genoux & renverse le héros. Plusieurs autres employèrent la même *arme*, ou en éprouvèrent les effets.

Les *armes* défensives étoient la cuirasse de cuivre ou de toile, quelquefois couverte d'une peau de bête sauvage, & embellie d'ornements divers, la mitre ou ceinture de lames de cuivre, le casque fait de peau de chièn marin, de taureau, ou de belette, souvent orné d'aigrettes de crin de cheval, attaché sous le menton par une courroie. Les plus jeunes guerriers le portoient sans cône & sans aigrette; le bouclier rond ou oblong, couvrant tout le corps, fait de plusieurs cuirs de bœuf, recouvert de lames de cuivre ou d'étain débordées en-dehors par les cuirs. Celui d'Enée étoit de deux lames de cuivre, deux d'étain & une d'or: celui de Nestor, entièrement d'or avec les manches du même métal. Il y en avoit deux, l'un pour l'attacher à l'épaule gauche, par une large courroie qui entouroit le cou, & couvroit la poitrine & les deux épaules; l'autre, pour le tenir de la main gauche. Quand on ne s'en servoit pas, on le rejettoit en arrière sur les épaules; comme Ajax, quand il se retire devant les Troyens, ou comme Hector allant au combat. Celui de ce guerrier touchoit de sa bordure de cuir, d'une part la cheville du pied, de l'autre le cou. Il y en avoit de plus petits que l'on donnoit aux moins braves.

Les *cnémides* ou bottines de cuivre s'attachoient avec des agraffes: on employoit quelquefois à ces *armes* plusieurs métaux fondus ensemble.

Dans les siècles suivants, les Grecs conservèrent l'usage de toutes ces *armes*: chaque peuple les adopta en tout ou en partie, & y fit divers changements, suivant ses institutions, ses arts, ses richesses, ses usages, & son caractère. Athènes & Lacédémone en eurent de toute espèce; celles des Oplites étoient la pique, l'épée, le casque, le bouclier rond ou oblong, la cuirasse, & les bottines: celles des psiles, le javelot, l'arc & la flèche, la fronde, même les bâtons & les pierres: la plupart des Ætoliens avoient l'armure psile ou légère: celles des peltastes étoient le javelot plus petit que les piques & les sarisses, plus pesant que celui des psiles, le casque & le bonnet lacédémonien ou arcadien, les bottines & la cuirasse de mailles, ou d'anneaux minces, la pelte, petit bouclier léger, rond ou quarré, duquel ce genre de troupe avoit tiré son nom, la demi-cuirasse, & souvent des casques légers.

L'épée des Spartiates étoit courte. Lorsque la pique cessa d'être arme de jet, elle fut allongée. Celles des Grecs aux Thermopyles étoient plus longues que celles des Perses. Il y en eut de différentes longueurs: celle qu'on nommoit *κόντος*

étoit la plus grande, & la plus petite ne devoit pas avoir moins de huit coudées. (11 p. 4 p. 8 l.).

Au combat de Pyle, les Lacédémoniens avoient des cuiraſſes de feutre ou de laine foulée : ils portoient auſſi ſur leurs caſques des bonnets de feutre, pareils à ceux des Arcadiens. Dans la guerre de Meſſène, ceux qui n'avoient ni cuiraſſe ni bouclier, (& les Arcadiens des montagnes étoient ſur-tout dans ce cas), ſe couvrirent de peaux de chèvre, de mouton, ou de bêtes ſauvages. A la bataille de Mantinée les oplites arcadiens portoient des maſſues, comme les Thébains. Les Béotiens avoient des caſques, qui couvroient le cou, la tête entière, & n'empêchoient pas de voir.

Iphicrates fit de grands changements dans les *armes* des Athéniens. (*Av. J. C.* 360.). Juſqu'à lui ils s'étoient ſervis de grands boucliers, difficiles à manier. Il les réduiſit à une grandeur ſuffiſante pour couvrir le corps, & à cette légèreté qui mettoit ceux qui s'en ſervoient, en état de ſe mouvoir facilement de touts côtés. Ce bouclier reſſemblant à la pelte, les oplites prirent alors le nom de peltaſtes.

Iphicrates fit un changement contraire à l'égard de la pique & de l'épée ; il augmenta celle-là d'un tiers, & l'autre preſque de moitié. L'expérience en ayant prouvé les avantages, rendit célèbre l'invention de ce général. Il fit auſſi donner au ſoldat une chauſſure plus légère & plus commode, qui fut nommée *iphicratide.* Il changea les cuiraſſes de cuivre en cuiraſſes de toiles, recouvertes de lames de fer diſpoſées en écaille.

Les Macédoniens, armés comme les autres Grecs, étoient diſtingués par les dimenſions plus parfaites de leur bouclier, & par leurs piques nommées fariſſes. Le bouclier étoit rond, de cuivre, médiocrement concave, de huit palmes de diamètre, (23 pouc. 9⅓ l.).

La concavité étoit de trois palmes, (8 pouc. 6 l.).

La fariſſe devoit avoir ſeize coudées; (22 p. 9 p. 4 l.) ; mais elle n'étoit, en effet, que de quatorze, (18 p. 9 p. 2 l.).

Les *armes* ſubirent de grands changements dans le Péloponnèſe, ainſi que dans Athènes au temps d'Iphicrates. Philopœmen, général des Achéens, rétablit parmi eux les anciens uſages : il réforma les vices introduits dans l'armement & dans l'ordonnance des troupes. Les Achéens avoient des boucliers légers, faciles à manier, mais inſuffiſants pour couvrir le corps, & des piques beaucoup plus courtes que les fariſſes. Ils ſe formoient en phalange ; mais, avec des *armes* ſi foibles, ce corps n'étoit propre ni à la charge ni au ſynaſpiſme. Philopœmen leur fit prendre au lieu du bouclier macédonien, la fariſſe, le caſque, la cuiraſſe, tout l'armement des oplites, & les rendit ainſi capables de combattre de pied ferme, au lieu d'eſcarmoucher comme des peltaſtes. Ce fut un changement contraire à celui d'Iphicrates, qui transforma en peltaſtes les oplites. Il me ſemble que celui-ci étoit moins d'un homme de guerre.

La cavalerie grecque, peſamment armée, portoit la lance longue ou *κόντος*, la moyenne ou *δόρυ*, la demi-pique ou *λόγχη*, l'épée ou le ſabre recourbé, le javelot, le caſque, la cuiraſſe, le bouclier, & les bottines. Celle qui portoit des boucliers ſe nommoit *thyréophore ;* celle qui avoit le javelot nommé *xyſle* portoit le nom de *xyſlophore.*

La cavalerie légère ou acroboliſte, c'eſt-à-dire qui combattoit de loin, avoit la demi-pique, le javelot, l'arc & les flèches. Celle qui portoit la demi-pique ou javelot, l'épée & la hache, étoit nommée *hypacontiſte* ou tarentine ; celle qui avoit l'arc & les flèches, *hippotoxote* ou ſcythe.

Alexandre forma une troupe de cavalerie, ſemblable à nos dragons : il la nomma *διμάχαι*, ou les double-combattants. Elle étoit armée plus légèrement que les oplites, plus peſamment que la cavalerie, & combattoit à pied ou à cheval : un hypérète, qui ſuivoit chaque cavalier, prenoit ſon cheval, & le cavalier devenoit oplite. Alexandre eut auſſi de la cavalerie fariſſophore.

La cavalerie cataphracte étoit celle dont les hommes & les chevaux étoient couverts d'*armes* défenſives. Le cavalier avoit une cuiraſſe faite de toile recouverte d'anneaux minces, ou de petites lames de fer qui ſe recouvroient comme des écailles. Quelques-unes étoient de toile ſimple, & d'autres de corne. On y ajouta des cuiſſarts & des gantelets : les chevaux portèrent des garde-flancs & des frontaux. Xénophon avoit propoſé une armure à-peu-près ſemblable, peut-être d'après ce qu'il en avoit vu en Aſie où cette armure étoit commune. Elle ne paſſa que fort tard dans la Grèce, & n'y devint jamais générale.

ARMES DES ROMAINS.

Les Grecs, ancêtres des Romains, apportèrent en Italie les *armes* qui étoient alors en uſage dans la Grèce. On les reconnoit dans celles que Servius-Tullius preſcrivit pour les différentes claſſes de citoyens. Les ſoldats de la première eurent le bouclier argolique, la haſte ou lance grecque, (*δόρυ*,), le caſque de cuivre, la cuiraſſe, les bottines & l'épée. Ceux de la ſeconde eurent les mêmes *armes*, excepté la cuiraſſe ; & au lieu du bouclier rond ils portèrent le bouclier oblong & rectangulaire. La cuiraſſe & les bottines furent ôtées à ceux de la troiſième. Dans la ſuivante ils ne conſervèrent que le bouclier oblong, la haſte & l'épée ; dans la cinquième ils n'eurent que la fronde & le javelot appellé *σαυίον*, *σαυνίον*, *verriculum* & *verutum.* (*Diodor. L.* 4, *p.* 221. *L.* 22.). Dans la ſuite les citoyens romains abandonnèrent la fronde aux troupes auxiliaires & alliées, tels que les Crétois & les Baléariens. Dans la guerre civile Cæſar eut trois mille archers, touts crétois, lacédémoniens, ſyriens, ou pontiques. Sa cava-

lerie *hippotoxote* étoit toute étrangère. Les Romains ne revinrent à ces foibles *armes* que lorsque leur gouvernement & leur milice furent corrompues dans toutes leurs parties. Alors la moitié de l'armée fut de frondeurs & d'archers, le javelot & les flèches prirent la place du pile, & la tiare succéda au casque.

Armes offensives.

Le *verutum* avoit un fer triangulaire de cinq pouces romains, (4 p. 6,415 l.), & la hampe de 3 pieds 6 pouces. (3 p. 2 p. 1,1 l.). Le *pilum* qu'au temps de Végue on nommoit *spiculum*, & dont on faisoit alors peu d'usage, étoit un fort javelot dont la hampe avoit cinq pieds & demi romains, (4 p. 11 p. 10,3 l.), & le fer triangulaire neuf pouces, (8 p. 1,95 l.). Mais ce n'étoit pas là le *pilum* que décrit Polybe. Celui-ci avoit environ trois coudées de hampe, ou 4 p. 3 p. 3 l., en évaluant d'après le pied romain. Cette hampe étoit ronde & d'une palme de diamètre, (2 p. $8\frac{1}{2}$ l.,), ou quarrée avec cette même dimension pour chaque côté. Le fer étoit de même longueur que la hampe : on l'inséroit jusqu'à la moitié du bois : ce qui donnoit à l'*arme* entière 6 p. 4 p. $10\frac{1}{2}$ l. de long.

L'énorme grosseur que cette dimension donne à la hampe, sur-tout à celle qui étoit quarrée, me porte à conjecturer que Polybe n'emploie pas ici le pied romain. Cette hampe quarrée auroit eu douze pouces de contour, c'est-à-dire près de onze de nos pouces : la plus grande main ne l'auroit pas empoignée. Juste-Lipse a cru que c'étoit tout le contour qui avoit une palme. Mais alors chaque côté n'auroit eu que huit lignes & demie, & l'auteur grec n'auroit pas mis cette espèce de pile au nombre des plus gros, & à côté du rond dont le diamètre étoit d'une palme. D'ailleurs le texte grec n'a aucune ambiguité qui puisse faire admettre cette explication. Il dit nettement : « Quant aux piles, les uns étoient gros, les autres petits. Parmi les plus forts, les uns étoient ronds & avoient le diamètre d'une palme ; les autres quarrés, & avoient aussi le côté d'une palme ». Τῶν δ' ὑσσῶν εἰσὶν οἱ μὲν παχεῖς, οἱ δὲ λεπτοί. Τῶν δὲ στερεωτέρων οἱ μὲν στρογγύλοι παλαιστιαίαι ἔχουσι τὴν διάμετρον, οἱ δὲ τετράγωνοι τὴν πλευράν. (*L. VII. C.* 21.).

Je suis donc porté à croire que Polybe écrivant pour des grecs, a employé une mesure grecque. En évaluant d'après la mesure olympique, déterminée pour le pied, par M. Frèret, (*Mém. de l'acad. des belles-lettres, vol. XXIV. p.* 505,), à 9 p. 11,6 l., la hampe du pilum aura été de 3 p. 8 p. 10,5 l.; son diamètre, de 2 p. 5,916 l., & l'*arme* entière de 5 p. 7 p. 3,75 l.

Si on déterminoit ces dimensions d'après la mesure commune évaluée par M. Frèret, à 7 p. 1,5 l., la longueur de la hampe seroit 2 p. 8 p. 9 l., le diamètre 1 p. 9,8 l., la longueur totale, 3 p. 7 p. 8 l. Ces mesures concilieroient Polybe & Denys d'Halicarnasse, en supposant que celui-ci s'est servi du plus grand pied grec, ou pied italique de 11 p. 4,6 l. Il dit que le fer mesuré d'une extrémité à l'autre, κατ' εὐθείας ἑκατέρου τοῦ ἄκρου, n'avoit pas moins de trois pieds de longueur, qui font 2 p. 10 p. 1,8 l. de nos pieds ; & Polybe, s'il a employé la plus petite mesure, lui donne 2 p. 8 p. 9 l. Denys ajoute que la hampe remplissoit la main ; condition qui conviendroit mieux à cette dimension qu'à celle qui est prise du pied olympique, & qui est un peu forte, sur-tout pour la hampe quarrée ; mais qui cependant seroit possible : la main, sans être des plus grandes, pouvoit en embrasser au moins trois côtés.

On peut aussi concilier ces deux auteurs, en supposant que Polybe a employé la mesure olympique, Denys la mesure commune, & en adoptant la correction de Juste-Lipse qui, au lieu de ἑκατέρου, lit ἐκ θατέρου ou ἐξ ἑτέρου τοῦ ἄκρου. Denys aura dit que la partie du fer qui failloit au-delà de la hampe avoit 1 p. 11 p. 4,5 l., & Polybe lui donne 1 p. 10 p. 5,25 l., suivant la mesure olympique. Je suis porté à préférer cette détermination, parce qu'elle s'accorde mieux avec les dimensions que Végèce donne au *pilum*.

La partie du fer qui recouvroit le bois étoit de deux lames ou bandes appliquées aux deux côtés opposés de la hampe. Elles y étoient fixées avec plusieurs pointes, de sorte que le fer se rompoit plutôt que de se détacher de la hampe ; quoiqu'à l'endroit où il touchoit l'extrémité du bois, il eut un doigt & demi d'épaisseur (8,5 l.). (*Polyb. L. VI. C.* 21; *Ernesti.* 8°.).

La pointe étoit triangulaire, & les deux angles de la base légèrement recourbés. Cette pointe étoit trempée : le reste du fer étoit mou, afin qu'il se pliât à l'instant du coup, & que le javelot devînt inutile, ou restât suspendu au bouclier. Il y avoit un autre *pilum* moins gros, mais dont les autres dimensions étoient les mêmes.

Marius fit à cette *arme* un léger changement, afin de la rendre plus embarrassante pour l'ennemi dont elle auroit percé le bouclier. A l'une des deux pointes de fer qui de son temps fixoient les deux branches de la hampe, il substitua une cheville d'un bois foible & fragile, qui venant à être brisée par la violence du coup, ne retenoit plus la hampe dans la direction du fer, & le javelot restoit suspendu par sa pointe recourbée. (*Plutarch. p.* 419. *E.*).

Le *pilum* se lançoit de près, & son fer long & pesant faisoit de larges blessures. Les soldats de Philippe en furent effrayés : aucune des *armes* grecques n'avoit un effet aussi terrible. (*Lucan. L. VII. v.* 460. *flor. L. II. C.* 7.). Pour le lancer, le soldat mettoit le pied gauche en avant, mais comme il falloit s'arrêter pour prendre cette position, les troupes qui s'abandonnoient sur l'ennemi, ne pouvant pas suspendre une marche

rapide, jettoient le *pilum* à terre & tiroient l'épée. (*Veget. L. I. C.* 20. *Liv. L. IX. C.* 13. *Cæs. L. I. C.* 52.)

La haste vélitaire avoit environ deux coudées de hampe, (2 p. 2 p. 11 l.), & un doigt de diamètre (7,5 l.); le fer, un spithame de longueur. (7 p. 5,75 l.). Il étoit si aminci & si aigu qu'il se replioit au premier coup, & que la haste ne pouvoit pas être renvoyée par l'ennemi. (*Polyb. L. VI. C.* 20.).

Celle des Triaires paroit avoir été à-peu-près semblable à celle des Grecs. Aussi Polybe la nomme-t-il δόρυ, pour la distingeur de la vélitaire, que le même auteur nomme γρόσφος & βέλος. (*L. VI. C.* 20 & 22.). Il paroit par les médailles que la haste excédoit au moins de tout le fer la hauteur du corps. Les Triaires ne l'employoient que comme *arme* de main, & en frappoient sur-tout le visage de l'ennemi. (*Liv. L. X. C.* 28. *Le Beau, Mém. vol. XXIX. p.* 330.). Le *gæsum* étoit un javelot léger que les Romains empruntèrent des Gaulois.

L'épée romaine étoit courte: elle avoit la pointe excellente, & tranchoit fortement des deux côtés, parce que la lame étoit forte & ne plioit pas. (*Liv. l. XXII, c.* 46. *Sil. Ital. L. VIII. Polyb. L. VI, C.* 21.). Aucun auteur ne nous en a conservé les dimensions; il faut recourir aux monuments, & ceux-ci ne peuvent les donner que par approximation; parce que les artistes n'emploient que l'œil pour mesurer les objets, & recherchent plus la grace que la précision. C'est pourquoi les auteurs modernes diffèrent sur la longueur de cette arme. Patrice lui donne vingt-deux pouces, Folard dix-huit, M. de Maizeroy vingt-huit. (*Patric. parall. milit. part. II, L. III, C.* 5. *Fol. T. III, p.* 294. *Maiz. ess. milit. p.* 120.).

Si les estampes qui nous représentent la colonne trajane sont fidèles, ce monument nous offre des épées de différentes longueurs. (*Voy. pl.* 2, 5, 6, 33, 55, 60, 65, 66, 76, 83, 88, 94, 95, 96, 98, 99, 101, 103, 108, 110, 112, 113, 124, 125, 128.). Celles de la planche 112 paroissent avoir au moins vingt-six pouces; on en voit à la soixante-seizième & ailleurs, qui n'en ont que quinze ou seize. Cependant la plupart paroissent être en totalité de vingt à vingt & un pouces. C'est aussi la longueur du modèle que M. le comte d'Hérouville fit voir à M. le Beau, & que M. le baron de Stosch avoit fait exécuter d'après quelques monuments antiques qu'il avoit sous les yeux. (*Mém. de l'Acad. T. XXXIX, p.* 483.). Voici la description que M. le Beau en a donnée. « Elle est, dit-il, longue de vingt pouces & demi, large d'un pouce neuf lignes vers la poignée: la diminution vers la pointe n'est que de six ou sept lignes. Elle se termine en langue de carpe; est épaisse, pesante, tranchante des deux côtés. La poignée, en forme de bec d'aigle, est longue de six pouces. Elle a quatre pouces de contour: la traverse, haute de 4 lignes a quatre pouces & demi de longueur ». Ainsi la lame avoit quatorze pouces & demi.

Les Romains avoient emprunté des Espagnols la forme de cette épée: ils l'avoient dès l'an de Rome 392. On voit dans Tite-Live, Titus Manlius ceindre l'épée espagnole pour combattre le gaulois qui défioit au combat le plus brave de l'armee romaine: mais l'attention de l'historien à désigner cette épée prouve que les Romains en avoient d'une autre forme. (*Liv. L. VII, C.* 10. *Aul. Gell. L. IX, C.* 13.). Un auteur anonyme, cité par Suidas, (*voce* μάχαιρα), dit que cette *arme* ne fut substituée à l'ancienne épée qu'après la bataille de Cannes, (de R. 537), & que ce fut à l'imitation des troupes d'Annibal. C'est peut-être à cette époque que l'usage en devint général dans la légion.

Cette épée étoit l'*arme* la plus terrible que les Romains employassent. Dans la guerre contre Philippe, son effet n'effraya pas moins les Macédoniens que celui du *pilum*. Accoutumés à combattre contre les Grecs & les Illyriens, ils n'avoient encore vu que des blessures faites par les hastes & les flèches, & rarement par des lances. Lorsqu'ils eurent sous les yeux l'affreux spectacle d'entrailles à découvert, de bras & de têtes séparés du tronc par les coups de l'épée espagnole; ils virent avec effroi quels étoient les hommes & les *armes* qu'ils avoient à combattre. (*Liv. XXXI, C.* 34.).

Cependant le soldat romain frappoit plutôt de pointe que de taille, & dirigeoit sur-tout ses coups au visage & à la poitrine. (*Polyb. L. II, c.* 33. *Liv. L. XXII, l.* 46. *Veget. L. C.* 12.).

L'épée étoit portée par un ceinturon passé en bandoulière, de l'épaule gauche à la hanche droite, de sorte que le pommeau touchoit presque la partie inférieure de la poitrine, & que le bout du fourreau s'éloignoit en arrière, de la position verticale, d'environ cinq ou six pouces. (*Column. traj. loc. citat.*).

Sous les Empereurs, le soldat portoit deux épées, la plus longue à gauche, l'autre à droite & à la ceinture. Celle-ci étoit une espèce de poignard d'un *spithame* de longueur, ou huit pouces deux lignes. Végèce le nomme *semispatha*, & l'épée longue *spatha*. On voit aussi sur la colonne trajane des légionnaires, des armés à la légère, & des frondeurs qui portent un petit sabre recourbé. (*Tab.* 27, 50, 57, 60, 64,). (*V. Joseph. bell. jud. L. III, C.* 5. *Tacit. annal. L. XI. Herodian. L. II, C.* 18.).

Dans les beaux temps de la république, l'armement fut simple & des matières les plus communes. La poignée de l'épée étoit de corne; le ceinturon de cuir, & garni de têtes de clous, pour le rendre plus solide: les ornemens inutiles ne déparoient point encore le soldat. Lorsque les dépouilles de l'Asie eurent introduit le luxe dans Rome, l'or, l'argent, & les pierreries brillèrent aux poignées des épées, sur les fourreaux, sur les ceinturons,

Les *armes* de la nation changèrent avec son génie. Le *pilum* fut abandonné : cette *arme* terrible, en des mains robustes, n'étoit plus qu'un poids accablant. L'épée en s'alongeant devint plus foible ; la tiare succéda au casque, les archers & les frondeurs firent la moitié des armées, & l'usage même des *armes* défensives s'anéantit presque entièrement. (*Plin. L. XXXIII, C.* 54. *Treb. Poll. C.* 17. *St. Hieronym. epitaph. Nepot. Vegec. L. III, C.* 14, *I*, 20.).

Armes défensives.

Les *armes* défensives des Romains étoient le casque, la cuirasse, le bouclier, & les bottines.

Sous Servius Tullius, le casque fut de cuivre. Camille en donna de fer poli à la plupart de ses soldats, afin que l'épée des Gaulois qui étoit leur *arme* principale, s'y brisât plus facilement, ou ne portât que de vains coups. (*Liv. L. I, C.* 43. *Dionyf. L. IV, p.* 221. *Plutarch. p.* 150, *D.*). (de R. 363.). Comme le casque de cuivre pouvoit avoir à-peu-près le même avantage, cette raison, alléguée par Plutarque, semble indiquer qu'alors touts les casques n'étoient pas de métal, & qu'il y en avoit de cuir ou de peaux, rendus plus solides par des lames de fer, tels que paroissent être la plupart de ceux qu'on voit sur la colonne trajane & sur l'arc de Septime Sévère. (*Just. Lipf. de mil. rom. L. III, dial. V, p.* 123. *Columm. traj. tab.* 13, 14, 20, 36, &c.). Ils prennent environ à deux doigts au-dessus des sourcils, d'où ils vont embrasser, par derrière, la forme de la tête, & se terminent par un appendice qui couvre le cou d'une oreille à l'autre, & sert à garantir & des coups & de la pluie. Un bord de métal ou d'autre matière, saillant en quart de rond, entoure le bord antérieur, d'un côté de l'appendice à l'autre. Cette partie paroit avoir été destinée à fortifier le casque, à garantir du soleil les yeux, & à conduire l'eau de la pluie sur l'appendice. Une bande embrasse le bonnet depuis le front jusqu'à l'appendice ; une seconde bande croise la première à angles droits d'un côté à l'autre : à leur intersection, sur le sommet du casque, s'élève un bouton ou un anneau, qui pouvoit servir à le suspendre. Aux deux extrémités par lesquelles la plaque antérieure touche à l'appendice, on voit deux larges bandes ou courroies qui protègent les tempes, couvrent par une portion saillante & angulaire une partie de la joue, & viennent en diminuant de largeur s'attacher sous le menton : on les nommoit *bucculæ*. D'autres casques, d'une forme toute semblable, ne sont pas renforcés par les deux bandes qui se croisent : ceux-ci étoient peut-être de métal. (*Columm. traj. tab.* 60, 61, 62, 63, 111, 112, &c.). On en voit un, pl. 61, qui est en forme de mitre. Les uns & les autres n'ont ni aigrette ni panache. Cependant ils en avoient au temps de Polybe, & le casque étoit de cuivre. (*L. VI, C.* 21.). Il étoit orné d'une couronne de plumes, & de trois plumes rouges ou noires, hautes d'une coudée ; (1 p. 2 p. 11,5 l.) ; qui, s'élevant perpendiculairement, faisoient paroitre le soldat plus grand & plus terrible. Cette aigrette avoit un support appellé *apex* ou *conus*, qui, s'étendant de l'avant à l'arrière du casque, avoit à sa partie antérieure environ quatre doigts de haut, & alloit en diminuant jusques vers l'appendice.

Cet ornement n'étoit point encore en usage dans les troupes romaines sous la dictature de Lucius Papirius Cursor, & à cette époque, dit Tite-Live, ce fut une nouveauté parmi les Samnites. (*L. IX, C.* 40, *de R.* 443.). Les Romains n'en furent point surpris : leurs chefs les en avoient prévenus. « Le soldat, leur dirent-ils, doit paroitre horrible, & non pas orné d'or & d'argent : il ne doit avoir d'autres appuis que le fer & son courage. Ces ornements sont plutôt une proie que des *armes* : ils brillent avant l'action, & deviennent difformes par le sang & les blessures. La valeur est l'ornement du soldat : toute cette pompe suit la victoire, & l'ennemi opulent est le prix du vainqueur pauvre ». Un autre Papirius, fils du précédent, ayant à combattre, dix-sept ans après, une autre armée de Samnites, disoit à ses soldats, que les panaches ne faisoient point de blessures. (*Liv. X, L.* 49, *de R.* 460.). Dans ces deux occasions l'évènement justifia le précepte : l'armée ornée & brillante fut une proie pour ses ennemis.

Végèce dit que presque jusqu'à son temps les soldats faisoient usage d'un bonnet de peau nommé *pannonien*, afin qu'étant accoutumés à porter toujours quelque chose sur la tête, le poids du casque ne leur parût point incommode dans le combat. (*L. I, C.* 20.). Mais, comme à son ordinaire, il ne désigne aucun temps précis, on ne connoit point celui dont il parle, & sur touts les monuments on voit les soldats tête nue, soit dans les marches, soit dans les travaux. Au temps de l'empereur Julien, quelques-uns portoient un bonnet de laine, sous le casque de cuir ou de fer, afin que le metal ne leur blessât pas la tête. (*Ammian. L. XIX, C.* 2, *de J. C.* 361.)

Les premières cuirasses des Romains furent faites avec des courroies, & prirent de-là le nom de *loricæ*. Servius y substitua celles de metal, mais il n'en donna qu'aux soldats tirés de sa première classe. (*Liv. L. I. C.* 43. *Dionyf. L. IV, p.* 221.)

Du temps de Polybe la plupart des soldats portoient sur la poitrine une plaque de cuivre d'un spithame en carré, (8 p. 2 l.) qu'ils nommoient *pectoral* : mais ceux qui possédoient huit mille dragmes (8250 l.) avoient, au lieu de pectoral, une cuirasse de mailles (*Polyb. l. VI, c.* 21 *de R.* 598.)

On voit sur la colonne trajane deux espèces de cuirasses. (*Tab.* 5, 11, *&c.*) L'une est composée d'un

d'un corfelet de deux pièces, attachées enfemble avec une, deux, ou trois agraffes. Six ou fept bandes entourent le corps depuis la poitrine jufques fur la hanche, & s'agraffent par leurs extrémités devant ou derrière : un foldat de la planche 5 en a jufqu'à neuf, dont les trois inférieures paroiffent garnies de plaques. Ce nombre devoit être proportionné à la hauteur de l'homme & à la largeur des bandes. Quatre bandes pareilles couvrent chaque épaule, & viennent s'attacher par-devant & par-derrière à la bande fupérieure, c'eft-à-dire, à la première de celles qui entourent le corps. Entre les deux inférieures, ou entre la feconde ou la troifième de celles-ci fortent trois ou quatre autres bandes, longues d'environ fix à fept pouces, qui tombent fur le bas-ventre, & paroiffent garnies de têtes de clous. Si ces bandes étoient de cuir, cette efpèce de cuiraffe pourroit être l'ancienne *lorica*.

Le même monument en préfente une autre qui prend exactement la forme du corps. Celle-ci defcend jufqu'au haut des cuiffes, un peu moins bas, le plus fouvent, que la tunique courte, & fe termine en feftons. Elle a des manches plus courtes que celles de la tunique, & dont les extrémités font découpées auffi en feftons. Celle-ci paroit avoir été plus propre aux armés à la légère, & celles de l'empereur & des principaux officiers paroiffent être de la même matière. Ces dernières font un corfelet qui va jufqu'à la ceinture. De-là, tout-au-tour du corps, pend un double rang de bandes qui portent un ornement à leur extrémité. Le plus long de ces deux rangs defcend à mi-cuiffe, & laiffe voir au-deffous le bord de la tunique. La partie fupérieure qui touche au bas du cou eft une bande large & droite, étendue d'une épaule à l'autre. Une large épaulette, femblable à celles de nos corps de baleine, embraffe chaque épaule, & porte un rang de bandes qui recouvrent le haut du bras. Une courroie pareille à celle de nos cuiraffes, paffant par-deffus l'épaule auprès du cou, attache la partie antérieure du corfelet à la poftérieure. (*Pl.* 25.). Ces cuiraffes, qui paroiffent avoir de la foupleffe, étoient peut-être de plufieurs doubles de toile, ou de lin foulé, telle que celle dont parle Nicétas. Celle-ci avoit été bien imbibée d'une faumure faite avec du vin auftère. Elle étoit, dit cet auteur, fi compacte & fi dure, qu'elle réfiftoit à touts les traits. (*Ifaac Angel. l. I, c.* 8.). Pline parle auffi de vêtements de laine foulés avec le vinaigre, qui réfiftoient, dit-il, au fer, & même au feu. (*L. VIII, C.* 73.).

Quant aux cuiraffes ordinaires, elles n'oppofoient pas aux traits une grande réfiftance, puifque les foldats de Cæfar furent fi incommodés à Dirrachium par les archers de Pompée, que, pour fe garantir des flèches, prefque touts fe firent des tuniques ou *téguments* (*tegumenta*) de feutre, de cuir, ou de plufieurs doubles de drap. (*Cæf. Bel. Civ. L. III, C.* 44.)

Les plus fortes cuiraffes avoient peu de poids. Celles qui furent apportées de Cypre à Démétrius étoient de fer, & pefoient chacune quarante mines, ou vingt & demie de nos livres, & elles étoient à l'épreuve d'un trait de catapulte tiré à vingt-fix pas. Les cuiraffes ordinaires ne s'éloignoient guère de ce poids, puifque celui de l'armure entière étoit de foixante mines ou trente livres & trois quarts. Le plaftron de nos cavaliers, qui n'eft guère plus grand que le pectoral romain, pèfe feize à vingt livres, & n'eft qu'à l'épreuve du piftolet (*Plutarch. Demet. p.* 898, *C.*).

Il y avoit une autre forte de cuiraffe, compofée de petites lames de métal ou de corne, percées & attachées l'une à l'autre, avec des fils faits de nerfs de cheval ou de bœuf : elles fe recouvroient comme les plumes des oifeaux, les écailles des poiffons, ou celles des pommes de pin. C'étoit celle que les Grecs nommoient φολιδωτὸς ou λεπιδωτὸς, & les Latins *fquamata* & *plumata*. Lucullus en portoit une à la bataille contre Tigranes. (*Paufan. L. I, Plutarch. Lucull. p.* 510, *D. Ammian. L. XXIV, C.* 6. *Æneid. L. XI, v.* 771 & *Serv. ib. Juftin. L. XLI, C.* 2.).

Il y avoit dans la légion trois efpèces de boucliers : l'un étoit l'argolique, nommé par les Romains, *clypeus* ; l'autre, l'ancien bouclier fabin, nommé *fcutum* ; le troifième étoit la parme.

Le *clypeus* étoit rond, concave, & de cuivre ou de fer : c'étoit l'ἀσπὶς des Grecs, égal de touts côtés, πάντοσε ἴση. Virgile le compare au difque du foleil ; Attius à la voûte du ciel, parce qu'il étoit concave. Il fut le premier bouclier dont les Romains firent ufage. Romulus le leur fit quitter pour le *fcutum*, & toute l'armure des Sabins, qui étoient une colonie lacédémonienne. (*Iliad. VI, v.* 294. *Æneid. L. III, v.* 367. *Varr. de Ling. lat. L. IV. Plutarch. Romul. p.* 20, *T.* 30 *E.*).

Le *fcutum* étoit concave & rectangulaire. Les Grecs le nommoient θυρεὸς, parce qu'il avoit la forme d'une porte. Sa largeur étoit de deux pieds & demi, mefure olympique (2 p. 0 p. 11 l.), fa hauteur, quatre pieds (3 p. 3 p. 10 l.) ; les plus grands avoient de plus une palme (2 p. 5,917 l.). Il étoit compofé d'un double rang d'ais minces, collés enfemble avec de la colle de taureau. La furface extérieure étoit recouverte d'une toile, & enfuite d'une peau de veau. Les deux côtés courbes en haut & en bas étoient garnis d'une lame de fer qui les garantiffoit des coups du tranchant de l'épée & de l'humidité de la terre. (*Polyb. L. VI, C.* 21.). Le meilleur bois étoit celui de figuier, de tilleul, de bouleau, de fureau, de peuplier, & fur-tout de faule, parce que les fibres de ces efpèces de bois, ayant été féparées les unes des autres, fe refferrent, ferment l'ouverture, & s'oppofent plus efficacement au paffage du fer. (*Plin. L. VII, C.* 17.). On adaptoit au centre un bouton de fer, pour défendre le bouclier contre les coups violents des fatiiles, des pierres, &

des autres traits les plus forts. Il servoit aussi à frapper & repousser l'ennemi. Dans le combat naval contre la flotte marseilloise, un soldat de Cæsar, nommé *Acilius*, ayant saisi d'une main la poupe d'un vaisseau ennemi, & l'ayant eu coupée, renouvella l'exemple mémorable de Cynégire : il sauta dans le vaisseau, & poussa, du bouton de son bouclier, les soldats ennemis qui s'y opposoient. (*Suet. Cæs. C.* 67, *Liv. L. XXX*, *C.* 34.). Tel étoit le *scutum* au temps de Polybe (de R. 598), Servius Tullius le donna aux soldats tirés de la seconde & de la troisième classe. (*Liv. L. I*, *C.* 43. *Dionys. L. IV*, *p.* 221.).

Après la prise d'Anxur & l'établissement de la solde, on abandonna entièrement le *clypeus*, & le *scutum* fut seul en usage. (*Liv. L. VIII*, *C.* 8, *de R.* 347.). Camille le fit border de lames de cuivre, afin qu'il résistât mieux aux coups de l'armée gauloise. (*Polyæn. l. VII*, *c.* 7.) Nous retrouvons ce bouclier en usage avec sa forme & ses dimensions jusqu'aux derniers temps de la république. Dans la guerre d'Antoine contre les Parthes, les Romains avoient des boucliers oblongs & creux en forme de tube : mais on avoit renouvellé l'usage du *clypeus* : il paroit du moins que c'est celui que Dion nomme *bouclier large*, *ἀσπὶς πλατεῖα*. (*L. XLIX. p.* 468, *A. B.*). Ces deux boucliers changèrent ensuite, l'un de dimension & l'autre de forme. Dans la colonne trajane le *clypeus* est ovale, & le *scutum* a tout au plus deux pieds trois pouces de hauteur sur dix-sept ou dix-huit pouces de largeur.

La parme étoit d'une construction solide, & d'une grandeur suffisante pour garantir le soldat. Elle étoit ronde & avoit trois pieds de diamètre, mesure olympique (2 p. 5 p. 10,8 l.), au temps de Polybe, (de R. 598.). Tite-Live lui donne à-peu-près la même dimension, dans le récit de la bataille où Manlius Vulso défit les Gaulois (de R. 564), & il en parle comme l'ayant encore de son temps (de R. 745.). Après avoir nommé les Vélites il ajoute : *Hic miles tripedalem parmam habet*. Ces trois pieds romains font 2 p. 8 p. 7,8 l. des nôtres. Sur la colonne trajane, les armés à la légère & les cavaliers ont un bouclier ovale, dont le grand diamètre est à-peu-près de la mesure attribuée par Polybe à la parme, & il y en a qui paroissent plus grands. (*Tab.* 12, 101.).

Touts les boucliers portoient à leur intérieur des anses de fer ou de cuir qui servoient à les tenir : on passoit le bras gauche dans l'une, & la main empoignoit l'autre. Ceux de forme oblongue se portoient de deux manières. Pour le combat le bras étoit placé dans le bouclier, suivant le plus long diamètre. (*Colum. Traj. Tab.* 22, 28, 34, 35, 38, 43, 58, 60, 83, 103, 125.). Hors du combat & dans le repos, le bras étoit dans la direction du plus petit diamètre, & le plus grand étoit tenu dans une situation verticale. (*Tab.* 32, 47, 49, 53, 56, 63, 95, 112, 114, 116.). Il y avoit donc à l'intérieur quatre courroies pour porter l'*arme* dans ces deux positions. Cependant, sur la colonne trajane, lorsque le sculpteur a laissé voir l'intérieur du bouclier, il n'a représenté que les deux courroies nécessaires pour chaque position. Il y a lieu de croire qu'il a négligé les deux autres comme inutiles pour le moment, & d'un effet désagréable. On y peut remarquer aussi que les boucliers des frondeurs n'ont qu'une seule anse au milieu.

La surface extérieure étoit peinte & ornée de différentes figures. Les poëtes en ont souvent fait de pompeuses descriptions ; mais en général ce n'est pas dans leurs ouvrages qu'il faut chercher la vérité des détails historiques : les monuments nous la montrent mieux. Nous y voyons le plus souvent sur les boucliers des foudres, des javelots croisés, des couronnes, des fleurons, & autres ornements semblables. Ils étoient peut-être les mêmes pour les mêmes troupes, & servoient à les distinguer. Du moins au temps de Végèce, (*de J.* 380,), ils portoient de ces signes distinctifs ; mais ces ornements n'étoient permis qu'aux soldats inscrits sur le rôle de la légion ; les tirons n'avoient qu'un bouclier blanc. (*Veget. L. II. C.* 18.).

Les bottines furent en usage depuis l'origine de Rome jusqu'au temps où les *armes* défensives furent presque abandonnées. Servius donna cette *arme* à ses deux premières classes. (*Liv. L. I. C.* 43. *Dionys. L. IV. p.* 221.).

La bottine étoit de cuivre ou de fer. Chaque soldat n'en avoit qu'une au temps de Polybe, (*de R.* 598, *L. VI. C.* 21,), & à celui dont parle Végèce. (*L. I. C.* 20.). Il en couvroit la jambe droite qu'il portoit en avant, en combattant avec l'épée. (*Veget. ib. Arrian. Tactic. pag.* 13.). Cependant Tite-Live & Denys d'Halicarnasse, dans l'énumération des *armes* attribuées aux classes de Servius, nomment les bottines au pluriel ; & on voit sur plusieurs monuments des soldats qui ont deux bottines. (*Lips. mil. rom. Dial. VII. p.* 137.).

Les Romains veilloient avec soin à la conservation de leurs *armes*. Elles avoient des étuis de cuir, & le soldat ne les découvroit qu'à l'instant où elles lui étoient nécessaires. Les Marseillois assiégés par Cæsar, surprirent ses troupes en un moment où leurs *armes* étoient déposées & couvertes, *reposita, contectaque*. (*Bell. civil. L. II. C.* 14.). Lorsque Lucullus marchoit à Tigranes, en cotoyant un coude du fleuve Nicéphore ; ce prince croyant qu'ils se retiroient, & appellant Taxile : « les voilà, dit-il, ces invincibles oplites ; ne les vois-tu pas qui fuient ? Prince, répondit Taxile, je voudrois pour ton bonheur que cela fût ainsi, malgré toute apparence contraire. Mais ces hommes-là ne prennent point leurs plus beaux habits, quand ils ne font qu'en marche ; ils n'ont alors ni leurs boucliers luisants, ni leurs casques découverts comme ils le font en ce moment, où ils viennent d'en ôter les couvertures de cuir », (*Plutarch. Lucull. p.* 510. *A.*).

Sous l'empire on confondit les espèces de troupes & d'*armes* : on voulut que le soldat pesamment armé remplit l'office de vélite, & on lui donna cinq javelots ou flèches nommées *plumbatæ* ou *martiobarbuli*, qu'il portoit dans son bouclier. (*Veget. L. I. C.* 17.). Deux légions qui se distinguèrent en Illyrie par l'usage de cette *arme*, prirent le nom de *martiobarbules*. Vers ce temps de décadence on transforma les archers en pesamment armés, en leur donnant des casques, des cuirasses & des épées. (*Veget. L. II. C.* 15.).

Depuis l'empereur Maurice jusqu'à Léon le philosophe, (*de J.* 582 *à* 889,), les soldats pesamment armés furent nommés *scutates* ; les armés à la légère portèrent l'ancien nom grec de *psiles* : celui de peltastes n'étoit plus d'usage.

Les *scutates* avoient l'épée ou le sabre, (*σπαθία ἰρυλίσατα. Maurit. Tact. L. XII. C.* 8. §. 3.), le bouclier qui étoit grand, ovale, & de même couleur dans chaque tagme & chaque bande : (*Maur. ib. Leo, Tact. C. VI.* §. 25.) : le casque avec une petite touffe au sommet, & des flammes aux joues du casque, sur-tout pour les chefs de file, (*Mauric. ib.*), des frondes, des martsobarbules, des grèves de fer ou de bois, sur-tout aux premiers & aux derniers rangs. Le sabre étoit à deux tranchants, l'un droit comme dans l'épée, l'autre ondoyant en fer de lance ; ou bien il avoit un dos épais, & un tranchant courbe. Il y en avoit un autre à deux tranchants en forme de hache, c'est-à-dire sans pointe.

Les premiers de chaque file, ou du moins les deux premiers devoient avoir, autant qu'il étoit possible, des armures entières avec leurs étuis. Elles consistoient en une espèce de cotte de mailles qui descendoit jusqu'aux talons, & se laçoit avec des courroies & des anneaux. Si on ne pouvoit pas en avoir de mailles, on les faisoit de plaques de corne, ou de cuir de bœuf séché. (*Leo. C. V.* §. 4.). Sous cette cotte de maille on portoit un corselet de fer, ou d'autre matière comme de nerfs : celui-ci étoit doublé d'un simple feutre, & quelquefois on en mettoit deux. On avoit aussi un gorgerin de fer garni en dedans de laine foulée. Sous cette armure le soldat portoit une casaque de gros feutre qui descendoit jusqu'aux genoux, & par-dessus la cuirasse une soubreveste, casaque ou tunique. Il y avoit de petites flammes attachées aux épaules de l'armure. Le casque étoit de fer poli, ayant au sommet de petites touffes. Les soldats avoient de plus des brassards, des gantelets, & des grèves.

Les psiles portoient des arcs, de grandes trousses contenant trente ou quarante flèches, de petits carquois de bois, ou de petites housses contenant de petites flèches, destinées à être lancées avec les arcs à de grandes distances, & faites de sorte qu'elles devenoient inutiles à l'ennemi ; des javelots, pour ceux qui ne sçavoient pas tirer de l'arc. C'étoient ou des *veruta* qu'on nommoit alors en grec *βιρίτlαι*, ou des martsobarbules. Les psiles portoient aussi des frondes, des épées ou des sabres, & de petits boucliers ronds.

L'empereur Léon ordonne dans ses réglements que les souliers des fantassins n'aient pas de pointes par-devant, & qu'ils soient garnis de quelques petits clous, pour qu'ils durent davantage. (*Leo. C. VI.* §. 26.). Avant lui l'empereur Maurice avoit prescrit la même chose. Il vouloit que les souliers fussent de peau garnie de son poil, suivant l'usage des Goths. (*Sidon. Apoll. L. IV. ep.* 20.). Les paysans de Suède, les Botniens, les Lapons en ont encore de cette espèce, qu'ils nouent sur le cou de pied avec des courroies. (*Scheff. in Maurit. pag.* 503.). On en voit de pareils aux Daces sur la colonne trajane. Maurice les vouloit avec des semelles ; ceux des Goths n'en avoient pas : il avoit prescrit aussi qu'ils fussent sans nez ou pointe. Le même prince proscrivit les grèves pour l'infanterie, parce qu'elles étoient pesantes & incommodes. Il ordonna que les cheveux des soldats fussent courts & jamais de leur grandeur naturelle. (*L. XII. C.* 2. §. 1.). L'empereur Léon renouvella le même réglement. (*C. VI.* §. 26.).

L'armure du cavalier romain étoit à-peu-près celle des vélites. Dans les commencements il n'avoit point de cuirasse. Alors il pouvoit plus facilement monter à cheval & en descendre, mais dans le combat il étoit plus exposé. La hampe de sa haste étoit mince & tremblante : les coups en étoient incertains, & le seul mouvement du cheval suffisoit pour la briser, avant qu'elle fût lancée. De plus, comme elle n'avoit point de talon, & qu'elle se brisoit du premier coup, elle n'étoit plus d'aucun usage.

Le bouclier étoit de cuir de bœuf, & semblable par sa forme aux gâteaux que l'on offroit dans les sacrifices. Il étoit trop foible pour le combat ; &, lorsque les pluies l'avoient amolli & déformé, il devenoit entièrement inutile. (*Polyb. L. VI. C.* 23.).

L'expérience ayant éclairé les Romains sur ces défauts, ils adoptèrent promptement l'armure grecque. Celle-ci leur donna l'avantage de diriger avec justesse le coup de haste, parce qu'alors cette *arme* fut solide, & non tremblante, & que, lorsqu'elle étoit brisée, on pouvoit encore porter avec le talon des coups forts & dangereux. De même le bouclier grec, plus solide & toujours tendu, fut pour eux d'une grande utilité dans les combats. Dès qu'ils eurent apperçu l'avantage de ces *armes*, ils les adoptèrent. Aucune nation n'abandonna plus facilement ses usages pour y substituer ceux qui valoient mieux. On voit sur la colonne trajane, planche 7 & 20, la haste de la cavalerie : le fer pouvoit avoir quatre ou cinq pouces de longueur, & la hampe environ un pouce ou quinze lignes de diamètre.

On ignore si dans le temps de la république, l'état faisoit au soldat la première fourniture des *armes*, ou si le prix lui en étoit retenu sur sa paie.

Mais, supposé qu'elle lui fût faite aux frais publics, il étoit chargé de les entretenir; & s'il en manquoit ensuite, on les lui donnoit en lui en faisant la retenue. Lorsque les légions entroient en campagne, on les leur distribuoit, & quand l'armée rentroit dans Rome, elles étoient déposées en des magasins dont quelques citoyens avoient la garde, & on en tenoit des registres. (*Polyb. L. VI, C.* 37. *Tacit. annal. L. I, C.* 17. *Hist. L. I, C.* 60, *Liv. L. III. C.* 15, 17. *Cicer. de respons. harusp. C.* 31 *& pro Rabir. C.* 20. *Gruter. inscript. XXXIV*, 10. *CCLIII*, 5.).

Sous les empereurs, un officier nommé *préfet des ouvriers*, avoit l'inspection de la fabrication & de l'entretien des *armes* de chaque légion. (*Reines. Inscript. CI, VIII*, 63, 65. *Fabret. C. III*, 357, 358, 381, *X.* 314.). On peut juger de la dignité de cette préfecture, par celle des autres emplois que l'on y voit réunis. Nous la trouvons souvent jointe au tribunat militaire; & il paroit par l'ordre dans lequel ils sont énoncés, qu'on passoit indifféremment de l'un à l'autre, ou qu'on exerçoit les deux à la fois. Nous voyons un Mucius Allienus, tribun militaire, & préfet des ouvriers, (*Gruter. CCCLI*, 3.), un Lucius Antonius, préfet des ouvriers, & tribun militaire de la première légion italique, (*ibid. CCCLVII*, 9.), un Sextus Aulienus primipile, tribun militaire, préfet de l'armure légère, préfet des camps d'Auguste & de Tibère, préfet des armées navales, préfet des ouvriers. (*Ibid. CCCLXX*, 1.). Il est vrai qu'on trouve aussi un Nicostrate ouvrier lui-même, & préfet des ouvriers, (*Reines. CI, VIII*, 65.), un Sextus Mœsus, préfet des ouvriers, & centurion de la quatrième légion; mais il pouvoit y avoir des préfectures inférieures, sur-tout dans les provinces.

Chaque légion avoit aussi un gardien de ses *armes*, *armorum custos.* (*Gruter. DLXVIII*, 11.). Souvent il n'a pas d'autres titres, & quelquefois il a celui de vétéran.

Nous avons encore quelques ordonnances des empereurs, concernant la fabrication des *armes.*

Les habitants des provinces étoient obligés de fournir du fer aux fabriques, & dans quelques-unes de celles d'Orient, au lieu de le délivrer en nature, on en donnoit le prix en argent aux fabricants, qui, pour gagner davantage, employoient de mauvais fer. Pour remédier à cet abus, Théodose le jeune ordonna que l'on fournit sans délai, & que l'on continuât toujours de fournir aux fabriques d'armes le fer en nature, & non pas sa valeur en argent, afin qu'on y eût un fer de meilleure qualité, & plus facile à mettre en fusion; que les moyens de fraude fussent écartés, & les vues d'utilité publique entièrement remplies. (*Cod. Theodos. de fabricens. Leg. II, Cod. Justin. I, de J. C.* 388.).

Chaque fabrique avoit un directeur nommé sous Constance, *tribunus fabricæ*, sous Valentinien I, *præpositus*, sous Théodose le Grand & Valentinien II, *primicerius.* (*Ammian. L. XIV, XV, XXIX.*). Ce directeur n'étoit que deux ans en place: après ce temps il obtenoit ordinairement une dignité. Théodose le jeune écrivoit à Rufin, maître des offices: « Nous ordonnons que les *primiciers* des fabriques soient non-seulement congédiés après deux ans, mais encore qu'ils obtiennent l'honneur de venir chacun dans son temps avec les *protecteurs adorer notre éternité* ». (*Cod. Théod. Leg. III, Justin. II, de J. C.* 390.).

Le directeur de la fabrique étoit subordonné au maître des offices: il y avoit défense aux particuliers de forger des *armes*, & d'en acheter des fabriquants: si on leur en trouvoit, elles étoient confisquées. Il étoit aussi défendu aux fabriquants d'en vendre aux particuliers. Quelques-uns des fabriquants, sous le nom de *deputati*, étoient attachés à chaque corps militaire, & prenoient soin de ses *armes.*

Il y avoit des atteliers pour chaque espèce d'*armes*; les uns pour les hastes & les épées, les autres pour les boucliers, d'autres pour les arcs & les flèches, pour les cuirasses, pour les balistes, catapultes, &c. Celles qui étoient nouvellement faites, devoient être déposées aussitôt dans les arsenaux.

Une loi d'Arcadius ordonne que l'on imprime les stigmates, c'est-à-dire la marque publique aux bras des fabriquants d'*armes*, comme on le faisoit à ceux des tirons, afin qu'on puisse reconnoitre ceux qui tenteroient de se cacher: elle ajoute que ceux qui recevront ces fugitifs, feront, ainsi que leurs enfants, aggrégés à la fabrique, de même que les ouvriers qui, pour se soustraire au travail, se feroient enrôlés dans quelque milice. (*Cod. Théod. Leg. IV, Justin. III, de J. C.* 398.).

Le même prince, voulant empêcher que les ouvriers ne détournassent à des usages particuliers le fer des fabriques, défendit à tout propriétaire de biens fonds de recevoir un fabriquant d'*armes* comme régisseur, fermier, ou colon de ses terres, sous peine de la confiscation de ces mêmes terres, & prononce contre l'ouvrier ainsi employé la peine d'une amende de deux livres d'or. (1995 liv. 6 sols 4 den.). (*Ibid. Leg. V, de J.* 404.).

Si quelque citoyen vouloit embrasser la profession de fabriquant d'*armes* dans la ville où il étoit né ou domicilié, il étoit obligé de prouver devant les magistrats & par acte, qu'il n'étoit né ni d'aïeul ni de père décurion; & n'étoit débiteur de la cité ni d'aucun citoyen. Après ces formalités il pouvoit être reçu dans la milice dont il avoit fait choix par le modérateur de la province, ou dans son absence, par le défenseur de la cité. Si quelqu'un s'étoit aggrégé sans cette précaution & ces conditions, au collège des fabriquants d'*armes*, il devoit être rappellé aux charges de son ordre & de sa patrie; & ni la durée ni le nombre de ses services ne pouvoient pas l'excuser. Ce réglement donné par Constance, & confirmé par Théodose le Grand,

fut renouvellé par Honorius & Théodose le jeune. (*Ibid. Leg. VI*, *Justin. IV*, *de J.* 412, *& Cod. Théod. de decur. Leg. XXXVII & LXXXI.*).

On lit dans une novelle de ce dernier prince : « il a été prescrit que les fabriquants d'*armes* exerceroient constamment leur art, de sorte qu'ayant rempli le temps de leur service, ils resteroient avec leurs enfants dans la même profession, & qu'un délit commis par un d'eux seroit censé l'être par tout le corps, afin qu'étant liés ensemble par leurs nominations, ils surveillent les actions de leurs camarades. Le dommage causé par un seul sera donc réparé aux frais de touts, & suivant les circonstances la communauté sera rendue responsable, comme si elle étoit un corps de même forme, & pour ainsi dire de même jet ». (*Cod. Justin. Leg. V*, *de J.* 438, *Novell.* §. 13, *de Bon. fabriceus.*).

Il est statué par la même novelle que si un fabriquant d'*armes*, n'ayant point d'héritiers du sang, meurt sans testament, ses biens, quels qu'ils soient, appartiendront au collège dont il étoit membre, & qui sera garant de tout ce que le fabriquant décédé auroit pu s'approprier au préjudice du fisc ; que nulle demande au sujet de ces biens ne sera admise par aucun tribunal, sous peine à celui qui la recevroit de payer une amende de cinquante livres d'or. (49882ᵗ 18ˢ 4ᵈ.).

Léon le Thrace ordonna que les fabriquants d'*armes*, leurs femmes & leurs enfants, ne relevassent que de la jurisdiction du maitre des offices, & ne fussent assujettis ni par les recteurs des provinces, ni par les tribunaux, aux charges civiles ou curiales, dont ils étoient manifestement exempts. (*Cod. Just. leg. VI*, *de J.* 457-474.).

Il fut statué, par une loi d'Anastase, que nul fabriquant d'*armes* ne pourroit être fermier, régisseur ou colon des terres d'autrui, sous peine aux propriétaires de perdre les biens fonds dont ils auroient commis la régie à des fabriquants d'*armes*, quoiqu'ils en sussent & connussent la profession, & auxdits fabriquants de la perte de leurs biens & de l'exil. La même loi prescrit que, lorsque des voitures publiques seront nécessaires pour le transport des *armes*, le maitre des offices en informera le préfet du prétoire, ainsi que du nombre des *armes* & du lieu où elles devront être transportées, afin qu'il envoie aussi-tôt ses ordres aux modérateurs de la province, pour qu'il soit fourni le nombre nécessaire de navires ou de voitures publiques ; que, si l'exécution de ces ordres souffroit quelque retard ou négligence, touts ceux qui seront en faute payeront une amende de cinquante livres d'or, (49882ᵗ 10ˢ 4ᵈ.), qui sera exigée incontinent ; & que, si les recteurs des provinces & leurs appariteurs ont contribué au retard du transport des *armes*, ils seront condamnés à une amende de trente livres d'or. (29929ᵗ 14ˢ.). (*Cod. Justin. leg. VII. J.* 491-518.).

Une novelle de Justinien ordonnoit que les fabriques de balistes, & les arsenaux seroient sous l'inspection des pères des villes, ainsi que l'étoient les ouvrages publics ; qu'on enverroit cinq *cartulaires* ou *scriniaires*, tirés du nombre des *préposés*, au dépôt des atteliers, pour s'enquérir des particuliers qui fabriqueroient quelque espèce d'*arme* que ce fût, saisir & confisquer celles qu'ils pourroient avoir faites, placer dans les atteliers des ouvriers habiles nommés par le prince, & recevoir des magistrats, des juges, des défenseurs, & des pères des villes, le serment de ne pas souffrir qu'il fût donné la moindre atteinte à cette constitution. (*De J.* 527-565.).

GAULOIS, GERMAINS.

Les *armes* des Gaulois étoient une espèce de javelot, nommé *materis* ; l'épée longue & sans pointe, mais d'un fer si mou qu'elle plioit au premier coup, & que le soldat étoit obligé de la redresser sous son pied pour frapper le second. Ils avoient aussi la haste & le bouclier. Le Gaulois que M. Valerius Corvus combattit, fit faire silence en frappant son bouclier avec sa haste. Ce bouclier étoit une claie d'osier, simple ou recouverte de peaux. Ils combattirent nuds depuis la ceinture à la bataille de Cannes. Les Gésates qui étoient aux premiers rangs à celle de Télamon, combattirent de même ; les autres Gaulois y étoient vêtus. Les Espagnols, qui étoient un peuple de même origine, avoient le bouclier & la haste à-peu-près semblables, mais l'épée pointue & courte : ils ne frappoient que de pointe, & combattoient vêtus de toile blanche, bordée de pourpre. (*Polyb. L. II*, *C.* 30, 33. *Liv. VII*, *C.* 24, 26 ; *XXII*, 46.). Les Gallo-Grecs, défaits par Cneius Manlius Vulso, avoient de longs boucliers qui les couvroient mal, parce qu'ils n'étoient point assez larges. Ils portoient des épées, & venant à manquer de traits, ils se servirent de pierres. Comme ils combattoient nuds, ils furent frappés, percés, accablés de toutes parts par les frondes, les flèches, & les javelots. (*Liv. L. XXXVIII*, *C.* 21.).

Les Gaulois faisoient aussi un grand usage de l'arc & des flèches. Vercingétorix, dit Cæsar, rassembla touts les archers, dont le nombre étoit très grand dans la Gaule. (*Bell. Gall. L. VII*, *C.* 31.). Ils employoient les chars, non-seulement pour se retrancher, mais encore pour combattre. Dans cette bataille, moins célèbre par leur défaite que par le dévouement de Décius, ils portèrent la terreur & le désordre dans les lignes des Romains, pour qui cette *arme* étoit nouvelle. (*Liv. L. X*, *C.* 28.).

Les Germains avoient des piques d'une grandeur énorme. Leurs immenses boucliers n'étoient fortifiés ni par des nerfs, ni par des bandes de fer. C'étoient ou des claies d'osier, ou des planches minces & peintes. Les premiers rangs étoient seuls

armés de piques ; les autres de javelots courts & durcis au feu. (*Tacit. annal. II*, *p.* 33, 4°. *Lipf.*). Leurs épées étoient plus longues que l'épée romaine. (*Dio. L. XXXVIII*, *p.* 101, *C.*). Ils n'avoient ni casque ni cuirasse, & combattoient presque nuds, de même que les Gaulois. « Qui ne sçait, disoit Cæsar à ses troupes, que nous avons le corps défendu de toutes parts, & que les Germains sont presque nuds. (*Cæs. bell. gall. L. VI*, *C.* 21. *Dio. Ibid. p.* 99, *A.*).

Il y avoit peu de Germains qui fissent usage des piques. Ils portoient des hastes qu'ils nommoient *framées*, mot qui signifie *lance*. Le fer en étoit court, étroit, & perçant : cette *arme* servoit comme trait & comme *arme* de main. Le cavalier n'avoit que le bouclier & la framée ; le fantassin lançoit des traits à une distance immense, & en portoit un grand nombre. Il combattoit nud ou couvert d'un léger fayon. Il n'y avoit dans son armure nulle ostentation ; le bouclier seul étoit peint des couleurs les plus choisies. La cuirasse, le casque étoient rares. (*Tacit. German. p.* 267, *lipf.* 4°.).

FRANCS, FRANÇOIS.

Dans la bataille où Clodion fut défait par Ætius, au pays d'Artois, en 431, les Francs, peuple germanique, portoient des habits fort étroits, une espèce de ceinturon, une hache & des javelots qu'ils lançoient avec beaucoup de justesse, & des boucliers qu'ils faisoient tourner avec dextérité. Après avoir jetté leur javelot, ils s'élançoient sur l'ennemi avec une vitesse qui égaloit presque celle de leurs traits. (*Sidon. Apollin. Majorian. panegyr.*).

Ceux qui passèrent en Italie, sous Théodebert I, roi d'Austrasie, au nombre de cent mille hommes, n'avoient ni arc, ni javelot. Les cavaliers seuls portoient des hastes, & il y en avoit peu : presque toute l'armée étoit d'infanterie. Leurs *armes* étoient l'épée, le bouclier, & la hache. Le fer de celles-ci étoit épais & à deux tranchans. Au signal ils commençoient le combat en lançant la hache, & brisant, de ce premier coup, les boucliers de l'ennemi, ils en faisoient ensuite un grand carnage. (*Procop. bell. Goth. L. II*, *p.* 226. *Grot.* 8°.). (An 535.).

Agathias, qui vivoit sous Justinien, décrit ainsi les *armes* des Francs. (Casilin, l'an 553.). « Les uns, dit-il, aiguisoient les haches, les autres ces javelots qu'ils nomment *angons* ; d'autres réparoient les boucliers. L'armure de cette nation est simple & grossière : elle exige peu d'ouvriers, & ceux qui en font usage la réparent facilement. Les Francs ne connoissent ni les cuirasses, ni les bottines. La plupart ont la tête nue : il y en a peu qui portent des casques. Ils ont le corps nud jusqu'aux reins, & portent des braies de toile ou de cuir qui les couvrent depuis les hanches jusqu'aux pieds. Ils ont très peu de chevaux, parce qu'ils sont élevés & très exercés à combattre à pied : ce genre de combat est celui de la nation. Ils portent l'épée sur la cuisse, & le bouclier suspendu au côté gauche. Ils ne font usage ni d'arcs, ni des autres traits qu'on lance de loin ; mais de haches à deux tranchants, & d'angons, qui est leur *arme* principale. (*Voy. Angon.*). (*L. II*, *p.* 36, *Plantin*, 1694, 4°.).

Cependant ils employèrent les flèches à la défense des villes & des retranchements. Quintin, l'un des lieutenants de Marius, tyran des Gaules, ayant attaqué, au-delà du Rhin, une troupe de Francs, couverte par un abattis, ceux-ci tirèrent sur les Romains des flèches empoisonnées, dont les moindres blessures étoient mortelles. (*Gregor. tur. L. II*, *C.* 9.).

L'arc & la flèche ne furent point en usage sous la première race des rois francs qui s'emparèrent de la Gaule. Celui des casques & des cuirasses s'introduisit peu-à-peu : les rois furent les premiers qui en portèrent. Dagobert, roi d'Austrasie, eut son casque percé d'un coup qui lui emporta une partie de la chevelure. Clotaire II, son père, étant venu à son secours sur le bord du Veser, se fit connoître au duc des Saxons, en ôtant son casque, & laissant flotter sa longue chevelure. (*Gesta Francor. reg. C.* 41.) (Vers 622.).

Armes défensives.

Le casque & la cuirasse devinrent ensuite communs à toutes les troupes, &, sous la seconde race, on voit paroître l'armure complette. Le moine de Saint-Gal, décrivant l'armure de Charlemagne, y joint des brassarts ou manches de maille, des cuissarts de lames de fer, & des bottines de fer, ou chausses de maille. Il ajoute que ceux de la suite du prince, & ceux qui l'accompagnoient dans les combats, avoient à-peu-près la même armure, mais ne portoient point de cuissarts, afin de monter plus facilement à cheval. (*Duchene scriptor. hist. Franc.*). (768.).

Les cuirasses étoient des cottes de mailles qui couvroient le corps depuis la gorge jusqu'aux cuisses. On y ajouta ensuite des manches de mailles & des chausses de mailles : Grégoire de Tours en parle en divers endroits. Comme une partie de l'adresse des combattants étoit de trouver le défaut de la cuirasse, c'est-à-dire les parties où elle se joignoit aux autres pièces de l'armure ; afin de percer l'ennemi, par ces endroits mal protégés, on chercha les moyens de remédier à cet inconvénient, & on réussit à rendre les chevaliers presque invulnérables, en joignant tellement toutes les pièces de leur armure, que ni la lance, ni l'épée, ni le poignard ne pussent guère pénétrer jusqu'à leurs corps, & à les rendre assez fortes pour ne pas être percées. Voici ce que dit Rigord à ce sujet, (*p.* 220), « le chevalier Pierre de Mauvoisin, (à la bataille de Bouvines), saisit par la bride le cheval de l'empereur Othon, & ne pouvant le tirer du milieu de ses gens qui

l'entraînoient, un autre chevalier appellé Girard Truye, porta à ce prince un coup de poignard dans la poitrine; mais il ne put le blesser à cause de l'épaisseur des *armes* dont les chevaliers de notre temps, dit-il, sont impénétrablement couverts». Et en parlant de la prise de Renaud de Dammartin, comte de Bologne, qui étoit dans la même bataille du parti d'Othon. « Ce comte, dit-il, abattu & pris sur son cheval...... un fort garçon appellé Commote...... lui ôta son casque, & le blessa au visage....... Il voulut lui enfoncer son poignard dans le ventre; mais les bottes du comte étoient tellement attachées & unies aux pans de sa cuirasse, qu'il lui fut impossible de trouver un endroit pour le percer ».

Guillaume le Breton décrivant la même bataille, dit la même chose encore plus clairement. Ses expressions marquent distinctement que cette manière de s'armer avec tant de précaution étoit nouvelle, & que c'étoit pour cette raison que dans les combats on cherchoit à tuer les chevaux, afin de renverser les cavaliers, & de les assommer ou de les prendre, parce qu'on ne pouvoit percer leur armure. Il observe que c'étoit par le défaut de cette précaution que dans les temps précédents il périssoit tant d'hommes dans les batailles.

Ainsi, dans celui dont nous parlons, pourvu que le cheval ne fût point renversé, que le cavalier se tint bien ferme sur les étriers, lorsque l'ennemi venoit fondre sur lui avec la lance, il étoit invulnérable, excepté par la visière du casque: il falloit être bien adroit pour y donner. Cette adresse s'acquéroit par les divers exercices alors en usage dans les tournois.

Les blessures que les chevaliers recevoient dans les combats, n'étoient d'ordinaire que des contusions, causées, ou par des coups de massue, ou par de violents coups de sabre, qui faussoient quelquefois l'armure: ils étoient rarement blessés jusqu'au sang. Ceux donc qui étoient les plus robustes, & les plus forts pour supporter le poids de leurs *armes* très pesantes, & pour assener, ou pour soutenir un coup, avoient l'avantage. Ainsi, la force du corps étoit alors plus nécessaire qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Une autre raison de ces précautions que prenoient les chevaliers pour leurs *armes* défensives, fut la nécessité de se bien couvrir dans les tournois mêmes. C'étoient des jeux militaires, dans lesquels il n'entroit aucune animosité: on ne vouloit qu'y faire briller sa force & son adresse.

C'est pour cela, dit un traité manuscrit des tournois, que les chevaliers tournoyoient d'épées rabatues, les taillants & pointes rompues: ces épées s'appelloient *épées gracieuses*, *glaives courtois*, armes *courtoises*. (*Du Cange sur Joinv. dissertat.* 6.).

Une des règles de ces tournois étoit de ne frapper qu'au corps ou à la tête; celui qui donnoit au bras ou aux cuisses, étoit exclus du prix du tournois. Cela s'observoit même dans les combats singuliers, & dans les défis qui se faisoient entre ennemis, quand on étoit en guerre. Nous en avons un exemple dans Froissart, qui parle d'un duel entre un écuyer françois & un anglois, en présence du comte de Bouquincam: « & jousta l'écuyer françois, dit-il, à la plaisance du comte moult bien: mais l'anglois frappa trop bas, tant qu'il bouta sa lance tout droit en la cuisse du françois. Trop en fut le comte de Bouquincam courroucé & aussi touts les seigneurs, & dirent que c'étoit deshonnêtement jousté ». Ce réglement n'étoit que pour les duels; dans les combats en troupes, on donnoit aux bras & aux cuisses, comme au corps & à la tête.

Nonobstant toutes ces règles, il arrivoit assez souvent des accidents fâcheux dans les tournois; & c'étoit afin de les prévenir, que les chevaliers prirent tant de précautions pour fortifier leurs *armes* défensives, aussi bien que dans les combats.

Voici deux descriptions de l'armure des chevaliers de ce temps là, l'une tirée du moine de Mairemoutier, qui vivoit sous Louis le Jeune; l'autre du président Fauchet, qui l'a faite d'après les anciens historiens.

« Quand on fit chevalier Geoffroy, duc de Normandie, dit le premier de ces auteurs, on lui amena des chevaux, & on lui apporta des *armes*. On le revêtit d'une cuirasse incomparable, tissue de doubles macles ou mailles de fer, que nulle flèche & nulle lance ne pouvoit percer. On lui donna des bottes ou chausses de fer, faites pareillement de mailles doubles. On lui mit aux pieds des éperons dorés, & on lui pendit au cou un bouclier où des lions d'or étoient représentés. On lui mit sur la tête un casque tout brillant de pierres précieuses, & si bien forgé, qu'il n'y avoit point d'épée qui pût le fendre ou le fausser. On lui apporta une lance de bois de fresne, armée d'un fer de poitou, & puis une épée du trésor royal ».

La description de Fauchet convient assez avec la précédente. « Quant aux hommes de cheval, dit-il, ils chaussoient de chausses de mailles, des éperons à molètes aussi larges que la paume de la main; car c'est un vieux mot, que le chevalier commence à s'armer par les chausses. Puis endossoit un gobisson...... C'étoit un vêtement long, jusques sur cuisses & contre-pointé...... Dessus ce gobisson ils avoient une chemise de mailles, longue jusqu'au dessous des genoux, appellée auber ou haubert, du mot *albus*...... pour ce que les mailles de fer bien polies, forbies & reluisantes en sembloient plus blanches. A ces chemises étoient cousues les chausses, ce disent les annales de France, parlant de Regnault, comte de Dammartin, combattant à la bataille de Bovines. Un capuchon ou coëffe aussi de mailles, y tenoit pour mettre la tête dedans; lequel capuchon se rejettoit derrière, après que le chevalier s'étoit ôté le

heaulme, & quand il vouloit se rafraichir sans ôter tout son harnois, ainsi que l'on voit en plusieurs sépultures, le haubert ou brugne ceint d'une ceinture en large courroie...... & pour la dernière *arme* défensive, un elme ou heaulme fait de plusieurs pièces de fer élevées en pointe, & lequel couvroit la tête, le visage & le chinon du cou, avec la visière & ventaille, qui ont pris le nom de vue & de vent; lesquels se pouvoient lever & baisser pour prendre vent; & ce néanmoins fort poisant, & si mal aizé que quelquefois un coup de lance bien assené au nazal, ventaille ou visière, tournoit le devant derrière, comme il avint en ladite bataille de Bovines à un chevalier françois...... Depuis quand les heaulmes ont mieux représenté la tête d'un homme, ils furent nommés bourguignotes, possible à cause des Bourguignons inventeurs; par les Italiens, armets, salades ou cetates...... Leur cheval étoit volontiers houssé, c'est-à-dire, couvert & caparaçonné de soie aux armes & blason du chevalier, & pour la guerre, de cuir bouilli ou de bandes de fer ».

Ce que cet auteur dit ici du haubert, est fort conforme aux figures des chevaliers que l'on voit représentées sur leurs tombeaux, excepté que le haubert n'est pas si long qu'il le dit, c'est-à-dire qu'il ne descend pas jusqu'au dessous des genoux. On donne ici la figure de Pierre de Dreux, premier du nom, duc comte de Bretagne, & surnommé Mauclerc, enterré à Saint Yvedel de Braine. Il est vêtu de son hauber; mais on ne peut en voir la longueur, à cause de la cotte d'*armes* qui le couvre. On voit ses manches & ses chausses de mailles, & son chaperon de mailles qui lui tombe en arrière sur les épaules. Ces pièces étoient comme le complément de l'habit du chevalier. (*Fig.* 33.).

A. Hauber.

B. Chaperon du hauber.

C. Chausses de mailles.

On comprend aisément, par ces deux descriptions, en quoi consistoit l'armure des chevaliers. Le hauber étoit propre aux chevaliers, comme l'a remarqué du Cange dans ses observations sur l'histoire de Saint Louis par Joinville. La cavalerie légère, dont il est parlé souvent dans nos histoires, n'avoit que la cuirasse & le pot de fer, ou un casque moins pesant; c'est pour cela qu'on l'appelloit cavalerie légère.

Le gobesson ou gambeson dont on vient de parler, étoit une espèce de pourpoint fort long, fait de taffetas ou de cuir, & bourré de laine, d'étoupes ou de crin, pour rompre l'effort de la lance, qui, bien qu'elle ne pénétrât pas la cuirasse, auroit meurtri le corps en enfonçant les mailles de fer dont la cuirasse étoit composée. Dans un compte des baillis de France, de l'an 1268, il est dit: *Tant pour les tafetas & la bourre pour faire des gambesons.*

On voit combien nos chevaliers étoient chargés quand ils avoient toutes leurs *armes*; ils portoient par-dessus leur habit le gambeson, qui devoit être fort chaud, étant garni de laine ou de bourre. Par-dessus étoit la cotte de mailles de fer double, & par conséquent d'un grand poids. Les princes & certains grands seigneurs avoient par-dessus encore la cotte d'armes, qui tenoit lieu du paludamentum des anciens généraux romains; elle avoit la figure d'une dalmatique sans manches, & descendoit jusqu'aux genoux. Elle étoit chargée des écussons, ou des pièces des armoiries du chevalier, & souvent de drap d'or ou d'argent, de fourrures ou de pannes très précieuses. Fauchet a oublié, dans sa description, une espèce d'*arme* défensive, qui étoit sous le gambeson; c'étoit un plastron de fer ou d'acier battu. C'est ce que nous apprend Guillaume le Breton, en racontant l'escarmouche d'auprès de Mante, où le chevalier Guillaume de Barres fit le coup de lance avec Richard, alors comte de Poitiers, & depuis roi d'Angleterre.

Il dit qu'ils allèrent avec tant de roideur l'un contre l'autre, que leurs lances percèrent bouclier, cuirasse, & gambeson: mais que ce qui les empêcha de s'entrepercer fut une plaque de fer battu qu'ils avoient sous leurs autres *armes*.

Il peut y avoir un peu d'exagération poétique dans cette narration. Mais on y voit ce plastron dont je parle; & c'est ce que le même auteur a encore marqué ailleurs. L'armure de tête étoit le heaume, dont les chevaliers se servoient à la guerre & dans les tournois. On appelloit aussi *armet* le chapeau de fer qu'ils faisoient porter avec eux dans les batailles, & qu'ils se mettoient sur la tête, lorsque s'étant retirés de la mêlée pour se reposer & reprendre haleine, ils quittoient leur heaume.

Guillaume le Breton parle de ce chapeau de fer dans l'escarmouche de Mante, où Dreux de Melle n'ayant que cette armure, fut attaqué par le seigneur de Préaux, vassal du roi d'Angleterre, qui d'un coup de sabre lui abattit son chapeau de fer & le blessa au front. Mais ensuite s'étant fait panser de sa blessure, il revint au combat avec son heaume.

Il est souvent parlé dans Froissard de ces chapeaux de fer. C'étoit un casque léger, sans visière & sans gorgerin, comme ce qu'on a depuis appellé bacinet. Ces casques légers étoient alors l'armure de tête de la cavalerie légère & des piétons; ou bien c'étoit une espèce de bonnet de mailles, tel qu'on en voit un au garde-meuble du Roi: alors on donnoit le nom de chapeau ou de chapellet à ces couvertures de tête.

Les chevaliers, comme si leur heaume n'eût pas été assez pesant, y ajoutoient quelquefois un cimier au-dessus, c'est-à-dire quelque figure semblable à celles que l'on voit dans les armoiries au haut des casques. C'est de-là en effet que le cimier dans les armoiries a pris son origine; on l'appelloit ainsi, parce qu'il étoit à la cime, c'est-à-dire au-dessus du casque.

Guillaume

Guillaume le Breton dit qu'à la bataille de Bovines, le comte de Boulogne qui étoit fort grand, voulut encore le paroître plus qu'il n'étoit, en ajoutant à son heaume des cornes de côtes de baleine.

Ces cimiers furent en usage de tout temps & dans les siècles les plus reculés.

Les rois mettoient une *couronne* sur leur casque en cimier. Nous en avons un exemple dans les relations de la bataille d'Azincourt sous Charles VI. On y raconte que Jean, premier duc d'Alençon, voyant la bataille perdue, se mit à la tête d'une troupe de gendarmes, se fit jour au travers des Anglois, penétra jusqu'au lieu où étoit Henri, roi d'Angleterre, abattit le duc d'Yorck aux pieds de ce prince, & lui déchargea à lui-même un si grand coup de sabre sur la tête, qu'il lui fit sauter une partie de la couronne qu'il avoit sur le haut de son heaume. Dans un ancien portrait du connétable de Clisson, on voit aussi son casque orné d'une couronne fleur-de-lisée, mais non en cimier. Le casque est surmonté de ce qu'on appelle un vol en stile d'armoiries.

Fig. 34. Cimier de Clisson.
35. Cimier du comte de Dammartin à Bovines.
36. Cimier royal.
37. Bonnet de mailles sous le casque.

Le heaume, comme l'a remarqué le président Fauchet, avoit une visière, faite de petites grilles. Elle se baissoit durant le combat, & se relevoit, en rentrant sous le front du casque. Cette armure étoit pesante, & devoit être forte, pour être à l'épreuve de la hache d'*armes* & de la massue. Ce casque étoit assez profond, & s'étrécissoit en s'arrondissant par en-haut, ayant presque la figure d'un cône. Il avoit une mentonière dans laquelle entroit la visière quand elle étoit baissée, & au-dessous un hausse-col, ou collet de fer qui descendoit jusqu'au défaut des épaules. Il étoit séparé du casque, & s'y joignoit par le moyen d'un collier de métal, comme on le voit dans le heaume du connétable de Clisson. Ce fut par ce collier, qu'à la bataille de Bovines un soldat allemand tira & renversa Philippe-Auguste de son cheval, en engageant le crampon de son javelot entre le collier & le casque.

Le bouclier différa & varia en France, tant pour la forme que pour la grandeur; il y en eut de ronds ou ovales, qu'on appelloit pour cette raison rondelles. Il y en eut d'autres presque quarrés, mais qui vers le bas s'arrondissoient ou s'allongeoient en pointe: on en voit de cette sorte dans les sceaux de nos rois, & de divers princes, & dans les anciennes tapisseries. Ceux des piétons étoient beaucoup plus longs que ceux de la cavalerie, & quelques-uns couvroient presque tout le corps.

Ces boucliers s'appelloient *targes*; nom qui se donnoit encore à d'autres boucliers, dont on ne se servoit pas pour combattre, mais pour se couvrir par exemple, sur le bord du fossé d'une ville, contre les flèches des assiégés. Ceux qui les portoient n'avoient point alors d'autre fonction que de les soutenir & de couvrir les archers qui étoient derrière, & tiroient leurs flèches contre les ennemis. On appelloit aussi ces boucliers *tallevas*.

Fig. 38. Rondelle toute ronde ou Rondache.
39. Rondelle ovale.
40. Targe, bouclier de piéton.
41. Autre targe.
42. Bouclier de Cavalier.

Les boucliers dont on se servoit dans le combat & dans les tournois, étoient de bois, couverts de cuir bouilli, ou d'autres matières dures & capables de résister à la lance. Les chevaliers y mettoient leurs armoiries sur les bords, ou sur le centre & à l'extérieur du bouclier. C'est ce que nous apprend Guillaume le Breton, en parlant de Richard d'Angleterre & du seigneur d'Arondel qui étoit dans l'armée de ce prince auprès de Mante.

On ne voit point dans nos histoires que les François se soient jamais servi de boucliers de cuivre ni de certains boucliers quadrangulaires & extrêmement concaves, à-peu-près comme les couvercles de certains coffres; quoique Cluvier en attribue de cette sorte aux peuples de Germanie, d'où les Francs étoient originaires. Tous ceux que l'on voit sur les anciens tombeaux, & sur quelques autres monuments, peuvent se réduire, pour la figure, à ceux dont nous avons parlé.

L'invention des *armes* à feu ne fit point abandonner subitement l'usage des boucliers, quoiqu'il n'y en eût point qui fût à l'épreuve, non-seulement du canon, mais encore des arquebuses & du mousquet; il y en eut encore longtemps après, parce que ces *armes* furent d'abord très imparfaites: on en voit à Saint-Denis, dans les bas-reliefs des tombeaux de Louis XII & de François Ier., où les batailles de ces rois sont représentées. Le maréchal de Montluc dit, qu'à la camisade de la basse-ville de Boulogne en Picardie, il avoit une rondelle. » Cinq ou six Anglois, dit-il, vinrent à moi.... ils me tirèrent quelques coups de flèches, & m'en donnèrent trois dans la rondelle, & une au travers de la manche de mailles que j'avois au bras droit; lesquelles, pour mon butin, je portai au logis. »

On trouve dans Strada, que plusieurs années après, les Espagnols avoient des boucliers dans un combat contre les gueux de Flandre: &, au siége de Rouen, l'an 1662, le capitaine Monnins fit une sortie du fort de Sainte Catherine, ayant une rondelle de velours verd. On se servit encore de ces rondelles ou rondaches au siége de Saint-Jean d'Angéli, l'an 1621. Louis XIII dit à cette occasion au marquis de Rosni, grand-maître de l'artillerie, qu'il vouloit rétablir l'usage de cette *arme* défensive, qu'il trouvoit très utile dans les attaques & dans les assauts, & qu'il falloit que chaque

compagnie d'infanterie en eût un certain nombre ; il paroît que ceci ne fut point exécuté.

Louis XIII ne fut pas le seul qui eut cette opinion. Le prince Maurice prétendoit que non-seulement la rondelle, mais encore la targe qui étoit un bouclier beaucoup plus grand, auroit été très utile contre les piques ; &, s'il avoit été le maitre, dit le duc de Rohan, dans son traité de la guerre, il les auroit remis en usage. Ce duc même, un des plus grands capitaines de son temps, étoit fort de cet avis : mais cette *arme* défensive ne pouvant plus guère servir que contre l'épée, la pique, la halebarde, & nullement contre les *armes* à feu, ou tout au plus contre le pistolet, on l'abandonna entièrement comme une *arme* plus incommode qu'utile.

Parmi les *armes* défensives, il y en avoit dont tout le monde n'avoit pas droit de se servir. Le hauber qui étoit la principale & la plus capable de résister à la lance étoit propre aux seuls chevaliers, & à ceux qui avoient fief de hauber. Il est certain que la cavalerie légère n'avoit point cette *arme ;* aussi ne tenoit-elle guère devant les chevaliers dans un combat. Mais les écuyers, c'est-à-dire ceux qui par leur naissance pouvoient prétendre à la chevalerie, & auxquels il ne manquoit que l'âge ou un certain temps de service, pour arriver à ce rang, combattoient souvent avec les chevaliers contre ceux du parti ennemi ; ils étoient reçus dans les tournois & aux pas d'*armes*, où cette armure étoit fort avantageuse & nécessaire contre les terribles coups qu'on s'y portoit. Quelles étoient donc leurs *armes ?* Je réponds que sans doute les écuyers avoient au moins le corselet ou la cotte de mailles, qui faisoit la principale & la plus nécessaire partie du hauber, & de plus le plastron. Cela paroît assez bien prouvé par un article de l'ancienne coutume de Normandie, manuscrite, où il est dit : « si aucun est atteint de querelles contre chevalier, il leur doit amender par pleines *armes*, & ce est par le cheval, & par le hauber, par l'escu, par l'épée, & par le heaume. Se il a qui le messet fut fet, n'est pas chevalier, ne il n'a point de fieu de hauber, més il deffend son fieu par pleines *armes*. Lamende lui doit être faitte par un roncin, (petit cheval,), par un gambiex, (gambisson,), par un chapel, (casque léger,), & par une lame, (plastron,), & par les choses dont il fera satisfaction de l'amende ». Il paroît par ce texte que le chevalier qui avoit fait injure à un écuyer, devoit se battre contre lui avec les *armes* d'écuyer.

On voit ici la différence des *armes* & de la monture du chevalier, ou de celui qui avoit un fief, qui lui donnoit droit de porter le hauber, & de ceux qui n'étoient ni chevaliers, ni n'avoient fief de hauber : car dans les duels particuliers & autorisés, ils s'armoient comme ils avoient droit de le faire à la guerre.

Ainsi le simple écuyer, s'il n'avoit fief de hauber, n'étoit armé à la guerre que d'un gambiex ou gambisson, d'un chapeau de fer, & d'un plastron d'acier : ce qui n'exclut point cependant le corselet ou la cotte de mailles. Et cela se peut conclure de l'extrait d'un vieux cérémonial pour les tournois, rapporté par M. Ducange, dans sa septième dissertation sur l'histoire de Saint-Louis. Ce cérémonial, après la description des *armes* du chevalier, décrit ainsi celles de l'écuyer. « Item, le harnois de l'écuyer sera tout pareil, (à celui du chevalier,), excepté qu'il ne doit avoir nulles chausses de mailles, ne coiffettes de mailles sur le bacinet, mais doit avoir un chapeau de montauban, & si ne doit avoir nulles bracheres, (brassarts ou manches de mailles,), & des autres choses se peut armer comme un chevalier ».

Ainsi l'écuyer, excepté les brassarts, la coeffe & les chausses de mailles, avoit le reste de l'armure, c'est-à-dire le corselet de mailles, &c.

L'usage des haubers dura long-temps : le président Fauchet en met la fin vers l'an 1330, sous le règne de Philippe de Valois. Il me semble que c'est fixer trop précisément l'abandon d'un usage qui n'a pas été changé tout d'un coup, ni par aucune ordonnance du souverain. M. Foucault, conseiller d'état, qui durant ses diverses intendances a eu soin de recueillir dans les provinces de son département, beaucoup de monuments anciens dont il a enrichi sa bibliothèque & son cabinet, a fait graver les figures de trois chevaliers, dont on voit les figures sur des tombeaux, dans l'abbaye d'Ardennes près de Caen. L'un d'eux étoit nommé Tiesse le Metar, mort en 1331 ; il est encore représenté avec le hauber. On voit aussi à Ploërmel en Bretagne, le tombeau de Jean III, duc de ce pays, avec le hauber ; il mourut en 1341. Jean IV, qui mourut en 1399, & fut enterré à Nantes, est de même représenté sur son tombeau avec le hauber. Tout cela est du temps de Philippe de Valois, ou postérieur à ce temps.

On trouve que dès l'an 1294, sous Philippe le Bel, les armures toutes de fer étoient en usage. Du Tillet dans son recueil de traités entre la France & l'Angleterre, en rapporte un de ce prince avec Jacques de Chastillon, seigneur de Leuse & de Condé, par lequel ce seigneur s'oblige à lui fournir pour une certaine somme d'argent, *de bannerets & chevaliers pris en Hainault, cent armures de fer.* Et dans un rôle de 1317, sous Philippe le Long, il est marqué que le Dauphin de Vienne lui amena trois cents hommes *armés de fer.* Sous le même règne, au sujet d'un gage de bataille, entre M. Jean de Varennes, & messire Servy de Pequigny, M. d'Evreux devoit se trouver avec soixante *armures de fer*, le connétable avec cinquante, &c. Or, le terme d'armure de fer ne signifioit point les haubers, mais l'armure faite de pur fer : Froissart se sert de ce terme en

plusieurs endroits de son histoire pour signifier les cuirasses de pur fer.

Touts ces faits prouvent que le changement d'armure & celui du hauber, auquel succeda l'armure de pur fer, commença au plus tard sous Philippe le Bel; & sous Philippe de Valois l'armure de fer fut presque seule en usage : Froissart qui vivoit sous le règne de ce prince, & qui a écrit l'histoire de ce temps-là, ne fait guère mention de haubers, & ne parle par-tout que des armures de fer.

« Messire Jean de Roye, dit-il, messire de Trie, maréchal de France, avec messire Godemar Dufay, & plusieurs autres seigneurs, meirent sus une chevauchée de mille hommes armés de fer ». (*Vol. I*, *c.* 47.).

« Monseigneur Godefroy (d'Harcourt) se partit comme maréchal de la route du roi (d'Angleterre), avec cinq cents armures de fer ». (*C.* 122.).

« Et au chapitre 49, l'écuyer l'atteignit tellement de son glaive roide & fort; (c'est-à-dire sa lance); qu'onques ne brisa, mais perça la targe, les plates, & le hoqueton, & lui entra dedans le corps, & le joignit droit au cœur ».

Le mot de *plates* en vieux langage signifioit des lames ou plaques de fer dont étoient faites les armures.

Ils ont dedans leurs chefs les bacinets fermez,
Les escus à leurs cols, dont il i ot assez,
Bonnes plates d'acier, & de glaives assez.
Chron. en vers de DU GUESCLIN.

Je crois que ce qui fit changer les haubers, & introduire les armures de fer, ce fut la pesanteur du hauber joint au reste du harnois; elle étoit telle que les chevaliers étoient quelquefois très incommodés dans leur armure, quand la chaleur étoit extraordinaire. Quoique celle de fer fut aussi très pesante, elle l'étoit moins que celle du hauber fait de doubles mailles, avec le gambeson, le plastron, & la cotte d'*armes*. Il n'étoit besoin ni de gambeson ni de plastron sous la cuirasse de fer, parce qu'étant de bonne trempe, elle n'étoit ni percée ni faussée par la lance, ni enfoncée dans le corps du chevalier, comme les mailles l'eussent été, s'il n'y avoit point eu de gambeson dessous.

Ce que je dis de la force de ces armures de fer, pour résister aux coups les plus violents, est confirmé par Philippe de Comines, au sujet de la bataille de Fornoue sous Charles VIII. « Nous avions, dit-il, grande sequelle de valets & de serviteurs, qui touts estoient à l'environ de ces hommes d'*armes* Italiens, & en tuèrent la plupart: presque touts (les valets) avoient haches à coupet bois . . . . . dont ils rompirent les visières des *armes*, & leur en donnoient de grands coups sur les têtes; car bien mal-aisez estoient à tuer, tant estoient fort armez, & ne vis tuer nul, où il n'y eut trois ou quatre hommes à l'environ ».

Dans le combat auprès de Calais, Froissart dit qu'Eustache de Ribaumont, qui se battoit corps à corps contre Edouard roi d'Angleterre sans le connoitre, lui déchargea de si terribles coups sans fausser ses *armes*, qu'il l'abattit deux fois à genoux.

Cette manière de s'armer a duré long-temps en France. Elle étoit encore en usage sous le règne du feu roi Louis XIII; il y avoit peu de temps qu'on avoit cessé de se servir de la lance dans les armées. C'étoit une nécessité de s'armer de la sorte contre cette espèce d'*arme;* on ne pouvoit s'en garantir, que par la résistance d'une forte armure.

Sur la fin du règne de Louis XIII, notre cavalerie étoit encore armée de même pour la plupart; voici comme en parle un officier de ce temps-là, qui imprima un livre des principes de l'art militaire en 1641. (*Bellon*, *I. part. p.* 324.).

« Ils sont si bien armés maintenant, (nos gens de cheval,), qu'il n'est pas besoin de parler d'autres *armes*. Car ils ont la cuirasse à l'épreuve de l'arquebuse, & les tassettes, genoullières, haussecol, brassarts, gantelets, avec la salade, dont la visière s'élève en haut, & fait une belle monstre..... il les faut armer à cru & sans casaques; car cela a bien plus belle monstre, & pourvu que la cuirasse soit bonne & forte, il n'importe du reste; il feroit bon que seulement la première brigade qui feroit toujours au premier rang eût des lances avec des pistolets; car cela feroit un grand effort, soit aux hommes, soit aux chevaux des ennemis. Mais il faudroit que ces lanciers-là fussent bien adroits; autrement ils nuisent plus qu'ils ne servent ». Il n'y en avoit plus guère alors qui fussent adroits à manier la lance.

Guillaume du Bellay, dans son livre de la discipline militaire, (*Liv. I*, *pag.* 29.), marque très distinctement la différence de l'armure des hommes d'*armes*, des arquebusiers à cheval, & de la cavalerie légère, telle qu'elle étoit, ou du moins ajoute-t-il, qu'elle devoit être, selon les ordonnances du temps de François Ier.

« Les *armes* de ces gens à cheval, dit-il, seront selon la charge de chacun; car autrement sera armé l'homme d'*armes*, que le cheval léger, autrement que les estradiots & que les arquebusiers. Premièrement, l'homme d'*armes* sera armé de soulerets, grèves entières, cuissots, cuirasses avec les tassettes, georgerin, armet avec ses bavières, gantelets, avant-bras, gossets & grandes pièces: ce que j'ai ainsi spécifié par le menu pour raison des hommes d'*armes* du temps présent, qui veulent être dits hommes d'*armes*, & néanmoins être armés & équipés, tout ainsi que les chevaux légers sont. Et vous sçavez bien qu'un homme armé légèrement ne sera jamais l'effort que l'homme armé sûrement peut faire; lequel ne peut être endommagé de coups de main, là où le cheval léger est exposé aux coups en plusieurs endroits de sa

p[illegible]ne, & ce à cause de son harnois qui n'est si pesant ni si seur que celui de l'homme d'*armes* doit être. Et non sans cause, car à la peine que les chevaux légers & les autres armés légèrement doivent prendre, n'y auroit corps qui peult souffrir la pesanteur du harnois, ne cheval qui le peult porter. Mais les hommes d'*armes* qui sont ordonnés pour demeurer ferme, & non point pour courir çà & là, pourront être chargés d'un harnois pesant; & pour bien porter un tel faix, ils doivent avoir de forts & grands chevaux, car outre ce il faut qu'ils les aient bardés. Les hommes d'*armes* doivent avoir l'espée d'*armes* au costé, l'estoc à l'arçon de la selle d'une part, & la masse de l'autre : leur lance sera grosse & bien longue.

« Les chevaux légers seront bien à cheval, & armés de haulsecou, de hallecret, avec les tassettes jusques au-dessous du genoul, de gantelets, d'avant-bras, & grandes espaulettes, & d'une salade forte & bien coupée à veue coupée..... ils doivent porter l'espée large au costé, la masse à l'arçon, & la lame bien longue au poing.....

« Les arquebusiers aussi seront bien montez, & leur harnois sera pareil à celui des estradiots, réservé la salade : car ceux-ci auront seulement un cabasset, à celle fin de viser mieux, & avoir la teste plus délivrée, l'espée au costé, la massue à l'arçon d'une part, & la harquebuse de l'autre, dedans un fourreau de cuir bouilli, lequel tienne ferme sans branler. Ladite arquebuse pourra être de deux pieds & demi de long ou de trois au plus, & qu'elle soit légère ». L'auteur *arme* les arquebusiers comme les estradiots dont il avoit parlé auparavant, c'est-à-dire, de manches & de gands de mailles, & leur donne aussi bien qu'aux chevaux légers des *armes* défensives moins complettes, & beaucoup moins pesantes.

Les armures des gens d'armes, sous Henri II, devinrent plus légères qu'elles n'étoient auparavant. Mais du temps de Charles IX & de Henri III, on reprit l'ancienne manière. C'est ce que nous apprend M. de la Noue dans son quinzième discours militaire.

« Or, dit-il, comme ils ont eu bonne raison, à cause de la violence des arquebuses & piques, de rendre les harnois plus massifs, & à meilleure épreuve qu'auparavant. Ils ont toutefois si fort passé mesure, que la plupart se sont chargés d'enclumes, au lieu de se charger d'armures..... Nos gens d'armes & chevaux-légers, du temps du roi Henri II, étoient bien plus beaux à voir portant la salade, brassals, tassettes, le casque, la lance & la banderole, & n'avoient toutes leurs *armes*, pesanteur qui les empêchât de les porter vingt-quatre heures : mais celles d'aujourd'hui sont si grièves, qu'un jeune gentilhomme à trente-cinq ans est tout estropié des épaules d'un tel fardeau ».

Depuis le temps où l'armure de fer fut adoptée, les changements qu'on y fit, furent plus dans la pesanteur & la force, que dans le nombre & la forme des pièces. On les voit toutes ici dans la figure d'un gendarme, tirée d'un monument du commencement du quinzième siècle. (*Fig.* 43.).

1. Casque.
2. Hausse-col.
3. Cuirasse.
4. Épaulières.
5. Brassals.
6. Gantelets.
7. Tassettes.
8. Cuissarts.
9. Grèves ou armures de jambes.
10. Genouillères.

On y voit aussi des gossets ou goussets; c'étoit le nom d'une pièce placée sous l'aisselle, qui la couvroit, quand le gendarme levoit le bras.

Il est encore fait mention de *soulerets* dans quelques anciens livres. C'étoit peut-être le nom de quelques-unes des pièces dont on vient de parler, & qui avoit plusieurs noms. On fait aussi mention de *bavières* à l'armet, ou au casque; il paroît que c'étoit une cornette de tafetas dont on ornoit l'armet.

Le halecret étoit une espèce de corselet de deux pièces, une devant & une derrière; il étoit plus léger que la cuirasse. Le bacinet, le cabasset, le pot de fer, le chapeau de fer, la salade, le morion étoient des espèces de casques assez semblables, excepté que la salade avoit quelquefois une visière, & que le morion étoit propre à l'infanterie. Ces casques se lioient ordinairement sous le menton avec des courroies & des boucles. La bourguignotte paroît avoir été plus massive, & à visière, puisque le président Fauchet, comme on l'a vu ci-dessus, en parle comme d'une espèce de heaume.

Il y a dans le cabinet d'armes de Chantilli, plus de quarante cuirasses, dont plusieurs sont différentes les unes des autres. Il y en a une ouverte pardevant, qui se fermoit avec trois crochets, & une autre qui se fermoit aussi pardevant avec deux boutons; une autre qui se plioit en deux pardevant, & qui n'empêchoit point l'homme armé de se pancher; une autre qui se plioit par en haut & par en bas, c'est-à-dire que celle-ci étoit de trois pièces qui rentroient les unes dans les autres, & l'autre de deux pièces jointes de même; elles étoient plus commodes pour le mouvement du corps : mais peut-être n'étoient-elles pas si sûres contre la lance.

L'artifice des brassarts, des cuissarts, des gantelets, &c. consistoit en ce que les parties de chaque pièce étoient tellement jointes & clouées ensemble, qu'elles s'éloignoient & s'approchoient les unes des autres, de sorte que les mouvements se faisoient avec liberté & facilité.

On voit au garde-meuble du roi l'armure complette de Louis-le-Grand, & en particulier son

casque ou pot de fer qu'il mettoit lorsqu'il alloit à la tranchée. Il est d'une grande pesanteur, mais d'une si bonne trempe, qu'ayant été mis à l'épreuve d'une carabine rayée, la balle ne fit que l'effleurer & n'y imprima qu'une légère marque qu'on y a laissée.

Depuis long-temps notre cavalerie ne s'arme plus pesamment comme autrefois. On oblige seulement dans les batailles & dans les sièges, les princes, les officiers principaux, & ceux qui dirigent les travaux de la tranchée, à prendre la cuirasse & le pot en tête. Il seroit à souhaiter que plusieurs fussent plus dociles qu'ils ne le sont à cet égard, & qu'une fausse bravoure, ou un peu de gene que leur causent ces sortes d'armes ne les empêchassent pas de s'en servir; elles leur sauveroient souvent la vie; &, faute de cette raisonnable précaution, nous perdons quantité de braves officiers.

Le roi Louis XIII ordonna en 1638 à touts les cavaliers & à ceux qui seroient gentilshommes, sous peine de dégradation; de s'armer d'armes défensives. Cet ordre est contenu dans une lettre de M. Desnoyers, secrétaire d'état, au maréchal de Chastillon, en ces termes: « le Roi desire aussi que, pour profiter du séjour de l'armée, vous fassiez que MM. les intendants distribuent à la cavalerie françoise les armes qui sont à Montreuil; obligeant les cavaliers à les porter, à peine d'être dégradés de noblesse. C'est à vous, Monsieur, & à M. le maréchal de la Force, à leur faire connoitre combien il importe à l'état & à leur propre conservation, de n'aller tous les jours combattre en pourpoint des ennemis armés depuis les pieds jusques à la tête»; & cet ordre fut réitéré au maréchal de Chastillon, l'an 1639. Il y a eu, à ce même sujet, des ordonnances de Louis-le-Grand, pour touts les officiers de gendarmerie & de cavalerie; mais elles n'ont pas toujours été bien observées. Les cavaliers en avoient encore au commencement de son règne. M. le maréchal de Villars fit prendre à la cavalerie des demi-cuirasses; c'est-à-dire le devant d'une cuirasse qui étoit à l'épreuve; & vers le même temps, la maison du roi s'est aussi servie de cuirasses.

Il reste encore à parler d'une chose qui tient au même sujet: ce sont les armes défensives des chevaux; ils en avoient aussi bien que les cavaliers.

Rigord, dans la relation de la bataille de Bovines, dit qu'un signe certain de la bataille prochaine fut que l'on vit l'empereur Othon s'approcher de l'armée françoise, les chevaux des gendarmes ayant leur couverture. Et Froissart, parlant de la bataille de Juberot, entre les rois Jean de Castille, & Denis de Portugal, où les françois qui étoient dans l'armée de Castille, périrent presque touts, dit que le roi voyant cette défaite, marcha en bataille, en très puissant arroy, & bannières déployées, & montés touts gens sur chevaux couverts.

Les gens d'armes, & même les écuyers, n'avoient pas touts droit ou obligation d'avoir des chevaux couverts. Cela se voit par un rouleau de la chambre des comptes de Paris, dont le titre est: *Compte du voyage qui fut, l'an 1294 & 1295, pour les gages de M. Bertran Massole, retenu aux gages accoutumés pour lui & deux écuyers*, où il est dit: » Et estoit lui, & autres à chevaux couverts, & un autre sans cheval couvert »; & plus bas: « pour onze écuyers à chevaux couverts, à chacun sept sols six deniers par jour, & pour deux qui n'ont point chevaux couverts, chacun cinq sols ».

Cette couverture, dit le président Fauchet, étoit de cuir ou de fer. La chronique de Colmar, sous l'an 1298, parlant des chevaux de bataille, dit que les couvertures étoient, comme les haubers, faites de mailles de fer; mais cela n'étoit pas général.

Par une lettre de Philippe le Bel, datée du 20 janvier 1303, au bailli d'Orléans, il est ordonné que ceux qui avoient cinq cens livres de revenu en terres dans le royaume, aideroient d'un gentilhomme bien armé, & monté d'un cheval de cinquante livres tournois, & couvert de couverture de fer, ou de couverture pourpointe. Et le roi Jean, dans ses lettres, datées du premier d'avril 1353, écrit aux bourgeois & habitans de Nevers, de Chaumont en Bassigny, & autres villes, qu'ils eussent à envoyer à Compiègne, à la quinzaine de Pâques, le plus grand nombre d'hommes & de chevaux couverts de mailles qu'ils pourroient, pour marcher contre le roi d'Angleterre.

On se contenta ensuite de leur couvrir la tête, & le poitrail de lames de fer, & les flancs de cuir bouilli. Ces armes défensives du cheval s'appelloient des bardes, & un cheval ainsi armé s'appelloit un cheval bardé. On voit des figures de ces chevaux armés & bardés dans les anciennes tapisseries, & en plusieurs autres monumens; par exemple, dans les bas-reliefs du tombeau de François Ier à Saint-Denis.

Il est fait encore mention de ces bardes dans une ordonnance d'Henri II. « Ledit homme d'armes sera tenu porter armet petit & grand, garde-bras, cuirasse, cuissots, devant de gréves, avec une grosse & forte lance, & entretiendra quatre chevaux, les deux de service pour la guerre, dont l'un aura le devant de bardes avec le chamfrain & les flançois, & si bon lui semble, aura un pistolet à l'arçon de la selle ».

C'étoient les flançois, c'est-à-dire ce qui couvroit les flancs du cheval, qui étoient de cuir bouilli. Les seigneurs ornoient souvent ces flançois de leurs écussons; nos rois les semoient de fleur-de-lys, & quelquefois de quelques pièces des armoiries d'un pays conquis, témoin un curieux médaillon de Charles VII, qui étoit dans le cabinet de M. l'abbé Fauvel. On y voit, au revers, les fleurs-de-lys, mêlées avec des figures de léopard, sur les flançois de son cheval de bataille; parce que la Guyenne qu'il venoit de conquérir

sur les anglois, portoit un léopard pour armes.

On apporte d'autant plus volontiers cette médaille en preuve, qu'elle est plus singulière; & qu'il y a, dans ses deux inscriptions, des allusions dignes de remarque.

D'un côté est le prince, assis sur son trône, tenant l'épée à la main; les armes de France & de Guyenne, écartelées au pied du trône. La légende du médaillon est ce passage d'un pseaume en lettres gothiques: *Deus judicium tuum regi da, & justitiam tuam filio regis.* Ces paroles faisoient allusion à ce que, depuis Edouard III, qui entreprit de disputer la couronne de France à Philippe de Valois, les rois d'Angleterre ne donnoient point à nos rois le titre de roi: en parlant d'eux dans leurs manifestes, & en d'autres pareils actes, ils ne les appelloient que Charles de France, notre adversaire de France, &c. Charles VII s'appliquant donc à soi-même ces paroles du psalmiste, affecte de déclarer que, nonobstant les prétentions des Anglois, il étoit roi, fils de roi, & que son père avoit toujours été roi.

L'inscription du revers est encore plus remarquable: ce prince y est représenté armé, l'épée à la main, ayant en tête un casque couronné, surmonté d'une fleur-de-lys, & porté sur son cheval de bataille bardé, avec cette inscription, *Deus:* (ce mot est une espèce d'invocation); *Carolus maximus, aquitaniorum dux, & Francorum filius.*

On y donne à Charles VII le titre de *Maximus*, à cause de la rapidité avec laquelle il venoit d'enlever aux Anglois toute la Normandie & toute la Guyenne; mais la qualité qu'il s'y donne de *fils des François*, est particulière & digne de réflexion.

Il y fait allusion à l'état où il se trouva en 1420, à l'âge de dix-huit ans, quand il fut deshérité par son père Charles VI, dont l'esprit étoit tout-à-fait affoibli, & par sa mère Isabeau de Bavière, & qu'Henri V, roi d'Angleterre, fut déclaré régent & héritier du royaume de France. Alors il n'eut d'autre ressource que quelques seigneurs bons françois, & quelques provinces au-delà de la Loire, qui, nonobstant la puissance des Anglois, osèrent se déclarer pour lui: ils furent comme les tuteurs de sa jeunesse, & ce fut par leur moyen, qu'avec le temps il reconquit tout son royaume. Il se regarda comme leur pupille; & c'est à quoi il fait allusion par le titre qu'il se donne.

Après cette courte digression, sur le beau monument historique, qui ne se trouve que dans quelques cabinets, revenons à notre sujet.

Le chamfrain, qui étoit ou de métal ou de cuir bouilli, servoit aussi d'arme défensive au cheval. Il lui couvroit la tête par-devant; & c'étoit comme une espèce de masque qu'on y ajustoit. Il y en a un de cuivre cizelé au cabinet d'armes de Chantilly, & deux autres d'acier ou de fer poli. Il y en a un de cuir bouilli dans l'arsenal de Paris; c'est celui qu'on représente ici (*fig.* 44.). Il y a, dans le milieu, un fer large & rond qui se termine par une assez longue pointe; c'étoit pour percer tout ce qui se présenteroit, & ce que la tête du cheval choqueroit. L'usage de cette armure du cheval étoit contre la lance, & depuis contre le pistolet.

Les seigneurs françois affectoient, à cet égard, de la magnificence. Il est rapporté dans l'histoire de Charles VII que le comte de Saint-Pol, au siège de Harfleur, l'an 1449, avoit à son cheval d'armes, c'est-à-dire à son cheval de bataille, un chamfrain prisé trente mille écus. Il falloit qu'il fût non-seulement d'or, mais bien travaillé. On trouve aussi, dans l'histoire du même roi, qu'après la prise de Bayonne, par l'armée de ce prince, le comte de Foix, en entrant dans la place, avoit la tête de son cheval couverte d'un chamfrain d'acier, garni d'or & de pierreries, que l'on prisoit quinze mille écus d'or. Mais ordinairement ces chamfrains n'étoient que de cuivre, quelquefois doré, ou de cuir bouilli, ainsi qu'on le voit par un compte de l'an 1316, à la chambre des comptes de Paris, où, parmi diverses autres armes, il est dit: « *item*, deux chamfrains dorés, & un de cuir ». On voit, dans le traité de la cavalerie françoise de M. de Montgommeri, qu'on donnoit encore, de son temps, des chamfrains aux chevaux, c'est-à-dire sous Henri IV.

La principale raison de toutes ces armures du cheval, n'étoit pas seulement de le conserver, & d'épargner la dépense du remplacement; mais parce qu'il s'agissoit ordinairement de la vie ou de la liberté du gendarme même. Comme les gendarmes étoient très pesamment armés; s'ils tomboient sous leur cheval tué ou blessé, ils étoient eux-mêmes tués ou pris, parce qu'il leur étoit presque impossible de se tirer de dessous le cheval.

Ces armes défensives étoient nécessaires pour les chevaux, comme pour les hommes, contre les coups de lances. Lorsqu'on n'a plus fait usage de cette arme défensive, on a abandonné non-seulement le chamfrain, mais encore tous les harnois dont nous avons parlé, à cause de leur pesanteur, de l'embarras qu'ils causoient, & de la dépense.

Jusqu'à présent nous avons traité principalement des armes défensives de la cavalerie: venons à celles de l'infanterie.

Quoique l'infanterie ait été long-temps peu estimée en France, & regardée comme la partie la moins considérable de l'armée, les soldats qui la composoient n'étoient point exposés, soit dans les batailles, soit dans les sièges, sans avoir déquoi repousser les coups de l'ennemi. Ils avoient des armes défensives, mais beaucoup moins pesantes, & moins fortes que celles de la cavalerie, parce qu'ils n'auroient pu supporter un aussi grand poids en marchant à pied.

Une ancienne estampe, tirée d'après un ancien monument, du douzième ou du treizième siècle, représente un piéton arbalétrier avec son armure.

Il paroît revêtu d'un de ces jacques de cuir de cerf, que Louis XII fit prendre aux francs-archers : le chaperon qui n'étoit pas en pointe, mais rond, & le gorgerin, sont d'une pièce. Il est couvert d'une robe sans manches, assez semblable à une cotte d'armes : elle va jusqu'au-dessus du genou. Il tient de la main droite une flèche empennée, & de l'autre une arbalête (*fig.* 45.).

Dans une ordonnance de Jean V, duc de Bretagne, publié en l'an 1425, on trouve la description des *armes* du fantassin de ce temps & de ce pays.

Les *armes* défensives que l'on y donne aux piétons, sont la capelline, le jacque, & le panier. La capelline étoit une espèce de casque de fer ; le jacque un juste-au-corps, tel que celui des francs-archers.

Les piétons portoient cet habillement garni de lesches, c'est-à-dire, de minces lames ou plaques de fer, placées entre la doublure & l'étoffe, ou bien de mailles. Les paniers de tremble, dont il est parlé dans l'ordonnance, étoient les boucliers des piétons ; ils étoient d'osier recouverts de bois du tremble, ou de peuplier noir, qui est un bois blanc & fort léger. Ils étoient assez longs pour couvrir presque tout le corps du piéton ; c'étoient des espèces de targes. Du temps de François Ier, les piétons avoient les uns de corselets de lames de fer, qu'on appelloit *hallecrets*, les autres une cotte de mailles, comme nous l'apprenons de Guillaume du Bellay. « La façon du temps présent, dit-il, est d'armer l'homme de pied d'un hallecret complet, ou d'une chemise ou gollette de mailles & cabasset : ce qui me semble, ajoute-t-il, assez suffisant pour la défense de la personne, & le treuve meilleur que la cuirasse des anciens n'étoit ».

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit de l'armure des francs-archers du temps de Louis XI, en parlant de cette milice. (*Voyez* ARCHERS).

Elle doit avoir été à-peu-près la même que celle du reste de l'infanterie françoise; elle étoit assez différente de toutes celles dont nous venons de parler ; les usages avoient changé, & il n'y a jamais rien eu de tout-à-fait fixe & de tout-à-fait uniforme en cette matière.

A la fin du siècle dernier on donnoit encore aux piquiers des cuirasses de fer contre les coups de pistolet des cavaliers qui les attaquoient en caracollant pour faire brèche au bataillon, & ensuite l'enfoncer. M. de Puisegur dit, dans ses *Memoires*, qu'en 1637, les piquiers du régiment des gardes & de touts les vieux corps avoient des corselets, & qu'ils en portèrent jusqu'après la bataille de Sedan, qui fut donnée en 1641. Les piquiers du régiment des gardes suisses en ont porté jusqu'au retranchement des piques sous le règne précédent.

ARMES OFFENSIVES.

Les *armes offensives* étoient l'arc, l'arbalête, la flèche, le poignard, l'épée, la lance, l'espieu ou bâton ferré, la hache d'armes, la massue, le maillet, la fronde : on ne se servoit plus de javelot en France, sous la seconde race, du moins pour le lancer ; ce qui étoit son premier usage, & d'où il a pris son nom.

Dans les premiers temps de notre troisième race, il n'étoit pas permis à toutes sortes de personnes de se servir indifféremment de toutes sortes d'*armes*, particulièrement à ceux qui n'étoient pas de condition libre ; & il y en avoit alors un très grand nombre en France.

C'est ce que nous apprenons des loix de Guillaume le Conquérant. Il y est dit, au sujet de l'affranchissement d'un serf : *Tradidit illi arma libera, scilicet lanceam & gladium.* Il lui donna les *armes* libres, c'est-à-dire, celles dont se servoient les personnes de condition libre, sçavoir une épée & une lance. Or il est certain que les loix de ce prince étoient pour la plupart conformes aux usages de France, & sur-tout de Normandie, dont il étoit duc, lorsqu'il fit la conquête de l'Angleterre.

Cet usage est assez clairement marqué dans les capitulaires faits sous la seconde race ; il y est défendu aux serfs de se servir de la lance.

Cependant dans l'opuscule en vers intitulé, l'*outillement du villain*, on y voit l'épée & la lance.

Si le convient armer,
Por la terre garder,
Coterel & haunet,
Massuë & guibet,
Arc & lance enfumée,
Qu'il n'ait soin de meslée :
Avec lui ayt couchiée,
L'espée enrouilliée.
Puis ayt son vieil escu
A la paroy pendu.
A son col doit le pendre,
Por la terre défendre,
Quand il vient ost banie.
&c. (*Armée convoquée par ban.*).

Les *vilains* ou paysans du temps de saint Louis, sous lequel au plus tard ce poëte a écrit, étoient serfs, & *gens de corps & de poeste*, comme on parloit alors ; cependant on leur permettoit d'avoir l'épée & la lance.

Il faut donc dire de deux choses l'une, ou que la police, avec le temps, se relâcha sur cet article, ou, ce qui est plus vraisemblable, que la défense de se servir de l'épée & de la lance à l'égard des serfs, ne leur en interdisoit que l'usage ordinaire, c'est-à-dire, qu'il ne leur étoit pas permis de porter communément l'épée ou la lance. C'est ainsi que nous avons vu publier des ordonnances, par lesquelles il étoit défendu de porter l'épée à ceux qui n'étoient point gentilhommes, ou actuellement au service, ou qui n'avoient point de certains emplois, quoiqu'il leur fût permis d'avoir chez eux une épée & d'autres *armes*, & de les porter quand ils alloient en voyage. Enfin, on peut dire encore que cette défense régloit seulement les *armes* que les paysans & les gens du peuple pouvoient avoir à

l'armée; qu'il leur étoit défendu de s'y servir de l'épée, & de la lance; & qu'ils n'étoient en droit de s'armer que d'arcs, de flèches, de mailles, de massues, &c.

Un vers de Guillaume le Breton, dans l'histoire de Philippe Auguste, semble faire allusion à cet usage; en parlant des écuyers ou valets, il les caractérise, en disant que c'étoient ceux à qui il appartenoit de combattre dans les armées avec l'épée & la lance.

At famuli quorum est gladio pugnare vel hastis,
Officium.

Les épithètes que l'auteur de l'*outillement du villain* donne à l'épée & à la lance du paysan, marquent encore ce que nous disons:

Arc, & lance enfumée....
L'espée enrouillée....

Ces épithètes montrent que les paysans avoient droit d'avoir chez eux une lance & une épée; mais qu'ils ne s'en servoient que quand il étoit question de défendre la terre de leur seigneur. Hors de ce cas, ils n'en pouvoient faire d'usage; c'est pourquoi la lance s'enfumoit sur la cheminée, & l'épée s'enrouilloit dans le tourreau.

On se servoit dans les armées de toutes sortes d'*armes*. Celles dont on a fait ci-dessus l'énumération sont nommées en divers endroits de l'histoire de Philippe Auguste par Guillaume le Breton (*pag.* 215). On y trouve l'épieu ou le bâton ferré, *contus* ou *sudis*; la massue, *clava*; la hache, *securis*; la besagüe ou hache tranchante des deux côtés, *bisacuta*; les quarreaux ou garrots, espèce de flèches; la fronde, *funda*.

ARMES D'ESCRIME.

Les épées, dans les premiers temps de la troisième race, devoient être larges, fortes, & d'une bonne trempe, pour ne point se briser sur les casques & sur les cuirasses qui opposoient une grande résistance. Telle fut sans doute celle de Godefroy de Bouillon, avec laquelle quelques histoires des croisades disent qu'il fendoit un homme en deux. La même chose est racontée de l'empereur Conrad au siège de Damas. M. Ducange dit que ces faits, tout incroyables qu'ils paroissent, ne lui semblèrent plus tout-à-fait hors de vraisemblance, lorsqu'il eut vu, à Saint-Pharon de Meaux, une épée ancienne, que l'on dit avoir été celle d'Ogier le Danois, si fameux au temps de Charlemagne, au moins dans les romans; tant cette épée est pesante, & tant par conséquent elle supposoit de force dans celui qui la manioit. Le père Mabillon qui l'a fait peser, dit que son poids est de cinq livres & un quart.

Il paroît que les épées d'alors, même les ordinaires, n'étoient tranchantes que d'un côté. Outre que faites de cette manière, elles étoient beaucoup plus fortes & plus propres pour fracasser les *armes* défensives; un passage de Rigord confirme cette opinion.

Il dit qu'à la bataille de Bovines, quelques-uns des ennemis avoient, au lieu de glaives, d'épées ou de lances, *pro gladiis*, de petits couteaux, *cultellos*, qu'il l'appelle ainsi, non parce qu'ils étoient courts; il dit au contraire qu'ils étoient longs, mais parce qu'ils étoient fort menus & tranchants des deux côtés, depuis la pointe jusqu'à la poignée. Il dit qu'on n'en avoit jamais vu de cette sorte: ceci paroit supposer, que les épées de guerre n'étoient tranchantes que d'un côté. Les Allemands se servirent de ces épées étroites dans cette bataille; afin de prendre plus facilement le défaut de la cuirasse, & de frapper au visage des gens d'armes françois par la visière. L'historien remarque qu'Etienne de Long-Champ, brave chevalier françois, fut tué d'une de ces épées, dont il reçut un coup dans le visage.

Guillaume Guyart parle comme Rigord de ces sortes d'épées, dans la description de la même bataille, & fait entendre que, quelques menues qu'elles fussent, elles étoient très fortes.

Alemans uns coustiaux avoient,
Dont aux François se combattoient,
Grailles & agus à trois quières,
L'on en peut férir sur pierres.

Le même auteur confirme, en divers endroits, que les épées des François étoient courtes.

La François épées reportent,
Courtes & roides dont ils taillent.

Et en l'an 1301:

Epées viennent aux services,
Et sont de diverse semblance;
Mès François qui d'accoutumance
Les ont courtes assez légières,
Gîtent aux Flamans vers les chieres. (*visages.*).

C'est-à-dire, qu'ils avoient encore la coutume des premiers temps de la seconde race, où on les portoit ainsi.

L'auteur de la nouvelle Histoire de Bretagne en apporte une preuve tirée d'une peinture à fresque de l'église de Saint-Aubin d'Angers. Elle représente la bataille de Rallon en Bretagne, donnée sous Charles le Chauve, en l'an 845. On y voit, dit-il, les François armés d'ançons: c'étoient des espèces de demi-piques fortes, & longues de six pieds, & d'espées larges, courtes, & sans pointe, mais il falloit que celles de Godefroy de Bouillon, de l'empereur Conrad, & d'Ogier le Danois, fussent plus longues que les épées ordinaires, pour avoir plus de coup, & faire les exécutions qu'on leur attribue. En effet, celle d'Ogier le Danois a trois pieds un pouce de lame, trois pouces de largeur vers la garde, un pouce & demi vers la pointe, & la garde est de sept pouces de longueur.

Les épées courtes étoient encore d'usage en France au temps de saint Louis: c'est ce que nous apprenons

apprenons par la relation de la bataille de Bénevent, où Charles d'Anjou, frère de ce prince, défit Mainfroy son compétiteur pour le royaume de Sicile. Voici comme en parle Hugues de Beauçoi, un des chevaliers qui suivit Charles dans cette expédition.

« Les Allemands, & leurs troupes auxiliaires, (c'étoient des Sarasins), combattoient avec de longues épées, des haches, & des massues, n'approchant leurs adversaires que de la longueur de l'épée; mais nos François, les enfonçant avec agilité, & se joignant à eux d'aussi près que l'ongle est proche de la chair, leur perçoient les flancs avec leurs courtes épées : *& brevibus spathis suis eorum latera perfodiebant.* Le roi Charles crioit à ses chevaliers de serrer les ennemis, leur disant : *frappez de la pointe ; frappez de la pointe, soldats de Jesus-Christ*, & il ne faut pas s'en étonner, ajoute l'auteur de la relation ; ce prince habile avoit lu dans les livres de l'art militaire, que les Romains n'avoient point imaginé de meilleure manière de combattre, que celle de frapper l'ennemi avec la pointe de l'épée ». (*Duchesne, tom. V.*). Guillaume de Nangis dit, en parlant de la même bataille, « comme l'épaisseur des *armes* de l'ennemi rendoit inutiles les coups des François, ceux-ci prenoient le temps qu'ils levoient les bras, & avec leurs petites épées aigues, ils les perçoient au défaut de la cuirasse ». (*Ibid. pag.* 377.). C'est-à-dire, par-dessous l'aisselle.

On y remédia ensuite par le gosset ou gousset, qui étoit une pièce de l'armure tellement disposée, que, lorsque le gendarme levoit le bras pour frapper, elle remplissoit le vuide de l'aisselle.

Dans la bataille donnée ensuite contre Henri d'Espagne & Conradin, les François se crioient l'un à l'autre, *aux bras, aux bras ;* cela vouloit dire deux choses; la première, qu'il falloit que chacun saisit son adversaire, pour le renverser de dessus son cheval; ce qui réussit à plusieurs : & la seconde, qu'il falloit le percer au-dessous des bras, quand il les levoit, comme on avoit fait à la bataille de Bénevent : mais on voit en même temps qu'alors les épées courtes avoient de la pointe, & étoient tranchantes de deux côtés; ainsi, dans touts ces usages il y a eu beaucoup de variation. (*Ibid. pag.* 381.).

L'épée de la Pucelle d'Orléans, que l'on voit au trésor de Saint-Denis, est très longue, & large à proportion. Les plus longues, les plus fortes, & les plus pesantes de ce temps-ci, sont petites & légères en comparaison de celle-là. Du temps de François Ier, elles étoient aussi plus longues que celles des anciens François, selon le témoignage de du Bellay, (*Discipl. milit. pag.* 11.). & Montluc marque en effet que « nos gens-d'armes portoient en ce temps-là, de grands coutelas tranchants pour couper les bras maillés & détrancher les morions ». (*Liv. I, pag.* 180.), L'épée de Henri IV, qui est au trésor des médailles du roi, est aussi fort longue : mais c'étoit son espadon, & non son épée. On peut croire la même chose de celle de la Pucelle d'Orléans. Il étoit difficile de se servir de l'espadon dans un combat, sans y employer les deux mains.

Le cabinet d'*armes* de Chantilli renferme toutes sortes d'épées anciennes & de diverses nations. On y voit des braquemars, des estocades, des espadons, des épées fourrées, des épées à la suisse, à l'espagnole, à la portugaise, des poignards, des bayonettes, des sabres, des cimeterres.

Fig. 46. Braquemar ou épée courbe.
47. Epée de rencontre.
48. Estocade, ou épée de longueur.
49. Espadon.
50. Epée fourrée, ou en bâton.
51. Epée à la suisse.
52. Epée à l'espagnole.
53. Poignard.
54. Bayonette.
55. Sabre.
56. Cimeterre.

Les épées étoient alors suspendues à un baudrier; ensuite à un ceinturon : peu-à-peu l'usage des ceinturons fut plus fréquent, au moins dans les armées. On ne voit aux bas-reliefs des tombeaux de Louis XII, & de François Ier que des ceinturons & point de baudriers.

On reprit ensuite ceux-ci, & ils furent conservés jusques bien avant dans le règne de Louis XIV; en 1684, il les fit quitter à ses gardes françoises & suisses, & à toutes ses troupes. Il n'y a plus que les cent-suisses de la garde qui portent le baudrier.

Outre l'épée, les chevaliers & les gendarmes avoient un poignard ou dague qu'ils portoient à la ceinture, comme nos fusiliers, & nos autres fantassins d'aujourd'hui portent leurs baïonnettes. Cette *arme* étoit en usage parmi les Romains des derniers siècles, comme on le voit dans plusieurs médailles; & ils l'appelloient *parazonium*, parce qu'il étoit suspendu *ad zonam*, c'est-à-dire, à leur ceinture. Nos historiens, qui ont écrit en latin, l'expriment par le mot *culter*. Voici le principal usage que l'on faisoit de ce poignard.

Lorsqu'un gendarme en avoit renversé un autre de dessus son cheval, il quittoit son épée, prenoit sa dague, plus facile à manier, & cherchoit le défaut des *armes*, pour la lui enfoncer dans le corps. C'est ce qu'on a déja vu dans l'exemple du comte de Boulogne à la bataille de Bovines. « Un fort garçon, dit Rigord, nommé Commote, lui avoit ôté son casque, & l'avoit fort blessé au visage; & voulut lui percer le ventre avec sa dague; mais ses bottes de mailles étoient si bien attachées aux pans de sa cuirasse qu'il ne put le blesser ». (*Pag.* 221.).

Cet usage de la dague lui fit donner le nom de miséricorde; parce que, dès qu'un chevalier étoit ainsi terrassé par son adversaire, & que celui-ci tiroit sa dague pour le tuer, il falloit qu'il

d'en andât quartier & miséricorde, ou bien il étoit tué. (*Fauchet, l. II. Ducange, glossar.*).

On lit dans le roman de la rose :

Pitiez qui a touts bien s'accorde,
Tenoit une miséricorde :
. . . .
Certes, se li asteurs ne ment,
Perceroit pierres, diamens.

Et dans Guillaume Guyart, an 1302 :

Plusieurs piétons françois alla,
Qui pour prisonniers n'ont pas cordes,
Mais coutiaux & miséricordes,
Dont on doit servir en tiex festes.

Et en l'an 1313 :

Fauchons, tranchans, espées clères;
Godendas, lances émoulues,
Coutiaux, miséricordes nues.

Et dans la charte de la commune d'Arras de l'an 1221 : *Quicumque cultellum cum cuspide, vel curtam spathulam, vel misericordiam, vel aliqua arma multritoria portaverit, &c.* Quiconque portera un couteau pointu ou une épée courte, ou une miséricorde, ou quelques autres *armes* meurtrières, &c.

Ces miséricordes étoient encore d'usage en France vers l'an 1316, comme il paroit par un inventaire d'*armes* qui est à la chambre des comptes de Paris, fait par un nommé Doublet. *Item, huit épées de Toulouse & deux misericordes. Item, deux épées & une miséricorde.*

Nous avons encore des poignards anciens ; il y en a plusieurs à Chantilly ; mais, comme ni nos historiens, ni nos romanciers ne nous disent point précisément qu'elle étoit la figure de la miséricorde, on ne peut la représenter ici.

La lance fut long-temps l'*arme* propre des chevaliers & des gendarmes. Il n'étoit permis autrefois qu'aux gentilshommes & personnes de condition libre de la porter dans les armées : elle est appellée en latin *lancea ;* mais elle est aussi très souvent désignée par le mot de *hasta :* c'est dans cette signification que Guillaume le Breton la prend, en parlant des *armes* propres des gentilshommes.

On faisoit ordinairement les lances de bois de frêne, parce qu'il est roide & moins cassant. Les piques de l'infanterie ont été du même bois par la même raison. Dans l'énumération des *armes* données à Geoffroy, duc de Normandie, il est dit, qu'entr'autres *armes*, on lui mit en main une lance de bois de frêne, armée d'un fer de Poitou.

Guillaume le Breton, parlant du combat de Guillaume des Barres contre Richard d'Angleterre, auprès de Mante, dit, en style poëtique, que leurs boucliers furent percés par le frêne.

Le passage d'un autre auteur, (*Albert. aq. p.* 4, *c.* 6.), nous apprend la même chose, & en même-temps que les lances étoient fort longues. « Les lances des François, dit-il, étoient de bois de frêne, avoient un fer fort aigu, & étoient comme de longues perches ».

On les fit ensuite plus courtes & plus grosses. Ce changement arriva, lorsqu'un peu avant Philippe de Valois, l'usage vint, pour les chevaliers & la gendarmerie, de combattre à pied, même dans les batailles, & dans les combats réglés. Alors ils accourcissoient quelquefois leurs lances en les coupant par le bas de la hampe ; cela s'appelloit retailler les lances, c'est ce que témoigne Froissart en divers endroits. (*Tom. I, c.* 51, *&c.*). Voici ce que dit à sujet le président Fauchet.

« La lance qui aussi s'appelloit bois, je crois par excellence, & encore glaive, & puis quand elles furent plus grosses, *bourdons ;* & *bourdonnasses*, quand elles furent creuses, (ce dit Philippe de Comines parlant de la bataille de Fournoue ; mais le même Comines témoigne qu'elles étoient creuses.....), a toujours été l'*arme* du chevalier, plus longue toutefois que celle d'aujourd'hui, & comme celle des Polonois, encore que les chevaliers n'eussent point d'arrêt ferme, à cause que leur haubert étant de mailles, l'on n'eût sceu où le clouer, (cet arrêt), sur les mailles ; les chevaliers ne laissoient de clouer sur la selle, ou appuyer le gros bout contre l'arçon de la selle de leurs chevaux, je crois bandée de fer à l'angloise : mais il ne me souvient point d'avoir veu peintes des lances qui eussent des poignées comme aujourd'hui, avant l'an 1300 ; ains toutes unies depuis le fer jusqu'à l'autre bout, comme javelines : lesquelles, même du temps de Froissart, les chevaliers étant descendus à pied rognoient pour mieux s'en aider au poussis. En ce temps-là les guerriers pensoient que les meilleurs fers de lances venoient de Bourdeaux...... Après l'envahie, essais, ou course, du temps de Froissart, il falloit mettre pied à terre, rogner, comme j'ai dit, son glaive, (c'est-à-dire sa lance), & d'icelui pousser tant qu'on eût renversé son ennemi. Cependant choisissant la faute de son harnois pour le blesser & tuer ; & lors ceux qui étoient plus adroits & avoient meilleure haleine, pour durer à ces poussis de lances, étoient estimez les plus aperts hommes d'*armes*, c'est-à-dire, dextres, ruzés & experts ».

On ornoit les lances d'une banderolle, auprès du fer ; (*la Noue, discours* 18) ; c'étoit une coutume très ancienne ; on la trouve dès le temps des croisades. (*Alberr aq. l. IV, c.* 6.).

Il arrivoit ordinairement, dans les rudes chocs, que les lances se fracassoient & sautoient en éclats. C'est pourquoi, dans les tournois, pour dire faire un assaut de lances, on disoit *rompre une lance :* ainsi le combat, avec cette *arme*, quand il se faisoit à cheval, ne duroit qu'un moment ; on la jettoit après le premier choc, & on en venoit à l'épée.

Guillaume Guyart, en racontant la descente

de Saint Louis auprès de Damiette, s'exprime ainsi :

Après le froiffeis des lances,
Qui ja sont par terre semées,
Giettent mains à blanches espées,
Desquelles ils s'entrevaissent ;
Hyaumes & bacinets tentissent,
Et plusieurs autres ferreures ;
Coutiaux trespercent armeures.

Lorsque, dans le combat de deux troupes de gendarmerie, l'une contre l'autre, on voyoit, dans l'une, des lances levées, c'étoit un signe d'une prochaine déroute. C'est ce qu'observe d'Aubigné, dans sa relation de la bataille de Coutras. (*tom. III*, *l. I*, *c.* 17.). En effet, cela marquoit que les gendarmes ne pouvoient plus faire usage de leurs lances, parce qu'ils étoient serrés de trop près par les ennemis.

L'usage de la lance, dans les armées, cessa en France long-temps avant que les compagnies d'ordonnance eussent été réduites à la gendarmerie d'aujourd'hui. Le prince Maurice l'abolit entièrement dans les armées de Hollande. Il en eut une raison particulière ; c'est que le pays où il faisoit la guerre contre les Espagnols, est marécageux, coupé de canaux & de rivières, fourré, inégal, & qu'il falloit, pour les lanciers, des pays plats & unis, où ils pussent former un assez grand front, & courir à bride abattue sur la même ligne, dès qu'il avoient pris carrière, c'est-à-dire, à soixante pas de l'ennemi.

Mais il eut encore d'autres raisons, qui lui furent communes avec la France. Les lanciers, jusqu'à ce temps, étoient presque touts gentilhommes ; Henri III avoit même déclaré, par son ordonnance de 1575, que non-seulement les lanciers, mais les archers des ordonnances devoient être de noble race. Or, les guerres civiles avoient fait périr une grande partie de la noblesse de France aussi bien que des Pays-bas, & on avoit peine à fournir de gentilhommes les compagnies d'ordonnance.

Il falloit que les lanciers eussent de grands chevaux de bataille très forts, de même taille, dressés avec grand soin, très propres à touts les mouvements que demandoit le combat de la lance. Il étoit difficile d'en trouver un grand nombre de cette sorte : ils coûtoient beaucoup ; & il y avoit peu de gentilshommes qui fussent en état de faire cette dépense ; les guerres civiles ayant ruiné la France & les Pays-bas.

Le maniement de la lance demandoit une grande habitude & un exercice très fréquent. Cette habitude s'acquéroit dans les tournois & dans les académies. Les guerres civiles ne permettoient plus depuis long-temps l'usage des tournois ; & la plupart de la jeune noblesse s'engageoit dans les troupes, sans avoir fait d'académie ; elle étoit par conséquent peu habile à se servir de la lance.

On abandonna donc peu-à-peu cette *arme*, & on ne s'en servoit plus guère sous le règne de Henri IV. On ne connoit point d'ordonnance donnée par ce prince pour l'abolir : mais George Basta, fameux capitaine des armées de Philippe II, roi d'Espagne, & de celles de l'empire, marque expressément, sous Henri IV, l'époque du retranchement des lances dans les armées françoises, puisqu'il écrivoit vers ce temps. Il parle de ce changement, dans son ouvrage sur la cavalerie légère. (*l. IV*, *c.* 7.). « L'introduction des *cuirasses*, dit-il, (c'est-à-dire, des escadrons de cuirassiers), en France, avec un total bannissement des lances, a donné occasion de discourir quelle armure seroit la meilleure, &c. ». C'est donc vers ce temps que les lances furent abolies dans nos troupes. Les Espagnols en eurent encore ; mais en petit nombre. « Ils sont les seuls, dit le duc de Rohan, dans son traité de la guerre, dédié au roi Louis XIII, qui ayent retenu quelques compagnies de lances, qu'ils conservent plutôt par gravité que par raison ; car la lance ne fait effet que par la roideur de la course du cheval, & encore il n'y a qu'un rang qui s'en puisse servir ; tellement que leur ordre doit être de combattre en haie ; ce qui ne peut résister aux escadrons : & si elles combattoient en escadrons, elles feroient plus d'embarras que de service ».

Les François se sont servis pendant long-temps de la hache, de la masse d'arme, & de la massue.

Guillaume le Breton dit, en décrivant la bataille de Bovines :

Nunc clava caput, nunc vero bipennis,
Excerebrat.

On employa d'abord la hache ordinaire ; ensuite celles à qui l'on donnoit le nom de haches d'armes. Le manche en étoit beaucoup plus menu, & le fer avoit deux côtés ; l'un semblable à celui des haches ordinaires, mais plus court, & quelquefois plus large ; l'autre, étoit une assez longue pointe de fer, ou un croissant fort pointu par les deux bouts, ou avoit quelqu'autre figure. On en voit encore dans nos arsenaux ; & on en donne quelquefois à des soldats dans les sorties, ou dans les assauts. Il y en a plusieurs à Chantilli, & de formes très variées.

Les haches danoises étoient autrefois les plus estimées.

Et portent glaives, & espies poitevines,
Haches danoises pour lancier & férir.
Rom. de Garin.

La plus dangereuse de toutes les haches étoit la besague, parce qu'elle étoit tranchante de deux côtés.

Trop bien faisoit la besague,
Qui est par les deux bees ague.

Disoit un ancien poëte, qui écrivoit en 1376.

La masse ou massue fut aussi très fréquemment

employée. Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, proche parent de Philippe Auguste, se servoit de cette *arme* dans les combats, persuadé que son sacré caractère lui permettoit de tuer, pourvu qu'il n'y eût point effusion de sang.

On montre encore aujourd'hui, dans l'abbaye de Roncevaux, deux massues, que l'on dit avoir été celles de Roland & d'Olivier, ces deux preux si fameux dans nos romanciers du temps de Charlemagne. Ce sont des bâtons gros comme le bras d'un homme ordinaire, & longs de deux pieds & demi. Il y a un gros anneau à l'un des bouts; on y attachoit une chaîne, ou un fort cordon; afin que l'arme n'échappât pas de la main, à l'autre bout sont trois chaînes, auxquelles pend une boule. Celle d'une des massues est ronde, & de fer; l'autre, est d'un autre métal, un peu oblongue, & canelée, ou de la figure d'un melon; chacune est du poids d'un boulet de huit livres. Il n'est pas douteux qu'avec cet instrument, & un bras vigoureux, nos paladins pouvoient assommer à plaisir un homme, couvert de ses *armes*, *si tant & bien atrempées que fussent.*

Il y a peu d'hommes de notre temps, qui fussent assez forts pour manier ces lourdes massues. Il y en avoit davantage en celui de ces héros; parce que, dès leur premières années, on exerçoit les enfants à porter & manier des poids fort pesants. Cet exercice, & plusieurs autres, accroissoient & entretenoient leur force naturelle.

Il est parlé de la massue dans tous nos historiens. Quoique les *armes* propres des chevaliers & des gendarmes fussent la lance & l'épée, ils employoient toutes sortes d'*armes*, telles que la massue, la hache, l'épieu, & plusieurs autres.

On voit à Chantilli deux de ces anciennes massues, dont le bout forme une espèce de grille cilindrique, faites de verges de fer, environ de la longueur & de la grosseur d'un doigt. L'une a six, & l'autre sept de ces verges de fer, qui sont toutes terminées par un bouton. Voici les figures des diverses haches & masses d'*armes*, tirées des anciens monuments.

Fig. 63. Masse d'*armes* de Bertrand du Guesclin.
64. Masse d'*armes* de Roland & d'Olivier.
65. Masses d'*armes* de Chantilli.
66. Autres masses.
67. Hache d'*armes* de Clisson.
68. Massue.

Le mail ou maillet fut aussi une *arme* employée dans les combats. Jean V, duc de Bretagne, dans un mandement pour convoquer les communes de son duché, met un mail de plomb au nombre des *armes* que les soldats pouvoient porter.

Dans le fameux combat des trente, livré en 1351, Billefort, du parti des Anglois, frappoit d'un maillet pesant vingt-cinq livres. Jean Rousselet, chevalier, & Tristan de Pestivien, écuyer, touts deux du parti françois, furent abattus d'un coup de mail, & Tristan de Pestivien, autre écuyer du même parti, blessé d'un coup de marteau.

On lit dans la chronique manuscrite de Bertrand du Guesclin:

Olivier de Clisson dans la bataille va,
Et tenoit un martel qu'à ses deux mains porta,
Tout ainsi qu'un boucher abattu & versa.

Et plus bas:

Bertran de Glaicquin fut ou champ plénier,
Où il assaut Anglois au martel d'acier:
Tout ainsi les abat, comme fait le boucher.

Le mail ou maillet, & le marteau d'*armes*, différoient, en ce que le revers du maillet étoit quarré, ou un peu arrondi par les deux bouts, & que le marteau d'*armes* avoit un côté quarré & arrondi, & l'autre en pointe ou en tranchant. De là, l'ancien mot *marteleis*, pour dire un combat. On lit dans Guillaume Guyart, sous l'an 1200.

Moult fu fier le marteleis,
La noise & le cliqueteis.

Une autre preuve de l'usage des maillets est la sédition des Parisiens, au commencement du règne de Charles VI. (1383). De nouveaux impôts en furent la cause. Ils forcèrent l'arsenal, & en tirèrent des maillets pour s'armer & attaquer les commis des douanes: ce qui leur fit donner le nom de maillotins. Enfin, on voit, dans les mémoires de Fleurange, que les archers anglois, au temps de Louis XII, (1498), avoient encore des maillets.

Une autre sorte d'*arme*, nommée *fauchon* ou *fauchard*, étoit une espèce de serpe tranchante des deux côtés, mise au bout d'un long manche. L'Anglois Hutcheton de Clamaban en fit usage au combat des trente.

Fig. 69. Mail ou maillet.
70. Marteau d'*armes*.
71. Fauchon ou fauchard.

Le nom de pique n'est pas fort ancien. Il ne paroit pas dans notre histoire avant le règne de Louis XI; c'étoit alors une *arme* propre aux Suisses, de qui les François l'empruntèrent.

Quoique le nom soit moderne, l'*arme* est fort ancienne. Ce qui paroit avoir déterminé les Suisses à en renouveller l'usage; c'est qu'après avoir secoué le joug de la maison d'Autriche, ils se virent attaqués par une cavalerie nombreuse; & comme ils n'avoient ni cavalerie, ni les moyens d'en entretenir, ils eurent recours à cette *arme*, qui en effet a été depuis employée au même usage dans toute l'Europe.

Les Flamands se servoient de piques, dès le temps de Philippe le bel. Ce fut principalement avec cette *arme* qu'ils repoussèrent les François à la sanglante journée de Courtrai, l'an 1302; Guillaume Guyart la décrit ainsi, sous le nom flamand de *godendac*.

A grands batons pesants, ferrés,
Avec leur fer agu devant.

Vont ceux de France recevant.
Tiex bastons qu'ils portent en guerre,
Ont nom Godendac en la terre :
Godendac, c'est bon jour à dire,
Qui en françois le veut décrire.
Cils bastons sont longs & traitis ;
Pour férir à deux mains faitis ;
Et quand l'on en faut au descendre,
Si cil qui fiert (frappe) y veut entendre,
Et il en sache bien euvrer,
Tantost peut son cop recouvrer,
Et férir, sans s'aller moquant,
Du bout devant en estocant,
Son ennemi parmi le ventre ;
Et li fers est agu qui entre.

Nos François ont toujours eu de la peine à s'accommoder de la pique. La Noue, dans son treizième discours, dit que de son temps, c'est-à-dire, sous Charles IX, & Henri III, on avoit peine à trouver des soldats qui voulussent être piquiers ; « & d'autant, dit-il, que les soldats ne veulent plus aujourd'hui porter de corselets. (C'étoit l'armure défensive du piquier.). Cet ordre aideroit à les mettre en usage & en honneur ; ce qui n'est pas si mal aisé à faire qu'on pense. Mais il seroit bon de commencer par les capitaines, qui ont les premiers rejetté l'usage de la pique ».

Quant à la hallebarde, & à la pertuisanne, du Bellai croit, (*Discipl. milit. L.* 2), qu'elles viennent aussi des Suisses ; on ne s'en servoit plus en France avant le règne de Louis XI. Un journal d'un curé d'Angers, cité par Fauchet, porte, « qu'environ 1475, ce prince fit faire à Angers, & autres bonnes villes, de nouveaux ferrements de guerre, appellés hallebardes, des piques, dagues, & autres ferrements, qui furent portés à Orléans ». Ceci prouve en même temps que l'auteur de la discipline militaire, qui vivoit au plutôt sous Louis XII, (1498), se trompe, lorsqu'il dit que la hallebarde fut une invention de son temps.

Fig. 72. Pique.
73. Hallebarde.
74. Pertuisanne.

Nous avons parlé jusqu'à présent des *armes* d'escrime ; passons à celles de jet.

ARMES DE JET.

Les François en ont eu de plusieurs espèces : nous en remarquerons deux principales, dont la première étoit nommée *quarreau*, ou *garrot*, en latin, *quadrellus*, *quarellus*, *quadrilus*, *quadrum*.

Qui non cessabant jaculis simul atque quadrellis,
Eminus & missis in eum sævire sagittis.
GUILLELM. BRITO. pag. 264.

Ces flèches étoient nommées quarreaux, à raison de leur figure. On lit dans Guillaume le Breton (*pag.* 291.) :

. . . . *quadratæ cuspidis una,*
Pendet arundo.

Il s'exprime ainsi, en parlant du quarreau qui blessa Richard, roi d'Angleterre, à mort, au temps de Philippe Auguste.

Les quarreaux étoient empennés, & quelquefois empennés d'airain.

Volent piles plus que pluie par prez,
Et les saiettes & carriaux empennés.
Rom. DE GARIN.

Et font jetter leurs espringales ;
Çà & là sonnent li clairain,
Li garrot empenné d'airain.
GUYART. an. 1304.

Les autres flèches étoient jettées avec l'arc ; les quarreaux avec la baliste, ou l'arbalète.

Nec tamen interea cessat balista vel arcus.
Quadrellos hæc multiplicat, pluit ille sagittas.

Il y avoit même des quarreaux tirés avec l'arc.

Il prend son arc d'aubor, & si le tendié,
Met en la corde un grand quarrel d'acier.
Rom. DE GARIN.

Il y en avoit donc de différentes grandeurs, les uns lancés par les balistes, les autres par l'arc & l'arbalète.

D'Aubigné donne le nom de quarreau, du temps de Henri IV, à des balles de pistolet ; peut-être, parce qu'on se servoit quelquefois de balles quarrées.

L'autre espèce de flèche s'appelloit *vireton* ; il en est souvent fait mention dans nos anciens historiens. Celui de Charles VI, en parle au sujet d'un assaut donné à Melun en 1420, par les allemands de l'armée d'Angleterre. « Mais en remontant (les fossés), dit-il, les arbalestriers de » la ville les servoient de viretons par le dos, » qui entroient jusques aux pennons ». C'est-à-dire, jusqu'à l'endroit où ils étoient empennés. On les nommoit *viretons*, parce qu'ils tournoient en l'air par le moyen des ailerons, ou pennes, ou pennons, ainsi que l'auteur les appelle.

Il paroît qu'on ne donnoit les deux noms de quarreau, ou de vireton, qu'aux flèches des arbalètes. Le nom de vireton, par son étymologie, pouvoit convenir à toutes sortes de flèches empennées, parce qu'elles viroient ou tournoient toutes en l'air ; mais on l'avoit spécialement attribué aux plus grandes.

On trouve encore dans quelques cabinets de curieux, ou dans les anciens châteaux, des flèches dont on se servoit autrefois en France. La plupart sont toutes unies, & n'ont qu'un simple fer pointu : dans les unes il est quarré, dans les autres arrondi, en d'autres plat & triangulaire : mais il y en avoit dont la forme étoit plus recherchée, afin de rendre les blessures plus dangereuses. On en trouve les figures dans les œuvres du fameux chirurgien Ambroise Paré, qui, dès le temps de François I, suivoit les armées. Cet auteur traitant de la cure des blessures des gens de guerre, causées, soit par

les coups de feu, soit par les coups de flèches, a suivi pour ceux-ci une méthode fort sage. Afin de faire mieux comprendre aux gens de son métier qui liroient ses ouvrages, la manière de panser les plaies faites par les flèches, les précautions qu'il falloit prendre, les incisions qu'il falloit faire, & l'usage des instruments dont il se falloit servir, il fit dessiner les diverses espèces de flèches en usage de son temps, & particulièrement les différentes figures de leurs fers, connoissance dont la cure des blessures dépendoit beaucoup. Ainsi, en travaillant à perfectionner la chirurgie, il a travaillé, sans y penser, pour l'histoire. On a fait graver les figures qu'il nous a laissées de ces différents fers de flèches.

Fig. 57 & 58. Arcs.
59. Quarreau.
60. Vireton.
61. Matras.

Remarquons avec l'auteur, que parmi ces flèches, il y en avoit dont la tige étoit insérée dans le fer, & d'autres dont le fer étoit inséré dans la tige, afin que le fer demeurât dans le corps de celui qui en étoit blessé; ce qui rendoit la plaie très dangereuse; & que le fer de quelques-unes étoit de la longueur de trois doigts, & moins long dans les autres.

Au reste, quoiqu'Ambroise Paré ne prétende nous représenter ici que les flèches dont on se servoit de son temps, on peut dire qu'il nous donne en celle-ci les flèches des siècles plus reculés. Cette *arme* a pu varier; mais il a toujours fallu qu'elle fut de figure droite, pointue, empennée pour l'ordinaire; il n'y a guère que le fer dont la figure ait été différente. Quant à la longueur, on se régloit sur celle de l'arbalête ou de l'arc.

On compte aussi parmi les flèches & les dards une autre espèce de trait, quoiqu'il n'eût point de pointe; on l'appelloit un *matras*. Il étoit beaucoup plus long que les flèches, beaucoup plus gros, & armé au bout, au lieu de pointe, d'un gros fer arrondi, pour fracasser les boucliers, les cuirasses, & les os de ceux contre lesquels on le tiroit: mais il n'étoit lancé qu'avec de grosses arbalêtes. (*Voyez* Arc & Arbalête.).

La fronde étoit encore en usage sous Philippe Auguste (1180.). On lit dans son historien Guillaume le Breton. (*pag.* 213.).

Funda breves fundit lapides, glandesque rotundas.

Depuis ce temps, on ne trouve les frondes que rarement dans notre histoire, & entre les mains de paysans. Dans le récit du combat donné en Bretagne sous le règne de Philippe de Valois, entre les troupes de Gautier de Mauny, chevalier anglois, & celles de Louis d'Espagne qui commandoit six mille hommes pour le parti de Charles de Blois contre celui du comte de Montfort, Froissart dit que ce qui donna l'avantage à Mauny, fut que durant l'action *survinrent les gens du pays, qui les suivoient à boulettes & à frondes.*

On en fit encore usage en 1572, au siége de Sancerre: les paysans huguenots qui s'étoient réfugiés dans cette ville, employèrent cette *arme* pour épargner la poudre. D'Aubigné, qui rapporte ce fait, dit qu'on appella pour lors les frondes, *des arquebuses de Sancerre.*

On usoit aussi dans les siéges, sous la seconde race, d'une espèce de fronde semblable au fustibale des anciens: c'étoit une fronde attachée à une espèce de levier, avec laquelle on jettoit des pierres, soit des approches sur les remparts, soit des remparts sur les approches. On employoit encore cette machine, même depuis l'invention du canon. Monstrelet la nomme *fondefle*: « & aussi en autres lieux, dit-il, furent faits plusieurs *fondefles*, bricolles, & échelles ». (*Daniel milice franc. tom.* 1.).

Ceci suffit pour donner une idée des *armes* employées par les François, jusqu'au temps où l'invention des *armes* à feu les a fait abandonner & releguer dans les arsenaux. Un ouvrage intitulé *Panoplie*, qui vient d'être proposé par souscription, les fera connoitre plus en détail. Quant aux *armes* à feu, *voyez le Dictionnaire d'Artillerie.*

Celles des autres peuples de l'Europe furent à-peu-près semblables dans les mêmes âges. Il ne nous reste plus qu'à parler succintement de celles qui sont employées aujourd'hui par les principales nations de l'Asie.

CHINOIS.

Armes offensives.

L'arc & les flèches sont encore une des principales *armes* des Chinois. Ils ont des arcs de quatre grandeurs différentes: les plus foibles sont, disent-ils, de soixante-dix livres, c'est-à-dire que celui qui les tend fait le même effort qu'il feroit pour lever un poids de soixante-dix livres. Les autres sont de quatre-vingt, de quatre-vingt-dix, & de cent livres. Ceux qui vont au-delà sont de parade, ou pour les hommes dont la force est au-dessus de l'ordinaire. Le prix que l'empereur paye pour un arc simple est un tael ou 7 liv. 10 s. de notre monnoie.

On n'emploie, pour tendre l'arc, que le pouce & l'index. Le pouce est armé d'un anneau de corne de cerf ou de quelque pierre précieuse.

Les flèches sont aussi de différentes grandeurs. Les plus grandes ne servent que pour l'exercice. Elles ont, au lieu de fer, un bouton de bois, creux & percé de plusieurs trous. On en fait usage aussi à la guerre, pour donner des avis à ceux des ennemis qu'on veut attirer à son parti, ou qu'on a déjà gagné. Alors on met un billet dans le bouton creux, & on lance la flèche du côté de ceux entre les mains desquels on veut qu'elle tombe. Ces

flèches, utiles pour cette vue, nuisent quelquefois, en ce que ceux qui ont des intelligences secrètes avec les ennemis, ou qui n'en ayant point encore voudroient s'en former, soit pour se venger de quelque affront reçu, soit en des espérances de fortune, ramassent ces sortes de flèches, & sont des avis qu'ils y trouvent l'usage convenable à leurs desseins.

Une autre flèche de moindre grandeur est armée d'un fer à-peu-près semblable à celui de nos espontons. Une troisième, plus petite, porte un trident de fer qui les rend très redoutables. Il y en a encore d'autres dont voici les noms, & les formes.

Fig. 75. Flèche en sourcils.
76. Flèche en ciseaux.
77. Flèche à percer la cuirasse.
78. Flèche à diviser les épaules.

Celles qu'on nomme en chinois *esprits cachés* sont au nombre de trois attachées ensemble sur une espèce de planchette: elles peuvent atteindre à la distance de cent pas. Il y a aussi des flèches à feu qu'on lance par le moyen de la poudre. (*Voyez art milit. chin. suppl. pl. XVI.*)

Le carquois est fait de cuir, & divisé en plusieurs étages ou rangs, dans lesquels on met des flèches de différentes grandeurs.

Le premier rang contient les plus grandes, ou flèches d'exercice.

Le second est divisé en trois compartiments, contenant chacun quatre flèches de moindre grandeur que les précédentes, & armées en fer de pique.

Le troisième a aussi trois compartiments, contenant chacun une flèche de moindre grandeur que celles du second rang, mais d'une forme différente.

Fig. 79. a. Arc dans son étui.
b. Ceinture de cuir.
c. Anneau de cuivre.
d. Agraffe ou crochet de cuivre.
e. Poche de cuivre qui sert d'étui à l'arc.
f. Anneaux de cuivre, auxquels on attache l'étui de l'arc & le carquois.
g. Flèches.
h. Carquois.
i. Premier rang des flèches.
k. Second rang.
l. Troisième rang.

Outre ces arcs, les Chinois en ont eu de plus grands qu'un seul homme pouvoit bander à deux mains, d'autres ou plusieurs hommes à la fois employoient leurs forces. On lançoit avec ces arcs des javelots, des lances, des flèches, des pierres, & on s'en sert encore aujourdhui contre les tigres dans quelques campagnes. Le père Amiot en a vu qui lui ont paru ne pas différer de nos arbalètes.

Ils ont aussi une *arme* ou arbalète qu'ils nomment *nou-koung*. L'invention en est ancienne. *Tchou-Ko-leang* qui vivoit sur la fin des *han* postérieurs l'a perfectionné. On peut avec cette arbalète lancer jusqu'à dix flèches à la fois.

Fig. 80. A. Echancrures pour contenir les flèches.
B, C. Trous dans lesquels on met les deux branches de la pièce de fer, qui sert à bander l'arc.
C, C. Arc. Il doit être de bois de murier.
D. Flèche.
E. Corde de l'arc.
F. Lieu où l'on met le pouce pour tenir l'arc ferme.
G. Petite boète à contenir les flèches.
H. Couvercle de la boète.
I. Pièce de fer avec laquelle on bande l'arc.
K. Corps de la machine.
L. Pied.
M. Pièce de fer pour arrêter le couvercle de la boète.

Le sabre courbe est une *arme* commune à toutes les troupes; mais il est de longueur différente pour chacune d'elles. Ceux de l'infanterie sont les plus longs: ceux des arbalètriers sont de longueur moyenne. Celui de la cavalerie est le plus court.

Pour forger le sabre des arbalètriers on emploie quatre livres de fer, & pour l'acérer, neuf onces d'acier. Pour faire rougir le fer & l'acier, & le battre, on emploie vingt livres de charbon de pierre. Le fourreau est fait de bois, & couvert de la peau du poisson appellé *tse-yu*, que l'on recouvre d'un vernis. La poignée est de bois recouvert de cuivre. La garniture du fourreau est aussi de cuivre. Un cordon de fil de soie est passé dans la garde. Ce sabre coûte à l'empereur 6 *tsien*, 6 *fen*, 5 *li* ou 4 liv. 19 s. 6 den. de notre monnoie.

Fig. 81. Long sabre de l'infanterie.
82. Sabre court de la cavalerie.
83. Sabre des arbalètriers.
84. Fourreau.

La hache est une autre *arme* offensive de l'infanterie; les fusiliers s'en servent, lorsque leurs munitions sont épuisées. On emploie pour la fabriquer trois livres huit onces de fer, deux onces d'acier, & six livres de charbon de pierre. Elle revient à 3 liv. de notre monnoie. On la porte dans un étui de cuir, & elle a au manche un cordon de soie. La forme n'en est pas différente de celles de nos haches ordinaires.

Les Chinois, religieux conservateurs de leurs usages, ont encore celui du bâton. Il est long de huit pieds à huit pieds cinq pouces, & porte le nom de *chao-lin* qui est celui de la forêt où croît le bois dont on le fait.

Ils ont un autre bâton, long de sept pieds, dont l'extrémité est armée d'un fer long de deux pouces, & pesant quatre onces.

Ils se servent de la pique, & lui donnent différentes longueurs. La plus longue doit être d'un

bois dur; quand on la fait de bois ordinaire, on la revêt de pièces de bambou. Le fer eſt du poids de quatre onces. La hampe doit être aſſez groſſe pour remplir la main, & aller en diminuant depuis le milieu juſqu'en haut.

Une autre pique, nommée par les anciens *meou*, porte un fer long de ſept pouces, peſant quatre onces, & fait en forme de flamme.

Ils en ont encore une autre eſpèce qu'ils lancent contre l'ennemi: celle-ci eſt d'un bois très dur, plus épaiſſe par le haut que par le bas, & armée d'un fer bien affilé. Les Chinois ſont peut-être la ſeule nation chez laquelle on trouve aujourd'hui la gradation naturelle du bâton ſimple au bâton ferré, & de celui-ci à la pique.

Fig. 85. Longue pique.
86. Pique *meou*.
87. Pique à lancer.

Armes défensives.

L'infanterie, la cavalerie, & les arbalètriers portent le caſque & la cuiraſſe.

Le caſque de la cavalerie eſt de fer battu ou de tôle, du poids de dix-huit onces. Il eſt compoſé de trois pièces. La principale, celle qui couvre la tête, a la forme d'un bonnet pointu. Elle eſt ſurmontée par une eſpèce de maſſe ornée d'un flocon de poil de vache peint en rouge. La troiſième pièce eſt une plaque qui couvre le derrière du cou: elle porte à ſa partie inférieure deux bandes de cuivre qui entourent le cou, & à la ſupérieure deux autres bandes pareilles qui défendent les oreilles. Le caſque de la cavalerie pèſe trente & une onces, celui des arbalètriers trente-quatre onces.

Fig. 88. Caſque.
a. Plaque qui couvre le derrière du cou.
b. Bandes qui entourent le cou, & qui couvrent les oreilles.
c. Maſſe ornée du flocon de poil de vache.
d. Corps du caſque ou bonnet.
89. a. Plaque qui couvre le derrière du cou.
90. d. Corps du caſque ou bonnet.
91. c. Maſſe ou panache avec le flocon.

La cuiraſſe de la cavalerie eſt faite de deux toiles, entre leſquelles on met cent quarante-ſix pièces de tole, tant grandes que petites, jointes enſemble avec des clous de cuivre au nombre de mille cinq cents. Cette armure eſt ornée de dragons, nuages, montagnes, eaux, & fleurs. L'extérieur eſt de toile violette, ou d'un rouge tirant ſur le noir; le dedans ou la doublure eſt de toile blanche, & les bords ſont de toile noire. A la partie ſupérieure du tablier il y a de la toile bleue. On y emploie vingt-ſix pieds cinq pouces de toile violette, vingt-huit pieds de toile blanche, y compris la doublure du tablier; quatre pieds cinq pouces de toile noire, & un pied ſix pouces de toile bleue. Le prix du caſque & de la cuiraſſe eſt de 25 liv. 5 ſ. de notre monnoie.

La cuiraſſe eſt compoſée d'un plaſtron qui couvre le devant du corps depuis le cou juſqu'au milieu du corps, de deux manches qui s'attachent au plaſtron, de deux pièces couvrant les épaules & le haut du bras, de deux autres pièces couvrant les aiſſelles, de deux larges bandes formant une eſpèce de tablier qui couvre les cuiſſes, d'une pièce quarrée qui couvre le milieu du corps, & d'une autre pièce pareille deſtinée à défendre la hanche droite. Il n'y en a point ſur la gauche, du côté du bouclier.

Fig. 92. Cuiraſſe.
a. Pièces des épaules.
b. Manches.
c. Garde-aiſſelles.
d. Tablier.
e. Pièce du milieu.
f. Garde-hanche.

La cuiraſſe des archers ou arbalètriers eſt de même forme, & des mêmes couleurs. Elle eſt ornée de ſept dragons en broderie d'or. Le dedans eſt garni de ſoixante pièces de fer battu ou de tôle, quatre cents gros clous & ſix cents petits de fer battu. Le caſque & la cuiraſſe coûtent 20 liv. 6 ſ. 9 d. de notre monnoie.

La cuiraſſe des fuſiliers eſt de toile fourrée de coton, & couverte de clous de cuivre battu. Le dehors eſt de toile noire, & la doublure de toile bleue. Il faut vingt & un pieds cinq pouces de toile noire, & quatorze pieds cinq pouces de toile bleue: deux livres de coton ſuffiſent pour la fourrure. Le nombre des clous de cuivre battu eſt fixé à cinq cents ſoixante & dix, & pour chaque clou il y a derrière la doublure un morceau de cuir ſur lequel il eſt rivé. Il faut de plus douze pouces de toile noire & onze pouces de toile bleue, tant pour le dehors que pour la doublure du collier. Le prix du caſque & de la cuiraſſe eſt de 9 liv. 15 ſ.

Fig. 93. a. Manches.
b. Garde-aiſſelles.

Les Chinois ſe ſervent auſſi de caſques & de cuiraſſes faites de rotin; d'une autre cuiraſſe faite de fils d'acier; d'une autre encore à l'imitation de la peau de l'animal appellé *ni*, que l'on dit être une eſpèce de lion. Pour faire cette cuiraſſe on prend cinq livres de l'herbe nommée *teou-kou-hao*, c'eſt-à-dire, *herbe à pénétrer les os*; trois livres de graine de rave ou raifort. On met le tout dans cent livres d'eau bien claire, & on le fait bouillir juſqu'à cent fois. On paſſe cette eau dans un tamis fin. On jette ce qui reſte dans le tamis, & on conſerve l'eau, dans laquelle on met des écailles de *tchouen-chan-kia*, tenant encore à la peau. Il faut cent de ces peaux pour compoſer la cuiraſſe en entier. On ajoute trois livres de ſel, autant de ſalpètre le plus foible, nommé *pi-ſiao*, cinq onces de ſalpètre à faire la poudre, (*ho-ſiao*), huit,

huit onces de *lou-cha*, espèce de terre blanche. On fait bouillir tout cela ensemble pendant un jour & une nuit : on le bat ensuite ; &, quand on l'a réduit en pâte, on l'étend sur une planche fort unie, & on imprime dessus telle figure qu'on veut. Cette cuirasse est très légère & à l'épreuve du trait.

Fig. 94. Cuirasse de rotin.
95. Casque de rotin.
96. Cuirasse à l'imitation de l'animal appellé *ni*.
97. Cuirasse de fil d'acier.

Les soldats armés seulement du sabre & du bouclier, portent un casque de cuivre battu, en forme de tête de tigre, pesant huit onces. La plaque recouvrant le cou ; & les bandes formant le collier & les garde-oreilles, sont faits avec deux pieds huit pouces de toile jaune. Ce casque coûte 1 liv. 10 sols 7 den.

Fig. 98. Casque en tête de tigre.
a. Bonnet.
b. Collier.

Les troupes qui portent ce casque ont un bouclier rond fait de rotin, ou d'une espèce de jonc, dont il faut quatre livres quatorze onces. Il a deux pieds cinq pouces de diamètre, & coûte 4 l. 5 f. 6 d. L'extérieur est orné d'un masque, & peint de différentes couleurs.

Fig. 99. Côté extérieur du bouclier.
100. Côté intérieur.

Le bouclier de la cavalerie est aussi de forme ronde. Il est d'un bois léger & couvert de cuir. On voit encore d'autres boucliers dans les troupes chinoises, comme celui de rotin qui est fort léger, & résiste à la flèche & au sabre, le bouclier à queue d'hirondelle, & le bouclier de résistance, ainsi appellé, parce qu'il est un peu plus fort que les autres. Il est aussi plus large par le bas que par le haut ; &, comme il est plus petit, il est moins embarrassant.

Fig. 101. Bouclier de la cavalerie.
102. Bouclier de rotin.
103. Bouclier à queue d'hirondelle.
104. Bouclier de résistance.

Je ne parle point des autres espèces de machines que les Chinois nomment boucliers, & dont ils se servent dans les sièges. Ce sont ce que nous appellons des mantelets.

Je n'ai point compté non plus parmi les *armes* offensives celle qu'on nomme sabre en forme de faulx : elle me paroit devoir être de peu d'usage. C'est un fer en serpe qui a un crochet à son extrémité inférieure ; ce fer est porté par un manche. On pourroit dire de cette *arme*, comme de celle en *croissant de lune*, qu'elle est plus propre pour la parade que pour les combats.

Fig. 105. Sabre en forme de faulx.
106. Arme en croissant de lune.

MOGOLS.

Armes offensives.

Les *armes* offensives des Mogols sont l'arc & la flèche, le javelot nommé *zagaie*, long de deux à trois pieds, la pique de dix à douze pieds de longueur, l'épée, le sabre, & le poignard, de différentes formes & dimensions. Les figures de ces *armes* en feront plus voir que la description ne pourroit faire.

Fig. 107. Arcs & flèches.
108. Zagale.
109. Pique.
110. Épées.
111. Poignards.

Armes défensives.

Leurs *armes* défensives sont un petit bouclier ; une cotte de maille qui descend jusqu'au genou, & pour quelques-uns le casque.

La cavalerie mogole porte l'arc & le carquois chargé de quarante ou cinquante flèches, la zagaie, le sabre, le poignard, & le bouclier. La cavalerie maratte a la pique.

Une partie de l'infanterie est armée de fusils : ceux qui n'en ont pas portent l'arc & la pique, qu'ils emploient au commencement du combat, avant d'en venir aux *armes* de main. D'autres ont la cotte de mailles. Il y en a peu qui portent le casque ; parce qu'il seroit trop incommode en un climat aussi brûlant. Chaque chef de troupe est obligé de fournir des *armes* à ses soldats : de-là vient souvent qu'elles ne sont pas les mêmes dans chaque corps. On dit que l'arsenal particulier de l'empereur est aussi abondant que magnifique : ses zagaies, ses flèches, ses carquois, ses sabres sont couverts de pierres précieuses. Mais les *armes* les plus brillantes sont communément les moins redoutables. Le luxe de ces ornements conviendroit mieux à des femmes. Cependant l'emphase orientale donne des noms pompeux à ces *armes*. Un des sabres s'appelle *alam-guir*, ou conquérant de la terre, un autre *falé-alam*, vainqueur du monde.

Le matin de chaque vendredi le grand Mogol, prosterné dans son arsenal, demande à Dieu la grace de vaincre ses ennemis avec ses beaux sabres : on peut croire que l'être éternel & infini n'écoute pas plus cet orgueilleux atome qu'un homme n'écouteroit le roi d'une ruche qui, prêt à combattre, lui demanderoit la victoire.

L'empereur a un nombre prodigieux de chevaux, & cinq cents éléphants destinés à le porter. Il leur donne des noms superbes, & leurs harnois sont du luxe le plus excessif. Celui qu'il monte, porte un trône éclatant d'or & de pierreries. Plusieurs autres le suivent, couverts de plaques d'or & d'argent, de housses brodées en or, de campanes & de franges d'or.

L'éléphant du trône, nommé *aureng-gas* ou capitaine des éléphants, a une maison plus nombreuse que celle de plusieurs princes. Il est toujours précédé de timbales, de trompettes, & d'étendards. On peut juger de l'énormité du luxe de cette cour par le prix du trône de Chadjéhan, commencé l'an 1036 de l'hegyre, & le second de son règne, achevé l'an 1044, par Bébaldécan, & enlevé par Naderchah, l'an 1151. (1738.). Il avoit coûté en étoffes pour les tentes & dais cent mille roupies, en pierres précieuses huit millions six cents mille roupies, en ornements d'or un million quatre cents mille roupies; en tout vingt-cinq millions deux cents cinquante mille livres de notre monnoie. Quelle multitude de gardes, de femmes, d'esclaves suppose une pareille magnificence, & qu'un prince paroît petit au milieu d'un si grand cortège! S'il avoit près de lui une nation qui n'eût que du fer avec un chef homme de guerre & conquérant, celui-ci auroit bientôt l'or du monarque. C'est l'or qui attire la guerre & le fer qui la repousse.

TURCS.

Armes offensives.

Les Turcs emploient pour *armes* offensives l'arc & les flèches: le *kist*, espèce de javelot, dont les agas portent trois dans une bourse à la gauche de leur selle, & qu'ils lancent sur l'ennemi; le *gérit* ou dard d'environ deux pieds & demi de long; le *karki mesrac*, espèce de lance dont se servent les asiatiques, & la cavalerie *capiculy*; la *costanitsa*, autre lance portée par la cavalerie *seratculy*; le *terpan*, fer à couper, ou serpe adaptée au bout d'une hampe; le *gadara* ou sabre un peu courbe, large, épais au dos; le *clich* ou sabre à l'usage des Turcs; l'*agiem-clich* ou sabre persan plus courbe que ceux des Turcs; le *palas* ou sabre droit; le *meg* ou épée de longueur; le *tebet*, espèce de hache qu'on porte à la selle avec le gadara; le *palas*, & le *topeis*, espèce de bâton qui n'est qu'une marque de dignité; le *hangiar*, espèce de poignard que les janissaires portent dans Constantinople.

Fig. 112. Arc, flèches & carquois.
113. Javelot nommé *kist*.
114. Dard nommé *gérit*.
115. Lance nommée *karki mesrac*.
116. Lance nommée *costanitsa*.
117. Serpe emmanchée ou *terpan*.
118. Sabre nommé *gadara*.
119. Sabre turc nommé *clich*.
120. Sabre persan nommé *agiem-clich*.
121. Sabre droit nommé *palas*.
122. Épée longue ou *meg*.
123. Hache nommée *tebet*.
124. Poignard nommé *hangiar*.
125. Bâton nommé *topeis*.

Armes défensives.

Les *armes* défensives sont deux espèces de casques de fer appellés *zirinculla*; l'un rond & l'autre conique; touts deux couvrent le tiers du cou par un appendice de mailles de fer. Dans le premier les parties latérales ou tempes sont aussi recouvertes par l'appendice: dans le second par deux ailes de fer battu.

La *ziré* ou cotte de mailles que l'on met comme une chemise par-dessus une camisolle de coton piqué, souvent couverte d'une toile; sur laquelle la superstition écrit des paroles tirées du koran.

Le brassard nommé *colgiac*, qui couvre le bras jusqu'au dessus du coude, défend la main, & sert souvent à garantir la tête des coups de sabre.

Deux espèces de boucliers faits de bois de figuier, parce qu'il est léger, liant, propre à parer les coups d'estoc & de taille; l'un couvert de peaux, en dedans & en dehors, l'autre de cordes de coton.

Le *buinduc*, fait avec deux planches attachées ensemble, & dont on couvre le cou du cheval. Les Tartares en font un grand usage pour conserver les chevaux, & les garantir des coups de sabre; parce que ces animaux sont la principale de leurs *armes*; dès que le soldat tartare la perd, il est perdu lui-même. Ce couvre-cou sert encore pendant l'été à empêcher le cheval de tourner la tête pour chasser les mouches; mouvement qui incommode extrêmement le cavalier.

Fig. 126. Casques nommés *zirinculla*.
127. Cotte de mailles ou *ziré*.
128. Brassard ou *colgiac*.
129. Boucliers ou *calcans*.
130. Couvre-cou de cheval ou *buinduc*.

Les autres nations de l'Asie ont à-peu-près les mêmes *armes*; la seule différence remarquable que l'on y puisse observer, c'est qu'il y en a d'assez inhumaines pour les empoisonner. Les habitans de Java ont ce détestable usage. Craignant sans cesse la trahison, parce qu'ils la méditent sans cesse, ils ne connoissent les nœuds ni du sang ni de l'amitié. Un frère qui reçoit chez lui son frère, tient tout prêt son poignard, & trois ou quatre javelines. Ils ont aussi des tuyaux qui leur servent à souffler de petites flèches d'os de poisson, dont la pointe est empoisonnée, & affoiblie par quelques entailles, afin que venant à se briser plus facilement, elle demeure dans le corps. Les Marianois ont des bâtons armés du plus gros os d'une jambe, d'une cuisse, ou d'un bras d'homme, auquel ils font une pointe fort aigue. Ils les empoisonnent de sorte que la moindre esquille, restée dans la plaie, cause infailliblement la mort, avec des convulsions, des tremblements, & des douleurs incroyables. Les *armes* des Macassarois sont aussi empoisonnées.

La plupart de ces nations connoissent les *armes* à feu, & en font usage, mais moins généralement.

que les Européens. Ceux-ci ont tellement perfectionné l'art de s'en servir, qu'elles sont, pour ainsi dire, leurs seules *armes*, du moins pour l'infanterie : elle n'emploie jamais l'épée, rarement le sabre & la baïonnette. Il n'y a que la cavalerie qui fasse de l'épée un usage plus fréquent que des *armes* à feu; de sorte qu'on pourroit, sans inconvénient, ôter l'épée au soldat, & le mousqueton au cavalier. C'est peut-être ce non-usage de l'épée dans l'infanterie, qui a conduit insensiblement à en faire les lames aussi mauvaises que celles des anciens Gaulois.

Je ne parlerai point ici des *armes* à feu, parce que cet objet appartient au dictionnaire d'artillerie, ni des chevaux & autres animaux que je considère comme des *armes* offensives, ni des fortifications que je mets au nombre des défensives : ces parties seront traitées en des articles particuliers. Je dirai seulement en général que nos *armes* offensives sont en Europe l'épée, le sabre, la hallebarde, l'esponton, & la baïonnette; les défensives sont la calotte, le plastron, & la cuirasse : on en trouvera les dimensions à leurs articles. Et quant aux ornements qu'on y a ajoutés en différents temps, tels que les lambrequins, les panaches, les cocardes, les écharpes, &c. j'en parlerai sous ces mots.

Après avoir parlé de l'usage des *armes* à la guerre, nous ajouterons quelques mots sur le port des *armes*.

ARMES. (port d'). Dans la liberté indéfinie de l'état sauvage, tout homme a droit de se faire des *armes*, de les porter, de les employer. Dans les sociétés civilisées, le souverain, chargé de maintenir l'ordre & de prévenir tout ce qui peut le troubler, doit désigner ceux des citoyens à qui le *port d'armes* peut être permis. Les raisons de le permettre ou de le défendre, se tirent des mœurs des différentes classes de citoyens. Ceux en qui elles sont grossières, violentes, & capables de les exposer à faire des *armes* un usage funeste, doivent être exclus. Telles sont les dernières classes du peuple. Les autres, plus polies & plus retenues, peuvent jouir sans danger de ce privilège. C'est ce qui, chez la plupart des nations civilisées, a fait continuer la défense du *port d'armes* pour les classes inférieures; car cette raison politique n'en a point été l'origine. Il y en a une autre antérieure, qui est celle du droit de conquête. Le vainqueur, regardant la paix comme mal assurée, & la nation nouvellement subjuguée, comme son ennemie secrète, lui ôte les moyens de se délivrer. Ces marques de conquête & d'assujettissement se trouvent encore par toute la terre. On y voit les nations policées divisées en deux parties, l'une toujours armée & l'autre sans *armes*. C'est ainsi qu'un petit nombre en asservit un beaucoup plus grand.

Le *port d'armes* est permis en France aux gentilshommes & aux militaires, tant officiers que soldats. Il y a des raisons particulières de discipline qui font défendre à ceux-ci, dans les garnisons, de porter des épées ou des sabres. J'ai vu que cette défense, faite à propos, a prévenu des duels & conservé des hommes à l'état.

Presque touts les peuples sauvages, usant du droit illimité de la nature, ne permettent pas seulement à touts les membres de leurs petites sociétés le *port des armes* : ils en rendent l'effet plus sûr & plus mortel, en les empoisonnant. On peut excuser un usage aussi barbare dans ce malheureux état, où l'homme voisin de la brute fait la guerre avec férocité. Alors la raison n'a plus d'empire sur lui; c'est un lion, c'est un tigre, qui emploie toutes ses *armes* naturelles à déchirer sa proie. Dans les sociétés civilisées, l'esprit de guerre n'étouffe pas tellement la raison & l'humanité, qu'il n'en reste quelques étincelles. A ce degré supérieur, l'homme tend vers son objet en faisant le moins de mal possible. Il cherche à posséder le bien qu'il desire, sans détruire le possesseur, qu'il regarde lui-même comme un bien qui peut être en sa puissance. Alors l'empoisonnement des *armes* est regardé comme exécrable, & détesté par touts les citoyens.

Il fut en usage autrefois chez presque touts les barbares. Les Scythes, les Gètes, les Thraces, les Parthes, les habitants du Caucase, les Ethiopiens, les Nubiens, plusieurs autres peuples ont empoisonné leurs traits. Presque touts les peuples sauvages le font encore. La civilisation a banni cette atrocité de chez toutes les grandes nations.

Nous joindrons ici quelques articles des ordonnances de nos rois, sur le *port des armes*.

[*Article III. de l'ordonnance du roi, du mois d'août* 1669. Interdisons à toutes personnes, sans distinction de qualité, de temps ni de lieu, l'usage des *armes* à feu brisées par la crosse ou par le canon, & de cannes ou bâtons creusés, même d'en porter sous quelque prétexte que ce soit ou que ce puisse être; & à touts ouvriers d'en fabriquer & façonner, à peine contre les particuliers de 100 livres d'amende, outre la confiscation pour la première fois, & de punition corporelle pour la seconde; & contre les ouvriers, de punition corporelle pour la première fois.

Article IV. même ordonnance. Faisons aussi défenses à toutes personnes de chasser à feu, & d'entrer ou demeurer de nuit dans nos forêts, bois & buissons en dépendans, ni même dans les bois des particuliers, avec *armes* à feu, à peine de 100 livres, & de punition corporelle, s'il y échet.

Article V. même ordonnance. Pourront néanmoins nos sujets de la qualité requise par les édits & ordonnances, passant par les grands chemins des forêts & bois, porter des pistolets & autres *armes* non prohibées, pour la défense & conservation de leur personne.

Article V. de l'ordonnance du roi, du mois d'avril 1669. Défenses à touts paysans, laboureurs, & autres habitants domiciliés en l'étendue de nos capitaineries, d'avoir dans leurs maisons ni ail-

leurs, aucuns fusils ni arquebuses simples ni brisées, mousquetons ni pistolets, porter ni tirer d'iceux, sous prétexte de s'exercer au blanc, ni aller tirer au prix, s'ils ne sont établis par permission du roi, duement enrégistrée en ladite capitainerie, ou sous autre prétexte que ce puisse être, à peine de confiscation & amende; à eux enjoint de porter lesdites *armes* à feu ès châteaux & maisons seigneuriales des lieux où ils résident, ès mains desdits seigneurs ou leurs concierges, qui en donneront le rôle au greffe de ladite capitainerie, & demeureront responsables desdites *armes* à eux déposées.

Article VI. même ordonnance. Permis néanmoins auxdits habitants domiciliés qui auront besoin d'*armes* pour la sûreté de leurs maisons, d'avoir des mousquets à mèche pour la garde d'icelles.

Article XV. de la déclaration du roi, du 18 *décembre* 1660. Et ne pourront les gentilshommes se servir d'arquebuses ou fusils pour la chasse, sinon à l'égard de ceux qui ont justice & droit de chasse, pour s'en servir & en tirer sur leurs terres, & autres sur lesquelles ils ont droit de chasser; & à l'égard de ceux qui n'ont ledit droit, pourront s'en exercer seulement dans l'enclos de leurs maisons.

Extrait de la déclaration du roi, du 4 *décembre* 1679. Enjoignons pareillement à touts nos autres sujets, tant pour lesdits couteaux & baïonnettes, que pistolets de poche, que nous voulons être rompus, à peine de confiscation, & de 80 livres parisis d'amende contre chacun contrevenant.

Extrait de l'ordonnance du roi, du 9 *septembre* 1700. Sa Majesté permet néanmoins, par les mêmes déclarations, à touts ses sujets, lorsqu'ils feront quelque voyage, de porter une simple épée, à la charge de la quitter lorsqu'ils seront arrivés dans les lieux où ils iront.

Armes a l'épreuve, est une cuirasse de fer poli, consistant en un devant à l'épreuve du mousquet, le derrière à l'épreuve du pistolet, & un pot-en-tête aussi à l'épreuve du mousquet ou du fusil. Il y a des calottes de fer qui sont de même qualité.

Armes des pièces de canon; ce sont touts les instruments nécessaires à son service, comme la lanterne, qui sert à porter la poudre dans l'ame de la pièce; le refouloir, qui est la boite, ou masse de bois montée sur une hampe, avec laquelle on foule le fourage mis sur la poudre, & ensuite sur le boulet; l'écouvillon, qui est une autre boite montée sur une hampe, & couverte d'une peau de mouton, qui sert à nettoyer & rafraichir la pièce; le dégorgeoir, qui sert à nettoyer la lumière, &c. *Voyez* ces différents instruments dans le dictionnaire d'artillerie. *Voy. encore* Charge & Canon. Le mortier a aussi ses *armes. Voyez* Mortier.

Armes a outrance; c'étoit une espèce de duel de six contre six, quelquefois de plus ou de moins, presque jamais de seul à seul. Ce duel étoit fait sans permission, avec des *armes* offensives & défensives, entre gens de parti contraire ou de différente nation, sans querelle qui eût précédé, mais seulement pour faire parade de ses forces & de son adresse. Un héraut d'*armes* en alloit porter le cartel, dans lequel étoit marqué le jour & le lieu du rendez-vous, combien de coups on devoit donner, & de quelles *armes* on devoit se servir. Le défi accepté, les parties convenoient des juges: on ne pouvoit remporter la victoire qu'en frappant son ennemi dans le ventre ou dans la poitrine; qui frappoit aux bras ou aux cuisses, perdoit ses *armes* & son cheval, & étoit blâmé par ses juges; le prix de la victoire étoit la lance, la cotte d'*armes*, & l'épée du vaincu. Ce duel se faisoit en paix & en guerre. A la guerre, avant une action, c'en étoit comme le prélude: on en voit quantité d'exemples, tant dans l'histoire de S. Louis, que dans celle de ses successeurs, jusqu'au règne d'Henri II.

Armes boucanières; on appelle ainsi les fusils dont se servent les chasseurs des iles, & principalement ceux de Saint-Domingue. Le canon est long de quatre pieds & demi, & toute la longueur du fusil est d'environ cinq pieds huit pouces. La batterie est forte, comme elle doit être à des *armes* de fatigue, & le calibre est d'une once de balle, c'est-à-dire de seize à la livre. La longueur de cette *arme* donne tant de force au coup, que les boucaniers prétendent que leurs fusils portent aussi loin que les canons; quoique cette expression ne soit pas exacte, il est néanmoins certain que ces fusils portent beaucoup plus loin que les fusils ordinaires. En effet, les boucaniers se tiennent assurés de tuer à trois cents pas, & de percer un bœuf à deux cents. *Voyez* Boucanier.

L'auteur anonyme de la *manière de fortifier, tirée des méthodes du chevalier de Ville, du comte de Pagan, & de M. de Vauban*, voudroit que les arsenaux fussent fournis de sept à huit cents fusils boucaniers, & même davantage selon la grandeur de la place, afin d'en armer les soldats placés dans les ouvrages les moins avancés. Les mousquets biscayens y seroient aussi également utiles. *Voyez* Mousquet, Biscayen.

Armes courtoises, se disoit autrefois des *armes* qu'on employoit dans les tournois: c'étoient ordinairement des lances sans fer, & des épées sans taillants & sans pointe.

Armes a feu, sont celles que l'on charge avec de la poudre & des balles: comme les canons, les mortiers, & les autres pièces d'artillerie; les mousquets, les carabines, les pistolets, & même les bombes, les grenades, les carcasses, &c. *Voyez* Canon, Mortier, Artillerie, &c.

Pour le rebond ou ressaut des *armes à feu*, *voyez* Rebond, *voyez aussi* Poudre à Canon, Boulet, Canon, &c.

On trouve dans les mémoires de l'Académie royale de l'*année* 1707, le détail de quelques expé-

riences faites par M. Cassini avec les *armes à feu* différemment chargées. Il observe entr'autres choses, qu'en chargeant la pièce avec une balle plus petite que son calibre, avec de la poudre dessus & dessous, il se fait un bruit violent, sans que la balle reçoive la moindre impulsion de la part de la poudre. Il prétend que c'est en cela que consiste le secret de ceux qui se disent invulnérables ou à l'épreuve des *armes à feu*. (*Q*.).].

ARMET. Chapeau de fer ou casque léger sans visière & sans gorgerin. Les chevaliers le faisoient porter à leur suite, & s'en couvroient la tête, lorsque s'étant retirés de la mêlée, ils quittoient leur heaume. L'*armet* a été l'armure de tête de la cavalerie légère & de l'infanterie. Les Italiens nommèrent aussi de ce nom le heaume lui-même. (*Dan. milic. Franc. tom. I. L. VI. pag.* 387 *& suiv.*).

ARMILUSTRE. Revue des troupes romaines dans le champ de Mars, qui se faisoit touts les ans au mois d'octobre. Elles y paroissoient la tête ornée de couronnes, & on y faisoit un sacrifice au son des trompettes. Ce mot vient du latin *arma lustrare*, faire la revue des armes, ou, suivant Varron, *de arma luere*, ou faire l'expiation, la consécration, la bénédiction des armes.

ARMISTICE. Suspension d'armes, convenue pour peu de temps. (*Voyez* TRÈVE & GUERRE.).

ARMURE. Équipement complet des armes défensives. L'*armure* de nos ancêtres étoit composée du casque ou heaume, du gorgerin, de la cuirasse, des gantelets, tassettes, brassarts, cuissarts, &c. (*Voyez* ARMES DES FRANÇOIS.). C'est ce qu'on nommoit *armure de pied-en-cap*, & c'étoit celle de la cavalerie : l'infanterie avoit l'armet ou pot-en-tête, ou bourguignotte, ou salade, la cuirasse & les tassettes plus légères que celles des cavaliers. Les chevaux avoient aussi une *armure*, qui leur défendoit la tête & le poitrail. Nous comprenons aujourd'hui toutes les armes offensives & défensives sous le nom d'*armement*. On dit l'armement du soldat, l'armement du cavalier.

ARMURIER. Ouvrier en armes. On nommoit ainsi autrefois ceux qui faisoient l'*armure*, c'est-à-dire les armes défensives. Ils s'appelloient aussi *heaumiers*, du heaume ou casque. La communauté en étoit nombreuse. Leurs premiers statuts sont de 1409, sous le règne de Charles VI. Ils furent renouvellés en 1562, sous Charles IX. Voici quels en étoient les principaux articles.

1. Ils auront quatre jurés, dont deux seront élus chaque année. Ces jurés veilleront à l'exécution des réglements, & à la conservation des privilèges.

2. Chaque maître ne fera qu'un apprentif à la fois, qui sera obligé pardevant notaire, & reçu par les jurés.

3. L'apprentissage sera de cinq ans. Les fils de maître n'en seront pas exempts : ils auront seulement le droit de faire apprentissage chez leur père ; & les pères celui d'avoir un autre apprentif avec leurs fils.

4. Le chef-d'œuvre sera donné par les jurés ; les fils de maitre en seront exempts.

5. Les veuves, restant en viduité, jouiront des privilèges de leurs maris, excepté de celui de faire des apprentifs.

6. Les ouvrages & marchandises des forains seront visitées par les jurés.

7. Les matières destinées à la fabrication des armures, comme fer, acier, fer-blanc, cuivre, &c. seront aussi visités.

8. Chaque maître n'aura qu'une boutique.

9. Toute pièce de harnois sera marquée d'un poinçon donné par les jurés, & dont l'empreinte en plomb sera dans la chambre du procureur du roi.

10. Les apprentifs de Paris, en concurrence de boutique avec les compagnons étrangers, leur seront préférés.

11. Les *armuriers* feront touts harnois pour homme comme corselets, cuirasses, hausse-cols ou gorgerins, &c.

Les *armuriers* avoient S. Georges pour patron, & leur confrérie étoit à S. Jacques de la Boucherie : cette communauté a cessé avec l'usage des armures. (*Encyclop. Ire édit.*).

ARRÊTS. Détention d'un officier dans son logement. Si la faute est légère, il y est sans garde, & retenu seulement par l'obéissance à l'ordre de son supérieur. Si la faute est grave, l'officier qui a ordonné les *arrêts*, fait ordinairement poser une sentinelle, ou même une garde, à la porte de l'officier détenu.

Les *arrêts* sont ordonnés le plus souvent pour faute contre la régularité du service, la discipline, la subordination, la décence des mœurs, & quelquefois dans la seule vue de prévenir un désordre, ou les suites d'une querelle survenue entre deux officiers.

Cette punition ne donne atteinte à la délicatesse de l'honneur, qu'autant qu'elle est infligée avec justice, & pour une faute grave. Cependant un militaire qui sent l'importance de ses devoirs, & qui, s'il y manquoit, seroit mal avec lui-même, ne s'y expose jamais.

ARRÊTE. Ligne formée par deux plans du glacis qui se joignent à un angle du chemin couvert.

Fig. 131. A. Chemin couvert.
B, B. Glacis.
C, C. *Arrêtes*.

ARRIÈRE-BAN. *Voyez* BAN.

ARRIÈRE-GARDE. Corps détaché qui marche *derrière* le corps de troupes principal pour le protéger.

Toute troupe, depuis le détachement de cinquante hommes jusqu'à l'armée de cent mille doit avoir son *arrière-garde*. Un des meilleurs écrivains militaires de l'antiquité, Onosandre, pensoit que

lorsqu'on n'est pas certain que tout sera tranquille à l'*arrière-garde*, il faut se préparer aux évènements, & la composer d'une partie de ses meilleures troupes. Aucune précaution ne doit être négligée devant un ennemi actif & entreprenant. On en a vu attaquer & enlever des détachements jusques derrière les colonnes de l'armée qui marchoit à eux. Si le général qu'on a en tête n'est pas capable en général de cette résolution, il faut supposer qu'elle peut lui venir en quelque circonstance particulière ou lui être communiquée. Il y a de l'imprudence à tenter, braver, ou mépriser un ennemi, tel qu'il soit.

La force d'une *arrière-garde* se règle sur celle du corps dont elle est détachée. Lorsqu'elle est peu nombreuse, elle marche à peu de distance & toujours à vue du corps principal; parce qu'il ne faut que peu de temps pour battre, disperser, ou enlever un détachement foible, & qu'il est aussi plus facile de le surprendre. Mais lorsque l'*arrière-garde* est assez forte pour subsister quelque temps par ses propres forces, & soutenir l'attaque d'un ennemi, même supérieur; elle peut suivre à une distance un peu plus grande, telle cependant qu'elle puisse recevoir & donner promptement les avis & secours nécessaires. Dans tous les cas, excepté ceux où elle est très-foible, elle doit avoir elle-même son *arrière-garde*, & prendre toutes les précautions requises dans les marches. Si elle est attaquée; elle fera les dispositions que l'art de la guerre prescrit, pour remplir son objet qui est de couvrir & protéger la colonne qu'elle suit. Si la colonne est de bagages, de vivres, ou de munitions; l'objet principal est de lui donner le temps de continuer sa route. En ce cas, l'officier qui commande l'*arrière-garde* la formera en bataille dans un poste avantageux, s'il ne peut pas lui-même continuer sa marche sans danger. Cependant il fera instruire le commandant de l'escorte du parti qu'il a pris & des forces de l'ennemi. Si, par une bonne disposition, & une contenance hardie, il en impose aux troupes qui sont en présence; il se retirera en bon ordre vers la colonne. Attaqué foiblement il combattra en retraite, en prenant les positions avantageuses que lui offrira la nature des lieux. Si l'attaque est vive, il la soutiendra en attendant du secours; lorsqu'il sera parvenu à la rallentir, il fera sa retraite: &, s'il avoit l'avantage le plus décidé, il doit se ressouvenir que son objet n'est pas de poursuivre l'ennemi vaincu, mais de protéger la colonne contre de nouveaux ennemis s'il s'en présente. Lorsque cette colonne est composée de troupes, le danger est moindre; parce que le secours peut être grand, plus prompt, & que la colonne a sa défense en elle-même.

Ces principes sont communs à toute *arrière-garde*, soit de colonne seule, soit d'armée. Il est rare qu'elles soient inquiétées dans une marche vers l'ennemi, & qu'alors elles soient exposées à de grandes entreprises & de vives attaques. Au contraire, dans une retraite elles le sont presque toujours.

On réglera sur la nature du terrein qu'elles doivent traverser, l'espèce des troupes dont elles seront composées: infanterie dans les montagnes, cavalerie en plaine; l'une & l'autre dans les pays mêlés de plaines, de hauteurs, & de défilés. Dans le cas de retraite dont je parle à présent, les précautions deviennent bien plus nombreuses. L'ennemi étant alors ardent à poursuivre, il faut employer tous les moyens possibles pour retarder sa marche, & lui opposer touts les obstacles. L'*arrière-garde* fera couper les ponts qu'elle aura passés, détruire, brûler, ou couler bas les bateaux sur les grandes rivières, gâter les gués, rompre les défilés. Si on a le temps, on mine les ponts, pour les faire sauter, quand les troupes sont en-deçà. On peut les abattre aussi avec le canon: & s'ils sont de bois, on y met le feu.

Si au lieu d'un pont, il y a entre les deux armées un défilé, que les ennemis doivent nécessairement passer pour vous suivre dans votre retraite, faites rompre ce défilé par votre *arrière-garde*; parce qu'alors les ennemis seront obligés de faire un détour, ou de perdre beaucoup de temps pour raccommoder le passage; sur-tout s'il est sur le penchant d'une roche escarpée; il suffit de couper six pieds du roc, pour qu'il faille employer plusieurs heures à rendre le chemin praticable; ou bien l'on y passera avec tant d'incommodité, que la marche sera très retardée.

Lorsqu'en 1708, son altesse royale M. le duc d'Orléans alloit faire le siége de Tortose, les ennemis rompirent le pas appellé de l'*Asse*: &, quoique les ennemis n'eussent laissé aucunes troupes pour le défendre, l'armée des deux couronnes fut obligée de s'arrêter une demi-journée, pour raccommoder le chemin: ce ne fut qu'avec beaucoup d'embarras qu'on y passa, & il y eut plusieurs chevaux & mulets, qui y furent estropiés.

On objectera que, si la montagne est de terre, on aura bientôt ouvert un chemin au-dessus de celui qui a été détruit; où l'on fera un nouveau passage au-dessous, en soutenant les terres avec des madriers ou des pieux; que, si au contraire la montagne est de roche, l'armée qui fait retraite, & que l'on suppose à présent n'avoir pas un grand avantage de chemin, n'aura pas le temps de s'arrêter pour rompre le roc. On peut répondre, que souvent un peu de terre, qui s'éboule facilement, donne lieu à un travail immense, pour former un chemin sur le roc qui étoit dessous, & qu'elle vient de laisser à découvert. Quand même le penchant de la montagne seroit de terre, il faut plusieurs heures pour ouvrir un nouveau passage, quelques minutes pour rompre un chemin en divers endroits. D'ailleurs, si toute la montagne est de roche vive, vous pouvez y pratiquer d'avance quelques fourneaux, & les faire ensuite jouer après que votre *arrière-garde* aura passé.

Si, dans votre retraite, vous marchez par un bois, ou à cause des coupures du terrein, du tuf, ou de la ténacité de la terre glaise, il n'y ait que certains chemins absolument nécessaires; faites marcher en queue de votre *arrière-garde* une centaine d'hommes, qui sçachent bien manier les grandes coignées, & qui abattront & feront tomber sur les chemins étroits les arbres qui en sont les plus proches. Par cette précaution vous arrêterez sûrement la marche de l'ennemi, & principalement celle de la cavalerie, des chariots, & de l'artillerie.

Gaspar Fluhx, général des troupes de Bohème, en faisant abattre des arbres pour embarrasser les chemins, retarda la jonction des troupes du roi Ferdinand & du duc Maurice avec celles de l'empereur Charles V. Végèce avoit aussi proposé cet expédient.

Lorsqu'il y a dans les bois de la broussaille sèche, faites-y mettre le feu par divers partis, après que votre *arrière-garde* se sera un peu éloignée: par-là vous empêcherez l'ennemi de traverser le bois; ou, s'il se résout à le faire, il sera extrêmement incommodé par la fumée, qui le mettra en désordre, & l'empêchera de voir vers quel côté vous continuez votre retraite. Vos partis ne mettront point le feu au bois, que votre armée n'en soit entièrement sortie, sur-tout si le vent vient par derrière; parce que les flammes, qui vont plus vite que les troupes, pourroient les mettre en désordre & leur nuire: &, si, pour éviter cet inconvénient, vous prenez votre route par un des côtés, vous donnez plus de facilité à l'ennemi pour vous joindre.

Si vous avez divers défilés à passer dans votre retraite, ayez à votre *arrière-garde* un détachement de soldats d'élite; qui, après avoir passé le défilé, fera volte-face, se rangera en bataille, & se mettra en disposition d'arrêter l'avant-garde de de l'armée ennemie. Vous donnerez le temps à votre *arrière-garde* de passer le défilé suivant, vers lequel le détachement marchera ensuite pour faire la même chose; & ainsi d'un défilé à l'autre, afin que le gros de votre *arrière-garde* ne soit jamais obligé de s'arrêter pour combattre.

Quand ce sont des bois ou des montagnes escarpées, le détachement sera d'infanterie; mais, si ce sont des plaines entrecoupées par de petites montagnes, le détachement sera de dragons; parce qu'ils se servent de leurs fusils pour disputer aux ennemis le passage d'un chemin étroit; & de leurs chevaux, pour se retirer promptement d'un défilé à l'autre, ou au corps de l'armée, lorsqu'il n'y a plus de défilés, ou qu'ils sont obligés de céder à la force supérieure de l'ennemi.

Ce fut avec ces précautions, que le duc de Mayenne, & le comte de Mansfeld, firent vers la Fère cette fameuse retraite, justement louée par tant d'écrivains; puisque sans engager le gros de leurs troupes contre celles d'Henri IV, roi de France, ils mirent leur armée en sûreté à la faveur d'un détachement composé de beaucoup d'officiers & de braves soldats, qui sous les ordres même du duc de Mayenne & de don Augustin de Mexia, mestre-de-camp espagnol, disputa le passage à l'armée du roi, jusqu'à ce que celle de la ligne se fût assez éloignée. (*Bentivogl. hist. di Fiand.*).

Le cardinal archiduc Albert, en décampant d'auprès d'Amiens, tira grand avantage d'un corps de deux mille hommes d'élite; qui, sous la conduite de dom Diégo Pimentel, faisoit face aux François, toutes les fois qu'il étoit nécessaire, afin de donner le temps au gros de l'armée Espagnole de continuer sa marche sans inquiétude.

Votre détachement pourroit conserver quelques légères pièces de campagne tirées par un double train de chevaux; afin de mieux arrêter avec cette petite artillerie l'avant-garde des ennemis, pendant que votre *arrière-garde* gagne du chemin. En commençant à tirer avec ces pièces, avant que les ennemis s'approchent à distance de reconnoître votre armée, vous pourrez peut-être les induire à croire que c'est votre gros, & non un détachement. Alors les troupes de l'avant-garde ennemie feront halte, pour attendre le reste de leur armée; ainsi qu'on le verra bientôt par l'exemple du comte de Las Minas.

S'il n'y a pas une grande distance entre le détachement & l'armée, les ennemis n'oseront pas faire avancer des troupes pour le couper; parce que, si votre *arrière-garde* revenoit sur ses pas, & si le détachement présentoit deux fronts, l'un pour contenir l'avant-garde ennemie, l'autre pour attaquer la troupe qui veut le couper; cette troupe, mise ainsi entre deux feux & chargée de deux côtés, ne pourroit guère éviter d'être défaite. Lorsqu'au contraire votre *arrière-garde* s'éloigne beaucoup du détachement; parce que la distance d'un défilé à l'autre est grande, & que le détachement veut conserver le défilé dont il dispute le passage aux ennemis, jusqu'à ce que votre *arrière-garde* ait passé le défilé plus avancé; alors le commandant du détachement doit jetter des partis sur les flancs, pour observer si quelque troupe supérieure des ennemis vient pour le couper. Dans ce cas il se retirera, à moins que les avenues de l'*arrière-garde* & du flanc ne fussent si étroites que le commandant se crût en état de les défendre en même temps, jusqu'à ce que les ennemis eussent fait avancer quelques nouvelles troupes pour remplacer celles qu'ils avoient envoyées pour couper votre détachement. Dans ces circonstances on peut prendre les précautions suivantes.

Pendant que les ennemis s'avancent vers le défilé, votre détachement tâchera d'embarrasser le passage, en abattant des arbres, en coupant des ponts, en escarpant les chemins, ou en brûlant la broussaille, ainsi qu'on l'a dit ci-dessus. Il seroit même bon de laisser dans les passages étroits & profonds, un ou deux chevaux, à qui l'on auroit

coupé le jarret, ou des amas de bois allumé. Quoi qu'il paroisse que toutes ces manœuvres conviennent mieux à un partisan qu'à un général; il est pourtant certain que le moindre obstacle imprévu retardera beaucoup la marche d'une armée, parce qu'on n'aura peut-être pas à la tête de l'avant-garde les outils & les instruments nécessaires pour ôter à l'instant ces embarras, qui arrêtent le premier corps. Les autres, ignorant ces inconvénients, continuent à marcher. Les premiers, poussés successivement par ceux de derrière, tâchent de surmonter l'obstacle sans s'occuper à l'écarter; & il ne passe plus qu'un soldat, pendant qu'il en auroit passé trois. Il ne suffit pas même alors que le général envoie demander à l'artillerie des outils & des matériaux; parce qu'il faudroit trop de temps pour aller & pour revenir, sur-tout si les troupes se sont excessivement serrées.

Deux charrettes, que la cavalerie d'Alexandre Farnèse trouva rompues sur son chemin, lui causèrent un grand préjudice, lorsque les troupes d'Henri IV, roi de France, la poursuivoient.

Démétrius de Phalère, étant suivi de fort près par les Lacédémoniens, les retarda dans leur marche, en mettant le feu à quelques chariots de son *arrière-garde*. Dans la même circonstance Brasidas fit faire des tas de bois, & ordonna qu'on y mît le feu: ce qui arrêta l'ennemi, & donna à son *arrière-garde* le temps de s'éloigner assez pour n'être plus insultée, & pour se retirer en sûreté.

Votre détachement doit mettre en embuscade pendant la nuit, sur les flancs de la marche des ennemis, de petits partis d'infanterie, dans les terreins coupés & difficiles; & de cavalerie dans la plaine, avec un tambour & un trompette à chaque parti; afin de donner l'alarme à l'ennemi, qui vraisemblablement suspendra sa marche, jusqu'à ce qu'il ait reconnu si ce n'est point là quelque forte ambuscade.

C'est par un semblable stratagême que M. de Sérillac sauva le maréchal de Strozzi & l'évêque de Sienne; qui, après avoir été défaits par les Espagnols, faisoient retraite entre Sienne & Montalcino. Sérillac, s'étant porté sur le flanc de l'armée victorieuse avec quatre trompettes, donna l'alarme aux vainqueurs. Le comte de Marignano, qui les commandoit, s'arrêta; & craignant une embuscade, il se retira d'un côté, tandis que le maréchal de Strozzi continua sa marche de l'autre.

Au sommet de la première montagne, où le détachement de votre *arrière-garde* fera halte pendant le jour, il se formera sur un seul rang; afin de faire croire aux ennemis, en présentant un grand front, qu'il est beaucoup plus considérable.

L'armée des deux couronnes marchoit en 1708, pour aller faire le siége de Tortose. Quatre mille hommes, qui formoient l'avant-garde, firent halte pendant plus d'une heure. Ce qui l'arrêtoit ainsi n'étoit qu'un rang d'arbrisseaux de même hauteur, plantés à la cime d'une montagne pour prendre des grives, & qui vus de loin avoient l'apparence d'escadrons; parce qu'on les voyoit plus obscurs & plus serrés par le haut: ainsi qu'on l'observe aux rangs de la cavalerie, dont la partie inférieure est plus claire à cause du jour que laissent passer les jambes des chevaux.

Si vous faites retraite de jour par un terrein propre à dresser des embuscades; votre détachement étendra sur les flancs quelques soldats, qui, comme par mégarde, se laisseront voir entre les arbres ou au-dessus des montagnes; afin que les ennemis, qui soupçonneront quelqu'embuscade, perdent du moins le temps nécessaire à leurs batteurs d'estrade pour aller jusqu'à ce poste, & rapporter qu'ils n'y ont point trouvé d'embuscade. Ce stratagême réussit à Xenophon, lorsqu'il faisoit retraite vers Trébizonde par un terrein couvert de bois.

Quand même votre détachement en auroit mis un des ennemis entièrement en déroute; il ne doit pas le suivre trop loin, parce qu'il s'exposeroit à être battu à son tour, en s'approchant trop de l'armée ennemie; &, si vous contremarchiez avec la vôtre, pour le soutenir; ce seroit agir contre l'intention que je vous suppose, de ne pas retarder votre marche, & de ne pas vous engager dans un combat. Il faut donc avertir le commandant de votre détachement de ne pas poursuivre le détachement ennemi qu'il auroit défait. On ne le doit faire tout au plus que jusqu'à l'entrée d'un defilé, s'il s'en trouve un à une distance raisonnable.

Corbulon donna ces avis au commandant des mille chevaux qu'il détacha de son *arrière-garde*; afin que l'armée de Tiridate ne chargeât point la sienne.

Si, pendant une longue retraite, votre *arrière-garde* ou son détachement est obligé de combattre, vous devez changer de temps en temps les troupes qui auront combattu; parce que les soldats, prévenus d'avance qu'ils n'ont que quelques heures de danger à essuyer, s'y exposeront avec plus de courage; & les nouvelles troupes, qui entreront fraiches au combat, le soutiendront mieux que celles qui sont déjà fatiguées & blessées. Cæsar en usa ainsi, lorsque dans sa retraite Labiénus & Afranius chargeoient continuellement son *arrière-garde*.

Pour ne pas retarder votre marche, en tirant de divers régiments les hommes d'élite, dont j'ai parlé plus haut, il faut, en la commençant, placer à l'*arrière-garde*, les deux ou trois détachements qui doivent successivement la couvrir.

Ce changement de troupes ne doit pas se faire dans un lieu resserré, parce qu'elles se confondroient, & se mettroient en désordre. Le plus propre à cette opération, est la sortie d'un défilé. Les troupes qui doivent relever se rangeront en bon ordre, laissant aux autres un passage pour déboucher

déboucher librement, & retourner à l'*arrière-garde*, tandis que ce nouveau détachement arrêtera l'ennemi, qui, vraisemblablement, n'osera pas sortir du défilé, en présence de cette troupe rangée en bataille.

Si vous êtes inférieur en nombre, couvrez vos flancs & votre *arrière-garde* avec les chariots de l'artillerie, des vivres, & des équipages, sur-tout si la supériorité des ennemis consiste en cavalerie : le moindre embarras qu'on lui oppose est une véritable défense contre elle.

Les chariots avec lesquels Thimotée couvrit ses troupes, lorsqu'il marchoit vers Olympie, les mirent à couvert de la cavalerie des Corinthiens. (*Polien. stratagem.*).

Lorsque Alexandre Farnèse se retira de France en Flandres, il se servit de chariots pour couvrir son armée, & ils lui furent d'un grand secours pour se défendre contre les troupes françoises, qui incommodoient beaucoup l'*arrière-garde* de l'armée espagnole.

Il y auroit encore moins d'embarras à entourer l'*arrière-garde* de chevaux de frise, dont chacun seroit porté par deux soldats, au moyen de deux espèces d'anses adaptées à leurs extrémités ; il est plus aisé de régler la marche d'un soldat, ou de le remplacer quand il a été tué, qu'il ne l'est de remplacer un bœuf ou un mulet qui s'est épouvanté, ou qui a été blessé.

Si l'avant-garde ennemie qui vous poursuit est fort supérieure en cavalerie, mettez la vôtre au centre, lorsque vous vous formerez en bataille ; disposez votre infanterie avantageusement, ainsi que votre artillerie, de manière que le front de la cavalerie soit croisé par le feu ; & couvrez vos ailes, soit par des escarpements, des haies, fossés, & chevaux de frise. Dans les marches, disposez vos troupes dans l'ordre que vous voulez prendre, si vous êtes obligé de vous former en bataille : &, si dans un pays coupé de plaines & de défilés, vous avez assez de cavalerie, lorsque vous passerez d'un défilé dans une plaine, disposez-la, de sorte qu'au moment que votre infanterie quittera le défilé, la cavalerie présente une ligne prête à charger les troupes ennemies qui seroient tentées de déboucher. Si vous présumez que l'ennemi a pu faire passer quelques escadrons dans la plaine par un autre endroit, gardez-en aussi quelques-uns avec votre infanterie ; &, lorsqu'elle sera assez avancée pour n'avoir plus rien à craindre, faites-le sçavoir au commandant de votre gros de cavalerie, pour qu'il fasse sa retraite. Les autres dispositions, que peuvent demander certaines circonstances, sont communes à touts les corps, & enseignées par la tactique générale.

Les ennemis peuvent avoir leur *arrière-garde* éloignée, & vous suivre de si près avec leur avant-garde seulement, qu'il n'y ait plus qu'une demi-lieue de distance de leur avant-garde à votre *arrière-garde*. Dans ce cas, rangez votre cavalerie sur un front étendu, & faites-lui mettre pied à terre pour donner de l'avoine, ou du moins pour soulager les chevaux du poids des hommes. Donnez ordre de dresser un rang de tentes, & de tirer quelques volées de canon contre les découvertes des ennemis, pour faire connoître que vous avez de l'artillerie. Etendez sur les ailes quelques détachements de cavalerie, pour empêcher l'ennemi d'observer vos flancs, & ce qui se passe derrière cette cavalerie, où l'infanterie, les bagages, & la grosse artillerie continueront leur retraite. Il est à présumer que les ennemis, qui voient que vous avez fait halte, & qui sur cette apparence doivent juger que vous campez en cet endroit, se persuaderont aussi que toute votre armée s'y trouve rassemblée : par conséquent ils n'oseront s'approcher de plus près, & attendront que leur *arrière-garde* soit arrivée, qu'elle se soit rangée en bataille, & un peu reposée. Pendant ce délai votre armée aura tout le temps de s'éloigner ; & ensuite votre cavalerie, levant le piquet, pliant en un instant les tentes, & redoublant le train des chevaux pour la conduite de votre artillerie, marchera bon pas pour joindre votre infanterie.

Au lieu de faire semblant de camper, on peut se former comme pour combattre. Alors laissez quelque infanterie, & disposez la de manière que, mêlée à la cavalerie, & sur peu de hauteur, elle représente en apparence deux lignes ; afin que les ennemis voyant qu'il y a de l'infanterie & de la cavalerie, ne soupçonnent pas que votre armée continue sa retraite.

Il seroit bon de laisser un tiers moins d'infanterie que de cavalerie, afin de faire retirer ensuite l'infanterie en croupe : je dis un tiers de moins ; parce que vous aurez besoin de quelque cavalerie libre de cet embarras. D'ailleurs, tous les chevaux ne souffrent pas qu'on les monte en croupe, à moins qu'ils n'y ayent été accoutumés.

Pour mieux réussir dans l'une ou l'autre de ces deux opérations, il faudroit que ce fût après avoir passé un ravin, un ruisseau, ou un défilé, que les troupes feignissent de camper, ou de se ranger en bataille ; parce que l'avant-garde des ennemis craindroit davantage de s'avancer, & cet obstacle à surmonter retarderoit le gros de leur armée. Il seroit bon aussi de faire halte dans un terrein couvert par des bois, pour mieux cacher la marche de votre infanterie ; d'ailleurs, les ennemis oseroient moins s'approcher par la crainte de quelque embuscade.

Si le terrein ne vous présente pas ces avantages, détachez des partis, qui, en courant continuellement du flanc au centre, & du centre au flanc, fassent élever de la poussière pour empêcher les ennemis d'observer la marche du gros de votre armée.

S'il n'est pas possible de mettre un défilé entre

l'avant-garde des ennemis & votre *arrière-garde*, les ennemis ne se laisseront point tromper par ces apparences, principalement s'ils sont plus forts en chevaux; parce qu'ils feront avancer toute leur cavalerie pour charger la vôtre, supposé qu'ils la trouvent seule, ou peu accompagnée, &, supposé qu'ils la trouvent soutenue par toute votre armée, ils se retireront vers leur gros. Ce sage raisonnement fut celui de Philippe V & du maréchal de Bervick, qui étoit d'avis de faire charger, avec toute sa cavalerie, celle du marquis de Las Minas, lorsqu'il faisoit retraite à Guadalaxura; mais malheureusement ce sentiment ne fut pas approuvé des autres généraux, & il ne fut pas suivi. (1706.). Quelque temps auparavant, le maréchal se retirant de Barcos, son *arrière-garde* fut chargée par la cavalerie ennemie. Il en battit les premiers escadrons, avec deux régiments qui soutinrent l'attaque: il chargea ensuite, sans lui donner le temps de se former, la cavalerie angloise & la hollandoise, qui arrivoient successivement, & avec cinq mille hommes de cavalerie, il en repoussa plus de vingt mille, obligea l'ennemi de se retirer, & acheva tranquillement sa retraite.

Si vous avez de pressants motifs pour éviter d'être joint par l'avant-garde ennemie, & que les moyens proposés ici ne suffisent pas; il ne reste d'autre ressource que d'abandonner des chariots & des mulets chargés de bagages en divers endroits un peu éloignés les uns des autres; afin que les premières troupes de l'armée ennemie se débandent & s'arrêtent pour enlever les chevaux, & piller les équipages. Dans ce désordre, l'exemple des premières troupes sera bientôt suivi par les autres. Quelques rigoureuses que soient les défenses, les officiers ne seront plus les maitres de retenir les soldats; qui, voulant touts avoir part au butin, retarderont leur marche, & vous donneront peut-être le temps de vous échapper. (*Sancta Crux.*).

Les règles générales données pour l'attaque & pour la défense doivent être employées à l'égard de *l'arrière-garde*; mais il est très difficile de les y appliquer. Dans un combat ou dans une bataille, on a eu le temps de se préparer, de reconnoitre le terrein, de faire ses dispositions. Ici, au contraire, le terrein change à chaque instant, & demande des dispositions différentes, des mouvements subits; ce sont des défilés, des plaines, des villages, des bois, des marais qu'il faut traverser; des surprises auxquelles il faut remédier, une attaque continuelle à supporter; des troupes ennemies à contenir, tromper, fuir, attaquer tour-à-tour, suivant le changement de scène. Le général doit donc avoir une connoissance profonde des principes, une grande habitude de leur application, l'esprit fecond en ressources, toujours attentif, toujours présent, rapide en ses combinaisons, clair en ses ordres: les troupes doivent exécuter avec assurance, promptitude, & régularité. Et tout cela doit exister à la fois dans touts les instans pendant une longue marche. C'est cette succession, cette continuité, & cette exécution rapide qui font de la conduite d'une *arrière-garde* une des parties de la guerre les plus difficiles. Ce n'est pas, comme l'a cru le chevalier Folard, (*tom. III. L. II. ch. VI. pag. 171. not. b.*), que les règles nous manquent. C'est la présence d'esprit nécessaire pour appliquer ces règles à une scène toujours variée. Il convient lui-même que, comme le pays change à chaque pas qu'on fait, il faut une attention infinie, & changer l'ordre de la marche suivant la nature des lieux. Cependant il demande une méthode & des principes particuliers pour cette partie de l'art. Mais il ne peut y avoir de tels principes que pour des circonstances constantes. Si elles sont fugitives, si elles varient sans cesse, il faut recourir aux principes plus généraux qui les embrassent toutes; &, si elles deviennent, pour ainsi dire, infinies, on ne peut y appliquer que les principes suprêmes, c'est-à-dire les plus généraux. Aussi, Folard, en voulant assigner ici des principes, n'en donne que de fautifs, parce qu'ils ne conviennent qu'à un petit nombre de cas. Il avance que la cavalerie est de peu d'usage dans ces sortes d'actions. Il ne voyoit donc en ce moment qu'une espèce de terrein: la cavalerie peut être certainement d'un grand usage à une *arrière-garde*, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Cela est si évident qu'il change bientôt de principes, & qu'en proposant une disposition pour l'attaque d'une *arrière-garde*, il fait charger en même temps par l'infanterie & par la cavalerie. D'ailleurs, dans tout ce qu'il dit sur la conduite d'une *arrière-garde*, on ne trouve, comme on le va voir, que les principes généraux de l'attaque & de la défense, & pas un seul qui puisse convenir particulièrement & uniquement à cette partie de la guerre. On y trouve aussi quelques principes particuliers; qui, étant généralisés, sont défectueux.

« Les attaques d'*arrière-garde*, dit-il, demendent beaucoup de vigilance & de hardiesse, moins de conseil que d'exécution, & un grand ordre dans le combat comme dans la marche. Il faut encore avoir égard aux temps & aux lieux: car celles qui se font dans les plaines sont très difficiles, & très dangereuses. Cette partie de la guerre est renfermée dans les retraites d'armées ou de corps de troupes. Il y a peu de généraux qui s'embarquent dans ces sortes d'entreprises, si l'ennemi, quittant la plaine, ne se voit pas obligé de s'engager dans un pays difficile & de défilés: car la guerre nous fournit de si bonnes règles & des mesures si sures à l'égard des plaines, qu'il est bien difficile qu'un général expérimenté puisse être attaqué à son *arrière-garde*, & qu'il ne soit en état de la soutenir par son corps de bataille. Tout dépend de l'excellence de sa marche dans l'ordre, & l'administration de ses colonnes, afin que d'un seul temps & d'une même manœuvre l'armée se

trouve en bataille. Dans ces sortes d'affaires l'avant-garde, qui marche en intention d'attaquer une *arrière-garde*, doit être soutenue de près par toute l'armée, ou de la plus grande partie, pour s'en servir aux occurences. Sans cette précaution, une avant-garde se trouve en déroute, avant qu'on puisse avoir le temps de la secourir : mais il ne s'agit pas ici de ces sortes de cas : il s'agit d'une armée obligée de se retirer par un défilé au sortir de la plaine, & ces sortes d'entreprises sont les plus aisées, & les plus sures dans l'exécution.

La connoissance du pays par où l'ennemi se retire est ici, comme dans toutes les affaires de campagne, la chose du monde la plus importante. Après avoir attaqué une *arrière-garde*, ou l'avoir poussée jusques dans le défilé, il faut avoir une exacte connoissance des lieux où l'on s'engage : car dans ces sortes de situations, il est aisé à un général habile de semer & de préparer des pièges, ou des embuscades doubles & triples : Et, quelquefois, l'ennemi qui connoit les lieux où il marche, & où le gros de l'armée a déjà défilé, nous attire dans de mauvais pas par des suites simulées, ou se poste avantageusement, comme firent les Etoliens (devant Aratus). Car ils ne croyoient pas qu'il fût honteux de se retirer devant un ennemi plus fort qu'eux ; mais ils croyoient qu'il l'étoit beaucoup plus de se faire battre ; &, dans ces cas, on évite l'ennemi pour chercher un poste où l'on puisse faire ferme par l'avantage de la situation, en attendant du secours. Voilà bien des choses à observer, & qu'on doit prévoir ; & par conséquent les leçons qu'on doit apprendre d'avance plutôt qu'après l'évènement, & aux dépens de son honneur & de la patrie.

Dès qu'on est dans la résolution d'attaquer une *arrière-garde*, on doit couvrir son dessein de telle sorte que l'ennemi n'en puisse rien soupçonner, du moins l'ordre dans lequel on veut combattre.... Le meilleur & le plus prudent dans un général d'armée est d'être attentif & bien informé de ce qui se passe chez son ennemi, & d'attendre l'occasion de sa marche pour attaquer son *arrière-garde*, & du moins pour engager une partie de ses forces dans un combat, si sa foiblesse ne lui permet pas de combattre le tout, & de défaire l'une pour avoir meilleur marché de l'autre, par la terreur qui nait ordinairement d'un premier avantage : outre qu'une armée qui se voit harcelée d'une autre, & qui craint à son *arrière-garde*, n'est jamais si assurée que celle qui la suit........

Le secret & la diligence sont les deux poles sur lesquels roule l'exécution des grandes entreprises, & particulièrement dans une attaque d'*arrière-garde*. Si on la suit perpétuellement en queue avec de grandes escarmouches, cette *arrière-garde* n'avancera pas beaucoup, non plus que le gros de l'armée ; mais elle s'en verra appuyée ; &, lorsqu'il faudra entrer dans le défilé, elle campera à la tête, & s'y fortifiera, pour le passer à la faveur de la nuit, de sorte que l'on peut manquer son coup ; au lieu qu'en suivant une autre méthode, on cache son dessein, & on peut être assuré de n'avoir affaire qu'à *l'arrière-garde*, pendant que le gros de l'armée s'en trouve éloigné. Le meilleur & le plus prudent est de ne point branler de son camp, d'être aux écoutes, d'avoir plusieurs partis en campagnes, pour avoir des nouvelles de l'ennemi à chaque moment, & de marcher à lui, lorsqu'on sera averti qu'il est décampé, & qu'il est en marche ; alors le général, sans perdre aucun temps, soit de nuit ou de jour, détachera sur le champ touts les grenadiers de son armée, touts les dragons & la plus grande partie de sa cavalerie, avec un grenadier en croupe, pour faire plus de diligence. Toute l'armée suivra sans équipage.

M. Folard propose ici un ordre de bataille, pour attaquer l'ennemi qu'il suppose aussi dans un ordre donné. Ces sortes de suppositions n'étant jamais que des jeux d'imagination qui ne peuvent avoir d'utilité réelle, parce qu'elles ne se retrouveroient pas en des millions d'années & de combinaisons diverses, je renvoie le lecteur curieux de la connoitre à son ouvrage (*tom. V, liv. IV, ch. 3, pag. 22*).

« Il faut observer, continue-t-il, que lorsqu'il s'agit d'attaquer *l'arrière-garde* d'une armée, qui, au sortir d'une plaine, s'engage dans un défilé de montagnes ; il faut que l'infanterie égale au moins en nombre la cavalerie ; outre que le mélange de ces deux armes qui se soutiennent réciproquement, relève le courage & les espérances de toutes les deux ».

Je vais donner quelques exemples d'attaques d'arrière-garde, & je résumerai ensuite les principes qu'on en peut tirer, en les rapportant aux principes généraux d'attaque & de défense.

Les Belges s'étant rassemblés pour venir combattre Cæsar, & n'ayant pu ni prendre Bibrax ni passer devant lui l'Axone, (aujourd'hui l'Aisne), ni l'engager à une action dans un lieu désavantageux, assemblèrent un conseil, & décidèrent que le mieux étoit de retourner dans leurs domiciles, de s'assembler de toutes parts pour défendre ceux dans le pays desquels les Romains introduiroient leur armée, de combattre sur leurs frontières plutôt que sur celles d'autrui, & d'y vivre de leurs propres grains qu'ils pouvoient y avoir en abondance. A ces raisons se joignit celle de l'approche de Divitiac & des Æduens, (habitans de l'Autunois), de la frontière des Bellovaques, (habitans du Beauvoisis) : on ne pouvoit leur persuader de s'arrêter plus longtemps, & de ne pas secourir leurs compatriotes.

Cette résolution étant prise, ils sortirent de leur camp à la seconde veille, (neuf heures du soir), avec beaucoup de bruit & de tumulte, sans ordre, sans commandement, parce que chacun vouloit avoir la tête de la marche, & revenir au plutôt chez soi ; de sorte que ce départ ressembloit à une fuite,

Cæſar en étant informé par ſes poſtes avancés, & craignant une embuſcade, parce qu'il n'avoit pas encore pénétré la cauſe de leur départ, contint ſon armée & ſa cavalerie dans ſon camp. Au point du jour, l'avis étant confirmé par ſes patrouilles, il envoya toute ſa cavalerie en avant, aux ordres de Q. Pédius & de L. Aurunculeïus Cotta, afin de retarder la marche de *l'arrière-garde*, & ordonna que le légat Titus Labiénus ſuivit avec trois légions. Ceux-ci ayant attaqué les dernières troupes, & les ayant pourſuivies l'eſpace de pluſieurs milles, en tuèrent un grand nombre dans leur fuite. Mais, tandis que les dernières diviſions de l'armée, auxquelles les troupes romaines étoient parvenues, faiſoient une grande réſiſtance, les précédentes qui ſe voyoient éloignées du danger, & n'étoient retenues ni par la néceſſité, ni par aucun ordre, entendant les cris des combattants, ſe débandèrent, & ne cherchèrent de ſecours que dans la fuite. Ainſi, ſans aucun danger, les Romains continuèrent le carnage pendant tout le jour; & vers le coucher du ſoleil, ſe retirèrent dans leur camp, comme ils en avoient l'ordre. (*Cæſ. Bell. gall. C. 10 & 11. Oudendorp.*).

Le même général nous donne, en Eſpagne, un autre exemple du même genre. Afranius & Pétréius reſſerrés dans leurs fourages auprès d'Ilerda, (Lerida), parce que Cæſar étoit très ſupérieur en cavalerie, réſolurent de quiter leur camp, & de porter la guerre en Celtibérie. Les villes que Pompée y avoit ſoumiſes, pendant la guerre contre Sertorius, étoient retenues dans ſon parti par la crainte; les autres qu'il avoit comblées de bienfaits, y reſtoient par attachement, & par reconnoiſſance. Le nom de Cæſar étoit moins connu de ces peuples barbares. Les deux lieutenants de ſon adverſaire en eſpéroient de grands ſecours, ſur-tout en cavalerie : ils formèrent le projet de paſſer dans cette province, & d'y traîner la guerre en longueur juſqu'à l'hiver. Dans ce deſſein, ils raſſemblent touts les bateaux de l'Ebre, les font amener à Octogèſe, ville ſituée ſur l'Ebre à vingt milles de leur camp, les employent à y conſtruire un pont, tranſportent deux légions au-delà de la Sègre, & entourent leur camp d'un retranchement de douze pieds.

Cæſar fut informé de ces mouvements par ſes *explorateurs*. Il étoit déja parvenu, par un travail continué le jour & la nuit, à détourner les eaux de la Sègre, de ſorte que les cavaliers, quoique ce ne fut encore qu'avec difficulté, pouvoient & oſoient paſſer la rivière. Mais l'infanterie, ayant de l'eau juſqu'aux épaules, & au haut de la poitrine, ne pouvoit paſſer, vu la hauteur & la rapidité des eaux. Cependant il apprenoit que le pont commencé ſur l'Ebre, par les ennemis, étoit preſque fait, & on trouvoit un gué à la Sègre.

C'étoient pour Afranius & Pétréius autant de raiſons de hâter leur marche. Laiſſant donc à Ilerda deux cohortes auxiliaires, ils paſſent la Sègre avec toutes leurs troupes, & joignent les deux légions qui avoient paſſé les jours précédents. Il ne reſtoit à Cæſar que de harceler & entamer les ennemis avec ſa cavalerie. Le paſſage, par le pont, demandoit un grand détour, & ils pouvoient arriver à l'Ebre par un chemin beaucoup moins long. La cavalerie, envoyée par Cæſar, paſſe la rivière, ſe montre à *l'arrière-garde* d'Afranius qui avoit décampé vers la troiſième veille (*minuit*); &, l'environnant par ſon grand nombre, commence à retarder & à empêcher ſa marche.

Au point du jour on voyoit du haut des collines voiſines du camp de Cæſar, cette cavalerie preſſer vivement *l'arrière-garde*; les dernières diviſions de l'armée ennemie, s'arrêter, ſe ſéparer du gros, marcher contre la cavalerie, & la repouſſer; enſuite celle-ci ſuivre les cohortes, dès qu'elles reprenoient leur marche : dans tout le camp de Cæſar, les ſoldats courir çà & là, ſe plaindre que l'ennemi leur échappoit, que la guerre ſe prolongeoit plus qu'il ne falloit, aborder les centurions & les tribuns, les ſupplier de dire à Cæſar qu'il ne leur épargnât ni les travaux ni les dangers, qu'ils étoient prêts, qu'ils pouvoient, qu'ils oſeroient paſſer la rivière où la cavalerie l'avoit paſſée.

Cæſar, excité par cette ardeur & par ces diſcours, mais craignant cependant d'expoſer ſes troupes dans une auſſi grande rivière, jugea qu'il falloit faire quelque tentative. Il ordonne que les ſoldats qui paroîtroient n'avoir ni la force ni le courage néceſſaire pour cette épreuve, fuſſent choiſis dans toutes les centuries, & laiſſés avec une légion pour garder le camp. Enſuite il fait ſortir le reſte des légions ſans bagages, & plaçant dans la rivière un grand nombre de chevaux au-deſſus & au-deſſous du gué, fait paſſer l'armée. Quelques ſoldats emportés par le courant ſont reçus & ſecourus par la cavalerie : cependant aucun ne périt.

L'armée étant paſſée, Cæſar la forme, la met en marche ſur trois lignes; & l'ardeur des ſoldats fut telle, que malgré le retard cauſé par le paſſage, & un circuit de ſix milles, ils joignirent, avant la neuvième heure, (trois heures après midi), les ennemis partis à la troiſième veille, (minuit).

Afranius les appercevant de loin, & les obſervant avec Pétréius, fut effrayé de cette circonſtance inattendue. Il s'arrêta ſur les hauteurs & y forma ſon armée. Cæſar laiſſa repoſer la ſienne dans la plaine, afin de ne pas l'expoſer au combat, fatiguée comme elle l'étoit. Les ennemis voulant continuer leur marche il les pourſuit, & les arrête. Ils campent donc par néceſſité plutôt qu'ils ne le vouloient. Les montagnes étoient voiſines, & à cinq milles au-delà les chemins devenoient étroits & difficiles. Ils ſe retiroient vers ces montagnes, afin d'éviter la cavalerie de Cæſar, de mettre des troupes aux défilés, pour l'y arrêter, de marcher à l'Ebre ſans péril ni crainte, & de le paſſer. C'eſt

ce qu'ils devoient entreprendre & exécuter par touts les moyens possibles ; mais, fatigués du combat & de la marche qui avoient duré tout le jour, ils différèrent jusqu'au lendemain : Cæsar se campa aussi sur la colline voisine. (*Bell. civil. L. I. C. 61 & seq.*).

On trouve dans notre histoire plusieurs exemples d'*arrière-gardes* attaquées. Sous le règne de Gontran, le général Elvacarre fut envoyé contre Varoc, duc de Bretagne. Le fils de celui-ci attaqua l'*arrière-garde* de l'armée françoise dont une partie avoit déjà passé la Vilaine, la mit en déroute, & fit un grand nombre de prisonniers. Charlemagne, ayant délivré les Chrétiens d'Espagne du tribut qu'ils payoient aux Maures, repassoit les Pyrénées avec la sécurité ordinaire & souvent trop grande en un vainqueur. Il avoit passé les montagnes avec toute son armée : il ne restoit plus dans les défilés que l'*arrière-garde* qui marchoit sans crainte & sans précaution. Les Gascons, embusqués dans un bois, la chargèrent brusquement, la mirent en déroute, tuerent les principaux chefs, du nombre desquels étoit le célèbre Roland, & pillèrent touts les bagages. (*An. 778.*).

Ces anciens faits sont si abrégés dans nos premiers historiens qu'on n'en peut tirer que peu de leçons: les faits modernes, plus détaillés, nous fourniront plus d'instructions. Un des plus célèbres est l'action de Sénef en 1678. Condé avoit pris sur le ruisseau du Piéton une position avantageuse, & s'y étoit fortifié. Le prince d'Orange, qui commandoit l'armée des alliés, s'approcha de celle des François, afin d'en reconnoitre la position, & vint camper à Sénef, en laissant ce village en avant de sa droite, qui étoit vers Famille-à-Reux ; sa gauche vers Arquenne. Il n'y avoit pas plus d'une lieue entre les deux armées.

Le général des alliés, n'osant pas attaquer Condé dans sa position, résolut de poursuivre le projet qu'il avoit adopté, celui de pénétrer dans la Flandre ou dans le Haynaut françois, & d'y assiéger une place considérable. Deux routes pouvoient y conduire ; celle de Mons, plus longue & plus difficile, avoit une journée de plus, & Condé pouvoit exécuter de grands desseins dans une seule journée. On voulut le prévenir en prenant la route de Binche. Mais cette marche, parallele au front de l'armée françoise, & à une lieue d'elle, n'étoit pas bien sure. Quelques généraux alliés, & entr'autres le marquis d'Offentar désapprouvèrent dans le conseil la témérité de ce mouvement ; mais le vieux comte de Souches, général des troupes impériales, en méprisa les dangers en jeune homme, & insista vivement pour qu'il fût exécuté. Le flanc gauche de la marche étoit, il est vrai, couvert par des bois & des ruisseaux. La défense de ce terrein, jointe aux sages précautions qui pouvoient être prises pour protéger le flanc, y rendoit difficile une attaque ; ce n'étoit donc pas là qu'étoit le plus grand danger.

L'armée des alliés marcha par sa droite, le 11 août 1674, sur trois colonnes, à peu de distance l'une de l'autre. La cavalerie forma celle de gauche, la plus voisine des François ; l'infanterie occupa le centre ; l'artillerie & les bagages marchèrent à la droite. Le prince de Vaudemont fut chargé de faire l'*arrière-garde* avec un corps de quatre mille chevaux tant impériaux qu'espagnols & hollandois.

Condé, instruit de leur marche, va lui-même reconnoitre, & voit défiler les colonnes. Il juge aussitôt qu'ayant à passer un pays coupé, difficile, couvert de bois, elles s'allongeront beaucoup, que s'il en attaque une partie, les autres n'y porteront du secours qu'avec difficulté, lenteur, & confusion ; enfin, que la cavalerie, arme plus nombreuse dans l'armée alliée que dans la françoise, manœuvrera avec peine dans ces terreins étroits & fourrés. De plus, les généraux ennemis, jaloux l'un de l'autre, incertains dans le conseil, lents dans l'exécution, tantôt timides, tantôt téméraires, n'agissoient jamais de concert ; les troupes de trois nations différentes devoient être moins empressées à se donner du secours, & celles de France étoient plus aguerries. A l'instant Condé résoud d'entreprendre sur l'*arrière-garde*.

Le régiment d'infanterie de la Reine, celui de la Fere, la brigade de Tilladet, cavalerie, campées à la droite du camp, près du village de Gouy, ont ordre de passer le Piéton, & de se former derrière une hauteur occupée par un poste avancé. Le régiment de Navarre, le premier bataillon des fusiliers, les gardes-du-corps, gendarmes, & chevaux-légers, le régiment de dragons colonel général, les cuirassiers & la réserve, passent le même ruisseau, & viennent se former à la droite des premières troupes, toujours masquées par les hauteurs. L'infanterie menoit six pièces de canon. Le reste de l'armée, s'approchant aussi de Gouy, s'y tint prête à passer le ruisseau au premier ordre, & à soutenir l'attaque au besoin. Cependant, pour allarmer l'ennemi, & attirer son attention d'un autre côté, M. de Saint-Clar, déja en avant de l'armée avec quatre cens chevaux, eut ordre de se porter vers la tête des colonnes ennemies, de les harceler, & de faire les démonstrations capables de leur faire accroire que sa troupe étoit nombreuse, afin d'empêcher ou de retarder l'envoi des secours.

Tandis qu'on faisoit ces dispositions, l'armée alliée continuoit sa marche dans les défilés qu'elle avoit à passer ; & Condé ne vouloit commencer l'attaque que lorsqu'elle y seroit pléinement engagée. Il étoit dix heures du matin, lorqu'il jugea que leurs colonnes étoient assez étendues & assez loin de *l'arrière-garde* pour l'attaquer avec succès.

Le prince de Vaudemont, voyant qu'il alloit être attaqué, fit demander de l'infanterie au prince d'Orange, qui lui envoya trois bataillons, commandés par le prince Maurice de Nassau. Ils furent

postés en avant du ruisseau & du village de Sénef, dans une espèce de fourré ou de bois taillis. Les dragons occupèrent le village, & les hauteurs qui étoient en avant, vis-à-vis des postes avancés de l'armée françoise; ils étoient soutenus par quelque infanterie. La cavalerie fut mise en bataille derrière le village, dans une plaine peu étendue, sa droite à des marais, sa gauche à un bois, six escadrons furent placés en avant, à la pointe du même bois, pour couvrir la colonne des bagages.

Condé, avant de commencer l'attaque, apperçut à sa droite un petit bois, par lequel il auroit pu être chargé en flanc, s'il eût été occupé. Il y alla seul, en laissant le bois deux ou trois cents pas sur sa gauche, le dépassa; &, voyant qu'il n'y avoit aucune troupe, revint très vite, en disant, il n'y a *qu'à les charger pour les battre*; ensuite il acheva de donner ses ordres, & l'attaque commença.

Le marquis de Rannes, à la tête des dragons, & de la brigade de Tilladet, cavalerie, marcha aux dragons ennemis qui occupoient les hauteurs en avant de Senef. Navarre, la Reine, & la Fere suivoient, aux ordres du comte de Montal, & du marquis de Moussy, avec le canon. La cavalerie ennemie fut poussée sans peine: l'infanterie qui la soutenoit, repassa le ruisseau, avant que d'être attaquée, ainsi que les dragons; & ces deux troupes vinrent se joindre à celles qui occupoient les premières maisons, & les débouchés du village.

L'infanterie hollandoise en gardoit l'église & le château. Le comte de Montal attaqua le village avec les dragons & son infanterie, tandis que le chevalier de Fourilles, à la tête de la cavalerie qui avoit poussé les dragons ennemis, passoit le ruisseau de Sénef au-dessus du village, & marchoit aux six escadrons portés à la pointe du bois, pour couvrir la colonne des bagages. En même-temps, Condé prenant le reste de la cavalerie, passoit au-dessous de Sénef, pour se mettre entre le village & la cavalerie ennemie formée dans la plaine, couper la retraite à l'infanterie qui occupoit le village, & charger ensuite. Les six pièces de canon furent placées sur le flanc de l'attaque pour la seconder, & prendre en flanc la cavalerie.

Le village fut emporté en peu de temps; deux ou trois cents hommes du régiment de Nassau, faits prisonniers dans l'église; quelques escadrons qui voulurent charger la cavalerie françoise au passage du ruisseau, repoussés vers le gros de leur troupe. Condé se déploya dans la petite plaine; sa droite au bois, où l'ennemi avoit sa gauche; la gauche vers le village, dont son infanterie s'étoit emparée. L'artillerie prenoit en flanc la cavalerie ennemie. Celle-ci étoit supérieure en nombre; mais le désavantage du terrein rétablissoit l'égalité: elle y étoit sur trois lignes, & Condé la chargeoit à front égal.

La première ligne résista quelque-temps; mais elle fut pliée sur la seconde; celles-ci sur la troisième, & le tout poussé demi-lieue jusqu'à Saint-Nicolas-aux-Bois, laissant un grand nombre de morts, de blessés, de prisonniers, d'étendarts & de drapeaux; tandis que les six escadrons, attaqués par le chevalier de Fourilles, craignant d'être coupés, prenoient la fuite, & se jettoient en désordre sur la colonne des équipages qu'ils devoient protéger. Le chevalier pouvoit en enlever une partie; mais il craignit d'exposer ses troupes en s'éloignant trop de l'armée, & jugea qu'il étoit plus sûr & plus utile de les ramener au prince.

Les troupes de l'empire, qui avoient la tête des colonnes, étoient déja sur les hauteurs voisines de la Haisne, où elles devoient camper. Ce fut là seulement que le comte de Souches apprit l'attaque de *l'arrière-garde*. Les instances réitérées du prince d'Orange, qui le pressoit de ramener ses troupes, furent long-temps sans effet. Celui-ci, voyant la défaite de son *arrière-garde*, avoit posté la cavalerie & l'infanterie qu'il avoit avec lui, dans les marais, les vergers, les bois qui entouroient le hameau de Saint-Nicolas-aux-Bois. Touts les militaires pensent que Condé, satisfait de son avantage, devoit s'arrêter ici. Son ardeur l'emporta; il voulut poursuivre, & engagea une action sanglante, dont nous parlerons ailleurs.

Une autre attaque d'*arrière-garde*, qui ne mérite pas moins l'attention des militaires que la précédente, est celle du maréchal de Luxembourg auprès de Leuse, le 18 septembre 1691. Ce général, apprenant que les ennemis marchoient à Leuse, s'avança de Renai à Hérinnes, & se porta sous Tournai, avec son aile droite de cavalerie. Instruit que le prince d'Orange devoit quitter son camp de Leuse le lendemain, il se mit en marche avec sa cavalerie, au nombre de soixante-dix escadrons, dans l'espoir de joindre *l'arrière-garde* de l'armée ennemie. Il avoit détaché M. de Marsigli, enseigne des gardes-du-corps, avec quatre cents chevaux, dont une partie étoit de la maison du roi, & l'autre de cavalerie légère, pour avoir des nouvelles de l'ennemi. M. de Villars, qu'il avoit envoyé à ce corps dès l'entrée de la nuit, lui manda qu'il voyoit plusieurs troupes des ennemis en bataille près de lui, & que leur armée achevoit de passer le ruisseau de Blicquy. Le maréchal lui fit dire de ne rien tenter avant qu'il fût arrivé. Dès qu'il l'eût joint, il vit quatorze ou quinze escadrons, formés sur une ligne, pour couvrir les défilés que la cavalerie ennemie venoit de passer. Leur droite s'étendoit jusques sur les hauteurs qui bordent la Denre, & leur gauche s'appuyoit aux jardins de Capelle à Vé. Le détachement de M. de Villars n'étant point assez nombreux pour attaquer, le maréchal fit donner ordre à la maison du roi de s'avancer en toute diligence: il la forma devant cette *arrière-garde*, la gauche vers la Denre, la droite vers Capelle à Vé. Le détachement de MM. de Marsigly & de Villars, étoit un peu en avant du centre, tant pour faire la première charge que pour masquer la maison du roi qui se formoit derrière,



Les ennemis crurent d'abord que cette cavalerie étoit celle que M. de Befons commandoit fous Mons; mais, la voyant augmenter fans ceffe, & reconnoiffant la maifon du roi, ils firent repaffer toute la cavalerie de leur aile gauche endeçà des défilés, la formèrent fur cinq lignes derrière leur *arrière-garde*, & jettèrent cinq bataillons dans les jardins & haies de Capelle à Vé. M. de Luxembourg fit mettre pied à terre aux dragons du Roi & de Teffé, pour les oppofer à cette infanterie; &, jugea que plus il différeroit, plus les ennemis feroient en force. Sa première ligne étoit formée; l'autre arrivoit: le terrein étant refferré, il alloit charger à front égal: il en donna l'ordre. Auffi-tôt toute la ligne marcha l'épée à la main, franchit un petit ravin que les ennemis avoient devant eux, effuya leur feu peu redoutable, les chargea, & les rompit. Plufieurs efcadrons de la maifon du roi marchèrent à la feconde ligne, & quelques-uns attaqués par trois efcadrons à la fois furent obligés de fe divifer en trois pour les charger. D'autres pénétrèrent jufqu'à la cinquième ligne, & la mirent en défordre.

La gendarmerie & la brigade de Quadt s'étoient formées pendant le combat. Le maréchal fit rallier & mettre en ordre la cavalerie qui avoit combattu, & avancer, par les intervalles, fa nouvelle ligne, contre une fixième que les ennemis avoient formée, pour protéger l'évafion des autres lignes qui venoient d'être battues. Celle-ci n'attendit pas le choc: elle fe retira précipitamment du côté des défilés de la Catoire & d'Amblicourt. M. de Luxembourg arrêta fes troupes, & les empêcha de pourfuivre les fuyards: il voyoit l'infanterie ennemie revenant fur fes pas, & commençant à border le ruiffeau de Blicquy. Il fit fa retraite en ordre, & avec précaution, quoiqu'il n'y eût aucune apparence que les ennemis le fuiviffent. Le corps de la maifon du du roi, & celui de la gendarmerie, paffant fucceffivement par les intervalles l'un de l'autre, marchèrent ainfi en retraite environ demi-lieue. Les ennemis eurent quatorze cents hommes tués, quinze cents bleffés, quatre cents faits prifonniers, & perdirent trente-fix étendarts avec deux paires de timbales. La perte des troupes françoifes fut d'environ quatre cents hommes tués ou bleffés.

Réfumons maintenant les principes d'attaque & de défenfe appliquables à une *arrière-garde*.

Attaque d'une *arrière-garde*.

Cette action, de même que toutes celles de guerre, a fes difpofitions préliminaires, relatives à l'objet que l'on fe propofe. Si on n'en veut qu'à l'*arrière-garde*, il faut harceler le gros de l'armée ennemie, l'inquiéter, l'occuper affez pour l'empêcher de fecourir fon *arrière-garde*, & attirer loin d'elle l'attention du général: différer le moment de l'exécution pour laiffer les colonnes de l'armée s'étendre, s'éloigner, & paffer des défilés; cacher fes difpofitions; &, dès que le moment en eft venu, fe préfenter foudain devant l'*arrière-garde*, avec des forces fupérieures, & la ferrer d'affez près, pour l'obliger à s'arrêter, tandis que le gros de l'armée s'éloigne:

Au moment de l'attaque, employer les principes généraux, ferrer à la fois le centre & les ailes, profiter des avantages offerts par la nature du terrein, par celle des armes & des troupes, par leur nombre, par les fautes, la furprife, la crainte de l'ennemi; dès que l'inftant en eft venu attaquer vivement, pour prévenir l'arrivée des fecours.

Après la victoire, éviter le danger d'une pourfuite inconfidérée, faire fa retraite en ordre, & affez diligemment pour n'être pas joint par des forces fupérieures.

Mais, fi on veut engager une action générale avec l'armée qui la craint & fe retire, il faut au contraire attaquer l'*arrière-garde*, avant que le gros de l'armée fe foit éloigné, & qu'il ait eu le temps de paffer des défilés ou une rivière, qui le mettroient à couvert: il faut commencer promptement l'attaque, afin que l'ennemi ne faffe pas fa retraite derrière le front qu'il préfente; mais ne pas la preffer vivement, pour donner à l'armée le temps d'envoyer des fecours, & de s'engager peu à peu dans l'action qu'elle voudroit éviter.

Défense d'une *arrière-garde*.

L'*arrière-garde* compofée, comme elle doit l'être, relativement à la nature du pays qu'elle doit traverfer, au nombre, & à l'efpèce des troupes que l'ennemi peut employer contre elle, doit toujours marcher affez près du gros de l'armée, pour en recevoir de prompts fecours, & l'armée, de fon côté, ne doit pas s'éloigner de fon *arrière-garde*. On y mettra des troupes légères, en nombre fuffifant, pour diminuer l'effet du harcélement: elle aura auffi de l'artillerie légère pour le même objet.

On occupera les défilés par de bonnes troupes, pour en protéger le paffage; on rompra les ponts, les gués, les chemins; on les embarraffera.

Si l'*arrière-garde*, preffée vivement, eft obligée de combattre; elle emploira les principes généraux de la defenfe pour le choix d'une pofition, profitant pour l'infanterie des terreins fourrés, pour la cavalerie de ceux qui ont affez d'étendue pour la développer en entier, ou affez de profondeur pour en former les lignes à telle diftance, que la première, étant pliée, n'entraîne pas l'autre dans fa déroute. Les haies, les ravins, les foffés, font d'une meilleure défenfe pour l'infanterie, que les villages: ceux-ci font prefque toujours emportés; les troupes qui les défendent, enfermées dans les maifons & les églifes font obligées de fe rendre. Dans un terrein coupé, on le difpute pied à pied; on fe retire derrière des haies, on fe jette dans un

taillis, & on y tient quelque temps. Si l'*arrière-garde* a de l'avantage, quelqu'il puisse être, il seroit si imprudent de chercher à le suivre, qu'il est presque inutile d'en faire l'observation.

ART DE LA GUERRE. C'est l'art d'employer hostilement toutes les forces d'une nation contre une nation ennemie. *Voyez* GUERRE.

ART MILITAIRE. C'est l'art de préparer & d'employer hostilement toutes les forces d'une nation contre une nation ennemie.

Ces forces consistent dans les arts : ce sont eux qui multiplient les richesses & les hommes. L'état de société que nous appellons sauvage, & dans lequel quelques familles éparses mènent une vie errante, n'admet que les arts grossiers, de première nécessité. La recherche des moyens de vivre y consume la vie de l'homme. La nature lui présente en vain touts ses trésors ; il en ignore l'usage. Sollicité par touts les besoins qui appartiennent à l'humanité, il ne peut répondre qu'à ceux qui sont nécessaires à la conservation de son être : ceux qui en feroient le bonheur, s'ils étoient satisfaits, sont perdus pour lui. Dans cet état, une nation divisée en petites peuplades indépendantes, est dans son plus grand état de foiblesse. N'ayant, pour ainsi dire, ni hommes, ni armes, ni loix, ni arts, ni richesses, l'*art militaire* y est nul, & la guerre s'y fait à la manière des animaux.

L'agresseur ne cherche qu'à surprendre sa proie au gîte. Une habitation est entourée de nuit : on y met le feu ; on massacre ceux qui s'échappent : les plus barbares les font prisonniers, pour les tuer ensuite, & les manger : l'habitation est détruite, & la guerre finie. Tel est l'état des peuples de toute l'Amérique.

Lorsqu'une nation, plus réunie, a des demeures fixes, des villes ou des bourgs, & par conséquent des arts qui lui fournissent quelques armes offensives & défensives, ses armées deviennent plus nombreuses : on commence à y découvrir quelques notions de l'*art militaire* ; on y observe quelque discipline ; quelque ordre dans la disposition des troupes, & des attaques. C'est ce que l'histoire nous montre dans les peuples demi barbares, tels que les Scythes, les Germains, les Cimbres, & ceux d'Afrique qui nous sont connus.

Lorsque les arts & les sciences s'élèvent au sein des villes agrandies, & multipliées, l'*art militaire* s'étend & se perfectionne ; la composition des troupes devient régulière, les principes de l'attaque & de la défense se découvrent & sont mis en usage : on les trouve chez toutes les nations civilisées, en Afrique, chez les Egyptiens ; en Asie, chez les Chinois, les Mèdes, les Perses, les Tartares. Nous voyons ensuite l'*art militaire* passer de l'Asie en Europe, par la Grèce ; suivre dans ce pays ses progrès naturels, se transporter en Italie, se perfectionner dans Rome avec les arts & les sciences, décheoir ensuite avec eux sous l'empire des peuples barbares du nord, & reparoître dans les siècles qui suivirent la renaissance des arts.

Cette marche est évidente dans toute l'histoire ; mais les causes des progrès très différents, que les différentes nations ont faits dans l'*art militaire*, sont plus difficiles à découvrir. Pourquoi cet art n'a-t-il eu de grands progrès qu'en Europe ? Pourquoi les grandes nations d'Asie n'y sont-elles pas plus sçavantes qu'aux temps de Sésostris & de Sémiramis ?

Cette différence ne viendroit-elle pas de celle des gouvernements ? Le despotisme est établi de temps immémorial dans l'Asie. Son esprit est de soumettre les intérêts de touts à celui d'un seul, & d'employer, pour faire cet unique intérêt, toutes les forces particulières. Mais, comme c'est une usurpation, il est dans la nature que ces forces particulières se refusent, le plus qu'elles peuvent, à l'emploi que la force dominatrice en veut faire. Dès-lors il n'y a point d'harmonie entre elles. Le souverain veut défendre ses possessions, ou les augmenter ; les sujets, n'y prenant que peu d'intérêt, ne pensent qu'à augmenter leurs jouissances du moment, & ne se portent à la guerre qu'autant qu'elle est pour eux un sujet de rapine. Ce n'est la défense ni du territoire, ni des loix, ni de l'état, qui arme principalement les Turcs ; c'est l'espérance du pillage : si le succès ne répond point à leur attente, s'ils ne s'ouvrent pas du premier abord le pays ennemi, ils se débandent : une partie des troupes se retire dans les provinces. Sont-elles sur les terres de leurs alliés ? elles les traitent ordinairement comme terres ennemies. Il ne peut donc se trouver en ces armées ni l'accord, ni la discipline, ni l'obéissance, qui sont la base de l'*art militaire*. Les hommes & les armes deviennent inutiles, lorsqu'il n'y a point de loi qui les lie, & en rassemble l'effort. Alors l'expérience n'instruit ni les soldats, ni les chefs.

Mais la théorie n'étant tissue qu'avec les observations faites d'après l'expérience, ne peut pas exister où celle-ci est nulle. L'intelligence reste au même degré : aucune partie ne se perfectionne : ce qu'on a fait, on le fait sans cesse ; on retombe toujours dans les mêmes fautes ; on n'a de succès que par celles de ses ennemis, & il faut qu'elles soient énormes : on a des armes excellentes, de l'infanterie très brave, une cavalerie redoutable ; tout cela se trouve chez les Turcs, & n'empêche point qu'ils ne soient battus par des forces très inférieures. On les a même vus enfoncer en plusieurs endroits l'armée ennemie, & faute de concert dans les troupes, & d'intelligence dans les chefs, ne sçavoir que faire, & se retirer comme s'ils eussent été battus. Ce n'est donc pas les forces qui leur manquent ; ils ont les hommes, les armes, les arts ; c'est le premier des arts qui leur manque : celui du gouvernement. Ajoutons que dans les états ainsi constitués, les arts de luxe & de volupté sont plus cultivés que les arts seulement utiles, & que les sciences, sur-tout celles qui sont exactes ; &

& ce font ces arts & ces sciences qui font principalement la base de l'*art militaire*. Il doit nécessairement rester à ses premiers degrés chez une nation qui a ce gouvernement, quoiqu'elle soit riche, forte, brave, & belliqueuse.

Passons maintenant à l'autre extrême, & considérons le gouvernement républicain relativement à l'*art militaire*. Ici chaque citoyen est membre du conseil public : il a part aux délibérations, aux projets, aux résolutions, aux entreprises de l'état : il est défenseur-né de ses intérêts, comme juge & comme militaire. Il a part à ses acquêts, soit qu'ils viennent par les progrès des arts & des sciences ou par la voie des armes ; & celle-ci n'est pas la part précaire d'un brigandage passager, mais une portion légitime de la gloire & des richesses publiques. Il jouit de cette portion comme individu physique : mais en idée, cette richesse & cette gloire sont toutes à lui, & la jouissance d'imagination n'est pas la moindre de celles qui sont accordées à l'humanité. De-là cet enthousiasme tout-puissant, pour ainsi dire, cette vertu toujours ferme, ce sacrifice éternel de l'intérêt particulier à l'intérêt général, cette exaltation presque divine que les hommes placés en d'autres circonstances conçoivent à peine. Le républicain est ministre & roi, peut-être autant qu'un homme peut & doit l'être. Il étudie avec ardeur l'art politique par lequel l'intérieur de l'état est mis dans l'ordre qui fait le plus grand bonheur public & particulier : il approfondit l'*art militaire*, par qui la constitution doit être défendue contre les invasions des barbares. Et ce ne sont ni les hasards de la succession des temps, ni de petites lumières partielles, qui brillant successivement à de longs intervalles, & luttant contre les ténèbres, perfectionnent ces deux arts ; la réunion subite des lumières en forme une universelle. La vérité brille à touts les yeux ; la vertu est adorée ; la sagesse & l'équité règnent ; les meilleures loix s'établissent ; les deux bases du bonheur public ; l'art politique & l'*art militaire* ne connoissent point d'enfance. Et comme l'aveuglement d'un petit orgueil national ne peut entrer en des ames saisies du sublime enthousiasme de l'amour pour la patrie, celui-ci, qui veille toujours, accroit encore ses lumières de celles des autres nations. Dès qu'il qu'il y voit des usages meilleurs que les siens, il en fait son bien, & conserve ainsi la supériorité de sa puissance. Ce concours universel forme une suite continue d'excellents soldats, d'officiers habiles, de grands généraux, & parmi les soldats même, on trouveroit des Xantippes qui enseigneroient à des Carthaginois l'*art* de la victoire.

C'est dans les gouvernements républicains de l'Europe, dans Athènes, dans Sparte, & dans Rome, que l'*art militaire* s'est perfectionné. Quoique ces états fussent loin d'être des républiques parfaites, ils acquirent, malgré touts leurs défauts, une supériorité qui tiendroit du prodige, si la cause en étoit ignorée. Touts les faits qui le prouvent sont trop présents à la mémoire des hommes, pour que j'aye besoin de rappeller ici Marathon, les Thermopyles, Agésilas, Alexandre, & Rome dominant en souveraine dans l'Europe, l'Afrique & l'Asie. Aucun état monarchique n'a jamais fait de si grandes choses. Les républiques ont dû à l'*art* & au génie la gloire de résister à des forces énormes avec un petit nombre de soldats, comme les Hollandois ont contenu l'océan, ou d'assujettir plusieurs royaumes par les progrès lents d'une guerre continue. Les états despotiques, semblables à une mer qui déborde, ont opéré de grandes invasions par le nombre & quelquefois le courage. Les monarchiques tiennent le milieu entre ces deux extrêmes. L'*art militaire* y fait des progrès, mais avec lenteur. Dix-sept siècles se sont écoulés, depuis sa décadence chez les Romains, avant qu'il fût parvenu au degré où nous le voyons. Dans cette espèce de constitution, le soldat n'ayant ni influence dans le choix des généraux, & les entreprises militaires, ni espérance d'avancement, ni part aux succès, ni crainte des revers, n'est qu'un mercenaire qui porte les armes pour assurer sa subsistance. C'est un métier qu'il fait par nécessité, comme il exerceroit un *art* méchanique. Il n'acquiert donc jamais dans l'*art militaire* que la connoissance exigée par le rang où la nécessité l'a placé, & ce n'est encore qu'au degré où une autorité supérieure, & toujours agissante, le contraint de parvenir. Dès qu'elle se relâche, il se néglige. Il n'est pas soumis par devoir, mais comme un ressort à la force qui le presse. Il y a toute apparence que parmi touts les soldats de l'Europe, on ne trouveroit pas aujourd'hui un Xantippe, & il se peut même qu'on n'en trouvât point parmi les officiers inférieurs.

Ceux-ci n'ont à espérer qu'un avancement borné, parce que les emplois supérieurs sont en général pour la naissance & la fortune. Or, il est naturel qu'un homme n'entreprenne point des travaux dont il est moralement sûr de ne retirer aucun fruit. L'officier subalterne, satisfait d'exécuter avec exactitude tout ce qui lui est prescrit par les ordonnances, & de se présenter au danger avec courage quand l'occasion le demande, ne cherche rien au-delà. Comme il n'étudie point les grandes parties de l'*art militaire*, parce qu'il ne les exercera jamais, il n'y fait aucun progrès, & ne leur en fait pas faire. Quelques-uns cependant, qu'un talent naturel entraîne, lisent nos traités de l'*art militaire*, y puisent quelques lumières, y apprennent à s'acquitter avec plus d'intelligence des emplois dont ils sont chargés : ils réfléchissent sur les parties de détail ; ils y ajoutent peu-à-peu quelques degrés de perfection, & ces travaux, quoique très bornés, avancent l'*art* insensiblement. Ce sont eux qui, en recueillant & rangeant dans un ordre méthodique les préceptes

tracés par la conduite des grands maîtres, mettent des moyens d'instruction aux mains de ceux qui sont appellés à remplir les premiers emplois.

Entre ceux-ci, quelques hommes extraordinaires se sont élevés, & ont découvert les routes, les sentiers cachés, les secrets, les profondeurs, & quelques-unes des limites de l'*art*; rien ne demeure caché au vaste coup-d'œil du génie. Quelques-uns ont laissé leurs seules actions pour exemple : d'autres ont écrit leurs découvertes pour instruire les généraux qui, moins favorisés de la nature, & n'étant pas capables des mêmes découvertes, pouvoient cependant les connoitre & en faire usage avec habileté. Mais, comme entre l'apparition de ces phénomènes il y a toujours plusieurs siècles qui ne produisent que des hommes incapables de suivre ces grandes leçons, l'*art militaire* ne fait que des pas lents vers sa perfection. Cette médiocrité, partage du plus grand nombre, n'est pas le seul obstacle au progrès de l'*art*. Ceux à qui la naissance & la fortune assurent les premiers emplois, ne se livrent que foiblement aux travaux & aux études qui les en rendroient capables. Ils abandonnent aux passions la plus précieuse partie de leur jeunesse, arrivent à ces emplois sans expérience, & sans l'instruction qui rend l'expérience utile. Il y a des exceptions; il y a des hommes heureusement nés, dans qui l'amour du juste & de l'honnête est la passion la plus forte : quoiqu'un hasard favorable leur ait assuré des emplois importants; ils ont le sentiment intime que leur premier devoir est de les mériter, & qu'il est injuste & déshonorant d'être inférieur par sa négligence à la place qu'on occupe : mais ces exceptions sont rares.

Ainsi, le soldat n'étant, pour ainsi dire, qu'une espèce d'arme entre les mains de ses officiers, les militaires subalternes ne pouvant avoir qu'un avancement peu considérable, les généraux qui peuvent donner de grands exemples, paroissant à peine de siècle en siècle, les officiers supérieurs étant plus appellés aux premiers emplois par le sort que par les talents, & les hommes en général se livrant moins au travail & à l'étude par penchant que par besoin, il est rigoureusement nécessaire que dans la constitution politique où ces circonstances se trouvent réunies, les progrès de l'*art militaire* soient lents & tardifs.

Observons que les principes qui viennent d'être exposés ne peuvent être vrais que généralement, & qu'ils ont la même extension que les principes politiques desquels ils dérivent. Par le concours d'un nombre infini de circonstances diverses, les républiques anciennes se sont rapprochées, plus ou moins, de la république parfaite, ou de la monarchie; les monarchies, des anciennes républiques, ou du despotisme : celui-ci même, des monarchies. Ces rapprochements ont eu pour cause principale les caractères particuliers des peuples, & de leurs souverains. Si pour chaque état on entroit dans l'examen détaillé de ces vérités politiques, on pourroit trouver que les progrès de l'*art militaire* sont proportionnels aux différences de ces variétés, & à leurs causes, rapides dans les républiques, rallentis sous un sénat tendant à la monarchie, tardifs sous des rois, en décadence sous les souverains qui affectent le despotisme, & qu'ils seroient relativement les plus grands possibles dans la république la plus libre; sous un roi républicain, & sous un despote monarque.

L'importance de l'*art militaire* mérite qu'on recherche & qu'on emploie touts les moyens qui peuvent le perfectionner. Je ne joindrai point ma voix à celle de quelques militaires, qui l'ont nommé le premier des *arts*, l'*art* par excellence, l'*art* des princes & des rois. Non, il n'est point le premier des *arts* que les rois doivent exercer. Né de l'injustice & du ressentiment, il conserve toujours la tache de son origine, & accompagne de grands maux le peu de bien qu'il procure. Mais ces *arts* conservateurs de la nature humaine, l'*art* de la législation qui fait régner l'ordre dans nos sociétés, celui de l'agriculture, qui, en satisfaisant touts les besoins de l'homme, embellit sa demeure, celui de l'économie, qui institue & dirige tout ce qui peut contribuer au bonheur public, voilà les premiers *arts* des princes. Qu'ils les protégent & les exercent dans la sincérité de leurs cœurs; rois & peuples seront heureux, & l'*art militaire* inutile !

Mais, s'il entre dans l'essence de la nature humaine d'être violent & injuste; si les rois donnés par le sort aux nations ne sont pas touts capables de se dégager de ces vices, s'il faut que dans touts les temps la soif ardente de la gloire & de l'or en égare quelques-uns, & que les peuples en souffrent; l'*art* qui défend quelquefois nos propriétés & nos jouissances contre l'oppression de la tyrannie mérite un rang dans notre estime, après ceux qui les reproduisent, les multiplient, les ordonnent, & les assurent dans touts les instants.

Quant aux difficultés & à l'étendue, l'*art militaire* est sans doute le premier de touts les arts. Il combine sans cesse un très grand nombre d'objets, & la plus légère faute dans cette combinaison peut avoir des effets funestes. Touts les autres arts disposent leurs matériaux à loisir & en sûreté, dans la paix, & dans le silence : mais souvent dans celui-ci, les voir d'un coup-d'œil, les ordonner, & prévoir touts leurs effets, doit être l'œuvre d'un instant, & un éclair du génie. L'exercice des autres arts ne demande que du sçavoir & de l'habileté : celui de l'*art militaire* veut quelque chose de plus. Un général qui n'est qu'habile fera certaines dispositions avec prudence & industrie. Il combinera sçavamment toutes les parties du grand corps qu'il fait mouvoir; il prévoira ingénieusement touts les efforts qui lui seront opposés; mais, au moment de l'exécution, où la froide & lente combinaison n'est plus suffisante, il se trouvera souvent accablé

par des circonſtances imprévues ; c'eſt alors que le ſçavoir & l'habileté ſeule ſont des moyens foibles ; un ſeul moment perdroit tout ; il faut l'invention, les reſſources, la rapidité, la ſupériorité du génie. Le général qui poſsède ces qualités ſublimes peut ſeul atteindre à la perfection dans l'application de l'*art militaire*.

ARZEGAIE, bâton long de dix à douze pieds, dont les deux bouts étoient garnis d'un fer pointu. C'étoit l'arme des Eſtradiots. Ils s'en ſervoient très adroitement, & frappoient, tantôt avec une pointe, tantôt avec l'autre. Suivant M. de Langey, ils étoient en état de faire, avec cette arme, la fonction de piquiers contre la cavalerie. On conçoit qu'en enfonçant une pointe en terre, & préſentant l'autre au cheval, il étoit poſſible de l'arrêter. Cette *arme* pouvoit auſſi avoir ſon utilité dans les attaques & défenſes de poſte & de brèche. La pointe de fer, étant ſimple & aigue, valoit bien le fer de la lance & de la pique. (*Voyez fig.* 132.).

ASSASSIN. (*Droit de la guerre.*).

« On demande, dit Grotius, ſi le droit des gens permet de faire aſſaſſiner un ennemi. Ici il faut certainement diſtinguer deux ſortes d'aſſaſſin ; les uns qui trahiſſent par-là leurs engagements, exprès ou tacites, comme ſont les ſujets par rapport à leur ſouverain, des vaſſaux par rapport à leur ſeigneur, des ſoldats par rapport à celui pour qui ils portent les armes, ceux qui ont été reçus ou comme ſuppliants, ou comme réfugiés, ou comme étrangers, ou comme transfuges par rapport à celui qui les a reçus ; les autres qui ne ſont dans aucun engagement avec celui qu'ils aſſaſſinent, comme, par exemple, Pépin, père de Charlemagne ; lequel, à ce qu'on dit, ayant paſſé le Rhin avec un ſeul garde, alla tuer ſon ennemi dans ſa chambre.

Les derniers ne pèchent point contre le droit des gens. Ce droit, auſſi bien que celui de la nature, permet de tuer un ennemi par-tout où on peut le trouver, & il n'importe que ceux qui tuent, ou ceux qui ſont tués, ſoient en grand ou en petit nombre. Six cents Lacédémoniens, étant entrés avec Léonidas dans le camp de l'ennemi, allèrent droit à la tente du roi de Perſe : ils auroient pu ſans doute le faire, s'ils euſſent été en plus petit nombre. Le Conſul Marcellus fut tué par quelque peu de gens qui le ſurprirent, & Pétilius Cérialis faillit à être aſſaſſiné dans ſon lit, par un auſſi petit nombre d'ennemis. L'entrepriſe fameuſe de Mutius Scævola eſt louée non-ſeulement par les hiſtoriens qui la racontent ; mais encore par Cicéron & par Valère Maxime. Porſenna même, celui à qui il avoit voulu ôter la vie, ne trouva rien que de beau dans ce deſſein. Polybe appelle un acte de bravoure l'entrepriſe de Théodote, ætolien, qui avoit eſſayé de tuer le roi Ptolémée dans ſa chambre. Saint-Ambroiſe loue fort Eléaſar, frère de Judas Machabée, de ce qu'il tira contre un éléphant de plus haute taille que les autres, croyant que c'étoit celui qui portoit le roi Antiochus.

Ceux qui ont pouſſé quelqu'un à faire une pareille action, ſont réputés innocents par le droit des gens, auſſi bien que celui qui l'a faite lui-même. Ce furent les ſénateurs de l'ancienne Rome, ces perſonnages ſi graves, ſi religieux obſervateurs des loix de la guerre, qui encouragèrent Mutius Scævola à exécuter l'entrepriſe hardie de tuer le roi Porſenna.

En vain objecteroit-on que quand on attrappe de ces ſortes d'*aſſaſſins*, on les punit ordinairement de ſupplices très rigoureux : cette difficulté ne doit pas faire de la peine ; car la rigueur dont on uſe alors ne vient point de ce qu'on croit que ceux contre qui on l'exerce ayent violé le droit des gens ; mais c'eſt que, par le même droit des gens, tout eſt permis contre un ennemi ; de ſorte que chacun fait plus de mal à ſon ennemi, ſelon qu'il le juge à propos pour ſon intérêt. Il eſt, ſans doute permis d'envoyer des eſpions : Moïſe en envoya, & Joſué lui-même le fut. Cependant, lorſqu'un eſpion eſt découvert, on le traite ordinairement avec beaucoup de rigueur ; & cela juſtement, ſi on fait la guerre pour un ſujet manifeſtement légitime, toujours impunément, & par droit de guerre ».

Cette déciſion m'a fait frémir. Elle m'étonneroit dans une aſſemblée de ſauvages : oui, qu'elle ſoit propoſée du nord au midi de l'Amérique, & je ne doute pas qu'on ne l'y rejette. Dans toutes les nations civiliſées, elle le ſeroit avec horreur, & cet aſſentiment général eſt la loi ſuprême. Il n'y a qu'un homme placé hors de toute ſociété, vivant ſeul dans les forêts comme un tigre, qui eut le droit de tuer un autre homme dont il auroit reçu quelque mal : pour un pareil animal, s'il y en avoit, il n'exiſteroit d'autre droit que celui de la force. Mais, dans toute ſociété, tout aſſaſſinat eſt un crime ; tout homme qui aſſaſſine celui qu'il croit être ſon ennemi particulier, eſt un lâche : tout homme qui aſſaſſine celui dont il n'a reçu perſonnellement aucun mal, eſt un homme atroce.

La ſociété eſt un état de paix univerſelle, & d'équité publique ; & l'objet d'une guerre juſte eſt de ramener à cette paix, & à cette équité, les ſouverains & les peuples qui ont le malheur de s'en éloigner. La guerre juſte & légitime ſe fait, non de particulier à particulier, ou de ſouverain à ſouverain, mais de nation à nation : elle ſe fait en commun, & ceux qui la font ne ſont pas hors de la ſociété générale, & rentrés dans l'état de brutes, où tout leur ſeroit permis. Si cela étoit, il n'exiſteroit plus pour eux ni droit des gens, ni droit de la guerre.

Puiſque ceux qui ſe font la guerre, ſont encore dans la ſociété, ils ſont ſoumis à ſon droit, & toute agreſſion particulière y eſt un crime. Si un ſoldat paſſe du camp de ſa nation dans celui de la nation ennemie, à deſſein de tuer traitreuſement un homme dont il veut ſe venger, parce qu'il en a reçu quelque dommage ; c'eſt un infâme & lâche *aſſaſſin* ; l'état actuel de guerre entre les deux nations, n'ayant rien de commun avec ſa vengeance

particulière, ne change rien à son crime. Il enfreint les droits de la société; il méprise les loix civiles, qui doivent seules être ses vengeurs. Il les méprise & les brave encore, s'il va, comme duelliste, provoquer son ennemi particulier; mais du moins il n'est alors ni lâche ni *assassin*.

La guerre se faisant en commun, & de nation à nation, toutes les agressions légitimes y doivent être faites en général, & sans distinction de personnes: toute agression particulière, dirigée secrétement contre un individu, quel qu'il soit, est trahison, perfidie, lâche assassinat; & le souverain ou le chef n'est, dans une guerre actuelle, qu'un individu comme touts ceux qui font en commun cette guerre. L'attentat de Scævola fut un véritable crime, un assassinat lâche en lui-même, puisqu'il attaquoit avec trahison un individu désarmé. Il est, sans doute, permis de tuer à la guerre un ennemi par-tout où l'on peut le trouver: mais c'est en général, & non tel ou tel que l'on a désigné comme sa victime. Les six cents Lacédémoniens, que l'on cite ici, n'avoient pas des poignards cachés dans leur sein. Ils entrèrent, les armes à la main, dans un camp de cinq cents mille hommes; ils marchèrent à la tente du roi, non pour l'attaquer lui seul personnellement; (ce n'étoit pas là l'esprit vertueux de Lacédemone); mais touts les Perses ensemble, & lui le premier. S'ils fussent entrés dans le camp ennemi, furtivement, déguisés, cachant leurs armes, à dessein de tuer le roi seul, ce n'auroient point été six cents guerriers, six cents Spartiates, mais autant de meurtriers. Les exemples de Marcellus & de Cérialis ne sont pas mieux choisis: l'un, marchant à la tête de quelques troupes, fut enfermé par les Numides dans une vallée, & tué dans le combat: l'autre, surpris dans son camp, par les Germains, auroit pu être enveloppé dans le carnage qu'ils firent des Romains, s'ils l'eussent trouvé dans sa tente: mais ni les uns ni les autres n'avoient un dessein prémédité de tuer le consul.

De même Eléazar, s'attachant à l'éléphant qu'il croyoit être celui d'Antiochus, ne viola le droit des gens en aucune manière. C'étoit dans une bataille, & il l'attaquoit à force ouverte, au milieu de ses troupes. Dans le combat, tout homme est ennemi, tout est légitime; hors du combat, tout rentre dans l'ordre social, & l'homicide est un crime.

Quoique je blâme l'attentat de Scævola, je distingue l'action du sentiment qui la produisit: elle fut lâche, & l'homme courageux, jusqu'à braver une mort certaine. C'est aussi tout ce que Cicéron loue en lui; c'est le courage & non pas l'assassinat. « Moi, dit-il, homme consulaire, après tant d'actions glorieuses, je craindrois la mort! moi sur-tout qui suis de la même ville d'où Q. Mutius alla dans le camp de Porsenna, & certain de périr, tenta de le tuer ». Valère Maxime l'approuve par la même cause, &, si l'on veut, je louerai avec lui l'intention de *l'assassin*; il croyoit servir sa patrie; mais le courage & l'intention ne voilent point à mes yeux ce que l'action renferme d'odieux & de lâche. Scævola fut un républicain fanatique: il espéroit que la mort du roi feroit lever le siége de Rome & termineroit la guerre: il s'abusoit, ainsi que le feroient ses imitateurs. L'effet naturel qui doit suivre une pareille atrocité est de faire presser la ville avec plus d'ardeur, & d'exciter dans l'ennemi des sentiments éternels de haine & de vengeance. Le seul qui montra dans cette circonstance une véritable grandeur, ce fut le roi qui, plus sensible au courage du meurtrier qu'à son injure, lui donna la vie. Quant au sénat, il permit à Scævola d'aller seul dans le camp pour un grand dessein; mais l'histoire ne nous dit pas que ce dessein lui fut connu, & qu'il y donna sa sanction. S'il l'accorda en secret, & si par des vues politiques il refusa de la donner publiquement, ce fut un sénat d'*assassins*. Polybe n'a point loué l'action de Théodote, mais son audace,

Quant au supplice auquel on condamne ordinairement les meurtriers de ce genre, ils ne prouvent pas, sans doute, l'énormité du crime; mais ce dont ils sont une preuve évidente, c'est qu'on le regarde unanimement comme une action non militaire, qui ne fait point partie de la guerre, qui n'y est point admise, & qui mérite d'être punie, parce qu'elle est particulière & non publique. C'est par la même raison qu'on punit ceux qui font la guerre sans aveu, qu'on fixe par un cartel le nombre des hommes qu'il sera permis d'envoyer en parti, & que l'on condamne à mort les espions parce qu'ils ne sont pas du nombre de ceux qui font légitimement la guerre, & qu'ils s'*immiscent* dans une querelle à laquelle ils ne doivent pas prendre part: les partis de troupes légères ne sont pas traités de même, quoique ce soient de véritables espions.

Plusieurs autres jurisconsultes & entre autres Puffendorff, ont décidé comme Grotius qu'il étoit permis de faire assassiner un ennemi.

> D'un appui de Thémis, est-ce là le langage?
> Moi, nourri dans la guerre, aux horreurs du carnage,
> Ministre rigoureux d'un monarque irrité,
> C'est moi qui prête ici ma voix à l'équité!
> Et vous qui nous deviez des entrailles de père,
> Vous, ministres de paix, dans les temps de colère,
> Vous pouvez applaudir de lâches attentats,
> Et faire de la guerre un cours d'assassinats!

ASSAUT. Attaque d'une pièce de fortification, faisant partie d'une place. On dit l'*assaut* d'un réduit, d'un ouvrage à corne, à couronne, d'une contregarde, d'une demi-lune, du corps de la place, & non pas l'*assaut* d'un camp, d'une place, d'un poste, &c. (*Voyez* PLACE, *attaque des places*.)

ASSEMBLÉE. On nomme ainsi la réunion de plusieurs troupes qui étoient séparées.

Tout chef dont la troupe est dispersée doit lui prescrire un lieu d'*assemblée* ou de *rendez-vous*, depuis le chef d'une escouade jusqu'au général

d'armée. Ce lieu varie suivant la cause & l'objet de l'*assemblée*. Pendant les marches qui se font dans l'intérieur du royaume, & dans lesquelles une troupe loge toutes les nuits dans quelque ville ou village; le caporal assigne pour le matin & l'heure du départ un lieu de rendez-vous à son escouade, le sergent à sa compagnie, le chef du corps au régiment. Dans les places chaque troupe, & chaque division & subdivision de troupe, doit avoir son rendez-vous particulier en cas d'alarme: celui du rendez-vous général est ordinairement la place principale; & l'objet peut-être alors une attaque ou une incendie: la différence des signaux distingue ces deux cas.

Dans les camps on indique le lieu d'*assemblée*, soit particulier, soit général, aux gardes, aux détachements, aux travailleurs, fourrageurs, en un mot, à touts soldats chargés de quelque opération ou travail pour le service du camp, comme recolte de légumes, distributions de vivres, transport de munitions, de bois, & autres objets semblables. Les tambours ont une batterie particulière qui sert de signal pour l'*assemblée générale*, soit d'une troupe, soit d'une armée, soit des détachements qui doivent être fournis par touts les corps dont l'armée est composée, & assemblés à une heure prescrite; tels que sont journellement les gardes d'une place, les grandes gardes & gardes ordinaires d'un camp. Dans ces cas déterminés & connus, la batterie, qu'on nomme aussi *assemblée*, commence par la droite ou par la gauche du camp, suivant qu'il a été ordonné. Il y a une batterie particulière pour l'*assemblée* des travailleurs.

Les points principaux qui sont demandés dans l'*assemblée* des troupes pour les marches de paix & pour le service des places sont l'ordre & la promptitude: l'*assemblée* d'une armée à l'ouverture d'une guerre, & de chaque campagne, en demande plusieurs autres, qui sont relatives à la nature de la guerre que l'on projette, & à celle des lieux où on la porte.

Si la guerre est offensive, il faut avoir précédemment disposé les quartiers, & donné des ordres pour la marche des troupes de leurs quartiers au rendez-vous de l'armée, ensorte qu'elles y arrivent toutes le même jour, s'il se peut. Ces mesures peuvent être justes, si on les règle sur le nombre des jours de marche que doivent faire les troupes, en se rendant de leurs quartiers au lieu du rendez-vous général de l'armée. Ce grand mouvement, fait tout d'un coup, prévient l'ennemi, & lui donne de la terreur, sentiments qu'il est important de lui imprimer profondément, à l'ouverture d'une guerre. En ce cas, il faut que toutes les choses nécessaires à l'exécution de l'entreprise méditée se trouvent en même temps à la suite de l'armée, ou du moins à une distance qui ne retarde par les opérations.

Si l'armée s'assemble pour soutenir une guerre défensive, on doit la commencer par l'*assemblée* de l'infanterie en plusieurs gros corps, soit sous les places ou dans les places que l'on craint que l'ennemi n'attaque; tant pour lui rendre sa première entreprise plus difficile, que pour faire travailler cette infanterie à la réparation des ouvrages de la place, ou à la construction de nouveaux ouvrages.

On campe cette infanterie sous une place dans un camp retranché & protégé de la place, s'il y a commodité & avantage à le faire; ou on la loge dans la place même, s'il y a des couverts suffisants, & que l'on ne juge pas pouvoir prendre avec sûreté ce camp retranché sous la place.

Il ne faut, en ce cas, mettre de la cavalerie dans ces places que ce qu'il en faut, tant pour avoir des partis dehors, être informé par eux des mouvements de l'ennemi, & les faire sçavoir au général, que pour la défense de la place en cas de siège.

Tout le reste de la cavalerie doit tenir la campagne, & non s'enfermer; de crainte qu'elle ne soit investie par l'armée ennemie: cependant elle doit le faire avec la sagesse requise pour sa sûreté & pour la liberté de ses mouvements, qui peuvent avoir plusieurs vues; soit celle d'introduire un secours ou un convoi, soit d'incommoder l'ennemi dans ses transports de munitions & dans ses fourrages.

Lorsque, dans la suite d'une guerre, on veut assembler l'armée pour ouvrir la campagne, il faut faire avancer l'infanterie la première, dans les villes les plus proches du lieu où l'on a résolu d'assembler l'armée, afin qu'elle n'ait pas beaucoup à marcher pour s'y rendre. La cavalerie peut être laissée en arrière-garde, aux lieux commodes pour la subsistance, soit en sec, soit en verd.

Si le général a pour objet de faire un siège à l'ouverture de la campagne, pour lequel on se sera précédemment préparé; ou la place qu'il veut attaquer est voisine de plusieurs villes de son prince, & l'objet unique; ou il veut donner jalousie à plusieurs places qui sont également à portée d'être attaquées, afin de tomber sur la moins pourvue.

Si son objet d'attaque est de la première espèce, il doit assembler son armée en plusieurs corps, également d'infanterie & de cavalerie, afin qu'ils se mettent touts en mouvement vers le même temps, relativement au chemin qu'ils ont à faire, pour arriver touts ensemble sur le terrein de l'investiture, où chaque officier général menant ces corps aura connoissance de celui qu'il doit occuper.

Si la place que le général veut attaquer ne peut être investie par une seule marche de ces corps séparés, ou qu'il ait à donner jalousie à plusieurs places, pour tomber sur la moins pourvue, il faut que l'*assemblée* de son armée soit générale; qu'aussitôt qu'elle est *assemblée*, il se porte vers la place qu'il ne veut point attaquer, qu'il fasse faire en arrière des mouvements de pionniers & de grosse artillerie, comme s'ils regardoient cette place, afin d'y attirer toute l'attention de l'ennemi.

Si effectivement il prend touts ces faux mouvements pour vrais, & diminue son attention sur la place qu'on a résolu d'attaquer, elle sera promptement investie par toute la cavalerie, à la suite de laquelle on fera marcher l'infanterie avec toute la diligence possible.

Si le général assemble son armée à dessein d'occuper un poste avantageux pour les subsistances; comme on doit supposer qu'il ne regarde pas les vivres, mais les fourrages qu'on veut prendre & ôter à l'ennemi, c'est à sa prudence à se donner ce poste commode, par la connoissance qu'il a du pays & de l'état de l'ennemi.

La maxime générale en ce cas est seulement que ce lieu soit sain par lui-même, bon pour son assiette & commode, tant pour prendre sans risque les fourrages en avant qu'il veut ôter à l'ennemi, que pour se conserver ceux du derrière de l'armée; & enfin que ce poste ne soit pas d'une trop grande garde.

Si l'armée s'assemble par corps séparés, ces corps doivent être placés par première & seconde ligne, de manière qu'ils se puissent réunir sans confusion sur le terrein qu'on a résolu de faire occuper par l'armée.

Si les quartiers sont couverts par une rivière, ou quelques bons ruisseaux & pays coupés, on mettra de l'infanterie dans chaque quartier de cavalerie pour le garder. Mais, quand ces quartiers sont à découvert, il y faut prendre les mêmes précautions que celles dont on parlera, lorsqu'on traitera des quartiers de fourrages.

M. le marquis de Feuquières, des mémoires duquel sont tirés les préceptes précédents y ajoute ces observations.

Je n'ai vu faire que trois fautes considérables dans la manière d'assembler une armée qui doit agir offensivement. La première a été faite en 1667, lorsque le roi assembla son armée auprès d'Amiens: elle y étoit trop éloignée du premier objet d'action qu'on s'étoit proposé, qui étoit celui de Charleroi. Il ne faut point, sans une nécessité absolue, faire faire une trop longue marche à une armée, pour la première après son *assemblée*. La raison en est qu'on fatigue trop les hommes & les chevaux qui sortent du repos; &, par conséquent, que pour le reste de la campagne l'armée se trouve moins bien servie par ses équipages particuliers, & même par ceux des vivres & de l'artillerie.

Si l'armée du roi avoit été assemblée vers le Cateau-Cambresis, elle n'auroit pas moins donné de différentes attentions aux Espagnols, & elle n'auroit pas été aussi fatiguée qu'elle l'étoit, lorsqu'elle arriva à Charleroi; où elle fut obligée de faire un trop long séjour, pour une armée dont l'objet étoit d'agir offensivement, & dont suivant les véritables maximes de la guerre offensive, le premier mouvement doit porter, sans perte de temps, à l'exécution de l'entreprise méditée.

La seconde que j'ai vu faire, même beaucoup plus considérable que celle dont je viens de parler, fut celle de M. de Catinat en 1690, à l'ouverture de la guerre en Piémont. L'armée du roi débouchoit également par la vallée de Suze & par Pignerol, & les troupes de M. de Savoie étoient encore répandues sur les frontières de son état. Il auroit donc été judicieux, pour commencer la guerre par une offensive avantageuse, d'assembler l'armée du roi dans un bon pays d'où elle put empêcher les troupes de Savoie de s'assembler pour protéger Turin, & où elle auroit eu une longue & commode subsistance. Touts ces avantages se trouvoient à la plaine de Millefleurs près de Turin, également à portée des deux débouchés de la vallée de Suze & de Pignerol.

Ce lieu d'*assemblée* acquéroit à l'armée du roi la supériorité pour toute la campagne, & la portoit tout-à-coup sur le grand objet d'entreprise, qui étoit Turin. Mais, au lieu d'assembler l'armée en cet endroit, ce qui étoit le plus aisé; M. de Catinat sortit de la vallée de Suze où il étoit avec une partie de ses forces; il ne fit que la montrer à Turin, & vint chercher l'autre partie qui étoit auprès de Pignerol, & se campa à Marcel où il resta plusieurs jours.

Par cette faute dans la manière d'assembler son armée à l'ouverture d'une guerre, que M. de Savoie n'auroit pas été en état de soutenir, si elle eût été bien commencée, M. de Catinat donna à ce prince tout le temps dont il avoit besoin pour assembler ses troupes auprès de Turin, & pour se faire joindre par les Espagnols qui vinrent du Milanois à son secours avec tout ce qu'ils purent tirer de troupes de cet état.

Ainsi la guerre de Piémont, qui, à sa déclaration, pouvoit & devoit même être offensive de notre part, par cette seule faute dans la manière d'assembler l'armée, se tourna d'abord en une guerre entre puissances égales.

La troisième faute a encore été faite par M. de Catinat en 1701, lorsqu'il assembla l'armée du roi en-deçà de l'Adige. Je sçai qu'on a dit qu'elle avoit son excuse sur les ordres de la cour, de ne point entrer dans les états de la république de Vénise, au-delà de l'Adige. Mais au moins cette faute capitale ne peut avoir d'excuse du côté de la cour, qui devoit connoître la constitution de ce pays, & sçavoir qu'en portant d'abord l'armée du roi jusqu'aux débouchés des défilés du Tirol & du Trentin, il devenoit impossible au prince Eugène de sortir en corps d'armée de ces défilés, pour combattre M. de Catinat placé avantageusement aux débouchés, & de faire subsister sa cavalerie dans une plaine dont il n'auroit pas été le maître. (*Mem. de Feuq. C. LIV.*).

ATTAQUE. Le principe général de l'*attaque* est de la faire en même temps par le front & par les deux flancs. Il semble que ce principe soit inspiré par la nature: on le trouve en usage parmi les nations les plus barbares. Dès que les hommes se sont rassemblés en troupes, pour se combattre, ils ont tenté

de tourner & de charger le flanc de la troupe ennemie, & c'est ce que font encore toutes les nations, tant les plus sçavantes que les plus ignorantes dans l'art de la guerre. Cependant il y a peu d'hommes de guerre qui ayent conçu toute la généralité de ce principe, & qui en ayent fait de grandes applications. Il n'y a guère qu'Alexandre & Gustave-Adolphe qui en ayent donné des exemples.

On doit attaquer de cette manière une troupe de cinquante hommes & une armée de cent mille, une petite province & un grand empire, une redoute & la plus grande place. C'est en appliquant à l'*attaque* des places, ce principe général que Vauban l'a portée soudain à sa perfection.

On peut nommer *complette l'attaque* faite en pressant le front & les deux flancs en même temps; *incomplette* celle qui presse le front seul, ou une partie du front & un des deux flancs. L'*attaque* par le centre ou tout autre point du front rentre dans celle-ci; parce qu'on ne tente de percer la ligne que pour charger ensuite par leurs flancs les deux parties désunies.

L'*attaque incomplette* peut être mise en usage contre de petits objets, comme un poste, une troupe, une armée. Qu'on penètre dans une redoute par un seul de ses angles, qu'on gagne le flanc d'une troupe, tandis qu'on en occupe le front; le succès peut être très grand, mais non pas aussi complet que lorsqu'on suit le principe en son entier. Quant à l'*attaque* des grands objets, comme une place considérable, une province, un royaume, comme ce n'est pas l'affaire d'un jour, & que le temps joint à l'habileté de l'ennemi peut y apporter de grands changements & de puissants obstacles, il y faut remplir le principe dans toute son étendue. Un général qui a l'ignorance & la témérité d'attaquer par le centre un pays vaste, c'est-à-dire d'y faire ce que nous appellons une pointe, s'expose à une défaite presque assurée, à moins qu'il n'ait le rare bonheur de trouver un adversaire plus ignorant que lui. Tout ceci sera éclairci & détaillé à l'article *plan de campagne*.

Toute *attaque* doit être faite comme d'un seul & même effort. Il y faut imiter les hommes qui, voulant ébranler une grande masse, font chacun leur effort au même signal. On mettra donc dans l'*attaque* le plus grand ordre, & le plus parfait ensemble. C'est ce qui manque sur-tout aux nations peu versées & peu exercées dans l'art de la guerre, & c'est ce défaut qui les rend si peu à craindre: elles mettent en campagne des armées innombrables, mais elles ne les emploient que par petites parties: ce sont des essains de troupes chétives, & quelquefois d'hommes seuls qui chargent l'un après l'autre & sans nul effet.

Par la même raison l'*attaque* successive est toujours foible, & rarement suivie d'un heureux succès. Nous en trouvons dans Tacite un exemple remarquable: les Frisons tyrannisés par l'avare Olennius, contraints de livrer d'abord leurs troupeaux, ensuite leurs terres, enfin leurs enfants & leurs femmes comme esclaves, firent éclater leurs plaintes, leur ressentiment, & n'en retirant aucun fruit, cherchèrent dans la guerre un remède à leur servitude. Les soldats chargés de lever l'imposition furent enlevés & mis en croix. Olennius se déroba par la fuite à la vengeance: il se retira dans le chateau de Flève, où une garnison considérable de romains & d'alliés avoit été placée pour garder la côte.

Lucius Apronius, propréteur de la Germanie inférieure, tira aussitôt de la province supérieure les vétérans des légions, avec l'élite de l'infanterie & de la cavalerie auxiliaire, fit descendre sur le Rhin ces deux corps de troupes, & les porta dans le pays des Frisons, qui avoient déjà levé le siège du château pour courir à la défense de leurs possessions. Apronius fait affermir par des jettées de terre les marécages voisins, construire des ponts pour le passage des troupes pesamment armées: &, comme on avoit trouvé des gués, il ordonne à la cavalerie caninéfate, & aux germains qui servoient à pied dans l'armée romaine, d'aller prendre à dos les ennemis. Ceux-ci déjà formés en bataille repoussent les turmes des alliés, & la cavalerie légionnaire envoyée pour les soutenir. Alors trois cohortes légères furent détachées pour former une *attaque;* ensuite deux autres, & quelque temps après la cavalerie. Ces troupes auroient suffi, si elles eussent chargé en même temps: mais, comme elles arrivoient l'une après l'autre, elle ne rassuroient point celles qui avoient plié, & l'épouvante des fuyards les entrainoit elles-mêmes. Alors le propréteur remit le reste des troupes auxilliaires à Céthégus Labéon, légat de la cinquième légion, & voyant que l'issue du combat devenoit douteuse, ne sçachant quel parti prendre, il envoya des coureurs aux legions, & implora leur secours, La cinquième s'avança la première, repoussa l'ennemi, & favorisa la retraite des cohortes & de la cavalerie. Le général romain, se trouvant heureux d'être dégagé, se retira sans penser à la vengeance, & abandonna ses morts. (*Annal. L. IV, ad finem.*).

Il faut que l'*attaque* soit faite avec vivacité, mais sans précipitation & sans désordre: les plus sçavants des Grecs dans l'art militaire, les Spartiates marchoient à l'ennemi au son de la flûte, afin que les sons de cet instrument, modérant l'ardeur des troupes, y maintinssent l'ordre nécessaire. Nos ancêtres, les Gaulois, avoient le vice opposé: leur première *attaque* annonçoit tout l'emportement d'un esprit ardent & d'une colère aveugle. Soutenoit-on ce premier effort? Ils étoient épuisés par la sueur & la fatigue: les armes leur tomboient des mains; leurs membres & leur courage s'amollissoient en même temps que leur fureur s'appaisoit. Le soleil, la soif, la poussière suffisoient pour les abattre, sans qu'on y employât les armes. Ils avoient, au premier choc une impétuosité plus que virile, ensuite une mollesse inférieure à celle des femmes.

Ce vice n'a pas été particulier aux Gaulois: il est commun du plus au moins à toutes les nations

barbares. Les Belges, les Germains, les Teutons, les Cimbres, ont eu le même emportement. Plus l'homme sera voisin de l'état animal ou brute, plus son courage tiendra de cette fureur aveugle; &, au contraire, plus un peuple sera éclairé, exercé, sçavant dans l'art de la guerre, plus ce même courage sera contenu par la prudence, conduit & appliqué par le jugement. Quant à l'effet de cette brutale impétuosité, je veux dire, la langueur, l'affaissement total qui livre sans défense aux coups de l'ennemi, c'est un effet naturel, suivant sa cause dans touts les temps, dans touts les mouvements & toutes les positions de l'homme. L'effort extrême ne peut être long. Employez toutes vos forces pour produire un effet quelconque: elles vous manqueront bientôt, & vous serez forcé de prendre quelque repos avant de recommencer. Si, au contraire, vous n'en donnez précisément que ce qu'il faut, l'application en sera continue, & l'effet plutôt obtenu. C'est ce qu'avoient bien reconnu les braves mais sçavants & sages Spartiates. Les peuples Germaniques se sont corrigés de cette fureur sauvage. J'ignore si les François en ont encore quelques restes: mais, supposé que cela fût, je laisse à juger si, comme l'ont avancé quelques militaires, peut-être trop ardents eux-mêmes, il seroit à propos d'entretenir dans nos troupes cette aveugle impétuosité, & lequel seroit plus avantageux de les assimiler aux Teutons ou aux Spartiates.

S'il est nécessaire de régler l'ardeur du soldat en le menant à l'*attaque*, il ne faut pas apporter moins d'attention à ne la point ralentir: son effort doit être modéré & continu. La suspension du mouvement donne au soldat le temps de s'occuper du danger, & la crainte l'augmente toujours. Il ne faut pas courir à perdre haleine, mais marcher vivement, tant qu'il reste quelques pas à faire. Démosthènes, général des Athéniens, devant Syracuse, attaqua de nuit un poste important que tenoient les assiégés. Il força un premier retranchement, & appercevant six cents hommes qui venoient au secours des leurs, il les chargea vigoureusement, les mit en fuite, & sans s'arrêter, marcha en ordre au second retranchement, afin, dit Thucidide, que l'ardeur qui portoit ses troupes au but de leur entreprise ne fût pas rallenti.

Il y a une autre cause de désordre qui n'est pas moins dangereuse, & qui peut conduire à une défaite, c'est le mépris de son ennemi, effet ordinaire d'une sotte présomption. Dans une bataille livrée aux Péloponésiens & aux Milésiens par les Athéniens & les Argiens, ceux-ci opposés aux Milésiens, & les méprisant comme des Ioniens qui ne tiendroient pas un instant devant eux, marchèrent au combat sans ordre, & furent battus. Les Athéniens qui étoient à l'autre aile, & n'avoient pour leurs adversaires ni mépris ni crainte, formèrent leur *attaque* en ordre & furent vainqueurs. Ici, comme en toute autre chose, il faut garder un juste milieu, également éloigné de la confiance téméraire & de la pusillanimité. On ne doit dire au soldat, ni qu'il doit redouter son ennemi, ni qu'il va combattre des lâches. L'un abattroit son courage; l'autre lui inspireroit une negligence dangereuse qui se change bientôt en épouvante & en fuite, quand il trouve de l'erreur ou du mécompte: ce qu'on peut faire de plus utile, c'est de le persuader intimement que la victoire ne sera pas moins l'effet de son obéissance & de l'observation de l'ordre, que de son courage, quelque supérieur qu'il puisse être.

On ne doit pas tenter une *attaque* trop difficile; &, quand une valeur téméraire a entrainé dans cette faute, il ne faut pas s'y opiniâtrer. Le sang des hommes est précieux. La guerre fait trop de maux par elle-même: il faut se garder de les augmenter par son imprudence. Alexandre étoit brave, audacieux, entreprenant; jamais homme n'eut pour la gloire une passion aussi insatiable. Son génie l'entrainoit vers les grandes choses, parce qu'il étoit plus grand qu'elles: Alexandre cependant ne fut jamais téméraire, & une retraite prudente n'étoit point honteuse à ses yeux. Parvenu aux détroits de la Perside, il y trouva le satrape Ariobarzane avec quatre mille sept cents hommes, & le passage fermé par un retranchement. Il en entreprit l'*attaque*; mais voyant que l'escarpement de la montagne la rendoit trop difficile, & que les traits lancés d'en-haut, soit par les Perses, soit par leurs machines, blessoient un grand nombre de ses soldats, il fit donner le signal de la retraite, & chercha d'autres moyens de franchir cet obstacle. Un général tel qu'Alexandre connoit touts les chemins qui mènent à la victoire.

On trouvera aux articles, *camp*, *place*, *postes*, *&c.* touts les détails qui concernent ces différentes espèces d'*attaques*.

ATTAQUES. Tranchées & autres ouvrages dirigés contre une partie des fortifications d'une place assiégée. On forme une ou plusieurs *attaques*, suivant la grandeur de la place. Ce mot diffère de celui d'approches, en ce que celui-ci est général & comprend les ouvrages & travaux de toutes les *attaques* d'une place.

AVANCEMENT. L'histoire de touts les peuples & de touts les hommes prouve que l'amour de la patrie, le sentiment de la gloire, la voix de l'honneur, & celle du devoir, peuvent porter les guerriers à la pratique des vertus les plus austères; leur faire entreprendre & exécuter les actions les plus difficiles, en un mot, les transformer en héros. Mais, comme elle démontre encore que l'espoir d'obtenir des grades élevés, peut, quand on le fait briller à propos, allumer un feu héroïque dans les ames les plus froides, augmenter son activité dans celles qui en recèlent déja quelques étincelles, & produire enfin des effets presque semblables à ceux de la gloire, de l'amour de la patrie, du devoir, & de l'honneur: un des problêmes les plus intéressants que

que le législateur militaire ait à résoudre, est celui de l'*avancement*.

Il seroit aisé de donner une solution heureuse de cette question chez un peuple nouveau, peu nombreux, qui ne connoîtroit d'autre mérite que celui des actions personnelles, où la faveur & l'intrigue, encore dans l'enfance, n'auroient aucune force, où les militaires dédaigneroient de suivre les voies détournées qui pourroient les mener aux grades élevés, où l'on auroit enfin décerné une récompense particulière à chaque action utile; mais cette solution est très difficile chez un peuple qui a vieilli au milieu des abus, qui accorde l'*avancement* tantôt à l'ancienneté des services, & tantôt à une naissance illustre; qui la donne pour récompense des blessures, d'un hasard aveugle; qui en a fait le prix des coups de main hardie, des actions produites par un courage bouillant, quelquefois même du sçavoir, & qui permet presque toujours à l'intrigue & à la faveur d'en disposer à son gré; enfin, le problême devient insoluble d'une manière générale, chez une nation qui entretient un militaire très nombreux, dans lequel on s'efforce d'établir plusieurs classes très distinctes. Nous n'entreprendrons point ici de donner cette solution. La constitution de l'état militaire françois nous engage à la renvoyer aux mots (BAS OFFICIER, OFFICIER, CAPITAINE, MAJOR, &c.). Nous rechercherons dans chacun de ces articles quel genre de mérite doit conduire le plus rapidement d'un grade subalterne à celui qui le précède. Pour n'être point obligés, en traitant chacun de ces articles, de revenir sans cesse aux principes généraux, nous allons discuter ici les droits que l'ancienneté des services, une naissance illustre, des blessures, des actions éclatantes, & des connoissances étendues, ont à l'*avancement*.

Pour répandre sur cette question importante tout le jour dont elle est susceptible, & qu'il importe de lui donner, nous allons supposer un conseil composé d'un militaire courbé sous le poids des années, & des services; d'un officier qui compte une longue suite d'aïeux illustres; d'un guerrier dont le front est sillonné par des blessures honorables; d'un brave qui s'est distingué par des actions éclatantes, & d'un militaire qui a donné à son instruction les momens qu'il auroit pu accorder à ses plaisirs.

L'expérience, dit le vieux guerrier, est la mère des succès. Il vous importe infiniment de conserver dans vos armées les officiers qui ont vieilli sous les drapeaux; & vous n'y parviendrez qu'en accordant l'*avancement* à l'ancienneté. En rendant cette justice aux longs services, vous procurerez à l'état une infinité d'autres avantages: vous préparerez à la génération future une excellente armée, formée par nos exemples; vous épargnerez un nombre considérable de pensions ruineuses pour l'état: les militaires, entraînés par l'espoir d'obtenir des titres honorables, & d'occuper des places éminentes, prolongeront leur carrière autant qu'ils le pourront, & les hommes qui les auroient remplacés serviront la société en d'autres emplois. Vous ferez revivre l'esprit de corps, & vous rendrez les mœurs meilleures, en apprenant aux jeunes gens à respecter les vieillards, & à se conduire d'après leurs leçons. Qui mérite, d'ailleurs, plus que nous, d'obtenir l'*avancement?* Seroit-ce les militaires illustrés par une longue suite d'aïeux? Les charges & les places de la cour sont faites pour eux, mais celles de l'armée nous appartiennent. En accordant à la naissance les grades les plus élevés, on a voulu, sans doute, honorer les grands hommes des siècles passés, & en créer pour les siècles à venir. Mais, en agissant ainsi, on doit nécessairement en tarir la source. L'émulation s'éteint quand on récompense, non pas l'homme, mais le nom qu'il porte, & qu'il porte rarement avec dignité.

Je suis étonné que l'on ait pensé à regarder les blessures comme un titre pour arriver aux grades élevés. L'officier qui a reçu quelque atteinte grave a le droit de demander que sa patrie le dédommage du sang qu'il a versé, & qu'elle remplace, pour ainsi dire, les membres qu'il a perdus. Mais, parce qu'il a été malheureux, doit-il me devancer dans la carrière des honneurs & des récompenses? J'ai couru autant de dangers que lui; il n'a porté au combat ni une bravoure plus ferme, ni une intelligence plus grande, ni une volonté plus décidée que la mienne; je l'ai remplacé pendant que ses blessures l'ont éloigné des hasards; & il viendra m'enlever une place que mes longs services méritent? Si l'on arrive aux grades élevés par les blessures que l'on reçoit, il vaudra mieux avoir été mis hors de combat que d'y avoir mis son ennemi. Si chaque blessure est récompensée par un nouveau grade, les militaires ambitieux desireront qu'un ennemi adroit les frappe dans chaque combat; & il faudra bientôt multiplier tous les grades.

Je ne m'arrêterai point à faire voir que l'*avancement* ne doit pas toujours être la récompense d'une action valeureuse. Celle-ci n'est souvent que l'effet d'une bravoure aveugle: l'ignorance du danger peut l'avoir produite; un tempérament fougueux peut en être la seule cause: on doit alors l'estimer, & la récompenser, mais non pas élever celui qui l'a faite.

Les militaires dont le plus grand plaisir est de pâlir sur des livres méritent des égards, mais non pas des grades. Ils sont plus sensibles aux couronnes des muses qu'à celles de Mars; ils ne sont faits ni pour être à la tête des régimens, ni pour commander les armées. Leurs corps, amollis par la vie sédentaire, seroient incapables de soutenir les fatigues de la guerre; & leurs esprits, accoutumés aux spéculations les plus sublimes, dédaigneroient de descendre jusqu'aux détails. Nos pères ont remporté de grandes victoires, sans le secours de cette science si vantée; suivons leurs traces, nous vaincrons comme eux.

Quant à ceux dont la fortune est le seul titre, & l'intrigue le seul mérite, il n'est pas nécessaire d'en parler. Qui ne sçait que les grades militaires ne doivent pas être une marchandise que l'on acquière avec de l'or, ou que l'on obtienne par la faveur ? Et quel est le vieux militaire qui ne sentiroit pas son zèle & son courage un peu abaissés, en se voyant précédé par un jeune homme, qui ne connoît des combats que ce qu'il en a lu dans la gazette, ou entendu dire dans les bureaux de la guerre ; qui n'a servi que des grands, n'a obéi qu'à des femmes, & n'a commandé qu'à des valets ?

Je conclus que l'*avancement* n'est dû qu'aux plus longs services ; & que, si l'on peut opposer quelques concurrents aux guerriers qui ont blanchi sous les armes, ce ne peut-être que ces hommes privilégiés qui apportent en naissant un génie supérieur, & des qualités éminentes tant pour la paix que pour la guerre ; mais la difficulté de reconnoître ces hommes extraordinaires fait que l'on doit s'en tenir à n'accorder l'*avancement* qu'aux longs services, parce qu'ils sont seuls un titre incontestable.

A ces mots, le militaire énorgueilli des honneurs qu'ont mérité ses aïeux se lève, &, applaudissant à ce que le vieux capitaine a dit contre les blessures, les actions de courage, le sçavoir, la fortune, & l'intrigue, fait l'apologie des droits d'une ancienne origine. Qui voudra, dit-il, entrer au service du roi, si les pères ne transmettent pas à leurs enfants leur rang avec leur nom ? Si mes ancêtres avoient préféré la richesse à la gloire, me contesteroit-on l'héritage qu'ils m'auroient laissé ? Mais, parce qu'ils ont préféré les lauriers à l'or, on me dépouillera de mes droits ? Cette injustice est frappante, & même nuisible dans un état monarchique : il se peut qu'il soit utile dans une petite république de n'accorder qu'à l'ancienneté des services, ou au mérite personnel, les places éminentes ; mais il n'en est pas de même dans la monarchie ; les enfants y ont des droits acquis aux titres de leurs pères, & ce n'est pas sans raison. Ces droits sont l'effet, non d'une usurpation injuste, mais d'une concession utile. Si l'on consumoit son printemps dans les humbles fonctions de soldat, ou de bas officier, son été dans les devoirs d'officier subalterne, on n'arriveroit au grade d'officier supérieur que dans l'automne de sa vie ; on ne parviendroit au rang d'officier général qu'à l'entrée de son hiver ; & la décrépitude, aux mains foibles & tremblantes, recevroit & porteroit seule le bâton de général. Que pourroit-on en attendre ? D'ailleurs, un esprit renfermé trop long-temps dans les détails se rétrécit au point de ne pouvoir plus embrasser les grands objets. Les enfants des grands sont élevés avec plus de soin que ceux du reste des citoyens : ils sont instruits, formés pour les grandes places ; les exemples de leurs ancêtres réveillent, animent, enflamment leur courage, excitent, soutiennent leur activité : ils sont plutôt capables de bien commander. Qu'ils sont sages, ces indiens, qui se sont divisés en différentes castes, & ne permettent jamais le passage de l'une à l'autre ! Si cette sage institution avoit lieu en France, combien de généraux, de grands hommes, de héros n'auroit pas produit la caste des nobles, & combien d'hommes supérieurs dans leur état les autres castes n'auroient-elles pas fourni ? Voyez les Chinois ; dès qu'on a voulu les conquérir, on y a réussi. Pourquoi ? Parce que, chez eux, les pas que les pères ont faits sont perdus pour les enfants. Je ne prétends cependant point que l'on doive imiter à la rigueur l'exemple des indiens, & placer une barrière éternelle entre les divers grades de l'armée françoise. Je consens que le soldat puisse devenir officier subalterne, & même officier supérieur ; l'officier subalterne officier supérieur, & même général ; mais il faut que cela soit rare : il faut que les militaires des deux classes se contentent de parvenir à la tête de leurs égaux, & laissent aux gens de qualité les places éminentes. Le militaire qui a servi pendant longues années est le seul qui puisse faire des réclamations avec une apparence de justice ; mais, si on lui accordoit ce qu'il demande, on éteindroit toute émulation ; les jeunes gens, assurés de ne parvenir aux grades élevés qu'après avoir croupi long-temps en quelques emplois obscurs, & d'y parvenir néanmoins, quelque conduite qu'ils eussent tenue, tourneroient leur activité vers des objets qui seroient au moins inutiles au service du roi. Je le répète : on doit accorder l'*avancement* & les grades à la naissance : le génie militaire, bien reconnu, & accompagné de la sagesse, de l'étude, & de toutes les vertus guerrières, est le seul qui puisse marcher son égal.

Le militaire au front sillonné par les blessures défend sa cause à son tour. On vient de prouver, dit-il, que les grades élevés n'appartiennent ni aux actions éclatantes, ni aux anciens services, ni à la naissance, quelque illustre qu'elle soit : je dois donc me borner à faire voir que les guerriers dont les cicatrices attestent la valeur & le zèle méritent un *avancement* rapide, & que les récompenses pécuniaires sont un prix indigne d'eux.

Si l'espoir d'amasser de l'or engageoit les militaires à se dévouer pour la patrie, on devroit placer de l'or au bout de la carrière. Mais la gloire & les honneurs sont leur objet ; ce qu'il faut leur offrir, ce sont les honneurs & la gloire. Les récompenses pécuniaires font que les vertus utiles à l'état sous un aspect lui sont onéreuses sous l'autre ; elles inspirent l'amour des richesses, du faste, de l'opulence : cet amour éteint l'enthousiasme, & sans enthousiasme, est-il des guerriers ?

Mais, supposons que les récompenses pécuniaires ne produisent point un effet aussi funeste ; elles éloignent du moins les citoyens du parti des armes. Quand j'aurai perdu un bras, peuvent-ils se dire, l'état militaire ne m'offrira qu'un foible dédommagement, au lieu que le commerce me prodiguera les richesses, & ne m'exposera qu'à des

périls légers, incertains, ou peu durables. Comment ne donneroient-ils pas la préférence à ce dernier? Pour conduire les hommes aux sentiers de la gloire, offrons leur des récompenses que l'imagition puisse embellir de touts ses ornements. Tels sont les titres & les distinctions. Joignons-y, pour le citoyen dont le sang coule pour la patrie, l'*avancement*, qui est un bien effectif, plus réel que les distinctions, & qui est en même-temps un bien d'imagination. Il appartient au militaire couvert d'honorables cicatrices. Le seul rival qu'on pourroit lui opposer seroit l'homme de génie qui réuniroit les vertus aux talents; mais cet homme est très difficile à trouver & à distinguer. On peut le confondre avec ceux qui n'ont que l'apparence du mérite; tenons nous en donc uniquement à ceux qui portent des marques non équivoques de leur valeur.

Le militaire qui s'est distingué par une action éclatante parle à son tour. Il approuve tout ce qu'a dit le guerrier couvert de blessures, & pour vaincre le seul concurrent qu'il croit avoir à combattre, il répète tout ce qu'on a dit sur le hasard & le bonheur.

Le militaire instruit par l'étude, peu empressé de parler, parce qu'il connoît la difficulté des fonctions de juge, garde un silence modeste, qu'il rompt cependant quand il est prié de le faire. Il s'éloigne également de la satyre & de l'adulation; il cherche à détruire l'opinion injuste que l'on a voulu faire concevoir de ceux qui préfèrent les plaisirs purs, solides, & utiles, qu'offrent l'étude & le travail, aux plaisirs inquiets, frivoles, & nuisibles que l'oisiveté & la volupté présentent. Il fait voir sans peine que l'étude, qui peut amollir le courage dans les autres citoyens, n'a pas ce pouvoir sur les militaires studieux; que le guerrier qui s'y livre peut avoir autant de valeur & plus de courage que le reste des militaires (*voyez* MŒURS); qu'il doit être plus sensible qu'eux aux charmes de la gloire, parce qu'il est sans cesse occupé d'elle; & qu'il doit être esclave de ses devoirs, parce que les hommes illustres, les héros, les sages, dont il a formé sa société la plus chère, lui donnent continuellement de cette vertu des leçons & des exemples.

Ne croyez pas, cependant, ajoute-t-il, que je prétende mériter seul, ni mériter plus que vous, d'obtenir l'*avancement*. On ne doit à l'amour de l'étude, & des connoissances, que des égards, de la considération, & des encouragements. Les longs services doivent obtenir une marque distinctive, des places honorables, dont le revenu puisse donner une vie douce & tranquille. Mais ils ne doivent former aucun titre pour obtenir l'autorité. La noblesse a des droits à nos respects, en faveur des vertus & des services de ses pères; mais elle n'en doit conférer aucun à leurs places militaires. Les blessures méritent des distinctions qui les fassent reconnoître, & des récompenses pécuniaires qui en dédommagent. Les actions éclatantes ont des droits aux distinctions glorieuses (*V.* RÉCOMPENSES): mais le vrai talent, accompagné du zèle, des vertus militaires, & des qualités sociales, mérite seul l'*avancement*. Sans cette heureuse réunion, l'homme de guerre n'est ni capable ni digne des grades élevés. Cet homme, une fois reconnu, ne doit trouver aucun obstacle dans sa carrière: il possède la vertu, la valeur, & l'instruction, sources propres & fécondes d'un lustre éclatant; celui de l'origine est emprunté. Il rend d'éminents services, qu'il faut peser & non pas compter. Je ne prétends pas cependant qu'une longue suite de travaux, une ancienne origine, des blessures, ou des actions éclatantes, ne doivent point accélérer la marche du génie vers les grades élevés; chacun de ces titres doit la rendre plus rapide; aucun d'eux, séparé des autres, ne doit ouvrir cette carrière.

L'opinion que je propose est conforme à l'opinion générale, puisque touts les militaires s'accordent à donner le second rang au genre de mérite auquel j'ai donné le premier: il me reste donc seulement à faire voir combien il est aisé de distinguer la vertu de l'hypocrisie, la valeur de la témérité, l'instruction de la suffisance, & les talents de leur vaine apparence.

Pour reconnoitre l'instruction, nous pouvons employer les examens publics, le moyen plus sûr & plus facile des conversations fixées sur des objets importants; celui des mémoires demandés sur les différentes parties de l'art militaire; celui des camps de paix, où l'on peut observer les officiers, & juger de leurs connoissances; celui des actions de guerre particulières, qui décèlent le talent; enfin celui de la renommée générale, qu'on devroit consulter plus qu'on ne le fait. La valeur se fait promptement connoître; le courage est plus difficile à juger. Cependant on a pour cet objet un grand nombre de secours. L'homme que l'on verra toujours calme, toujours exact, toujours juste, aura certainement le courage indispensable dans les hommes de guerre. Quant aux autres vertus militaires, & aux qualités sociales, il est facile de les reconnoitre. La politesse & l'honnêteté en sont l'indice; de bonnes mœurs en sont la marque; les respects des inférieurs, l'amitié des égaux, & l'estime des supérieurs en sont la preuve. Des notes faites deux fois par an, avec impartialité, & avec appareil, accompagnées d'un livre des punitions, tenu avec soin, & dans le plus grand détail, (*V.* BAS OFFICIER), peuvent donner cette connoissance. Enfin les demandes des corps, la voix du public, le résultat des revues fréquentes & longues que pourroient faire les inspecteurs, répandroient sur le mérite une lumière capable de le faire distinguer. Alors, n'étant plus arrêtés par la crainte d'accorder l'*avancement* à des hommes qui en seroient indignes, nous pourrions, avec assurance, sur la marque distinctive de chaque grade militaire, faire écrire ces mots: *au plus digne*. [C].

AVANT-CHEMIN-COUVERT. (*Fortific.*).

Chemin couvert qui eſt en avant de celui du corps principal de fortification. (*V.* FORTIFICATION.).

AVANT-FOSSÉ. (*Fortific.*). Foſſé fait au pied du glacis d'une place, ou en avant d'un retranchement. (*Voyez* FORTIFICATION.).

AVANT-GARDE. Détachement qui marche en avant d'une troupe en marche.

L'objet & la fonction de l'*avant-garde* ſont de garantir des ſurpriſes la troupe qui eſt en marche. Et, comme à la guerre on doit toujours craindre la ſurpriſe ; toutes les troupes quelconques, depuis celle de douze hommes, juſqu'au corps d'armée, doit être précédée par ce détachement. L'*avant-garde* du corps d'armée, ou d'une diviſion conſidérable, détachée de l'armée, doit elle-même avoir ſon *avant-garde*.

L'*avant-garde* du corps d'armée, ou d'un gros corps détaché, ſera compoſée d'infanterie, cavalerie, & troupes légères, en quantité relative à la nature du terrein qu'elle doit traverſer, viſiter, fouiller, & dans lequel elle peut avoir à combattre. Si, l'ennemi étant à proximité, il eſt vraiſemblable qu'elle ſera attaquée, on la compoſera de troupes d'élite, dont le commandement ſera confié à un chef habile, prudent, courageux, & on y joindra de l'artillerie.

Le chef de l'*avant-garde* détachera de petits partis de cavalerie dans les plaines, d'infanterie dans les montagnes, pour viſiter en avant & ſur les flancs de ſa marche, les hameaux, villages, bois, ravins, digues, enfoncements de plaine, lieux coupés de haies, bords de rivières & ruiſſeaux couverts, & autres endroits propres à cacher des troupes. Il fera mettre tout le ſoin poſſible à cette reconnoiſſance ; ſe rappellant que les lieux les moins ſuſpects ont quelquefois été ceux où l'ennemi s'eſt le plus ſûrement embuſqué, parce qu'on s'en déſioit le moins, & qu'il eſt arrivé que des digues & quelques haies ont couvert toute une armée.

Sa marche doit être lente & circonſpecte. Il s'arrêtera de diſtance en diſtance, pour donner à ſes partis le temps de faire avec ſoin la reconnoiſſance dont ils ſont chargés. Il interrogera les payſans qui viennent du côté de l'ennemi, afin d'en tirer quelques lumières. S'il découvre des partis ennemis, il tâchera, dans la même vue, de faire des priſonniers ; &, lorſqu'il apprendra quelque circonſtance importante, il en fera donner avis auſſi-tôt à ſon général, par des cavaliers bien montés, ou par un ſignal convenu, qui peut être un certain nombre de coups de canon.

Il obſervera de ne pas trop s'écarter du gros de l'armée, afin d'en recevoir des ſecours à temps, s'il eſt attaqué par des forces ſupérieures.

Lorſque Charles VIII, ſéduit par les flatteries de ſes courtiſans, marchoit à Fornoue avec peu de forces, contre celles de l'Eſpagne & de l'Italie, liguées contre lui ; ſa négligence & celle de ſes généraux étoient ſi grandes, que ſon *avant-garde*, peu nombreuſe, étoit fort en avant de l'armée, & qu'elle paſſa deux jours entiers ſeule en préſence de l'armée des confédérés, forte de quarante mille hommes. Il leur étoit facile de la défaire : mais, ſoit ignorance de leur part, ſoit qu'ils craigniſſent quelque piège, & ne cruſſent pas les généraux françois capables d'une auſſi grande faute, elle ne fut pas attaquée. Le comte de Saint-Pol fut moins heureux à Landriano. Les pluies avoient tellement augmenté la rivière, que l'artillerie & les bagages ne purent la traverſer, & que l'armée fut obligée de s'y arrêter tout un jour. Antoine de Lève étoit informé par ſes eſpions des moindres circonſtances, & ſçavoit en tirer avantage. Il ſortit de Milan avec toutes ſes troupes, marcha toute la nuit, & attaqua l'armée françoiſe avant le jour. Saint-Pol avoit pris les meſures néceſſaires pour être informé des mouvements de l'ennemi ; mais ceux qu'il avoit chargé de les obſerver firent mal leur devoir.

La rivière ayant beaucoup baiſſé pendant la nuit, on fit paſſer l'artillerie & les bagages. Malheureuſement une pièce de gros canon, qui s'embourba, retarda l'opération. Tandis qu'on ſe préparoit à la relever, les Eſpagnols chargèrent l'arrière-garde de l'armée françoiſe. Ils furent d'abord repouſſés par la gendarmerie, & les lanſquenets les chaſsèrent juſqu'au-delà d'un ruiſſeau qui ſéparoit les deux armées. Mais le feu de la mouſqueterie eſpagnole les en éloigna bientôt. Les troupes italiennes qui étoient dans l'armée françoiſe prirent la fuite. Le général ennemi ſaiſit ce moment de déſordre, pour porter ſa cavalerie au-delà du ruiſſeau. Elle eut bientôt fait plier la nôtre, qui étoit en fort petit nombre. Les lanſquenets inveſtis mirent bas les armes ; le comte de Saint-Pol & ſon frère furent faits priſonniers, les bagages pris, ainſi que l'artillerie. Et, pendant cette expédition, l'*avant-garde*, qui avoit eu ordre de prendre les devants, ſe rendit à Pavie, ſans avoir la plus légère connoiſſance de ce qui ſe paſſoit à Landriano.

La conduite du général françois fut, en cette occaſion, un tiſſu de négligences & de fautes. Quoiqu'il eût pris des précautions contre l'activité d'Antoine de Lève, il ne devoit pas y compter tellement, qu'il ne prit encore celles qui pouvoient l'empêcher d'être ſurpris au paſſage de la rivière, & il n'auroit pas dû faire partir ſon *avant-garde* avant que ſon artillerie, ſes bagages, & ſon arrière-garde euſſent paſſé la rivière.

Quand une troupe ennemie ſe préſente & ſe retire précipitamment, il faut ſe garder de la pourſuivre. Ici, comme en toute autre circonſtance, un chef doit faire exactement ce dont il eſt chargé : il ſe trouve peu d'occaſions où il puiſſe & doive aller au-delà. Si, oubliant les fonctions & l'objet d'une *avant-garde*, il l'emploie à pourſuivre un corps ennemi, il peut tomber dans une embuſcade, être enveloppé & défait, avant que l'armée puiſſe le ſecourir, ou être détourné de la route qu'il doit ſuivre, & livrer le paſſage à un autre

corps qui viendra attaquer l'armée inopinément, & avec avantage.

Si l'ennemi se présente à lui en force, il fera halte, choisira un poste, y disposera ses troupes, & informera le général de ce qui se passe. S'il apperçoit que c'est une partie de l'armée ennemie, que le reste suit, & qu'une affaire générale est inévitable, il soutiendra l'attaque aussi long-temps qu'il le pourra, pour donner au général le temps de faire ses dispositions. Si ce n'est, au contraire, qu'une forte arriere-garde qui veut l'arrêter à dessein de laisser gagner de l'avance par le reste des siens qui font retraite; il doit la charger avec touts les avantages qu'il pourra prendre, soit avant qu'elle se soit formée, soit dans un terrein assez serré pour qu'il combatte à front égal, & sans crainte pour ses ailes. Et, lorsque l'objet est important, lorsqu'un avantage sur ce corps, & sur l'armée qui se retire, peut en produire de très grands, il faut alors employer l'audace, & même la témérité; mais cependant la seconder par tout ce que l'art peut fournir de ressources, pour en imposer à l'ennemi. Celui qui se retire a toujours moins d'assurance: on tentera de la diminuer encore par une apparence de forces supérieures, par celles d'un prompt secours, par des démonstrations qui fassent craindre à la troupe qu'on attaque, d'être enveloppée. Si on la contraint à fuir, il faut la poursuivre avec la plus grande vivacité, l'empêcher de se rallier; & tâcher de joindre le gros de l'armée ennemie, de l'attaquer, de l'arrêter, & de donner le temps d'arriver à l'armée qui la poursuit.

Quand l'*avant-garde*, au contraire, est contrainte de plier; si elle n'est attaquée que par un fort détachement, elle fera sa retraite vers le gros de son armée. Mais, si l'ennemi vient avec toutes ses forces pour engager une action, elle peut, en se retirant par une route différente de celle qu'elle a tenue, & que son armée suit, lui donner plus de temps pour se former, en attirant loin d'elle une partie des troupes ennemies.

Outre l'*avant-garde* de toute l'armée, chaque colonne de troupe doit avoir son *avant-garde* particulière; & les distances de ces *avant-gardes*, tant à leurs colonnes respectives, qu'à l'*avant-garde* générale, doivent être réglées de sorte qu'elles puissent toutes recevoir & donner du secours, & que toutes les parties du corps entier se soutiennent & se protègent.

AVENTURIERS. Troupes soudoyées sous Louis VII, Philippe-Auguste, & les rois suivants, jusqu'à Charles V. On les nomma aussi *cotereaux*, *brabançons*, *bandits*, *tardvenus*, *malandrins*, *routiers*, *soudoyers*. Ils étoient de toutes nations, & sur-tout allemands, souvent mal payés, toujours indisciplinés, & commettant les plus grands désordres. Ils s'engageoient au service du prince qui les payoit ou leur promettoit davantage: &, comme ils n'avoient pas d'autre moyen de subsistance que la solde qu'ils recevoient; lorsqu'ils n'étoient pas soudoyés, ils faisoient la guerre pour leur compte, & ravageoient sans distinction les pays où ils se trouvoient. « C'étoient, dit la Chronique de Saint-Denis, brigands, pillards, voleurs, larrons, infâmes, dissolus, excommuniés. Ils ardoient les monastères & les églises où le peuple se retiroit, & tourmentoient les prêtres & les religieux, les appelloient *cantatours* par dérision, & leur disoient, quand ils les battoient, *cantatours*, *cantez*; puis leur donnoient grands buffes & grosses goutïes ». Louis-le-Jeune en soudoya vingt mille. Il y en avoit dans l'armée de Philippe-Auguste, & dans celle de Jean, roi d'Angleterre.

L'an 1183, Philippe-Auguste, apprenant que ces *aventuriers* ravageoient les environs de Bourges, pillant les maisons, les églises, écorchant les prêtres, violant les femmes sous les yeux de leurs maris, les filles en présence de leurs mères, brisant les vases sacrés, faisant servir les linges benits à touts les usages des femmes qu'ils trainoient à leur suite, envoya contre eux une armée qui les défit entièrement.

Il en parut, deux ans après, dans l'Aquitaine, une nouvelle armée. « Ils étoient, dit une ancienne histoire manuscrite, Brabançons, Arragonois, Allemands, François, & infestoient si tant la province, que nul n'osoit sortir des forteresses. Or, étoit-il de coutume qu'à la fête de l'Assomption, les princes & barons du pays & des étranges contrées, suivis de marchands de toutes marchandises, se rassembloient au Puy en Auvergne, faisant grands dépenses & largesses. Aussi en amendoit l'église & la ville; car les riches hommes leur donnoient de leur bien largement. Ung chanoine moult désolé que tant belle solemnité fust ainsi empêchée, si parla à ung jeune homme subtil en langaige, non connu en la ville, & ordonnèrent ensemble que le jeune inconnu seroit habillé en guise de Notre-Dame, le plus proprement que l'on pourroit, & s'apparoistroit à un simple homme de très bonne renommée, qui avoit nom *Durant*, & étoit charpentier. Ainsi fut comme ils l'avoient devisé ». Durant avoit coutume de passer la nuit en prières dans l'église consacrée à Dieu sous l'invocation de la Vierge. Le jeune homme lui apparut, lui ordonna de former une confrairie pour le rétablissement de la paix; &, soit que Durant fût convaincu ou feignit de l'être, comme le dit Hugues de Bercy, dans la *Bible Guyot*, en ces termes:

Moult fit foults & foudéants,
Durant capin & bon tenant,
Qui les blancs chaperons trouva,
Et ses fignaux au Puy donna;
Donna? Non fit; il les vendoit;
Mestrement la gent décevoit.
Il en conquit or & argent;
Moult pensoit bien guiller la gent:
Il en guida bien deux cents mille.

Durant courut annoncer la vision qu'il avoit eue. Le peuple s'étant assemblé dans l'église, le chanoine, *homme saige & emparlé, prit thème & parla au peuple par manière de sermon*, exposant comment la reine de miséricorde, par ses prières auprès de son fils, avoit obtenu la paix au monde, & *menaçant de mort subite quiconque ne voudroit la prendre ou l'empêcheroit. Et si venoient de toutes parts évêques & gens de touts états prendre cette paix qu'ils cuidoient etre venue du ciel.*

Aussi-tôt la confrairie fut formée, & ses statuts arrêtés. Les confrères portèrent sur la tête des chaperons de toile blanche, & sur la poitrine une plaque de plomb ou d'étain avec ces mots: *agnus Dei qui tollis peccata, dona nobis pacem.* Ils promirent *ne jouer à dez ne à tables, n'aller en tavernes, n'avoir vestements ou coutel à pointe, ne faire faux serment ou deshonnête, ne nommer de Dieu, ou de Notre-Dame, ou de saint ou sainte aucun membre de dessous le nombril*, & jurèrent de détruire les ennemis de la paix, routiers, cotereaux, brabançons & autres brigands.

En effet, les *aventuriers*, ayant passé d'Aquitaine en Bourgogne, furent assaillis par les chaperons, qui en tuèrent dix-sept mille dans une rencontre, & neuf mille dans une autre. Ces deux victoires changèrent leur dévotion en licence. Ils s'abandonnèrent aux mêmes excès que les *aventuriers*. Ils portèrent l'insolence jusqu'à défendre aux princes & aux seigneurs de rien exiger de leurs sujets, sous peine d'encourir leur indignation; *& pis sans comparaison avenoit par le fait des chaperons que par le fait des routiers.* Ils en furent châtiés à leur tour. Un chef des anciens brigands, nommé *Laporius*, détruisit tellement les nouveaux, que *nul n'osa plus dire qu'il fût de la confrairie.*

Vers la fin du règne du roi Jean, le connétable Jacques de Bourbon, comte de la Marche, & de Ponthieu, marcha à la tête d'une armée contre les *aventuriers* de ce temps, qu'on nommoit alors *grandes compagnies.* C'étoient les troupes qu'Edouard avoit laissées dans les places du royaume, qu'il avoit promis d'en faire sortir, & qu'il n'en retiroit pas. Bourbon les attaqua près de Brignais, avec ce mépris qui expose presque toujours à la défaite. Ces brigands étoient conduits par des capitaines expérimentés. Ils laissèrent approcher l'avant-garde de l'armée françoise, & lancèrent sur ce corps tant de pierres & de traits, qu'ils y jettèrent l'épouvante & la confusion. En même temps ils détachèrent l'élite de leur cavalerie, qui marchant à couvert d'une montagne, vint prendre à dos la cavalerie françoise, la plia, la rompit, & la mit en fuite. Le connétable & son fils Pierre de Bourbon furent blessés à mort.

Ces compagnies se séparèrent après leur victoire, afin d'embrasser plus de pays, & de faire un plus grand butin. Une de ces bandes, conduite par un chef qui se faisoit nommer *ami de Dieu & ennemi de tout le monde*, homme cruel de sens-froid, faisant tuer touts les hommes & violer toutes les femmes, courut jusqu'aux fauxbourgs d'Avignon. Le pape effrayé publia une croisade; mais, comme il n'offroit que des indulgences à ceux qui venoient pour le défendre, ils se joignirent aux brigands.

Il y avoit alors en Italie un homme de guerre célèbre; c'étoit le marquis de Montferrat. Le pape eut recours à lui. Le marquis se rendit à ses instances; mais, ne voulant pas attaquer ces vieilles troupes avec de nouveaux soldats, il tenta la voie des négociations, & persuada facilement à ces brigands, avides de pillage, qu'ils en trouveroient dans l'Italie un plus riche & plus abondant. Ils consentirent donc à l'y suivre moyennant soixante mille florins.

Ceux qui étoient restés en France y continuèrent leurs ravages jusqu'en 1366. « Et y etoient Engloiz, Gascoings, Heneyers, Allemans, & autres gens ou moult avoit larrons & murdriers qui roboient le pays & rançonnoient, & tant faisoient de persécutions & de maux que on ne les pourroit raconter. Et, pour obvier & résister à leur folle emprinse, le roi Charles qui moult amoit son peuple, & secourir le vouloit, assembla son grand & estroit conseil, auquel il montra cette chose, pour avoir advis comme on en peust ordonner pour le mieux, sans aventurer ne mettre en péril de mort ses nobles barons & tout son royaume à iceux malfaiteurs, sans combattre. Car il, qui étoit très saige sur touts autres de son dit conseil, & de sa personne plein de grant hardiesse, doubtoit pour ses barons les mauvaises fortunes de bataille qui peussent avenir. Et pour ce voulzit bien, quoiqu'il deust couter, qu'ils fussent hors de son royaume, & s'en allassent en Espengne contre le faux Pierre mescréant, qui sa belle suer avoit fait mourir. Et Bertran dit au roi qu'il en délivreroit bien son pays, ce lui sembloit, mais qu'il peust leur parler ».

Le pape Urbain V avoit lancé contre eux touts les foudres spirituels, & promis vainement toutes les graces apostoliques à ceux qui s'armeroient pour les détruire. Ces bandits bravoient le ciel & les hommes: ils ne furent pas plus touchés des exhortations que leur adressa le saint père, pour les engager à quitter leur infame genre de vie. Ils méprisèrent le procès qui leur fut fait en plein consistoire, les sommations de comparoître, les excommunications, les censures, les interdits & dénégations de sépulture. Et cependant ces brigands qui avoient abjuré tout sentiment de religion, qui violoient toutes les loix, qui sembloient avoir détruit en eux toute humanité, ces animaux féroces, ces monstres respectèrent la vertu. Le bon & brave du Guesclin alla dans leur camp, leur proposa d'être leur chef, & ils l'acceptèrent avec des transports de joie. Il leur promit de l'argent, & quoiqu'ils fussent sans foi pour touts les hommes, ils crurent à celle de Bertrand, & en retrouvèrent

pour lui en eux-mêmes. « A donc on fist apporter du meilleur vin, dont Gautier Huet servy Bertran. Lequel ne le vouloit prendre, mais lui dist que ce seroit pour lui. Toutefois n'y ot oncques chevalier, qui voulsist boyre, jusques à tant que Bertran ot beu. Après boyre, leur dist, seigneurs, je vous diray pourquoy je suis icy de par le roy de France, qui son peuple gardast voulentiers. Et, se me voulez croyre, je vous feray tous riches. J'ay grand voulenté d'aller aidier au roy de Cypre, ou en Grenade, pour grever les Sarrazins. Et, se voulez venir avec moi, je vous feray très loyal compaignie, & avec ce bailler de l'argent du roy deux cent mille florins, & avoir du saint père absolucion de tous vos péchiez; lequel nous fera aussi baillier de son thresor. Et puis irons parmi Espengne, pour grever le roy Dam Pietre qui a fait un villain murdre, sur lequel roy nous pourrons grandement gangner & prouffiter. Et aussi est le pays planturеux. Si nous vaut mieux ainsi faire, & pour nos ames sauver, que de nous dampner & donner au déable. Car trop avons fait de péchiez & de maux, comme chacun puet savoir endroit soy. Et tous nous conviendra finer ».

Cette courte harangue, qui proposoit en même temps un changement de conduite, une somme d'argent certaine, & l'espérance d'un grand butin, eut tout le succès que du Guesclin pouvoit en attendre. Vingt-cinq des principaux chefs s'engagèrent à le suivre, & même à venir devers le roi, disant que *bien savoient la loyauté de Bertran, & qu'ils se fioient plus en lui qu'en tous les prelas qui estoient en Avignon ne en France.*

Du Guesclin avoit promis à sa nouvelle armée de la mener dans l'Avignonois, & il tint parole. Il délivroit ce pays, ainsi que la France, du pillage de ces brigands; il les menoit à une guerre qui pouvoit être regardée comme sainte, puisqu'une grande partie des ennemis qu'on alloit combattre étoient des infidèles. Il étoit juste que le pape contribuât aux frais de cette guerre. La forme de la demande fut, il est vrai, très irrégulière; mais la loi de nécessité ne laissoit à Charles & à du Guesclin aucune autre voie. On ne pouvoit emmener les *compagnies* hors du royaume, sans leur donner de l'argent; le roi en avoit peu. En demander au saint père par voie de négociation, c'étoit s'exposer à un refus, ou à des longueurs & des délais qu'une affaire de cette nature ne pouvoit pas supporter. Il falloit donc abandonner la France, & les états mêmes du pape aux ravages des *compagnies*, ou exiger par la force une contribution légitime. Ces circonstances n'étoient-elles pas de celles où l'observation rigoureuse du droit est la plus grande injustice.

Le saint père, apprenant l'entrée des compagnies dans l'Avignonois, envoya un cardinal les sommer de se retirer sous peine d'excommunication. Il fut reçu par Bertran, suivi d'un grand nombre de chevaliers & gens de guerre, qui *l'enclinèrent & honourèrent hautement; mais telz y estoient qui sa vesture voulussent bien avoir robbees.* Le maréchal Ernoul d'Andréhem lui dit: « Sire, vecy une gent qui ont été ou royaume de France, où ilz ont fait des maux & perfécutions plus qu'on ne vous pourroit dire. Ores se sont accordez de aller sur les Sarrazins en Grenade. Si supplions tous à notre saint père, qui est lieutenant de Dieu, que tout premièrement il nous absoille de paine & de coulpe; & après, qu'il nous fasse délivrer deux cens mille francs pour notre voyage faire ». Quand le cardinal l'entendi, tout le sanc lui mua; & dit, seigneur, le nombre est trop grand. Quant est d'absolution, vous l'aurez; de ce n'en doutez. Mais de l'argent ne répon-je pas. Et Bertran lui dit; Sire, il convient avoir en présent tout ce que le mareschal demande; car ycy en y a moult qui d'absolution ne parlent point, & trop mieux aimeront avoir de l'argent. Car nous les faisons preudommes malgré eulx, & les merrons en exil, afin qu'ilz ne fassent mal à nulles gens chrestiennes. Et, quant ilz auront de l'argent largement, si tiendront-ilz à enviz de mal faire. Et pour ce dites au saint pere que nous ne les povons autrement emmener. Et le cardinal dist qu'il yroit, & sa response leur feroit briefment savoir. Or vous hastez, dit Bertran. Com plus demourrez, & plus y aurez de dommaige; car nous yrons logier en ville neufve. Adonc ledit cardinal pria humblement à Bertran qu'il ne consentist en aucune manière qu'on fist mal au pays. Et Bertran respondi, qu'il ne promettoit pas qu'il les en peust tous garder, mais il en feroit son plain pouvoir

A tant s'en party icelui cardinal, puis ala au pape relater la confession des gens de la grant compengne, qui requéroient absolucion. Et le saint père respondit qu'ilz l'auroient; mais que pourtant ilz vuidassent pays. Mais le cardinal dist que avecques ce il leur conviendroit bailler deux cens mille francs: ce tint le pape à grant merveilles. On a accoutumé, ce disoit-il, de nous donner grands dons d'or & d'argent pour absoldre les gens; & il convient que nous absoillons ceux-cy à leur devise, & encor que nous leur donnions du nostre: c'est bien contre raison ». Cependant le saint père fit asseoir une taille sur les habitants d'Avignon, & la somme levée ne monta qu'à cent mille francs, qui furent acceptés par Bertran & les autres barons de France. Mais, lorsque le prévôt du pape les vint apporter: « Dites-moi, frère, lui dit Bertran, & ne me le celez. Dont vient cet argent? L'a prins le pape en son thrésor? Et il lui répondit que non, & que le commun d'Avignon l'avoit payé, chascun sa portion. Lors, dist Bertran, prévost, je vous promets que nous n'en aurons denier en nostre vie, se il ne vient de l'argent du pape & de son riche clergié; & voulons que cet argent cueilly soit rendu à ceulx

qui l'ont payé, sans ce que riens perdent du leur. Et dictes bien au pape qu'il le leur tasse rendre. Car je je savoye que le contraire fust, il m'en poiseroit. Et eusse ores passée la mer, si retourneroy-je par deçà ». Ainsi Bertran, ayant reçu l'argent du saint père, emmena en Grenade les grandes compagnies.

AVEUGLEMENT. Espèce de supplice employé dans les temps de barbarie. Platon en a fait mention.

On nommoit *abacinati* ceux qui l'éprouvoient. Il consistoit à faire passer devant les yeux une plaque d'airain ou de fer rougie au feu. Libérius, cité par Aulugelle, (*L. X*, *C.* 17.), dit que Démocrite se priva lui-même de la vue par un moyen à-peu-près semblable. Il exposa, dit ce poete, un bouclier au soleil levant, afin que l'éclat du métal lui ôtât l'usage des yeux, & en même temps le supplice de la prospérité des méchants. D'autres ont dit que ce fut dans la vue de donner à ses pensées & à ses réflexions une vigueur & une précision plus capables de pénétrer les secrets de la nature. Plutarque dit qu'il se servit d'un miroir.

Le moyen âge nous fournit plusieurs exemples du supplice de l'*aveuglement* chez les peuples d'Orient. On y condamnoit principalement les généraux ennemis faits prisonniers. Au lieu de se souiller de l'atroce barbarie qui les faisoit égorger, on leur ôtoit avec la vue le pouvoir de faire la guerre. Saffuti rapporte qu'un des généraux de Venise nommé *Danduli* subit ce supplice.

Guillaume de Nangis dit, dans sa Chronique, que Henri Ier, roi d'Angleterre, ayant défait & pris son frère Robert, qui, au retour d'un voyage à la terre-sainte, faisoit valoir ses droits au trône, le priva de la vue en lui faisant passer devant les yeux un fer rouge. Ce genre de supplice n'a pas été inconnu en France. On lit, dans une ancienne Chronique, que Philippe-le-Hardi fit aveugler plusieurs prisonniers anglois, & obligea le roi d'Angleterre à user, malgré lui, de représailles. Il ne fut alors que renouvellé. On le trouve mis en usage au commencement de la seconde race. On y ajoutoit quelquefois l'amputation de la langue, des pieds, & des mains. (*Witekind. rer. Saxonic. L. III.*). [J.].

AVIS. Connoissance d'un certain nombre de faits, d'un dessein, ou d'un projet, transmise par un homme à un autre homme, ou à plusieurs.

Il arrive souvent à la guerre des faits dont il est nécessaire de donner *avis*. Plus ils sont importants, plus ils doivent être exprimés avec exactitude, précision, clarté, & rendus avec sûreté. Il faut donc que touts les officiers acquèrent le talent d'en donner de pareils, parce qu'il n'y en a point qui ne se puisse trouver dans la nécessité d'en faire passer. S'ils les envoient verbalement, ils choisiront l'homme le plus capable de les rendre aussi précis, aussi clairs qu'il les aura reçus, & avec autant de célérité que de sûreté. Lorsqu'ils prévoient que celui qui les porte peut être arrêté, ils doivent en faire partir plusieurs par différents chemins.

Il est quelquefois difficile, & même impossible, de les faire porter par des hommes : alors il faut user de ressource & de stratagème. Dans la guerre des Grecs contre Xercès, Thémistocles, général de la flotte grecque, fit écrire sur des pierres l'*avis* suivant, dans un lieu où il prévoyoit que les vaisseaux ioniens devoient s'arrêter. « Ioniens, vous n'agissez point avec justice en combattant contre vos pères, & en contribuant à rendre esclave la Grèce. Embrassez plutôt notre défense. Si vous ne le pouvez, du moins ne combattez pas, & priez les Cariens de s'en abstenir aussi. Si une nécessité plus puissante vous enchaine & vous interdit ces deux voies, combattez foiblement, quand nous en serons aux mains, vous rappellant que vous descendez de nous, & que vous êtes l'origine des inimitiés qui existent entre nous & les barbares ». Il est vraisemblable que Thémistocle avoit une double intention. Il espéroit que cet *avis* pourra engager les Ioniens à se détacher du parti des Perses, ou que, s'il tomboit aux mains du roi, il lui rendroit les Ioniens suspects, & l'empêcheroit de les employer dans le combat. Ceux-ci furent les premiers qui trouvèrent l'*avis*, & quelques-uns de leurs vaisseaux combattirent en effet avec négligence. (*Herodot. L. VIII*, §. 22, & 85.).

Les anciens se servoient quelquefois de flèches, pour faire passer des *avis*. Le général perse Artabaze, assiégeant Potidée, s'étoit ménagé une intelligence dans la ville avec un magistrat scionéen, nommé *Timoxène*. Lorsqu'ils vouloient se communiquer l'un à l'autre quelque *avis*, ils l'attachoient à une flèche, qu'ils lançoient à un endroit dont ils étoient convenus. (*Herodot. L. VIII*, §. 128.). Le cavalier gaulois envoyé par Cæsar à Cicéron, que les Nerviens tenoient assiégé dans son camp, attacha la lettre de son général à un javelot, qu'il lança dans le camp romain. Ce fut sans doute de nuit. Le javelot s'attacha par hasard à une tour, & ne fut apperçu que deux jours après par un soldat, qui le porta aussi-tôt à Cicéron avec la lettre. Cæsar l'avoit écrite en caractères grecs, afin que ses desseins ne fussent pas connus des ennemis, si elle tomboit en leurs mains. (*Bell. Gall. L. V*, §. 48.).

On en faisoit aussi passer sur des balles de plomb. Lorsque Sylla assiégeoit le Pyrée, deux athéniens favorisant le parti des Romains, dans l'espérance d'obtenir un traitement plus favorable, s'ils prenoient la place, écrivoient sur des balles de plomb tout ce que les assiégés projettoient, & les jettoient aux Romains avec des frondes. (*Appian. Bell. Mithrid. pag.* 191. *Henr. Steph. A.*). Il fut jetté des remparts d'Atéga, assiégée par Cæsar, une balle de plomb sur laquelle on lisoit que la garnison mettroit les armes bas, dès que les Romains

Romains attaqueroient la place. (*Bell. Hispan. C. XIII.*).

Cæsar & Hirtius, allant au secours de Décimus Brutus, assiégé par Antoine dans Mutine, tentèrent de lui apprendre leur arrivée par des signaux donnés avec des flambeaux du haut des arbres les plus élevés: mais, Brutus ne les comprenant pas, ils gravèrent quelques mots sur une plaque de plomb très mince, & l'ayant roulée comme un papier, ils chargèrent un plongeur de la porter dans la place. Brutus, instruit par ce moyen de leur présence, répondit de la même manière, & ils continuèrent de se communiquer ainsi leurs desseins. (*Dio. L. XLVI, pag.* 338. *D. E. Hen. Steph.*).

Ceux que l'on charge de porter des *avis* doivent être des hommes sûrs, & du pays où l'on est, afin qu'ils soient moins suspects. Ce fut un gaulois que Cicéron envoya vers Cæsar, pour lui donner *avis* de sa détresse. (*Bell. Gall. L. V*, §. 45.).

La ruse doit être employée, lorsqu'on est observé. Conon, assiégé dans Mitilène par terre & par mer, manquoit de vivres, & vouloit informer les Athéniens de l'extrémité où il se trouvoit. Mais il lui étoit difficile de faire passer l'*avis*. Le général lacédémonien, Callicratides, le faisoit observer avec beaucoup de soin. Conon choisit parmi ses vaisseaux les deux meilleurs voiliers, les fit mettre à l'eau, prit les meilleurs de ses rameurs, en plus grand nombre qu'il n'y en avoit ordinairement sur ces vaisseaux, & les y fit entrer, avec des soldats qui se cachèrent au fond des navires. Ces préparatifs étant faits, il attendit avec patience l'occasion la plus favorable. Lorsqu'il étoit nuit, il faisoit mettre l'équipage à terre, afin que les ennemis ne vissent point ce qu'il faisoit. Le cinquième jour, il fit prendre à ses gens la quantité nécessaire de vivres; &, jugeant que les spéculateurs lacédémoniens devoient observer plus négligemment ces deux vaisseaux qu'ils voyoient à la mer depuis quatre jours, sçachant que l'heure ordinaire de leur repos, ou de leur repas, étoit celle de midi, & pensant qu'ils seroient moins défiants & moins attentifs pendant le jour, il fit partir ses deux vaisseaux, dont l'un gagna au large, & l'autre fit voile vers l'Hellespont. Dès qu'ils furent apperçus par les gardes ennemies, qui dînoient alors à terre, celles-ci se lèvent à la hâte; les uns coupent les cables des ancres, les autres courent aux navires, aux cordages, aux voiles, aux rames, & poursuivent les Athéniens. Le vaisseau qui avoit gagné la pleine mer, fut joint & pris vers le soir: l'autre, qui faisoit route vers l'Hellespont, échappa, & porta dans Athènes l'*avis* de son général. (*Xenoph. Histor. L. I, p.* 445. *B. C. D. Lutet.* 1625, *f°.*).

Le déguisement peut favoriser ceux qui se chargent de porter un *avis*. Tibérius Sempronius Grachus marchoit à grandes journées pour délivrer Carabis, ville alliée des Romains, assiégée par les Celtibères. Mais, comme ils l'avoient *circonvallée*, le général romain ne sçavoit par quel moyen informer les assiégés de son arrivée Un chef de turme, nommé Cominius, prit l'habit espagnol, se mêla aux fourrageurs des ennemis, entra comme espagnol dans leur camp, & de-là courant à la ville y annonça le secours. (*Appian. Bell. Hispan. pag.* 278. *D.*).

Lorsqu'on envoie un *avis* par écrit, il est bon de se servir de caractères inconnus de l'ennemi, ou même d'employer une langue qu'il ignore. On peut aussi faire usage de caractères connus, mais employés dans un ordre différent de l'ordre ordinaire, & convenu avec celui auquel on écrit. Cæsar employoit les caractères grecs, ou la langue grecque, ou les lettres romaines, en mettant pour celle qu'il vouloit écrire la quatrième suivante dans l'ordre usité de l'alphabet. Par exemple; pour les voyelles, au lieu de l'A, qu'il vouloit écrire, il mettoit l'O; & pour les consonnes, l'S au lieu du P. (*Dio. L. XI, pag.* 139. *B. C. Aul. Gell. L. XVII. C.* 9. *Cicer. ad Fam. L. XVI. Ep.* 11. *Sueton. Cæs.*).

On peut imaginer pour écrire une infinité d'alphabets occultes. Quoi qu'il soit possible, & même assez facile de les déchiffrer, si on en a quelque habitude, on n'en a pas toujours les moyens dans une armée, & avant qu'on ait pris connoissance de l'*avis*, le moment d'en faire usage est déjà loin. L'alphabet qui passe pour le plus difficile à découvrir est celui que l'on tire d'un livre imprimé, dont celui qui écrit, & celui à qui il écrit, ont la même édition. Chaque lettre est désignée par trois chiffres: l'un marque la page, l'autre la ligne, le troisième le rang de la lettre dans cette ligne. Cette manière d'écrire est indéchiffrable, parce que la même lettre n'y est jamais désignée par les mêmes chiffres. On multipliera encore les difficultés, si on combine ensemble ces moyens; par exemple, si on emploie dans cette dernière manière d'écrire un livre imprimé en caractères inconnus vraisemblablement de ceux à qui l'on veut dérober la connoissance de l'*avis*, ou si on fait usage d'un alphabet inconnu de l'ennemi, à la manière de Cæsar.

On se sert aussi d'un papier découpé, qui, étant appliqué sur celui où l'on veut écrire, n'en laisse à découvert que certaines parties, très distantes entre elles. On écrit sur celle-ci l'*avis* qu'on veut faire passer. Ensuite, levant le papier découpé, on a sur l'autre des mots & des lettres éparses, entre lesquels on écrit des choses indifférentes. Celui qui reçoit l'*avis* a un papier découpé tout semblable, qui, étant appliqué sur la lettre, ne lui laisse voir que l'*avis* qu'on a voulu lui transmettre.

La *scytale* lacédémonienne avoit quelque ressemblance avec cette espèce de chiffre. Lorsque les Ephores envoyoient un général en expédition, ils faisoient préparer deux morceaux de bois, de

norme ronde & de longueur égale. Ils en donnoient un au général, & retenoient l'autre. Ces bâtons étoient nommés *scytales*. Celui qui vouloit mander une chose importante, entouroit la *scytale* d'un papier long & étroit comme une courroie, sans laisser aucun intervalle. Il écrivoit ensuite sur ce papier suivant la longueur ou l'axe du cylindre. Ensuite il l'en ôtoit, & l'envoyoit seul. Celui qui le recevoit, l'appliquoit sur la *scytale* qu'il avoit; &, réunissant ainsi les lettres dans leur ordre, lisoit facilement ce qu'on lui avoit écrit. Mais ceux qui n'avoient pas une *scytale* semblable ne pouvoient pas réunir toutes les lettres dispersées sur cette lanière de papier. Ce moyen étoit imparfait; il ne falloit que peu d'essais pour découvrir quel étoit le diamètre du bâton, & en avoir un de grosseur égale. Quant à la longueur, il n'étoit pas essentiel de la connoître; il suffisoit que la *scytale* dont on se servoit fût plus longue. (*Plutarch. Lysand. p.* 444, *B. Typ. reg.* 1624, *f.*).

Il ne faut pas négliger les *avis* que l'on reçoit; mais il faut se bien assurer de leur sincérité: ceux qui viennent de l'ennemi sont toujours suspects & souvent perfides.

Il y a eu plus d'un Sinon depuis le siège de Troie. Les chefs de la flotte grecque, mouillée près de Salamine, étoient divisés en deux partis, dont l'un vouloit qu'on se retirât vers le Péloponnèse, l'autre que l'on combattît la flotte des Perses. Thémistocles pensoit que ce dernier sentiment étoit le seul qu'il fût convenable de suivre, parce qu'il étoit avantageux d'attendre dans le détroit un ennemi très supérieur en forces, auquel on pouvoit dans cette position opposer un front égal. Il tenta donc d'engager les Perses par un faux *avis* à se hâter de couper la retraite aux Grecs en les environnant, & de terminer ainsi touts leurs différents. Ce général, aussi fin qu'habile, se déroba du conseil de guerre, & fit partir aussitôt un homme de confiance, nommé Sicinus, qui se rendit à la flotte perse. Introduit auprès des chefs, il leur dit: « Le général des Athéniens, favorisant le parti du roi, & préférant vos succès à ceux de la Grèce, m'envoie vers vous à l'insçu de touts ses compatriotes. Il vous fait informer que les Grecs, frappés de terreur, projettent de fuir, & que l'occasion de remporter un avantage éclatant se présente à vous, si vous ne permettez pas qu'ils se retirent. Leurs chefs, divisés de sentiments, ne vous résisteront pas: vous verrez ceux qui sont pour vous, & ceux qui sont contre vous, se combattre les uns les autres ». Les barbares, ajoutant foi à cet *avis*, se hâtèrent d'environner la flotte grecque; & ceux-ci, forcés de livrer bataille, remportèrent une victoire signalée. (*Herodot. L. VIII, C.* 75, *p.* 486.).

Les chefs des Syracusains se laissèrent prendre au même piège, qui leur fut tendu par les Athéniens. Ceux-ci, campés auprès de Catane, n'osoient ni marcher à Syracuse, parce que, n'ayant point encore de cavalerie, ils craignoient celle de l'ennemi qui étoit nombreuse; ni s'y rendre par mer, & tenter une descente en présence de troupes préparées à les recevoir. Ils formèrent le projet d'engager les Syracusains à sortir de leur ville pour les venir attaquer, & de saisir ce moment pour s'embarquer, & venir descendre en sureté près de Syracuse. Dans ce dessein, ils envoyèrent un homme sûr que les chefs ennemis croyoient être dans leurs intérêts, parce qu'il étoit catanéen. Celui-ci leur dit qu'il venoit de la part de ceux de ses concitoyens qu'ils connoissoient, & sçavoient tenir encore pour eux dans Catane; les Athéniens, ajouta-t-il, quittent leur camp pendant la nuit, & la passent dans la ville: si vous voulez venir à un jour préfix, & arriver au point du jour avec toutes vos forces; nous fermerons les portes de la ville, nous brûlerons la flotte grecque; vous vous emparerez facilement du camp ennemi; plusieurs Catanéens se joindront à vous, & sur-tout ceux qui m'envoient sont tout prêts à vous seconder. Cet *avis* augmenta la confiance des généraux syracusains; qui, avant de l'avoir reçu, avoient formé le projet d'aller attaquer l'armée athénienne. Ils donnèrent donc au rapport de cet envoyé une foi aveugle, & convinrent avec lui du jour auquel ils se rendroient à Catane.

Ils ordonnèrent aussitôt aux habitans de se préparer touts pour l'expédition, & sortant au jour marqué vinrent camper aux champs Léontins, sur la rivière de Simæthe. Dès que les Athéniens en furent instruits, ils s'embarquèrent à l'entrée de la nuit, vinrent descendre près de Syracuse, prirent un camp protégé d'un côté par des marais, des maisons, des bois, de l'autre par des rochers escarpés, & en retranchèrent le front par un parapet de bois & de pierres. Les Syracusains, étant revenus sur leurs pas, livrèrent une bataille dans laquelle ils furent défaits. (*Thucyd. L. VI, p.* 456, *B. Francof.* 1594, *f.*).

Cependant Nicias, général des troupes athéniennes, ayant échoué devant Syracuse, résolut de lever le siège, & fut trompé de même par un avis d'Hermocrate, chef des Syracusains. Celui-ci craignit que les ennemis ne lui échapassent en partant de nuit, & passassent certains défilés, avant qu'il eût fait ses dispositions pour les attaquer avec avantage. Il envoya vers le soir au camp des Athéniens quelques habitants dont la foi lui étoit connue. Ceux-ci, s'étant approchés à portée, appellèrent quelques Grecs, & leur dirent d'avertir Nicias qu'il ne mît pas son armée en marche cette nuit, parce que les Syracusains avoient fermé les passages, mais qu'il pourroit se retirer le lendemain secrètement & sans bruit. Nicias, accoutumé à recevoir des *avis* de quelques habitants qui étoient d'intelligence avec lui, suivit celui-ci, & se perdit lui & son armée. S'il avoit pris les précautions nécessaires, & envoyé un détachement s'emparer des défilés qu'on lui disoit occupés par l'en-

nemi, il auroit auffitôt reconnu la fauffeté de l'*avis* qu'on lui donnoit, & profité de la nuit pour fe retirer. (*Thucyd. L. VII, p.* 546, *B.*).

Un faux *avis* perdit la légion que Cæfar avoit laiffée entre la Meufe & le Rhin, fous les ordres de L. Arunculeius Cotta, & de Q. Titurius Sabinus. Ambiorix & Cativulce regnoient dans ce pays. Engagés à la révolte par Indutiomare, chef des Trévires, ils attaquèrent les fourageurs des Romains, & leur camp même. Après avoir été repouffés, ils demandèrent un pourparler fuivant leur ufage, difant qu'ils avoient à communiquer des chofes qui pourroient mettre fin à la diffenfion nouvelle. On leur envoya C. Arpinéius, chevalier romain, & l'efpagnol Q. Junius que Cæfar avoit chargé quelquefois de meffages auprès d'Ambiorix. Celui-ci convint qu'il avoit reçu de Cæfar plufieurs bienfaits, & dit qu'il n'auroit point inquiété fes troupes, s'il n'y avoit été contraint par les fiennes, qui, fuivant le gouvernement de fon pays, avoient fur lui autant de pouvoir qu'il en avoit fur elles. « Je n'ai pas, ajouta-t-il, la témérité de croire que le peu de forces qui font à mes ordres triompheront de celles du peuple romain. Mais nous fommes entraînés par le foulèvement de toute la Gaule : ce jour a été marqué pour attaquer en même temps touts les quartiers de Cæfar, afin qu'une légion ne puiffe venir au fecours de l'autre. Il étoit difficile que nous Gaulois, nous refufaffions notre alliance à des Gaulois, fur-tout lorfque l'objet de la confédération étoit la liberté commune. Après avoir fatisfait aux devoirs de compatriote, je vais remplir envers Cæfar ceux de la reconnoiffance. Avertiffez de ma part, priez Titurius, mon ami, mon hôte, de pourvoir à fon falut & à celui de fes troupes. Une armée nombreufe, levée en Germanie a paffé le Rhin : elle arrive dans deux jours. Délibérez, fi vous devez, avant que les peuples voifins en ayent connoiffance, faire fortir vos troupes de fes quartiers, & les conduire à ceux de Cicéron ou de Labiénus, dont l'un n'eft qu'à environ cinquante mille pas, & l'autre un peu plus éloigné. Je promets & jure de vous laiffer libre le paffage par les terres de mon obéiffance, tant pour les foulager de la préfence des quartiers romains que pour témoigner à Cæfar ma reconnoiffance ».

Arpinéius & Junius rapportèrent aux légats ce qu'ils venoient d'entendre. Ceux-ci, frappés de l'*avis*, penfèrent qu'il ne devoit pas être négligé, quoiqu'il vint d'un ennemi. Ce qui fur-tout les ébranloit, c'eft qu'il étoit difficile de croire que la petite & foible cité des Eburons, (*Liégeois*,), eut l'audace d'attaquer feule le peuple romain. Ils affemblèrent un confeil de guerre, où la diffenfion fut grande. Lucius Arunculéius, un grand nombre de tribuns, & les centurions des premières cohortes penfoient qu'on ne devoit ni agir témérairement, ni fortir des quartiers fans les ordres de Cæfar. Ils faifoient voir qu'on pouvoit, en des quartiers retranchés, foutenir l'attaque des Germains, quelque fut leur nombre. Ils alléguoient en preuve qu'on venoit de repouffer l'ennemi avec vigueur & courage. Ils ajoutoient qu'on recevroit du fecours des quartiers voifins & de Cæfar même. Quoi de plus léger ou de plus honteux que de prendre confeil de l'ennemi fur le fujet le plus important?

Titurius objectoit qu'il ne feroit plus temps de fe retirer, lorfque les ennemis feroient raffemblés en plus grand nombre, & joints aux Germains, ou que les quartiers auroient reçu quelque échec. On fçavoit Cæfar en Italie : autrement, les Carnutes auroient-ils formé le projet de tuer Tafgétius; les Eburons feroient-ils venus avec tant de mépris attaquer le camp romain ? C'étoit des faits & non de l'ennemi qu'il falloit prendre confeil. Le Rhin étoit proche. La mort d'Ariovifte & les défaites précédentes des germains étoient dans leurs cœurs autant de plaies douloureufes. La Gaule étoit en feu, après tant d'affronts reçus fous la domination romaine, & l'extinction de fon ancienne gloire militaire. Qui pouvoit croire qu'Ambiorix eût formé ce deffein, fi la confédération n'étoit pas certaine ? Le parti de la retraite étoit fûr dans toute fuppofition. S'il n'y avoit rien à craindre, la légion arriveroit faine & fauve aux quartiers voifins. Si la Gaule & la Germanie confpiroient enfemble, il n'y avoit de falut que dans la célérité. Quelle feroit la fuite de l'*avis* contraire ? Si le péril n'étoit pas imminent, on avoit du moins à craindre la famine occafionnée par un long fiège.

Cotta & les premiers centurions perfiftant dans leur oppofition; triomphez, puifque vous le voulez, dit Sabinus, d'une voix affez haute pour que la plupart des foldats puffent l'entendre; je ne fuis pas celui d'entre vous qui craindra le plus la mort. Mais, cette légion fçaura que, fi elle éprouve quelque difgrace, c'eft à vous qu'elle en doit demander raifon, elle qui réunie après demain aux quartiers voifins, fi vous le permettiez, foutiendroit avec eux les événements de la guerre, & ne feroit pas reléguée, abandonnée, expofée loin d'eux à périr par le fer ou par la famine.

Le confeil fe rompt; on fe lève; on embraffe les deux généraux; on les conjure de ne pas expofer l'armée au plus grand danger par leur diffenfion & leur opiniâtreté. Il eft également fûr de refter ou de partir, fi touts approuvent & prennent le même parti; mais il ne faut efpérer aucun falut dans la diffenfion.

La difpute fut prolongée jufqu'au milieu de la nuit. Enfin, Cotta ébranlé céda : & l'*avis* de Sabinus prévalut. On convient de partir à la pointe du jour. Le refte de la nuit fe confume dans la veille. Chaque foldat examine ce qu'il peut emporter, ce qu'il fera contraint de laiffer de fes uftenfiles d'hiver. On fait tout ce qui peut augmenter le danger de refter, & celui de partir après une nuit paffée dans le travail & les veilles. La légion fe met en marche au point du jour, fur une colonne très allongée, fuivie des plus nom-

breux bagages, comme convaincue que l'*avis* donné par Ambiorix ne vient pas d'un ennemi, mais de l'ami le plus fidèle.

Les ennemis, instruits par le bruit qu'ils entendirent dans le camp romain, s'étoient embusqués de part & d'autre dans les bois, en un lieu favorable & couvert, à onze mille pas du camp, & attendoient les Romains. Lorsque la colonne se fut engagée presque toute entiere dans une grande vallée, ils se montrent des deux côtés, chargent les dernières cohortes, empêchent les premières de monter, & attaquent la légion dans un terrein qui lui étoit extrêmement désavantageux.

Titurius, qui n'avoit pris aucune précaution, s'épouvante, court çà & là, forme les cohortes, mais timidement, en homme à qui tout semble manquer; comme il arrive à ceux qui sont obligés de prendre un parti subit. Cotta, qui avoit prévu l'événement, & conseillé de ne s'y point exposer, n'omettoit rien d'utile au salut commun: il remplissoit les devoirs de général en formant & exhortant les troupes, & celui de soldat en combattant avec courage. La colonne étant trop longue pour que les deux généraux pussent être présents par-tout, & y donner leurs ordres, ils firent passer celui d'abandonner les bagages, & de se former circulairement. Quoique ce parti ne fût pas blâmable, il eut des inconvénients: il diminua la confiance des Romains, & rendit leurs ennemis plus ardents au combat, parce qu'il paroissoit être un effet de la terreur & du désespoir. De plus, les soldats quittant leurs enseignes, pour aller prendre dans les bagages ce qu'ils y avoient de plus précieux, un trouble général regna dans l'armée; on n'y entendoit qu'un mélange confus de cris, de pleurs, & de gémissements.

La conduite des barbares ne fut point imprudente. Leurs chefs firent publier que nul ne quittât son rang, que le butin leur appartenoit, que tout ce que l'ennemi abandonnoit, leur étoit réservé; qu'ils ne s'occupassent que de la victoire. La supériorité de courage dans les troupes romaines compensoit l'infériorité du nombre. Abandonnées par leur chef & par la fortune, elles ne voyoient de salut que dans la valeur. Dès qu'une cohorte se détachoit pour charger les Gaulois, elle en immoloit un grand nombre. Ambiorix ordonna donc de ne pas approcher, mais de lancer des traits de loin, de se retirer dès qu'une troupe romaine viendroit à la charge, & de la poursuivre quand elle rejoindroit le gros de l'armée; ajoutant que l'armure légère des Gaulois, & l'habitude qu'ils avoient de ce genre de combat, rendroient inutiles les efforts de l'ennemi.

Cet ordre fut bien observé. Lorsqu'une cohorte se détachoit, ceux contre lesquels sa marche étoit dirigée se retiroient au plus vite, & les autres lançoient leurs traits sur ses deux flancs découverts: dans sa retraite elle étoit poursuivie & entourée tant par ceux qui avoient fui devant elle que par les troupes voisines. Si les cohortes restoient immobiles, leur courage étoit sans effet, & les traits lancés par un aussi grand nombre ne pouvoient être évités. Réduits à cette extrémité, couverts de blessures, combattant depuis six ou sept heures, les Romains résistoient constamment, & n'avoient rien fait encore qui fût indigne d'eux. Alors T. Balventius, homme courageux & respecté, qui avoit été primipile l'année précédente, eut les deux cuisses percées par un javelot. Dans la même cohorte Q. Lucanius, combattant courageusement pour dégager son fils qui étoit enveloppé, perdit la vie. Cotta, exhortant ses troupes, fut blessé au visage d'un coup de fronde.

Titurius, perdant tout espoir, & voyant de loin Ambiorix qui animoit ses Gaulois, envoie vers lui son interprète Cn. Pompeius, pour le prier d'épargner & ses soldats & lui-même. Ambiorix répond que le légat peut, s'il le veut, venir lui parler; qu'il espère obtenir des siens la vie sauve pour les Romains; qu'il ne lui sera fait aucun mal, & qu'il lui en donne sa foi. Alors Titurius demande à Cotta s'il veut aller avec lui trouver Ambiorix, & lui dit qu'il se flatte d'en obtenir le salut de l'armée & le sien. Cotta refuse d'aller trouver l'ennemi, tant qu'il a les armes en main.

Sabinus ordonne aux tribuns, & aux centurions des premières cohortes, qui se trouvoient près de lui de le suivre. Lorsqu'il fut près d'Ambiorix, celui-ci lui ordonna de mettre bas les armes. Il obéit, & donna ordre à ceux qui l'avoient suivi d'obéir de même. Tandis qu'ils traitoient ensemble des conditions, & que le général gaulois prolongeoit à dessein le pourparler, Sabinus environné fut mis à mort. Aussitôt, suivant leur usage, les barbares crient victoire, poussent de longs hurlements, & se jettant sur les Romains, enfoncent les cohortes. Cotta est tué en combattant, ainsi que la plupart des Soldats. Le reste se retire dans le camp d'où ils étoient sortis. Le porte-enseigne Pétrosidius, pressé par une foule d'ennemis, jette l'aigle en dedans du retranchement, & meurt en combattant courageusement. Les autres défendent le camp jusqu'au soir avec beaucoup de peine; & n'espérant plus aucun salut, se tuent touts pendant la nuit. Quelques-uns échappés du combat tiennent à travers les bois une route incertaine, & parviennent aux quartiers de Labiénus qu'ils instruisent de ce désastre. (*Cæs. Bel. Gall. L. V. C. 26. & seq.*).

On a varié, suivant les temps & les circonstances, les moyens de faire passer des *avis*. Comme nous ne pouvons pas nous servir de nos armes de jet, pour les faire parvenir, il faut trouver d'autres ressources. On peut en envoyer par des paysans qui cachent les lettres dans leurs vêtements, ou parmi les vivres & denrées qu'ils portent. Lorsqu'en 1631 Pappenhem, général de l'empereur, forma le dessein d'attaquer les quartiers que Banner avoit pris dans les environs de Magdebourg, tandis

que le comte de Mansfeld, qui commandoit deux mille Impériaux dans cette ville, les attaqueroit de son côté, il chargea un paysan de porter à Mansfeld son projet d'attaque, & fit mettre la lettre dans un pain; mais l'entreprise fut déconcertée par un heureux hasard qui n'auroit point eu lieu, s'il y avoit eu deux précautions de prises, au lieu d'une, & que la lettre eût été en chiffres. Deux soldats anglois, qui étoient en maraude, rencontrèrent le messager, lui prirent son pain, & l'ayant coupé pour le manger, ils y trouvèrent la lettre qu'ils portèrent à leur général. Aussitôt Banner rassembla ses troupes, & se mit en état de défense. (*Hist. de Gust. Adolph. T. IV. in-12. p. 110.*).

Le stratagème des faux *avis* n'a pas été négligé dans les temps modernes. La ville de Rennes étoit assiégée par le duc de Lancastre. Les troupes & les habitans l'avoient défendue pendant plus de six mois. Ils commençoient à manquer de vivres, & ne recevoient point de secours. Du Guesclin s'étoit approché de la ville, & inquiétoit beaucoup les assiegeants. Le général anglois apprit dès-lors ce que valoit le chevalier breton. *Adonc le priza moult, mais mieux le voulzit loing de soy que si près.* Cependant ce brave, habile, & rusé chevalier ne put jetter aucune troupe dans Rennes.

Penhouet y étoit gouverneur & chef des troupes. Il rassembla les principaux habitants à l'hôtel-de-ville, pour tenir conseil. Plusieurs étoient d'avis que l'on se rendit. Un bourgeois, nommé le Tort-boiteux, se leva & dit: « Seigneur, vous savez comment le duc de Lencastre & les Engloiz nous ont asseigiez & juré que de cy ne partiront, tant qu'ilz nous auront. Si fust bon, ce me semble de envoyer devers le duc Charles, lequel est à Nantes, pour avoir secours, ainçois que rendre nous conviegne. Mais je ne sais qui seroit si bon ne si hardi qui ou message osast aller. » Adonc parla un autre bourgeois, lequel en la ville avoit trois filles & cinq filz, qui n'avoient maiz que menger, & leur étoit le pain failly; & dit qu'il le avantureroit, & mettroit en péril de mort, pour eux à aller ou dit message, & que de ses enfans pensassent. Adonc oient tous grand pitié de lui ».

On feignit de faire une sortie; & le messager s'étant laissé prendre, demanda parler au bon duc. « Lors se agenoilla, & le salua, en faisant moult le dolent & le desconforté; & puis lui dist: entendez-moi pour Dieu, apou que je ne me désespere: car ceux de Rennes, par leurs félonnies ont fait un trop grand meschief. Car ilz ont miz à mort tous les petitz enfans, & des miens ont tués sept. Et ce ont fait, afin qu'on n'appercoive leur estat. Et aussi ont occys & mis à mort tous les vielz hommes & vieilles femmes, mesmes les pouvres qui quéroient leur pain. Et mieux aiment à les ainsi destruire qu'à les bouter hors, pour doute qu'ils n'eussent raconté à vous & à voz gens le meschief & famine qui y est. Si vous dirai comme venger en pourrez vous & moy. Et, se voulez, demain leur doivent venir quatre mil alemens si chargiez de vitailles que oncques maiz hommes n'en vit tant. Et, si vous vous mettez au-devant, vous les encontrerez: car ils viennent en deux parties, pour vostre ost espier. »

Le duc le crut, fit armer une partie de ses troupes, & partit à l'entrée de la nuit pour aller combattre les quatre mille allemands. Cependant le messager s'étant évadé, rencontra du Guesclin, & l'instruisit de l'erreur & du départ de Lancastre. Le breton ne laissa pas échapper cette occasion. Il marche toute la nuit, arrive au camp des assiégeants vers le point du jour, les trouve endormis. Ses soldats, l'épée d'une main & les torches enflammées de l'autre, égorgent les Anglois, brulent les tentes & les baraques, mettent tout à mort, à feu, à sang, & en fuite. Ils trouvèrent dans une des rues plus de cent charrètes chargées de viandes salées, de vin, & de bled. Du Guesclin les fit conduire aussitôt dans la ville, s'y jetta avec sa troupe, & y fut reçu aux acclamations générales du peuple, qui le nommoit le sauveur & la gloire de la patrie. Il n'avoit avec lui que soixante hommes, & n'étoit âgé que de vingt-deux ans; mais sa tête valoit déjà mieux qu'une multitude de bras.

Cependant le duc de Lancaître, n'ayant point eu nouvelle des Allemands, revint dans son camp, qu'il trouva en cendres, & couvert de morts & de blessés. Du Guesclin fit payer les vivres qu'il avoit pris aux paysans qui les avoient amenés dans le camp des Anglois; les menaça de les faire pendre, s'ils leur en amenoient encore, & les renvoya en les chargeant de porter au duc de sa part cent bouteilles d'excellent vin, & de lui dire qu'il en auroit toujours de pareil à son service. (*Hist. de Du Guesclin, 4°. 1618, p. 25 & suiv. an. 1356.*).

Un autre chevalier françois trompa ses ennemis par un faux *avis*. Ce fut Bayard, assiégé dans Mézières par Sickingen & le comte de Nassaw. Une querelle très vive, que ces deux généraux avoient eue au sujet du commandement, lui fit espérer qu'il seroit possible de jetter entre eux une grande & longue dissention. Le moyen qu'il imagina fut d'écrire au seigneur de la Mark, qui étoit à Sedan, la lettre suivante. « Monseigneur mon capitaine. Je crois qu'êtes assez adverti comme je suis assiégé en cette ville par deux endroits. Car d'un costé est le comte de Nassaw, & deça la riviere le seigneur François de Sickingen. Il me semble que puis demy an m'avez dict que voulez trouver moyen de faire venir le comte de Nassaw au service du roi nostre maistre, & qu'il estoit vostre allié. Pour ce qu'il a bruit d'estre très gentil galand, je le desirerois à merveille. Mais, si vous congnoissez que cela se puisse conduire, vous ferez bien de le savoir de lui; mais plustost aujourdhuy que demain. Et, s'il l'a autre, je vous advertis que, devant qu'il soit vingt & quatre heures, lui & tout ce qui est en son camp sera mis en pièces; car à trois petites lieues d'icy viennent coucher douze mille Suisses & huit cents hommes d'armes;

& demain à la pointe du jour doibvent donner sur son camp. Et je feray une saillie de ceste ville par un des costez : de façon qu'il sera bien habile homme, s'il se sauve. Je vous en ai bien voulu advertir ; mais je vous prie que la chose soit tenue secrete ».

Bayard chargea un paysan de porter cette lettre au seigneur de la Mark, ne doutant point qu'il ne fût pris par quelque troupe ennemie. Il le fut en effet à peu de distance, & mené à Sickingen, auquel il remit par crainte la lettre dont il étoit porteur. Le général allemand l'ayant lue, crut que le comte de Nassaw ne l'avoit placé de l'autre côté de la Meuse que pour le sacrifier. *Je congnois bien à ceste heure*, dit-il, *que Monseigneur de Nassaw ne tasche que à me perdre ; mais par le sang Dieu il n'en sera pas ainsi.* Aussitôt il donna ses ordres pour le départ, & fit repasser la rivière à ses troupes. Le comte de Nassaw, entendant les tambours, envoie sçavoir ce que c'est. L'officier qu'il en chargea vint lui dire qu'il avoit trouvé le camp du seigneur de Sickingen en armes, & que ce général se disposoit à repasser la Meuse. Le comte surpris, & voyant que le siège seroit levé par ce mouvement, renvoie promptement vers Sickingen, pour le prier de ne pas décamper, avant qu'il lui ait parlé, & lui représente combien ce changement de position seroit contraire au service de leur maitre. *Retournez dire au comte de Nassaw*, répondit-il, *que je n'en ferai rien, & que à son appétit je ne demeureray pas à la boucherie. Et, s'il veut me garder de loger auprès de lui, nous verrons par le combat à qui demeurera le camp, à lui ou à moy.* Le comte, encore plus surpris de cette réponse, & craignant d'être attaqué par un homme qui ne pouvoit alors que lui sembler frénétique, met ses troupes en bataille. Celles de Sickingen passent la riviere, & se forment devant l'autre corps, comme dans le dessein de se charger. Le lendemain les deux généraux s'éloignèrent de la place. (*Hist. de Bay.* 1619. 4°. *p.* 374. *an.* 1517.).

Au siège de Perpignan, par le Dauphin, en 1542, le maréchal d'Annebaut se laissa tromper par un maçon que lui envoyèrent les assiégés, pour lui persuader de les attaquer par l'endroit le plus fort de la place. Le marquis de Guast, assiégeant Mondevi, où le seigneur de Dros commandoit, lui fit remettre des lettres supposées de M. de Botieres, général des troupes du Roi en Piémont, par lesquelles celui-ci étoit censé lui écrire qu'il pouvoit prendre conseil de sa situation, & qu'il ne recevroit aucun secours. Ces lettres déterminèrent le seigneur de Dros à se rendre.

AVITAILLEMENT. Fourniture de vivres. (*Voyez* APPROVISIONNEMENT.).

AUDACE. Sentiment qui fait braver un danger auquel il ne paroit pas possible que l'on échappe.

Ce généreux sentiment, souvent utile à la guerre, ne peut, comme touts les autres, être enseigné que par des exemples.

Après la défaite & la mort des deux Scipions en Espagne, l'armée conféra le commandement à Lucius Marcius, jeune chevalier romain, dont l'esprit & le courage étoient supérieurs à la fortune dans laquelle il étoit né. L'exemple & les leçons de Cn. Scipion, sous les ordres duquel il avoit servi longtemps, avoient développé ses talents & ses grandes qualités. Asdrubal poursuivant sa victoire, vint se présenter devant le camp des Romains. A la vue du vainqueur la terreur renait en eux : leurs armes sont oubliées ; ils s'abandonnent aux larmes, tendent leurs mains vers le ciel, accusent les dieux, se frappent la tête, se roulent par terre, & se regardent l'un l'autre en silence.

Un bruit de trompettes se fait entendre : c'étoit l'ennemi. Le désespoir devient fureur. Ils courent aux armes, s'élancent aux portes, contre les vainqueurs qui s'avancoient avec négligence. Ceux-ci, frappés d'étonnement, se demandent d'où nait cette armée, quel est le général, quel est celui qui préside au camp, qui a donné le signal ? Frappés de ces événements inattendus, incertains, flottants, ils craignent & se retirent. Attaqués aussitôt ils prennent la fuite. Marcius, jugeant qu'une poursuite téméraire pourroit devenir funeste, ramena ses troupes, mais sans laisser échapper ce moment précieux. Il leur proposa d'aller le lendemain attaquer l'ennemi dans son camp. *L'audace* du général passa soudain dans toute l'armée.

Le reste du jour fut donné au soin des armes, aux besoins des corps, partie de la nuit au repos : on se mit en mouvement à la quatrième veille. Au delà du camp ennemi le plus voisin, il y en avoit un autre à six milles de distance, & une vallée profonde que des arbres ombrageoient. Au milieu de ce bois, & à distance égale des deux camps, Marcius cacha une cohorte romaine, & quelque cavalerie. Il conduisit le reste des troupes en silence au camp le plus voisin ; & n'y trouvant aucune garde ni aux portes ni à l'intérieur, elles y entrèrent sans opposition, comme dans leur propre camp. Au signal donné l'armée jette un cri : les uns tuent les ennemis demi-endormis, les autres, le feu en main, embrasent les huttes de chaume, d'autres s'emparent des portes, pour empêcher la fuite. Au milieu des flammes, des cris, de la mort, les Carthaginois éperdus, courant cà & là, sans rien entendre ni prévoir, se jettent sans armes entre les troupes armées ; les uns aux portes, les autres, trouvant tous les passages fermés, franchissent les retranchements, s'enfuient vers le second camp, & périssent enveloppés par la cohorte & les cavaliers embusqués.

Marcius ne s'arrêta point. Il marcha si promptement à l'autre camp des ennemis, qu'à peine ceux qui par hasard avoient échappé du premier, auroient pu y porter la nouvelle de sa destruction. Dans celui-ci, comme plus éloigné des Romains, la négligence étoit encore plus grande. Une partie des soldats étoit au fourage, au bois, ou au butin.

Les feules armes des gardes étoient à leurs poftes; Les Carthaginois étoient couchés ou se promenoient devant les retranchements & les portes. Ce fut dans cet état de défunion & de fécurité que les Romains, transportés encore de l'ardeur du premier combat, & de l'orgueil de leur victoire, les furprirent & les attaquèrent. Ils ne purent être arrêtés aux portes; mais, aux premiers cris, tout le camp ayant pris les armes, il s'engagea un combat furieux. Il eût duré longtemps, si les boucliers fanglants des Romains, annonçant aux Carthaginois leur premier défastre, ne leur euffent pas imprimé une terreur qui précipita leur fuite. (*Liv. L. XXV. C.* 37 *& feq.*)

Ce fut peut-être d'après ce grand exemple, que les ducs de Weimar & de Rohan renouvellèrent le même acte d'*audace* dans les plaines de Rhinfeldt. Ils venoient de perdre une bataille contre les Bavarois. Une partie de leurs troupes avoit péri; l'autre étoit prife; le reste s'étoit enfui à cinq ou fix lieues. Ils fe voyoient fans vivres, fans bagages, fans munitions, fans artillerie: l'armée victorieufe leur avoit tout enlevé, excepté le jugement & le courage. Le duc de Rohan, efprit hardi & vigoureux, propofe à fon collègue de marcher aux ennemis. Weimar juge le deffein digne de l'un & de l'autre. Ils rallient leurs troupes, fondent les officiers; ceux-ci les foldats; touts répondent qu'ils font prêts. Ils marchent dans l'efpoir d'effacer leur honte par la vengeance. La vue de cette route qu'il avoient parcourue en fuyant, redouble leur ardeur. Ils avancent auffi rapidement que la nuit le leur permet, & dans un grand filence. Un filence plus profond encore regnoit au camp ennemi, avec le fommeil. Le foldat y avoit célébré fa victoire, fuivant fon ufage, en fe rempliffant d'aliments & de vin. Les généraux avoient mis peu de gardes. Elles étoient endormies. L'armée entière fut furprife fous fes tentes. Quelques-uns réveillés par les cris des bleffés, coururent inutilement à leurs armes: le défordre ne leur laiffoit que le choix de la mort ou de la fuite. Une grande partie périt; une autre fut prife; le refte échappa. Les vaincus, vainqueurs à leur tour, eurent pour le prix de leur *audace* tout ce que l'ennemi poffédoit & ce qu'ils avoient perdu. (*Folard. tom. I. p.* 191. *an.* 1628.).

L'audace fait fouvent triompher une petite armée. Lorfque, fous le règne d'Eudes, (888), les Normands ravageoient la France, ce prince ne balança point à les attaquer avec des forces très inférieures. Ils étoient audacieux eux-mêmes: mais il eft ordinaire aux hommes de ce caractère, d'être étonnés de le trouver dans les autres. Eudes, avec mille hommes de cavalerie, attaqua une armée de dixneuf mille hommes, & la défit complétement. (*Hift. de Fr. Velly*, T. 2, *p.* 177.).

Ce généreux fentiment peut tirer des plus grands dangers celui qu'il anime. Philippe Augufte, plus brave qu'habile, marchant inconfidérément avec environ deux mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie, fe trouva tout-à-coup en préfence de l'armée angloife. Méneffier de Mauvoifin, vieux & expérimenté chevalier, lui confeilloit la retraite. *Moi*, dit-il, *fuir devant Richard, devant un vaffal!* Il chargea l'armée ennemie, perça fa ligne, & gagna Gifors. (*Ibid. T. III. p.* 396. *Mézer. T. II. f°. p.* 136, *an.* 1197.).

L'audace de quelques hommes peut jetter l'épouvante & le défordre dans toute une armée. Nous en avons un exemple antique & célèbre dans la victoire que Jonathas remporta fur les Philiftins. Saül, ayant vaincu le fuperbe roi des Ammonites, congédia fes troupes, & n'en garda que trois mille. Deux mille reftèrent avec lui à Machmas & au mont Béthel. Jonathas commandoit les mille autres à Gabaa de Benjamin. Plus courageux que prudent, ce jeune homme, plein d'ardeur, attaqua & défit un corps de Philiftins pofté près de cette ville. Auffitôt ce peuple affemble fix mille hommes de cavalerie, une infanterie nombreufe, & trente mille chariots. Ces préparatifs effrayèrent les Ifraélites. Les Philiftins leur avoient enlevé touts les moyens de fabriquer des armes: ils ne permettoient même pas que les inftruments de labourage & les haches fuffent tranchantes. On n'auroit pas trouvé dans tout Ifraël un ouvrier en fer. Saül & Jonathas étoient les feuls qui euffent des armes. Il fallut recourir aux outils, & aiguifer les focs, les hoyaux, les fourches, les haches.

Les Philiftins, campés à Machmas, envoyèrent trois corps de troupes faire le ravage dans les campagnes. Les Ifraélites étant défarmés, l'effroi les faifit: prefque touts s'enfuirent dans les montagnes, & y cherchèrent un afyle au fond des cavernes. Il n'y en eut que fix cents qui eurent le courage de fuivre leurs princes.

Le camp des Philiftins étoit placé fur une hauteur, efcarpée de touts côtés. Jonathas ofa s'en approcher feul avec fon écuyer. L'ennemi, mettant toute fa confiance dans la force du lieu qu'il occupoit, fe gardoit négligemment. Quelques-uns ayant apperçu ces deux hommes qui tentoient de gravir; *voilà*, dirent-ils, *les Ifraélites qui fortent de leurs cavernes!* Ils leur crièrent, *approchez, nous vous montrerons ce que nous fommes.* Ce ton méprifant fut pour Jonathas une preuve de leur fécurité. Alors, concevant l'efpérance de furprendre quelque pofte, il gravit avec fon compagnon, fur les pieds & fur les mains, jufqu'au haut de l'efcarpement, trouve les Philiftins endormis, fe jette fur les premiers qu'il apperçoit, & en tue vingt. Les autres, s'éveillant, ignorant ce qui furvenoit, ne pouvant penfer que deux hommes feuls ont *l'audace* de les attaquer, s'enfuient, répandent l'allarme. On crie de touts côtés, on court aux armes. Il y avoit dans cette multitude plufieurs nations qui ne s'entendoient ni ne fe connoiffoient: elles fe prirent pour ennemis, & fe chargèrent avec furie. Dans ce moment de confufion, Saül

paroit à la tête de ses troupes, suivi des Israélites qui sortoient en foule de leurs cavernes. Les hébreux qui étoient dans le camp des Philistins, se joignirent à leurs frères. Ils furent bientôt au nombre de dix mille, & poursuivirent l'ennemi jusqu'en Aïalon.

On trouve dans notre histoire un exemple *d'audace* tout à fait semblable. Au passage du Thanis par les Croisés en 1250, les Sarrasins s'étoient fait avec de grosses pierres une espèce de retranchement, d'où ils incommodoient beaucoup les troupes françoises. Le sénéchal de Champagne attendoit avec impatience l'entrée de la nuit, pour aller ruiner cet ouvrage : mais *l'audace* de Jean de Vaisy, son aumonier, lui en fournit plutôt l'occasion. Ce courageux prêtre se dérobe *tout seul*; &, dit Joinville, *sa cuirasse vêtue, son chapel de fer sur la tête, son épée sous le bras*, marche comme sans dessein vers les Sarrasins qui le prennent pour un des leurs, fond tout-à-coup sur eux, les frappe, les renverse, & les met en fuite; mais bientôt détrompés, & secourus, ils revenoient sur l'aumonier; lorsque cinquante gendarmes, détachés par Joinville, les arrêtent, les chargent, les forcent à fuir encore, détruisent le retranchement, & ramènent en triomphe l'audacieux Vaisy, qu'on n'appella plus que le brave prêtre. (*Ibid. Velly. T. IV, pag.* 473.).

On ne peut pas oublier dans cet article Horatius Coclès. On entend quelquefois révoquer en doute son action, parce que la plupart des historiens en ont exagéré les circonstances. S'ils avoient suivi plus exactement le récit qu'en fait Tite-live, elle ne paroitroit point incroyable. » A l'aspect des ennemis, les habitants des campagnes se réfugièrent dans la ville : elle fut entourée de gardes : ses murailles & le tibre paroissoient des obstacles sûrs. Un pont de bois auroit livré un passage à l'ennemi, si un seul homme, Horatius Coclès, ne s'y étoit pas trouvé : il fut en cette journée le rempart de Rome & de sa fortune. Chargé de garder ce pont, & voyant le Janicule pris d'emblée, les ennemis en descendre à pas précipités, les Romains effrayés quitter leurs rangs, jetter leurs armes, il les réprimandoit, s'opposoit à leur fuite, attestoit les Dieux & les hommes, en représentant que c'étoit envain qu'ils fuyoient, en abandonnant la garde; que s'ils laissoient derrière eux le passage libre, il y auroit bientôt plus d'ennemis au mont Palatin & au Capitole qu'au Janicule; qu'ils détruisissent le pont avec le fer, le feu, par quelque moyen que ce fût, & qu'il soutiendroit le choc des ennemis, autant que le pourroit un seul homme. Il s'avance à l'entrée du pont, & se faisant distinguer de ceux qui s'éloignoient, par l'attitude & la contenance d'un soldat prêt à combattre, il étonna les ennemis par l'excès de son *audace*. Cependant la pudeur retint près de lui deux romains, Spurius Lartius & Titus Herminius, touts deux illustres par la naissance ainsi que par les actions. Il soutint quelque temps avec eux les premiers coups de la tempête, & ce que l'attaque avoit de plus tumultueux. Lorsqu'il ne resta plus qu'une petite partie du pont, & que ceux qui le coupoient rappelloient les trois combattants, il obligea ses deux compagnons à se retirer. Ensuite, regardant tour-à-tour les chefs des Etrusques, d'un œil menaçant & terrible, il les défie, l'un après l'autre, & adresse à touts ce reproche : *esclaves de rois orgueilleux, qui avez oublié votre liberté, vous venez attaquer celle des autres*. Ils furent quelque temps immobiles, chacun attendant qu'un autre commençât le combat. Enfin la honte leur rendit le mouvement; ils jettèrent un cri, & lancèrent des traits de toutes parts, contre leur seul adversaire. Touts restèrent dans le bouclier, & lui toujours ferme se maintint à l'entrée du pont. Ils tentoient déjà de le repousser, lorsque le fracas du pont rompu, & les cris des Romains, joyeux de voir leur ouvrage achevé, suspendit leur choc en les effrayant. *Dieu du Tibre*, dit alors Coclès, *reçois ces armes, ce soldat, & que tes eaux leur soient propices!* Il s'élança dans le Tibre; &, au milieu d'un grand nombre de traits qui tomboient sur lui, parvint sain & sauf à l'autre rive ». (*Tit. Liv. L. II. C.* 10.).

On voit dans ce récit un homme audacieux, qui soutient avec deux autres l'attaque tumultueuse de quelques soldats épars, attend les traits qu'ils lui lancent touts ensemble, & traverse ensuite, en leur présence, une rivière à la nage : cette action n'est point incroyable. Mais elle le deviendroit, si on disoit, avec quelques historiens, qu'Horatius Coclès soutint le choc d'une armée entière.

Quelques-uns de nos chevaliers ont fait des actions aussi audacieuses, & peut-être plus étonnantes. A la retraite des Croisés, sur les bords du Thanis, Châtillon & Sargines soutinrent presque seuls l'attaque d'un gros corps de troupes ennemies. *Toutes les fois*, dit Joinville, *que les Sarasins approuchoient le roi, Sargines le défendoit à grands coups d'épée & de pointe, & ressembloit sa force lui être doublée d'outre moitié, & son preulx & hardi couraige, & à touts les coups les chassoit de dessus le roi*. Lorsqu'ils furent parvenus à la petite ville de Casel, Châtillon seul défendit long-temps l'entrée d'une rue étroite. On le voyoit tantôt fondre sur les ennemis, abattre & tuer ceux qu'une fuite assez prompte ne pouvoit lui dérober, tantôt se retirer pour arracher de son écu, de sa cuirasse, & même de son corps les flèches & les javelots dont il étoit tout hérissé. Il retournoit ensuite au combat avec plus de furie, & crioit *à Châtillon, chevalier, à Châtillon! Où sont mes prudhommes?* Accablé enfin par le nombre, épuisé de fatigue & percé de coups, il cessa de combattre en cessant de vivre. (*Velly. T. IV, p.* 492.).

Dans ces hommes en qui l'éducation, la profession, la puissante voix de l'honneur tendoient de concert à détruire tout sentiment de crainte, celui

celui de *l'audace* n'étoit pas rare. Il est plus surprenant de le trouver dans un valet de ferme. L'an 1358, une compagnie angloise attaqua le bourg de Longueil, qui n'avoit pour défenseur que deux cents paysans. Le capitaine qu'ils s'étoient choisis, nommé Guillaume Lalouette, accompagné seulement de quelques-uns des moins timides, se présenta fièrement à l'ennemi, mais succomba sous leurs premiers coups. Un valet le suivoit, homme d'une taille & d'une force extraordinaires. A la vue de son maître expirant, la douleur & la fureur le transportent. Il excite ses camarades, saisit une hache, fond sur les anglois, en étend dix-huit sans vie : le reste fuit, il sort après eux, les disperse, tue le porte-enseigne, enlève le drapeau, & dit à un des siens d'aller le jetter dans le fossé. Celui-ci hésite, en voyant un gros d'anglois sur le seul chemin qui pouvoit y conduire. *Suis-moi*, lui dit le *Grand-Ferré*, c'étoit le nom du héros. Il court à ce gros d'ennemis, le renverse, s'ouvre le passage, jette le drapeau dans le fossé, revient sur eux, & ne rentre pas qu'il n'ait dissipé toute la troupe.

Ils revinrent quelques jours après, & le Grand-Ferré les reçut avec le même courage. Mais la fatigue de ce combat lui causa une maladie dangereuse qui l'obligea de retourner à son village, nommé Rochecour, & peu éloigné de Longueil.

Les Anglois en furent instruits. Loin de sentir cette admiration, ce respect, & ce plaisir qu'inspirent les vertus extraordinaires, ils vinrent, au nombre de douze, l'attaquer dans sa maison & dans son lit. Sa femme, les appercevant, court à lui toute éperdue. Mais cet homme, inaccessible à la crainte, & conservant une grande ame dans un corps affoibli, sort du lit, prend une hache, & paroit dans sa cour. *Voleurs*, s'écria-t-il, *vous venez m'attaquer dans mon lit comme des traitres, mais vous ne me prendrez pas*. Alors, s'appuyant contre le mur, il les défia d'approcher. Cinq de ceux qui l'osèrent furent tués. Les autres s'enfuirent. Ces derniers efforts aggravèrent tellement sa maladie, qu'il mourut peu de jours après. (*Hist. de Fr. Willaret. Tom. IX*, *pag.* 315.).

L'histoire de touts les peuples présente de temps-en-temps quelques traits d'*audace*. Lorsque le bon connétable assiégeoit Benon, douze Anglois, sortis de cette ville, vers minuit, sur d'excellents chevaux, attaquèrent le camp des François, & repoussèrent les premières gardes. L'alarme fut générale : on crut que le duc de Lancastre s'étoit jetté dans la place avec un puissant secours. Mais ces douze hommes ternirent l'éclat de leur audacieuse entreprise par un acte de férocité. Ils rencontrèrent une troupe commandée par Geoffroi Payen, & la chargèrent avec tant d'impétuosité, qu'en un moment elle fut rompue, dispersée, & prit la fuite. Le chef resté seul se défendit avec tout le courage qu'on pouvoit en attendre; mais enfin, couvert de blessures, & manquant de forces, il fut contraint de rendre les armes : douleur plus grande pour un chevalier que celle de ses blessures. Quelques troupes françoises voulurent courir au secours; mais les Anglois, déjà éloignés, se hâtoient de rentrer dans la ville. Leur prisonnier se nomma, dit qu'il commandoit, aux ordres de M. de Clisson, trente hommes d'armes, qu'il pouvoit leur donner une rançon considérable, & les pria de permettre qu'il revînt au camp pour faire panser ses blessures, leur jurant & promettant sur sa foi, comme gentilhomme, qu'il retourneroit à leur commandement. Au nom fatal de Clisson, les Anglois furieux jurèrent qu'ils ne recevroient du prisonnier ni or ni argent, qu'il alloit mourir *au dépit d'Olivier, qui faisoit son esbattement de mettre Anglois à fin :* aussi-tôt ils se jettèrent sur lui, & le tuèrent. Clisson, qui venoit au camp avec cinq cents hommes d'armes, rencontra & reconnut le corps sanglant de son compagnon. Il l'aimoit, le regretta, le plaignit, & le vengea cruellement. (*Hist. de du Guescl.* 4°. *pag.* 516 *& suiv.*).

Passons en d'autres pays, & voyons d'abord à Tigranocerte ce petit nombre de soldats grecs mercenaires, désarmés par les ordres de Mancée, gouverneur de cette place, parce qu'il soupçonnoit leur foi. Cette première injustice leur en fit craindre une plus grande. Ils se munirent de la seule arme qui leur étoit laissée, & se tinrent ensemble, ayant chacun un bâton. Mancée eut la lâcheté de les attaquer à la tête d'une troupe armée. A cette vue l'indignation change leur courage en *audace :* ils s'enveloppent le bras gauche avec leurs tuniques, marchent à ces barbares, prennent les armes de ceux qu'ils tuent; &, quand ils en ont en assez grand nombre, vont s'emparer de quelques tours, d'où ils appellent les Romains qui assiégeoient la ville, & les introduisent. (*App. Bell. Mithrid. pag.* 230. *B. C.*).

Voyons chez les Hébreux un corps d'Israëlites, effrayé par le grand nombre des Philistins qui marchoient à eux, prendre la fuite, Eléasar les attendre seul, en tuer plusieurs; ceux qui avoient fui, honteux de leur crainte, rassurés par son *audace*, revenir au combat & vaincre : Abisaï soutenir l'effort de trois cents combattants; Semma, fils d'Agé, défendre seul un poste que sa troupe avoit abandonné; Ili, fils de Séba, voyant fuir ses compagnons, attendre l'ennemi & combattre seul; Banaïas se jetter seul & désarmé sur un Egyptien redoutable par sa grandeur, & couvert de toutes ses armes, lui arracher sa lance & l'en percer. Jonathas, Judas, & Marcias, avec cinquante soldats, enveloppés par l'armée ennemie, la charger, la rompre, & percer sa ligne; au siége de Jérusalem, Tephtée, Mégassare, & Adiabène, le fer & les flambeaux en main, s'ouvrir un passage à travers des troupes romaines jusqu'à leurs machines, y soutenir une grêle de traits, & ne pas s'en éloigner qu'elles ne fussent embrasées.

Mais sur-tout, n'oublions pas les trois Israélites qui entendirent leur roi former ce souhait : « Qu'il y a de bonne eau dans ma patrie, à la citerne voisine de la porte de Bethléem ; si quelqu'un m'en apportoit, elle me seroit plus précieuse qu'une grande quantité d'or ». Trois soldats partent aussitôt, traversent le camp des Philistins, étonnés de leur *audace*, vont puiser de l'eau à cette citerne, & l'apportent à leur prince. David ne la but point. « A Dieu ne plaise, dit-il ; boirai-je le sang de ces hommes, & le péril de leurs ames » ? Il la répandit, en remerciant Dieu de les avoir conservés.

AUMONIER. Prêtre attaché à la suite d'un régiment, ou à un hopital militaire, pour y exercer les fonctions de son ministère.

Les *aumôniers* sont de toute ancienneté dans les armées. Les anciens y avoient des prêtres pour faire les sacrifices, & pour prendre les augures. (*Voyez* SUPERSTITION.). Nous voyons, par le concile des Estines, (c'étoit le palais des rois d'Austrasie), tenu sous Childeric III, & sous Carloman, maire du palais, l'an 743, que lorsque les armées étoient en campagne, le prince menoit avec lui un ou deux évêques avec leurs chapelains, & quelques-uns de leurs prêtres, & que chaque chef devoit avoir un prêtre attaché à la troupe qu'il commandoit. « Nous défendons, dit Carloman dans le second canon, à touts ceux qui sont consacrés au service de Dieu, de porter des armes, & de combattre, ou d'aller à l'armée & contre l'ennemi. Nous exceptons seulement ceux qui auront été choisis pour célébrer la messe, & porter les reliques des saints, c'est-à-dire, un ou deux évêques avec leurs chapelains & leurs prêtres, que le prince mène avec lui. Que chaque commandant ait aussi un prêtre pour entendre les confessions des soldats, leur imposer des pénitences, &c. ». (*Daniel Mil. Franç. Tom. I, pag.* 35.).

Les *aumôniers* ont une chapelle que le roi leur fournit. Ils instruisent les soldats, disent la messe, & font la prière touts les jours : ils sont à un régiment ce qu'un curé est à une paroisse.

Par une ordonnance du 15 décembre 1681, il leur est défendu, sous peine d'être punis comme fauteurs & complices du crime de rapt, de célébrer aucun mariage entre les soldats de leur régiment, & les filles ou femmes domiciliées dans les villes ou places où ils sont en garnison, & aux environs, pour quelque raison que ce soit. (J.).

Il seroit à desirer que le choix des *aumôniers* fût fait avec plus de soin. S'ils étoient éclairés, instruits, & de bonnes mœurs, ils donneroient aux soldats & aux officiers de bons exemples & de sages leçons, qui seroient utiles, du moins à quelques-uns, & dont l'avantage s'étendroit de jour en jour à un plus grand nombre. Une graine bien choisie produit toujours de bons fruits, & ces fruits des aliments sains.

[La religion peut, par les craintes salutaires qu'elle inspire, retenir, dans les bornes du devoir, les hommes qui n'ont pas reçu une éducation soignée, & dont le cœur n'a pas été prémuni par les principes d'une morale sage ; la religion peut, par les encouragements qu'elle donne, & par les consolations qu'elle offre, faire supporter sans murmure, & même avec joie, les peines, les travaux, & les maux attachés à l'état militaire ; elle peut, par les couronnes immortelles qu'elle fait entrevoir, & par ces flatteuses espérances qu'elle fait naitre dans les ames, éveiller, animer, soutenir, enflammer le courage des hommes qui sont peu sensibles à l'aiguillon de l'honneur, au sentiment de la gloire, à l'enthousiasme de la patrie. (*Voyez* RELIGION.). La religion, considérée relativement à l'état militaire, est donc un ressort puissant & utile. Mais, pour que l'homme de guerre trouve dans la religion touts les secours qu'elle lui offre d'une main si libérale, il doit être instruit & guidé par des ministres éclairés, sages, & vertueux ; il faut que les interprètes de la religion la lui montrent sous l'aspect qui a le plus de rapport à sa manière de penser & de vivre ; que les *aumôniers* militaires se soient, par des études longues & constantes, préparés à parcourir cette carrière pénible & difficile ; que leurs mœurs soient aussi pures que leurs paroles seront instructives ; qu'un âge mûr les mette à l'abri des passions dangereuses ; que l'oisiveté ne puisse ni les replonger dans l'ignorance, ni les entrainer dans le vice. Il faut enfin, pour qu'ils s'attachent à leur état, qu'il soit aussi honoré qu'honorable, & qu'il leur donne une aisance convenable à sa dignité.

Il n'y a pas encore long-temps qu'un ministre de la guerre, persuadé de ces vérités, avoit formé le projet de rassembler & de faire instruire un certain nombre d'ecclésiastiques, auxquels il vouloit confier les places d'*aumôniers* militaires. Ce projet, plein de sagesse, auroit produit de grands avantages. Comme les divers obstacles qui en ont empêché l'exécution peuvent être surmontés, nous essayerons d'esquisser le plan qu'on pourroit suivre, si quelque jour on vouloit former un établissement aussi desirable.

Dans les environs de Paris, ou dans un de ses fauxbourgs, on pourroit choisir une maison religieuse, assez vaste pour contenir quarante maitres, assez bien bâtie pour qu'ils y fussent commodément.

Dans cet édifice, trente prêtres, qui seroient destinés à l'aumônerie militaire, recevroient une instruction complette, réunie aux commodités de la vie. Ils seroient, dans cette maison, sous la direction immédiate du grand *aumônier* de France, & sous la conduite d'un principal, d'un sous-principal, d'un théologal, d'un trésorier syndic. Ils recevroient des leçons gratuites de mathématiques, de lavis, de fortification, de dessin, de géographie, d'histoire, de langue allemande, &c. Ces leçons leur seroient données par six habiles

professeurs, nommés au concours. Le théologal seroit chargé de la partie relative à la religion.

Une table sobre & suffisante seroit, avec 300 liv. de pension, pendant le cours de leurs études, un dédommagement de leurs travaux, & des goûts qu'ils sacrifieroient au service de la société.

On donneroit à cette maison des réglements propres à y maintenir l'ordre, sans en bannir cette liberté honnête, convenable à des hommes parvenus à l'âge où la raison doit être leur guide.

Un examinateur, nommé par le roi, se transporteroit, chaque année, au séminaire militaire pour juger des progrès des élèves, & décider quels seroient ceux qui auroient assez d'instruction pour aller remplir une place d'*aumônier* dans un des régiments de sa majesté.

Un ecclésiastique, elevé en dignité, seroit chargé de l'examen des prônes militaires que les élèves auroient composés & appris pendant leur séjour dans la maison d'instruction. Ces prônes exposeroient les dogmes de la religion, & principalement les préceptes de la morale. Ils seroient destinés à faire sentir aux soldats qu'on peut à la fois servir fidèlement son Dieu, son roi, & sa patrie; à leur apprendre que la prière la plus agréable à l'être suprême, & la plus sûrement exaucée est l'accomplissement des devoirs de son état; que cet accomplissement doit être entier & sans réserve; que celui qui en aura fait son objet & son étude principale trouvera justice & grace aux yeux de l'éternel, & que le sacrifice de la vie, en combattant pour son roi, est tout ensemble un sacrifice expiatoire & méritoire.

Le respect pour ses supérieurs, l'amitié pour ses égaux, l'humanité pour ses inferieurs devroit souvent occuper le zèle du missionnaire militaire. Le prédicateur, en parlant de la discipline, la mettroit au rang des premières vertus de l'homme de guerre, & lui démontreroit qu'elle est elle-même une de ses récompenses. Il apprendroit aux soldats que la moindre représentation, quand il faut agir, est une faute grave; que la replique est un trait de désobéissance, & un commencement de rébellion; que celui qui ne sçait point obéir ne sçaura jamais commander, & ne doit jamais parvenir au commandement.

Tantôt il feroit naitre l'émulation dans les ames, mais ce seroit en marquant l'instant où elle prend la teinte de l'envie.

Tantôt, en parlant des ordonnances militaires, il feroit voir que celui qui leur obéiroit ponctuellement seroit aussi heureux qu'il peut l'être relativement à l'état de soldat.

Il se rappelleroit, en traitant des mœurs, qu'il parle à des militaires; il prouveroit que sans mœurs il n'y a point de discipline, & sans discipline point de victoires; que la corruption en ce genre a plus détruit d'armées que les coups des ennemis; que le bonheur d'un homme de guerre consiste dans l'estime de ses chefs, dans l'amitié de ses égaux, dans le respect de ses inférieurs, & dans un tribut d'éloges & d'égards payé par le reste de la société; mais que ces sentiments sont réservés pour ceux qui joignent des mœurs pures aux autres vertus de leur état.

Les ames foibles & pusillanimes peuvent chercher à inspirer de la mort la même crainte & la même horreur qui les agite: le missionnaire militaire la leur peindroit sous d'autres couleurs. Si, en la montrant comme le terme de nos misères, & le commencement d'une vie heureuse, il ne réussit pas à la faire desirer, il parviendra du moins à la faire entrevoir & même fixer d'un œil calme.

En parlant de la valeur, il apprendroit au soldat qu'étant réglée & employée à propos, elle a toujours son effet, & qu'à l'instant où elle devient imprudence, & témérité, elle cesse d'être une vertu, & devient presque toujours funeste. Il s'attacheroit à lui faire sentir qu'il n'y a de vrai courage que contre les ennemis de l'état, que tout autre emploi de la bravoure est une férocité digne des peuples barbares.

Dans ses discours, la lâcheté seroit toujours représentée comme une infamie aux yeux des hommes, & comme un crime aux yeux du Dieu des armées. Il leur répéteroit souvent ce qu'Abusofian disoit à ses troupes à la bataille d'Yarmourc: « Fidèles disciples du grand prophète, le ciel est devant vous, l'enfer est derrière ». La désertion seroit un crime infamant, dont la punition commence dans ce monde, & s'achève dans l'autre; l'ivrognerie, un vice qui dégrade l'homme & le ravale au rang des brutes. Enfin, l'amour de la gloire & des honneurs, souvent funeste dans les grands & dans les premiers chefs, seroit présenté comme une passion utile & desirable dans le cœur de tous les soldats.

Quelques fois, s'adressant aux officiers, il peindroit avec force la bassesse des vices où ils s'abandonnent, l'avantage & la douceur des vertus qu'ils devroient avoir. Les charmes de l'union & de l'amitié, la franchise, la loyauté, la simplicité de nos anciens chevaliers, opposés aux traits hideux de l'envie & de la haine, à notre luxe effrené, à notre faux & chétif esprit, pourroient couvrir de quelque rougeur le front de ses auditeurs, & en rameneroient peut-être une partie à ces vertus aimables & presque ignorées. Quelquefois, élevant sa voix jusqu'aux chefs, l'*aumônier* militaire, digne organe de la vérité, leur diroit que ceux-là seuls sont vraiment dignes de l'être qui n'oublient jamais qu'ils commandent à leurs égaux; que l'air altier, le ton impérieux, l'impolitesse, l'entêtement accompagnent toujours l'incapacité; que l'homme digne de commander est doux sans foiblesse, ferme sans dureté, sans prévention, sans orgueil; que l'exemple est puissant, & le leur sur-tout; qu'ils doivent être des modèles d'obéissance, d'exactitude, & de beaucoup d'autres vertus,

dont plusieurs ne sçavent que dire les noms.

Revenons à notre maison d'instruction. Dès qu'un des élèves seroit jugé capable de remplir dignement les fonctions d'*aumônier* militaire, le ministre de la guerre l'attacheroit à la suite d'un régiment, & il seroit remplacé par un nouveau sujet, présenté par un des évêques, qui n'en auroit point encore nommé.

Lorsque touts les régiments seroient pourvus, les élèves jugés dignes de faire les fonctions d'*aumôniers* jouiroient dans la maison d'une pension de 600 livres, seroient employés à seconder les professeurs, & le deviendroient eux-mêmes s'ils en étoient cru capables. Il en seroit ainsi de tout élève qui auroit fini les cours avant sa trente-cinquieme année.

Si les élèves aimoient mieux attendre ailleurs que dans la maison d'instruction l'instant où ils pourroient être employés, ils en seroient les maîtres, & ils jouiroient jusqu'alors de la pension de 600 livres.

Tout élève qui sortiroit avant la fin de son instruction, perdroit l'espoir d'être employé dans un corps ou dans l'armée.

Tout élève, qui, par son inconduite ou par son incapacité, seroit déclaré incapable ou indigne d'être *aumônier*, ne pourroit jamais être pourvu d'un bénéfice au-dessus de 500 livres.

Les *aumôniers*, dès l'instant de leur arrivée à leur corps, jouiroient de 2000 livres d'appointement en temps de paix, & de 3000 livres en temps de guerre. Après dix ans de service, ils auroient 600 livres de retraite; après vingt ans, 1200 livres; & après trente, 2000 livres. Tout *aumônier*, qui quitteroit avant les dix ans révolus, n'auroit aucune espèce de retraite, à moins que des infirmités n'en fussent la cause.

Tout *aumônier* dont on auroit grièvement à se plaindre, relativement à l'instruction, ou à l'inconduite, seroit renvoyé au séminaire militaire, pour y être jugé & puni.

Les devoirs des *aumôniers*, dans les régiments, consisteroient, relativement aux soldats, dans une instruction pastorale, pendant la messe des dimanches & des fêtes, & dans une instruction morale, l'après midi des mêmes jours. On pourroit, comme dans le service prussien, fixer la durée de l'office du matin & du soir; une heure suffiroit pour chaque séance. On devroit aussi, comme dans le même service, obliger les officiers d'y assister tour à tour, & prendre les précautions nécessaires pour que les bas officiers & soldats ne quittassent l'église qu'après la fin de l'office divin. (*V. Regl. pruss. T. I, p.* 220, *II, p.* 44.). Ils visiteroient fréquemment les hôpitaux, pour engager les soldats malades à recourir, avec autant de ferveur, à la clémence du roi des rois, qu'ils ont mis d'ardeur au service de celui qu'il leur a donné sur la terre.

Outre les fonctions pastorales, les *aumôniers* seroient chargés de donner tous les matins pendant deux heures un cours de mathématiques, d'histoire, de géographie, ou de langues étrangères; & de tenir, touts les après midi, pendant le même temps, une salle de lavis, de fortification, ou de dessin; ils seroient enfin chargés du soin de la bibliothèque qui seroit à la suite de chaque régiment. (*V.* Bibliothèque.).

Quant aux fonds nécessaires pour l'entretien de la maison d'instruction, pour les appointements des élèves, pour ceux des *aumôniers* en activité, & pour les retraites des vétérans, on pourroit affecter à cet objet le revenu de quelques abbayes. En effet, quelle a été l'intention de nos rois en dotant les églises? quelle a été l'intention des fondateurs particuliers qui les ont enrichies? Quelle a été l'intention de ceux qui leur ont accordé le droit de percevoir les dixmes? La réponse à toutes ces questions est la même. On a enrichi le clergé; afin que, libre de tout soin temporel, il pût s'occuper uniquement de prier pour ceux qui combattoient, jugeoient, labouroient ou mettoient en œuvre les produits de l'agriculture; afin que, libre de tout soin, il pût s'instruire dans les arts & dans les sciences, pour communiquer ensuite aux enfants de ceux qui combattoient, jugeoient, labouroient, &c., les connoissances qu'il auroit acquises, & se mettre en état de choisir les sujets qu'il croiroit propres à prier & à instruire. Enfin, on a enrichi le clergé, pour le récompenser d'avance de touts les différents services qu'il s'engageoit à rendre à la société.

Qui peut donc avoir plus de droit que les *aumôniers*, tels que nous venons de les proposer, à partager les biens dont jouit le clergé? Ils seront prêtres & pasteurs de douze à quinze cents hommes; ils auront autant d'occasion d'instruire & d'édifier que le reste des ecclésiastiques; d'ailleurs, ayant à cultiver une vigne extrêmement ingrate, leurs travaux seront très méritoires. Eh! qu'importe au clergé en général que ce soit tel & tel qui jouisse d'un bénéfice, ou que ce soit l'*aumônier* du régiment de Picardie ou de Champagne?

La nomination aux abbayes appartient à sa majesté. Les pensions sur les bénéfices sont des graces dont le roi est seul dispensateur. Le clergé n'auroit donc aucune réclamation à faire, parce qu'il ne perdroit rien de ses droits: il gagneroit même à ce que nous venons de proposer, en ce que chaque évêque nommeroit à son tour un sujet pour l'aumônerie militaire; & que les *aumôniers*, peu instruits aujourd'hui, seroient dans peu au niveau des ecclésiastiques les plus éclairés. Enfin, il gagneroit du côté des mœurs, parce que des mœurs régulières & pures seroient un des premiers mérites des *aumôniers* militaires. (C.).

AUXILIAIRES. Troupes envoyées par une puissance, pour seconder, à la guerre, celles d'une autre puissance. (*V.* Alliés, Levée.).

BACINET. Casque léger, sans visière & sans gorgerin, que portoient autrefois l'infanterie & la cavalerie légère. On nomma aussi ce casque *chapeau de fer* & *armet*. (*Voyez* ARMES DES FRANÇOIS.).

BAGAGES. Totalité des équipages de l'armée. On sçait que les Romains les appelloient *impedimenta :* Ils sont en effet très embarrassants, mais en même temps de première nécessité ; ce qui les compose étant destiné à satisfaire les besoins de la vie. Il faut donc en supporter l'embarras, & le diminuer autant qu'on le peut, en se bornant au nécessaire, retranchant sévèrement tout ce que le luxe, le faste, & leur compagne assidue, la mollesse, tentent sans cesse d'y ajouter, & faisant observer le plus grand ordre dans la marche des *bagages*. (*Voyez* EQUIPAGES, MARCHE.).

BAGUETTES. Châtiment militaire. Le patient, nud depuis la ceinture, court entre deux rangs de soldats qui tiennent des *baguettes* de saule ou d'osier, & le frappent sur le dos, lorsqu'il passe devant eux. Cette peine est infâmante. (*Voyez* DÉLIT, PEINES.).

BAILLES. Retranchement fait en terre, en palissades, ou en maçonnerie, que l'on construisoit anciennement autour d'une église, d'un village, ou devant les portes de ville, lorsqu'il n'y avoit point encore de fortifications extérieures. On y plaçoit des gardes qui servoient à garantir la place des surprises, & de l'attaque subite des portes. C'étoit là que l'on commençoit à batailler, quand on attaquoit un poste ou une forteresse, & ce fut du mot *bataille* que l'on dériva celui de *bailles*. Batailler un poste signifioit anciennement le retrancher. On lit dans la chronique de Flandres, *& ouirent que les Flamens avoient* C. 43, *bataillé une église*. Et C. 36 : *en leur chemin trouvèrent une église qui étoit bien bataillée, où les ennemis s'étoient traits.* Dans la basse latinité ces ouvrages étoient nommés *batailliæ*.

BAÏONETTE. Espèce d'épée dont le manche s'adapte à l'extrémité du canon du fusil.

Avant la suppression de la pique, quelques officiers trouvant cette arme inutile & embarassante en beaucoup d'occasions, en cherchèrent une autre qui fut plus commode. Lorsque M. de Puysegur, commandant en 1642 dans une partie de la Flandre, envoyoit des partis au delà des canaux, les soldats ne portoient point d'épées : ils avoient des *baïonettes* dont le manche étoit long d'un pied, & la lame de même longueur. Le manche pouvoit entrer dans le canon du fusil, & cette arme servoit de défense contre ceux qui vouloient charger une troupe, après qu'elle avoit tiré. (*Mém. de Puysegur. p.* 612.).

Par une ordonnance du 16 mai 1676, Louis XIV prescrivit que les dragons seroient armés d'un mousqueton & d'une *baïonette*.

Les grenadiers créés en 1667, réunis en compagnies en 1672, étoient armés de fusils & de *baïonettes* en 1678, à la paix de Nimègue.

Mallet écrivoit en 1684 dans son ouvrage intitulé, *les travaux de mars ;* « on remarque qu'excepté les combats de plaine, les piquiers sont par-tout ailleurs fort inutiles, ne pouvant être employés pour factionnaires dans les postes avancés, où pour avertir il faut faire du bruit. Ils ne peuvent aussi servir dans les attaques & les assauts des places, où il faut avoir des armes faciles à manier, & qui fassent beaucoup de bruit, pour intimider ceux qu'on attaque. Ces raisons & plusieurs autres ont donné lieu cette année de donner à quelques mousquetaires des *baïonettes*, pour mettre dans leurs canons, quand ils seront attaqués de la cavalerie, & faire l'effet des piques, dont peut-être l'usage sera ainsi rejetté ».

Il le fut en effet en 1703, sur l'avis du maréchal de Vauban, & on y substitua celui de la *baïonette*. Le père Daniel croit que le premier corps qui en ait été armé est le régiment des fusiliers créé en 1671, & appellé depuis Royal-artillerie. Cette arme n'avoit encore qu'un manche de bois qui entroit dans le canon. Il falloit l'en ôter, lorsqu'on vouloit tirer ou charger le fusil, & la remettre dans son fourreau. Ces mouvements faisoient perdre du temps ; & ce qui étoit pire encore, le soldat dans la chaleur & le trouble de l'action, pouvoit oublier la *baïonette*, tirer sans l'avoir ôtée, & faire crever le fusil. Ces inconvénients firent bientôt imaginer de faire le manche de même matière que la *baïonette*, & de l'évider ; de sorte qu'au lieu d'entrer dans le bout du canon, il le reçût & s'y adaptât d'une manière fixe & solide par le moyen d'une entaille faite à ce manche de fer, dans laquelle entroit un bouton quarré placé à l'extérieur du bout du canon. En même temps, au lieu de placer la lame dans la direction du canon, elle fut rejettée sur le côté par le moyen d'une tige coudée qui la joint au manche creux, & dans une direction parallèle au canon. Cette invention donna le moyen de tirer & même de charger sans ôter la *baïonette*. Le manche évidé fut nommé douille. (*Mil. franc. T. II, pag.* 592 *& suiv.*).

Le fusil devint donc arme de jet & arme d'escrime. On n'employa plus l'épée, quoique l'on continuât de la porter, & même plusieurs régiments l'ont abandonnée entièrement dans les dernières guerres. Si on peut encore trouver quelques occa-

ſions de charger avec les armes d'eſcrime, il me paroit que l'epée ſeroit une arme plus avantageuſe contre l'infanterie, que le fuſil armé de la *baïonette*. Une arme d'eſcrime trop longue eſt très foible; la pique des Grecs étoit fort inférieure à l'épée romaine; le fuſil armé de la *baïonette* ſeroit ſupérieur à la pique; & une epée forte & roide, entre des mains formées à la manier, vaudroit mieux que la *baïonette* au bout du fuſil.

Notre *baïonette* a environ dix-ſept pouces de longueur, en y comprenant la douille. Quelques officiers ont penſé qu'il ſeroit avantageux de l'allonger. L'expérience a prouvé que, ſi on perſiſte à vouloir qu'elle ſoit toujours au bout du fuſil, ce poids ajouté rend l'action de mettre en joue très incommode & même impoſſible. M. le maréchal de Saxe a propoſé d'armer le ſoldat de fuſils longs de cinq pieds & du calibre de douze à la livre, avec une *baïonette* à manche de deux pieds & demi de longueur. Il me ſemble qu'une pareille arme réuniroit l'inconvénient de la *baïonette* à manche à l'incommodité d'une grande peſanteur. M. le maréchal regarde, il eſt vrai, comme un avantage ce que je nomme inconvénient. La *baïonette* à manche eſt ſelon lui préférable à l'autre, parce qu'elle rend maitre du feu. « Il ne faut pas, dit-il, vouloir deux choſes à la fois, charger & combattre de pied ferme. Dans l'un de ces cas il faut tirer, & dans l'autre point ». Quoique ces mots ſoient d'un grand général, l'expérience eſt encore un plus grand maître. Quand on adopta la *baïonette* pour toute l'infanterie françoiſe, l'uſage du fuſil étoit beaucoup moins perfectionné qu'il ne l'a été depuis. Cette arme étoit donc moins dangereuſe, & permettoit plus qu'aujourd'hui de charger avec les armes d'eſcrime. Cependant, loin de conſerver cet avantage prétendu de la *baïonette* à manche, on chercha le moyen de ſe conſerver tout l'avantage du feu; ſans doute, parce qu'on en ſentoit déjà toute la ſupériorité.

Quant à l'incommodité du poids, le maréchal aſſure qu'on ne doit pas craindre de trop charger les ſoldats par les armes, parce qu'une infanterie accoutumée à ce régime eſt plus ſolide. Il donne pour exemple les ſoldats romains qui portoient beaucoup, & qui étoient punis de mort, s'ils abandonnoient leurs armes. Mais, comme le remarque très bien M. Jabro, (*Dict. mil. MM. art. armes.*), l'éducation qui précédoit l'entrée dans la milice, bien différente de la nôtre, permettoit de les charger ainſi; au lieu qu'avec toute la volonté poſſible, nos ſoldats périroient avant de s'y habituer. J'ajouterai que la comparaiſon manque de juſteſſe par un autre côté. Il ne s'agit point ici du poids que le ſoldat romain, décrit par Joſèphe, portoit en marche, mais de celui des armes qu'il employoit au combat. Celui-ci, très grand en lui-même, étoit également réparti ſur tout le corps, & on ſçait que de cette manière l'homme peut porter un poids énorme. Celui du bouclier étoit rapproché du corps & toujours tenu à-peu-près dans la même poſition : celui d'une épée très courte n'avoit rien d'embarraſſant. Il n'en eſt pas ainſi du fuſil qu'il faut placer, tourner, retourner en pluſieurs ſens pour le charger & le tirer. Il me paroit vraiſemblable que le maniement du fuſil qu'a propoſé le maréchal exigeroit une plus grande quantité de forces mécaniques que celui du bouclier & de l'épée des Romains. N'auroit-il point de plus à ſon extrémité, avec cette longue *baïonette*, un excès de poids qui rendroit impoſſible dans la pratique, ou du moins très difficile, l'action de le mettre en joue? C'eſt ce que l'expérience peut ſeule apprendre.

D'après les opinions & les différentes idées que pluſieurs militaires ont eues ſur les proportions & l'emploi de la *baïonette*, on peut propoſer les problêmes ſuivants:

I. *L'infanterie françoiſe doit-elle avoir toujours la* baïonette *au bout du canon, ou ne doit-elle l'y placer qu'à l'inſtant où elle veut s'en ſervir?*

II. *Notre* baïonette *a-t-elle la forme & les proportions les plus convenables à l'emploi auquel elle eſt deſtinée?*

III. *Ne devroit-on pas donner aux dragons la* baïonette *propoſée pour l'infanterie, & armer la cavalerie avec le fuſil & la même* baïonette?

IV. *L'infanterie françoiſe ne devroit-elle pas être pourvue d'une arme de main, propre à combattre l'ennemi corps à corps?*

TEMPS DE PAIX.

FACTION.

[I. Dans une ſociété dont tous les membres ſeroient ſoumis aux loix, le ſoldat en faction, pendant la paix, pourroit indifféremment porter la *baïonette* au bout du canon ou dans le fourreau: on pourroit même ſe paſſer de factionnaire. Mais, comme il y a dans chaque ſociété des hommes qui s'abandonnent aux paſſions les plus ſéditieuſes, il faut que les citoyens deſtinés à maintenir le bon ordre ſoient à l'abri de leurs violences. Suppoſons quelques mal-intentionnés; qui, ſçachant qu'une ſentinelle les empêcheroit d'exécuter leurs deſſeins pervers, ont réſolu de s'en défaire. La nuit eſt obſcure: un d'entre eux approche du poſte à petit bruit, & ſaiſit le factionnaire. A quoi ſert alors au ſoldat d'avoir la *baïonette* au bout du canon? Il ne peut en faire uſage: s'il l'avoit eue dans le fourreau, il y auroit porté la main; &, ſe ſervant de cette arme comme d'un poignard, il auroit fait ſubir au ſcélérat la peine du crime prémédité. C'eſt raiſonner d'après un abus, dira-t-on; une ſentinelle ne doit jamais ſe laiſſer aſſez approcher pour qu'on puiſſe la ſaiſir. Elle le doit, il eſt vrai: cependant, malgré ſes ſoins & ſa vigilance, il ſeroit ſouvent très facile de la ſurprendre. Elle eſt poſée dans une rue étroite; je porte du feu; je réponds au *qui*

vive ; elle m'ordonne de passer du côté opposé à celui sur lequel elle se promène ; j'obéis ; mon obéissance endort sa vigilance ; je profite de sa sécurité, & à l'instant où je la croise, je m'élance sur elle, sans qu'elle ait le temps de s'en appercevoir ; je m'empare de ses armes, & je dispose d'elle à mon gré. Aurois-je tenté une pareille entreprise, si le factionaire avoit eu une arme propre à me combattre corps à corps ?

Supposons que la sentinelle apperçoive mon mouvement, & qu'elle ait le temps de présenter la *baïonette*, en reste-t-elle moins à ma merci ? J'écarte son fusil avec la main gauche, je la perce de la droite, sans qu'elle puisse m'en empêcher, parce qu'il lui faut les deux mains pour soutenir & manier son fusil.

Il y a d'autres circonstances où il est encore plus aisé de surprendre les sentinelles. Le vent, la pluie, le froid les obligent de rester dans leurs guérites, comme elles n'entendent alors que difficilement ce qui se passe autour d'elles, comme elles ne peuvent se servir ni de leur feu, ni de leur arme d'escrime, dans l'espace étroit où elles sont renfermées ; on les approche sans crainte ; on les attaque avec confiance & on s'en rend maître sans peine.

Nos vieux soldats sont tellement convaincus de cette vérité, que lorsqu'ils sont en faction, & craignent d'être insultés, ils ont toujours la *baïonette* à la main, ou dans le fourreau. Qui leur a dicté cette sage précaution ? C'est l'expérience, qui doit être notre guide en tout.

Une sentinelle veut pendant le jour empêcher la populace de pénétrer dans un endroit qu'elle garde. Il semble que, dans cette circonstance, la *baïonette* doive être placée au bout du canon : mais, en y réfléchissant, on voit qu'elle y est encore inutile. Si le peuple est soulevé ; un homme seul, de quelque manière qu'il soit armé, est un foible obstacle. S'il n'est que mutiné, un coup de *baïonette* donné au plus audacieux pourra contenir les autres ; mais l'état perd un de ses membres ; perte irréparable, quand elle ne tourne pas au profit de tous. Qui nous répondra d'ailleurs que ce sang versé ne produira pas une émeute, qui pourra en faire couler beaucoup davantage. Une bourrade auroit produit peut-être le même effet, sans exposer aux mêmes inconvénients. Mais la sentinelle est sur le point d'être forcée : que fera-t-elle alors ? Deux pas en arrière, en mettant la *baïonette* au bout du canon, & la présentant aux séditieux. Le peuple, peu accoutumé à voir briller cette arme reculera d'effroi ; au lieu que de nos jours il regarde la *baïonette* avec indifférence, parce que ses yeux sont familiarisés avec l'éclat de cette arme.

INCENDIE.

On crie au feu : le tocsin sonne ; la garde vole à l'incendie. Elle veut mettre l'ordre dans les secours que les soldats & les citoyens s'empressent de porter. Le tumulte qui accompagne ces malheureux événements empêche que le soldat puisse se faire entendre ; il doit cependant être obéi ; il veut l'être ; il présente la *baïonette*, & blesse peut-être un citoyen, que son zèle avoit fait voler au secours des infortunés.

La *baïonette* peut encore être dangereuse, par la précipitation avec laquelle les troupes courent au secours des malheureux. Le pavé est glissant ; le soldat tombe ; la pointe de sa *baïonette* va blesser ceux de ses camarades qui le précèdent ou qui le suivent ; &, quand le soldat ne tomberoit pas, sa *baïonette* peut encore être dangereuse. En courant il porte l'arme au bras ; un mouvement méchanique & involontaire fait qu'il lève un peu le coude gauche ; son arme vacile, fait la bascule, & blesse ceux qui le suivent.

POLICE.

Le vin, les femmes, ou le jeu, ont excité une querelle ; la garde court, à dessein de rétablir l'ordre & la paix. Dans cette circonstance, aux dangers dont nous avons parlé dans l'article précédent, il s'en joint quelques-uns d'un autre genre. Le soldat françois est vif, impétueux, & sur-tout très vain. Il est flatté de l'occasion d'exercer l'empire qu'il croit avoir sur ses concitoyens. Animé d'ailleurs par la course rapide qu'il a faite, il est tenté d'en venir, dès le premier instant, aux dernières extrémités. Il a la *baïonette* au bout du canon ; il la présente machinalement, & frappe sans réflexion ; l'auroit-il fait, s'il avoit eu la *baïonette* dans le fourreau ? Non ; le temps qu'il lui faudroit pour la placer au bout du canon lui laisseroit celui de réfléchir, & réfroidiroit son activité trop fougueuse.

Dira-t-on que les perturbateurs, voyant la garde dépourvue de son arme la plus redoutable, se soumettront moins facilement ? Mais on ne voit pas des revoltes plus fréquentes contre les gardes de cavalerie, que contre les gardes d'infanterie : le nom seul de garde en impose aux plus déterminés. Quant aux mutins qui, étant arrêtés par la garde, tenteroient de lui échapper, la *baïonette* au bout du canon ne les en empêchera pas : celui qui voudra s'enfuir, sera hors de la portée de cette arme avant que le soldat puisse en faire usage.

On objectera peut-être qu'il y a moins d'inconvénients à se servir de la *baïonette* qu'à laisser tirer une troupe qui se verroit sur le point d'être forcée ; que les personnes blessées par l'arme d'escrime sont sûrement coupables ; au lieu que les coups de fusil peuvent atteindre l'officier ou le magistrat venu pour rétablir l'ordre. Mais en demandant que la *baïonette* reste dans son fourreau, je n'ai pas prétendu que les gardes dussent dès le premier abord faire usage de leur feu ; au contraire j'ai voulu rendre plus rare le besoin de s'en servir. En effet, la garde paroissant d'abord sans *baïonettes*,

foutiendra dans cet état la première crise, opposera la *baïonette* à la seconde, & ne sera obligée de tirer qu'à la troisième; au lieu qu'en arrivant avec la *baïonette* au bout du canon, elle est obligée de faire feu dès la seconde.

HONNEURS, INSPECTIONS, MARCHES.

D'autres objets moins graves appellent une garde: elle sort pour rendre des honneurs militaires, ou pour être inspectée. Comme chaque soldat craint d'arriver le dernier, ils se jettent touts à la fois à leurs armes; & leur précipitation fait qu'ils courent alors le risque de se blesser; il en est de même, lorsqu'ils se présentent ensemble à la porte du corps-de-garde, quand les armes sont dans l'intérieur. Si on veut que dans ces occasions la *baïonette* soit au bout du fusil, on peut l'y faire placer, quand la garde est sous les armes.

Quant aux marches en temps de paix, & dans l'intérieur du royaume, l'article premier du titre IX de l'ordonnance pour l'exercice des troupes, en date du 1er juin 1776, a réglé qu'on marcheroit alors sans avoir la *baïonette* au bout du canon.

EXERCICES.

Si la *baïonette* doit toujours être au bout du canon, l'instant de l'exercice est celui, sans doute, qui doit être le moins excepté. Mais, si nous avons prouvé l'avantage de la méthode opposée, les soldats ne seront-ils pas mis par elle à l'abri des petites blessures, qui sont l'effet de leur mal-adresse, de leur précipitation, ou du peu de précaution qu'ils prennent? Nous ne nous arrêterons pas sur cette dernière considération: nous croyons avoir prouvé, sans son secours, qu'en temps de paix la *baïonette* au bout du canon est non-seulement inutile, mais qu'elle est même dangereuse.

TEMPS DE GUERRE.

Combat contre l'infanterie.

Les troupes combattent de loin avec les armes de jet, ou de près avec celles d'escrime: dans la première de ces deux circonstances, puisqu'on ne peut croiser la *baïonette*, elle est évidemment inutile; elle peut même devenir dangereuse par la trop grande précipitation avec laquelle le soldat charge son arme.

Dans les affaires qu'il paroitroit possible de terminer avec la *baïonette*, si la proposition de ne faire briller cette arme qu'au moment où l'on s'ébranle pour charger, paroit d'abord problématique; en y réfléchissant, elle devient évidente.

C'est l'espérance & la confiance qui nous mènent au combat, & qui nous font vaincre, pourvu toutefois qu'elles soient fondées sur quelque raison solide, ou du moins apparente. Quels sont les motifs sur lesquels le soldat peut aujourd'hui fonder l'espoir de la victoire? Il n'a aucune arme défensive qui le mette à l'abri des coups qu'on lui porte. Ses armes offensives sont les mêmes que celles de l'ennemi. Il se croit plus courageux que son adversaire; mais, comme il est toujours pénétré de la même idée, elle ne fait sur lui, dans cet instant, aucune impression nouvelle. D'ailleurs, comme ses armes pour combattre corps-à-corps sont les mêmes que celles dont il étoit pourvu pour combattre de loin, aucun événement nouveau n'excite en son ame cette flâme active de l'espérance qui peut tout sur les hommes. Si on ne faisoit, au contraire, mettre la *baïonette* au bout du canon, qu'à l'instant où l'on prendroit le pas de charge; le soldat, peu familiarisé avec cette arme, s'en formeroit une idée infiniment avantageuse; de cette idée naîtroit l'espoir de vaincre, & cet espoir pourroit être couronné par le succès. A l'instant où vous lui commandez de s'armer de la *baïonette*, il se dira, sans que vous le lui insinuiez... J'ai l'arme qui convient à mon courage: cette arme dont je ne me sers que dans les occasions importantes, cette arme qui m'a rendu vainqueur, dès que j'en ai fait usage, l'ennemi va voir comme je l'emploie. Saisissez cet instant, marchez & vous vaincrez; parce que le soldat, avec cette nouvelle arme, se croira un nouvel être.

Si l'ennemi marche le premier, & que les circonstances vous autorisent à lui éviter une partie du chemin, mettez la *baïonette*, soyez plus attaquant qu'attaqué; la même cause produira le même effet.

Avant de poursuivre cet examen, il ne sera pas inutile de résoudre quelques objections qu'on pourroit faire au sujet des affaires qu'on veut terminer avec les armes d'escrime.

La force de l'infanterie consistant dans son ensemble, & dans l'union intime de ses membres, l'action de mettre la *baïonette* au bout du canon, doit rompre, détruire cette union précieuse, & le temps qu'il faut pour l'exécuter, doit refroidir l'ardeur du soldat? Vaines objections! L'action de mettre la *baïonette* au bout du canon est trop simple, les mouvements qu'elle exige sont faits trop près du corps, pour qu'ils portent le trouble dans une colonne ou dans une ligne; & l'instant qu'elle demande est trop court pour qu'il puisse rien diminuer de l'ardeur martiale du soldat: à peine lui donnera-t-elle le moment de faire les heureuses réflexions dont nous avons parlé ci-dessus, & peut-être même le bruit de l'emboitement des *baïonettes* produira sur l'ame des combattants le même effet que l'entrechoquement des boucliers produisoit sur les soldats de l'antiquité.

Si la cavalerie pouvoit arriver sur les bataillons avec la légéreté d'un trait & sans en être apperçue, ils devroient sans cesse être à couvert derrière la seule arme qu'ils peuvent lui opposer avec avantage:

avantage ; mais comme le fantassin a souvent le temps, malgré l'impétuosité de la cavalerie, de se préparer à la recevoir en prenant l'ordre qui lui est le plus propre, & toujours en s'armant de la manière qui lui est la plus convenable ; l'infanterie sera & se croira plus en sureté derrière sa *baïonette*, ne l'ayant pas toujours au bout du canon, qu'étant accoutumée à l'y avoir sans cesse ; l'assaillant lui-même, peu familiarisé avec cette arme, en concevra une idée plus terrible que s'il étoit habitué à son éclat. La connoissance du cœur humain donne, je l'imagine, quelque poids à cette réflexion.

MARCHES.

L'ennemi est éloigné d'une armée en marche, ou il en est proche. S'il est éloigné, la *baïonette* est inutile, & même dangereuse ; nous l'avons prouvé plus haut. Quelque proche qu'il soit, comme on a toujours le temps de s'armer de la *baïonette*, & que ce mouvement, loin de refroidir l'ardeur martiale, ne peut que l'augmenter, il vaut mieux, dans les marches en temps de guerre, porter la *baïonette* dans le fourreau.

FACTION.

Le factionnaire, ayant plus à craindre en temps de guerre qu'en celui de paix, a de plus grandes précautions à prendre. La conduite des anciens militaires & leur expérience viennent encore nous dicter des loix à cet égard. En donnant deux *baïonettes* aux sentinelles les plus exposées, ils nous prouvent qu'il est indispensable de pourvoir les factionnaires, en temps de guerre, d'une arme ptopre à combattre l'ennemi corps-à-corps, & à les mettre à l'abri des surprises. Dans ce cas, une épée forte & courte seroit d'une meilleure défense : le soldat accoutumé à s'en servir la préféreroit, & la *baïonette* au bout du canon lui seroit inutile.

La coutume de ne placer la *baïonette* au bout du canon qu'à l'instant où l'on voudroit s'en servir, ne produira pas seulement les avantages que nous venons de remarquer, elle permettra encore de faire cette arme & plus longue & plus forte ; mais, avant de regarder cette addition à la force & à la longueur de notre arme d'escrime, comme indispensable, il faut démontrer que la *baïonette* qui est actuellement en usage est insuffisante, tant contre les escadrons que contre les bataillons ; &, comme nous serions répréhensibles si nous faisions connoître le vice de nos armes, sans leur en substituer de meilleures, nous proposerons une *baïonette* qui suffiroit au fantassin, soit contre le sabre, soit contre le choc de la cavalerie, & lui donneroit beaucoup d'avantage sur le fantassin qui ne seroit pas armé comme lui.

FORME ET PROPORTIONS.

II. Le fantassin ne s'arme de sa *baïonette*, quand il veut combattre le cavalier, que pour empêcher ce dernier de l'atteindre & de le frapper avec le sabre. Mais le fusil armé de la *baïonette* est-il assez long pour remplir cette espérance ?

Le fusil, que nous considérons dans ce moment comme une arme de longueur, ne dépasse l'homme qui s'en couvre que d'environ 46 pouces ; le cavalier armé de son sabre peut atteindre à 57 pouces, & même plus loin, quand il porte les étriers courts. L'arme du fantassin est donc trop courte dans cette circonstance.

Ce n'est pas, dira-t-on, le sabre de la cavalerie qui est dangereux pour le fantassin pendant qu'il est encore en ordre ; c'est l'impétuosité avec laquelle il arrive, c'est l'impression qu'il fait sur l'imagination du soldat ; c'est le coup de poitrail du cheval : de quelque manière que le bataillon soit armé, il n'en sera pas moins enfoncé par l'escadron qui s'abandonnera sur lui.

Quand le cheval seroit aussi brave que quelques auteurs l'ont dit ; quand, excité par l'éperon, entraîné par les chevaux qui l'environnent, poussé par ceux qui le suivent, il ne seroit effrayé ni par les cris des soldats, ni par le bruit & l'éclat des armes, quand il fonceroit, ainsi que le sanglier, sur l'épieu qu'on lui présente, (suppositions fausses, ou du moins outrées) ; les dimensions de cet épieu ne seroient pas indifférentes.

Pour le démontrer, comparons un bataillon dépassé de sept pieds par son arme de longueur avec un bataillon qui ne le sera que de trois pieds dix pouces ; comparons encore une arme tranchante, large, & forte, avec notre *baïonette* grêle & foible, & voyons de quel côté sera l'avantage ? Ce sera indubitablement de celui du bataillon fraisé avec l'arme la plus longue & la plus forte. La vue de cette arme, dont les blessures seront terribles, effrayera les cavaliers, ils retiendront leurs chevaux ; l'escadron flottera, abordera en désordre, & chargera sans succès. Mais, quand la vue de l'arme que nous avons supposée ne produiroit pas sur l'escadron un aussi grand effet, l'avantage n'en resteroit pas moins du côté de l'arme la plus longue.

La cavalerie, a dit une de nos ordonnances militaires, *n'est redoutable pour l'infanterie qu'à l'instant où celle-ci cesse de lui résister.* Un des moyens les plus surs de rendre l'infanterie victorieuse consiste donc à lui faire concevoir l'espoir de la victoire. Mais, si quelque chose peut le faire naître, ce sont assurément les armes longues. En effet, le soldat couvert par une arme de 7 pieds de longueur doit raisonner comme il suit. Le cavalier ne peut m'atteindre qu'à cinq pieds au plus ; ainsi le cheval aura deux pieds de *baïonette* dans le corps, avant que j'aye à craindre de son sabre la plus petite atteinte. Le cheval blessé se cabrera, mais il ne pourra tomber sur moi, parce qu'il en sera encore éloigné de cinq pieds : le cavalier ne

songera qu'à guider ou à retenir son cheval; bientôt ils tomberont touts deux; & par leur chûte, ils éleveront devant moi une barrière insurmontable pour le reste de l'escadron. J'ai donc peu à craindre, & je puis attendre l'ennemi.

Au contraire, le fantassin, couvert par une arme qui n'a que 46 pouces de longueur, & qui est grèle & foible, est effrayé à l'approche du cavalier, qui peut le sabrer sans crainte d'être atteint: il se déconcerte, laisse tomber son arme, prend la fuite, & trouve une mort certaine. Supposons qu'il tienne ferme, que sa *baïonette* entre dans le poitrail du cheval sans plier ou sans casser, l'animal, grièvement blessé, tombe sur le bataillon, le renverse, ou du moins y met le désordre; le bataillon désuni flotte, recule, se disperse, & se met à la merci du cavalier.

Ce qui vient d'être dit, prouve assez le besoin d'a'longer les armes de notre infanterie. Mais, pour mieux convaincre du vice de notre armement actuel, montrons que touts les peuples, dont l'exemple peut être de quelque poids pour des militaires, ont armé leur infanterie avec des piques, des lances, ou d'autres armes, plus longues que le fusil avec la *baïonette*.

La sarisse macédonienne avoit dix-huit pieds, neuf pouces, deux lignes de longueur. Les Spartiates, les Athéniens, touts les autres peuples de la Grèce, eurent des piques longues d'environ douze pieds. La haste romaine, quoiqu'employée ordinairement comme arme de jet, pouvoit servir quelquefois contre la cavalerie. Marcellus, ce fameux proconsul, à qui Rome dût de si grands avantages, voyant qu'il lui étoit impossible de défendre Nole plus long-temps, résolut de sortir de la place; &, quoique très-inférieur en forces, & sur-tout en cavalerie, il alla camper dans une petite plaine, entre le camp ennemi & la ville. Annibal, accoutumé à voir les Romains fuir devant lui, ne pouvoit imaginer qu'une armée aussi foible osât l'attendre: il ne connoissoit pas encore le général qu'il avoit à combattre, & les ressources du génie de son adversaire. Marcellus avoit pris la précaution d'armer son infanterie des longues piques qui étoient en usage dans les combats sur mer, & il avoit appris à ses soldats la manière de se servir, avec avantage, de cette arme redoutable. Annibal fait donner le signal du combat: ses Numides croient marcher à une victoire assurée; ils attaquent avec leur impétuosité ordinaire; mais, ne pouvant joindre l'ennemi corps à corps, à cause de l'avantage de ses armes, ils perdent bientôt courage, & prennent honteusement la fuite.

Les piques des Egyptiens étoient très longues & très fortes. Il en étoit de même de celles des Assiriens, des Chaldéens, & de presque touts les peuples orientaux. Les Germains & les Gaulois se servoient aussi de piques très longues & très fortes.

Les François n'eurent pas, il est vrai, sous la première race de leurs rois, des armes aussi longues que celles dont nous venons de parler. On vit cependant la lance retaillée devenir l'arme du fantassin & celle du gendarme, qui, pour combattre avec plus d'avantage, mit quelquefois pied à terre, vers le milieu du quinzième siècle, quand l'infanterie commença d'être comptée pour quelque chose; &, lorsque les suisses nous eurent appris que le seul moyen de résister aux escadrons, & de renverser les bataillons, étoit de donner des armes de longueur à l'infanterie, la pique fut adoptée & regardée comme la reine des armes, jusqu'à l'an 1703, époque où Louis XIV la supprima. La réforme de la pique, dans un temps où l'art de la guerre avoit fait de si grands progrès, est une forte présomption contre cette arme. Mais, comme cette réforme trouva pour lors des contradicteurs; comme les raisons qui la firent adopter, quoique bonnes en elles-mêmes, ne s'étendent pas à toutes les circonstances; comme enfin, depuis cette époque, plusieurs militaires distingués, & plusieurs généraux célèbres ont trouvé notre arme de longueur trop courte, nous devons examiner si en effet elle a ce défaut.

Le chevalier Folard a dit, après Montécuculi, que la pique est pour l'infanterie la reine des armes; &, malgré les défauts qu'il y reconnoit dans la longueur & dans le fer, il conclut, (*vol. V, p. 322.*), qu'on devroit la donner à notre infanterie. La principale raison qu'il allègue est l'insuffisance de la *baïonette* actuelle contre les escadrons bien résolus, & bien conduits.

Les défauts de la pique ont cependant frappé le chevalier Folard. Pour la remplacer avec avantage, il propose une pertuisanne longue d'onze pieds, y compris un fer long de deux pieds, & large de cinq pouces à sa partie la plus large. Touts les militaires conviendront que cette arme de longueur est préférable à notre *baïonette*; mais ils verroient touts avec peine la diminution du feu, qui seroit dangereuse dans la plupart des circonstances; & calculant de plus que le fantassin n'a besoin d'être dépassé que de sept pieds par son arme de longueur, ils pourront trouver celle du chevalier Folard trop longue, défaut très grand dans cette espèce d'arme. Rien ne le prouve mieux que l'action intrépide & raisonnée du capitaine Fabian à la bataille de Ravenne.

L'auteur du projet d'un ordre françois en tactique est aussi partisan des armes de longueur que le chevalier Folard: il prétend que la pique devroit être inséparable de l'infanterie: cependant il ne propose pas d'adopter celle qui étoit anciennement en usage dans nos armées, mais la pertuisanne du chevalier Folard rectifiée. Il desire que cette arme soit moins longue; il demande qu'elle ait un contre poids au talon, & que le fer soit moins fort & moins pesant. Ces deux auteurs, il est vrai, ne proposent la pique que pour l'ordre profond, & ce n'est pas celui qui est adopté; mais

plusieurs des militaires qui réprouvent cet ordre n'en desirent pas moins des armes plus longues que celles dont nous nous servons. M. le maréchal de Saxe, dont l'autorité est d'un grand poids, regrettoit la pique, & demandoit une arme de sept pieds & demi pour son premier & pour son second rang, une de treize pour le troisième & le quatrième.

Persuadés par ces raisonnements & ces autorités, quelle arme devons-nous choisir ?

Emploirons-nous la pique, la pertuisanne, la pertuisanne rectifiée, ou la *baïonette* à manche ? Quoiqu'en disent les partisans de ces différentes armes, elles ont toutes le grand inconvénient de nous priver de notre arme de jet, qui nous est toujours nécessaire, & quelques-unes joignent à ce défaut celui d'être d'une longueur démesurée. Pourquoi en effet, une arme de longueur auroit-elle seize, treize, ou onze pieds, tandis que les soldats sont en sûreté quand ils sont dépassés de sept pieds, & qu'une longueur plus considérable peut être funeste ? Mais il s'en faut de beaucoup que notre arme ait cette longueur. Pour nous procurer ce qui nous manque, abandonnerons-nous le fusil, & prendrons-nous une arme à hampe ? L'échange ne seroit point heureux. Allongerons-nous nos fusils, comme le propose le maréchal de Saxe ? Ce seroit jetter l'état dans une dépense immense, & surcharger le soldat d'une augmentation de poids inutile. Il ne nous reste que le parti d'allonger notre *baïonette* ; mais il nous manque trois pieds deux pouces : nous avons vu que nous n'étions dépassés que de trois pieds, tandis que nous avons besoin de l'être de sept pieds. Il seroit ridicule de proposer que la *baïonette* remplit tout cet excédent : il faut la faire plus longue ; mais il faut aussi trouver une manière de fraiser le bataillon, qui nous donne ce qui nous manquera, quand nous aurons porté la *baïonette* à la longueur la plus convenable.

Quand on commande de fraiser le bataillon, on commence par faire un *à droite* : ce mouvement ne peut être que nuisible, parce qu'il fait que le soldat prête le flanc, & ne peut rien voir à sa gauche. Le soldat place le pied droit en équerre derrière le gauche, la boucle appuyant au talon. Dans cette position, le fantassin peut-il espérer de résister à l'impression de la cavalerie, lui que le choc le moins violent peut renverser, soit à cause du peu d'étendue de la base sur laquelle il porte, ou du mouvement involontaire, qui, le jettant en arrière, lui fait perdre sa perpendiculaire, & par conséquent la plus grande partie de sa force.

Le soldat abat son arme avec la main droite dans le pli du bras gauche ; la main droite empoigne l'arme auprès de la sous-garde, & la gauche se place joignant la batterie. Dans cette position, le soldat perd de son arme de longueur tout ce qui se trouve depuis la ligne extérieure de son bras gauche jusqu'à l'extrêmité de la crosse. Il lui est impossible de se servir de son feu, qu'il a pu ou dû réserver, & de présenter la pointe de son arme à droite ou à gauche, plus haut ou plus bas que son bras.

Enfin le dernier vice de la manière actuelle de fraiser le bataillon consiste en ce que le soldat ne peut voir ce qui se passe à sa gauche primitive, & qu'il est toujours inquiet sur ce qui arrive derrière lui. M. le marquis de Bressé, dans ses réflexions sur les préjugés militaires, dit, article *baïonette* : « Je voudrois qu'on étudiât une manière moins ridicule de la présenter à l'ennemi ; en vérité, se servir d'un fusil armé de sa *baïonette*, comme on se sert d'une queue de billard, ce n'est pas la manière la plus propre pour porter de grands coups, ni la plus sûre d'arrêter un cheval qui heurte au galop. Un paysan, un trident à la main, qu'un loup attaqueroit, ne seroit-il pas bien avisé, s'il lui présentoit son trident, comme nos soldats présentent leur *baïonette* à l'ennemi ? Il y mettroit assurément moins d'élégance, mais il tâcheroit d'empoigner son trident bien ferme avec ses deux mains, en effaçant un peu le corps, & allongeroit des coups si rudes, qu'un seul qui atteindroit suffiroit pour mettre à bas la bête ».

Si, au lieu de faire les mouvements dont nous venons de parler, le soldat, effaçant un peu le corps, portoit le pied droit à douze pouces en arrière, en fléchissant un peu le genou gauche, tenant la jambe gauche perpendiculaire, le genou droit tendu ou très peu plié, appuyant la crosse contre la hanche droite, plaçant la main gauche à quatre doigts au-dessus du petit ressort de batterie, le canon en-dessus, la main droite à la poignée de la crosse, le premier doigt au-dessus de la sous garde, les autres au dessous, il éviteroit non-seulement les inconvénients dont nous avons parlé ci-dessus, mais il jouiroit encore des avantages opposés, & seroit en force pour frapper avec son arme.

Le bataillon, dans cette position, verroit l'ennemi de quelque côté qu'il vint.

Le soldat, portant le pied droit en arrière, & fléchissant un peu les genoux, acquèreroit plus de stabilité ; en allongeant les bras, pour frapper, il suppléeroit à la longueur qui lui manque : ses mouvements étant libres, il pourroit diriger son fer & sa pointe, tantôt haut, tantôt bas, à droite & à gauche, suivant ses desirs & ses besoins. Enfin en fléchissant les genoux, & courbant un peu le haut du corps en avant, il rendroit plus facile le fer du second & troisième rang. Ce n'est que par ce feu, joint aux coups de *baïonette* portés avec force, qu'il peut espérer ici de repousser l'ennemi. Ce ne sera ni en présentant simplement son arme, ni par la résistance que trois rangs peuvent opposer, ni par les seuls coups du premier qu'il atteindra son objet.

Quelques avantages qu'offre la manière de fraiser le bataillon que nous venons de proposer, nous ne prétendons cependant pas que l'infanterie doive

négliger de faire usage de son arme de jet. La réunion de ces différents moyens peut seule lui assurer la victoire. Les deux derniers rangs ne doivent s'occuper qu'à tirer, ou à frapper quelques chevaux qui pourroient avoir forcé le passage.

Les militaires, convaincus par l'expérience que deux troupes d'infanterie croisent rarement la *baïonette*, & que celle qui attaque avec courage voit l'autre fuir avec précipitation, n'ont pas cru devoir chercher quelle seroit dans cette circonstance la meilleure position que l'on puisse prendre, pour faire usage de cette arme. Si on fait prendre souvent au soldat celle qui vient d'être proposée, il sentira qu'elle lui seroit avantageuse pour l'attaque & la défense, & ce sentiment de confiance lui suffira dans l'occasion.

Pendant que le premier rang fera ces mouvements, le second & le troisième exécuteront celui d'apprêter les armes.

Par le moyen que nous venons d'indiquer, nous avons rendu à nos armes une partie de la longueur dont elles ont besoin; mais nous n'avons pas encore atteint celle de sept pieds, que nous avons reconnue indispensable contre la cavalerie; il nous manque treize pouces, qui nous seront fournis par la *baïonette*: mais ce changement dans sa longueur n'est pas le seul qui soit nécessaire; au lieu de la faire à trois quarts, il faudroit qu'elle fût platte, ayant au milieu de chaque côté une arrête, qui, par une diminution insensible, iroit se perdre en tranchant. Sa plus grande largeur pourroit être de dix-huit lignes & sa plus petite de cinq : sa pointe en langue de carpe devroit être forte & aiguë.

Les objections contre la *baïonette* que nous venons de proposer se bornent à trois : la difficulté de charger, celle de tirer, & la dépense qu'il faudroit faire pour armer ainsi nos troupes.

Si l'infanterie devoit toujours avoir la *baïonette* au bout du canon, l'augmentation de poids deviendroit très incommode. Mais, comme nous croyons avoir démontré qu'elle ne devroit y être placée qu'au moment, où, décidé à combattre l'ennemi avec cette arme, on s'ébranle pour le joindre; cette première objection tombe d'elle-même. On peut objecter que, si, malgré la résolution de croiser la *baïonette*, quelque obstacle imprévu en empêche, l'ennemi aura un très grand avantage, puisqu'on ne pourra faire feu sur lui qu'après l'avoir remise dans le fourreau. Mais, quand même ce mouvement seroit indispensable, le temps qu'il demanderoit devroit être compté pour peu de chose; &, si on ne l'avoit pas, on n'auroit pas celui de faire un feu capable de plier ou rebuter l'ennemi. Supposons cependant qu'on n'aura pas trois ou quatre secondes pour remettre la *baïonette*, & que le maréchal de Saxe se soit trompé à cet égard, en proposant une *baionette* à manche; celle que nous demandons est à douille, & n'empêchera pas de tirer : tout au plus elle pourra par son poids obliger le soldat à tirer bas; ce qui n'est pas un inconvénient pour le second & le troisième rang qui tirent toujours trop haut.

La *baïonette* longue, loin d'empêcher de charger, mettroit au contraire le soldat à l'abri des coups de pointe, qu'il se donne quelquefois avec nos *baïonettes* courtes. Si on craignoit le tranchant de cette arme, on pourroit sans inconvénient ne lui donner le fil que vers sa pointe.

Quant à la dépense, celle qui doit procurer un grand avantage n'est qu'une simple avance qu'il seroit imprudent de rejetter. Il faut seulement y apporter toute l'économie que les circonstances permettent. Celle-ci pourroit être faite successivement; & premièrement, après l'essai fait & bien constaté, pour les compagnies de grenadiers.

DRAGONS, CAVALERIE.

III. Un dragon est un soldat qui sert indifféremment comme fantassin & comme cavalier, & qui, monté sur un cheval très vite, peut s'approcher d'un poste avec la rapidité de la cavalerie, le prendre, le retrancher, le garder & le défendre avec les moyens de l'infanterie.

D'après cette définition, toutes les armes qui sont essentiellement nécessaires au fantassin le sont au dragon; il faut donc lui donner le fusil & la *baïonette* destinés à l'infanterie. On doit se résoudre d'autant plus facilement à lui donner ces armes, qu'elles lui sont indispensables, quand il est à pied, & qu'elles ne peuvent ni le surcharger ni le gêner quand il est à cheval. Comme on ne peut contester ces propositions, nous allons nous occuper de la cavalerie, & chercher à prouver que dans aucune circonstance le fusil & la *baïonette* ne peuvent lui nuire, & que ces armes peuvent même lui être nécessaires quand elle sert en corps, quand elle fournit de petits détachements, & quand les cavaliers sont isolés.

Il y a beaucoup d'occasions où l'on ne peut faire combattre la cavalerie à cheval : il en est d'autres où il n'est pas nécessaire qu'elle combatte de cette manière : il en est enfin où il lui est impossible de combattre ainsi. Dans chacune de ces circonstances la cavalerie est mal armée.

On ne peut la faire combattre à cheval dans les pays de montagnes, dans ceux qui sont couverts de bois, ou plantés d'arbres ou de vignes, ou coupés par des canaux, des ravins, ou des ruisseaux : que fera-t-on alors de cette arme? Il faudra la renvoyer sur les derrières, ou la faire combattre comme l'infanterie; si on la renvoie sur les derrières, on est obligé ou de laisser sans garde quelque point de son front, quelque passage important, ou d'affoiblir les postes d'infanterie; & dans tous ces cas on double les périls & les fatigues du fantassin, tandis que le cavalier inutile & ennuyé de son oisiveté attend impatiemment que le terrein lui permette de se livrer à sa valeur. Je dis ennuyé de son oisiveté, d'après la connoissance que

j'ai de la cavalerie françoise. Composée de l'élite de la noblesse nationale, & de la meilleure espèce d'hommes, elle se dépite souvent, dans chaque campagne, contre les obstacles qui l'empêchent de s'exposer par-tout comme l'infanterie pour la défense de l'état.

Si, dans une bataille, on fait mettre pied à terre à la cavalerie; peu exercée à combattre à pied; armée d'un mousqueton, qui n'atteint pas d'aussi loin que l'arme de l'ennemi; ne pouvant aller à lui à cause de sa chaussure; dépourvue d'armes de longueur, & n'ayant point d'arme de main propre à combattre corps à corps; (car le sabre long n'est bon qu'à cheval,); elle ne peut s'opposer avec succès à ses adversaires.

Les Romains que nous citons, mais que nous n'imitons point, exerçoient leur cavalerie à combattre à pied, & l'employoient souvent ainsi. Cet usage les a rendus victorieux dans un grand nombre de circonstances importantes. On peut s'en convaincre en lisant le récit des batailles contre les Samnites, les Espagnols, les Sabins, les Volsques, les Herniques, les Toscans, les Étrusques, &c.; Alexandre a fait aussi le même usage de sa cavalerie. Nos ancêtres la faisoient combattre de cette manière. Nous pourrions en rapporter plusieurs exemples heureux; mais, comme les leçons que donne la prospérité sont moins utiles que celles qui nous sont données par le malheur, nous citerons les funestes batailles de Crécy, de Maupertuis, & d'Azincourt. Dans chacune de ces journées désastreuses, le gendarme anglois mit pied à terre, retailla sa lance, & remporta une victoire signalée.

Dans la défense des lignes, des postes, des villages, & même des places; l'inconvénient des armes de la cavalerie est encore plus sensible. Comme elle joue ici le rôle de l'infanterie, jusqu'au moment où l'ennemi a pénétré; à quoi peut-elle être employée, armée comme elle l'est? A faire des sorties à cheval? Mais ces sorties ne sont pas toujours praticables; souvent même elles sont impossibles. On lui donnera, dira-t-on, des armes prises dans les arsenaux; c'est convenir que les siennes ne sont pas suffisantes. Et, si les arsenaux sont vuides, si l'on défend un poste où il n'y ait point d'armes de rechange, que fera la cavalerie? Rien que consommer les magasins & diminuer par là le temps de la défense.

Dans l'attaque des villes, des lignes, & toutes les fois que l'on est obligé d'avancer pied à pied, la cavalerie est réservée pour un service extérieur qui peut l'occuper assez: mais, quand on en vient à l'assaut, tranquille spectatrice des événements, elle attend qu'on ait enfoncé une porte ou applani une partie de la ligne, & qu'on lui ait fourni le moyen d'aider l'infanterie à dissiper le peu de soldats qui sont encore résistance. Si elle eût été mieux armée, on auroit pu l'employer à vaincre, & l'émulation, entre des corps de nature différente, auroit produit les effets les plus heureux. Ce fut ainsi qu'à Novarre, en 1522, Montmorency, sur le refus des Suisses, fit mettre pied à terre à sa gendarmerie, & la fit monter à l'assaut.

Une colonne de cavalerie en pleine marche rencontre une redoute ou un autre ouvrage, sous lequel elle est obligée de défiler; il faut qu'elle déposte cette poignée de monde, qui, par son feu ou par des sorties, pourroit beaucoup l'incommoder. Comment s'y prendra-t-elle? Son sabre est trop long & son mousqueton trop court; elle ne peut faire taire le feu de l'ennemi, & commettroit une imprudence, si elle tentoit d'emporter l'ouvrage de vive force. Il faut donc qu'elle attende de l'infanterie, ou qu'elle laisse sur ses flancs ce voisin incommode: chacun de ces partis est également dangereux. Il n'en auroit pas été de même, si elle avoit eu le fusil & la *baïonette* de l'infanterie.

Quand des maladies contagieuses, ou une affaire sanglante ont demonté un régiment de cavalerie des secours duquel on ne peut se passer, il est obligé de servir comme infanterie; s'il n'est pas pourvu du fusil & de la *baïonette*, quel service essentiel pourra-t-il rendre?

On fait passer de la cavalerie dans les colonies; on embarque des chevaux: mais ils sont pris, submergés ou dispersés. Que feront les cavaliers en mettant pied à terre? Et, si on n'a pas embarqué des chevaux, & que l'on ait compté sur ceux du pays, que feront encore les cavaliers jusqu'à ce qu'ils soient montés?

Un détachement de cavalerie est poursuivi par un détachement de la même arme, mais beaucoup plus considérable: se battre, fuir, ou rendre les armes, sont aujourd'hui les seuls partis que l'on puisse prendre: le premier est le plus glorieux; mais il ne donne qu'une gloire infructueuse; car, de deux troupes également armées, dont le courage est à-peu-près égal, la plus nombreuse doit l'emporter. Se rendre sans coup férir est une extrémité fâcheuse pour de braves gens. Fuir à tire d'aile est plus simple; mais l'ennemi vous poursuit de la même manière; &, tandis que la honte vous fait quelquefois ralentir votre marche, la gloire lui fait accélérer la sienne. La dispersion sauve quelques individus; mais le corps n'en est pas moins défait, pris, & même flétri. Si ce détachement avoit été armé pour combattre à pied, qu'auroit fait son commandant? Il auroit regardé autour de lui, apperçu une maison, un ravin, une haie, un bois, atteint l'un de ces refuges, avec toute la célérité possible; il s'y feroit disposé, couvert, défendu comme l'infanterie, & auroit repoussé l'ennemi comme elle.

Un ou plusieurs cavaliers sont démontés dans une charge: leur mousqueton ne les fera pas respecter par un peloton de troupes ennemies. Ils seront forcés de se retirer derrière l'infanterie; mais dans cette supposition, la plus heureuse de toutes, ils auront à désirer de se mêler avec leurs

défenseurs, & de prouver que leur défaite est l'effet du malheur & non du manque de courage.

En parlant des dragons, nous avons dit que le fusil armé de la *baïonette* paroissoit leur être inutile quand ils sont à cheval. Ne seroit-il pas possible de l'employer même alors avec avantage? On pourroit, par exemple, mettre l'arme de longueur en arrêt comme la lance; le fusil & sa *baïonette* étant plus courts seroient plus faciles à manier. Le cavalier pourroit conduire son cheval avec la main gauche, appuyer la crosse contre la hanche & soutenir l'arme avec la main droite. Il me semble qu'une troupe d'infanterie en colonne pourroit être percée par un pareil choc. La trouée étant faite, le cavalier redresseroit son arme, mettroit le sabre à la main, & chargeroit les ennemis qu'il trouveroit en désordre.

Nous ne proposons ce dernier emploi de la *baïonette* que comme un doute. L'opinion qu'on en concevra ne doit influer en rien sur les autres avantages de cette arme.

Passons aux objections qu'on pourroit nous faire.

PREMIÈRE OBJECTION.

La cavalerie ne doit jamais faire feu; s'ébranler au pas, continuer au trot, aborder au galop, telle est la manière dont elle doit combattre, quand elle est en corps ou en détachement. Aussi n'est-ce point pour cette circonstance que nous l'armons d'un fusil; mais pour celles que nous avons indiquées ci-dessus. Quelque officier de cavalerie, ennemi de cette manière de combattre, parce qu'elle demande plus de nerf qu'une *fusillade*, s'amusera, dira-t-on peut-être, à tirer au lieu de marcher à l'ennemi, & s'y croira autorisé par son armement. Si l'on calcule d'après les abus, il faut se taire. On ne doit jamais en faire le fond des objections, sur-tout quand elles sont aussi aisées à detruire. On peut renverser celle ci en prescrivant par une ordonnance que: *sous quelque prétexte que ce soit, une troupe de cavalerie, étant à cheval & composée de plus de quatre cavaliers, ne fera feu.*

SECONDE OBJECTION.

Le bon cavalier est un homme précieux, il faut le conserver. Je conviens que les bons cavaliers sont rares, qu'il faut beaucoup de temps pour les former, & qu'on doit les conserver avec soin. Mais, en prétendant que l'armement offensif proposé causera une plus grande consommation d'hommes, on calcule encore sur un abus. Tout général habile n'emploira les cavaliers à pied que quand la nécessité l'exigera; en supposant qu'on s'en servît trop souvent, on gagneroit d'un côté ce que l'on perdroit de l'autre. Les cavaliers qui survivroient aux périls auxquels on les auroit exposés en seroient beaucoup meilleurs soldats. Et à la guerre on doit moins compter les combattants, que peser leurs qualités.

On se plaint communément que la cavalerie ne voit pas assez souvent l'ennemi; que cet usage est nuisible au succès des affaires, parce qu'il n'y a de bon militaire que celui qui est aguerri, & qu'on ne s'aguerrit que dans les combats. L'armement offensif proposé obvie à cet inconvénient; l'impossibilité de faire servir le cavalier sans son cheval étant détruite, on familiarisera, par de petits combats, l'homme avec l'ennemi, & le cheval sera réservé pour les affaires générales ou importantes. Le cheval a, j'en conviens, autant besoin d'être aguerri que l'homme; ou, pour mieux dire, il est nécessaire qu'il soit accoutumé au feu, à l'explosion de la poudre, aux cris des soldats, à l'éclat & au cliquetis des armes: mais ce n'est pas à l'armée qu'il doit recevoir ces leçons; il doit arriver tout formé dans le camp. En effet, il peut recevoir d'aussi bonnes instructions dans les combats simulés, qu'au milieu des horreurs d'une mêlée, tandis que l'homme ne peut être formé, à cet égard, que sur un champ de bataille.

TROISIÈME OBJECTION.

Le cavalier est déjà très occupé; l'obliger d'apprendre les exercices de l'infanterie seroit l'accabler de devoirs. Le dragon est-il surchargé par ces exercices? Le cavalier lui-même n'est-il pas obligé d'apprendre à manier son mousqueton? La marche, cette partie essentielle des exercices de toute troupe à pied, ne demandera que quelques leçons de plus; parce que le cavalier connoît déjà la théorie & la pratique des alignements; si on ne fait pas de changement dans les exercices, & si on exerce à pied la cavalerie une fois ou deux par semaine, elle sera avant deux ans aussi instruite qu'elle doit l'être; &, en se rendant doublement utile, elle jouira sous un plus juste titre de la haute paye qui lui est attribuée.

QUATRIÈME OBJECTION.

Le fusil gênera la cavalerie quand elle chargera l'ennemi. Le dragon n'est pas gêné: comment le cavalier le seroit-il? Le dragon trote, galope autant & plus que le cavalier; il monte à cheval & en descend aussi facilement. La conclusion est évidente.

CINQUIÈME OBJECTION.

Il n'y aura plus de distinction entre le cavalier & le dragon. Il seroit très mal adroit d'ôter cette distinction; elle excite entre ces deux corps une heureuse rivalité; mais ne restera-t-il pas toujours la taille de l'homme, celle du cheval, la cuirasse, le plastron, le casque? Ne restera-t-il pas encore la couleur de l'habit & les différentes dénomina-

tions? Toutes ces différences sont très sensibles; quelques-unes constitutives, & par conséquent nécessaires.

SIXIÈME OBJECTION.

Ce que nous avons dit de la cavalerie peut s'appliquer aux chevaux légers, & ce qui concerne les dragons regarde aussi les chasseurs à cheval: ainsi nous n'ajouterons rien de particulier pour ces deux corps.

ARME DE MAIN POUR L'INFANTERIE.

IV. La *baïonette*, telle que nous l'avons proposée, sera la reine des armes pour le fantassin; mais lui suffira-t-elle? N'y a-t-il pas des moments où il ne peut en faire usage? Tels sont une mêlée vive, un passage de rivière, un assaut, un combat dans un bois; en un mot, tous les instants où la main gauche, étant occupée ailleurs, ne peut aider la droite à soutenir & à manier l'arme de longueur. Si, dans ces circonstances décisives, elle est dépourvue d'une arme de main, elle doit avoir du désavantage contre des troupes mieux armées; &, malgré sa valeur, elle succombera. Donnons-lui donc une épée; alors toute troupe qui ne sera pas armée comme elle sera vaincue par la supériorité de l'armement, & celle qui sera aussi bien armée pourra être défaite par la supériorité du courage. Tel est l'avis presque unanime des militaires; ils voient avec peine que l'infanterie ne soit pas pourvue d'une arme qui lui assure la victoire, quand elle trouve la possibilité de joindre l'ennemi corps à corps. Si, outre ce desir presque général, qui nous paroît d'un très grand poids, on vouloit d'autres autorités, il nous seroit aisé de montrer les Grecs, les Romains, les Daces, les Parthes, les Gaulois, les Germains; en un mot, la plupart des peuples anciens armés d'un sabre ou d'une épée, en même temps qu'ils portoient des piques, des lances, & d'autres armes de jet ou de longueur; nous pourrions faire voir que les François, dans leurs différentes âges, ont eu des épées, des haches, & d'autres armes de main; nous pourrions extraire touts les anciens auteurs, & faire voir qu'ils recommandent d'armer l'infanterie d'une épée; si nous descendions aux modernes, nous entendrions Maurice de Saxe, Puiségur, Folard, & plusieurs autres, demander une épée pour l'infanterie françoise.

Quant à sa forme, si les auteurs militaires anciens & modernes ne s'étoient pas réunis en faveur de l'épée espagnole, que les Romains adoptèrent aussitôt qu'ils la connurent: ce point demanderoit quelque discussion; mais la réunion des opinions, & les victoires continuelles que les Romains remportèrent avec l'épée, forment, en faveur de cette arme, une présomption trop forte pour que nous ne bornions pas ici nos recherches. En effet, l'épée romaine étoit par sa forme également susceptible de frapper d'estoc & de taille: tranchante des deux côtés, elle frappoit d'avant & d'arrière main. Forte & roide, elle ne plioit jamais. Sa longueur étoit d'environ vingt pouces: on pourroit peut-être, sans inconvénient, lui en donner quelques-uns de plus. Par exemple, quatre, ou même six, & cette arme ne gêneroit point la marche.

Mais vingt-six pouces ne sont-ils pas la longueur que nous avons donnée à notre *baïonette*? N'avons-nous pas vu aussi que cette arme devoit être large, forte, & tranchante des deux côtés? Puisqu'elles ont l'une & l'autre les mêmes dimensions, & qu'il se présente peu de circonstances où l'on puisse faire usage en même temps de l'une & de l'autre, ne pourroit-on pas faire de l'épée la *baïonette*? M. le maréchal de Saxe le pensoit ainsi. Il proposoit une *baïonette* à manche pour ses premiers rangs, & vouloit qu'elle leur servît d'épée. Mais ce grand homme avoit-il bien réfléchi que sa *baïonette* devant entrer dans le canon, la poignée devoit être d'un diamètre bien moins considérable que celui qui est nécessaire pour remplir la main. Avoit-il pourvu au moyen d'empêcher le soldat de perdre sa *baïonette* en blessant son ennemi? Son épée-*baïonette* à manche étoit donc vicieuse? En faisant de légers changements dans la douille de la nôtre, en l'allongeant d'un demi-pouce à-peu-près, en plaçant de légères arrêtes, qui couperoient la circonférence à angles droits, & en y adaptant un ressort simple, mais solide, qui retiendroit la *baïonette* au bout du canon; on auroit pourvu l'infanterie d'une arme propre à combattre l'ennemi corps à corps, d'une arme utile dans plusieurs circonstances, sans avoir augmenté les dépenses de l'Etat, & sans avoir surchargé le soldat d'une arme & d'un poids inutile.

Le soldat, ayant une épée, se battra, dit-on, plus fréquemment. Cette assertion est douteuse. Il est aisé de cacher une *baïonette*; mais l'arme proposée ayant vingt-six pouces, sera plus difficile à cacher. En supposant même que les soldats se battissent plus souvent, il est vraisemblable que l'Etat ne perdroit pas tant de sujets. De toutes les armes, la *baïonette* actuelle est la plus meurtriere, soit par les coups fourrés qui en résultent, soit parce qu'étant très courte, il n'est guère possible d'en parer les coups, portés par un bras très vigoureux. Mais l'arme proposée fut-elle plus meurtrière que la *baïonette*, occasionnât-elle un plus grand nombre de duels, ces raisons, qui ont pour cause des abus faciles à réprimer, (*V.* DUELS), ne doivent pas empêcher d'adopter une arme offensive aussi nécessaire [C].

BALLISTE. Machine à lancer des pierres. Elle a été employée depuis les plus anciens temps jusqu'à celui où l'on a fait usage de la poudre, pour lancer des corps pesants. (*V. Diction. d'antiq.*).

BALLISTIQUE. Science de la projection des corps pesants. (*V. Dictionn. de mathem. & Diction. d'artill.*).

BAN ET ARRIÈRE-BAN. Convocation des troupes que les vassaux doivent au Roi. (*V.* Levée.).

BAN. Publication des ordres du Roi ou de ses lieutenants, qui sont les officiers militaires & les magistrats.

On publie par un *ban*, à la tête d'une troupe qui arrive dans une ville, fort, château, citadelle, *&c.*, soit pour y séjourner, soit pour y tenir garnison, les réglements de police & de discipline qui doivent y être observés.

Les commissaires des guerres sont chargés de publier ces *bans*. A leur défaut, le gouverneur ou le commandant de la place en charge un des officiers de son état-major, ou un de ceux de l'état-major du régiment. Leur principal objet est le plus ordinairement la défense faite aux soldats de passer au-delà des limites qui leur sont indiquées, de mettre le sabre ou la baïonette à la main hors de la place ou dans la place, de commettre aucun désordre, de s'établir en d'autres logements que ceux qui sont portés par leurs billets, & d'exiger de leurs hôtes au-delà de ce qui est porté par les ordonnances. Le commandant fait ajouter à ces principaux chefs les défenses & réglements particuliers qu'il juge utiles & nécessaires à la police de la place. Les chefs des corps font aussi publier par *ban*, à la tête du régiment, ce qu'ils jugent à propos d'ordonner pour la police & discipline intérieure du corps.

Les officiers municipaux font instruire de même les habitants par un *ban* des réglements arrêtés concernant ce qu'ils doivent fournir aux troupes; ce qu'ils ont à faire, lorsqu'ils ont reçu quelque dommage ou injure de la part des militaires, & sont obligés d'en porter plainte.

Les *bans* étoient publiés autrefois, dans l'infanterie, au nom du colonel-général. Une ordonnance de Louis XIV, du 12 octobre 1661, prescrit qu'ils le soient au nom du Roi seulement.

On donne aussi le nom de *ban* à la batterie de tambour ou au son de trompe, qui annonce la publication d'un *ban*. (*V.* Police, discipline.).

BANDEROLLE. Bande d'étoffe de soie, ou de toile, de différentes couleurs, servant d'ornement aux enseignes, aux lances, aux piques, aux trompettes & autres instruments de guerre.

BANDES. Divisions de troupes. (*V.* Infanterie.).

BANDIÈRE. (front de). Front d'une ligne formée par les tentes d'un camp, ou par les divisions d'un corps de troupes. On dit d'une armée en ligne, qu'elle est rangée en *front de bandière*; d'une armée campée sur une seule ligne, qu'elle est campée en *front de bandière*; des faisceaux d'armes dans un camp, qu'ils sont placés au *front de bandière*.

BANDITS. *V.* Avanturiers.

BANDOPHORE. Celui qui portoit l'enseigne de la bande, sous l'empereur Maurice, (*an.* 582) & sous l'empereur Léon le philosophe, (*an.* 889.).

L'enseigne étoit alors nommée *bandum*. On a ensuite transporté ce nom à la division de troupes, distinguée par une enseigne, comme chez les Romains le mot *signum* a signifié enseigne & manipule.

BANDOULIÈRE. Bande de cuir supportée par une épaule, & qui croisant le corps par-devant & par-derrière, se réunit par ses extrémités sur le côté opposé. Son usage est de porter une arme, comme fusil, mousqueton, épée, baïonette, ou une autre partie de l'armement, comme fourniment, cartouche, giberne, ou quoique ce soit.

BANNALISTES. Corps de miliciens enrégimentés, qui a paru sous ce nom dans les armées autrichiennes. Il avoit été levé en Croatie. M. le maréchal Bathiani, qui, entre autres dignités dont il étoit revêtu, avoit celle de ban de Croatie, leur avoit fait prendre ce nom de *bannalistes*, dont ils se glorifioient jusqu'à se dire sa garde. C'étoit de touts les corps de milice hongrois, croates, esclavons, & autres venus en Allemagne, le plus beau, le mieux composé, & le plus discipliné. (†).

BANNERET. *V.* Chevalier.

BANNIÈRE. Pièce d'étoffe quarrée, attachée au haut d'une hampe. C'étoit l'enseigne de nos anciennes milices. *V.* Enseignes.

BANQUETTE. Degré construit en terre ou en maçonnerie, à l'intérieur & au pied d'un parapet. Son usage est d'élever assez le soldat, pour qu'il puisse tirer par-dessus le parapet, parallèlement à la surface supérieure.

Presque touts les ouvrages de fortification ont des *banquettes*. *V.* Fortification. Ouvrages en terre. Sect. I & II.

BARAQUE. Hute construite pour loger des soldats, lorsque la campagne est prolongée jusques à la fin de l'automne, & pendant l'hiver. Comme les troupes souffriroient trop du froid sous les tentes, on les fait baraquer, quand on doit occuper longtemps le même camp. Les baraques sont faites de palissades, de branchages, de mottes de terre, de claies, ou de planches, & recouvertes de chaume, de planches, ou de gasons.

(Tout officier qui commande un poste, doit y faire construire, quand les circonstances le lui permettent, une *baraque* pour mettre ses soldats à couvert des intempéries de l'air, & des coups que les partis de l'ennemi peuvent tirer de loin, pour les inquiéter. *V.* Ouvrage en terre. IIe Sect. [C]).

BARBACANNE. Pièce de fortification que l'on plaçoit anciennement devant un pont, ou devant une porte de ville : on en voit une à l'un des bouts du pont de bateaux de Rouen, à laquelle on donne encore le nom de *barbacanne*.

Ce nom signifioit aussi de petites ouvertures que l'on faisoit aux murailles des forts & châteaux, pour tirer à couvert sur l'ennemi : c'étoient des espèces de creneaux.

BARBARES.

BARBARES. Hommes étrangers, qui parlent une langue différente de la nôtre. C'est le sens que plusieurs anciens auteurs paroissent attacher à ce mot. Ovide disoit des Gêtes :

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor ulli,
Et rident stolidi verba latina Getæ.

Et St. Paul : *Si nesciero virtutem vocis, ero loquenti barbarus ; & loquens mihi erit barbarus.* Ainsi chaque nation donnoit le nom de *barbares* à toutes les autres. Ensuite l'orgueil national y ajouta l'idée de mépris avec celle d'infériorité. C'étoit dans cette acception que l'employoient les Grecs & les Romains. Plusieurs poètes anciens, & après eux Aristote, disoient qu'il convenoit que les Grecs commandassent aux *barbares*, parce qu'être esclave & *barbare* par nature, c'étoit la même chose. (*Polit. C. II. p.* 297. *C.*). Isocrate donne ce nom aux peuples qui sont naturellement ennemis de touts les autres, & dit qu'après la guerre que les hommes font aux bêtes féroces, celle qu'ils déclarent aux hommes de cette espèce est la plus juste & la plus nécessaire. Les Romains méritoient bien à ce titre le nom de *barbares*. *V.* GUERRE.

Ce n'étoit pas dans cette odieuse acception que les Germains & les Francs se glorifioient de ce titre : c'étoit ou comme étrangers & conquérants, ou en qualité d'hommes illustres. Le mot *bar* présentoit dans leur langue l'idée d'homme, & celle d'illustre.

BARDES. Seconde classe des druïdes, destinée à exciter par des chants le courage des guerriers, & à célébrer leurs grandes actions. *Voyez* CHANTS.

BARDES. Armure défensive du cheval. *Voyez* ARMES.

BARRE. Exercice gymnastique, qui a été en usage autrefois dans les troupes françoises. Il consistoit à jetter une barre très pesante à une grande distance. Celui qui la jettoit le plus loin remportoit le prix. *Voyez* EXERCICES.

BARRICADE. Retranchement fait avec des matériaux de toute espèce, comme tonneaux, paniers, sacs remplis de terre, arbres, palissades, solives, poutres, débris de maisons. Lorsqu'on défend une maison, on en *barricade* les portes. Dans la défense d'un village, on *barricade* les maisons & les entrées des rues.

On donne aussi le nom de *barricades* aux chaines que l'on tendoit autrefois dans les rues des grandes villes, quand il s'élevoit quelque sédition, & même dans les places de guerre, en cas d'allarme & de surprise. Dans la première de ces circonstances elles pouvoient empêcher les séditieux de courir dans les rues aussi librement qu'ils l'auroient fait sans cet obstacle, & de piller, saccager, & commettre les désordres auxquels s'abandonnent des esprits qui n'ont plus de frein : mais, dans une attaque subite, elles devoient être une foible ressource contre l'ennemi qui s'étoit rendu maitre d'une partie des portes & des corps-de-garde. Cependant, comme elles pouvoient retarder sa marche vers les places d'armes où la garnison se rassembloit, & lui donner quelques moments de plus, elles n'étoient pas absolument inutiles, & on pourroit encore s'en aider dans ces positions extrêmes où la nécessité oblige de faire usage de tout ce qu'on a, & de tout ce qu'on peut trouver : alors il ne faudroit employer ces *barricades* que dans les avenues par où l'ennemi peut venir aux places d'armes, & autres postes importants.

BARRIÈRE. Porte de bois tant pleine que vuide, qui ferme l'entrée d'une pièce de fortification. *Voyez* ce mot.

BARRIÈRE (combat de la.). *V.* TOURNOIS.

BASCULE. Assemblage de charpente qui sert à lever un pont-levis. Ce sont deux poutres ou solives traversées dans leur épaisseur par un essieu placé vers le milieu de leur longueur ; de sorte que, tournant sur ce point fixe, une de leurs extrémités s'élève, tandis que l'autre s'abaisse. C'est un levier dans lequel le point d'appui est entre la puissance & la résistance. Une partie de ces poutres saillit en dehors de la porte, & soutient des chaines attachées au pont-levis : l'autre est en-dedans, & porte des contrepoids qui balancent le poids du pont ; de sorte qu'en tirant & abaissant l'extrémité intérieure des poutres, l'autre s'élève & amène le pont.

BAS-OFFICIER. Dans l'infanterie, on comprend sous le nom de *bas-officiers*, les sergents & les caporaux ; & dans la cavalerie, les maréchaux de logis & les brigadiers.

Un méchanicien qui, après avoir calculé avec précision les effets d'une machine ingénieuse & utile, se contenteroit de présider à l'exécution des principaux ressorts, & qui laisseroit à des ouvriers peu intelligents ou inattentifs, le soin d'exécuter les rouages secondaires, n'obtiendroit sans doute qu'une machine imparfaite : de même le législateur, qui auroit donné à des troupes une excellente constitution militaire, y verroit cependant règner l'insubordination, & le désordre, s'il ne s'étoit pas assuré, par des loix sages, que la justice & l'impartialité présideroient au choix des *bas-officiers*. C'est en effet des connoissances que les *bas-officiers* ont acquises, des qualités morales dont ils sont ornés, & des qualités physiques dont ils sont doués, que dépendent, en grande partie, les succès des armées pendant la guerre, la bonté de la discipline pendant la paix, & le bonheur des soldats dans touts les temps. En effet, comment un *bas-officier* ignorant pourroit-il donner aux soldats les instructions qui leur sont nécessaires, leur faire observer une discipline dont il ne sent pas lui-même la nécessité ? Comment un *bas-officier* sans mœurs pourroit-il donner de bons exemples à ceux qui lui sont subordonnés ? Comment un *bas-officier*, dépourvu des qualités physiques, néces-

faires à touts les militaires, pourroit-il animer & soutenir le courage des soldats? Comment enfin les rendra-t-il heureux, s'il ne réunit la douceur, la patience, l'humanité, & les autres vertus que doivent avoir touts ceux qui commandent?

Nous ne parlerons pas dans cet article des connoissances nécessaires aux *bas-officiers*; des qualités physiques & morales qu'ils doivent avoir; ces connoissances & ces qualités sont différentes dans les divers grades; nous renvoyons ces détails aux mots *Brigadier*, *Caporal*, *Fourrier*, *Ecrivain*, *Maréchal de logis*, *Sergent*, &c. Nous nous occuperons seulement ici des moyens que l'on doit employer pour n'élever à ces places que des sujets dignes de les remplir.

Comme ce que nous allons dire des caporaux peut être appliqué aux sergents, aux brigadiers, & aux maréchaux de logis, nous nous dispenserons de faire cette application, & même de répéter chaque fois les noms de ces différents *bas-officiers*.

L'état major de chaque corps aura toujours une liste des sujets dignes d'être élevés au grade de caporal: cette liste contiendra autant de noms qu'il y aura de compagnies dans le régiment. Chaque capitaine fournira à son tour un sujet à cette liste, & il en fera l'élection de la manière suivante.

Il assemblera les caporaux de sa compagnie, & leur ordonnera de nommer, à la pluralité des voix, les trois soldats les plus propres à être faits caporaux. Le fourrier écrira les noms, comptera les suffrages, & remettra au capitaine le résultat de l'élection. Celui-ci, après s'être fait représenter le livre des punitions & le livre des notes, dont nous parlerons plus bas, choisira celui des trois sujets élus qui aura subi le moins de châtiments, qui sera le mieux noté; ou, à mérite égal, qui sera le plus ancien. Ce choix étant fait, il remettra au chef du régiment le nom du sujet désigné, & celui-ci le fera inscrire dans la liste générale.

Quand il vacquera une place de caporal dans une des compagnies, le chef du corps, après s'être fait représenter le livre des punitions & des notes, choisira trois sujets parmi les soldats qui seront inscrits dans la liste générale. Il aura l'attention de ne nommer aucun de ceux qui auront été fournis par la compagnie dans laquelle il manquera un *bas-officier*; le capitaine de cette compagnie, après avoir consulté le livre des punitions & celui des notes, après avoir pris toutes les informations qui pourront l'éclairer, élira un des trois sujets qui lui auront été proposés par le chef du corps; &, quand il se sera assuré de son instruction, il l'admettra au grade de caporal.

Rendons compte des motifs qui nous ont déterminés à demander qu'on apporte dans le choix des *bas-officiers* les formalités précédentes. L'esprit d'innovation est condamnable, quand il n'appuie pas sur des raisons valables les changements qu'il propose.

C'est pour bannir les effets du pouvoir arbitraire, pour prévenir ceux de la haine & de la faveur, & pour rendre les places de *bas-officier* plus flatteuses, que nous avons demandé dans les nominations le concours d'un aussi grand nombre de personnes. En effet, comme les peines qui nous sont imposées par les ordres d'un seul homme font sur nous une impression moins vive & moins profonde que celles qui nous sont infligées par l'ordre de plusieurs; de même les récompenses que nous tenons de la volonté d'un seul homme nous flattent moins que celles qui nous sont décernées par l'accord unanime d'un grand nombre de juges.

En ne rassemblant pas dans un même lieu les différentes personnes qui doivent élire les *bas-officiers*, nous avons pourvu à ce que la volonté d'un seul n'entraînât pas après elle celle de touts les autres.

Comme les caporaux vivent continuellement avec leurs soldats; comme ils les voient dans touts les instants, & par conséquent dans toutes les circonstances possibles, ils doivent être les meilleurs juges de leurs talents.

Nous avons demandé que le capitaine choisît un des trois sujets élus par les caporaux, parce qu'en s'en rapportant uniquement au choix des *bas-officiers*, on courroit le risque de voir élire des soldats dont l'argent & les complaisances pour les volontés de leurs supérieurs feroient le principal mérite.

Nous avons exigé que le capitaine consultât le livre des punitions & celui des notes, parce que ces deux registres doivent lui donner les lumières les plus certaines sur la conduite de ses subordonnés.

Nous avons dit que les capitaines donneroient, à mérite égal, la préférence à l'ancienneté. Sans cette attention, les anciens soldats se dégouteroient du service, & nos armées seroient composées, comme elles le sont aujourd'hui, de jeunes gens sans expérience de la guerre, & personne n'ignore que dans cet art, & sur-tout pour les grades inférieurs, l'expérience équivaut presque à la science.

L'état major a la haute police dans les régiments; il est le centre vers lequel toutes les lumières se réunissent: il doit donc connoître quels sont les sujets dignes de parvenir aux grades. Ces raisons nous ont déterminés à demander que l'état major désignât aux capitaines trois sujets pris dans la liste générale.

Nous avons exigé que le chef du corps ne mît jamais, parmi les sujets qu'il présenteroit, un soldat de la compagnie à laquelle il manqueroit un *bas-officier*; parce que la dicipline perd ordinairement de sa force, quand les subordonnés ont vécu long-temps avec leurs supérieurs dans cette familiarité intime qui est le fruit ordinaire de l'égalité, & qui en fait le charme.

Si les *bas-officiers* étoient pris dans la même com-

pagnie, dira-t-on peut-être, ils connoîtroient davantage leurs inférieurs, & seroient mieux connus de leurs supérieurs; cette objection seroit valable, si le livre des notes & celui des punitions ne suppléoient pas à ces connoissances imparfaites, & si les *bas-officiers* avoient un grand nombre d'hommes à connoître: nous verrons d'ailleurs au mot *caporal* que la familiarité qu'ils contractent avec leurs soldats est un des vices que l'on doit bannir avec le plus de soin.

Nous avons demandé enfin que l'on remît le choix définitif du sujet au capitaine dans la compagnie duquel il y auroit un *bas-officier* à remplacer, parce qu'il est nécessaire que le sujet nommé sçache qu'il tient sa place de la volonté de son capitaine, & parce que le capitaine, ayant le plus grand intérêt à avoir d'excellents *bas-officiers*, portera dans leur choix toute l'attention qu'il exige; sur-tout, si, par les précautions que nous proposons, nous avons réussi à écarter loin de lui les préventions que l'amitié ou la haine auroient pu lui inspirer.

Telles sont les raisons qui nous ont guidés, quand nous avons proposé une manière nouvelle de nommer les *bas-officiers*. Si cette méthode, étant jugée aussi bonne qu'elle nous paroit l'être, étoit mise à exécution, l'armée françoise auroit avant peu d'excellents *bas-officiers*, & nous verrions, par conséquent, la discipline acquérir une nouvelle force, le succès de nos armes devenir plus certain, les *bas-officiers* être plus estimés, plus considérés, mieux obéis, & les soldats plus heureux.

Nous ne pouvons nous dissimuler cependant, qu'il existe dans la constitution militaire françoise, un vice capable de détruire les heureux effets de ce que nous venons de proposer; c'est la multiplicité des congés de grace.

Le livre des notes & celui des punitions, dont nous avons souvent parlé dans le cours de cet article, & au mot *avancement*, vont nous occuper un instant.

Si l'on découvroit un moyen capable d'éloigner les soldats & les *bas-officiers* des vices que l'on trouve si fréquemment parmi eux, & de ramener à la justice les officiers & les *bas-officiers* qu'un moment d'humeur ou de prévention pouroient en éloigner, on rendroit sans doute un service essentiel à l'état militaire. Le livre des notes & celui des punitions nous semblent propres à produire ce double effet.

Quel soldat ne sera pas retenu par la certitude que ses fautes seront consignées à jamais dans un livre public, & qu'elles lui fermeront l'entrée des grades, jusqu'à ce qu'il les ait effacées par une conduite longtemps irréprochable. Dira-t-on que le plus souvent la faute prévient la réflexion? Ce seroit une vaine excuse. Toutes nos actions sont le résultat d'un calcul, bon ou mauvais, mais qui n'en existe pas moins, même dans les transports de la colère, même dans ceux des autres passions les plus vives & les plus tumultueuses: mais ce calcul n'existât-il pas, le livre des punitions est propre à le produire.

Quel *bas-officier* osera s'abandonner à une sévérité coupable, ou à une indulgence dangereuse, quand il se souviendra qu'il doit écrire lui-même, d'une manière claire & précise, mais détaillée, sur un régistre dont la copie sera conservée à l'état major, & dont chaque page sera lue & visée par le chef de son régiment, non-seulement la faute que son inférieur aura commise, mais aussi la peine qu'il lui aura infligée; la certitude qu'il aura que ce monument lui reprochera sans cesse ou sa foiblesse, ou son injustice, l'empêchera de se livrer à l'un & à l'autre de ces vices; & la crainte d'être inscrit lui-même sur le livre terrible des punitions lui donnera la force d'imposer silence à toutes les considérations qui s'opposeroient à son devoir.

On objectera que le livre des punitions pourra décourager les soldats dont le nom sera écrit sur plusieurs pages, & pour des fautes graves. Cela seroit possible, si dans l'état militaire il y avoit des fautes qu'une conduite longtemps irréprochable n'effaçât jamais: mais, comme nous ne reconnoissons de faute irrémissible que celle qui entraine le deshonneur ou la mort du coupable, le régistre des punitions ne produira point ce funeste effet. Il entretiendra, au contraire, la vive émulation qu'auront fait naître l'espoir d'effacer les fautes que l'on aura commises, & la certitude de n'y réussir qu'après l'avoir mérité par une conduite régulière & constante. Il nous paroit qu'on chercheroit inutilement d'autres objections contre le livre que nous venons de proposer, & que les avantages qu'il doit produire sont aussi considérables que nombreux. Si cela est en effet, pourquoi n'en adopteroit-on pas l'usage, & ne l'étendroit-on même pas aux grades supérieurs?

Le livre des notes achevera ce que le livre des punitions aura commencé.

Un soldat dissipé dans sa jeunesse, & même libertin, peut devenir sage, quand ses passions amorties par l'âge lui auront permis d'obéir à sa raison. Faire payer à la vieillesse le tribut des défauts que la jeunesse a montrés est une injustice trop commune dans le monde, de laquelle le livre des notes nous garantira. Il nous empêchera aussi d'élever au grade de *bas-officier* ces hommes froids & pusillanimes, qui ne s'abstiennent du mal que par défaut d'énergie, & qui sont, il est vrai, sans vices actifs, mais qui ne sont doués d'aucune vertu.

Dès qu'un homme aura été admis dans une compagnie, son nom sera inscrit sur une des feuilles du livre des notes. Cette feuille sera divisée en seize portions égales. Les premiers jours de mai & septembre de chaque année, seront destinés à remplir une de ces cases. Il en sera de même des premiers jours de septembre: touts les officiers de chaque compagnie seront chargés de faire ces

notes, & obligés de ſigner leurs déciſions.

Le précieux avantage de n'élever aux places vacantes que des ſujets qui en ſoient dignes ne ſera pas le ſeul que produira le livre des notes; ce régiſtre obligera meſſieurs les officiers de s'occuper à connoitre par eux-mêmes les qualités des ſoldats confiés à leurs ſoins. La délicateſſe qu'ils ſe font gloire de poſſéder ne leur permettra pas de juger des mœurs, de la conduite, & des qualités d'un homme qu'ils ne connoitroient que d'après le rapport, ſouvent infidèle, de leurs ſubordonnés. Ne croyons pas en effet que les *bas-officiers* nous donnent toujours des notes dictées par la juſtice; ils ont parmi leurs ſoldats des compatriotes, des parents, des amis: comment touts ces titres n'influeroient-ils pas ſur leurs opinions & ſur leurs jugements; puiſque ſouvent le premier de ces titres inſpire ſeul aux officiers une prévention dangereuſe?

Quelques avantages que ceux qui ſont actuellement attachés aux différentes compagnies puiſſent retirer du livre des notes & de celui des punitions, ceux qui les remplaceront en tireront de plus grands encore. Dans l'eſpace de huit jours, un capitaine connoitra ſa compagnie, un lieutenant ſa diviſion, un ſergent ſa ſection, &c. Ils auront découvert à fond les vices, les vertus de leurs ſoldats, & toutes les qualités de leurs ſubordonnés, tandis qu'aujourd'hui des années entières peuvent à peine donner ces lumières indiſpenſables. Quand cette dernière conſidération ſeroit la ſeule qui parlât en faveur des deux livres que nous propoſons, elle ſuffiroit pour les faire adopter. Cependant nous ferons obſerver de plus, au mot *congé abſolu*, quelques nouveaux avantages qui réſulteroient du livre des notes & de celui des punitions. (*C.*).

BASTINGAGE. Eſpèce de retranchement ou d'abri, fait avec des toiles garnies de bourre, paille, herbages, linge, &c. Un officier, commandant un petit détachement, peut, dans pluſieurs circonſtances, tirer un parti avantageux d'un bon *baſtingage*.

Dans un village que l'on veut défendre, un *baſtingage*, fait d'après les principes donnés dans le dictionnaire de marine, peut ſervir de parapet aux coupures que l'on aura pratiquées derrière les brèches, & dans le milieu des rues.

Dans une maiſon, que l'on veut mettre en état de défenſe, un *baſtingage* peut ſervir à boucher les fenêtres & les portes qu'on ne veut pas creneler, & qu'on n'a pas le temps de murer ou de fermer d'une autre manière.

Un bon *baſtingage*, conſtruit en avant d'un mur foible, pourroit diminuer les effets du canon.

Une troupe d'infanterie, dont l'ennemi ne découvriroit qu'une petite partie, pourroit ſe mettre à l'abri de la mouſqueterie, en conſtruiſant un *baſtingage* avec les hardes de tous les ſoldats, & ſur-tout avec leurs ſacs de toile, que l'on rempliroit de paille bien fourrée, de foin, d'herbe de feuilles, ou de terre. (*C.*).

BASTION. Pièce de fortification, faiſant partie de l'enceinte, & compoſée de deux faces & de deux flancs.

Fig. 133. AB, Faces.
BC, Flancs.
CD, Partie de l'enceinte, ou de la courtine.
CE, Demi-gorge.
CEC, Gorge.
AF, Capitale du *baſtion*.
A, Angle flanqué.
B, Angle d'épaule.
C, Angle du flanc.
E, Angle du centre.

On nomme *baſtion régulier*, celui dont les lignes & les angles correſpondants ſont égaux entre eux.

Baſtion irrégulier, celui dont une des lignes ou un des angles n'eſt pas égal à ſon correſpondant.

Baſtion ſimple, celui dont les flancs ſont droits.

Baſtion à orillons, celui dont les flancs, retirés & convexes vers l'angle du centre, ſont couverts par l'extrémité de la face: cette extrémité eſt nommée orillon.

Fig. 134. E, Angle du centre.
B, Flancs convexes, retirés vers l'angle du centre.
A, Emplacement des flancs droits.
C, Orillons.

Baſtion vuide, celui dont le centre eſt plus bas que le terreplein du rempart. Dans celui-ci la ligne intérieure du rempart eſt parallèle à l'extérieure.

Fig. 135. C, Centre vuide.
T, Terreplein.
I, Ligne intérieure du rempart.

Baſtion plein, celui dont le centre eſt rempli, & de niveau avec le terreplein du rempart. Dans celui-ci, la ligne intérieure du terreplein des courtines forme un angle, dont le ſommet eſt ſur la capitale du *baſtion*.

Fig. 136. C, Centre plein.
I, Ligne intérieure du terreplein des courtines.
T, Terreplein.
D, Capitale du *baſtion*.

Baſtion coupé, celui qui, à la place de l'angle flanqué, a un ou deux angles rentrants. Il eſt bon de ne connoitre, & de n'employer que le nom de ce *baſtion*.

Fig. 137. A, Emplacement de l'angle flanqué.
B, Angle rentrant.

Baſtion plat, celui dont les deux demi-gorges forment une ligne droite.

Fig. 138. G, Demi-gorges.
C, Capitale.

Baſtion détaché, ou *de campagne*; redoute en forme de *baſtion*.

BASTONNADE. *V.* Peines.

BATAILLE. Action entre une armée entière, & une autre armée, ou une de ses parties, qui sont en présence, & dont chacune charge l'autre, avec intention de la défaire.

Cet article sera rempli par les préceptes que les principaux auteurs anciens & modernes ont donnés sur cet objet. Sa grandeur & son importance demandent qu'on rassemble sur lui les lumières de touts les âges. Les préceptes disposés dans l'ordre des temps, & confirmés par quelques exemples, montreront les progrès de l'art; & ceux qui sont les plus généraux précéderont ceux de détail; afin que ceux-ci, étant rapportés & joints aux premiers comme à leur origine, puissent former dans l'entendement une chaîne de vérités dont une seule, présente à la mémoire, y retrace toutes les autres.

Le but d'un plan de guerre, d'un plan de campagne, des marches, des campements, des stratagêmes, des surprises, de toutes les opérations d'un général, est de réduire l'ennemi à livrer ou accepter une *bataille* dans une position si désavantageuse, que la défaite la plus complette doive en résulter presque nécessairement. Un général doit donc employer tout ce qu'il peut réunir de lumières, de connoissances, de réflexions, de ressources, d'études, & de travaux, pour préparer ce grand événement, pour l'exécuter, & pour en tirer le plus grand de touts les avantages, celui de forcer l'ennemi à rentrer dans l'ordre humain, & à demander la paix.

Deux auteurs de l'antiquité, Onosandre & Végèce, nous ont transmis quelques préceptes sur cette grande action de guerre. Ils n'étoient pas militaires; cependant on peut trouver dans leurs ouvrages d'excellentes maximes, tirées de traités qui avoient été composés par des militaires, & qui subsistoient de leur temps.

Le général, dit Onosandre, considérera sur-tout dans ses dispositions, l'ordre, l'espèce, & la qualité des troupes qu'il doit opposer à celles de l'ennemi, relativement au génie, aux armes, & aux mœurs des différentes nations.

Je ne peux ni approuver absolument, ni blâmer ceux qui font détruire leurs retranchements, qui placent leur armée de sorte qu'elle ait à dos une grande rivière ou des escarpements & précipices impraticables, afin de la mettre dans la nécessité de vaincre ou de périr. Tout ce qu'on exécute avec de grands risques tient plus de la témérité que de la prévoyance, & dépend plus de la fortune que du jugement. Lorsqu'on veut en un moment tout acquérir ou tout perdre, comment la victoire peut-elle être attribuée à la prudence, & la défaite à la résolution? Que l'on permette à quelques soldats d'exposer leur vie par ostentation de courage; leur succès peut être avantageux; leur perte nuit peu. Mais je ne peux approuver qu'on tente la fortune en exposant comme un enjeu toute son armée.

Ceux-là sur-tout me paroissent s'égarer, qui, pouvant nuire très peu à leur ennemi par une victoire, & causer le plus grand dommage aux leurs par une défaite, usent de semblables résolutions. Cependant, si la perte de l'armée est inévitable, à moins que l'on n'ait recours à ces moyens extrêmes, & si l'ennemi perd tout avec la bataille, j'approuve ceux qui ferment aux leurs toutes les voies de la fuite. Dans ces positions douteuses, l'audace est préférable: il faut tenter de sauver les siens en détruisant l'ennemi, plutôt que d'attendre dans une lâche inaction une perte assurée.

Il est important d'apprendre aux soldats que, non-seulement dans ces positions, où il n'y a évidemment aucun salut pour les fuyards, mais en tout lieu & en tout combat, une mort certaine poursuit ceux qui fuient; que l'ennemi les suit & les atteint sans obstacle; tandis que ceux qui tiennent ferme, & qui se défendent, sont moins exposés à périr. Lorsqu'ils seront bien persuadés qu'une mort honteuse est le partage des fuyards, une mort glorieuse celui des braves qui se défendent, & qu'il y a plus de risque à quitter son rang qu'à le garder, ils seront plus courageux & plus fermes dans les dangers. Une armée persuadée de cette vérité remportera une victoire complette, ou n'éprouvera que des pertes légères.

Outre les dispositions préméditées, les circonstances du combat en demandent souvent de nouvelles & d'imprévues. Avant de sortir du port, le pilote a préparé tout ce qui est nécessaire. S'élève-t-il une tempête, il ne fait plus ce qu'il veut, mais ce qu'il est forcé de faire: il s'expose au danger avec audace, &, sans se rappeller les règles de son art, ne s'éclaire que des circonstances. De même les généraux ont formé leurs troupes à l'exercice de l'art; ils les ont disposées dans l'ordre le plus avantageux: mais la tempête du combat fait naître des événements & des dangers imprévus qui troublent & renversent les préparatifs. Alors, jettant un coup d'œil rapide sur ces nouvelles combinaisons, ils en tirent leurs résolutions, plutôt d'après la nécessité du hasard que d'après les ressources de leur mémoire.

Dans le combat, le général doit modérer son courage, & même ne pas en venir aux mains avec l'ennemi. Quelque soient les effets que puisse avoir son courage, ils seront moins utiles que sa mort ne seroit nuisible. La prudence du chef opère plus que sa force. Un soldat vigoureux & brave peut l'égaler, & le remplacer dans la mêlée; mais nul autre que lui ne prévoiroit, & n'inventeroit ce qu'il y a de plus utile. Si, oubliant qu'il doit diriger les coups, il descend à la fonction de les porter de sa propre main, il abandonne ce qu'il y a de plus essentiel, & se met dans l'impuissance de procurer les secours qui pourront être nécessaires. Lorsque celui duquel le salut de l'armée dépend en fait si peu de cas qu'il s'expose aux plus grands dangers, il semble chercher en même-temps sa perte & celle des siens, & mérite plutôt la réputation de général incapable,



que celle d'homme courageux. La gloire acquise par la prudence & l'habileté doit suffire au général : s'il est assez dépourvu de sens, pour se croire moins digne d'éloges, s'il n'en vient pas aux mains lui-même avec l'ennemi; il n'est pas courageux, mais téméraire. Qu'il fasse voir à ses troupes qu'il ne craint pas le danger, afin que sa fermeté soutienne leur courage ; mais qu'il ne combatte qu'avec la précaution nécessaire pour sa plus grande sûreté ; que, dans le cas où le salut de son armée entière seroit en danger, il paroisse prêt à périr avec elle ; comme à se conserver pour elle, quand le péril est passé.

La mort du général a souvent détruit les plus belles espérances : l'armée presque vaincue, voyant ses ennemis sans chef, a repris courage, & les vainqueurs l'ont perdu en cherchant en vain celui qui les conduisoit.

Les principaux devoirs du général sont d'aller de troupe en troupe, de rassurer par sa présence ceux que le danger presse, de soutenir les plus courageux par des louanges, de contenir les plus timides par des menaces, d'exciter les plus lents, de remplacer les soldats hors de combat, & même les troupes entières, de secourir celles qui foiblissent, de prévoir les instants, les occasions, les événements.

Il réservera un corps d'élite, qui portera du secours où il en sera besoin, ou qui attaquera les troupes ennemies, épuisées par la fatigue & la longueur du combat. Il peut aussi placer à quelque distance du champ de bataille un corps de troupes, qui, étant averti par les spéculateurs des premiers instants du combat, fondra tout-à-coup sur l'ennemi. Qu'il emploie sur-tout ce stratagême, lorsqu'il attend un secours, & que les ennemis en sont informés. Ils ne douteront pas que ce ne soient les troupes auxiliaires, & prendront peut-être la fuite, avant même que le combat soit engagé ; tout danger inattendu ébranle avec force les esprits. Ils le feront sur-tout, si la troupe qui survient, ayant tourné l'armée ennemie, la charge à dos, & lui enlève jusqu'à l'espoir de la fuite.

Il est important que les armes soient brillantes, parce que leur éclat en impose à l'ennemi ; &, comme la terreur entre dans l'ame par touts les sens, les troupes iront au combat en jettant des cris, agitant leurs armes, & marchant d'un pas très vif. Il a été quelquefois utile de répandre, pendant le combat, le faux avis d'un grand avantage ; par exemple, qu'une aile de l'armée est victorieuse, ou que le général ennemi a été tué.

Dans la poursuite ou dans la retraite, le général contiendra ses troupes dans le plus grand ordre : afin que dans l'une ils éprouvent une moindre perte, & que dans l'autre ils en fassent essuyer une plus grande à l'ennemi qui prend la fuite, en même-temps qu'ils seront plus à l'abri de la surprise. Quelquefois les troupes qui sont en déroute, se voyant poursuivies par des troupes débandées, reprennent courage, se rallient, rentrent dans leurs rangs, chargent leurs vainqueurs, & les poursuivent à leur tour. L'expérience apprend que rien n'est plus sûr que de rester dans ses rangs, rien de plus dangereux que de les abandonner.

Après la *bataille*, le général offrira des sacrifices, & distribuera aux officiers & aux soldats les récompenses dues à leur courage.

[Végèce est plus étendu sur les principes généraux des *batailles*. Nous allons rapporter ce qu'il en a dit, sans nous astreindre à la rigueur d'une traduction exacte. « Après avoir traité, dit-il, des parties moins importantes de l'art de la guerre, il faut parler de ces actions générales, où le sort décide en un seul jour de la destinée de tout un peuple, & où la victoire la plus complette ne dépend souvent que du hasard. C'est alors qu'un général doit se rappeller tout entier à lui-même, mettre en œuvre toutes les ressources de son esprit, & déployer toute son habileté, puisque ce n'est que de sa conduite, bonne ou mauvaise, qu'il peut attendre des succès glorieux, ou éprouver des défaites honteuses.

« L'usage des anciens temps étoit de faire prendre quelques aliments aux troupes avant une *bataille*, afin qu'elles eussent plus de vigueur pendant l'action, & ne manquassent point des forces nécessaires pour soutenir un combat long, & opiniâtre. Si on est près de l'ennemi, & que l'on veuille marcher à lui pour le combattre, il faut observer de ne jamais faire sortir l'armée, soit de ses retranchements, soit de son camp, ou d'une place où elle est renfermée, lorsqu'étant préparé, & en bon ordre, il pourroit la battre en détail : il faut prendre ses mesures, de sorte que l'ennemi ne soit point arrivé avant que l'on ait pris le champ de bataille que l'on a déterminé, & que l'on y ait rangé son armée. Lorsqu'il survient inopinément, avant que l'on soit sorti, il faut différer de marcher à lui, ou lui faire croire qu'on n'en a point le dessein ; afin que, trompé par l'espèce de crainte qu'on lui montre, il s'enhardisse à insulter, ou à piller, ou bien se détermine à la retraite ; alors, si l'on voit quelque désordre dans ses mouvements, on tombe impétueusement sur lui, avec l'élite de ses troupes, au moment qu'il ne s'y attend pas.

Il faut observer aussi de ne jamais mener au combat des troupes excédées d'une longue marche : la fatigue enlève aux soldats une grande partie des forces qui leur seroient nécessaires pour l'action. Que peut-on attendre d'un homme qui vient hors d'haleine au combat ? Les anciens avoient soin d'éviter ces fautes ; &, si, dans les derniers temps, quelques généraux n'ont point fait ces observations, ils ont donné de grands exemples des revers les plus funestes. Le combat est fort inégal entre une troupe fatiguée, & celle qui est reposée, entre celle qui est fraiche, & celle qui est couverte de sueur ; entre celle qui arrive à la

course, & celle qui l'attend sans aucun mouvement ».

Ce passage de Végèce renferme trois objets généraux, dont l'observation est manifestement essentielle : ne point mener au combat les troupes sans qu'elles ayent pris quelque nourriture : ne point se former assez près de l'ennemi, pour qu'il puisse profiter de l'instant du mouvement : ne point mener au combat des troupes fatiguées & hors d'haleine. Quant au premier, nos troupes ont toujours des vivres, & le général n'a besoin de leur donner aucun ordre pour qu'elles mangent, quand elles en ont besoin ; dans les expéditions & les marches vives, le général accorde, de temps en temps, des haltes assez longues pour que le soldat puisse faire la soupe, qui est devenu notre aliment nécessaire & ordinaire. Il est vraisemblable que Végèce ne nous arrête à cet article, que parce que les Romains, n'ayant pas toujours eu du pain préparé, il falloit leur donner le temps d'en faire. A l'égard des deux autres objets, nous y reviendrons ailleurs. L'auteur latin recommande ensuite au général qui va livrer *bataille* une observation à laquelle je ne crois pas que l'on se soit beaucoup arrêté depuis long-temps. « Il est bon, dit-il, de sçavoir les dispositions des troupes dans un jour de *bataille*. La confiance, ainsi que la crainte, s'apperçoivent aisément sur le visage, dans les propos, dans la marche, & dans les mouvements des soldats.

« Il ne faut pas se fier à l'ardeur que marquent les nouvelles troupes : leur inexpérience leur fait toujours desirer le combat. Il faut, au contraire, l'éviter, si les anciennes paroissent le craindre. Cependant une harangue du général peut enflammer le courage de ses troupes, sur-tout s'il leur montre le combat qu'il veut donner sous un aspect propre à leur persuader qu'ils remporteront aisément la victoire. En ce cas, il leur mettra sous les yeux la foiblesse de l'ennemi, les fautes qu'il a commises, les avantages qu'elles ont déjà remportés sur lui, tout ce qui pourra exciter contre lui leur haine, leur colère, & leur indignation.

La crainte, à l'approche du combat, est un sentiment que touts les hommes éprouvent. Il y en a même qui la portent à un excès malheureux, & à qui la présence de l'ennemi fait une impression si vive qu'elle trouble leur jugement. On a quelques moyens pour prévenir *ces terreurs ;* par exemple, avant d'engager une action, celui de ranger souvent ses troupes en des lieux où l'on ne puisse être forcé de combattre, & d'où elles ayent l'occasion de s'accoutumer à la vue de l'ennemi ; de saisir les moments favorables pour exécuter quelque entreprise, qui, sans être importante, procure des avantages réels ; comme de jetter le désordre dans quelques-uns de ses corps, ou de lui détruire quelques troupes ; enfin de les familiariser avec ses usages & sa manière de combattre : l'habitude ôte la crainte ».

On voit souvent les anciens observer ces préceptes. Iphicrates s'abstint de combattre, quoique les augures fussent favorables, & que ses troupes fussent plus nombreuses que celles de l'ennemi ; parce qu'il apperçut dans les siennes quelques mouvements de crainte. Le même général, menant sa phalange au combat, vit plusieurs soldats pâles, & marchant d'un pas mal assuré. Il fit publier aussi-tôt que ceux qui avoient oublié quelque chose dans le camp pouvoient aller le chercher. Touts les lâches y coururent. Loin d'attendre qu'ils revinssent : *Braves soldats*, dit-il à ceux qui étoient restés, *nous sommes délivrés de ces vils esclaves ; marchons à l'ennemi, & recueillons seuls les fruits de notre courage.*

Tacite nous a conservé un exemple touchant de ce genre. Il rapporte que Germanicus, ne se fiant pas aux propos obligeants, & souvent flatteurs de ses officiers, alla seul dans son camp écouter les propos des soldats, & apprit ainsi l'estime & l'amour qu'ils avoient pour lui, la confiance & l'ardeur qu'ils témoignoient touts pour attaquer Arminius. Il faut, disoient-ils unanimement, dans le calme de la nuit, & dans la retraite de leurs tentes, le servir comme il nous protège, & sacrifier à sa gloire, à la nôtre, & à la vengeance, touts les mal-intentionnés, & les violateurs de la paix ».

A l'égard des jeunes gens, qui, pleins de courage, desirent toujours de combattre, nous citerons la réponse de Paul-Emile au jeune Scipion. Celui-ci osa conseiller à son général d'attaquer Persée. Mais Paul-Emile voyant que le moment n'étoit pas favorable : *Jeune homme*, lui dit-il, *j'aurois le même desir que toi, si je n'avois que ton âge ; mais mon expérience me retient, & me fait douter d'un succès que tu crois certain.*

L'empereur Léon dit aussi qu'il ne faut point mener au combat des hommes qui ont peur. On trouve encore dans Plutarque plusieurs exemples de généraux qui ont accoutumé peu-à-peu leurs troupes à voir l'ennemi sans crainte, entre autres celui de Marius à l'égard des Teutons. Polibe & d'autres historiens en fournissent de semblables.

De ces premières observations Végèce passe à celles qui sont plus particulièrement applicables à son objet, & parle ainsi du choix d'un champ de *bataille*. « Un général habile doit sçavoir que la victoire dépend en grande partie du terrein qu'occupe son armée. Ainsi, ayant à donner *bataille*, il faut qu'il tire du lieu son premier moyen de vaincre. Le meilleur sera le plus élevé ; les coups du haut en bas ont plus de violence ; celui qui attaque un ennemi posté sur une hauteur a l'ennemi & le terrein à combattre. Cependant ceci n'est pas une règle générale. Si les principales forces de l'ennemi consistent en cavalerie, & qu'on ne puisse lui opposer que de l'infanterie, il faut rechercher les lieux difficiles, entrecoupés & montagneux. Si, au contraire, c'est la cavalerie sur laquelle on fonde principalement l'espoir du succès contre l'infanterie ennemie, on

recherche un terrein un peu élevé, qui soit en même temps égal, découvert, sans bois, sans marais ».

Le même auteur traite ensuite des dispositions pour le combat. « Il y a, dit-il, trois choses à considérer, en formant une armée pour le combat; sçavoir le soleil, la poussière, & le vent. Le soleil éblouit, quand il est en face; le vent contraire rompt la force des coups que l'on porte à l'ennemi, & augmente la violence des siens; la poussière aveugle ceux qui la reçoivent dans les yeux. Ce sont des inconvénients que les généraux les moins habiles ne manquent point d'éviter: ceux mêmes qui ne négligent rien ne bornent point à cet égard leurs attentions au moment présent; ils usent de prévoyance, & font ensorte que le soleil ne leur devienne point incommode dans le cours de son mouvement, ou que des vents qui soufflent ordinairement à certaines heures ne leur soient pas contraires pendant l'action.

Un bon ordre de *bataille* contribue beaucoup au succès de l'action, & s'il est fait sans art, la meilleure armée sera battue, par la seule raison de sa mauvaise disposition. La première ligne doit être composée de soldats anciens & bien exercés, que l'on nommoit autrefois *principes*. (Je crois que Végèce parle ici de rangs, & non pas de lignes, comme on l'a cru généralement. Il me paroît que ce qu'il dit plus bas du terrein que les rangs & les files occupent le prouve évidemment. (K.)). La seconde, de bons soldats armés de lances ou de javelots, & appellées anciennement *hastati*.

Chaque soldat en bataille occupe de front environ trois pieds; de manière que, dans une espace de mille pas, on peut former un rang de mille six cents soixante-six hommes, (le pas étant de cinq pieds romains, ou 4 pieds 6 pouces 5 lignes.). Alors les files ne sont pas trop ouvertes, & le soldat n'est pas gêné dans ses mouvements. On donne six pieds d'intervalle entre les rangs, afin que les soldats ayent la liberté de se mouvoir en avant & en arrière; car un trait part avec plus de force, lorsque celui qui le jette s'élance en sautant. On forme donc ces deux lignes de soldats expérimentés, & pesamment armés. Comme une muraille ferme & solide, ils ne doivent ni reculer, ni poursuivre l'ennemi qui seroit en désordre, afin de ne point se désunir: leur unique objet est d'attendre l'ennemi de pied ferme, de soutenir son choc, de l'arrêter, le repousser, & le rompre.

Derrière ces deux lignes, on en forme une troisième des armures les plus légères, des jeunes archers, de ceux qui excellent à lancer des traits, & que l'on appelloit autrefois *ferentarii*: une quatrième, composée des hommes les plus lestes, armés de boucliers, des plus jeunes archers, & des plus adroits à combattre avec le *verutum*, & les traits appellés *Martiobarbuli & Plumbatæ*. On donnoit anciennement, aux uns & aux autres, le nom général d'*armure légère*.

« Quant à la manière dont ces corps combattent, pendant que les deux premières lignes font ferme, la troisième & la quatrième passent en avant pour escarmoucher & engager le combat, en lançant des traits & des flèches. S'ils parviennent à mettre l'ennemi en fuite, ils le poursuivent avec la cavalerie; si au contraire ils sont repoussés, ils reviennent à la première & la seconde ligne, & passant par les intervalles viennent se reformer derrière elles; alors la première & la seconde ligne en viennent aux mains, & soutiennent seules tout l'effort de l'ennemi. Quelquefois, on mettoit en cinquième ligne des batteries de ballistes de campagne appellées *carroballistes*, & on y joignoit des troupes qui jettoient des pierres avec le *fustibale* & avec la fronde simple.

On y joignoit encore ceux qui n'avoient pas de boucliers, & qui jettoient des pierres avec la main, ou lançoient des javelots. On les nommoit *accensi* & ensuite *additi*, c'est-à-dire surnuméraires, parce que c'étoient des jeunes gens tout nouveaux au service.

Enfin, la sixième ligne étoit composée des troupes en qui l'on avoit le plus de confiance. C'étoient de vieux guerriers portant des boucliers munis d'armes de tout genre: les anciens les appelloient *triarii*: ils formoient la dernière ligne; &, afin qu'ils fussent plus reposés, quand ils alloient à la charge, ils se tenoient assis derrière les autres lignes: &, s'il arrivoit quelqu'échec à celles-ci, il ne restoit plus de ressource & d'espérance que dans la valeur des triaires ».

Végèce attribue au vent, au soleil, & à la poussière, des effets dont la nature de nos armes diminue pour nous l'importance, & qui n'entrent guère aujourd'hui dans la disposition d'un général. Il est certain que ces accidents peuvent incommoder encore les troupes. Le vent, sur-tout, doit mériter plus de considération que les autres. Il chasse la fumée de nos armes actuelles vers ceux qui l'ont en face, & forme au tour d'eux un tourbillon fort incommode, qui empêche de distinguer les mouvements de l'ennemi; il les dérobe aussi en soulevant la poussière.

Annibal s'étoit posté à la bataille de Cannes, de manière qu'il tournoit le dos à un vent impétueux & brûlant, qui, élévant de la campagne rase & sabloneuse une poussière embrasée, la portoit pardessus les Carthaginois dans les yeux des Romains, & les forçoit de tourner la tête. Quant aux anciens, ces inconvénients étoient pour eux très considérables, & les plus habiles généraux avoient l'attention de les éviter, & de les tourner contre leurs ennemis.

L'effet du vent sur les traits, qui est insensible pour nous, étoit grave chez les anciens. Il pouvoit amortir & détourner les javelots & les flèches; quelques historiens en parlent même comme étant capable

capable de les renvoyer vers celui qui les lançoit. Saint Augustin, parlant de la victoire que Théodose remporta sur Eugène, & qu'il dût sur-tout à sa disposition, dit que le vent portoit les coups de ses troupes, augmentoit leur force, & faisoit retourner les traits de l'ennemi sur lui-même.

Laurent Echard, rapporte que cet effet parut si merveilleux, qu'on le regarda comme un miracle; Claudien prête à cet effet les couleurs de la poésie.

« L'aquilon, entouré de frimats, descend pour ta défense du haut des montagnes. Il accable tes ennemis, & tourne contre eux leurs propres traits. Prince chéri de Dieu, l'Æther combat pour ta cause; touts les hivers armés sortent en foule des antres d'Éole, & les vents conjurés accourent au signal de tes trompettes ».

L'histoire du bas empire nous fournit un autre exemple de l'effet des vents. Dans une bataille de Bélisaire contre les Perses, ce général leur laissa le temps d'épuiser leurs flèches, qui, vu le nombre de leurs troupes, l'eussent beaucoup incommodé, mais que le vent empêchoit de venir aux siennes; il les fit ensuite charger l'épée à la main, & les défit.

Les anciens n'avoient pas moins d'égard à la position du soleil qu'à celle du vent. Paul Émile différa d'attaquer l'armée de Persée, jusqu'à ce que le soleil fût placé de sorte que les Romains n'en eussent pas les rayons dans les yeux en combattant.

Ce fut aussi un stratagême de Marius contre les Cimbres; ceux-ci, ne pouvant supporter les rayons ardents du soleil, se couvroient les yeux de leurs boucliers, & se découvroient le corps.

De ces principes généraux Végèce passe à la formation des troupes dans l'ordre de bataille.

« Dans un terrein de mille pas, dit-il, on peut ranger de front seize cents soixante-six soldats d'infanterie, chaque homme occupant trois pieds. Une troupe formée sur six rangs semblables, & qui occupent le même espace sera de neuf mille neuf cents quatre-vingt-seize hommes; &, si l'on ne veut la former que sur trois rangs, il faudra un terrein de deux mille pas; au surplus, il est toujours plus avantageux de former les troupes sur beaucoup *de hauteur*, que de trop ouvrir les rangs & les files.

Nous avons dit qu'il devoit y avoir six pieds de distance entre chaque rang, (ou 5 p. 5 p. 3,6 l.). Chaque homme occupe encore lui-même un pied, ainsi, quand on aura dix mille hommes à ranger sur six de hauteur, l'armée occupera mille pas de front ou 5000 pieds, (4534 p. 8 p. 8 l.), & trente-six pieds de profondeur, (32 p. 7 p. 9,6 l.). De même, si l'on range cette armée sur trois rangs, elle occupera quinze pieds de hauteur & deux mille pas de front.

D'après ce calcul on pourra facilement ranger une armée de vingt ou trente mille hommes, & un général ne peut jamais se tromper à cet égard, quand il connoît la capacité de son terrein. Si le lieu étoit resserré, ou que l'on eût plus de troupes qu'il n'en faudroit pour l'occuper, on peut former le corps sur neuf, & même sur plus de hauteur. Il vaut mieux dans une bataille être trop serré que trop ouvert; une armée affoiblie par trop d'étendue peut être facilement rompue & percée. Quant à celles des troupes qui doivent être à la droite, à la gauche, ou au centre, on suit l'usage établi de les y placer suivant le rang qu'elles ont entre elles, ou l'on y déroge relativement à l'ordonnance des troupes ennemies. L'infanterie étant mise en bataille, on place la cavalerie sur les ailes, de manière que celle qui est armée de cuirasses & de lances soit auprès de l'infanterie. Quant à la cavalerie légère, composée des archers, & des soldats qui ne portent pas d'armures défensives, on l'étend au loin, de droite & de gauche; en effet, la cavalerie pesante est mieux employée à protéger les ailes de l'infanterie, & la cavalerie légère à mettre le désordre dans les ailes de l'armée ennemie, & à les envelopper.

Un général attentif doit avoir fait des observations qui le mettent à portée d'opposer quelquefois certaines troupes de cavalerie contre certains corps de l'ennemi; je ne sçais par quelle raison secrette & en quelque chose au-dessus de notre jugement, il y a des troupes qui combattent avec plus de succès contre certains corps, & par quel ascendant les meilleures troupes sont quelquefois battues par des troupes inférieures.

Si on a moins de cavalerie, il faut, selon l'usage des anciens, mêler aux escadrons des pelotons d'infanterie, composés des soldats les plus lestes, armés de boucliers légers, & qui soient exercés à cette manière de combattre. On les appelloit autrefois vélites légers, *expediti velites*.

Alors, quelque supériorité qu'ait la cavalerie ennemie, elle sera toujours inférieure à une troupe ainsi composée. C'est la seule ressource que les généraux anciens ayent trouvé pour donner un avantage décidé à leur cavalerie. Ils y exerçoient les jeunes gens les plus légers à la course, les plaçoient chacun entre deux cavaliers, & les armoient des boucliers les plus légers, d'épées & d'armes de jet ».

On voit souvent ce mêlange employé chez les anciens. Cæsar nous dit que Vercingentorix, qui n'étoit rien moins qu'un barbare, en faisoit usage dans ses combats de cavalerie.

Cæsar lui-même, demandant de la cavalerie allemande, veut aussi qu'on lui envoie de cette infanterie légère, qui avoit coutume de combattre avec elle.

Il dit ailleurs: les Gaulois avoient jetté entre deux cavaliers quelques archers, & quelques armés à la légère, pour les soutenir quand ils plioient, & pour s'opposer au choc des nôtres.

Les Germains plaçoient devant leur cavalerie des

jeunes gens choisis dont la légèreté s'accommodoit avec la vitesse des chevaux.

Végèce nous parle de vélites à cheval ; mais il ne faut pas les confondre avec ceux-ci, qui étoient certainement des fantassins ; on ne peut en douter d'après un passage de Valère Maxime, où cet auteur dit que l'invention de cette espèce de mêlange fut employée dans la guerre où Flavius Flaccus assiégea Capoue. La cavalerie romaine ne pouvant résister aux petits combats continuels de celle des Campaniens ; Q. Névius, centurion, imagina de choisir les soldats les plus lestes de l'infanterie, de les armer d'un bouclier léger, & de sept javelots légers & fort courts. Il leur apprit à sauter adroitement en croupe derrière les cavaliers, & à descendre de cheval avec la même agilité, afin que, quand les escadrons viendroient à se charger, ils pussent plus facilement avec leurs javelots incommoder les gens de pied, les cavaliers & leurs chevaux. La nouveauté de ce genre de combat incommoda beaucoup les Campaniens, & les avantages que les Romains eurent sur eux furent attribués au stratagême de Névius.

Végèce parle ensuite des réserves. « C'est une méthode excellente, dit-il, & qui contribue beaucoup au succès des actions, d'avoir des corps d'élite, commandés par les généraux qui ne sont point employés en ligne. On en forme des réserves que l'on place derrière le centre & les ailes ; elles sont destinées à se porter vivement aux endroits où l'ennemi fait les efforts les plus puissants, à empêcher qu'il n'enfonce l'armée dans aucun endroit ; à soutenir les parties qui foiblissent, à réprimer par-tout l'impétuosité de l'ennemi.

L'invention des réserves est attribuée aux Lacédémoniens. Les Carthaginois l'imitèrent ; les Romains l'adoptèrent ensuite, & l'employèrent toujours. En effet, il n'y a point de meilleure disposition. Le corps de *bataille* devant avoir pour unique objet de soutenir l'effort de l'ennemi ou de l'enfoncer ; s'il est nécessaire au succès de l'action de donner certaines formes à quelques corps, comme celle du coin, de la tenaille, ou de la scie, ce sont les troupes de réserve qu'il faut y employer ; parce que, si dans ces cas on se sert des troupes de ligne, on y jette la confusion. De même, si une troupe détachée des ennemis se jettant sur quelque partie de l'armée, on n'en a point de semblables à lui opposer, & qu'il faille en tirer du corps de bataille ; il arrivera qu'en voulant secourir une partie de la ligne, on en dégarnira une autre ; ce qui sera encore plus dangereux. Il faut même, si l'on n'a qu'une armée peu nombreuse, sacrifier l'étendue de son front, pour se ménager une réserve considérable, & avoir toujours vers le centre de son armée une troupe d'infanterie d'élite & bien armée, dont on puisse former un coin pour enfoncer vivement l'ennemi ; &, vers les ailes, des corps de cavalerie pesante, soutenus de pelotons d'infanterie légère, afin de tourner l'ennemi, & envelopper ses ailes ».

Végèce continuant d'exposer ses principes généraux sur les *batailles*, assigne des postes aux généraux.

« Le chef de l'armée, dit-il, se place ordinairement entre la cavalerie & l'infanterie de l'aile droite. C'est delà qu'il peut aisément commander à toute son armée, & d'où il peut le plus facilement se porter par-tout. Il se place entre ces deux armes afin de pouvoir leur donner ses ordres pendant l'action & les animer par sa présence. Il doit avoir pour objet de tourner, &, s'il est possible, de prendre en queue l'aile gauche des ennemis qui lui est opposée, avec une troupe formée des cavaliers surnuméraires, & d'infanterie légère.

Le général en second se place au centre de l'infanterie pour l'encourager & la soutenir. Il doit avoir près de lui une troupe d'infanterie composée de ce qu'il y a de plus brave & de mieux armé dans les surnuméraires, pour en former un coin qui puisse rompre l'armée ennemie à son centre, ou une tenaille qu'il opposeroit au coin, si les ennemis prenoient les premiers cette disposition.

Le troisième doit être à l'aile gauche ; il faut qu'il soit brave & prudent, parce que cette partie est plus difficile à conduire & plus foible que la droite. Il aura une bonne troupe de cavaliers surnuméraires, & des plus légers de l'infanterie, avec laquelle il augmentera l'étendue de l'aile qu'il commande, afin de n'être point tourné par l'ennemi.

On ne doit jetter le cri du combat qu'au moment où les deux armées s'abordent. C'est une marque d'inexpérience ou de peu de valeur, que de crier de loin. D'ailleurs l'ennemi s'effraye davantage, lorsqu'il est en même temps frappé par les coups des armes & par l'horreur du cri.

Il est toujours avantageux d'être en *bataille* le premier. Alors on est en état de faire sans obstacle les dispositions que l'on juge utiles : la confiance de l'armée augmente, & celle de l'ennemi diminue. On présume toujours que ceux qui présentent résolument le combat sont les plus forts ; on commence à s'intimider lorsqu'on voit une ligne s'ébranler & marcher avec fermeté. Il en résulte d'ailleurs un avantage considérable ; c'est qu'étant le premier prêt à combattre, on peut tomber sur l'ennemi avant qu'il soit formé, & pendant les mouvements qu'il est obligé de faire ; ce qui jette le trouble & la confusion dans ses troupes. En un mot, c'est avoir fait un grand pas vers la victoire, que d'avoir, même avant de combattre, semé la terreur & le désordre dans les lignes ennemies ».

La place que Végèce vient d'assigner au général en chef pouvoit lui convenir plus qu'une autre en certaines circonstances ; mais cet auteur n'auroit pas dû en faire une règle absolue.

Le général en chef, après avoir fait ses dispositions & donné ses instructions aux généraux qui sont à ses ordres, ne doit plus avoir de place dans l'armée, mais se porter où l'appellent les circonstances.

Scipion disoit que dans une action, le devoir d'un général n'étoit pas d'être vu de tout le monde, & de ne rien voir lui-même. L'empereur Léon, après avoir dit que le général doit parcourir ses lignes avant la *bataille*, ajoute, qu'il doit se retirer à la réserve, non pour combattre, mais pour y donner les ordres relativement aux événements.

Notre auteur continue ainsi : « je ne parlerai point de ces coups de main dont un général expérimenté ne néglige point de saisir les occasions. Il est certain que l'on combat toujours avec avantage un ennemi fatigué d'une marche, divisé au passage d'une rivière, engagé en des marais, occupé à gravir contre des rochers, négligemment dispersé dans la campagne, dormant avec sécurité dans son camp ; enfin, à touts les moments où, distrait des soins de sa sureté, il peut être surpris & plutôt détruit que préparé à se défendre. Mais il n'en est pas ainsi lorsque l'ennemi est sur ses gardes, & que ses précautions ne laissent aucun lieu aux surprises. Alors il faut le combattre à force ouverte, lui livrer *bataille ;* & c'est dans ces actions éclatantes, que la science de la guerre est aussi avantageuse que la ruse & la finesse le sont dans les surprises.

Une des principales attentions qu'il faut avoir, c'est de ne pas se laisser envelopper à son aile gauche ; ce qui est assez ordinaire ; ni à son aile droite ; ce qui est plus rare. Si cela arrivoit, le seul remède est de replier & d'arrondir l'aile environnée, de manière que, faisant face, elle préserve la ligne d'être prise à revers. On observera de placer aux angles que l'on est forcé de faire dans cette conversion retrograde, les plus braves & les plus vigoureuses troupes ; parce que c'est à ces endroits que l'effort de l'ennemi est le plus violent.

Si l'ennemi formoit un coin, il y a des moyens de s'opposer à son effet.

On appelle *coin* une troupe serrée, fort étroite à son front, & qui s'élargit à mesure que sa hauteur augmente. Son usage est de rompre la ligne qu'elle attaque ; parce que, réunissant un grand nombre de combattants, cette troupe peut lancer une multitude de traits sur un point de cette ligne : les soldats appellent cet ordre *tête de porc.*

On oppose à cette disposition celle que l'on appelle *tenaille.* On choisit les meilleurs soldats, & on en compose une troupe qui a la forme de la lettre *V.* Elle reçoit le coin, (qui a celle de la lettre *A*,), & l'embrasse de toutes parts : ainsi il ne peut rompre la ligne ».

L'ordonnance que l'on nomme *scie* est en ligne droite, & composée des plus braves. On l'oppose à l'ennemi devant le front de la ligne, quand on veut en réparer le désordre.

« On nomme *pelotons* des corps séparés qui harcèlent l'ennemi, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; & on leur en oppose d'autres de même espèce, mais plus forts ou plus nombreux.

On ne doit jamais faire de changement à son ordre de *bataille*, ni faire passer des corps d'une place à l'autre, au moment où le combat s'engage : la confusion naitroit aussitôt, & l'ennemi saisiroit cet instant de désordre pour attaquer avec avantage ». (J.).

Depuis Végèce, Maurice, & Léon, qui avoient copié les anciens, ceux qui écrivirent sur l'art militaire ajoutèrent peu de chose à ce qu'avoient dit ces trois auteurs : ils furent suivis pas à pas par Machiavel ; celui-ci par du Bellay & plusieurs autres. Le premier qui écrivit avec une science qui lui étoit propre fut Henri duc de Rohan.

Il reçut des anciens les premières leçons sur l'art militaire, se forma par l'expérience sous Maurice prince d'Orange, Spinola, & Lesdiguières, & dans le seizième siècle commanda les armées de France avec des succès dignes de ses maitres.

Il écrivit pour son instruction un abrégé des commentaires de Cæsar, avec des notes remplies de vues profondes & d'excellentes instructions. Il composa aussi un traité sur l'art de la guerre, & ces deux ouvrages furent publiés après sa mort. On lit dans son traité ce qui suit sur les *batailles.*

« De toutes les actions de la guerre, la plus glorieuse & la plus importante est de donner *bataille.* Le gain d'une ou de deux acquiert ou bouleverse les empires entiers. Anciennement toutes guerres se décidoient par les *batailles* ; c'est ce qui causoit les conquêtes si promptes. Maintenant on fait la guerre plus en renard qu'en lion ; elle est plutôt fondée sur les siéges que sur les combats. Néanmoins il y a encore aujourd'hui diverses nations qui décident la plupart de leurs guerres par les *batailles*, comme les Turcs & les Perses ; & même, parmi les Chrétiens, nous avons vu depuis peu donner diverses *batailles* en Allemagne, dont une seule avoit comme asservi touts les princes protestants. Une armée bien disciplinée, & qui ne craint point la *bataille*, a un merveilleux avantage dans touts ses desseins, contre celle qui la craint. C'est pourquoi, encore que la manière de guerre d'aujourd'hui ne soit si fréquente à hasarder les *batailles* que par le passé, il ne faut pas pourtant en négliger la science. Un général d'armée ne se peut dire bon capitaine, qu'il ne sçache touts les avantages qu'en jour de *bataille* on peut prendre, & touts les désavantages qu'on doit éviter afin de s'en bien démêler. Je ne parlerai de la poussière, du soleil, & de la pluie, dont on remarque que plusieurs capitaines se sont servis, la mettant au nez de leur ennemi, en prenant le dessus du vent ; pour ce que ce sont choses casuelles, qui peuvent changer en un moment, & qui par conséquent viennent plutôt par hasard, que par dessein ; mais je parlerai de choses plus solides,

Celui qui veut donner *bataille*, doit regarder à sept choses principales. La première, de ne se laisser jamais forcer au combat contre sa volonté. La seconde, de choisir un champ de bataille propre pour la qualité & le nombre des gens de guerre qu'il aura. Car, s'il craint d'être enclos par le grand nombre, il doit couvrir ses flancs, ou pour le moins, l'un d'iceux, de la nature du lieu, comme d'une rivière, d'un bois, & autre chose équipollente : &, s'il est foible de cavalerie, il doit fuir les plaines; comme les lieux étroits, s'il y est le plus fort. La troisième, de ranger son armée en *bataille*; en sorte que, selon la qualité des soldats, elle soit dans son avantage, couvrant sa cavalerie par son infanterie, s'il en est plus foible; &, si c'est le contraire, son infanterie par la cavalerie : disposer touts les gens de guerre en tel ordre, qu'ils puissent combattre diverses fois, avant qu'être entièrement défaits. Si nous observons bien aux petites troupes de gens de guerre, de ne les faire combattre touts à la fois; &, si nous croyons que cent chevaux en deux troupes, en doivent battre deux cents touts en une; & si nous avons remarqué en nos jours que diverses *batailles* se sont gagnées par celui qui avoit fait une troupe de réserve, qui n'alloit au combat qu'après que toutes les autres avoient combattu; combien plus grand effet fera un second ordre de *bataille*, qui viendra à la charge, après que toute l'armée ennemie aura combattu contre le premier ordre; & encore plus un troisième, à l'imitation des Romains, si les deux premiers sont défaits. C'est une maxime que toute troupe, quelque grosse qu'elle soit, si elle a combattu, est en tel désordre, que la moindre qui survient, est capable de la défaire, tellement que le chef d'armée qui peut conserver le dernier quelques troupes, sans avoir combattu, doit avec icelles emporter la victoire. Et c'est une chose longue & difficile, de vouloir remettre en bon ordre une armée qui a combattu, pour combattre de nouveau. Les uns s'amusent au pillage, les autres se fâchent de retourner au péril; & touts ensemble étant tellement émus, qu'ils n'entendent, ou ne veulent entendre nul commandement. Au contraire, ceux qui n'ont pas encore combattu sont dans l'obéissance, & prêts à faire tout ce que leur chef leur commande. C'est pourquoi la science du général d'armée n'est tant à rallier des troupes en désordre, & éperdues; (qui n'est proprement qu'une action de courage); comme à faire combattre ses troupes bien à propos les unes après les autres, & non toutes à la fois. Car il doit considérer qu'il ne peut être bien obéi de ses gens, que jusqu'à l'heure qu'il les envoie au combat. Après cela toutes les harangues du monde ne les arrêtent pas, quand ils fuient; mais si fait bien une troupe en bon ordre. La quatrième, d'avoir plusieurs bons chefs; étant impossible qu'un chef général puisse suffire par-tout. Après avoir bien choisi son champ de bataille, & mis en bon ordre son armée; il lui est du tout impossible, quand on vient au combat, de pouvoir donner ordre que du côté où il est : tellement que, s'il n'est bien assisté par-tout, tant dans la cavalerie que dans l'infanterie, quand il feroit des merveilles où il se trouve, il ne peut répondre de l'ignorance des chefs qui commandent les autres endroits de son armée. Il faut donc au moins cinq principaux chefs, pour bien faire combattre une armée; à sçavoir, trois, pour les trois corps d'infanterie, distingués par avant-garde, *bataille*, & arrière-garde, & deux pour la cavalerie, qui est aux deux ailes. La cinquième, d'observer en votre ordre de *bataille* si bien vos distances, que les premières troupes, étant renversées, ne se jettent pas sur celles qui les doivent soutenir, ni les secondes sur les troisièmes. La sixième, de mettre les plus vaillants soldats aux ailes de l'armée, & commencer la *bataille* par le côté où vous vous sentez le plus fort. Car, si une fois vous rompez une des ailes des ennemis, vous les prenez en flanc, & en queue, & il est impossible qu'ils vous puissent résister. La septième & dernière est, de ne permettre la poursuite ni le pillage, jusqu'à ce que l'ennemi soit rompu de touts côtés; &, encore qu'il soit bon de poursuivre chaudement, il faut pourtant avoir toujours des troupes en ordre, qui ne se débandent point, afin d'éviter tout inconvénient. Je ne parlerai point des avantages qui se peuvent rencontrer dans un champ de bataille, desquels un bon capitaine se sert bien souvent avec grande utilité; pour ce qu'il ne s'en peut donner aucune règle certaine, à cause que la diversité des situations est telle, qu'il ne s'en trouvera jamais deux toutes semblables. ».

Montécuculi n'a donné, comme Henri de Rohan, que des préceptes généraux, mais avec plus d'étendue, d'ordre, & de méthode. Né à Modène en 1608, élevé près de ses deux oncles, Jérome & Ernest, l'un ministre dans le Tirol, l'autre grand-maître de l'artillerie de sa majesté impériale, il parvint par touts les grades militaires à celui de généralissime des troupes de l'empereur. Il fit la guerre contre les Suédois avec succès, contint, en 1663, avec six mille hommes, une armée de cent mille Turcs, & les défit l'année suivante à Saint-Gothard. On vint lui dire, au commencement de l'action, que quelques régiments plioient : *ne vous allarmez pas*, répondit-il, *je n'ai pas encore tiré l'épée.* Dans la guerre de Hollande, il fit la jonction de ses troupes avec celles du prince d'Orange, malgré toutes les forces de la France, & termina glorieusement sa carrière militaire, en se montrant le digne rival du plus grand des hommes de guerre qui parurent avec tant d'éclat dans le siècle de Louis XIV. Il faut conserver, répéter, lire, étudier, relire avec soin ce que de tels généraux ont fait & écrit. Voici ce que Montécuculi a écrit sur les *batailles*. On a rectifié ici sur l'original la traduction imprimée.

« Il faut y considérer ce qui précède l'action, ce qui l'accompagne, & qui la suit.

I. Pour ce qui précède :

1°. Invoquer le Dieu des armées.

2°. Réunir le plus de forces que l'on peut.

3°. Examiner les avantages du terrein, du vent, du soleil, choisir un champ de *bataille* proportionné au nombre & à l'espèce de ses troupes.

4°. Prévenir l'ennemi.

5°. Animer les soldats ; le courage doit leur être inspiré par le visage, les mouvements, les habits, les discours du chef, qui leur met devant les yeux la victoire, le devoir, la nécessité, la gloire, le butin, les recompenses, la fin des fatigues, & rétablir quelquefois leurs forces en leur faisant donner médiocrement à boire, en feignant le présage heureux d'un songe, d'une révélation, ou d'autre chose semblable.

6°. Distribuer les munitions, donner le mot.

7°. Former l'ordre de *bataille*, en plaçant chaque arme à son avantage, & en lieu où elles ne soient pas inutiles ; en se mettant en état de combattre de front & en flanc ; en ayant sous sa main toutes sortes d'armes pour les employer au besoin, sans rompre ni démembrer les escadrons, quoique la position devienne différente, que l'ennemi change son ordonnance, & qu'il naisse des accidents imprévus ; en distinguant le chef par quelque marque ou enseigne ; en réunissant, ou entremêlant l'infanterie, la cavalerie, & l'artillerie, desorte qu'elles s'entre-secourent réciproquement, & que l'ennemi ne puisse envelopper la cavalerie, sans essuyer le feu des mousquetaires, ni joindre l'infanterie sans avoir à soutenir le choc de la cavalerie.

Dans les armées anciennes, chaque régiment d'infanterie soutenoit une certaine quantité de cavalerie, & d'artillerie. Une partie des cavaliers avoit des cuirasses entières, les autres des demi-cuirasses ; quelques-uns étoient plus légèrement armés. Pourquoi mêler ensemble plusieurs sortes d'armes dans un même corps, sinon pour faire voir l'extrême besoin qu'elles ont l'une de l'autre, & le secours qu'elles peuvent s'entre-donner ? Dans les ordres de *bataille* modernes, où toute l'infanterie se met ordinairement au centre, & la cavalerie sur les ailes, où elle s'étend à plusieurs milliers de pas ; quel secours ces deux corps peuvent-ils recevoir l'un de l'autre ? Il est évident que les ailes étant battues, l'infanterie, qui demeure abandonnée & découverte à ses flancs, ne peut manquer d'être défaite, du moins à coup de canon, si ce n'est autrement : comme il arriva aux bataillons Suédois, à Nordlinghen, l'an 1634. Les Suédois s'apperçurent de la faute, quand leur cavalerie eut été chassée du champ de *bataille* ; &, pour y remédier, ils mirent des pelotons de mousquetaires, & quelques petites pièces d'artillerie entre les escadrons : mais le remède n'étoit pas suffisant ; parce que, les escadrons étant rompus, il falloit que les pelotons fussent passés au fil de l'épée ; c'est ce qu'ils éprouvèrent encore à la *bataille* de. . . . . l'an . . . parce qu'il n'y avoit point auprès d'eux de corps vers lequel ils se pussent retirer, ni de piques qui les soutinssent. Comment auroient-ils pu secourir à leur infanterie, si éloignée d'eux ? Mais, en faisant dans l'ordonnance l'union que nous venons de dire, il est évident qu'on n'en peut envelopper aucune partie, que celui qui attaque n'aye premièrement à essuyer les salves de l'artillerie, puis celles de la mousqueterie, ensuite celles du pistolet. Enfin il est obligé de soutenir tout ensemble le choc de la pique, & celui des chevaux. On n'a point cet avantage quand on sépare, & qu'on éloigne ces sortes d'armes les unes des autres.

8°. Disposer ses troupes de manière qu'elles puissent combattre plusieurs fois ; car, ainsi qu'aux échecs, celui qui a le plus de pièces à la fin gagne la partie ; de même celui qui conserve le plus de troupes entières gagne la bataille. Il faut donc ranger l'armée sur trois lignes, dont la première soit la plus forte, parce qu'elle a les plus grands efforts à faire & à soutenir ; la seconde un peu moins forte, & la troisième composée seulement de quelques réserves ; ou bien sur deux lignes, dont chacune ait sa réserve derrière elle.

9°. Assurer les flancs de l'armée par la situation, par une colline, un bois, une rivière, un précipice, un village, qui flanque & rase le front comme un bastion : où par le secours de l'art, en se couvrant de tranchées, de chariots, de chaines, de cordes, de palissades, de chausse-trapes, d'abattis, ou de bataillons.

10°. Avoir soin que toutes les troupes se puissent entre-secourir sans confusion, & que celles qui sont rompues, ne se jettent pas sur les autres : pour cet effet, mettre les réserves derrière l'infanterie, au centre, & sur les flancs, ou derrière une colline ou un bois, ou vis-à-vis des intervalles, pour secourir les premières lignes, courir sur l'ennemi, retourner à leur poste, & s'y remettre en ordre sans heurter les autres troupes.

11°. Que la cavalerie légère soit en petit nombre, & en lieu d'où étant poussée, elle ne puisse, en se retirant, causer ni désordre ni épouvante.

12°. Que les intervalles soient proportionnés aux escadrons & aux bataillons de réserve, ni assez larges ni assez nombreux, pour que l'ennemi puisse y venir avec un grand front, & y faire quelque vive attaque, ou obliger les réserves à s'y jetter précipitamment pour remplir le vuide ; parce qu'il arriveroit alors que l'ordonnance n'auroit qu'un front.

13°. On compte qu'un fantassin, pour être bien en état de combattre, doit occuper, tant de front que par derrière, un pas & demi, & qu'un cavalier en occupe deux de front, & trois de hauteur. Que la distance entre la première & la seconde ligne soit de 150 à 200 pas ou environ, & celle

de la seconde à la troisième ligne de 300 pas. Les mêmes distances doivent être observées lorsqu'on ne forme que deux lignes avec leurs réserves; afin d'être en état de faire face de touts côtés.

14°. Etendre le front autant qu'il faut pour n'être pas enveloppé par l'ennemi, & pour l'envelopper, s'il est trop serré. Mais il ne faut pas tellement diminuer sa profondeur, que l'on n'en puisse tirer les secours nécessaires; & qu'on risque le tout en un seul front, au cas que les réserves ne fissent pas leur devoir. Quand une aile est suffisamment assurée par la disposition du terrein, on peut mettre toute sa cavalerie à l'autre.

15°. Distribuer les officiers généraux aux ailes, au corps de *bataille*, au corps de réserve, sur touts les fronts, & à la queue de l'armée.

16°. Avoir des gens placés sur les flancs de chaque escadron, avec des pelotons de mousquetaires; mais qu'ils ayent une retraite peu éloignée, ou bien que ce soient des dragons qui puissent se sauver si la cavalerie plie.

17°. Aposter des gens pour tuer le général ennemi; ou, qui faisant semblant de déserter attaquent les ennemis par derrière, au fort du combat.

18°. Faire naitre quelque nouvel événement dans la chaleur de l'action.

19°. Quelquefois ôter au soldat tout espoir de retraite, & le mener en lieu où il soit réduit à vaincre ou à mourir.

20°. Tenir à la queue des bataillons des religieux, des chirurgiens, & des écrivains, pour consoler, panser, & enrégistrer les blessés.

21°. Composer les escadrons de 150 à 200 hommes chacun sur trois de hauteur, & les bataillons de 500, de 1000, ou de 1500 fantassins, à six de hauteur chacun.

22°. Mettre la grosse artillerie parmi l'infanterie, au milieu & sur les flancs, & la petite avec la cavalerie, presque toute à la tête; il en faut placer aussi sur les hauteurs qui commandent la tête, les flancs, & le derrière de l'ordonnance, pour tirer par-dessus l'armée. Que le canon soit placé de sorte qu'il n'empêche ni la marche, ni les décharges de la mousqueterie; &, lorsque la campagne est pleine de pierres, que les coups soient plutôt courts que longs; afin que le boulet, portant sur les pierres, les fassent sauter contre l'ennemi.

23°. Que les escadrons réservés pour secourir & pour soutenir soient cuirassiers & dragons, postés avantageusement.

24°. Dessiner la forme de l'ordonnance, & en donner à chaque officier la partie qui le regarde.

25°. Que les charrettes des munitions se mettent derrière quelque hauteur, ou dans quelqu'autre lieu sûr & couvert; qu'on les distribue en plusieurs endroits, afin de ne pas tout perdre par un seul malheur; qu'elles soient couvertes de peaux de bœuf, & bien gardées auprès de l'infanterie; que les munitions soient sur des charrettes à deux roues, qui tournent sur leur centre, & qu'on creuse quelquefois des fosses en terre, pour les garder.

26°. Renfermer le bagage dans une enceinte de chariots, avec une garde, à la queue de l'armée & à la portée du mousquet; ou le mettre à l'écart sur quelque éminence, après avoir fait faire par des pionniers un fossé à l'entour, & y avoir posé des gardes; ou bien le laisser derrière dans les places fortes les plus voisines, afin d'ôter à ses propres soldats le moyen de le piller, & de s'enfuir.

II. Dans l'action.

1°. Prévenir l'ennemi, & le charger avant qu'il soit en bataille.

2°. Faire d'abord des prisonniers, qu'on interroge séparément, avec menaces & tourments, pour avoir une sûre connoissance de l'état de l'ennemi, & des circonstances. *V.* Prisonniers.

3°. Occuper les lieux les plus commodes, comme les éminences, les passages, les chaussées, pour fermer à l'ennemi les avenues, & assurer ses flancs & ses derrières.

4°. Tirer de l'artillerie dès qu'on est à portée; placer sur la pente d'un lieu élevé plusieurs rangs de pièces, les unes derrière les autres: mais ne pas s'arrêter sous l'artillerie de l'ennemi, & l'attaquer au contraire, dès qu'elle commence à tirer.

5°. Commencer la *bataille* par le côté où l'on a ses meilleures troupes, & où l'on se sent le plus fort, & amuser l'ennemi avec le plus foible, ou en engageant le combat plus tard de ce côté, ou en s'aidant des avantages du terrein.

6°. Combattre valeureusement; marcher à l'ennemi, si le terrein est égal, pour donner courage aux siens: mais l'attendre de pied ferme, si l'on est bien posté, & que le canon fasse un bon effet.

7°. Maintenir exactement les distances ordonnées: qu'elles ne soient ni si serrées qu'elles empêchent les mouvements, ni si grandes qu'elles donnent une entrée facile à l'ennemi, ou éloignent trop les secours.

8°. Secourir à propos, & raffraichir ceux qui sont las.

9°. Ne point faire de caracole, & n'engager les réserves que dans un besoin pressant, laissant toujours quelque point d'appui, où les troupes rompues puissent se rallier: cependant courir avec les corps de réserve aux endroits où leur secours est nécessaire: faire des sorties imprévues pour envelopper l'ennemi, pour le presser, quand on le voit ébranlé, ou pour quelqu'autre effet. Massinissa augmenta facilement la terreur des ennemis, & priva un de leurs flancs du secours de la cavalerie. (*Liv. XXX, C.* 33.). Soutenir les troupes qui plient, les rallier, les ramener à la charge, cependant ne pas forcer & précipiter celles qui sont trop excédées & abattues, mais leur donner le temps de respirer & de reprendre courage.

10°. Tirer continuellement, non pas touts en-

semble, mais les uns après les autres & par intervalle; afin que les premiers ayent rechargé quand les derniers ont tiré, & qu'il y ait toujours du feu en l'air : viser particulièrement aux officiers.

11°. Ne se pas trop éloigner du corps de *bataille* à la poursuite de l'ennemi ; ne se point débander ; ne point s'arrêter au butin, jusqu'à ce qu'on soit maître absolu du champ de *bataille*. Celui qui poursuit inconsidérément avec des troupes dispersées, veut donner à son adversaire la victoire qu'il avoit obtenue. (*Veget. L. III*, *C.* 26.).

Les Vitelliens s'étant avancés témérairement, en voyant Celsus se retirer peu à peu, se jettèrent eux-mêmes dans une embuscade. Les cohortes légionnaires les attaquèrent en flanc, & la cavalerie courant subitement les prit à dos. (*Tacit. hist. L. II*, *C.* 25.).

Cæsar avertit ses officiers de contenir leurs troupes, de crainte que l'ardeur du combat, ou l'espérance du butin ne les emportât trop loin. (*Bell. gall. L. VIII.*).

12°. Envelopper par le flanc les escadrons ennemis avec des troupes commandées pour cet effet, qui entrent dans leurs intervalles : les poursuivre quand ils sont rompus, ou prendre à dos ceux qui tiennent ferme.

13°. Ne se servir jamais d'une chose pour un autre usage, que celui auquel elle a été destinée, afin d'éviter la confusion.

14°. Fatiguer avec son foible le fort de l'ennemi ; puis venir, avec son fort tout frais, charger celui de l'ennemi, qui est fatigué.

15°. Commencer le combat la nuit ou vers le soir, si l'on doit combattre avec peu contre beaucoup, ou lorsqu'il s'agit d'attaquer un camp. La nuit donne lieu aux ruses, & aux embuscades : c'est pourquoi Fabius évitoit ce genre de combat. (*Liv. L. XXII*, *C.* 18.). Il est vrai qu'elle couvre indifféremment de son voile les actions lâches & les courageuses ; ainsi la valeur n'y est point excitée par l'aiguillon de l'honneur, ni la lâcheté retenue par la crainte de l'infamie ou du châtiment.

16°. Faire peu de prisonniers afin d'en éviter l'embarras, & mettre à l'écart ceux qu'on a faits.

17°. Couvrir avec des troupes un marais ou un fossé ; &, lorsque l'ennemi s'avance, feindre de se retirer par de certains passages faits exprès, & le prendre ainsi comme au piège : quand on prévoit qu'il viendra charger avec furie dans quelques endroits, lui dresser des embuches avec des chariots chargés de feu d'artifice, avec des fougasses, & autres semblables stratagêmes.

18°. Informer de toutes parts le général de ce qui se passe : il doit lui-même être en lieu d'où il puisse tout voir, pour envoyer du secours où il en faut, profiter de ses avantages, balancer le bien & le mal, quand une partie de l'armée prévaut & que l'autre cède : poursuivre le succès, quand il surpasse le désordre, & secourir les troupes qui plient, lorsque le désordre est plus grand que le succès.

19°. Poursuivre l'ennemi défait avec la cavalerie légère & des troupes commandées, & le charger sans lui donner le temps de se rallier. Au contraire, quand on a perdu l'espérance de la victoire, se retirer le mieux que l'on peut.

III. Quant aux suites de la *bataille*, on la gagne ou on la perd.

1°. Lorsqu'on a vaincu, rendre grace à Dieu, ensevelir les morts, publier la victoire, l'exagérer & la poursuivre ; pousser vivement le reste de l'armée battue, ne lui pas donner le temps de se reconnoître ; jetter la terreur dans le pays par le feu, le fer, les ravages ; employer les menaces, la force, les ménagements ; soulever les peuples, gagner les alliés, corrompre les amis tandis que les esprits avides de nouveauté sont ébranlés, que le respect pour l'autorité est perdu, & que le magistrat tombe dans le mépris. Après la défaite de Cannes, ceux des alliés qui étoient restés fidèles, commencèrent à chanceler, parce qu'ils désespéroient du salut de la république. (*Liv. L. XXIII*, *C.* 6.). Les Carthaginois vaincus furent abandonnés par les Numides. Après, défait par les *Cyrenéens*, fut chassé par ses propres sujets : tout est contraire aux vaincus : tout favorise le vainqueur. (*Tacit. agricol. C.* 33.). Il faut prendre des places, s'y fortifier, s'y établir, diviser son armée, pour faire en même temps plusieurs entreprises, ne point faire de dégât dans les provinces, qu'on veut se conserver en propriété, ou pour y prendre des quartiers.

2°. Dans la défaite, ne point perdre courage, parce que les armes sont journalières ; emmener le reste de l'armée, rallier ce qui s'est débandé, armer les habitans du pays, faire de nouvelles levées, se jetter dans les lieux forts : pourvoir aux passages, garnir les frontières & les places, couper les forêts, rompre les ponts, inonder les campagnes, avoir recours aux forces auxiliaires, mais avoir soin que les siennes prévalent ; parce que les auxiliaires sont presque aussi dangereuses que celles des ennemis inconstantes, infidèles, désobéissantes.

3°. Pour la retraite, rallier ses troupes, ou sur le champ de *bataille*, ou dans le lieu le plus proche qu'il est possible, afin d'y tenir ferme, & de résister aux petits corps de l'ennemi qui pourroient suivre, se jetter dans la place la plus considérable, & la plus exposée ; emmener la meilleure partie des bagages, bruler le reste ; envoyer en avant des troupes pour préparer, racommoder, & occuper les passages par où l'on doit marcher ; dès qu'on a passé un défilé, le garnir, le défendre, le retrancher ; &, s'il y a un bois, le couper : sacrifier à l'arrière-garde une partie des troupes pour sauver l'autre ; se séparer en quatre ou cinq corps qui se retirent par divers chemins ; charger tête baissée les partis ennemis qui s'avancent loin de leur gros ; les couper, leur dresser des embuscades ; marcher

légèrement en colonne, avec une arrière-garde qui puisse retarder l'ennemi; & ne point mettre des troupes en *bataille* qu'on n'y soit forcé par la nécessité de combattre.»

Passons maintenant aux préceptes que nous a laissés le marquis de Feuquières. Il monta par touts les grades, depuis celui de volontaire dans le régiment du Roi, jusqu'à celui de lieutenant-général. Elève de Luxembourg & de Catinat; doué d'un esprit observateur & méditatif, il tira d'excellentes instructions des grandes actions & des fautes des généraux sous lesquels il fut employé. Un jugement solide, qu'un exercice continuel avoit rendu sûr, lui découvroit les entreprises qu'il pouvoit former avec espoir du succès. Un profond secret, une grande activité, une précision singulière dans ses mesures, un génie fécond en ressources, en assurèrent toujours la réussite, & le rendirent aussi cher aux troupes qu'il commandoit que redoutable à ses ennemis. La jalousie & l'envie, blessées par l'éclat de ses talents, tentèrent de les transformer en vices. La connoissance profonde qu'il prenoit de ses adversaires & de leurs moyens, lui faisoit souvent tenter des coups, qui, pour sembler hasardeux, n'en étoient pas moins certains: on l'accusa de témérité. Ses réflexions & son expérience lui avoient prouvé qu'une discipline sévère étoit la base de son art: son exactitude fut nommée dureté. Franc, sincère, zèlé pour le bien de l'état; il ne pouvoit dissimuler ni les belles actions, ni les fautes qu'il voyoit faire; & l'envie, blessée dans ses deux plaies les plus sensibles, lui reprocha d'être insociable. Cependant il étoit d'un commerce doux & aisé, attentif à procurer à ses troupes les commodités permises par les circonstances, à leur épargner la fatigue & le danger, quelquefois aux dépens de son repos & de sa vie même: mais il blâmoit hautement les généraux qui tenoient une conduite opposée, & augmentoit les fureurs de la jalousie, en ne daignant même pas se justifier de ses reproches. Il partagea l'inimitié de Louvois avec Luxembourg, son parent, son ami, & son maître. Aussi propre à servir l'état qu'éloigné de l'esprit d'intrigue & de flatterie, qui élève trop souvent aux premiers rangs un courtisan sans mérite, il ne fut pas employé dans un temps où les talents supérieurs qu'il avoit montrés auroient été le plus utiles, parce qu'ils étoient devenus rares: on l'oublia pendant la malheureuse guerre de 1701, & le duc de Savoie disoit qu'il étoit surpris qu'on ne le fît pas servir, mais qu'il n'en étoit pas fâché. Ce fut dans cette retraite, que ne pouvant se rendre utile par ses exemples, il voulut l'être par ses écrits.

« Les *batailles*, dit-il, étant des actions générales d'une armée contre une autre, & décidant souvent du succès de toute la guerre, au moins, & presque toujours de la campagne; elles ne doivent être données qu'avec nécessité, & pour des raisons importantes. (*Voyez* ACTION.).

La résolution de combattre étant prise, il faut passer aux moyens de l'exécuter avec succès.

De ces moyens, les uns sont de prévoyance: pour les autres, on ne les trouve que le jour du combat, & ce sont pourtant ceux qui décident presque toujours du succès.

Les moyens de vaincre, & qui sont de prévoyance, sont de faire son ordre de *bataille*, suivant la quantité ou la qualité des troupes dont l'armée est composée, & le pays où l'on présume de trouver l'ennemi; de distribuer des postes aux officiers-généraux; de donner des copies de cet ordre de *bataille*, à touts ceux qui doivent nécessairement en avoir, pour le faire observer; d'avoir toutes ses troupes bien armées, & même des armes de relais au parc de l'artillerie, pour les pouvoir distribuer, soit avant le combat, s'il en manque, & qu'on ait des soldats désarmés; soit après le combat, où il s'en perd beaucoup; & dans les cas où l'action ne seroit pas promptement décidée, d'avoir abondance de munitions de guerre distribuées sur des charrettes composées, pour les trouver à propos derrière les troupes qui auront un plus long feu à faire, ou à soutenir; de faire distribuer avant le combat un nombre suffisant de coups à tirer; que l'armée ait eu le temps de manger, & de prendre quelque repos, s'il est possible, avant le combat; d'avoir plus de médicaments & de chirurgiens qu'on ne présume en avoir besoin; d'être absolument débarrassé des gros bagages, & avoir même placé les mêmes bagages en lieu sûr & distant des lignes; de ne point négliger les avantages du soleil & de la poussière; d'inspirer à l'armée l'envie de combattre, la certitude de la victoire, le desir du butin, & de bons quartiers aux soldats, celui de la gloire, & les récompenses aux officiers. Les moyens de vaincre, qui ne se présentent que le jour du combat, sont touts les avantages du terrein; l'observation de l'ordre de *bataille* qui aura été donné; son changement, s'il y en a nécessité, fait à propos, & après avoir averti ceux qui le doivent sçavoir; la distribution de l'artillerie suivant le terrein; les attentions sur les avantages qui se peuvent prendre, soit en étendant ses ailes, pour envelopper l'ennemi, si on le peut, soit en les couvrant, & en les assurant afin de pouvoir les dégarnir, pour faire un plus grand effort, où l'ennemi paroîtra le plus foible; de donner le mot de ralliement, & de reconnoissance, avant que de marcher à l'ennemi, en cas que la marche ait commencé de nuit, ou que l'on puisse présumer que l'action ne puisse finir avant la nuit; de faire bien observer la droite & la gauche, & la distance entre les lignes, si l'on marche de front; de faire de fréquentes haltes, pour donner le temps à la ligne de se redresser, & à l'artillerie de tirer & de recharger; de défendre sur toutes choses aux soldats de tirer, d'essuyer constamment le

le feu de fon ennemi, & de ne le charger qu'après fon feu.

Si l'armée qui veut combattre part de trop loin, pour qu'elle puiffe arriver fur le terrein où eft l'ennemi, en marchant de front, ou fi elle ne le peut à caufe des lieux par où il faudroit paffer, & qui ne feroient pas affez ouverts; il faut qu'elle s'approche de fon ennemi fur affez de colonnes pour pouvoir fe trouver en *bataille* hors de diftance d'être chargée, tandis qu'elle eft en colonnes.

Il faut auffi que les officiers généraux qui conduiront les colonnes s'obfervent foigneufement les uns les autres, pour qu'au moins leurs têtes faffent un front, & que, lorfqu'ils feront arrivés fur le terrein où l'armée peut fe déployer, ce mouvement fe faffe avec diligence & précaution, & hors de portée d'être chargé par l'ennemi, avant que toute l'armée foit mife en *bataille*. Le général doit fe placer dans le lieu le plus commode, pour voir l'effet de la première charge, afin de pouvoir envoyer fes ordres, foit pour faire foutenir les troupes qui auront battu, foit pour remplacer celles qui l'auront été. Il doit pour cela fe fervir de troupes qu'il aura placées entre les deux lignes, au cas qu'il l'ait jugé convenable, ou de celles de la réferve, fuivant qu'il le jugera à propos. Touts les officiers généraux doivent être à leurs poftes, tant pour mener au combat les troupes qui leur font commifes, que pour remédier aux inconvénients qui peuvent arriver dans l'étendue de leur commandement.

Le combat s'opiniâtrant, & le fuccès en devenant partagé, le général doit faire fon principal effort contre le lieu où l'ennemi fait le plus de réfiftance: &, en ce cas, il doit s'y porter lui-même, afin d'animer les troupes par fa préfence, & de les faire charger avec plus de vigueur.

Si fon bonheur eft égal par toute la première ligne, & qu'elle ait renverfé celle des ennemis; la principale attention des officiers généraux & particuliers doit être de contenir les troupes, d'empêcher que les corps ne fe débandent, de ne faire fuivre les fuyards que par des gens détachés des bataillons & des efcadrons, de marcher lentement avec toute cette première ligne, & de charger de front & en ordre la feconde ligne des ennemis.

L'artillerie doit toujours accompagner la première ligne, dans l'ordre où elle a été d'abord diftribuée, en cas que le terrein le permette; & le refte de l'armée doit fuivre ce mouvement, en obfervant toujours la diftance entre les deux lignes, telle qu'elle aura été prefcrite dans l'ordre de *bataille*, afin qu'il n'y arrive point de confufion. Si la victoire continue de fe déclarer & qu'on renverfe encore la feconde ligne, le général doit, avec plus d'attention, empêcher que fes troupes ne fe débandent, de peur qu'elles ne foient chargées, & mifes en défordre par la première ligne des ennemis, qui pourroit s'être ralliée derrière la feconde. Il doit pouffer les troupes battues toujours en corps, & en ligne, jufqu'à ce que leur défordre foit général; après quoi il faut augmenter le nombre des corps détachés, & ne pas fouffrir que jamais perfonne ne quitte les drapeaux & étendarts, fans avoir été commandé.

C'eft dans ce moment qu'il doit fe fervir de fa réferve, & des corps qui n'ont point combattu, pour fuivre les ennemis, les empêcher de fe rallier, & faire des prifonniers, dont il ne doit jamais fouffrir que les troupes fe chargent pendant le combat, ni qu'elles regardent feulement le butin du champ de *bataille*, jufqu'à ce que la victoire foit abfolument affurée, & l'ennemi tellement en défordre & éloigné, qu'on n'ait plus lieu de craindre qu'il puiffe revenir fur le corps qui aura été détaché, pour le fuivre dans fa fuite; après quoi, pour le refte de la journée, il peut laiffer recueillir aux troupes le butin du champ de *bataille*.

Si, en fuivant l'ennemi battu, on tombe fur fes bagages, il ne faut point laiffer débander pour le pillage le corps deftiné pour fuivre l'ennemi, & achever de l'accabler dans fa retraite. Il faut, avec une extrême attention & févérité, porter ce corps au-delà defdits bagages, ne s'attacher qu'à détruire ou prendre les hommes, & laiffer le pillage des bagages à l'armée.

Les premiers foins du général, après le gain de la *bataille*, (le feigneur des victoires remercié), doivent être de faire panfer les bleffés, d'en aller voir les principaux, ou d'y envoyer de fa part s'il n'en a pas le temps; de fe faire rendre compte des belles actions qu'il n'aura pu voir, & de donner en général des louanges à toute fon armée; de louer en particulier ceux qui le méritent; de faire raffembler les marques de fa victoire, qui font les prifonniers, les drapeaux & étendarts, les timbales, & l'artillerie ennemie; de donner de cette victoire la première nouvelle à fon prince; de la faire fuivre d'une ample relation de toutes fes circonftances, en lui envoyant les drapeaux & étendarts; les timbales reftant, fuivant l'ufage, aux corps qui les ont prifes.

Après avoir déblayé fon camp de fes bleffés, de ceux des ennemis, des prifonniers, de leur artillerie, & de tout ce qui lui feroit fuperflu, & avoir laiffé prendre du repos à fon armée; il doit s'appliquer à tirer de fa victoire touts les avantages que les circonftances des temps, & des lieux, lui fourniront, en exécution du projet qui aura été concerté & réfolu. Je ne parle pas du temps que l'on doit employer à ce déblai; il doit être le plus court qu'il eft poffible; c'eft tout ce que l'on en peut dire.

Mais, comme le fort des armes eft journalier, & qu'après toutes les fages précautions prifes pour vaincre, on ne laiffe pas quelquefois d'être vaincu; l'application entière du général, en ce cas funefte, & les foins de fes inférieurs, ne

doivent regarder que les moyens d'empêcher une déroute entière.

C'est à cela seul qu'il doit penser. Son expérience & sa capacité lui doivent faire connoître le moment qui précède la perte de la *bataille ;* afin de prendre toutes les précautions nécessaires pour diminuer le désordre d'une fuite ; soit par un effort considérable qu'il fera avec les troupes qui ne sont point ébranlées, pour donner le temps à celles qui le sont de se rallier, de se remettre ensemble, & assurer ainsi la retraite ; soit en se saisissant en arrière d'un poste où il puisse se retirer en sureté, ou d'un défilé derrière lequel il puisse se rassembler.

Comme l'abandon & la perte de son champ de *bataille* entraine souvent celle de ses bagages, s'il en a avec lui, & presque toujours celle de son artillerie ; il ne doit rester dans ce premier lieu, où il se sera retiré & mis en sureté, qu'autant de temps qu'il lui en faut pour rassembler les débris de son armée ; après quoi il la doit mener dans un camp sûr, où il puisse réparer ses pertes, tant par le canon & les armes qu'il fera venir des places, pour en donner à ceux qui les auront perdues, que par les secours dont il pourra être renforcé.

Si sa perte est si considérable, qu'elle puisse entrainer celle de quelque place, il y doit jetter la meilleure & la plus sure infanterie qui lui reste, & tâcher ensuite de tenir toujours la campagne avec sa cavalerie, pour incommoder l'ennemi, en cas qu'il s'attache à un siège, ou pour le contenir, & l'empêcher de se séparer en plusieurs corps, si son dessein n'est que de pénétrer dans le pays, & de le désoler.

Si le victorieux, par les pertes qu'il aura faites le jour de la *bataille*, se trouve trop affoibli en infanterie pour s'attacher à un gros siège, ou qu'il ne soit pas en état de l'entreprendre faute de grosse artillerie, & de munitions de guerre, & enfin qu'il ne puisse retirer d'autre fruit de sa victoire, que celui ou d'avoir déconcerté les projets de son ennemi, ou de rester maître du plat-pays pendant le reste de la campagne, ou de procurer à son armée des quartiers d'hiver dans le pays ennemi ; il faut que le vaincu, en s'éloignant du victorieux, se place en lieu sûr, près des grosses villes, d'où il puisse tirer les commodités que la perte de la *bataille* a ôtées à son armée, tant pour les subsistances & médicaments pour les blessés, que pour la réparation des bagages perdus ; qu'il rassure ses troupes, & ne se montre en corps à l'ennemi qu'après qu'il aura réparé ses pertes, soit par la jonction de nouvelles troupes, soit en ayant fait donner des armes à ceux qui en ont perdu, rétabli son artillerie, & ses vivres, fait guérir les blessés, & qu'enfin il se soit remis en état de s'opposer au progrès de l'ennemi, & à son établissement dans des quartiers d'hiver avantageux.

Entrons maintenant dans les détails avec le marquis de Santa-Cruz. Je ne changerai rien ni au contenu ni à l'ordre de ses préceptes, & ne ferai que rectifier la traduction françoise sur l'original.

DES DISPOSITIONS

AVANT UNE *BATAILLE*.

RECONNOISSANCE.

Non-seulement le commandant de l'armée, mais encore les autres généraux, & les brigadiers même, doivent, autant que les ennemis le permettent, reconnoître le terrein où se doit donner le combat, afin que, durant la *bataille*, il ne se rencontre aucun obstacle qui rende inutile votre premier projet, & vous oblige à faire quelque mouvement considérable, toujours dangereux à la vue de l'armée ennemie.

Un fossé que M. de Nemours ne reconnut qu'après que la *bataille* de Cerignole eut été commencée, fut cause de la déroute de l'armée françoise.

Il faut aussi reconnoître, si à certaine distance de l'endroit où vous avez dessein de former votre réserve & vos ailes, il n'y a point quelques troupes des ennemis en embuscade, qui puisse venir vous charger lorsque l'action sera engagée.

Minutius, maître de la cavalerie romaine, fut battu pour n'avoir pas pris cette précaution. Annibal ayant caché la nuit dix mille hommes dans les gorges d'une montagne, & dans les bois voisins, présenta le lendemain le combat à son adversaire. Celui-ci l'ayant accepté, sans avoir reconnu les environs du champ de *bataille*, se vit attaqué par l'endroit où il s'y attendoit le moins.

Il est important d'avoir reconnu, quelques jours avant le combat, touts les chemins & les sentiers que vous avez à votre tête, sur vos derrières, & à vos flancs, afin de pouvoir prendre de justes mesures, soit pour suivre l'ennemi vaincu, soit pour faire votre retraite. Alors ce n'est pas assez d'avoir un grand nombre de guides ; parce que plusieurs sont tués dans le combat ; que les uns s'épouvantent, & ne sçavent plus ce qu'ils font, & les autres prennent la fuite, ou ne connoissent pas quel avantage, ou quel inconvénient il y a de prendre un chemin plutôt qu'un autre.

Il y a deux manières de corriger ce qu'un terrein a de désavantageux. La première est d'abattre les murailles & les haies des jardins, & d'applanir ce terrein ; de couper une partie du bois, ou de la broussaille ; de jetter des ponts sur les fossés ; en un mot, d'ôter touts les obstacles qui peuvent empêcher la communication de vos lignes, & de chacune de vos troupes, suivant le plan que vous vous êtes fait pour l'ordre de *bataille* de votre armée.

La seconde manière de tirer avantage de ce que le terrein paroit avoir de désavantageux, est de ranger en *bataille* sur une montagne, dans un bois, dans la plaine, ou en rase campagne, les espèces

de troupes, qui, par la qualité de leurs armes, par leur nombre, par la manière de se battre, ou par quelques autres circonstances, peuvent être propres pour ces différents terreins.

Il faudra prévenir les espions que vous avez parmi les ennemis de vous donner aussi promptement qu'ils le pourront la connoissance de l'ordre de *bataille* de l'armée ennemie, afin que vous puissiez ranger la vôtre de la manière la plus convenable, relativement au terrein, à la qualité, à l'espèce, & au nombre de vos troupes, en tâchant toujours de disposer vos bataillons & vos escadrons, de sorte que les ennemis se voient forcés de changer l'ordre de *bataille* qui pourroit leur être le plus avantageux.

Cæsar voulut sçavoir dans quel ordre Vercingentorix avoit rangé son armée, avant que d'en venir à un combat contre lui. D'après cette connoissance il forma ses troupes, & Vercingentorix fut défait.

Hannon, & Amilcar, généraux de l'armée navale de Carthage, destinée pour l'Afrique, ayant observé que les vaisseaux romains s'étoient rangés d'une manière fort avantageuse, firent faire aux leurs un mouvement, qui força les Romains de changer leur premier ordre de *bataille* en un second moins avantageux.

Ne donnez nullement à connoitre que vous êtes instruit de l'ordre de *bataille* projetté par les ennemis; parce que, s'ils changeoient leur disposition, vous ne pourriez espérer aucun bon succès des mesures que vous aurez prises sur la foi de ce premier avis.

Germanicus sçavoit que les Germains avoient mis une partie de leur cavalerie en embuscade pour charger pendant la bataille la dernière ligne des Romains; mais il feignit de l'ignorer, & rangea son armée de manière que, loin d'être incommodé par l'embuscade, il défit l'armée des Germains.

Si vous allez reconnoitre par vous-même la disposition de l'armée ennemie, pendant qu'elle marche ou qu'elle est rangée en *bataille*, vous aurez l'avantage d'observer le changement qu'on pourroit y avoir fait depuis l'avis de votre espion, ou ce que cet espion n'auroit pas été capable de connoitre & de comprendre; parce que les ennemis cacheront peut-être, jusqu'à l'extrémité, l'ordre dans lequel ils ont résolu de se battre. Vous ne devez pourtant pas tenter d'aller reconnoitre vous-même leur armée, si vous courez risque d'être fait prisonnier; &, si pour vous tirer de quelque mauvais pas, où les partis ennemis pourroient vous jetter, il est à craindre que vous ne fussiez obligé de faire avancer plus de troupes, & d'engager insensiblement votre armée à soutenir un combat général dans un terrein désavantageux, ou lorsque toutes vos troupes ne sont pas dans une disposition propre à le recevoir.

Lorsque Scipion combattit Asdrubal, il changea l'ordre dans lequel il avoit d'abord montré son armée, & gagna la *bataille*.

Les consuls M. Claudius Marcellus, & T. Quintius Crispinus, étant allés avec une petite troupe reconnoitre le camp d'Annibal, furent surpris & défaits, & Marcellus y fut tué. Polybe, qui rapporte ce fait, blâme extrêmement ces deux consuls de s'être si fort exposés.

Annibal, (je parle de celui que les Carthaginois firent mourir sur une croix, parce qu'il avoit perdu sur mer plusieurs *batailles*,), résolut d'aller reconnoitre lui-même la disposition de l'armée navale des Romains. Il sortit de Palerme avec cinquante vaisseaux; &, rencontrant la flotte ennemie plus près qu'il ne pensoit, & en ordre de *bataille*, il eut beaucoup de peine à s'échapper, & perdit la plupart de ses vaisseaux.

On voit dans l'histoire de Flandre, par le Cardinal Bentivoglio, qu'Henri IV alloit toujours lui-même reconnoitre les ennemis, lorsqu'il espéroit pouvoir les combattre: & l'historien blâme beaucoup ce prince d'avoir trop exposé sa personne. Solis, qui fait le même reproche à Cortès, dit qu'une telle hardiesse dans les généraux d'armée n'est pas digne d'imitation; que s'exposer ainsi, c'est exposer toute l'armée, & qu'en pareille occasion, la valeur est mieux placée dans un autre cœur.

Le milieu qu'il faut prendre alors est de s'approcher avec une bonne escorte, jusqu'à certain lieu où il n'y ait à craindre ni embuscade, ni engagement avec les partis ennemis. Là, du haut de quelque colline, d'une tour, ou d'un clocher, vous pourrez à loisir, avec de bonnes lunettes d'approche, distinguer à plus de deux lieues la disposition des lignes ennemies, les troupes placées hors de ses lignes, l'infanterie, la cavalerie, les trains de chevaux, de mulets, ou de bœufs, pour les canons, & même la couleur de l'habillement des régiments; sur-tout, si du terrein où sont les ennemis, il ne s'élève pas beaucoup de poussière. D'après l'observation de ces circonstances, vous pourrez prendre vos mesures pour l'étendue de vos lignes, pour vos ailes, pour le poste de chaque corps de votre infanterie, & de votre cavalerie, suivant les règles que j'établirai dans la suite.

CONSEIL. ORDRES.

La veille, ou le jour de la *bataille*, vous communiquerez à vos généraux les moyens que vous avez résolu de mettre en œuvre. Après avoir pris leur avis, & retranché de votre projet ce qui vous aura paru défectueux, ou ajouté ce que vous aurez jugé convenable, vous donnerez par écrit à chaque général les ordres qu'ils doivent remplir & faire exécuter, afin qu'ils agissent touts de concert, & ne soient pas étonnés de certains mouvements qui pourroient peut-être les surprendre & causer de la confusion, s'ils n'en étoient pas prévenus.

Il me paroît inutile d'avertir qu'il faut recommander le secret à vos généraux sur les ordres que vous leur donnez ; puisque personne n'ignore que les ennemis pourroient en tirer de grands avantages s'ils en avoient connoissance.

Ne vous contentez pas d'énoncer vos ordres en termes fort clairs : tâchez de vous assurer que chacun les a bien compris ; & donnez à tous, avant de rompre l'assemblée, les éclaircissements nécessaires sur les difficultés de l'entreprise, & sur celles qui pourroient survenir.

Après avoir recommandé beaucoup de silence, & défendu, sous peine de la vie, de faire courir des commandements pour exécuter ou suspendre quelque évolution ; vous avertirez vos généraux que, si, malgré cette défense, ils entendent de pareils cris, ils n'y ayent aucun égard. Si on s'arrêtoit à d'autres ordres qu'à ceux qui sont portés par les aides-de-camp généraux, quelle confusion n'y auroit-il pas parmi les chefs & les troupes, lorsque, d'un côté, on entendroit crier *à droite*, & de l'autre *à gauche ; avance la cavalerie ; marche l'infanterie ;* alors, au lieu d'obéir, chacun se mêleroit de commander. Si, dans une armée qui n'est pas en présence de l'ennemi, le défaut de silence cause du désordre, que sera-ce dans une *bataille*, où le péril augmente le trouble ? D'ailleurs, il se peut que les ennemis ayent dans vos régiments des hommes subornés, pour mettre la confusion dans vos lignes, en faisant courir ces sortes de commandements.

L'armée romaine commandée par Aulus Manlius fut battue en Istrie, parce qu'un soldat se mit à crier : *aux vaisseaux, aux vaisseaux.*

Avant la *bataille*, prévenez de ce qu'il faut faire en trois cas différents ; sçavoir, durant la *bataille*, pour la gagner ; après la *bataille* gagnée, pour la poursuite de l'ennemi ; &, supposé qu'on la perde, pour la retraite. Je parlerai ailleurs des deux premiers, & ne m'occuperai ici que du troisième.

Parmi les avis que vous donnerez à vos généraux, vous devez les instruire du lieu vers lequel les troupes qui auront combattu sous leurs ordres, feront leur retraite ; supposé que l'armée soit défaite, & que ces troupes ne puissent pas se retirer par les mêmes chemins que vous aurez choisis pour les amener. Dans ce cas, avertissez vos généraux de tâcher de faire retraite vers un certain lieu, préférablement à deux ou trois autres que vous leur désignerez.

Que la retraite soit vers le pays où vos places sont le plus exposées à l'insulte des vainqueurs, afin d'en augmenter les garnisons, & d'y occuper les défilés que les ennemis doivent passer pour pénétrer dans cette province. L'abandonner après votre défaite, ce seroit la perdre ; comme fit l'armée des deux couronnes à l'égard de l'Italie, lorsqu'elle se retira de Turin en France.

Ne vous retirez point vers les places peu abondantes en vivres, ou dont on puisse facilement faire le blocus. On ne trouve point cet inconvénient lorsque les places dominent un pont sur quelque grande rivière. La retraite par des bois, & des defilés, sur-tout de nuit, est avantageuse, principalement pour une armée qui a conservé plus d'infanterie que de cavalerie ; parce que les ennemis n'oseront pas la poursuivre, de crainte de quelque embuscade ; & plutôt les troupes battues feront halte, après avoir passé un défilé ou un pont qu'elles auront coupé, moins la perte des prisonniers, & des déserteurs sera grande. Mais je parlerai en son lieu avec plus de détail de la retraite d'une armée mise en déroute. Je n'en fais ici quelque mention que parce que j'ai cru que les précautions à cet égard ne devoient pas être oubliées dans la conférence que vous aurez avec vos généraux avant la bataille ; parce que, si votre armée est défaite, ils n'auront pas tout le temps d'aller prendre vos ordres.

Outre les officiers de l'état-major, leurs aides-de-camp, les vôtres, & quelques autres personnes ; je crois que, pour porter vos ordres un jour de combat, il seroit nécessaire de choisir un officier de chaque corps, qui, bien monté, se tiendroit auprès de vous.

Afin que toutes ces personnes soient reconnues, sur-tout dans les corps nouvellement arrivés à l'armée, & afin, par conséquent, qu'on ne fasse aucune difficulté d'exécuter les ordres qu'elles portent, les colonels, les lieutenans colonels, & les officiers d'artillerie auront un mot que ces aides-de-camp leur donneront en même-temps que l'ordre. Vous donnerez ce mot le plus tard qu'il se pourra ; les officiers le tiendront secret ; &, afin qu'il transpire moins, ils ne le recevront pas des sergents, mais des majors ; & ceux-ci le prendront du major général, & des maréchaux des logis. Par-là vous éviterez encore que quelques personnes des ennemis ne s'introduisent dans votre armée, pour y distribuer des ordres contraires aux vôtres, en se faisant passer pour aides-de-camp. Annibal se servit de ce stratagême dans une *bataille* contre les Romains.

Les aides-de-camp dont vous ferez choix doivent être d'une intelligence & d'une valeur reconnues, afin que par crainte ils ne tardent pas de porter vos ordres ; ils ne doivent pourtant pas chercher le danger ; parce que, s'ils sont tués en chemin, il peut être d'une extrême conséquence que vos ordres n'ayent pas été reçus. Alors il faut les envoyer par plusieurs aides-de-camp, afin que, si les premiers sont tués par quelque balle perdue, quoiqu'ils passent derrière la ligne, ces ordres puissent arriver jusqu'au lieu où ils sont adressés.

Chaque aide-de-camp s'informera de l'état où se trouve la troupe à laquelle il porte quelque ordre, & retournera au plus vite en donner avis. De cette manière le général sçaura souvent ce qui se passe dans toute l'armée ; & c'est pour

cela que je propose un si grand nombre d'aides-de-camp.

Un général en a ordinairement plusieurs, mais qui, le plus souvent, sont sans expérience; excepté deux ou trois, qui sont ses parents, il choisit les autres parmi les jeunes gentilshommes qui commencent à servir, & se flattent qu'en s'attachant au commandant, & lui faisant une cour assidue, ils trouveront près de lui plus d'instruction & d'avancement. Pour moi, je ne m'en servirois pas pour envoyer des ordres un jour de *bataille*; soit parce que le desir d'acquérir de la gloire les porte à s'arrêter & à combattre à la tête d'une troupe; soit parce qu'ils ne connoissent pas dans quel embarras peut jetter un seul mot qu'ils changent à l'ordre, & ne sont pas capables de juger de l'état où ils laissent la troupe dont ils doivent rendre compte au général à leur retour.

Quelque habiles que soient vos aides-de-camp, tâchez de ne rien changer, durant le combat, aux dispositions prises avant de le commencer; à moins que ce changement ne soit indispensable; non-seulement parce qu'il est dangereux de faire des mouvements considérables à la vue des ennemis; mais encore parce que la moindre différence entre l'énoncé d'un aide-de-camp, & celui d'un autre, jette celui qui reçoit l'ordre dans la plus grande perplexité. Si les événements de la *bataille* vous obligent à quelques changements, voyez si, pour ne pas déranger les lignes, il ne suffiroit pas de faire agir les régiments détachés, & placés entre les lignes, que je proposerai ailleurs.

RETRAITE ÔTÉE AUX TROUPES.

Quelques-uns tiennent pour règle générale qu'il faut ôter l'espoir de la retraite à son armée, afin qu'elle fasse touts ses efforts pour obtenir la victoire. Cependant on voit que des armées qui n'avoient point de retraite ont été défaites; & on ne sçauroit citer aucun exemple qui prouve qu'on puisse rallier une armée qui a été entièrement ruinée & perdue, comme celle qui n'a été que mise en déroute. D'où je conclus qu'il est imprudent de rendre la retraite impossible aux troupes, sur l'espérance d'un courage qui peut manquer, ou n'être pas suffisant pour vaincre; parce que les ennemis peuvent montrer un courage égal, accompagné d'un plus grand bonheur.

Si l'on m'objecte qu'une armée mise en déroute est si fort intimidée, qu'on ne doit pas compter sur elle; je réponds qu'il y a plusieurs expédients pour la ranimer, comme je le ferai voir en son lieu; mais qu'il n'y a aucun moyen d'employer de nouveau les soldats qui, faute de retraite, auront été tués, ou faits prisonniers; &, pour me servir des paroles de l'Ecclésiastique: *le chien vivant vaut mieux que le lion mort.* D'ailleurs il y a des nations en qui les malheureux événements de la guerre causent moins de découragement, qu'ils ne leur inspirent d'ardeur & de desir de se venger.

L'armée espagnole qui, en 1710, fut mise en déroute à la *bataille* de Sarragosse, fit retraite sous la conduite du marquis de Fay. La même année elle fut rétablie & disciplinée, tant par les sages ordres de Philippe V, que par une activité qu'on ne sçauroit trop louer dans le comte d'Aguilar; &, cette même année, elle gagna sur les vainqueurs la *bataille* de Villaviciosa, reprit le royaume d'Arragon, & fit touts ces progrès que l'Espagne n'auroit pu faire, si cette armée, faute de retraite, avoit été totalement défaite à la journée de Sarragosse.

Il faut ôter à une armée l'espèce de retraite qui n'en peut mettre en sureté qu'une très-petite partie; telle, par exemple, que seroit un pont; parce que l'avantage qu'on en peut tirer, c'est-à-dire, celui de sauver un petit nombre des troupes battues, n'est pas comparable au mal qu'elle peut causer à toute l'armée, lorsque les soldats regarderont en même-temps l'ennemi & la retraite.

Avant la *bataille* de Bovines, Philippe-Auguste fit couper un pont par où ses troupes pouvoient espérer de faire retraite si elles étoient battues. Il avoit trop d'expérience pour ignorer qu'une armée mise en déroute, qui défile sur un pont à la vue des ennemis vainqueurs, est exposée à un second ravage, plus grand que le premier. Lorsque le comte Maurice de Nassau, avant la *bataille* des Dunes, donna ordre à ses vaisseaux de s'éloigner de la côte & de son armée, il étoit persuadé qu'en cas de déroute, peu de ses soldats pourroient s'embarquer, & profiter de cette retraite à la vue des troupes ennemies. Otez toute espérance de retraite à vos troupes, lorsque la victoire vous assure des avantages beaucoup plus considérables qu'une défaite entière ne peut vous causer de préjudice.

Cortès brula dans les Indes touts ses vaisseaux, afin qu'en ôtant ainsi tout espoir de retraite à ses troupes, elles fissent la guerre avec plus de valeur & de fermeté. Mais il s'agissoit de conquérir un pays aussi vaste que riche, &, si la fortune lui étoit devenue absolument contraire, il ne risquoit de perdre qu'un si petit nombre de gens, qu'à peine une seule des provinces d'Espagne auroit pu s'appercevoir de cette perte.

Il est encore plus nécessaire d'ôter l'espérance de retraite à votre armée, lorsque vous êtes certain que, si elle étoit battue, votre prince ne pourroit pas continuer de l'entretenir; ou lorsque vous etes assuré que la nouvelle de la *bataille* perdue fera soulever le pays, ou lorsque, n'étant maitre d'aucune place, vous n'espérez pas de pouvoir sauver les restes de votre armée.

Annibal qui, pour rétablir ou pour renforcer ses troupes en Italie, n'en pouvoit tirer que d'Espagne ou de Carthage, livroit volontiers *bataille* à l'armée romaine; parce qu'il étoit persuadé qu'aucun de ses Carthaginois n'oseroit se flatter de

l'espérance de faire retraite jusqu'à des pays aussi éloignés que l'étoient l'Espagne & Carthage.

Comme les troupes pourroient être irritées contre vous, de ce qu'en leur ôtant toute sorte de retraite, & en leur imposant la nécessité de vaincre, vous donnez à connoître que vous vous défiez de leur valeur; faites ensorte qu'elles attribuent ce défaut de retraite à un effet du hasard; répandez le bruit que les ponts ont été rompus par les eaux; que les ennemis se sont emparés de tel défilé; que les gouverneurs des places voisines ont protesté qu'ils n'ouvriroient pas les portes aux fuyards, parce qu'on y manque de provisions de bouche; ou que les provinces qui sont derrière vous prendront les armes contre votre armée, si elle est battue.

Lorsque Cortès, craignant que ses soldats, fatigués de la guerre, ne l'obligeassent un jour à se retirer dans l'île de Cuba, eut pris la résolution de détruire ses vaisseaux; afin qu'on pénétrât moins son motif, il engagea les matelots à publier que la mauvaise qualité du port de la Véra-crux, où sa flotte avoit mouillé pendant quelque temps, l'avoit mise entièrement hors d'état de servir. Cortès fit semblant de le croire, & donna ordre de porter à terre les cordages, les voiles, & les autres agrêts; il fit mettre le feu à ses vaisseaux, & les abandonna au gré des flots & des vents. Par cette résolution, à laquelle on le crut forcé, il fit paroître autant de sagesse & de prudence qu'il se seroit attiré de blâme & de haine, si on l'avoit attribuée à un effet de son caprice & de son choix.

On peut également porter les troupes à combattre avec courage & avec constance, ou en leur ôtant réellement la retraite, ou en leur persuadant seulement qu'elles n'en ont point à espérer. Préférez ce dernier expédient au premier, lorsque vous pourrez y réussir: quelque mauvaise que soit une retraite, il y aura toujours quelques pelotons de troupes, quelques régiments, ou quelques brigades, qui en profiteront. Beyerlinck, en rapportant les dispositions de Charles Martel dans la *bataille* contre Abdérame, ne dit pas que Charles eut ôté à ses troupes la retraite vers Tours; mais seulement qu'il leur fit entendre qu'elles ne devoient pas compter sur cette retraite.

PRÉSENCE DU PRINCE.

Lorsque le souverain se trouve à l'action, il faut pour sa garde un certain nombre des troupes qui seroient quelquefois très utiles dans une partie des lignes: c'est ce qu'on éprouva dans la dernière guerre de la ligue contre les deux couronnes, à la *bataille* de Luzara.

Si le prince est fait prisonnier, l'état, pour le racheter, sera forcé de faire une paix très avantageuse pour le vainqueur. Nous en avons un exemple dans François Ier. fait prisonnier à la *bataille* de Pavie. Si on continue la guerre pendant la prison du souverain, on est encore exposé à de plus grands malheurs, de la part de ceux qui gouvernent durant cette espèce d'interrègne; & on peut dire que la défaite de l'armée n'est pas pour un état une perte aussi considérable que le prince fait prisonnier.

Lorsque David voulut se mettre à la tête de ses troupes pour combattre Absalon, ses soldats l'en empêchèrent, en lui disant: « vous ne sortirez point; le peuple souffrira peu si nous sommes mis en fuite, ou qu'une partie de nous périssent; mais vous seul valez dix mille hommes: il est donc plus à propos que vous demeuriez dans la ville. ». Le roi leur répondit: *je ferai tout ce qui vous semblera bon.*

Quand le prince a lieu de craindre que, s'il vient à perdre la *bataille*, il ne puisse conserver ni son armée, ni ses états; il doit se montrer dans le combat à la tête de ses troupes, & les y animer par ses discours & par son exemple. Lorsque l'Empire & les provinces sont en danger, dit Tacite, le prince doit être au combat. Rien n'est plus capable d'inspirer le courage aux troupes que la vue du souverain. Quinte-Curce, parlant de la valeur avec laquelle les armées d'Alexandre & de Darius avoient combattu à la *bataille* d'Arbelle, nous apprend que chaque soldat regardoit comme glorieux de mourir aux yeux de son roi. Philippe V se mit à la tête de ses troupes à la *bataille* de Villaviciosa; prévoyant que, s'il la perdoit, sa couronne étoit en un très-grand danger.

Lorsque l'événement du combat doit décider un grand intérêt, tirez les garnisons des places, pour renforcer votre armée. C'est ce que fit Amilcar, qui commandoit l'armée de Carthage, & Mathon, chef des troupes révoltées; lorsque les uns & les autres, n'étant plus en état de soutenir la guerre, voulurent la terminer par une *bataille*. Alors, dit Polybe, ils appellèrent de part & d'autre au combat tous ceux de leur parti, & tirèrent les garnisons de toutes leurs places; parce qu'il s'agissoit d'une action qui devoit décider leur sort.

Quand je dis qu'il faut tirer des places les garnisons, je suppose que les habitans de ces places sont fidèles & assez forts pour se défendre contre quelque coup de main: autrement, les ennemis, au lieu d'en venir à une *bataille*, iroient prendre ces places.

DISPOSITION

DES TROUPES ET DES GÉNÉRAUX.

Si vous mettez votre armée en *bataille*, avant que celle des ennemis approche, vous aurez le temps, sans rien précipiter, de distribuer vos troupes, de rectifier dans l'ordonnance générale quelques erreurs commises par des corps qui auroient mal entendu vos premiers ordres, & d'exhorter vos soldats à combattre avec valeur.

Un motif encore plus puissant, qui doit vous

hâter pour mettre votre armée en *bataille*, eſt le danger de faire quelque mouvement conſidérable, à la vue des ennemis. L'armée des deux couronnes courut le riſque d'être battue à Luzara, parce qu'on ne commença de la mettre en *bataille*, que lorſque celle des Impériaux étoit déja proche.

Une des principales cauſes de la défaite de Philippe de Valois, à la *bataille* de Créci, fut que ce Prince voulut, en préſence des ennemis, faire paſſer à ſa première ligne un corps conſidérable de troupes qui, ſelon ſa première diſpoſition, occupoit un autre poſte.

La maxime que je viens d'établir paroît renfermer un inconvénient, puiſqu'en rangeant de bonne heure votre armée pour le combat, vous donnez plus de temps à l'ennemi pour connoitre votre ordre de *bataille*, & plus de facilité pour mettre à profit cette connoiſſance & ſe former de le manière qu'il jugera la plus convenable. Il ſera aiſé de remédier à cet inconvénient, & même d'en tirer avantage ; ſi vous réſervez juſqu'à un certain temps quelque choſe d'important, facile à changer, qui oblige le général ennemi de prendre en votre préſence d'autres meſures que celles qu'il avoit priſes, ſur le premier avis que ſes eſpions lui avoient donné de votre ordre de *bataille*.

Guillaume de Naſſau conſeille de former les troupes de manière que les ennemis ſe voient forcés de changer, à votre vue, quelque choſe dans leur ordre de *bataille*, afin de les charger pendant ce mouvement.

Un changement important & facile ſeroit, par exemple, de mettre dès le commencement, comme en troiſième ligne, les régiments qui doivent enſuite être poſtés ailleurs, & peuvent en un inſtant aller occuper les poſtes qui leur ſont deſtinés.

On objectera peut-être qu'en mettant de ſi bonne heure l'armée en *bataille*, elle ſera fatiguée en reſtant trop long-temps ſous les armes ; comme celle de Louis II, roi de Hongrie, à la *bataille* de Mohatz, qu'il perdit contre Soliman II. Les Hongrois, qui dès le point du jour avoient été mis en ordre de *bataille*, étoient excédés, lorſque Soliman, qui ne ſortit de ſon retranchement qu'à trois heures après-midi, vint les attaquer.

Je demande ſeulement qu'on mette de bonne-heure les troupes en *bataille* ; qu'enſuite on les laiſſe manger & boire ; &, s'il y a encore du temps de reſte, qu'on leur permette de s'aſſeoir, ou de demeurer couchées auprès de leurs armes. On peut même, par différents partis, tenir en allarme les ennemis la nuit précédente, afin qu'ils ne prennent pas le repos néceſſaire : c'eſt ce que fit P. Quintius contre les Eques & les Volſques.

Il ſe peut encore que les ennemis, apprenant que votre armée eſt déja en *bataille*, ſe perſuadent qu'ils n'ont pas le temps de manger, & encore moins de réparer par le ſommeil la veille de la nuit précédente : ſi vous les attaquez dans cet état, vous pouvez eſpérer un heureux ſuccès.

Une armée auroit un grand avantage, ſi ſon ordre de *bataille* différoit peu de celui dans lequel elle a déja combattu ; & ſi cette même diſpoſition obligeoit les ennemis de prendre une ordonnance à laquelle ils ne ſont pas accoutumés.

Achille Tarducci donne le même conſeil. Quinte-Curce, parlant de la manière dont les Indiens commencèrent à combattre contre les troupes d'Alexandre, dit que ce nouveau genre de combat épouvanta les Macédoniens, qui n'y étoient pas accoutumés.

L'uſage ordinaire eſt que les officiers généraux d'un même rang ont leur poſte dans chaque ligne, ſelon leur ancienneté ; c'eſt-à-dire que le plus ancien a la droite, le ſecond la gauche, le troiſième eſt plus vers le centre que le premier, le quatrième plus vers le centre que le ſecond, & ainſi ſucceſſivement.

La même choſe s'obſerve à l'égard des brigades d'infanterie, de cavalerie, & de dragons, avec quelque différence relativement à chacun de ces trois corps : la cavalerie a la droite des deux lignes, ou la droite & la gauche de la première ligne, ou la droite de la première & la gauche de la ſeconde ; mais elle conſerve toujours le premier poſte, quoiqu'il y ait des régiments de dragons plus anciens. Les dragons occupent les ailes que la cavalerie laiſſe libres, & l'infanterie ſe diviſe en droite, gauche, & centre. On place au centre les brigades les plus nouvelles ; & chaque brigade, ſoit d'infanterie, de cavalerie, ou de dragons, prend le nom du plus ancien des régiments qui la compoſent.

Quoique ce ſoit l'uſage ordinaire, on ne ſe ſera point une loi inviolable de l'obſerver ; &, lorſque le terrein d'une aile eſt fort par ſa nature, & que celui de l'autre aile & du centre ne ſont pas avantageux ; on mettra les meilleures brigades & les généraux les plus expérimentés dans les poſtes où il y a le plus à craindre, & où l'on aura deſſein de faire ſon principal effort.

A la *bataille* de Pharſale, Pompée ſe mit à la gauche avec ſes meilleures troupes ; parce que la droite, qui étoit couverte par un ruiſſeau difficile à paſſer, étoit plus en ſureté.

On ne s'attachera pas toujours ſcrupuleuſement à l'ancienneté des généraux ; &, ſuivant les opérations, on préférera quelquefois ceux qui ont ſervi dans l'infanterie, ou dans la cavalerie ; parce que celui, par exemple, qui n'a ſervi que dans la cavalerie, ſe trouvera fort embarraſſé pour faire manœuvrer l'infanterie. Il faut dire la même choſe de celui qui n'aura ſervi que dans l'infanterie, lorſqu'il commandera la cavalerie. Cependant, en pluſieurs occaſions, & ſur-tout dans les détachements, il eſt néceſſaire que le commandant ſçache comment on doit conduire & faire agir l'une & l'autre arme ; & je ne comprends pas par quel motif, en avançant les officiers, on ne les fait point paſſer de l'infanterie aux emplois de la

cavalerie ; & de la cavalerie aux emplois de l'infanterie ; sur-tout les jeunes gens qui, par leur naissance, leur capacité, leur valeur, doivent parvenir au rang de général.

Je voudrois du moins que, si un lieutenant général, & un maréchal de camp doivent commander une troupe, l'un des deux eût servi dans l'infanterie, & l'autre dans la cavalerie. Les Allemands ont des généraux d'infanterie, & des généraux de cavalerie; & il est sage & prudent d'emprunter des nations étrangères ce qu'elles ont d'avantageux.

Le sçavant P. Daniel observe que les Francs réglèrent leur milice sur celle des Gaulois qu'ils avoient vaincus, & que les Gaulois avoient imité les Romains, leurs ennemis. Les Romains eux-mêmes, selon Polybe, abandonnèrent plusieurs fois leurs anciennes maximes de guerre, pour suivre celles des ennemis qu'ils avoient eu à combattre. Mais je trouve un exemple bien plus récent de ce que je propose, puisque, jusqu'en 1703, il y avoit eu dans les armées d'Espagne un capitaine-général, & des lieutenants généraux pour la cavalerie ; & un mestre-de-camp général, & des généraux de *bataille* pour l'infanterie.

Lorsque vous devez attendre les ennemis de pied ferme, si le terrein de vos ailes n'est pas propre pour la cavalerie ; &, lorsque vous devez marcher aux ennemis, si le sol qui est en avant de vos ailes, jusqu'à l'endroit où vous croyez que le combat commencera, n'est pas commode pour les chevaux ; dans l'un & l'autre de ces deux cas, ne postez point votre cavalerie sur les ailes; mettez-la entre l'infanterie, soit au centre, soit dans tel autre endroit de vos lignes où elle pourra bien agir. De cette manière vous ferez passer votre infanterie dans un terrein qui lui est avantageux : car tout poste qui est incommode pour la cavalerie est favorable pour l'infanterie. Je ferai voir dans la suite ce que ce mêlange de cavalerie & d'infanterie peut avoir d'utile ou de désavantageux : mais il est certain qu'il n'y a pas de plus grands inconvénients que celui de poster la cavalerie dans un terrein où elle ne peut combattre.

Si vous avez des troupes armées de cuirasse ou de quelques autres armures pesantes, postez les de manière qu'elles puissent agir dans un terrein uni, & laissez le terrein plus inégal à celles qui sont armées à la légère, afin que les premières ne se fatiguent pas si promptement.

Une des fautes dont l'assemblée d'Achaïe blâma le plus Aratus, ce fut d'avoir combattu sur une montagne ; quoique les forces d'Achaïe consistassent en des troupes d'armure pesante.

L'armée Athénienne, chargée d'armes défensives, combattit sous les ordres de Démosthène dans un terrein inégal, & fut aisément battue par les Lacédémoniens, qui étoient armés à la légère. Par la même faute, l'armée de Sparte fut défaite dans l'île de Pile.

La coutume ordinaire des Romains étoit de poster sur les montagnes & dans les terreins escarpés ; leurs frondeurs & autres soldats armés à la légère.

Une campagne découverte, & un terrein où il ne se rencontre aucune sorte d'embarras, conviennent parfaitement à des troupes armées de piques, de lances, ou d'arzegaies, comme le sont presque toutes les troupes d'Afrique ; alors les branches des arbres ne les empêchent pas de manier ces armes, & le terrein ne les empêche point de se tenir serrées, lorsqu'elles sont accoutumées à combattre de cette manière.

Tite-Live rapporte que le consul Servius Sulpicius Galba défit aisément les troupes de Philippe, parce qu'il les attaqua dans un pays couvert d'arbres, qui rendoient presque inutile l'usage des piques, dont la plus grande partie de l'armée Macédonienne étoit armée.

Germanicus représentoit aux troupes romaines qu'elles auroient ce même avantage en attaquant Arminius dans une forêt.

Polybe, parlant de la phalange Macédonienne, qui étoit armée de longues piques, & combattoit fort serrée, dit que cette ordonnance convient dans une plaine où il n'y ait ni arbres, ni ruisseaux, ni fossés, ni aucun autre embarras.

Il paroît, par ce que je viens de dire, que cette diversité d'armes dont les anciens faisoient usage n'étoit pas inutile. Selon la remarque de Polybe, il est rare que tout le terrein d'un champ de *bataille* soit de la même qualité. Avec ces différentes armes, on pouvoit ranger chaque troupe en *bataille* dans un poste avantageux ; c'est-à-dire, dans la plaine, ou sur des montagnes, dans les bois, ou dans une campagne découverte : mais aujourd'hui que toutes les troupes de l'Europe sont armées de même manière, à l'exception des cuirassiers Allemands, qui portent de fortes armes défensives contre les flèches & les lances des Turcs, les avantages ou désavantages des lieux deviennent égaux. C'est donc sur-tout dans une guerre contre les Turcs, ou les Maures, & autres nations barbaresques, qu'il faudroit ajouter ou changer quelque chose dans nos armes.

Jusqu'ici je n'ai parlé que de la manière de ranger avantageusement l'armée, par rapport à la qualité de chaque troupe, & à celle du terrein ; disons un mot de l'ordre de *bataille*, relativement aux différents corps de l'armée ennemie.

Lorsqu'il y a parmi les ennemis quelques régiments d'une nation qui appréhende particulièrement la cavalerie, placez quelques escadrons à la partie de votre ligne, qui, selon les avis que vous avez eu de l'ordre de *bataille* des ennemis, pourra correspondre à ces régiments, afin que vos escadrons les chargent. Postez de la même manière votre infanterie contre les corps qui la craignent plus que la cavalerie. On ne peut pas douter que certaines nations ne craignent plus une arme que l'autre, soit par défaut d'aptitude, ou

ou qu'elles soient moins accoutumées à l'une qu'à l'autre, ou qu'elles ayent été plus souvent mises en déroute par l'une des deux.

Les houssards, qui se battent bien contre la cavalerie, craignent extrêmement le feu de l'infanterie. Tacite nous dit que les troupes Numides ne pouvoient pas résister au choc de l'infanterie Romaine.

Les Romains, après avoir été battus en Afrique par les éléphants de l'armée de Carthage, commandée par Xantippe, en conçurent tant de terreur, que durant deux ans ils n'osèrent présenter la *bataille* en plaine aux Carthaginois, qui avoient toujours un grand nombre de ces animaux.

Durant la dernière guerre de la ligue contre les deux couronnes, l'infanterie Espagnole attaquoit avec un courage merveilleux celle des ennemis : mais elle craignoit d'en venir aux mains avec la cavalerie, jusqu'à ce que l'habitude lui eût appris à ne plus la craindre.

Il y a aussi des nations qui en craignent particulièrement une autre, soit infanterie, soit cavalerie, parce qu'elles ont été plusieurs fois défaites par cette même nation. En ce cas, opposez la nation de vos troupes ou de vos alliés à celle des ennemis qui la craint davantage. Asdrubal, formant ses troupes pour livrer *bataille* aux consuls Marcus Livius, & Claudius Néron, plaça les Gaulois à l'aile droite, afin de les opposer aux Romains. Ce n'est pas, dit Tite-Live, qu'Asdrubal attendît de plus grands efforts des Gaulois que des troupes de Carthage; mais les Romains les craignoient davantage.

On doit aussi avoir égard à la qualité des armes de deux corps que l'on veut opposer l'un à l'autre. Lucius Æmilius battit facilement les Gésates qui combattoient nuds dans l'armée des Gaulois, en leur opposant des troupes armées de javelots ; celles-ci les frappoient de loin, avant qu'ils pussent approcher & en venir aux mains ; manière de combattre qui leur étoit propre & la plus avantageuse. Les tribuns de l'autre armée Romaine, commandée par L. Furius & C. Flaminius, ayant à combattre les Gaulois insubriens, qui excelloient à manier le sabre, firent passer en première ligne les Triaires, afin que les Insubriens portassent inutilement leurs coups sur la forte armure dont cette troupe étoit couverte, & les Romains gagnèrent la *bataille*.

Lorsqu'il y a différentes armes dans l'une & l'autre armée, j'opposerois aux traits, aux frondes, & aux épées, le fusil & la baïonette ; parce que, soit de loin, soit de près, cette arme fait plus de ravage. Aux fusiliers j'opposerois des régiments dont le premier rang auroit la cuirasse & la pique, & feroit flanqué d'une bonne batterie de canon. Cette disposition donneroit à l'ennemi quelque désavantage ; de loin, par le premier rang couvert de cuirasses, & par la portée du canon, plus grande que celle du fusil ; de près, par la pointe de la pique, qui atteint de plus loin que la baïonette.

J'opposerois de même à la cavalerie des bataillons armés comme ces régiments dont je viens de parler ; &, sans vouloir faire le prophète, j'ose prédire qu'on rendra les piques à l'infanterie, pour couvrir son front & ses flancs, parce qu'il n'est pas difficile de remédier à l'inconvénient de la diminution du feu pour la guerre des sièges & plusieurs autres occasions.

On peut conclure de ce qui précède que, dans un pays couvert, il faut opposer le fusil à la pique, fatiguer par des escarmouches, sur-tout dans un terrein inégal, les troupes qui portent une armure pesante, & les faire charger par des régiments armés à la légère. Il ne feroit peut-être pas inutile de faire avancer, à trente ou quarante pas, quelques pelotons de soldats d'élite, pour engager les ennemis à faire sur eux une partie de leur feu, & pour les mettre en quelque désordre. Alors votre gros, qui suit ces pelotons, pourra vaincre plus facilement.

A la *bataille* de Bovines, le chevalier Guarin mit heureusement cet expédient en usage. Il fit avancer cent cinquante cavaliers armés à la légère, contre un corps considérable de chevaliers Flamands, non pour enfoncer ce corps ; cela étoit impossible, vu la bravoure de ces chevaliers, l'avantage de leur armure, qui les rendoit presque invulnérables, celui de leurs longues lances, qui empêchoit cette cavalerie de les aborder ; mais pour jetter parmi eux quelque désordre, afin que les chevaliers François, survenant, pussent plus facilement faire brèche ; & ce fut ce qui arriva.

J'opposerois ces mêmes bataillons armés de piques aux troupes de certaines nations qui chargent d'abord avec furie, mais qui ne reviennent point à la charge, si elles sont repoussées : les piques, atteignant de plus loin que la baïonette, arrêteroient cette première fureur. C'est ce qu'on vit aux *batailles* de Rocroi & de Ravenne, où les piques des Espagnols arrêtèrent l'impétuosité des François victorieux.

Les anciens opposoient leurs troupes couvertes de fortes armes défensives à ceux de leurs ennemis dont le premier choc étoit le plus à craindre. C'est-là, suivant Polybe, une seconde raison pour laquelle les consuls Furius & Flaminius, dans la *bataille* dont j'ai parlé, opposèrent leurs triaires au premier choc des Gaulois, parce que ceux-ci perdoient courage lorsqu'à la première attaque ils ne mettoient pas l'ennemi en déroute. Ce que je propose est sur-tout avantageux lorsque vous devez attendre l'ennemi, parce que les troupes couvertes d'une armure pesante, sont moins propres à se mouvoir, & à marcher pour aller à la charge, qu'à combattre de pied ferme.

REMÈDES A L'INÉGALITÉ

DANS L'ESPÈCE DES TROUPES.

Si quelques-unes de vos troupes ne sont pas

également bonnes, formez une aile de vos meilleurs corps; placez-y vos meilleurs généraux, & avec ces officiers & ces soldats d'élite, marchez à grands pas pour charger l'aile des ennemis qui leur est opposée, tandis que l'autre aile marchera plus lentement, ou restera de pied ferme. De cette manière, il n'y aura que vos meilleures troupes qui combattront. Quoique les ennemis s'avancent de l'autre côté, ils n'arriveront à l'aile où sont vos plus foibles troupes, qu'après que vos meilleures auront combattu; &, si celles-ci mettent l'ennemi en déroute & le prennent ensuite en flanc, peut-être ne lui donneront-elles pas le temps de s'approcher de l'aile où sont vos troupes les plus foibles.

Cette conduite réussit à Epaminondas dans la *bataille* de Leuctres. S'étant mis à la tête de ses meilleures troupes, dont il avoit formé une de ses aîles, il s'avança pour charger les ennemis, & donna ordre à l'autre aile de se tenir éloignée pour éviter de combattre.

Sur cet ordre de *bataille*, il faut observer trois choses. La première est de commencer de loin à incliner insensiblement la marche sur l'aile où vous avez mis vos meilleures troupes, afin qu'en gagnant quelque terrein dans le mouvement de conversion, bien loin d'être pris en flanc par l'aile ennemie qui lui est opposée, elle déborde au contraire cette aile. Ainsi celle où sont vos bonnes troupes doit avancer un peu plus que l'autre, afin de se trouver plus près des ennemis, qui, de leur côté, auront plus de chemin à faire s'ils veulent marcher contre l'aile que vous avez dessein de leur refuser.

Si vous prévoyez que les ennemis, en s'appercevant que vous prenez du terrein sur une de vos ailes, en prendront aussi, vous pouvez faire marcher entre vos lignes quelques régiments détachés, qui les prolongeront lorsque les ennemis n'auront plus le temps de faire le mouvement convenable pour s'y opposer, sans renverser entièrement tout leur ordre de *bataille*.

La seconde chose à observer est de mettre vos bonnes troupes vis-à-vis les plus foibles de l'ennemi. Végèce, qui fait la même réflexion, dit qu'il faut mettre à l'aile droite les corps en qui on a le plus de confiance, afin qu'ils n'ayent pas à combattre contre les meilleures troupes des ennemis, qui ordinairement forment leur aile droite, & se trouvent par conséquent devant votre aile gauche.

Cette réflexion répond parfaitement à ce que pratiqua Scipion l'Africain. Ce général sçachant qu'Asdrubal avoit mis ses meilleures troupes au centre, forma les ailes de son armée de ses plus braves soldats, & les fit avancer pendant que le centre marchoit lentement, afin qu'elles missent en déroute les Carthaginois, avant que le centre de l'armée romaine, qui n'étoit composée que des troupes les plus foibles, engageât le combat avec le centre de l'armée d'Asdrubal, où étoient ses meilleures troupes.

La troisième observation est de choisir le terrein le plus avantageux pour l'aile qui doit attaquer & couvrir l'autre, s'il est possible, par un ravin, un canal, un bois, ou une montagne, afin que ces obstacles détournent les ennemis de vous attaquer par ce côté. Lorsque ces avantages ne se présentent pas, on peut couvrir cette aile par des chevaux de frise, des tranchées, des charrettes, beaucoup d'artillerie: ces sortes de défenses serviront aussi à relever le courage des troupes de cette aile, parce qu'elles craindront moins le danger.

S'il est bon, à l'égard de toute sorte de corps, de mettre des officiers en serre-file, cela est encore plus nécessaire dans les nouvelles troupes. J'y posterois donc deux lieutenants & deux sergents à chaque flanc, & je mettrois derrière le quatrième rang les autres lieutenants & les autres sergents, avec quelques caporaux, ou de vieux soldats, armés de pertuisannes, & un petit parti de cavalerie. Je ferois publier que ce parti de cavalerie, ces lieutenants, sergents, & caporaux, ont un ordre précis de tuer touts ceux qui abandonneront le combat. Je donnerois à entendre que cette disposition & cet ordre ne regardent par les braves soldats qui ont de l'honneur & qui desirent la gloire; mais uniquement les lâches qui aimeroient mieux mourir avec infamie de la main des leurs, que de remporter par leur courage & leur fermeté une victoire glorieuse. Il faudroit en effet faire un exemple des premiers soldats qui refuseroient d'aller à la charge, ou qui, sans la dernière nécessité, sortiroient de leurs rangs.

Il y avoit parmi les Suisses une loi qui leur ordonnoit de tuer eux-mêmes touts ceux de leurs camarades qui abandonneroient le combat sans nécessité. C'est ainsi, dit Beyerlinck, « qu'une plus grande crainte l'emporte sur une plus petite, & que l'appréhension d'une mort infâme fait qu'on ne craint pas une mort honorable ».

Dans l'attaque des lignes de l'armée françoise qui assiégeoit Turin, le prince de Hanaw tua quelques-uns de ses soldats que la frayeur faisoit fuir; par cette action, il obligea les autres de revenir à la charge.

Les troupes d'Aulus Posthumius commençoient à plier dans un combat contre les Latins, près du lac Régille. Le dictateur ordonna aux troupes qui étoient près de lui, de traiter comme ennemi tout Romain qui s'enfuiroit. La crainte d'un péril si évident, & d'une mort si honteuse, les fit combattre avec plus de fermeté, & ils gagnèrent la *bataille*.

Philippe, roi de Macédoine, dans une *bataille* contre les Scythes, se défiant d'une partie de ses troupes, fit placer en serre-file des hommes de confiance, & leur donna le même ordre. Le bruit s'en répandit, & les Macédoniens, ayant combattu pour sauver leur vie, mirent les Scythes en déroute.

En 1588, le duc de Médina Sidonia, se disposant à un combat naval, envoya, sur des bâtiments légers, trois majors à l'avant-garde, & trois à l'arrière-garde, avec des bourreaux, & leur ordonna de faire pendre tout capitaine de vaisseau qui abandonneroit le poste qui lui avoit été assigné pour la *bataille*.

Régulus rétablit le combat presque perdu contre les Samnites, en donnant ordre de tuer à l'entrée du camp touts les Romains qui, ayant pris la fuite, venoient y chercher un asyle. Camille fit tuer un enseigne qui marchoit trop lentement contre les Falisques; & Cornélius Cossus, maître de la cavalerie, fit la même chose dans un combat contre les Fidénates.

Plusieurs écrivains conseillent de faire publier un ban avant la *bataille*, pour défendre, sur peine de la vie, à tout soldat d'abandonner son officier, soit dans le combat, soit dans la retraite.

Notre ordonnance militaire est formelle à ce sujet. Les Spartiates avoient une loi qui les obligeoit de vaincre ou de mourir, en privant du droit de citoyen touts ceux qui, sans nécessité, avoient quitté le combat, & les faisant regarder comme ennemis de la patrie. Un écrivain, parlant des anciens Danois, dit qu'ils étoient invincibles, parce que la fuite étoit regardée comme une impiété & une infamie, que l'on punissoit avec la dernière rigueur.

Platon veut qu'on s'assure de la valeur & de la fermeté des soldats, en ne permettant pas que ceux qui sont pris soient rachetés ou échangés, supposé qu'ils ayent mal combattu. Le Sénat romain ne voulut pas que huit mille soldats romains, qu'Annibal, après la *bataille* de Cannes, avoit faits prisonniers, fussent rachetés & revinssent dans leur patrie. Ces huit mille hommes avoient été laissés à la défense du camp. Ils s'étoient rendus lorsque l'armée romaine avoit été mise en déroute; & c'étoit dans un temps où le Sénat, après quatre *batailles* perdues, n'avoit plus en Italie assez de vieilles troupes à opposer au vainqueur.

On pourra m'objecter, contre le sentiment de Platon & la conduite du Sénat romain, que, si les troupes prisonnières ne peuvent pas se flatter d'un échange, elles s'enrôleront dans l'armée ennemie.

Je répondrai que, si elles sont lâches, les ennemis n'en tireront pas de tels avantages, qu'on en doive regretter la perte. Cependant je crois qu'on pourroit les échanger, mais qu'en même temps il faut leur infliger quelque peine, qui subsiste jusqu'à ce qu'elles ayent réparé leur faute.

Il vous sera utile de prévenir les colonels & les commandants de bataillon de placer les meilleurs soldats au premier & au quatrième rang; car, si ces deux tiennent ferme, les deux du milieu tiendront ferme aussi. C'est ce qu'observa Ætius dans la *bataille* qu'il gagna contre Attila, roi des Huns.

Si vous mettez en serre-file les lieutenants, les sergents, & les caporaux dont j'ai parlé ci-dessus, au lieu de placer les meilleurs soldats au premier & au quatrième rang, formez-en le premier & le second.

Il ne se fait guère d'autre mouvement dans les *batailles*, que celui de marcher de front ou par conversion: cependant, comme il y a de la sagesse à prendre des mesures relatives à ce qui peut arriver, les officiers des corps auront soin de ranger les vieux soldats de manière qu'on ne confonde aucune sorte d'évolution qu'il seroit nécessaire de faire.

Ne séparez pas les régiments de chaque nation, afin que le desir de se distinguer des autres les porte à faire de plus grands efforts.

En 1512, à la *bataille* de Ravenne, Gaston de Foix forma en trois corps les Allemands, les Italiens, & les François, dont son armée étoit composée, & il gagna la *bataille*.

En ne séparant pas les corps de chaque nation, on trouve cet avantage qu'à une même voix touts obéissent aux ordres qu'on leur donne. Si une brigade, au contraire, étoit composée de différentes nations, il faudroit passer à chaque bataillon ou à chaque régiment, pour leur parler en leur langue. D'ailleurs, quelle confusion ne causeroit pas cette diversité de bruits de tambours & de trompettes; puisque la marche de l'un paroit être la retraite de l'autre.

On voit dans l'Iliade qu'Hector, dont les troupes étoient de différentes nations, en forma des corps séparés, & leur donna des commandants qui parloient leur langue, afin qu'il y eût moins de confusion dans l'intelligence & dans la distribution des ordres.

Il est naturel que ceux qui sont unis par l'amitié, par le sang, ou par la patrie, se soutiennent mieux entr'eux dans les périls, que ceux qui ne sont pas unis par de semblables liens.

Les Thébains, & quelques autres peuples, formèrent un corps de troupes, où il n'entroit que ceux qui étoient proches parents, ou amis intimes. Les uns l'appellèrent *la troupe sacrée*, & les autres, *la troupe invincible*. Elle fut employée avec succès dans les occasions les plus importantes, & les plus périlleuses. Celle des Thébains combattit avec tant de fermeté & de constance, que touts les soldats qui la composoient furent trouvés morts dans le poste où le général les avoit placés.

Vos espions vous donneront avis, le jour même de la *bataille*, de l'habit que porte le général ennemi, du cheval qu'il monte, & des autres marques auxquelles on pourra le reconnoitre. Ils vous informeront encore, si, pendant le combat, le général doit parcourir les lignes, ou s'il doit se tenir dans un certain poste. Sur ces avis, vous nommerez un détachement de soldats d'élite, qui, dès que la *bataille* sera commencée, & que la chose paroitra possible, marchera pour faire prisonnier le général ennemi. Touts les officiers & touts les soldats de ce détachement sçauront à quelles marques ils pour-

ront le reconnoitre. Si l'on peut réussir à le faire prisonnier, cet événement ralentira le courage de son armée ; &, pendant que le bruit s'en répandra, il n'y aura personne parmi les ennemis qui donne les ordres nécessaires.

Dans la *bataille* que Judas Machabée gagna contre Nicanor, dès que l'armée syrienne apprit la mort de son général, touts les soldats jettèrent les armes & s'enfuirent.

A la *bataille* où le même Judas Machabée fut tué en combattant contre Bacchide, général d'une autre armée syrienne, touts les Juifs prirent la fuite.

Dans la *bataille* que les Juifs livrèrent à Antiochus Eupator, Eléasar, voyant un éléphant plus haut que les autres, & couvert d'ornements royaux, pensa que le roi pouvoit être dans la tour que cet animal portoit. Aussi-tôt il prend la résolution de se dévouer pour la délivrance de son peuple ; il se jette au milieu de l'armée ennemie, tuant & renversant tout ce qui s'oppose à son passage ; arrive à l'éléphant, passe dessous & le perce. L'éléphant tombe & écrase le généreux Eléasar.

Le bacha Méseth, général de l'armée d'Amurat II, en livrant *bataille* à Jean Huniade, chargea un corps d'élite tiré des janissaires de le chercher dans le combat, & de le tuer ou de le faire prisonnier.

A la *bataille* de Bovines, Philippe-Auguste, & l'empereur Othon son ennemi, ordonnèrent l'un & l'autre à quelques escadrons d'élite, de s'attacher uniquement au prince ennemi, & de le prendre ou de lui ôter la vie. Ils connoissoient les funestes suites que peut avoir pour une armée la perte de celui qui la commande.

Si la mort du général est capable d'abattre le courage d'une armée entière, on peut dire la même chose d'un régiment qui perd son colonel, & d'une compagnie qui perd son capitaine. Je conseille donc de mettre les bons tireurs au premier rang ; afin qu'eux, & touts les officiers armés de fusils, tirent sur les officiers ennemis qui leur sont opposés ; il est aisé de les reconnoitre à l'habit, au plumet, à l'écharpe, à l'esponton, ou au poste un peu plus avancé qu'ils occupent. Cet ordre de tirer sur les officiers ennemis ne se donnera qu'aux commandants des corps, & ceux-ci ne le transmettront à ceux qui doivent l'exécuter qu'immédiatement avant le combat, & non auparavant ; parce que, si les ennemis en avoient connoissance, ils donneroient le même ordre à leurs troupes.

Les Espagnols qui étoient sous les ordres de Cortès se trouvèrent extrêmement fatigués, & fort incertains sur le succès du combat où ils étoient engagés contre les Tlascaltegues, lorsque tout-d'un-coup, & au moment où ils devoient s'y attendre le moins, l'armée ennemie presque victorieuse se retira. On apprit ensuite que le général Xicotencal avoit donné ordre de faire retraite, parce que la plupart des capitaines ayant été tués à cette *bataille*, il n'avoit pas osé continuer le combat avec tant de gens, sans avoir des officiers pour les commander.

Le maréchal de Montluc rapporte que, dans le régiment de M. de Thaïs, où il servoit à la *bataille* de Cerisoles, entre le premier & le second rang de piquiers, on en avoit mis un d'arquebusiers, avec ordre de tirer sur les officiers ennemis, & d'attendre pour cela qu'ils fussent à distance de la longueur d'une pique. Le grand nombre d'officiers des troupes d'Espagne qui furent tués dans cette occasion contribua beaucoup à la victoire que les François remportèrent. Montluc ajoute que le marquis de Guast avoit donné le même ordre dans l'armée d'Espagne, & qu'un corps de cinq mille allemands & espagnols, ayant attaqué les Grisons qui servoient dans l'armée françoise, les défit entièrement, après leur avoir tué presque touts leurs officiers.

On peut voir dans les Mémoires du duc de Guise quel avantage ce général tira de trois cents chasseurs qu'il enrôla, & dont il se servit pour laisser les troupes d'Espagne presque sans officiers.

S'il y a dans l'armée ennemie quelque drapeau général, tel qu'est chez les Turcs l'étendart appellé *bacharat*, ou tel qu'étoit l'oriflamme parmi les anciens François ; tâchez de le prendre, lorsque, par quelque évènement du combat, vous croirez la chose possible. La perte de cet étendart la découragera presque autant que celle de son général.

Fernand Cortès en fit l'expérience à la *bataille* d'Otumba. Il attaqua & défit avec un corps de troupes choisies la troupe qui gardoit le grand étendart de l'empire du Mexique : à peine l'eut-il pris que les Mexicains abandonnèrent le combat, leurs armes, & même le soin de leur vie.

Choix du terrein.

Si vous êtes inférieur en cavalerie, & supérieur en infanterie, choisissez un terrein qui ait des montagnes, des bois, des chaussées, des fossés, des vignes, ou beaucoup de pierres, afin que la cavalerie n'y puisse agir qu'avec beaucoup d'embarras & de fatigue.

Une des fautes que plusieurs habiles militaires ont remarqué dans nos ennemis, ce fut d'avoir osé risquer une *bataille* dans les plaines d'Almanza, lorsque toutes leurs forces étoient dans leur infanterie, & que leur cavalerie n'étoit ni aussi nombreuse, ni aussi bonne que la nôtre.

Le jour qui précéda la *bataille* de Cérignoles, le grand capitaine fit avancer l'armée Espagnole en des vignobles où un canal couvroit son front. Ce poste lui parut avantageux, parce que les François, commandés par M. de Nemours, avoient un plus grand nombre de troupes, sur-tout de cavalerie ; &, en effet, les François y furent battus.

Polybe nous apprend qu'avant la *bataille* de

Cannes, Paul Æmile n'étoit pas du sentiment d'en venir à une action, parce qu'Annibal étoit plus fort en cavalerie, & que le combat devoit se donner en plaine.

Attilius Régulus, dont l'armée étoit inférieure à celle de Carthage en cavalerie & en éléphants, l'attaqua sur une colline, où les Carthaginois ne purent se servir de leur avantage; & ils furent battus. Après cet événement, le Lacédémonien Xantippe, ayant pris le commandement de l'armée Carthaginoise, & voyant qu'elle avoit été défaite par le peu d'habileté de ses généraux, qui n'avoient pas sçu choisir un champ de bataille, où leurs éléphants & leur cavalerie, supérieure à celle des Romains, pussent agir, la conduisit dans les plaines, & y remporta sur les Romains une victoire complette. D'après cet événement, le consul L. Cécilius évita pendant deux campagnes d'en venir à un combat en plaine avec les Carthaginois; mais enfin, trouvant leur armée & leurs éléphants engagés dans certains défilés près de Palerme, il les chargea & les défit: cependant Cécilius n'avoit alors que la moitié des troupes qu'il commandoit les deux années précédentes, parce que Cneius Furius, son collègue, étoit retourné à Rome avec l'autre moitié.

J'ai dit que, dans le cas dont je parle, un terrein coupé est convenable: ceci doit s'entendre de celui qui est entre les deux armées. Il faudroit, au contraire, ôter touts les embarras qui se trouveroient entre l'une & l'autre de vos ailes, ou entre votre première & votre seconde ligne, s'ils pouvoient empêcher la communication mutuelle de vos troupes. Jettez donc de petits ponts sur les ruisseaux & les canaux où vous avez besoin d'un passage libre. Donnez ordre qu'on élargisse les chemins que les ronces, les arbres, ou les broussailles rendent trop étroits; & qu'on ouvre une partie des chaussées & des murailles que traversent vos lignes, afin que la seconde puisse toujours venir au secours de la première, & que les régiments détachés entre vos lignes puissent facilement se mouvoir de la droite à la gauche, selon que les événements du combat l'exigeront.

Vous devez non-seulement conserver les murailles & les haies des vignes & des jardins qui se trouvent devant votre première ligne, & qui présentent un front à vos ennemis; il faut même, si ces murailles & ces haies sont basses, leur faire un fossé du côté de l'armée ennemie; si elles sont hautes, faites-y élever une banquette de votre côté, afin qu'elles servent de parapet aux troupes que vous y porterez. Lorsqu'on doit certainement combattre, & qu'on n'a pas de fascines prêtes, la banquette se fait en un instant avec des sacs à terre, ou avec ceux des farines de munition, & quelque terre jettée à la hâte.

Si les chaussées ont le fossé par dedans, on élargit le fossé, & on y fait une banquette. Si le fossé est par dehors, votre infanterie ouvrira en dedans une tranchée pour se couvrir. Ces ouvrages ne sont pas si longs qu'on pourroit se l'imaginer, parce que les terres ainsi fermées sont ordinairement cultivées, & faciles à remuer. Les soldats dont chaque file est composée, ayant un intérêt égal à se couvrir, peuvent travailler tour à tour quelques minutes, & en moins d'une demi-heure l'ouvrage peut être achevé.

Lorsqu'il se rencontrera des maisons enclavées dans votre ligne, ou qui n'en seront éloignées que d'une demi portée de fusil, on y fera des creneaux; on les garnira de troupes; &, si le temps le permet, on les entourera d'un fossé, & on en barricadera les portes. Il faudra même les miner, si les ennemis vous en donnent le loisir, afin de les faire sauter, supposé que les ennemis s'en emparent. Entourez aussi d'un fossé les basses-cours & autres postes fermés par de hautes murailles, & faites-y des creneaux lorsqu'il seroit trop long de baisser ces murailles & d'y faire une banquette.

Vouloir se servir de touts les avantages dont je viens de parler, c'est se déterminer à combattre en se tenant sur la défensive. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'ôter touts les embarras qui se trouvent devant votre cavalerie; il suffit de faire sur les fossés des ponts où cinq à six chevaux puissent passer de front, parce que les ennemis ne se hasarderont pas à défiler par ces ponts pour venir charger votre cavalerie, & elle pourra s'en servir pour aller à la poursuite des ennemis, lorsqu'ayant été repoussés, ils se retireront en désordre.

Si, à la portée du fusil, il y a des murailles ou des haies vis-à-vis de votre cavalerie, il faut ou les applanir, ou la ranger en *bataille* un peu plus en arrière, afin que l'infanterie ennemie ne se serve pas de ce retranchement pour l'incommoder.

Quand la cavalerie des ennemis est en plus grand nombre ou meilleure que la vôtre, soutenez celle-ci par quelques-uns de vos meilleurs régiments d'infanterie, destinés à cet unique objet.

A la bataille de Pharsale la cavalerie de Cæsar étoit inférieure à celle de Pompée; mais Cæsar soutint la sienne par une cohorte tirée de chaque légion de sa troisième ligne; & ces cohortes furent la principale cause de la défaite de Pompée.

A la *bataille* de Modin, Jean & Judas Machabée, suivant le conseil de Simon leur père, mirent leur cavalerie au centre de l'infanterie, parce que cette cavalerie étoit inférieure à celle de l'ennemi. Lorsqu'on mêle dans toute sa ligne les bataillons & les escadrons, comme le maréchal de Staremberg a fait quelquefois en Espagne, parce que notre cavalerie étoit plus nombreuse & meilleure que la sienne, on y trouve deux avantages. Le premier est de soutenir la cavalerie par le feu de l'infanterie; & le second, de pouvoir faire avancer une partie de cette cavalerie, pour pénétrer plus

promptement que l'infanterie ne peut le faire dans les vuides que les ennemis laissent dans leur ligne.

Mais cet ordre de *bataille* a l'inconvénient, que la cavalerie qui se détache de la ligne y laisse des vuides. Ajoutez que l'infanterie & la cavalerie ne marche pas du même pas; que leur manière de se battre est différente, & que le même terrein n'est pas également propre pour l'une & pour l'autre. On peut remédier au premier de ces défauts, en donnant ordre aux troupes détachées entre les lignes de marcher dès que quelques escadrons se détachent de la première, & d'occuper les postes qu'ils laissent. On évite le second, en assignant aux escadrons le terrein le plus égal, & aux bataillons le plus coupé: il faut plus s'attacher à donner à chaque troupe le terrein qui lui convient, que vouloir alterner inviolablement un bataillon & un escadron.

Je trouve beaucoup plus de difficulté à la manière dont les deux armes doivent se mouvoir. Si l'infanterie doit charger d'un pas grave, & si la cavalerie, au contraire, doit s'avancer d'un pas plus vite, il s'ensuivroit que l'un des deux corps ne combattroit pas de la manière qui lui est avantageuse, ou que votre ligne auroit de grands vuides, & perdroit ainsi la force & l'ordre que l'union lui donne.

Nonobstant ces réflexions, je crois ce mélange des bataillons & des escadrons indispensable, lorsque vous avez résolu d'attendre les ennemis de pied ferme; j'en ai déja donné la raison.

L'expédient qu'on pourroit employer contre le danger de laisser tant de vuides seroit de mettre entre les lignes, près de la cavalerie, autant de troupes qu'il en faudroit pour remplir ceux que les escadrons laisseroient dans la première ligne. Mais alors on se priveroit de plusieurs autres avantages qu'on pourroit tirer des troupes détachées entre les lignes; &, si, outre ces troupes, on en destinoit d'autres à remplir touts les vuides que votre cavalerie pourroit laisser, le front seroit trop peu étendu.

Je conclus que ce mélange de bataillons & d'escadrons doit être une dernière ressource. Si vous mettez de l'infanterie entre chaque escadron, que ce soit seulement vingt-quatre ou quarante fantassins sur quatre de hauteur; qui, après avoir mis dans leur fusil douze ou quinze postes, du poids à peu près de deux bales, feront tout à la fois leur décharge, lorsque les ennemis ne seront plus qu'à la distance de trente pas. Ils souffriront beaucoup de cette décharge; &, avant qu'ils soient remis de leur trouble, votre cavalerie les chargera vigoureusement. Il n'y aura aucun vuide dans votre gros corps d'infanterie; &, dès que votre cavalerie se sera avancée pour charger, ces petits pelotons d'infanterie pourront se retirer derrière les troupes que je détache, entre les lignes.

Henri IV gagna la *bataille* de Coutras contre le duc de Joyeuse par le moyen de ces petites troupes de vingt hommes d'infanterie, formés sur quatre de hauteur, & réparties entre la cavalerie navarroise, qui, à peu de distance, firent leurs décharges sur la cavalerie ennemie. Les Navarrois profitèrent du désordre où le feu de ces pelotons d'infanterie avoit mis les ennemis; ils les attaquèrent & les défirent.

Lorsque vous êtes inférieur en cavalerie, tâchez de mettre vos ailes à couvert; &, si la nature du terrein expose trop votre infanterie à l'impétuosité de la cavalerie ennemie, couvrez-la de chevaux de frise.

Depuis que les Allemands ont quitté les piques, ils ne trouvent pas de meilleur moyen pour résister à la nombreuse cavalerie des Turcs, qui forment ordinairement leurs armées d'un tiers d'infanterie & de deux tiers de cavalerie.

Don Diègue d'Alava, dans son *parfait Capitaine*, veut que l'on donne aux soldats du premier rang, outre leurs armes, quelques feux d'artifices, qu'à la distance de dix ou quinze pas ils lanceront contre les ennemis, pour les mettre en désordre. L'histoire me fournit deux exemples qui favorisent ce sentiment.

Iphicrate, se voyant chargé par les Thraces, donna ordre à quelques-unes de ses troupes d'investir avec des fascines allumées la cavalerie thrace, qui, épouvantée de ce feu, prit la fuite.

Les Espagnols détachèrent contre l'armée d'Amilcar un certain nombre de chariots remplis de fagots de menus bois bien ensoufrés, & tirés par des bœufs. Ces animaux épouvantés se jettèrent sur les troupes d'Amilcar, les mirent en désordre, & par ce stratagême les Espagnols gagnèrent la *bataille*.

Si les feux dont je viens de parler peuvent mieux vous servir que nos grenades, ce sera seulement contre la cavalerie. Les chevaux s'épouvantent plus facilement que les hommes; mais cette cavalerie reviendra lorsqu'elle aura vu ces feux, & qu'elle en aura senti la fumée.

Cependant, comme la composition peut en être telle que le feu dure longtemps, & que la fumée sente mauvais; si les chevaux s'en épouvantent, vous devez charger l'infanterie des ennemis avant que leur cavalerie se soit ralliée, & revienne au secours de l'infanterie.

Lorsque votre plus grande force consiste dans la cavalerie, choisissez un terrein uni & sans embarras; faites abattre les haies; comblez les chemins trop profonds: remédiez à tout ce qui pourroit l'empêcher d'agir librement dans le champ de bataille. Il vous sera encore plus facile de choisir d'avance un poste avantageux pour le combat, lorsque votre dessein n'est pas de présenter la *bataille* aux ennemis, mais d'attendre qu'ils vous attaquent.

Darius, se disposant à combattre contre Alexandre, choisit la plaine d'Arbelle, parce qu'il étoit supérieur en cavalerie; &, afin que la sienne pût mieux agir, il fit ôter tout ce qui pouvoit embarrasser le terrein. Darius perdit la *bataille*; mais ce n'est pas à cette prudente disposition qu'on doit attribuer sa défaite.

Tamerlan choisit le terrein le plus uni qu'il put

trouver, parce qu'il étoit plus fort en cavalerie que Bajazet, & il défit complétement l'armée Turque.

Quoique vous soyez supérieur en cavalerie, faites ensorte que votre infanterie trouve dans le terrein qu'elle a devant elle touts les avantages dont j'ai parlé ; &, afin que votre cavalerie marche à l'ennemi au pas qui lui convient, postez-la en arrière de vos bataillons, à une telle distance qu'en s'avançant à ce pas, elle puisse être sur le prolongement des lignes de votre infanterie, lorsque les ennemis s'en approchent.

En traitant des dispositions pendant la *bataille*, je prouverai qu'on trouve dans cette pratique des avantages considérables.

Lorsque vous êtes campé près des ennemis, dans un terrein fort par sa nature ou par vos retranchements ; que vous êtes supérieur en cavalerie, & le maître d'attaquer plutôt ou plus tard ; attendez un jour où il ait beaucoup plu, & prenez le temps où il pleut encore abondamment. L'eau rendra inutiles les armes à feu de l'infanterie ennemie, & votre cavalerie se servira plus avantageusement du sabre, dont la pluie n'émousse pas le tranchant. Quoique l'infanterie ait des manteaux d'armes pour mettre à couvert les fusils, l'eau perce toujours lorsque la pluie est abondante & dure longtemps ; &, quand même les manteaux d'armes seroient de toile cirée, ils ne seroient pas très utiles. Le peu de soin que les soldats prennent de ces pavillons, qu'il faut plier & déplier chaque jour, fait que la toile cirée est bientôt coupée, & qu'au bout d'un mois elle n'empêche plus l'eau de percer. Il faudroit donc, quand il pleut beaucoup, que chaque soldat tint son arme dans sa tente, la platine couverte de la basque de son habit, & que les fusils fussent essuyés & rechargés, dès que la pluie cesse : ce point de discipline regarde les colonels, les majors, & les autres officiers des régiments.

Le général de Tacmas, roi de Perse, attaqua, après une grosse pluie, les Janissaires de Soliman II ; qui, malgré leur valeur, furent promptement défaits ; parce que leurs fusils mouillés ne leur furent d'aucun secours contre les sabres de la cavalerie Perse.

Le consul Lucius Cornélius Scipion attaqua Antiochus après une grande pluie, parce qu'il prévit que, les cordes des arcs ayant été mouillées, ses troupes ne pourroient pas faire usage de leurs flèches. Annibal saisit le même avantage à la *bataille* de la Trébie ; où, supérieur en cavalerie, il attaqua les troupes romaines armées de flèches, en un moment où les cordes de leurs arcs avoient été mouillées.

Choisissez encore un jour de pluie pour le combat, lorsque votre infanterie est meilleure pour l'arme de main, & moins habile pour le feu que l'infanterie ennemie ; ou, lorsque l'arme d'une grande partie de vos troupes est la pique, & celle des ennemis le fusil & la baïonette : la pique prévaut à la baïonette, lorsque celle-ci n'est pas aidée par le feu du fusil.

En traitant des occasions où il faut en venir à un combat, j'ai dit qu'on doit attaquer de nuit les ennemis, lorsque le plus grand nombre de leurs troupes est armé de fusils, de flèches, de dards, de frondes, ou autres armes de jet. Ceci est encore plus vrai en certaines circonstances dont je parlerai ailleurs.

SUPÉRIORITÉ DU NOMBRE.

Lorsque vous serez supérieur en nombre, choisissez un terrein vaste ; &, après avoir donné à vos lignes la hauteur accoutumée, étendez votre front, afin de pouvoir, avec vos ailes, envelopper celles de l'ennemi.

C'est ce que fit le prince Edouard, qui fut ensuite en Angleterre premier roi de ce nom, & gagna en 1265 la *bataille* d'Evesholm, contre Simon de Montfort, comte de Leicestre. Celui-ci, voyant l'armée du prince supérieure en troupes, s'avancer avec un front plus étendu que le sien, & prévoyant sa défaite, s'écria : *Je leur ai appris à venir à la charge en bon ordre.*

Il est sur-tout important de prendre les ennemis en flanc, lorsque leur armée paroit plus forte que la vôtre pour un combat de front à front : ce qui peut venir de leurs armes défensives plus propres à résister aux coups qu'on leur porte, ou de leurs piques & de leur baïonettes, qui peuvent atteindre de plus loin, ou principalement de ce que vos lignes ont moins de hauteur.

Polybe remarque que la phalange macédonienne, qui étoit armée de fortes armes défensives, hérissée d'un grand nombre de longues piques, & qui avoit seize hommes de hauteur, étoit invincible, à moins que le terrein ou quelques autres circonstances ne l'obligeassent à rompre cet ordre de *bataille*, & ne l'exposassent à être attaquée en flanc.

Dans les premiers combats entre la cavalerie espagnole & allemande, on éprouva que celle-ci avoit beaucoup d'avantage en combattant de front, parce que leurs gros chevaux étoient affermis par leur propre poids ; mais dans peu la cavalerie espagnole eut appris à se battre contre eux : les Espagnols, profitant de la légèreté de leurs chevaux, faisoient des détachements qui gagnoient du terrein sur les ailes, & chargeoient en flanc la cavalerie allemande, en même temps que le gros de leur cavalerie attaquoit de front. Lorsque vous ne pouvez étendre que d'un côté le front de votre armée, choisissez celui où aucun obstacle ne vous empêche de faire les mouvements de conversion nécessaires pour charger en flanc l'armée ennemie : autrement votre supériorité en nombre vous deviendroit inutile.

Dans la *bataille* que M. Livius & Claudius Néron donnèrent en Espagne contre Asdrubal, les obstacles du terrein empêchèrent Claudius d'envelopper l'aile gauche des Carthaginois aussi-tôt

qu'il l'auroit voulu. Livius fut obligé de perdre beaucoup de temps pour tirer des troupes de l'aile droite, les faire marcher derrière l'armée, & passer à l'aile gauche pour étendre le front à cette aile, & attaquer en flanc l'aile droite des Carthaginois.

Vous pouvez porter entre vos lignes les troupes que vous destinez à prolonger votre front, afin qu'en commençant le combat, elles s'étendent tout-à-coup sur les ailes, pour charger en flanc celle des ennemis, qui seront d'autant plus surpris de ce mouvement qu'ils auront eu moins de raison de s'y attendre, & que votre dernier ordre de *bataille* leur aura donné moins de sujet de le soupçonner, & de se précautionner.

Ce fut ainsi que le comte Richard défit, près de Londres, Henri VI, roi d'Angleterre.

Si, lorsque les ennemis ont rompu votre première ligne, vous faites d'abord avancer la seconde pour soutenir l'autre; quand même celui-ci mettroit en déroute la première ligne des ennemis, ils auront l'avantage de n'avoir qu'une de leurs lignes en désordre, tandis que les deux vôtres seront confondues.

Lorsque quelque troupe de votre première ligne se détache pour suivre les ennemis mis en déroute, afin de ne pas leur donner le temps de se rallier; alors que le corps le plus proche de ceux qui sont entre les lignes s'avance pour remplir le vuide de votre première ligne, de crainte que quelque petite troupe ennemie ne pénètre par l'ouverture, & par un mouvement de conversion, moitié à gauche, & moitié à droite, ne mette le désordre & la confusion dans votre première ligne.

Végèce approuve que l'on mette ainsi des corps détachés derrière les ailes & le centre de la première ligne: il recommande même que ce soient des corps d'élite, tant officiers que soldats. L'empereur Léon appelle ces corps détachés *cornistes*; parce qu'ils étoient principalement destinés, chez les Romains, pour attaquer les ailes de l'armée ennemie. Dans quelques autres endroits Léon parle de certains corps, qu'il nomme *laterenses*: ceux-ci attendoient de pied ferme dans la ligne que les ennemis fussent à la portée de la flèche: alors ils s'avançoient pour prendre du terrein & charger en flanc l'ennemi, au lieu que ceux qu'il appelle *cornistes* étoient des corps détachés de la ligne.

EMBUSCADE, COIN.

Tâchez, un jour de *bataille*, de mettre en embuscade un parti de cavalerie; qui, après le combat commencé, vienne charger en queue ou en flanc les ennemis. Quelque petit que soit ce détachement, s'il attaque avec grand bruit, il mettra certainement en désordre les ennemis; ils se croiront enveloppés par quelque gros de vos troupes; qui, ayant passé par un autre endroit à travers de la ligne, vient pour les investir de touts côtés. Ce sont ces détachements mis en embuscade, que l'empereur Léon appelle *insidiatores*.

Démosthène, capitaine athénien, avant de livrer *bataille* aux Péloponnésiens & aux Ambraciotes, mit quatre cents hommes en embuscade, afin qu'après le combat commencé ils attaquassent en queue l'armée ennemie, commandée par Euriloque: elle fut battue; ces quatre cents hommes, étant tombés tout-d'un-coup sur l'arrière des ennemis, les mirent en désordre.

Dans la *bataille* que Charles Martel, & Othon, duc d'Aquitaine, donnèrent près de Tours contre les Maures, le duc d'Aquitaine, avec une partie de ses troupes, chargea en queue les infidèles, qui combattoient opiniâtrément contre Charles Martel. Cette attaque imprévue mit en désordre les Maures, & ce désordre fut bientôt suivi de la déroute de l'armée afriquaine.

Lorsque je dis que les troupes mises en embuscade chargèrent en queue les ennemis, je suppose que l'armée ennemie soit sur une seule ligne, ou que la première soit extrêmement éloignée de la seconde: si les ennemis en ont formé deux ou trois à une distance raisonnable les unes des autres, les troupes de l'embuscade ne doivent s'engager que contre le flanc de la ligne que vous attaquez de front; ce qui vaudra autant que si elles attaquoient en queue; & vous éviterez le danger de mettre votre détachement entre deux lignes ennemies.

A la *bataille* du lac Albain, les troupes que Charles d'Anjou avoit laissées en embuscade derrière une colline en sortirent pendant le combat, chargèrent le flanc des ennemis, & la *bataille* fut gagnée.

Il faut choisir pour ces embuscades les officiers & les soldats les plus intrépides, afin que la valeur supplée au petit nombre, & qu'ils puissent mettre en désordre les troupes de la première ligne, avant qu'elles soient revenues de la frayeur où cette attaque imprévue les aura d'abord jettées, & qu'elles puissent s'appercevoir du petit nombre de ceux qui attaquent; & que les troupes de la seconde ligne des ennemis ne puissent pas charger en queue ou en flanc votre détachement, avant que leur première ligne ait été rompue.

Il faut aussi que ce parti ait le même uniforme, & la même marque de distinction que portent les ennemis; afin que, si, en le voyant venir par l'arrière, ils envoyent une troupe pour lui demander qui vive, & de quel régiment, ce parti, après avoir nommé le nom du prince ennemi, se puisse dire des régiments dont il a pris l'uniforme & les marques de distinction. Pour que ce parti puisse avancer avec moins d'embarras, il est nécessaire que quelques officiers parlent la langue des ennemis, qu'on réponde de manière, & qu'on marche d'un pas à persuader qu'on ne vient pas pour

pour attaquer, mais pour renforcer la ligne ennemie. Lorsqu'ensuite ce parti chargera les ennemis par l'arrière ou par le flanc, vous attaquerez vivement par le front.

Polybe, parlant du détachement qu'Annibal avoit mis en embuscade pour prendre en queue les Romains, dans la *bataille* de la Trébie, dit qu'il en donna le commandement à Magon son frère, jeune homme intrépide; qu'il lui ordonna de faire choix des plus vaillants soldats de l'armée, & qu'il permit à chacun de ceux-ci de se choisir un camarade de confiance.

A la *bataille* de la Bicoque, M. de Lautrec, général des troupes de France, voulut introduire par ruse quelques-uns de ses escadrons dans la ligne des ennemis, afin qu'ils attaquassent en queue ou en flanc les troupes d'Espagne & du Pape. Pour y réussir, au lieu d'une croix blanche, qui étoit la marque des François, il ordonna que les escadrons qu'il destinoit à ce stratagême portassent une croix rouge, qui étoit la marque des Espagnols. Il est vrai qu'il ne tira pas grand avantage de cette ruse, parce que Prosper Colonne en ayant eu connoissance, donna ordre à toutes ses troupes de porter, au lieu d'une croix rouge, une poignée d'épis ou d'herbes, & fit avertir toute l'armée que ceux qui auroient une croix rouge étoient ennemis. Lorsque Cimon eut défait les Perses, dans un combat naval près de Chypre, il fit monter sur les vaisseaux persans une bonne partie de ses Grecs, vêtus des habits des Perses, & armés de leurs armes: il cingla en droiture vers la Pamphilie, & jetta l'ancre à l'embouchure du fleuve Eurimédon, où se trouvoit l'autre armée navale des Perses, qui avoit la plus grande partie de ses soldats à terre. A l'habillement, aux navires, aux armes, on crut aisément que les Grecs étoient les Perses de l'autre armée. Ils approchèrent, débarquèrent, & les Perses surpris furent complettement battus.

L'empereur Léon dit que, si votre embuscade n'est pas nombreuse, elle doit attaquer en petites troupes & à la débandade. La raison qu'il en donne est que de cette manière elle pourra faire toutes sortes de mouvements avec plus de célérité que si elle chargeoit en ordre de *bataille*.

J'oppose à cette réflexion de l'empereur Léon que, si ce détachement doit feindre jusqu'à une certaine distance des ennemis, il est contre la vraisemblance qu'il ne marche pas en ordre de *bataille*.

Il pourra bien, en se déclarant ennemi, rompre l'ordre, & attaquer par plusieurs endroits, afin de jetter plus de confusion dans la ligne ennemie; mais je crois qu'il doit toujours conserver une hauteur raisonnable.

Si le parti qui compose cette embuscade doit combattre à la débandade, choisissez, pour le former, une nation dont les hommes & les chevaux soient accoutumés à cette sorte de combat. Les Turcs, les Afriquains, & les Hongrois aiment cette manière de se battre, & y sont très propres. J'ose dire qu'elle ne déplaît point à nos Espagnols, qui, par leur intrépidité naturelle, & par la légèreté de leurs chevaux, y trouvent de grands avantages.

Annibal, qui avoit souvent recours aux embuscades dans les combats, les composoit ordinairement de cavalerie numide, accoutumée à combattre de cette manière; & Bernard Delcarpio se servit d'afriquains pour former l'embuscade, qui, à la journée de Roncevaux, attaqua le flanc de l'armée de Charlemagne. Ces embuscades, dont nous parlons, doivent être considérables en deux cas différents; le premier est, lorsqu'après avoir pris toutes les précautions marquées dans le chapitre précédent, vous avez encore beaucoup de troupes de reste; le second, lorsqu'après avoir formé vos lignes, & avoir mis entre elles les corps détachés dont j'ai parlé, le terrein est si étroit qu'il vous reste encore beaucoup de troupes, lors même que votre armée n'est pas supérieure en nombre à celle des ennemis. Vous m'objecterez peut-être qu'on pourroit former une quatrième ligne de ces régiments, qui n'ont aucune destination. Je réponds que, dans la supposition d'un terrein peu étendu, si les trois premières lignes sont mises en déroute, elles seules, sans le secours des ennemis, renverseront la quatrième; à moins qu'à la seconde & à la troisième ligne, vous ne laissiez de grands vuides: alors vous avez à craindre que, par ces mêmes vuides, par où vos fuyards des premières lignes se retireront derrière les autres, les ennemis ne percent aussi dans vos lignes. Au lieu donc de quatre lignes, dans un terrein trop peu étendu, je me contenterois de deux; &, dans un intervalle suffisant entre l'un & l'autre, je mettrois les corps détachés.

L'armée de Narsès, à la *bataille* de Casilin, n'étoit que de dix-huit mille hommes, & celle de Bucelin, de trente mille Francs. Comme deux bois épais empêchoient Narsès d'étendre son front, il y appuya ses deux ailes; & sans multiplier les lignes, il mit derrière ce bois deux détachements de cavalerie, qui, pendant le combat, attaquèrent en queue & en flanc l'armée des Francs; ce qui lui donna la victoire.

Si le terrein ne permet pas de mettre, avant le combat, en embuscade, un détachement des troupes que vous avez de trop; vous pouvez, pendant la nuit, faire prendre à ces troupes le circuit nécessaire, pour tomber sur le flanc des ennemis le lendemain à l'heure où votre armée devra charger.

On peut aussi poster derrière une des ailes le détachement destiné à attaquer l'ennemi en flanc. Ce détachement s'y maintiendra, jusqu'à ce que le combat ait commencé. Alors, à la faveur de la poussière, d'une colline, d'un bois, ou d'un chemin profond, il s'avancera vers le flanc, pour fondre, pendant

le combat, fur les ennemis, qui peuvent être uniquement attentifs à défendre leur front; & qui, parce que la poussière ou un brouillard les empêche de découvrir de loin, (ce qui feroit une circonstance favorable,), ne s'appercevront de la marche de votre détachement, que quand il fera fort proche. Polybe, en parlant de l'embufcade d'Annibal, qui fut caufe de la défaite de Minutius, dit: *qu'après le lever du foleil, pendant que chacun étoit occupé à obferver ce qui fe paffoit fur la colline, il arrivoit continuellement des troupes de l'embufcade, fans que les Romains s'en apperçuffent.*

Scipion l'Africquain, qui livra *bataille* en Efpagne à Indibilis & Mandonius, dans un terrein fi étroit que plufieurs troupes romaines étoient inutiles, détacha, en commençant le combat, toute fa cavalerie, fous les ordres de Lælius: celui-ci, après avoir pris un grand circuit, vint fondre fur l'arrière des Efpagnols, pendant que Scipion les attaquoit de front; il remporta par ce moyen une victoire complette.

Dans une femblable occafion, & avec un égal fuccès, Syphax, roi de Numidie, fit un détachement d'une partie de fon armée, dans un combat contre les Maffæfyles.

Vous aurez pu remarquer que j'incline beaucoup à ce que les troupes de l'embufcade foient de cavalerie: j'y trouve en effet quelque avantage. Outre que les mouvements néceffaires pour cette opération feront plus prompts; fi les ennemis découvrent, avant le temps, votre embufcade, vous ne perdrez aucun foldat, ou du moins très peu, lorfqu'elle fera compofée de cavalerie légère, & qu'elle n'aura pas de défilé à repaffer. Ainfi, la qualité du terrein peut donner lieu à l'exception de la règle; parce qu'il n'y a rien de plus fage que de placer chaque troupe fur le terrein qui lui eft propre, foit qu'elle doive combattre en ligne, ou former une embufcade.

Sur les trois derniers exemples que je viens de rapporter, j'obferve que Tite-Live dit en général de Syphax qu'il détacha une partie de fon armée, & de Scipion, qu'il détacha fa cavalerie; parce que le terrein où le gros de l'armée romaine devoit combattre n'étoit pas propre pour la cavalerie. Polybe, parlant de l'embufcade d'Annibal contre Minutius, nous apprend qu'elle étoit compofée de cinq mille hommes d'infanterie & de cinq mille chevaux; parce que le combat devoit commencer fur une montagne; terrein plus propre pour l'infanterie; mais qui fe terminoit, vers le bas, en une grande plaine; terrein plus convenable pour la cavalerie.

Les anciens, pour rompre les lignes des ennemis, faifoient avancer des chars armés de faulx, & des éléphants. Il eft inutile de m'étendre fur cette manière, puifque ces chars armés de faulx, & ces éléphants, dont aujourd'hui on ne tireroit aucun avantage, ne font plus d'ufage dans les armées. Je renvoie à ce que j'en ai dit en traitant de la guerre offenfive. Cependant, comme il eft toujours avantageux d'enfoncer la ligne des ennemis fans rompre la fienne, je voudrois faire avancer des pelotons détachés de grenadiers, ou de foldats d'élite, fur la valeur & la fermeté defquels on pût fûrement compter; parce que s'ils venoient à reculer, ils mettroient eux-mêmes le défordre, & jetteroient quelque frayeur parmi leurs corps. Par cette raifon, lorfque les Allemands font avancer de femblables pelotons, ils les compofent toujours de leurs grenadiers.

La pratique des anciens étoit conforme à ce que je propofe. Lorfque les ennemis étoient fort proche, ils détachoient quelques petites troupes formées en coin; ordre de *bataille*, qui, même aujourd'hui, avec nos armes, conviendroient parfaitement à ces pelotons qu'on fait avancer; parce que cette figure du coin, dont l'angle regarde le front des ennemis, eft très propre pour rompre la ligne ennemie, & pour remplir infenfiblement le vuide qu'il ouvre; &, comme le coin eft garni de baïonettes par fes côtés, & couvert par derrière par l'armée amie, on peut dire qu'il n'y a aucune de fes parties qui foient foibles.

Lorfqu'il a fait une ouverture dans la ligne ennemie, les troupes qui compofent le côté droit de ce coin, doivent charger en flanc les ennemis par le même côté; & celles qui formeront le côté gauche, chargeront en flanc par ce côté; afin que vos lignes entières, qui attaqueront immédiatement après, trouvent les ennemis dans un plus grand défordre. *V.* COIN.

INFÉRIORITÉ EN TROUPES.

DISTANCE ENTRE LES LIGNES.

Si votre armée eft inférieure en toutes fortes de troupes, choififfez, pour le combat, un terrein étroit, où les ennemis ne puiffent pas trop étendre leur front, & envelopper, avec les ailes de leur armée, celles de la vôtre.

Alexandre doutoit s'il fortiroit des terreins refferrés de la Cilicie, pour venir à la rencontre de Darius, qui marchoit à lui par des campagnes découvertes; mais enfin, par le confeil de Parménion, il fe détermina à l'attendre dans cet endroit, où Darius, avec cette multitude de troupes qu'il traînoit avec lui, ne pouvoit pas étendre fes lignes plus qu'Alexandre, & la victoire confirma bientôt que ce confeil de Parménion étoit fage & falutaire.

Lorfque vous ne rencontrez pas ce terrein refferré; tâchez d'affurer une de vos ailes par la mer, un marais, une rivière, un grand canal, une montagne, dont l'abord foit difficile aux ennemis, par une place ou un village, dont vous fermerez les avenues; couvrez l'autre avec de l'artillerie, des chevaux de frife, ou des lignes de chariots garnies de pierriers, & foutenues par une bonne moufqueterie. Si vous attendez de

pied ferme, vous pouvez, depuis le flanc de la première ligne jusqu'à celui de la seconde, faire un abatis d'arbres, ou un fossé avec son parapet.

Lorsqu'en 1558, le maréchal de Termes se retiroit de Dunkerque, le comte d'Egmont se mit en marche pour venir l'attaquer avec les troupes d'Espagne. Le maréchal fit halte, avec son armée, dans un poste où il avoit d'un côté la mer, de l'autre les dunes; &, si les François, malgré ses sages précautions, perdirent la *bataille* dans cette occasion, ce ne fut point qu'ils n'eussent soutenu sans désavantage l'attaque des Espagnols, très supérieurs en nombre; mais uniquement parce que quelques vaisseaux, qui faisoient voile dans ces mers, se trouvèrent par hasard à portée du combat, & s'étant approchés, ne cessèrent de canonner l'armée françoise, qu'elle n'eût été mise en désordre.

L'archiduc Albert, qui vint pour secourir Amiens, dans le dessein de livrer *bataille* à Henri IV, supposé qu'il sortît de ses lignes, marchoit ayant à sa droite la rivière de Somme, qui le mettoit hors d'insulte, & il avoit couvert son aile gauche par de longs rangs de chariots, attachés de trois en trois. Lorsque le marquis Ambroise Spinola présenta le combat au comte Maurice de Nassau, il marchoit ayant ses ailes couvertes par de doubles rangs de chariots, parmi lesquels il y avoit quelque légère artillerie, & un bon nombre de fusiliers.

Si la situation du terrein, & les principes de l'art ne vous permettent de couvrir qu'une de vos ailes, mettez à l'autre la plus grande partie de votre cavalerie, & vos meilleures troupes. Je l'ai déja prouvé par l'exemple de Pompée. Végèce, qui est de ce sentiment, veut même que toute la cavalerie forme une des ailes, lorsque l'autre se trouve fortifiée par la situation du terrein.

S'il ne vous manque que peu de troupes pour appuyer vos ailes sur un terrein fort par son assiète, ou pour mettre votre armée sur un front égal à celui des ennemis, ne donnez à vos lignes que trois rangs de hauteur, afin de vous servir du quatrième pour prolonger vos ailes; car il est beaucoup moins désavantageux de vous priver du feu de ce quatrième rang, que de ne pas appuyer vos ailes; partie par laquelle se perdent ordinairement, ou se gagnent les *batailles*; & de ne pas éviter que les ennemis les enveloppent avec un front plus étendu.

Vous pouvez aussi un peu moins serrer les troupes, mais sans laisser des vuides par où la cavalerie ennemie puisse pénétrer: alors les soldats manieront mieux leurs armes, que s'ils étoient trop serrés. Un autre avantage que vous vous donnez, en étendant le front de votre armée, est d'éviter que les ennemis ne jugent, par le peu de terrein qu'elle occupe, qu'elle n'est pas nombreuse; ce qui pourroit relever leur courage.

Quinte-Curse, parlant de la première disposition qu'Alexandre fit de ses troupes à la *bataille* d'Arbelles, dit qu'il donna ordre à ceux qui commandoient les ailes de les étendre, pour éviter qu'elles ne fussent enveloppées.

Titus, à la *bataille* de Tarichée, affoiblit extrêmement la hauteur de ses troupes, pour opposer un front égal à celui de ses ennemis; de crainte que, s'ils venoient à connoître qu'il étoit inférieur en nombre, ils ne marchassent au combat avec cette assurance qui donne ordinairement la victoire.

Si nonobstant ce que je viens de proposer, il vous manque quelques hommes pour assurer vos ailes, faites votre seconde ligne moins longue que la première, & composez le corps de réserve de moins de troupes que vous n'en avez en seconde ligne. Il n'y aura pas même d'inconvénient à se passer du corps de réserve, si vous postez entre les lignes les troupes détachées dont j'ai parlé. De quelque manière que ce soit, l'expérience nous apprend que la première ligne, vaincue ou victorieuse, décide ordinairement du succès. Ainsi, sans vous embarrasser si votre seconde ligne est moins nombreuse, tâchez que la première soit du moins égale à celle des ennemis.

Il faut non-seulement assurer vos ailes, mais encore votre arrière lorsque vous êtes très inférieur en nombre, de crainte qu'un corps de troupes ne vienne fondre sur vous par derrière pendant le combat.

Charles Martel, pour ne pas se voir exposé à ce danger, appuya son arrière-garde à la rivière de Loire, dans la *bataille* contre Abderamen, dont l'armée étoit très supérieure en nombre.

Casimir, roi de Pologne, qui, en 1651, gagna la *bataille* de Beretzko, quoiqu'il fût très inférieur en nombre de troupes, fit couper les ponts d'une rivière, où il avoit appuyé l'arrière-garde de l'armée polonoise, pour éviter que les Tartares & les Cosaques, passant sur ces ponts, vinssent l'envelopper de touts côtés.

Vous m'objecterez qu'en couvrant ainsi l'arrière de votre armée par la mer, une rivière, un marais, ou par des montages inaccessibles, les premières troupes qui seront mises en désordre mettront la confusion parmi toutes les autres: je réponds qu'on évite cet inconvénient, en laissant entre les lignes & la rivière le terrein nécessaire pour que les troupes puissent se former. Quant à la seconde objection qu'on pourroit me faire; sçavoir, que c'est rendre la retraite plus difficile à une armée, supposé qu'elle soit battue; je renvoie à ce que j'ai dit à ce sujet: j'ajoute seulement qu'un général, qui va présenter le combat ou le soutenir, doit plutôt penser à le gagner, qu'à se retirer après l'avoir perdu.

Le consul Flaminius, avant de combattre les Gaulois insubriens, fit couper le pont par où les Romains auroient pu faire retraite, afin de les obliger à de plus grands efforts pour remporter la victoire: mais il forma son arrière-garde si près de la

rivière, que, si les Romains avoient été obligés de céder tant soit peu, ils n'auroient sçu où se rallier & se former de nouveau. Polybe, qui rapporte l'une & l'autre de ces circonstances, ne dit rien sur la première : mais il blâme le consul d'imprudence quant à la seconde.

Une armée extrêmement inférieure en nombre, qui craint d'être enveloppée dans un terrein ouvert, doit se couvrir de touts les côtés avec les chariots du train de l'artillerie & des vivres, avec des chevaux de frise, les coffres & les tentes des officiers & des soldats, les sacs de farine, en un mot, avec tout ce qui, dans une occasion soudaine, peut faire obstacle aux ennemis ; sur-tout, lorsque leur supériorité en nombre consiste en cavalerie : alors le plus petit embarras sert de défense ; soit parce que les chevaux ne peuvent pas le franchir, soit parce qu'ils s'épouvantent & ne veulent pas avancer.

Lorsque la petite armée de Louis II, roi de Hongrie, alloit être attaquée par les nombreuses troupes de Soliman II, très-supérieur en cavalerie : Lambert Gninchi étoit d'avis que l'armée de Louis se couvrît avec ses chariots. Ce conseil ne fut point suivi, & l'on éprouva peu après combien il étoit sage. Les Turcs ne rencontrant d'autres obstacles que celui de ce petit nombre de troupes, gagnèrent la célèbre *bataille* de Mohatz, qui fut si funeste à la Hongrie.

Si vous ne pouvez mettre en usage aucun de ces expédients, pour couvrir votre armée inférieure en nombre, formez toute votre infanterie sur deux lignes, à la réserve de quelques corps, que vous placerez entre ces lignes pour soutenir celle des deux qui pourroit plier, la première sera toujours face à l'avant, & la seconde aura ordre de faire volte-face à l'arrière, supposé que les ennemis y paroissent. Repliez aussi votre cavalerie sur deux lignes, depuis les flancs de la première d'infanterie jusqu'à ceux de la seconde : cette cavalerie fera face à la campagne des deux côtés. Les angles, de ce quarré long, seront couverts avec de l'artillerie & des pelotons de grenadiers, ou d'autres soldats d'élite. Dans cette supposition, je crois cet ordre plus convenable que celui où la cavalerie feroit face à l'ennemi ; parce qu'elle ne sera point exposée au feu, qui pourroit l'incommoder beaucoup s'il étoit continué longtemps avant d'en venir à la charge ; &, si les ennemis, en vous attaquant, & en voulant vous envelopper, rompent leur ordre, votre cavalerie se trouvera dans une disposition avantageuse pour les attaquer de front, ou les charger par un mouvement de conversion, selon que le désordre où ils pourront être laissera leurs flancs découverts.

C'est presque le même ordre qu'Alexandre prit à la *bataille* d'Arbelles, dans laquelle il craignoit d'être attaqué de front, en flanc, & en queue, par les troupes de Darius extrêmement supérieures en nombre.

L'Empereur Léon veut que, si les ennemis, plus forts en nombre de troupes, se forment en croissant pour envelopper votre armée, comme le pratiquent aujourd'hui les Turcs ; vous divisiez votre ligne en trois corps, deux pour les opposer aux flancs ou ailes des ennemis, & le troisième contre le centre. Il ajoute que, quand les ennemis chargeront, ce troisième corps doit se retirer, jusqu'à ce qu'ils ayent été mis en désordre, soit par cette disposition embarrassante de leurs troupes, soit par l'attaque des deux autres corps ; alors ce troisième corps s'avancera pour charger.

Le même auteur veut encore qu'une armée inférieure en nombre se range en *bataille* dans un terrein d'où elle ne puisse découvrir les ennemis, que lorsque, prête à engager le combat, elle n'a plus le temps de penser à son infériorité, ni les ennemis celui de considérer leur plus grand nombre ; il propose donc d'envoyer des partis avancés jusqu'à ce que le combat commence, pour empêcher les ennemis de s'approcher pour reconnoitre. La petite armée de Judas Machabée se débanda presque toute entière ; parce qu'un peu avant le combat elle fut épouvantée de la trop grande multitude de l'armée ennemie, commandée par Bacchides ; de sorte que Macchabée ne put retenir que huit cents hommes dans son camp.

Je dois pourtant avertir que, pour se donner cet avantage proposé par l'empereur, il ne faut pas mettre son armée dans quelques ravins ou quelques autres postes peu favorables. Au reste, un poste un peu bas ne doit pas être regardé comme désavantageux, parce que le grand défaut des soldats est de tirer trop haut.

Mettre les lignes trop proche les unes des autres, c'est courir le risque de jetter le désordre & la confusion dans la seconde ligne pour peu que la première recule : c'est encore exposer les soldats de la seconde ligne à être blessés par les balles qui passent au-delà de la première, soit que ces balles viennent les frapper directement ou en ricochet : ce qui suffit pour mettre hors de combat les soldats qui n'ont point d'armes défensives.

Il faut sur-tout une distance convenable d'une ligne à l'autre, lorsqu'il y a des troupes détachées entre les lignes, afin qu'elles puissent faire librement les mouvements de conversion nécessaires, sans embarrasser les lignes & les réserves.

Il faut aussi un intervalle raisonnable, afin qu'entre ces corps détachés & la seconde ligne, les troupes qui auront été battues à la première puissent venir se rallier sans être obligées de défiler par les vuides de la seconde ligne, ou de faire un circuit pour se retirer par les flancs de la première ; car si les ennemis ne donnent pas le temps pour ce ralliement, vos propres fuyards se jetteront en foule sur la seconde ligne & la rompront : ce qui n'arrivera pas, si les troupes mises en déroute sont couvertes par les corps détachés

entre les lignes ; & si, depuis ces corps détachés jusqu'à la seconde ligne, elles trouvent un espace convenable pour se former. Je dois pourtant faire observer que, si la distance d'une ligne à l'autre est trop grande, les troupes qui auront été battues à la première ligne, perdront beaucoup de monde avant que de pouvoir se réfugier derrière la seconde, & elles ne combattront pas même avec autant de courage, que si elles se voyoient soutenues de plus près.

Polybe, parlant de la bataille qu'Annibal perdit en Afrique contre Scipion, où la première ligne de l'armée Carthaginoise étoit composée d'étrangers & fort loin de la seconde, dit *que ceux qui étoient derrière la première des Romains, les animoient & les suivoient de près ; que les Carthaginois, au contraire, ne firent aucun mouvement pour soutenir les étrangers : ce qui commença de ralentir leur courage, & leur fit enfin prendre la fuite.*

Suivant les observations que je viens de faire, je mettrois d'une ligne à l'autre à-peu-près deux cents vingt-cinq pas, lorsqu'il n'y a point de troupes détachées entre les lignes ; &, si j'y en mettois un bon nombre, je doublerois cette distance. Elle paroitra peut-être excessive ; mais on doit faire attention qu'en peu de temps on le diminue beaucoup lorsque la première ligne se retire vers la seconde, & que la seconde s'avance vers la première.

Les anciens donnoient à leur ordre de *bataille* diverses figures. *Voyez* TACTIQUE.

Il ne faut pas donner dans l'opinion de quelques écrivains ; qui, prévenus en faveur des Romains, voudroient qu'on se conformât précisément à leur manière de ranger une armée en *bataille*, sans considérer que la diversité des armes & des troupes, & tout ce que les découvertes modernes ont fait inventer, oblige à d'autres usages.

AVANTAGES DE L'ATTAQUE.

J'établis pour règle générale qu'il vaut mieux charger que d'être chargé ; c'est augmenter le courage de vos soldats & diminuer celui des ennemis ; qui, voyant que vous venez les attaquer, pensent que vous êtes supérieur en forces quand même vous ne le seriez pas. Il y a plus de valeur, dit Tite-Live, à braver le péril qu'à le repousser. Et Cæsar nous apprend que marcher contre l'ennemi c'est inspirer le courage aux troupes. A l'expérience je pourrois encore ajouter cette raison physique ; sçavoir, que le mouvement, quand le sang est échauffé, dissipe les appréhensions & la crainte.

Lorsque vos soldats marchent contre l'ennemi, ils laissent derrière eux le moribond & l'estropié : ce spectacle & les gémissements de leurs camarades & de leurs amis ne relèvent pas la fermeté & la constance des autres.

Si le terrein que vous occupez vous offre quelques avantages considérables, que vous n'espérez pas de trouver en marchant contre l'ennemi ; ou si leur armée est postée trop avantageusement, il faut les attendre pour ne pas changer une situation favorable en une dangereuse. Il faut aussi attendre que les ennemis chargent, lorsque vous avez à combattre contre une nation accoutumée à se battre de pied ferme, & si vos troupes sont meilleures pour soutenir le combat que pour le livrer. J'ai déja dit qu'il y a des peuples qui chargent avec beaucoup de bravoure, & qui manquent de courage & de fermeté, quand il leur faut soutenir une attaque.

Charles I, roi d'Angleterre, perdit la *bataille* contre les rebelles, parce qu'au lieu de les attendre, il quitta un terrein avantageux pour les aller charger, & passa devant eux un ravin qui lui auroit été favorable, s'il avoit laissé ses ennemis s'y engager.

A la *bataille* de Bétula en Espagne, les Carthaginois sous les ordres d'Asdrubal, ne voulant pas quitter un terrein avantageux, attendirent les Romains de pied ferme ; mais étant accoutumés à combattre par escarmouches, ils furent facilement battus par les Romains & Scipion.

Si vous attendez les ennemis, ayez soin de bien assurer vos ailes & d'augmenter les avantages du terrein par les moyens déjà proposés ; ou bien ouvrez tout le long de votre front un fossé ; qui, quand même il ne seroit ni très large, ni très profond, suffira pour réprimer la première furie des ennemis, & sur-tout de leur cavalerie.

Quelques auteurs veulent qu'après avoir fait ouvrir ce fossé avec tout le secret possible, on le couvre de branchages, afin de jetter dans quelque désordre les ennemis qui donneroient inconsidérément dans ce piège : mais cet artifice me paroit plus propre pour prendre des bêtes féroces que pour tromper des hommes.

En supposant que vous avez résolu d'attendre de pied ferme, & que vous n'avez pas le temps de vous retrancher, faites semer une grande quantité de chausse-trapes en avant de l'aile où vous jugerez que les ennemis posteront leur meilleure cavalerie. Il faudra tirer secrettement de quelques places ces chausse-trapes, & les faire venir en des caissons fermés, afin que le bruit ne se répande pas que vous en avez une grande provision. Avant de les semer, vous détacherez des officiers vers le front & vers les flancs de l'armée, pour empêcher que quelques déserteurs n'en portent la nouvelle aux ennemis.

Dès que ceux-ci s'avanceront pour vous charger, la partie de votre cavalerie que vous aurez postée derrière les chausses-trapes, se portera dans quelque autre endroit de la ligne où elle pourra mieux servir. Elle pourra incommoder beaucoup les troupes des ennemis sur lesquelles elle ira tomber ; comme elle ne sera point attendue dans l'endroit où elle va fondre, peut-être les ennemis

y manqueront-ils des troupes nécessaires pour lui résister. Afin de réussir, il faut une grande quantité de chausse-trapes & un terrein resserré : il est aisé de comprendre que, pour en remplir suffisamment tout le front de quatre où cinq mille chevaux, la dépense du fer & du transport seroit trop considérable pour l'effet qu'on pourroit en attendre. Je suppose encore que, depuis la première ligne jusqu'à la seconde, vous avez de l'infanterie retranchée à l'aile que votre cavalerie abandonne, en cas que celle des ennemis vienne malgré les chausse-trapes vous charger par ce flanc. Mais, de quelque manière que ce puisse être, je ne crois point qu'on doive se promettre un avantage décidé de ces chausse-trapes, surtout si l'ennemi en a connoissance.

A la *bataille* d'Arbelle, Darius fit enterrer une grande quantité de chausse-trapes, en laissant de distance en distance des vuides, afin que sa cavalerie instruite des endroits où elles étoient passât facilement. Un Perse transfuge en instruisit Alexandre; celui-ci assembla ses officiers, leur montra les endroits où le transfuge disoit que les chausse-trapes étoient placées, & ils évitèrent ainsi ce danger.

Si vous jugez à propos d'aller vous même présenter le combat aux ennemis, qui ne veulent pas vous attaquer dans votre camp retranché; outre le peu de troupes que vous laisserez pour la garde du camp & du bagage, faites distribuer les armes des soldats morts & blessés dans les actions précédentes, aux valets, aux vivandiers, aux gens des vivres, & autres personnes qui suivent l'armée, en les joignant pour ce jour aux régiments & aux compagnies que vous laissez pour la garde du camp. Quoiqu'on ne compte pas que ces sortes de gens combattent bien dans l'occasion, ils peuvent empêcher que quelque détachement des ennemis, pendant que les deux armées sont aux mains ne viennent surprendre votre camp, soit pour le piller, soit pour ôter cette retraite à vos troupes.

Si vous sortez d'un camp retranché pour présenter la *bataille*, que ce soit avant que les ennemis s'approchent; de crainte qu'ils ne chargent vos troupes à la sortie des barrières ou des avenues du camp, avant qu'elles ayent eu le temps de sortir & de se mettre en *bataille*.

PRÉCAUTIONS EN FORMANT L'ARMÉE.

Placez votre armée de manière qu'elle ait le soleil & le vent par derrière, toutes les fois que vous le pourrez, sans quelque autre inconvénient considérable; parce que le soleil, que les ennemis auront en face, les empêchera de bien distinguer vos mouvements & de bien ajuster leurs coups, vu la réflexion de ses rayons sur les fusils, & les fatiguera beaucoup : sur-tout si le combat se donne dans un pays chaud & dans une saison brûlante. Le vent qui leur portera dans les yeux la poussière & la fumée achevera de les offusquer. Casaubon disoit à Henri IV, « vous avez sçu parfaitement employer en votre faveur le soleil, le vent, & la poussière ».

Un des plus grands avantages qu'eut Annibal à la *bataille* de Cannes, ce fut d'avoir disposé son armée de manière que les ennemis eussent le vent & le soleil en face. Les Romains, presque aveuglés par l'éclat des armes & par la poussière, ne purent pas résister aux Carthaginois. Le cardinal de Bentivoglio, rapporte qu'à la *bataille* des Dunes, le soleil & le vent incommodèrent beaucoup l'armée de l'archiduc Albert, & furent cause en grande partie qu'il perdit cette *bataille*. Gustave Adolphe, à la *bataille* de Leipsic, se plaça de sorte que le vent, qui poussoit la fumée & la poussière aux yeux des Impériaux, contribua beaucoup à lui donner une victoire complette. C'est à la même cause qu'on doit attribuer la défaite de Constantin IV par Malcome.

A la *bataille* de Sterling que Robert Bruce, avec trente mille Ecossois, gagna contre cent mille Anglois dont l'armée d'Edouard II étoit composée; Bruce avoit prévu l'avantage qu'il auroit, en disposant ses troupes de manière que les Anglois eussent le soleil en face. Le vent, qui jette la poussière contre les ennemis, cause une soif qui contribue à les fatiguer plus vite. C'est la remarque de l'empereur Léon, & un second avantage que peut retirer du vent celui qui sçait se le rendre favorable.

Amédée Niccoluci veut, que dans un jour de *bataille* on tâche d'avoir le soleil directement derrière soi, afin que dans son cours il ne vienne pas en face avant que le combat finisse.

Marius mettoit exactement cette observation en pratique : il tâchoit toujours de ne combattre qu'après midi, lorsque le front de son armée étoit tourné vers l'orient; & il commençoit le combat le matin, lorsque son armée étoit rangée en *bataille* vers l'occident.

Il est avantageux, dans les combats qui se livrent la nuit, d'avoir la lune par derrière; parce que les ennemis prendront souvent les ombres pour les corps, & plusieurs de leurs coups porteront à faux. Cet avis est appuyé sur l'exemple des troupes de Pompée dans leur *bataille* contre celles de Mithridate.

BAGAGES. VIVRES.

Plusieurs généraux & plusieurs écrivains pensent qu'il faut retenir auprès d'une armée qui va combattre, tout le bagage des troupes; afin que, pour ne pas le perdre elle fasse de plus grands efforts. C'est dans cette vue que les Asiatiques ont eu & ont dans leurs armées leurs meubles les plus précieux & leurs femmes. Agésilas, voyant que plusieurs personnes de son armée campée devant Orchomène,

envoyoient dans cette ville leurs plus riches effets, donna ordre à la garnison de ne pas les recevoir.

Les Romains faisoient déposer chaque mois auprès des enseignes une portion de la solde des soldats, afin qu'ils combattissent avec plus de courage & de fermeté pour la conserver.

Cet expédient me paroitroit bon à l'égard du soldat ; si, après ce qui lui est nécessaire pour la chambrée & son entretien ordinaire, il lui restoit quelque chose à mettre en dépôt ; parce qu'il est capable d'agir autant par intérêt que par honneur. Comme cet argent déposé aux enseignes ne se donnoit aux Romains qu'après avoir accompli le temps prescrit de leur service, la somme devenoit plus considérable d'année en année. Mais aujourd'hui on ne peut rien retenir d'un mois à l'autre sur la solde, qui est bien modique, relativement à la cherté des vivres que causent les impositions.

Il y a des nations extrêmement intéressées qui peuvent donner lieu à l'exception de la règle que j'établis, d'éloigner le bagage d'une armée qui va combattre. Je soutiens néanmoins que contrevenir à cette règle, c'est s'exposer aux inconvénients suivants.

Si dix mille soldats de votre armée combattent mieux pour ne pas perdre leurs équipages, dix mille soldats de l'armée ennemie seront aussi plus animés pour tâcher de les prendre. Ce seroit donc inspirer autant d'ardeur à l'armée ennemie qu'à la vôtre. D'ailleurs un gros bagage, si vous êtes battu, vous sera d'un grand embarras pour la retraite.

Jonathas Machabée, avant de livrer *bataille* à Bacchides, général de Démétrius, envoya le bagage sous la conduite de Jean son frère, sur les terres des Arabes nabathéens qui étoient ses alliés. Le consul Cornelius Scipion, s'attendant à combattre l'armée d'Annibal près du Rhône, fit embarquer sur ce fleuve tout le bagage de ses Romains.

Il est presqu'impossible qu'une armée qui a perdu tout son bagage puisse tenir la campagne ; & pour le remplacer il faut plus de temps que pour remplacer les soldats morts ou blessés. On ne devroit donc jamais exposer le bagage au fort du combat.

La raison, selon Polybe, qui détermina Annibal à faire les derniers efforts pour conserver le bagage que les Gaulois attaquèrent dans un défilé, fut qu'il prévit que, s'il le perdoit, il ne pourroit plus tenir la campagne.

Un des motifs qui obligea les François, quoique supérieurs en nombre, à évacuer le Milanois & à se retirer en France, après que les Allemands eurent secouru Turin, c'est qu'ayant perdu presque tout le bagage il ne leur étoit plus possible de camper sans revenir en France pour le rétablir.

Par les raisons que je viens d'exposer, & pour ne pas risquer dans une *bataille* ce qui ne peut servir, ni pour la victoire, ni pour la retraite, non-seulement vous éloignerez le bagage d'une armée qui va combattre, mais encore le parc principal des vivres & de l'artillerie, l'hôpital, & le trésor ; & vous aurez soin de les envoyer à temps, & avec une bonne escorte, dans l'intérieur du pays : ou vous les ferez marcher d'avance vers l'endroit où vous méditez de faire retraite, supposé que vous y soyez obligé. Le commandant de l'escorte aura soin, s'il y a des défilés, de faire passer assez tôt touts ceux qui pourroient être cause de la perte du bagage, en arrêtant les troupes, lorsqu'elles seroient poursuivies par les ennemis. On se sert pour cette escorte des chevaux un peu estropiés & mal rétablis, qui peuvent suivre au petit pas les chariots, & qui seroient inutiles dans le combat, dans la retraite, ou dans la poursuite.

Mettez en sureté les ordres & les projets de la cour, vos représentations à votre souverain & à ses ministres avec leurs réponses : mettez y les livres où sont écrits les ordres que vous avez distribués à l'armée : si vous étiez privé de ces papiers, vous vous trouveriez exposé au danger dont j'ai parlé, en traitant des premières démarches d'un général.

Il est encore plus essentiel de mettre en sureté les lettres de correspondance des personnes avec qui vous êtes en intelligence dans le pays ou dans l'armée des ennemis, les clefs des chiffres, vos sceaux ou cachets, & les états des places.

Peu s'en fallut qu'Annibal ne surprit Salapie, en contrefaisant un ordre de Marcellus, & y faisant apposer le sceau de ce consul, qui fut trouvé dans ses habits, après qu'il eut été tué dans une embuscade.

Les Espagnols perdirent Turin, & plusieurs autres places considérables ; parce que les François prirent dans l'équipage du marquis de Léganès certains papiers qui contenoient les desseins de la cour d'Espagne.

Si l'armée qui va combattre n'a pas à une certaine distance une réserve de vivres qu'elle puisse recevoir aussi-tôt après la première marche, soit en faisant retraite, soit en poursuivant l'ennemi, elle sera forcée de s'écarter & de s'arrêter pour chercher du pain & de l'avoine, & donnera aux ennemis le temps d'avancer ou de se retirer.

Ceux des Romains qui échappèrent à la *bataille* de Trasimène furent, le jour suivant, obligés de se rendre à la cavalerie ennemie, parce qu'ils manquoient de vivres.

Les Amorrhéens, battus par les Israëlites, furent très maltraités dans leur retraite ; parce que la soif les contraignit de s'écarter, de s'arrêter, & de se diviser pour chercher de l'eau ; ce qui fut cause que les Israëlites les joignirent, & en tuèrent un grand nombre. On doit comprendre par cet exemple qu'il seroit nécessaire de se détourner & de s'arrêter bien davantage, s'il falloit, dans une retraite, chercher du pain & de l'avoine, qui ne se trouvent pas par-tout aussi aisément que de

l'eau. Je prouverai bientôt qu'il est utile de faire donner à manger & à boire aux troupes, avant de commencer le combat. Non-seulement je voudrois que les soldats portassent du pain, de la viande cuite, & de l'avoine pour un jour; ce qui ne les embarrasseroit pas beaucoup; je voudrois même que, derrière un pont, un défilé, ou dans quelque place éloignée d'une demi-marche, il y eût des mulets chargés pour deux autres jours d'avoine, de pain, d'eau-de-vie, de fromage, de quelques viandes cuites, salées ou fraîches.

Je propose ces vivres chargés sur des mulets, afin qu'ils puissent suivre votre armée vaincue ou victorieuse, par quelque chemin qu'il lui convienne de prendre, & qui peut-être ne seroit pas praticable pour les chariots. On peut mettre sur des charrettes la réserve des vivres nécessaires pour les hommes employés au service de l'artillerie, parce que tout chemin par où le canon passe sera bon pour les charrettes.

Je propose de l'eau-de-vie, parce qu'une plus petite quantité supplée à une beaucoup plus grande quantité de vin, & que par conséquent le transport en est plus facile.

Je propose du fromage ou de la viande cuite; afin que le soldat ne perde pas, pour l'apprêter, les heures nécessaires à son sommeil. Les troupes harassées par la fatigue de la *bataille*, & par celle de la marche, soit qu'elles poursuivent l'ennemi, ou qu'elles fassent retraite, ont besoin de repos, & d'un meilleur aliment que du pain & de l'eau.

Comme, après une *bataille*, il manque toujours beaucoup d'hommes; il suffira, pour les valets & les chevaux, de faire le compte des rations, comme si les régiments étoient complets; en ajoutant seulement les rations nécessaires pour les charretiers, & autres personnes de l'artillerie, des vivres, & de l'hopital.

Je propose cette réserve de vivres un peu éloignée; parce que, si les ennemis l'apprenoient, ils profiteroient eux-mêmes d'un avantage préparé pour votre armée. Je mets cette réserve à l'endroit vers lequel, supposez que vous soyez battu, vous méditez de faire retraite, & je veux qu'elle ait une escorte conduite par de bons guides, & commandée par des officiers de beaucoup de valeur, de sagesse, & d'activité; afin qu'elle fasse promptement, & à propos, tous les mouvements que vous ordonnerez par écrit, ou par un aide-de-camp connu de vos troupes.

Si vous prévoyez qu'après avoir fait retirer le gros de l'artillerie, des vivres, & de l'hopital, vous manquerez des voitures nécessaires pour la réserve des vivres que je propose, & pour les munitions; envoyez quelques jours auparavant dans les lieux voisins, pour y prendre les chevaux, les mulets, les charrettes, les cordes, & les bâts dont vous croirez avoir besoin. Mettez le tout sous une bonne garde, de crainte que les paysans ne s'échappent avec leurs voitures; & donnez le commandement de cette garde à des officiers dont vous connoissez la prudence, pour empêcher que les soldats ne frappent sans sujet les maîtres de ces voitures, qu'ils ne pillent les vivres, & ne les laissent échapper pour de l'argent.

MUNITIONS.

Hopital ambulant.

Suivant l'ordre donné pour former l'armée en *bataille*, les Colonels prendront leur temps pour faire manger les soldats; quand même il faudroit devancer l'heure accoutumée; des troupes qui n'auroient pas pris quelque nourriture manqueroient de forces.

Le Consul Appius Claudius, avant d'attaquer les Carthaginois, qui assiégeoient Messine, donna ordre aux Romains de devancer l'heure accoutumée pour manger.

L'Empereur Léon veut que les soldats portent de l'eau dans des bouteilles de cuir, ou de petits barils, afin de se rafraichir dans l'ardeur d'un long combat, & dans certains moments où l'occasion peut le permettre; il faudroit même, dit-il, quand l'armée est en *bataille*, faire passer dans les lignes des chariots chargés d'eau, afin que chaque soldat pût boire sans sortir de son rang, & appaiser une soif qui devient insuportable, lorsqu'elle est augmentée par la chaleur, par la fatigue, & par la poussière. Cet avertissement ne paroitra méprisable qu'aux personnes qui manquent d'expérience.

Les Gaulois, qui attaquoient le camp de Titus-Sempronius Longus, se virent obligés, à l'heure de midi, d'abandonner le combat, ne pouvant plus résister à la chaleur & à la soif.

Persée, roi de Macédoine, s'étant mis en marche pour venir attaquer l'armée Romaine, commandée par le Consul P. Licinius Crassus, fit porter de l'eau sur des charrettes, afin de rafraichir ses soldats avant la *bataille*, & de ne pas les laisser s'engager dans le combat déja abattus par la chaleur & la soif: cette précaution contribua beaucoup à la victoire qu'il remporta.

L'expédient que l'Empereur Léon propose, de faire porter de l'eau par les soldats, est préférable; sur-tout lorsqu'il est à craindre qu'ils ne trouvent pas d'eau pendant une marche entière; soit qu'on vienne à faire retraite ou à poursuivre l'ennemi.

Parmi ces charrettes chargées d'eau, je voudrois qu'il y en eût quelques-unes d'eau-de-vie ou de vin; ces boissons prises modérément enflamment le sang, donnent de la vigueur, & bannissent la crainte, sans rendre les soldats ni moins dociles pour obéir, ni moins forts pour agir. Les officiers, qui connoissent ce que chaque soldat de leur compagnie peut supporter d'eau-de-vie ou de vin, seront présents à cette distribution, afin qu'aucun ne boive au-delà; l'excès seroit aussi dangereux, que la modération peut être avantageuse.

Presque

Presque toutes les nations du Nord ne donnent pas seulement à leurs troupes de l'eau de vie ou du vin avant un combat; elles y mêlent même quelques confections, qui rendent ces boissons plus fortes. Suivant une ancienne coutume établie en Suède, les rois, à leur couronnement, buvoient un grand verre de vin, & promettoient ensuite avec serment d'étendre les frontières du royaume, & de faire constamment la guerre aux ennemis de la nation.

Les officiers des compagnies examineront, quelques heures avant le combat, si les canons des fusils ont été bien lavés & bien essuyés; si on y a brûlé un peu de poudre, soit pour s'assurer qu'il n'y est point resté quelques petits morceaux de linge, soit pour ôter l'humidité; si les bassinets sont bien nets; si les baguettes ne sont point trop forcées dans les portes baguettes; si les baïonettes sont bien ajustées, les pierres bien mises, & si elles frappent à-peu-près vers le milieu de la batterie; les pierres trop longues cassent au premier coup, & celles qui sont trop courtes ne font pas feu. Lorsque les baguettes sont trop forcées, on les racle avec un couteau, où on les frotte d'un peu d'huile ou de savon.

Ils auront soin que le cuir qui entoure la pierre dans le chien ne soit ni trop mince, parce que la pierre casseroit, ni plus long que la machoire du chien, parce qu'il empêcheroit que les étincelles ne tombassent sur le bassinet; que les platines soient huilées, mais de manière que l'huile ne touche point la lumière, & que celle du ressort de la batterie ne coule point dans le bassinet.

Je suppose qu'on donne aux régiments qui entrent en campagne toutes les munitions dont ils ont besoin, & qu'à mesure que ces munitions se consomment dans les opérations particulières, on les remplace par celles qu'on tire du parc de l'artillerie. Mais, lorsqu'un soldat les dissipe mal à propos hors du service, il est du devoir de l'officier de retenir sur sa paye ce qu'il faut pour acheter sans délai ce qu'il a dissipé: autrement les soldats vendent les munitions aux paysans, ou les laissent prendre par négligence.

Si ma mémoire ne me trompe, les balles de fusil de l'infanterie espagnole sont du poids de six huitièmes d'once, & d'un diamètre moindre de deux huitièmes que le calibre du fusil; afin qu'une balle, avec le papier de la cartouche qui la renferme, puisse entrer librement, lorsque le canon commence à être sale. Par conséquent vingt balles font le poids d'une livre de dix-huit onces. On peut compter une livre de poudre pour trente coups, en y comprenant l'amorce, & quelque peu de réserve pour amorcer de nouveau, lorsque la première amorce est répandue ou devenue humide dans les gardes ou dans le camp. Je voudrois donner à chaque soldat d'infanterie trente coups à tirer, pour lesquels il faut par conséquent une livre de poudre, & une livre & demie de plomb en trente cartouches; en laissant dans le fourniment du soldat la réserve de poudre suffisante pour amorcer une seconde fois, sans être obligé de rompre les cartouches, qu'il me paroit important de diviser & de distribuer de la manière suivante.

Vingt à simple balle, pour tirer depuis la distance de trois à quatre cents pas jusqu'à cent cinquante.

Cinq avec trois balles, qui, ensemble, feront le poids de la balle de calibre, pour tirer depuis cent cinquante pas jusqu'à soixante-quinze.

Cinq avec six petites balles, qui feront ensemble le poids de la balle de calibre, pour tirer depuis soixante-quinze pas, jusqu'à ce que les ennemis abordent, & qu'on en vienne à l'arme de main; parce que, plus il y aura de balles dans le fusil, plus on blessera d'ennemis, pourvu que l'éloignement ne soit pas trop grand.

On doit convenir que, si un coup de fusil chargé à balle blesse un soldat à l'épaule ou au bras, ce même coup, si le fusil eût été chargé avec plusieurs petites balles, auroit vraisemblablement blessé de plus les soldats voisins; & que, si un coup, tiré à simple balle, passe un demi-pied au-dessus des têtes des ennemis, ce même coup tiré avec un nombre de petites balles, en auroit atteint quelques-uns. On peut me dire qu'en chargeant les fusils avec trois ou six petites balles, on blesse un plus grand nombre d'ennemis, mais qu'on en tue moins. Je réponds que dans une *bataille* il suffit de les mettre hors de combat. D'ailleurs je pense que ces petites balles d'un huitième d'once, ou de deux huitièmes, à la distance que j'ai proposée, tuent aussi bien que les balles de calibre, à moins que les ennemis n'ayent de fortes armes défensives; & en ce cas, au lieu de petites balles, il faudroit se servir de balles d'une once.

On peut donner à chaque carabinier d'infanterie quatre coups de poudre de plus, & quatre balles d'une once pour tirer avec son fusil rayé depuis la distance de six cents cinquante pas jusqu'à celle de quatre cents. Je propose ces balles plus grosses; parce que, si elles n'entroient pas à force de coups de marteau, donnés sur la petite & la grande baguette de fer, elles porteroient moins loin que les balles des fusils ordinaires: la poudre s'éventeroit par les rainures du canon carabiné, au lieu que dans les fusils elle fait tout son effort contre la balle. Pour tirer cette balle d'une once avec le fusil rayé, il ne faut que la même quantité de poudre qu'on emploie pour les autres: la résistance de la balle chassée avec la baguette de fer supplée à la poudre qui manque, relativement à la proportion du poids.

Je donne seulement quatre balles par fusil rayé à chaque carabinier, & le même nombre de cartouches qu'aux autres soldats; parce que, depuis l'instant où les ennemis se sont approchés jusqu'à la portée du fusil ordinaire, les carabiniers chargent

comme les fusiliers : s'ils étoient obligés d'enfoncer la balle à coups de marteau sur la baguette de fer, ils ne tireroient pas trois coups, à moins que les ennemis ne fissent quelques poses dans leur marche.

Je voudrois donner à un régiment de dragons, qui dans plusieurs occasions sert à pied, les mêmes munitions qu'à un bataillon de nombre égal, & trois coups pour le pistolet, en supposant que chaque dragon en a un, & qu'à la place de l'autre il porte un outil de pionnier, comme c'est aujourd'hui l'usage.

Je ne donnerois à la cavalerie légère que six coups à chaque homme pour le mousqueton, quatre pour le pistolet, & quatre coups de plus à chaque carabinier, avec quelque poudre de réserve aux uns & aux autres pour amorcer de nouveau. Comme le mousqueton ne porte pas fort loin, & que les coups tirés à cheval ne s'ajustent pas si bien, on ne s'en sert que dans une marche où n'ayant ni infanterie, ni dragons, on fait mettre pied à terre à quelques cavaliers, outre leurs carabiniers, pour franchir un passage défendu par des paysans, ou par quelque peu d'infanterie ennemie : mais, dans les batailles, les cavaliers & les dragons à cheval ne devroient pas tirer un coup, sur-tout s'ils ont des chevaux d'Espagne, qui, par leur vivacité & leur ardeur, mettent le désordre dans les escadrons au bruit des coups de fusil que tirent ceux qui les montent. C'est pour cela que la cavalerie espagnole ne tire jamais dans ces occasions. D'ailleurs, lorsque la cavalerie tire de près, si les ennemis courent pour aborder, les cavaliers qui auront tiré se trouveront embarrassés de leurs fusils ou de leurs mousquetons, & n'auront peut-être pas le temps de les remettre dans le porte-fusil ou dans le porte-mousqueton.

Les carabiniers de cavalerie ou de dragons peuvent se servir de leurs armes rayées, depuis l'instant où leurs ennemis sont à la distance d'environ six cents pas, jusqu'à ce qu'ils arrivent à la portée des fusils ordinaires ; &, pendant que les ennemis ont encore à parcourir cet intervalle de quatre cents pas, les carabiniers de cavalerie & de dragons ont tout le temps de mettre leurs armes dans le porte-fusil ou le porte-mousqueton.

Je suppose les fusils de l'infanterie & des dragons égaux en toute chose. Je suppose aussi que les mousquetons des cavaliers, leurs pistolets, & les pistolets des dragons sont égaux en calibre & en platines. De cette manière il ne faudroit dans les magasins de campagne que des pierres à fusil de deux différentes grandeurs, & des balles de quatre sortes ; sçavoir des balles du poids de six huitièmes d'once, pour les fusils de l'infanterie & des dragons ; des balles d'une once pour les carabiniers de ces deux mêmes corps ; des balles de demi-once pour les mousquetons des cavaliers, pour leurs pistolets & ceux des dragons, & des balles de cinq huitièmes d'once pour les carabiniers de la cavalerie.

Outre les pierres que les soldats ont à leurs armes, je voudrois qu'on en donnât deux de rechange à chaque fantassin & dragon pour le fusil ; un à chaque dragon pour le pistolet ; & deux à chaque cavalier, qui servissent indifféremment pour le pistolet & le mousqueton.

Pour les meilleures platines à l'espagnole qui ont des ressorts extrêmement forts, & dont la batterie est rayée, il faut des pierres épaisses par le côté qui entre dans la mâchoire du chien, & point trop minces à la partie opposée qui frappe contre la batterie. On doit les choisir de couleur rougeâtre ; les blanches sont trop dures ; &, quoique les noires & les grises fassent beaucoup de feu, on a toujours éprouvé qu'elles étoient trop molles pour nos platines espagnoles.

Les platines à la françoise demandent des pierres déliées, transparentes, ou grises. Elles doivent être plates ; si elles sont hautes par derrière, elles ne frappent la batterie que près du bassinet ; &, si on les met de revers, elles cassent au premier coup.

Pour quelques platines que ce soit, il faut rebuter les pierres dont les veines ne sont pas droites, ou qui sont entremêlées de veines de terre ou de couleur d'albâtre : ces matières étrangères empêchent l'union des parties de la pierre, & font qu'elles cassent trop aisément. On donne jusqu'à trois ou quatre grenades à chaque grenadier d'infanterie ou de dragons, lorsque par un dessein déterminé on va pour défendre ou pour attaquer un retranchement ou quelques maisons fortifiées. Mais, quand on n'a en vue que de se précautionner contre quelque rencontre imprévue, & qu'on ne veut pas charger les soldats d'un poids excessif, on ne donne qu'une grenade à chaque grenadier. Elles peuvent servir dans une *bataille* pour déloger une troupe ennemie ; qui, durant le combat, ou dans la retraite, tâche de trouver sa sureté derrière des murailles ou dans quelque maison.

Afin que les soldats & les dragons puissent porter le nombre de charges que j'ai proposé, au lieu de ces petites cartouches de bois qu'ils ont aujourd'hui, il faudroit leur donner de grandes gibernes de cuir, un peu moins grandes que celles des grenadiers, divisées par trous ou petites séparations de cuir, ou de fer-blanc ; pour mettre dans chacune de ces séparations une charge de leurs armes ; &, si, pour ne pas faire ces gibernes trop amples, elles ne contenoient que deux rangs de dix trous chacun, les dix charges restantes pourroient se mettre ensemble dans une petite bourse de toile, de drap, ou de peau, que le soldat porteroit attachée aux mêmes gibernes.

Avec ces grandes cartouches, le soldat a l'avantage de porter un petit flacon avec un peu d'huile pour son fusil, un moule pour les charges de son arme, un petit bâton, un morceau de drap, & de

la poussière de brique pour polir le canon, quand il n'est pas bronzé; des grenades, lorsqu'il doit faire la fonction de grenadier; de la bourre, un tire-bourre, des pierres, un petit marteau, & autres menues choses que les cartouches d'aujourd'hui ne sçauroient contenir. En 1717 le régiment des Asturies fit faire de ces gibernes ou grandes cartouches, & divers corps d'Espagne suivirent cet exemple. Le premier qui en donna l'idée & le conseil fut don Joseph Tinéo, alors major de mon régiment, aujourd'hui capitaine des gardes Espagnoles, & un des plus habiles officiers que j'aye connus.

En donnant trente coups par homme à chaque fantassin & à chaque dragon, vos soldats se trouvent pourvus des munitions nécessaires s'il survient quelque combat inopiné, où l'on peut n'être pas à portée de faire distribuer aux troupes des munitions de réserve. D'ailleurs c'est une épargne pour le souverain, qui pendant toute la campagne est obligé d'entretenir des mulets pour le transport de ces vingt coups par homme, au-dessus des dix que les cartouches actuelles de l'infanterie & des dragons peuvent contenir.

Celles de la cavalerie devroient être comme celles que l'infanterie a présentement; puisque je ne propose pour la cavalerie qu'un nombre de coups beaucoup moindre. Elles devroient être seulement un peu moins hautes; afin que l'extrémite supérieure de la charge pour le mousqueton ou le pistolet pût paroitre.

Je suppose qu'une armée, qui a son parc d'artillerie a une quantité suffisante de poudre, de balles, de grenades, & de mêches pour faire cinq distributions complettes des munitions nécessaires aux troupes qui ne vont pas attaquer des places. Mais, supposé qu'on éloigne le grand parc par les raisons que j'ai déja dites, il faut toujours laisser dans le parc ambulant les munitions dont j'ai parlé: à la veille d'un combat on les fait charger sur des mulets, ainsi que je l'ai dit des vivres.

Les munitions ne manqueront point dans un combat à des troupes qui ont trente coups par homme, à moins que les deux armées, séparées par un canal, ou par quelque autre obstacle, ne soient longtemps à se fusiller, parce qu'aucun des généraux ne veut être le premier à céder du terrein, ou que ni l'un ni l'autre ne veut s'exposer à être défait en allant à la charge.

Il se peut cependant que des corps détachés, qui ont consumé une bonne partie de leurs munitions, viennent rejoindre l'armée pendant la *bataille*. Pour prévenir ce qui pourroit arriver en pareil cas, ou en tout autre semblable, faites défense aux troupes de demander tout haut des munitions, en quelque occasion que ce puisse être, parce que ce seroit relever le courage des ennemis qui l'entendroient, & abattre le cœur de vos troupes.

Un officier fort éclairé m'a donné deux avis que je crois utiles. Le premier est que les balles pour les fusils carabinés devroient être de même diamètre que les autres. On les feroit faire dans un moule qui laisseroit tout-au-tour comme une petite bave de plomb fort déliée, qui suffiroit pour remplir les rainures du fusil, en enfonçant seulement la balle avec la longue baguette de fer, sans employer tant de temps à l'enchasser à coups de marteau sur la baguette courte. Si cette idée étoit suivie, au lieu de quatre balles que j'ai proposées pour chaque carabinier d'infanterie & de dragons, on pourroit leur en donner huit, & de la poudre à proportion; les carabiniers, étant moins longtemps à charger avec les balles de cette nouvelle invention, auroient le temps de tirer un plus grand nombre de coups, jusqu'à ce que les ennemis fussent arrivés à la portée des fusils ordinaires.

Le second avis de cet officier est qu'au lieu de vingt cartouches à balle simple que j'ai proposées pour chaque fantassin & pour chaque dragon, on leur donne dix balles de sept huitièmes d'once, détachées de la cartouche, pour tirer en bourrant fortement la poudre, depuis la distance de quatre cents cinquante pas jusqu'à celle de trois cents cinquante. Ces balles étant plus grosses que celles des cartouches porteroient plus loin.

Dès que les régiments seront en *bataille*, l'aumônier de chaque corps lui fera une courte exhortation, & lui donnera l'absolution générale. Un peu avant le combat, les aumôniers de la seconde ligne, & ceux des corps détachés passeront derrière cette ligne, & s'y retireront également; ceux qui auront assez de charité & de valeur demeureront entre les lignes, pour réconcilier les moribonds qu'ils jugeront ne pouvoir pas arriver en vie aux petits hopitaux du premier rang. Les aumôniers de la première ligne passeront à la ville, ou au village voisin du camp, que l'on aura destiné pour l'hopital général.

Les chirurgiens de la seconde ligne, & ceux des corps détachés entre les lignes, se porteront derrière les réserves. Ils y tiendront des feux allumés, & touts les instruments de leur métier préparés, comme aussi le linge, la charpie, les bandes, & les remèdes nécessaires, tirés de l'hopital général; il ne faut pas compter seulement sur les blessés de votre armée, mais encore sur ceux de l'armée ennemie, ainsi que la charité, la politique, & les égards réciproques y obligent. Dans une armée de vingt mille hommes, qui en combat une de pareil nombre, on peut compter, dans les deux ensemble sur quatre ou cinq mille blessés.

Les chirurgiens des troupes de la première ligne iront à l'hopital général établi dans la ville ou le village voisin. Je suppose qu'on y aura choisi les édifices les plus grands & les plus commodes, & qu'outre les lits du même hopital on en aura pris plusieurs autres de la ville & des lieux voisins.

Pour retirer les blessés & les faire porter à

l'hopital du premier ſang, on fera marcher derrière chaque corps quelques ſoldats déſarmés, ou des payſans gardés par un chef & deux hommes à cheval. Ces payſans ou ces ſoldats auront de deux en deux une civière ou un brancard, avec une planche à un des bouts, clouée un peu plus haut & tombant en pente ſur le brancard, afin que les bleſſés n'ayent pas la tête baſſe. Chaque civière ou brancard devroit avoir ſa petite paillaſſe ou ſon petit matelas; &, au lieu de la planche dont je viens de parler, un petit oreiller vaudroit beaucoup mieux. Cette attention de faire retirer les bleſſés convient à la charité chrétienne, & eſt due au courage des combattants: elle ſervira même à les animer davantage, lorſqu'ils n'entendront pas les gémiſſements des bleſſés, & qu'ils verront qu'on aura le même ſoin d'eux, ſi un pareil malheur leur arrive: de plus les ſoldats, dont l'unique objet doit être de combattre, n'auront plus le prétexte de quitter leur poſte, pour retirer leurs officiers ou leurs camarades bleſſés. Dès que ces payſans ou ces ſoldats déſarmés auront remis des bleſſés à quelques-uns des hopitaux du premier ſang, le chef qu'on leur a donné les fera retourner auſſitôt à leur premier poſte, pour y prendre d'autres bleſſés.

Il faut avoir dans ces hopitaux un grand nombre de charettes qu'on aura priſes dans les lieux voiſins, outre celles qu'on pourra tirer du parc de l'artillerie & de celui des vivres. Chacune de ces charettes ſera garnie d'un oreiller & d'une paillaſſe ou d'un matelas, & elles tranſporteront ces bleſſés à l'hopital général. On chargera auſſi quelques perſonnes d'accompagner ces charettes, & de les faire revenir ſans délai.

Lorſque le combat ſe donne inopinément, & qu'on n'a point eu le temps de faire tous ces préparatifs, ce ſeroit l'intendant de l'armée victorieuſe qui devroit prendre ce ſoin.

Si vous perdez la *bataille*, les ennemis tueront ou prendront les chirurgiens, les bleſſés & ceux qui les ſervent. Cependant deux généraux ennemis, qui font généreuſement la guerre, devroient ſe promettre mutuellement d'avoir ſoin chacun des bleſſés de l'autre. S'il n'y a pas un pareil accord, vous laiſſerez à chaque hopital du premier ſang une lettre pour le général ennemi, par laquelle vous lui marquerez que vous aviez des chirurgiens & tous les remèdes néceſſaires pour les bleſſés des deux armées, & que vous attendez de ſa générofité, qu'il uſera du même traitement à l'égard des vôtres. Vous laiſſerez auſſi deux ou trois de ces lettres à l'hopital général; &, dès qu'on ſçaura que la bataille eſt perdue, les commiſſaires de cet hopital prendront une marque de paix, & accompagnés de tambours & de trompettes qu'ils auront retenus, ils iront au général ennemi pour lui remettre la lettre & lui demander des ſauvegardes. On gardera toujours une de ces lettres dans l'hopital, afin de la préſenter au commandant de la première troupe qui s'y préſentera.

BAN. ESCARMOUCHES. BUTIN.

Si les ordres dont je vais parler ne ſont pas établis dans votre armée, faites publier avant la *bataille*, un ban par lequel, *ſous peine de la vie, il ſera défendu à tout ſoldat & à tout officier de faire courir la voix pour une nouvelle évolution, ou pour quelque nouveau mouvement des troupes.* La contravention à cet ordre expoſeroit à touts les inconvénients dont j'ai déja parlé.

Sous la même peine, il ſera défendu à tout ſoldat de quitter ſon rang ſans ordre de ſon officier, même ſous prétexte de faire priſonniers quelques officiers des ennemis, ou de retirer les bleſſés. A l'égard du premier de ces deux points, le commandant de chaque corps ſçait en quel temps, comment, & à quelle perſonne il doit donner cette commiſſion.

Quant au ſecond, j'ai parlé des précautions à prendre pour retirer les bleſſés. Si on ne fait cette défenſe, on verra que pour chaque bleſſé, quatre ſoldats, qui n'ont aucune bleſſure, quitteront le combat; & on peut être aſſuré qu'ils ne ſeront pas auſſi prompts à revenir, qu'ils l'ont été à ſe retirer.

Il ſera auſſi défendu, ſous peine de la vie, de quitter ſon rang pour piller, avant qu'un certain ſignal ou l'ordre pour le pillage ait été donné. Si les troupes ſe débandoient pour le pillage, elles s'expoſeroient au péril évident d'être battues par les ennemis, qui, après s'être ralliés, viendroient les attaquer. Le ſignal peut en être donné par le canon ou par des mortiers; mais il vaut mieux envoyer l'ordre du pillage par les aides-de-camp généraux, qui diront combien d'hommes de chaque corps, ou quel régiment de chaque brigade, ou quelle brigade de chaque ligne ſont deſtinés pour le pillage, pour ſuivre les ennemis, & pour la réſerve.

Lorſque Judas Machabée eut défait Gorias; il ne voulut pas permettre le pillage à ſes troupes, qu'il ne fût aſſuré de la victoire. « L'armée de » nos ennemis, leur dit-il, eſt encore ſur la » montagne voiſine: achevez de la combattre, » & de la mettre en fuite, & vous pillerez en» ſuite en ſureté.

Ambiorix attaqua quinze cohortes de Cæſar, commandées par Titurius Sabinus & par Aurunculéius Cotta; &, voyant que ſes troupes commençoient à ſe débander, pour piller le bagage que les Romains avoient abandonné, il défendit à tout Soldat, ſous peine de la vie, de ſortir de ſon rang. La défenſe arrêta le déſordre, & Ambiorix défit les Romains.

Donner des ordres avant le combat pour la répartition du butin, c'eſt vous expoſer, ſi vous perdez la *bataille*, à la même riſée à laquelle, ſelon Polybe, ſe virent expoſés les Etoliens, qui, après beaucoup de diſputes & de conteſtations

fur le partage du pillage de Mydionie, furent contraints par les Illyriens de lever le fiége. Il eft donc à propos d'établir longtemps auparavant la règle fuivante.

Que nulle perfonne, foit de l'armée, foit étrangère, ne puiffe vendre ou acheter aucun meuble, qui aura été pris fur le champ de bataille, jufqu'à ce qu'ayant raffemblé toutes les troupes, on examine le butin que chaque régiment, chaque compagnie, ou chaque particulier aura fait, afin d'en régler la diftribution.

Le conful Aulus Cornélius Coffus, s'étant rendu maître du camp des Samnites, y laiffa deux légions pour le garder, avec des défenfes très rigoureufes de le piller avant fon retour, afin que les troupes avec lefquelles il pourfuivoit les ennemis euffent part au butin.

C'étoit la coutume parmi les Francs de raffembler tout le butin après une victoire, afin de le diftribuer également aux troupes.

Il me paroît qu'après le grand nombre d'exemples que je vais rapporter à ce fujet, il ne devroit point fe trouver de difficulté à mettre en pratique ce que je confeille. Cependant, fi vous m'objectez que les officiers & les foldats cacheront toujours ce qu'ils auront pris de plus riche, & qui ordinairement a le moins de volume; je réponds que peu-à-peu on rémédiera à cet abus, en puniffant comme voleurs du bien de leurs camarades ceux qui contreviendront aux ordres donnés, & en déclarant infames les auteurs d'un tel crime. Et, comme l'on vient à bout de tout avec le temps & la raifon, ce feroit foibleffe dans un commandant que de ne pas entreprendre ce qu'il y a de plus utile, parce qu'on rencontreroit quelques difficultés. Souvent, dit Polybe, les chofes qui, au commencement, paroiffent les plus difficiles, & même impoffibles, deviennent dans la fuite tout-à-fait aifées par le temps & l'habitude. ». Ainfi, les premières difficultés ne doivent pas détourner de faire ce qui paroît le plus avantageux.

Ceux qui fe font trouvés à la bataille ne doivent pas feuls avoir part au butin; ceux qu'on a laiffés pour la garde du camp, ou détachés pour opération, doivent y participer. Ce partage équitable engagera les foldats à ne pas s'éloigner de leurs poftes, certains d'avoir part au butin que feront leurs camarades.

David ayant fait un grand butin fur les Amalécites, celles de fes troupes qui s'étoient trouvées au combat ne vouloient pas en faire part à celles qui avoient été détachées pour garder le bagage. David trouva cette prétention injufte, & ordonna qu'il feroit également partagé entre les uns & les autres.

Après la victoire fur les Madianites, Moïfe fit diftribuer également les dépouilles à toutes fes troupes. (*Voyez* BUTIN.).

Les officiers & le prince même trouveroient quelque avantage dans cette diftribution réglée du butin: autrement le foldat feul profite du pillage; un officier ne va pas piller par fes propres mains. Suivant une loi établie parmi les Turcs, tout le butin fe divife également aux troupes, à l'exception d'un cinquième qui appartient au grand-feigneur, ou au général.

Si, dans la diftribution que j'ai propofée, on favorife les corps & les officiers qui fe font diftingués; fi l'on donne moins à ceux qui n'ont fait que leur devoir, & rien du tout à ceux qui l'ont mal rempli, l'intérêt établira dans l'armée une émulation de valeur.

Le conful Cnéius Manlius, après avoir battu les Grecs au mont Olympe, examina tout le butin que les foldats avoient fait, & le leur fit diftribuer avec équité, felon que chacun s'étoit diftingué dans le combat.

Le dictateur Cincinnatus fit partager entre fes troupes le butin fait fur les Eques, fans en faire part à celles du conful Minutius, parce que les troupes de celui-ci n'avoient pas fait leur devoir.

Obfervons encore que dans les pillages, lorfque la regle que je viens de propofer n'eft pas établie, ce font toujours les foldats les moins eftimables qui en profitent le plus, & que le gain qu'y font quelques-uns, les porte à déferter, ou les rend plus lâches dans la fuite.

Antoine de Ville veut que le butin foit vendu dans la place publique au plus offrant & dernier enchériffeur; que, de l'argent qui en provient, on commence par payer les chevaux que les officiers ont perdus dans le combat, & que préalablement on leve une portion extraordinaire en faveur de touts ceux qui ont été bleffés. Il ajoute que la coutume de fon temps étoit que le major général de l'armée, & dans une ville de guerre, le major de la place vendoit la prife & diftribuoit l'argent qui en revenoit; & que, pour fa peine, & celle de fes aides-majors & d'un écrivain, il prenoit le dixième ou fix fols par écu: ce qui me paroît un peu trop.

Dans les prifes, le foldat a une part, le fergent deux, l'enfeigne trois, le lieutenant quatre, le capitaine fix, le major fept, le lieutenant-colonel huit, le colonel dix, le brigadier douze, le maréchal-de-camp feize, le lieutenant général vingt, le commandant de l'expédition, le double de ce qui doit lui revenir fuivant fon rang. A l'égard de ce qui appartient au général de l'armée, ou du gouverneur de la place de laquelle eft forti le détachement, la pratique eft différente: les uns prennent la fixième partie du butin; les autres la huitième; d'autres la dixième: mon fentiment feroit qu'ils puffent prendre feulement un cheval, ou quelques meubles de goût dans les prifes qui paffent mille écus, & rien du tout dans celles qui font moindres.

Lorfqu'il s'eft trouvé avec les troupes qui ont fait la prife quelque homme de finance ou de juftice, ou des officiers du corps des ingénieurs

ou de l'artillerie, il leur reviendra une partie du butin proportionnée au rang militaire que leur donnent leurs emplois.

En Espagne un commissaire ordinaire a rang de capitaine de cavalerie, un commissaire ordonnateur, de colonel, ou de brigadier; un intendant, de maréchal de camp: la part des autres personnes de l'état-major de l'armée, qui n'ont point de rang militaire, pourra se régler proportionnellement à leurs appointements.

L'aumônier & le chirurgien-major entreront dans la répartition comme lieutenants; le simple tambour comme soldat, & le tambour-major comme sergent.

Les magasins & l'artillerie que l'on prend sur les ennemis appartiennent au prince. Il y a des ministres qui demandent pour le roi le cinquième de toutes les prises: c'est là, s'il m'est permis de me servir de l'expression, couper les ailes aux partisans.

Quand une place a besoin de viande, ou de quelques autres munitions de bouche qu'on envoie chercher de dessein formé dans le pays ennemi, les troupeaux, ou les munitions qu'on en rapporte, appartiennent au Roi, qui les fait distribuer, comme il le juge à propos: cependant on doit toujours donner quelque gratification au détachement.

Quelques-uns prétendent que les armes & munitions de guerre qui se trouvent sur le champ de *bataille* appartiennent au prince. Je proposerai dans la suite un expédient que le général victorieux peut employer à cet égard, en parlant des timbales, des drapeaux, & des étendarts, que l'on prend aux ennemis.

Lorsque vous serez prêt à combattre, faites publier un ban, pour défendre que personne ne s'avance vers l'armée ennemie, sous prétexte d'aller reconnoitre, de faire une escarmouche, ou pour quelque autre motif que ce puisse être; parce que quelques-uns pourroient se servir de cette feinte pour déserter, & aller instruire les ennemis de votre ordre de bataille, de l'endroit que vous avez choisi pour votre poste, de l'habit que vous portez, & du cheval que vous devez monter: ce qui pourroit vous exposer à plusieurs inconvénients, & à un grand danger pour votre personne.

Une autre raison qui doit vous porter à faire cette défense, c'est l'avantage d'éviter que les valets & les vivandiers, & quelquefois même les soldats, mais sur-tout les vagabonds, qui, sous le nom de partisans & de volontaires, suivent les armées, ne s'avancent, lorsqu'à la faveur d'une haie, d'un ravin, ou d'un bois, ils imaginent pouvoir enlever un cheval ou un mulet: alors le premier parti que le hasard leur fait rencontrer, leur donne l'épouvante; ils prennent la fuite, & jettent la terreur & le désordre parmi les troupes, en publiant que les ennemis sont en grand nombre, & d'une fiere contenance: ce qui est toujours l'excuse de ceux qui fuient. Et, comme la frayeur fait qu'on se figure toujours beaucoup plus qu'on ne voit, ils répandront le bruit d'une embuscade, à laquelle les ennemis n'auront pas même pensé: &, quoique tout ce qu'ils disent ne soit que fantastique & un effet de leur crainte, cela intimide les soldats, qui, à la première poussière qu'un de vos partis, ou que dix moutons ou dix bœufs élèvent, s'imaginent qu'il y a une embuscade à cet endroit.

Dans une rencontre que Cæsar eut près de la Sambre avec les Serviens, ceux-ci étoient déja en quelque désordre, lorsque les valets & les vivandiers de l'armée romaine coururent au pillage. Comme ils s'avançoient dans cette vue, ils furent épouvantés, prirent la fuite avec précipitation, & jettèrent une si grande frayeur dans la cavalerie des Trévires qu'elle abandonna le combat, parce qu'en voyant la fuite de ces valets & de ces vivandiers, elle crut la *bataille* perdue; d'autant plus qu'une inégalité du terrein l'empêchoit de voir le reste de l'armée romaine. Cet accident mit Cæsar dans un extrême danger, jusqu'à ce que deux légions qu'il avoit laissées pour la garde du bagage vinssent le seconder. Ceux qui s'avancent pour faire l'escarmouche sont quelquefois des volontaires de distinction, qui veulent paroitre, & acquérir de la gloire; mais, à moins qu'ils n'ayent à leur tête des officiers sages & expérimentés, c'est laisser exposer mal à propos ces jeunes gens, nés pour braver des périls plus nécessaires & plus utiles.

Les partis avancés & les grandes gardes ne doivent, à la veille d'une *bataille*, ni engager de combat, ni attendre l'ennemi dans quelque endroit où il puisse les y forcer, excepté que la nature favorable du terrein & la supériorité du nombre ne leur donnent tout lieu d'espérer quelque avantage; car les soldats prendroient à mauvais augure un prélude désavantageux. Si quelques petits corps doivent commencer l'action, ayez soin de les composer d'officiers & de soldats d'élite.

Quinte-Curse, parlant des petites rencontres qui précédèrent la *bataille* entre Porus & Alexandre, dit, « que chacun des deux Rois étoit attentif » à l'événement de ces petits combats, parce que » l'un & l'autre en tiroient des augures funestes » ou favorables pour le succès de la *bataille*.

Le maréchal de Montluc rapporte dans ses commentaires qu'il regarda comme perdue la *bataille* donnée près de Sienne par le maréchal Strozzi, longtemps avant qu'elle fût engagée; parce que les troupes d'Espagne, commandées par le marquis de Marignane, avoient toujours eu l'avantage dans toutes les rencontres qui précédèrent cette *bataille*.

EXHORTATIONS DES OFFICIERS.

Souvent les persuasions d'un officier estimé font

plus d'effet que les ordres du général, fur-tout fi cet officier fçait ajouter des réflexions fur les avantages actuels & réels. Faites donc enforte que les officiers confeillent ce que vous ordonnez ; qu'ils tâchent d'infinuer à leurs foldats qu'il y a moins de péril pour eux en faifant tête à l'ennemi, qu'en lui tournant le dos ; parce qu'en ceffant de fe défendre, on eft expofé à toute la fureur de fes coups.

Pour éviter que les foldats n'abandonnent le combat par la crainte du danger, il fera bon que vos officiers leur repréfentent qu'il y aura pour eux un plus grand danger, joint au déshonneur, s'ils ne font pas leur devoir, & qu'ils leur apprennent les précautions que vous avez prifes pour leur fureté, de même que pour punir ceux qui manqueroient de courage & de fermeté.

Les officiers feront auffi comprendre à leurs foldats qu'ils agiroient contre leur honneur, & contre leur propre intérêt, s'ils fe débandoient avant le temps pour le pillage ; parce que, fi les ennemis venoient à fe rallier & à gagner la *bataille*, ceux qui fe feroient chargés de butin le perdroient avec la vie, & pour donner plus de force à cette infinuation, vos officiers doivent leur citer les exemples que j'en ai rapportés, ou tels autres que l'hiftoire ou leur mémoire leur fournira.

Si les troupes ennemies ont reçu l'ordre de ne point faire de quartier ; ou, fi dans une autre occafion elles ont refufé d'en faire, informez en vos foldats, afin que cette cruauté, & la crainte de perdre la vie, s'ils ne remportent la victoire, les engagent à une réfiftance opiniâtre, « & qu'ils trouvent dans l'indignation, la fureur & le défefpoir, le falut qu'ils ne peuvent attendre de l'ennemi, s'il étoit vainqueur ».

Le marquis de Pefcara, général de l'infanterie d'Efpagne, fit courir le bruit dans fon armée, à la *bataille* de Pavie, que les François venoient déterminés à ne point faire de quartier. Ce bruit irrita les Efpagnols, & fervit à leur faire gagner cette *bataille*.

Pendant que Philippe Vifconti affiégeoit Brixia, les Vénitiens excitèrent les habitans de cette place à une défenfe opiniâtre, en faifant jetter dans la ville avec des flèches quelques lettres qui paroiffoient écrites par des gens affectionnés pour les affiégés ; on les y avertiffoit de ne fe fier à aucune capitulation ; parce que l'intention fecrette des affiégeants étoit de n'épargner ni âge ni fexe, & de faire tout périr par le fer & par le feu.

Chirifophe, Cléanor, & Xenophon, capitaines grecs, qui, après la mort du jeune Cyrus, firent cette fameufe retraite, animoient leurs foldats contre les Perfes, en leur repréfentant qu'il ne leur reftoit pour fauver leurs vies, nulle autre voie que la victoire ; puifque ces mêmes Perfes, qui les pourfuivoient avec Tiffapherne, avoient fait mourir dans les tourments Cléarque & les officiers grecs pris les armes à la main, & même pendant la trève.

Il fera bon de répandre parmi les foldats que vous êtes en intelligence avec quelques troupes des ennemis, afin qu'ils fe préfentent au combat avec plus de confiance, & qu'ils foient plus affurés du fuccès. Ce que je confeille ici fut autrefois pratiqué avec beaucoup d'avantage par Iphicrate, & par Fulvius Nobilior contre les Samnites.

[*N. B.* Obfervez cependant que, s'ils apprennent que vous les avez trompés, vous perdrez toute leur confiance. La vérité en toute circonftance eft le plus grand de nos avantages.].

SUPERSTITION. PRÉSAGES.

Il eft néceffaire qu'à la veille de la *bataille* les troupes lifent fur votre vifage un air de gaité & de joie, qui leur foit un affuré préfage de la victoire : les foldats attentifs alors à votre contenance jugent du fort heureux ou malheureux du combat par cet air gai ou morne qu'ils remarquent dans leur général, « ce vifage riant, cet air intrépide & affuré, qu'Alexandre fit voir à fes foldats avant la *bataille* d'Arbelle, furent pour eux un preffentiment certain de la victoire ».

Un peu avant la *bataille* de Cannes, Annibal monta fur une hauteur, pour obferver la marche des Romains. Un nommé Gifcon lui dit avec étonnement que l'armée ennemie lui paroiffoit extrêmement nombreufe. Si quelque chofe me furprenoit, lui répondit Annibal, c'eft que parmi tant d'hommes dont l'armée romaine eft compofée, il ne s'en trouvera aucun qui s'appelle Gifcon comme toi. Cette plaifanterie, divulguée parmi les troupes d'Annibal, leur infpira beaucoup de courage ; parce que cette préfence d'efprit, & ce ton enjoué de leur général leur parurent être un préfage favorable.

Plutarque rapporte que ce qui ranima fingulièrement la valeur des troupes de Xénophon & de Cléarque dans le combat contre les Perfes, c'eft que ces deux généraux y montrèrent toujours un vifage gai & ferein.

Si, avant la *bataille*, il furvient quelque accident, dont le foldat ignorant & groffier pourroit fe former un funefte augure, donnez-y promptement quelque favorable interprétation, qui, loin d'intimider vos troupes, relève leur courage.

Au commencement de la *bataille* de Cerignoles, le feu prit au magafin à poudre de l'armée d'Efpagne. Le général efpagnol Gonzale Fernandez, craignant que cet accident n'effrayât fes troupes, s'écria : *nous fommes vainqueurs ; Dieu nous l'annonce clairement, il nous fait entendre que, pour remporter la victoire, nous n'avons pas befoin de notre artillerie.* Quelques-uns prétendent, qu'il dit : *courage, mes amis, courage ; le ciel fait déjà des feux de joie pour notre victoire.*

Chabrias, général athénien, étant près de commencer le combat, la foudre tomba sur son vaisseau. Cet accident épouvantoit ses soldats : mais Chabrias les rassura bientôt, en leur disant d'un ton hardi & plein de confiance, que c'étoit un signe favorable, & que Jupiter se déclaroit pour eux.

Lorsque l'empereur Julien faisoit la guerre en Orient, son bouclier se divisa de sorte qu'il ne lui en resta au bras & dans la main que les anses. *Ne craignez point*, dit-il; *je conserve ce que je tenois.*

Guillaume le Conquérant, abordant en Angleterre, tomba en sortant de sa chaloupe. Comme il craignit que ses soldats n'en tirassent un mauvais augure; il étendit les bras sur la terre, en disant : *voilà mon royaume ; je le tiens entre mes bras.*

La même chose étoit arrivée à Publius Cornellius Scipion, & ensuite à Cæsar, lorsqu'ils débarquèrent en Afrique. Le premier dit, « *voyez, soldats, entendez, je tiens l'Afrique.* Et le second : *ô Afrique je te tiens* ».

Mais, si l'interprétation favorable que vous donnez à un accident, n'est pas capable de dissiper la crainte superstitiense dont vos soldats sont frappés, il y auroit beaucoup à risquer en les menant alors au combat.

Si, au contraire, l'événement qui survient est d'un présage favorable, faites le remarquer à votre armée, lors même qu'elle n'y fait aucune attention. Un peu avant la *bataille*, que les Israélites gagnèrent contre les Madianites, Gédéon chef d'Israel, ranima beaucoup le courage de ses soldats en leur rapportant l'entretien de deux Madianites qui étoient venus pour reconnoitre son camp : l'un racontoit à l'autre un songe d'un homme de leur nation qui présageoit la défaite de l'armée de Madian.

Alfonse VIII, roi de Castille, immédiatement avant la *bataille* de Las Navas de Tolosa, apperçut dans le ciel deux nuées rouges qui formoient une croix : il la fit aussitôt remarquer à ses soldats, en leur disant que ce signe les appelloit à vaincre plutôt qu'à combattre; & elles gagnèrent la *bataille.*

Germanicus, marchant aux Germains, voit trois aigles qui entroient dans le bois où étoit l'armée ennemie. Il se tourne vers les Romains : *amis*, leur dit-il; *suivons ces oiseaux qui sont nos enseignes, nos guides, nos dieux tutelaires.*

Quelques généraux, sans attendre que le hasard leur fournit quelque présage, ont feint de faux événements pour animer leurs soldats & leur faire croire qu'ils étoient assistés d'une protection surnaturelle.

L'empereur Léon le conseille, « vous inspirerez, dit-il, à vos soldats l'ardeur de combattre; si, le matin du jour de la *bataille*, vous faites répandre qu'une divinité vous est apparue en songe pour vous ordonner d'attaquer les ennemis, & vous a promis son secours.

Alexandre, pour encourager ses troupes à l'assaut de Tyr, leur fit croire qu'Hercule lui étoit apparu, & l'avoit pris par la main pour le conduire dans la place. Lorsque le même Alexandre crut nécessaire quelque stratagême pour résoudre son armée à passer le Granique, il engagea le grand prêtre Aristandre à écrire secrétement & en sens inverse dans la pomme de sa main quelques mots par lesquels un heureux succès fut annoncé aux Macédoniens. Le grand prêtre, ayant sacrifié, prit avec cette main les entrailles de la victime & les caractères y demeurèrent imprimés dans le sens direct. L'événement fut divulgué, & les Macédoniens persuadés du secours des dieux.

En citant le conseil de l'empereur Léon & l'exemple d'Alexandre, je ne prétends autoriser ni le mensonge, ni ces fourberies qui pourroient tenir du crime : encore moins prétends-je accréditer ces superstitieuses observations du vulgaire que vous devez mépriser; parce qu'il n'y a point d'art sur la terre qui puisse nous apprendre à lire dans les livres du destin.

Il arrive rarement qu'à la veille d'une *bataille* ou durant le combat, un chef & un corps de troupes passent chez l'ennemi. Cependant nous en avons un exemple dans la personne de dom Orpas à Guadalette, où le roi dom Rodrigue perdit la vie, & l'histoire nous en présente quelques autres.

Dans ce cas, répandez le bruit que ces troupes sont passées chez les ennemis par votre ordre, afin de se joindre à vous pour les attaquer pendant le combat, & mettre le désordre dans leur armée. Si les ennemis le croient, ils n'emploiront pas ces troupes; &, s'ils en font usage, ce bruit que vous avez répandu fera marcher vos soldats au combat avec plus d'ardeur & plus de confiance.

Datame, tyran de Cappadoce, apprenant que Métrobarzane, son beau père, s'étoit enfui avec quelques troupes chez les Perses, marcha aussi-tôt avec le reste de son armée, & fit courir le bruit que c'étoit pour le mieux servir que Métroborzane passoit aux ennemis. On découvroit déja de l'armée perse les troupes de Datame, lorque Métrobarzane y arriva : le bruit qui s'étoit répandu & cette marche accélérée jettèrent la défiance parmi les Perses : ils repoussèrent le traitre & donnèrent ainsi à Datame la facilité de le punir.

HARANGUES.

Après avoir fait toutes les dispositions que vous aurez jugé le plus convenables, parlez aux troupes immédiatement avant le combat, afin qu'elles conservent une vive impression de ce que vous leur avez dit.

Comme il n'est pas possible de se faire entendre d'une seule voix à toute une armée, parlez à vos principaux

principaux officiers, qui répéteront les mêmes choses à leurs corps; ou bien dites à chaque corps ce qui vous paroîtra le plus utile; lorsque vous passerez devant lui en inspectant vos lignes, & examinant si votre ordre de *bataille* a été bien pris.

Rappellez à vos soldats le souvenir de leurs victoires, & principalement de celles qu'ils ont remportées contre la nation qu'ils vont combattre; afin que remplis de cette idée flatteuse, ils marchent au combat avec cette confiance qui fait vaincre.

Avant la *bataille* d'Arbelle Alexandre rappella à ses troupes le souvenir de leurs succès, au passage du Granique, aux montagnes de Cilicie, en Syrie, & en Egypte; *aujourd'hui*, leur disoit-il, *ce sont les mêmes Perses qui sont devant vous; ce sont des fuyards que vous avez à combattre.*

Le consul Publius-Scipion, avant la *bataille* du Tésin, rappelloit à ses soldats que les Carthaginois avoient été vaincus par eux en Sicile, faits tributaires du peuple romain, & que la cavalerie de Carthage avoit été battue près du Rhône par celle de Rome.

A Cannes, Annibal disoit à ses troupes, qui venoient de gagner les *batailles* du Tésin, de la Trébie, & de Trasimène: *après trois victoires consécutives, quel discours, quelles paroles, peuvent plus vous animer que vos propres actions.*

T. Q. Flaminius, ayant dessein d'attaquer les Macédoniens postés sur une montagne, représentoit aux légions que ces Macédoniens étoient les mêmes ennemis qui, malgré l'avantage du terrein avoient été défaits par les Romains, sur les montagnes presque inaccessibles de l'Epire.

Si à pareil jour, ou sur le même terrein où vous allez combattre, vos troupes ont été précédemment victorieuses des mêmes ennemis ou de quelques autres, n'oubliez pas cette circonstance.

Arminius, prêt à combattre contre les troupes romaines commandées par Cæcina, qu'il avoit défait peu auparavant presque dans le même lieu, lorsqu'elles étoient sous les ordres de Varus, crioit à ses soldats: *voilà Varus & ses légions.*

Tacite ajoute que les troupes romaines étoient intimidées par le souvenir de leur défaite précédente, que ce malheureux terrein leur reprochoit. Si le terrein où votre armée doit combattre est avantageux, faites qu'elle le remarque. C'est ce que fit Jugurtha, lorsqu'il attaqua Métellus.

Si, par des prisonniers faits auparavant, vous sçavez que les troupes, les armes, & les chevaux des ennemis ne sont pas en fort bon état, instruisez-en vos soldats.

Alexandre, voulant avant la *bataille* d'Arbelle inspirer à ses troupes du mépris pour celles de Darius, leur représentoit que parmi les ennemis plusieurs n'avoient que des dards & d'autres des frondes. Germanicus, que les Germains, commandés par Arminius, n'étoient armés que de longs bâtons.

Publius Scipion, sur le Tésin, disoit à ses légions que la plupart des soldats & des chevaux carthaginois avoient été estropiés dans les combats précédents, & que les maladies & les fatigues souffertes par les autres au passage des Alpes les avoient mis presque hors d'état de servir.

Lorsque les ennemis sont commandés par des généraux peu habiles, ou lorsque leurs troupes ne sont pas aguerries, faites que les vôtres ne l'ignorent pas. C'est ce que Titus représentoit aux Romains avant la *bataille* de Tarichée.

Il sera bon de rappeller à vos soldats toutes les occasions où l'armée ennemie a fait paroitre du découragement ou de la defiance de ses forces, soit qu'elle ait combattu contre vous, ou contre une autre nation.

Totila, marchant vers l'armée de Rome, faisoit ressouvenir ses Goths combien les Romains s'étoient peu auparavant montrés lâches à Vérone.

Scipion l'Africquain, se disposant à la *bataille* de Zama, disoit à ses troupes que les Carthaginois connoissoient enfin qu'ils ne pouvoient plus résister aux Romains puisque Carthage venoit de faire demander la paix.

Le consul M. Attilius Glabrion, pour animer ses soldats contre l'armée d'Antiochus, qui s'étoit fortifiée au passage des Thermopiles, leur représentoit, que la crainte de leurs ennemis étoit bien évidente, puisqu'ils n'osoient camper que dans un terrein avantageux, où ils ne se croyoient même pas en sureté derrière des retranchements.

Le marquis Ambroise Spinola, voulant persuader à ses troupes que l'armée du comte Maurice de Nassau leur étoit inférieure, faisoit observer que jusqu'à ce jour Maurice avoit évité d'en venir à une *bataille* & toujours mis entre elles & lui des digues & des rivières.

Si les ennemis, pour ôter la subsistance à votre armée, pour s'enrichir par le pillage, ou parce que leurs troupes sont mal disciplinées, ont saccagé & brûlé le pays, faites comprendre à vos soldats, qu'en agissant ainsi les ennemis l'ont regardé comme ne devant pas leur appartenir longtemps; puisque, s'ils s'étoient flattés de le conserver, ils l'auroient préservé du ravage, afin d'en tirer plus d'avantage & d'utilité. C'est une des représentations qu'Alexandre fit à ses troupes avant la *bataille* d'Arbelle.

Si votre armée est supérieure en nombre à celle des ennemis, faites sentir à vos soldats l'avantage que vous avez, de pouvoir remplacer par des troupes fraîches, celles qui seront fatiguées à la première ligne, & la facilité avec laquelle vous pouvez envelopper les ailes de l'armée ennemie: mais sur-tout faites leur sentir quelle honte ce seroit pour eux de se laisser vaincre par un petit nombre.

Annibal, avant de combattre Scipion en Afrique, disoit à ses soldats de faire attention au petit nombre des troupes romaines, & de se ressouvenir des

victoires consécutives qu'ils avoient remportées en Italie, lorsque l'armée de Rome étoit beaucoup plus nombreuse.

Josèphe rapporte que la *bataille* qui se donna entre les Israélites du parti d'Absalon, & ceux du parti de David, fut extrèmement opiniâtre, parce que ceux-là, très supérieurs en nombre, ne trouvoient rien de plus honteux que de se laisser vaincre, & que les autres faisoient les plus puissants efforts pour remporter une victoire d'autant plus glorieuse qu'ils étoient fort inférieurs.

Tâchez d'inspirer à vos nouveaux régiments une noble émulation, qui les porte à vouloir imiter la valeur & la fermeté de vos vieux corps. C'est à quoi Cæsar réussit, lorsqu'il combattit Scipion à Thapse. Vous pouvez même promettre à ces nouveaux régiments que ceux qui se distingueront à la *bataille* ne seront pas réformés à la paix.

Si votre armée est composée de troupes de deux différentes nations; & sur-tout, si elles sont opposées entre elles, & jalouses l'une de l'autre, faites entendre à chacune que l'autre a résolu de faire voir dans le combat qu'elle l'emporte sur sa rivale, & que vous en jugerez par les effets & le succès de la *bataille*.

Le maréchal de Montluc mit utilement cette maxime en pratique, à l'égard des Gascons & des Espagnols qui servoient en France, aux ordres de dom Louis de Carbajal. Ce fut à la *bataille* de Ver, que les Catholiques gagnèrent sur les Calvinistes.

Vous tâcherez aussi d'exciter une noble émulation entre l'infanterie & la cavalerie, afin qu'elles s'efforcent à l'envi de l'emporter l'une sur l'autre: le consul L. Valérius employa heureusement ce moyen dans la *bataille* qu'il gagna contre les Eques & les Volsques.

S'il n'y a pas longtemps qu'une autre armée de votre prince a remporté une victoire, représentez à vos troupes quelle honte ce seroit pour elles si elles étoient vaincues, & avec quel mépris elles seroient regardées par celles qui viennent d'être victorieuses.

Ce qui excita l'armée de M. Horatius à montrer dans le combat cette fermeté qui la rendit victorieuse des Sabins, ce fut la vive peinture que ce consul fit à ses troupes de la risée & du mépris auquel ils se verroient exposés s'ils retournoient à Rome vaincus, tandis que l'armée de l'autre consul L. Valérius venoit de triompher des Eques & des Volsques.

En passant le long des lignes appellez par leur nom les officiers de votre connoissance, & dites leur en peu de mots que vous attendez de leur courage qu'ils se distingueront en ce jour: ce peu de mots ranimera leur ardeur, & fera naître dans ceux qui l'entendront le desir de les imiter, & même de les surpasser.

Rappellez à vos troupes la mauvaise foi avec laquelle les ennemis ont agi en diverses occasions, & les rigoureux traitements que vos prisonniers, vos concitoyens & leurs familles en ont reçus. En un mot, n'oubliez rien de tout ce qui est capable d'irriter votre armée contre l'ennemi; la colère donne souvent plus de force que les blessures n'en ôtent.

N'avez-vous jamais pris garde, dit Platon, que la colère est invincible?

Alexandre, pour irriter son armée contre les Tyriens, leur exageroit l'insulte qu'ils avoient faite aux ambassadeurs qui alloient traiter avec eux de la paix, & en qui, disoit ce monarque, « touts les droits des gens avoient été violés ».

P. Emile anima ses troupes contre les Ligures, en leur peignant vivement la mauvaise foi de cette nation, qui, pendant une trève, avoit osé attaquer le camp des Romains.

Représentez aux troupes que leur gloire, leurs biens, & le salut de leurs familles, sont le prix du combat; que l'ennemi, s'il est vainqueur, profitant de sa victoire, pénètrera dans les états de votre prince, que ses provinces seront désolées, surchargées de contributions; leurs femmes exposées à la licence du vainqueur; que ce sont leurs sœurs, leurs filles, leurs femmes, leurs parens, leurs amis, la patrie, leurs loix qui attendent d'eux ces glorieux effets de leur valeur & de leur courage: ces représentations ne conviennent qu'aux troupes nationales.

Paul Émile, avant la *bataille* de Cannes, exhortoit les Romains à ne pas combattre comme les troupes auxiliaires, dont la condition ne devient pas plus heureuse par la victoire, & qui ne se battent que parce que les traités les y obligent: « c'est à vous, leur disoit-il, à faire voir dans cette *bataille* que vous combattez pour vous-mêmes, pour la patrie, pour vos femmes & pour vos enfants ».

Lorsque les ennemis exercent une religion différente de celles de vos troupes, exagérez à vos soldats l'obligation de combattre avec courage pour obtenir la faveur du ciel. Rappellez à leur mémoire le souvenir des temples que ces mêmes ennemis ont profanés, des prêtres qu'ils ont maltraités, des outrages qu'ils ont exercés contre la religion de vos pères. Ce fut ainsi qu'Alexandre Vitelli inspira cette ardeur que les Allemands, les Italiens, & les Hongrois firent paroître dans l'entreprise de Bude.

Ezéchias, animant les Israélites, leur disoit que, quelque puissante & nombreuse que leur parut l'armée de Sennachérib, elle étoit très foible, puisqu'ils devoient se promettre une protection du ciel que ces infidèles ne pouvoient pas espérer.

Lorsque vous & vos ennemis professez la même religion; si la justice est évidemment du côté de votre souverain, représentez à vos troupes que le ciel qui protège la bonne cause se déclarera en leur faveur.

Quand Henri, roi d'Angleterre, fut investi par les François, dont l'armée étoit supérieure en

nombre à la fienne, il raffura fes troupes en leur difant : « pourquoi craindre une armée nombreufe ? Le jufte Dieu protégera la caufe jufte ».

Exagérez à vos foldats les richeffes de l'armée & du pays ennemi, qui feront la récompenfe de leur valeur s'ils remportent la victoire.

Pharafmane, avant de combattre Orode, montroit à fes troupes l'or dont les harnois des Mèdes étoient couverts.

Darius repréfentoit aux fiennes combien l'armée d'Alexandre devoit être riche, après tant de pays qu'elle avoit faccagés & pillés.

Annibal, avant la *bataille* du Téfin, propofoit à fon armée toutes les richeffes de Rome pour le prix de la victoire.

Promettez au nom de votre prince qu'on affiftera de toutes manières les familles de ceux qui feront tués ou eftropiés dans le combat : ce qui abat fouvent le cœur des foldats, c'eft de penfer que s'ils meurent, ils laiffent leurs filles & leurs femmes réduites à la plus dure néceffité.

Diodore, parlant des promeffes que ceux de Rhodes firent à leurs troupes, lorfque cette place fut affiégée par Démétrius Poliorcète, dit qu'il fut ftatué « qu'on donneroit la fépulture aux corps de ceux qui feroient tués dans cette guerre, que leurs pères, leurs mères & leurs enfants feroient nourris & entretenus, leurs filles dotées aux frais du public, & les fils un peu avancés en âge, couronnés au théatre dans les fêtes de Bacchus.

Promettez aux régiments, ou à la brigade qui la première enfoncera la ligne des ennemis, une double paye pendant la guerre, & le pas fur les corps plus anciens. Cette efpèce de récompenfe durable donne beaucoup d'émulation. David employa ce moyen pour animer les Ifraélites contre les Jébuféens.

Je fuppofe que vous ferez entendre à vos régiments, qu'il ne leur eft pas pour cela permis de fe détacher de la ligne, afin d'arriver avant les autres, & de rompre les premiers celle des ennemis.

Qu'on foit prévenu dans votre armée que vous punirez par quelque marque humiliante les régiments qui, étant les plus proches de ceux qui rompront la ligne ennemie, ne feront pas la même chofe ; & que cette marque de leur lâcheté durera, jufqu'à ce que dans un autre combat ils ayent recouvré leur réputation.

Un moyen plus fort, mais plus rigoureux, pour obliger les foldats à faire leur devoir, fut celui qu'employa Vercingentorix ; qui, avant la *bataille* qu'il préfenta en Auvergne à Cæfar, obligea touts fes cavaliers à jurer qu'ils romproient deux fois les lignes des Romains, fous peine, contre ceux qui n'accompliroient pas ce ferment, de s'avouer eux-mêmes indignes de revoir leurs parents & leur patrie.

Le conful Marcus Fabius ne voulut accorder à fes troupes la permiffion qu'elles lui demandoient, d'attaquer les Véiens & les Tofcans, qu'après leur avoir fait promettre avec ferment de ne pas abandonner le combat qu'elles ne fuffent victorieufes.

Lorfque vous avez pénétré un peu avant dans le pays ennemi, expofez à votre armée l'impoffibilité de faire retraite, fi vous perdez la *bataille* ; parce que vous avez des rivières derrière vous ; que vous manquez de magafins ; que les peuples ne font pas affectionnés pour vous ; qu'ils prendront les armes, couperont les ponts, garderont les gués, & vous difputeront les défilés des montagnes. Vous repréfenterez fortement à vos troupes qu'il ne s'agit pas feulement de combattre pour la victoire, mais pour leur falut & leur liberté.

Alexandre, qui s'étoit avancé jufques dans le cœur de la Perfe, fit avant la *bataille* d'Arbelle ces mêmes repréfentations aux Macédoniens. Annibal, avant la *bataille* du Téfin, rappelloit à fon armée le fouvenir de tout ce qu'elle avoit fouffert, & des difficultés qu'elle avoit rencontrées au paffage des Alpes, tant par les difficultés des montagnes & du paffage des rivières que de la part des peuples ennemis : il ne nous refte, leur difoit-il, d'efpérance de falut que dans la victoire.

Jonathas Machabée, avant de combattre près du Jourdain, montroit à fes troupes « qu'elles avoient derrière elles cette rivière, des marais, des bois, & par conféquent aucun moyen de retraite ».

Dites à vos foldats que, s'ils gagnent la *bataille*, ce jour va les faire jouir des fruits de la victoire, & finir touts leurs travaux, fans qu'ils ayent à craindre pour la fuite la viciffitude du fort des armes ; qu'ils ne perdent pas, dans une heure de temps, ce qui doit faire le bonheur durable de leur vie & de leur patrie.

Annibal, avant la bataille de Canne, difoit à fes foldats : « Ce jour va finir toutes vos fatigues, & en vous donnant l'empire & les richeffes des Romains, vous rendre les maitres du monde ».

Prévenez vos troupes qu'il fe peut que les ennemis ayent quelques perfonnes de leur parti dans votre armée, qui, pour y jetter la confufion & le défordre, crieront au milieu du combat, *nous fommes coupés ;* mais que ces cris ne doivent pas les porter à faire d'autres mouvements que ceux qui leur feront ordonnés ; quand même elles verroient des corps fe retirer en bon ou en mauvais ordre, parce qu'il y a quelques régiments à qui vous avez donné des inftructions fecrètes pour feindre à propos une fuite, afin d'engager les ennemis à leur défavantage. Cette précaution empêchera que votre armée ne perde courage, à la vue des accidents qui pourroient furvenir, & qui l'intimideroient peut-être, fi elle n'avoit pas été prévenue. A la bataille d'Almanza, les ennemis commencèrent à mettre en défordre une des ailes de notre première ligne : les troupes de la feconde vouloient alors mal-à-propos s'avancer ; mais

M. d'Asfeld, qui les commandoit, leur dit que ce mouvement des troupes de la première ligne ne se faisoit que par un ordre exprès : il arrêta ainsi les siennes, pour les mener ensuite à la charge dans un moment plus favorable. Cette sage conduite de M. d'Asfeld, au sentiment des officiers les plus habiles, contribua beaucoup à la victoire, que remporta l'armée des deux couronnes, commandée par M. le duc de Berwick.

Faites bien comprendre aux troupes qu'un de vos plus grands soins sera d'observer avec quelle valeur chacun se comportera dans l'action, afin qu'il puisse recevoir une récompense proportionnée à ce qu'il aura mérité.

Darius, qui, selon la coutume de son pays, étoit porté sur un char, disoit à ses troupes que c'étoit moins pour suivre l'usage que pour être vu de ses soldats, & mieux juger de leurs actions.

On me dira peut-être que ces harangues ne sont plus d'usage : cependant on en trouve plusieurs exemples dans l'histoire moderne. Guillaume III de Nassau parloit souvent à ses troupes, soit avant de livrer un combat, soit avant de donner un assaut. En 1706, le roi d'Espagne, voyant son armée diminuer extrêmement par la désertion, les troupes abattues par le triste état ou la levée du siège de Barcelonne, la perte d'Alcantara, & de Ciudad Rodrigue, le soulèvement de l'Arragon, de Valence, de la Catalogne, & l'entrée des alliés à Madrid, avoient réduit la Monarchie, tint à ses troupes un discours très court, mais très expressif ; & dès ce jour la désertion fut entièrement arrêtée ; l'espoir & le courage succédèrent à l'abattement ; & l'on vit, par les larmes des officiers & des soldats, combien ces paroles du prince avoient attendri leurs cœurs & ranimé leur fidélité.

Quoique ces discours ne soient plus en usage, un général ne peut-il pas les employer dans les occasions importantes ? Y doit-on suivre la mode, comme on la suit pour un vêtement ? Ne faut-il pas employer tout ce qui est utile & avantageux ? Parmi les maximes de guerre du sage empereur Léon, je trouve ces paroles : « Si vous joignez aux dispositions naturelles l'étude & l'exercice nécessaires pour bien parler, il vous sera facile de ranimer le courage de ceux qui craignent les *batailles*, & de consoler votre armée sur les malheurs qu'elle a soufferts. Un discours, qu'on sçait adresser aux troupes avec prudence, peut donner de grands avantages ».

Polybe dit de Scipion l'Afriquain, « qu'il avoit le talent d'inspirer, par ses discours, le courage & la confiance à touts ceux qui l'écoutoient, & de faire naître en eux les passions & les mouvements dont il vouloit qu'ils fussent animés ».

En 1641, le marquis de Los Vélez harangua ses troupes avant de les envoyer à l'assaut du fort de Montjoui à Barcelonne ; le marquis de Terrécusa suivit cet exemple dans une occasion semblable : Charles I, roi d'Angleterre, & les parlementaires, haranguèrent chacun les troupes de leur parti : Alexandre Vitelli fit un discours aux troupes impériales avant de les conduire à l'assaut de Bude : l'empereur Charles IV exhorta son armée avant la *bataille* qu'il gagna près de Mulberg contre l'électeur de Saxe, & en 1651, le duc Jérémie harangua ses Polonois avant la *bataille* de Beretzco, qu'il gagna contre les Tartares & les Cosaques.

Ne haranguez pas votre armée pour des opérations de peu de conséquence ; de crainte que ces discours, auxquels vos troupes seroient accoutumées, n'eussent plus la même force dans les occasions où ils seroient le plus nécessaires.

Touts les peuples ont invoqué leurs dieux avant de combattre, & plusieurs se sont flattés d'avoir été exaucés. Mais l'être souverain ayant établi des loix pour le gouvernement du monde, il n'y a pas lieu d'espérer qu'il veuille chaque jour altérer ces loix par des prodiges. Il laisse agir les causes secondes qui ont la plus grande part aux succès heureux ou malheureux de toutes les entreprises. Joignez donc à la prière la diligence, la précaution, la prudence, & l'activité. N'ayez pas de vous-même, & de vos mérites, assez de présomption pour croire que tout se fera par miracle en votre faveur.

Judas Machabée, après avoir imploré le secours divin contre Nicanor, attendoit la victoire de la valeur de ses troupes. « Elles invoquoient le seigneur dans leurs cœurs, dit l'écriture ; mais en même-temps elles se servoient de toute la force de leurs bras pour combattre avec vigueur, & elles ne firent pas périr moins de trente cinq mille hommes ».

Les anciens avoient beaucoup de foi à la protection de leurs dieux : cependant Caton parlant au sénat contre Catilina, dit à ce traitre, « que ce n'est pas uniquement par des vœux & des sacrifices qu'on peut obtenir le secours du ciel ; mais qu'il faut veiller à la sûreté de l'état, agir prudemment, prendre de sages mesures, & qu'on implore envain le secours des dieux, quand on s'endort dans une lâche indolence ».

Plutarque blâme Persée de ce que, dans le combat contre Paul Emile, il avoit abandonné ses troupes, & s'étoit retiré à l'écart pour sacrifier à Hercule. « Ce dieu, dit-il, n'écoute point les lâches prières de ceux qui agissent lâchement ».

Il loue au contraire Paul Emile, de ce qu'en même-temps qu'il se recommandoit aux dieux, il combattoit valeureusement à la tête de son armée.

DISPOSITIONS PENDANT LE COMBAT.

Poste du général.

J'ai dit que le général, après avoir rangé ses troupes & fait ses dispositions, doit se poster vers le centre, devant la seconde ligne. Cependant, si, à peu de distance, soit vers la première ligne ou la seconde, soit vers les ailes, il se rencontre

quelque petite colline, d'où vous pourrez mieux observer ce qui se passe dans les deux armées, & donner plus à propos les ordres convenables; préférez ce poste plus avantageux que si vous étiez dans un terrein bas, ou si vous vous trouviez au milieu du combat.

Polybe blâme Marcellus de s'être exposé sans nécessité à un poste dangereux, où ce consul perdit la vie. Il dit à ce sujet, « que celui qui commande les armées doit éviter jusqu'à ces sortes de dangers, qui ne peuvent pas même passer pour tels à l'égard de ses troupes ».

Si, en vous exposant volontairement, vous venez à être tué ou à être fait prisonnier, votre armée, qui reste sans chef, devient un monstre à plusieurs têtes; tandis que le bruit du malheur survenu au général se répand, personne ne commande; peu après chacun commande; &, comme la nouvelle ne peut demeurer secrète, parce que le bruit de la chûte est toujours proportionné à la hauteur & à la grandeur de l'édifice qui croule, vos troupes perdent courage, & celles des ennemis le recouvrent, ou s'animent d'une nouvelle ardeur.

A la *bataille* de Salamine, le général des Perses fut tué au commencement du combat, & sa mort fut suivie du plus grand désordre. « Quelques-uns des chefs commandoient une chose, & quelques autres une autre; les Athéniens, voyant cette confusion, chargèrent les Perses avec plus de vivacité.

Il importe au service du prince, & à votre armée, que, même après la *bataille* gagnée ou perdue, vous conserviez votre vie: celui qui vous succéderoit dans le commandement auroit des idées différentes sur les mesures que vous avez prises, par rapport à l'un ou à l'autre événement; &, dans la nouvelle route qu'il suivroit, il ne sçauroit ni profiter aussi bien de la victoire, ni conduire aussi prudemment la retraite des troupes. C'est ce qui se vit dans la *bataille* que gagnèrent les Suédois, en perdant Gustave Adolphe: ils n'en retirèrent pas à beaucoup près autant d'avantage que Gustave l'avoit fait de ses victoires précédentes.

« Lorsque l'armée est défaite, dit Polybe, si le général survit, la fortune peut lui fournir diverses occasions de réparer sa perte; mais, s'il est tué, quand même son armée seroit victorieuse, la victoire est inutile, parce que lui seul sçavoit tout ce qu'il avoit concerté & disposé pour profiter pleinement de la victoire ».

Le même auteur, après plusieurs éloges de la valeur d'Asdrubal, & de son habileté dans la guerre, le loue de ce que, dans les combats, il prenoit des précautions particulières pour la conservation de sa personne.

Tous les officiers généraux & les brigadiers seront instruits du poste où vous avez résolu de vous tenir, pour recevoir promptement les avis qu'ils vous donneront, & qui ne vous parviendroient que plus tard, si vous étiez dans un mouvement perpétuel de côté & d'autre; ce retardement des avis qui vous seroient envoyés rendroit souvent vos ordres inutiles, parce qu'ils n'arriveroient pas assez tôt. C'est une nouvelle raison pour que le général se choisisse un poste fixe.

Si vous êtes obligé de quitter ce poste, parce que votre présence est absolument nécessaire ailleurs, laissez-y le maréchal de camp de réserve, ou le maréchal général des logis, ou le major général, pour recevoir les avis qu'on vous enverra des différentes parties de l'armée; & pour ordonner ce qu'il jugera nécessaire, lorsqu'il croira qu'il seroit dangereux d'attendre vos ordres. Cependant le maréchal de camp, ou le major général, vous fera sçavoir ce qu'il a déterminé; &, si la chose ne demande pas une extrême célérité, ou si l'éloignement de votre personne n'est pas considérable, il doit apprendre à l'officier porteur de l'avis l'endroit où vous vous trouvez, afin qu'il vous aille chercher.

Si, de votre poste, vous voyez que les troupes ont besoin de votre présence, soit pour attaquer avec plus de vigueur, soit pour soutenir le choc avec plus de fermeté; allez vous mettre à leur tête, pour les animer par votre exemple & par vos paroles: vous ne devez veiller à votre sureté, & éviter les périls ordinaires, que pour vous exposer aux plus grands, lorsque le bien de votre armée le demande. C'est le moment de penser que la mort arrive tôt ou tard, & qu'une fin glorieuse est ce qu'il y a de plus desirable. La mort seule peut faire juger du courage qu'on a montré pendant sa vie. C'est le dernier moment qui décide de la plus longue vie.

Le spartiate Callicratidas, à qui les devins avoient prédit qu'il mourroit à la *bataille* d'Arginuse, « s'efforça, dit Diodore, de mourir le plus glorieusement qu'il lui fût possible ».

Périarque, général de l'armée navale de Sparte à Physcum, voyant la *bataille* perdue, crut qu'il étoit indigne de son caractère de survivre à sa défaite, & dirigeant sa galère contre les ennemis, il combattit jusqu'à la mort, pour ne pas faire deshonneur à sa patrie.

Le chevalier Bayard, blessé à mort dans la retraite de Biagras, fut retiré de la mêlée par quelques-uns des siens, & porté au pied d'un arbre, où il voulut avoir le visage tourné vers l'ennemi, afin de ne pas lui présenter le dos au moment qu'il expiroit.

Bonnivet, général du même prince, voyant que la *bataille* de Pavie, qui s'étoit donnée par son conseil, étoit perdue, aima mieux mourir en combattant que de sauver sa vie par la fuite.

Jean, roi de Bohême, voulut, quoiqu'aveugle, se trouver à la journée de Crécy. Dès qu'il apprit que les François, ses alliés, avoient perdu la *bataille*, il fit attacher les rênes de son cheval à celles des chevaux de deux de ses chevaliers, & se fit conduire ainsi au milieu des Anglois, où il

combattit jusqu'à la mort, dédaignant de l'éviter en prenant le parti de la retraite, ainsi qu'il lui étoit permis de le faire.

A la *bataille* de Plésemberg, George Ragozzi tua dix-sept turcs de sa propre main ; & il n'auroit pas cessé de combattre, si les siens, le voyant entièrement affoibli par la perte de son sang, ne l'avoient retiré du combat, & porté à Waradin, où il mourut de quatre blessures qu'il avoit reçues.

Quelques-uns de ces exemples prouvent au-delà de ce que je prétends vous conseiller. On ne doit pas imiter celui qui, pour redresser la lame d'une épée, la passe si fortement sous le pied qu'elle reste courbée de l'autre côté. Quand j'ai dit que vous devez éviter les moindres périls pour vous exposer aux plus grands, ceci doit s'entendre, lorsque le danger que vous courez peut vous assurer la victoire ou la rendre funeste à l'ennemi. Ne vous faites donc pas un faux & dangereux honneur de vouloir périr, uniquement pour ne pas survivre à votre défaite : il n'y auroit en cette conduite ni jugement, ni héroïsme, ni religion ; vous montrerez plus de fermeté, de courage, d'amour pour votre patrie & pour votre prince ; si, après avoir éprouvé un sort contraire dans la *bataille*, vous vous conservez pour diminuer la perte de votre armée & le massacre de vos soldats dans la retraite.

Antigone, roi de Macédoine, disoit en se retirant après un combat perdu : « Je ne fuis pas ; je cours après mon avantage ; & dans la situation où je me trouve, il n'est pour moi rien de plus utile que de diminuer ma perte ».

Immédiatement avant que le combat commence, changez de cheval & d'habit ; que les généraux & les brigadiers gardent le secret touchant le poste où vous avez résolu de vous tenir, & dont ils doivent seuls être instruits. De cette manière, il sera difficile aux ennemis de profiter des avis de leurs espions ; soit pour placer leurs bons tireurs de sorte qu'ils fassent feu sur vous, si vous venez à passer à la tête de vos troupes ; soit pour envoyer, à dessein de vous faire prisonnier, un détachement vers l'endroit où vous devez vous poster.

Annibal, craignant d'être tué par les Gaulois, avoit plusieurs perruques de différentes formes, & en changeoit souvent ainsi que d'habits ; de sorte que ceux qui le rencontroient tout-à-coup, & même ceux qui le voyoient le plus souvent, ne le reconnoissoient pas.

Le bacha Méreth, général de l'armée d'Amurat II, chargea l'élite des Janissaires de chercher dans le combat Jean Huniade, & de le tuer ou de le faire prisonnier. Le bacha espéroit que, si l'armée chrétienne restoit sans chef, elle ne lui feroit pas une longue résistance. Huniade, instruit du dessein de son ennemi, donna toutes ses marques de distinction, son cheval, & ses armes à Simon Kéménie, qui lui ressembloit beaucoup par la taille & l'air du visage. Les Janissaires, prenant celui-ci pour Huniade, attaquèrent avec furie la troupe commandée par Kéménie, qui fut percé de coups. Ce stratagème sauva Huniade & lui donna la victoire.

Pyrrhus, s'étant apperçu que les Romains le cherchoient dans le combat, donna toutes les marques de la dignité royale à Mégacle, & se revêtit de ses armes. Cette précaution ne fut point inutile au roi ; un Romain, prenant Mégacle pour Pyrrhus, s'élança sur lui & le tua. Flaminius perdit la vie à la *bataille* de Trasimène, parce qu'un insubrien, ayant reconnu son cheval, quitta son rang & s'avança pour le tuer.

MOUVEMENTS. ORDRES.

J'ai déja dit que tout mouvement considérable en présence des ennemis est toujours très dangéreux. J'ai dit aussi que les troupes détachées entre les lignes étoient d'une grande utilité pour n'être pas obligé de faire quelque grand mouvement. Cependant il se peut que les ennemis, par une marche secrète, viennent vers vous en ligne pour vous attaquer par le flanc, & alors le mouvement de conversion est absolument nécessaire. Il se peut encore que, n'ayant pu reconnoitre le terrein qu'un peu avant le combat, le général soit forcé de changer une partie de son ordre de *bataille*, soit par rapport au terrein, soit relativement à l'ordre de *bataille* de l'armée ennemie. Alors que les mouvements se fassent avec beaucoup de silence & d'ordre ; autrement ce feroit relever le courage des ennemis ; qui, voyant vos soldats embarrassés dans l'évolution, les croiroient déja troublés & épouvantés, ou les mépriseroient comme des troupes mal disciplinées. Au contraire, une évolution, faite sans embarras & sans confusion, peut en imposer à l'ennemi.

Les troupes de Cæsar, ayant remarqué que celles de Scipion n'étoient pas plutôt entrées dans leur camp près de Thapse, où elles avoient commencé de se retrancher, qu'elles en étoient sorties, & qu'il y avoit dans leurs mouvements un certain désordre qu'on ne pouvoit attribuer qu'à un effet de leur crainte, entourèrent leur général en grand nombre, & lui demandèrent instamment de ne pas perdre cette occasion d'en venir aux mains contre des ennemis épouvantés. Mais, voyant que Cæsar ne répondoit pas à leur demande, ils crièrent qu'on sonnât la charge. A ce signal, toute l'armée s'ébranla, attaqua Scipion, & le défit. Voilà ce que peut sur les soldats la vive persuasion que le désordre qu'ils voient dans les mouvements de l'ennemi est un signe évident de son trouble & de sa frayeur.

L'Almirante d'Arragon, général de la cavalerie, & le comte de Sora, commandant des gendarmes de Flandres, remarquèrent quelque confusion dans le camp d'Henri IV devant Amiens, lorsque l'armée espagnole, commandée par l'archiduc Albert, se montra, & pressèrent fortement l'archiduc de profiter de ce moment pour attaquer les François.

Une seule évolution que Chabrias fit faire à ses troupes avec beaucoup d'ordre arrêta Agésilas, roi de Sparte, qui marchoit pour charger l'armée athénienne. Celui-ci ne changea de résolution que parce qu'il comprit, en voyant cette manœuvre, que ses ennemis étoient mieux disciplinés & plus braves qu'il ne les croyoit.

Les exemples que je viens de rapporter, & ceux qui suivent, nous enseignent que si les ennemis font voir, par la confusion de leurs mouvements, qu'ils ne sont pas bien disciplinés, il faut le faire remarquer à vos troupes, afin d'accroître leur courage; & se hâter de les charger, avant qu'ils reviennent du trouble où ils sont, & qu'ils réparent leur désordre.

Le maréchal de Montluc fit observer à ses troupes, au commencement de la *bataille* de Ver, que certains mouvements des Huguenots, commandés par M. de Duras, marquoient en eux du désordre ou de la crainte. Cette considération anima d'une nouvelle ardeur les troupes de Montluc, & elles gagnèrent la *bataille*.

Le dictateur Aulus Cornelius Arvina, s'apperçut, dans une *bataille* contre les Samnites, que ses ennemis regardoient souvent derrière eux, qu'ils commençoient à se troubler, & qu'on découvroit déja le détachement qu'il avoit envoyé pour les charger en queue. Il le fit remarquer à son infanterie, qui redoublant d'ardeur, acheva de rompre l'armée des Samnites.

J'ai déja dit que les ordres que vous donnez à un général, ou que vous faites porter à vos troupes, doivent être conçus en termes fort clairs; qu'il faut sur-tout éviter que, par témérité ou manque de courage dans vos aides-de-camp, vos ordres n'arrivent trop tard. L'importance de la matière m'oblige de le répéter, & d'ajouter que, même par vos gestes & par le ton de voix avec lequel vous donnez un ordre, il faut ôter tout sujet d'équivoque ou de crainte.

Les François perdirent la *bataille* de Cérignoles, parce que M. de Nemours, qui vouloit faire retirer les troupes de l'attaque d'un retranchement qu'il reconnut difficile, & leur faire charger les ennemis en flanc, se mit à crier : *derrière*, *derrière*. A ces paroles, les François crurent qu'on leur disoit de faire retraite, & ils prirent la fuite.

PRÉCAUTIONS DANS LE COMBAT.

Tâchez de faire durer la *bataille*, lorsqu'il est vraisemblable que les ennemis contre lesquels vous combattez ne pourront pas résister aussi longtemps que vos soldats à la fatigue du combat, soit parce que leurs troupes sont nouvelles, soit parce qu'elles ne sont pas aguèries, ou parce qu'elles sont naturellement moins robustes & plus délicates que les vôtres. Pour mieux réussir dans votre dessein, ayez soin de les fatiguer toute la nuit précédente par de fausses alarmes, & de commencer même le jour du combat à les inquiéter en leur faisant craindre une attaque prochaine, tandis que votre armée prend, sur le terrein où elle est rangée en *bataille*, le repos & la nourriture qui lui est nécessaire.

La *bataille* de Mantinée resta longtemps indécise entre les Thébains, commandés par Epaminondas, les Athéniens & les Lacédémoniens. « A la fin, les Thébains, qui étoient plus robustes que les Lacédémoniens, les ayant lassés, les obligèrent à prendre la fuite ».

Annibal, avant la *bataille* de la Trébie, se servit de ses Numides pour inquiéter longtemps, par des escarmouches, les Romains moins accoutumés à cette espèce de combat. Elles les fatiguèrent entrêmement, & contribuèrent beaucoup à la victoire que remportèrent les Carthaginois.

Il peut arriver que les ennemis ayent fait une marche forcée, & que vous approchiez d'eux par une marche beaucoup plus courte; parce qu'un pont, dont vous êtes maître, vous donne occasion de marcher à eux en droiture. Il se peut aussi que l'armée ennemie vienne camper en présence de la vôtre, pour présenter le lendemain la *bataille*, ou pour quelqu'autre motif. Dans ce cas, attaquez-là le jour même de son arrivée, & faites durer ce combat, sur-tout si elle a marché par un pays où il y a peu d'eau, dans une saison brûlante, & dans le fort de la chaleur; fondez même sur elle, s'il est possible, avant que les hommes & les chevaux aient pu se rafraichir & prendre de la nourriture.

Les ennemis supporteront moins l'excès de fatigue que leur donnera le combat, si, n'ayant pas marché depuis longtemps en corps d'armée, leur infanterie n'est pas accoutumée au poids des tentes, des marmites, des faisceaux d'armes, & du pain de munition.

Il faut aussi prolonger la durée de la *bataille*, lorsqu'elle se donne dans un pays fort chaud, dans une saison brûlante, à l'heure de la plus vive chaleur, quand vous combattez contre des troupes nées & élevées sous un climat froid, ou lorsque vos soldats sont armés à la légère, & doivent en venir aux mains contre une nation pesamment armée; sur-tout si vos ennemis sont accoutumés à combattre en ligne, & que vos troupes, instruites à se battre en corps détachés & à la débandade, sçavent se retirer, se rallier, & revenir à la charge avec promptitude. Alors les ennemis seront extrêmement fatigués par le poids de leurs pesantes armes. Il peut même arriver que, dans cette sorte de grande escarmouche, ils rompent leur ordre de *bataille*, & laissent des vuides par où vos troupes, étant armées à la légère, pourront s'introduire, &, après un mouvement de conversion à droite & à gauche, les charger en flanc.

Dans la première *bataille* que les Parthes gagnèrent contre le consul Crassus, Suréna, leur général, inquiéta beaucoup les Romains par de con-

continuelles escarmouches, sans les aborder : après les avoir fatiguées longtemps, il fit semblant de prendre la fuite, afin de leur faire quitter leur ordre de *bataille*, en voulant les poursuivre. Cette feinte ayant réussi, il les attaqua & les défit. Observons que les Parthes étoient armés à la légère, & accoutumés à se battre à la débandade ; au lieu que les Romains étoient pesamment armés, & n'avoient coutume de combattre qu'en *bataille* rangée.

A la *bataille* d'Ægine, que les Etoliens gagnèrent contre les Athéniens, commandés par Démosthène & par Procles, les Etoliens descendoient des collines par divers endroits, lançoient leurs traits, & se retiroient immédiatement après, lorsque leurs ennemis s'avançoient pour leur faire tête : ils ne cessèrent point de les harceler ; ils les poursuivoient même lorsqu'ils avoient de l'avantage dans ces petits combats. Enfin, comme ils étoient armés à la légère & naturellement agiles, ils fatiguèrent si fort par ces escarmouches les Athéniens, qui étoient pesamment armés, qu'ils les mirent en déroute.

La maxime de fatiguer les ennemis sert non-seulement pour le combat, mais encore pour les suites ; soit qu'étant vainqueur vous poursuiviez l'ennemi, soit qu'étant vaincu vous fassiez retraite.

Si les ennemis sont moins en état de supporter la fatigue que vos soldats ; tâchez, dans les derniers jours qui précéderont la *bataille*, de les fatiguer par de fréquentes marches, auxquelles ils se verront forcés par celles que vous ferez vous même : c'est ce qu'Iphicrate, général athénien, pratiqua dans un cas semblable. Il est certain que huit ou dix jours de marche continue fatigueront si fort les ennemis, qu'ils seront obligés de laisser derrière eux plusieurs hommes & plusieurs chevaux malades ou estropiés. Pour y réussir, faites semblant de menacer différentes places, de tenter diverses surprises, & des incursions de quelque côté où les ennemis, pour venir s'y opposer, ayent à faire beaucoup plus de chemin que vos troupes ; ce qui vous sera moins difficile, si vous êtes maître des ponts sur les rivières qui ne sont pas guéables.

Il faut au contraire tâcher de terminer promptement le combat, si vos troupes sont moins accoutumées à la fatigue que celles des ennemis ; si elles sont plus harassées par les marches & les travaux précédents ; si la chaleur du pays, de la saison, & de l'heure, doit leur être plus insupportable ; enfin si elles sont moins accoutumées au poids de leurs armes.

A l'égard des armes défensives, je dois avertir que, si les ennemis sont armés à la légère, s'ils ont coutume de charger par détachements & par pelotons, & si, avec la même vitesse qu'ils viennent à la charge, ils évitent de la soutenir, ainsi que plusieurs nations du levant & de l'Afrique, qui se fient sur leur légèreté, sur celle de leurs chevaux, & sur le grand nombre de leur cavalerie ; dans ce cas ne formez point le dessein de les poursuivre dans leur fuite. Au contraire, laissez les courir de la droite à la gauche, & ne faites faire à votre armée que le moins de mouvement qu'il vous sera possible, tant pour n'y causer aucun dérangement, que pour ne pas la fatiguer ; ce sont les deux objets que les ennemis peuvent se proposer. Contentez-vous de faire avancer quelques pelotons de fusiliers, ou de petits partis de cavalerie légère, pour soutenir les escarmouches, sans engager le gros de votre armée en des évolutions continuelles.

Xénophon fut réprimandé dans sa retraite par un autre plus ancien capitaine nommé Chirisophe, de ce que, dans les escarmouches qu'Artaxerxe faisoit faire par des frondeurs & quelque cavalerie légère, il s'étoit engagé avec des troupes armées de cuirasses à poursuivre les ennemis, qui venoient continuellement à la charge, & qui fuyoient immédiatement après. Xénophon reconnut sa faute ; il forma des partis de cavalerie légère & de Rhodiens armés de frondes, qui soutinrent avec avantage les escarmouches, & n'engagea plus dans cette espèce de combat les troupes pesamment armées.

Si vous êtes supérieur en artillerie, & que ceux qui servent vos batteries ayent plus d'adresse que ceux qui servent celles des ennemis ; vous devez prolonger le combat, & ne vous avancer pour les aborder, qu'après avoir fait avec votre artillerie un grand ravage dans leur armée, & avoir effrayé plusieurs de leurs troupes par l'effet & le bruit de votre canon : mais, si vous êtes inférieur, si vos batteries sont plus mal placées, si vous n'avez pas d'aussi habiles officiers d'artillerie ni d'aussi bons canonniers que les ennemis, venez en d'abord aux mains, afin que leurs batteries fassent moins de ravage dans votre armée.

Dans la *bataille* entre Machanidas & Philopœmen, celui-là prétendoit ruiner de loin l'armée de son ennemi par les armes qu'il lançoit avec des machines : mais Philopœmen les rendit inutiles en abordant d'abord les troupes de Machanidas, & remporta la victoire. Faites durer le combat de loin, lorsque dans l'armée ennemie il y a moins de fusils, de frondes, ou de flèches que dans la vôtre.

Les Romains défirent sur le mont Olimpe une armée grecque, parce qu'ayant un plus grand nombre d'armes de jet, ils tuèrent plusieurs des Grecs, avant de les aborder.

A la *bataille* de Marathon, que les Athéniens, sous les ordres de Miltiade, gagnèrent contre l'armée de Darius Histaspe, commandée par Artapherne & Datis, les Athéniens, qui n'avoient pas de flèches comme les Perses, coururent précipitamment pour les aborder, & commencer le combat avec les armes de main.

Il peut arriver que vos armes à feu ayent été mouillées, & que celles des ennemis ne l'ayent pas été ; soit parce qu'ils les ont tenues à couvert sous

fous les pavillons, tandis que votre armée, dans une marche, aura essuyé une pluie assez considérable; soit parce que, les deux armées étant en marche, un nuage se sera déchargé sur la vôtre sans arriver à celle des ennemis. Dans ce cas, tâchez d'en venir d'abord aux armes de main, parce qu'avec celles de jet vous perdriez plus de monde qu'eux. Comme il est possible aussi que le contraire vous arrive, & que les armes de vos ennemis soient mouillées, sans que les vôtres le soient; prévenez les espions & les personnes affidées que vous avez dans leur armée de vous en donner avis promptement.

Si vos fusils portent plus loin, soit par rapport à leur fabrique, soit par rapport à la meilleure qualité de la poudre; servez vous en, dès que vous serez à la portée de but en blanc, afin que vos soldats blessent sans être blessés, tant que les ennemis ne s'approcheront pas de plus près. Si au contraire vos fusils portent moins loin que les leurs, approchez-vous jusqu'à leur portée, quand même votre dessein seroit de prolonger la *bataille*.

En supposant de part & d'autre une égalité d'armes à feu, il se peut qu'il vous soit avantageux d'entretenir, ou de terminer promptement l'action; soit parce que votre nation est plus accoutumée à combattre contre tels ou tels ennemis; soit parce qu'elle craint moins le fusil ou l'arme de main, & qu'elle est plus exercée à manier l'une ou l'autre de ces deux armes.

Les nouvelles troupes ne sont pas aussi bonnes que les vieilles pour soutenir un long feu, parce qu'elles ont plus de temps pour considérer le danger, & que le spectacle des morts & des blessés les effraye. Si votre armée n'est pas aussi aguerrie que celle des ennemis, ne différez pas d'en venir à l'arme de main.

Il est encore assez ordinaire que de nouvelles troupes mal disciplinées confondent les évolutions, qu'elles se démunissent mal-à-propos de tout leur feu, & que la crainte rende leurs coups moins justes: c'est une autre raison de prolonger la *bataille*, lorsque vous avez des troupes mieux aguerries.

Vous devez aussi entretenir le combat, lorsque vous sçavez que les cartouches des ennemis ne contiennent que huit ou dix charges; lorsque, par les avis de vos espions, vous êtes certain qu'on ne leur a pas distribué d'autres munitions. Si vos troupes ont de grandes cartouches, vous vous trouverez supérieur en feu.

Dans le combat des Sélinuntins, contre l'armée d'Annibal, une des principales causes qui donnèrent la victoire aux Carthaginois fut que leurs ennemis manquèrent de traits.

Vous me direz peut-être que les ennemis pourront faire distribuer de nouvelles munitions durant le combat; mais alors une grande partie de ces munitions se répandra; une autre partie prendra feu aux coups des fusils voisins qui se tirent, & toute cette distribution donnera bien de l'embarras. D'ailleurs, si vous sçavez que leurs munitions sont consumées, & qu'ils sont occupés à en distribuer de nouvelles, abordez-les, & vous trouverez que la plupart de leurs armes sont déchargées.

Si vos ennemis sont du nombre de ceux qui font d'abord touts leurs efforts, & mettent tout leur courage à attaquer avec furie, tâchez d'entretenir la *bataille*; il vous sera plus aisé de les mettre en déroute, lorsque leur fureur sera rallentie.

Fabius sçachant, que les Gaulois & les Samnites faisoient leurs plus grands efforts au commencement d'une *bataille*, mais qu'ils n'avoient pas ensuite autant de fermeté que les Romains, donna ordre à ses troupes d'attendre & de soutenir le choc. Il chargea ensuite à son tour, lorsque la première ardeur des ennemis fut passée, & il les défit. Ce fut aussi à cette conduite que Philippe dut la victoire qu'il remporta sur les Athéniens à Chéronée.

Si votre armée est inférieure en cavalerie & supérieure en infanterie, faites durer le combat autant que vous le pourrez, afin d'affoiblir les ennemis par votre feu. Tâchez au contraire de le terminer au plutôt, si vous êtes inférieur en infanterie & supérieur en cavalerie. Quoique votre cavalerie & vos dragons montés ayent des mousquetons & des fusils, ces armes tirées de dessus des chevaux sont presque aussi inutiles qu'elles sont dangereuses par le désordre qu'elles causent.

Lorsque vous êtes inférieur en infanterie & en cavalerie, faites tous vos efforts pour terminer promptement le combat; s'il dure trop longtemps, les ennemis substitueront continuellement des troupes fraîches à celles qui sont fatiguées, & vous serez forcé de succomber de lassitude, & par le nombre des morts & des blessés. La même raison doit vous engager à prolonger le combat, lorsque votre armée est plus nombreuse que celle des ennemis.

A la *bataille* de Rigomésie, que quelques autres appellent la *bataille* de Consone, Jean Huniade fut défait par Amurat II, parce qu'Amurat, supérieur en nombre, entretint longtemps le combat; &, à force de faire avancer des troupes toujours fraîches, il réussit à lasser la petite armée de Jean Huniade, qui ne put plus supporter la trop longue fatigue.

Cortès, à la *bataille* d'Otumba, se vit assailli par un nombre infini de Mexicains, qui lui opposoient successivement des troupes fraîches. Voyant que le petit nombre de ses soldats ne pourroit pas résister à cette fatigue continuelle, il prit la généreuse résolution de faire un grand & dernier effort pour enlever le grand étendart du Méxique: il y réussit, & la prise de cet étendart donna la victoire aux Espagnols.

Si vos troupes sont formées sur plus d'hommes de hauteur que celles des ennemis; soit parce qu'un

terrein trop resserré vous a empêché d'étendre votre front, soit parce que votre nation à coutume de prendre cet ordre, tâchez d'en venir d'abord à l'arme de main. Une armée rangée ainsi, & qui diffère d'aborder, est exposée à un terrible ravage de la part de l'artillerie; au lieu que si l'on en vient d'abord à l'arme de main, il est à présumer que huit hommes suivis, ou, pour mieux dire, poussés l'un par l'autre, enfonceront la ligne ennemie, où ils ne rencontreront que quatre hommes de hauteur; &, quoiqu'une partie des soldats de votre ligne, après avoir rompu celle qui leur est opposée, fasse un quart de conversion à droite & à gauche, pour charger en flanc, il vous restera assez de rangs pour faire tête à la seconde ligne des ennemis.

Tâchez d'entretenir le combat, lorsqu'un gros parti de troupes, que vous avez détaché pour le fourage, ou pour quelqu'autre expédition, doit vous rejoindre; ou jusqu'à ce qu'un corps de troupes, qu'avant la *bataille* vous aviez mis en embuscade, ou qui pendant le combat aura pris un circuit convenable, vienne charger en queue ou en flanc les ennemis, & mettre le désordre dans leurs lignes, en faisant sur eux tout d'un coup une charge imprévue.

Il faut tâcher au contraire de terminer promptement le combat, lorsque vous sçavez que d'un moment à l'autre il peut arriver aux ennemis un renfort de troupes tiré de leurs places, ou qu'un gros détachement qu'ils avoient fait auparavant pourroit les rejoindre.

Si les ennemis commencent à mettre en déroute une de vos ailes, il est nécessaire que l'autre combatte vigoureusement, & tâche de vaincre avant que la nouvelle de ce commencement de victoire, & de l'avantage que les ennemis ont au flanc opposé, parvienne jusqu'à elle.

Mais n'ai-je point traité ici un sujet imaginaire? A quoi servira de vouloir faire durer la *bataille*, si les ennemis la veulent terminer promptement? Ils nous aborderont, & rendront inutiles toutes nos précautions. Si on peut leur supposer ce dessein, on peut croire aussi qu'ils n'auront pas toujours tout prévu, tout pensé, tout examiné. En restant de pied ferme, vous prolongez le combat en partie. Si les ennemis ne pénètrent pas votre intention, ils s'arrêteront aussi pour continuer leur feu, sans en venir à l'arme de main; soit parce qu'ils ne s'apperçoivent pas de l'avantage que vous trouvez dans cette manière de combattre, soit parce qu'ils ne veulent pas risquer de rompre leur ordre de *bataille*, surtout si le terrein qui sépare les deux armées leur oppose des obstacles; car chacun des deux généraux doit craindre d'être le premier à se retirer. Touts les moyens que j'ai proposés pour faire durer une *bataille* commencée sont appuyés sur des exemples de généraux qui les ont mis en usage contre d'autres généraux d'une grande réputation & de beaucoup d'expérience. Si l'habileté de vos ennemis ne vous permet de mettre en pratique aucun de ces expédients, & qu'il vous paroisse avantageux de faire durer le combat, rangez votre armée dans un terrein fort par sa nature: ce qui vaut mieux que la supériorité en nombre, & que l'avantage des armes.

FEU DE L'ARTILLERIE.

Bruit et cris de guerre.

Il y auroit de l'avantage à placer votre cavalerie dans un endroit où le canon des ennemis ne pût pas l'atteindre, du moins de but en blanc, & à cartouche; & de prendre au contraire pour vos batteries une position d'où elles pussent tirer sur la cavalerie ennemie; mais il n'y a point de régle certaine pour y réussir, parce que l'ennemi est le maître de distribuer également ses batteries sur tout le front de son armée. Quand même il préféreroit de les avoir en moindre nombre & plus considérable, il se peut que la situation du terrein vous force de former vos escadrons vis-à-vis de ces batteries; parce que celui des autres endroits de votre ligne est couvert de pierres, & embarrassé de broussailles, de vignes, & de haies, qui le rendent aussi incommode pour les chevaux qu'il est avantageux pour l'infanterie. Si, par la situation ou par le nombre de l'artillerie des ennemis, votre cavalerie est plus exposée que la leur au feu du canon, il y a deux expédients: le premier est de ne vous pas tenir longtemps à la portée de leurs pièces, & de vous avancer au contraire à bon pas pour en venir à l'arme de main, afin de ne pas leur donner le temps de répéter les décharges, qui feroient un terrible ravage, vu l'étendue que présentent vos escadrons. Il y auroit aussi à craindre que les chevaux effarouchés par les coups voisins, & par le sifflement des boulets de canon, ne missent le désordre dans vos rangs. D'ailleurs vous diminueriez le courage de votre cavalerie, en l'obligeant d'essuyer de sang-froid de longues canonnades, & de voir un parent, un ami, un camarade emporté par un boulet: la cavalerie affronte avec valeur le péril de l'arme de main, & craint pour l'ordinaire le feu; parce qu'il est plus rare qu'elle se soit trouvée en des occasions où elle ait été exposée à cette sorte de danger. Il est même à remarquer que quatre hommes tués par le canon font plus d'horreur que huit qui ont péri par le fusil ou la baïonnette.

Le second expédient est de former vos escadrons plus en arrière que l'infanterie. La cavalerie est si prompte en ses mouvements qu'elle aura toujours le temps de couvrir l'aile de son infanterie, pour aborder & charger les ennemis en ligne serrée. Votre cavalerie aura même alors l'avantage de venir à la charge avec plus de vitesse, sans

devancer l'infanterie, puisque c'est de plus loin qu'elle prend le trot ou le petit galop : pas très convenable pour renverser la cavalerie ennemie, qui attend de pied-ferme, ou qui s'avance d'un pas plus lent.

J'ai déja dit quelle sorte de troupes il faut opposer à chacune de celles des ennemis, lorsque vous avez connoissance de leur ordre de *bataille* ; mais, supposé qu'ayant ignoré leur disposition, ou que forcé par la qualité du terrein, vous ayez quelqu'un de vos régiments de cavalerie en face de leur infanterie, ou en face de quelques-uns de leurs escadrons, composés d'une nation qui se serve avec adresse des armes à feu, des flèches, ou des javelots : en ce cas mettez aussi en usage un des deux expédients que je viens de proposer.

Constantin Rutène, général des troupes de Pologne, avoit beaucoup moins d'arbalètriers que Basile, Kzar de Moscovie. Avant la *bataille*, Rutène donna ordre à ses gendarmes que, dès que les ennemis se seroient avancés à la portée de l'arbalète, ils courussent les charger, pour ne pas leur donner le temps de faire une seconde décharge ; ce qui réussit parfaitement à Rutène, & lui donna la victoire.

L'infanterie ne doit pas aller à la charge d'un pas trop précipité. L'émotion que le soldat éprouve alors fait qu'il ne tire point si juste, entend moins les ordres, & perd facilement haleine, lorsqu'il faut poursuivre l'ennemi ou faire retraite.

Dans une marche trop précipitée une armée est exposée à rompre son ordre : s'il a été nécessaire de s'avancer promptement pour occuper un poste avantageux, ou pour attendre les ennemis, faites halte à une certaine distance avant d'aborder ; &, en vous remettant ensuite en marche, lorsqu'il n'y a plus que peu d'éloignement, allez à l'ennemi au grand pas, afin de l'étonner & de l'intimider par votre contenance : sa surprise & sa frayeur rendront ses coups moins certains. D'ailleurs il n'est pas si facile de bien ajuster son coup sur un objet qui avance vite ; &, quoiqu'il semble qu'aucun coup ne doive se perdre contre un si grand nombre, on se trompe : tout coup tiré trop haut ou trop bas manque toute l'armée.

Diodore, parlant des Grecs de Cyrus le jeune, au commencement de la *bataille* contre Artaxerce, s'exprime ainsi : « Quand les deux armées furent à un quart de lieue l'une de l'autre, les Grecs marchèrent au petit pas ; mais, lorsqu'ils ne furent plus qu'à la portée de la flèche, ils prirent le pas le plus vif, comme Cléarque leur chef l'avoit ordonné ; afin que, n'ayant pris le pas de course que de fort près, ils conservassent toute l'haleine nécessaire pour combattre avec vigueur, longtemps après le premier choc. D'ailleurs ce mouvement donnoit plus de force à leurs traits & aux coups de leurs autres armes. ».

A la *bataille* de Pharsale, l'armée de Cæsar fit une longue marche pour venir attaquer celle de Pompée, qui l'attendit de pied-ferme, se flattant que les cæsariens arriveroient fatigués & en désordre. Mais, lorsque Cæsar se vit près des ennemis, il arrêta ses troupes : &, quand il vit qu'elles étoient suffisamment reposées, il les conduisit à grand pas contre l'ennemi.

Délimante, général de l'armée de Tachmas, Roi de Perse, tint la même conduite à la *bataille* qu'il gagna contre les Turcs, sous Soliman II.

C'est peut-être des exemples de Cléarque, & de Cæsar, que l'empereur Léon a tiré la maxime qu'il exprime ainsi : « Vous jetterez le désordre dans l'armée ennemie ; si, faisant garder les rangs à vos troupes, vous les conduisez d'abord au petit pas: mais, dès que vous ne serez plus éloigné des ennemis qu'à la portée de la flèche, avancez vers eux à grand pas, vous éviterez d'être blessés par leurs traits ; &, enfonçant les troupes ennemies, vous combattrez avec sureté contre elles. ».

Lorsque les troupes marchent à grand pas pour la charge, les officiers auront soin de faire observer le silence ; ils regarderont souvent si leurs compagnies marchent de front avec les autres, afin de retenir celles qui sont trop avancées, & de faire avancer celles qui sont en arrière.

En même temps il faut qu'on entende le bruit de toutes les caisses, des fifres, des trompettes, & de touts les autres instruments : ces bruits animent les soldats ; soit parce que l'harmonie des instruments, occupant l'attention, fait que les hommes pensent moins au danger ; soit parce que, dans la composition des airs de ces bruits de guerre, il y a je ne sçais quoi de martial qui nous frappe & qui relève notre courage. Quinte-Curce rapporte d'Alexandre que les airs tendres le rendoient mélancolique, & qu'il paroissoit transporté d'une nouvelle ardeur au bruit d'une musique guerrière.

Vous pouvez même inspirer par là quelque frayeur à vos ennemis ; parce qu'ils jugeront de la résolution, du courage, & du nombre de vos troupes, par le grand bruit avec lequel elles viennent les attaquer. Les anciens, en s'avançant contre leurs ennemis, jettoient le cri de guerre, & l'on jugeoit du plus ou du moins de valeur des troupes, par l'union & la force dont ce cri étoit poussé. Les mêmes raisons que j'ai alléguées, pour les instruments militaires, me donnent lieu de croire que les cris de guerre seroient fort utiles dans ces derniers moments où l'on marche à grand pas vers les ennemis ; puisque, de ce moment jusqu'à la charge, il n'y a plus d'ordre à donner, ni à craindre par conséquent que ce bruit cause aucun préjudice ; au contraire ces cris, par lesquels les troupes s'animent, obligent chaque soldat à faire ce plus grand effort qu'il conseille aux autres, & qu'il entend que touts les autres lui demandent.

Onosandre conseille de conduire les troupes à la charge d'un pas impétueux & avec de grands cris, afin que leur contenance & le bruit des armes & des trompettes, accompagnés du son

perçant des autres instruments, étonnent les ennemis.

Marcellus, craignant qu'on ne jugeât du petit nombre de ses troupes par leur cri de guerre, donna ordre aux vivandiers, aux valets, & aux autres personnes inutiles dans le combat, de mêler leurs cris à ceux des soldats. Il jetta ainsi la frayeur parmi les ennemis, en leur faisant croire que son armée étoit extrêmement nombreuse.

Si les ennemis viennent d'un pas précipité vous attaquer sur une montagne, vous les battrez facilement en exécutant ce qui suit.

Mettez sur le penchant de la montagne quelques troupes, avec un ordre précis de se retirer comme en confusion vers le sommet, dès qu'elles seront attaquées. Que les autres troupes, que vous avez au haut de la montagne, fassent en même temps un mouvement qui puisse persuader aux ennemis, ou qu'elles fuient, ou qu'elles sont en désordre, afin de les mieux engager à monter d'un pas encore plus vif. Réservez la plus grande partie de vos armes chargées, d'autant plus qu'il ne faut pas qu'un trop grand feu de votre part empêche les ennemis de monter à la hâte. Quand vous verrez qu'ils se sont bien fatigués à monter, n'attendez pas qu'ils soient arrivés jusqu'au sommet; mais faites sur eux une furieuse décharge de tout votre feu; &, sans leur donner le temps de reprendre haleine, que vos troupes descendent pour les charger avec l'arme de main.

Dans un cas pareil, & dans ces mêmes circonstances, l'armée de Philippe, Roi de Macédoine, fut défaite par les Phocéens, qui combattoient sous les ordres d'Onomarque.

L'armée écossoise, commandée par Douglas, fut battue près de Berwick par Edouard III, Roi d'Angleterre, qui, ayant occupé une montagne, s'y laissa attaquer. Les Ecossois arrivèrent au haut si fatigués que les Anglois eurent peu de peine à les vaincre.

Il y a deux observations à faire sur ce que je viens de dire. La première est qu'avant de descendre pour charger les ennemis, il faut que touts les passages des autres côtés de la montagne soient couverts; de crainte qu'ils ne vinssent à la dérobée s'emparer du sommet, pendant que vous donnez toute votre attention à combattre les troupes qui se sont avancées les premières.

La seconde est que, lors de ce mouvement que j'ai conseillé, pour persuader aux ennemis que le désordre est parmi vos troupes, il faut avertir vos soldats que ce n'est de votre part qu'un stratagême pour mieux engager l'ennemi; autrement, ils pourroient prendre pour une véritable crainte ce trouble faux & supposé.

Jugurtha fit semblant de redouter Albinus & de fuir devant lui; mais il eut soin d'instruire ses soldats que ce n'étoit qu'une crainte simulée, afin que cet artifice ne les jettât pas dans une véritable frayeur.

REMPLACEMENT DES TROUPES PLIÉES.

Deux motifs peuvent engager les armées à se canonner, ou à se fusiller longtemps avant que d'en venir à l'arme de main. En ce cas, tirez des corps détachés entre les lignes les hommes qui viennent à manquer dans la première: si vous n'avez pas de ces corps détachés que j'ai proposés, remplacez par des soldats de la seconde ligne ceux qui sont mis hors de combat dans la première, & tirez du corps de réserve les troupes nécessaires pour remplir les vuides de la seconde ligne, afin que de cette manière vos deux lignes soient toujours en état de recevoir ou d'attaquer les ennemis.

J'ai dit que la première ligne, vaincue ou victorieuse, décide ordinairement du sort de l'armée. On m'opposera l'exemple des Romains, qui formoient la première ligne de leurs hastats, la seconde de leurs princes, troupe plus robuste que la précédente, & mettoient à la troisième ligne leurs triaires, qui étoient leurs plus vieux soldats, ceux qui avoient une plus haute paye, qui étoient les mieux armés, & en qui par conséquent on avoit plus de confiance. Cette objection, qui à la première vue paroît solide, est néanmoins très foible, quand on l'examine de près.

Les Romains commençoient le combat en répandant devant leur front les vélites, espèce de troupes que je peux comparer à nos miquelets. Ce n'étoit pas à dessein de mettre les ennemis en déroute par cette première attaque, mais afin d'essayer si, par leurs escarmouches, ces troupes légères ne pourroient point jetter quelque désordre dans l'armée ennemie, & pour qu'elle employât contre eux une grande partie de ses traits. C'étoit dans la même vue que les hastats se présentoient ensuite. Mais, lorsque la *bataille* venoit à s'engager, les princes venoient les soutenir & remplir les intervalles de la première ligne. Si, malgré ce renfort, le combat restoit douteux, on faisoit avancer les triaires. Il est donc évident que les Romains mettoient leur première espérance dans la première ligne, & leur ressource dans la dernière.

Le chevalier Folard dit que Cæsar, à la *bataille* de Pharsale & au combat contre les Tenctères & les Usipètes, ne forma qu'une ligne. Cet auteur pense que le succès de la première ligne décide la victoire, sur-tout à l'égard de la nation dont le premier effort est le plus à craindre. Pour moi, j'étends cette maxime à toutes sortes de troupes & de nations, & je me fonde sur une expérience constante, que la première ligne battue renverse les autres, en ne se retirant pas par les intervalles ou par le dehors des ailes de la seconde ligne. Tout au moins celle-ci, quand même elle auroit des forces suffisantes pour résister & pour réparer l'échec, s'intimide en voyant ce mauvais succès dès le commencement de l'action.

Au passage du Granique, les Perses formèrent leur première ligne de dix mille chevaux, & la seconde de cent mille hommes d'infanterie. Le combat à la première ligne fut opiniâtre; mais Alexandre l'eut à peine mise en déroute que les cent mille Perses prirent la fuite, épouvantés par la défaite de la cavalerie.

Ayez soin sur-tout de remplacer dans les ailes ceux qui y seront mis hors de combat: ce sont plus les ailes que le centre, qui contribuent au gain ou à la perte des *batailles*.

A la journée de Marathon, les ailes seules de l'armée des Perses avoient été mises en déroute; & le centre des Athéniens avoit été enfoncé. Cependant les Perses perdirent la *bataille*, parce qu'Alcibiade, ayant laissé fuir les Perses qui avoient été battus à leurs ailes, porta toutes ses troupes contre le centre des ennemis qui avoit plié celui de l'armée d'Athènes; & les Perses déja victorieux ne purent plus résister, lorsqu'Alcibiade les eut pris en flanc & en queue. On ne peut trop éviter que, pendant le combat, une troupe des ennemis, quelque petite qu'elle soit, vienne en flanc alarmer vos ailes ou attaquer votre réserve; parce que le moindre bruit inattendu, qu'on entend derrière soi, intimide & met en désordre ceux qui combattent de front. Placez donc quelques escadrons à portée de s'opposer aux troupes qui pourroient venir surprendre vos ailes & votre réserve. En ce cas ils doivent s'avancer assez pour que la proximité ou le bruit de leur combat ne cause aucun désordre dans vos lignes.

Aristée, général des Corinthiens, détacha, un peu avant la *bataille* d'Olinthe, quelques troupes de son armée, avec ordre de charger l'armée d'Athènes par derrière, dès que le combat seroit commencé. Callias, général des Athéniens, prévoyant ce qui pourroit survenir, envoya une partie de sa cavalerie sur l'avenue par laquelle un détachement d'Aristée pouvoit venir le prendre en queue, & déconcerta ainsi le projet de son adversaire.

Si vous remarquez, pendant le combat, que les ennemis tirent quelques troupes d'une partie de leurs lignes, afin d'en renforcer quelques-autres; attaquez promptement le poste d'où ces troupes ont été tirées, dès qu'elles en seront un peu loin, & avant qu'ayant rétabli le combat dans celui où on les envoie, elles ayent le temps de revenir à leur premier poste, qui est demeuré plus foible: par-là vous les rendrez inutiles: car, pendant qu'elles sont en mouvement, elles ne servent ni dans l'un ni dans l'autre endroit.

A la *bataille* de Munda, Cæsar, voyant que Pompée tiroit une légion de sa droite pour secourir la gauche, qui étoit en danger, ne détacha point une autre légion pour observer celle de Pompée, & pour s'opposer à ses efforts, dans le nouvel endroit où elle passoit. Dès qu'il la vit un peu éloignée de l'aile droite, il chargea cette aile avec tant de vigueur qu'il la fit plier, avant que la légion détachée ou quelques-autres troupes eussent le temps de venir au secours. Lorsqu'on tire pendant le combat quelques corps d'une partie de la ligne à dessein d'en renforcer un autre, il est à craindre que les autres troupes, qui voient que ces corps ont quitté leur poste, & qui en ignorent le motif, ne croient qu'ils ont abandonné le combat.

Une des raisons pour laquelle Pompée le jeune perdit la *bataille* de Munda, ce fut que Labiénus quitta son poste pour s'opposer à Bogud, qui marchoit au camp de Pompée: les troupes de celui-ci prirent ce mouvement de Labiénus pour une retraite.

Pour secourir ou renforcer une partie de votre ligne, sans être exposé aux inconvénients dont je viens de parler, ayez recours aux troupes détachées que je propose. Si vous n'avez ni ces troupes, ni réserve pour remplacer à la seconde ligne les troupes que vous en pouvez tirer pour secourir la première, je ne pense pas qu'il faille en prendre de celle-ci à dessein de renforcer une autre partie de la même ligne, à moins que la nature du terrein n'empêche absolument l'ennemi d'aborder la partie de votre ligne d'où vous avez tiré les troupes pour en fortifier une autre.

MOYENS D'INTIMIDER L'ENNEMI ET D'ENCOURAGER SES TROUPES.

Si, pendant le combat, vous découvrez un secours qui vient de vos places, des fourageurs, qui rejoignent votre armée, quelques détachements que dans la nuit précédente vous aviez mis en embuscade, ou que le même jour vous aviez envoyés par un circuit, pour venir tomber en flanc sur les ennemis; faites-le remarquer à vos troupes: à cette vue elles pousseront un cri de joie pour s'animer entre elles & décourager l'ennemi, en lui donnant occasion de s'appercevoir du secours qui vous arrive.

Si la troupe qui vient à votre secours, avec ordre de charger le flanc ou l'arrière des ennemis, marche plus près d'eux que de votre armée, & sur-tout, si cette troupe n'est pas nombreuse; différez de la faire observer à vos soldats, jusqu'à ce qu'elles soient fort proche de l'ennemi, de crainte qu'il ne fasse quelque détachement pour la charger, avant qu'elle ait pu jetter le désordre dans ses lignes.

Dans la nuit qui précède la *bataille*, envoyez loin de votre camp autant d'hommes qu'il sera possible, de ceux qui suivent le bagage, le train de l'artillerie & des vivres; ainsi que touts les paysans affectionnés que vous pourrez assembler. Cette troupe, conduite en ordre par quelques officiers & soldats, marchera en *bataille*, comme si elle vouloit venir prendre l'ennemi en

flanc, lorsque le combat sera engagé entre les deux armées. Ceux de ces paysans, vivandiers, & autres, qui auront des chevaux ou mulets, les monteront, afin qu'il paroisse que c'est de la cavalerie; les autres représenteront de l'infanterie. Ceux du premier rang & des côtés auront l'habit de soldat, des fusils luisants ou des épées qu'ils feront briller au soleil, afin que les ennemis les voient reluire de loin; ils porteront aussi des morceaux de toile ou d'étoffe pour figurer les étendarts & les drapeaux, & auront plusieurs tambours & trompettes, comme s'ils étoient effectivement des troupes. Lorsqu'on les découvrira, publiez que c'est là le secours que vous attendiez, ainsi qu'auparavant vous en aurez fait courir le bruit.

Cette troupe tiendra sa marche par les terreins les plus élevés, & sera suivie de plusieurs paysans qui traineront des branchages; afin que, par la poussière qui s'élevera, on puisse persuader qu'il y a encore un plus grand nombre de troupes en mouvement, & que cette même poussière ne permette pas à l'ennemi de découvrir ce qu'est en effet ce gros. Il sera devancé par quelque petit parti de cavalerie, afin d'empêcher que les ennemis ne s'approchent à dessein de le reconnoître. Pour éviter que ce stratagème devienne inutile, les seuls officiers chargés de le mettre à exécution en seront instruits, & le tiendront secret pour tout le reste de l'armée, jusqu'à ce que le succès le lui apprenne. Dans ce cas, il faut que vos soldats poussent des cris de joie, aussi-tôt que cette troupe paroît; & vous engagerez aussi-tôt le combat avec vigueur, afin de profiter du trouble des ennemis, avant qu'une plus grande proximité de ce corps supposé découvre la feinte.

Tout ce que je viens de proposer fut mis en pratique par le consul Lucius Papirius Cursor, dans un combat contre les Samnites. La seule chose que Tite-Live ajoute, c'est que Papirius, en exhortant ses soldats avant que les ennemis pussent reconnoître l'artifice, les excitoit à faire de puissants efforts, pour ne pas partager, leur disoit-il, la gloire de la victoire avec les troupes du secours. Le dictateur Caius Sulpicius battit les Gaulois par le même stratagème.

L'armée romaine commandée par le consul Lucius Emilius Papus fut intimidée dans un combat contre les Gaulois, lorsqu'elle apperçut au sommet d'une montagne voisine un grand nombre de valets, que le rois Congolitan & Anéorefte, qui commandoient les Gaulois, y avoient posté, & que les Romains prirent pour des gens de guerre.

Quintus Fabius Maximus, voulant livrer *bataille* aux Samnites, fit un détachement de quelques-unes de ses troupes, sous les ordres de Scipion. Celui-ci, ayant pris un circuit convenable, les conduisit par une marche secrette sur les montagnes voisines, qui étoient derrière les Samnites. Dès que Fabius apperçut ce peu de troupes, il fit courir le bruit que c'étoit l'armée de l'autre consul Publius Décius, qui venoit le secourir. Les Romains & les Samnites, qui découvroient ces troupes, le crurent également: cette ruse releva autant le courage des premiers qu'il jetta de consternation parmi les autres, qui entendoient les Romains pousser de grands cris de joie à l'arrivée prétendue de l'autre consul, & ce stratagème fit pancher du côté de Fabius la victoire, qui jusqu'alors avoit été balancée dans un combat long & opiniâtre.

Cette feinte fut employée en 1528 par Hugues de Moncade, & par le Bossu; lorsqu'ayant dessein d'attaquer devant Gènes, avec les galères d'Espagne, celles de France, commandées par Philippe Doria, ils mirent à l'arrière-garde plusieurs bâtiments désarmés, qui suivoient leur flotte, afin d'intimider Doria par un grand nombre de voiles. Il est vrai que le stratagème n'eut pas de succès, parce qu'il fut mis en usage contre un général très habile & fort expérimenté: cependant Guichardin nous apprend que cette multitude de voiles donna de l'inquiétude à Doria & le tint en suspens jusqu'à ce que les Espagnols s'étant approchés, il reconnut que les bâtiments qui suivoient les galères d'Espagne n'étoient pas armés. Le même auteur observe que les généraux espagnols firent une grande faute, en ne faisant pas un feu continu, afin d'empêcher par la fumée que Doria ne reconnût quels étoient les bâtiments qui formoient l'arrière-garde de la flotte espagnole.

Si, pendant le combat, on découvre un corps de troupes, qui vient renforcer l'armée ennemie; faites courir le bruit que c'est un détachement de votre armée, que la nuit précédente vous aviez mis en embuscade, afin qu'il vint attaquer les ennemis en flanc ou en queue, lorsque le combat seroit commencé. Cette feinte peut servir à relever le courage de vos soldats: alors, à l'exemple de Papirius Cursor, redoublez vos efforts pour tâcher de rompre les ennemis, avant qu'ils ayent reçu ce nouveau secours, ou que vos soldats puissent être détrompés.

Si quelques-unes de vos troupes n'ont pas apperçu ce renfort, dont je viens de parler, parce qu'elles sont trop éloignées, ou parce qu'elles sont postées dans un terrein bas; bien loin de le leur faire observer, tâchez d'empêcher qu'elles ne le découvrent, en jettant devant elles quelques partis de cavalerie, afin qu'en tenant sous quelque prétexte ces partis dans un mouvement continuel, la poussière cache aux autres troupes, jusqu'à ce que le combat commence, la vue du renfort qui arrive aux ennemis.

Tullus Hostilius, durant la *bataille* contre les Véiens & les Fidénates, reçut avis que Métius Suffétius, commandant des Albains qui servoient dans l'armée romaine, bien loin de combattre, faisoit un mouvement capable de faire soupçonner qu'il avoit dessein de passer à l'ennemi. En effet,

l'intention de Métius étoit de se rendre simple spectateur du combat, & de se ranger du côté de l'armée qui seroit victorieuse. Hostilius, à cette nouvelle, dit d'une voix assez haute pour être entendu de ses ennemis, « que personne ne soit surpris du mouvement des Albains : c'est par mon ordre qu'ils prennent ce circuit, pour attaquer les ennemis en queue ». Ce bruit, se répandant, ôta le courage aux Véiens, & releva celui des légions romaines; elles redoublèrent leurs efforts, persuadées par le discours d'Hostilius, qui avoit de plus donné ordre à sa cavalerie de tenir la lance levée pour empêcher que l'infanterie observât la marche des Albains.

Caton, combattant les Ætoliens, découvrit quelques navires, & leur fit divers signaux, comme s'ils étoient des siens. Les Ætoliens se persuadèrent que c'étoit une flotte romaine, & ils abandonnèrent le combat.

Les Espagnols, ayant voulu, en 1708, escalader la tour de Saint-Jean devant les Alfalqs de Tortose, n'y réussirent pas. Le hasard fit qu'environ à quatre ou cinq lieues, il passa plusieurs galères, sans que l'on sçût de quelle nation elles étoient. Les Espagnols firent courir le bruit que c'étoient les galères du roi d'Espagne, qui n'attendoient qu'un signal pour s'approcher & venir battre la tour. Le nommé Jean Boxar, qui en étoit gouverneur, prit dès-lors la résolution de capituler, & descendit lui-même pour traiter de la capitulation; ce qui donna lieu à un second stratagème, par lequel la tour fut surprise.

Si un corps de vos troupes passe à l'ennemi pendant le combat, ou lorsque les armées sont déja rangées en *bataille*, ayez recours à quelques-uns des expédients que vous fourniront les exemples que je vais rapporter.

Lucullus, voyant les Macédoniens qui étoient à son service, passer à l'ennemi & y marcher en corps entier, fit donner le signal du combat & suivre ces Macédoniens par le reste de ses troupes. Les ennemis crurent que les Macédoniens faisoient l'avant-garde de l'armée qui venoit les attaquer; &, tournant leurs armes contr'eux, ils obligèrent au combat comme ennemis ceux qui ne venoient à eux que comme transfuges.

Vous ranimerez l'ardeur de vos troupes, en faisant courir le bruit dans une aile que l'autre a mis les ennemis en déroute. Ce fut par cet artifice que Mironidas, capitaine athénien, défit les Thebains, & que le consul Titus Quintius vainquit les Volsques. L'aile droite de Camille ayant été mise en fuite à la *bataille* contre les Antiates, il la rallia & la fit revenir à la charge, en répandant le bruit que son autre aile avoit battu les ennemis, & il remporta la victoire.

Ce bruit aura plus d'effet, s'il se répand dans vos lignes parmi des troupes d'une nation différente de celle que l'on dit être victorieuse, ou parmi celles qui, étant nouvellement arrivées d'une autre armée, sont encore regardées, pour ainsi dire, comme étrangères dans la vôtre.

Dès que Daphnée, en combattant contre les Carthaginois, s'apperçut que sa gauche, composée d'Italiens, étoit mise en déroute, il courut à sa droite, formée des troupes de Syracuse; &, publiant que son aile gauche avoit défait l'ennemi, il ajouta que, si la droite ne se hâtoit de vaincre, elle n'auroit aucune part à la gloire que les Italiens s'acquéroient dans cette journée : les troupes de Syracuse firent un nouvel effort, & les Carthaginois furent vaincus.

A la *bataille* d'Aquilonie, le proconsul Lucius Scipion dit à l'aile qu'il commandoit qu'elle n'auroit point de part à la victoire, si elle ne renversoit promptement les Samnites qui lui étoient opposés; que Lucius Papirius Cursor les avoit déja défaits à l'aile droite. A ces mots, les troupes de Scipion, animées d'une nouvelle ardeur, chargèrent avec impétuosité, & mirent en fuite les troupes qui leur étoient opposées.

Si quelqu'un de vos généraux a réellement mis en déroute les ennemis; il doit, sans perdre un moment, en faire porter la nouvelle à droite & à gauche par toute la ligne, & vous en faire donner avis au plutôt par un officier, qui puisse vous détailler les circonstances de cet heureux succès, afin que vous donniez les ordres nécessaires. Les exemples suivants prouveront qu'il est important de ne pas négliger ce conseil.

A la *bataille* que Brutus & Cassius livrèrent à Auguste & à Marc-Antoine, Brutus, avec l'aile droite qu'il commandoit, mit en déroute la gauche des ennemis, tandis que leur aile droite repoussoit la gauche, où commandoit Cassius. Celui-ci, ignorant l'avantage de son collègue & le croyant même battu, abandonna le champ de *bataille*; de sorte que Brutus, resté avec l'aile droite de l'armée, ne put résister à toutes les forces de l'ennemi : ce qui ne seroit point arrivé, si Brutus avoit donné avis de son heureux succès à Cassius, qui ne quitta le combat que parce qu'il crut la *bataille* entièrement perdue, tandis que Brutus étoit victorieux.

En 1710, à la *bataille* de Villaviciosa, l'aile où commandoit M. le duc de Vendôme, fut battue. Ce général, croyant que toute l'armée espagnole avoit le même sort, fit retraite vers Torija. Sur les avis réitérés que le comte d'Aguilar & le marquis de Valdecagnas envoyèrent par divers officiers à Philippe V, M. de Vendôme eut ordre de revenir. Alors, ayant rallié autant de troupes qu'il lui fut possible, il les ramena au champ de *bataille*. Si les deux généraux espagnols n'eussent pas donné avis de ce qui se passoit, la *bataille* étoit perdue, puisque le maréchal de Staremberg conserva cette même nuit une partie de son terrein : s'il eût vu le lendemain qu'il n'y avoit plus de troupes espagnols, il s'y fût maintenu plus longtemps, pour s'assurer la victoire.

On peut relever le courage des siens, & frapper ses ennemis de terreur, en faisant annoncer par de grands cris que le général ennemi a été tué ou fait prisonnier.

Pour répandre la consternation dans le camp d'Holopherne par la nouvelle inopinée de la mort de ce général, Judith conseilla de donner le signal de l'alarme; afin que les ennemis, accourant à la tente de leur chef, & le trouvant sans vie, fussent effrayés & intimidés. En effet, l'étonnement & la crainte dont les troupes d'Holopherne furent saisies à cette vue ne leur présentèrent d'autre parti à prendre que celui de chercher leur salut dans la retraite & dans la fuite.

Le prince Sophien, en 1585, défit les Turcs, en leur montrant la tête de leur Bacha, tué dans le combat.

A la *bataille* de Cronion, les troupes que Denys commandoit commençoient à faire plier les Athéniens: mais elles s'enfuirent, sans qu'il fût possible de les retenir, lorsqu'elles apprirent qu'à l'autre aile Leptine, premier général de Denys, avoit été tué.

Si les ennemis font courir le bruit que vous avez été tué ou fait prisonnier, montrez-vous à vos lignes, afin de détromper vos troupes, dont les ennemis vouloient tenter d'abattre le courage. Si un de ces malheurs vous est arrivé, le général qui, après vous, doit prendre le commandement de l'armée tâchera de lui cacher ce fâcheux accident.

Jugurtha combattant contre les Romains, leur montra son épée sanglante, en criant qu'il venoit de tuer leur consul Marius. Cette nouvelle jetta tant d'effroi & de désordre parmi les Romains qu'ils auroient été entièrement défaits, si d'abord Sylla, & ensuite Marius lui-même, n'étoient accourus pour détruire ce faux bruit.

Dans un combat des Romains contre les Toscans, il se répandit que l'un des consuls avoit perdu la vie, & Fabius en effet avoit reçu quelques blessures. Manlius, voyant la consternation des Romains, à cette nouvelle, assura aux légions que Fabius étoit vivant, & même qu'il avoit battu les ennemis à la droite. Il raffermit ainsi le courage chancelant des Romains, & remporta la victoire.

Précautions dans la victoire.

Lorsque l'armée ennemie, ou une partie de cette armée, plie tout d'un coup sans quelque nécessité visible, & se retire vers un lieu couvert, coupé par des défilés, ou qui ne vous est pas connu, ne poursuivez qu'avec beaucoup de circonspection: elle ne feint peut-être cette fuite & cette retraite que pour vous attirer dans une embuscade, & charger avec avantage vos troupes, qui, dans une poursuite, pourront, ainsi qu'il est ordinaire, ne pas conserver l'ordre nécessaire, ou arriver les unes après les autres. Il se peut aussi que les ennemis veuillent vous attirer dans un terrein qui, étant favorable à l'espèce de leurs troupes, à leur nombre, & à leur manière de combattre, vous sera désavantageux dans quelques-unes de ces circonstances presque toujours décisives pour le succès des *batailles*.

Hannon, combattant contre les Romains, feignit de faire retraite, & les attira dans une embuscade. Les Carthaginois, faisant volte face, les attaquèrent de front en même-temps que les troupes de l'embuscade les chargeoient en queue. Par un pareil stratagème, Philopœmen, préteur d'Achaïe, battit Navide, tyran de Lacédemone; Thomyris, reine des Scythes, défit Cyrus; & Guillaume le Conquérant, Haralde II, roi d'Angleterre.

Constantin Ostroviski, général de Sigismond I, roi de Pologne, ayant feint de faire retraite pendant le fort du combat, battit, près du château d'Orsha, les Moscovites, commandés par Céladin. Celui-ci poursuivit les Polonois jusques dans un lieu où étoit placée une nombreuse artillerie; qui, ayant fait sur les Moscovites une furieuse décharge, à laquelle ils ne s'attendoient nullement, les mit dans un grand désordre, dont les Polonois profitèrent pour revenir à la charge.

Mithridate, feignant de fuir devant les Romains, les attira dans un terrein bourbeux, où ses troupes en firent un carnage horrible. Battus, roi des Tartares, mit en usage le même artifice contre les troupes de Béla IV, roi de Hongrie. Les troupes de celui-ci, pesamment armées, ne pouvoient se remuer dans les terreins fangeux où elles s'étoient engagées; de sorte que les Tartares, armés à la légere, étant revenus à la charge, eurent peu de peine à les vaincre.

Dans le combat entre Cléomène, général de Sparte, & Lysiade, commandant des troupes d'Achaïe, Cléomène, en se retirant, attira l'armée ennemie dans un terrein embarrassé d'arbres & de fossés, où il la défit.

Si le pays par lequel les ennemis font retraite, pendant que le combat paroit encore indécis, est un pays uni & découvert, vous devez présumer qu'ils manquent de munitions, ou qu'ils ont eu un avis vrai ou faux que la *bataille* va mal pour eux dans quelqu'autre partie de la ligne: profitez de leur première frayeur pour les charger avec impétuosité du côté qui plie, avant qu'ils puissent être détrompés ou rétablir le combat, s'il leur est en effet désavantageux dans quelqu'autre endroit. Dans l'une ou l'autre de ces circonstances, instruisez vos troupes des conjectures favorables sur lesquelles vous fondez le découragement des ennemis.

A la *bataille* d'Arbelle, Macée, qui commandoit la cavalerie de la droite de Darius, avoit presque mis en déroute la gauche d'Alexandre, que Parmenion conduisoit; &, profitant de ce premier succès, poussoit vivement l'ennemi, lorsqu'il apprit



apprit qu'Alexandre avoit mis en fuite l'aile gauche des Perses. Son ardeur se rallentit ; il arrêta ses troupes, & peu après fit retraite. Par cet événement, si peu attendu, Parmenion comprit qu'il falloit que l'aile où commandoit Alexandre eût battu les ennemis. Aussi-tôt il en répand la nouvelle parmi ses troupes ; elles reprennent courage, font un nouvel effort contre celles de Macée, & les contraignent à changer leur retraite en fuite précipitée.

Don Diegue d'Ordaz, un des généraux de Cortès, mit en déroute les peuples de Tabasco, en les attaquant avec plus de vigueur, dès qu'il les vit se rallentir, parce qu'ils avoient appris que la cavalerie de Cortès venoit les charger par derrière.

Si, pendant le combat, quelques troupes des ennemis prennent la fuite, détachez après elles de la cavalerie pour les poursuivre, sans leur donner le temps de se retirer, mais que cette cavalerie soit en plus petit nombre que les fuyards : elle pourroit vous être nécessaire durant la *bataille*, puisque je suppose que le gros de l'armée ennemie tient encore. Les officiers qui étoient à la *bataille* de Saragosse, donnée en 1710, peuvent y avoir appris combien cette règle est importante.

A la *bataille* qui se donna en 1264, entre Henri III, roi d'Angleterre, & Simon de Montfort, comte de Leycestre, le prince Edouard, commandant une partie de l'armée du roi son frère, mit en fuite les habitants de Londres, qui lui étoient opposés : mais, ayant poursuivi trop loin les fuyards avec beaucoup de troupes, ce commencement de victoire causa la perte de la *bataille*. Montfort s'étant apperçu qu'Edouard poursuivoit les fuyards avec une grande partie de l'armée du roi, vint fondre sur le reste, & le défit avant que le prince pût revenir à leur secours.

C'est pour avoir poursuivi les fuyards avec trop de troupes, que Seleucus Nicanor perdit la *bataille* d'Isse contre Démétrius Poliorcète ; que Cromwel défit à la *bataille* d'Oxford l'armée de Charles I, roi d'Angleterre ; & que Machanidas, tyran de Sparte, fut vaincu près du temple de Neptune par Philopœmen, préteur d'Achaie. Polybe blame extrêmement la faute que fit Machanidas, en poursuivant les fuyards avec toutes ses troupes étrangères : *est-ce que leur frayeur*, dit-il, *ne suffisoit pas pour entretenir leur fuite ?*

Après avoir fait un détachement convenable pour suivre ceux des ennemis qui fuient, celles de vos troupes qui excèdent le front de la ligne opposée feront un mouvement de conversion pour la prendre en flanc. Si le vuide que les fuyards ont laissé est au centre, les régiments de votre armée qui répondent à ce vuide y entreront ; ceux de la droite, par un quart de conversion à gauche, & ceux de la gauche par un quart de conversion à droite, chargeront les ennemis en flanc ; pendant que ceux qui leur sont opposés les attaqueront de front.

Polybe, parlant des fautes que fit Machanidas à la *bataille* contre Philopœmen, dit que lorsque les troupes étrangères d'Achaie commencèrent à fuir, & laissèrent ainsi leur armée sans aile droite, Machanidas, au lieu de poursuivre les fuyards avec un si grand nombre de troupes, devoit envelopper l'armée de Philopœmen.

Si vos régiments ne sont pas formés sur assez de hauteur, pour que quelques rangs puissent faire le quart de conversion dont je viens de parler, & les autres maintenir le front de la ligne ; faites avancer ceux des corps détachés entre les lignes, qui sont les plus voisins, pour remplir le vuide que laissent les bataillons ou les escadrons que vous jugez nécessaire pour ce mouvement.

Si, outre les troupes qui poursuivent les fuyards, & celles qui attaquent en flanc, il vous en reste encore quelques-unes de celles qui ont vaincu & mis les ennemis en fuite, envoyez-les promptement au secours de quelqu'autre poste de votre ligne, peu éloigné, où le combat seroit douteux & désavantageux.

Pantœadas, général Thébain, employa utilement ce précepte à la *bataille* de Délium, qu'il gagna contre les Athéniens, & Flaminius à celle de Cynocéphale contre Philippe, roi de Macédoine.

Avertissez vos troupes qu'elles ne doivent pas se charger de prisonniers, avant que la victoire soit bien assurée. Ces prisonniers occupent un certain nombre de soldats nécessaires pour les garder, ou pour les conduire à un lieu désigné ; & s'il arrive que ces heureux commencements viennent à changer, les prisonniers profitent de la moindre négligence de ceux qui les gardent, pour prendre les armes que dans un jour de combat l'on trouve sur tout le champ de *bataille*.

Les prisonniers faits par les troupes d'Alexandre à la *bataille* d'Arbelle prirent les premières armes qu'ils rencontrèrent, & firent balancer pendant quelque temps le succès de cette journée.

Le bacha Méseth, commandant les troupes d'Amurat II, fut défait & tué à la *bataille* que Jean Huniade gagna, parce que les nombreux esclaves que le bacha trainoit après lui, ayant brisé leurs chaines pendant le fort du combat, se saisirent des premières armes qu'ils trouvèrent ; &, attaquant les Turcs avec cette fureur que l'amour de la liberté & les mauvais traitements inspirent, ils les mirent en désordre.

On doit excepter de cette règle les officiers de distinction, qu'il faut envoyer aussi-tôt au dernier corps de réserve, de crainte que les ennemis ne les reprissent, si le sort du combat venoit à changer. Ayez soin de les faire conduire par quelques personnes de confiance, incapables de se laisser corrompre par de l'argent, ou par la promesse d'un emploi plus considérable parmi les ennemis. Une petite bourse d'or tira, en 1708, un commandant des volontaires, des mains de deux dragons qui l'avoient fait prisonnier ; cette infidélité devroit

être défendue sous des peines très graves : il est souvent plus avantageux de faire prisonnier un habile général, sur-tout en un jour de *bataille*, que de conquérir une province.

Plusieurs laissent aller les prisonniers sur leur parole : ceci ne devroit pas être permis pendant l'action ; parce que ces prisonniers s'excusent ensuite sur ce qu'un de leurs partis les a obligés de revenir à leur troupe ; & , sur le moindre prétexte, ils y combattent jusqu'à la fin. Pour moi, je ne voudrois pas faire dépendre ma sûreté du caprice de mon ennemi. On ne doit pas négliger la précaution ordinaire d'ôter aux prisonniers leurs armes, leurs éperons, & leurs bons chevaux, afin qu'il faille moins de monde pour les conduire, & pour les garder jusqu'à la fin de l'action.

Lorsqu'il n'est plus à craindre que les ennemis disputent la victoire, les officiers ne doivent pas permettre qu'on tue, qu'on blesse, ni même qu'on insulte ceux qui se rendent. L'honneur, le christianisme, l'intérêt, la véritable politique, tout exige beaucoup de douceur, & un traitement humain à l'égard des prisonniers.

J'ai dit quelles précautions on pouvoit prendre pour éviter que les troupes n'abandonnent le combat par la crainte du danger, ou que les soldats, par le desir du pillage, ne se débandent avant le temps. Si, malgré ces précautions & vos défenses, quelques soldats tombent dans ce désordre, faites-les tuer sur le champ, de crainte qu'il ne vous soit ensuite impossible de punir, à cause du trop grand nombre de coupables, qui augmenteroit sans cesse, tant que vous dissimulerez leur faute sans y remédier.

A la prise de Brescia, don Gaston de Foix fit tuer le premier soldat qui se débanda pour piller, avant qu'on se fût rendu entièrement maître de la place.

Ressources dans les désavantages.

J'ai fait voir comment un général d'armée doit agir, lorsque la *bataille* lui paroît à demi gagnée : voyons comment il doit se conduire, quand elle lui paroît à demi perdue. Mais auparavant examinons par quels moyens il peut être instruit promptement de tout ce qui se passe.

J'ai déja parlé du poste que vous devez choisir pour votre personne, afin de pouvoir découvrir dans votre armée tout ce qui se passe durant la *bataille*. La fumée & la poussière ne vous en empêchent pas entièrement ; parce que, si elles s'élèvent vers l'arrière, c'est une preuve que les ennemis ont gagné du terrein sur vous ; si au contraire elles s'élèvent plus avant vers les ennemis, c'est un signe que vos troupes les font reculer. Il faut avoir égard au lieu d'où elles commencent à s'élever ; parce que un vent un peu fort les pousse bientôt loin delà. Cependant il est difficile qu'un général puisse de son poste découvrir les deux ailes de son armée, si elle est grande ; & quelquefois même, lorsqu'elle est petite, parce que la fumée & la poussière des troupes les plus proches l'empêchent de voir les plus éloignées. Il faut donc nécessairement recourir aux avis, qui doivent vous être portés promptement. J'ai déja dit quelles personnes vous devez y destiner. J'ai dit aussi de quelle manière tout commandant de troupes doit vous faire part de ce qui lui survient de nouveau. J'ajouterai seulement que, lorsque ces commandants vous font porter quelque mauvaise nouvelle, ils doivent avertir celui qui en est le porteur de ne la communiquer qu'à vous seul ; afin de ne pas intimider les troupes qui l'ignorent encore.

Pendant la *bataille* que les Athéniens livrèrent aux peuples d'Abyde, Alcibiade, général des troupes d'Athènes, vit un homme qui, tout troublé, venoit vers lui précipitamment. Il lui ordonna de ne rien dire tout haut ; & , apprenant en secret de cet homme que Pharnabase & les Perses combattoient actuellement l'autre armée d'Athènes, il cacha cette nouvelle jusqu'après la *bataille* contre ceux d'Abyde, & marcha ensuite au secours des siens contre les Perses.

Le commandant d'une troupe battue doit vous donner avis du parti qu'il prend, & du lieu qu'il choisit pour y faire sa retraite ou pour se rallier ; afin qu'instruit de toutes choses, vous puissiez prendre les mesures les plus convenables.

Si les ennemis mettent en déroute une de vos ailes, faites que l'autre aile & votre centre redoublent leur effort dans l'attaque, & soient victorieux avant que la connoissance du danger leur parvienne, & que les ennemis puissent profiter assez de leur avantage pour remporter une victoire complette. Lorsque c'est votre centre que les ennemis ont rompu, hâtez-vous de faire agir vigoureusement vos ailes.

Dès qu'Alexandre Bala, roi de Syrie, apprit que son aile droite avoit été mise en déroute par la gauche du roi Démétrius, il attaqua si vivement avec sa gauche la droite de son ennemi, qu'il la mit en fuite, & rétablit le combat.

A la *bataille* entre les Sabins & les Romains près du Téverone, les Sabins enfoncèrent le centre de l'armée ennemie ; mais ceux-ci avec leurs ailes chargèrent si impétueusement celles des Sabins, qu'ils furent pliés & contraints de céder la victoire à Tarquin.

Quelques généraux de l'antiquité ne pouvant résister à l'effort que les ennemis faisoient contre leur centre, leur ouvroient un passage ; & , lorsqu'ils s'y étoient avancés inconsidérément, quelques rangs de la ligne enfoncée revenoient à la charge, & enfermoient l'ennemi entre les deux lignes, tandis que les autres rangs soutenoient le combat de front contre les troupes qui leur étoient opposées. Une des maximes de guerre de l'em-

pereur Léon, eſt exprimée en ces termes : « ſi quelques corps pendant le combat veulent enfoncer votre ligne, ouvrez leur un paſſage ; &, lorſqu'ils auront paſſé l'ouverture, attaquez-les par derrière, comme ſi c'étoient des fuyards ; vous les déferez facilement ».

Une troupe de Romains chargea les Volſques avec tant de force & d'impétuoſité que, ne pouvant en ſoutenir le choc, ils furent contraints de lui laiſſer un paſſage libre. Les Romains n'eurent pas plutôt franchi la ligne que les Volſques la refermèrent & battirent leurs ennemis. Ce fut auſſi de cette manière que les Romains perdirent la *bataille* de Cannes.

Les anciens, qui ſe formoient ſur ſeize de hauteur, quelquefois ſur un plus grand nombre, & dont la moindre profondeur étoit de huit, pouvoient prendre le parti dont je viens de parler ; parce que leur infanterie avoit aſſez de rangs pour combattre de front contre le gros de l'armée ennemie, quoique quelques rangs euſſent fait un demi tour à droite pour charger la troupe qui avoit enfoncé la première ligne : mais il eſt impoſſible aujourd'hui qu'une ligne combatte ſur deux fronts.

Si le chef de la troupe qui enfonce votre ligne a quelque habileté, au lieu de pénétrer fort avant par la brêche qu'il s'eſt ouverte, il fera faire un mouvement de converſion à droite & à gauche pour charger en flanc vos autres troupes, qui n'ont pas encore été battues. Si elles veulent convertir leur flanc en front, ce ne ſçauroit être qu'en un foible front de trois ou quatre hommes : au lieu que les anciens formés ſur ſeize & plus de hauteur, pouvoient préſenter par le flanc un front capable de réſiſtance.

Dans ce moment de criſe, les troupes détachées entre les lignes doivent donner une très grande eſpérance de rétablir le combat à la première ligne miſe en déſordre & même en déroute.

RETRAITE.

Dès que vos batteries ont fait leur dernière décharge à peu de diſtance, les officiers d'artillerie doivent tout préparer pour retirer les canons. Si les ennemis ne pourſuivent pas votre première ligne avec beaucoup de vivacité, votre artillerie peut s'arrêter & faire une nouvelle décharge. Elle continuera enſuite ſa retraite. S'il arrivoit que la première ligne, ſoutenue par les troupes détachées, repouſſât les ennemis, votre artillerie doit revenir à ſes premiers poſtes.

Il ſe peut que les ennemis, en venant vous préſenter la *bataille*, ne vous ayent pas donné le temps d'applanir les communications directes de votre première ligne à la ſeconde. Alors, ſi votre première ligne eſt battue, les ennemis, qui la pourſuivent directement, pourront atteindre vos canons, qu'on eſt obligé de retirer par des circuits. Il ſe peut encore que, dans la retraite, des eſſieux & des roues ſe rompent, ou que les boulets des ennemis ayent fracaſſé vos affuts. Enfin, il eſt poſſible que vos charretiers, & les autres hommes deſtinés au charroi de l'artillerie, ſe ſoient échappés parce que les troupes qui les gardoient ont elles-mêmes pris la fuite ou ont été battues. Il eſt néceſſaire dans tous ces cas que vos canonniers ayent de bons couteaux afin de pouvoir dans un inſtant couper les cordes, dételer & retirer les chevaux, parce qu'alors, quoique les ennemis prennent les canons, ils ne pourront peut-être pas les enlever faute de chevaux. Ce fut ce qui arriva au maréchal de Virtemberg, à la *bataille* de Villa-Viciosa. Il ne put pas retirer ſon artillerie, parce que les troupes du roi d'Eſpagne lui avoient pris ſes chevaux d'artillerie.

C'eſt pour ces malheureuſes occurrences que les commiſſaires ou les canonniers doivent porter des marteaux aſſez forts, & des clous d'une groſſeur proportionnée à l'ouverture de la lumière des pièces, afin d'enclouer les canons, lorſqu'ils vont être pris par les ennemis. On ſçait, que le clou doit être d'acier trempé, dentelé juſqu'en haut, & plus long que l'épaiſſeur de la pièce. Il doit être trempé, afin d'en pouvoir rompre plus facilement la partie ſupérieure qui n'eſt pas entrée dans la lumière, & qu'on ne puiſſe pas facilement repercer la lumière. Il doit être dentelé, afin qu'il ne puiſſe pas être chaſſé dehors par l'effort de la poudre que l'on met dans le canon, & à laquelle on donne feu par la bouche de la pièce. Il doit être aſſez long afin que la partie qui reſte au-deſſus de la ſuperficie du canon puiſſe ſe rompre par un coup de marteau donné de côté. Si le clou ne ſe rompt pas préciſément au niveau de la lumière, il faut achever de le chaſſer dedans par des coups de marteau réitérés & donnés à plomb, pour ne laiſſer aucune priſe à la tenaille, ou à tout autre inſtrument ſemblable, avec lequel les ennemis pourroient tenter de l'arracher.

Si, après avoir pris les précautions dont j'ai parlé, les ennemis rompent entièrement toute votre première ligne, il y aura auſſi quelque dérangement dans la leur ; &, ſi les troupes détachées ont fait leur devoir, les ennemis auront été forcés de faire combattre leur ſeconde ligne, ou du moins quelque partie de cette ligne. Dans cette ſuppoſition, il y a lieu d'eſpérer que votre ſeconde ligne toute fraiche, qui eſt en bon ordre, où il n'y a encore eu ni morts ni bleſſés, vu la grande diſtance qu'il y avoit entr'elle & ceux qui ont déja combattu ; il y a, dis-je, lieu d'eſpérer que votre ſeconde ligne renverſera les ennemis ; qui, ayant eu à ſe battre contre votre première ligne & vos troupes détachées, s'avancent diminués, fatigués, en confuſion, & préſentent par-tout des vuides. Il eſt vrai que les ennemis pourront avoir recours à leur corps de réſerve, qui attaquera votre ſeconde ligne, lorſqu'elle aura

perdu son ordre, en mettant en déroute la seconde des ennemis. Mais vos premières troupes, qui ont été pliées, pourront venir former une autre seconde ligne, & un nouveau corps de réserve.

Un des avantages, selon Polybe, que l'ordre de *bataille* des Romains avoit sur celui des Macédoniens, étoit que la phalange ne se formoit qu'en un seul corps, n'avoit pas des troupes fraiches à opposer; quand, par le choc même qui l'avoit rendue victorieuse, elle avoit perdu son ordre: au lieu que les Romains, lorsque leur première ligne étoit battue, faisoient avancer les autres; qui, n'étant point fatiguées, entroient dans le combat en bon ordre contre des ennemis que leur propre victoire avoient mis en quelque confusion.

Dans un combat des Romains contre les Volsques, la première ligne de l'armée romaine fut mise en désordre. Camille, qui la commandoit, chargea avec la seconde & gagna la *bataille*. La même conduite réussit au consul Quintus Emilius; qui, dans une *bataille* contre les Volsques, mena à la charge la seconde ligne, dès qu'il vit la première si harassée qu'elle pouvoit à peine soutenir le combat.

Les troupes pliées à la première ligne doivent se rallier & se réformer sur l'alignement de celles qui sont détachées entre les lignes, afin de revenir avec elles à la charge. Si la chose n'est pas possible; ces troupes, ou celles que les intervalles qui sont entre les troupes détachées ne pourront pas contenir, doivent venir se réformer entre les troupes détachées & la seconde ligne.

Si les troupes de la première ligne, qui ont été mises en déroute, ne peuvent pas se rallier dans cet endroit, soit parce qu'elles manquent de fermeté & de constance, soit parce que les troupes détachées entre les lignes ont été battues; ces troupes, & les corps détachés que je suppose aussi avoir plié, formeront un corps de réserve à 150 pas en arrière des lignes qui sont en ordre, afin de conserver toujours l'armée divisée en trois lignes disposées à combattre successivement selon que les occurences l'exigeront.

Toute troupe qui doit se retirer derrière la seconde ligne, & qui se trouve près des flancs, marchera par dehors cette même ligne; mais, si elle est trop éloignée des flancs, elle fera sa retraite par les intervalles de la seconde ligne, en divisant son front à proportion de ces mêmes intervalles. Dès qu'elle les aura passés, une partie fera un mouvement de conversion à droite & l'autre partie à gauche, pour éviter de renverser ou de déranger les corps destinés à fermer ces intervalles; & ensuite, par un quart de conversion vers le côté opposé, elle se rangera de front sur la ligne qui lui est désignée.

Les troupes destinées à fermer les intervalles s'y porteront avant que quelques corps des ennemis puissent s'y introduire. Lorsqu'elles y seront formées, elles ne permettront plus au reste des fuyards de se retirer par cette voie; elles les repousseront au contraire avec l'arme de main, de crainte que quelques petits partis de cavalerie poursuivant ces fuyards n'entrent par ces intervalles, & ne mettent ensuite en désordre vos régiments de seconde ligne, en les chargeant en flanc. Les autres troupes de cette ligne repousseront de la même manière ceux qui en fuyant voudroient s'y faire un passage, autrement les fuyards eux-mêmes mettroient la ligne en confusion & la renverseroient.

Les troupes étrangères, que les Carthaginois avoient à la *bataille* de Zama, ayant été mises en fuite, se retiroient en désordre vers le corps des troupes de Carthage: les Carthaginois craignant que les ennemis n'entrassent dans leurs rangs pêle-mêle avec les fuyards, loin de favoriser leur retraite en ouvrant un passage, les repoussèrent, & les obligèrent de se retirer du côté des ailes.

Comme des troupes battues sont rarement capables de grandes évolutions, parce que leur désordre & leur frayeur font qu'elles n'entendent plus la voix de leurs chefs, & qu'elles s'embrouillent dans leurs mouvements; ce que, le plus souvent, on peut faire de mieux, c'est d'en former de gros pelotons, afin que le moindre escadron ou quelque petit nombre d'ennemis débandés ne puissent pas les prendre, ou les passer au fil de l'épée. Dom Manrique, général des troupes d'Henri III, roi de Castille, se voyant environné par la puissante & nombreuse armée de Mahoma, roi maure de Grenade, divisa ses troupes en plusieurs pelotons, afin de s'ouvrir un passage pour faire retraite. Ces pelotons chargèrent touts à la fois les infidèles, les défirent entièrement, & dom Manrique gagna la *bataille*.

J'ai déja dit dans quelle occurrence on est obligé de risquer le tout pour le tout. Lorsque vous croirez qu'il est moins difficile de rallier vos troupes battues qu'il ne seroit avantageux d'en sauver les restes en les laissant fuir, préférez ce premier parti. Courez d'un régiment à l'autre pour leur persuader qu'il y a plus de péril à prendre la fuite qu'à combattre. Représentez-leur l'ignorance dont ils vont se couvrir, si leur lâcheté prévaut à l'avantage que vous leur faites entrevoir; mais ajoutez l'exemple aux paroles; &, par le danger où vous vous exposez le premier; montrez que c'est dans la valeur seule qu'il faut chercher le succès que la fortune semble vous refuser. Si vous êtes assez heureux pour ramener vos troupes à la charge, soyez très assuré que vous n'avez pas de ressource plus certaine. Vos ennemis se regardent déja comme vainqueurs: quelque disciplinés qu'ils soient, ils se feront débandés pour piller & pour vous poursuivre, sans penser qu'ils peuvent encore être vaincus. Il est vrai que rarement l'exemple & les persuasions sont capables d'arrêter les

fuyards : cependant on y réussit quelquefois.

Dans un combat des Romains contre les troupes de Mithridate, commandées par Dorilas & Archelaüs, les légions prirent la fuite : Sylla leur général, saisissant l'enseigne, & s'avançant vers l'ennemi, cria aux Romains : « lâches, fuyez ; je veux mourir ici avec gloire : dites à ceux qui demanderont où est votre chef que vous l'avez trahi à Orchomène ». Les Romains, frappés de ces reproches, revinrent au combat & remportèrent la victoire.

Les troupes de Cæsar, dans un combat donné sur la Sambre, se trouvèrent extrêmement maltraitées & sur-tout la douzième légion, dont touts les centurions avoient été tués. Déja les enseignes étoient retirées au centre de l'armée ; qui, enveloppée de touts côtés, n'osoit plus faire aucun mouvement. Cæsar, ayant arraché un bouclier du bras d'un soldat, se met à la tête de l'armée, fait avancer les enseignes & ouvrir assez les rangs pour qu'on y put manier facilement l'épée. A la vue de leur général prêt à combattre, ses troupes reprennent courage, & se préparent à lui donner des preuves de leur valeur. La présence, les discours, la fermeté d'un seul homme, changèrent en un moment la face du combat : deux légions, qu'on avoit laissées pour la garde du bagage, eurent le temps d'arriver au secours, & forcèrent la victoire à se déclarer pour Cæsar.

A la *bataille* que Fabius livra aux Veïens & aux Toscans, ce consul voyant ses troupes abandonner le combat, & chercher leur salut dans la fuite. *Est-ce donc là, ô Romains*, s'écria-t-il, *ce que vous avez promis aux dieux ? Vous craignez plus vos ennemis, que vous ne craignez Jupiter ou Mars, à qui vous avez juré de ne quitter le combat que lorsque vous auriez vaincu ?* Ces vives paroles, soutenues par l'exemple & la fermeté du consul, relevèrent le courage abattu des légions romaines : elles revinrent à la charge, & défirent l'armée ennemie.

Marius Valérius Corvinus trouva dans les Samnites ses ennemis une résistance & une constance opiniâtre ; irrité de voir que le combat se maintenoit douteux trop longtemps, il descendit de cheval, & se mit à la tête de son infanterie ; qui, animée par les paroles & l'exemple de son général, fit un dernier effort que les Samnites ne purent soutenir.

Titus, commandant l'armée de Vespasien, vit quelques troupes mises en fuite dans une sortie que ceux qui défendoient Jérusalem, avoit faite : il court, se met à la tête des soldats les plus voisins de l'ennemi, les ramène au combat & charge avec eux. Les autres, honteux d'abandonner leur chef dans le péril, reviennent à la charge, & repoussent les Juifs qui se croyoient déja sûrs de la victoire.

Le prince Bajazet, voyant que l'armée d'Amurat son père commençoit à ne plus soutenir avec la même valeur le combat contre les troupes d'Aladin, s'élança au milieu des ennemis avec un petit nombre de soldats. Son exemple ranima les Turcs ; ils chargèrent alors vigoureusement & gagnèrent la *bataille*.

Le grand visir Ibraïm, commandant de l'armée de Soliman II, voulant animer les Turcs, qui commençoient à plier, prend une enseigne & la jette au milieu des ennemis, en représentant à ses troupes la honte dont elles vont se couvrir, si elles ne la reprennent. Leur courage renait ; elles attaquent avec fureur les Galates ; qui, ne pouvant soutenir le choc, sont battus & mis en fuite.

Cécina, général de Tibère, ne sçachant comment arrêter ses troupes, qui effrayées sortoient en foule de son camp qu'Arminius venoit d'attaquer, s'étendit par terre devant la porte. Cette action les reprima, & les fit rentrer en elles-mêmes. Elles eurent honte de fouler aux pieds le corps de leur chef, & revinrent contre les Germains.

S'il arrive que l'ennemi se débande pour piller, ou pour vous poursuivre, vos généraux doivent le faire observer aux troupes, & leur représenter combien il est aisé de vaincre des ennemis qui ne sont plus en ordre.

Lorsque, dans un combat contre les Samnites, les Romains prirent la fuite, leurs centurions les engagèrent sans peine à revenir à la charge, en leur représentant que les Samnites s'étoient mis en désordre pour les poursuivre, & que dans leur confusion ils ne pouvoient éviter d'être battus. En effet, l'armée romaine, commandée par Régulus, gagna la *bataille*.

GÉNÉRAL BLESSÉ OU TUÉ.

Si, lorsque vous êtes obligé de vous présenter vous-même au combat, vous venez à être blessé, n'en donnez rien à connoître, autant que vous le pourrez. Si vous êtes forcé de vous retirer, feignez que c'est pour aller donner quelque ordre dans un autre lieu, & faites ensorte que cet événement soit ignoré, de crainte qu'il n'alarme & n'intimide vos soldats.

Un écuyer de Gustave-Adolphe, voyant à Lutzen que son prince avoit le bras cassé, il s'écria : *le roi est blessé*. Gustave le reprit sévérement ; &, lui ayant imposé silence, il évita que ce bruit ne se répandit, afin de ne pas décourager ses soldats. Lorsqu'il sentit peu après que la perte de son sang l'alloit jetter en défaillance, il avertit secrettement le duc de Lawembourg de le faire retirer.

Le duc de Bourbon, général de l'empereur Charles IV, fut blessé à l'assaut de Rome. Quelques uns de ses soldats, qui passoient près de l'endroit où il étoit couché à terre & mourant, se demandoient s'il étoit vrai que leur général fût mort ? Lui-même, pour ne pas ralentir le courage

de fon armée, répondit; *Bourbon eſt devant:* paroles qui font enfuite paffées en proverbe.

Si, par le fang que vous répandez, ou par le changement de couleur, les régiments les plus voifins connoiffent que vous êtes bleffé, affurez que la bleffure eft légère; défendez d'en répandre le bruit, crainte d'alarmer les autres corps, qui pourroient la croire dangereufe; & dites à ceux qui le voient, que, loin de s'attrifter comme des femmes, vous efpérez qu'ils vous vangeront en braves & valeureux foldats.

Vefpafien, bleffé devant Jotapat, n'en faifoit rien connoitre: mais le fang coulant en abondance fut apperçu par ceux qui étoient près de lui. Comme il vit que cet accident leur caufoit de l'abattement & de la conſternation, il montra fa bleffure, pour les raffurer & les convaincre qu'elle n'étoit pas dangereufe; &, cachant la douleur qu'elle lui caufoit, il les exhorta feulement à la vengeance. La vue de la bleffure, la conftance & les paroles de Vefpafien, animèrent tellement fes troupes, qu'à l'inftant elles donnèrent un vigoureux affaut à la place.

Si votre bleffure vous oblige de vous retirer, donnez-en avis à celui des généraux, qui doit vous fuccéder dans le commandement, afin qu'il fe charge de la conduite de la *bataille*: l'exemple qui fuit en renferme la raifon.

La principale caufe de la perte de Conftantinople fut que Jean Juftinien, général des armées de l'empereur Conftantin, fe retira de la brèche, où il avoit été bleffé, fans en faire avertir celui qui devoit, après lui, fe charger du commandement, & donner les ordres néceffaires pour repouffer l'ennemi, qui avoit commencé de monter à l'affaut. La confufion fe mit bientôt parmi les troupes chrétiennes, qui n'avoient plus de chef, & l'armée de Mahomet II entra dans la place.

Dion de Syracufe fe voyant forcé de fe retirer de la *bataille*, à caufe d'une bleffure qu'il avoit reçue en combattant contre Denys, nomma auffitôt Timonide pour commander en fon abfence.

Les devins pronoftiquèrent à Callicratidas, chef de l'armée de Sparte, qu'il feroit tué à la *bataille* des Arginufes. Callicratidas qui, fur la foi de cette prédiction, ne doutoit point d'éprouver le malheur dont il étoit menacé, nomma Cléarque pour commander après fa mort, & ordonna aux troupes de lui obéir.

Cet exemple me donne lieu de penfer que, fi le lieutenant général le plus ancien de votre armée n'avoit pas les talents néceffaires pour la conduite d'une *bataille*, vous pourriez en charger un autre, ou ce maréchal de camp que je vous ai confeillé de retenir auprès de vous, pendant le combat, & de choifir le plus habile & le plus expérimenté. Je fens que ce que je viens de dire de Callicratidas ne fçauroit avoir aujourd'hui une jufte & entière application; parce que, de fon temps, & dans fon pays, lorfque la république ne donnoit pas de collègues à fon général, celui-ci pouvoit, à fon choix, nommer pour commander l'armée celui des officiers généraux qu'il en croyoit le plus capable: fonction, qui appartient aujourd'hui au lieutenant général le plus ancien.

Il y auroit néanmoins, dans le cas dont il s'agit, un milieu à prendre; c'eft que le maréchal de camp dont je viens de parler diftribuât en votre nom les ordres, comme ayant été précédemment donnés par vous d'après les divers événements de la *bataille*.

Dès que le généraliffime aura été tué, ou qu'il aura été obligé de fe retirer, parce qu'il a été bleffé, fes aides de camp & les officiers d'ordonnance fe rendront auprès du général qui doit lui fuccéder dans le commandement. Ils lui apprendront en fecret la difgrace arrivée au premier, & donneront à entendre aux troupes voifines qu'ils ont eu ordre de venir l'attendre à ce pofte.

Le général qui fuccède à celui qui a été tué ou bleffé doit diftribuer les ordres au nom du premier: ils en feront mieux exécutés, & l'on évitera que l'infortune arrivée au chef principal, & qu'il importe de tenir cachée, ne fe divulgue.

Artaxerce fut bleffé à la *bataille* contre Cyrus fon frère, & contraint de fe retirer. A l'inftant même Tifapherne prit la place du roi, afin qu'on ne s'apperçût point de fon abfence: &, comme s'il eût été le roi lui-même, il anima les foldats par fes paroles & par fon exemple, à combattre valeureufement. Ce fut ce même Tifapherne qui poufuivit les dix mille Grecs dans leur fameufe retraite.

Pour faire croire que c'eft toujours du général en chef que viennent les ordres donnés par celui qui lui a fuccédé, il fuffira que celui-ci les faffe porter par les aides de camp du premier, & leur défende, fous des peines graves, de publier la difgrace furvenue à celui dont il a pris la place. Mais, comme il eft difficile que les officiers des régiments cachent quelque chofe à leurs colonels, le nouveau commandant de l'armée ne doit pas envoyer fes ordres par les officiers particuliers qui étoient près du général mort ou bleffé, s'il peut les faire porter par les aides de camp généraux, par le major général, le major général des logis, ou par les aides de ces deux derniers.

SUCCÈS DOUTEUX. PRÉCAUTIONS.

Si le fuccès de la *bataille* paroit avoir été indécis, faites valoir toutes les circonftances qui font en votre faveur, pour publier que la victoire s'eft déclarée pour vous, afin de foutenir le courage des troupes, & d'éviter que le pays nouvellement conquis, ou quelque prince, qui jufqu'alors avoit gardé la neutralité, n'embraffe le parti contraire. Cette réputation de fupériorité rend les recrues plus faciles à faire dans le pays, & attire à votre armée un plus grand nombre de déferteurs.

Gagner une *bataille*, ce n'eft pas perdre moins de monde que les ennemis. Les preuves de la vic-

toire font de conferver plus longtemps le champ de *bataille*; de prendre le bagage ou l'artillerie des ennemis; d'enlever les dépouilles du champ de *bataille*; d'enterrer fes morts & ceux des ennemis; de préfenter le jour fuivant la *bataille*, que les ennemis refufent, & de leur avoir enlevé plus de drapeaux, d'étendarts, & de timbales. Si ce dernier avantage n'eft pas une preuve de la victoire, il fert du moins à l'illuftrer.

Philippe perdit, à la *bataille* de Chio, beaucoup plus de navires & de troupes que fes ennemis. Néanmoins ceux-ci, ayant cru que leur roi Attale avoit été fait prifonnier, fe retirèrent. Philippe s'attribua la victoire, alléguant qu'il avoit pris la galère & le bagage d'Attale, & qu'il s'étoit maintenu dans les mêmes eaux où la *bataille* s'étoit donnée; qu'il avoit recueilli les débris des bâtiments fracaffés, & enterré les morts des Macédoniens. Le lendemain les Rhodiens & Denyfidore, général d'Attale, préfentèrent de nouveau la *bataille* à Philippe, & fon refus paffa pour une preuve de l'avantage qu'avoient eu fes adverfaires. A la *bataille* de Sybotha, ou de Chymeric, qui fe donna entre l'armée de Corinthe & celle de Corcyre, chacune s'attribua la victoire. Les Corinthiens élevèrent un trophée, parce qu'ils avoient paffé la nuit fur le champ de *bataille*, retiré leurs morts & plufieurs de leurs bâtiments qui avoient été brifés & mis hors de combat; fait mille prifonniers, & coulé à fond environ foixante-dix navires. Ceux de Corcyre élevèrent auffi un trophée, parce qu'ils avoient fubmergé trente vaiffeaux des Corinthiens; retiré les débris & leurs morts, lorfque le fecours d'Athènes les eut joints, & parce que les Corinthiens avoient fait retraite le jour fuivant.

Les troupes de Louis Sforce & les Vénitiens prétendirent avoir gagné la *bataille* de Taro, parce qu'ils avoient pris une partie de l'équipage & des tentes de l'armée de Charles VIII. Celui-ci, de fon côté, s'attribua l'honneur de la victoire, parce qu'il étoit refté maître du champ de *bataille*. Cette dernière raifon me paroît bien plus forte; puifque, pour enlever le bagage, il fuffit qu'un petit parti de cavalerie vienne l'affaillir, quoiqu'en même-temps les lignes des ennemis, qui ont détaché ce parti, foient battues & entièrement défaites.

Après la *bataille* de Mantinée, les Thébains & les Lacédémoniens élevèrent un trophée de part & d'autre. Les premiers alléguoient en leur faveur que les Lacédémoniens avoient abandonné le champ de *bataille* & la plus grande partie de leurs morts, & les Athéniens, qui étoient venus joindre l'armée de Lacédémone, s'attribuoient l'honneur de la victoire; parce qu'ils avoient en leur pouvoir les morts d'une troupe chalcidienne qui fut entièrement défaite dans la même *bataille*.

Marcellus, maître des dépouilles & de fes morts, prétendit que l'avantage étoit du côté des Romains, dans la *bataille* qu'il donna contre Annibal, & dont le fuccès pouvoit paroître douteux. Les deux armées demeurèrent deux jours en préfence; & on adjugea la victoire à Marcellus, parce qu'il préfenta un fecond combat à Annibal, qui le refufa, & décampa fecrètement pendant la nuit.

Lorfque, dans la nuit qui fuit le combat, les deux armées demeurent fur le champ de *bataille*, ou à une égale diftance, tâchez de faire, fans bruit, & le plus fecrètement qu'il fera poffible, retirer & enterrer une bonne partie de vos morts; afin que le lendemain la vue d'un plus grand nombre de morts du côté des ennemis faffe juger que leur perte a été plus confidérable.

C'eft ce que Didius mit en ufage après une *bataille* contre les Efpagnols. Ceux-ci fe perfuadèrent, en voyant leurs morts en plus grand nombre que ceux de l'ennemi, qu'il reftoit plus de combattants dans l'armée romaine, & ils acceptèrent les conditions que Didius leur fit propofer.

J'ai dit que préfenter un fecond combat le lendemain de la *bataille* étoit une preuve qu'on n'avoit pas perdu le premier. J'ajoute que, pour préfenter ce fecond combat, il faut être affuré qu'il refte un nombre fuffifant de combattants, & que leur courage n'eft point abattu.

Alors ordonnez que, durant la nuit, vos gardes foient très vigilantes, que les foldats & les officiers de l'armée ne quittent point leurs corps, & qu'ils repofent fur le terrein où ils font en *bataille*: faites diftribuer de nouvelles munitions, tant aux batteries qu'aux foldats, & rafraîchir les troupes, en leur procurant à boire & à manger.

Si des circonftances favorables, & l'avantage que vous avez eu, vous font préférer d'aller attaquer de nuit l'armée ennemie, entourez votre camp de doubles fentinelles, qui foient des hommes de confiance; afin d'éviter que quelques efpions, ou quelques déferteurs ne s'échappent, & n'inftruifent l'ennemi que vous vous préparez à une feconde *bataille*: marchez en filence pour l'attaquer au point du jour; &, fi vous décampez d'un endroit qu'il puiffe voir, laiffez-y les feux allumés, & des perfonnes pour les entretenir, comme fi votre armée y étoit encore.

S'il ne vous refte pas affez de troupes, ou fi elles n'ont pas la fermeté de renouveller le combat, au lieu de vous éloigner du champ de *bataille*; hâtez-vous de vous fortifier dans l'endroit même où vous êtes, ou aux environs, dès que la nuit aura féparé les deux armées. C'eft ce que firent Philippe IV, roi d'Efpagne, & l'empereur Léopold, après la *bataille* de Luzara.

Si, par la qualité du terrein, par la quantité d'outils néceffaires, ou par le petit nombre des pionniers, vous ne croyez pas qu'il foit facile de mettre votre retranchement en état de défenfe dans une feule nuit; vous pouvez vous arrêter au premier endroit fort par fa nature, ainfi que fit le général Mercy, après avoir été repouffé par les

Espagnols à la *bataille* de Franqueville. Prenez garde néanmoins que ce poste soit situé de manière que les ennemis ne puissent pas vous couper les vivres, l'eau, & les fourages.

Il peut arriver que les ennemis, faute de munitions ou de voitures pour les transporter, ou pour ne pas perdre l'avantage d'un bon poste, ne se mettent pas en disposition de poursuivre votre armée, sur-tout si elle leur dérobe une marche. Après la *bataille* de Franqueville, dont je viens de parler, les Allemands, qui avoient eu quelques désavantages, ayant, après quelques jours, dérobé une marche, se rendirent devant Messine, & attaquèrent cette place, sans que le marquis de Leyde pût s'avancer assez tôt pour s'y opposer. Outre qu'il n'avoit point assez de troupes pour risquer de sortir du poste avantageux qu'il occupoit, & de combattre en plaine, il ne pouvoit pas faire transporter ses vivres; au lieu que les Allemands subsistoient devant Messine des vivres que leurs galères & leurs vaisseaux leur apportoient de Calabre.

Dans ce cas, & dans celui où quelque place des ennemis, de laquelle vous auriez occupé les avenues, ne seroit pas facile à secourir, quand même ils seroient supérieurs en force, tâchez de gagner une marche pour vous saisir des avenues de cette place.

Si, après avoir été battu ou repoussé par l'armée ennemie, vous n'avez pas le train d'artillerie nécessaire pour assiéger ou pour bloquer une place; voyez si vous ne pourriez point en surprendre quelqu'une, faire des incursions dans le pays ennemi, secourir une place assiégée, ou exécuter quelqu'entreprise, qui prouve que vos troupes sont encore en état de se faire respecter par leur nombre & par leur courage.

DES DISPOSITIONS

APRÈS LA VICTOIRE.

Poursuite. Dépouilles. Trophées.

Si, durant la nuit, vous voyez dans le camp des ennemis plus ou moins de feux qu'à l'ordinaire, si vous entendez plus ou moins de bruit à leurs patrouilles & à leurs gardes avancées, c'est une preuve que l'armée ennemie se retire, & qu'il faut mettre en campagne des espions & des partis, pour observer la marche qu'elle tient, pendant que vous vous disposez à la poursuivre.

Lorsque, dans un pays où il n'y a pas lieu de craindre quelqu'embuscade, le jour vous fait découvrir que les ennemis sont déja très loin; si vous avez beaucoup de cavalerie, détachez-la pour les retarder dans le passage des défilés, pendant que le reste de votre armée les suit en bon ordre.

Supposé que les ennemis, dans leur retraite, ayent des défilés à passer; que votre cavalerie porte en croupe de l'infanterie, pour la laisser dans un défilé à peu de distance, afin que, s'ils font volte face pour charger cette cavalerie, elle puisse se retirer vers son infanterie, & en être soutenue. Cette infanterie doit se tenir cachée, afin que les ennemis, qui n'auront pu la découvrir de loin, chargent votre cavalerie, sans toutes les précautions relatives à l'espèce, au nombre des troupes, & au danger de trop s'avancer.

Cette infanterie, portée en croupe, servira aussi à déloger quelque détachement de dragons, qui pourroit être à l'arrière-garde, & tenir ferme à l'entrée d'un défilé, pendant que le reste de l'armée ennemie continueroit sa retraite.

Si les ennemis, se voyant près d'être joints, s'arrêtent dans quelque poste fort par sa nature, mais peu commode pour les convois, le fourage, l'eau, & le bois; il est à présumer que la première ou la seconde nuit ils continueront secrètement leur marche, & même de jour, s'ils ont derrière eux des ravins ou des vallons qui cachent leur mouvement. Dans ce cas, vos fourageurs ne doivent ni s'étendre au loin, ni aller en si grand nombre qu'ils puissent vous manquer pour la poursuite. Pendant la nuit, votre cavalerie doit tenir ses chevaux sellés. Les espions que vous avez, soit dans l'armée ennemie, soit dans les villages & les maisons de campagne qui sont derrière eux, doivent redoubler leur vigilance, comme aussi vos partis de cavalerie & de troupes légères, qu'il est nécessaire de détacher vers l'arrière-garde & sur les flancs de l'armée ennemie, afin d'observer si elle se met en mouvement, & sur quel point elle se dirige. Pendant le jour, placez sur les montagnes des sentinelles qui découvrent les vallons & les ravins, & ne vous laissez pas tromper par la vue des tentes & des batteries; les ennemis, pour mieux dérober leur marche, en feront même paroître un plus grand nombre vers le front, tandis que leur infanterie se retire par-derrière ou par les côtés.

Si les ennemis, à l'approche de votre avant-garde, qui est près de les joindre, font paroître un grand front de cavalerie & un rang de tentes; s'ils allument des feux à leur arrière-garde, & s'ils font tirer leur artillerie; il y a lieu de soupçonner que le reste de leurs troupes continue sa retraite, & que tout cet appareil n'est fait que pour obliger votre avant-garde d'attendre les troupes qui la suivent. Il faut détacher & étendre des partis pour découvrir ce qui se passe derrière les corps ennemis; s'ils n'ont en effet qu'une ligne de troupes, chargez-les avec vos régiments les plus avancés, sur-tout lorsque le reste de votre armée peut joindre celles de vos troupes qui chargent, avant que le gros des ennemis puisse arriver au secours de celles que vous attaquez.

Quant à cette première cavalerie que vous détachez à la poursuite, il faut choisir celle d'une nation

nation qui, par la légèreté de ses chevaux, ou par son génie & sa manière de combattre, est plus propre à charger à la débandade. Dans cette occasion, où il est moins nécessaire de garder l'ordre, cette cavalerie atteindra plutôt les fuyards; & se retirera plus facilement si elle est repoussée. D'ailleurs, comme elle marche divisée en plusieurs troupes, elle pourra, en moins de temps, faire un plus grand nombre de prisonniers; parce que la plupart des fuyards se débandent & courent sans ordre.

Les Hongrois ne sont pas aussi propres à combattre en ligne que les autres troupes de l'Europe; mais il n'y en a pas de meilleures pour suivre l'ennemi dans sa retraite, vu la légèreté de leurs chevaux, & l'habitude qu'ils ont de l'escarmouche. Telle étoit la cavalerie numide. Asdrubal réussit complétement, en la détachant sur les Romains battus à Cannes. Annibal l'employa pour harceler Publius Cornélius dans la retraite qu'il fit depuis Crémone jusqu'à la Trébie : *elle étoit accoutumée*, dit Polybe, *à fuir, à se disperser, & à revenir à la charge avec vigueur, lorsqu'on s'y attendoit le moins.*

En détachant sur les fuyards la troupe la plus exercée à combattre à la débandade, vous avez l'avantage de conserver au gros de votre armée les corps les plus propres à combattre en ligne, supposé que l'armée ennemie se rallie, ou que l'événement du combat ne soit pas entièrement décidé.

Après la *bataille*, débarrassez-vous de tout ce qui pourroit vous retarder dans la poursuite; si vous avez votre bagage, faites-le marcher sous l'escorte de vos troupes les plus fatiguées, pour le mettre en sureté dans une de vos places, sur une montagne d'un abord difficile, ou derrière une rivière dont vous avez les ponts : envoyez avec le bagage toute l'artillerie dont vous pouvez vous passer, les soldats & les chevaux estropiés, blessés, ou malades. Si le chemin par lequel les ennemis font retraite permet d'y conduire de l'artillerie, réservez quelques petites pièces qui pourront suivre la marche des troupes.

Lorsque Vercingentorix eut été défait dans un combat près d'Alexie, Cæsar envoya son bagage sur une montagne avec deux légions pour le garder. Délivré de cet embarras, il suivit les troupes qu'il avoit défaites, & joignit son arrière-garde, malgré la grande avance qu'elle avoit déja dans sa retraite.

Il se peut que les ennemis ayent plusieurs jours de marche depuis l'endroit où ils ont été battus jusqu'au pays où ils doivent se retirer, & qu'ils ne puissent tenir qu'une seule route, parce qu'en suivant un autre chemin ils ne trouveroient ni vivres, ni eau, ni fourrages. En ce cas, dès que vous aurez battu les ennemis, envoyez des ordres à touts les lieux voisins du chemin par lequel les troupes ennemies peuvent faire leur retraite, pour que ceux qui ne sont pas assez forts pour en défendre l'entrée à l'ennemi fassent conduire dans les places voisines, ou à la distance d'un certain nombre de lieues, touts les bestiaux, vivres, & voitures, & qu'ils brûlent ou détruisent de quelque autre manière les huiles, les vins, les grains, la farine, les légumes, & les autres vivres, que les propriétaires ne pourroient pas mettre en sureté. Prescrivez pour cette opération un nombre fixe de jours, d'après le calcul du temps nécessaire aux ennemis pour arriver à ces lieux, & aux habitants pour enlever ces denrées & emmener les voitures.

Ces précautions étant prises, les habitants se retireront avec leurs femmes & leurs enfants, en des lieux où ils soient à l'abri de la rigueur de l'ennemi. Afin que vos ordres à cet égard soient exécutés ponctuellement, promettez de leur donner la subsistance dans les places & autres lieux où ils se retireront; de rebâtir celles de leurs maisons que l'ennemi aura ruinées, de payer les vivres qu'ils auront détruits, le transport de ceux qu'on éloignera pour les conserver, & de vous employer auprès du souverain pour faire accorder aux communautés des privilèges & de grandes exemptions. En même temps vous les menacerez de brûler leurs habitations, de les dépouiller de leurs biens, & de les punir comme désobéissants & mal intentionnés, s'ils n'exécutent pas tout ce que vous ordonnerez. Vous les obligerez encore par les mêmes ordres à rompre les moulins, détruire les puits, combler les fontaines, mettre à sec les réservoirs, brûler les fourrages qu'ils ne peuvent pas emmener, & mettre le feu aux moissons, lorsque la saison avancée rendra la chose facile.

Les Suisses, défaits par Cæsar près d'Autun, se retiroient par le pays de Langres, au nombre de plus de cent mille hommes. Cæsar, jugeant qu'il étoit impossible à une si grande multitude de vivre sans le secours des habitants du pays, leur défendit, sous peine d'être traités comme ennemis, de donner aucune subsistance aux Suisses, qui, réduits à une extrême nécessité, furent contraints de se soumettre.

On pensera peut-être qu'en rendant ainsi la retraite difficile aux ennemis, il devient impossible à votre armée de les poursuivre, puisqu'elle marche après eux dans le même pays. Mais j'ai déja proposé un moyen très facile pour que l'armée victorieuse subsiste un ou deux jours, sans avoir besoin des secours du pays. Supposons cependant que, faute de voitures, ou même de vivres, vous n'avez fait aucune des provisions dont j'ai parlé; ne se peut-il pas qu'il y ait, au voisinage du chemin que suivent les ennemis, quelques-unes de vos places, d'où l'on pourra transporter des vivres à votre armée? Et quand je dis qu'il faut détruire les eaux & les fourrages, dont la quantité nécessaire pour toute une armée n'est pas facile à transporter, c'est dans la supposition que votre armée, à la faveur des ponts

qu'elle a ſur des rivières qui ne ſont pas navigables, ou d'un poſte bien muni & bien gardé, peut ſuivre un chemin différent de celui que les ennemis ont pris, quoique celui-ci fût plus convenable pour les atteindre ou pour les couper.

Si votre armée enfonce en divers endroits les lignes ennemies, & ſi elle pourſuit vivement les troupes battues, elles ſe retireront encore ſéparées & par différents chemins, prenant chacune le plus court & le plus voiſin du poſte qu'elle occupoit au centre ou aux ailes. En ce cas, tâchez d'être bien informé du nombre de chaque troupe par les eſpions, les déſerteurs, les payſans, ou les partis qui ont obſervé ſa marche, & envoyez après chacune un détachement plus fort qu'elles, pour les pourſuivre, afin d'achever leur défaite, ou de la retarder au paſſage des défilés. Détachez en même temps un fort parti de cavalerie qui fera toute la diligence poſſible pour s'emparer d'un pont ou d'un paſſage, vers lequel les ennemis doivent faire leur retraite, ſoit pour s'y joindre & s'y rallier, ſoit pour ſe jetter dans leurs places; les fuyards, ſe voyant pourſuivis de touts côtés, croiront que chacun de vos détachements eſt toute votre armée, & ne feront aucune réſiſtance quand vous les joindrez.

Lorſqu'Alexandre eut battu, dans la Sogdiane, le rébelle Ariomazès, il donna un détachement à Epheſtion, un autre à Cænus, & conduiſit le reſte de l'armée, afin d'achever avec ces trois différents corps la défaite des ennemis, qui s'étoient diſperſés en petites troupes ſur les montagnes.

L'armée de Xercès, défaite à Platée, fit retraite en corps ſéparés & par différents chemins. Celui qu'Artabaze commandoit fut le ſeul qui trouva ſon ſalut dans une fuite accélérée; les autres furent battus par les Grecs, qui s'étoient auſſi diviſés en autant de corps que leurs ennemis.

Hercule Bentivoglio, chef des Florentins, prit la réſolution d'attaquer Livien, commandant des Piſans, qui ſe retiroit de Campile à Piſe. Il le ſuivit avec ſon infanterie, & détacha en même temps la moitié de ſa cavalerie pour incommoder ſon arrière-garde, tandis que l'autre moitié diſputoit à l'avant-garde les paſſages des défilés; il parvint ainſi à le joindre, & le battit.

L'armée athénienne, commandée par Démoſthène & par Nicias, ſe retiroit de devant Syracuſe. Hermocrate, général des Syracuſains, envoya un détachement pour occuper les défilés que l'avant-garde avoit à paſſer; &, avec le gros de ſes troupes, il harcela pendant trois jours l'arrière-garde ennemie. Les Athéniens, obligés de s'arrêter pour ſe défendre, donnèrent au détachement le temps d'exécuter ſa commiſſion; &, ſe voyant enfermés de toutes parts, furent contraints de ſe rendre.

Les troupes qui pourſuivent l'ennemi pendant la nuit doivent aller à très petit bruit, & n'avoir ni pipes, ni mèches allumées. Empêchez auſſi qu'on batte la caiſſe, de crainte que les ennemis ne doublent le pas, ou ne prennent un chemin différent de celui que vous tenez, ou ne ſe rangent en *bataille*, pour vous attendre ou vous attaquer. Il vaudroit mieux, au contraire, vous ſervir de vos eſpions doubles, ou employer quelque autre ruſe, pour leur perſuader que vous les pourſuivez par une route différente.

Les Platéens qui, ſous les ordres de Téénète & d'Eupolpidas, faiſoient retraite vers Athènes, n'évitèrent les Thébains qui les pourſuivoient, que parce qu'ayant connu par les feux du camp le chemin que ceux-ci avoient pris, ils changèrent de route ſi à propos & ſi promptement que les troupes de Thèbes ne purent les ſuivre.

Hermocrate, pour empêcher que les Athéniens, qu'il venoit de battre, n'entraſſent en des défilés qu'il vouloit occuper le premier, fit répandre dans leur armée qu'ils étoient coupés. Ils crurent que cet avis leur venoit des Léontins leurs alliés, & s'arrêtèrent pour délibérer ſur le parti qu'ils avoient à prendre: pendant ce temps Hermocrate occupa les défilés, & l'armée athénienne, enfermée de toutes parts, fut obligée de ſe rendre.

Si les ennemis ſe retirent en divers corps ſéparés, & font retraite par un pays dont les habitants ſoient guerriers & affectionnés à votre prince; dès que vous aurez gagné la *bataille*, envoyez dans touts les lieux vers leſquels l'armée ennemie doit paſſer des ordres précis de prendre les armes, de lui diſputer le paſſage, les gués, les défilés, & d'empêcher que ſes partis ne s'étendent ſur les côtes, pour enlever les vivres. Ordonnez de rompre les ponts, de retirer les bacs & les bateaux des rivières. Touts ces obſtacles, ſoit qu'il faille réparer ou conſtruire des ponts, ſoit qu'il faille prendre des chemins de détour, retardent la fuite des ennemis, & donnent à vos troupes le temps de les atteindre.

Quand les Iſraëlites, ſous la conduite de Judas Machabée, eurent battu l'armée de Nicanor, ils pourſuivirent les fuyards pendant tout un jour, depuis Adazer juſqu'à Gazara, & les habitants de la Judée accoururent de toutes parts pour exterminer les reſtes de cette malheureuſe armée.

Le duc Hamilton, battu par les Anglois, faiſoit retraite vers l'Ecoſſe avec quatre mille chevaux. Les gens du pays, qui n'étoient point affectionnés pour Charles I, s'oppoſant au paſſage de ces troupes, les obligèrent de rentrer dans l'intérieur du royaume; &, comme elles dépériſſoient & diminuoient chaque jour, Hamilton fut obligé de ſe rendre à diſcrétion.

Les Mexicains, qui pourſuivoient Cortès dans ſa retraite vers Tlaſcala, envoyèrent ordre à touts les habitants des lieux par où les troupes eſpagnoles devoient paſſer, de leur diſputer le paſſage, & de retarder leur marche juſqu'à l'arrivée de l'armée du Mexique, qui s'étoit arrêtée pour la

solemnité de la pompe funèbre & de la sépulture des fils de Montézuma.

Il seroit bon que vos ordres fussent portés par des officiers natifs de ces mêmes lieux où ils sont envoyés, afin qu'à leur persuasion & sous leur conduite les habitants pussent agir avec plus d'art, d'ordre, & de valeur.

Si un corps ennemi, qui fait retraite, & que votre cavalerie a joint, tient ferme sur une montagne forte par la situation, ou dans un lieu fermé, elle ne doit point l'attaquer, mais se saisir des postes qui peuvent l'empêcher de continuer sa retraite; afin que, sur l'avis prompt & circonstancié que le commandant de cette cavalerie vous donnera, vous ayez le temps d'arriver avec de l'artillerie, & tout ce qui est nécessaire pour forcer cette troupe à se rendre.

Après la *bataille* d'Almanza, un corps ennemi de près de six mille hommes d'infanterie se retira sur une montagne. La cavalerie qui le poursuivit en occupa les passages, pour attendre le maréchal de Berwick : celui-ci arriva suivi d'une troupe nombreuse, & cette infanterie se rendit alors sans combattre. On évita ainsi la perte que la cavalerie espagnole auroit soufferte, si, dans un terrein aussi désavantageux, elle avoit voulu attaquer l'ennemi.

Pour ramasser les armes, qui restent sur le champ de *bataille*, & qui n'ont point de maitres, servez-vous de ces hommes que j'ai destinés pour retirer les blessés, ou des vivandiers, des valets, & autres personnes qui suivent l'armée, ou même des troupes que vous n'employez pas à poursuivre l'ennemi. Donnez ordre que ces armes soient portées à trois ou quatre endroits designés, où il y aura des commissaires des guerres, qui pour le compte du roi les payeront le tiers ou le quart de ce qu'elles peuvent valoir. Celles qu'à certaines marques on reconnoitra appartenir aux régiments de votre prince, leur seront rendues pour la même somme qu'on a donnée à ceux qui les ont apportées : mais les autres doivent être au profit du prince & de l'armée.

Le général doit se faire apporter les timbales, les drapeaux, & les étendarts que l'on prend sur les ennemis, pour les envoyer à son prince. Il seroit juste de récompenser les régiments qui les ont enlevés.

VIGILANCE NÉCESSAIRE APRÈS LA VICTOIRE.

Quoique vous soyez victorieux, craignez d'être battu, si votre armée se débande pour le pillage ; sur-tout si les ennemis ne sont pas éloignés, & conservent quelques troupes en ordre de *bataille*.

Quand un corps considérable des ennemis fuit en grande confusion, prenez garde que vos troupes ne tombent dans le même désordre, par le desir de joindre plus promptement les fuyards ; ceux-ci pourroient se rallier plutôt que vous, & vaincre à leur tour, principalement si leurs troupes, armées plus légèrement & moins fatiguées, peuvent se réunir plus facilement à leur arrière-garde que les vôtres à votre avant-garde : ou si elles sont accoutumées à se battre à la débandade, & que les vôtres soient accoutumées à combattre en ordre de *bataille*.

Curion, légat de Cæsar, avoit défait complétement l'armée de Juba : cependant il fut battu, parce qu'il poursuivoit avec si peu d'ordre & de prudence que, de cinq cents chevaux, il y en eut trois cents qui ne purent suivre par excès de lassitude. La plupart de son infanterie resta aussi en arrière ; de sorte qu'il n'avoit que deux cents cavaliers & peu de soldats, lorsque Juba se rallia & le chargea.

Césarion, général lusitanien, qui avoit été défait par Mummius, observa que les vainqueurs le poursuivoient en grand désordre; il revint sur eux, leur tua dix mille hommes, recouvra le bagage qu'il avoit perdu, & pilla le camp des ennemis.

Conon, commandant de l'armée navale d'Athènes, feignit de fuir, & se laissa poursuivre par la flotte lacédémonienne, jusqu'à ce qu'il vit qu'elle avoit perdu tout ordre de *bataille*. Alors il fondit sur elle & l'obligea de fuir réellement : mais l'autre aile, où Conon n'étoit pas, poursuivit avec tant d'imprudence les Spartiates que Callicratidas, commandant de la flotte de Sparte, l'ayant ralliée, battit celle d'Athènes.

Vous pouvez néanmoins détacher à la débandade quelques escadrons de votre cavalerie la plus légère, afin de ne pas donner aux ennemis le temps de se rallier ; mais soutenez ces escadrons par quelques-autres qui s'avanceront en bon ordre, & qui seront suivis du reste de la cavalerie, ensuite de toute l'infanterie en *bataille*.

On peut aussi mettre en croupe de la cavalerie quelques soldats d'infanterie, pour les laisser dans un défilé, afin de soutenir cette première cavalerie, qui pourroit être repoussée. Toutes ces troupes, & sur-tout le gros de votre infanterie & de votre cavalerie, ne doivent pas être si fort éloignées les unes des autres que les ennemis soient en état de les attaquer séparément, avant qu'elles se puissent réunir & former en *bataille*.

Si un corps considérable fait retraite après le combat par un pays de bois & de montagnes, il ne suffit pas que les détachements destinés à incommoder leur arrière-garde ne marchent qu'en bon ordre, & ne s'avancent pas trop ; il faut encore que, vers le front & les flancs, ils étendent des batteurs d'estrade, soutenus par de petits partis, afin de donner avis, dès qu'ils découvriront quelques troupes des ennemis. Dans ce cas, il est indispensable d'envoyer reconnoitre, avant que de s'engager dans un mau-

vais pas, crainte de quelque embuscade; qui seroit plus dangereuse si elle étoit sur un flanc; la défense que vous auriez à opposer seroit beaucoup moindre que si l'embuscade se trouvoit sur le front.

Cæsar, vainqueur des Morins & de leurs alliés, poursuivoit les fuyards. Le premier jour ses troupes s'avancèrent inconsidérément dans le bois par lequel les ennemis faisoient retraite, & il y perdit beaucoup de monde. Le lendemain, pour éviter les embuscades & une perte semblable à celle de la veille, il fit couper les arbres de part & d'autre à mesure qu'il avançoit, afin que ces grands abattis fussent un obstacle aux ennemis, qui, cachés & en embuscade, auroient voulu venir fondre sur les ailes de son armée.

Le consul Quintus Martius, poursuivant les Ligures qu'il avoit battus, donna dans une embuscade, & y perdit quatre mille hommes.

Etelred Ier, roi d'Angleterre, ayant observé qu'Agnère & Ubon, généraux de l'armée danoise, le poursuivoient avec peu d'ordre, rallia ses troupes, les embusqua, & les Danois victorieux furent vaincus à leur tour.

Quelques généraux, pour obliger l'armée ennemie qui les poursuivoit, de faire halte dans la crainte de quelque embuscade, ont ordonné à différents petits partis de se laisser voir adroitement dans les bois & sur les montagnes qui étoient au front ou aux flancs. Pour éviter que les ennemis, par un pareil stratagème, ne retardent la marche de votre armée, il faut que vos partis avancés aillent reconnoitre en même temps qu'ils vous donnent avis qu'ils découvrent quelques troupes; &, s'ils voient que ces troupes qu'ils avoient découvertes ne sont qu'en petit nombre, ils doivent au plutôt vous en instruire par un second avis. Lorsque ces bois ou ces montagnes n'ont pas assez d'étendue pour cacher un nombre considérable, n'arrêtez point la marche du gros de votre armée, quand même vos partis avancés vous donneroient avis qu'ils découvrent des partis ennemis.

Ne poursuivez jamais pendant la nuit un gros corps qui fait retraite, sur-tout si les étoiles & la lune n'éclairent pas, ou si l'obscurité, qui est plus grande dans les bois, empêche vos batteurs d'estrade de reconnoitre les environs du chemin; vous vous exposerez encore à un plus grand danger, si le pays par lequel les ennemis font retraite leur est mieux connu qu'à vos troupes; quand même vous auriez pris la précaution d'avoir de bons guides. Mais, si quelque motif particulier vous fait prendre la résolution de poursuivre l'ennemi pendant la nuit, la prudence exige, pour votre propre gloire, & pour la sureté de vos troupes, que vous mettiez en usage les préceptes qui seront donnés concernant les marches.

Si vous voyez, soit de nuit, soit de jour, que, malgré toutes vos précautions, vos soldats se sont arrêtés en grand nombre pour piller le camp; que plusieurs, par une ardeur indiscrète, se hâtent d'aller en avant pour atteindre plus promptement l'ennemi, & que quelques autres retardent la marche par lassitude; faites battre la retraite avant que le désordre augmente, & détachez des patrouilles de cavalerie, avec des officiers sages & d'un certain grade, qui s'avanceront vers l'avant-garde, afin de rassembler les troupes débandées.

Daphnée, général des troupes de Syracuse, fit battre la retraite dès qu'il vit que son armée poursuivoit en désordre quarante mille Carthaginois qu'il avoit défaits près d'Agrigente. Si les ennemis que vous avez mis en déroute sont encore ensemble en grand nombre, & si leur courage n'est pas entièrement abattu, votre armée ne doit jamais tant craindre d'être défaite que la nuit qui suit votre victoire; parce que la confiance & la lassitude rendent les troupes victorieuses moins vigilantes: les soldats s'abandonnent à la joie, & aux divertissements, qui sont ordinairement un commencement de désordre; ils ne sont plus capables d'une garde exacte; ils s'abandonnent à un sommeil pesant, causé par l'excès des aliments & du vin qu'ils trouvent dans le camp ennemi, ou qu'ils achètent des vivandiers avec le butin qu'ils ont fait. Il peut même arriver que les ennemis laissent à dessein dans leur camp, ou aux environs, des vivres en abondance, afin que votre armée s'en puisse remplir outre mesure; ils peuvent même mixtionner le vin de manière qu'une très petite quantité suffira pour enivrer.

Les Romains battirent près d'Agrigente l'armée carthaginoise, commandée par Hannon. La négligence, que la confiance & la lassitude introduisirent parmi les vainqueurs, fut si grande qu'Annibal, assiégé dans cette place, en sortit avec sa garnison, &, passant à minuit près des lignes romaines, se retira sans obstacle.

Molon, chef de l'armée des rébelles contre Antiochus, roi de Syrie, abandonna une nuit son camp & son bagage. Xénète, général des troupes d'Antiochus, persuadé que la frayeur avoit obligé les ennemis à la retraite, occupa leur camp. Au point du jour, Molon vint fondre sur les troupes d'Antiochus, qui dormoient avec tant de sécurité, qu'elles furent plutôt vaincues que réveillées par leur général.

Les Syracusains, ayant gagné une *bataille* contre Denys, ne pensèrent plus qu'à manger, à boire, & à se livrer à toutes sortes de divertissements. Nypsius, général du prince, en eut connoissance: il vint les attaquer, les trouva ivres, dormants, & les défit sans peine.

Dans la guerre de Gustave contre Christierne, celui-là se rendit maître de la place de Vesteras; les Suédois y trouvèrent beaucoup d'eau-de-vie, & en burent avec excès. Le gouverneur du château, qui ne s'étoit point encore rendu, en ayant eu connoissance, fit une sortie sur les Suédois,

qui, étant ivres, & sans armes, ne se trouvèrent pas en état de faire la moindre résistance.

Grimoald, roi des Lombards, sçachant que les Francs aimoient le vin, feignit de les craindre, & se retira, en abandonnant quelques bagages, tentes, & provisions, mais sur-tout beaucoup de vin. Les Francs se débandèrent, coururent au pillage, & principalement au vin. Grimoald ne tarda point à revenir sur ses pas, & eut plus de peine à les éveiller qu'à les vaincre.

Pendant que les Russes faisoient, en 1678, le siège de Skid, Losnowuski, gouverneur de la place, sous prétexte de capitulation, obtint une suspension d'armes, pendant laquelle il régala les assiégeants de trois tonneaux d'eau-de-vie, & de vingt-deux tonneaux d'une autre liqueur enivrante. Les Russes burent sans modération; &, lorsque Losnowuski jugea qu'ils seroient hors d'état de se défendre, il fit une sortie sur eux, & il ne lui en échappa qu'un très petit nombre, qui prit la fuite avec leur commandant Pultora-Kosuck.

Crésus donna de même à Cyrus le conseil de s'avancer d'une marche au-delà de l'Araxe, d'abandonner ensuite une partie de son bagage le moins important; de laisser sur-tout beaucoup de vivres & de vin; de se retirer comme si la frayeur l'obligeoit de prendre la fuite, & de tomber par une contre-marche sur les ennemis, lorsque le vin les auroit mis hors d'état de combattre. Cyrus suivit exactement ce conseil, & réussit complétement. Les Massagètes furent surpris, égorgés, ou faits prisonniers. Spargabise, fils de Thomyris, qui, avec un tiers de l'armée de la reine sa mère, étoit venu occuper le camp que les Perses avoient abandonné, fut pris & mené à Cyrus.

Donald VI, roi d'Ecosse, envoya à Svénon, roi de Norwège, qui le tenoit assiégé dans Berta, un présent des vins les plus exquis, & des plus beaux fruits de son royaume; mais on avoit mêlé à ces vins le suc d'une certaine herbe, & on y avoit aussi trempé les fruits. Ce suc, sans faire d'autre mal, causoit pendant quelques heures un sommeil très profond. Les Ecossois, qui portèrent ce présent à l'armée de Svénon, en firent l'épreuve, en mangeant de ces fruits, & en buvant de ces vins, afin d'ôter tout soupçon aux troupes norwégiennes. Cette ruse eut l'effet qu'on s'en étoit promis. Machbeth, général de Donald, marcha contre les assiégeants, les trouva presque touts endormis, & les défit sans peine.

Ces exemples prouvent que vous devez faire passer la nuit à vos troupes sur le champ de *bataille*, pendant que des officiers de confiance, à la tête de divers partis de cavalerie, feront des patrouilles pour punir & arrêter touts les soldats qui se feront échappés pour aller au pillage. Les colonels doivent aussi mettre autour de leurs régiments des officiers & des sergents chargés d'empêcher que les soldats ne se débandent avant l'heure prescrite pour le pillage, s'il n'y a pas eu le temps de le finir avant la nuit.

Ces mêmes patrouilles arrêteront les valets, les vivandiers, les paysans, les femmes, les gens des équipages, & généralement touts ceux qui avant le temps commenceront à piller. Ce n'est pas assez de les priver de la part du butin à laquelle ils pouvoient prétendre dans la distribution générale; il faut encore les punir de quelqu'autre peine.

Les officiers veilleront à ce que les soldats ne boivent pas avec excès, & à ce qu'en dansant, chantant, & buvant, ils ne fassent pas un bruit qui puisse empêcher les sentinelles d'entendre ce qui se passe au dehors. Les gardes avancées doivent être vigilantes, prendre toutes les précautions qui peuvent les garantir de surprise, & faire tenir promptement & surement les avis qu'elles ont à envoyer.

Si vous faites la guerre contre des peuples barbares, qui ayent quelquefois commis l'atrocité d'empoisonner les vivres, vous devez prévenir ce danger, & défendre à vos troupes d'user de ce qu'elles trouveront dans le camp ennemi, jusqu'à ce qu'on en ait fait l'épreuve sur des animaux. (Faire cette épreuve sur des ennemis prisonniers, comme le conseille le marquis de Santa-Cruz, ce seroit se rendre coupable de l'atrocité qu'on abhorre.).

Afin que cette vigilance & toutes ces précautions soient mieux observées par vos troupes victorieuses; dites aux colonels, qui le persuaderont aux soldats, qu'il y a du danger à ne pas prendre toutes ces suretés, que plusieurs peut-être regarderont comme inutiles, quoiqu'elles soient extrèmement importantes.

Onosandre nous apprend que si un bon général doit ranimer le courage de ses soldats abattus par une trop grande crainte, il doit aussi réprimer une trop grande confiance, afin qu'une appréhension modérée fasse naître en eux la vigilance nécessaire. Saluste rapporte que Marius ne se tint jamais tant sur ses gardes que la nuit qui suivit immédiatement le jour où il avoit défait Jugurtha & Bocchus.

RÉCOMPENSES.

Dès que les troupes victorieuses seront rassemblées, témoignez-leur votre reconnoissance, & donnez-leur la première & la plus flatteuse des récompenses, c'est-à-dire les louanges & les applaudissements qu'elles méritent. Si le butin n'est pas considérable, parce que les ennemis ont sauvé leur bagage, recompensez-les de quelqu'autre manière, & exhortez-les à finir glorieusement la guerre, en leur représentant qu'à l'avenir ils doivent se promettre plus de biens que de maux, de repos que de fatigues, de gloire que de périls.

Après que Cæsar eut gagné la *bataille* de Thapse, il employa, en parlant à ses légions, les discours & les expressions les plus honorables: il leur fit

ensuite plusieurs dons qui ne prouvoient pas moins sa libéralité, que sa satisfaction & sa reconnoissance.

Saluste, parlant de la conduite que tint Métellus après la *bataille* qu'il gagna contre Jugurtha, dit que, dans le discours qu'il tint à ses soldats, il les loua touts, les remercia, les exhorta à continuer avec le même courage une guerre qui ne pouvoit plus présenter rien de difficile; qu'ayant combattu jusque-là pour la victoire, ils pouvoient se flatter que dans la suite un grand butin seroit le prix de leurs travaux.

Vous recompenserez d'une manière particulière ceux qui se feront distingués dans le combat, afin que cet exemple excite touts les autres à ne pas se contenter dans une autre occasion de remplir simplement leur devoir.

Artaxerce, vainqueur de Cyrus, récompensa ceux qui, durant le combat, avoient fait leur devoir, & cette récompense fut proportionnée au mérite des actions. Il déclara que, Tisapherne s'étant montré le plus vaillant, il lui faisoit de riches présents, lui donnoit sa fille en mariage & le gouvernement des provinces maritimes, que Cyrus avoit auparavant.

Antoine fit souper avec lui, & à ses côtés, un simple soldat qui s'étoit distingué dans une sortie faite par la garnison d'Alexandrie contre les troupes d'Auguste.

Le châtiment dont on use à l'égard des lâches est une sorte de récompense à l'égard des vaillants; parce que la différence du traitement que les uns éprouvent est une preuve de la distinction que les autres ont méritée. D'ailleurs les premiers persévereroient dans leur lâcheté, si on ne la punissoit pas. Ainsi, quand un soldat ou un corps entier fait mal son devoir, qu'on le distingue par le châtiment, comme on distingue les autres par la récompense.

« Que le général qui a gagné une *bataille*, dit Onosandre, *récompense & honore ceux qui ont combattu valeureusement; qu'il châtie ou flétrisse par quelque marque ignominieuse ceux qui se sont comportés en lâches. Ainsi, les uns s'abstiendront de mal faire, & les autres rempliront leur devoir avec plus de zèle, pour acquérir de la gloire.* ».

La même raison qui veut qu'on donne une plus grande part du butin à celui qui s'est distingué, qu'à celui qui a seulement rempli son devoir, demande aussi qu'on n'en donne aucune à une troupe qui n'a point rempli ses obligations. C'est un milieu entre l'indulgence & la sévérité; il faut le prendre, quand la faute de cette troupe est visible, sans être trop considérable.

Sépulture. Nouvelles de la victoire.

Pour éviter que l'air ne s'infecte, & ne cause quelques maladies dans le pays ou parmi les troupes; dès que vous aurez gagné la *bataille*, donnez des ordres, afin que touts les paysans des lieux voisins viennent avec des pioches & des pelles pour enterrer les cadavres, les chevaux, & autres animaux qui ont été tués. Commandez quelques personnes pour veiller à ce que les fosses & les trous soient profonds; afin qu'en y jettant beaucoup de terre, les chiens, les cochons, & les loups, ne puissent pas les déterrer, & que la puanteur ne transpire point.

La peste dont l'armée carthaginoise, commandée par Himilcon, fut affligée devant Syracuse, vint en partie de la puanteur d'un grand nombre de morts que ce général n'avoit pas fait enterrer.

Ceux qui sont sous vos ordres seroient irrités, s'ils voyoient leurs camarades sans sépulture, & ils croiroient avec raison que vous les traiteriez avec le même mépris, s'ils venoient à mourir dans une *bataille*. Ce qu'on fait envers les morts fait une forte impression sur les vivants. Après la *bataille* du Granique, *Alexandre fit enterrer avec magnificence les Macédoniens tués dans le combat, pour exciter les autres par ces honneurs à le servir avec affection.*

Faites aussi donner la sépulture aux morts de l'armée ennemie, non-seulement pour empêcher l'infection & la corruption de l'air; mais encore pour vous distinguer par cette humanité, & vous attirer l'estime des ennemis.

Après la *bataille* d'Isse, Alexandre, qui peut souvent servir de modèle, ordonna d'enterrer les morts de son armée victorieuse, & ceux des Perses vaincus.

Lors même que vous avez eu l'attention de faire enterrer touts les morts, ne vous arrêtez sur le champ de *bataille* & au voisinage que le peu de temps nécessaire pour vous assurer la victoire, & pour profiter des dépouilles.

Je veux croire que le marquis de Leyde fut obligé de rester dans son camp de Franqueville, après avoir chassé les Allemands: mais je sçais qu'il en coûta cher à l'armée d'Espagne, puisqu'elle y perdit plus de trois mille hommes, qui moururent de maladies causées par la corruption de l'air.

Si le pays où vous avez gagné la *bataille* est au-delà des mers, & s'il est extrêmement éloigné de celui où votre souverain fait sa résidence, dépêchez aussi-tôt des couriers pour faire part de cette nouvelle aux princes voisins de la province où vous faites la guerre. Quoique vous n'agissiez en cela que par politique, feignez que c'est par attention & par déférence pour eux. Vous pourrez éviter par-là qu'ils ne concluent quelque traité, dont ils auroient commencé les négociations avec vos ennemis; & qu'ils ne vous refusent les secours que vous serez peut-être obligé de leur demander.

Galéas, duc de Milan, envoya des ambassadeurs au duc de Bourgogne, pour faire alliance avec lui contre Louis II, roi de France; mais, lorsque, trois semaines après, Galéas eut appris

que l'armée du duc de Bourgogne avoit été défaite à la *bataille* de Granson, il traita avec Louis II.

Quand Hermocrate, le Syracusain, eut battu les Athéniens, près d'Epipole; le gouvernement de Syracuse détacha douze galères, pour répandre cette nouvelle sur les côtes de Sicile, & pour demander de nouveaux secours à différents peuples.

Vous pouvez avec une sage adresse exagérer dans vos lettres la perte que les ennemis ont faite. Cæsar en usa ainsi en Espagne, après la victoire que Brutus remporta sur les Marseillois; & il attira un grand nombre d'Espagnols à son parti.

Ce que je viens de proposer ne doit pas se pratiquer à l'égard des princes; lorsque, par la situation de leurs états ou par quelque autre circonstance, on peut croire qu'ils aimeront mieux se déclarer pour le vaincu que demeurer neutres ou embrasser le parti d'un trop puissant vainqueur. Alors il faut diminuer à leurs yeux votre victoire; &, quoique la vérité se découvre dans la suite, il se peut qu'en cachant une partie des avantages que la victoire vous a donnés, vous empêchiez l'effet des premiers mouvements que la crainte auroit fait naitre dans ces princes neutres.

Vous devez envoyer aussi-tôt à votre souverain la nouvelle, non-seulement d'une *bataille* gagnée, mais même du moindre avantage remporté sur les ennemis; soit parce qu'il peut être d'une extrême conséquence, qu'il en reçoive promptement l'avis; soit parce que le retardement pourroit marquer une sorte d'indépendance qui a été fatale à plusieurs généraux.

L'usage ordinaire est que le chef de l'armée, dès que la victoire est assurée, fait partir un officier d'un certain rang, avec une lettre; qui, en apprenant au souverain l'heureux succès du combat, l'instruit en général de la manière dont l'action s'est passée. Vingt ou trente heures après, lorsqu'il est mieux informé de toutes les circonstances, il dépêche un second officier qui porte la nouvelle plus détaillée, avec les étendarts & drapeaux pris sur l'ennemi. Dès que l'action paroit consommée, il envoie un troisième officier pour instruire des suites de la victoire, & des avantages qu'il a eus dans la poursuite.

Vous chargerez de cette commission des officiers de mérite & de capacité; ils doivent aussi être de vos amis: outre que l'heureuse nouvelle qu'ils portent leur sera utile, ils peuvent vous rendre plus ou moins de services, suivant la manière dont ils répondront aux demandes qui leur seront faites par le souverain & par les ministres.

Envoyez aussi à votre prince, par un de ces officiers, les copies des lettres que vous aurez écrites aux princes voisins; afin qu'il agisse avec eux conformément à ce que vous leur avez écrit.

SUITES DE LA VICTOIRE.

Si vous donnez aux régiments ennemis le temps de se recruter, & à leurs vieux soldats celui de reprendre courage, vous trouverez l'année suivante les mêmes forces à combattre. Lorsque vous n'aurez pas sçu profiter du bonheur de vos armes, & de la terreur des ennemis; on n'attribuera votre victoire qu'à la fortune, & on blâmera votre peu d'habileté à tirer avantage des heureux succès. « Annibal, Marius, Pompée, Antoine, plusieurs autres ont vaincu; mais comme leurs dernières actions n'ont pas répondu aux premières, ils ont fait voir qu'ils devoient plus à la fortune qu'à leurs vertus & à leur conduite ».

Jean Bannier, général de Gustave-Adolphe, disoit que, pour mériter le triomphe, il falloit avoir détruit entièrement ses ennemis, & Cæsar se railloit de Pompée qui n'avoit pas sçu profiter de sa victoire.

Absalon, archevêque de Lund, & commandant de l'armée navale de Canut VI, roi de Dannemarc, après avoir vaincu les Vandales dans un combat naval, engagea Canut, à force d'instances, à entrer dans le pays des ennemis, encore épouvantés de la perte qu'ils venoient de faire. Canut suivit ce sage conseil; il ravagea toute la Vandalie, & se rendit maître de Wolin.

Après avoir cessé de poursuivre les ennemis, faites avec eux une trève de quelques heures ou de peu de jours, soit pour leur permettre de retirer quelques-uns de leurs morts, soit pour échanger des prisonniers, ou sous quelque prétexte apparent. Durant ce court délai, que les plus habiles officiers de votre armée, qui auront des parents ou des amis dans les troupes ennemies, s'avancent pour leur parler d'aussi près que les gardes avancées le permettront; qu'ils leur témoignent le chagrin où ils sont de les voir exposés au danger imminent d'une ruine totale; qu'ils ajoutent que l'honneur ne leur permet pas d'en dire davatage; que le lien seul de l'amitié leur arrache cet aveu; mais que toutes choses sont si bien disposées que, si dans peu de jours le reste de l'armée battue ne se rend pas, ils ne peuvent éviter de perdre la vie. Ces sortes de discours peuvent quelquefois produire de grands effets. Les personnes affidées que vous avez parmi les ennemis peuvent aussi porter quelques-uns de leur corps à se rendre ou à déserter.

Il ne faut avoir recours à la trève que je viens de proposer, qu'après que touts les moyens de détruire les ennemis auront été mis en usage. Alors même cette trève doit être de si peu d'heures que les troupes mises en suite n'ayent pas le temps de se rallier & de joindre.

Si l'armée défaite est composée de troupes de différentes nations, il ne sera pas impossible de les désunir, en traitant secrètement avec quelques-unes, & en promettant de leur laisser la retraite libre, pourvu qu'elles la fassent à l'insçu de leurs alliés.

Lorsque Démosthène eut gagné la *bataille*



d'Olpes contre les Mantinéens, les Lacédémoniens & les Ambraciotes, il accorda aux troupes de Mantinée & de Lacédémone, la permission d'enterrer leurs morts; mais il convint en secret qu'elles prendroient ce prétexte pour abandonner les Ambraciotes. Il attaqua ceux-ci immédiatement après, & les défit sans peine.

ENTREPRISES

SUR LES PLACES ENNEMIES.

Paix. Licentiement & Réforme.

Il est quelquefois inutile, ou même dangereux, de continuer la poursuite, parce que l'ennemi a passé une rivière dont il a coupé les ponts; ou parce qu'il fait retraite de nuit dans un pays coupé par des défilés, ou peu connu de vos troupes. Alors, (& même dans le cas où vous pouvez poursuivre sans crainte, & où votre armée est si fort supérieure en nombre aux ennemis, qu'outre les détachements nécessaires pour la poursuite, il reste encore assez d'autres régiments pour les employer à quelque nouvelle entreprise); alors, dis-je, envoyez-les par le chemin le plus court se saisir des avenues de la place sur laquelle vous avez dessein d'entreprendre; afin que les ennemis n'ayent pas le temps d'y introduire des vivres, de l'artillerie, & des munitions de guerre. Comme l'ennemi, avant la *bataille* perdue, n'avoit peut-être pas lieu de croire que vous assiégeriez cette place, il se peut qu'elle soit mal pourvue, ou que ses défenseurs, intimidés par la déroute de leur armée, ne fassent pas une résistance aussi opiniâtre qu'ils l'auroient faite dans un autre temps.

Dans le conseil que Scipion l'Afriquain tint immédiatement après avoir défait l'armée d'Asdrubal & de Syphax, il fut résolu que le général marcheroit avec toute la diligence possible pour se rendre maître des places voisines, & que Lælius & Massinissa, prenant les Numides & une partie des légions romaines, suivroient Syphax dans sa retraite; afin de ne pas lui donner le temps de former quelque nouveau dessein, ou de rassembler de nouvelles forces. Plusieurs villes, consternées par la défaite de Syphax, se hâtèrent de venir se rendre au vainqueur.

En 1683, l'armée ottomane ayant été battue devant Vienne, Jean Sobieski s'arrêta cinq jours dans les environs de cette ville, afin que les habitants & ses défenseurs se pussent reposer sans crainte. Après les extrêmes fatigues qu'ils avoient souffertes, Charles IV, duc de Lorraine, pensoit au contraire qu'il falloit ne donner aucune relâche aux Turcs, & les poursuivre vivement, pour ne leur pas laisser le loisir de jetter des troupes dans leurs places. Ce conseil étoit prudent: les Turcs munirent leurs places, & il en couta beaucoup pour les prendre. Il est sur-tout avantageux de s'emparer promptement des avenues d'une place dont les habitants, affectionnés pour votre prince, sont supérieurs aux troupes qui la défendent, parce qu'alors ils profiteront de cette occasion pour obliger la garnison à se rendre. Les personnes affidées que vous avez dans une place ennemie, & qui sont avec vous d'intelligence, peuvent aussi vous en faciliter la prise en plusieurs manières.

Si, outre les troupes détachées à la poursuite, ou même si, après l'avoir cessée, il vous reste des forces considérables & fort supérieures, divisez-les pour faire le siège de quelques places & le blocus de quelques autres.

Quand Charlemagne eut défait à Mortara l'armée de Didier, roi des Lombards, il envoya la moitié de ses troupes devant Vienne, l'autre devant Pavie, & se rendit maître de ces deux places; de l'une par les intelligences & la force; de l'autre, par la famine. Baudouin & Tancrède ayant battu pour la seconde fois l'armée des Sarazins, ils divisèrent leurs troupes, & assiégèrent en même temps Laodicée & Ptolémaïde, places extrèmement fortes, qui se rendirent cependant, parce qu'il ne fut pas possible aux infidèles d'assembler une armée assez forte pour les secourir.

Pour entreprendre en même temps sur différentes places, je suppose qu'elles sont situées de manière qu'il est aisé d'empêcher les secours d'y entrer, & que les troupes qui les investissent peuvent y recevoir leurs convois. Je suppose encore que chaque corps ou chaque détachement de votre armée est supérieur à la garnison de la place, & aux troupes que les ennemis peuvent rassembler pendant le siège, soit en les faisant venir des autres provinces, soit en recrutant leur armée battue.

Les places dont les avenues sont en petit nombre & fort étroites ne peuvent pas recevoir de secours, quand même l'armée ennemie seroit plus nombreuse que celle des assiégeants. Quoique vous trouviez cet avantage, n'éloignez ni n'engagez un trop grand nombre de vos troupes au siège d'une place, si les ennemis peuvent en assiéger quelques-unes des vôtres plus importantes pour vous que celle que vous pourriez leur prendre. Il vous seroit peut-être impossible de venir au secours, ou il faudroit avoir la honte de lever un siège, après y avoir perdu du temps, des munitions, & des hommes.

Dès que Trasybule, Alcibiade, & Théramène eurent, avec les forces d'Athènes, gagné sur mer & sur terre les deux *batailles* de Cysique contre les Spartiates & leurs alliés, ils se divisèrent en trois corps, afin de faire en même temps des conquêtes éloignées les unes des autres. Les Spartiates se prévalurent de cette désunion; ils assiégèrent & prirent l'importante place de Pile.

Chaque détachement, lorsqu'il arrivera devant une place ennemie, doit la sommer de se rendre, pendant que sa garnison peut croire que c'est l'avant-garde de toute votre armée: &, quand vous ferez ces détachements, ne communiquez point aux uns la route que les autres doivent tenir; faites

au

au contraire croire à chacun d'eux que le gros de l'armée le suit. Les commandants auront ordre de menacer les gouverneurs des places & châteaux de ne pas espérer de capitulation, s'ils ne se rendent pas avant que toute l'armée s'approche. Je sçais bien que ce stratagème ne réussira point à l'égard des places assez bien pourvues; mais il peut avoir son effet pour les petits châteaux & pour celles dont le gouverneur peu habile, & la garnison composée de nouvelles troupes, intimidées par la défaite de leur armée, se persuaderont n'agir pas contre leur devoir, en tâchant de sauver leurs personnes & leurs équipages; ou, lorsque la garnison étant beaucoup moins nombreuse que les habitants, vous menacerez ceux-ci de ravager la campagne.

Nous avons vu une place se rendre aux maraudeurs de Louis XIV, parce que le gouverneur & la garnison les prirent pour l'avant-garde de l'armée.

Les détachements destinés à entreprendre sur les places ennemies doivent empêcher qu'il n'y entre des vivres; y faire entrer au contraire plusieurs bouches inutiles; s'en approcher par une marche secrète, & enlever les troupeaux; dresser des embuscades contre la garnison de la place; tâcher d'en surprendre quelques fortifications détachées; empêcher que la garnison ou les habitants ne retirent de la campagne les fourages, les vivres, & les matériaux qui peuvent servir à faire des fascines; aller au-devant des secours, & les battre lorsqu'ils tentent de s'approcher; se rendre maître des ponts, & rompre les chaussées des places situées sur des rivières, ou sur des lacs qui ne sont pas navigables; s'emparer des villes & des bourgs qui sont les plus susceptibles de défense, & situés au pied de quelque forteresse; empêcher que la garnison abatte les murailles, les haies, & tout ce qui pourroit servir à s'approcher à couvert; qu'elle détruise les arbres ou brule les fourages hors de la portée du canon; qu'elle ruine les puits ou les fontaines & sources nécessaires à votre armée; qu'elle détruise les maisons éloignées qui peuvent servir à loger les principaux officiers ou à former des magasins & des hopitaux; qu'elle n'abatte des tours qui, par leur élévation, commandent quelques ouvrages du front qu'on peut attaquer, sur-tout si ces tours ont des voutes, qui bien étayées, ayent assez de force pour soutenir de l'artillerie; employer la plus grande attention & la plus extrême vigilance, pour éviter qu'en attendant que le gros de l'armée s'approche, le détachement soit battu par la garnison, ou par les troupes qui tiennent la campagne.

Si vous manquez des munitions nécessaires, ou des troupes suffisantes pour attaquer deux places en même temps, assiégez la plus importante & la plus forte. Il est à présumer qu'après la *bataille* que vous venez de gagner, elle se rendra plus facilement que si vous l'attaquiez lorsque les ennemis auront repris courage, se seront refaits, & que vous aurez perdu une partie de vos troupes à prendre quelque autre place.

Annibal, abandonnant l'Italie, revenoit souvent sur ses pas pour la considérer, & avec de grandes imprécations contre lui-même, il se faisoit des reproches de ce que, le jour qu'il avoit gagné la *bataille* de Cannes, il n'avoit pas marché droit à Rome, ainsi que Maharbal le lui conseilloit.

Cortès ne voulut pas soumettre les petits états qu'il traversa avant que d'arriver au Mexique : *sa maxime étoit qu'il faut d'abord s'en prendre à la tête plutôt qu'aux membres, parce qu'on attaque alors avec toutes ses forces ce qui peut faire plus de résistance.*

Jarimare, prince de Rugen, n'eut pas plutôt défait à la *bataille* de Nestuved l'armée d'Eric VII, roi de Dannemarck, qu'il alla faire le siège de Copenhague, dont il se rendit maître : entreprise qui, dans une autre circonstance, auroit été extrêmement difficile.

Au reste, je ne prétends point que, vous confiant uniquement en votre victoire, vous vous engagiez devant une place extrèmement forte, sans avoir fait les préparatifs nécessaires pour l'attaquer. Quoique le gain d'une *bataille* puisse porter les assiégés à se rendre quelques jours plutôt, soit parce qu'ils sont intimidés par la défaite de leur armée, soit parce qu'ils n'espèrent aucun secours; néanmoins, si la garnison a de l'honneur, elle ne se rendra point qu'il n'y ait brèche, & on n'en fait point sans artillerie, sans poudre, & sans boulets. Votre armée ne subsistera point devant cette place sans magasins de vivres; &, si quelqu'une de ces choses manque, on perd un temps qu'on auroit pu employer à des opérations plus favorables.

Il se peut qu'après une *bataille* perdue, le prince ennemi se jette dans une de ses places; soit parce qu'il se trouve dans le voisinage avec une escorte, ou qu'il craint d'être coupé dans sa retraite par des partis. Dans ce cas, hâtez-vous d'envoyer des détachements pour occuper toutes les avenues, si vous vous trouvez en état d'en faire le siège ou le blocus.

Quoique le prince ennemi ne se soit pas enfermé dans sa capitale, il seroit important de la prendre; cette conquête entraineroit celle de tout le pays. Il est vrai que les capitales sont pour l'ordinaire fort avant dans l'intérieur de l'état, & qu'il est difficile d'y arriver; mais une victoire lève souvent de grands obstacles, qui auparavant paroissoient insurmontables.

Dès que Saladin, sultan d'Egypte, eut battu Gui de Lusignan, il marcha vers Jérusalem; qui, n'attendant point de secours, se rendit le 28 septembre 1185.

Guillaume le conquérant marcha droit à Londres, dès qu'il eut défait l'armée d'Harald II, roi d'Angleterre. A peine, Richard, duc d'Yorc, & Richard, duc de Berwick, eurent gagné la *bataille* de Northampton contre Henri VI, qu'ils mar-

chèrent à Londres ; &, se rendant maîtres de cette capitale, qui se rendit sans défense, ils jouirent de tous les droits & de toutes les prétentions qu'ils avoient sur l'Angleterre. *La guerre civile étoit finie*, dit le continuateur de Foresti, *si Charles Ier, roi d'Angleterre, suivant le conseil de Robert, prince palatin, avoit marché droit à Londres, immédiatement après avoir gagné la* bataille *d'Edgehill.*

Il se peut qu'après la victoire, vous soyez obligé de différer jusqu'à la campagne prochaine le siège d'une place sur laquelle vous avez dessein d'entreprendre ; soit parce que la saison est trop avancée, soit parce que vous n'avez pas les provisions de guerre & de bouche nécessaires ; soit enfin par quelqu'autre obstacle, qui n'existera plus dans la campagne suivante.

Alors, avancez-vous le plus avant que vous pourrez dans le pays voisin de cette place ; enlevez des campagnes circonvoisines touts les troupeaux & toutes les voitures ; jettez dans les rivières les grains & les légumes ; répandez l'huile, le vin, & toutes les autres denrées qu'il n'est pas possible de faire transporter en lieu de sureté ; brulez les villages, saignez les étangs, rompez les moulins & leurs canaux ; intimidez les paysans, afin que, manquant de toutes choses, & appréhendant d'être mal-traités par vos partis, ils se réfugient dans la place, & contribuent à en consumer plutôt les vivres.

On m'objectera peut-être qu'en user ainsi, c'est vouloir ne pas trouver de fourage pour la cavalerie, lorsque l'année prochaine vous viendrez faire le siège ou le blocus de cette place, parce que les paysans ne semeront pas. Je réponds, que ces mêmes paysans, qui prévoient que la campagne suivante vous rentrerez dans leur pays, s'abstiendront de semer, indépendamment de toute autre considération. On l'éprouva dans la guerre des deux couronnes contre les alliés, sur les frontières de Portugal & de Catalogne. Les habitans de ces contrées, jugeant bien que leurs moissons seroient fourragées par l'une ou l'autre armée, préférèrent d'acheter des grains dans les lieux plus avancés vers l'intérieur du royaume.

D'ailleurs, si le pays est naturellement abondant en fourages, votre cavalerie ne souffrira pas beaucoup en manquant de la paille de ces grains ; surtout si vous avez eu vous-même la précaution de faire semer beaucoup de grains sur la frontière, & d'établir dans quelque bon poste de grands magasins de fourage & d'avoine.

Si, malgré ce que je viens de dire, il vous paroit inutile de faire ravager le pays, parce que le gouverneur aura tiré d'ailleurs des vivres & des fourages pour ses magasins, j'ose avancer qu'ils ne seront point assez abondants pour soutenir longtemps le siège ou le blocus d'une grande ville. Les gouverneurs, quelques rigides qu'ils soient, ne se débarrassent presque jamais de toutes les bouches inutiles ; il reste toujours dans leurs places plusieurs familles que la pitié y souffre sur différents prétextes qu'elles alléguent, & d'autres qui font accroire qu'elles ont des provisions suffisantes pour plusieurs mois. Quand les environs d'une grande ville, qui n'est pas maritime, sont épuisés de vivres, & n'ont plus de voitures, en vain les familles qui restent dans cette place voudroient faire des provisions ; cette précaution n'est plus possible ; &, lorsque celles qu'elles avoient faites seront consommées, le gouverneur se verra obligé de leur faire distribuer des vivres de ses magasins, soit pour les empêcher de mourir de faim, soit pour éviter que le peuple ne se soulève, lorsque l'assiégeant, à coups de canon, forcera toute sorte de personnes à rester dans la ville.

Alfonse VI, roi de Castille, ayant dessein d'enlever aux maures la ville de Tolède, ne se contenta pas dans la campagne précédente de ravager & de bruler tout le pays d'alentour ; il fit avancer le plus loin qu'il put des détachements, pour commettre toute sorte d'actes d'hostilité, afin qu'en appauvrissant ainsi le pays, il ne fût pas possible l'année suivante, aux habitants de Tolède, de trouver les choses nécessaires pour soutenir un siège : ce qui facilita au prince la prise de cette place.

Lysandre marcha vers Athènes, immédiatement après avoir gagné la *bataille* d'Egos. Pendant sa marche, il ordonna de renvoyer touts les Athéniens que ses troupes faisoient prisonniers, en leur enjoignant de se retirer dans Athènes, sous peine de la vie, dans quelqu'autre endroit qu'on les rencontrât. Il est évident que le dessein de Lysandre étoit de remplir Athènes de bouches inutiles, afin que les vivres de cette ville fussent plutôt consommés.

En ravageant les environs de la place que vous avez dessein d'assiéger, ne ruinez pas les édifices, les étangs, les fontaines, les puits, & les arbres, à une lieue de distance.

L'empereur Léon disoit à son général Nicéphore : « vous détruirez dans le pays des ennemis tout ce qui pourroit leur être utile : mais vous conserverez tout ce qui pourra servir à vos troupes ».

On peut croire que les ennemis prendront eux-mêmes la précaution de ruiner touts les édifices qui pourroient vous favoriser & les incommoder : mais souvent un gouverneur n'est ni assez hardi, ni assez ferme, pour faire démolir les maisons & les couvents de la campagne, détruire les oliviers & les autres arbres fruitiers : il craint d'irriter les propriétaires, les moines, & le peuple.

Le meilleur fruit que l'on peut tirer de la victoire, est une paix utile & honorable ; parce qu'on n'expose plus au sort des armes, & aux évènements douteux de la guerre, les avantages qu'on a remportés.

Diodore, parlant des Carthaginois qui avoient gagné la *bataille* de Cronium contre Denys, tyran de Syracuse, dit qu'*au milieu de leur prospérité*,

agissant en hommes sages, ils avoient envoyé demander la paix.

On ne peut jamais faire une paix plus honorable & plus avantageuse, qu'après une victoire; parce que les ennemis, dont les forces sont diminuées & le courage abattu, consentiront plus facilement aux prétentions de votre prince. Un malheur qu'on a commencé d'éprouver, en fait craindre de plus grands.

Les prétentions du prince victorieux doivent être proportionnées à la grandeur de sa victoire & aux suites que l'ennemi en doit craindre. Cependant il ne doit pas oublier que c'est dans la guerre surtout qu'on éprouve l'inconstance de la fortune. Le moindre accident inespéré change en un moment les situations. Malgré la supériorité du nombre, les avantages du terrein, toutes les précautions de la conduite la plus sage, on peut être vaincu après avoir été vainqueur.

Imposer aux vaincus des conditions trop dures, c'est les réduire à la nécessité de combattre en désespérés; & la valeur que le danger & la nécessité rendent furieuse peut vous enlever la victoire. Si les ennemis, réduits par vos armes à la dernière extrémité, acceptent des propositions trop désavantageuses pour eux, ils chercheront continuellement l'occasion ou le prétexte de rompre le traité. Tout ce qui est violent ne peut durer. Mais, au contraire, les vaincus observeront plus fidèlement les conditions de paix, si le vainqueur, en usant modérément de la victoire, a consenti d'adoucir la douleur de leur défaite.

Les princes neutres deviendront vos ennemis, si vous ne faites pas la paix, lorsque votre victoire excitera leur jalousie, & qu'ils commenceront à craindre les progrès d'un trop puissant vainqueur: vous courez le même danger à l'égard de vos alliés; parce que les uns & les autres, pour éviter leur propre ruine, voudront mettre de justes bornes à votre agrandissement.

Faites la paix avec ceux que vous avez défaits dans une *bataille*, si vous avez besoin de vos troupes contre de nouveaux ennemis. Après avoir vaincu ces derniers, vous pourrez de nouveau continuer la guerre contre les autres.

Lorsqu'Héraclide, ambassadeur d'Antiochus, roi de Syrie, proposa des conditions de paix avec Rome, Scipion lui répondit que ses propositions faites plutôt auroient pu être acceptées: mais que les Romains s'étant rendus maîtres de Lysimachie, ainsi que du passage de la Chersonèse, étoient en Asie; qu'il falloit qu'Antiochus proposât une paix plus avantageuse aux Romains. Ceux-ci demandèrent toujours quelque chose de plus, à mesure que leurs armes faisoient de plus grands progrès; & Antiochus fut contraint de solliciter le traité qu'il avoit rejetté.

Lorsque les ambassadeurs de Lacédémone allèrent proposer la paix à la république d'Athènes, ils représentèrent que, si le vainqueur, dont les forces sont extrêmement supérieures, exige des conditions trop dures, la paix ne sera pas d'une longue durée; quand même le vaincu se seroit obligé par serment à les observer; mais que le traité sera fidèlement gardé; si, en n'imposant que des conditions raisonnables, le vaincu a lieu de se louer de la modération du vainqueur.

Pendant qu'on traite de la paix, continuez vos opérations de guerre; si vous les suspendiez, les ennemis pourroient employer ces moments de repos à rétablir leurs forces, à rendre le courage à leurs troupes, & à prendre des avantages qui les mettroient en état de continuer la guerre. D'ailleurs, en ne suspendant point le cours des opérations, la crainte des accidents imprévus fait que l'une & l'autre cour s'empresse de conclure le traité de paix.

Lorsque la paix avec l'Ætolie fut proposée à Philippe, j'y consens, répondit-il; mais, en attendant qu'elle soit conclue, je continuerai la guerre, sans que cette considération m'arrête dans mes entreprises.

Polybe, parlant des conditions de paix que les Galates proposoient à Cnéius Manlius, *dit que ce n'étoient que des artifices employés pour gagner du temps, & envoyer leurs enfants, leurs femmes, & toutes leurs richesses, à l'autre bord du fleuve Halis.*

La différence de la durée des congrès d'Utrecht & de Cambray est remarquable. Le premier se tint pendant que les armées agissoient, & la paix fut d'abord conclue: le second, pendant une suspension d'armes; il dura cinq ans, & on se sépara sans avoir pris aucune mesure contre la continuation de la guerre.

S'il doit se passer un assez long temps depuis la conclusion du traité de paix jusqu'à l'exécution des conditions; tâchez de vous emparer de quelque place, qui puisse vous servir de sureté pour l'accomplissement de ce qui a été stipulé: c'est ce que fit le comte de Mercy; il mit garnison dans Palerme, dès qu'il eut arrêté avec l'armée d'Espagne que la Sicile seroit évacuée.

Les Carthaginois, ayant été défaits à la *bataille* de Cabale, promirent d'abandonner entièrement la Sicile. Denys fit une trève avec eux sur cette espérance. Les troupes carthaginoises se retirèrent aussi-tôt après dans les places qu'elles avoient en cette île. Sous prétexte d'attendre que la république de Carthage confirmât le traité, elles se refirent; &, lorsque le temps de la suspension d'armes fut écoulé, elles attaquèrent l'armée de Denys, & gagnèrent la *bataille* de Cronium. Les Carthaginois offrirent alors la paix à Denys: mais ce fut en prenant de plus sages précautions que ce tyran de Syracuse.

Il y a des circonstances où la prudence demande qu'on ne se fie qu'à ses propres forces, sans compter sur l'affection des troupes ou des peuples qui sont ou qui ont été nos ennemis. Cléon, citoyen distingué d'Athènes, dans un discours contre les

Mytiléniens, repréſentoit qu'*il faut plutôt uſer de clémence envers ceux de qui l'on peut eſpérer qu'ils reſteront obéiſſants & fidèles, qu'à l'égard de ceux qui, en demandant pardon, conſervent une diſpoſition ennemie*. Avec de tels peuples, il ſeroit à propos de démanteler les places que vous conſervez en conſéquence de votre victoire, ou du traité de paix, & dans leſquelles vous n'avez pas deſſein de mettre garniſon. Il n'eſt pas moins important de déſarmer les habitants; de leur prendre les vaiſſeaux qui pourroient ſervir en guerre; de régler par les articles de paix le nombre de galères, de vaiſſeaux, de troupes, & de places, que le prince ennemi pourra conſerver & entretenir, la contribution qu'il payera, les otages & les ſuretés qu'il donnera pour l'accompliſſement du traité.

Les Athéniens, ayant vaincu les Thaſiens, prirent leurs vaiſſeaux, & les obligèrent à leur payer un tribut. L'Athénien Myranide uſa de la même précaution à l'égard d'Ægine. Thucydide, Agnon, & Pharnion, traitèrent de même les Samiens, & leur demandèrent des otages pour ſureté du traité de paix.

Il y a des poſtes qu'il faut fortifier ou démolir dans un pays dont la fidélité eſt ſuſpecte, & différents expédients qu'on peut mettre en uſage pour déſarmer les peuples, afin d'éviter qu'ils ne ſe révoltent. (*Voyez* RÉVOLTE.).

Si votre prince, après avoir fait la paix, licentie quelques troupes étrangères, faites en ſorte qu'elles ſe retirent contentes; afin que, s'il en a beſoin dans une autre occaſion, elles reviennent avec plaiſir, ou que les états qui les ont données en fourniſſent plus volontiers.

Artaxerxe Ochus, roi de Perſe, après avoir conquis l'Egypte, licentia les grecs qui l'avoient ſervi dans cette conquête; mais, avant que de les renvoyer, il fit à touts des préſents proportionnés au grade & au mérite de chacun d'eux.

La manière gracieuſe avec laquelle on congédie les troupes étrangères ſert encore à éviter qu'elles ne déſolent le pays en ſe retirant: autrement elles le regardent comme ennemi, pour ainſi dire.

Les régiments étrangers, qui viennent au ſervice d'un autre prince, ſtipulent ordinairement dans leur traité qu'ils ne pourront pas être congédiés pendant un certain nombre d'années; cependant la paix ſe fait, avant que le terme preſcrit ſoit expiré; & le prince demeure chargé de ces troupes étrangères, qui lui coûtent cher, & dont il n'a plus beſoin. Mais, comme il ne doit jamais manquer à ce qu'il a promis, il peut prendre des arrangements avec les colonels, les républiques, ou les princes avec leſquels il a fait le premier traité; afin que, pour quelques ſommes, on conſente que ces régiments ſe retirent. C'eſt ce que divers princes ont fait à l'égard des Suiſſes, pour ne pas contrevenir à ce qu'ils avoient ſtipulé avec les cantons, & pour conſerver leur amitié, ſuppoſé qu'on eût beſoin d'eux une ſeconde fois.

Je penſe auſſi qu'il eſt néceſſaire de prendre les meſures convenables pour ne pas mécontenter les troupes de votre nation que vous réformez, & celles que vous conſervez: il y auroit de l'injuſtice à mettre en oubli les ſervices paſſés, lorſque vous croirez n'avoir plus beſoin de ceux dont vous les avez reçus. Il faut d'ailleurs faire réflexion que la paix, quelque ſtable qu'elle paroiſſe, peut ceſſer après quelques années; ſi les troupes ont éprouvé dans la guerre précédente que vous ne récompenſez ni les ſervices ni le mérite, elles ne s'expoſeront au péril qu'autant qu'il ſera préciſément néceſſaire, pour ne pas manquer abſolument à leur devoir.

Séthon, prêtre de Vulcain, devenu roi d'Egypte, oublia dans la paix dont le royaume jouiſſoit que la guerre pouvoit ſuccéder: il ôta aux troupes les terres que les rois ſes prédéceſſeurs leur avoient données. Mais, lorſque Sennachérib attaqua l'Egypte avec une puiſſante armée, toutes les troupes de Séthon refuſèrent de combattre.

Ce ſeroit une grande ignorance que celle de regarder les troupes comme inutiles pendant la paix, & de conſeiller de leur ôter les privilèges & les exemptions dont elles jouiſſent pendant la guerre. Par-là, loin de porter les payſans à embraſſer le métier de la guerre, on inſpireroit aux ſoldats le deſir de redevenir payſans. S'ils ne jouiſſent dans le ſervice militaire d'aucune diſtinction plus grande, ils préféreront leur premier état, où ils auront moins de fatigue, & gagneront davantage. (*Na*. M. de Santa-Cruz parle plus ici en militaire qu'en homme d'état. Le métier paiſible de cultivateur n'eſt pas moins utile que celui d'homme de guerre: il ſeroit juſte que l'un & l'autre fuſſent honorables.).

Je conſens que, durant la paix, on retranche à l'officier cette partie plus conſidérable de paye qu'on lui accordoit en temps de guerre, à cauſe de l'augmentation de dépenſe à laquelle il eſt obligé; parce qu'alors le prix des vivres augmente, & que les officiers ont beſoin d'un plus grand nombre de chevaux & de mulets que pendant la paix. Mais ce que je ne comprends pas, c'eſt la raiſon qu'on peut avoir, pour ôter à l'officier réformé qui continue de ſervir la plus grande partie des appointements qu'il avoit, lorſqu'il étoit en pied: la réforme ne lui ôte ni ſon grade, ni la néceſſité de vivre de la même manière, & avec une certaine décence: parce qu'il eſt réformé, il n'a pas plus de liberté de s'abſenter du régiment, & il n'y fait pas moins le ſervice que les officiers en pied. Il me paroît donc raiſonnable de donner les mêmes appointements aux uns & aux autres, & d'ajouter ſeulement à ceux des capitaines en pied ce que l'on trouvera convenable pour les gratifications & les recrues: s'ils ſe donnent plus de mouvement, s'ils prennent plus de ſoin en ce qui concerne leurs compagnies, ils en retirent auſſi quelque profit, & ils ont ſur les officiers réformés l'avantage conſidérable d'être

préférés, pour remplir les emplois d'un grade supérieur qui viennent à vaquer.

On pourroit employer, à l'égard des officiers réformés, un autre expédient, qui feroit aussi équitable & moins dispendieux : ce feroit de permettre qu'ils se retirassent dans leurs familles avec la moitié ou le tiers de leur paye. Ils recevroient ces appointements dans les capitales de leur province, sur un certificat de vie signé par les gouverneurs ou par les juges des villes les plus voisines du lieu de leur demeure ; &, à mesure qu'il viendroit à vaquer dans le régiment quelqu'emploi de leur grade, on les rappelleroit pour les remplir.

S'il y en avoit qui n'eussent ni maison, ni biens, ni famille, & qu'ils ne pussent pas vivre avec la moitié ou le tiers de leur paye, je pense qu'on les pourroit laisser dans les régiments, en leur donnant la paye entière.

Afin qu'il n'y ait pas un grand nombre d'officiers réformés à la paix, on peut suspendre la nomination des emplois vacants, lorsqu'on prévoit que la guerre pourra finir dans un an ou environ ; &, lors de la réforme, on a des emplois dans les régiments qu'on laisse subsister, pour plusieurs officiers des corps réformés.

Il est extrèmement avantageux de conserver, pendant la paix, plus de troupes qu'il n'en faut pour les garnisons des places : mais, pour éviter de laisser les troupes dans l'oisiveté, on doit les occuper durant la paix à des travaux qui ayent rapport à leur profession. On peut employer les troupes qui ne sont pas en garnison aux fortifications des places, ou à quelques autres ouvrages pour le service du prince. Alors on leur donnera, au-delà de leur pain & de leur prêt, le tiers de ce que gagneroient d'autres travailleurs ; parce que le roi ne paye pas le soldat seulement pour combattre, mais aussi pour le servir dans tout ce qui peut regarder l'avantage de son royaume.

EXEMPLES.

Après ces principes détaillés, je vais donner des exemples, soit de leur juste application, soit des fautes commises par quelques généraux. Les *batailles* des anciens, ayant plus de rapport avec la tactique que n'en ont eu les nôtres jusqu'à présent, trouveront place à l'article TACTIQUE.

Nous avons peu de remarques aussi justes & aussi judicieuses que celles de M. le marquis de Feuquières ; ainsi je vais les rapporter dans leur entier, comme étant les plus instructives que les militaires puissent lire. J'en rectifierai seulement le style en quelques endroits, & supprimerai celles qui n'ont pas un rapport direct à l'objet de cet article.

BATAILLE DE SINTZHEIM.

Le 6 juin 1674, M. le maréchal de Turenne donna une grande *bataille* à Sintzheim, dans laquelle il eut tout l'avantage.

Ce général, pendant que le roi faisoit la conquête de la Franche-Comté, avoit, avant l'ouverture de la campagne, assemblé une partie de son armée dans la haute Alsace, pour empêcher que les Impériaux ne fissent passer dans les villes forestières, (Rhinfeld, Waldshut, Seckingen, & Lauffembourg), un corps de troupes pour entrer en Franche-Comté & troubler les progrès du roi.

Par cette disposition, les ennemis, voyant que ce feroit inutilement qu'ils tenteroient le secours de cette province, assemblèrent de leur côté un corps assez considérable qui vint camper au-dessus de Sintzheim, & qui avoit devant son camp cette petite ville, dans laquelle il y avoit de l'infanterie, & un chemin creux qui couvroit la droite de ce camp au-delà de la ville.

M. de Turenne fit faire à ses troupes une marche longue & vive, pour les porter de la haute Alsace à Philisbourg, sans que les ennemis en eussent connoissance & en prissent de l'ombrage pour leur camp de Sintzheim. Il passa le Rhin à Philisbourg, prit une partie de l'infanterie qui étoit dans cette place, & marcha toute la nuit à Sintzheim, où il arriva à la vue du camp des ennemis de fort bon matin.

Ce général fit ses dispositions pour combattre, dès qu'il eut reconnu la situation du camp & la position de l'ennemi ; qui, dans la pensée que M. de Turenne feroit obligé d'attaquer la ville de Sintzheim, & delà prendre avant que de faire combattre sa cavalerie, crut son poste inattaquable.

Cependant M. de Turenne, ayant fait approcher son infanterie de la ville, en laissa une partie pour amuser celle de l'ennemi par la tête, pendant qu'avec le reste & à la faveur du chemin creux, dont le fond n'étoit pas vu de la ville, il se porta sur le flanc droit de l'ennemi, qui fut un peu mis en désordre & obligé de s'éloigner de ce chemin : ce qu'il ne put faire sans changer sa disposition.

Ce mouvement donna le temps à M. le maréchal de Turenne de faire déboucher sa cavalerie & de la former sous la protection du feu de l'infanterie, (jettée dans les vignes & les haies qui étoient à sa droite sur la hauteur.). Pendant ce temps-là la ville fut forcée. M. de Turenne profita de ce succès pour étendre son front entre la ville & la ligne des ennemis ; qui, étant sur un terrein supérieur, ne voulûrent pas en perdre l'avantage en marchant en avant ; M. de Turenne marcha vers eux en montant. Après plusieurs charges il les rompit & les battit entièrement, avec perte de la plus grande partie de leur infanterie, de beaucoup de cavalerie, & de leurs bagages.

Cet exemple fera connoître deux choses ; l'une, qu'un corps de troupes n'est pas en fureté, quoiqu'il y ait une grande rivière entre son ennemi & lui, lorsque cet ennemi est maître d'un pont sur cette rivière ; parce qu'il ignore toujours les

mouvements que son ennemi peut faire pour s'approcher secrettement de lui ; & qu'ainsi il ne doit compter son véritable éloignement de l'ennemi que depuis la rivière jusqu'à son camp, puisqu'il a pu se porter jusqu'à la rivière, & lui cacher la connoissance de ce mouvement. Par conséquent le général qui commandoit le camp de Sintzheim ne devoit se croire éloigné de M. le maréchal de Turenne que de six lieues, qui est la distance de Philisbourg à Sintzheim.

La seconde réflexion qui se tire de cet exemple, c'est que lorsqu'un corps se trouve à une portée raisonnable d'un ennemi qui peut marcher à lui & lui dérober la connoissance des forces avec lesquelles il marche, il ne doit jamais l'attendre avec une entière confiance dans son poste, quoique bon en apparence, mais dont la bonté ne peut égaler la supériorité du corps par lequel il peut être attaqué, & dont il n'a pu sçavoir précisément la force.

BATAILLE D'EINZHEIM.

Dans la même année 1674, M. le maréchal de Turenne, a qui le succès du combat de Sintzheim avoit acquis l'egalité avec l'ennemi, donna la *bataille* d'Einzheim.

Ce général campoit à la Wantznaw avec son armée presqu'égale à celle de l'empereur, commandée par M. de Bournonville, qui campoit à Einzheim, où il attendoit un corps considérable de troupes, que lui amenoit l'électeur de Brandebourg. Cette jonction auroit en peu de temps décidé absolument de sa supériorité sur l'armée du roi. Il falloit donc, par une grande & heureuse action, prévenir les effets de cette supériorité ; sans quoi M. le maréchal de Turenne se voyoit contraint d'abandonner toute l'Alsace, dans une saison qui n'étoit point encore assez avancée pour faire penser aux quartiers d'hiver. Il n'y avoit donc de moyen pour sauver Philisbourg ou Brisac que celui de battre M. de Bournonville, avant qu'il fût joint par l'électeur de Brandebourg.

Dans cette nécessité absolue de combattre avant la jonction des secours qui venoient à l'ennemi, M. de Turenne partit de la Wantznaw pour venir chercher M. de Bournonville à Einzheim. Sans une pluie continuelle, qui rallentit la marche de l'armée & fit gonfler un petit ruisseau assez voisin du front de l'ennemi, & sur lequel il fallut construire des ponts pendant toute la nuit, il y a beaucoup d'apparence que M. de Bournonville n'auroit pas eu le temps de mettre son armée en *bataille* à la tête de son camp.

Mais ces inconvénients furent cause que l'armée du roi ne put avoir achevé de passer le ruisseau qu'à la pointe du jour, & que l'ennemi eut le temps de se mettre en *bataille*, la gauche appuyée à un petit bois où il mit de l'infanterie & quelques pièces de canon, le village d'Einzheim derrière son front, & sa droite étendue dans la plaine.

M. le maréchal de Turenne fit marcher à l'ennemi son armée formée en *bataille*. Le combat commença sur tout le front vers les huit heures du matin par une pluie horrible, & sur un terrein si abreuvé d'eau que ce n'étoit qu'avec beaucoup de peine que les hommes & les chevaux pouvoient avancer sur l'ennemi pour l'aborder. Le succès de la première charge fut différent sur le front de la ligne.

L'aile gauche de la première ligne de cavalerie de l'armée du roi fut renversée par la droite de celle de l'ennemi ; mais elle fut soutenue par le mouvement en avant que fit la seconde ligne : celle-ci contint celle de l'ennemi, & l'obligea d'abandonner le terrein de notre première ligne qui eut le temps de se rétablir.

Le centre de l'infanterie de l'armée du roi fit perdre un peu de terrein à celle de l'ennemi, sans avoir cependant un avantage trop marqué ; parce qu'elle n'osa s'abandonner en avant à cause du désordre de la gauche qui n'étoit point encore rétablie ; & aussi parce que la pluie ne lui laissoit pas le moyen de se servir du mousquet : l'infanterie n'avoit point encore de fusils.

La droite de la cavalerie de l'armée du roi se maintint sur son terrein malgré le feu de mousqueterie & de canon qui sortoit du bois & protégeoit la gauche de l'ennemi. M. de Turenne, après le rétablissement du désordre de sa gauche, fit attaquer ce bois par toute l'infanterie de son corps de réserve : elle en chassa l'ennemi après une action fort longue & fort opiniâtre.

Ainsi cette protection de la gauche de l'ennemi devint l'appui de notre droite, & fit perdre beaucoup de terrein à l'ennemi sur tout le front.

Cependant la lassitude des hommes & des chevaux, & le terrein abreuvé d'eau sur lequel on combattoit, furent des obstacles insurmontables qui empêchèrent que dans ce moment toute la ligne s'avançât pour décider entièrement la *bataille* : de sorte que, la nuit étant survenue avant que les troupes eussent eu le temps de reprendre haleine, quoique la pluie eût cessé sur les neuf heures & que le temps se fût éclairci ; l'ennemi, à la faveur de la nuit qui étoit fort obscure, abandonna son champ de *bataille* & quelques pièces de canon, & se retira près de Strasbourg pour se mettre hors de la portée de M. de Turenne.

Quoique cet événement ne fut pas entièrement décisif, il suffit pour donner à M. de Turenne la réputation de la supériorité pendant quelque temps, & contenir l'ennemi jusqu'à l'arrivée des secours qu'il attendoit.

Cet exemple justifie mes maximes & prouve que l'abandon du champ de *bataille*, sans une grande perte d'hommes, produit souvent de plus grands avantages que ceux des combats les plus meurtriers, qui quelquefois ne décident rien. Jamais *bataille* rangée, dans laquelle tout le front a chargé en même temps, n'a été moins décidée que celle

d'Einzheim, quoique le champ de *bataille* ait été abandonné, & n'a pourtant produit un effet plus marqué.

BATAILLE D'ALTENHEIM.

M. le maréchal de Turenne ayant été tué d'un coup de canon, le 26 juillet 1675, au moment où il se disposoit à combattre l'armée ennemie, qui étoit en *bataille* de l'autre côté du village de Safsback, l'armée du roi, à qui ce grand capitaine venoit d'être enlevé, resta dans la même situation où elle s'étoit trouvée dans ce triste moment. Sa gauche & son centre étoient en *bataille* sur le terrein que l'armée devoit occuper en marchant à l'ennemi, & la droite étoit en mouvement pour marcher sur le même front, mais n'y étoit point encore.

La mort imprévue de Turenne, arrivée dans ce moment si critique pour une armée, mit sur le champ la désunion entre les deux lieutenants-généraux qui servoient sous ce général; c'étoient M. de Lorge & M. de Vaubrun: de manière que la droite resta immobile, & ne vint point s'aligner sur la gauche & le centre.

M. de Lorge, comme l'ancien, prétendoit devoir commander seul toute l'armée: M. de Vaubrun, au contraire, prétendoit que le commandement de toute l'armée devoit continuer à rouler entre eux deux, jusqu'à ce que le roi eût nommé un supérieur. Il se fondoit sur la parité de grade, & sur ce qu'il n'y avoit rien de décidé dans les ordonnances militaires en pareil cas; il alléguoit même plusieurs exemples où des généraux, en parité de grade, avoient roulé entre eux pour le commandement. M. de Vaubrun avoit pourtant contre lui l'exemple fameux de Mrs les maréchaux de Créqui, d'Humières, & de Bellefons, qui avoient obéi à M. le maréchal de Turenne en l'année 1672. A la vérité M. de Turenne avoit prétendu que c'étoit par sa qualité de maréchal-général des camps & armées du roi. Mrs les maréchaux, sans approuver ce titre nouveau en France, s'étoient soumis à prendre l'ordre de lui comme du plus ancien, & le roi ne s'étoit point expliqué de manière que ce pût être une décision pour l'avenir.

C'est depuis ce temps seulement que sa majesté a décidé, pour le commandement entre les officiers-généraux, en faveur de l'ancien à parité de grade; voilà quel a été le sujet de la dispute entre Mrs. de Lorge & de Vaubrun: elle pensa être la cause de la perte de l'armée du roi jusqu'à la mort de M. de Vaubrun, tué dans les premières charges à la gauche le jour de la *bataille* d'Altenheim.

M. de Montécuculi, qui sçut la mort de M. de Turenne un moment après, par un valet-de-chambre allemand qui étoit à M. de Boufflers, & qui déserta pour la lui aller dire, ne chercha point à se prévaloir de l'effet que cette mort pouvoit produire, & qu'il voyoit de ses yeux par la cessation du mouvement de la droite, qui n'achevoit point de se mettre en *bataille*.

Ce général se croyoit placé sur un terrein avantageux pour recevoir la *bataille*, & ne vouloit pas perdre cet avantage en venant combattre une armée qui, de son côté, en achevant de se former, se seroit trouvée sur une petite hauteur qui règnoit le long du ruisseau devant la droite & le centre de l'armée du roi.

Il crut plus avantageux aux affaires de l'empereur, dans la conjoncture présente, de faire repasser le Rhin à l'armée du roi, & de rétablir la guerre en Alsace: au lieu qu'un peu auparavant M. de Turenne, non-seulement lui en empêchoit l'entrée, mais étoit prêt à lui faire repasser le Necker, ou à le forcer de combattre malgré lui.

M. de Montécuculi, pour parvenir à ce qu'il se proposoit, détacha dès le lendemain de la mort de M. de Turenne la cavalerie de la gauche de son armée sous les ordres de M. de Caprara, qui prenant sa marche par la montagne, à la vue de la droite de l'armée du roi, se dirigea sur Offenbourg & Willstet, où nous avions laissé quelque infanterie pour la sureté de nos convois de pain, qui ne pouvoient venir à l'armée que de l'Alsace & par le pont d'Altenheim.

Ce premier mouvement fit sentir à nos généraux que, si M. de Caprara se rendoit maître du pont d'Altenheim ou détruisoit seulement un de nos convois, l'armée du roi couroit grand risque de périr au-delà du Rhin: ainsi ce grand inconvénient réunit pour un temps Mrs. de Lorge & de Vaubrun, que les autres officiers-généraux de l'armée firent convenir de rouler entre eux, en attendant les ordres de la cour. Après quoi ils résolurent que, la nuit suivante, l'armée marcheroit à Altenheim avec la plus grande diligence qu'elle pourroit.

Cette longue marche, commencée de nuit, sous les généraux en qui l'armée avoit peu de confiance, ne se fit point avec l'ordre requis en pareil cas. Cependant un grand orage qui survint au commencement de la marche en ôta la connoissance à l'ennemi. Il n'en fut informé qu'à la pointe du jour par ses gardes avancées; de sorte que la plus grande partie de l'armée avoit passé la petite rivière qui passe à Acheren, avant que l'arrière-garde, qui étoit d'infanterie & devoit être relevée aux ponts de cette rivière, pût être jointe par les dragons & cravates détachés par M. de Montécuculi pour arrêter la queue de notre armée.

Cependant celui-ci mettoit toute son armée en marche, pour suivre celle du roi dans sa retraite.

Mais, comme ce général étoit fort précautionné, & qu'il vouloit mener son armée ensemble, afin qu'elle fût en état de combattre celle du roi, lorsqu'il pourroit la joindre, soit au passage de la Kintze, soit au passage du Rhin à Altenheim; &, comme il ne vouloit pas que nous sçussions

qu'il suivoit de si près, il marcha toujours hors de notre vue, pour que nous fussions moins sur nos gardes au passage des rivières; en quoi il s'en fallut peu qu'il n'eût bien pensé, comme je le dirai ci après. Car effectivement notre retraite avoit beaucoup plus l'air d'une suite en ordre de marche, que d'une retraite honnête & circonspecte.

Tout ce que je viens de dire paroîtroit inutile ici, si on ne considéroit pas qu'il étoit nécessaire d'amener de plus loin le récit de la *bataille* d'Altenheim, afin de faire mieux connoître les fautes qui furent faites dans les temps qui l'ont précédée, & que ce fut par la seule valeur des troupes que l'armée du roi se trouva garantie de sa ruine entière.

A mesure que l'armée du roi arrivoit au pont d'Altenheim, M. de Vaubrun, qui la commandoit ce jour-là, lui faisoit passer le pont sans avoir pris la précaution de se faire informer par un parti de cavalerie laissé en arrière, à quelque distance de l'arrière-garde de l'infanterie, à quelle portée l'armée de l'ennemi pouvoit être.

Il faut remarquer, que c'étoit contre toutes les règles qu'un corps d'infanterie faisoit l'arrière-garde de toute l'armée depuis qu'elle avoit quitté Sasbach. Cette infanterie ne pouvoit reconnoître l'ennemi de plus loin que jusqu'où la vue pouvoit porter; &, lorsqu'elle arriva à la Schutteren, & y trouva la brigade de Champagne, qui l'y attendoit pour la relever, & faire l'arrière-garde de toute l'armée au passage du Rhin, elle ne put lui dire aucune nouvelle de l'ennemi, depuis qu'elle avoit passé la Kintze.

Au moment où M. de Montécuculi, avec toute son armée, attaqua la brigade de Champagne qui se reposoit sur le bord de la Schutteren, au de-là de ce ruisseau, la seconde ligne étoit déja presque toute entière au-de-là du Rhin, & la première entre la Schutteren & le pont, sans aucune disposition pour combattre, & seulement en halte, en attendant qu'on la vint avertir que la seconde ligne & les bagages avoient achevé de passer le Rhin.

L'ennemi commença donc par renverser la brigade de Champagne. S'il avoit poursuivi avec vivacité cet heureux succès, il est certain que la première ligne d'infanterie n'auroit eu ni le temps de reprendre les armes qu'elle venoit de poser, ni de marcher en avant pour border le ruisseau, comme elle le fit sans ordre d'aucun officier général. La circonspection de M. de Montécuculi, qui ne voulut pas suivre la brigade de Champagne au-delà du ruisseau, avant que d'avoir reconnu notre disposition, donna donc heureusement à l'infanterie de la première ligne le temps de border le ruisseau; de manière que, quand ce général se fut étendu, qu'il eut formé sa ligne, & qu'il marcha à celle de l'armée du roi, il y trouva une si grande résistance qu'il ne put jamais lui faire abandonner le bord du ruisseau.

Le commencement de cette affaire n'avoit été précédé de notre part d'aucune disposition, & les troupes de la première ligne, sans avoir été conduites par aucun officier général, s'étoient seulement placées devant le ruisseau, dans les endroits où elles avoient vu que l'ennemi se portoit de front pour le passer. Ainsi la gauche de la ligne ne s'étoit point étendue au de-là de ce qu'elle voyoit du front de l'ennemi; de sorte qu'elle n'avoit point occupé le terrein entre l'extrémité du front qu'elle voyoit & une vieille digue du Rhin: cette omission donna à la cavalerie de la droite des ennemis le moyen de faire pénétrer dix-huit cents chevaux derrière notre première ligne, qui soutenoit tout l'effort de l'armée ennemie qu'elle avoit en tête.

Cette cavalerie fut même longtemps en *bataille* derrière l'infanterie de notre première ligne, qui fut obligée de faire demi-tour à droite à ses deux derniers rangs, pour tirer sur cette cavalerie, pendant que les quatre rangs de la tête défendoient le bord du ruisseau contre l'armée ennemie. Celle-ci, formée sur deux lignes, s'avança cinq fois, sans avoir fait perdre un pouce de terrein à notre infanterie. Enfin la cavalerie de notre droite, ne se trouvant point occupée par la gauche de l'ennemi, se déplaça & vint charger cette cavalerie qui étoit en *bataille* entre notre première ligne & le pont, & la détruisit entièrement; parce qu'elle n'avoit alors de retraite que la digue par où elle étoit venue, & qui se trouva heureusement occupée par un de nos bataillons.

On voit que cette cavalerie ennemie empêcha pendant un temps considérable les troupes de la seconde ligne, auxquelles on faisoit repasser le Rhin, de se former derrière la première.

Cette situation dura plusieurs heures, & jusqu'à ce que la destruction de cette cavalerie ennemie fit place aux troupes de notre seconde ligne; ce qui n'arriva que vers les six heures du soir. Les charges que fit l'ennemi pour forcer le ruisseau durèrent jusqu'à la nuit, sans aucun succès sur le front des lignes. Ensuite les ennemis se retirèrent en arrière à la portée du mousquet. On vit peu après qu'ils se retranchoient, & on en fit autant de notre côté. M. de Vaubrun avoit été tué dans les premières charges qui se firent à la gauche, sur le bord de la Schutteren; ce qui fut un grand bonheur pour l'armée: elle se trouva pour lors, sans concurrence ni contradiction, réunie sous les ordres d'un seul général.

Cette journée me fournit plusieurs réflexions utiles. La première est que la désunion entre les chefs prouve la nécessité de n'en avoir jamais qu'un seul en qui réside le commandement. La désunion entre Mrs de Lorge & de Vaubrun, pour la préférence au commandement en chef, ou pour le partager par jour, fut cause que l'armée du Roi resta trois jours entiers en présence de l'ennemi à Sasback, sans que personne prit le soin d'achever de

de mettre la droite en *bataille* ; ni le parti de combattre ou de se retirer.

Cette même désunion fit faire la retraite de Sasback à Altenheim durant trois jours avec très-peu d'ordre, & sans que, pendant tout ce temps, on ait pris aucunes mesures pour avoir connoissance des mouvements de l'ennemi. Il n'y eut jamais, pendant ces trois jours que cette marche dura, un parti de cinquante maitres commandé pour être à une distance raisonnable de la queue de l'arrière-garde de l'infanterie, afin qu'elle pût être informée de ce qui se passoit hors de sa vue. C'est ce qui fit que cette arrière-garde, qui avoit toujours été la même depuis Sasback jusqu'à la Schutteren, ne fut pas en état de dire la moindre nouvelle de l'ennemi, lorsqu'elle trouva la brigade de Champagne, destinée à continuer l'arrière-garde de l'armée, & passant le pont d'Altenheim, & ce défaut de nouvelle fut cause que cette brigade fut surprise en halte, attaquée & battue par toute l'armée ennemie.

Ce fut encore cette désunion qui porta M. de Vaubrun à faire passer le Rhin à la seconde ligne de l'armée, à mesure qu'elle arrivoit, sans que M. de Lorge en fût seulement informé, & sans sçavoir lui-même à quelle distance l'armée du Roi étoit de celle de l'ennemi : ce qu'il étoit nécessaire de sçavoir, pour juger si l'on pouvoit avec confiance hasarder de laisser une partie de l'armée sans précaution pour sa sureté, au de-là d'une rivière comme le Rhin, pendant que l'autre partie passoit ce fleuve sur un seul pont.

La seconde réflexion, c'est que dans ce temps-là les troupes étoient mieux commandées par les officiers particuliers qu'elles ne l'ont été dans la guerre présente. Y a-t-il un plus bel éloge à faire de la valeur des troupes & de la conduite hardie des officiers particuliers, que de comparer ce qui s'est fait dans les grandes occasions de cette guerre avec ce qui se fit le jour de la *bataille* d'Altenheim ? La vue d'un péril aussi grand que celui où se trouvoit une seule ligne d'une armée dont l'arrière-garde avoit été battue, ne produisit d'autre effet que celui d'animer les officiers & les soldats à s'en tirer avec gloire, & à suppléer par leur conduite à l'incapacité des chefs. Aucune troupe n'a pensé qu'à combattre & à s'opposer aux grands efforts d'un ennemi supérieur & devenu audacieux par le succès du commencement de l'action, & n'a jamais fait la moindre attention à ce qu'elle n'étoit pas soutenue par une seconde ligne.

On ne peut dire que l'armée du Roi ait remporté la victoire sur les ennemis à cette *bataille*, puisqu'effectivement elle ne les a point battus ; mais on peut assurer avec vérité que cette journée est une des plus glorieuses pour la nation ; puisque la moitié seulement de l'armée françoise, sans l'aide de ses généraux, a soutenu les efforts de l'armée entière des ennemis, est restée maitresse du champ de *bataille*, a dépouillé les morts des ennemis ; a resté sur le terrein où l'on avoit combattu, & forcé l'ennemi à se retrancher hors de portée d'elle, après avoir pendant une journée entière fait touts ses efforts pour l'accabler.

Nota. Il me semble que les principes de M. de Feuquières, sur ce qui constitue une victoire sont bien austères, & que cette action d'Altenheim a touts les caractères qu'on attribue généralement à la victoire. C'en est une, d'après les idées communes, si ce n'en est pas une d'après les siennes.

BATAILLE DE CASSEL.

Le 10 avril 1677 se donna la *bataille* de Cassel, que feu Monsieur gagna sur M. le prince d'Orange.

Après que le roi eut pris Valenciennes, sa majesté alla former le siège de Cambrai, & en même temps fit faire celui de Saint-Omer par Monsieur, qui avoit sous lui M. le maréchal d'Humières.

M. le prince d'Orange n'ayant pu assembler assez tôt une armée capable de secourir Valenciennes, & trouvant des difficultés insurmontables, dans une saison si peu avancée, à porter son armée jusqu'à Cambrai, tourna toute son attention à la conservation de Saint-Omer, ou à combattre Monsieur devant cette place.

Le roi, attentif aux mouvements de ses ennemis, & les voyant hors de portée de troubler son siège de Cambrai, détacha de son armée un corps de troupes sous les ordres de M. le Maréchal de Luxembourg, pour renforcer l'armée de Monsieur. A l'arrivée de M. de Luxembourg, il fut résolu qu'on ne laisseroit devant Saint-Omer que la garde de la tranchée & quelque peu de troupes pour la sureté des quartiers, & qu'on marcheroit à l'ennemi, qui s'étoit avancé en-deçà de Cassel, situé derrière le camp. Il avoit son front couvert d'un petit ruisseau bordé de haies, & étoit en *bataille* sur un terrein qui s'élevoit en s'éloignant du ruisseau, dont les bords étoient gardés par une partie de l'infanterie de sa première ligne.

Dans cette disposition où l'on voyoit l'ennemi, l'armée du roi s'avança pour combattre d'abord ce qui défendoit le ruisseau. M. le maréchal d'Humières qui commandoit la droite de l'armée, engagea un peu trop son aile, en faisant passer une partie de sa cavalerie sur un pont qu'il trouva devant lui sur ce ruisseau, avant que le centre & la gauche se fussent rendus maitres des bords du ruisseau sur le front de la ligne.

Ce mouvement hasardeux, qui séparoit la cavalerie de la droite du reste de l'armée, ne réussit pas. Cette cavalerie fut chargée par toute la gauche de la cavalerie de l'ennemi, & tomba même sous le feu de l'infanterie ; de sorte qu'elle fut obligée de repasser le pont avec beaucoup de désordre & une perte assez considérable.

Mais, dès que ce désordre fut réparé & la droite reformée en-deçà du pont, l'effort pour passer le ruisseau devint général sur tout le front de la ligne.



Monfieur au centre de l'infanterie ; & M. de Luxembourg à la gauche, firent abandonner les bords du ruiffeau aux troupes qui le gardoient, & tout le front le paffa prefque en même temps. L'ennemi abandonna fon champ de *bataille*, qui étoit, comme je l'ai déja dit, fur ce terrein élevé au-delà du ruiffeau, & fut pourfuivi jufqu'au-delà de Caffel.

Par ce récit du mouvement de notre droite fait mal-à-propos, on apprendra que, lorfqu'entre deux armées qui veulent combattre, le front n'eft pas extrèmement libre & dégagé ; il ne faut aborder l'endroit du front qui n'eft pas libre qu'également & en même temps que l'on aborde le front libre ; parce qu'il faut que le fuccès de la charge qui fe fait contre le front libre, mette l'armée en état de profiter du terrein libre qui lui a été abandonné par l'ennemi, foit en s'étendant pour n'être plus obligé d'attaquer cette partie difficile du front, foit pour tourner ou prendre en flanc l'ennemi, trop bien pofté pour pouvoir être attaqué de front.

Ainfi ce fut une grande faute à M. le maréchal d'Humières, d'avoir par impatience engagé fon aile droite, avant que le centre & la gauche fuffent en état de foutenir la droite, dont une partie avoit paffé le ruiffeau fur un pont, & fe trouvoit ainfi féparée de l'armée, avant que la ligne fût affez formée pour faire un effort égal par tout le front. La faute que fit M. le prince d'Orange, & qui décida du gain de la *bataille*, fut fa mauvaife difpofition.

J'ai dit que le terrein du côté de l'ennemi s'élevoit en s'éloignant du ruiffeau, qui étoit çà & là, plus ou moins bordé de haies. M. le prince d'Orange, qui venoit dans le deffein de donner une *bataille* pour fecourir une place, devoit donc la donner & non pas la recevoir. Il falloit que fa difpofition fût telle qu'elle le mît en état de faire de grands efforts pour paffer le ruiffeau, & ne fe pas contenter de le garder & d'empêcher que l'armée du roi ne le paffât.

C'eft ainfi que la raifon vouloit qu'il agît. Cependant il prit un parti différent, qui le fit battre. Sa première ligne étoit à mi-côte de ce terrein qui s'élevoit ; de forte qu'il ne foutenoit le bord du ruiffeau que par des troupes détachées de fa première ligne ; qui, dès qu'elles furent forcées au bord de ce ruiffeau, ne fe trouvèrent plus en état de fe replacer dans les vuides de la première ligne. Celle-ci fe trouva chargée par tout le front de l'armée, qui s'étoit formée de l'autre côté du ruiffeau, dès qu'elle en eut éloigné ces troupes détachées, & qui étoit foutenue de la feconde ligne, qui s'étoit avancée fur le ruiffeau. Ainfi la première ligne de l'ennemi, ayant perdu du terrein, donna le moyen à notre feconde ligne de paffer le ruiffeau.

Nos deux lignes paffées marchèrent à la feconde ligne des ennemis, qui, pour fe conferver inutilement la fupériorité du terrein, étoit trop éloignée de la première, & ne lui avoit pas même laiffé un terrein propre à fe reformer derrière elle, pendant qu'elle foutiendroit la marche de nos deux lignes.

Ainfi les troupes de la première ligne, ne trouvant point de terrein favorable derrière la feconde pour fe mettre en *bataille*, continuèrent leur fuite : ce qui rendit la charge que la feconde ligne fe préparoit de faire inutile à tenter, & communiqua le défordre & la fuite dans toute l'armée.

Avant la *bataille*, M. de Luxembourg s'apperçut que M. le prince d'Orange ne s'étoit mis dans les difpofitions dont je viens de parler que pour cacher la vue d'un mouvement que ce prince vouloit faire à fa droite pour gagner le fort de Warté au-deffus de Saint-Omer : ce qui lui auroit procuré le fecours de la place. Ce fut ce deffein, que M. de Luxembourg pénétra, qui obligea d'engager promptement le combat par notre gauche & au centre ; fans quoi M. le prince d'Orange feroit parvenu à fecourir Saint-Omer fans combattre.

BATAILLE DE SAINT-DENYS.

L'année 1678 me fournit l'exemple de la *bataille* de Saint-Denys, qui n'a eu ce nom que parce qu'effectivement les deux armées étoient en *bataille* vis-à-vis l'une de l'autre : dans le fond ce ne fut qu'un gros combat à l'Abbaye de Saint-Denys & auprès de la ferme de Cafteau.

Les deux armées ne furent pendant tout le jour que fpectatrices du combat, parce qu'il étoit impoffible qu'elles puffent engager une affaire générale ; en étant empêchées par le ruiffeau de Saint-Denys, qui coule entre deux hauteurs qui ne laiffent qu'un fond étroit, & font inabordables prefque par-tout.

On a cru avec quelque apparence de vérité que les Efpagnols avoient porté M. le prince d'Orange, chagrin de la paix en fon particulier, à chercher dans un événement heureux le moyen de troubler celle que les Hollandois venoient de figner à Nimégue avec la France, avant que les plénipotentiaires d'Efpagne euffent accédé au traité. On affure que ce prince, avant que de commencer le combat, fçavoit que la paix étoit fignée : ce qui eft fort vraifemblable, puifque M. de Luxembourg en avoit eu l'avis par M. d'Eftrades, & que M. le maréchal d'Eftrades, premier plénipotentiaire du roi au congrès de Nimégue, qui portoit le traité au roi, le lui avoit écrit en paffant à Charleroi. Si le deffein de troubler la paix porta M. le prince d'Orange à chercher les moyens d'engager une affaire générale, on peut dire qu'il ne s'y prit pas en général habile.

Par ce que je viens de dire de la fituation des deux armées, il eft aifé de juger qu'il étoit abfo-

lument impossible qu'elles en pussent venir à une action générale, quand même elles l'auroient souhaité toutes deux : aucune des deux armées n'auroit voulu perdre l'avantage de son poste, pour aller en défilant chercher son ennemi, qu'elle auroit trouvé posté sur le bord de la hauteur, au fond de laquelle passoit le ruisseau de Saint-Denys, qui séparoit les hauteurs sur lesquelles les deux armées étoient en *bataille*.

Ainsi M. le prince d'Orange ne pouvoit espérer d'engager une affaire générale, capable par sa réussite de rompre une paix qui venoit d'être signée. Quand même ce prince seroit parvenu à déposter totalement la partie des troupes qui étoit placée en deçà du ruisseau du côté de Saint-Denys, & celle qui gardoit le défilé du côté du moulin, & qui étoit dans le fond au-dessous de la ferme de Casteau ; il lui auroit été impossible, quoique maître du fond de ces deux défilés, d'en sortir du côté de la hauteur, sur laquelle l'armée du roi étoit en *bataille*, & d'où elle protégeoit l'infanterie qui soutenoit le combat sur le bord du ruisseau. Aussi ne lui fut-il jamais possible de déposter cette infanterie, ni de lui faire perdre un pied du terrein qu'elle avoit à garder.

Ce fut donc une faute considérable à M. le prince d'Orange de faire périr un grand nombre d'hommes pour engager une affaire générale, sur un terrein qui n'étoit pas susceptible d'une action de cette espèce.

Des gens plus favorables à M. le prince d'Orange, & qui ont voulu blâmer M. le maréchal de Luxembourg d'avoir mis son quartier dans l'Abbaye de Saint-Denys séparée de l'armée par le ruisseau, ont dit que M. le prince d'Orange s'étoit approché de l'armée du roi, non dans le dessein de troubler la paix par un combat, de quelque manière qu'il pût être engagé, mais dans la seule vue de faire lever le blocus de Mons.

Il est aisé de faire sentir le faux de ce projet attribué au prince ; en voici les raisons. M. de Montal, avec un corps considérable, formoit depuis longtemps le blocus de Mons, par des quartiers pris autour de cette place, & M. de Luxembourg avoit ordre de protéger ce blocus avec l'armée qu'il commandoit. Ainsi l'on voit que M. le prince d'Orange devoit compter que, dès que son armée s'approcheroit de Mons, M. de Luxembourg s'approcheroit aussi des troupes qui formoient le blocus, pour le protéger.

Ces mouvements venoient d'être faits. M. le prince d'Orange étoit venu camper à Soignies, & M. de Luxembourg sur les bruières de Casteau.

Lorsque M. le prince d'Orange marcha de Soignies pour s'approcher de l'armée du roi, il passa par le Rœux & déboucha dans la plaine qui est entre le moulin du Rœux & l'Abbaye de Saint-Denys : ainsi il avoit d'un côté la Haisne entre son armée & celle du blocus, & le ruisseau de Saint-Denys entre son armée & celle de M. de Luxembourg.

Par conséquent sa marche ne regardoit pas le dessein de faire lever le blocus de Mons par une affaire générale, qui ne pouvoit jamais être engagée que du côté des plaines de Binche, & après avoir passé la Haisne hors de portée de l'armée du roi. Ainsi donc le dessein de M. le prince d'Orange, en attaquant l'abbaye de Saint-Denys, ne pouvoit avoir pour objet la levée du blocus de Mons ni une affaire générale.

Il est vrai que M. de Luxembourg, en prenant son logement & en mettant son quartier général dans Saint-Denys de la même manière dont je l'ai dit ci-dessus, avoit agi en cela contre les règles que j'ai moi-même données pour la sureté du quartier général de l'armée ; & il pourroit être accusé d'imprudence dans cette occasion, s'il étoit vrai que M. le prince d'Orange eût enlevé son quartier.

Mais, supposé même que, lorsque l'ennemi déboucha dans la plaine au-dessous de l'abbaye, il eût vu les tentes des troupes qui campoient au-dessus de cette abbaye, & que, sçachant ce corps séparé de l'armée par le ruisseau, le dessein de M. le prince d'Orange eut été de battre ce corps ainsi séparé ; ce dessein devoit s'évanouir à l'approche de ce camp qui avoit été levé par l'ordre de M. de Luxembourg, & son quartier retiré dès que les premières troupes de l'ennemi commencèrent à sortir du défilé du Rœux.

Il est d'une vérité constante qu'il y avoit au moins quatre heures que ce camp, qui couvroit le quartier général, étoit détendu, & que tout étoit repassé en dedans du ruisseau, lorsque le combat commença : ce que l'ennemi ne pouvoit ignorer, puisque ce mouvement s'étoit fait à sa vue & en plein jour. Je puis d'autant mieux assurer cette vérité que c'étoit moi qui commandois ce camp séparé de l'armée pour couvrir le quartier général, & qui soutins le combat à l'abbaye de Saint-Denys.

Ainsi on peut dire que le combat de Saint-Denys n'a eu de raison que celle du chagrin que M. le prince d'Orange avoit de voir la paix faite dans un temps où il souhaitoit la continuation de la guerre, & que le dessein de troubler cette paix par un événement qui ne pouvoit pourtant produire aucune décision dans les circonstances présentes, & sur-tout de la manière que ce Prince cherchoit à le procurer. En effet, il est encore vrai que, quand même M. de Luxembourg auroit laissé ce corps au-delà du ruisseau, & qu'il eût été entièrement détruit par l'ennemi, cet avantage ne lui auroit produit que la ruine de cinq bataillons, & d'un régiment de dragons le jour de la paix, & ne pouvoit jamais conduire le prince à une action générale, ni même à la petite gloire d'avoir fait lever le blocus de Mons.

BATAILLE DE FLEURUS.

L'année 1690 me fournira des réflexions sur les

batailles de Fleurus & de Staffarde. Les armées y étoient en *bataille* lorsqu'elles ont commencé à combattre, & se sont abordées par tout leur front, avec des circonstances si différentes qu'elles feront juger que jamais deux batailles ne peuvent se ressembler en tout, & que ceux qui veulent se perfectionner à la guerre doivent chercher dans les historiens, & dans les relations des *batailles*, des instructions que le manque d'expérience n'a pu leur fournir.

Je m'arrêterai seulement ici à ce qui regarde les *batailles*, & je ferai voir que la seule supériorité du génie de M. de Luxembourg sur M. de Waldeck décida cette grande journée, (du premier juillet). Le succès n'en fut dû qu'au temps que prit M. de Luxembourg pour faire faire à la cavalerie de son aile gauche un mouvement que l'ennemi ne put connoître, parce qu'il fut fait hors de sa vue, quoique fort proche de lui.

Voici quel fut ce sçavant & judicieux mouvement, qui n'a pu être pensé que par un grand homme, dont le coup d'œil fut si juste qu'il sçut qu'il auroit précisément le temps de faire ce mouvement, avant que son ennemi en pût avoir connoissance: il auroit été trop hasardeux à faire, si l'ennemi eût pu connoître qu'il se faisoit.

M. de Waldeck étoit en *bataille* sur un terrein qui s'élevoit un peu à sa gauche; par conséquent, ce terrein un peu élevé formoit un petit revers que l'extrémité de la gauche ne voyoit point, & qui diminuoit toujours vers la plaine, à mesure qu'il s'approchoit du terrein par lequel M. de Luxembourg marchoit à son ennemi.

Ce fut ce moment précieux de l'arrivée du front de l'armée du roi à l'endroit où ce terrein étoit assez élevé pour que M. de Waldeck ne pût plus voir la continuation de la marche de l'aile gauche de cavalerie; ce fut, dis-je, ce moment précieux que M. de Luxembourg saisit avec une capacité surprenante, pour ordonner à M. de Gournai, très bon officier de cavalerie, de profiter de ce revers, qui déroboit à l'ennemi la connoissance du mouvement qui se faisoit, & pour porter toute la gauche de sa cavalerie sur le flanc gauche de l'ennemi, avec l'attention, dans sa marche, de se trouver par la gauche de sa droite rejoint à la droite de l'infanterie, dans le même temps qu'elle seroit à portée de charger le front de l'infanterie ennemie.

Ce mouvement hasardeux, s'il avoit pu être vu par l'ennemi, mais décisif pour le gain de la *bataille*, ayant été aussi habilement exécuté qu'il avoit été judicieusement pensé, toute l'aile gauche de cavalerie de l'armée du roi se trouva en potence sur le flanc de l'aile gauche de l'ennemi, quoique cette cavalerie tint à notre ligne d'infanterie.

L'ennemi se trouva ainsi débordé, & pris en flanc par une armée qu'il croyoit marcher à lui par un front égal à celui qu'il occupoit; de sorte que, se trouvant chargé en flanc à sa gauche, en même-temps que son centre & sa droite se trouvoient abordés par le centre & la gauche de l'armée du roi, il ne fut pas possible à M. de Waldeck de remédier au désordre de sa gauche. Ce désordre se communiqua aisément au centre & à la droite; ce qui causa l'abandon du champ de *bataille*, la perte de toute l'artillerie, & de presque toute l'infanterie; parce que M. de Waldeck, qui en avoit trop placé dans le village de Ligny, ne la put retirer, dès qu'elle fut abandonnée par la cavalerie.

Ce récit fait connoître qu'un champ de *bataille*, même choisi avec attention par le général qui veut y attendre son ennemi, ne peut être si uni, si ouvert, ni si égal, pour les avantages de sa situation, qu'un général plus capable ne puisse trouver les moyens de profiter de quelque petit avantage du terrein, qui souvent lui procure une décision glorieuse & heureuse.

Cette journée doit être mise avec raison au nombre des plus belles de M. de Luxembourg, par sa grande capacité dans la science de la guerre, la justesse de jugement, & la vivacité d'exécution qu'il y fit paroître. Ce grand capitaine eut au moment de sa marche à l'ennemi une grande & profonde pensée. Il jugea avec une justesse infinie du temps qu'il lui falloit, pour se mettre en état d'exécuter ce qu'il avoit pensé, & il exécuta avec une vivacité qui n'a pas laissé à son ennemi le temps de remédier au coup fatal qu'il lui portoit.

BATAILLE DE STAFFARDE.

Dans la même année 1690, & presque dans le même temps M. de Savoie perdit (le 18 août) la *bataille* de Staffarde contre l'armée du roi commandée par M. de Catinat. Ce prince dans cette occasion fit un assez grand nombre de fautes dans sa disposition, pour leur pouvoir attribuer la perte de la *bataille* : voici qu'elles elles furent.

Quoique le dessein de M. de Savoie fut de combattre l'armée du roi, lorsqu'elle passeroit le Pô près de Saluces, il reçut cependant la *bataille* & ne la donna pas : il la reçut, parce qu'il se crut bien posté & son champ de *bataille* avantageux; quoiqu'il ne le fût pas autant qu'il auroit pu l'être, si ce poste avoit été plus judicieusement occupé.

La droite étoit couverte & appuyée par le ruisseau qui passe à l'abbaye de Staffarde. Il y avoit sur le bord d'espace en espace des cassines assez grandes pour mettre de l'infanterie; elle auroit pu appuyer & protéger la droite de ses deux lignes. Mais, au lieu de porter ses ailes à ces cassines, il les laissa à quelque distance de sa ligne, & y mit de l'infanterie; qui, n'étant pas protégée de la ligne, au moins d'assez près, y fut successivement forcée par l'armée du roi, avant même qu'elle attaquât le front de l'ennemi.

Cette premiere faute fit perdre à M. de Savoie beaucoup d'infanterie, avant que la *bataille* com-

mençât sur le front des deux armées. Sa gauche pouvoit être couverte d'une vieille digue du Po, au de-là de laquelle le terrein jusqu'au Po étoit fort marécageux; mais ce prince négligea un coude que faisoit cette digue, & ne l'occupa point.

S'il avoit appuyé sa gauche à ce coude, qui se trouvoit à hauteur des caffines de la droite dont je viens de parler, la droite & la gauche de son armée auroient été également bien protégées, avec cet avantage à la gauche que le terrein en dedans de ce coude étant beaucoup plus étendu que celui du déhors, par lequel il falloit que nous abordassions ce front appuyé, une partie de la cavalerie de la gauche de M. de Savoie auroit pu charger en flanc celle du roi, dès qu'elle auroit voulu s'étendre au-delà du coude, en cas qu'on en eût pu déplacer l'infanterie ennemie.

Par le récit de cette mauvaise disposition de l'armée de M. de Savoie pour la droite & pour la gauche, on voit que le front de la première ligne étoit également hors de portée de soutenir à la droite l'infanterie qui étoit dans les caffines, & d'empêcher à la gauche que l'infanterie de l'armée du roi ne se portât jusqu'au coude.

En y arrivant, elle fut allongée le long du coude de cette digue, où elle trouva sous son feu l'aile gauche de cavalerie de l'ennemi, qu'elle força bientôt à quitter son terrein, pour se placer plus en arrière que n'étoit le front de son infanterie: ce qui donna à la cavalerie de la droite de l'armée du roi qui, jusqu'à ce temps-là, fut tenue derrière l'infanterie, le moyen d'occuper presque le même terrein sur lequel étoit l'aile gauche de la cavalerie de l'ennemi.

Après quoi l'infanterie, devenue inutile à cette digue, puisqu'elle y avoit opéré ce qu'elle avoit voulu, qui étoit de déplacer l'aile gauche de cavalerie de l'ennemi; cette infanterie, dis-je, s'étendant sur sa gauche, rejoignit le front de l'infanterie de l'armée dans son ordre de *bataille*, & marcha au front de l'infanterie ennemie, qui fut bientôt emportée & battue.

Si la disposition de M. de Savoie avoit été exempte des fautes dont je viens de parler, il est apparent que l'armée de ce prince n'auroit pas été si facilement battue, parce que l'armée du roi étoit tombée dans un inconvénient qui ne put être réparé qu'après la *bataille* gagnée: voici quel il fut.

M. de Quinson, maréchal de camp, commandoit l'aile gauche de cavalerie, lorsque l'armée se mit en mouvement pour marcher à l'ennemi. Il voulut s'ouvrir sur la gauche, afin de laisser suffisamment de terrein au centre & à la droite pour marcher de front, & par ce mouvement il se trouva, sans s'en appercevoir, au-delà de la source du ruisseau de Staffarde, & ne connut qu'il étoit séparé de l'infanterie que lorsque le ruisseau ne put plus être passé par la cavalerie.

Pendant tout le temps de la *bataille*, c'est-à-dire plus de six heures, il cotoya le ruisseau pour trouver un endroit où il pût le passer, & n'en trouva un qu'à l'abbaye de Staffarde, derrière l'armée ennemie, où il y avoit un pont sur le ruisseau; & ce ne fut même qu'après la *bataille* gagnée: ainsi, cette *bataille* se donna & se gagna sans l'aile gauche.

Dans cet exemple, je trouve la punition d'un général qui fait battre son armée, pour n'avoir pas eu la capacité de connoitre les avantages qu'il pouvoit tirer du terrein sur lequel il avoit résolu de recevoir la *bataille* que son ennemi venoit lui donner. Cette capacité est pourtant bien audessous de celle du général qui sçait sur le champ se décider sur le parti le plus avantageux, lorsqu'il n'a pas le temps de réfléchir, & dans lequel la première pensée doit être la plus judicieuse, & la seule qui soit sure pour parvenir à battre son ennemi.

BATAILLE DE STEINKERQUE.

L'année 1692 me fournit dans la journée de Steinkerque (du 3 août) un exemple remarquable, sur lequel il y a plusieurs réflexions à faire.

Après la prise de Namur, le roi ayant quitté l'armée en laissa le commandement à M. de Luxembourg, qui fut seulement chargé de la conservation des conquêtes & du pays. Ainsi ce général se contentoit d'observer soigneusement M. le prince d'Orange; celui-ci, chagrin de n'avoir pu empêcher la perte de Namur, cherchoit dans les mouvements qu'il faisoit faire à son armée les occasions d'entreprendre sur celle du roi, ou du moins de subsister aux dépens d'un pays dont les Espagnols n'étoient plus les maitres.

M. de Luxembourg étoit campé, sa droite à Steinkerque, & sa gauche à Enghien; M. le prince d'Orange entre Tubise & Saint-Arnelle, pays fort couvert & rempli de défilés qui séparoient les deux armées.

Il paroissoit impossible qu'il pût se passer une action générale entre elles. Cependant M. le prince d'Orange, ayant découvert que M. de Luxembourg étoit en commerce avec un homme de sa secrétairerie, qui instruisoit régulièrement ce général de tout ce qui venoit à sa connoissance, résolut de se prévaloir de cette découverte pour cacher la marche de son armée sur celle du roi.

Pour cet effet il arrêta secrétement cet homme dans son cabinet, le força d'écrire en sa présence à M. de Luxembourg, & de lui mander que le lendemain l'armée de M. le prince d'Orange feroit un grand fourrage de l'autre côté du ruisseau de Steinkerque, devant la droite de l'armée du roi; & que pour couvrir ce fourrage, il marcheroit cette nuit un corps considérable d'infanterie avec du canon, pour occuper les défilés qui séparoient les armées, afin que le fourrage ne fût point troublé à son retour.

Ce faux avis porté à M. de Luxembourg comme bon, & de la part d'un espion qu'il croyoit fidèle

& sûr, fut cause que ce général négligea celui qui fut donné par un partisan. Celui-ci lui mandoit que touts les défilés qui séparoient les armées étoient pleins d'infanterie, de cavalerie, & de canon. Comme ce que lui marquoit ce partisan se trouvoit conforme à l'avis qu'il avoit reçu de son espion, il crut que ces troupes avancées dans les défilés n'étoient destinées qu'aux suretés que, suivant ce faux avis, M. le prince d'Orange devoit prendre pour son fourrage.

Ainsi, ne pouvant troubler un fourrage pour la sureté duquel l'ennemi prenoit de si grandes précautions, il demeura tranquille dans son camp, jusqu'à ce qu'il apprit tout-à-coup que l'armée ennemie sortoit de toutes parts des défilés qui étoient fort près de la tête de son camp, qu'elle se mettoit en *bataille*, & que la brigade de Bourbonnois, qui étoit campée hors de la ligne pour couvrir l'aile droite de cavalerie, étoit déja attaquée par un corps d'infanterie qui lui étoit fort supérieur.

Dans cette surprise générale sur tout le front de l'armée M. de Luxembourg eut besoin de toute sa vivacité. Dans un moment l'armée eut pris les armes & se trouva en *bataille* à la tête de son camp. Le général porta même un si prompt secours à la brigade de Bourbonnois, qui, en perdant son camp, avoit abandonné quelques pièces de canon placées à sa tête & que l'ennemi faisoit déja tirer contre l'armée du roi, que cette brigade, & les troupes qui avoient marché à son secours, chassèrent les ennemis de ce poste qu'ils venoient d'occuper, & reprirent notre canon. Ainsi l'affaire commençoit à se rétablir à la droite.

Le front de l'ennemi qui devoit attaquer le nôtre trouva des difficultés à l'aborder, parce qu'il y avoit en quelques endroits des haies, assez claires pourtant, qui entouroient de petites prairies. Cette lenteur à charger la ligne par tout son front en même temps donna à nos troupes celui de se former. Lorsque l'ennemi, enflé du bon succès de sa gauche contre la brigade de Bourbonnois, voulut venir à la charge, il trouva une si grande résistance que non-seulement il ne put aborder notre front, mais même il fut contraint de rétrograder, quand il vit que les troupes de sa gauche avoient perdu le terrein du camp de la brigade de Bourbonnois. Ce terrein abandonné par tout le front donna le moyen à notre première ligne de s'avancer & de laisser à la seconde par ce mouvement un espace suffisant pour se former derrière la première : jusqu'alors nos deux lignes avoient bien été sous les armes, mais seulement à la tête de leur camp ; de sorte que le camp de la première se trouvoit encore tout tendu entre les deux lignes.

Enfin tout le front de l'armée, qui venoit de se faire un champ de *bataille* à la faveur de son feu, s'avança sur l'ennemi déja mis un peu en désordre par la perte d'hommes qu'il avoit faite, le rejetta en confusion dans les défilés dont il étoit sorti pour combattre, & le contraignit d'abandonner le canon qu'il avoit porté à sa tête, & le champ de *bataille* couvert de dix à douze mille morts.

Il est pourtant vraisemblable que, si la droite de l'ennemi, destinée à attaquer Enghien & notre gauche, ne s'étoit point égarée la nuit dans sa marche, & si elle avoit attaqué la gauche en même temps que le combat avoit commencé à la droite & au centre, il auroit été bien plus difficile à M. de Luxembourg de soutenir un effort général depuis la droite jusqu'à la gauche, dans une circonstance aussi imprévue.

Ce combat est le plus sanglant qui ait été donné de cette guerre. Le récit que je viens d'en faire me fournira plusieurs réflexions : les unes regarderont M. le prince d'Orange, les autres M. de Luxembourg.

Il est certain qu'il n'est pas possible à un général de se servir plus avantageusement de la découverte d'un espion domestique que M. le prince d'Orange le fit en cette occasion. Il est certain même que le dessein de ce prince étoit grand & devoit réussir, s'il avoit été aussi vivement exécuté qu'il avoit été judicieusement conduit.

M. de Luxembourg n'avoit fait aucune attention aux avis donnés par son partisan. D'ailleurs tout ce que ce partisan lui envoya dire se trouvoit si conforme au faux avis que M. le prince d'Orange lui avoit fait donner par cet espion découvert, qu'il ne servit qu'à lui confirmer la fidélité exacte de son espion, & ne put le mettre en aucune défiance. Ceci paroissoit d'autant plus raisonnable que le partisan, qui ne pouvoit voir que ce qui se faisoit à la tête des défilés, & non ce qui se passoit à la queue, n'étoit en état d'informer M. de Luxembourg que de ce qu'il croyoit avoir déja appris par son espion.

Ainsi, l'armée du roi ayant devant elle des défilés fort longs & fort difficiles à passer, & commandée par un général vigilant, alloit être surprise dans son camp & battue, si M. le prince d'Orange avoit, comme je l'ai dit, aussi vivement exécuté que judicieusement pensé.

Ce prince n'auroit pas dû se former & se mettre en *bataille* à la sortie des défilés. Comme il marchoit sur plusieurs colonnes, & débouchoit par plusieurs défilés, toutes ces colonnes devoient attaquer le front du camp qui leur étoit opposé, afin de porter par-tout la difficulté de prendre les armes & de former un front. Il lui suffisoit que ces colonnes pénétrassent ce camp, pour mettre le désordre par-tout, & pour faire prospérer en un moment les efforts qu'il faisoit faire en colonne par les troupes de sa première ligne.

Voilà comme il devoit se conduire pour l'attaque du camp avec les troupes de sa première ligne. Celles de la seconde auroient dû se mettre en *bataille*, tant pour soutenir la première, qui attaquoit en colonne, que pour montrer à notre armée

te front prêt à agir, & lui ôter par cette démonstration la pensée de se former derrière le camp, après l'avoir abandonné par l'impossibilité d'en conserver la tête.

L'attaque d'une armée entière surprise dans son camp doit être exécutée par des colonnes fortes, qui ouvrent, penètrent, & séparent le camp. Cela suffit pour sa destruction: un champ de *bataille* se trouve ordinairement à la tête du camp, & presque jamais à la queue.

Il ne faut donc pas donner à une armée que l'on veut surprendre dans son camp le temps de se mettre en *bataille*, & il faut l'aborder avec tant de vivacité qu'on lui ôte la possibilité de se former à sa tête: cela seul force l'armée à une fuite honteuse & en désordre, & à l'abandon de touts ses bagages.

Voilà quelle a été la principale faute commise par M. le prince d'Orange, dans l'exécution d'un projet d'ailleurs fort bien concerté & fort heureusement conduit.

A l'égard de M. de Luxembourg, il doit être loué de la vivacité avec laquelle il donna ses ordres pour mettre son armée en *bataille*, & remédia au premier désordre de la droite; de la hardiesse avec laquelle il fit prendre un champ de *bataille* à son armée, qui n'en avoit point au commencement de l'action; & de la conduite avec laquelle il profita du premier mouvement en-arrière qu'il vit faire à l'ennemi, pour le mettre en désordre & le rejetter dans ses défilés.

Cet exemple me fournit une réflexion générale, utile à touts ceux qui se trouvent chargés des affaires, soit de guerre, soit de politique. C'est qu'on doit toujours comparer touts les différents avis que l'on reçoit sur un même sujet, sans que la prévention de la sureté de l'un fasse négliger la moindre précaution pour se garantir contre l'évènement que pourroit annoncer celui qu'on aura cru le moins sûr, en cas qu'il se trouvât pourtant le plus véritable.

Quoique, de touts les avis, ceux qui viennent d'un correspondant, ou d'un espion dont on a souvent éprouvé la fidélité, paroissent devoir être les plus sûrs, il est pourtant possible que ce correspondant, ou cet espion qu'on croit le plus fidèle, puisse être double, ou avoir été découvert & forcé à donner un faux avis. C'est pourquoi il est toujours prudent de comparer ensemble touts les avis que l'on reçoit sur un même sujet, & de chercher à s'assurer de la vérité de plusieurs manières.

BATAILLE DE NERWINDE.

Le 29 Juillet de l'année 1693 se donna la *bataille* de Nerwinde.

L'ennemi, à la première vue de la cavalerie de l'armée du roi, auroit pu, s'il n'avoit point voulu combattre, quitter son camp & mettre la Gèthe devant lui. Il avoit plus de temps qu'il ne lui en falloit pour faire ce mouvement avec sureté; mais il crut pouvoir rendre son poste si bon que M. de Luxembourg n'oseroit l'y attaquer.

Voici quelle fut la disposition de M. le prince d'Orange. Il retrancha le front de son camp, où il le crut nécessaire; il mit de l'infanterie dans le village de Nerwinde, qui fut aussi retranché. Ce village, situé à son centre, tenoit par derrière à sa ligne d'infanterie, & par ses côtés au retranchement; de sorte qu'il ne pouvoit être embrassé. M. le prince d'Orange occupa à sa gauche le village de Romsdorff, sur le bord du ruisseau de Landen: il retrancha aussi la tête de ce village, qui par le flanc tenoit au retranchement. Sa droite étoit appuyée à la Gèthe, & couverte depuis cette rivière jusqu'à Nerwinde d'une forte haie, qu'on ne pouvoit passer qu'en défilant un à un. Tout le front étoit couvert de plus de cent pièces de canon.

La disposition de M. de Luxembourg fut telle que je vais le dire. Ce général, comme je l'ai déja fait remarquer, étoit arrivé à la vue du camp ennemi, vers les trois heures après midi, seulement avec son aile droite de cavalerie; le reste de l'armée ne put arriver que depuis ce temps-là jusqu'à minuit. Cependant M. de Luxembourg s'avança avec sa cavalerie jusqu'à la hauteur du village de Sainte-Gertrude. Le front de la plaine étant assez resserré, il y plaçoit les troupes sur plusieurs lignes, à mesure qu'elles arrivoient.

Les quatre premiers bataillons qui arrivèrent furent employés à chasser les détachements de l'armée ennemie qui occupoient Landen. Ce village étoit un peu à la tête de la gauche du camp de l'ennemi, & devoit le lendemain, jour de la *bataille*, être à la droite de l'armée du roi, lorsqu'elle marcheroit à l'ennemi.

Cette première faute que fit M. le prince d'Orange, en ne soutenant point ce poste, & en l'abandonnant trop facilement, donna le moyen à M. de Luxembourg de placer pendant la nuit plus de quarante bataillons entre Landen & Romsdorff, & à la gauche de Landen, devant la gauche de l'ennemi, dont la cavalerie de l'aile gauche n'ayant pas assez de terrein sur le front, ni même de fond pour se placer derrière l'infanterie retranchée, fut obligée de se mettre en potence, la droite au-dessus de Romsdorff, & la gauche sur Loo, faisant face au ruisseau de Landen.

Cette disposition particulière de la gauche de l'ennemi, de laquelle je n'ai point parlé en disant quelle étoit la générale pour son front, rendit cette aile inutile pendant la *bataille*, comme je le dirai dans la suite.

Voilà quelle fut la disposition de l'infanterie de la droite de l'armée du roi pour l'attaque du lendemain.

La cavalerie de la droite étoit, comme je l'ai dit, restée à la hauteur du village de Sainte-Gertrude, & les seize escadrons de dragons de la

droite restèrent pendant la nuit à la droite de Landen, & furent, avant que le combat commençât, placés au-dessus de ce ruisseau, vis-à-vis de l'aile gauche de cavalerie de l'ennemi, tant pour la contenir que pour chercher des passages sur le ruisseau, & agir contre le flanc de l'ennemi, si l'occasion s'en présentoit.

Le centre, où M. de Luxembourg manquant de front, s'étoit pendant la nuit placé sur onze lignes, tant de cavalerie que d'infanterie, fut mis en action par ce général entre cinq & six heures du matin, par un mouvement en avant si beau & si sçavant que sa marche à l'ennemi forma son ordre de *bataille* sur deux lignes; ce qui fut exécuté sous le feu du canon de l'ennemi, qui avoit commencé à tirer à quatre heures & un quart du matin.

L'infanterie de la gauche de la première & de la seconde ligne fut destinée pour l'attaque du village de Nerwinde, & l'aile gauche de la cavalerie se plaça en s'étendant vers la Gèthe devant la droite de l'ennemi, avec ordre de pénétrer la haie qui couvroit d'un peu loin la droite de l'ennemi, & de charger la cavalerie de cette aile, en cas qu'elle pût se former en-dedans de la haie, & suivant qu'elle verroit que l'attaque du village de Nerwinde prospèreroit: il auroit été impossible à notre cavalerie d'occuper ce terrein en-dedans de la haie, tant que l'ennemi auroit été le maître de ce village.

Voilà quelle fut la disposition générale des deux armées, au moment qui précéda la *bataille*: Elle fait voir que le front retranché de l'armée ennemie nous réduisoit à l'attaque de quelques points de ce front, avant d'entreprendre celle du total. Ces points étoient les villages de Nerwinde & de Romsdorff, excédant l'un & l'autre le front retranché qui ne pouvoit être abordé sans essuyer en flanc le feu de ces deux villages.

Il falloit donc, avant de combattre l'ennemi par tout son front, lui avoir fait abandonner les deux villages; & par conséquent que l'armée du roi essuyât le feu du canon de l'ennemi & celui du front du retranchement, au moins jusqu'à ce que le village de Nerwinde fût emporté, & que l'armée pût s'avancer de front au retranchement, pour l'attaquer en même temps.

Le combat commença vers les six heures du matin par l'attaque du village de Nerwinde, qui fut emporté en peu de temps. Mais, comme l'ordre que M. de Luxembourg avoit donné pour que sa droite attaquât le centre & la gauche de l'ennemi au moment où l'on verroit prospérer l'attaque du village, ne fut point exécuté par le général qui commandoit l'armée du roi; les troupes qui étoient entrées dans Nerwinde un peu trop en désordre, & qui n'avoient pas eu la précaution de se placer dans tout le travers du village du côté de l'ennemi, en furent chassées par l'infanterie ennemie de la gauche, qui se déposta du front du retranchement pour aller faire cette attaque.

Ce mouvement étoit vu de toute notre droite; & il fut proposé au général qui la commandoit d'en profiter, en faisant sur-le-champ attaquer ce front, qui venoit d'être dégarni en partie de l'infanterie qui avoit marché pour reprendre Nerwinde. Ce fut en vain que cette proposition fut faite, quoique ce mouvement & cette attaque eussent vraisemblablement décidé du gain de cette *bataille* dès ce moment même.

Les troupes de l'armée du roi, qui avoient été chassées de Nerwinde, s'étant remises de leur désordre, ce village fut une seconde fois attaqué & emporté par M. de Luxembourg: mais elles ne purent encore s'y maintenir, parce que ceux qu'il les commandoient ne sçurent pas mieux se placer dans le village qu'ils l'avoient fait la première fois, & furent chassés une seconde fois par la même infanterie de la gauche des ennemis, qui s'étoit encore déplacée pour marcher à cette attaque; ce qu'elle fit aussi impunément que la première fois.

Par ce que je viens de dire il est aisé de comprendre que, si le général de la droite de l'armée du roi avoit ces deux fois exécuté les ordres de M. de Luxembourg, & avoit fait attaquer la gauche & le front du retranchement, lorsqu'il vit que l'ennemi les dégarnissoit, il est certain que non-seulement la *bataille* de Nerwinde auroit duré cinq ou six heures de moins, mais qu'elle auroit coûté infiniment moins d'hommes.

Dans cet état, M. de Luxembourg, qui n'étoit pas homme à se rebuter par ces deux attaques malheureuses, vint lui-même prendre à sa droite une partie de l'infanterie & la maison du roi: avec ces troupes fraiches, il attaqua une troisième fois Nerwinde & l'emporta.

Les ennemis, qui deux fois avoient impunément dégarni leur gauche pour reprendre Nerwinde en furent punis cette troisième fois. Le général de la droite, ayant marché lui-même avec les troupes que M. de Luxembourg étoit venu prendre, je restai seul pour commander la droite, que je mis d'abord en disposition d'attaquer la gauche de l'ennemi, dès qu'il m'en fourniroit l'occasion. C'est ce qu'il ne manqua pas de faire en déplaçant encore son infanterie, même plutôt qu'il n'avoit fait les deux premières fois; parce qu'il voyoit que M. de Luxembourg avoit attaqué le village avec un plus grand nombre de troupes.

Je laissai donc marcher l'infanterie ennemie, jusqu'à ce que je la jugeai hors de portée de revenir à son retranchement, avant qu'il pût être abordé par l'infanterie du roi. Je chargeai de cette attaque le marquis de Créqui, & je me mis à la tête de la cavalerie de la droite, que je menai à l'endroit du front de l'ennemi qui n'étoit fermé que par des charriots d'artillerie mis en travers.

L'infanterie ennemie de la gauche, qui étoit en marche

marche pour aller soutenir Nerwinde, voyant toute la droite de l'armée du roi en mouvement vers le front du retranchement, & jugeant que l'infanterie qui étoit restée ne feroit pas capable de soutenir l'effort de celle du roi, voulut revenir à son poste; mais elle n'en eut pas le temps parce qu'elle se trouva abordée par l'infanterie que le marquis de Crequi y avoit conduite. Ainsi cette infanterie ennemie, qui étoit de neuf bataillons, se forma en bataillon quarré, pour résister à la cavalerie avec laquelle j'étois entré dans les retranchements.

Mais, dans ce moment, la destruction de ces neuf bataillons ne faisoit pas mon objet principal. L'endroit par où j'avois forcé le retranchement étoit le plus élevé du camp de l'ennemi; je voyois au-dessous de moi que M. le prince d'Orange faisoit marcher toute sa droite pour attaquer de nouveau Nerwinde, ignorant encore que toute sa gauche étoit forcée.

Je mis donc la cavalerie en *bataille*, faisant tête au flanc de M. le prince d'Orange, pour le charger en cas qu'il s'avançât à Nerwinde. M. de Luxembourg, à qui j'avois fait sçavoir que toute la droite étoit maitresse de la gauche du camp des ennemis, fit en même temps faire un grand effort à toute sa gauche & à son centre, & se forma entre Nerwinde & le front de l'ennemi, qui, se trouvant trop resserré par un coude de la Gèthe, fut aisément débordé par notre gauche, & entièrement taillé en pièces ou noyé dans la Gèthe: ainsi toute la droite & le centre de l'ennemi furent entièrement battus.

La cavalerie ennemie de la gauche, qui n'avoit pas eu de place sur le front de la ligne, avoit été mise, comme je l'ai dit, en potence, faisant tête au ruisseau de Landen. Dès qu'elle vit l'infanterie de la droite maitresse du retranchement, elle ne pensa qu'à se retirer à Loo; ce qu'elle fit assez paisiblement, parce qu'elle se trouvoit éloignée du lieu où le fort de l'action venoit de se passer; elle ne pouvoit même faire mieux, n'ayant point assez de terrein pour faire un mouvement qui pût la mettre en état de charger de front les troupes de notre droite qui avoient forcé le retranchement.

Ce fut ainsi que se termina la *bataille* de Nerwinde. Les ennemis y perdirent plus de dix-huit mille hommes, tués ou pris, cent quatre pièces de canon, & un nombre prodigieux d'officiers, de drapeaux, & d'étendarts.

Il me paroit à propos de dire ici une raison particulière, qui fut en partie cause de ce que l'infanterie du roi, deux fois maitresse de Nerwinde, ne put s'y maintenir; c'est que dans ce pays-là les habitants des villages, au lieu de haies, séparent leurs terreins par de petits murs de terre d'environ cinq pieds de haut & d'un pied d'épais. Il arrivoit donc que l'infanterie qui abordoit les avenues retranchées & barricadées du village, & ces petits murs qui se trouvoient dans la campagne, se resserroit sur celle qui avoit déja chassé l'ennemi des avenues retranchées, pour entrer avec elle dans le village; ainsi elle ne poussoit plus l'ennemi que par un front qui n'avoit d'étendue que la largeur de la rue, sans faire attention qu'il lui étoit capital, pour se procurer un front, de démolir ces petits murs de terre, qui auroient pu l'être dans un moment du côté par où on l'avoit attaqué, & sans songer à border d'infanterie ces petits murs, du côté par lequel le village tenoit à la ligne, pour faire au moins un front égal à celui de l'ennemi lorsqu'il reviendroit attaquer le village. Ces réflexions étoient cependant faciles: on voyoit toute la ligne d'infanterie de l'ennemi placée à portée de revenir au village; de sorte qu'effectivement, lorsque l'ennemi revint l'attaquer, il aborda lui-même ces petits murs, qu'il ne trouva pas garni de troupes, en même temps qu'il abordoit l'avenue du village, qu'il avoit eu soin d'ouvrir de son côté. Ainsi il se trouvoit pour son attaque un front plus étendu que celui que notre infanterie occupoit pour sa défense.

Les ennemis de la gloire de M. de Luxembourg ont dit fort mal-à-propos que ce général auroit pu sur le champ profiter de cette grande victoire plus qu'il ne le fit.

Le récit de cette mémorable journée fait voir qu'une armée, quoique bien retranchée par son front & avec ses ailes couvertes, peut être attaquée & battue par une armée égale; parce que les mouvements de l'attaquant sont libres, son front sans embarras, & que souvent l'attaqué n'a pu se donner assez de fond, & le faire occuper par un nombre de troupes suffisant pour résister à celui par lequel il est attaqué.

En ce cas ses ailes couvertes l'embarrassent plus qu'elles ne lui servent: elles restent sans action par le manque de terrein pour faire leurs mouvements. L'ennemi retranché, n'ayant pas assez de front pour placer toutes ses troupes sur plusieurs lignes assez distantes les unes des autres pour avoir une liberté entière dans leurs mouvements, se trouve obligé de mettre des troupes en potence: alors elles lui deviennent inutiles pour son front, dont elles ne peuvent réparer le désordre, parce qu'elles ne peuvent présenter un front capable de charger avec succès l'ennemi, quand il a mis en désordre les troupes qui gardoient le front retranché.

Ainsi, dès que son front est ouvert & que l'ennemi qui l'a abordé peut s'y maintenir un peu de temps, il est certain qu'il faut qu'il perde de son terrein intérieur; ce qui le mettant dans l'impossibilité de faire ses mouvements, il faut de nécessité que le désordre de la tête se communique au reste de l'armée, sur laquelle se jette ce premier front en désordre & sans terrein pour se reformer, ou laisser à la seconde ligne un espace libre pour se porter en avant sur l'ennemi.

BATAILLE DE LA MARSAILLE.

Cette même année 1693 me fournit encore des réflexions à faire sur la *bataille* de la Marsaille, gagnée en Piémont (le 3 octobre) par l'armée du roi commandée par M. le maréchal de Catinat.

M. le duc de Savoie avoit poussé ce général jusqu'au fond de la vallée de Pragelas. Il avoit ensuite pris le fort de Sainte-Brigitte au-dessus de la citadelle de Pignerol. Il avoit bombardé la place, & se préparoit à l'assiéger dans les formes.

M. de Catinat n'avoit pas assez de cavalerie pour entrer dans la plaine de Piémont, & y combattre M. de Savoie, pour lui faire abandonner son dessein sur Pignerol. Il attendit donc, dans la situation où il s'étoit mis, que la cavalerie détachée de l'armée d'Allemagne pour le venir joindre fut arrivée.

Par la position de M. de Savoie, on voit que M. de Catinat ne pouvoit plus assembler sa cavalerie que dans la vallée de Suse, & que déboucher ensuite par Rivoli, pour marcher à l'ennemi. M. de Savoie qui se faisoit un point capital de tenir Pignerol serré du côté de Pragelas, & qui étoit résolu de combattre l'armée du roi, en cas qu'elle marchât à lui par le côté du Piémont, laissa paisiblement déboucher M. le maréchal de Catinat de la vallée de Suse.

Cette première faute étoit fort grande; le prince laissoit placer l'armée du roi entre la sienne & Turin: par conséquent, supposé que M. de Catinat eût pu faire vivre son armée quelque temps où elle étoit, il est certain que pendant tout ce temps-là M. de Savoie n'auroit pu rien tirer de Turin ni du Piémont.

Mais, comme ce prince croyoit battre, au lieu qu'il fut battu, il espéroit mettre totalement l'armée du roi en déroute & ne lui laisser de retraite après le combat qu'à Suse: il comptoit qu'après la *bataille* gagnée, en faisant prendre le revers de cette vallée par Cumiane & Javan à toute son infanterie, il empêcheroit les débris de l'armée de se rassembler à Suse, prendroit cette place dès qu'il se présenteroit devant elle, poursuivroit l'armée jusques dans la Savoie; après quoi la prise de Pignerol lui feroit assurée. Le projet étoit bon s'il eut réussi; mais sujet à de trop grands inconvénients, s'il ne réussissoit pas.

La seconde faute que fit M. de Savoie fut celle de quitter trop tard le voisinage de Pignerol; de sorte qu'il ne put venir au-devant de l'armée du roi qu'à Marsaglia, entre les ruisseaux de la Cisola & de Non, qui dans cette saison sont presque à sec.

L'avantage que ce prince crut avoir trouvé dans cette disposition étoit qu'il prenoit son champ de *bataille* de manière qu'en cas qu'il fût battu, il pouvoit se retirer au Po du côté de Villefranche & de Saluces; & que, si au contraire il battoit l'armée du roi, il se trouvoit à portée de faire passer, comme je viens de le dire, une partie de son infanterie par Cumiane & Javan, pour achever de détruire l'armée du roi dans sa retraite par la vallée de Suse.

Cette disposition fait voir que M. de Savoie abandonnoit les hauteurs de Piosasc, où il auroit pu appuyer sa gauche en relevant sa droite vers le Sangon; de sorte que sa gauche se trouva sans protection, & que sa droite ne fut appuyée qu'aux petits bois de la Volvéra, où il avoit jetté quelques bataillons; & ces bois, à proprement parler, n'étoient que des broussailles, pénétrables même à la cavalerie.

Par l'abandon des hauteurs de Piosasc, l'armée du roi eut le moyen d'étendre sa droite jusqu'au pied des hauteurs, & de déborder ainsi la gauche de l'ennemi, par où son désordre commença, & se communiqua ensuite aisément au centre. La gauche & le centre se reployant sur la droite, il fut facile à l'armée du roi de s'avancer sur le terrein du champ de *bataille* de l'ennemi & de le lui faire abandonner.

Dans cet exemple, je trouve plusieurs sujets de réflexions, dont les unes regarderont la manière de combattre, les autres le choix du lieu où l'on veut combattre & les raisons pour combattre.

Quant à la manière de combattre, je dirai qu'il est essentiel à un général qui veut recevoir la *bataille*, de forcer au moins l'ennemi à la lui donner avec touts les désavantages qui peuvent se trouver à l'attaque d'une armée bien postée.

Si M. le duc de Savoie avoit appuyé sa gauche aux hauteurs de Piosasc, comme je l'ai dit, il est certain que M. de Catinat auroit trouvé beaucoup plus de difficulté à battre son armée, parce qu'il auroit fallu préalablement que M. de Catinat dépostât l'infanterie ennemie de cette hauteur; ce qui auroit pu être fort difficile, par la nature du terrein élevé & mal-aisé à déborder en se soutenant sur la hauteur.

Sur le choix du lieu où l'on veut combattre, je dirai que, si M. de Savoie s'étoit avancé avec toute son armée au débouché de la vallée de Suse, il auroit été impossible à M. de Catinat de s'étendre dans la plaine devant ce prince pour le combattre. A la vérité, par ce mouvement, M. de Savoie s'éloignoit de Pignerol, & laissoit M. de Catinat maître de porter son infanterie à cette place par les cols qui sont entre les vallées de Suse & de Pragelas. Mais, dans le fond, qu'est-ce que cela auroit produit? Il auroit été absolument impossible à la cavalerie de l'armée du roi de subsister dans la vallée de Suse, & elle auroit été contrainte de repasser incessamment en Savoie & en Dauphiné.

Ainsi, puisque le siège de Pignerol n'étoit pas encore formé, il n'y avoit aucun inconvénient pour M. de Savoie à s'éloigner de cette place; pourvu que cet éloignement lui produisît un avantage capable de détruire l'armée du roi, ou au moins de mettre par le manque de subsistances M. de Catinat dans l'impossibilité de se rap-

procher une seconde fois de lui avec sa cavalerie.

Ainsi M. le duc de Savoie, en s'éloignant de Pignerol, n'abandonnoit point une entreprise formée, & ne faisoit que la remettre à un temps plus favorable.

Sur les raisons pour combattre, je dirai que M. de Savoie n'en a eu en cette occasion aucune de celles que j'ai dit être les véritables & bonnes raisons qui doivent porter un général à chercher les occasions de combattre son ennemi.

Ce prince n'a été porté à donner la *bataille* à Marsaglia que par présomption. Enflé de quelques succès heureux qu'il avoit eu dans la campagne précédente, & au commencement de celle-ci, il a cru qu'il battroit l'armée du roi, & qu'en la battant ainsi engagée dans la plaine de Marsaille, il détruiroit l'infanterie avant qu'elle pût avoir trouvé sa retraite à Suze, où elle n'oseroit même se rassembler sous la protection de cette place, dont la ville ne valoit rien, & le château étoit trop petit pour la contenir.

Il crut aussi que la cavalerie, en cas qu'elle pût rentrer dans la vallée de Suze, ne pourroit s'y arrêter, & repasseroit en Savoie & en Dauphiné; qu'il prendroit ensuite Pignerol en fort peu de temps, avec une partie de son infanterie, & passeroit avec toute son armée, pour la faire hiverner jusques dans Lyon & Grenoble.

Voilà comme M. de Savoie a pensé, lorsqu'il a donné la *bataille* de la Marsaille. D'où je conclus que toutes les fois qu'un général s'écarte des principes & des bonnes règles, il risque de manquer son projet; qui, n'étant point judicieusement concerté, le jette dans de grands inconvénients pour la suite.

On a reproché à M. le maréchal de Catinat de n'avoir pas assez profité d'une victoire aussi complette, de n'avoir pas pris Coni, & fait hiverner l'armée du roi dans la plaine de Piémont. Comme je ne servois pas dans cette armée, je ne dirai sur ce sujet que ce que j'en ai appris, que l'on n'a point administré à ce général les munitions de guerre & de bouche nécessaires pour exécuter le siège de Coni, & pour faire subsister l'armée au-delà des monts. Ainsi il se pourroit que ce ne seroit pas un reproche équitable à faire à M. le maréchal de Catinat.

Jusqu'à présent, j'ai eu à faire remarquer bien plus de fautes faites par les généraux de nos ennemis que par ceux que le roi a employés dans le commandement de ses armées. Il n'en sera pas de même pour ce qui me reste à dire sur les discussions des *batailles* qui se sont données depuis le commencement de cette guerre. Touts les événements malheureux n'en peuvent raisonnablement être attribués qu'à ceux qui ont été chargés en chef de la conduite des armées; ce qui sera aisément prouvé par la manière dont ils se sont conduits, tant avant que le jour même de ces grandes actions.

BATAILLE DE LUZARA.

La *bataille* de Luzara fut donnée en Lombardie le 15 août 1702, peu de jours après le combat du Crostolo. Le roi d'Espagne y étoit en personne, & l'armée étoit commandée sous lui par M. de Vendôme. Après le combat du Crostolo, l'armée du roi marcha à Luzara & aux ponts que les ennemis avoient sur le Po, à dessein de leur ôter toute communication avec le Mirandolois & le Modénois. Comme il y avoit plusieurs petites rivières & navilles à passer, on fit cette marche avec assez de précaution dans son commencement. On marchoit sur autant de colonnes qu'il avoit été possible, & il y avoit un corps de cavalerie commandé pour précéder la marche de l'armée, & l'avertir de ce qu'il verroit.

On n'avoit point d'avis que M. le prince Eugene eût fait aucun mouvement, & on le croyoit dans le Séraglio; comme il y étoit lorsqu'on s'étoit approché de lui par le côté de Mantoue. Cependant ce prince avoit passé le Po avec la plus grande partie de son armée, & il étoit entre le Zéro & le Po, si bien couvert de la digue du Zéro, qu'on n'eut aucune connoissance du voisinage de son armée; parce qu'à la fin de la marche, l'officier qui commandoit le corps de cavalerie qui précédoit l'armée n'avoit point porté sa curiosité jusques sur cette digue du Zéro, derrière laquelle toute l'armée de l'empereur étoit en *bataille*: négligence trop grande, & qui doit à l'avenir servir d'instruction, pour ne plus tomber dans un pareil inconvénient.

Lorsque l'armée du roi, qui marchoit & qui étoit par conséquent encore en colonne, fut prête à entrer dans son camp auprès de Luzara, elle se trouva sous le feu de l'infanterie ennemie, qui étoit en *bataille* au-dessous du revers de la digue, & qui n'eut qu'à monter sur la digue pour faire son feu. Il fallut donc, en arrivant sur le terrein du camp, se former & combattre.

Plusieurs haies se trouvèrent entre le front de l'armée & la digue, ensorte qu'il étoit impossible que les lignes pussent s'aborder de front. L'ennemi hazarda pourtant en plusieurs endroits de marcher à nos bataillons; mais ce fut sans succès.

A notre droite la cavalerie trouva un pays plus ouvert; il y eut donc là quelques charges, mais de peu de conséquence: l'ennemi vit que l'attaque du front ne lui réussiroit pas, & que la cavalerie de la droite qui dans sa marche s'étoit trouvée un peu trop éloignée de la marche des colonnes d'infanterie, avoit alors repris son terrein & formé sa ligne à la droite de l'infanterie.

Ainsi cette journée se passa sans avantage marqué de part ni d'autre sur le champ de *bataille*. Notre armée se campa pourtant à la portée du canon de celle des ennemis sans la voir, parce qu'elle étoit derrière la digue, & retrancha son

camp, parce qu'elle vouloit prendre Luzara & Guaſtalla, qui étoient derrière la gauche de l'armée du roi, & que l'on prit effectivement : ce qui ne laiſſe pas de marquer un avantage décidé ; puiſque l'ennemi, qui reſta dans ſon poſte, ne tenta rien les jours ſuivants pour ſauver Guaſtalla.

Ce projet de M. le prince Eugène étoit beau ; il ne lui manquoit que d'être exécuté auſſi heureuſement qu'il avoit été judicieuſement concerté. Ce n'a même été qu'un haſard, que M. le prince Eugène ne pouvoit prévoir, qui ſauva l'armée du roi dans cette occaſion, & qui mérite d'être ſçu.

L'armée de l'empereur étoit, comme je l'ai dit, cachée derrière la digue du Zéro, & M. le prince Eugène, qui n'avoit pas été découvert par le corps de cavalerie qui précédoit l'armée, parce qu'il s'étoit arrêté à la hauteur du front du camp ſans porter ſon attention plus loin, ſe trouvoit ainſi à portée de l'armée du roi ſans qu'elle le ſçut. Ce prince compta donc que l'armée du roi, en arrivant ſur ſon terrein, poſeroit les armes & ſe camperoit, que la cavalerie iroit au fourrage, l'infanterie à la paille & à l'eau ; & que prenant ce temps favorable pour marcher de front au camp de l'armée du roi, dont il étoit fort près, il en prendroit toutes les armes aux faiſceaux & une partie des chevaux au piquet ; ce qui auroit en un moment produit la perte entière de toute l'armée.

Ce projet ſe trouvoit au moment d'être exécuté, & M. le prince Eugène attendoit cet heureux inſtant, lorſque le haſard fit que ce prince fut découvert aſſez à temps pour y porter remède, & avant que l'infanterie ſe fût écartée.

Voici quel fut ce haſard. La digue du Zéro n'eſt pas droite, parce qu'elle ſert à contenir les eaux dans le canal qui va du Po au-deſſous du Seraglio au Po du côté de Rovère, & qu'elle ſuit les niveaux du terrein pour le cours des eaux. Dans quelques endroits du front du camp, cette digue s'en trouvoit ſi proche qu'un aide-major crut ne pouvoir mieux poſter la garde du camp de ſon régiment que ſur cette digue. Ce fut donc en conduiſant cette garde que cet officier monta ſur la digue, par le ſimple deſir de voir le pays au-delà : il y découvrit toute l'infanterie ennemie ſur le ventre contre le revers de la digue, & la cavalerie en *bataille* derrière l'infanterie. Cette découverte donna ſur-le-champ l'alarme ſur toute la ligne, qui eut aſſez tôt pris les armes pour s'oppoſer à un ennemi qui avoit, comme je l'ai dit, entre lui & le camp un pays couvert de haies, qui l'obligeoient à défiler. L'ennemi découvert marcha cependant en avant, eſpérant mettre du déſordre en aſſez d'endroits du front de la ligne, pour en pouvoir profiter : mais, comme je l'ai dit, ſon eſpérance fut vaine, & il ne put en aucun endroit parvenir juſqu'au front du camp.

Ce récit me fournit pluſieurs remarques importantes. La première eſt qu'un général ne doit jamais marcher, ni faire aucun mouvement ſans avoir examiné touts les moyens de faire cette marche ou ce mouvement avec toutes les précautions requiſes. M. de Vendôme marchoit vers un ennemi ſage, vigilant, & habile, qui, par la ſituation du pays, pouvoit lui ôter la connoiſſance d'un mouvement. Il ne devoit donc pas ſuffire à M. de Vendôme de commencer ſa marche avec attention ; il falloit la finir de même ; & le plus circonſpect de ſes officiers généraux ne l'étoit pas trop pour être chargé du commandement du corps qui devoit non-ſeulement éclairer la marche des ennemis, mais aſſurer ſon camp juſqu'à ce que les gardes fuſſent poſtées, & même les fourrageurs revenus. Cela ne ſe trouva pas ainſi : lorſque l'armée du roi arriva ſur le terrein où l'on avoit réſolu de la faire camper, ce corps détaché ne ſe trouvoit point avancé, & n'avoit penſé à viſiter ni la digue, ni le terrein qui étoit au-delà.

La ſeconde remarque eſt qu'une armée qui arrive ſur le terrein de ſon camp ne doit pas poſer les armes que les gardes ne ſoient poſées & aſſurées dans leurs poſtes, principalement lorſque le pays qui eſt à la tête du camp n'a pas été viſité & bien reconnu.

La troiſième remarque à faire eſt qu'une armée peut être ſurpriſe en arrivant dans ſon camp, lorſque l'ennemi a pu faire un mouvement pour s'en approcher, qui n'ait point été connu, & que la nature du pays lui a fourni un terrein à la tête ou ſur les flancs de l'armée, derrière lequel il ait pu ſe cacher.

Ainſi il ne faut ni marcher ſans précaution, ni camper ſans avoir reconnu les environs du camp, parce qu'il ne faut pas combattre ſans y être préparé, ou ſans avoir eu le temps de ſe préparer à combattre : ce qui ſeroit arrivé à Luzara, ſi le haſard dont j'ai parlé n'avoit fait découvrir l'ennemi.

BATAILLE DE FRIEDLINGHEN.

M. de Villars, ayant été détaché de l'armée principale du roi en Alſace, pour veiller avec un corps de troupes à la conſervation de l'ouvrage que l'on avoit rétabli pour couvrir le pont d'Huningue, que les ennemis paroiſſoient vouloir attaquer, campoit en-deçà d'Huningue, à portée de protéger l'ouvrage extérieur, & de profiter du décampement de l'ennemi, s'il lui en donnoit occaſion.

L'armée ennemie étoit campée dans la plaine qui eſt entre le Rhin & la montagne, vis-à-vis l'ouvrage qui couvroit le pont, ſa gauche proche du territoire de Baſle, & ſa droite s'étendant vers le village de Friedlinghen, au-devant duquel elle avoit une groſſe redoute, conſtruite depuis la guerre pour la ſureté du pays contre les partis de la garniſon d'Huningue.

Dans cette disposition respective, M. de Villars étoit attentif à la manière dont l'ennemi décamperoit, lorsqu'il se retireroit pour aller prendre ses quartiers d'hiver. L'ennemi, présumant que, lorsqu'il voudroit décamper, il pourroit faire ce mouvement, sans craindre d'être suivi dans sa retraite, & qu'il pourroit être assez tôt hors de portée, pour n'avoir pas à appréhender qu'une armée qui avoit le Rhin à passer sur un seul pont pût être assez diligente pour troubler son arrière-garde, se négligea dans les suretés à prendre en décampant, & crut pouvoir, en quittant son camp, séparer son infanterie de sa cavalerie. Il fit marcher son infanterie par le derrière de son camp, le 14 octobre 1702, sur les hauteurs par lesquelles il lui vouloit faire prendre sa marche, & sa cavalerie par sa droite, pour entrer dans le défilé de Friedlinghen, au-devant duquel étoit la redoute dont j'ai parlé.

Dès le commencement de ce mouvement, qui se faisoit à la vue de M. de Villars, ce général avoit donné ses ordres pour faire passer le Rhin à l'armée du roi; ce qui fut exécuté avec toute la diligence possible. Quand l'armée fut passée, il la partagea pour marcher à l'ennemi, comme il avoit vu partager la marche de l'ennemi pour sa retraite.

L'infanterie, sous la conduite de M. Desbordes, marcha devant elle à la hauteur par laquelle l'infanterie ennemie prenoit sa marche. Celle-ci, négligeant de revenir s'opposer à celle du roi, qui avoit beaucoup de peine à monter, trouva peu àprès son arrière garde approchée par la vivacité, même trop grande, de la marche de notre infanterie, qui fut obligée de s'arrêter pour reprendre haleine.

Si l'ennemi avoit marché pour lors à nos bataillons, fort éssoufflés & en désordre, il y a beaucoup d'apparence qu'il auroit eu de l'avantage sur notre infanterie. Mais M. de Villars, qui avec beaucoup de raison craignit cet inconvénient, s'y porta en personne, & fit prendre à son infanterie le temps de se former.

Ces deux corps ne se chargèrent pourtant point en ligne. Notre infanterie suivit de près celle de l'ennemi, dans sa retraite, sans pouvoir l'engager à combattre de front. Ainsi on ne peut pas dire qu'elle ait été battue en cette occasion.

Le combat de la cavalerie fut beaucoup plus décidé, par la faute de l'officier qui commandoit celle de l'ennemi, & par la sagesse & la capacité de M. de Maignac qui commandoit celle du roi. Comme la conduite de cet officier général dans cette occasion, m'a paru fort judicieuse & fort sensée, j'en ferai un détail exact, qui pourra peut-être un jour servir d'instruction.

J'ai dit que la plaine où l'armée ennemie étoit campée s'étendoit jusqu'au village de Friedlinghen, dont le passage faisoit un défilé considérable, & qu'au-devant de ce défilé il y avoit une redoute, où l'ennemi avoit du canon & un poste d'infanterie.

L'officier général qui commandoit la cavalerie ennemie crut, en se mettant en marche, qu'il auroit le temps de faire passer le défilé à sa cavalerie, avant qu'elle pût être jointe par la nôtre, qui n'avoit pas encore achevé de passer le pont du Rhin: mais il fut trompé par la vivacité de notre marche, qui fut telle que l'ennemi fut obligé de faire ressortir ce qui étoit entré dans le défilé, & de se mettre en *bataille*, pour recevoir notre cavalerie qui s'avançoit pour le charger. Cette cavalerie ennemie, en se formant, auroit pu appuyer sa droite à la redoute; & sa gauche pouvoit être couverte par un pays serré & impraticable à la cavalerie, qui se trouvoit au pied de la hauteur par laquelle l'infanterie ennemie marchoit.

Dans cette disposition, l'ennemi pouvoit être en *bataille* sur trois ou quatre lignes, & recevoir la charge de notre cavalerie, dont la gauche auroit essuyé le feu de l'infanterie & du canon de la redoute avant que de pouvoir charger. Mais M. de Maignac, par un mouvement d'un officier expérimenté & habile, sçut déranger la disposition où l'ennemi auroit pu se mettre, & l'obligea de perdre son avantage. Prêt à charger, il feignit de craindre de s'engager, & fit repasser sa première ligne dans les intervalles de la seconde, comme s'il eût voulu se retirer avec précaution & sans combattre.

L'ennemi, présomptueux & supérieur, prit ce mouvement de M. de Maignac pour une crainte de combattre avec un ennemi dont il n'avoit eu dessein que de troubler la retraite, en trouvant sa tête engagée dans le défilé; &, perdant par cette présomption l'avantage de sa disposition, il marcha en avant, en s'ouvrant pour faire entrer ses lignes redoublées dans sa première & seconde ligne.

Ce mouvement ne pouvoit se faire sans danger, si près d'un ennemi qui cherchoit à combattre. M. de Maignac en profita avec beaucoup de capacité; il saisit l'instant du changement de l'ordre de *bataille* de l'ennemi, qui, en étendant sa droite, venoit de perdre l'avantage de la protection du feu de la redoute; & il le chargea si à propos, lorsqu'il n'étoit point en *bataille*, qu'il renversa la première ligne sur les autres qui n'étoient pas encore formées, & le jetta en confusion dans le défilé; sans crainte du feu de l'infanterie de la redoute, qui ne pouvoit plus le diriger sur nous, parce qu'elle auroit également tiré sur ses propres troupes mêlées avec les nôtres, au lieu que celles-ci auroient pu essuyer ce feu en flanc.

Du récit de la *bataille* de Friedlinghen il faut tirer une réflexion, opposée à celles que j'ai faites sur la *bataille* de Luzara, & dire qu'une armée peut être aisément battue, quand elle décampe à portée de son ennemi, & quand elle croit pouvoir marcher en arrière, sans avoir pris les précautions nécessaires en pareil cas.

Il est certain que, si l'infanterie ennemie, au lieu de remonter les hauteurs précisément derrière son camp, avoit occupé celles qui étoient sur la droite, à portée de protéger la cavalerie, jusqu'à ce que

son arrière - garde fût entièrement entrée dans le défilé de Friedlinghen, la gauche de la cavalerie, se trouvant ainsi protégée par l'infanterie de l'armée, & la droite par la redoute, il auroit été impossible à la cavalerie de l'armée du roi d'entrer en action contre celle de l'ennemi.

Si même l'infanterie ennemie, au lieu de prendre sa marche par les hauteurs pour sa commodité, avoit décampé avant le jour, & pris sa marche par le pied de la montagne, à la gauche du défilé de Friedlinghen, il est certain que l'infanterie de l'armée du roi n'auroit pas eu assez de temps pour la joindre, & qu'ainsi toute cette armée se seroit paisiblement retirée.

Ainsi la présomption de l'ennemi, par le mouvement en avant que fit sa cavalerie, & sa négligence dans les précautions à prendre pour décamper avec sureté, furent les causes de sa perte.

BATAILLE DE SPIRE.

La *bataille* de Spire donnée le 15 novembre 1703, & gagnée par M. de Tallard, est d'une espèce si particulière qu'elle mérite d'être examinée avec soin, afin de faire connoitre que la conduite qu'on y a tenue ne doit jamais servir d'exemple.

L'armée du roi, commandée par M. le maréchal de Tallard, avoit formé le siège de Landau, & la place commençoit à être pressée; lorsque l'armée ennemie, ayant passé le Rhin à Spire, au-dessous de cette ville, marcha en avant pour combattre M. de Tallard. Notre général, ne voulant pas attendre l'ennemi dans ses lignes, en quoi il agissoit prudemment, ne laissant devant la place que la garde de la tranchée, & marcha au-devant de l'armée ennemie : il la trouva achevant de passer la branche du Spirebach la plus proche de lui, & déja presqu'en *bataille*.

La raison auroit voulu que M. de Tallard eût fait deux choses, avant de marcher à l'ennemi pour le combattre : la première, que, comme depuis ses lignes jusqu'à ce qu'il fût en vue de l'ennemi, son armée avoit marché en colonne, il commençât par se former & se mettre en *bataille;* la seconde, qu'en se mettant en *bataille*, il ne prit pas son terrein en s'avançant sur l'ennemi, afin de donner le temps à M. de Précontal d'arriver, avec un corps considérable qu'il conduisoit, & qui venoit de plus loin que le reste de l'armée du siège.

Mais ces deux préalables furent également négligés par M. de Tallard. Il fit charger en colonne une armée qui étoit en *bataille;* ce qui rendit dans le commencement de l'action le combat si désavantageux, que M. de Tallard crut son armée battue sans ressource. Mais l'ennemi, peu capable de profiter de cette faute & de notre désordre, ayant négligé de faire avancer sa gauche sur le terrein que nous aurions dû occuper par le front de notre droite, si nous avions été en *bataille*, notre infanterie de la gauche, toujours en colonne, rechargea avec tant de vigueur ce qui étoit devant elle, qu'elle ouvrit l'infanterie ennemie. Cette charge ayant fait reculer le front de l'ennemi, notre infanterie se forma un front plus étendu, & se trouva par son feu en état de faire perdre du terrein à la cavalerie ennemie de la gauche.

Ce petit avantage donna à notre cavalerie de la droite le moyen de se former à hauteur de notre infanterie : alors ce petit front, ayant chargé avec succès, mit dans toute la gauche de l'ennemi un tel désordre qu'elle se rejetta en confusion sur la droite, où elle porta aussi la confusion, parce que, dans ce même temps, notre gauche un peu formée commençoit à faire un front sur la ligne. Ensuite la cavalerie ennemie, pressée par la nôtre, abandonna son infanterie qui fut presque toute détruite.

Cet exemple d'un succès heureux avec une mauvaise disposition ne doit jamais être suivi; & le général qui est tombé dans une faute aussi grossière n'en doit pas moins être blâmé, quoiqu'il ait été favorisé de la fortune, parce qu'il ne doit point tenir son bonheur d'elle seule, mais d'une bonne disposition, qui doit toujours être la cause de la réussite dans les actions de guerre.

La foiblesse de la vue de M. de Tallard le mit dans la triste nécessité de voir par les yeux d'autrui, & lui procura le gain de cette *bataille* par une méprise qui devoit la lui faire perdre. Cette circonstance est assez remarquable pour n'être point oubliée.

Notre général, se confiant à la bonté de la vue de M. de Waillac & à son discernement, l'avoit chargé de lui apprendre la disposition & les mouvements de l'ennemi. Cet officier prit un mouvement que la cavalerie de la gauche des ennemis faisoit pour s'étendre & déborder notre front droit, pour un mouvement de crainte, & proposa à M. de Tallard de faire charger dans ce moment notre droite, quoiqu'elle ne fût point encore en *bataille*. Notre bonheur voulut que cette charge ouvrit le front de l'ennemi, comme je l'ai dit, & que cette aile gauche, au lieu de se reployer sur notre droite & de la charger en flanc, se reploya sur son centre & sur sa droite, où elle porta le désordre.

Notre gauche fit aussi une grande faute. Elle étoit conduite par M. de Précontal; &, en s'avançant pour charger la droite de l'ennemi, elle ne s'étendit point jusqu'au Spirebach; de sorte qu'en allant à la charge, elle eut à essuyer le feu de quelques bataillons, dont le flanc droit de l'ennemi étoit couvert, & qui gardoient ce ruisseau. Elle en fut si déconcertée qu'elle fut obligée de rétrograder pour se rétablir.

Les événements qui ont suivi cette heureuse journée ne justifient que trop la nécessité de n'employer à la guerre que des généraux capables de prendre une bonne disposition dans les actions qu'ils veulent engager : ce qui, malheureusement

pour les affaires du roi, ne s'est point trouvé depuis ce temps-là.

BATAILLE D'HOCHSTET.

La *bataille* d'Hochstet fut donnée le 13 août 1704.

Cette époque funeste à l'état a eu des suites si fâcheuses que je crois devoir rappeller ce qui a précédé cette fatale journée, avant de passer à ce qui arriva le jour de la *bataille*; pour faire mieux sentir les conséquences d'une bonne disposition, & la nécessité d'amener les événements avec sagesse & réflexion, afin de les rendre aussi heureux, que la prudence humaine peut le prévoir par les conséquences d'une conduite judicieuse.

Je crois nécessaire pour l'intelligence de mes réflexions de dire un mot de l'état où étoient les affaires du roi en Allemagne avant cette *bataille*.

M. l'électeur de Bavière étoit dans les intérêts des deux couronnes, & soutenoit la guerre dans ses états & dans le centre de l'Allemagne contre l'empereur & l'empire, qui la lui avoit déclarée, par la seule raison qu'il n'avoit pas voulu entrer dans la ligue contre les couronnes de France & d'Espagne.

Comme ce prince auroit été trop aisément accablé, s'il eût été abandonné à ses forces, le roi lui avoit envoyé vingt mille hommes, sous le commandement de M. de Villars.

Pendant que ce général a été en Bavière, la guerre s'y est faite avec des succès tout au moins égaux, & l'on peut dire même avantageux en plusieurs occasions. Mais le malheur de la France ayant voulu que la mésintelligence se mît entre M. l'électeur & M. de Villars, ce prince demanda son rappel avec tant de chaleur que le roi crut lui devoir cette complaisance. M. le maréchal de Villars fut donc rappellé, & eut pour successeur M. le comte de Marsin, que le roi fit maréchal de France, quoiqu'il ne fût que des derniers lieutenants-généraux, & qu'il n'eût jamais été chargé à la guerre d'un commandement de cinq cents chevaux.

Cela étant arrivé vers la fin de la campagne de 1703, ce changement ne se fit point sentir d'abord. Mais l'année suivante, l'empereur & ses alliés ayant résolu de faire un grand effort pour accabler l'électeur de Bavière, ils rassemblèrent toutes les forces de l'empire sous le commandement de M. le prince Eugène, & la plus grande partie de celle des Anglois & des Hollandois sous les ordres de M. le duc de Marlborough pour venir attaquer l'électeur dans ses états.

Le roi, voyant ce grand orage prêt à fondre sur son allié, lui envoya une nouvelle armée de trente-cinq mille hommes, sous le commandement de M. de Tallard, de sorte que de part & d'autre les armées se trouvèrent presque d'égale force, & nombreuses chacune d'environ quatre vingt mille hommes.

Comme je ne discute ici que la matière des *batailles*, je ne parlerai des fautes qui ont été faites avant celle d'Hochstet, & de celles qui l'ont suivie, qu'autant qu'il sera nécessaire pour rendre intelligible tout ce qui s'est fait dans cette journée, & a pu contribuer à la rendre malheureuse.

Quelques jours avant la *bataille* d'Hochstet, l'ennemi avoit forcé le camp retranché de Schalemberg, sous Donawert, & avoit ensuite pris cette place, où il avoit un pont sur le Danube.

Les places situées sur cette rivière, tant au-dessus qu'au-dessous de Donawert, étoient occupées par l'électeur, dont toutes les forces, jointes à celles du roi commandées par les maréchaux de Tallard & de Marsin, étoient ensemble auprès de Dilinghen, à la réserve des garnisons des places & d'un corps d'infanterie retranché sous Ausbourg.

Voilà quel étoit l'état des affaires. Dans cette situation, l'ennemi, quoique maître d'un pont sur le Danube, ne pouvoit s'établir dans l'électorat de Bavière; parce qu'il n'auroit pu y subsister long-temps sans pénétrer plus en avant dans le pays, & par conséquent s'éloigner de son pont & de ses vivres, qu'il ne pouvoit tirer que de Nuremberg ou de Nortlinghen, où étoient ses farines.

Les convois qu'il auroit pu tirer de Nuremberg auroient eu de grandes difficultés pour arriver jusqu'à Donawert, parce qu'ils pouvoient continuellement être enlevés par les troupes qui étoient dans le haut Palatinat, & dans les places du Danube au-dessus de Donawert.

Ceux qu'il auroit pu tirer de Nortlinghen étoient encore plus difficiles à conserver; parce que, dès que l'armée ennemie auroit passé le Danube, il auroit été bien aisé de détruire les magasins dans une ville sans fortifications.

Il falloit donc que les farines qui étoient dans Nortlinghen fussent protégées par l'armée même, sans quoi elles couroient risque d'être enlevées. Ainsi les convois de Nortlinghen étoient plus difficiles à conduire que ceux de Nuremberg; parce qu'il falloit conserver les farines dans cette ville, d'où elles pouvoient être facilement enlevées, & en tirer le pain par des convois qui ne se pouvoient faire que très difficilement.

Il est aisé de conclure que nos généraux n'ont eu aucune bonne raison de chercher à combattre un ennemi qui bientôt auroit été forcé d'abandonner les bords du Danube, parce qu'il n'auroit pu y vivre, & qu'il étoit bien plus prudent de l'obliger à se retirer jusqu'à Nuremberg ou jusqu'au Mein, en lui rendant ses convois difficiles & même impossibles tant qu'ils se seroient opiniâtrés à demeurer près du Danube.

Il étoit donc imprudent de chercher une décision par une affaire générale, dans une conjoncture où il ne falloit que de la patience pour

être le maître de toute l'Allemagne entre le Mein & le Danube, après la retraite du secours amené par M. de Marlborough.

Cependant le mauvais destin de la France imprima tant de présomption & d'orgueil à nos deux maréchaux que, sans réfléchir sur les raisons que je viens de dire, qui devoient les porter à ne rien précipiter dans cette conjoncture, ils firent marcher les deux armées en avant, jusqu'au village de Bleinheim près du Danube.

De son côté l'ennemi, à qui il devenoit touts les jours d'une nécessité absolue de combattre, par les raisons de la subsistance, & qui sçavoit qu'il ne pouvoit demeurer encore que fort peu de jours auprès du Danube, se porta aussi en avant dans le dessein de venir reconnoître de près si nos mouvements ou notre situation pourroient lui fournir les occasions de combattre notre armée.

Elle avoit le Danube à sa droite, le village de Bleinheim à peu de distance du Danube sur le front de la droite de la ligne, un autre village un peu par-delà le centre, & la gauche dans la plaine, un ruisseau devant tout le front, fort difficile & même impossible à passer devant une armée, si notre ordre de *bataille* nous en eût approché à une distance raisonnable. Mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire dans notre campement, c'est que, quoique nos deux armées fussent campées sur un même front, & que suivant mes maximes une armée ne doive jamais camper que comme elle veut marcher & combattre, nos deux armées, sur un même front, campoient effectivement comme deux armées séparées, & le centre du camp étoit formé des deux aîles de droite & de gauche de cavalerie des deux armées.

L'ennemi étoit de l'autre côté du ruisseau, ayant le Danube à sa gauche, le front couvert, tant par le ruisseau que par des haies qui nous cachoient ses mouvements, & un bois devant sa droite.

Le jour qui précéda la *bataille*, l'ennemi, dont les mouvements étoient cachés, comme je viens de le dire, voyant que, par la manière dont nous avions pris notre camp, nous ne pensions pas à l'empêcher de passer le ruisseau devant le front de notre droite, ne songea qu'à former son ordre de *bataille*, pour se prévaloir de notre mauvaise disposition. Il nous cachoit aisément tout ce qu'il faisoit à sa gauche & devant son centre, parce que nous n'y avions pas la moindre attention. Il lui étoit plus difficile de nous cacher les mouvements de sa droite : il le fit pourtant en jettant un corps d'infanterie dans le bois qui la couvroit.

Nos deux maréchaux, qui, comme je l'ai dit, ne s'étoient portés en avant que par un esprit de présomption, s'applaudissant de leur mouvement, ne regardèrent cette infanterie qui occupoit le bois que comme un corps que l'ennemi destinoit à couvrir sa marche du lendemain sur Nortlinghen, pour s'approcher de ses vivres, ou pour couvrir un convoi de pain. Ils étoient si contents de s'être avancés à Bleinheim qu'ils croyoient que cette seule marche éloigneroit l'ennemi du Danube. Ils ne pensèrent donc jamais que ce corps d'infanterie avancé dans le bois fût destiné pour couvrir & protéger la droite de l'ennemi le lendemain, jour qu'il vouloit nous combattre. Ainsi le lendemain matin, nos généraux laissèrent aller une partie de la cavalerie au fourrage, avec aussi peu d'attention sur les mouvements que l'ennemi pouvoit avoir faits pendant la nuit que s'ils en avoient été hors de portée.

Les premiers mouvements même qu'on vit que l'ennemi faisoit faire à la cavalerie de sa droite, pour venir se former au-devant du bois, ne furent pris d'abord que pour un corps de cavalerie destiné à couvrir la marche de l'armée sur Nortlinghen; tant nos maréchaux étoient prévenus que l'ennemi ne pouvant les attaquer, parce qu'ils étoient bien postés, étoit forcé de quitter le Danube, pour aller vivre à portée de Nortlinghen. Enfin ils étoient d'une tranquilité parfaite & d'une satisfaction infinie d'avoir obligé M. le Prince Eugène & M. de Marlborough de s'éloigner de la Bavière, lorsqu'ils virent tout à coup la droite de l'ennemi s'ébranler pour marcher à nous.

Notre armée, qui avoit pris les armes, mais qui n'étoit en *bataille* qu'à la tête de son camp & comme elle étoit campée, reçut à la gauche la charge que l'ennemi venoit lui faire, non seulement avec vigueur, mais même renversa l'aile droite de l'ennemi, & la ramena jusqu'au bois, où elle se reforma sous la protection du feu de l'infanterie qui étoit dans le bois. Une seconde charge de l'ennemi ne lui fut pas plus heureuse.

Ces deux charges de la droite des ennemis contre notre gauche s'étoient faites sans qu'il parût encore rien à notre droite, parce que l'ennemi étoit occupé à passer le ruisseau; ce qu'il faisoit sans que nous nous en apperçussions à la droite; parce que, comme je l'ai dit, notre disposition nous éloignoit du ruisseau.

J'ai dit ci-dessus que l'armée, en prenant les armes, s'étoit seulement mise en *bataille* à la tête de son camp, dans le même ordre que les deux armées étoient campées; de manière que les corps d'infanterie étoient séparés par les deux aîles droite & gauche de cavalerie des deux armées. Ainsi le centre de ces deux armées sur un même front, étoit de la cavalerie qui occupoit la plaine entre le village de Bleinheim & celui de Bolstadt, & depuis ce village jusqu'à l'infanterie de l'armée électorale : celle que M. le Maréchal de Tallard avoit amenée occupoit la droite du front.

On ajouta encore une seconde faute à celle de cette disposition bisarre : ce fut de mettre la plus grande partie de l'infanterie dans les deux villages; de sorte qu'il n'y avoit presque que de la cavalerie dans la plaine, & que l'on avoit mis l'infanterie hors d'état de faire aucun mouvement.

L'ennemi, qui vit notre mauvaise disposition, &

& à qui nous avions laissé le passage du ruisseau libre, en profita avec diligence, & fit passer ce même ruisseau à toute son infanterie; laquelle, en s'avançant, donna à la cavalerie le moyen de passer aussi ce ruisseau & de se former derrière l'infanterie sur plusieurs lignes.

Cet ordre de *bataille* étoit bisarre aussi, mais judicieusement pensé. L'ennemi, ne voyant presque point d'infanterie en *bataille* devant lui, parce qu'elle étoit dans les villages trop distants les uns des autres pour que son feu pût se croiser, jugea que notre cavalerie, qui étoit entre les deux villages, ne pourroit pas soutenir le feu de son infanterie, protégée par ses deux lignes de cavalerie; & qu'ainsi, mettant notre première ligne de cavalerie en désordre, & la renversant sur la seconde, il nous feroit par cette seule charge abandonner l'infanterie qui étoit dans les villages; vu qu'il s'avanceroit entre eux avec tout son front, & mettroit aussi notre infanterie renfermée dans les villages derrière les lignes d'infanterie qui étoient dans la plaine.

Toute cette disposition fut prise par l'ennemi pour marcher à notre front de cavalerie, sans qu'on s'y opposât en aucune manière; parce que pendant tout ce temps M. le maréchal de Tallard, qui ne voyoit encore aucun mouvement de l'ennemi devant sa droite, étoit allé inutilement voir ce qui se passoit à la gauche; & que, pendant son absence, les officiers généraux de son armée n'osèrent prendre sur eux d'ébranler la ligne, & de retirer l'infanterie des villages pour charger l'ennemi qui se formoit devant eux; mais qui, ne l'étant pourtant pas encore, auroit fort aisément été renversé dans le ruisseau, sur la cavalerie qui le passoit en défilant.

Enfin, avant que M. de Tallard fût revenu de la gauche, l'ennemi avoit chargé ce grand front de cavalerie, dans la disposition où j'ai dit qu'il s'étoit mis, & le feu de son infanterie avoit rejetté nos deux lignes de cavalerie au-delà des villages, dans lesquels une partie de notre infanterie étoit renfermée.

La cavalerie de l'armée de M. de Tallard, qui faisoit la gauche de notre grand front de cavalerie qui venoit d'être chargé, se reploya sur sa droite, comme celle de l'armée de l'électeur se reploya sur sa gauche; de manière que, par ce mouvement, les deux armées se trouvoient séparées, & l'ennemi maitre du terrein qui les séparoit, & qui étoit celui sur lequel notre cavalerie étoit en *bataille* avant qu'elle eût été chargée. M. de Tallard, dont la vue étoit fort basse, en revenant de la gauche au bruit du feu qu'il entendit à la droite, fut pris par la cavalerie ennemie qui avoit passé entre les villages. Personne depuis ce temps ne donna d'ordre, & ce ne fut plus que confusion dans son armée.

M. de Marsin, qui commandoit sous M. l'électeur, & dont les charges contre l'aile droite de M. le prince Eugène, avoit eu des succès heureux, craignit que cette armée ne fût chargée en flanc par la gauche victorieuse de l'ennemi, en même temps qu'elle feroit chargée en tête par la droite. Il ne songea qu'à faire sa retraite à Ulm, & abandonna son champ de *bataille*, sans penser à un mouvement aisé à faire, qui étoit de se ployer sur la droite, & de charger en flanc la cavalerie ennemie qui avoit passé en-deçà des villages.

Par cette charge il retiroit ou protégeoit l'infanterie qui étoit dans les villages, donnoit à la cavalerie de l'armée de M. de Tallard, qui avoit été mise en désordre, le temps de se remettre ensemble, de reprendre un ordre de *bataille* derrière ou sur les ailes de l'armée de l'électeur, & de rétablir ainsi la *bataille* ou peut être même la gagner.

Mais M. le maréchal de Marsin n'en sçavoit pas assez pour penser à un tel mouvement. Il fit retirer son armée sur Ulm, comme je viens de le dire, & abandonna l'armée de M. de Tallard, & l'infanterie qui étoit dans les villages, sans y faire la moindre attention.

L'ennemi ne songea pas un moment à troubler M. de Marsin & M. l'électeur dans leur retraite: il sentoit bien que la destruction entière de l'armée de M. de Tallard lui suffisoit pour acquérir la supériorité pour le reste de la campagne.

Il y avoit, comme je l'ai dit, vingt-sept bataillons de la meilleure infanterie du roi & douze escadrons renfermés dans le village de Bleinheim. Il ne falloit pas qu'ils y fissent une bien longue résistance, pour laisser revenir M. de Marsin de son étourdissement, & pour lui faire penser à faire halte à une lieue du champ de *bataille*, à y rassembler les débris de l'armée de M. de Tallard, & à revenir donner une seconde *bataille* à un ennemi fort en désordre, & occupé au pillage d'un camp.

Les généraux ennemis proposèrent donc à nos officiers généraux renfermés dans le village de faire mettre les armes bas aux troupes, & de les recevoir prisonniers de guerre. Ce parti fut accepté, & ils remirent ainsi à nos ennemis une armée entière sans combattre: action honteuse, qui auroit mérité une punition sévère, au lieu des récompenses & des avancements dont les principaux auteurs de cette lâcheté ont été comblés.

Telle a été la *bataille* d'Hochstet, dont le blâme ne doit pas tomber sur les troupes qui s'y sont valeureusement comportées, mais seulement sur les deux maréchaux, par leur ignorante disposition, & sur les officiers généraux de la droite, qui n'ont point pensé à redresser les premiers mauvais succès, après la prise de M. de Tallard, ni même à retirer cette infanterie des villages.

Après le récit assez simple de cette *bataille*, qu'on peut dire avoir été le terme du bonheur du règne du roi, il me paroit à propos d'étendre mes réflexions sur cette malheureuse journée, & de faire voir qu'elle n'a été funeste que parce que les géné-

raux qui l'ont donnée n'ont pas suivi les maximes qui doivent servir de règle, pour examiner si on a de bonnes raisons de donner une *bataille*, & si, en la voulant donner ou recevoir, on se met par sa disposition particulière en état de pouvoir raisonnablement espérer de battre son ennemi.

Pour examiner ce sujet avec la méthode que je me suis proposée, qui est celle de prouver toujours la vérité des principes par des exemples, je commencerai par des remarques sur les fautes faites par rapport à la constitution générale des affaires de la guerre en Allemagne, dans le temps qui précéda la *bataille* d'Hochstet; & je finirai par faire remarquer les fautes faites dans les dispositions particulières, pour prouver que presque toujours les fautes générales entrainent après elles les particulières.

Il ne convenoit aucunement dans ce temps-là de commettre la décision de toute la guerre en Allemagne au sort d'une seule *bataille*. Cette vérité étoit d'autant plus constante que l'on voyoit que les Anglois & les Hollandois avoient dans cette campagne comme abandonné la guerre en Flandres, pour venir faire en Allemagne un effort décisif, sans lequel l'empereur ne pouvoit plus s'y soutenir, ni eux-mêmes en tirer des hommes. Il falloit donc éviter de combattre, puisqu'il suffisoit de se maintenir, pour forcer les Anglois & les Hollandois à se retirer, ou à abandonner entiérement la guerre en Flandres.

Pour prouver cette proposition générale, il faut faire connoitre quelle étoit la situation particulière des choses. L'électeur de Bavière, qui étoit dans les intérêts des deux couronnes, étoit maitre de tout le cours du Danube, presque depuis sa source jusqu'aux frontières de l'Autriche, où il auroit pu pénétrer quand il l'auroit voulu. Par conséquent, l'empereur, occupé d'ailleurs par les mécontents de Hongrie, étoit encore forcé de veiller continuellement à l'Autriche & au Tyrol, tant pour la conservation de ces deux provinces que pour se conserver une communication libre avec l'armée qu'il avoit en Italie.

Le pont que l'électeur avoit sur le Danube lui laissoit la communication libre avec le haut Palatinat; par conséquent l'empereur avoit toujours à craindre qu'il n'entrât un corps de troupes dans la Bohême, dont les peuples étoient fort irrités de la dureté de son gouvernement, & ne lui étoient soumis que par crainte; ce qui obligeoit l'empereur à tenir un corps de troupes pour couvrir la Bohême & la Moravie.

Nuremberg, ville impériale située presque dans le centre de l'empire, est la plus considérable du cercle de Franconie. Il falloit aussi que l'empereur la conservât dans les intérêts de la ligue, de crainte que l'électeur de Bavière ne s'en saisit, comme il avoit fait d'Ulm & d'Augsbourg.

Nuremberg ne pouvoit donc se conserver que par la protection de l'armée des alliés: ainsi, elle ne pouvoit pas s'éloigner beaucoup de cette ville, dont la conservation étoit d'autant plus importante à l'empereur que, par sa perte, il ne pouvoit communiquer de ses états au Rhin que par l'autre côté du Mein; ce qui lui auroit été absolument impossible.

Par ce que je viens de dire de la situation de Nuremberg, on voit que l'armée des alliés ne pouvoit s'éloigner d'une ville où étoient ses principaux dépôts de vivres & de munitions de guerre.

Quelques jours avant la *bataille* d'Hochstet, les alliés avoient forcé le camp retranché de Schalemberg & pris Donawert. Cette conquête leur avoit donné un pont sur le Danube, & séparé nos places du haut Danube d'avec celles qui étoient au-dessous. Cependant, comme leurs vivres étoient dans Nuremberg & dans Nordlinghen, ils n'avoient pas osé quitter la Franconie & la Souabe pour passer en Bavière.

Cette seule réflexion, aisée à faire, suffisoit pour persuader à nos généraux qu'il n'y avoit aucune bonne raison pour combattre; qu'il falloit au contraire éviter une action générale, puisqu'en prenant ce parti on étoit sûr de forcer l'ennemi d'abandonner le voisinage du Danube, dès qu'il auroit achevé de consommer les fourages qui étoient près de cette rivière.

M. le maréchal de Villeroi étoit avec une armée considérable devant les lignes de Bihel, dont M. le prince Eugène étoit sorti avec la plus grande partie des troupes réglées qui y étoient, sans que ce général s'en fut apperçu.

La jonction de M. le prince Eugène à M. de Marlborough étoit trop connue pour pouvoir être ignorée; & M. le maréchal de Villeroi pouvoit sortir de son inaction, forcer ces lignes, qui n'étoient plus gardées que par quelques milices, & s'avancer ensuite avec son armée par le duché de Wirtemberg jusques sur le Neckre: alors l'ennemi n'auroit pu conserver la communication avec le bas Neckre, pour les vivres qui lui venoient à Nortlinghen du Rhin & du Mein.

Ce mouvement seul auroit donc réduit l'ennemi à ne plus vivre que par Nuremberg, & par conséquent à ne pouvoir s'éloigner de cette ville. Il auroit même suffi, pour obliger les ennemis à revenir en partie au Rhin, & laisser agir librement l'électeur de Bavière au milieu de l'Allemagne, que le maréchal de Villeroi, après avoir forcé les lignes de Bihel, eut descendu le Rhin avec son armée & se fut approché de Philisbourg.

Ce mouvement seul auroit forcé les ennemis à se séparer pour venir protéger Philisbourg & le bas Neckre: il n'y avoit aucun danger à faire cette marche; parce que, ces lignes étant forcées, le maréchal de Villeroi étoit maître de faire un pont sur le Rhin, où il auroit voulu, & de repasser cette rivière en cas que les ennemis se fussent approchés de lui avec toutes leurs forces; ce qu'ils n'auroient

pu faire qu'en abandonnant à l'électeur l'Autriche & Vienne même.

Dans cette disposition générale de la guerre d'Allemagne en l'année 1704, il est aisé de sentir qu'il n'y avoit aucune bonne raison de vouloir combattre un ennemi qui ne pouvoit plus rester longtemps rassemblé dans le voisinage du Danube ; & qui, après s'être éloigné de cette rivière, ne pouvoit trouver entre le Mein & le Danube une position qui garantît l'Autriche de l'autre côté du Danube, & le Neckre en même temps.

Voilà quelles ont été les fautes faites par rapport à la disposition générale de la guerre d'Allemagne : les autres fautes sont celles qui regardent la disposition particulière & l'ordre de *bataille*.

La première a été d'avoir campé les deux armées, comme si elles avoient dû combattre séparément.

La seconde, de les avoir mises en *bataille* le jour du combat dans l'ordre de leur campement, & seulement à la tête du camp.

La troisième, de ne s'être pas choisi un champ de *bataille* assez proche du ruisseau, pour que l'ennemi ne put le passer, & avoir du terrein pour se former entre le ruisseau & le front de notre ligne.

La quatrième, de n'avoir point ébranlé la droite & le centre pour marcher à l'ennemi, dès que l'on vit qu'il passoit le ruisseau, & qu'il se formoit devant nous.

La cinquième, de n'avoir point reconnu le ruisseau en arrivant dans ce camp, & de n'avoir pas eu des postes d'infanterie le long de ce ruisseau, tant pour la sûreté du camp que pour être informé des mouvements de l'ennemi.

La sixième, d'avoir fait des aîles droite & gauche de cavalerie de deux armées le centre de la *bataille*, au lieu d'avoir eu un centre formidable d'infanterie.

La septième, d'avoir enfermé la plus grande & la meilleure partie de l'infanterie de l'armée de M. de Tallard dans le village de Bleinheim, où elle étoit sans aucun ordre de *bataille*, hors d'état de faire aucun mouvement, & même sans avoir pris des précautions pour se procurer des communications d'une brigade ou d'un régiment à l'autre.

La huitième, de n'avoir point reconnu le terrein de la droite de l'armée jusqu'au ruisseau & au Danube ; de manière que l'on y plaça des dragons, au lieu d'y mettre de l'infanterie.

La neuvième, de n'avoir pas détaché, en arrivant dans ce camp, un corps de cavalerie au-delà de la gauche des deux armées, pour être informé de la situation du camp de l'ennemi : ce qu'on ignora toujours de telle manière qu'on ne sçavoit pas que le prince Eugène eût joint M. de Marlborough avec son corps d'armée, & qu'on croyoit M le prince de Baden occupé au siège d'Ingoldstat avec un corps considérable.

La dixième, d'avoir paisiblement laissé former l'ennemi en deçà du ruisseau, & faire sa disposition telle qu'il lui convenoit de la faire, pour attaquer notre grand centre de cavalerie avec son infanterie sur deux lignes, soutenues de plusieurs lignes de cavalerie, sans avoir pendant tout ce temps songé à changer notre ordre de *bataille* sur la disposition que l'on voyoit prendre à l'ennemi.

La onzième, en ce qu'après le premier désordre de notre grand centre de cavalerie, & lorsqu'il eut abandonné le terrein qui le mettoit à hauteur de l'infanterie enfermée dans le village de Bleinheim, l'armée de l'électeur ne s'est pas serrée sur sa droite, pour charger en flanc l'ennemi, qui avoit passé dans l'intervalle des villages. Par ce mouvement elle auroit soutenu ou retiré notre infanterie de Bleinheim, & elle auroit donné à la cavalerie qui avoit été mise en désordre par le feu de l'infanterie ennemie le temps de se remettre en *bataille*. Au lieu de ce mouvement aisé à imaginer, cette armée ne songea qu'à se retirer toute entière à Ulm, & abandonna l'infanterie de l'armée de M. de Tallard, dont la cavalerie ne songea plus ni à se reformer, ni à faire un effort pour dégager son infanterie, dès qu'elle vit que l'armée de l'électeur abandonnoit volontairement son champ de *bataille* & se retiroit.

La douzième, que pas un des officiers généraux de l'armée de M. de Tallard, après la prise de ce général & le désordre du centre de cavalerie, ne songea à retirer l'infanterie du village de Bleinheim, pendant qu'il en étoit encore temps, en la faisant marcher du côté du Danube, jusqu'à ce qu'elle eût rejoint la cavalerie : au contraire ceux qui étoient chargés en particulier du commandement de cette infanterie, ou l'abandonnèrent même avant qu'elle fut attaquée, dès qu'ils virent la cavalerie battue, & allèrent se noyer dans le Danube, en le voulant passer à la nage ; ou restèrent dans le village, n'osant en sortir, sans songer à faire aucun mouvement pour s'en retirer, ni même à se pratiquer des communications entre les troupes, & ne semblèrent y être restés que pour se charger de la honte de faire mettre les armes bas aux régiments malgré eux, & de livrer aux ennemis vingt-sept bataillons & douze escadrons des meilleures troupes du roi : action dont l'infamie est si grande que je suis persuadé qu'elle ne sera pas crue de la postérité, quand elle apprendra en même temps qu'à la réserve d'un seul brigadier d'infanterie, qui a été cassé, touts les autres auteurs ou témoins de cette lâcheté ont été récompensés ou élevés en dignité.

BATAILLE DE RAMILLIES.

La *bataille* de Ramillies, perdue par M. le maréchal de Villeroi, le 23 mai 1706, a été si funeste aux deux couronnes, & les suites en ont été si extraordinaires que, pour bien faire comprendre ce que je vais dire de cette *bataille*, il me paroît nécessaire d'en faire précéder le récit par celui des affaires générales de la guerre ; afin de montrer qu'il n'y a eu pour se commettre à une action géné-

rale aucune des raisons pour lesquelles un général peut être porté à combattre son ennemi.

Je ferai voir ensuite quelles ont été les fautes faites tant dans la disposition générale que dans la particulière, & enfin celles qui ont suivi cette journée, & mis le comble à nos malheurs. J'ai dit ailleurs qu'un général ne devoit jamais se commettre à donner une *bataille* ou à la recevoir, que lorsqu'il y avoit pour son prince beaucoup plus d'avantage à tirer d'un succès heureux que de désavantage à craindre d'un succès malheureux.

Cette première maxime, incontestable & qu'on peut suivre avec sureté, a été dans cette occasion entièrement négligée par M. le maréchal de Villeroi. Malgré le malheur de la *bataille* d'Hochstet, la guerre qui étoit revenue au Rhin s'y soutenoit avec égalité. Elle se faisoit avantageusement en Italie, où M. de Vendôme opposé à M. le prince Eugène donnoit le temps à M. de la Feuillade de faire le siège de Turin. M. de Berwick soutenoit en Espagne une guerre fort difficile après la levée honteuse du siège de Barcelone par M. le maréchal de Tessé. Il ne convenoit donc aux deux couronnes en Flandre que d'y faire en cette campagne une guerre défensive, à laquelle même on s'étoit préparé par la construction de la nouvelle ligne le long de la Dylle.

M. le maréchal de Villeroi a donc fait une grande faute dans la constitution générale des affaires, en voulant par présomption & sans réflexion sur le plan général de la guerre, ouvrir la campagne par une action générale, dont le gain même dans ce commencement n'auroit pas été considérable. Cependant le maréchal de Villeroi voulut sans aucune raison ouvrir la campagne hors de ses lignes. Il marcha pour cet effet à Tirlemont. Ce premier mouvement en avant devoit lui suffire, & on pouvoit même avoir une raison pour le faire.

Une armée qui n'est chargée que d'une guerre défensive dans ses lignes doit être ensemble plutôt que celle de son ennemi, afin d'avoir au moins quelques jours pour consommer les fourages qui sont au-dehors proche de la ligne. Par cette conduite précautionnée, l'ennemi trouve plus de difficulté à s'approcher de la ligne, & son séjour dans le voisinage de la ligne en est plus ruineux pour sa cavalerie & pour ses équipages.

Si le maréchal de Villeroi s'étoit contenté de s'avancer à Tirlemont, & de faire consommer par l'armée les fourages entre son camp & la Dylle; il auroit, sans se compromettre, opéré la conservation des Pays-Bas & de sa ligne. Ce général ne se contenta pas de cette première marche, qui pouvoit avoir un objet judicieux; &, sans attendre l'électeur de Bavière, auquel il devoit tout au moins la déférence de se concerter avec lui, il décampa de Tirlemont & se porta en avant sur Ramillies, sans sçavoir quels étoient les mouvements des ennemis, qui s'étoient assemblés vers Tongres.

Lorsque la tête de l'armée françoise parut à la hauteur des sources de la petite Gèthe & de Ramillies, le maréchal de Villeroi apprit que l'ennemi marchoit à lui, & que les têtes de ses colonnes commençoient à paroitre. Il pensa donc à se mettre en *bataille*, comptant apparemment que l'ennemi n'oseroit attaquer une armée aussi formidable que la sienne.

Si sa disposition avoit été bonne, l'action auroit sans doute eu un succès heureux par la valeur des troupes; mais elle fut si mauvaise, & si peu précautionnée contre celle qu'il voyoit prendre à l'ennemi, qu'il n'est pas surprenant que cette *bataille* nous ait été aussi funeste.

Voici quelles furent les principales fautes du maréchal de Villeroi, par rapport à la disposition particulière. Je commencerai par la gauche de l'armée, en suivant la ligne jusqu'à l'extrémité de la droite. Je parlerai ensuite de la seconde ligne & du fond de l'armée, pour faire voir que par-tout la disposition a été vicieuse & contre les règles.

Toute l'aile gauche de la cavalerie étoit couverte de la petite Gèthe & des marais qui la bordent; elle ne pouvoit charger la droite de l'ennemi, ni en être chargée: par conséquent elle fut inutile dans le combat.

Le village de Ramillies, situé dans la plaine, au-delà des sources de la petite Gèthe, se trouvoit devant la droite de l'infanterie. M. de Villeroi y jetta quelques bataillons; mais ce village ne tenoit point au fond de notre ligne, & en étoit trop éloigné pour en pouvoir être soutenu efficacement lorsqu'il seroit attaqué.

On négligea même de faire ouvrir les haies du village du côté de la ligne, pour y marcher par un plus grand front; au cas qu'il fût nécessaire de faire soutenir l'infanterie du village, qui ne pensa pas à s'y retrancher ni par la tête ni par les flancs, pas même à se communiquer de bataillon à bataillon; de sorte qu'elle étoit simplement placée dans les clos & les jardins, suivant le nombre qu'ils pouvoient contenir.

Ce qui fut encore plus extraordinaire, c'est que pour garder le village, que l'on comptoit devoir infiniment coûter à l'ennemi; quoique, pour opérer cet effet, il fut à une distance trop considérable de la ligne; on n'y mit que la moindre infanterie de l'armée, presque touts bataillons étrangers, & recrutés même de prisonniers faits sur les ennemis.

Ainsi, lorsqu'ils attaquèrent le village de Ramillies, ils n'y eurent affaire qu'à d'assez mauvaises troupes mal disposées, & qui ne furent point soutenues assez tôt ni d'assez près; & le village fut forcé par les flancs, qui étoient sans protection. La disposition de la droite étoit encore plus mauvaise que celle de la gauche & du centre.

Le village de Tavières, sur le bord de la Méhaigne, auroit dû servir d'appui à notre droite & la protéger; il méritoit un corps d'infanterie considérable, pour le garder. Le maréchal de Villeroi se contenta d'y envoyer d'abord un régiment de dra-

gons, qui y fut fort maltraité par l'infanterie qui l'attaqua. On y fit ensuite marcher une brigade de quatre bataillons, qui y fut accablée par le feu supérieur de l'infanterie ennemie, déjà maitresse du village.

Outre cette mauvaise disposition de tout le front, je remarquerai une négligence qui fut encore en partie cause de la perte de la *bataille*.

J'ai dit ci-dessus que c'étoit le matin, au commencement de la marche, que M. le maréchal de Villeroi avoit appris que l'ennemi marchoit à lui. Cependant, quoiqu'il eut le temps de se débarrasser de ses bagages, il n'y pensa jamais, & ils étoient presque touts entre ses lignes; de manière qu'ils en embarrassèrent les mouvements, principalement à la droite, où se passa l'action.

Voilà quelles ont été les principales fautes faites dans la disposition; toutes si considérables & si essentielles qu'une seule de ces fautes suffisoit, pour donner à l'ennemi un avantage capable de lui procurer le gain de la *bataille*.

L'ennemi, pour qui notre mauvaise disposition étoit évidente, employa plus de cinq heures à changer son ordre de *bataille*, & en prendre un nouveau qui lui fût plus avantageux. Pendant tout ce temps nos troupes demeurèrent sous les armes, sans faire aucun mouvement; &, quelques remontrances que l'on pût faire à M. le maréchal de Villeroi pour changer son ordonnance & la régler sur celle qu'on voyoit prendre à l'ennemi, & d'après laquelle on ne pouvoit raisonnablement douter qu'il ne voulût combattre, il ne fut jamais possible de l'engager à changer sa disposition.

Toute l'armée du roi voyoit que l'ennemi dégarnissoit absolument sa droite, parce qu'elle lui étoit inutile pour combattre notre gauche qui étoit couverte par la petite Gèthe. Le lieutenant général qui commandoit à la gauche donna plusieurs avis à M. le maréchal, de ce qu'il voyoit faire à l'ennemi devant lui, & lui proposa de ne laisser de cavalerie à la gauche que par proportion à celle que l'ennemi laissoit à sa droite, & de venir avec tout le reste doubler derrière la droite, comme on voyoit que l'ennemi doubloit derrière sa gauche. Mais ce fut toujours inutilement que M. de Gassion proposa ce mouvement salutaire & judicieux.

On voyoit que l'ennemi tiroit aussi une partie de l'infanterie de sa droite, & qu'elle venoit former plusieurs lignes devant le village de Ramillies & la droite de notre infanterie. On ne pouvoit douter que ce ne fut à dessein de faire un grand effort contre le village de Ramillies & notre droite d'infanterie.

Quelque remontrance que l'on fit encore à M. le maréchal, pour l'obliger d'approcher la ligne du village, & pour faire doubler une partie de l'infanterie de la gauche derrière celle de la droite & du centre, comme on le voyoit faire à l'ennemi; on ne put jamais obtenir qu'il fit ce changement à son ordre de *bataille*, quoiqu'il fût raisonnable de se conformer pour la défense à ce que l'on voyoit faire à l'ennemi pour l'attaque.

On voyoit de plus que l'ennemi tiroit de l'infanterie de sa seconde ligne, & qu'il la faisoit marcher à Tavières. On représenta inutilement à M. de Villeroi que l'ennemi avoit tout porté à sa gauche, & que notre droite n'étoit point en état de soutenir ce grand effort; rien ne fut possible de l'obliger à se conformer aux dispositions de son ennemi.

Enfin, après que l'ennemi eut employé plus de cinq heures à prendre l'ordre que je viens de dire, sans que pendant tout ce temps M. de Villeroi eût en aucune manière pourvu à mettre la droite en état de soutenir l'effort que l'ennemi s'étoit proposé de faire contre elle; &, après que l'ennemi se fût entièrement rendu maitre de Tavières, & qu'il y eût appuyé sa gauche, il marcha à notre aile droite de cavalerie, sur quatre lignes, & à notre infanterie qui étoit dans le village de Ramillies, sur plusieurs lignes & colonnes. En approchant de notre droite, il fit entrer sa seconde & sa quatrième ligne de cavalerie dans les intervalles des escadrons de sa première & seconde lignes, de sorte qu'en nous abordant, il ne faisoit plus qu'un front sans intervalle.

Ce mouvement fut fait de si près que notre première ligne de la droite n'eut pas le temps de se serrer, pour remplir les intervalles, ni de les faire remplir par la seconde ligne; qui, outre qu'elle avoit été mise en ordre de *bataille*, à trop de distance de la première, n'auroit pu faire librement ce mouvement en avant, à cause des équipages qui par négligence avoient été laissés entre les deux lignes, comme je l'ai dit.

Enfin donc notre droite fut chargée par un front contigu, dont les escadrons qui se trouvoient devant nos intervalles, pénétrant sans opposition, se retournèrent pour charger par derrière nos escadrons de la première ligne; qui, quoiqu'ils eussent presque touts battu les escadrons qui les avoient chargés, furent mis dans un entier désordre par les escadrons de la seconde ligne des ennemis, & par ceux qui les attaquoient par derrière.

L'ennemi conduisit l'attaque du village de Ramillies différemment de celle de la cavalerie de la droite. Il y marcha sur quatre ou cinq lignes; mais en approchant de la tête de ce village, il connut que notre ligne d'infanterie, étoit trop éloignée pour le protéger de son feu, & que les flancs du village n'étoient pas garnis de troupes, parce qu'il y en avoit trop peu.

D'après cette mauvaise disposition de notre part il en forma une bonne. Il fit avancer les bataillons d'une de ses dernières lignes sur l'alignement de la première; ensuite en approchant du village, ce front qui débordoit s'étendit en potence sur les flancs, & les força fort aisément; parce qu'il n'y trouva pas de résistance, dans ce moment où nos troupes soutenoient l'attaque de la tête.

La présence du général n'apporta point de remède à tout ce désordre de la droite, non plus que celle de plusieurs officiers généraux de cette aile. L'officier particulier & le soldat ne pouvoient pas redresser par leur seule valeur une affaire perdue par une mauvaise disposition. Le désordre fut bientôt général dans toute la droite, qui abandonna son champ de *bataille* & son canon.

La gauche de cavalerie & quelques bataillons de la gauche qui n'avoient point combattu se retirèrent assez paisiblement jusqu'à la nuit : ce fut alors que la confusion & la suite furent générales. L'ennemi battit ainsi en un quart d'heure une armée de quatre-vingt mille hommes, qui ne laissa pas deux mille morts sur la place ; il prit quatre-vingt ou cent pièces de canon, une fort grande quantité de bagages, & conquit tous les Pays-Bas espagnols, par l'abandon que notre général lui en fit. Le récit de cette journée funeste à l'état ne me fournit qu'une seul réflexion, c'est qu'il est surprenant que le roi ait été aussi long-temps à connoître ce que toute la France n'avoit jamais ignoré.

BATAILLE DE CASSANO.

M. le prince Eugène étoit avec l'armée de l'empereur de l'autre côté de l'Adda, paroissant vouloir passer cette rivière, & M. de Vendôme étoit en-deçà avec l'armée du roi, pour l'en empêcher. Après que les deux armées eurent été durant quelques jours vis-à-vis l'une de l'autre, & que le prince Eugène eut feint de vouloir jetter des ponts sur l'Adda vis-à-vis de Paradis, il fit le 14 août 1706 marcher son armée en descendant l'Adda, comme s'il avoit voulu passer cette rivière du côté de Pizzighitone. M. de Vendôme le suivit, l'Adda entre les deux armées : mais, comme la constitution du pays, de l'autre côté de la rivière, étoit favorable au prince Eugène pour cacher ses mouvements à M. de Vendôme, quoique sa marche se fit fort près de la rive, M. de Vendôme s'étendit un peu trop, afin de tenir une plus grande étendue de pays le long de la rivière ; comptant que, dans quelque lieu que son ennemi voulût tenter de la passer, il seroit rassemblé assez tôt, & en état de s'y opposer avec un corps plus considérable que celui qui pourroit être passé.

Ce raisonnement auroit été judicieux, si tout le bord de la rivière en-deçà avoit été libre, pour se communiquer sans défiler sur les ponts ; mais c'est ce qui n'étoit pas. L'Adda, comme toutes les autres rivières de ce pays, fournit des eaux pour l'arrosement de la campagne. Il y a une naville qui prend auprès de Paradis, & qui entre dans l'Adda au dessus du pont de Cassano ; & un peu au-dessus de ce pont il sort de l'Adda une autre naville, qui embrasse Lodi, & rentre dans cette rivière entre Lodi & Pizzighitone.

Par ce détail exact on voit que M. de Vendôme, qui vouloit tenir l'Adda de près, étoit dans sa marche étendue séparé en trois. Son arrière-garde étoit en-dedans de la naville qui venoit de Paradis au pont de Cassano, pendant que son centre étoit vis-à-vis de ce pont, & son avant-garde à plus d'une lieue de lui, en-dedans de la naville qui embrasse Lodi.

Ce fut ce temps favorable pour entreprendre contre le centre de l'armée que le prince Eugène choisit. Ce prince, dont, comme je l'ai dit, les mouvements ne pouvoient être vus, étoit avec toute son armée fort près du pont de pierre de Cassano. Il fit tout-à-coup attaquer ce pont, auprès duquel nos bataillons en marche défiloient. Ces bataillons surpris & attaqués par le flanc, furent d'abord mis dans un grand désordre. Le front de l'infanterie ennemie, qui se montra en même temps sur le bord de la rivière, fit aussi perdre du terrein à notre colonne d'infanterie qui marchoit, & qui ne s'attendoit pas à combattre ; elle ne put être retenue qu'au bord de la naville, où elle se reforma pourtant, & marcha avec valeur aux bataillons ennemis qui avoient passé la rivière dans l'eau jusqu'à la ceinture, enfonça ces bataillons, & tua ou fit noyer touts ceux qui étoient en-deçà.

L'ennemi, qui avoit passé sur le pont, voulut s'étendre ; mais il fut chargé en tête par la première infanterie qu'il avoit battue, & qui s'étoit rétablie sous le château de Cassano. La droite de notre centre d'infanterie, qui n'avoit plus d'ennemis à combattre en-deçà de la rivière, chargea le flanc droit de l'infanterie ennemie qui avoit passé le pont ; & le bonheur de M. de Vendôme fit aussi que son arrière-garde, qu'il croyoit encore fort loin de lui, arriva dans le même temps, & chargea l'ennemi par son flanc gauche. Ainsi tout ce qui avoit passé le pont & la rivière au-dessous fut entièrement détruit, & M. le prince Eugène forcé de se mettre hors de la vue de notre armée, & de nous abandonner le champ de *bataille*, avec une perte considérable de son infanterie. Notre avant-garde n'eut aucune part à cette action : on dit qu'elle n'entendit pas même le feu du canon, & de la mousqueterie, quoiqu'elle fût en halte.

Du récit que je viens de faire de la *bataille* de Cassano, je tirerai plusieurs réflexions qui méritent une grande attention de la part de celui qui veut sçavoir la guerre.

Je trouve dans cette journée des fautes considérables, faites par les deux généraux, quoique gens d'un mérite militaire très distingué. Le projet de M. le prince Eugène étoit fort beau. Ce prince faisoit la guerre en Italie depuis plusieurs années avec une armée fort inférieure à celle des deux couronnes, & sans autres établissements que ceux qu'il sçavoit se procurer. Il attaquoit effectivement ; mais c'étoit de manière qu'il n'étoit jamais engagé dans une action qui pût être décisive contre lui, & qui pourtant pouvoit le devenir contre

nous ; en cas que son premier effort fût heureux.

Ce talent n'est pas du nombre des médiocres dans un général, & marque une attention continuelle & bien suivie à se procurer un succès heureux, sans se compromettre.

Cette conduite se trouvoit dans l'action de Cassano ; & ce prince seroit parvenu à séparer l'armée des deux couronnes, après en avoir battu une partie, si quelques circonstances que j'ignore n'avoient pas fait commencer l'action un peu trop tôt. Il est évident que, si le prince Eugène avoit pu n'engager l'action qu'après que le centre de l'armée auroit été au-delà du pont de Cassano, & que la colonne d'infanterie auroit, en continuant sa marche, été hors de vue & de la portée du pont, il auroit sans aucune opposition fait passer toute son armée sur le pont, & détruit l'arrière-garde, qui suivoit le centre de fort loin. Ensuite il auroit tout au moins séparé de Milan le reste de notre armée, & peut-être dès ce temps-là causé une révolution dans cette ville, parce que les Milanois se feroient trouvés sans troupes. Ainsi je puis dire que ce grand projet, judicieusement pensé, & amené jusqu'au moment de l'exécuter avec succès, n'a manqué que parce que son exécution a commencé quelques moments plutôt qu'il ne falloit.

Je croirois même, en pensant favorablement de M. le prince Eugène, que des raisons & des circonstances imprévues l'ont forcé de commencer un peu trop tôt ; & je fonde cette pensée sur les grands efforts qu'il fit au pont, pour parvenir à séparer l'armée.

M. de Vendôme n'a pas aussi été exempt de fautes dans cette journée. Ce général avoit, durant quelque temps, empêché M. le prince Eugène de passer l'Adda au haut de cette rivière. Il voyoit que l'ennemi s'alongeoir, & il se croyoit obligé de tenir de près cette rivière, de crainte qu'à la faveur des gués, il ne passât avant que lui même fût en état de s'y opposer ; ou bien que les Vénitiens ne laissassent passer l'armée de l'empereur, comme ils avoient toujours fait, & qu'elle ne se trouvât avant lui à portée de Lodi & de Pizzighitone.

Cette crainte étoit vraisemblable ; mais il me paroît qu'on pouvoit remédier à cet inconvénient, en se séparant moins que M. de Vendôme ne fit. Il y avoit dans le château de Cassano une garnison trop foible pour la sureté du pont de pierre sur l'Adda ; il falloit rompre ce pont, ou tout au moins le protéger par un bon ouvrage hors d'insulte. Ceci n'ayant pas été fait, il falloit au moins, pendant que l'armée en colonne passoit devant le pont, y poster un corps d'infanterie ; puisque l'ennemi, qui marchoit aussi, en pouvoit être fort près sans qu'on le sçût.

Il ne falloit pas même faire marcher l'armée entre l'Adda, & les navilles, puisque par-là sa marche se trouvoit séparée. De quel profit auroit-il été à l'ennemi d'avoir passé l'Adda entre cette rivière & les navilles, s'il avoit encore fallu qu'il passât une naville pour marcher à notre armée, qui pouvoit se poster avantageusement sur les petites hauteurs qui sont au-dessus des navilles, & presque toujours plus difficiles à passer, que les rivières dont elles sortent.

Si M. de Vendôme s'étendoit ainsi pour empêcher seulement que l'ennemi n'entrât avant lui dans le bassin de Lodi, entre l'Adda & la naville ; il falloit toujours, par préférence à tout, être maître du pont de Cassano, & s'en être assuré avant que de faire défiler l'armée devant ce pont, sans sçavoir ce que faisoit l'ennemi, ni à quelle portée du pont & de la rivière il pouvoit être ; puisque la constitution du pays lui étoit favorable pour cacher sa marche & ses mouvements.

BATAILLE DE CASTIGLIONE.

La *bataille* de Castiglione fut gagnée par le comte de Médavi sur M. le landgrave de Hesse, le 9 septembre 1706, deux jours après la levée du siège de Turin.

Lorsque M. le duc d'Orléans quitta le bas Po, pour suivre par ce côté-ci du fleuve M. le prince Eugène, qui marchoit au secours de Turin ; ce prince laissa M. de Médavi sur le Mincio, pour observer les mouvements du corps que M. le prince Eugène avoit laissé aux ordres de M. le landgrave de Hesse.

Celui-ci, se sentant supérieur de trois ou quatre mille hommes à M. de Médavi, crut pouvoir entreprendre sur lui. Pour cet effet, il passa le haut Mincio, & vint assiéger le château de Castiglione delle Stivere. Il étoit important pour M. de Médavi de ne pas laisser prendre ce château, parce que sa prise auroit facilité à M. de Hesse une marche sur Bergame ou Brescia : il se détermina donc à combattre pour secourir Castiglione.

Pour bien entendre la disposition de M. de Médavi dans cette *bataille*, il me paroît nécessaire de dire un mot de la constitution du pays depuis Goito jusqu'à Médolt & au pied de la tour de Solférino. C'est une plaine fort rase. Castiglione est dans les monticules qui sont au pied des Alpes, & qui s'allongent de ce côté jusqu'au Mincio, auprès de Monzanbano.

On voit donc que M. le landgrave pouvoit, en se tenant à son siège, obliger M. de Médavi, pour secourir la place, de venir à lui par des têtes & comme en défilant dans ces monticules : si ce prince avoit pris ce parti, il est certain que l'affaire auroit été beaucoup plus difficile ; mais, dès qu'il sçut que M. de Médavi marchoit à lui, il n'hésita pas à descendre dans la plaine où il se mit en *bataille*. M. de Médavi en fit autant de son côté.

L'infanterie de la gauche de l'ennemi entra d'abord sans peine dans notre droite, où M. de

Médavi avoit été obligé de mettre l'infanterie espagnole. Ce vuide fit même un peu prospérer la cavalerie de la gauche de l'ennemi, qui fit perdre du terrein à la cavalerie de notre droite : mais, la seconde ligne ayant marché en avant toute entière, & M. de Médavi ayant fait sortir des bataillons de la seconde ligne, pour remplir le vuide que le désordre de l'infanterie espagnole y avoit fait; ce premier désordre se rétablit avec d'autant plus de facilité que, toute notre gauche de cavalerie & d'infanterie ayant emporté la droite de l'ennemi, & nos brigades d'infanterie de la gauche s'étant reployées sur le centre de l'ennemi, pendant que notre cavalerie poussoit celle qui lui étoit opposée, & ayant chargé cette infanterie en flanc, la confusion fut générale sur tout le front de la première ligne des ennemis : le champ de *bataille* fut entièrement abandonné avec le canon; & ceux qui voulurent se sauver ne purent le faire qu'en désordre à la faveur des monticules; qui, dérobant les fuyards à la vue, leur donnèrent le moyen de repasser le Mincio, au pied de Ponte-Castello.

Si on avoit combattu aussi heureusement à Turin qu'à Castiglione, le roi d'Espagne auroit été maitre de toute l'Italie & M. de Savoie auroit perdu touts ses états.

BATAILLE DE MALPLAQUET.

En l'année 1709, le 11 septembre, se donna la *bataille* de Malplaquet. Cet événement considérable, méritant une longue discussion, doit être repris de plus haut que du jour de l'action; parce que les fautes précédentes l'ont amené, contre les règles que j'ai données au général qui veut engager une action avec toute son armée ou qui a des raisons pour l'éviter : dans cette occasion, il m'a été impossible de déterminer si M. le maréchal de Villars vouloit une action générale, ou s'il ne la vouloit pas.

Quoique j'aye parlé ailleurs de la disposition des ennemis pendant le siège de Tournai; comme ce n'a été que par rapport au siège, il faut ajouter à ce que j'en ai dit qu'outre toutes les forces des ennemis rassemblées pour protéger le siège de cette ville, ils avoient un corps de huit ou dix mille hommes sur la Dendre, pour la fureté de leurs convois de Bruxelles, d'Ath, & d'Oudenarde; parce que le maréchal de Villars tenoit le chevalier de Luxembourg auprès de Condé avec un corps de cavalerie & d'infanterie. Ainsi celui que les ennemis avoient sur la Dendre leur étoit indispensable : il ne marquoit pourtant pendant le siège qu'une sage précaution pour leurs convois & leurs communications, & ne donnoit encore au maréchal de Villars aucun indice du siège de Mons.

Il y a eu dans la capitulation de la citadelle de Tournai deux instants assez remarquables, pour faire sentir au maréchal de Villars que l'ennemi avoit abandonné ses vues d'entreprise du côté de Béthune & de la Lys, & qu'elles se tournoient vers la Haisne.

Ce sont ces deux instants qu'il faut faire remarquer, pour montrer que dans cette occasion le maréchal a manqué de pénétration; ou, s'il n'en a pas manqué, il n'a pas eu du moins assez de précaution pour éviter les inconvénients du siège de Mons, sans être obligé de combattre, en cas que l'ennemi fût déterminé à cette entreprise.

Ces deux instants dont je viens de parler sont ceux des deux chamades de la citadelle, dont la première fut battue le 23 d'août. M. le prince Eugène, qui voyoit par l'état où étoit la place qu'elle pouvoit tenir encore longtemps, s'imagina aisément qu'elle ne battoit la chamade que parce que sa garnison n'avoit plus de vivres, & crut pouvoir lui imposer des conditions trop dures. Au moment où les ôtages avoient été donnés de part & d'autre, ce prince avoit fait passer l'Escaut à un corps de cavalerie & d'infanterie, de dix à douze mille hommes, pour aller en diligence occuper nos lignes de la Trouille; & ce corps devoit être joint par celui que j'ai dit être sur la Dendre pour la fureté des convois. M. de Sourville n'ayant pas voulu rendre la citadelle aux conditions que M. le prince Eugène exigeoit, la capitulation se rompit, & le feu recommença. Cet incident obligea M. le prince Eugène à ordonner que ce corps détaché restât à Pervis, où il se trouvoit alors.

Le mouvement de ces deux corps du côté de la Haisne, & la suspension de leur marche dès que la capitulation avoit été rompue, devoient faire penser au maréchal de Villars que les projets de l'ennemi ne regardoient plus le côté de la Lys; & il me paroit qu'il auroit été prudent de faire rapprocher de lui dès ce moment toute la gauche de son armée, qui étoit du côté du pont Awendin. Il ne le fit pourtant pas, & il se contenta d'envoyer encore quelques bataillons au chevalier de Luxembourg, & de lui ordonner de marcher jusqu'à la hauteur de Condé, pour observer ce corps des ennemis, qui s'étoit arrêté à Pervis.

Deux jours après, la citadelle, plus pressée par le manque de vivres, battit une seconde fois la chamade; & M. le prince Eugène, qui pouvoit croire avec raison que M. de Villars avoit pénétré son dessein sur Mons, s'étant rendu plus traitable dans les articles de la capitulation, elle fut bientôt signée.

Ensuite M. le prince Eugène, ayant destiné trente-six bataillons & quelque cavalerie à protéger sa nouvelle conquête, seulement pendant quelques jours, & tandis que notre armée seroit encore à portée de Tournai, envoya diligemment ses ordres à ses deux corps avancés, pour entrer par Havré dans la Haisne, & pour occuper avant nous les lignes de la Trouille : puis il passa l'Escaut entre

entre Mortagne & Tournai avec toute son armée; qu'il fit marcher avec une diligence extrême, afin qu'elle entrât dans la Haisne avant que la contre-armée entière pût y être arrivée.

La vivacité de ce mouvement, qui ne pouvoit être inconnu à M. de Villars, parce qu'il pouvoit en être averti par Valenciennes, Condé, Saint-Guilain, & Mons même, l'obligea de passer l'Escaut avec toute la droite de son armée, & de faire revenir sa gauche dans le camp de sa droite, jusqu'à ce qu'il fût instruit de la force du corps resté sous Tournai. Il s'avança même avec toute sa droite jusqu'à Keuvrain, & détacha encore M. de Légal avec un corps de troupes pour soutenir le chevalier de Luxembourg.

L'impossibilité de faire fournir du pain à son armée par Valenciennes & Condé, où il n'y avoit point de farine, lui fit perdre quelques jours; pendant lesquels cependant la gauche de l'armée, n'ayant aucune inquiétude du corps resté sous Tournai, marcha & joignit M. de Villars au camp de Keuvrain, en deçà de l'Honneau.

Le chevalier de Luxembourg, qui s'étoit avancé aux lignes de la Trouille, trouva sur la hauteur de Saint-Simphorien, entre la Haisne & la Trouille, les deux corps ennemis que j'ai dit avoir précédé la marche de l'armée. On dit qu'il le fit promptement sçavoir à M. de Légal, qui étoit auprès de Bossut, afin qu'il marchât à lui pour le soutenir. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Légal ne marcha pas, & que le chevalier de Luxembourg se crut dans la nécessité d'abandonner les lignes de la Trouille, & de se retirer sur M. de Légal & sur notre armée. Ainsi ce corps avancé des ennemis, qui commençoit à être joint par la tête de l'armée, passa la Trouille & vint camper à Sippli.

Touts ces mouvements nous conduisirent jusqu'au 4 de septembre, jour auquel M. de Villars, qui avoit passé l'Honneau à Keuvrain, fut joint par la gauche de son armée, conduite par M. d'Artagnan.

La journée du 8 fut employée à laisser un peu reposer l'infanterie de la gauche, & à donner du pain au soldat. Vers le soir on renvoya touts les bagages, & dans la nuit toute l'armée marcha par sa droite, & se trouva sur les neuf heures du matin vis-à-vis de la trouée qui est entre les bois de Sars & de Blangies, en deçà des bois & de la trouée.

M. le prince Eugène, qui avoit passé la Trouille avec toute son armée, à la réserve du corps qu'il avoit laissé sous Tournai, & qui dès le 6 marchoit pour le joindre, se seroit trouvé dans une situation fâcheuse, si notre armée en arrivant avoit passé la trouée, & s'étoit placée en mettant la trouée & les bois derrière elle. Pour éviter cet inconvénient, ce prince s'avança vers nous avec tout ce qu'il avoit de troupes: elles étoient fort inférieures à nos forces. Il se plaça vers les têtes de deux ou trois petits ruisseaux qui sortent des bois de Sars & de Blangies. Il fit avancer beaucoup de canon, & il nous retint dans la situation que nous avions prise en arrivant sur ce terrein, par une cannonade & une grosse escarmouche qui dura tout le 9 septembre.

Le 10 fut employé de notre côté à faire un retranchement sur tout le front de la trouée, en le dirigeant par le milieu de l'épaisseur du bois; à allonger notre gauche d'infanterie, le long d'une première langue que faisoit le bois; à en faire autant à notre droite le long du bois; & à faire faire de grands abattis par l'infanterie.

Comme tout ce front étoit trop petit pour contenir celui de notre première ligne, on laissa quelques brigades d'infanterie de la gauche derrière le bois, & toute l'aile gauche de cavalerie. On en fit de même d'une partie de l'infanterie de la droite; & toute la cavalerie de cette aile fut placée sur plusieurs lignes derrière l'infanterie qui occupoit le front de la trouée. Le canon fut distribué sur tout ce front, suivant qu'on le jugea à propos: voilà quelle étoit la position de notre armée.

Après ce récit, & avant que de parler des défauts de cette disposition, je crois indispensable de faire quelques réflexions sur les mouvements des ennemis depuis Tournai jusqu'à la Drouille, pour faire sentir qu'on n'y a pas fait l'attention qu'on auroit dû pour protéger Mons; & ensuite sur la situation où s'est trouvé le prince Eugène pendant le 9 & le 10, pour faire encore sentir que pendant ces deux jours nous ne nous sommes prévalus d'aucun des avantages que nous aurions pu prendre sur lui.

Par ce que j'ai dit ci-dessus des mouvements de l'ennemi, dès la première chamade de la citadelle de Tournai, on aura aisément compris que leur projet les portoit à la Haisne. Ainsi, puisque dans la situation présente on étoit réduit à la défensive, il falloit suivre dans nos mouvements les indications que les ennemis nous donnoient de leur dessein.

Quand on voudroit supposer qu'on craignit dans ce même temps pour Namur ou Charleroi, nos mouvements vers la Haisne nous portoient de même à la protection de ces deux places; & par conséquent toute la droite de notre armée devoit être portée avec plus de diligence jusqu'à la Trouille; ce qui auroit sauvé Mons. Il est vraisemblable que la tête de l'armée ennemie n'auroit point osé entrer dans la Haisne par Havré, comme elle fit longtemps avant le corps de l'armée, si la nôtre avoit été à la Trouille: elle auroit pu dans un moment passer ce ruisseau, & accabler le corps qui auroit aussi imprudemment passé la Haisne.

Si notre armée s'étoit avancée ainsi jusqu'à la Trouille, il n'y auroit point eu à craindre pour Saint-Guillain, auquel nous tenions par notre gauche, ni même qu'ayant passé l'Honneau, les ennemis pussent faire des ponts sur la Haisne, entre Condé & l'Honneau, pour investir cette place;

parce que la gauche de notre armée se seroit dans ce même temps trouvée à hauteur de Condé.

Il faut donc convenir que ce fut une fort grande faute de ne pas faire ce mouvement salutaire pour sauver Mons.

Pour faire connoitre ensuite qu'après la jonction de notre gauche & notre marche à Malplaquet, nous avons perdu pendant le 9 & le 10 le moment favorable d'accabler M. le prince Eugène dans son camp de Sippli par notre grande supériorité sur lui pendant ces deux jours; il faut se rappeller que l'ennemi avoit laissé trente-six bataillons & quelque cavalerie sous Tournai, en quittant cette place; & que, quoique ces troupes ayent marché avec une diligence extrême, elles ne purent cependant joindre leur armée que le matin du 11, quelques heures seulement avant le combat.

Ces deux réflexions suffiront pour faire connoitre quelle a été l'irrésolution constante du Maréchal de Villars, entre les moyens de sauver Mons ou par des mouvements ou par un combat.

Je dis plus; avec toutes ces démonstrations du desir de combattre pour sauver Mons, ce desir lui a passé, dès qu'il a vu la tête des ennemis devant la trouée, & il s'est de lui-même réduit à recevoir la *bataille* dans une fort mauvaise disposition. S'il avoit voulu combattre, il devoit dès le 9, en arrivant s'avancer dans la trouée avec tout ce qu'il auroit pu y faire entrer de troupes, pénétrer le bois de la droite, & de la gauche avec le reste de son infanterie, & faire soutenir son front d'infanterie par son artillerie & plusieurs lignes de cavalerie.

Par ce combat qu'il auroit donné avec une supériorité entière, il auroit fait abandonner aux ennemis le débouché de la trouée, & il auroit trouvé son camp au-delà, vers la tête des petits ruisseaux qui sortent de ces bois, & qui deviennent plus considérables à mesure qu'ils s'approchent de la Trouille. Par cet avantage, aisé à se procurer alors, il auroit mis tout au moins dès ce premier jour M. le prince Eugène dans l'impossibilité de rester entre la Trouille & notre armée, supposé même que ce combat n'eût pas été assez avantageux, pour y trouver la ruine entière de l'armée ennemie, fort inférieure à la nôtre par le manque du corps d'infanterie dont j'ai parlé ci dessus.

Ce parti devoit être pris par le maréchal de Villars, seulement sur ce qu'il voyoit de ses yeux dans ce premier moment: ce qu'il auroit vu, dès qu'il auroit été à la tête de la trouée, lui auroit bien mieux fait sentir la conséquence de commencer d'abord à entrer en action; & c'est ici où je parlerai de la situation où étoit M. le prince Eugène: elle ne devoit point être ignorée, puisqu'elle dépendoit de la constitution du pays.

Ce prince avoit sa droite à la Haisne, sa gauche à la Trouille, près de Gévries, son centre sur Sippli, la Trouille & Mons derrière lui. Son camp étoit coupé par les petits ruisseaux dont j'ai parlé. On voit que, si le maréchal de Villars s'étoit dès le 9 porté au-delà de la trouée, il auroit été fort difficile à M. le prince Eugène de communiquer le front de la ligne de son armée, parce qu'il ne l'auroit pu faire, qu'en chargeant de ponts les ruisseaux devant la tête de ses deux lignes; ce qui auroit toujours obligé à faire défiler les troupes de l'entre-deux d'un de ces ruisseaux à l'entre-deux de l'autre. Aussi M. le prince Eugène ne voulut-il pas attendre notre armée à la tête de son camp; &, quoique par le manque du corps laissé sous Tournai, & qui ne pouvoit pas le joindre de deux jours, il fut effectivement fort inférieur à nous en infanterie, il marcha sur nous, & nous présenta devant la trouée ce qu'il avoit de troupes & de canon.

Cette démonstration de vouloir nous combattre à la sortie de la trouée, étoit ce qui devoit nous engager à y entrer, dans la disposition où j'ai dit ci-dessus que nous devions nous mettre, pour nous en rendre les maitres & la passer; parce que nous pouvions sçavoir que ces ruisseaux, que nous aurions pris à leur source, nous donneroient une grande facilité pour étendre notre front devant l'ennemi, sans qu'il pût répondre à nos mouvements avec la même facilité que nous, par l'embarras des ruisseaux, plus forts & plus difficiles à passer, à mesure qu'ils approchoient de la Trouille; ainsi nos grands efforts se seroient portés sans difficulté contre la partie de l'armée ennemie qu'il nous auroit paru la plus facile d'accabler.

Nous pouvions même, par les grands chemins qui traversoient les bois, & à la faveur de notre infanterie, qui n'auroit pu être contenue dans la trouée, faire passer notre cavalerie au-delà des bois, & la former sur un plus grand front que celle de l'ennemi, toujours gênée par les ruisseaux; & ensuite rejoindre tout le front de notre armée, après avoir éloigné l'ennemi de devant le front de la trouée.

Mais on ne se mit point en disposition de donner un combat. Au contraire on ne s'occupa pendant le 9 & le 10 qu'à se placer, comme je l'ai dit ci-dessus, pour recevoir un combat qu'on avoit d'abord paru vouloir donner pour sauver Mons; & on laissa le prince Eugène maître de la tête des ruisseaux, & d'un front plus étendu que le nôtre, que nous avions ainsi resserré mal-à-propos.

Ce que je viens de dire suffira pour faire connoitre touts les défauts de cette première disposition. Mais, avant de rapporter ce que fit M. le prince Eugène pour en profiter, je crois à propos de parler d'une autre disposition que l'on pouvoit prendre, pour recevoir le combat avec avantage; puisque je crois avoir suffisamment fait connoitre que le maréchal avoit perdu l'envie de le donner, dès qu'il vit les ennemis s'avancer le 9 à la tête de la trouée.

Cette seconde disposition où l'armée du roi auroit dû être mise pour recevoir un combat,

puisqu'on n'avoit pas voulu le donner, étoit d'abandonner entièrement la trouée, de former la première ligne assez en dehors pour se conserver un front plus étendu que celui que l'ennemi pouvoit prendre en y entrant, & même de recourber nos deux ailes de cavalerie vers les bois, en les soutenant par les corps d'infanterie placés dans les bois.

Dans cette disposition, dont une partie auroit été cachée à l'ennemi, il n'auroit jamais osé s'avancer dans la trouée pour venir attaquer un front préparé, plus étendu que le sien, & dont il auroit ignoré la disposition au-delà de ce qu'il en voyoit.

Revenons à ce que fit l'ennemi pendant le 9 & le 10, pour se disposer à nous combattre le 11. Le prince Eugène, ayant senti que le premier mouvement en avant qu'il avoit fait pour se montrer à la trouée lui avoit réussi, jugea que nous n'étions pas dans la volonté déterminée de l'aller chercher pour le combattre; que, puisque nous nous retranchions, les troupes qu'il avoit laissées sous Tournai auroient le temps d'arriver à son armée, & qu'il seroit ensuite en état de se conduire librement suivant ce qui lui conviendroit.

J'ai dit pourquoi notre disposition étoit mauvaise, par rapport au terrein que nous occupions: il faut examiner à présent pourquoi elle étoit vicieuse par rapport à celui qui étoit occupé par nos ennemis.

Nous leur avions laissé prendre un front plus étendu que le nôtre, & par conséquent ils pouvoient en nous attaquant déborder notre front & l'embrasser.

Les bois de Blangies ne sont pas si unis du côté où étoient les ennemis qu'ils n'avancent plusieurs langues dans la plaine; par conséquent, les mouvements que l'ennemi pouvoit faire au-delà de la langue des bois où nous avions porté notre gauche n'étoient vus d'aucune partie de notre armée.

Nous nous étions même si mal placés à cette extrémité de la langue des bois que nous ne la tenions pas par le travers & par le flanc gauche; de manière que nos abattis faits précisément du côté de la trouée, ne présentoient à l'ennemi aucun obstacle qui pût l'empêcher de nous attaquer par notre flanc gauche & par le derrière de notre gauche, en pénétrant le bois à la faveur de la langue qui étoit au-delà de celle que nous avions occupée, sans que ce mouvement pût nous être connu; parce que nous n'avions point porté notre attention au-delà de cette langue, qui faisoit l'extrémité de notre gauche.

Les bois de Sars, qui étoient à notre droite, étoient presque disposés comme ceux de la gauche, excepté qu'il n'y avoit pas de langues de bois si marquées: mais, au moins, comme le bois alloit en tournant, il est certain que l'ennemi pouvoit encore faire des mouvements pour s'approcher de notre flanc droit, sans que les troupes qui y étoient placées les pussent voir.

Notre front n'étoit pas meilleur. Il y avoit par son milieu & au-devant de la trouée une ferme, & une petite futaie auprès de la ferme. Nous avions laissé occuper ce poste par l'ennemi; de sorte qu'il voyoit toute notre disposition sans que nous vissions la sienne, même sur le front. Il y avoit encore sur ce même front, & en approchant de notre gauche, des chemins creux qui en approchoient de fort près; à la faveur desquels l'ennemi, sans être vu, pouvoit s'approcher de notre gauche du côté du bois, & de notre droite au centre de la trouée.

Par la description exacte de ces deux terreins occupés par les armées, il est aisé de connoitre que l'avantage pour attaquer étoit entièrement du côté de l'ennemi; puisqu'il pouvoit aborder tout notre front, par un front plus étendu, & sans que nous eussions aucune connoissance de sa disposition & de ses mouvements.

Ce fut d'après la considération de touts ces avantages que M. le prince Eugène forma sa disposition, elle étoit telle qu'il n'engageoit point une action générale, lors même qu'il nous engageoit par-tout, & qu'il pouvoit nous battre, sans courir risque d'être battu, par l'impossibilité où nous nous étions mis, quelques avantages que nous eussions pu avoir par notre défense opiniâtrée sur tout notre front, de nous porter en avant, pour profiter de notre avantage par un front plus étendu que celui que nous avions laissé à l'ennemi.

Sur la fin du 10 septembre, M. de Villars part sentir la mauvaise disposition où il étoit, & fit tracer un retranchement derrière lui, en abandonnant toute la trouée, à peu près tel qu'il auroit dû l'avoir fait dès le 9 en arrivant, supposé qu'il eût perdu l'envie de chercher à combattre l'ennemi.

On commença même à travailler à ce nouveau retranchement la nuit du 10 au 11: mais il se trouva si peu avancé le 11 au matin, lorsqu'on vit l'ennemi se mettre en mouvement pour nous attaquer, que l'on fit promptement abandonner ce travail, pour songer à soutenir ses efforts.

M. le prince Eugène se présenta d'abord devant tout notre front, plutôt par plusieurs colonnes que par un front étendu: ce qui devoit nous faire juger que ses efforts ne seroient pas en même temps égaux par-tout; qu'il les feroit succéder l'un à l'autre, & qu'il les conduiroit de manière à les augmenter suivant le succès qu'ils auroient, plutôt contre une partie de notre front que contre l'autre.

Cette disposition d'attaque, qui commençoit à se faire connoitre, devoit nous faire faire quelque changement dans la nôtre pour la défense, & nous aurions dû tout au moins faire approcher de notre front de première ligne les bataillons inutiles que nous avions derrière les bois de la droite & de la gauche, soit pour marcher en avant au front opposé à celui de notre centre, & que l'on voyoit fort dégarni à cause de la quantité d'infanterie en colonne qui étoit occupée à l'attaque de notre gauche placée dans les bois, depuis la trouée jus-

qu'à l'extrémité de la gauche, soit pour obliger l'ennemi à faire revenir à son centre cette infanterie qu'on le voyoit employer avec supériorité contre notre gauche, qui n'étoit dans les bois que sur une ligne, pendant qu'elle étoit attaquée par plusieurs colonnes, dont quelques unes paroissoient au-delà de l'extrémité de notre gauche : ce qui nous devoit suffisamment faire connoitre qu'elle étoit destinée à prendre notre gauche en flanc & par derrière.

Quoique, comme je viens de le dire, la disposition des ennemis dût nous faire changer la nôtre, on demeura comme on étoit; de sorte que l'infanterie de notre gauche, qui étoit dans le bois, y fut forcée après une défense longue & opiniâtre : alors les ennemis, s'étendant avec facilité vers la gauche de notre centre, qui tenoit au bois, en dépostèrent facilement notre infanterie.

Ce désordre obligea le maréchal à s'y porter lui-même avec de nouvelles troupes tirées de notre centre; ce qui l'affoiblit trop considérablement. Ce fut là qu'il fut blessé, en faisant charger avec succès les ennemis qui, maîtres du bois de la gauche jusqu'à la gauche du front de la trouée, venoient de faire faire un grand effort contre la gauche de notre centre.

Dès que le prince Eugène se vit maître du bois de Blangies, il ne pensa qu'à faire de nouveaux efforts contre notre droite, & même successivement contre notre centre, qu'il avoit vu dégarnir, pour secourir la gauche, sans que les troupes de la seconde ligne d'infanterie se fussent avancées pour remplir les vuides de la première. Celle-ci n'étoit soutenue que par la maison du roi & une partie de la cavalerie de la droite.

Ces efforts contre notre droite lui réussirent en partie; mais l'affaire y fut redressée par quelques brigades d'infanterie, qui se portèrent en avant, & donnèrent à l'infanterie de la droite le temps de se rétablir. Ceux que ce prince fit faire contre notre grand centre eurent un succès plus heureux pour lui. Notre infanterie n'y fit point son devoir, & abandonna ce retranchement, même avant que l'ennemi fut à portée de l'aborder. Il y plaça donc son infanterie, y fit avancer son canon, & même un corps considérable de cavalerie, qui passa par les intervalles de notre retranchement. A la vérité cette cavalerie ne put pas se maintenir devant la nôtre, qui la chargea, & lui fit repasser le retranchement; mais aussi notre cavalerie eut beaucoup à souffrir du feu de l'infanterie ennemie, qui occupoit notre retranchement : abandonné comme je l'ai dit.

On sera peut-être surpris que jusqu'à ce moment je n'aye rien dit de M. le maréchal de Bouflers. C'est qu'il y étoit sans commandement, jusqu'à ce que M. de Villars lui eût mandé que sa blessure le mettoit hors d'état d'agir. Ce nouveau général, qui avoit seulement chargé plusieurs fois à la tête de la maison du roi avec beaucoup de valeur & qui auroit pu connoitre que l'ennemi, malgré ses grands avantages, n'auroit osé de tout ce jour s'avancer pour passer entièrement la trouée, ne songea point à faire revenir son aile droite & son aile gauche devant le front de la trouée, & à faire prendre à l'armée cette seconde disposition dont j'ai parlé ci-dessus.

On rapporte qu'on lui vint dire que toute notre aile gauche de cavalerie, & les brigades d'infanterie de la gauche qui, comme je l'ai dit, avoient été laissées inutiles derrière le bois, se retiroient d'elles-mêmes par Keuvrain, sans que jusqu'à présent aucun des officiers généraux ait avoué qu'il l'eût ordonné; & que ce fut la connoissance de cette retraite sans ordre du général, qui l'obligea de faire retirer toute la droite par Bavet sous le Quesnoi.

Ainsi toute l'armée du roi se retira paisiblement sans être suivie, moitié par Keuvrain sous Valenciennes, & moitié par Bavet sous le Quesnoi.

Tout ce détail exact, tant des dispositions de part & d'autre que des principaux mouvements pendant l'action, doit faire connoitre;

1°. Que la disposition de notre part n'étoit pas bonne.

2°. Que l'armée du roi avoit reçu un combat, ayant marché de Keuvrain comme dans l'intention de le donner.

3°. Que l'ennemi, par les avantages de sa disposition, ne s'engageoit à combattre qu'autant qu'il verroit que ses différentes attaques lui réussiroient, sans qu'il nous fût possible de profiter de la grande perte d'hommes qu'il pourroit faire par notre défense opiniâtre; parce que nous ne pouvions plus nous avancer sur lui par un front contigu, & plus étendu que celui que toute son armée occupoit.

4°. Quoique, pendant tout le combat, l'avantage ait paru être du côté de l'ennemi, il est pourtant certain qu'il n'auroit eu que celui de se glorifier d'avoir déplacé notre front, en perdant quatre fois plus d'hommes que nous, si notre armée avoit été mise dans la seconde disposition dont j'ai parlé ci-dessus.

Il est évident par le fait même que la preuve de ce que j'avance ne peut se contester, puisqu'il est de notoriété publique que notre armée, qui s'est séparée en deux en se retirant, & qui laissoit une espace de plus de trois lieues de vuide entre la droite & la gauche, n'a point été suivie par l'ennemi à qui nous abandonnions le champ de *bataille*; que même toute notre artillerie, qui s'est retirée par le pont de Hons sur l'Honneau, entre notre droite & notre gauche, & qui n'avoit pour protection dans sa retraite que le seul corps d'infanterie attaché à son service, n'a point aussi été troublée dans sa retraite au travers d'une grande plaine; & qu'enfin l'ennemi n'a sçu qu'il avoit gagné la *bataille* que le 12 au matin, lorsqu'il se vit maître du terrein sur lequel il nous croyoit encore, & où en effet nous devions être.

On a vu, par la discussion que je viens de faire des grandes actions qui se sont passées depuis que je sers, qu'il n'y en a pas eu une seule qui ait eu une ressemblance parfaite avec l'autre. Il faut en conclure que presque tous les événements heureux sont dus à la bonne disposition & à la supériorité de génie du général qui gagne une *bataille;* comme presque touts les événements malheureux peuvent être attribués à la mauvaise disposition, & au défaut de cœur ou de capacité du général qui la perd.

C'est donc au prince à bien connoitre la portée de celui auquel il confie le commandement de son armée, & à ne point agir dans ce choix par goût ou par condescendance pour les vues particulières des ministres qui lui proposent des sujets. (*M. de Feuq.*)

Après ces principes & ces réflexions de nos meilleurs auteurs, je crois devoir dire quelques mots des changements que l'augmentation des armées y a introduits.

Le front en est si étendu qu'elles ne peuvent se charger dans touts leurs points. Quand cela seroit possible, le grand éloignement où le feu de la mousqueterie les oblige de se tenir l'une à l'égard de l'autre facilite la retraite de celle qui abandonne le champ de *bataille*. Cette retraite est rarement dangereuse & meurtrière; la perte faite dans l'action est ordinairement médiocre; celle du vainqueur est quelquefois égale, ou peu inférieure à celle du vaincu. Ainsi une *bataille* est rarement décisive par elle-même, & deux armées ne se cherchent plus avec un dessein égal & déterminé de se combattre.

Une d'elles prend la position la meilleure, la plus forte, la plus redoutable qu'elle peut trouver; soit pour couvrir une place, une communication, soit pour défendre une province & la mettre à l'abri des incursions qui pourroient s'y faire à dessein de lever des contributions. L'armée ennemie s'approche & se détermine à l'attaquer, pour la déposter, lorsqu'elle n'a pu le faire par ses mouvements & qu'elle désespère d'y réussir.

Il est extrêmement rare qu'un front très étendu soit également fort dans touts ses points. Il y en a toujours quelques-uns qui sont plus foibles, & parmi ceux-ci un seul dont les défauts peuvent donner entrée à l'attaquant. L'habileté du général consiste à le découvrir.

Lorsqu'il croit avoir trouvé ce point foible, il fait ses dispositions pour l'attaquer, en se conformant aux principes exposés précédemment, relativement à la nature du terrein, & des différentes armes, en tenant le reste de ses lignes à l'abri d'une entreprise de la part de l'ennemi, mais cependant en situation de seconder l'attaque si elle réussit, ou de protéger la retraite du corps attaquant, s'il est repoussé, & d'inspirer de la crainte à l'ennemi pour d'autres points de sa ligne.

L'attaque se dirige ordinairement contre une des ailes, comme étant une partie foible par elle-même.

Le général doit faire sa disposition, autant qu'il est possible, hors de la vue de l'ennemi, de nuit & non de jour, à couvert de quelques hauteurs, montagnes ou bois, inquiéter l'ennemi d'un autre côté, porter ses plus grandes forces vis-à-vis du point par lequel il veut pénétrer, faire accompagner les troupes destinées à l'attaque par d'autres corps de toute espèce, qui puissent les remplacer, les soutenir, continuer leurs succès, diminuer leurs pertes, profiter des fautes que l'ennemi pourra faire. En même-temps le reste des lignes se montrera par-tout, & attirera çà & là l'attention de l'ennemi par de feintes démonstrations, afin d'empêcher qu'il ne porte à l'attaque principale des secours assez puissants pour en arrêter le succès.

Si elle réussit & que les troupes attaquées soient pliées & mises en désordre, il faut poursuivre ce premier avantage avec toute la vivacité possible, en y employant les troupes fraiches qu'on aura disposées de manière à pouvoir soutenir l'attaque, si les premières qui ont chargé sont elles-mêmes dans quelque désordre. Il faut donc, lorsqu'on est parvenu à gagner le flanc de l'ennemi, ne pas cesser de presser dessus, de le charger, de prendre en flanc & à dos, s'il est possible, les troupes qui résistent, d'attaquer avec audace, & même à forces inégales, les corps qui seront amenés au secours de l'aile pliée.

Si l'armée ennemie étoit pénétrée à son centre, on manœuvreroit de même sur les flancs des deux parties séparées, & de même encore, si on avoit fait reculer par une attaque faite dans un autre point une partie de sa ligne. Alors on chargeroit en flanc la partie séparée & restée en avant de celle qu'on a forcé de reculer. Si on a formé plusieurs attaques, feintes ou réelles sur plusieurs points de son front, & qu'il ait l'imprudence de rompre lui-même sa ligne pour suivre les troupes qu'il a repoussées ou qui feignent de l'être, il faut profiter promptement de cette faute, jetter des troupes dans le vuide, fussent-elles en petit nombre, charger avec elles en flanc la partie séparée, les faire suivre par de nouvelles troupes qui les secondent ou s'opposent à celles qui viennent au secours, continuer ou augmenter le trouble & la confusion que répand une attaque imprévue. C'est alors que la justesse du coup d'œil, l'audace, la présence d'esprit, dans les officiers généraux, secondent merveilleusement la science du général dans les dispositions primitives, & contribuent efficacement au gain de la *bataille*. Le général ne peut pas être à touts les points d'une ligne aussi étendue : il ne peut même pas les voir. Quelques soient la science & la prévoyance qu'il ait employées à ses dispositions, elles pourront lui être inutiles, s'il n'a pas des officiers généraux capables de le seconder, & de bien juger par eux-mêmes des mouvements importants & décisifs que prescrivent les circonstances. On peut établir en axiôme que plus les armées sont nombreuses, plus les officiers généraux qu'on

y emploie doivent être inſtruits & braves. Quelques exemples malheureux, qui ne doivent être rappellés qu'en général, me forcent d'ajouter qu'ils doivent être bien intentionnés. L'ignorance & l'infidélité, ou la valeur & l'habileté d'un ſeul peut faire la perte ou le gain de la *bataille*.

BATAILLON. Corps de troupes formant un régiment, ou partie d'un régiment d'infanterie. *Voyez* RÉGIMENT. TACTIQUE PARTICULIÈRE.

BÂTARDEAU. Digue conſtruite en maçonnerie ou en terre. On l'emploie à retenir ou à détourner les eaux. Le bâtardeau ſert dans les foſſés d'une place pour y contenir les eaux en de certaines parties, & empêcher qu'elles ne s'écoulent dans les inférieures que l'on veut tenir à ſec. Il conſiſte alors en un maſſif de maçonnerie qui traverſe toute la largeur du foſſé. On le place ordinairement vis-à-vis de l'angle ſaillant des baſtions & des demi-lunes, ſur le prolongement des capitales. Dans tout autre endroit, il pourroit ſervir de couvert à l'ennemi dans le paſſage du foſſé.

Pour qu'un bâtardeau ſoit bon & ſolide, il doit avoir depuis quinze pieds juſqu'à dix-huit pieds d'épaiſſeur.

Sa partie ſupérieure forme une eſpèce de toit en dos d'âne, & ſe nomme la cape du *bâtardeau*. On conſtruit ſur le milieu de la cape une petite tour d'environ ſix ou ſept pieds de hauteur, & d'autant de diamètre : elle ſert à empêcher qu'on ne marche ſur la cape, & à prévenir ainſi la déſertion. Au milieu du *bâtardeau* on laiſſe une ouverture qui ſe ferme par une vanne, & par laquelle on peut faire paſſer l'eau d'une partie du foſſé dans l'autre.

On emploie auſſi les *bâtardeaux* à retenir dans un réſervoir une quantité d'eaux aſſez grande pour inonder en partie les environs d'une place, & les rendre inacceſſibles ou noyer les aſſiégeants dans leurs tranchées. Quelquefois auſſi les aſſiégeants en font uſage, pour détourner des courants qui nuiroient à leurs travaux.

On peut auſſi faire uſage des *bâtardeaux* dans la fortification paſſagère, pour rejetter des eaux autour d'un poſte & en inonder les approches. *Voyez* OUVRAGES EN TERRE.

BATON. Première arme d'eſcrime. *Voyez* ARMES.

BATTERIE. Air qu'on exécute ſur le tambour.

[Ces airs ſervent de ſignaux pour les évolutions, ou pour différentes eſpèces de ſervices. Lorſque la voix ne peut ſe faire entendre ſur toute l'étendue du front des bataillons, on y ſupplée par les *batteries* pour annoncer chaque mouvement.

Pour raſſembler une troupe ou pour lui faire ſerrer les rangs, lorſqu'elle eſt raſſemblée, on fait rappeller.

Pour marcher en avant, on bat aux champs. Tout mouvement qui n'a pas été indiqué eſt annoncé par un roulement, s'il ſe doit faire à droite, ou par deux, s'il ſe doit faire à gauche.

Si le bataillon doit ſe rompre par diviſions ; après un ou deux roulements, on fait donner deux coups de baguette ; quatre ſi c'eſt par demi bataillon ; trois ſi c'eſt par peloton, & cinq ſi c'eſt par ſection ; après quoi les tambours battent aux champs. Le bataillon étant rompu ſe reforme dès qu'on bat au drapeau, & marche devant lui en bataille.

Il marche le pas redoublé ſi on bat la charge.

Les bataillons entiers font un quart de converſion, quand, après un ou deux roulements ſuivis d'un coup de baguette, les tambours battent aux champs. S'il y a plus d'un bataillon, & qu'on veuille leur faire faire enſemble le quart de converſion, on ne fait pas donner de coup de baguette après les roulements.

On forme la colonne d'attaque, quand, après deux coups de baguette ſuivis d'un roulement, les tambours battent l'aſſemblée, & celle de la retraite, quand les deux coups de baguette ſont ſuivis de deux roulements.

Si on bat la retraite, le bataillon fait demi tour à droite & marche devant lui.

On fait battre la berloque, pour envoyer le bataillon à la paille, c'eſt-à-dire le faire ſe diſperſer.

Lorſque le commandant veut faire manœuvrer la troupe par les *batteries* ci-deſſus déſignées, il fait avec ſon arme le ſignal aux tambours, pour faire les roulements, & donner les coups de baguette néceſſaires pour indiquer la manœuvre que la troupe doit faire.

On ne doit faire uſage des *batteries*, pour manœuvrer, que le moins poſſible, & y ſuppléer par les moyens ſuivants.

Quand celui qui commande a fait un commandement, chaque aide-major, ou à ſon défaut le ſous-aide-major, le répete à ſon bataillon le plus promptement poſſible, pour que le mouvement ſe faſſe avec célérité, ſoit en bataille ou en colonne ; &, dans ce dernier cas, les diviſions exécutent toujours les mouvements de celles qui la précèdent.

D'autres *batteries* indiquent les différentes eſpèces de ſervice ; comme la générale, lorſque toute l'infanterie d'une place ou d'un quartier doit prendre les armes pour marcher ou s'exercer, & lorſqu'avec cette infanterie il n'y a pas d'autres troupes, comme cavalerie ou dragons ; dans ce cas, ou lorſqu'il n'y a qu'un régiment ou un bataillon qui doive prendre les armes, les tambours rappellent ſeulement devant le quartier.

Autrefois on battoit le premier au lieu de la générale, quand il y avoit dans le même lieu d'autres troupes qui ne devoient pas prendre les armes : ce premier étoit la marche ; on la battoit environ une heure avant de marcher.

Enſuite on battoit l'aſſemblée : à celle-ci les compagnies ſe raſſembloient en particulier juſqu'au rappel : alors elles ſe réuniſſoient en corps de bataillon.

L'assemblée est aussi la *batterie* en usage pour le rassemblement des gardes.

La retraite indique l'instant auquel les troupes se retirent, & les mouvements en arrière dans les évolutions.

Au drapeau; c'est une *batterie* qui sert de signal aux troupes pour se mettre en bataille, lorsqu'elles sont en colonne. On la bat aussi lorsque l'on transporte les drapeaux de chez le commandant à la troupe, ou de la troupe chez le commandant.

La fascine ou berloque sert pour appeller les soldats aux corvées; &, dans les évolutions, pour envoyer la troupe à la paille, ou la faire se disperser.

La messe ou prière, pour avertir de se rendre à ces œuvres de piété.

Le ban sert pour les proclamations, soit d'ordonnances, soit de défenses ou pour les ordres particuliers donnés de par le roi, pour recevoir un officier à la tête de sa troupe. (J.).]

[Que le tambour soit conservé dans l'armée françoise, ou que l'on donne la préférence à un instrument militaire qui soit moins embarrassant & qui rende des sons plus distincts; que les *batteries* qui sont en usage dans l'armée françoise soient bonnes, ou qu'il soit indispensable de les perfectionner, il n'en est pas moins nécessaire de décider si les troupes étrangères doivent faire usage des mêmes *batteries* que les troupes nationnales.

Il importe à toutes les puissances de faire régner dans leurs armées une exacte uniformité; de donner à touts les différents corps qui composent leur militaire la même constitution, la même discipline, les mêmes exercices, les mêmes vêtements; de les obliger à se servir de la même langue pour les commandements, pour les ordres, & pour les cris de guerre. (*Voyez* Uniformes.). Pourquoi les *batteries*, ce langage de convention, ne seroient-elles pas soumises à cette loi générale?

Parmi les différentes raisons que l'on peut alléguer pour maintenir la différence dans les *batteries*, il n'en est qu'une seule qui soit revêtue de quelque apparence d'utilité. Elle consiste dans la possibilité de tromper l'ennemi, ou sur le nombre, ou sur la qualité des troupes, en faisant usage de plusieurs *batteries* différentes. Mais, comme nos adversaires peuvent employer les mêmes moyens, & comme les ruses de guerre de ce genre sont beaucoup trop vieilles pour faire de grands effets, la différence dans les *batteries* ne peut produire qu'une confusion dangereuse.

Si, en obligeant les troupes étrangères qui sont au service de la France à faire usage des mêmes *batteries* que les troupes nationales, on contrevenoit essentiellement aux conventions que l'état a faites avec les puissances qui nous fournissent ces troupes; il faudroit leur laisser les *batteries* dont elles se servent, ou nous-mêmes les adopter. Mais, comme il doit être indifférent aux sérénissimes Cantons & aux princes d'Allemagne que les tambours de leurs régiments qui sont au service de la France se servent de telle ou de telle *batterie*, rien ne peut s'opposer au changement avantageux qui nous rapprochera de cette unité précieuse qu'il importe d'établir dans une constitution militaire.

Les ordonnances qui ont réglé l'exercice exigeoient il n'y a pas encore longtemps que les troupes commençassent le maniement des armes à un signal qui leur étoit donné par une *batterie*, & qu'elles en exécutassent les différents temps aux coups de baguette que les tambours frappoient. On ne peut dissimuler que cette précision dans les mouvements d'un grand nombre d'hommes ne fût agréable & même imposante pour la multitude; mais qu'étoit-elle aux yeux du militaire observateur? Un tour de force inutile ou même ridicule, qui n'ajoutoit rien aux progrès de l'art de la guerre, & qu'on pouvoit comparer aux acrostiches & aux anagrammes dont les littérateurs s'occupèrent dans les premières années qui suivirent la renaissance des lettres.

En jettant un coup d'œil attentif sur le militaire françois, on voit en effet qu'il a passé depuis la paix de Versailles par des degrés semblables à ceux qu'a suivis la littérature lors de sa renaissance. Comme cette ressemblance nous présage les événements les plus heureux, nous croyons qu'on nous permettra d'en rapprocher les traits.

Lors de la renaissance des lettres, les littérateurs s'occupèrent d'abord à faire des anagrammes, des acrostiches, & autres puérilités semblables. Ils tournèrent leurs études vers des objets qui n'avoient d'autre mérite qu'une grande difficulté. Mais, ayant bientôt reconnu leur erreur, ils abandonnèrent ces bagatelles difficiles, s'adonnèrent à des objets vraiment intéressants, & ce changement produisit les chefs-d'œuvre qui ont porté si loin la gloire du nom françois. Nous avons commencé de même par des exercices brillants, mais difficiles, & encore plus inutiles: nous avons porté jusqu'au ridicule la manie de la tenue, &c. Après plusieurs années perdues pour notre instruction, nous avons enfin reconnu nos erreurs; les lumières se sont rassemblées; elles nous ont fait discerner les objets vraiment utiles; nous commençons à nous en occuper: ainsi tout nous engage à croire que la révolution s'opèrera bientôt; que nous aurons avant peu une constitution militaire; que nos exercices ne seront plus uniquement composés de ce qui peut plaire à l'œil; que notre instruction dirigée vers les parties les plus essentielles de l'art de la guerre facilitera à notre valeur le moyen de cueillir dans la première campagne une abondante moisson de lauriers utiles à la patrie; & qu'elle répandra un nouvel éclat sur la gloire que nous ont procurée les hommes de génie qui ont cultivé avec tant de succès les autres parties de nos connoissances (C.).]

BAVIÈRE. Pièce de l'ancienne armure; c'étoit une cornette de taffetas dont on ornoit l'armet.

BAUDRIER. Le *baudrier* est une écharpe de

cuir portée sur l'épaule droite, & qui tombe sur la cuisse gauche, où elle porte l'épée. Varron définit le *baudrier* une ceinture de cuir ornée de bulles ou de lames : *Baltheum quod cingulum è corio habebant bullatum, Baltheum dictum.*

Properce en donne en vers une idée semblable :

Præbebant cæsi balthea lenta bovis.

Ces expressions ne sont pas fort propres à fixer l'imagination sur la forme de cette espèce de ceinture. Il y a des auteurs qui croient qu'elle ceignoit seulement les hanches, comme nos ceinturons actuels, & avoit de même un pendant portant l'épée à gauche. Si l'on recueille les différentes acceptions dans lesquelles les anciens prenoient ce mot, on sera tenté quelquefois de regarder leur *baltheus* comme un ceinturon, tandis que d'autres anciens ne nous laissent pas douter qu'il n'allât de l'épaule sur la cuisse. Vitruve emploie ce mot pour exprimer le petit listeau qu'on met au haut & au bas des colonnes, pour la ceinture d'une voute, ou pour une chaîne de pierres de taille.

Pline s'en sert pour exprimer le degré le plus haut des amphithéatres, & le poete Manilius nomme le zodiaque *baltheus stellatus.*

Malgré ces titres pour croire que le *baltheus* étoit un ceinturon, plusieurs sçavants le regardent comme le *baudrier*, suivant notre acception actuelle, & leur sentiment semble autorisé : on sçait qu'en général les anciens portoient leurs armes pendantes de dessus l'épaule ; & que c'étoit une des raisons pour lesquelles on les appelloit *armes*, parce qu'ils regardoient les bras comme les armes naturelles de l'homme. D'ailleurs, des expressions positives semblent à cet egard s'oppofer au doute : Virgile nous montre le roi Evandre portant son épée au côté, pendante de dessus l'épaule : *tum lateri atque humeris subligat ensem.*

Le même poëte dit la même chose du *baudrier* de Pallas, qu'Enée reconnoit sur l'épaule de Turnus.

Infelix humero cum apparuit alto
Baltheus, & notis fulserunt cingula bullis
Pallantis pueri.

D'un autre côté, on sçait que les anciens portoient l'épée pendante de dessus l'épaule. Polybe le dit formellement ; on le voit sans équivoque dans les monuments anciens, sur-tout dans la colonne Trajane & dans l'Antonine.

Ainsi on peut regarder comme certain ce que dit Isidore dans ses origines ; sçavoir, qu'on appelle indifféremment *baltheus* & *cingulum* une large courroie dont non-seulement on est ceint, mais encore d'où les armes sont supendues : *baltheus dicitur, non tantum quo cingimur, sed etiam à quo arma dependent.*

Les guerriers, considérant le *baudrier* comme une partie considérable de l'armure, l'embellissoient de plaques fort riches. Virgile dit qu'Euriale, après avoir fait un carnage affreux des Rutules surpris dans leur camp, n'emporta que les phalères de Rhamnès & son *baudrier* garni de bulles d'or.

Euryalus phaleras Rhamnetis, & aurea bullis
Cingula.

Il paroît, par un passage de Trébellius, que ces ornemens étoient fort riches, & qu'ils n'avoient pas uniformément la figure de bulles. Cet auteur dit que Saloninus, étant encore enfant, prit les ceintures de plusieurs guerriers qui s'en étoient débarrassés dans un festin, & qu'elles avoient des garnitures d'or en forme d'étoiles : *cum cingula plerisque militantium ponerent hora convivii, Saloninus puer his auratos constellatosque baltheos rapuisse perhibetur.* Saumaise dit que ce n'est point *constellatos*, mais *pustulatos* qu'il faut lire : ce qui signifieroit dans ce cas ci la même chose que ce qu'on entend par *bulla.* Il se fonde apparemment sur ce que cette expression est employée par les anciens, & particulièrement par Martial, qui parle de *bulles* ou *pustules* d'argent, qui se détachent avec éclat de dessus l'ivoire.

Et niveum candens pustula vincit ebur.

Suidas parle d'un corps de troupes qu'on appelloit *monozoni*, à cause de la richesse de leur *baudrier* ou de leur ceinture.

Nous avons eu long-temps l'usage des *baudriers* dans nos troupes, & il n'a cessé que bien avant sous le règne de Louis XIV. Il les ôta en 1684 aux soldats des gardes françoises & suisses, & ensuite à toutes les troupes. Enfin les *baudriers* ont été bannis des armées & de la cour, & quittés de touts ceux qui portent l'épée. Il n'y a que les Suisses qui gardent les portes des hôtels, que l'on voie en *baudriers*, & les cent-suisses à la cour, quand ils sont de garde ou employés à quelqu'autre service. (J.).

BEFROI. On nomme ainsi dans les places de guerre, ou dans les villes voisines de l'ennemi, une tour, un clocher, ou autre lieu fort élevé d'où l'on donne des signaux. Une cloche avertit le soir ceux qui sont au-dehors que l'on va fermer les portes, & qu'il faut rentrer dans la place. Le même signal appelle à un incendie, & instruit le matin de l'ouverture des portes. Si la place est assiégée, c'est du haut du *befroi* que l'on examine pendant le jour ce qui se passe au dehors. Un homme, nommé *Guesteur*, fait des signaux convenus, qui instruisent de ce qu'il voit. Ils se font ordinairement avec un drapeau. Cet homme peut observer aussi pendant la nuit, lorsqu'elle est claire ; & il feroit bon de jour & même de nuit qu'il fût pourvu d'une bonne lunette.

BÉLIER. Machine kataballistique, employée par les anciens pour détruire les remparts. *V. Dict. d'antiquités.*

BÉNÉDICTION. Les princes chrétiens eurent un

un usage pieux qu'ils observèrent à l'égard d'eux-mêmes, & qu'ils prescrivirent ou auquel ils exhortèrent leurs troupes : c'étoit avant une guerre, de recevoir la *bénédiction* des prêtres, après s'être mis en état de grace par des œuvres de religion, telles que celles de se confesser & de communier. On voit même que, du temps de l'ancienne chevalerie, dès qu'un jeune gentilhomme étoit sorti de page, ses parents le présentoient à l'autel, & que le prêtre célébrant lui attachoit au côté une épée sur laquelle il avoit fait plusieurs *bénédictions*. Après cette cérémonie, le jeune gentilhomme étoit compté au nombre des écuyers.

Comme je crois que ces cérémonies prirent leur origine, ou du moins furent observées avec plus de rigueur au temps des croisades ; je vais rapporter la *bénédiction* que l'évêque devoit donner dans ce cas ; & voici la cérémonie consacrée par l'église, telle qu'elle étoit prescrite par le *Pontificale Romanum*.

Celui qui se présente pour recevoir la croix, & être béni avant son départ pour une expédition, soit pour la défense de la religion, soit pour aller à la conquête de la Terre-Sainte, doit être à genoux devant l'évêque ; un assistant tient la croix que l'on doit bénir & lui remettre ; l'évêque, debout & sans mitre, dit sur cette croix les prières suivantes :

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.

℟. Qui fecit cœlum & terram.

℣. Dominus vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Omnipotens Deus qui crucis signum pretioso Filii tui sanguine dedicasti, quique per eamdem crucem Filii tui Domini nostri Jesus Christi mundum redimere voluisti, & per virtutem ejusdem venerabilis crucis humanum genus ab antiqui hostis chirographo liberasti, te suppliciter exoramus ut digneris hanc crucem paterna pietate benedicere †, & cœlestem ei virtutem & gratiam impartire ; ut quicumque eam in passionis & crucis unigeniti tui signum, ad tutelam corporis & animæ, super se gestaverit, cœlesti gratiæ plenitudinem, in ea, & munimen valeat tuæ benedictionis accipere. Quemadmodum virgam Aaron rebellium perfidiam repellendam benedixisti, ita & hoc signum tua dextra bene†dic, & contra omnes diabolicas fraudes virtutem ei tuæ defensionis impendas; ut portantibus illud animæ pariter & corporis prosperitatem conferat, salutarem & spiritualia in eis dona multiplicet. Per eumdem Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Ensuite l'évêque jette de l'eau bénite sur la croix, & sur celui à qui elle est destinée, & dit :

OREMUS.

Domine Jesus Christe, Fili Dei vivi ; qui es verus & omnipotens Deus, splendor & imago Patris, & vita æterna, qui tuis discipulis asseruisti ut quicumque vult post te venire semetipsum abneget, & suam crucem tollens te sequatur, quæsumus immensam clementiam tuam ut hunc famulum tuum, qui juxtà verbum tuum seipsum abnegare, suamque crucem tollere & te sequi, ac contra inimicos nostros pro salute populi tui electi properare & pugnare desiderat, semper & ubique protegas ac à periculis omnibus eruas, & vinculo peccatorum absolvas, acceptum que votum ad effectum deducas optatum. Tu Domine, qui es via, veritas, & vita, & in te sperantium fortitudo, ejus iter bene disponas, & prospere cuncta concedas; ut, inter præsentis sæculi angustias, tuo semper auxilio gubernetur. Mitte ei Domine Angelum tuum Raphaelem, qui Tobiæ comes fuit in itinere suo, ejusque patrem a corporis cæcitate liberavit ; in eundo ac redeundo sit ei defensor contra omnes visibiles & invisibiles hostis insidias, & omnem mentis & corporis ab eo cæcitatem repellat. Qui cum Deo Patre & Spiritu Sancto vivis & regnas Deus, Per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

L'évêque s'assied ensuite ; &, ayant sa mitre, il lui remet la croix, en disant :

Accipe signum crucis, in nomine Pa†tris, & Fi†lii, & Spiritûs † Sancti. Amen.

L'évêque ensuite jette de l'eau bénite sur lui ; il est toujours à genoux ; il baise la main de l'évêque, se relève, & s'enva.

BÉNÉDICTION DES ARMES.

L'usage de cette *bénédiction* est une marque de la considération qu'elle a eue chez les peuples chrétiens & guerriers. L'église y a consacré des cérémonies qui sont toujours dans le pontifical romain,

quoique l'usage des *bénédictions* ne subsiste plus depuis longtemps.

L'évêque qui fait cette cérémonie doit être debout, & sans mitre. Les armes sont portées par quelque assistant, ou posées sur l'autel ou une autre table. Il dit :

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum & terram.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum Spiritu tuo.

OREMUS.

Benedictio Dei omnipotentis, Pa✝tris, & Fi✝lii, & Spiritus ✝ Sancti, descendat super hæc arma, & super induentem ea, quibus ad tuendam justiciam induatur. Rogamus te, Domine Deus, ut illum protegas & defendas ; qui vivis & regnas Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Autre Oremus.

Deus omnipotens, in cujus manu victoria plena consistit, quique etiam David ad expugnandum rebellem Goliam vires mirabiles tribuisti, clementiam tuam humili prece deposcimus, ut hæc arma almifica pietate bene✝dicere digneris ; & concede Famulo tuo N. eadem gestare cupienti, ut ad munimen ac defensionem sanctæ Matris Ecclesiæ, pupillorum, & viduarum, contra invisibilium & visibilium hostium impugnationem, ipsis libere ac victoriose utatur. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

BÉNÉDICTION DE L'ÉPÉE.

L'église a aussi consacré des cérémonies pour bénir cette arme.

L'évêque, ayant devant lui, à genoux, celui qui doit porter l'épée, qu'un assistant tient devant lui, dit ces paroles, étant debout & sans mitre :

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum & terram.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Bene✝dicere digneris, Domine, ensem istum, & hunc Famulum tuum, qui eum, te aspirante, suscipere desiderat, pietatis tuæ custodia munias, & illæsum custodias. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Il asperge ensuite l'épée d'eau bénite ; puis, ayant pris sa mître, il remet l'épée à celui qui doit la porter, & est à genoux devant lui. En même-temps il lui dit :

Accipe ensem istum, in nomine Pa✝tris, & Fi✝lii, & Spiritus ✝ Sancti & utaris eo ad defensionem tuam, ac Sanctæ Dei Ecclesiæ, & ad confusionem inimicorum crucis Christi ac fidei Christianæ ; & quantum humana fragilitas permiserit, cum eo neminem injuste lædas : quod ipse tibi prestare dignetur, qui cum Patre & Spiritu Sancto vivit & regnat Deus, in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

De toutes ces *bénédictions*, je crois qu'il ne subsiste plus que celle des drapeaux, dont les cérémonies ecclésiastiques s'unissent avec les militaires.

BÉNÉDICTION DES DRAPEAUX.

Un assistant tient les drapeaux devant l'évêque. Celui-ci est sans mitre & debout, & dit ces prières :

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum & terram.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Omnipotens sempiterne Deus, qui es benedictio & triumphantium fortitudo, respice propitius ad preces humilitatis nostræ, & hoc vexillum, quod bellico usui præparatum est, cœlesti bene✝dictione sanctifica, & contra adversarios & rebelles nationes sit validum tuo que munimine circumseptum, sit que inimicis populi Christiani terribile, atque in te confitentibus solidamentum, & certa fiducia victoriæ : tu enim es Deus qui conteris bella, & cœlestis præsidii sperantibus in te præstas auxilium. Per unicum Filium tuum Christum Dominum nostrum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Il asperge ensuite les drapeaux d'eau bénite ; prend sa mitre, & remet les drapeaux entre les

mains de ceux qui doivent les porter, qui sont à genoux devant lui, & leur dit :

Accipe vexillum cœlesti benedictione sanctificatum, sitque inimicis populi christiani terribile, & det tibi Dominus gratiam ut ad ipsius nomen & honorem, cum illo hostium cuneos potenter penetres incolumis & securus.

Il leur donne ensuite l'accolade, en disant : *Pax tibi.* Celui qui la reçoit baise la main de l'évêque, & se relève.

Le rendez-vous des troupes destinées à cette cérémonie doit être donné devant le logis du commandant. Les compagnies de grenadiers bien complètes commencent la marche. Les sergents suivent ces compagnies portant leurs armes, dans le même ordre, & sur un front égal aux grenadiers ; les tambours précédent les drapeaux déployés que portent les enseignes ou porte-drapeaux. Les drapeaux sont suivis par le corps des officiers sans armes. Un certain nombre de détachements de fusiliers choisis, égal à celui des compagnies de grenadiers, ferme la marche.

Lorsque le régiment n'est que d'un bataillon, on fait un détachement de caporaux & d'appointés égal à la compagnie des grenadiers ; il marche après elle, & deux détachements de fusiliers suivent le corps des officiers.

En arrivant dans l'église, les compagnies de grenadiers s'y forment autour de l'extérieur du chœur, autant que la disposition du terrein le permet ; les enseignes se placent sur une ligne en face & près du sanctuaire ; les Sergents forment sur un ou deux rangs une double haie depuis le sanctuaire jusqu'à la porte du chœur : ils laissent vers cette porte, autant qu'il est possible, du terrein pour les tambours, qui se placent dans le même ordre.

Les détachements qui suivent la marche, & même les grenadiers, lorsqu'ils n'ont pu être placés comme il a été dit, se mettent en bataille dans la nef : ils laissent entre les deux lignes qu'ils forment à l'entrée du chœur un espace égal à cette entrée où ils ont une aile appuyée.

Les tambours cessent de battre, dès que les troupes sont passées ; les uns & les autres ôtent leur chapeau au commencement de la messe ; ils le placent sous le bras gauche, & ne se couvrent qu'après la *bénédiction* des drapeaux. Au *Sanctus* les soldats se reposent sur leurs armes ; ils mettent la baïonette au bout, les présentent, le genouil droit & la crosse en terre, & ne se relèvent pour les présenter encore qu'après la consécration : ces mouvements se font au son de la caisse & non de la voix.

Lorsqu'on ne doit pas dire la messe, on fait mettre la baïonette & présenter les armes un peu avant la cérémonie. Pour la commencer, les enseignes entrent dans le sanctuaire, & approchent du marche-pied de l'autel, tenant leurs drapeaux droits, le talon touchant à terre. Après que l'évêque ou un autre célébrant les a aspergés, celui qui tient l'enseigne, reçoit les accolades que j'ai dites, & la marche se reforme pour reporter les drapeaux.

Les troupes reprennent l'ordre de la marche, la baïonette au bout du fusil. Les tambours, au lieu de battre la marche, comme ils ont fait en venant, battent au drapeau, en les reconduisant au logis du commandant.

Bénédiction des troupes avant le combat. Pieuse coutume qu'on avoit il n'y a pas encore longtemps, même dans l'avant-dernière guerre, & que je n'ai pas vu pratiquer pendant celle de 1757. Cette cérémonie présentoit un appareil plus propre à intimider le soldat qu'à lui faire braver gaiment le danger. L'aumônier de l'armée, & celui de chaque régiment, faisoient avant la bataille une prière, par laquelle ils demandoient à Dieu pardon & grace pour ceux qui alloient combattre, & faisoient ensuite sur eux un signe de croix pour les absoudre, s'ils étoient repentants. Cette cérémonie, qui pouvoit tranquiliser quelques ames d'une piété rare, ne présentoit au plus grand nombre que l'idée du danger prochain de la mort, jointe à celle de la damnation éternelle pour ceux dont la conscience n'étoit pas tranquille. (J.).

BERME. Espace de trois, quatre, ou cinq pieds, laissé au pied du rempart entre sa partie extérieure & le fossé. Sa hauteur au-dessus du fond du fossé est la même que celle du rez-de-chaussée ou niveau du terrein, tel qu'il étoit avant qu'on y travaillât.

La *berme* n'est en usage que dans les ouvrages en terre. Elle sert à recevoir & à soutenir les terres qui s'éboulent, soit par l'effet du canon, soit par celui des pluies, & à empêcher qu'elles ne comblent le fossé. On y plante ordinairement un rang de palissades ou une haie vive, afin d'empêcher l'escalade ou la désertion.

La *berme* est aussi nommée *lisière* ou *relai*.

BESAGÜE. Arme d'escrime : hache à deux tranchants, employée dans les combats avant l'invention de la poudre.

BIBLIOTHÈQUE. Ne devroit-on pas former une *bibliothèque* composée de douze à quinze cents volumes à la suite de chaque régiment françois ?

S'il étoit dangereux d'instruire les officiers ; si les charmes & l'utilité de la lecture étoient moins connus ; si les militaires pouvoient se procurer, sans le secours d'une *bibliothèque* établie à la suite de chaque régiment, les livres qui leur sont nécessaires ; on pourroit regarder comme inutile l'établissement que nous proposons. Mais, si nous parvenons à prouver qu'il importe à leur bonheur, au bien du service, & à la gloire de la nation, que les officiers françois contractent le goût de l'étude, & qu'ils consacrent à leur instruction les longs loisirs de la paix ; que la lecture des bons

livres rend les hommes meilleurs & plus heureux ; enfin que les militaires ne peuvent se procurer les ouvrages qui leur sont le plus indispensables, sans le secours d'une *bibliothéque* établie à la suite de chaque corps ; ne sera-t-on pas obligé de convenir que l'établissement qui nous occupe dans ce moment est utile, & même nécessaire ?

Comme nous croyons avoir démontré dans quelques autres articles de ce dictionnaire la vérité des deux premières propositions que nous venons d'avancer, (*V.* ACADÉMIE, GÉNÉRAL, & MŒURS.). il ne nous reste qu'à mettre la troisième dans tout son jour.

Sans le secours d'une *bibliothéque* établie à la suite de chaque régiment françois, il est impossible aux officiers qui les composent, de se procurer les livres qu'ils peuvent desirer, ou avoir besoin de lire. La médiocrité de leur fortune ne leur permet en effet ni de les acheter, ni de les transporter quand ils les ont acquis : elle ne leur permet pas davantage de les louer : mais, pussent-ils prendre sur leur nécessaire absolu ou relatif le prix que les libraires demandent pour le loyer des livres, leur condition ne seroit guère meilleure ; les ouvrages que les libraires prêtent sont communément dangereux, souvent peu instructifs, & toujours peu analogues aux besoins des officiers. On trouve rarement des *bibliothéques* publiques dans les villes de province ; &, plus rarement encore, on y trouve les ouvrages essentiellement utiles aux militaires. Ces *bibliothéques* ne sont ouvertes que certains jours, pendant peu d'heures, & il n'est presque jamais permis d'emporter chez soi les ouvrages qui les composent. Les *bibliothéques* publiques sont donc d'un foible secours pour les officiers. Les *bibliothéques* particulières sont aujourd'hui très-multipliées, mais peu sont ouvertes aux militaires. Touts ceux qui regardent les livres comme des meubles destinés à orner leurs maisons les prêtent rarement : ils craignent qu'on n'en dégrade la superbe reliure, seul objet qui les flatte, & dont ils jouissent. Les autres *bibliotaphes* ne confient pas volontiers leurs livres à de jeunes officiers qu'ils soupçonnent d'être peu soigneux en ce genre. Il ne reste donc pour toute ressource aux militaires que les cabinets des sçavants, qui se font un plaisir de propager les lumières par leurs conseils, par leurs écrits, & en prêtant les livres qui leur appartiennent. Mais combien de temps ne s'écoule-t-il pas, avant qu'un officier ait lié connoissance avec quelques-uns de ces hommes malheureusement trop rares.

Le moment où il pourroit commencer à jouir de leurs livres, & des charmes de leur société, est précisément celui où un ordre de changer de garnison l'oblige d'aller éprouver ailleurs les mêmes peines, & peut être avec moins de succès. Dans les quartiers ces difficultés s'accroissent infiniment. Dans les colonies, & pendant le cours des campagnes, elles deviennent souvent insurmontables.

Après ces considérations peut-on s'étonner que les jeunes militaires ayent peu de goût pour la lecture, ou qu'ils lisent seulement des ouvrages faits pour corrompre leur cœur & leur esprit.

Etablissons à la suite de chaque régiment une *bibliothéque* bien choisie, & bientôt nous serons les témoins d'une heureuse révolution. Le goût de la lecture & l'amour du travail se développeront dans le cœur de tel militaire qui, sans ce secours, n'auroit jamais voulu s'assurer par lui-même si l'étude réunit touts les charmes qu'on lui attribue, & si les sciences prodiguent réellement les plaisirs vifs dont prétendent jouir ceux qui les cultivent. Un autre officier jettera indifféremment les yeux sur un ouvrage que le hasard lui aura offert. La nouveauté des objets, ou la manière dont ils seront présentés, éveillera sa curiosité ; il relira attentivement ce qu'il avoit parcouru d'abord sans réflexion ; il voudra ensuite le méditer. Ce premier ouvrage lui rendra la lecture d'un autre livre nécessaire & facile ; le goût du travail naitra, & le jeune militaire, convaincu du besoin de revenir aux premiers principes, reprendra son éducation sous œuvre. Que dans ce moment décisif il soit assez heureux pour rencontrer un ami éclairé, qui daigne le guider dans cette nouvelle carrière ; il la parcourra à grands pas. Dès les premiers instants ses camarades jouiront de l'honnêteté & de l'aménité que ces commencements d'instruction auront répandus sur son caractère : bientôt les cercles & les sociétés gouteront son esprit, orné des connoissances les plus agréables : la patrie se glorifiera d'avance des services utiles qu'il se sera mis à portée de lui rendre ; elle l'emploira avec confiance ; elle préparera pour lui les couronnes les plus glorieuses ; enfin, le monde entier lui devra peut être un jour des lumières nouvelles, utiles à son bonheur.

Pourquoi ce que mon imagination me présente ici ne seroit-il pas réalisé ? Il ne faut quelquefois qu'une circonstance favorable pour développer le germe du génie, & lui faire prendre l'accroissement le plus rapide. Mais, quand les *bibliothéques* ne produiroient qu'une partie des effets heureux que nous venons de présenter, il seroit encore très utile d'en établir une à la suite de chaque corps. Les avantages considérables qu'en ont retiré plusieurs régiments est une preuve incontestable en faveur de cette opinion. En donnant une idée de la manière dont chacune de ces *bibliothéques* doit être composée ; en parlant des moyens de se procurer les fonds nécessaires à sa création & à son accroissement ; en examinant quel est celui qui doit être chargé de veiller au choix, à la conservation, au remplacement, à la distribution des livres, nous verrons que touts ces objets entrainent peu de soins, donnent peu de peine, occasionnent peu de dépense, & nous détruirons d'avance toutes les objections qu'on pourroit nous faire.

Oui, sans doute, Fénelon a eu raison d'apprendre à son auguste élève que ceux qui aiment

à lire sont heureux. Il a eu raison de lui dire : « Heureux ceux qui s'amusent en s'instruisant, & qui se plaisent à cultiver leur esprit par les sciences ! En quelque endroit que la fortune ennemie les jette, ils portent toujours avec eux de quoi s'entretenir ; & l'ennui qui dévore les autres hommes, au milieu même des délices, est inconnu à ceux qui sçavent s'occuper par quelque lecture ». Mais l'immortel évêque de Cambrai, en enveloppant les instructions sublimes qu'il nous donne sous les fictions les plus ingénieuses ; en rendant ses leçons plus sensibles par les images les plus riantes & les plus vraies ; en les embellissant par les descriptions les plus magnifiques & les plus variées ; en les animant par les comparaisons les plus justes & les plus nobles ; en les dictant enfin dans le style le plus harmonieux, ne nous apprend-t-il pas que, pour faire gouter les charmes de la lecture à l'ardente jeunesse, nous devons éloigner de ses regards tout ce qui pourroit l'effrayer; que nous devons applanir devant elle touts les obstacles qui pourroient la rebuter ; & ne lui offrir dès les premiers pas que des objets agréables par leur forme, leurs couleurs, & leur diversité. En effet, pour s'amuser en s'instruisant, il faut avoir contracté d'avance & de loin l'heureuse habitude de la lecture. Sera-ce en des livres didactiques sur l'art de la guerre ? Sera-ce en de graves historiens, dans les ouvrages des profonds métaphisiciens & des sévères moralistes, que cette jeunesse qui voudroit sans cesse voir naitre sous ses pas les plaisirs, les ris, & les jeux, pourra contracter cette habitude nécessaire ? Lui présenter dès l'ouverture de la carrière une route parsemée d'épines, des chemins difficiles & tortueux, ce seroit la décourager. Si au contraire les fleurs de la littérature frappent ses premiers regards, elle s'engagera bientôt d'elle-même dans le vaste champ de l'histoire. Nous la verrons ensuite ou travailler sans peine à résoudre des problèmes mathématiques, ou descendre aisément dans les abstraites spéculations de la métaphysique, & finir toujours par méditer avec plaisir les principes profonds & les règles difficiles de la science de la guerre.

Une *bibliothéque* militaire doit donc offrir des livres faits pour touts les âges & pour touts les goûts : ici des livres seulement agréables, là des ouvrages agréables & instructifs, & enfin des livres seulement instructifs. Dans la première classe je rangerois les théatres célèbres, les voyages curieux, les mélanges faits avec soin & choisis avec discernement ; quelques romans bien écrits, encore mieux pensés, & propres à former les mœurs, tels que celui de sir Charles Grandisson & quelques autres romans anglois. J'en proscrirois les ouvrages marqués au coin de la licence & de l'irréligion, touts ceux qui offrent à l'imagination ardente de la jeunesse des tableaux faits pour allumer ou entretenir dans son ame le feu des passions dangereuses. Dans la seconde classe seroient les historiens ; ceux de notre nation seroient les plus nombreux : j'y joindrois les vies des hommes célèbres chez touts les peuples. Ces livres réveilleroient l'amour de la patrie & de la gloire dans le cœur des jeunes militaires ; quelques ouvrages de morale leur apprendroient à régler leur conduite ; les meilleurs livres sur les loix leur feroient sentir la nécessité de se soumettre à leur volonté ; enfin on les mettroit à portée de pénétrer dans les secrets de la nature, en leur offrant ce que nous avons de meilleur en physique & en histoire naturelle. Les ouvrages didactiques militaires, & les mémoires des plus grands généraux, composeroient la troisième & dernière classe.

Douze ou quinze cents volumes bien choisis suffiroient à ces divers objets.

Dès l'établissement d'une *bibliothéque* les régiments ne pourroient pas avoir le nombre de volumes dont nous venons de parler. Pour les acquérir il faudroit payer à la fois une somme qui, pour être répartie sur plusieurs têtes, n'en gêneroit pas moins ceux qui devroient la fournir. On n'achéteroit donc d'abord que sept à huit cents volumes. Ils coûteront à-peu-près 2400 livres. Un régiment d'infanterie est composé de 60 officiers : ainsi chacun n'auroit à payer qu'environ 40 livres. Cette contribution, peu considérable en elle-même, deviendroit tout-à-fait insensible, si on la divisoit en douze parties égales, & qu'on en répartit la levée sur une année entière. Avant que ce temps soit expiré, les officiers accoutumés à louer des livres se seront déja remboursés des avances qu'ils auront faites.

Pour porter la *bibliothéque* au nombre de volumes que nous avons dit, & pour réparer les livres anciennement achetés, il suffira de faire payer un mois d'appointement par chaque officier nouvellement nommé. Afin de diminuer encore le poids de cette dernière contribution, on pourroit la répartir de la même manière que la première. On sent que la fréquente mutation des chefs produira de très grands fonds aux *bibliothéques*.

Dans les régiments de cavalerie le nombre des officiers est moins considérable ; les *bibliothéques* seront donc d'abord moins nombreuses ; mais les changements fréquents que ces corps éprouvent, porteront bientôt les *bibliothéques* au même point que celles de l'infanterie. D'ailleurs, les officiers de ce corps étant plus riches, la contribution pourroit être plus forte, & la *bibliothéque* aussi nombreuse dès le commencement.

Comme nous avons été à portée de calculer le produit des différentes mutations dont nous venons de parler, nous pouvons affirmer que les fonds qu'elles donneront seront plus que suffisants à l'objet de leur destination.

Le choix des livres dont la *bibliothéque* d'un régiment devroit être composée, seroit confié à cinq commissaires que le corps éliroit à la pluralité des voix. Ils seroient pris, autant qu'on le pourroit,

dans les divers grades. Après leur avoir désigné la somme qu'ils devroient dépenser, on les chargeroit de faire l'état général des livres que l'on voudroit acheter. Les commissaires décideroient à la pluralité des voix quels seroient les ouvrages les plus convenables. Ils s'assujettiroient toujours à prendre un tiers de livres militaires, un tiers de livres d'histoire, & un tiers d'ouvrages de littérature; ou bien, comme les excellents ouvrages de littérature sont rares, & les livres d'histoire beaucoup plus nombreux que ceux des deux autres classes, sur-tout parce que les plus instructifs sont ceux qui renferment le plus de détails, tels que sont les mémoires particuliers, on pourroit avoir un quart de livres militaires, un sixième de littérature, & sept douzièmes d'histoire. Le choix étant fait, ils présenteroient au corps assemblé l'état qu'ils auroient arrêté. On feroit à cet état les changements qu'on jugeroit convenables, & on chargeroit ensuite les commissaires de faire l'achat des livres, & de dresser des réglements pour la *bibliothéque* future.

Dans la demande que les commissaires feroient aux libraires, ils s'attacheroient plus à la solidité qu'à la beauté de la reliure; &, quant à l'édition, ils choisiroient, non celle où l'on auroit prodigué le plus de luxe tygographique, mais celle qui seroit recommandable par la bonté du papier, la netteté des caractères, & la correction. Le format *in*-12 est le plus commode pour des militaires: c'est donc celui auquel ils donneroient la préférence, & ensuite à l'*in*-8°. Toutes les fois qu'on feroit de nouveaux achats, on se conduiroit de la même manière. Les commissaires visiteroient avec le plus grand soin les livres que les libraires leur enverroient, afin de vérifier s'ils sont complets, & tels qu'ils les ont demandés.

En employant les moyens que nous venons d'indiquer, la *bibliothéque* de chaque régiment ne renfermeroit sans doute que de bons livres. Mais ces livres seront-ils toujours les plus analogues aux besoins des militaires? Quelque branche utile ne sera-t-elle pas souvent sacrifiée à quelque branche agréable? En un mot, les livres seront-ils toujours choisis relativement au but de l'institution? Pour prévenir les abus, & pour éclairer les corps sur leurs vrais intérêts, le gouvernement ne pourroit-il pas charger l'académie militaire du soin de dresser un catalogue des ouvrages qui devroient entrer nécessairement dans la *bibliothéque* de chaque régiment? Je parle ici d'une académie militaire comme d'un établissement déja fait; les avantages qui m'ont paru devoir en résulter m'ont inspiré cette confiance. Si cependant mon espoir étoit déçu, le soin de faire l'état des livres propres aux *bibliothéques* militaires ne pourroit-il pas être confié à une de ces compagnies sçavantes qui ornent, éclairent, & illustrent la France?

Les réglements pour une *bibliothéque* militaire pourroient porter en substance, que le soin en seroit confié à l'aumônier du régiment, à qui on donneroit une chambre propre & commode pour renfermer les livres. Il seroit chargé de les tenir en état, en ordre, & de les distribuer aux officiers. Il lui seroit expressément défendu d'en prêter à toute autre personne. Il tiendroit un régistre, dans lequel il inscriroit le nom de l'officier auquel il auroit donné des livres, le nombre de volumes, & le quantième du mois. Toutes les fois qu'on lui rendroit quelque ouvrage, il en feroit note sur son régistre; mais, avant de recevoir les volumes, il examineroit attentivement s'ils ont souffert quelque dégradation. Dans ce cas il les rendroit, ou les renverroit à l'officier, & il feroit mention de ce renvoi sur son régistre. Celui qui gâteroit, perdroit, ou égareroit quelque volume, seroit tenu de les remplacer. On remettroit à l'aumônier un état des livres confiés à ses soins. Cet état seroit divisé en huit colones. Dans la première on inscriroit le titre de l'ouvrage, dans la seconde le nom de l'auteur, dans les colonnes suivantes, le nombre des volumes, le format, l'année de l'édition, la ville où elle a été faite, la qualité de la reliure, & le prix de l'ouvrage. Ce régistre, dont un double resteroit entre les mains d'un des commissaires, serviroit à vérifier si on n'a pas substitué une édition à une autre, & à fixer le prix des livres qui seroient égarés ou assez endommagés pour qu'on fût obligé de les remplacer.

Les commissaires feroient chaque année deux visites générales de la *bibliothéque*; une vers la fin de mai, & l'autre vers la fin de septembre. Ils feroient encore une visite extraordinaire toutes les fois que le régiment changeroit de garnison. Trois jours avant leur visite, les commissaires en feroient prévenir les officiers, afin que chacun d'eux pût y renvoyer ses livres. Touts ceux qu'on n'auroit pas renvoyés à cette époque seroient regardés comme perdus, & le quartier-maitre trésorier en délivreroit le prix, sur un ordre signé par trois des commissaires. Les commissaires décideroient aussi des réparations nécessaires, & détermineroient si elles doivent être aux frais de la *bibliothéque*, ou des officiers qui auront occasionné les dégradations. Le prix des réparations que les commissaires jugeroient devoir être supportées par les officiers seroit payé par le quartier-maitre, sur un ordre semblable à celui dont nous avons parlé plus haut.

Quand le régiment devroit changer de garnison, un des commissaires assisteroit à l'emballage des livres. Ils seroient mis en des caisses uniquement destinées à cet objet; & ces caisses seroient placées avec les bagages de l'état-major. Pourquoi le ministère ne permettroit-il pas qu'elles fussent comprises parmi les effets du roi?

Quand le régiment seroit séparé, on feroit pour chaque division un lot proportionné au nombre des officiers détachés; un d'eux seroit chargé du soin de la distribution des livres. A la guerre on laisseroit le gros de la *bibliothéque* sur les derrières; on ne réserveroit que deux petites caisses, qui

feroient portées par un cheval acheté aux dépens des fonds de la *bibliothèque*. Ces fonds ne feroient pas obérés par cet achat, parce que le renouvellement des officiers n'eſt malheureuſement alors que trop fréquent. A la feconde campagne, on ne porteroit aucun des livres qu'on auroit portés à la première: il en feroit de même les campagnes ſuivantes. Les officiers qui s'abſenteroient du corps ne pourront emporter des livres, à moins qu'ils ne quittaſſent la garniſon pour aller en détachement. Il feroit établi que perſonne ne pourroit avoir plus de ſix volumes à la fois, & qu'on ne pourroit les garder plus de quinze jours. Un des commiſſaires feroit chargé des fonds de la *bibliothèque*; il en tiendroit un compte en recette & dépenſe, & chaque année cet état, arrêté par les cinq commiſſaires, feroit viſé & ſigné par le plus ancien officier de chaque grade.

Si l'auteur de cet article n'a pas été ſéduit par les avantages qu'il a retirés d'une *bibliothèque* militaire; ſi l'habitude de ſe ſoumettre aux réglements dont il vient de donner une idée n'a pas trop influé ſur ſa manière de les juger, il réſulte qu'il eſt utile & même néceſſaire de former une *bibliothèque* à la ſuite de chaque régiment françois, & que les réglements ci-deſſus font propres à maintenir & à perfectionner cet établiſſement deſirable. (C).

BICOQUE. Petite place de guerre mal fortifiée, qui ne peut faire qu'une foible défenſe. Les places fortes d'autrefois ne font aujourd'hui que des *bicoques*.

BIDON. Dans les troupes françoiſes, on donne le nom de *bidon* au vaſe deſtiné à contenir l'eau néceſſaire pour l'uſage de chaque chambrée, & au petit flacon que chaque ſoldat doit porter pour contenir celle dont il a beſoin pour ſe déſaltérer dans une marche.

S'il eſt vrai, comme l'aſſure le maréchal de Montluc, qu'une armée reſſemble à une *horloge*, & que par conſéquent les plus petites parties y ont leur utilité, on ne trouvera pas étonnant que nous nous ſoyons occupés de la forme & de la capacité des *bidons* des chambrées; de la matière dont ils devroient être faits, & que nous ayons examiné les mêmes objets, relativement aux flacons des ſoldats. Pour diſtinguer ces deux uſtenſiles, nous donnerons toujours l'épithète de *grands* aux *bidons* des chambrées, & celle de *petits* à ceux des ſoldats.

La forme de certains uſtenſiles dont les troupes font uſage pendant la paix peut être indifférente juſqu'à certain point: mais il n'en eſt pas ainſi à la guerre. Si le même uſtenſile pouvoit avoir deux formes à peu près également avantageuſes, on devroit, non-ſeulement choiſir la meilleure, mais même en adopter une, & bannir entièrement l'autre. Ces principes, dont on ne peut guère conteſter la vérité, font applicables aux *bidons*, comme à touts les autres objets militaires.

On a fait juſqu'à ce jour de grands *bidons* de toutes les formes; on en voit de ronds, d'ovales, de quarrés, d'autres qui préſentent la figure d'un cone tronqué: de toutes ces formes, quelle eſt la meilleure?

Les *grands bidons* ronds nous paroiſſent les plus incommodes: ils ne font aſſis que ſur un point, & ils doivent par conſéquent gêner le ſoldat qui les porte. Ceux dont le ventre eſt applati ont moins d'inconvénients que les ronds, parce qu'il eſt aiſé de les fixer ſur le ſac: les *grands bidons*, qui auroient la forme d'un quarré-long, feroient donc pour cette même raiſon préférables à ces derniers.

Les ordonnances militaires ne donnent qu'un grand *bidon* par chambrée. Ne feroit-il pas avantageux de remplacer cet uſtenſile embarraſſant à cauſe de ſa grandeur par deux qui feroient beaucoup plus petits. Cette multiplication produiroit quelques avantages très ſenſibles. Le ſoldat qui porteroit un *bidon* en feroit moins chargé & moins embarraſſé qu'il ne l'eſt aujourd'hui: il feroit cette corvée plus ſouvent, j'en conviens; mais il vaut mieux, ce me ſemble, porter pendant deux marches un poids léger que porter un poids conſidérable pendant une ſeule. Dans les camps où l'on ſéjourneroit, un des deux grands *bidons* feroit deſtiné à renfermer l'eau pour les beſoins de l'ordinaire; l'autre à contenir celle que le ſoldat devroit boire, & dans laquelle on auroit mêlé quelques cuillerées de vinaigre. Enfin, en multipliant les grands *bidons*, on pourroit, ſi on le jugeoit néceſſaire, les faire plus ſolides, ou de quelqu'autre matière qu'en fer blanc.

Les grands *bidons* en fer blanc font en effet ſujets à ſe deſſouder; on les boſſue aiſément; l'eau qui y ſéjourne quelque temps devient noire & malſaine, parce qu'elle ſe charge des parties de l'étain qui a ſervi à étamer les feuilles de fer: d'ailleurs la rouille mord aiſément ſur ce métal, & le pénètre avec tant de facilité qu'un grand *bidon* ne ſert guère que pendant une campagne. On ne peut cependant employer pour les grands *bidons* ni le fer battu, ni le cuir: il ne reſte donc que le bois. Ne feroit-il pas poſſible de faire les grands *bidons* en bois de chêne, de les cercler en fer, de leur adapter une anſe légère du même métal, de leur donner la forme d'un quarré-long, de faire les côtés avec une ſeule petite planche très légère, d'aſſembler ces planches par le moyen de quatre montants, dans leſquels on auroit creuſé de petites rainures. Le fond du grand *bidon* feroit fait de la même manière que les côtés. Si l'on craignoit que l'eau s'écoulât par les jointures des montants, on pourroit revêtir intérieurement le vaſe avec une couche légère de goudron.

Quelque ſoin qu'on apporte pour rendre légers nos grands *bidons*, ils feront néceſſairement plus peſants que ceux qui font actuellement en uſage. Avant de les adopter, on devroit donc eſſayer ſi nos ſoldats, qui font bien loin de mériter l'épithète de ceux des Romains, peuvent ſupporter cette augmentation de poids. S'ils n'en font pas ſur-

chargés, rien ne doit plus s'opposer à leur adoption. Mais, si l'augmentation de poids est jugée trop considérable, il faudra en revenir aux *bidons* en fer blanc, & pour diminuer les inconvénients de leur usage, on pourroit en multiplier le nombre, leur donner la forme d'un quarré-long, & les fortifier par quelques cercles de fer.

Les troupes françoises qui ont si puissamment contribué à l'heureuse révolution que viennent d'éprouver les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, nous fournissent un exemple heureux en faveur des *bidons* en bois. Ces troupes portoient, quand elles arrivèrent dans la partie du nouveau monde, théatre de leurs victoires, de grands *bidons* en fer blanc; elles furent bientôt obligées de les abandonner, & de se servir de sceaux en bois que leur procurèrent les Américains.

« Les ordonnances militaires veulent que chaque soldat porte un petit *bidon* en fer blanc, contenant une pinte, fait en forme de flacon applati, fermé d'un couvercle, & concave par un des côtés, afin de ne pas se balotter pendant la marche. Ce petit *bidon* doit être suspendu à une courroie large d'un pouce, pour être porté en bretelle au-dessus de la hanche ».

L'usage des petits *bidons* est fort sage; leur forme est bonne; mais on ne peut en dire autant de la matière dont ils sont faits.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit du fer blanc, en parlant des grands *bidons*: les inconvénients sont les mêmes. Ainsi nous demanderons si l'on ne pourroit pas remplacer ces petits *bidons* par de petites bouteilles en cuir, de la même grandeur. On les porteroit de la même manière, & on les fermeroit avec un bouchon ordinaire, attaché au goulot par une petite corde. Cette bouteille ne seroit jamais endommagée par les chûtes des soldats; elle n'auroit presque jamais besoin d'être ni racommodée, ni renouvellée; elle ne tacheroit pas les habits; elle ne changeroit ni la couleur ni la qualité du liquide qu'elle contiendroit; elle seroit, j'en conviens, plus chère que le petit *bidon* en fer blanc, mais sa durée compenseroit sa cherté. Dans le commencement elle pourroit faire éprouver quelques légers changements au goût de la boisson qu'elle renfermeroit; mais cet inconvénient n'auroit aucune suite fâcheuse, & ne seroit pas durable, sur-tout si le soldat prenoit la précaution de la remplir d'eau trois ou quatre jours avant d'en faire usage.

L'expérience seule peut lever les doutes que nous venons de proposer. Comme il seroit imprudent d'attendre le moment de la guerre pour faire ces essais, on pourroit dans le premier camp de paix faire l'épreuve des grands *bidons*. Quant aux petits, on pourroit les faire essayer par le premier régiment qui auroit à faire une route considérable dans l'intérieur du royaume. Lors de son arrivée à sa garnison, on constateroit l'état des petits *bidons* & des bouteilles; on demanderoit aux soldats leur avis sur les uns & sur les autres. Pour les mettre touts dans le cas de porter ce jugement avec connoissance de cause, on pourroit vers le milieu de la route, donner le petit *bidon* à celui qui jusques-là se seroit servi de la petite bouteille, & la bouteille à celui qui auroit porté le petit *bidon*. (C.)

BILLEBAUDE. On nomme feu de *billebaude* celui qui est fait sans ordre, & dans lequel chaque soldat tire en liberté & à volonté. *Voyez* FEU.

BILLET, blanc ou noir. On nomme ainsi de petits papiers d'égale grandeur, & roulés de manière qu'ils soient de même grosseur. Ils servent à décider du sort entre plusieurs hommes dans certaines circonstances. On en fait autant qu'il y a d'hommes qui doivent tirer ensemble. Si le sort doit décider entre deux criminels condamnés quel est celui qui subira la rigueur de la loi, on fait deux *billets*, dont l'un est blanc & l'autre noir. Ils sont roulés & mis ordinairement dans un chapeau que l'on tient assez élevé pour que ceux qui tirent ne puissent les voir. Celui à qui le *billet* noir est échu est le malheureux.

Lorsqu'on décime des soldats, ils tirent au sort de cette manière. Il en est de même de ceux qui sont sujets à la milice. Avant le tirage on a soin de mêler plusieurs fois les *billets*, afin d'éviter toute fraude & connivence.

BILLET DE CAISSE. C'est le *billet* par lequel un trésorier reconnoit devoir à un officier une certaine somme, soit pour son décompte, soit comme un dépôt qu'il lui a confié à la veille d'une action, afin de ne pas s'exposer à perdre tout ce qu'il a, s'il est fait prisonnier de guerre, ou que ses héritiers n'en soient point frustrés, s'il est tué.

BILLET D'HONNEUR. C'est celui par lequel un officier engage sa parole d'honneur à payer une somme qu'il doit pour marchandise reçue, argent reçu, ou perdu au jeu. *Voyez* HONNEUR.

BILLET DE LOGEMENT. C'est un *billet* donné par le maire, consul, échevin, ou tel autre magistrat d'une ville, & contenant le nom & les qualités de l'habitant dans la maison duquel doit loger l'officier, sergent, ou soldat qui en est porteur.

BILLET D'HOPITAL. C'est celui qui est donné à un sergent, maréchal des logis, soldat, cavalier, &c. pour qu'il soit reçu dans un hopital militaire. *Voyez* HOPITAL.

BISCUIT. L'auteur de l'article *biscuit*, du dictionnaire de Marine, ayant donné les détails les plus instructifs sur la manipulation & la conservation du *biscuit*, nous nous bornerons à examiner ici si l'on ne devroit pas, pendant la guerre, nourrir quelquefois les soldats françois, avec cette espèce de pain, & si ce changement de nourriture ne seroit pas avantageux pour les soldats, pour les généraux, & pour l'état.

Si le *biscuit* étoit un aliment peu sain, s'il portoit avec lui le germe de la maladie la plus légère, la question seroit résolue; le *biscuit* devroit être banni à jamais: la conservation des soldats doit en effet

effet fixer l'attention de l'homme d'état aussi bien que celle de l'écrivain militaire, & de concert ils doivent soumettre leurs calculs à cet objet important. Mais, comme le *biscuit* ne peut nuire à la santé, sur-tout quand on n'en fait pas un usage continuel, & comme il est même plus sain & plus nourrissant que le pain de munition, parce qu'il est épuré d'une plus grande quantité de son, nous pouvons commencer ou plutôt continuer notre examen. Dix-huit onces de biscuit contiennent plus de sucs nourriciers que vingt-quatre onces de pain de munition; ainsi les soldats à qui on donnera du pain pour six jours seront moins bien nourris, & cependant plus chargés, que ceux à qui on donnera du *biscuit* pour huit jours.

Dix-huit onces de *biscuit* n'occupent pas plus de place que six onces de pain; ainsi le soldat à qui on aura donné du pain pour six jours sera trois fois plus embarrassé que celui à qui on aura distribué du *biscuit* pour le même temps.

Le *biscuit* peut rester six jours & plus dans le sac du soldat, sans éprouver un changement sensible; après six jours le pain de munition n'est plus mangeable: souvent dès le quatrième la moisissure s'y met, ou bien il a perdu son goût & sa saveur.

Le soldat qui aura reçu du *biscuit* mangera un aliment fait avec du bled de bonne qualité, bien moulu, & bien manipulé; parce qu'on aura profité de l'hiver pour faire toutes ces opérations. Le soldat à qui on donne du pain de munition mange quelquefois du bled gâté, ou du moins avarié, des farines échauffées, en un mot du pain mal fait & de mauvaise qualité; parce que les entrepreneurs sont souvent de mauvaise foi, & que les circonstances contrarient fréquemment la bonne préparation du pain.

Il est aisé de conclure, d'après ces différentes observations, que les troupes doivent desirer qu'on leur donne quelquefois leur pain sous la forme de *biscuit*.

Si le *biscuit* doit obtenir de la part du soldat la préférence sur le pain de munition, à plus forte raison doit-il être préféré par les généraux. Ils y ont en effet l'intérêt de leur armée, & celui de leurs propres succès. Combien de fois les généraux n'ont-ils pas été gênés dans leurs opérations par l'établissement des fours? Combien de fois n'ont-ils pu marcher avec autant de célérité que les circonstances l'auroient exigé, parce que le pain n'étoit pas fait? Combien d'occasions heureuses n'ont-elles pas été négligées? Combien d'opérations importantes n'ont-elles été manquées, parce qu'on ne pouvoit faire porter aux troupes des vivres pour huit jours? Combien de fois les soldats embarrassés par le volume du pain de munition & surchargés par son poids, ne l'ont-ils pas jetté ou donné dès le commencement de la première marche, &c. Que l'on fasse sur la frontière des magasins considérables de *biscuit*, qu'on le mette en des tonneaux préparés comme pour les voyages de long cours, & tous ces inconvéniens disparoîtront.

Puisque les soldats & les généraux retireroient de grands avantages de l'usage du *biscuit*, l'état y gagneroit par cela même, & ces avantages réfléchis ne seroient cependant pas les seuls. Les frais de transport pour les munitions de bouche seroient moins considérables, les convois moins gros & moins fréquents; les armées plus lestes, & le succès plus certain; les entrepreneurs des vivres pouvant faire les achats à leur volonté, pouvant manipuler dans l'intérieur du royaume sans se déplacer, & ne payant pas la main d'œuvre aussi cher, exigeroient un prix moins excessif pour chaque ration: les villes pour lesquelles on craindroit pourroient être aisément approvisionnées pour plusieurs années: l'ennemi détruiroit en vain les moulins, détourneroit sans fruit les ruisseaux des environs de celles sur lesquelles il auroit des projets; on jetteroit avec plus de facilité un secours de vivres dans celles qui seroient déja assiégées: il résulteroit enfin de l'usage du *biscuit* une infinité d'autres avantages, qu'il est plus aisé de sentir que de prévoir & de décrire.

Un écrivain militaire a prétendu que, pour accoutumer le soldat à coucher au bivouac, il falloit le faire coucher à platte terre pendant la paix. Nous ne pousserons pas les précautions jusqu'à cet excès qu'on pourroit taxer de démence, s'il n'avoit l'air d'une plaisanterie; mais nous dirons que, si on se résolvoit à faire pendant la guerre un usage fréquent du *biscuit*, il faudroit pendant la paix en faire manger au soldat, au moins une fois par semaine. Ce changement plairoit aux troupes françoises; elles s'accoutumeroient à cette nourriture, & apprendroient à préparer cet aliment. (C.).

BIVAC, ou *bihouac*, *biouac*, *bivouac*. Le premier est le plus conforme à l'étymologie. Ce mot est composé des deux mots hollandois, *by wakt*, dont l'un *by* signifie *auprès* & l'autre signifie *veille*.

C'est une veille extraordinaire que fait dans les occasions périlleuses une garde, une division, ou même une armée entière, formée en bataille, & tenant ses armes. Si l'ennemi est très proche & le danger imminent, on tient dans cet état la troupe entière, & debout. Si le secret est nécessaire, on ne lui permet pas d'allumer des feux. Quelquefois on laisse le dernier rang, ou quelques divisions, se reposer & faire du feu, tandis que les autres veillent: après un certain temps ceux qui ont pris du repos veillent à leur tour, & ceux qui ont veillé se reposent. Quelquefois on ne permet à une partie de la troupe que de s'asseoir ou de se coucher en tenant le fusil entre les bras.

Quand on circonvalle une place, l'armée passe les nuits au *bivac*, jusqu'à ce que les lignes de circonvallation soient achevées, & même celles de contrevallation, lorsque la garnison est nom-

breuse. On prend la même précaution, quand un grand corps d'armée s'approche des lignes ou d'un camp. L'armée françoise coucha au *bivac* pendant plus de quinze jours, quand le Prince Eugène s'approcha des lignes de Philisbourg en 1734. Dans la même année la garnison de Dantzik, craignant à chaque instant un assaut de la part des Russes, passoit au *bivac* toutes les nuits.

Cette veille fatiguant beaucoup les troupes, il ne faut en faire usage que lorsqu'un danger réel la rend absolument nécessaire : on voit quelquefois à la guerre des généraux dont le manque d'assurance s'exagère le danger & le besoin des précautions.

BLINDAGE. Espèce de toit fait avec des claies & des fascines supportées par des blindes & recouvertes de terre. On emploie cette espèce de défense à la tête des tranchées, lorsqu'elles ne sont plus qu'à douze ou quinze toises du chemin couvert.

On se sert aussi des *blindages* dans les ouvrages en terre, dans les maisons & dans les villages qu'on retranche, afin de n'y être ni vus ni commandés, & pour communiquer à couvert d'un endroit à l'autre.

BLINDE, espèce de chassis composé de quatre pièces de bois rondes ou quarrées, dont deux ont cinq ou six pieds de long, & les deux autres environ trois pieds; les unes & les autres trois ou quatre pouces de diamètre. Les plus longues sont pointues par les deux bouts sur quinze pouces de pointe. On plante ces chassis des deux côtés de la tranchée ou de tout autre endroit qu'on veut couvrir : on pose dessus des claies ou des fascines, & on les recouvre de terre.

BLOCUS. Occupation des avenues d'une place, pour empêcher les secours en troupes & en vivres d'y entrer, & la prendre par famine.

On voit qu'un *blocus* doit être fort long, lorsqu'une place est bien munie : aussi ne prend-t-on guère le parti de réduire une place par ce moyen, qu'on ne soit informé que ses magasins sont dégarnis, ou bien lorsque la nature & la situation de la place ne permettent pas d'en approcher pour faire les attaques à l'ordinaire.

Les *blocus* se forment de deux manières : simplement, en fortifiant ou occupant des postes à quelque distance de la place; principalement sur les bords des rivières, au-dessus & au-dessous, & sur les grands chemins & les avenues. Dans touts ces postes on tient de l'infanterie & des corps de cavalerie, lesquels se communiquent entr'eux pour veiller à ce qu'il n'entre point de vivres dans la place bloquée; où les besoins, augmentant touts les jours, en font déserter la garnison, y causent des murmures & des soulèvements, qui souvent forcent le gouverneur à se rendre par capitulation.

Le succès de cette espèce de *blocus* se fait longtemps attendre; parce qu'il est presque impossible d'empêcher qu'il n'entre quelques vivres, qui font au moins prendre un peu de patience aux assiégés. Son avantage est bien plus sensible, quand, après avoir ainsi bloqué une place de loin pendant un temps considérable, on en forme ensuite le siège; parce qu'on la trouve plus aisément dépourvue de bien des choses nécessaires à sa défense.

L'autre espèce de *blocus* se fait de plus près, par des lignes de circonvallation & de contrevallation dans lesquelles l'armée se place; lorsque, par exemple, après le gain d'une bataille l'ennemi s'est retiré dans une ville qu'on sçait n'être pas bien pourvue de vivres & qu'on présume de pouvoir affamer en peu de jours.

Ce cas n'arrive pas ordinairement; parce qu'il seroit trop imprudent à un général battu de s'exposer à perdre le reste de son armée, en s'enfermant ainsi dans une mauvaise place. Ainsi l'usage des *blocus* se trouve beaucoup plus souvent dans la première espèce que dans la seconde. (*Mémoires de Feuquières*).

BOIS. Au lieu de *bois* en nature qui est fourni aux troupes sur les frontières, on donne dans les villes de l'intérieur du royaume, sur le fonds du trésorier de l'extraordinaire des guerres, six deniers à chaque soldat & dragon; huit deniers à chaque cavalier; un sou à chaque gendarme & chevau-léger; & six deniers de plus à leurs brigadiers ou sergents. On ne donne ce dédommagement que lorsque les troupes sont casernées, & seulement pendant chacun des mois de novembre, décembre, janvier, février, & mars : pendant les sept autres mois, elles n'ont que la simple paye.

Lorsqu'on fournit le *bois* en nature, on délivre touts les cinq jours par chambrée de cinq soldats, cavaliers, ou dragons, une mesure de gros *bois* de trois pieds & demi de circonférence; le *bois* de trois pieds huit pouces de longueur, avec deux fagots de trois pieds & demi de longueur sur dix-sept à dix-huit pouces de tour, garnis de leurs parements, & au-dedans, de *bois*, & non de feuilles : on prend la corde de *bois*, de quatre pieds de hauteur sur huit de longueur, pour trente-six mesures de trois pieds & demi de circonférence chacune.

Dans la plupart des places, les troupes reçoivent pendant l'été la moitié du chauffage d'hiver.

Dans les villes du dedans du royaume, où les troupes sont en quartier, ou logent en route, on établit un corps-de-garde au rez-de-chaussée sur la place : on y délivre chaque jour tant pour l'officier que pour les soldats un faisceau de gros *bois* de trois pieds six pouces de circonférence, & trois pieds quatre à cinq pouces de longueur; deux fagots de pareille longueur, & d'un pied & demi de circonférence, & une livre de chandelle. On ne donne que la moitié de cette quantité pendant l'été. Lorsque la garde n'est que de sept ou huit hommes, on n'en fournit que les deux tiers.

Dans les camps de discipline, on délivre neuf cordes de *bois*, & un tiers de corde pour dix jours à chaque bataillon, tant pour les officiers

sergents, & soldats, que pour les corps-de-gardes de la tête du camp, du piquet, & des autres postes ; & deux cordes cinq sixièmes à chaque escadron.

Lors de cette ordonnance les bataillons étoient de 685 hommes, & les escadrons de 160.

Louis XV, informé que dans plusieurs villes & places de ses provinces frontières, les entrepreneurs des chauffages & lumières des corps-de-gardes de ses troupes employoient dans les états de leurs fournitures un plus grand nombre de corps-de-gardes que ceux qui étoient occupés, & retiroient par ce moyen le prix d'une dépense supposée, enjoignit au major de chaque place de remettre au commencement de chaque mois, (ce qui a commencé au mois de juillet de la même année,) au commissaire des guerres chargé de la police de la garnison, sur sa réquisition, un état des corps-de-gardes qui doivent être occupés pendant ledit mois ; & de certifier & signer cet état. (*Ord. du 18 juin 1746.*). Lesdits corps-de-garde y doivent être spécifiés par les noms des postes, & autres endroits où ils sont établis ; en distinguant ceux qui sont affectés aux officiers de garde, d'avec ceux destinés pour les soldats, dont le nombre de ceux qui y montent est pareillement spécifié.

Les commissaires des guerres sont chargés de vérifier par d'exactes revues l'actuelle occupation desdits corps-de-gardes, le nombre d'officiers & de soldats qui y sont employés, & le temps pendant lequel cette occupation subsistera ; ils doivent en conséquence arrêter un état définitif des quantités & qualités de *bois* & de lumières qui auront été fournies par l'entrepreneur. Ils envoyent, dans les dix premiers jours du mois suivant, un double signé d'eux de cet état à l'intendant du département, pour être par lui ordonné en conséquence de ladite fourniture, si elle est sur le compte du roi ; un autre double au ministre, & un troisième aux magistrats de la ville, au cas qu'elle soit chargée de ladite fourniture.

Bois en campagne. Le *bois* est d'un usage absolument nécessaire pour les armées, tant pour cuire les aliments, que pour chauffer les hommes, quand les chaleurs sont passées, & pour les sécher après les pluies.

Tandis qu'on dresse le camp, il est commandé quelquefois un capitaine, le plus souvent un lieutenant, & le nombre de sergents & de soldats nécessaires par chaque bataillon, pour aller au *bois* & à la paille dans les lieux indiqués par le major général à celui de la brigade ; & les soldats ne vont jamais à aucune fourniture, sans être conduits par des officiers qui les contiennent, les ramènent, & répondent des désordres.

En campagne le général fait veiller à la conservation des *bois* de charpente, & oblige les soldats, cavaliers, & dragons, de s'abstenir de la destruction des édifices, en les faisant conduire pour aller faire du *bois*, & en les forçant de se contenter du *bois* sec de chauffage qui peut se trouver dans un pays, pour aider à faire bruler le *bois* qu'ils coupent. L'observation de cette discipline produit de grands avantages pour une armée dans les suites d'une guerre, puisqu'elle empêche l'abandon du pays, & facilite la culture des terres.

La dégradation des *bois* est mise au nombre des délits militaires, punie corporellement suivant les anciennes ordonnances, & celle du premier Juillet 1727, sur-tout celle des arbres fruitiers. (J.).

BOITE. On donne dans le service des places le nom de *boites* à un petit tronc en bois ou en fer battu, dans lequel les officiers & les bas-officiers de ronde & de patrouille sont obligés de déposer les marrons qu'on leur a donnés. Le couvercle des *boites* est fermé par un petit cadenat. Lorsque le marron est dans la *boite*, on ne peut l'en faire sortir qu'en ouvrant le cadenat.

Le caporal de consigne porte touts les matins à neuf heures chez le major de la place les *boites* des rondes & des patrouilles ; cet officier les ouvre, compte les marrons, & examine s'ils ont été placés comme ils doivent l'être : il peut vérifier de cette manière si toutes les rondes & toutes les patrouilles ont été faites, & si elles l'ont été dans l'ordre prescrit.

Le caporal de consigne rapporte ensuite les *boites* au corps-de-garde, & il les place après que la retraite est battue, à l'endroit qui lui a été ordonné par le major de la place.

Les officiers détachés dans un ouvrage en terre, dans une maison, ou dans un village, peuvent suppléer aux *boites* & aux marrons par les tailles dont certains marchands font usage pour marquer la quantité des denrées que l'acheteur a prises chez le vendeur. (*Voyez ouvrage en terre*, sect. V, *de la manière de garder & défendre un poste*). (C).

BONNET DE PRÊTRE. Ouvrage à double tenaille, dont les ailes prolongées vers le corps de la place, formeroient un angle. *Voyez* TENAILLE.

BONNETTE. *Voyez* FLÈCHE.

BOUCLIER. Arme défensive des anciens. *Voyez Dict. d'antiq.* & l'article ARMES.

BOULEVARD. Rempart d'une place assiégée. Ce mot n'est plus en usage. On désignoit aussi par ce nom plus particulièrement un ouvrage construit devant chaque porte pour en éloigner l'ennemi, la préserver d'une attaque soudaine, & empêcher qu'on y mit le feu. Cet usage subsistoit avant Végèce. On lit dans cet auteur : *sed amplius prodest quod invenit antiquitas, ut ante portam addatur propugnaculum.* Cet ouvrage avoit en partie l'effet de nos demi-lunes.

BOURDON. Espèce de grosse lance dont se servoient nos anciens chevaliers.

BOURDONNASSE. Grosse lance creuse.

BOURGUIGNOTE. *Voyez* HEAUME.

BOUTE-SELLE. Signal donné dans la cavalerie par un air de trompette, pour que les ca-

valiers fellent leurs chevaux, & se tiennent prêts à les monter.

BOUTON. Massue des Caraïbes. *V.* ARMES.

BOUTON. On se sert dans les troupes françoises de la couleur, du nombre, & de la disposition des *boutons*, pour distinguer les différents régiments.

Les *boutons* des soldats sont de cuivre rouge ou d'étain : les premiers devroient être les seuls en usage, parce que les seconds ne sont pas de durée, & qu'ils salissent les habits plus que ceux de cuivre. La distinction des régiments par la couleur, le nombre, & la disposition des *boutons*, est d'ailleurs vicieuse, en ce qu'elle n'est plus sensible, dès que l'on est un peu éloigné. Nous indiquerons dans l'article *uniforme* un moyen de suppléer à ces deux manières de distinguer les régiments.

Touts les *boutons* uniformes devroient être à queue. On devroit ne mettre sur l'habit militaire que ceux qui seroient absolument nécessaires.

Quand une règle générale est sage, toutes les exceptions qui ne sont pas fondées sur des raisons puissantes sont abusives. On peut mettre dans cette classe la permission accordée à certains régiments de porter des *boutons* sans numéros : on peut y faire entrer encore celle qu'on a donnée à quelques autres corps, de porter sur leurs boutons des armoiries au milieu desquelles le numéro est perdu. Si ces petits priviléges avoient été accordés pour récompenser les régiments de quelque action glorieuse, on devroit bien se garder d'y attenter ; mais, comme jusqu'ici le hasard les a distribués, il seroit juste de les abroger ; on pourroit cependant, en les détruisant, se réserver de donner à la fin de la première guerre des *boutons* timbrés d'un canon, au régiment qui auroit enlevé une batterie ; d'un drapeau à celui qui en auroit pris un certain nombre ; d'une ville à celui qui se seroit signalé dans un siège, &c. Des récompenses de ce genre pourroient produire d'excellents effets. (C).

BOYAU. Partie de la tranchée, qui forme un angle avec une autre partie semblable. Touts les *boyaux* réunis, & s'avançant en zigzag entre les parallèles communiquent de l'une à l'autre. Ce nom leur a été donné d'après la similitude que ces fréquents tours & retours leur donnent avec les *boyaux*.

On nomme aussi *boyau* la partie de la tranchée qui sert de communication entre deux attaques.

BRABANÇONS. *Voyez* AVENTURIERS.

BRAQUEMAR. Epée courte dont on se servoit en France & dans quelques autres parties de l'Europe dans le moyen âge.

BRASSARDS. Pièce de l'armure qui couvroit les bras. *Voyez* ARMES.

BRÈCHE. Ouverture faite à un rempart, à un retranchement, à une maison. Les anciens la faisoient dans leurs sièges avec le bélier, & quelquefois avec des leviers. On la fait aujourd'hui avec le canon ou par la mine. *Voyez* PLACE, POSTE, (*attaque des*).

BRETELLE. Courroie de cuir attachée à un fusil, à une giberne, à un haversac ou autre chose semblable, & qui sert à la porter. La *bretelle* passe sur une épaule, & va en croisant le corps s'attacher sur le côté opposé, au corps qu'elle supporte. Elle y est cousue fortement par une de ses extrémités. L'autre entre dans une boucle de cuivre, & s'y fixe par le moyen de l'ardillon, de sorte que le corps porté soit à la hauteur & à la place qu'on desire.

[Les *bretelles* des havresacs ont deux pouces de largeur.

Celle du fusil y est attachée par deux anneaux de fer. Le soldat l'allonge ou la racourcit à volonté, par le moyen d'une demie boucle qui est placée dans son milieu, & à la hauteur de la capucine. Cette *bretelle* a trois pieds six pouces de longueur, & un pouce quatre lignes de largeur.

La *bretelle* est indispensable toutes les fois que le soldat est obligé d'employer les deux mains à un autre usage qu'à soutenir son arme de jet. Ne devroit-on pas exercer l'infanterie à porter son fusil en *bretelle*, à le reprendre avec vivacité & sans confusion ? On doit, ce me semble, prévoir dans les exercices qu'on fait pendant la paix, tout ce qui peut être exécuté pendant la guerre. (*V.* EXERCICES)]. (C.).

BREVET. Acte expédié en parchemin par le secrétaire d'état au département de la guerre ; par lequel acte le roi admet à un emploi, & ordonne que celui qu'il y admet soit reçu & reconnu en la qualité qu'il lui confère.

BRIGADE. Ce mot équivaut à celui de division, & est employé en divers sens, suivant les divers corps dont on parle. Dans une lettre écrite par Louis XIII, au mois de juin 1635, aux maréchaux de Châtillon & de Brézé, on trouve le mot *brigade* employé pour désigner une moitié de l'armée.

[Multiplier sans nécessité le nombre des mots techniques ; avoir recours à un langage scientifique pour rendre sensibles des idées qu'on pourroit faire connoitre en employant des mots généralement usités, & donner enfin au même objet plusieurs noms différents, c'est opposer un grand obstacle au progrès des connoissances, & avoir l'air de croire qu'on les multiplie en multipliant les mots. Mais ne s'expose-t-on pas à des inconvénients encore plus grands, quand on emploie le même mot pour faire connoitre plusieurs objets très différents ; &, quand, pour ne pas augmenter le vocabulaire d'un art, on a recours à de longues périphrases ? Oui sans doute ; on court alors le risque de faire des équivoques fâcheuses, & on est obligé de donner sans cesse des définitions qui n'empêchent pas toujours de confondre les objets que l'on a définis ?

Il ne seroit pas étonnant que chez un peuple sauvage, & dont par conséquent la langue est encore dans l'enfance, tout guerrier fût désigné

par la même dénomination, & que toutes les parties de l'armée que la nécessité force de séparer ou de diviser, portassent le même nom : mais on doit être très surpris de voir un peuple aussi éclairé, & aussi guerrier que le peuple françois, se servir du même mot pour désigner un grand nombre d'objets militaires très différents. Quel ne devroit pas être en effet l'étonnement d'un étranger a qui un officier françois raconteroit, comme il suit, une action de guerre ?

Une *brigade* qui venoit de reconnoître les ennemis, & qui ne s'étoit emparée d'une de leurs patrouilles qu'après un long combat, nous avertit que les ennemis marchoient à nous en ordre de bataille ; notre général ordonna aussi-tôt à une *brigade*, qui étoit à sa droite, de mettre la baïonnette au bout du canon, de se former en colonne, & de charger au pas de manœuvre la gauche des ennemis. Cette attaque réussit ; l'aile opposée à cette infanterie fut mise en désordre. Pendant ce temps la *brigade* qui étoit à la gauche du général mit par son ordre le sabre à la main, & partit au trot pour aller attaquer l'aile droite. Malgré toute sa résolution, elle ne put la joindre à cause d'un ravin profond qui l'en séparoit. Le général envoya aussitôt une autre *brigade* au galop dans le même endroit. Celle-ci mit pied à terre, passa le ravin, & arrêta une colonne de mille grenadiers. Cependant un officier de la *brigade* du génie indiqua au général un passage où le ravin n'avoit que très peu de profondeur : il offrit de servir de guide aux troupes. Le général ordonna à vingt *brigades* de la maison du roi & à vingt *brigades* de la gendarmerie de marcher : l'éclair n'est pas plus rapide, la foudre ne frappe pas de plus grands coups que ces deux corps. Malgré toute leur valeur, ils auroient été obligés à la retraite, si deux *brigades* de carabiniers & une *brigade* de cavalerie n'eussent enfoncé les ennemis & rétabli le combat. Pendant que cela se passoit à la gauche de l'armée, une *brigade* qui venoit de poursuivre quelques maraudeurs avertit le général qu'il alloit être pris en flanc par un corps ennemi qui avoit fait un grand détour : pour prévenir ce malheur, il fit marcher une *brigade* d'artillerie. Elle se posta sur une petite éminence d'où l'on découvroit le chemin où la colonne ennemie devoit passer. A peine les vingt pièces de canon dont cette *brigade* étoit composée, eurent commencé à tirer, que les ennemis plièrent, & que le succès de la journée fut décidé.

L'étranger diroit sans doute à l'officier françois ; je vous fais mon compliment sur l'avantage que vous avez remporté, mais j'avoue franchement que je ne comprends rien au détail que vous m'en avez donné. Je vois une *brigade* qui a de la peine à prendre huit ou dix hommes, une *brigade* qui met en désordre une aile entière des ennemis ; celle-ci qui charge la baïonette au bout du canon ; celle-là qui ne peut passer un ravin ; une troisième qui le passe & arrête mille grenadiers ; trois *brigades* qui font ce que quarante autres composées de l'élite de votre noblesse & de vos troupes n'ont pû faire ; & enfin, une *brigade* composée de vingt pièces de canon.

On a eu tort de me dire que la langue françoise étoit très amie de la clarté, ou votre vocabulaire militaire est encore dans l'enfance. La seconde de vos propositions est la seule vraie, pourroit répartir l'officier françois. Chacun des outils dont se servent les différents arts, & même les divers métiers, & chacune des opérations qu'ils font a une dénomination différente. La marine, par exemple, a un nom particulier pour chaque petit clou, pour chaque petite corde, pour chaque petit morceau de bois, & l'art militaire désigne encore, comme vous venez de l'entendre, plusieurs portions différentes de l'armée par le même mot *brigade* ; nous en avons en effet vingt espèces différentes. Quoi, vous qui connoissez si bien les Grecs & les Romains ; qui sçavez que la plus petite division de leurs troupes avoit un nom particulier, & qu'il en étoit de même de l'officier qui la commandoit ; vous qui, pour enrichir votre langue, empruntez de toutes les autres, & souvent pour des objets peu importants, comment avez-vous pu rester si longtemps dans une si grande disette sur un objet de cette conséquence ? Je l'ignore : nous nous raviserons sans doute.

En attendant ce moment desirable, cherchons à démêler & à reconnoître les différents corps militaires qui portent en France le nom de *brigade*.

Nous avons ; 1°. des *brigades* d'infanterie ; 2°. des *brigades* de cavalerie ; 3°. des *brigades* de dragons ; 4°. des *brigades* des gardes-du-corps du roi ; 5°. des *brigades* de la garde de la porte du roi ; 6°. des *brigades* de gendarmes de la garde du roi ; 7°. des *brigades* de chevaux légers de la garde du roi ; 8°. des *brigades* des gardes du corps de Monsieur frère du roi ; 9°. des *brigades* des gardes du corps de monseigneur le comte d'Artois frère du roi ; 10°. des *brigades* de la gendarmerie de france ; 11°. des *brigades* du corps royal d'artillerie ; 12°. des *brigades* du corps royal du génie ; 13°. des *brigades* de carabiniers ; 14°. des *brigades* dans les compagnies de carabiniers ; 15°. des *brigades* dans les compagnies de cavalerie ; 16°. des *brigades* dans les compagnies de chevaux légers ; 17°. des *brigades* dans les compagnies de dragons ; 18°. des *brigades* dans les compagnies des chasseurs à cheval ; 19.° des *brigades* dans les compagnies de houssards, & 20°. enfin des *brigades* de maréchaussée ; entrons dans quelques détails.

1°. *Brigade* d'infanterie.

La *brigade* d'infanterie est composée de quatre bataillons, qui peuvent être fournis par un ou par deux régiments, suivant le nombre de bataillons dont chaque régiment est composé. D'après la formation actuelle, toutes les *brigades*, à l'exception de celle du régiment du Roi sont formées de deux

régiments ; parce que ce régiment est resté le seul à quatre bataillons.

Les régiments ne sont formés en *brigade* que lorsqu'ils sont à l'armée, dans les camps de paix, ou pour les exercices généraux des grandes garnisons. Dans toutes ces circonstances, les plus anciens régiments sont chefs de *brigade*, & les autres sont distribués dans les *brigades* suivant leur rang d'ancienneté. La *brigade* porte le nom du plus ancien des deux régiments qui la composent. Les régiments prennent dans les *brigades*, pour se mettre en bataille, pour marcher, & pour camper, l'ordre de leur ancienneté, de manière que le régiment dont la *brigade* porte le nom a toujours le poste d'honneur.

La *brigade* est commandée par un officier supérieur, appellé brigadier des armées du roi. Le brigadier a sous ses ordres un officier chargé des détails du service de la *brigade*. Ce dernier est connu sous le nom de major de *brigade*. Le commandant d'une *brigade* est ordinairement le plus ancien colonel brigadier des régiments qui la composent. Lorsqu'aucun des colonels n'est brigadier le général y en attache un à son choix. Au défaut de brigadier, le colonel le plus ancien de commission commande la *brigade*.

Si c'étoit ici le lieu de faire des réflexions sur la formation des *brigades*, & sur les officiers supérieurs qui les commandent, nous pourrions dire avec l'auteur d'un ouvrage intitulé *de l'Esprit militaire*, qu'on ne doit pas espérer de trouver pour la première fois, & pour quelques mois seulement, la même unité physique & morale que dans un corps assemblé depuis longtemps ; formé sur les mêmes principes, & exercé par les mêmes personnes : que le régiment dont la *brigade* porte le nom étant le seul dont on parle, le seul dont le nom soit connu, le second ne fait pas toujours pour obtenir des succès tout ce qu'il pourroit faire s'il espéroit donner à son nom de la célébrité. Nous verrons au mot *esprit de corps*, que ce desir d'illustrer le nom de son régiment, & de conserver la renommée qu'il s'est acquise, est un des aiguillons les plus puissants pour les militaires françois. Nous pourrions dire aussi qu'un brigadier & un major de *brigade*, lorsqu'ils sont pris parmi les officiers supérieurs d'un des deux régiments qui la composent, conservent malgré eux un sentiment de prédilection pour les officiers & les soldats de leur régiment. Nous pourrions rapporter enfin plusieurs autres sages réflexions qui nous ont été fournies par des militaires expérimentés. Mais nous ne pouvons pas traiter à fond de touts les objets militaires. Continuons donc à donner une idée des autres corps de notre milice qui portent le nom de *brigade*.

2°. *Brigade* de cavalerie.

La *brigade* de cavalerie est composée de huit escadrons, & par conséquent de deux régiments : touts les régiments de cavalerie sont composés chacun de quatre escadrons.

Cette différence est la seule qui existe entre une *brigade* de cavalerie & une *brigade* d'infanterie. Elle est grande, j'en conviens ; puisqu'un bataillon est au moins quatre fois plus nombreux qu'un escadron.

3°. *Brigade* de dragons.

La *brigade* de dragons est semblable à celle de cavalerie.

4°. Pour connoître la composition des *brigades* dans les autres corps déja nommés, *voyez* GARDES DU CORPS DU ROI. GARDES DE LA PORTE DU ROI, &c. GENDARMES DE LA GARDE DU ROI, &c. GENDARMERIE, ARTILLERIE, GENIE, &c.]. (C.).

Avant 1667, les *brigades* d'infanterie étoient composées de quatre, de cinq, & même de six bataillons ; celles de cavalerie & de dragons, de cinq, de six, de huit, de dix escadrons.

L'ordonnance du 13 février 1753, art. 124, règle comme il suit le service des *brigades* d'infanterie, de cavalerie, & de dragons.

Les régiments destinés à servir en campagne seront mis en *brigades* à leur arrivée à l'armée.

Les plus anciens régiments seront chefs de *brigade*, & les autres y seront distribués ensuite suivant leur rang, autant qu'il sera pratiquable.

On observera néanmoins de mettre ensemble, s'il se peut, les régiments étrangers d'une même nation.

Cet arrangement sera soumis toutefois à ce qu'il plaira au général d'ordonner.

Le régiment chef de *brigade* en prendra la droite, soit pour se mettre en bataille, soit pour marcher ou pour camper : le second se placera à la gauche ; &, quand il y en aura un plus grand nombre, ils se placeront de même alternativement, de manière que le dernier se trouve au centre.

Cet ordre sera renversé dans les *brigades* qui fermeront les gauches des lignes de l'armée. Les bataillons d'un même régiment observeront entre eux le même ordre que tiendront les régiments dans la formation de la *brigade*.

Chaque *brigade* sera commandée par le colonel des régiments qui la composeront, qui sera le plus ancien brigadier ; &, s'il n'y a point de colonel dans la *brigade*, qui soit brigadier, le plus ancien brigadier entre les lieutenants colonels, ou autres officiers de ces régiments la commandera.

Lorsqu'il ne se trouvera pas de brigadier dans le nombre des officiers des régiments qui composeront une *brigade*, le général en choisira un pour la commander entre les brigadiers d'une autre *brigade*, qui n'en auront pas le commandement.

Le major du plus ancien régiment d'une *brigade* ; & en son absence, le major du second régiment de la *brigade* en fera les fonctions.

S'il n'y avoit dans une *brigade* aucun major en état de faire le service de major de *brigade*, il y seroit suppléé par celui des aide-majors du plus

ancien régiment de la *brigade*, faisant depuis long-temps les fonctions d'aide-major.

BRIGADIER. On donne en général le nom de *brigadier* au commandant d'une brigade.

Après avoir vu dans l'article précédent que vingt divisions ou subdivisions différentes portent dans nos troupes le nom de brigade, on imagine, en raisonnant par analogie, que les chefs de toutes ces divisions, portent aussi le nom de *brigadier*. Lorsqu'on apprend qu'on s'est trompé, on se persuade aussitôt que le vocabulaire militaire a fait ici quelques pas vers sa perfection. Mais, quand on voit qu'au lieu de créer un mot technique différent, pour désigner chaque espèce de *brigadier*, ce qui étoit nécessaire; on n'a inventé que de longues périphrases qui peuvent donner encore lieu à des équivoques; qu'on n'en a pas même imaginé un assez grand nombre, puisqu'il n'existe que trois signes divers pour représenter vingt chefs de troupes différentes, on est forcé de convenir que les pas que le vocabulaire a faits n'ont pas été dirigés vers le véritable but. En attendant le moment où quelque sçavant militaire voudra suppléer à cette disette de mots techniques, nous allons classer les différentes espèces de *brigadiers*, nous parviendrons ainsi plus facilement à assigner les droits dont ils jouissent, les devoirs qui leur sont imposés, les connoissances & les qualités qui leur sont nécessaires.

On peut considérer les troupes françoises comme divisées en cinq grandes classes. Les officiers généraux sont compris dans la première; les officiers supérieurs dans la seconde; les officiers particuliers dans la troisième; les bas officiers dans la quatrième; & les soldats dans la cinquième. Chacune de ces classes est encore subdivisée, comme on peut le voir aux articles, OFFICIER GÉNÉRAL, SUPÉRIEUR, PARTICULIER, BAS OFFICIER, &c.

Si un esprit d'ordre & de méthode avoit présidé à la formation du vocabulaire militaire, on ne trouveroit des *brigadiers* que dans l'une des divisions que nous venons de reconnoitre: on en voit cependant dans la seconde, dans la troisième, & dans la quatrième de ces classes.

Les *brigadiers* d'infanterie, de cavalerie, & de dragons, qu'on nomme *brigadiers* des armées du roi, sont compris dans la classe des officiers supérieurs. Il en est de même des chefs de brigade des gardes du corps, des chefs de brigade de l'artillerie, des chefs de brigade du génie, & des carabiniers. Nous parlerons de ces *brigadiers* dans la première section de cet article.

Les *brigadiers* des gardes du corps du roi, des gardes de la porte du roi, des gendarmes de la garde du roi, des chevaux légers de la garde du roi, des gardes du corps de Monsieur, frère du roi, des gardes du corps de monseigneur le comte d'Artois, frère du roi, de la gendarmerie de France, sont compris dans la classe des officiers particuliers: nous nous en occuperons dans la seconde section.

Les *brigadiers* des compagnies de cavalerie, de carabiniers, de chevaux légers, de dragons, de chasseurs à cheval, de houssards & de maréchaussée, sont compris dans la classe des bas officiers. Nous traiterons de leurs connoissances, de leurs qualités, de leurs devoirs, & de leurs droits, dans la troisième & dernière section de cet article.

SECTION I.

Des brigadiers *qui sont officiers supérieurs.*

Les *brigadiers* qui sont officiers supérieurs, sont divisés en *brigadiers* des armées du Roi, & en chefs de brigade. Occupons-nous d'abord des premiers.

Des brigadiers *des armées du roi en général.*

Les *brigadiers* des armées du roi sont des officiers supérieurs qui commandent une des brigades désignées dans l'article précédent, par les chiffres 1, 2 & 3.

On distingue trois espèces de *brigadiers* des armées du roi; ceux d'infanterie, ceux de cavalerie, & ceux de dragons.

Ce fut sous le règne de Louis XIV que l'on créa le titre de *brigadier* des armées du roi: il ne fut jusqu'en 1667 qu'une simple commission. A cette époque on donna des brevets aux *brigadiers* de cavalerie; les premiers brevets des *brigadiers* d'infanterie sont de 1668, & ceux de dragons ne remontent pas au-delà de 1695.

Avant ce temps les brigades étoient commandées par des colonels & des mestres de camp, qui n'avoient le titre de *brigadier* que par commission, & pour le temps qu'ils commandoient la brigade. Et, comme les uns & les autres commandoient suivant l'ancienneté de leurs régiments, il arrivoit quelquefois que le mestre de camp du plus ancien régiment étoit un jeune homme, & cependant qu'il commandoit d'anciens officiers, dont les régiments n'avoient rang qu'après le sien.

M. de Turenne, commandant en Flandre dans les dernières années de la guerre qui fut terminée par la paix des Pyrenées, conclue le 7 novembre 1659, représenta au roi les inconvénients de cet usage, &, suivant son conseil, sa majesté ordonna que les brigades de cavalerie auroient des commandants fixes pendant la campagne. On choisit donc des mestres de camp expérimentés, auxquels on donna le titre de *brigadiers*; mais ils n'eurent point encore de brevets: ce ne fut qu'une commission, & non un grade dans la milice. Ils furent tels dans les troupes françoises envoyées au siège de Marsal en 1663, à l'électeur de Mayence en 1664, à l'expédition de Gigery, à celle de Hongrie, aux Hollandois en 1665. Le roi, satisfait du service des officiers qui avoien ce titre, fit expédier des brevets à ceux de cava-

lerie en 1667, & à ceux d'infanterie en 1668.

Un officier, tandis qu'il n'est que *brigadier*, est pour l'ordinaire obligé de garder son régiment, s'il en avoit avant que d'être parvenu à ce grade : mais il peut le vendre à son profit dès qu'il est fait maréchal de camp.

Par ordonnance du 30 mars 1668, le roi donne aux *brigadiers* d'infanterie la même autorité sur les troupes d'infanterie que ceux de cavalerie ont sur celles de cavalerie.

Par celle du 10 mars 1673, il a été réglé que tout *brigadier* qui aura lettres de service commandera à touts colonels ou mestres de camp, tant d'infanterie que de cavalerie : que dans une place fermée celui d'infanterie commandera à celui de cavalerie ; mais que, dans un lieu ouvert & à la campagne, celui de cavalerie commandera à celui d'infanterie.

L'ordonnance du 30 juillet 1695 y ajoute le *brigadier* des dragons, auquel elle donne le même rang qu'à celui de cavalerie, & ordonne qu'ils rouleront ensemble suivant leur ancienneté.

Par ordonnance du premier avril 1696, il a été réglé que les *brigadiers* qui auront leur commission du même jour garderont toujours, comme colonels, le rang que leur régiment leur donne, & marcheront comme *brigadiers* suivant l'ancienneté de leur commission de colonels. Et, par celle du 20 mars 1704, sa majesté expliquant mieux son intention à l'égard des colonels d'infanterie qui ont passé soit dans la gendarmerie, soit des régiments de cavalerie ou de dragons, elle a ordonné que les *brigadiers* d'infanterie, de cavalerie, ou de dragons, marcheront entre eux du jour de leur commission de colonels ou de mestres de camp d'infanterie, de cavalerie, ou de dragons, sans avoir égard aux changements des corps, ni au temps où ils seront entrés dans celui où ils se trouveront.

Nonobstant le brevet que le roi donne aux *brigadiers*, ils ne servent en cette qualité que par une lettre de service. Ils ont en campagne 500 liv. par mois de quarante-cinq jours.

Les *brigadiers* des armées du roi sont subordonnés aux maréchaux de camp, & à touts les autres officiers généraux.

Touts les mestres de camp commandants, touts les mestres de camp en second, touts les lieutenants colonels, & touts les majors, peuvent prétendre au titre de *brigadier* des armées du roi : on en trouve en effet dans chacune de ces espèces d'officiers supérieurs.

Le titre de *brigadier* des armées du roi ne donne aucune autorité particulière, ni pendant la paix, ni pendant la guerre : c'est des lettres de service que les *brigadiers* obtiennent, qu'ils tirent tout leur pouvoir. Ainsi un mestre de camp, qui n'est pas *brigadier* des armées du roi, peut commander aujourd'hui un lieutenant colonel *brigadier*, être commandé le lendemain par cet officier, & reprendre le troisième jour l'autorité que son grade de mestre de camp lui donne. C'est ainsi que les sujets sont des pièces de monnoye que l'autorité suprème fait valoir ce qu'elle juge à propos. Ces variations qui peuvent avoir des conséquences dangereuses nous déterminent à proposer les problèmes suivants.

1°. Doit-on donner, après un certain nombre d'années de service, le titre de *brigadier* des armées du roi à touts les lieutenants colonels & à touts les majors, ou ne doit-on le donner qu'aux plus anciens mestres de camp ?

2°. En ne donnant le titre de *brigadier* des armées du roi qu'aux plus anciens mestres de camp, on court le risque d'éteindre l'émulation parmi les lieutenants colonels, les majors, & les officiers subalternes. Il s'agit donc de trouver une manière de prévenir un découragement qui auroit les suites les plus fâcheuses.

3°. Si l'on donne indifféremment le titre de *brigadier* à touts les anciens lieutenants colonels & à touts les anciens majors, comment préviendra-t-on dans le commandement, les variations que nous avons reconnues dangereuses.

4°. Pour trancher toutes ces difficultés, ne pourroit-on pas faire du *brigadier* des armées du roi un officier supérieur, qui ne seroit plus ni mestre de camp, ni lieutenant colonel, ni major, & qui commanderoit toujours touts les mestres de camp, &c.

5°. Si on prenoit ce dernier parti, il faudroit déterminer la manière dont les lieutenants colonels & les majors parviendroient au grade de *brigadier* des armées du roi, & observer de ne point trop éloigner ni trop rapprocher ce grade ; car les récompenses que l'on n'apperçoit que dans un lointain très distant, sont aussi peu d'effet que celles que l'on voit de trop près, & qu'on est assuré d'obtenir.

Ces cinq problèmes, & quelques autres moins essentiels qui tiennent au même objet, nous ont paru mériter toute l'attention des militaires, & nous avons pensé qu'en faveur de cette importance on nous pardonneroit la digression dans laquelle ils nous ont entraînés. Revenons donc aux prérogatives des *brigadiers* en général.

Les *brigadiers* qui sont employés dans les provinces par des lettres de service ont dans les places du district de leur commandement la même autorité que les gouverneurs & les lieutenants de roi de ces places. *Voyez* GOUVERNEURS.

Les *brigadiers* qui sont employés dans le plat pays n'ont d'autorité que sur les troupes ; ils ne commandent aux habitants que dans les places de guerre.

Quand il se trouve dans le même district ou dans la même place plusieurs *brigadiers* employés, le commandement appartient au plus ancien *brigadier* d'infanterie.

Les ordonnances ont réglé les honneurs militaires que l'on doit rendre aux *brigadiers* qui sont employés

employés & à ceux qui ne le sont pas. Elles ont réglé aussi les honneurs qu'on doit leur rendre après leur mort. *Voyez* HONNEURS MILITAIRES.

Des connoissances & des qualités nécessaires aux brigadiers *des armées du roi.*

Sans posséder toutes les connoissances qui sont nécessaires à un général, un *brigadier* peut sans doute faire exécuter à sa brigade les ordres de ses chefs; il peut charger bravement l'ennemi à la tête de sa brigade; il peut acquérir la réputation d'un soldat valeureux; mais, s'il n'a pas acquis par un travail assidu des connoissances aussi variées qu'étendues, il ne verra son nom dans la liste des officiers généraux qu'à son rang d'ancienneté, & jamais dans celle de ces hommes immortels dont on ne prononce le nom qu'avec un enthousiasme respectueux. Quelle entreprise brillante pourra en effet exécuter un *brigadier* qui ne se connoîtra pas lui-même, qui n'aura étudié ni le cœur humain en général, ni en particulier la nation qu'il servira, ni plus particulièrement encore les officiers qui lui seront subordonnés? Quel projet heureux pourra concevoir celui qui ne connoîtra pas le caractère du peuple qu'il doit vaincre; celui du chef qui le commande & des officiers généraux qui le conduisent? Quelle gloire peut acquérir celui qui n'aura pas pénétré les secrets de l'art de la guerre; qui n'aura pas étudié dans l'histoire de touts les peuples les causes qui font constamment le succès des batailles, des campagnes, & des guerres? Est-il un guide plus fidelle pour le commandant d'une brigade qu'une connoissance exacte du pays où il fait la guerre? Est-il pour lui une boussole plus sure dans sa conduite journalière que la connoissance approfondie des ordonnances militaires? Le *brigadier* des armées du roi ignore-t-il la langue qu'on parle dans le pays où il fait la guerre? Je le vois entouré d'interprètes qui tronquent ou falsifient les questions qu'il a faites, & les réponses de ceux qu'il interroge. S'il ne connoit point le droit des gens, s'il ignore le droit public, il expose sa nation à des représailles cruelles, & il court le risque de ternir sa propre réputation. S'il ne sçait pas faire un léger croquis du pays qu'il parcourt, il ne peut en rendre un compte exact, en garder un souvenir fidelle. S'il ne s'exprime pas avec force & avec facilité, il ne peut, par une harangue précise & énergique, éveiller, soutenir, & ranimer le courage de ses soldats. S'il n'écrit pas sa langue avec pureté, il ne peut entretenir avec ses généraux une correspondance qui donne de son esprit & de ses talents militaires une idée avantageuse.

Les qualités physiques du *brigadier* des armées du roi ne sont pas indifférentes. A-t-il la vue basse? Il donne dans une colonne ennemie qu'il prend pour une partie de sa brigade; il attaque un corps qu'il devoit éviter; il ne profite pas d'une trouée dans laquelle il pouvoit pénétrer. Une santé chancelante, un corps foible le retiennent dans sa tente, quand il devroit visiter ses gardes & reconnoitre ses communications. On l'accuse alors de manquer de zèle, & l'accès des grades supérieurs lui est interdit. Si l'âge a affoibli ses forces, il succombe sous le poids de la fatigue dans le moment où sa brigade auroit le plus de besoin de sa présence, pour soutenir un choc furieux, ou pour frapper des coups décisifs.

Le *brigadier* des armées du roi qui sera enflammé de l'amour de la patrie, sur qui l'honneur, l'amour de la gloire, des récompenses, & des distinctions honorables, feront des impressions profondes, & qui joindra à ces sentiments une grande valeur, & un courage inébranlable, pourra faire oublier qu'il manque des qualités physiques nécessaires pour bien remplir son emploi; mais il n'acquerra des droits à l'amour & à l'estime publique que lorsqu'il sera juste dans les récompenses qu'il promet, dans les peines qu'il inflige, & dans les comptes qu'il rend. Il doit donner l'exemple des vertus qu'il exige dans les autres; obéir ponctuellement pour être obéi avec exactitude; être sobre, pour que ses subordonnés se contentent de peu; partager les peines de ses soldats, pour qu'ils les oublient; être discret & prévoyant; commander avec plus d'empire à ses passions qu'à sa brigade; ne se laisser jamais entraîner par une folle présomption; être actif sans inquiétude, prudent sans timidité. Que jamais le sommeil n'appesantisse ses paupières: s'il ne peut les fermer impunément, qu'il ne croie pas indigne de lui de porter dans toutes ses actions une exactitude scrupuleuse & une attention presque minutieuse; il lui sera permis dans un rang plus élevé de voir les objets plus en grand. Sans le désintéressement, un *brigadier* des armées du roi seroit indigne de commander à des François; &, sans la libéralité, il ne pourroit espérer de voir le succès couronner ses entreprises. Tout militaire est fidelle à sa parole; mais tout guerrier n'est pas humain. Je dirai donc au *brigadier* des armées du roi: soyez humain avec les ennemis toutes les fois que la voix impitoyable de la nécessité ne vous criera point: frappez. Soyez le père de vos soldats, le soutien des foibles, le protecteur des malheureux, en un mot l'ami de l'humanité. Que l'amour, cette passion qui a été funeste aux plus grands hommes, n'allume jamais dans votre ame une flamme capable de vous éblouir & de vous détourner de vos devoirs. Que le vin ne porte jamais à votre tête des vapeurs capables d'obscurcir votre jugement. Qu'on ne voie point chez vous la table délicate & splendide d'un sibarite; mais la table frugale d'un guerrier. Si le luxe a pour vous des charmes, étalez-le, vous le pouvez, sur vos armes & sur vos chevaux; mais qu'il ne vous engage jamais à trainer après vous des équipages nombreux; que la modestie soit votre compagne fidelle; que la politesse, la douceur, l'affabilité

se montrent dans toutes vos actions, dans touts vos propos, & bientôt nous vous verrons sur un théatre plus élevé jouer un rôle plus considérable. Pour y parvenir, vous n'aurez été obligé ni de mendier ni d'acheter la protection de quelque femme ou de quelque homme en faveur. Vos rivaux n'auront pas été humiliés par votre élévation; vos envieux n'auront point osé, même dans le secret de leur cœur, blamer le choix du prince; la nation & l'armée témoigneront par leur confiance & leurs applaudissements qu'elles vous aiment, qu'elles vous estiment; & de nouveaux succès vous assureront avant peu les brillantes récompenses que l'équité décerne aux héros.

Pour les devoirs & le service des *brigadiers*. *Voyez* SERVICE DE CAMPAGNE.

En général ces officiers doivent maintenir la discipline dans leur brigade, comme chaque colonel dans son régiment. N'étant point officiers généraux, ils n'ont point d'aides de camp : un major de brigade reçoit & fait exécuter leurs ordres, & est chargé des détails du service de toute la brigade.

Il n'y a que les *brigadiers* de jour qui entrent à l'ordre, & ce n'est que pour la promptitude du service. Ils n'entrent point dans les conseils : ceux-ci ne sont composés que d'officiers généraux.

Pour completter ce que nous avons annoncé sur les *brigadiers* qui sont officiers supérieurs, il nous reste encore à parler des *chefs de brigade* des gardes du corps, du corps royal de l'artillerie, du corps royal du génie, & des carabiniers; mais, comme pour mieux faire connoitre ces différents corps, nous avons cru devoir réunir sous le même mot tout ce qui les concerne, nous renvoyons pour les *chefs de brigade* des gardes du corps du roi, au mot GARDES DU CORPS DU ROI; pour ceux d'artillerie, au dictionnaire d'artillerie; pour ceux du corps royal du génie, au mot GÉNIE; & pour ceux des carabiniers, au mot CARABINIERS.

SECTION II.

Des brigadiers *qui sont officiers particuliers.*

Les mêmes raisons qui nous ont déterminés à ne pas parler des différents *chefs de brigade* dans la première section de cet article, nous engagent aussi à renvoyer les droits, les devoirs, les connoissances, & les qualités des *brigadiers* qui sont officiers particuliers, aux articles qui sont consacrés aux corps dont ils dépendent.

Pour les *brigadiers* des gardes du corps du roi, *voyez* GARDES DU CORPS DU ROI.

Pour les *brigadiers* des gardes de la porte du roi, *voyez* GARDES DE LA PORTE DU ROI.

Pour les *brigadiers* des gendarmes de la garde du roi, *voyez* GENDARMES DE LA GARDE DU ROI, *&c.*

SECTION III.

Des brigadiers *qui sont bas-officiers.*

Il y a comme nous l'avons vu plus haut différentes espèces de *brigadiers* qui sont bas-officiers. Nous traiterons ici des droits, des devoirs, des connoissances des six premiers, & renverrons le septième au mot MARÉCHAUSSÉE. Nous ne ferons pas un article particulier pour chacune de ces six espèces de *brigadiers*, parce que les différences qui les distinguent sont peu considérables, & même presque insensibles. S'il s'en rencontre néanmoins quelqu'une qui mérite d'être remarquée, nous aurons soin de la distinguer.

Nous espérons qu'en faveur de leur utilité, on nous pardonnera les nombreux détails où nous allons entrer, & la longueur de cet article; quand on aura observé que nous avons réuni dans cette troisième section, presque tout ce que nous avions à dire sur les connoissances & les qualités des bas-officiers.

Les *brigadiers* occupent parmi les bas-officiers des troupes à cheval le même rang que les caporaux dans l'infanterie, c'est-à-dire le dernier.

Ils commandent touts les cavaliers, & ils sont subordonnés à touts les maréchaux-des-logis.

Ils sont particulièrement chargés de la conduite de huit, dix, douze ou treize hommes qui forment ensemble dans la compagnie une subdivision appellée brigade.

Si, du rang que les *brigadiers* occupent dans l'ordre militaire, on concluoit que leurs connoissances & leurs qualités sont indifférentes au bien du service, on feroit un raisonnement aussi faux que si l'on prétendoit pouvoir se dispenser de donner de la solidité aux fondements d'un édifice, parce qu'ils sont cachés à la vue, & n'avoir besoin ni de choisir ni de tailler les pierres sur lesquelles doivent poser les colonnes destinées à soutenir un vaste portique, parce qu'elles n'ajoutent rien à la beauté de ses proportions. C'est en effet des *brigadiers* dans les troupes à cheval, comme des caporaux dans l'infanterie, que dépendent principalement l'exactitude de la discipline, la bonté de l'instruction, la solidité de la tenue, & la précision des évolutions. Ce sont eux qui rendent adroit le laboureur vigoureux; qui font acquérir de la force à l'artisan efféminé, & qui donnent de la docilité au citadin indépendant. Ils animent du même esprit touts ces etres différents; ils rendent leurs ames susceptibles des impressions de la gloire; ils leur inspirent un courage qui peut tout entreprendre, & une constance capable de tout exécuter; ils leur rendent l'obéissance facile & le joug léger; ils leur font aimer leurs chefs & chérir leurs devoirs; en un mot, d'un assemblage confus d'hommes, pour la plupart mercenaires, libertins, lâches, ou téméraires, ils font une troupe de soldats

braves, vigoureux, bien disciplinés, & bien exercés.

Plus les objets auxquels nous donnons notre attention sont éloignés de nous, plus ils sont multipliés, & plus il nous est difficile de les connoitre, de saisir les différences qui les distinguent, & de faire passer jusqu'à eux les impressions que nous voulons leur donner. Les *brigadiers* n'ayant à surveiller qu'un petit nombre d'hommes, qu'ils ne perdent jamais de vue, parce qu'ils couchent dans la même chambre & vivent au même ordinaire, ont par conséquent beaucoup d'avantage sur les officiers & sur le reste des bas-officiers : ils peuvent donc aisément retendre dès le premier instant de son relâchement le plus petit des ressorts dont est composée la machine compliquée de la discipline ; ils peuvent prévenir les fautes les plus légères, en donnant à ceux qui pourroient les commettre des conseils sages, des leçons utiles, & des exemples salutaires ; remédier aux abus les moins considérables, en reprenant ou en punissant ceux qui en sont les auteurs ; distinguer celui qui a manqué à son devoir, parce qu'il n'étoit pas instruit, d'avec celui qui a péché par défaut d'attention ou de volonté : animer celui-ci, retenir celui là, soutenir un autre. Et qui ne sçait que ce sont ces petites précautions qui entretiennent l'ordre & l'harmonie dans touts les corps, & que ces petites causes réunies produisent les grands effets qui étonnent quiconque ne connoit pas les détails militaires. Je n'hésite pas à le dire : un régiment qui seroit dépourvu de bons officiers particuliers & de bons maréchaux-des-logis, mais dont les *brigadiers* répondroient à l'idée qu'on doit en concevoir, seroient mieux tenus, mieux disciplinés, qu'un régiment dont les officiers & les maréchaux-des-logis seroient excellents, mais dont les *brigadiers* seroient mauvais. Pour nous convaincre de cette vérité, parcourons les devoirs qui sont imposés aux *brigadiers*.

Devoirs des bas officiers qui sont brigadiers.

Les devoirs d'un *brigadier* commencent avec le jour, & ne finissent que long-temps après le commencement de la nuit. A peine ce bas officier est-il levé, à peine a-t-il donné quelques soins à sa personne, qu'il doit obliger touts les cavaliers de sa brigade à se lever, en faire l'appel, & en aller rendre compte au maréchal-des-logis de sa subdivision. Il fait aussi-tôt après ouvrir les fenêtres de sa chambre pour en renouveller l'air, refaire les lits, balayer, & remettre tout en bon ordre. Il veille ensuite à ce que les cavaliers se peignent & s'habillent. Les anciens soldats ne lui donnent pas beaucoup de peine ; mais les hommes nouvellement enrollés exigent de sa part une surveillance continuelle ; ils ne sçavent, pour la plupart, ni se peigner, ni se chausser, ni s'habiller. Il faut donc qu'il examine successivement chacune des différentes parties de leur habillement, pour s'assurer qu'ils les ont mises comme elles doivent l'être, qu'ils en ont secoué la poussière, enlevé les taches, réparé les trous & les décousures.

Cette inspection étant terminée, il oblige chaque cavalier à renfermer dans son porte-manteau les objets dont il a eu besoin. Il va au ratelier des armes ; il examine si elles sont en bon état. S'il y a quelque réparations à faire, il en rend compte à son maréchal-des-logis.

Il s'occupe ensuite des hommes de sa brigade qui ne sçavent pas démonter & remonter leurs armes ; enlever la rouille ou en prévenir les effets ; blanchir leur buffleterie ; noircir & polir leur giberne ; entretenir & réparer les différentes parties du harnois du cheval. Pendant qu'il leur donne ces leçons, qu'on peut appeller physiques, pourquoi ne leur donneroit-il pas aussi des leçons morales ? Il pourroit leur parler de la force & de la sainteté de l'engagement qu'ils ont contracté ; de l'amour que méritent la patrie & son chef ; de l'obéissance complette qu'ils doivent à leurs officiers & à leurs bas officiers, & des égards que leurs camarades ont droit d'attendre d'eux. C'est dans ce moment que le *brigadier* doit indiquer à ses cavaliers la conduite qu'ils doivent tenir dans les différentes circonstances de l'état qu'ils ont embrassé, & leur faire connoitre les punitions auxquelles ils s'exposent en négligeant leurs devoirs.

Cette instruction étant terminée, il leur apprend ce qui est relatif à la manière de panser le cheval, de le seller, de lui faire les crins, &c. Jusqu'ici l'homme nouvellement enrôlé ignore encore l'art de manier les armes, de conduire un cheval, de marcher le pas militaire. Il ne connoit ni les devoirs du soldat lorsqu'il est de garde, ni ceux du soldat qui est en faction, ni ceux du cavalier qui est en vedette. Combien de détails, touts intéressants, touts indispensables ! Ils pourroient seuls consumer les journées du *brigadier*.

Cependant il est obligé de les perdre de vue, pour s'occuper d'autres objets qui sont confiés à ses soins. Il est chargé de pourvoir à la subsistance des cavaliers de sa brigade : il a reçu des mains des officiers de sa compagnie l'argent destiné au prêt. (*Voyez* PRÊT). Il est allé avec un de ses cavaliers chercher les denrées qui lui sont nécessaires ; il a choisi les vivres avec discernement ; il les a achetés avec économie, & il a varié autant qu'il l'a pu les mets qui sont destinés à sa brigade, pour prévenir les dégoûts qui suivent la monotonie. Il n'a jamais mené avec lui deux fois de suite le même cavalier, afin qu'on ne puisse pas même le soupçonner de détourner à son profit la plus légère partie de la subsistance de ses subordonnés. Il a inscrit sur un livre destiné à cet objet, en présence du cavalier qui l'a accompagné, la quantité & le prix des denrées qu'il a achetées : & pour que ses officiers puissent aisément vérifier si son état est juste, il a mis aussi par écrit le nom du cavalier qui a été témoin des achats qu'il a faits. Il ne lui reste donc plus qu'à veiller à ce que le cava-

lier qui, à son tour, est chargé de préparer les aliments, y apporte le soin que mérite cet objet, & la propreté si essentielle à la santé.

La trompette annonce l'heure du pansement : le *brigadier* se rend aux écuries. Il y est attentif à la manière dont touts les cavaliers de sa brigade remplissent les obligations qui leur sont imposées ; il prévient les abus, relève les négligences, & punit les fautes graves. Les hommes de sa brigade qui doivent ce jour-là être de quelque service fixent ensuite son attention, il veille à ce que leur armement, leur habillement, & leur équipement soient dans le plus grand ordre ; il s'en assure par une inspection rigoureuse ; il leur distribue la poudre & les balles dont ils doivent être pourvus.

La trompette sonne encore : il rentre dans sa chambre, fait l'appel de sa brigade, en rend compte à son maréchal-des-logis, & le repas militaire commence. Le dîner étant fini, le *brigadier* oblige le cavalier qui est chargé ce jour-là du soin de l'ordinaire de faire disparoître jusqu'à la trace la plus légère de l'esprit de désordre que le repas a occasionné.

Bientôt l'heure où l'on assemble les gardes arrive. Chaque *brigadier* conduit au rendez-vous de sa compagnie ceux de ses soldats qui sont de service ; il les remet entre les mains du bas officier de semaine ; il va quelques instants après recevoir l'ordre pour le lendemain ; il fait d'abord l'appel de sa brigade ; il en rend compte à son maréchal-des-logis ; il écoute ensuite en silence tout ce qui peut être relatif à lui ou à ses cavaliers, il leur explique ou leur répète tout ce qu'ils n'ont pas saisi ou ce qu'ils ont mal compris.

Les cavaliers qui avoient monté la garde la veille arrivent. Il retire les munitions de guerre qu'il leur avoit distribuées, & les oblige à remettre en bon ordre leurs personnes, leurs habits, & leurs armes. Il retourne ensuite aux écuries après le pansement ; il inspecte les cavaliers qui ont descendu la garde ; & quand la trompette annonce l'instant du second repas, il fait un nouvel appel de sa brigade ; il en rend compte, & tout le reste se passe comme dans la matinée. Ce second repas étant fini, il fait partir les hommes qui doivent porter à ceux de leurs camarades qui sont de service les vivres qu'il leur a fait conserver. Il leur envoie aussi les autres objets dont ils peuvent avoir besoin pour conserver leur habillement.

La nuit arrive ; la retraite sonne ; le *brigadier* fait un cinquième appel de sa brigade, en rend compte de nouveau, oblige ses cavaliers de se coucher, éteint la chandelle, & se livre enfin quand il croit tout tranquille, au repos qui lui est si nécessaire après une journée si bien remplie. Cependant au moindre bruit, il a l'œil & l'oreille au guet ; il examine ce qui se passe dans sa chambre. Aux actions du cavalier qui va sortir il devine les projets qu'il a formés. Il entend des hommes de sa brigade parler très bas ; il redouble d'attention ; &, s'il parvient à surprendre la confidence de quelque projet dangereux, il en prévient l'exécution par une vigilance attentive. Soupçonne-t-il que quelqu'un de ses cavaliers médite une action criminelle ? Il le surveille avec plus de soin que de coutume ; il épie toutes ses démarches ; il visite souvent son porte-manteau & son sac ; il s'informe des sociétés que cet homme fréquente ; il rend compte de ses observations à son maréchal-des-logis, & de concert ils prennent les mesures les plus propres à rompre ses projets.

Pendant les intervalles qui séparent l'exécution des différents devoirs dont nous venons de donner le détail, le *brigadier* n'est jamais oisif. Aujourd'hui il visite les effets de petit équipement à l'usage des cavaliers de sa brigade. (*Voy.* ÉQUIPEMENT) Il les inscrit dans un état divisé en plusieurs colonnes ; il y en marque le nombre & la qualité ; il donne sur leur durée, & sur le moment où ils auront besoin d'être remplacés, les conjectures que l'expérience lui a appris à former, & il annonce quels sont ceux qui ont besoin d'être remplacés dans l'instant. Pendant cette visite, il apprend à ses cavaliers, comment ils peuvent empêcher la détérioration des objets de première nécessité, & dont le remplacement consume une somme si considérable pour eux ; il leur fournit par une sage distribution des corvées qu'il leur fait faire pour les hommes absents, ou qui ont obtenu la permission de travailler, une manière simple & facile de se procurer les effets qui leur manquent ; & il finit par remettre un double de la feuille qu'il a faite au maréchal-des-logis de sa subdivision. Un autre jour il donne à blanchir le linge de ses cavaliers, & il en prend un état exact. Il reçoit une autre fois celui qu'il a donné précédemment ; il en paye le prix, & il fait faire tout de suite les réparations qui sont nécessaires. Pourquoi ne veilleroit-il pas à ce que ses cavaliers fissent sécher le linge qu'on leur rend ? Tout ce qui peut intéresser la santé du soldat acquiert un prix infini aux yeux de l'homme sensible. Le maréchal-des-logis remet-il au *brigadier* les effets de petit équipement qui manquent aux cavaliers de sa brigade ? Ce dernier, avant de les distribuer, examine si la matière en est bonne, s'ils sont uniformes & bien faits ; il y fait appliquer sur chacun la marque de sa compagnie & celle de l'homme auquel ils sont destinés. Ces soins préviennent les échanges, les erreurs, & peut-être même les vols. Un cavalier entre-t-il à l'hôpital, ou obtient-il un congé limité ? Le *brigadier* fait un état double & circonstancié des effets que cet homme laisse dans sa compagnie, & de ceux qu'il emporte : il remet les premiers au fourrier écrivain de sa compagnie, & il y joint un des deux états qu'il a faits.

Le *brigadier* s'apperçoit-il qu'un de ses cavaliers mange peu, que sa gaité a disparu, que son visage est flétri ? Il l'interroge ; il rend compte de son état au maréchal-des-logis ; &, avant que la maladie

ait fait des progrès plus considérables, il conduit l'homme malade chez le chirurgien major du régiment, & de-là à l'hopital, si l'officier de santé l'a jugé nécessaire. Il étudie le caractère de ses cavaliers; il cherche à distinguer celui qui, par paresse, feint d'être malade, d'avec celui qui l'est réellement. L'un veut reprendre le cours de ses devoirs, quand sa convalescence n'est pas encore affermie; il l'en empêche. L'autre veut prolonger sa convalescence, pour faire durer son oisiveté; il l'en empêche aussi. Un des cavaliers de sa brigade nouvellement enrollé est arrivé content & joyeux; mais bientôt, ayant reconnu que la peinture séduisante qu'il s'étoit faite de l'état qu'il a embrassé est une illusion, il s'abandonne à une mélancolie funeste & se dégoûte de son nouveau métier; le *brigadier*, loin d'appesantir sur lui le joug de la discipline, si pesant quand on n'y est pas façonné, l'allège autant qu'il le peut: il cherche à lui faire oublier tout ce qu'il a quitté; il veut, par les soins qu'il lui prodigue, lui faire perdre le souvenir des attentions empressées de sa mère & de sa famille; il cherche à gagner sa confiance, & à devenir le dépositaire de ses peines; il lui tend une main secourable: il le retire de l'accablement où ses chagrins l'avoient plongé; il verse un baume adoucissant sur ses maux, & il le met pour jamais à l'abri d'une situation aussi cruelle.

Le *brigadier* peut suppléer à l'éducation & aux principes moraux que n'ont pas reçu les cavaliers de sa brigade: il peut prévenir les disputes, en portant une attention empressée à terminer les plus petites discussions qui s'élèvent dans la chambrée, & en empêchant ses cavaliers de jouer à des jeux animés par un intérêt plus vif que la gloire de vaincre, & la peine d'être vaincu: il peut prévenir les voies de fait, en employant une vigilance active. Nous sommes forcés d'en convenir; c'est du défaut d'attention des officiers & des bas officiers que naissent la plupart des combats singuliers que se livrent les soldats. (*Voyez* DUELS.) Il conserve la discipline dans toute sa vigueur, & empêche les progrès de la corruption, en interrompant les propos licentieux qui pourroient porter atteinte au bon ordre, en détournant ceux qui pourroient donner à de nouveaux soldats des idées d'indiscipline ou de libertinage; & en inspirant à ces derniers de la méfiance pour ceux de leurs camarades dont les conseils & les exemples pourroient leur être dangereux.

Tels sont à-peu-près les devoirs qu'un *brigadier* doit remplir chaque jour. Il nous reste à parler de ceux qui lui sont imposés la veille & le jour des revues, des grands exercices, & des marches, quand il est de service; tant pendant la paix que pendant la guerre, & enfin quand il est de semaine.

Quelques soins que le *brigadier* doive apporter journellement à la propreté des hommes de sa brigade, il doit cependant redoubler de vigilance pendant le jour qui précède un grand exercice ou une revue. Ce n'est qu'après avoir fait subir à chaque cavalier une inspection plus exacte qu'à l'ordinaire, qu'il peut leur permettre d'aller donner quelques instants à leurs affaires ou à leurs plaisirs. Quand le jour destiné à la revue ou à l'exercice est arrivé, le *brigadier* fait de bonne heure mettre en ordre les hommes qui lui sont confiés. Il visite de nouveau les armes, les habits, & les chevaux. Quand la trompette sonne, il conduit sa brigade au lieu du rendez-vous de sa compagnie; il rend compte à son maréchal-des-logis du nombre d'hommes qui sont présents, de ceux qui sont absents, & des motifs de leur absence. Il va se placer ensuite à la tête de sa brigade, & attendre les ordres de ses chefs.

Quand l'exercice est fini, le bas officier fait remettre les armes & les habits dans l'état de propreté où ils étoient avant l'exercice.

Quand un régiment est en route, le *brigadier* doit visiter de très bonne heure touts les hommes de sa brigade, les obliger à donner à leurs chevaux les soins particuliers qu'ils exigent dans cette circonstance. Il conduit ensuite au rendez-vous indiqué ceux qui doivent former l'avant-garde du régiment; il revient assembler & inspecter sa brigade, & il la mène à l'endroit où sa compagnie doit s'assembler. Pendant la marche, il veille à ce que les cavaliers suivent exactement l'ordre qu'ils ont reçu, & dont nous donnerons une idée au mot *marche dans l'intérieur du royaume*.

Quand le régiment est arrivé au logement, le *brigadier* reçoit des mains du fourrier écrivain de sa compagnie le nombre de billets nécessaires pour les hommes de sa brigade: il les leur distribue; il a le soin de loger avec lui le cavalier qu'il croit devoir surveiller avec le plus d'attention, soit à cause de son inexpérience, soit à cause des projets dangereux qu'il le soupçonne d'avoir conçus. Il continue ainsi d'asseoir son logement de manière que les sujets qui méritent le plus de confiance ayent avec eux ceux qui en méritent le moins. A peine a-t-il fait mettre pied à terre à sa troupe qu'il envoie chercher les fourrages. Il apprend aux cavaliers qu'ils doivent leurs premiers soins à leurs chevaux: il visite pendant la journée les logements de sa brigade, & il veille à ce que ses soldats réparent les dégradations que leurs armes, leurs habits, ou leur équipement ont pu éprouver.

Les devoirs du *brigadier* qui est de service, tant pendant la paix que pendant la guerre, sont aussi essentiels au moins que ceux qu'il doit remplir dans sa chambrée. C'est, en effet, de sa vigilance pendant la durée de la garde: c'est de son adresse à poser les sentinelles: c'est de son attention à les instruire, que dépendent la tranquillité & la sureté d'un poste. Entrons à ce sujet dans quelques détails.

Le *brigadier* qui a été commandé à l'ordre de sa compagnie, pour monter la garde le lendemain, s'occupe pendant le reste de la journée à porter ses

armes & ses habits au plus haut degré de propreté qu'il lui est possible. Dans toutes les occasions, il doit à la brigade l'exemple de la perfection. La considération que lui portent ses cavaliers diminueroit sans doute, s'il se mettoit souvent dans le cas de recevoir des réprimandes, ou de subir des punitions. Il doit, avant de monter la garde, procurer à sa brigade tout ce dont elle pourroit avoir besoin pendant son absence. Lorsque l'heure où le maréchal des logis doit inspecter les gardes est arrivée, le *brigadier* se rend au lieu qui est indiqué : il s'y trouve encore quand le lieutenant, ou le sous-lieutenant qui est de semaine, vient pour le même objet. Quand l'heure de l'assemblée des gardes est annoncée par la trompette, il se joint au reste de la garde que fournit sa compagnie; &, conduit par un maréchal des logis, il arrive au rendez-vous général des gardes de son régiment.

Nous ne suivrons pas le *brigadier* depuis l'instant où il est incorporé dans la garde de son régiment, jusqu'au moment où il arrive au poste que le sort lui a donné : pendant tout ce temps, il ne doit qu'obéir. Nous ne supposerons pas non plus ici qu'il commande une garde à cheval : c'est pour l'article *maréchal des logis* que nous réservons ces détails; & nous renvoyons de même au mot sergent les devoirs qu'il doit remplir quand il commande une garde à pied. Nous allons donc parcourir seulement ceux qui lui sont imposés, quand il fait les fonctions de *brigadier* de consigne.

Lorsque le détachement est arrivé au poste qu'il doit garder, & que celui qui le commande a ordonné au *brigadier* de consigne d'aller visiter le corps de garde, il y entre avec le *brigadier* ou le caporal de l'ancienne garde; il examine si touts les objets qu'on lui consigne sont en bon ordre. Si quelques-uns ont éprouvé des dégradations, il en rend compte au commandant de son poste. S'il remplissoit avec inattention cette visite essentielle il s'exposeroit à être obligé de remplacer les objets qui manqueroient, ou qui seroient dégradés, & à subir une punition sévère. Cette inspection étant finie, il numérote touts les soldats qui sont de service avec lui. Le numéro qu'il leur donne est un espèce de nom qui doit servir à les faire reconnoitre pendant la durée de la garde. Pour que les soldats n'oublient pas le numéro qu'ils ont reçu, & qu'ils ne puissent en changer, le *brigadier* l'écrit avec de la craie sur la giberne de chacun d'eux. Il prend ensuite les ordres du commandant de son poste; &, lorsqu'on lui ordonne d'aller relever les sentinelles, il fait sortir du rang les soldats qui doivent aller en faction; il les appelle par leurs numéros; il les forme en haie, & les présente au commandant de la garde.

Quand celui-ci les a inspectés, le *brigadier* les met sur deux ou trois rangs suivant leur nombre. Il leur commande de marcher, se met à leur tête, les conduit dans le plus grand ordre, dans le plus grand silence; &, accompagné du caporal ou du *brigadier* de la garde qui descend, il va tout de suite relever la sentinelle qui est placée devant les armes. Arrivée à six pas d'elle, il fait arrêter sa pose, & suivi du seul soldat qu'il a désigné pour occuper ce poste, il s'approche de l'ancienne sentinelle, place la nouvelle à la gauche de celle-ci, commande à toutes deux de se faire face & de présenter leurs armes. Alors l'ancienne sentinelle donne la consigne à la nouvelle; les *brigadiers* s'approchent pour écouter si l'ancienne sentinelle donne la consigne telle qu'elle l'a reçue. Si elle oublie quelque objet, ou si elle en tronque quelque autre, le *brigadier* de la garde descendante répare les omissions & les fautes que sa sentinelle a commises. Quand la consigne est donnée, le *brigadier* examine dans la guérite & aux environs si les sentinelles précédentes n'ont point porté des pierres ou des bancs pour s'asseoir; si elles n'ont pas bouché les fenêtres des guérites; si elles n'ont pas commis ou laissé commettre des dégradations dans les environs de leur poste. Il fait ensuite porter les armes aux deux sentinelles, leur commande à droite & à gauche, fait marcher celle qui vient d'être relevée, il rejoint les soldats qui doivent aller en faction, & va les poser de la même manière que nous venons de le dire : il place chaque soldat à l'endroit qui lui a été désigné par son commandant, & d'après les principes que nous établirons au mot *sentinelle*.

Dès que la pose est finie, le *brigadier* retourne à son poste, & rend compte à son commandant de tout ce qu'il a observé. Quand la garde est rentrée, il égalise le service avec les autres *brigadiers*, répartit avec justice celui des soldats, les fait tirer au sort pour sçavoir quels seront ceux qui iront chercher le bois, la chandelle, &c.; & qui feront les autres corvées. Il fait partir les premiers, après toutes fois les avoir fait mettre dans le costume que nous indiquerons au mot *corvée*. Pendant la la durée de sa garde, il veille à ce qu'aucun des soldats ne s'écarte du poste; il maintient parmi eux, l'ordre & la discipline, sort souvent du corps de garde pour observer ce qui se passe dans les environs, visite les sentinelles, leur fait répéter leur consigne, & leur donne toutes les instructions qu'il croit nécessaires. Quand l'heure à laquelle il doit relever ses sentinelles a sonné, il se conduit comme nous l'avons dit en parlant de la première pose. Si pendant sa garde il est obligé de faire des rondes ou des patrouilles, il agit comme nous le dirons à l'article *rondes & patrouilles*.

Si le *brigadier* est envoyé pour reconnoitre une troupe qui se présente pour entrer dans le poste, il va la reconnoitre, & il se conduit comme nous l'indiquerons au mot *reconnoissance*. S'il est envoyé à un incendie, il agit comme nous le dirons à l'article *incendie*. Quand il va chercher le mot ou faire quelque rapport, il se conduit comme nous l'indiquerons dans les articles *mot & rapports*.

Quand le *brigadier* a descendu la garde, & est

arrivé à son quartier, son premier soin est de travailler à remettre dans le plus grand ordre toutes les parties de son habillement, de son armement, & de son équipement, qui, pendant la durée de sa garde, ont pu éprouver quelque dégradation. Il se rend ensuite à l'inspection que le maréchal des logis, & l'officier de semaine font des hommes qui ont été de service, & reprend ensuite le cours de ses devoirs journaliers.

Outre ceux que le *brigadier* doit remplir, comme commandant d'une brigade, comme chef d'un ordinaire, comme bas-officier chargé pendant la durée d'une garde de poser & de relever les sentinelles; il a encore des fonctions à remplir comme *brigadier* de semaine. On donne ce nom à celui qui est chargé pendant une semaine entière de se trouver à l'ouverture du coffre à l'avoine, & de la voir mesurer & distribuer. Il doit assister aussi à la distribution de la paille & du foin, & voir les cavaliers qui sont de garde aux écuries jetter ces fourrages dans les rateliers. Il est principalement chargé de l'inspection des soldats qui montent la garde & qui la descendent: il conduit ces hommes au rendez-vous particulier des gardes du régiment; il assiste au grand cercle de la garnison, & au cercle particulier de son corps pour entendre l'ordre. (*V.* ORDRE.). Il mène les recrues au manège; &, quand on conduit les chevaux à l'abreuvoir, il marche à la queue de la compagnie pour y maintenir l'ordre.

Connoissances nécessaires aux brigadiers *qui sont bas-officiers.*

D'après cet exposé succinct des devoirs des *brigadiers*, on ne sera plus étonné que nous ayons regardé ces bas-officiers comme la base sur laquelle repose le grand édifice de la discipline militaire: mais on le sera beaucoup d'apprendre que généralement on apporte très peu de soin dans le choix de ces hommes si essentiels. Ici c'est la taille & la figure qui élèvent à cet emploi; là c'est l'ancienneté des services; ailleurs la volonté seule des commandants des compagnies. L'ancienneté des services, le desir des capitaines, & une figure heureuse doivent influer sans doute sur le choix des *brigadiers*. (*Voyez* AVANCEMENT ET BAS-OFFICIERS.). Mais ces avantages seuls ne méritent pas qu'on élève au rang de *brigadier* les hommes qui les possèdent. Pour remplir dignement les devoirs qui lui sont imposés, il faut qu'un *brigadier* soit instruit à fond des ordonnances militaires; qu'il connoisse la partie de l'art de la guerre qu'il doit exercer, c'est-à-dire la manière de bien faire une patrouille, une reconnoissance; de bien fouiller un bois, un village; de conduire avec sagesse un petit parti, & de profiter des circonstances favorables que la fortune ou le terrein lui offre.

On a mis en question s'il étoit nécessaire que les *brigadiers* sçussent lire & écrire; je regarde ces deux connoissances comme indispensables. Comment un *brigadier* qui ne les aura pas pourra-t-il tenir avec exactitude le livre de son prêt? Comment pourra-t-il connoitre à touts les instants l'état des effets à l'usage des hommes de sa brigade, & en rendre un compte fidèle? Si, dans une reconnoissance militaire, il fait une découverte importante, comment rendra-t-il compte de ce qu'il aura vu, sur-tout si l'objet qu'il a découvert continue d'exiger sa présence? Le cavalier qu'il dépêchera peut oublier ou tronquer une circonstance, & tout sera changé. Doit-il tenir secret un ordre qu'il a reçu par écrit? Doit-il ne laisser passer que des gens pourvus de congés ou de passeports? Comment remplira-t-il sa mission?

Qu'au siècle où l'on croyoit l'instruction dangereuse dans le peuple & dans le soldat, on n'exigeât pas que les *brigadiers* sçussent lire & écrire, c'étoit raisonner conséquemment: mais, dans celui-ci où les avantages de l'instruction sont reconnus, où les partisans les plus déclarés de l'ignorance sont obligés de convenir qu'il est utile que les citoyens même de la dernière classe sçachent lire, écrire, & calculer, où le gouvernement prend des moyens pour procurer des secours de ce genre aux habitants des campagnes les plus réculées; on doit exiger, ce me semble, que touts les bas-officiers des troupes françoises sçachent lire, écrire, & faire les quatre premières opérations de l'arithmétique. Les avantages que nous avons indiqués jusqu'ici ne seront pas les seuls qu'on retirera de ce nouvel ordre. On se plaint que l'oisiveté du soldat produit la plupart de ses vices: engagez-le à apprendre à lire, à écrire, & à calculer; formez dans chaque régiment une école publique & gratuite de lecture, d'écriture, & d'arithmétique; ordonnez expressément qu'on ne sera admis au rang de bas-officiers qu'après avoir copié d'une manière lisible les devoirs de la place qu'on doit remplir, qu'après avoir prouvé qu'on sçait faire les quatre premières opérations du calcul numérique, & vous arracherez pendant quelques heures, au moins, les soldats à la paresse & à l'apathie dans laquelle ils vivent; presque touts les citoyens qui auront consacré huit ans au service de la patrie auront obtenu une espèce de dédommagement du sacrifice de leurs plus belles années: les pères verront à l'avenir avec moins de peine qu'aujourd'hui leurs enfants entrer dans l'état militaire: ils le verront même avec plaisir; si, à l'instruction dont nous venons de nous occuper, on joint quelque jour la connoissance des principes d'un art méchanique. *V.* SOLDAT.

Il y a beaucoup d'occasions où le *brigadier* n'est à portée ni d'un élève de l'école vétérinaire, ni d'un maréchal expert. Son cheval ou celui d'un de ses cavaliers peuvent cependant être atteints d'une maladie qui, pour être guérie, ne demande qu'un régime particulier ou des remèdes simples; & qui, si elle est négligée peut devenir très grave. Que

le *brigadier* connoisse les principes de l'art hippiatrique, la maladie disparoitra bientôt ; tandis que, s'il les ignore, elle sera des progrès & deviendra incurable. Pourquoi n'instituerions-nous pas dans les principales villes de garnison des cours d'hippiatrique ? Pourquoi n'obligerions-nous pas les *brigadiers* à y assister ? Pourquoi n'engagerions-nous pas les simples cavaliers à s'y rendre ? Outre les avantages qui en résulteroient pour les troupes du roi, nous répandrions encore dans nos campagnes des hommes qui, ayant acquis des connoissances sur l'art de connoitre & de guérir les maladies des animaux, y seroient de la plus grande utilité. Si les *brigadiers* n'étoient à portée de faire qu'un seul cours d'hippiatrique, les connoissances qu'ils auroient acquises sur les maladies des chevaux, n'étant que très superficielles, pourroient les égarer, & les faire souvent tomber en des erreurs dangereuses ; une ignorance complette est peut-être préférable aux connoissances superficielles ; mais, comme ils pourroient assister à plusieurs cours consécutifs ; & comme ils seroient tous les jours à portée de faire des expériences, & de rectifier la théorie qu'ils auroient acquise ; on n'auroit point à craindre de voir leur activité causer plus de mal que leur inaction.

Pourquoi les *brigadiers* ne seroient-ils pas aussi obligés de sçavoir, si-non ferrer, du moins rassurer par quelques clous les fers des chevaux ? Pourquoi ne les obligeroit-on pas d'assister à des leçons que le maréchal expert du régiment leur donneroit sur cet objet deux ou trois fois par semaine ? Ces différents établissements seroient si peu couteux, si aisés à former, si utiles, qu'on ne peut s'empêcher de voir avec étonnement qu'on ait tardé aussi longtemps à les faire.

La connoissance de la bonté & de la beauté du cheval ne devroit-elle pas entrer aussi dans le nombre de celles qui sont utiles au *brigadier ?* Ce coup d'œil qui fait découvrir les vices & les bonnes qualités du cheval est essentiel à tout homme qui sert dans la cavalerie. Nous ne parlerons pas de l'art de dresser les chevaux & les hommes ; il est au nombre de ceux qu'il suffit de nommer, pour en prouver la nécessité.

Mais ces connoissances ne suffisent pas aux *brigadiers* pour remplir dans toute leur étendue les devoirs de leur emploi : il faut de plus qu'ils réunissent beaucoup de qualités physiques & morales.

Des qualités physiques nécessaires aux brigadiers *qui sont bas-officiers.*

Le soldat françois, même le moins instruit, est sans doute plus éclairé que ne le sont les sauvages & les peuples barbares qui approchent le plus de l'état de civilisation. Il a cependant quelques-uns de leurs préjugés ; il pense comme eux qu'une taille avantageuse, une force considérable, une santé robuste, une vue perçante, une figure mâle, & des traits heureux, donnent de grands droits au commandement. Il tient fortement à cette opinion, & regarde presque avec mépris un bas-officier d'une petite stature & d'une foible complexion. Toutes les fois que nous trouverons les connoissances & les qualités morales réunies aux physiques dans le même sujet, donnons-lui la préférence : en ne contrariant pas les préjugés du soldat, nous acquérons sur lui un nouvel empire. Cette considération puissante n'est cependant pas la seule qui doive nous engager à rechercher dans les *brigadiers* les qualités physiques que nous venons de nommer. Comme leur activité, leur vigilance, & leurs soins continuels peuvent seuls entretenir l'énergie de la discipline, & par elle la sureté & la force de nos armées, nous devons choisir pour cet emploi des sujets en qui la vigueur du corps seconde le zèle.

Le soldat demande aussi que ses bas-officiers ayent acquis par plusieurs années de service le droit de le commander : il espère trouver dans ceux qui ont atteint un âge mûr cette sagesse que l'expérience donne presque toujours ; il va même jusqu'à desirer que l'ancienneté seule ait le droit de se faire obéir. En souscrivant à ce desir, nous n'éléverions le plus souvent au rang de *brigadier* que des hommes peu capables de le remplir. (*V.* AVANCEMENT.). Pour avoir en même-temps des bas-officiers prudents, expérimentés, & qui puissent supporter les fatigues de la guerre, remettons en vigueur une ordonnance donnée par Louis le Grand, le 4 novembre 1684 : elle portoit que les places de *brigadier*, dans les compagnies de cavalerie & de dragons, ne pourroient être remplies que par des hommes qui, ayant les qualités nécessaires pour s'en bien acquitter, auroient encore six ans de service.

Le soldat obéit avec moins de répugnance au *brigadier* qui a reçu le jour dans une classe de la société un peu élevée, & dont les parents vivent dans une honnête aisance, qu'à celui qui a été pris parmi les plus pauvres & les derniers des citoyens : satisfaisons ici ses desirs ; ils sont d'accord avec le bien du service.

Que l'homme qui aura une femme & des enfants n'obtienne point notre suffrage pour être *brigadier ;* il est vraisemblable que nous le verrions plus occupé de sa famille que de sa brigade ; ou, s'il partageoit ses soins entre les objets chers à son cœur, & ceux que le devoir lui rend sacrés, les uns & les autres en souffriroient sans doute.

[Nous ne voulons pas cependant, favoriser exclusivement le célibat, proscrire l'état du mariage, & faire entièrement céder la politique au zèle militaire. Si la famille du *brigadier* étoit loin de lui, elle ne pourroit nuire en aucune manière à l'accomplissement de ses devoirs. Si le *brigadier* étoit certain que sa mort n'influeroit point sur la fortune

fortune de sa femme & de ses enfants, & qu'ils pourroient continuer de vivre honnêtement, suivant leur état, le titre, les biens, les devoirs de père de famille ne s'opposeroient certainement point à ce qu'il remplit ceux de citoyen. (K.)].

Des qualités morales nécessaires aux brigadiers *qui sont bas-officiers.*

La bravoure, la probité, l'obéissance, l'amour de la gloire, de sa patrie, de son roi, de ses drapeaux, de ses chefs, sont les qualités morales indispensables au soldat : il faut sans doute que le *brigadier* réunisse ces vertus ; il faut de plus que l'ambition des grades plus élevés que le sien, & le desir des distinctions l'animent. S'il n'est pas enflammé par ces passions fécondes en effets heureux, il languira dans une stérile apathie.

Le *brigadier* doit être actif, discret, prévoyant : dépourvu de ces vertus, il commettroit chaque jour des fautes qui pourroient avoir les plus funestes conséquences.

Sans une justice impartiale, mais tempérée par la douceur, l'affabilité, & une sorte de politesse ; sans une grande patience, le *brigadier* dégoûteroit les jeunes soldats, qu'il est chargé d'habituer au joug.

S'il ne sçait réprimer les mouvements de la colère & vaincre sa prévention, il punira mal-à-propos ou avec humeur, & les punitions qu'il infligera révolteront au lieu de soumettre.

Si le *brigadier* ignore l'art de se faire aimer, sans descendre cependant à cette familiarité qui relâche ou brise même les liens de la discipline, il est ou méprisé ou haï par ses soldats ; & ces deux sentiments sont également dangereux. S'il est dominé par l'amour du vin, qui osera lui confier la commission la moins importante ? Ses mœurs sont-elles relâchées ? Celles de ses soldats seront dissolues. Est-il sans humanité ? Ses cavaliers seront des barbares qui voudront toujours se baigner dans le sang, qui ne se plairont qu'à détruire, & pour qui les incendies & la dévastation seront les spectacles les plus agréables. En un mot, comme les exemples des *brigadiers* sont tout puissants sur leurs brigades, nous devons faire germer dans leurs ames toutes les vertus que nous voulons propager dans nos armées, & en arracher touts les vices que nous voulons déraciner du cœur des soldats. (C.).

BRIGANCII, BRIGANTES. Les historiens de la basse latinité donnent ce nom à une espèce de troupe. Venoit-elle d'Angleterre, où il y a eu un peuple de même nom, dont Tacite a parlé dans ses annales & dans la vie d'Agricola ; ou n'étoit-ce qu'un surnom, donné à ces *brigancii*, à cause de leurs pillages ?

Il paroît que ce nom fut donné à une compagnie que la ville de Paris arma & soudoya en l'an 1356, pendant la détention du roi Jean, en Angleterre. Nos anciennes chroniques en parlent même avant cette époque : *Cum quatuor millibus peditum Armatorum, duobus millibus Brigantum, & ducentis equitibus armatis. Albert. Argentin. Chron.*

D'autres auteurs en parlent comme de troupes réglées ; & il paroît que c'étoient des troupes d'infanterie sur lesquelles on pouvoit compter ; puisque dans l'histoire de Louis de Hongrie, par Jean Thwroczius, (c. 20.), on les voit seuls composer la garnison d'une place que ce prince assiégea ; *oppidum sumpniam vocatum & munitum, in quo multi erant Brigancii pedites, expugnavit ;* & on lit dans le même auteur, (c. 27) ; *Briganciis & balestrariis anglicis custodiam castri muniendo reservavit.* Il en est parlé de même dans Villain, Froissart, Monstrelet. On lit dans le compte de Drach, trésorier des guerres, an 1350 : *pour Guillaume Collet, archer à cheval, trois autres archers à cheval, & quatre brigans à pied.*

Ces troupes qui dans les commencements étoient réglées, se corrompirent, devinrent des scélérats, & ne furent plus en effet que des brigands, qui ravageoient & pilloient comme les Brabançons, Cotereaux, Routiers, Malandrins, & autres. (*Ducange Glossar.*). (J.).

BRIGANDAGE. *Voyez* DROIT MILITAIRE.

BRIGANDINE. Espèce de corselet, fait de lames de fer, attachées les unes aux autres sur leur longueur par des clous rivés ou par des crochets.

On ornoit cette partie de l'ancienne armure : la vanité, mère du luxe, s'introduit par-tout avec lui. Saint-Gelais dit dans le verger d'honneur :

> Avanturiers, & outrageux soubdars,
> Tant là qu'ailleurs, pour être brigands dignes,
> Fournis d'arnois & riches *brigandines.*

Et ailleurs :

> Beaux gorgerins, dorées *brigandines.*

BRISURE. Partie GH (*fig.* 134.) prise sur le prolongement de la ligne de défense, pour joindre dans le bastion à orillons la courtine HI au flanc concave B.

BRUGNE. *Voyez* HAUBER.

BUCCELLAIRES. On lit dans les réglements militaires de l'empereur Maurice, qui régna de 582 à 602, que les *buccellaires* étoient une troupe particulière, qui faisoient partie de la garde du général avec les spathaires. (*Liv. I, C.* 2, 9.). Constantin Porphyrogénète, περὶ θεμάτων, (de 912 à 959) donne ce nom à ceux qui portoient le pain des soldats, afin que ceux-ci fussent plus lestes & moins chargés. βούκελλος, dit-il, est un pain fait en anneau, κρικελλοειδὲς ψωμίον : κελλάριος signifie garde du pain, φύλαξ τῦ ἄρτυ. Olympiodore dit que l'usage de ce nom commença sous Honorius, qui régna de 393 à 423.

BUCCINE. Instrument militaire des Romains. *Voyez* INSTRUMENTS.

BUTIN. Biens mobiliers pris à l'ennemi par les soldats avec l'aveu de leur général. *Voyez* DROIT MILITAIRE.

Chez les peuples guerriers, soumis à une disci-

pline févère, le *butin* étoit un bien public, dont l'emploi dépendoit de la volonté du chef de l'armée. Le partage de la portion qu'il abandonnoit aux soldats se faisoit avec ordre. Chez les Juifs, le grand-prêtre & les princes du peuple recevoient tout ce qui avoit été pris à la guerre, tant en hommes qu'en bestiaux, & partageoient ce *butin* à portions égales, entre ceux qui avoient combattu, & entre le reste de la multitude. Ils séparoient un cinq-centième, tant des hommes que des bœufs, des ânes, & des brebis, qui étoit pris sur la part de ceux qui avoient combattu, & remis au grand-prêtre comme prémices du seigneur. Ils prenoient de même sur la part du reste du peuple un cinquantième des hommes, des bœufs, des ânes, & des brebis, pour les lévites qui gardoient le tabernacle. Quant au reste des biens mobiliers, ce que chacun avoit enlevé étoit à lui : *Unusquisque enim quod in prœda rapuerat suum erat.* Après la défaite des Madianites, les généraux, & les officiers particuliers de l'armée offrirent en don au seigneur touts les ornements d'or, tels que des bracelets, des anneaux, & des colliers, qu'ils purent trouver dans le *butin.* (*Lib. numer. C.* 31).

Au temps de là guerre de Troie, le *butin* étoit porté par les soldats à leurs chefs respectifs, qui le portoient au chef général, & celui-ci en faisoit la distribution à portions égales ; mais on lui donnoit toujours une part plus considérable. (*Odyss. L. IX. Verf.* 42, 550. *Iliad. XI.* 703. *IX.* 328).

Les captifs faisoient partie du *butin.* Ceux qui en avoient eus en partage pouvoient les garder, ou les vendre, ou les rendre pour une rançon. Hommes, femmes, enfants, pris sur un champ de bataille, dans un camp, ou dans une ville, tout devenoit esclave, & leurs maîtres avoient sur eux droit de vie & de mort : ils avoient aussi celui de les mettre en liberté. (*Iliad. XXI. Verf.* 102. *XXIV.* 751. *Odyss. XVIII.* 338. *XXII.* 475. *XXI.* 214.).

Dans les armées de Lacédémone, après une victoire, le général se faisoit apporter le *butin* par les esclaves, qui ne rendoient le plus souvent que ce qu'ils ne pouvoient cacher. Une partie des armes étoit placée dans les temples. On employoit ordinairement une portion de l'argent à faire des statues ou d'autres dons, qui étoient sur-tout placés dans le temple de Delphes. Un dixième étoit choisi sur le reste & donné au général : les neuf autres, partagés à l'armée, suivant la valeur que chacun avoit montrée & au jugement du chef. Il étoit défendu au soldat lacédémonien de dépouiller les morts avant la victoire. (*Herodot. L. IX. C.* 80. *VIII.* 21. 27. *Xenoph. Histor. IV. p.* 520. A. *Ælian. var. Hist. VI.* 6. *p.* 345.).

Alexandre se réserva le *butin*, soit pour le distribuer comme récompenses, soit pour subvenir aux frais de la guerre. (*Arrian. L. I. p.* 6. 11.).

A Rome, le *butin* appartenoit au peuple. Le consul Appius accusa son collègue Servilius de n'avoir rien remis au trésor public du *butin* fait dans la guerre contre les Volsques, & de l'avoir distribué à ceux qu'il vouloit favoriser. (*Dionys. L. VI. de R.* 258. *av. J.* 495.).

Lorsque Décius accusa Coriolan : « vous le sçavez touts, disoit-il ; la loi ordonne que les dépouilles des ennemis, prix de notre courage, soient un bien public, & que nul particulier n'en devienne le maitre, non pas même le chef des forces de la république. Le questeur les ayant reçues en fait la vente, & en remet le produit au trésor public. Vous le sçavez ; nul citoyen, depuis que nous habitons Rome, n'a enfreint cette loi ; nul ne l'a blâmée comme injuste, excepté Marcius. Lui seul, ô citoyens, substituant son autorité à celle des loix, a eu l'audace de s'emparer des dépouilles qui vous appartiennent ; & ce n'est pas dans un temps éloigné, c'est l'année dernière. Dans notre expédition sur les terres des Antiates, nous enlevâmes beaucoup d'esclaves, de troupeaux, de grains, de richesses de tout genre : il ne les remit pas au questeur ; il ne les vendit pas ; il n'en porta pas l'argent au trésor ; mais il le distribua entre ses amis, & les gratifia de tout le *butin.* Je dis que ce partage est un acte de tyrannie, qu'il a payé des deniers publics ses flatteurs, ses gardes, ses instruments d'une tyrannie préméditée, & je dénonce cet attentat comme une violation manifeste de la loi ». (*Id. L. VII. p.* 467. *de R.* 263 *av. J.* 490.).

Cependant, excepté cette disposition du *butin* en faveur de quelques particuliers, le général pouvoit en faire l'emploi qu'il jugeoit le plus convenable à la république. On voit dans toute l'histoire romaine les consuls le donner en entier ou en partie à toute l'armée, le faire vendre & le remettre en entier dans le trésor public, en choisir une partie pour eux-mêmes, pour l'ornement de leur triomphe, pour celui du *forum*, & des autres édifices publics, ou pour la construction des temples & la célébration des jeux dont ils faisoient le vœu à Mars, à Bellone, à Jupiter Stateur, & à d'autres Dieux, soit en partant pour une expédition, soit dans une bataille dont le succès paroissoit douteux.

Romulus, ayant vaincu les Céciniates, Antemnates, & Crustumériens, rentra dans Rome à la tête de son armée, & faisant marcher devant lui les dépouilles des ennemis & les prémices de ce *butin*, qui étoient consacrés aux dieux. (*Dionys. L. II. p.* 101. 102.).

Tarquin vainqueur des Sabins, donna aux soldats les esclaves & tout ce qu'ils purent enlever, excepté l'or & l'argent qu'il fit mettre à part. Il en prit le dixième pour la construction d'un temple, & distribua le reste à ses troupes. (*Id. L. IV. p.* 257. *de R.* 232. *av. J.* 521.).

Posthumius & Ménénius, ayant vaincu les Sabins, firent vendre le butin, & chaque citoyen en retira autant qu'il avoit payé pour les frais de l'expédition. (*Id. L. V. p.* 313. *de R.* 250. *av. J.* 503.).

Le dictateur Aulus Posthumius réserva le dixième

du *butin* fait sur les Volsques pour des jeux & des sacrifices, (consistant en 40 talents), & fit construire en l'honneur de Bacchus, de Cérès & de Proserpine, un temple qu'il avoit voué à ces divinités en partant de Rome. (*Id. VI. p.* 354. *de R.* 257. *av. J.* 496.).

Publius Servilius fit distribuer à son armée les esclaves, l'or, l'argent, & les habits pris dans le camp des Volsques & dans *Suessa Pomatia*, sans en rien remettre au trésor public. Accusé par son collègue Appius, il n'en obtint pas moins le triomphe, & déposa au capitole ce qu'il avoit réservé du *butin*, pour l'offrir aux dieux. (*Id. p.* 364. *de R.* 258. *av. J.* 495.).

Scipion accorda aux troupes qu'il commandoit ce qu'elles purent retirer du camp incendié de Siphax, & tout le *butin* fait dans les deux villes qu'il prit ensuite : Claudius Pulcher le pillage de Mutila & Savéria, villes d'Istrie. (*Liv. L. XXX. c.* 7. *de R.* 549. *av. J.* 204. *Id. L. XLI. c. II. de R.* 576. *av. J.* 177.).

Quintus Fabius, ayant vaincu les Volsques, fit vendre tout le *butin* par les questeurs, & porter l'argent à Rome. Lucius Papirius Cursor réserva pour son triomphe la plupart du *butin*, fait sur les Samnites, & n'en donna rien aux soldats. Son collègue Spurius Carvilius, qui eut aussi les honneurs du triomphe, employa l'argent provenu des dépouilles, partie au trésor public, partie à construire un temple à la *Fortune courageuse*, & donna le reste à son armée. (*Liv. L. XC.* 46.).

Les récompenses accordées à ceux qui s'étoient distingués dans le combat étoient prises sur le *butin*. (*Dionys. p.* 414.).

Lucius Æmilius, ayant pris le camp de Etrusques, distribua des récompenses aux plus braves, & donna au reste des troupes les esclaves, les chevaux, les tentes, & tout ce qu'elles renfermoient : P. Valérius en disposa de même. (*Id. L. IX. p.* 575. *de R.* 275. *av. J.* 478. *Id. p.* 593. *de R.* 278. *av. J.* 475.).

Lucius Papirius Cursor fit distribuer à ses troupes tout le *butin* fait à Sepinum, ville des Samnites. (*Liv. L. X. c.* 45. *de R.* 460. *av. J.* 293.).

Lucius Cornelius, ayant pris Antium, fit porter au trésor public tout l'argent, l'or, & le cuivre, fit vendre les captifs & le reste du *butin* : les soldats eurent les habits, les vivres, & autres dépouilles dont ils pouvoient faire usage. (*Dionys. L. X. p.* 648. *de R.* 294. *av. J.* 459.).

Le dictateur L. Q. Cincinnatus, s'étant rendu maître de Corbion, fit porter dans Rome ce qu'il y avoit de plus précieux parmi le *butin*, & divisa le reste également entre les centuries. Le sénat le pressa de prendre la part qu'il voudroit des terres conquises, des esclaves, de l'argent pris sur l'ennemi, & de substituer à sa pauvreté des richesses acquises par une voie aussi juste qu'honorable. Ses parents, ses amis, ne desirant rien autant que de voir dans l'opulence un aussi grand homme, lui offrirent de grands présents. Il les remercia touts de leur bienveillance, ne voulut rien recevoir, & revint dans sa cabanne reprendre en place du pouvoir suprême une vie laborieuse ; estimant plus la pauvreté que les autres hommes ne font les richesses. (*Id. L. X. p.* 652. *de R.* 295. *av. J.* 458.).

Fabricius disoit à Pyrrhus ; « j'ai vaincu plusieurs peuples ennemis de Rome ; j'ai pris & ravagé un grand nombre de villes opulentes ; j'ai enrichi de leurs dépouilles toute l'armée : j'ai rendu à mes concitoyens ce qu'ils avoient payé pour les frais de la guerre ; lorsque j'ai triomphé, j'ai remis au trésor public quatre cents talents : j'aurois pu choisir & prendre de ces fruits de la guerre ce que j'aurois voulu ; mais je ne m'en suis jamais rien approprié. Et moi qui ai méprisé des richesses justement acquises, moi qui leur ai préféré la gloire, comme l'ont fait Valérius Publicola & un grand nombre d'autres citoyens, par lesquels Rome est devenue telle que tu la vois, je recevrois tes présents » ! (*Id. p.* 747. *de R.* 475. *av. J.* 278.).

Lorsque le *butin* fait par l'ennemi sur les terres des Romains étoit repris, le consul pouvoit le rendre à ses premiers maitres, Lucrétius ayant repris ce que les Volsques avoient enlevé, revint, dit Tite-Live, avec un grand *butin*, & une gloire beaucoup plus grande. Il l'augmenta en exposant dans le champ de Mars toutes les dépouilles, afin que chacun, pendant trois jours, vint reconnoitre & emportât ce qui lui appartenoit. On rendoit aussi aux alliés le *butin* fait sur eux & repris ensuite. Le dictateur Aulus Posthumius, rendit aux Latins & aux Herniques ce que les Volsques leur avoient enlevé : Lucius Volumnius aux Caléniens, & M. Atilius à ceux d'Intéramne ce que les Samnites leur avoient pris. (*Liv. L. III. c.* 10. *de R.* 291. *av. J.* 462. *Liv. L. IV. c.* 29. *de R.* 322. *av. J.* 431. *Id. L. X. c.* 20 *de R.* 446. *av. J.* 307. *Id. c.* 36. *de R.* 459. *av. J.* 294.).

Lorsque le trésor étoit épuisé, le consul y remettoit tout le produit de la vente du *butin*. C'est ce que firent M. Valérius & Spurius Virginius, après avoir vaincu les Eques, & Camille contre les Falisques, au grand mécontentement de son armée. Lorsqu'étant dictateur il eut défait les Véiens, le *butin* fut aussi vendu par le questeur, & il n'en donna aux soldats qu'une petite partie. (*Id. L. III. c.* 31. *de R.* 297. *av. J.* 456. *Id. L. V. c.* 26. *de R.* 359. *av. J.* 394. *Id. c.* 19. *de R.* 357. *av. J.* 396.).

Le général faisoit quelquefois brûler les dépouilles en l'honneur des dieux. Fabius ayant vaincu les Samnites & les Gaulois dans le combat où P. Décius se dévoua, comme l'avoit fait son père, fit brûler les dépouilles en l'honneur de Jupiter vainqueur. Marcellus, combattant contre Annibal, dévoua les dépouilles des ennemis à Vulcain, & les fit brûler après la victoire. Scipion brûla le camp de Siphax qu'il avoit dévoué à Vulcain, & fit porter dans Rome quelque partie choisie du *butin*. (*Id. L. X. c.* 29. *de R.* 458. *av. J.* 295. *Id. L. XXIII. c.* 46. *de R.* 540. *av. J.* 213. *Id. L. XXX*

c. 7. de R. 549. *av. J.* 204. *Appian. punic. p.* 912. *E.*).

Une partie des dépouilles étoit réservée pour orner le *forum* & les temples. Dans la guerre faite contre les Samnites par L. Papirius Curſor, ce conſul en rapporta une ſi grande quantité qu'on en donna aux alliés & aux colonies voiſines, pour orner leurs temples & autres édifices publics. (*Liv. X. c.* 46. *de R.* 460. *av. J.* 293.).

Q. Fulvius Flaccus, revenant d'Eſpagne, obtint les honneurs du triomphe, remit au tréſor la plus grande partie de l'argent des dépouilles, donna à chaque ſoldat tant romain qu'allié 50 deniers (45 liv.). (Depuis l'an de Rome 485 juſqu'à 662, le denier romain égala environ 18 ſols de notre monnoie actuelle. *Le Beau mém. vol.* 41. *p.* 19. & *Dupuy, tom.* 28. *p.* 691;); le double au centurion, le triple au cavalier, & à touts double paye. (*Id. L. XL. c.* 43. *de R.* 573. *av. J.* 180.).

C. Claudius, triomphant des Ligures, remit une grande ſomme au tréſor public, donna cinq deniers à chaque ſoldat (4 l. 10 ſ.), le double au centurion, le triple au cavalier & aux alliés moitié moins : ceux-ci, irrités, ſuivirent en ſilence le char du conſul. (*Id. XLI. c.* 13. *de R.* 576 *av. J.* 177.).

Scipion Emilien livra le *butin* fait dans Carthage à ſon armée, excepté l'or, l'argent, & les dons votifs faits aux temples. (*Appian. Bell. punic. pag.* 83. *A. de R.* 607. *av. J.* 146.).

Cæſar, ayant vaincu Pharnace, donna tout le produit de la vente du *butin* à ſon armée. (*Dion. p.* 234. *de R.* 706. *av. J.* 47.).

Paul Æmile, vainqueur de Perſée, livra aux ſoldats les dépouilles des morts ; aux cavaliers le pillage des campagnes voiſines, pourvu qu'ils ne fuſſent pas plus de deux jours hors du camp. (*Liv. L. XLIV. c.* 45. *de R.* 585. *av. J.* 168.).

Le ſénat accorda aux ſoldats le pillage des villes d'Epire au nombre de ſoixante-dix, qui avoient embraſſé le parti de Perſée, excepté l'or & l'argent que le conſul réſerva. Ils y firent cent cinquante mille eſclaves : tout le *butin* fut vendu, & le produit diſtribué aux troupes. Chaque ſoldat eut 200 deniers, (180 liv) ; chaque cavalier quatre cents. (*L. XLV. c.* 34. *de R.* 586. *av. J.* 167.).

Paul Æmile, à ſon triomphe, donna 100 deniers à chaque ſoldat, (90 liv.), le double au centurion, & le triple au cavalier (*Liv. ibid. c.* 40.).

L. Anicius, triomphant des Illyriens, donna au ſoldat 45 deniers, (4 liv. 10 ſ.), le double au centurion, le triple au cavalier ; autant aux alliés de nom latin qu'aux citoyens, & autant aux alliés de l'armée navale qu'au ſoldat romain. (*Liv. id. c.* 43. *de R.* 593. *av. J.* 160.).

Après la bataille de Zama, Scipion brûla les dépouilles de moindre valeur, ayant la toge relevée avec la ceinture, ſuivant l'uſage : il fit porter dans Rome l'or & l'argent, les meubles d'ivoire ; il y envoya les principaux captifs, fit vendre le reſte du *butin*, & en diſtribua le produit à ſes troupes. Marius, vainqueur des Teutons & des Ambrons, brûla les armes des morts & des captifs, avec les dépouilles de peu de valeur. Dans cette cérémonie l'armée étoit ſous les armes ; touts les ſoldats portoient une couronne ſur la tête. Le général, revêtu de la prêtexte, relevée & attachée avec la ceinture, & tenant un flambeau, levoit les mains vers le ciel, & mettoit le feu au bûcher. (*Appian. punic. p.* 26. *E de R.* 551. *av. J.* 202. *Plutarch. Mar. p.* 418. *AB. de R.* 651. *av. J.* 102.).

Paul Æmile, après avoir défait Perſée, fit célébrer des jeux de tout genre, mettre dans les vaiſſeaux les boucliers de cuivre, les autres armes ſur un grand bucher, & après avoir invoqué Mars, Minerve, la lune mère & les autres dieux auxquels le général avoit droit de conſacrer les dépouilles, il mit le feu au bucher, & les tribuns l'y mirent enſuite. (*Liv. L. XLV. c.* 33. *de R.* 586. *av. J.* 167.).

Auguſte donna 250 deniers (195 liv. 12 ſ. 6 d.) à chacun de ſes ſoldats, pour qu'ils ne pillaſſent point Alexandrie. (Le denier valoit alors 15 ſols 8,375 deniers. *Le Beau, mém. vol.* 41, *pag.* 191.) (*Dio. p.* 521. *E. de R.* 724. *av. J.* 29.).

Les troupes romaines ne faiſoient rien ſans ordre, pas même le pillage d'un camp ou d'une ville ; ils ne le commençoient qu'au ſignal donné par le général. Une partie des ſoldats, proportionnée à la grandeur de la ville, y étoit envoyée : mais on n'y employoit jamais plus de la moitié des troupes, & on tiroit quelquefois ce détachement de chaque manipule. L'autre partie de l'armée reſtoit ſous les armes, ſoit au-dedans, ſoit au-dehors de la ville. Ceux qui étoient envoyés au pillage, rapportoient le *butin* à leur légion.

Lorſque le général l'avoit ordonné, le queſteur en faiſoit la vente, & les tribuns en diſtribuoient le produit à portion égale, tant à ceux qui avoient fait le pillage qu'aux troupes reſtées ſous les armes, à celles qui gardoient le camp, ou étoient employées ailleurs, & même aux malades. Comme touts les ſoldats, dans leur premier camp, juroient de ne rien détourner du *butin* ; ceux qui reſtoient ſous les armes, pour ſecourir au beſoin ceux qui étoient répandus dans la ville, étant certains que le *butin* ſeroit également partagé, n'abandonnoient jamais leurs rangs : ainſi le pillage ſe faiſoit ſans crainte, en ordre, & en ſureté. (*Polybe, L. X. c.* 15. 16.).

La part du *butin* que le général donnoit aux ſoldats devoit leur être diſtribuée à portions égales : Marcus Livius Salinator fut condamné par le peuple, pour avoir enfreint cette loi. (*Frontin, L. IV. c. I.*).

Les Francs obſervèrent auſſi un certain ordre dans le partage du *butin*. Ils étoient obligés de l'apporter dans un lieu déſigné par le prince ou par le général ; mais ce n'étoit pas ſa volonté qui en régloit le partage : au jour de la diſtribution, on en faiſoit divers lots, & on les tiroit au ſort. Alors, ſi le roi en demandoit quelque portion particulière, elle lui étoit accordée, ſoit par reſpect, ſoit par crainte. C'eſt ainſi

que fut cédé à Clovis le vase enlevé dans une église de Rheims, & redemandé par saint Remi à ce prince. Il n'y eut qu'un soldat qui eut l'audace de s'y opposer, & de dire, en frappant ce vase avec sa francisque, que le roi ne devoit avoir que ce que le sort lui donneroit. (de J. C. 486.). Childebert I, fils de Clovis, après avoir défait Amalaric auprès de Narbonne, se réserva soixante calices d'or & quelques livres des évangiles, ornés d'or & de pierres précieuses, dont il fit présent à diverses églises de son royaume. (de J. C. 531.).

Les prisonniers de guerre étoient une partie du *butin*. Ceux qui les avoient pris ou auxquels le sort les avoit donnés, pouvoient les retenir en esclavage, ou les rendre pour une rançon. (*Gregor. Turon. L. II. c.* 27. *III.* 10.).

Le partage du *butin* subsistoit encore au temps de Louis IX. Après la prise de Damiète, en 1249, ce prince le fit rassembler. On mit à part les vivres, les armes, les machines de guerre ; & le roi convoqua les barons & prélats de sa suite, pour délibérer *comment ces biens se devoient départir*. Touts furent d'avis qu'il falloit garder les vivres & les munitions de guerre, & faire distribuer le reste aux troupes. On voulut charger de ce partage le bon prud'homme messire Jean de Valeri, gentilhomme champenois, encore plus distingué par ses mœurs que par sa naissance, & rigide observateur des anciens usages : « Sire, dit-il au roi, on ne peut être plus sensible que je le suis à l'honneur que vous me faites : mais je supplie très humblement votre majesté de vouloir bien me dispenser de l'accepter. On a toujours observé anciennement de laisser un tiers du *butin* à celui qui commandoit, & de partager tout le reste en commun. Je ne sçais point corriger mes pères & mes aînés. S'il vous plait me remettre les deux parts de froment, orge, riz, & autres choses qu'avez retenues, très volontiers les disperserai aux pèlerins pour la gloire de Dieu : autrement, ne vous déplaise, l'offre ne prendrai point Le roi n'eut pas agréable ce conseil, dit Joinville, & demeura ainsi la chose : dont maintes gens se tinrent très mal contents de lui, de quoi il avoit desrompu les bonnes coutumes anciennes ».

On partageoit encore le *butin* au temps de du Guesclin ; & le chef de la troupe en retenoit une partie. Mais aussi généreux que brave, du Guesclin l'abandonnoit en entier à ses soldats. Il ne vouloit que la gloire, & son vœu fut rempli. S'il retenoit quelquefois deux ou trois prisonniers de marque, c'étoit pour en employer la rançon à l'avantage des siens : cette conduite du chef lui assimile, pour ainsi dire, touts ceux qui servent sous lui. (An. 1356.).

Le seul partage du *butin* qui se fasse aujourd'hui est celui des prises faites par les partis. *Voyez* PRISES. Ce qui est pris sur un champ de bataille, ou dans une ville emportée d'assaut, appartient à celui qui le prend, & par conséquent au plus avide & au plus féroce : c'est un véritable pillage. Les brigands se partagent leur proie : nous sommes en ce point plus avant qu'eux dans la barbarie. Cet usage, introduit avec l'indiscipline, cause de grands maux. Il engage le soldat à se débander pour piller : il le rend avide & cruel. La moindre résistance faite à sa cupidité l'irrite, & le porte au meurtre : il cherche à s'assurer la possession qu'il desire en tuant les habitants dans une ville, les blessés sur le champ de bataille. On éviteroit toutes ces horreurs en instituant le partage égal du *butin*, comme il l'étoit chez les anciens. Touts les soldats feroient animés par cette espérance, & les seuls avantages que peut leur donner la victoire ne seroient point abandonnés aux plus méchants, aux plus avides, aux plus lâches, aux plus indignes d'en jouir.

CAB CAD

CABASSET. *Voyez* HEAUME.

CADETS. On donna ce nom à plusieurs compagnies de jeunes gentilshommes que Louis XIV créa en 1682, pour leur faire donner toutes les instructions nécessaires à un homme de guerre. Le roi payoit pour chaque compagnie un maitre de mathématiques, un maitre à dessiner, un maitre de langue allemande, un maitre à danser, & deux maitres d'armes.

Cet établissement dura dix ans dans sa vigueur : mais les grandes guerres que le roi eut sur les bras après la ligue d'Augsbourg, l'obligèrent à retrancher les dépenses qui n'étoient pas absolument nécessaires, & l'on pensa à se décharger de celles qui se faisoient pour les *cadets*. On avoit déjà commencé à ne pas admettre gratuitement ceux qui se présentoient. Il falloit cautionner pour eux cinquante écus de pension, & ils étoient obligés d'aller prendre leurs lettres à la Cour. Ces frais en rebutèrent beaucoup, altérèrent même l'établissement, en ce que plusieurs qui n'étoient pas gentilshommes étoient reçus à ces conditions, pourvu qu'ils fussent de bonne famille & vivant noblement. Enfin, après 1692, on cessa de faire des recrues, & peu-à-peu dans l'espace de deux ans ces compagnies furent anéanties.

Le roi a rétabli plusieurs compagnies de *cadets* en 1726 ; mais elles ont été réformées lors de la guerre de 1733. (Q.).

Une ordonnance du 25 mars 1776 a créé dans chaque compagnie d'infanterie, de cavalerie, de dragons, & de chasseurs un emploi de *cadet-gentilhomme*,

Ces *cadets* sont destinés à remplir les emplois de sous-lieutenants, après le remplacement des officiers à la suite. Ils sont le service de soldat, cavalier, dragon, ou chasseur, excepté les corvées; sont réunis pour faire chambrée, sous la conduite d'un officier sage & éclairé, choisi par les colonels; nommés par lettres de sa majesté; devant avoir de quinze à vingt ans, être nés nobles, ou fils d'officier ayant un grade supérieur; sçavoir, de colonel, lieutenant colonel, major, ou de capitaine chevalier de Saint-Louis.

Ils portent l'uniforme de soldat, cavalier, dragon, ou chasseur; d'un drap de même qualité que celui des bas officiers, avec des boutons dorés ou argentés, & une épaulette en galon d'or ou d'argent. Ils sont habillés, en arrivant à leur corps, des fonds de l'école militaire, & ensuite touts les deux ans des fonds de la masse générale du régiment.

Ils sont montés dans la cavalerie, les dragons, & les chasseurs, sur des chevaux de la compagnie à laquelle ils sont attachés, après avoir passé par l'école d'équitation, & avoir été jugés suffisamment instruits: ils peuvent faire panser & soigner leurs chevaux par un cavalier de la compagnie, en payant de gré à gré.

Ils sont tenus, avant d'être faits officiers, de passer par touts les grades des bas officiers, d'en porter alors les marques distinctives, & d'en faire le service comme surnuméraires.

Ce sont les commandants des régiments qui règlent le temps où ces *cadets* doivent exercer les fonctions de ces différents grades, relativement au degré d'intelligence & de zèle qu'ils témoignent.

Ils sont proposés suivant leur ancienneté par les colonels, pour remplir les sous-lieutenances vacantes; à moins de raisons d'inconduite, dont les colonels rendent compte au ministre.

Un *cadet* exclus d'une première nomination peut-être admis à la seconde, si sa conduite est devenue meilleure. S'il est encore exclus d'une seconde nomination, le colonel doit en rendre compte, & attendre que sa majesté approuve qu'il ne soit point proposé. Si, par une continuation de mauvaise conduite, il mérite un troisième retard, sa majesté veut que sur le compte qui en est rendu par le colonel, & accompagné d'un certificat des officiers supérieurs du corps, le *cadet-gentilhomme* soit renvoyé à sa famille.

S'il y en a au contraire qui se distinguent à la guerre, ou qui servent avec un zèle & une intelligence éminente, ils sont nommés hors de rang aux premiers emplois vacants.

Leur service est compté depuis le jour où ils ont commencé celui de soldat.

Ils sont subordonnés à touts les officiers de leur compagnie & du régiment, ne peuvent être mis en prison & aux arrêts que par les capitaines de leur compagnie, ou par les officiers supérieurs du régiment, dans un lieu séparé des bas officiers & soldats. Veut sa majesté que les officiers ayent pour eux en toute occasion les égards convenables; que, hors les circonstances du service, ils les traitent en camarades; &, à l'égard des soldats, qu'il y ait toujours entre les *cadets-gentilhommes* & eux la distance qu'y met leur naissance & leur destination; que tout soldat, cavalier, ou dragon qui insulte ou menace un *cadet* soit arrêté & puni.

Dans l'infanterie la solde des *cadets* est de douze sous, dans la cavalerie de quinze sous, & prise sur les fonds de l'école militaire.

Ils sont touts tenus de faire chambrée, ils ne peuvent s'absenter la première année de leur service, ni même les suivantes, lorsque les commandants des corps ne les jugent pas suffisamment instruits: mais ceux-ci sont autorisés à leur donner des congés de semestre; & le décompte leur en est fait à leur retour pour le temps de leur absence.

Cadets d'artillerie. Ce sont de jeunes gens de famille, que le grand-maître reçoit pour les faire instruire dans les écoles d'artillerie, & les mettre en état par-là de se rendre capables de devenir officiers. *Voyez* Écoles d'artillerie.

On appelle encore *cadets*, dans les troupes, de jeunes gentilshommes qui sont un service comme les cavaliers & soldats, en attendant qu'ils ayent pu obtenir le grade d'officier. (Q.).

CAISSE. *Voyez* Tambour.

CALASIRIES et HERMOTYBIES. Noms donnés en Egypte à ceux qui portoient les armes. Ces deux noms étoient aussi ceux des deux provinces habitées par ces familles guerrières. Elles fournissoient jusqu'à deux cents cinquante mille combattans. Le fils y apprenoit de son père le métier des armes, & tout autre lui étoit interdit. Ils étoient parmi les Egyptiens les seuls qui, avec les prêtres, eussent chacun douze *arures* exemptes d'impôts. Ils n'en avoient la possession que pour un temps, & en changeoient tour à tour. Mille *Calasiries* & autant d'*Hermotybies* formoient chaque année la garde du Roi. Outre les douze arures, on donnoit à chacun cinq mines de froment grillé, deux mines de chair de bœuf, & quatre mesures de vin nommées *arystères*. (*Hérodot. L. II, C.* 164, *& Seq.*).

CALOTTE. Arme défensive de la tête. Elle est composée d'un cercle de fer qui entoure la tête, & porte deux portions de cercle en fer; qui se croisent au sommet. On fait aussi des *calottes* de mèche, de cuir, & de feutre. L'ordonnance du 28 mai 1733, prescrit qu'elles soient de fer ou de mèche, & un réglement du 1er juin 1750 renouvelle cette disposition.

Cette arme, destinée à garantir la tête des coups de sabre est en usage dans la cavalerie, & portée sur la forme du chapeau.

M. de la Porterie parle dans ses institutions pour la cavalerie d'une *calotte* dont la forme est différente. « Elle est, dit-il, de la forme du chapeau & découpée à jour. Le dessus représente un

triangle d'où partent trois branches qui tombent ſur la forme du chapeau : elles s'emboitent entre les trois cornes, juſqu'à environ un travers de doigt de la place du cordon. Chaque branche a un petit bouton de fer, placé à environ un demi pouce du bout, formé en talus, à-peu-près comme les boutons des étuis où l'on renferme la vaiſſelle.

On aſſure la *calotte* ſur le chapeau avec trois petits tirants de cuir à boutonnière, comme ſont ceux des bottines. On coud ces tirants ſur le bas de la forme, à environ une ligne au-deſſus de la place du cordon entre les trois cornes. On boutonne les tirants aux petits boutons : mais il faut avoir attention que les bouts des branches n'appuient pas ſur la couture qui attache les tirants ; parce que, s'ils y appuyoient, on auroit plus de peine à les déboutonner, & la *calotte* ſeroit moins ferme ſur le chapeau : c'eſt-à-dire qu'il faut que les trois branches de la *calotte* ſoient aux unes plus courtes & aux autres plus longues, pour qu'on puiſſe les ajuſter aux différentes hauteurs des formes de chapeau. Il faut de plus, pour qu'elle ne vacille point, que les tirants ſoient tendus, quand ils ſont mis aux boutons.

Cette *calotte* paroit plus commode que celles dont on ſe ſert encore dans la cavalerie, qui ne ſont point fermes ſur la tête. Il faut pour les placer ſur le chapeau, & pour les ôter, défaire les agraffes : celle-ci s'y place & s'ôte ſans toucher aux agraffes. Elle garantit du coup de ſabre le deſſus de la tête par ſon triangle, entre les trois cornes du chapeau au moyen des branches, & ſur les trois autres côtés par une eſpèce de fleuron qui s'étend & tombe ſur le tour ſupérieur de la forme du chapeau. Vers l'entredeux de l'agraffe, le fleuron du côté du bouton eſt un peu découpé pour loger la ganſe *n*.

Cette *calotte* garantit le deſſus de la tête comme l'ancienne, mais ne protège pas auſſi-bien les tempes. L'avantage de la mettre ſur le chapeau ſans défaire les agraffes n'eſt qu'une minutie. Elle y eſt fixée plus ſolidement ; mais on pourroit par le moyen des boutons & des tirants fixer de même l'ancienne *calotte*, qui me paroitroit alors préférable en tout, tant qu'on ne voudra pas donner le caſque à la cavalerie.

CAMISADE. Attaque par ſurpriſe, faite de nuit ou de grand matin.

Ce terme qui n'eſt plus d'uſage vient de l'ancien mot *camiſe*, dont on ſe ſert encore dans quelques provinces pour celui de chemiſe. On l'avoit donné à cette eſpèce d'attaque, ſoit parce qu'on ſurprenoit l'ennemi en chemiſe, ſoit parce que les ſoldats, pour mieux ſe diſtinguer & reconnoitre de nuit, mettoient une chemiſe par deſſus leurs armes.

CAMP. Terrein où un corps de troupes habite ſous des tentes.

Les qualités eſſentielles d'un *camp* ſont la ſalubrité & la ſureté. Elles doivent être plus ou moins recherchées ſuivant les circonſtances. La ſalubrité le ſera davantage dans un *camp* où l'on doit ſéjourner longtemps, & dont l'ennemi eſt éloigné ; moins dans celui où l'on ne fait que paſſer. Vous éviterez donc dans la première circonſtance les lieux bas, humides & marécageux, les côteaux arides & ſabloneux, expoſés à l'ardeur du midi dans les pays chauds. Au contraire vous choiſirez les collines fertiles, expoſées au ſoleil levant, entrecoupées de pâturages, de bois, de terres labourées, arroſée par des ruiſſeaux, abreuvées par des fontaines, dont les eaux ſe rendront à une rivière qui ſera devant ou derrière votre *camp*. Vous prendrez d'ailleurs pour la propreté tous les ſoins dont nous parlerons ailleurs : &, comme un *camp*, quelque ſalubre qu'il ſoit, le devient moins par une longue habitation, vous en prendrez un autre après quelque temps.

On peut être moins attentif au choix d'un *camp* où les troupes doivent ſéjourner peu de temps. On le ſera moins auſſi à l'égard de la ſalubrité relativement à la proximité de l'ennemi : à meſure que celle-ci augmente, la raiſon de ſureté augmente en même proportion, & celle de la ſalubrité décroit. C'eſt au général à juger d'après la combinaiſon des circonſtances juſqu'où l'une & l'autre doit être obſervée.

Elles ſont liées étroitement à deux objets principaux qui ſont l'attaque & la défenſe, & à quelques autres ſubordonnés, tels que l'aſſemblée de l'armée, le repos ſur la fin d'une campagne, & les fourrages. Nous allons donner une idée générale de ces objets, & nous entrerons enſuite dans les détails donnés par nos plus grands maitres.

Les *camps* qui appartiennent à l'attaque ſont ceux que l'on prend pour contraindre l'ennemi de quitter une poſition avantageuſe, ſoit pour l'attaquer enſuite, ſoit pour inveſtir une de ſes places, faire des excurſions dans une de ſes provinces, rendre ſes communications difficiles, conſumer les fourrages dont il profiteroit, le gêner dans les ſiens, le forcer à lever un ſiège, &c.

Ceux qui tiennent à la défenſe ſont les premiers *camps* que l'on prend pour aſſembler l'armée en attendant que les herbes & les grains ſoient murs, pour y fourrager & ôter à l'ennemi le moyen d'y ſubſiſter, pour couvrir une province menacée, pour protéger ſes magaſins & ſes communications, pour faire le ſiège d'une place, &c.

Les *camps* d'aſſemblée ne doivent être pris que relativement à la ſalubrité, & à la plus grande commodité des troupes ; il faut y fixer ſon attention principale à les camper à portée des eaux courantes, des ruiſſeaux, des rivières, des ſources, des bois, des légumes, des fourrages, & des magaſins.

Les *camps* où une armée cherche le repos doivent être aſſis de même en un lieu ſain, élevé, & en des ſituations dont le front ſoit fort par

sa nature : &, comme elle doit y faire un long séjour, il faut qu'elle y ait des fourrages, du bois, & des vivres en abondance, qu'elle y soit à portée de l'eau, & qu'elle couvre le chemin de touts les convois.

Les *camps* de fourrage doivent être choisis dans les contrées les plus fertiles. Si on est obligé de les prendre près de l'ennemi, choisissez une situation fortifiee par la nature ou rendez-la telle par l'art : que l'abord en soit difficile, & empêche l'ennemi de vous attaquer avec avantage, tandis qu'une grande partie de votre armée feroit au fourrage.

Les *camps* dont l'objet est de couvrir le siège d'une place, ou de défendre un passage difficile, doivent être de même à l'abri de toute insulte, & pourvus de vivres en abondance. Si la nature du terrein ne les rend pas assez forts, il faut suppléer au défaut de la situation, par des retranchements.

Touts ces *camps* doivent être pris de manière que la tête en soit couverte par une rivière ou un ruisseau.

Si les rivières ou ruisseaux qui se trouvent sur le front d'un *camp* n'ont pas assez d'eau, il faut faire construire des bâtardeaux pour les grossir.

Si vous n'avez près de vous que de petits ruisseaux, il est essentiel de prendre toutes sortes de précautions pour en conserver les eaux. Défendez donc que les chevaux y entrent, & qu'on y blanchisse du linge : ordonnez qu'on n'y puise de l'eau qu'avec des vases propres, & obligez les cavaliers & les valets de faire boire leurs chevaux avec des gamelles ou des sceaux. Défendez surtout aux habitants du pays de tremper du chanvre ou du lin dans les rivières ou ruisseaux qui environnent votre *camp*.

Si vous n'avez que des étangs, des fontaines, ou des puits ; mettez-y des gardes avant l'arrivée de l'armée, pour empêcher qu'aucun cheval entre dans ces eaux, & que les soldats lèvent la bonde des étangs, & gâtent ou troublent les fontaines & les puits.

CAMPS OFFENSIFS.

Comme il faut toujours veiller plus ou moins à la sureté, tout *camp* de quelque espèce qu'il soit, doit avoir son front & ses flancs à l'abri de toute insulte.

Dans quelque position que l'on prenne un *camp*, on doit éviter de prêter le flanc à l'ennemi, & la choisir de manière qu'elle soit forte par elle-même, & qu'elle donne un appui sûr aux ailes de l'armée.

Il faut encore assurer les devants & les derrières par des détachements, & sur-tout avoir attention à ce qu'il y ait des fourrages, de l'eau, & du bois à portée du *camp*.

Il y a des positions qui paroissent très fortes, & qui sont très dangereuses, quand on n'a pas examiné avec soin si l'on peut en sortir facilement pour se mettre en bataille ou pour se retirer. Si l'ennemi peut l'empêcher en se portant sur les débouchés, on s'expose à s'y voir enfermé, & contraint de se rendre ou de combattre avec désavantage.

Il faut détacher des corps, pour couvrir sa communication avec une place importante ; pour empêcher l'ennemi de venir fourrager près du *camp* ; pour conserver des fourrages ; pour occuper quelque poste avantageux ; pour engager l'ennemi à se diviser pour s'opposer à ces corps ; pour couvrir le *camp* en avant ou sur les flancs, du côté le plus dégarni & le plus exposé ; pour établir des contributions au loin, & pour avoir sans cesse des détachements sur l'ennemi.

Ces corps détachés doivent être composés de troupes légères, de dragons, & de grenadiers. Leur force doit être plus ou moins considérable, suivant les circonstances & les objets qu'ils doivent remplir. Leur position doit être prise de manière qu'ils puissent garder constamment la communication libre entre eux & l'armée, la joindre au premier ordre, & donner toujours des avis sur des moindres mouvements de l'ennemi. (Observons que ce ne sont pas ces grands corps qui veillent par eux-mêmes sur l'ennemi. Celui-ci sçait toujours où ils sont, & se garantit de leurs observations : mais ce sont les petits corps qu'ils détachent : ceux-ci se glissent, se cachent par-tout. Sont-ils découverts ? Ils s'échappent & reviennent peu après par un autre endroit. C'est en eux seuls qu'il faut se fier pour avoir des nouvelles).

L'attaque est plus facile dans un pays de plaine que dans un pays de bois ou de montagnes. On ne peut, à la vérité, y prendre des positions qui ne puissent être tournées ; mais, comme il est impossible à l'ennemi d'y cacher ses mouvements, on en découvre aisément le dessein : d'ailleurs ils ne peuvent se faire que de loin. Dans un pays de plaine comme dans tout autre, la moindre négligence dans le choix d'une position rend la supériorité des troupes inutiles & souvent nuisible : inutile, quand, en voulant embrasser trop de terrein, on est obligé de diviser l'armée de manière que l'ennemi peut tomber sur une de ses parties principales, sans qu'elle puisse être secourue ; nuisible, quand, en voulant resserrer l'armée dans un terrein trop étroit, les troupes ne peuvent agir sans s'embarrasser.

Il n'est pas moins important d'occuper & de retrancher les villages qui sont sur les ailes ou à la tête d'un *camp*. Cependant, si les maisons sont de bois & d'ailleurs mal-bâties, il faut en retirer les troupes un jour d'action parce qu'elles seroient perdues, si l'ennemi y mettoit le feu. Mais, s'il y a des maisons de pierre ou quelque cimetière qui ne touche pas à des maisons de bois, il faut en faire des postes & les garnir de troupes ; ils servent



servent souvent fort utilement, soit pour protéger une attaque, soit pour incommoder l'ennemi sur ses flancs pendant l'action, soit pour faciliter la retraite.

Les précautions pour la sureté des *camps* seront les mêmes dans un pays de bois; mais leur situation en réglera la disposition. S'il y a des bois peu éloignés du *camp*, il faut y établir des postes d'infanterie. S'il y a entre deux bois un intervalle de plaine d'où l'on puisse découvrir de loin, il faut y placer des postes de cavalerie, & dans les bois de droite & de gauche des postes d'infanterie, sur lesquels ceux de cavalerie se puissent retirer en cas d'attaque.

Comme il y a toujours quelque plaine dans un pays de bois, il faut éviter de camper la cavalerie au milieu des bois; c'est à l'infanterie à les occuper.

Si l'on est décidé à une offensive ouverte, il faut régler les précautions pour la sureté des *camps* sur les moyens d'éviter touts les obstacles qui peuvent empêcher de joindre l'ennemi.

Dans un pays de montagnes, on est presque toujours obligé de partager les troupes en plusieurs corps, pour garder les gorges & les communications de l'une à l'autre: comme il y a ordinairement quelques petites plaines ou quelque vallée où l'on peut camper des troupes, on y établit l'armée, sinon en totalité, du moins en partie.

Les montagnes sont avantageuses & saines, parce qu'elles dominent leurs environs. Un *camp* y sera fort, lorsqu'il défendra une avenue étroite, ou lorsqu'on pourra garnir & fortifier un petit nombre d'avenues semblables, soit en des vallées où l'on ne peut descendre, ou sur des montagnes où l'on ne peut monter que par quelques sentiers.

Il y a des montagnes accessibles de touts les côtés; mais, pour peu qu'elles ayent d'espace à leur sommet, & qu'elles ne soient point dominées, il faut les regarder comme très bonnes pour une position de *camp*. Comme on n'y peut ordinairement placer une armée que sur plusieurs lignes, on a l'avantage de pouvoir les remplacer l'une par l'autre, parce que les troupes qui montent à l'attaque viennent lentement, & sont hors d'haleine avant d'arriver. Dailleurs la retraite y est assurée.

Si dans un pays de montagnes on fait une offensive ouverte, il faut s'attacher, par les positions que l'on prend, à tourner l'ennemi, à lui rendre les fourrages difficiles, à le fatiguer par des détachements continuels. En faisant attaquer ses postes détachés, on l'oblige à y porter du secours, & à s'affoiblir en quelque endroit. De même, en gagnant des marches sur lui, en feignant de menacer quelque point, on le force à décamper, à quitter une position avantageuse; on l'attire dans un poste plus foible, tant par sa situation que par l'étendue du pays qu'il garde, & on trouve l'occasion de l'attaquer avec avantage.

Mais, dans quelque pays que ce soit, un *camp* est toujours défectueux, si ses flancs ne sont pas appuyés, si l'ennemi peut le tourner facilement sans être vu; si ses devants ne sont gardés; ses derrières libres pour touts les mouvements, & à couvert des entreprises de l'ennemi; si la communication avec les villes frontières, ou celles qui renferment les dépôts principaux pour les besoins de l'armée, n'est sure & facile; s'il n'y a point de détachement en avant, pour empêcher l'ennemi d'en approcher; & sur-tout s'il n'y a pas d'eau, de bois, & de fourages.

Il faut se camper autant qu'il est possible auprès des rivières & des ruisseaux, parce que les eaux courantes sont les plus saines, & que la bonté de l'eau est essentielle pour empêcher que les maladies ne se mettent dans un *camp*. Il faut sur-tout prendre les plus grandes précautions, pour empêcher que le cours des rivières & des ruisseaux ne puisse être interrompu, qu'on n'y jette rien qui gâte & corrompe les eaux, & avoir une grande attention à en rendre aisés les abreuvoirs.

En cas de besoin, on creuse des puits pour avoir de l'eau; mais il ne faut prendre ce parti que lorsqu'on ne peut trouver des eaux courantes qu'à une trop grande distance du *camp*; parce que rarement l'eau des puits est saine, & qu'elle se trouble presque toujours, si on en puise en trop grande quantité. Cependant s'il est de la dernière importance de se maintenir dans un *camp* qui manque d'eau, il faut ouvrir des puits dans les endroits bas & humides; on trouve de l'eau presque par-tout à peu de distance de la surface.

Camps défensifs.

Toute situation dont le front & les deux flancs sont d'une force égale, & dont les derrières sont libres, est propre aux *camps* de cette espèce. Il en est de même des hauteurs qui ont un front d'une certaine étendue, & dont les flancs sont couverts par des marais, & des positions dont le front est assuré par une rivière ou un ruisseau marécageux, & les flancs par des étangs.

Ces *camps* n'ayant d'autre objet que d'empêcher l'ennemi de les attaquer, il faut avoir la plus grande attention à ne pas prendre de faux points d'appui. A cet effet, on doit faire sonder les rivières & les marais qui se trouvent sur le front ou sur les flancs d'un *camp*, afin de s'assurer que les rivières ne sont pas guéables, & que les marais sont impratiquables.

Lorsque ces *camps* ont une rivière devant leur front, il faut observer de ne pas les asseoir sur le bord de la rivière, & de laisser entre le bord & le front un terrein suffisant pour y former l'armée en bataille.

Un *camp* doit être placé à quatre ou cinq cent toises au moins d'une rivière, afin que les gardes puissent être placées en avant du front sans être exposées.

Les positions que l'on prend sous la protection d'une place forte sont aussi au rang des *camps* défensifs.

Une armée qui occupe des *camps* de cette nature court peu le risque d'y être attaquée, tant qu'il lui est possible de s'y maintenir. Mais, si l'ennemi peut les tourner, elle est obligée de les quitter dès qu'il se met en mouvement pour cette opération. Il résulte de-là que, toutes les fois qu'on est dans le cas d'occuper un *camp* qui peut être tourné, il est important de faire d'avance de telles dispositions que l'on puisse prendre une autre position, derrière celle que l'ennemi entreprend de tourner.

Les *camps* défensifs, dont l'objet est de couvrir un pays, doivent être choisis de manière que la principale attention puisse être portée sur les points que l'ennemi est à portée d'attaquer, & par lesquels ils peut percer; ce sont les seuls qu'il faut embrasser.

Il n'est point nécessaire d'occuper touts les débouchés : on doit s'attacher particulièrement à ceux qui peuvent conduire l'ennemi le plus directement à son but, & principalement au point où l'on est le plus certain de tenir, & d'où l'on peut veiller le plus facilement sur les mouvements de l'ennemi, & les prévenir. Il faut choisir de préférence les positions qui obligent l'ennemi à faire de grands détours, & d'où l'on puisse se trouver en état de rompre touts ses projets par de petits mouvements, c'est-à-dire, qu'il faut se placer au centre ou sur la corde d'un cercle, de manière que l'ennemi soit obligé de parcourir une grande portion de la circonférence, tandis que l'armée qui tient la défensive peut se porter par-tout par le rayon ou par la corde. (*Institut. milit. par M. le B. de Sinclair.*).

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES.

Si vous êtes supérieur en cavalerie, campez dans un pays de plaine & découvert; si au contraire votre force est dans l'infanterie, choisissez un terrein où il y ait des hameaux, des haies, des murailles de jardin, des vignes, de petits bois, des ravins; pourvu que rien n'empêche la communication de vos troupes les unes avec les autres. Si vous êtes inférieur en nombre, tant à l'infanterie qu'à la cavalerie, postez-vous dans quelque terrein resserré, rendu fort par des canaux, par des montagnes inaccessibles, par des marais, ou quelque rivière qui couvrent vos ailes ou la tête du *camp*, & vous empêchent d'être enveloppé par un plus grand nombre d'ennemis.

Si vous ne pouvez pas rencontrer ces avantages, & si l'armée ennemie est beaucoup plus nombreuse & voisine, vous garnirez vos flancs & votre parc d'artillerie, de charettes, d'affuts de réserve, de sacs de farine destinés pour la provision, de chevaux de frise, d'abattis, ou d'artillerie, quand même vous n'auriez à passer qu'une nuit dans ce *camp* : ce temps peut suffire pour être battu, si l'on ne prend ces précautions contre des ennemis supérieurs en nombre. Toutes les fois que vous allez camper dans un poste qui n'est pas fort par sa nature, & qui est voisin des ennemis; si ce poste est éloigné des fourrages, faites porter ce qu'il vous en faut pour une nuit, de peur que les ennemis ne vous chargent, lorsque vous aurez de moins dans votre *camp* les fourrageurs & leur escorte.

Quand vous aurez lieu de craindre qu'on ne vienne insulter subitement votre cavalerie, ordonnez-lui de ne pas déseller, ou faites-la camper au centre ou dans l'endroit le moins exposé au premier coup des ennemis : suivant la remarque de Xénophon, l'infanterie, qui n'a que ses armes à prendre, est toujours plutôt en état de se battre que la cavalerie, qui a non-seulement besoin de temps pour s'armer & mettre les bottes, mais encore pour seller & brider les chevaux. Dans cette même crainte d'être attaqué dans votre *camp*, ne perdez pas un moment à faire jetter de petits ponts sur les fossés, sur les ruisseaux, & de faire applanir tout ce qui pourroit être un obstacle à vos troupes pour se former & communiquer les unes avec les autres, selon le nombre, la qualité, le génie, & la coutume des troupes de chaque nation.

Campez toujours de la même manière, autant que le terrein le permettra : vos régiments, accoutumés à une même pratique, seront moins embarrassés, & comprendront plus facilement ce qu'ils ont à faire lorsqu'il faut camper ou décamper. Je donnerai dans un autre endroit la raison pour laquelle il faut camper selon l'ordre qui s'observe dans la marche, & marcher selon l'ordre dans lequel on doit combattre. Suivant cette règle, vous mettrez les pièces de campagne & les munitions nécessaires pour les servir dans les intervalles qui séparent les brigades.

En choisissant un *camp*, il faut observer si vous pourrez le lendemain arriver à un autre endroit propre pour camper. Vous devez aussi vous ménager le temps de reconnoitre les postes convenables aux gardes avancées; afin que, sans désordre, & sans la confusion que la nuit cause, vos régiments s'établissent, qu'on puisse distribuer à chacun son bagage, accommoder le parc des vivres, celui de l'artillerie, établir l'hopital, & afin que vos soldats, sans rien retrancher des heures nécessaires pour leur délassement & leur sommeil, ayent le temps d'aller au fourrage, à l'eau, au bois, & de préparer leur souper.

Fernand Cortès, dans la retraite qu'il fit avec sa petite armée depuis le Méxique jusqu'à Tlascala, mesuroit si bien ses marches qu'il faisoit toujours halte dans les temples forts par leurs murailles, ou sur des montagnes défendues par leur hauteur.

Solis, parlant de la marche que fit le même

Cortés lorsqu'il arriva au Méxique ; dit qu'il la commença de grand matin, parce qu'il vouloit avoir une partie du jour pour reconnoitre & fortifier ses quartiers.

RECONNOISSANCE DU TERREIN.

Pour apprendre à bien camper une armée, observez chaque terrein, & demandez à des hommes expérimentés dans cet art, combien de troupes ce poste pourroit contenir, & quel avantage ou quelle incommodité on y trouveroit. Par cette fréquente application, vous réussirez à acquérir ce que les François appellent *le coup d'œil :* qualité infiniment utile à un officier général pour faire choix dans un instant du terrein le plus favorable, & qu'Annibal a louée dans Pyrrhus. Tite-Live nous apprend que Philopæmen, préteur d'Achaïe, parvint ainsi à cette connoissance.

J'ai oui dire à plusieurs officiers, qui avoient servi sous le maréchal de Staremberg, que, parmi plusieurs qualités qu'on remarquoit dans ce général, il avoit celle de connoitre dans un instant le terrein qui étoit le plus convenable ; & que cependant il demandoit souvent l'avis de ceux de ses officiers qu'il croyoit les plus expérimentés, quoiqu'ils ne fussent que simples capitaines. Pendant la marche il s'entretenoit long-temps avec eux sur ce que les endroits qu'il rencontroit pouvoient avoir de favorable ou de désavantageux pour camper une armée. (Ce moyen sert à connoitre & les terreins & les officiers.).

QUALITÉS D'UN CAMP.

Il faut qu'un *camp* que l'on veut occuper longtemps donne, outre les fourrages, le bois, & les eaux en abondance, la facilité d'empêcher les courses des ennemis sur votre pays, & de couvrir le chemin par où vous devez recevoir vos convois. Vous réussirez par rapport à cette dernière circonstance, lorsqu'étant supérieur sur mer, ou maitre de quelque rivière qui traverse la province d'où vos convois partent, vous établirez votre *camp* au voisinage de la mer ou de cette rivière.

Il doit y avoir dans le *camp* même des sources suffisantes, s'il est à craindre que les ennemis coupent celles qui viendroient de plus loin, soit en rompant les aqueducs, soit en détournant les eaux.

Ne campez pas dans un lieu qui puisse être inondé par les ennemis en rompant les digues, & en saignant les rivières, ou par les torrents du pays lorsqu'ils sont grossis par les pluies ou par les neiges fondues des montagnes voisines.

Lorsqu'il y aura des bois fort près de votre *camp*, vous en ferez couper la partie que vous jugerez à propos ; de crainte que, si les ennemis y mettoient le feu, votre *camp* ne fût embrasé, & afin que vos gardes découvrent mieux la campagne, & que les vivandiers & fourrageurs que vous détacherez, & touts ceux qui sortent de votre *camp*, ou qui y viennent, ne soient pas continuellement exposés aux embuscades des partisans.

Pour éviter l'accident du feu, il faut aussi faire couper les broussailles qui se trouveront au-dedans du *camp*, mais non pas les arbres : dans un besoin on trouve ces bois de réserve pour divers usages. D'ailleurs, dans la saison & dans les pays où la chaleur est grande, leur ombre n'est pas d'un petit soulagement pour le soldat.

Ne campez pas où de grands ravins peuvent empêcher la prompte communication de vos troupes ; parce que, si les ennemis viennent à en charger une partie, il y aura de la difficulté ou du retardement lorsqu'il faudra que les autres aillent à son secours.

Le lieu qu'on a choisi pour y camper quelque temps doit avoir plusieurs retraites ; afin que, si les ennemis en occupent une, vous puissiez en prendre une autre ; lorsque par quelque accident les vivres ou les fourrages viendront à manquer, ou que l'armée sera obligée de marcher vers un autre lieu. Garnissez donc les défilés ou les issues du *camp* qui vous paroitront les plus nécessaires, & que vous pourrez défendre avec moins de troupes : ce qui servira encore pour la fureté de vos convois : vous ne les recevriez pas, si les ennemis se rendoient maitres de ces défilés ou de ces avenues.

Il seroit mieux de les enfermer dans l'enceinte de vos retranchements, si cela se pouvoit sans embrasser trop de terrein : sans un besoin pressant vous ne devez prendre que celui qui vous est absolument nécessaire par rapport au nombre de votre armée ; votre *camp* sera plus à couvert d'une insulte, lorsqu'il n'y aura point d'endroit où il ne se puisse trouver assez de troupes pour le défendre sans dégarnir un autre poste.

Il ne faut pas non plus que l'enceinte du *camp* soit trop resserrée : ce seroit mettre dans vos troupes l'embarras, la confusion, les maladies, & donner aux ennemis la facilité de le bloquer. Montécuculi ajoute dans ses mémoires qu'un *camp* trop resserré seroit exposé aux accidents du feu, & que les ennemis ne craindroient pas une armée qu'ils jugeroient par-là n'être pas nombreuse. On doit laisser entre les tentes & le retranchement un terrein vuide, assez grand pour que les troupes destinées à soutenir celles qui garnissent le retranchement s'y puissent former en cas d'attaque.

Si vous le pouvez, sans prendre trop de terrein, enfermez quelques hameaux dans le circuit de vos retranchements ; vous y logerez les principaux officiers, les malades, les vivres & autres choses qui se gâtent par l'humidité de la terre, ou par l'ardeur du soleil. Vous trouverez un autre avantage à renfermer dans l'enceinte du *camp*, des villages, des maisons de campagne, & autres

bâtiments voisins ; ce sera que vous ôterez à l'ennemi celui de s'approcher à la faveur de ces édifices, pour battre vos lignes. Je sçais que vous pourriez vous garantir des embuscades & des partis ennemis, en postant dans ces édifices quelques gardes qui se mettroient en fureté contre les petits détachements, en crenelant les murailles, & en couvrant la porte par un fossé, un parapet & une palissade. Mais, si l'armée ennemie fait seulement avancer quatre pièces de canon contre ce poste, vous ne sauverez pas la garde, qu'il seroit fâcheux de perdre à la vue de l'armée. Il sera donc plus aise de défendre ces édifices en les enfermant dans vos retranchements.

Si, pour les avantages dont je viens de parler, ou pour quelques autres, il vous convient de vous maintenir dans un *camp* qui manque d'eau, donnez ordre qu'on ouvre une grande quantité de puits dans les endroits les plus bas, & qui paroitront humides ; quoique cet ouvrage semble long, l'expérience a appris qu'en employant beaucoup d'hommes on trouve en peu de jours de l'eau pour toute l'armée. Mais, si cette eau est salée, & que les troupes n'en ayent pas d'autre, il faut indispensablement changer de *camp*, pour éviter les maladies.

Il faut que le lieu où vous devez camper longtemps soit aisé à fortifier, ou fort par sa situation. Il sera aisé à fortifier, si, au lieu de roches, de cailloux détachés, ou de sable mouvant, vous rencontrez un terrein solide, sur-tout s'il est assez gras & tenace pour vous exempter d'employer des fascines & des piquets dans la construction de vos lignes. Lorsque le terrein ne vous fournira pas cet avantage, voyez si, à une distance peu considérable, il y a assez d'arbres pour vous fournir des fascines, des piquets, & des gabions ; ces derniers sont nécessaires, si l'on trouve l'eau à peu de profondeur, ou lorsque le fond est de roche.

Un *camp* est fort par sa situation, lorsque la plus grande partie de son enceinte est entourée de quelque rivière, de quelque partie de la mer, ou de marais impraticables ; parce qu'alors, pour défendre la tête du *camp*, vous pouvez employer plus de troupes. Il est fort, lorsqu'en garnissant & en fortifiant un petit nombre d'avenues étroites, vous fermez le passage aux ennemis ; ce qui arrive dans les vallées, où l'on ne peut descendre que par quelques petits sentiers, & sur les montagnes, où l'on ne peut monter que de la même manière. Comme les montagnes sont plus saines & qu'elles dominent, elles sont plus avantageuses, sur-tout lorsqu'on trouve à leur sommet de grandes plaines, où les troupes peuvent se former sans embarras.

Quelquefois une seule montagne domine un terrein où il seroit important de camper, & qui ne peut être enfermé dans vos retranchements, parce qu'après l'avoir étendu pour enclorre d'autres postes nécessaires, il ne reste pas assez de troupes pour garnir la trop grande circonférence du pied de cette montagne. Alors, si le sommet peut être défendu avec peu de monde, on le fortifie & on le garnit d'hommes & de canon, principalement si l'on peut tirer du retranchement à la montagne des lignes de communication, pour soutenir ceux qui la défendent : parce qu'on perd toujours les postes entièrement détachés, &, lorsque les ennemis s'y sont logés, ces postes aident à forcer le retranchement qui en est dominé.

On trouve aussi quelquefois des montagnes accessibles de touts les côtés, qui n'ont que peu de plaine à leur sommet, mais qui ne sont pas dominées ; &, quoique toute l'armée ne puisse pas être rangée sur une ou deux lignes formées au pied de ces montagnes ou un peu plus haut, vous devez pourtant les regarder comme un poste très-avantageux pour camper, en formant à une hauteur convenable plusieurs lignes les unes au-dessus des autres. De cette manière vous avez de toutes parts un double & triple feu & une double & triple retraite : &, si les ennemis viennent vous charger, vous les battrez facilement, en tombant sur eux lorsque l'ardeur avec laquelle ils graviront les aura mis hors d'haleine & en désordre.

Le meilleur *camp* est celui qui est sous le canon d'une de vos places, & qui du côté opposé a des ponts sur une grande rivière. Si les ennemis s'étendent pour investir la place & l'armée par une ligne de circonvallation, afin de vous couper les vivres ; ils exposent un de leurs quartiers à être défait lorsque vous l'attaquerez avec toutes vos troupes, sur-tout si vous rompez leurs ponts de communication.

La principale attention qu'il faut avoir en choisissant un lieu où l'on doit camper long-temps, c'est que ce lieu soit sain. Cette qualité se trouve ordinairement dans touts les postes élevés & éloignés des marais, des eaux croupissantes, ou qui ont peu d'écoulement sur un fond bourbeux. On peut en excepter les eaux salées, qui, quoiqu'elles ne courent pas, infectent moins l'air.

On peut connoitre au visage des habitants du pays si l'air en est sain : nous voyons qu'à Lantini en Sicile, à Oristan en Sardaigne, & en plusieurs autres endroits où l'air est mauvais, touts les hommes y sont pâles. On peut aussi juger de la salubrité d'un canton, en observant si les entrailles des animaux y sont sans corruption, si les jeunes enfans y ont de la vivacité, & s'il y a un grand nombre de vieillards.

Les ordonnances militaires, & la pratique ordinaire apprennent que, pour empêcher que l'air ne se corrompe & ne cause des maladies, il faut faire couvrir avec beaucoup de terre & fort loin des tentes les ordures des anciens cloaques, les chevaux & chiens morts, & les immondices des boucheries : cette attention regarde les majors & les aide-majors, chacun dans le terrein que leur régiment occupe, & généralement les officiers de jour, le major général, & les maréchaux des logis. Sou-

vent on charge particulièrement le prévôt du soin de la propreté du *camp* ; mais les personnes que je viens de nommer ne sont pas pour cela dispensées de faire observer un point aussi important pour la santé des troupes.

Végèce observe qu'une des principales causes des maladies contagieuses dans les armées est la mauvaise qualité des eaux : ce qui provient de ce qu'elles sont croupissantes, de ce qu'on y jette quantité d'immondices, de ce qu'on y fait tremper du chanvre, du lin, ou de ce qu'elles sont retenues pour arroser du riz ou du sucre. Vous défendrez donc à tout paysan de faire tremper du lin ou du chanvre à sept ou huit lieues au-dessus de votre armée dans les rivières ou ruisseaux qui viennent à votre *camp* ; d'y laver du linge ; de les retenir pour arroser du riz ou du sucre : sur-tout si ces rivières ne sont pas grandes & rapides ; & vous établirez des patrouilles qui inspectent continuellement les bords, pour se saisir de ceux qui contreviendront à cette défense. Faites écouler les eaux croupissantes, lorsqu'il est possible de saigner les marais. Si cela ne se peut pas, mettez des sentinelles qui ne permettent à personne de boire de ces eaux : les soldats, pour ne pas faire quatre pas de plus, boivent la première qu'ils trouvent. Par la même raison vous garnirez de sentinelles, jusqu'à un quart de lieue au-dessous de votre armée, le bord de la rivière où les soldats laveront leur linge. Quoiqu'il semble peut-être que c'est prendre trop de précaution, elles ne seront pourtant pas regardées comme inutiles par celui qui aura fréquenté les armées.

J'ai déja dit que, s'il y a dans votre armée des troupes de différentes nations, dans lesquelles vous n'avez pas assez de confiance, vous devez les répartir de manière qu'elles soient par-tout inférieures en nombre à celles de votre prince, & les placer en des postes où elles soient moins en état de vous porter quelque préjudice : mais, quand vous êtes bien assuré de la fidélité & de l'obéissance des régiments étrangers, faites camper ensemble ceux d'une même nation, pour éviter les mécontentements & les désordres communs entre des nations qui diffèrent en coutumes, en langage, en bruits de guerre, &c. Comme la raison de guerre exige que l'on campe selon l'ordre de marche, & que l'on marche selon l'ordre de bataille ; quand les corps de chaque nation se trouveront ensemble, l'émulation les portera à se distinguer des autres par leur propreté dans le *camp*, par leur vigilance dans les gardes, par leur régularité dans les marches, & par leur valeur dans le combat. De cette manière vous donnerez encore aux étrangers la satisfaction de commercer les uns avec les autres.

Les ennemis feront peut-être mettre le feu à votre camp par des personnes affidées ; afin de vous chasser de quelque poste fort, ou afin de tomber sur votre armée pendant la confusion de l'incendie. D'ailleurs il peut arriver que le feu y prenne par quelque accident, comme on l'a souvent éprouvé. Pour éviter en ces occurrences que les ennemis ne réussissent dans leur dessein, & que le feu ne fasse un trop grand ravage, prenez par avance les mesures nécessaires pour laisser des espaces suffisants d'une compagnie à l'autre, & d'un régiment à un autre régiment, eu égard à la grandeur du terrein : j'ai déja dit que vous devez dès le premier jour faire couper les broussailles & les bois taillis où vous pouvez craindre que le feu prenne.

Il devroit y avoir toutes les nuits dans chaque régiment une petite patrouille pour observer si contre la défense il n'est pas resté quelque lumière ou quelque feu dans les tentes ou dans les barraques, après que les soldats se sont retirés. Cette patrouille doit se saisir des contrevenants à la défense, & de ceux qui seroient trouvés mettant le feu à la paille, aux tentes, ou aux magasins de bois & de fascines.

Dès que vous arrivez au *camp* où vous avez dessein de rester quelque temps, vous y ferez une grande provision de vivres ; afin de pouvoir y subsister, s'il arrive que les ennemis, ou quelques accidents imprévus retardent l'arrivée de vos convois.

Vous ferez aussi dans le *camp* de grands magasins de fourrage, en commençant à les prendre le plus loin que vous pourrez, du côté où sont les ennemis ; non-seulement afin qu'ils n'en profitent pas, mais encore afin qu'après avoir consommé ceux-là, votre armée puisse avoir recours aux autres qui sont plus proches ou derrière vous. Ne touchez pas aux fourrages voisins, ni à ceux qui sont dans les magasins tandis qu'il y aura du pâturage pour nourrir les chevaux.

VIVANDIERS. MARAUDE.

Les magasins de vivres & les convois ne peuvent suffire pour faire vivre votre armée avec une certaine aisance : car, excepté certaines provisions pour les hopitaux, ces vivres de munition ne sont pas fort du goût des officiers, lorsqu'il n'y en a pas d'autres, & qu'il en faut manger plusieurs jours de suite.

Les gros convois apportent de tout : mais, comme ils ne viennent que rarement, les principaux officiers & les plus riches achètent le premier jour tout ce qu'il y a de meilleur ; & ceux qui ont peu d'argent ne peuvent en faire provision. D'ailleurs les fruits, les herbages, la glace, & autres choses semblables, qui sont agréables & utiles à la santé, quoiqu'elles ne soient pas absolument nécessaires, ne se conservent pas long-temps. Il faut donc avoir recours aux vivandiers, qui portent sans cesse à l'armée ce qui se trouve dans les lieux voisins. Les commandants d'armée qui connoissent combien les vivandiers sont nécessaires retrancheront de distance en distance de petites troupes d'infanterie, pour les escorter

chaque jour d'un poste à l'autre, où ils mettront un gros détachement dans le dernier lieu de la frontière où l'on peut se rendre sans craindre les partisans ennemis & les voleurs. Et, lorsque plusieurs vivandiers y seront arrivés, ce détachement les escortera jusqu'au *camp*, & reconduira ensuite les vivandiers & les paysans qui, après avoir vendu leurs denrées, sortiront du *camp* pour aller faire de nouveaux achats.

Vous ne pourrez pas toujours employer autant de détachements pour escorter les vivandiers qu'il y a d'avenues par où les vivres peuvent venir. Il n'y aura pas aussi toujours à craindre de la part des partis ennemis, & touts les paysans ne voudront pas faire un détour pour chercher l'escorte; lorsque de leur village à l'armée ils pourront prendre une route plus courte. Il seroit à craindre pour lors que vos propres soldats ne fissent fuir les vivandiers, en les volant sur les chemins, ou que les officiers qui passent ne leur prissent leurs voitures. Pour éviter cet inconvénient, qui est très considérable, faites publier un ban par lequel il sera défendu aux soldats sous peine de la vie, & à l'officier sous peine d'être privé de son emploi, de commettre aucun de ces désordres. Beyerlinck, parlant de Tamerlan, dit « que, quoiqu'il eut une armée prodigieuse, son *camp* avoit toujours une grande abondance de toutes sortes de vivres, parce qu'il punissoit très sévèrement les vols & les rapines des soldats ».

Une autre attention nécessaire pour que les vivandiers ne se dégoûtent pas de venir à votre armée, c'est d'empêcher que le prévôt, le quartier-maître général, les majors généraux, les majors des brigades ou des régiments ne les rançonnent, & n'exigent d'eux des droits trop forts pour les vivres qu'ils viennent vendre à l'armée; ou qu'ils ne leur portent trop de préjudice, en mettant aux vivres un prix auquel les vivandiers gagnent trop peu. Il faut considérer que tout est cher dans le voisinage d'une armée parce qu'il y a beaucoup d'acheteurs, que les troupes ruinent souvent beaucoup plus de choses qu'elles n'en achetent, & que les vivandiers courent risque de perdre leurs mulets & la vie, s'ils rencontrent des partis ennemis : péril qui est plus grand dans un pays ennemi, parce que les courses des paysans en armes y sont quelquefois plus fréquentes, & les traitements qu'ils font éprouver plus rigoureux que ceux des troupes. Ainsi les vivandiers veulent proportionner leur gain au danger auquel ils s'exposent; &, comme ce danger est sans bornes, il n'est pas juste d'en mettre aux prix de ce qu'ils vendent.

L'armée espagnole allant faire le siège de Tortose, & marchant dans un pays qui n'étoit pas dans le parti du roi, on taxa le prix de touts les vivres : aussitôt les vivandiers abandonnèrent entièrement l'armée; & au *camp* de Téflis on paya un écu le pain de munition de vingt-quatre onces.

Le général recommandera aux brigadiers & aux colonels de payer & de faire payer ponctuellement tout ce qui s'achetera des vivandiers, & des lieux qui ont prêté serment de fidélité : autrement pour quelques jours que les troupes vivront sans qu'il leur en coûte, elles en passeront plusieurs sans pouvoir trouver des vivres pour leur argent; parce que les paysans rebutés iront avec leurs effets en des lieux éloignés de l'armée. D'ailleurs ne pas payer est une espèce de vol que le général ne doit pas permettre.

Souffrir que vos soldats volent, c'est porter préjudice à votre conscience, à votre réputation, & à votre fortune; c'est détruire la discipline dans votre armée, & donner occasion à des soulèvements dans le pays qui est sous vos ordres.

On appelle maraudeurs ceux qui, sous prétexte d'aller chercher aux environs de l'armée de la salade ou du fruit, volent tout ce qu'ils trouvent dans les villages & à la campagne. Si les ennemis attaquent une armée dont les soldats ont ce défaut, ils trouveront de moins pour leur résister touts ceux qui sont allés en maraude, & qui n'ont ni le passage libre ni le temps de joindre l'armée, ou qui ne voudront pas s'y rendre.

J'ai vu souvent qu'il manquoit dans les marches & dans le *camp* des François, un tiers du nombre effectif des soldats, qui étoit allé piller dans les villages & les maisons de campagne des environs de l'armée. Il est vrai que le moindre soldat de cette valeureuse nation passe au travers du plus grand feu des ennemis, & abandonne un riche pillage pour aller à ses drapeaux, dès qu'il entend sonner l'allarme.

[Ce sentiment d'honneur diminue les inconvénients de l'indiscipline; mais il est bien éloigné de les détruire; & ils ont empêché plus d'une fois les armées françoises de garder une position importante aussi longtemps qu'il auroit été nécessaire. (K.)].

Les maraudeurs ruinent en peu de jours un pays qui pendant longtemps auroit fourni à votre armée de quoi subsister. Il y a plusieurs autres inconvénients considérables, qui proviennent des vols & des pillages.

Les paysans irrités de ce que les maraudeurs leur enlèvent continuellement quelque chose de leurs jardins, de leurs vignes, de leurs troupeaux, ou de leurs maisons, en tuent un grand nombre, surtout lorsqu'on est dans le pays ennemi : les habitants forment ouvertement des partis contre les soldats qui se détachent de l'armée. Les François ne l'ont que trop éprouvé dans la Catalogne, & les Allemands dans la Castille, pendant la guerre des alliés contre les deux couronnes.

Lorsque les maraudeurs sont en trop grand nombre; les paysans, ne se trouvant pas assez forts pour les attaquer, courent avertir la troupe la plus proche de l'autre armée; &, comme ils connoissent les chemins détournés, les gués, & les ponts, ils

conduisent un détachement qui vient fondre sur les maraudeurs, sur-tout lorsqu'ils sont dans un pays ennemi; parce qu'alors les paysans font passer pour un zèle du prince ce qui n'est peut-être qu'un effet de leur vengeance: ou du moins ils font paroître d'autant plus d'activité que la défense de leurs biens & l'intérêt de leur prince se trouvent réunis ensemble. On comptoit par milliers les prisonniers que dom Joseph Ballejo, dom Juan de Cercéda, dom Félicien Bracamonte, & quelques autres fameux partisans espagnols ont fait dans la guerre contre les alliés, à la faveur des prompts avis qui leur étoient donnés par les paysans, lorsque les deux armées étoient dans les deux Castilles.

Après avoir examiné le mal, voyons quel remède on peut apporter, pour éviter que des maraudeurs ne sortent de votre *camp*. Accordez des sauve-gardes aux villages & aux maisons de campagne qui sont à une demi-lieue à la ronde de votre armée, & faites publier un ban par lequel il soit défendu, sous peine de la vie, à tout tambour, trompette, caporal, & soldat de passer au-delà de ces sauve-gardes, sans une permission par écrit, ou sans un officier qui commande le parti: ce qui est encore utile pour éviter la désertion.

Xénophon, s'appercevant qu'on donnoit lieu à beaucoup de vols, en permettant aux soldats de se détacher de l'armée sous prétexte d'aller chercher à manger, prit les mesures convenables pour arrêter ce désordre.

Prenez aussi les précautions nécessaires, pour que les soldats ne désolent pas le pays, lorsqu'ils vont faire du bois ou des fascines: on trouve de grands avantages à mettre en pratique ce conseil.

Vous comprendrez encore dans le ban ceux qui prennent de la viande des bestiaux qu'ils trouvent morts; autrement, trois ou quatre soldats se détacheront pour les tuer, & après être revenus au *camp* sans aucune prise, ils indiqueront à leurs camarades l'endroit où ils pourront trouver ces bêtes mortes; & ceux-ci chercheront le moyen d'avoir des paysans pour témoins que la chair qu'ils prennent est de bêtes qu'ils n'ont point tuées.

M. le duc d'Orléans, dans le *camp* de Masés de Mora, fit pendre un dragon, uniquement parce qu'on lui trouva deux livres de viande d'une vache que quelque autre soldat avoit tuée, & qu'il avoit trouvée sur son chemin. Quoique ce châtiment parût sévère, il fut néanmoins aussi juste que nécessaire: peu de jours auparavant le village de Tibise avoit été pillé par les maraudeurs, sur quatre cents desquels les Miquelets vinrent fondre, & quelque diligence que les piquets de cavalerie purent faire pour aller à leurs secours, ils arrivèrent trop tard. Les maraudeurs avoient aussi éloigné les paysans qui apportoient des vivres au *camp*: mais l'exemple dont je viens de parler arrêta les vols & rassura le paysan.

Si les expédients que je viens de proposer ne suffisent pas pour empêcher les soldats d'aller en maraude, passez de temps en temps inopinément les troupes en revue; &, s'il manque un nombre considérable de soldats, & que le désordre continue, punissez avec rigueur non-seulement ceux qui le commettent, mais encore les commandants des régiments & des compagnies: sans leur tolérance ou leur négligence, les soldats ne se hasarderoient pas à s'éloigner aussi souvent de leurs corps.

Après le pillage de Tibise dont on a parlé, le comte d'Estaing lieutenant général, voulant arrêter touts les maraudeurs, fit avancer des partis sur le chemin par où ils devoient revenir, avec ordre de se saisir de tout soldat à qui on trouveroit d'autres hardes que l'habit de son régiment: &, comme les maraudeurs croient n'avoir rien à appréhender jusqu'à leur arrivée au *camp*, on prit touts ceux qui s'étoient échappés des mains des Miquelets. Il faut envoyer ces partis sur différents chemins, dès que par les revues vous vous appercevez qu'il manque un grand nombre de soldats. Evitez seulement qu'on ne sçache de quel côté vont vos partis: ils doivent aussi se mettre en embuscade pour attendre les maraudeurs; de crainte que ceux-ci ne désertent dans la crainte où ils seroient d'être arrêtés & punis.

Vous ne devez pas prendre un terrein ensemencé pour camper, lorsque vous pouvez le faire commodément dans un autre endroit; pour ne pas priver les paysans de cette récolte, ni les appauvrir & vous attirer leur haine sans nécessité. Par la même raison vous défendrez de fourrager le froment, tandis qu'il y aura de l'orge ou de l'avoine; de couper ces deux dernières sortes de fourrage, lorsqu'il y en aura assez d'autres pour la cavalerie: &, si les terres incultes en produisoient suffisamment, vous ne permettrez pas qu'on fauche les prés, qui coûtent au pauvre paysan son argent & sa sueur. Les commandants des détachements qui vont prendre dans les villages du foin ou de la paille doivent avoir soin que le soldat, avec le fourrage, n'enlève quelqu'autre chose, qu'il trouve dans les maisons, & ne maltraite les paysans.

Ne permettez pas que l'on coupe les arbres fruitiers, s'il y en a assez d'autres, quoiqu'un peu plus éloignés, pour les fascines, les piquets, les gabions, le parc, les baraques, & le bois à brûler.

On sçait qu'il y a des motifs qui obligent quelquefois à ravager un pays: mais, lorsque ces motifs ne se rencontrent pas, observez même dans le pays ennemi tout ce que je propose ici, afin de ne pas vous rendre odieux dans la guerre par une rigueur inutile, & de ne pas convertir en faulx destructive des campagnes & des biens du malheureux paysan l'épée destinée à moissonner des lauriers. « Vous ne couperez pas, disent les livres saints, les arbres qui portent du fruit; &

vous n'abattrez pas sous la cognée les arbres du pays d'alentour, parce que ces arbres ne sont pas des hommes & ne peuvent augmenter le nombre de vos ennemis ».

ESPIONS.

Il faut assigner hors du *camp* des endroits pour les vivandiers, & leur défendre l'entrée du *camp*; afin que les officiers ennemis, travestis en paysans qui portent quelque chose à vendre, ne viennent pas le reconnoître.

Cet expédient n'est pas suffisant, parce que les émissaires des ennemis pourront entrer dans le *camp*, en se déguisant en soldats. Il seroit donc à propos d'imiter quelquefois Théognide, capitaine athénien, qui tout d'un coup mit des gardes pour empêcher que personne ne sortît du *camp*, & ordonna ensuite à toutes les troupes de s'assembler & prendre leurs rangs, afin de découvrir les espions qui ne se joindroient à aucun des corps, ou qui, en s'y joignant, seroient reconnus pour étrangers : par ce moyen Théognide fit arrêter tous les espions ennemis.

Si vous voulez mettre cet expédient en pratique, faites défense auparavant qu'aucun étranger ne s'introduise dans le *camp*, sous peine d'être traité comme espion. A l'égard des valets qui doivent entrer & sortir souvent, il sera aisé de reconnoitre s'il y a parmi eux quelqu'un, qui ne soit pas effectivement domestique des officiers, ou employé dans l'artillerie ou dans les vivres, en les renvoyant aux régiments ou aux corps dont ils disent être : mais on ne sçauroit éclaircir la même chose à l'égard des vivandiers, si on les laisse entrer dans le *camp*. Comme il est important que touts les paysans du voisinage y apportent des vivres; lorsqu'ils se disent habitants d'un tel lieu, il n'est pas possible de le vérifier, & il se peut même qu'ils disent en ce point la vérité, & qu'ils soient espions; ainsi malgré toutes ces précautions, cet expédient paroît peu efficace, parce que les ennemis pourront l'éluder, en faisant que leurs espions se mettent valets des officiers, ou qu'ils servent dans l'artillerie ou dans les vivres.

Il seroit inutile d'objecter que leurs maitres, ou leurs chefs prendront garde s'ils sortent de l'armée aux heures où leur service ne demande pas qu'ils y soient, & s'ils sont absents long temps, parce que les ennemis pourront avoir à une petite distance du *camp* une personne qui se charge de recevoir & de porter leurs avis.

L'empereur Léon conseille, pour découvrir les espions qui seront entrés déguisés dans le *camp*, de donner un mot du guet à toutes les troupes; alors les officiers, rencontrant dans le *camp* des hommes qu'ils ne connoissent pas, leur demanderont le mot du guet; &, s'ils ne le sçavent pas, c'est une marque qu'ils ne sont pas soldats, mais espions.

Pour mettre ce moyen en pratique, il est nécessaire qu'on ait fait les défenses dont j'ai parlé, pour que nul étranger n'entre dans le *camp*. Il faut aussi qu'on ait donné le mot du guet aux valets, à ceux qui servent dans l'artillerie, & dans les vivres, & qu'on n'ait pas donné lieu aux ennemis de prendre des précautions, en leur montrant trop de soupçon à l'égard des espions; de crainte qu'ils n'ayent recours à l'expédient de les faire servir dans quelques corps de l'armée, & qu'ils ne reçoivent aussi le mot du guet.

Il sera défendu à toute personne d'entrer ou de sortir par-dessus le retranchement, & on doit avoir attention à ne pas laisser contrevenir à cette défense. Outre que les parapets seroient bientôt ruinés, & les fossés comblés par les ruines, toutes les précautions proposées jusqu'ici deviendroient inutiles. Vous pourrez faire choix de celles qui vous paroîtront le plus convenables, selon les occurrences, malgré les objections alléguées : il y a des occasions où les expédients dont le succès est le moins vraisemblable sont les meilleurs, parce que les ennemis ont moins lieu de s'y attendre.

Un moyen plus facile & plus sur, pour n'être pas épié dans votre *camp*, est d'ordonner expressément aux troupes, & principalement aux sentinelles & aux gardes, d'arrêter toute personne inconnue qu'ils verront se promener le long de la ligne, ou s'arrêter pour considérer avec une attention particulière la disposition du *camp*.

Les soldats que Xicotental envoya déguisés en paysans, pour reconnoitre le *camp* de Cortés, sous prétexte d'y porter des vivres à vendre, furent arrêtés, & on découvrit leur dessein; parce qu'un Zempoalen, allié des Espagnols, remarqua qu'un de ces Tlascaltèques s'approchoit curieusement des fortifications & des défenses du *camp*, que Xicotental vouloit connoître pour tenter une surprise.

Vos officiers & vos soldats auront ordre d'arrêter tout étranger qui s'informe avec curiosité du nombre de vos troupes, de la disposition de vos gardes, du jour qu'on doit se mettre en marche, aller au fourrage, recevoir un convoi, &c. Les espions d'Othon firent cette faute dans le *camp* de Vitellius. (*Mém. de Santa Cruz*).

CAMPS RETRANCHÉS.

Les anciens, dit un Auteur célèbre, étoient moins exposés aux surprises que ne sont les modernes : ils suivirent toujours l'excellente maxime de se retrancher dans leurs *camps*, lors même qu'ils n'avoient rien à craindre de l'ennemi, & qu'ils ne devoient y rester qu'une nuit. C'étoit moins par crainte que par des raisons très sages. Nous suivons une autre méthode, moins par raison que par coutume. Ce que nous faisons pour nous garantir des insultes de l'ennemi est mille fois plus ruineux & plus fatiguant pour une armée, que si nous imitions les anciens. Cette multitude de gardes de cavalerie & d'infanterie, dont nous formons

formons comme une chaîne au loin & sur tout le front d'une armée : ces postes avancés, ces partis qu'on envoie à la guerre pour ajouter à ces précautions, ne servent dans le fond qu'à nous avertir quand l'ennemi n'est qu'à deux pas de nous. Lorsqu'on peut éluder les détachements qu'on envoie aux nouvelles, le reste ne peut retarder d'un moment le succès de ces entreprises. Ces grandes gardes qui se replient sur l'armée, lorsque l'ennemi que l'on croyoit bien loin, paroit tout-d'un-coup, y portent plus d'épouvante & de confusion qu'ils ne la rassurent. Une armée n'étant pas retranchée, & ne se trouvant pas préparée à une attaque, ne la soupçonnant pas même; si l'ennemi survient tout-à-coup, elle n'a rien de plus que lui à l'égard du terrein, & il a une infinité d'autres avantages. S'il est plus fort, il nous déborde; s'il est plus foible, nous ne pouvons nous imaginer qu'il le soit; car qu'est-ce que l'opinion ne fait point à la guerre? Touts font ce raisonnement; viendroit-il nous attaquer, s'il ne nous surpassoit en nombre, & s'il n'étoit même plus brave? Ajoutez à cela l'avantage de la surprise, & celui d'être le premier à attaquer.

Les grandes gardes de cavalerie, qu'on avance pendant tout le jour sur le front d'une armée, & qui se retirent la nuit aux petites gardes du *camp*, étoient inconnues des anciens. Leur cavalerie étoit en petit nombre, & quand ils en auroient eu autant que nous, ils n'eussent pas moins méprisé ces sortes de précautions inutiles. On n'entreprend jamais sur une armée en plein jour, lorsqu'il s'agit d'une surprise, à moins que l'on n'ait affaire à un général imbécille, ignorant, & sans précautions. On choisit toujours la nuit, & on doit attaquer une heure avant le jour. Ces grandes gardes sont donc inutiles, si elles ne servent que pour le jour. Les anciens n'usoient d'autres précautions contre les surprises que de se retrancher, d'envoyer à la guerre pour avoir des nouvelles, & la cavalerie en très petit nombre battoit sans cesse l'estrade. Trois cents chevaux, partagés par petites troupes, ne font pas moins d'effet que cette chaîne de gardes qui occupent un dixième de la cavalerie; elle ne fatigue pas moins dans ces gardes que si elle couroit la campagne, & ces précautions ne tiennent pas moins un général en inquiétude & ne divisent pas moins son attention. Il craint toujours qu'on ne les enlève en quelque endroit, comme cela arrive assez souvent. Rien ne lui fait plus de peine; il n'est jamais bien tranquille, & son inquiétude redouble pendant la nuit. Il n'a jamais l'esprit bien libre, & il faut cependant l'avoir pour imaginer de bons coups.

Une armée bien retranchée dans un *camp* éprouve beaucoup moins de fatigue : à peine en faut-il un vingtième pour les gardes; on conserve sa cavalerie, & le général fait ses fourrages sans crainte. Si, n'étant point retranché, il en a peu de son côté, & l'ennemi beaucoup du sien, celui-ci n'y ira que peu souvent, & l'autre se verra obligé d'y courir sans cesse. Si le dernier connoît bien ses avantages, il ne manquera pas de marcher à l'autre, & de l'attaquer pendant qu'il est dénué d'une partie de sa cavalerie. Mais, lorsqu'on est retranché, on se tient tranquille dans son *camp*. Malgré cette distraction des forces, on n'est jamais surpris, &, si l'ennemi veut tenter quelque entreprise, on est en état de se défendre, & celui-ci ne peut attaquer qu'à force ouverte.

Un général habile, hardi, ferme, & résolu, à la tête d'une armée très inférieure à celle qui lui est opposée, peut par son courage, par son adresse, & par sa bonne conduite, mener aussi vivement son antagoniste que s'il en avoit une très forte. Les petites armées qui ont de tels généraux à leur tête sont celles qui sont le plus à redouter, & les plus propres aux entreprises extraordinaires. Celui qui ne peut vaincre par la force ouverte, ou s'opposer aux desseins d'un ennemi supérieur par le nombre de ses troupes, trouve toujours des ressources dans la ruse & dans l'artifice. Rien de plus aisé, & pourtant rien de moins commun; mais il ne doit jamais oublier cette maxime; que, dans tout ce qu'on entreprend de grand & de hardi à la guerre, il faut moins considérer la difficulté que l'utilité. Or il est certain que, dans les surprises des *camps* & des armées, il y a peu de l'une & beaucoup de l'autre.

C'est ainsi que s'exprime le plus zélé panégyriste des anciens, le chevalier Folard, toujours emporté par son enthousiasme au-delà de la vérité. Et, comme son systême plaît infiniment aux imaginations ardentes, il a eu des disciples qui, allant plus loin que leur maître, auroient voulu que nous prissions en entier la castramétation romaine. J'avoue que, si j'avois eu l'honneur de commander en ce temps-ci une grande armée, j'aurois vu avec plaisir le général ennemi renfermant la sienne dans un *camp* de forme grecque ou romaine, me donner les moyens de le resserrer, de l'envelopper, d'inquiéter ses communications, ses fourrages faits nécessairement plus loin de son *camp*, de l'attaquer avec avantage dans ce rectangle assez bon du temps des anciens, mais qui seroit aujourd'hui le *camp* le plus défectueux que l'on pût prendre, le plus mauvais retranchement que l'on pût opposer à nos armes. Lorsque j'entends faire cette proposition, je m'imagine toujours voir un général faisant la guerre en Flandres, & allant renfermer son armée de place en place, où elle seroit cependant plus en sûreté que dans un *camp* romain. Voilà les erreurs où ce faux principe que nos armes sont méprisables a conduit un homme estimable par ses connoissances, & fait pour éclairer les militaires, si une ardente imagination n'avoit pas égaré sa raison. Les officiers qui ont vu froidement l'effet des armes à feu employées par de braves gens ne les méprisent certainement pas.

Il y a sans doute des généraux qui multiplient trop les gardes : mais nous en avons vu aussi qui,

les retirant trop près d'eux pour des raisons particulières, ont été surpris. Il est vrai qu'ils ont éprouvé ce malheur de nuit : mais les grandes gardes d'un *camp* n'ont pas l'unique objet de garantir des surprises : elles ont encore celui d'empêcher que des partis ennemis n'approchent assez près du *camp* pour le reconnoitre. C'est ce dont un petit nombre de batteurs d'estrade ne garantiroit pas. Il seroit certainement très incapable d'empêcher l'approche d'un gros parti ; qui, au contraire, ne risquera point de pénétrer une chaine de grandes gardes, dont il pourroit être enveloppé & accablé dans sa retraite ou dans sa fuite.

Les anciens se retranchoient même pour une nuit, parce qu'ils avoient bien moins de travail que nous n'en aurions pour remplir cet objet dans la vaste étendue de nos *camps :* il faudroit donc pour les imiter que nous nous resserrassions comme ils le faisoient dans un cercle ou dans un quarré : ce qui feroit, comme je viens de le dire, la joie de notre ennemi. Les retranchements sont utiles sans doute : ils étoient même nécessaires en quelque sorte aux Romains, parce qu'ils ne se gardoient pas fort loin aux dehors, & que cette précaution les garantissoit des surprises. Cependant ils ne s'y fioient pas tellement qu'ils n'eussent sur les hauteurs voisines des spéculateurs en poste fixe, qui donnoient l'alarme au *camp* par des signaux, lorsque l'ennemi paroissoit. Nos gardes font cet office, & nous nous retranchons moins souvent, parce que nous nous gardons mieux, & que nous sommes plus à l'abri des surprises. Les Grecs qui n'étoient pas des ignorants dans l'art de la guerre ne se retranchoient pas aussi souvent que les Romains. Ils choisissoient seulement des postes forts par leur nature, & n'y ajoutoient l'art que lorsque des circonstances particulières le demandoient ; c'est ce que nous faisons comme eux, & ce qui me paroit très raisonnable. L'usage des Romains convenoit à leurs coutumes ; celui des Grecs convenoit aux leurs & à leur génie ; celui que nous suivons convient aux nôtres. S'il eût été aussi mauvais que Folard voudroit le faire croire, Turenne, Condé, Catinat, Luxembourg, ne l'auroient-ils pas changé ? (K.).

Les *camps* retranchés doivent être choisis dans un terrein qui ne soit pas dominé, & où les troupes puissent être à couvert du feu du canon de l'ennemi, de manière que son artillerie n'en puisse enfiler aucune partie.

Il faut sur-tout avoir attention à la commodité de la situation, pour y entrer & en sortir sans embarras ; & que l'étendue en soit assez considérable pour que l'armée puisse y camper à son aise, & que les débouchés, tant pour l'artillerie que pour les convois, en soient aisés.

Avant de construire des retranchements, il faut bien examiner la position que le terrein permet de leur donner. Il faut voir sur-tout si elle ne peut être tournée ; si elle couvre entierement le pays qu'on veut garder, ou les villes pour lesquelles on a le plus à craindre ; si les derrières en sont libres ; si les fourrages y sont abondants ; si les vivres peuvent y arriver facilement ; s'il y a de l'eau & du bois ; enfin, si l'ennemi ne peut entrer dans le pays, qu'après avoir forcé le *camp*. Ce n'est que lorsque toutes ces circonstances se trouvent réunies qu'il est avantageux de retrancher une position.

Les règles principales qu'il faut observer dans la construction des retranchements sont de bien choisir la situation, de profiter des hauteurs, des marais, des rivières ; de former des inondations, de faire des abattis, afin d'en rendre l'abord difficile sur toute son étendue, qui ne doit être ni trop grande ni trop resserrée ; parce que ce ne sont pas les retranchements qui arrêtent l'ennemi, mais les troupes qui les défendent.

Ces premières attentions doivent être suivies d'autres bien plus essentielles ; sçavoir, d'observer qu'un retranchement soit bien flanqué, de manière qu'il n'y ait aucun point que l'ennemi puisse attaquer sans être exposé à plusieurs feux qui se croisent ; que le fossé en soit large & profond ; & que le parapet, qui est formé de la terre que l'on tire du fossé, soit assez haut pour couvrir suffisamment les troupes qui le défendent, & assez épais pour résister à l'effort du boulet.

Un *camp* que l'on place derrière un retranchement doit en être éloigné hors de la portée du canon. Les troupes sont bientôt rendues à un retranchement, lorsque l'ennemi marche pour l'attaquer.

Le grand art consiste à mettre l'ennemi dans la nécessité d'attaquer les points les plus forts, ceux où les retranchements ont été construits avec le plus de soin, & dont les fossés sont les plus profonds, les plus larges, & garnis de palissades. Il faut creuser des puits dans les endroits les plus exposés en avant du fossé, & placer des chevaux de frise aux barrières. Il faut sur-tout bien appuyer les retranchements. S'ils viennent joindre une rivière, on y conduira le fossé fort avant, & on lui donnera la profondeur nécessaire pour empêcher qu'on ne puisse le passer à gué ; s'ils viennent s'appuyer à un bois, il faut les fermer à cette extrémité par une redoute, & faire dans le bois de grands & bons abattis. Si l'on néglige ces précautions, on risque d'être tourné. (Un bois n'est un appui que parce qu'il est facile de le fortifier par des abattis ; une rivière n'est un appui que lorsque l'ennemi n'est pas maitre de l'autre bord. Il n'y a d'appui sur qu'un précipice, un montagne ou un marais impraticable). (K.).

Les retranchements le plus difficiles à attaquer, & les plus faciles à defendre, sont ceux que la situation du terrein permet de former en entier de redoutes élevées sur tout le front de la première ligne.

Ces redoutes doivent être construites avec soin, & assez grandes pour contenir chacune un bataillon avec son canon. Elles doivent être placées à quatre-vingt toises de distance l'une de l'autre, & pré-

fenter un angle dans la campagne, afin de pouvoir fe protéger mutuellement. Elles doivent être fraifées, avec un chemin couvert paliffadé, & un foffé auffi large & auffi profond qu'il eft néceffaire. Il doit y avoir des puits creufés fur toute l'étendue de leur glacis, avec un pieu pointu au milieu de chaque puits & des chevaux de frife à leur barrière.

On peut embraffer ainfi un efpace auffi confidérable, que par tout autre ouvrage; mais cette méthode exige un grand travail pour conftruire les quatre faces & le chemin couvert des redoutes.

Un pays de bois entremêlés des petites plaines forme la fituation la plus avantageufe pour un retranchement de cette efpèce.

On conftruit alors les redoutes dans la plaine, & dans le bois des redants à cent ou cent vingt toifes l'un de l'autre, & joints par des abattis, ou par des lignes dont le parapet foit fraifé, & le foffé paliffadé.

Derrière les lignes, on fait des abattis, & on y laiffe des ouvertures afin que les troupes qui gardent les lignes y ayent des paffages, en cas qu'elles foient forcées & obligées de fe retirer.

Ces abattis doivent être à quarante toifes derrière les lignes; c'eft un obftacle de plus auquel l'ennemi ne s'attend pas; on place du canon vis-à-vis de leurs ouvertures. Le refte de l'armée, qui n'eft point employé à la défenfe des retranchements, doit être placé à cent cinquante toifes derrière les abattis.

En général, il faut bien fe garder de faire des retranchements ou des abattis que l'on ne peut protéger par une chaine de bataillons, foutenue d'une bonne réferve d'infanterie, pour la porter aux endroits où le fecours fera néceffaire. Les abattis fur-tout ne font bons qu'autant qu'ils font défendus par beaucoup d'infanterie & d'artillerie. S'ils font faits de gros arbres & avec foin, ils ne peuvent être détruits qu'avec du canon, & cette opération en demande beaucoup. S'ils font devant les lignes, (& trop près), ils forment fans doute un rempart de plus, mais qui devient inutile & fouvent nuifible; parce que l'ennemi, en tirant deffus pour fe faire jour, envoie dans les lignes les éclats des arbres fracaffés par le canon, qui font autant de mal que les boulets.

Dans un pays de plaine, le terrein fe prête plus facilement aux difpofitions; mais, dans un pays de bois & de montagnes, il faut adapter les difpofitions au terrein.

Dans un pays de montagnes fur-tout, celles des retranchements font beaucoup plus variées par les finuofités des vallons & des crêtes de montagnes, par leurs diverfes profondeurs, par les encaiffements des torrents, par les chaines de rochers & de côteaux qui s'élèvent les uns au-deffus des autres.

Les retranchements qui défendent des paffages & des gorges demandent beaucoup de foins; le plus effentiel eft d'en bien appuyer les flancs, en y établiffant des redoutes. Il faut à cet effet fe fervir des fecours que le pays fournit. S'il n'y a point de terre, on fait un parapet de pierres sèches, qui font en grande quantité dans les pays de montagnes: on y voit fouvent de vaftes côtes qui en font couvertes. On y fait auffi dans les forêts des abattis de gros arbres bien joints & liés les uns aux autres, & on conftruit ainfi d'affez bons retranchements.

Il faut garder les gorges & occuper les hauteurs. Quoique l'inégalité du terrein rende toujours l'approche d'un *camp* très difficile, non-feulement pour l'attaquer de front, mais même par quelques points, il ne faut rien négliger pour fe bien garder partout. Retranchez donc avec foin les paffages, les gorges; affurez-vous des hauteurs qui les dominent, fur-tout du côté où vous pourriez être tourné, afin que l'ennemi ne puiffe pas par un grand détour pénétrer jufqu'à votre *camp*, du côté où vous auriez manqué de précaution.

Au refte l'ufage des redoutes eft ce qu'il y a de plus généralement avantageux. Elles font propres à un grand nombre de fituations, & quelques-unes peuvent fouvent fuffire pour arrêter l'ennemi dans un terrein étroit, pour l'empêcher de venir troubler une marche critique, pour flanquer avantageufement le front d'un pofte, ou celui d'une portion de ligne, pour appuyer les ailes d'une armée. (*Inftitut. milit. par M. le B. de Sinclair.*).

Dès que vous arrivez dans un *camp* où vous avez deffein de vous établir pour long-temps, vous vous y fortifierez le mieux que vous pourrez; quoique vous vous trouviez fupérieur en nombre aux ennemis, & que vous n'appréhendiez pas pour lors d'être attaqué. De cette manière, fi vous faites de gros détachements, (comme on eft fouvent obligé de le faire, même quand on ne s'y attend pas), le refte des troupes, le bagage, l'artillerie & les vivres feront fans danger; la retraite de ces détachements fera affurée. D'ailleurs un moindre nombre de gardes mettra votre *camp* à couvert d'infulte; ce qui foulagera beaucoup vos foldats.

Cæfar, dans la guerre qu'il faifoit contre ceux de Beauvais, qui avoient ruiné le pays, fe voyant contraint d'envoyer fort loin au fourrage, & de groffir par conféquent les efcortes de fes fourrageurs, prit la précaution de fortifier fon *camp* avec plus de foin qu'à l'ordinaire, quoiqu'il ne gardât point la défenfive, & qu'il fût venu au contraire pour conquérir ce pays, dont il fe rendit maître peu après.

Jofeph fait obferver combien il étoit difficile de furprendre les Romains; & la raifon qu'il en donne, c'eft qu'ils fe retranchoient par-tout. On dira peut-être que fortifier un *camp* eft une grande fatigue pour les troupes, une dépenfe pour le fouverain, en ce que les outils des pionniers fe rompent ou s'ufent, & un préjudice pour le pays à caufe des fafcines & des piquets que l'en y coupe; que par conféquent c'eft donner lieu fans néceffité

à touts ces inconvénients quand on a un si grand nombre de troupes que, sans les fourrageurs & les détachements ordinaires, on est supérieur aux ennemis. Mais une fatigue modérée est un grand bien pour les troupes, & l'avantage que le prince en retire surpasse de beaucoup la dépense faite en outils. A l'égard du dommage qu'on cause au pays, il sera moins considérable, si, pour les fascines & pour les piquets, on ne permet pas de couper les arbres fruitiers.

Quoique vous ayez un quart de troupes de plus que les ennemis, quelle assurance avez-vous que quelque occurrence ne vous obligera pas de détacher la moitié de votre armée, pour aller sur une autre frontière, vers laquelle une autre armée de votre souverain aura été défaite, ou qu'un nouvel allié des ennemis ne commencera pas la guerre? Mais, en supposant que rien de tout cela n'arrive, il y a de certaines situations qui peuvent mettre les ennemis dans la nécessité de rechercher un combat, quelque supériorité de troupes que vous puissiez avoir.

Pour l'heureux succès des batailles le plus grand nombre sert moins que l'avantage du terrein. Une armée inférieure en nombre en surprend très souvent une plus nombreuse, qui est en rase campagne. Au contraire une armée retranchée dans un excellent poste combat quand il lui plaît, & non pas quand les ennemis veulent: ainsi avoir plus de troupes qu'eux n'est pas un motif suffisant pour s'exempter de fortifier un *camp* où l'on doit se maintenir longtemps.

Lucius Emilius disoit qu'un *camp* fortifié étoit pour une armée de terre ce qu'est un port pour une armée de mer; parce qu'on s'y refugioit après avoir essuyé la bourasque, ou qu'on y prenoit les mesures nécessaires pour tirer parti de la victoire « Il vaut mieux, dit un auteur sage, prendre plusieurs précautions inutiles, que d'en oublier une seule nécessaire ».

Lorsque les ouvrages de votre retranchement sont considérables, & qu'il est nécessaire qu'ils soient faits promptement; si vos soldats sont harassés par les fatigues précédentes, ou si vous en avez besoin pour quelqu'autre vue, faites venir des paysans des lieux circonvoisins, qui par leur grand nombre & leur habitude au travail finiront en peu de temps celui que vous entreprenez.

Lorsque Louis XIV fit construire une ligne depuis l'Escaut jusqu'à la Lys & depuis Courtrai jusqu'à la mer, il employa vingt mille paysans, qui firent en huit jours sept mille toises d'un fossé profond de douze pieds & large de quinze, avec un parapet de dix d'épaisseur.

Si vous ne pouvez pas avoir des paysans, parce que la guerre a fait prendre la fuite à ceux du voisinage qui sont sous votre obéissance, & que les troupes ennemies mettent à couvert ceux de leur pays; servez-vous des valets des officiers, des vivandiers, des hommes de l'équipage des vivres & de l'artillerie, & des autres personnes qui, sans porter les armes, ont coutume de suivre les armées: quoique chacun d'eux soit utile dans son ministère, on pourra s'en passer quelque temps, parce que les ouvrages de campagne s'achèvent ordinairement très vite, ou du moins sont mis dans peu de jours en état de défense.

Lorsque Cæsar se retrancha devant Pharnace, il fit travailler touts les valets de son armée, parce qu'il étoit nécessaire que ses troupes fussent sous les armes pour empêcher que celles de l'ennemi, qui étoient proches, n'interrompissent le travail.

Si vous vous retranchez à une moyenne distance des ennemis, faites avancer aussi près d'eux que vous le pourrez des partis, qui vous donnent avis de leur marche assez tôt pour que vous puissiez, avant qu'ils arrivent, vous mettre en bataille, s'ils viennent troubler vos travaux.

Quand on se retranche près de l'ennemi, on doit s'attendre qu'il tâchera d'interrompre le travail pendant la nuit par de fausses alarmes, ou en attaquant réellement les travailleurs. A l'égard du premier de ces deux dangers, les moyens de le prévenir se trouveront à l'article PLACE. Pour éviter le second, qui est plus considérable, défendez à touts les officiers, & même aux officiers généraux, de s'éloigner des troupes, qui sont sous leurs ordres; parce qu'alors elles se trouveront prêtes à combattre sous le commandement de leurs officiers, & la présence de leurs chefs sera qu'ils apporteront à leur travail plus de soin & d'activité.

Les troupes qui ne sont pas employées aux travaux seront sous les armes: la cavalerie tiendra ses chevaux sellés: les travailleurs auront leurs armes & leurs cartouches auprès d'eux sous des pavillons, afin que la poussière ne les rendent pas inutiles. Comme les ennemis n'ignorent point le désordre auquel les travaux donnent lieu, & que les hommes qui y sont employés en grand nombre ne sont pas sous les armes, il est à craindre qu'ils ne se déterminent à venir fondre tout d'un coup sur votre armée. Dans ce cas, & dans celui que j'ai proposé immédiatement plus haut, vous ne sçauriez prendre trop de précautions pour vous mettre à couvert d'une surprise. D'ailleurs, si les ennemis veulent une bataille, ils vous attaqueront avant que vous ayez mis vos retranchements en état.

Lorsque Cæsar se retranchoit près de la Sambre, il fut tout à coup attaqué par les Nerviens, qui mirent d'abord en désordre les troupes de Cæsar: mais, comme les officiers avoient un ordre précis de ne pas s'éloigner, ils accoururent, rallièrent les légions, & repousèrent l'ennemi.

Quand Néhémias travailloit à fortifier Jérusalem à la vue des troupes de Sanaballat & de Tobie, l'Ecriture dit « que la moitié des jeunes gens travailloient, que les autres se tenoient prêts à combattre avec leurs lances, leurs boucliers, leurs arcs,

leurs cuirasses ; que les chefs du peuple étoient derrière eux dans toute la maison de Juda, & que ceux qui étoient employés à bâtir les murs, & à porter ou à charger les porteurs, faisoient leur ouvrage d'une main, & tenoient leur épée de l'autre. ».

Le marquis Péroni ne veut pas qu'on se serve de paysans pour les travaux qui se font près de l'ennemi. La raison qu'il en donne, c'est que les paysans font très mal un travail pendant un danger auquel ils sont peu accoutumés. Cette réflexion ne me paroit utile que par rapport aux ouvrages qui demandent beaucoup de perfection : cependant il est toujours bon que quelques pionniers des troupes précédent ceux des villages, & que quelques autres de ces mêmes troupes soient entremêlées parmi les paysans, tant pour empêcher qu'ils ne s'échappent que pour leur apprendre ce qu'ils ont à faire.

On assigne à chaque régiment une portion du terrein, afin que, voulant touts l'emporter les uns sur les autres, pour mériter l'estime de leurs généraux, ils avancent l'ouvrage.

Lorsqu'il y a différentes nations dans une armée, on inspire plus facilement cette émulation, en louant devant les uns le travail des autres. S'il n'y a qu'une seule nation, vous donnerez des louanges aux régiments qui auront le plus avancé leurs travaux, & vous leur ferez donner quelques rafraichissements, pour exciter les autres à les imiter. Le dernier duc de Vendôme se servoit fréquemment & très utilement de ce moyen. Surtout visitez souvent vos travailleurs. Josèphe rapporte que cette voie lui servit beaucoup pour finir en peu de temps ses ouvrages, lorsqu'il étoit gouverneur des deux Galilées, & qu'il se préparoit à la guerre contre les Romains. (SANTA-CRUZ.).

ATTAQUE DES CAMPS.

L'art des surprises d'armée est aussi rare dans la pratique que facile & aisée dans l'exécution. (J'oserai dire au contraire contre l'avis de Folard que l'application de cet art est rare, parce qu'il est très difficile. Elle ne peut réussir qu'en des circonstances très particulières, ou lorsqu'elle est faite par de grands généraux, dont les adversaires sont très médiocres. L'auteur fait ici comme ceux qui, écrivant sur le jeu des échecs, font gagner un joueur, en faisant faire de grandes fautes à l'autre.) Ce que les anciens en ont écrit, continue le chevalier Folard, n'est point parvenu jusqu'à nous : &, quant aux modernes, il est aisé de voir qu'ils ont à peine effleuré la matière. Cette partie de la guerre est uniquement renfermée dans les exemples & dans les faits ; de sorte que je me crois obligé de les tourner en préceptes & en méthode, & par-là de réduire en art ce qui ne s'est fait jusqu'à présent que sur quelques maximes incertaines & peu sures, souvent vraies par un effet du hasard dans un général imprudent & téméraire ; souvent fausse dans un autre plus habile, qui n'a qu'elles pour se conduire dans les mêmes desseins.

Ces sortes d'entreprises demandent un grand courage, beaucoup de hardiesse & de promptitude dans l'exécution, un esprit fin & rusé, un grand sens, une connoissance exacte du pays, une prévoyance précautionnée ; en un mot une grande intelligence de la guerre ; car ces sortes de desseins sont sujets à mille cas fortuits, à mille incidents qu'on peut détourner par la bonne conduite, par le secret & la célérité d'une marche inopinée & bien concertée, qui prévienne les avis des espions, des transfuges ou des partis que l'ennemi peut avoir en campagne. Il faut qu'il sçache qu'on est venu, & qu'il ignore qu'on doit venir. *Priùs venisse, quàm venturum sciant hostes.* Il faut qu'il se trouve dans le piège, sans l'avoir craint ni soupçonné. (Cette énumération peut faire juger si ces entreprises sont faciles. [K]).

Ce que nous allons traiter ne regarde pas les surprises d'un petit corps de troupes ou l'enlèvement d'un quartier ; il n'y a rien de moins rare à la guerre. Un détachement suffit pour ces sortes d'aventures : elles sont toujours promptes & subites. Mais une armée entière ne se meut pas avec la même vitesse qu'un corps de deux ou trois mille hommes. Il y a peu de généraux qui osent entreprendre sur toute une armée, & qui veuillent même écouter les personnes qui proposent des coups de cette nature : ils les croient trop hasardeux & d'un trop grand détail. Il faut beaucoup d'intelligence, une grande netteté & un grand ordre dans la marche, une disposition de combat très méditée, toujours différente de celle de l'ennemi, & par conséquent plus rusée & plus sure. On doit de plus avoir égard à la nature des forces, au temps, aux lieux, aux conjonctures, à l'heure où l'on part, autant qu'au temps où l'on arrive. Il faut aller encore au-devant des accidents qui peuvent arriver, & cela n'est pas au-dessus de la prévoyance humaine ; (mais bien au-dessous de celle du plus grand nombre.). [K] Le plus embarrassant de l'exécution est de s'empêcher d'être découvert. Les espions, les donneurs d'avis, les partis en campagne, & les transfuges sont ce qu'il y a de plus à craindre. Nous fournirons des moyens pour empêcher qu'on n'échoue soit par cet endroit soit par les autres. Il est certain que de telles entreprises sont hérissées de mille difficultés : mais il faut avouer aussi que les pointes s'en émoussent aisément par l'ordre, le secret, & la bonne conduite. Ceux qui ont concerté de longue main ce qu'ils doivent faire, ne tardent point à exécuter ce qu'ils ont résolu, & prennent leurs ennemis au dépourvu ; mais les autres ne sçavent où ils en sont lorsque les malheurs arrivent. En effet, comme les surprises des *camps* & des armées sont de touts les événements de la guerre les plus imprévus, les plus rares, & les moins attendus, on voit rarement qu'on soit sur ses gardes, & qu'on

s'y trouve préparé. Les grandes armées sont ordinairement celles qui éprouvent les plus grandes infortunes contre les petites bien conduites & bien menées : la trop grande opinion où l'on est de ses forces produit le mépris qui nait de la disproportion, & *ce mépris est un des plus grands dangers qu'on puisse courir à la guerre* ; (maxime excellente qu'on ne peut trop répéter aux généraux, aux officiers, aux soldats. (K).

Les généraux qui manquent d'expérience, de capacité, & de hardiesse, ne sont pas ceux qui goûtent ces sortes de desseins. Ils les envisagent d'abord comme téméraires, quoique dans le fond ils ne soient que hardis. Comme le nombre de ces gens-là n'est pas petit, il ne faut pas s'étonner si ces manières de penser sont si ordinaires ; ce qui fait que ces sortes d'entreprises sont presque toujours heureuses. M. de Turenne, le plus grand capitaine qu'on ait vu depuis les anciens, ne fut-il pas surpris lui-même, battu & dissipé par des forces très inférieures, & par les débris même d'une armée qu'il venoit de battre ? Si un aussi grand chef de guerre que celui-là s'est vu surpris & enveloppé dans un tel piège, que ne doit-on pas espérer d'un autre tout semblable que l'on tend à un ennemi qu'on sçait moins habile & moins éclairé ? Je dis moins habile & moins éclairé, car depuis un tel homme jusqu'à nos jours, & d'aujourd'hui en trois siècles, je doute qu'il en paroisse jamais un qu'on puisse lui égaler. *Quando ullum invenient parem* ? (Cet exemple n'est pas juste ici. Pour qu'il prouvât la facilité de ces entreprises, il faudroit que Turenne agissant suivant la sublimité de son génie, & sa prudence ordinaire, eût été surpris. Au contraire, il agit par trop d'indulgence & de facilité, contre sa conscience, comme un général très médiocre, & il en porta la peine. (K).

Avant que de s'engager dans une entreprise aussi difficile & aussi scabreuse que celle d'attaquer une armée retranchée dans un pays de montagnes & de vallées, on doit faire reconnoitre avec beaucoup de soin & d'exactitude le pays & la nature du terrein pour aller à l'ennemi, les hauteurs qui dominent, & la force de ses retranchements : ce qui me paroit assez difficile. Il faut pour cela une grande expérience, & un coup d'œil admirable pour en bien juger : encore s'y trompe-t-on souvent. On ne sçauroit guère les remarquer dans l'exactitude militaire que par deux moyens : d'abord, en le faisant reconnoitre plusieurs fois & en différents endroits par des officiers expérimentés & entendus, en écrivant à leur retour le rapport de chacun en particulier, & attendant celui des transfuges, ou des prisonniers, qu'on doit tacher d'avoir autant qu'il se peut, pour comparer le tout ensemble : ceux qui vont reconnoitre ne le faisant pas sans danger de se faire prendre, ou de se faire tuer, outre que la nuit nous dérobe bien des connoissances. Il est d'ailleurs difficile d'approcher de fort pres à cause des patrouilles fréquentes & des petites gardes avancées qu'on envoie la nuit, divisées par petits pelotons de cinq ou six hommes chacun, couchés sur le ventre à cinquante ou cent pas hors des retranchements, pour n'être pas découverts, & par des sentinelles entre deux qui forment comme une chaine, & ont ordre de laisser passer ceux qui vont reconnoitre, pour les suivre ensuite, les envelopper, ou les tuer s'ils paroissent faire la moindre résistance. Je sçais que ces sortes de précautions ne se pratiquent guère ; du moins je ne m'en suis jamais apperçu en pareille occasion ; mais il peut arriver que quelqu'un s'en avise ; &, lorsque cela arrive, cette première voie deviendroit difficile, ou presque impossible. Il ne reste donc que celle des transfuges & des prisonniers, qu'il ne faut jamais négliger, parce qu'elle est la plus sure.

Lorsqu'on sera pleinement instruit de tout ce qu'il importe de sçavoir pour l'exécution d'une si grande entreprise, le général réglera là-dessus son projet d'attaque, le moment le plus propre est celui de deux bonnes heures avant le jour. On ôte ainsi à l'ennemi tout moyen de distinguer les véritables attaques d'avec les fausses, & de voir la disposition sur laquelle il est attaqué. Mais le plus important est sans doute l'ordre & la distribution des troupes, & des attaques fausses ou vraies. On n'est pas fort embarrassé aujourd'hui : nous n'avons qu'une méthode aussi mauvaise, aussi fausse, & aussi superficielle qu'on puisse jamais imaginer ; de manière que celui qui doit être attaqué ne sçauroit ignorer l'ordre de bataille, non plus que l'assaillant celui de son ennemi : c'est donc le hasard ou l'opinion où l'on est que le plus fort doit l'emporter, qui décide la journée. Comme nous traitons cette matière sur des principes certains & démontrés, nous nous garderons bien de nous modeler sur l'ancienne méthode dans la disposition que nous allons proposer.

On règle le nombre des véritables attaques sur le plus ou le moins de troupes que l'on a, & c'est aussi le front qui détermine : car, lorsque le terrein ne permet pas de former plusieurs attaques éloignées les unes des autres, comme cela est assez ordinaire, on fait une attaque générale.

Comme je suppose que l'ennemi a porté des redoutes ou des flèches en avant à une certaine distance sur tout le front du retranchement, & qu'il importe de s'en rendre maitre, on les fera insulter par des grenadiers, ou par des dragons. L'attaque de ces flèches se doit faire en même temps que le combat s'engage au retranchement ; ce qui ne me paroit pas la chose du monde la plus aisée ; lorsque l'on craint d'y trouver une trop grande résistance, il faut y joindre des bataillons, les attaquer avec toute la diligence possible, & employer touts les moyens imaginables pour s'en rendre maitre.

Le plus difficile & le plus dangereux dans un *camp* retranché, est sans doute le comblement du fossé, pour lequel on se sert de fascines. Chaque

soldat en porte une devant soi ; ce qui sauve bien des coups de fusil avant qu'on arrive, lorsqu'elles sont bien faites & composées de menus bois. Quand on est parvenu au bord du fossé, les soldats se les donnent de main en main, pendant qu'on les passe par les armes. Il faut avouer que cette méthode est fort incommode & fort meurtriere. Apparemment qu'on n'en a pas d'autres, & que la vie des hommes est une trop mince bagatelle pour chercher quelqu'autre invention qui expédie un peu plus promptement une telle besogne : ce qui fait que le soldat s'impatiente & se rebute avant l'œuvre faite ; &, pour se garantir des bordées de ce nombre infini de feux de toute espèce qu'il est obligé d'essuyer pendant tout ce temps-là, il se jette en confusion dans le fossé, & tache de monter de-là sur le retranchement ; aimant mieux combattre avec un extrême désavantage que de s'exposer de sens froid à un ouvrage aussi long, & aussi périlleux. Cette audace, ou pour mieux dire cette folle témérité, dont l'ennemi pourroit profiter pour la victoire, produit sa défaite & sa honte. Bien loin de connoitre sa force, & le peu d'avantage de celui qui attaque, il est étonné d'une telle hardiesse ; il perd de sa résolution pour en trouver trop dans l'ennemi ; il croit qu'il lui suffit d'être dans le fossé ; il le voit déja sur le parapet, quoiqu'il soit très-aisé de l'empêcher d'y monter. Il n'en faut pas davantage à la guerre, pour perdre toute espérance ; &, lorsqu'il paroit la moindre ouverture, pour peu de monde qui soit entré, ou qui paroisse vouloir percer, l'épouvante gagne bientôt en cet endroit là ; il est rare que l'assaillant soit repoussé. On croit le mal sans remède, lorsqu'il n'y a rien de plus aisé que d'en apporter, que de repousser ceux qui sont entrés, & de les culbuter dans le fossé sans danger, & sans risque contre des gens qui ne sont jamais en ordre & bien assurés, outre qu'ils sont toujours sans avoir un seul coup à tirer, & on ne sait rien de ce qu'on est en état de faire. L'ennemi entre en foule & se forme ; l'autre se retire ; &, la terreur courant le long de la ligne, tout s'en va, tout se débande, sans sçavoir même où l'on a percé ; &, lorsque les deux parties se trouvent de sens froid, le victorieux admire son bonheur avec raison : & l'autre n'est pas moins étonné d'avoir été battu, en ayant sur son ennemi autant d'avantages, dont il n'a pas sçu profiter : ce qui fait voir la lâcheté dans toute son étendue.

Nous allons rapporter un exemple qui remplit tout le sujet que je traite, & fait voir en même temps que l'opinion produit souvent les plus grandes disgraces. Cette opinion ne vient d'autre chose que du défaut d'expérience & d'incapacité dans le métier, ou, si l'on veut, d'indigence d'esprit & de jugement. On peut pardonner tout cela aux soldats ; mais que cette opinion soit encore dans les chefs, voilà ce qui n'est pas excusable. Ils leur seroit facile de s'en guérir, de prendre les devants par la réflexion, & de se délivrer eux & les troupes d'un défaut qui est seul la cause de leur honte & de leur perte.

Nous occupions en 1707 le poste du Pas-de-l'Ane pour couvrir Suse. Nous nous étions si puissamment retranchés qu'il ne sembloit pas possible de nous forcer. Ce poste est situé sur une hauteur rase, & escarpée en bien des endroits, fort élevé & si roide qu'il est très difficile d'y monter. Mais comme les difficultés d'une entreprise ne sont pas tant dans l'avantage du terrein & de l'art, que dans l'intelligence de ceux qui se défendent, les généraux ennemis formèrent leur projet sur le peu d'opinion qu'ils avoient de ceux qui commandoient dans ce poste : apparemment ils avoient raison.

Ils tâchèrent de nous ôter tout soupçon qu'ils en voulussent à Suse dont ils souhaitoient faire le siège pour se consoler de l'entreprise sur Toulon, où ils échouèrent très honteusement. Ils firent mine d'en vouloir à Fénestrelle, & d'attaquer M. le comte de Muret, commandant d'un corps de troupes au poste de la Pérouse, qui fermoit les deux vallées de Prajelas & de Saint-Martin. Celui qui commandoit dans ces vallées, pressé par les lettres du comte de Muret, qui lui mandoit qu'il avoit toutes les forces ennemies sur les bras, & que le salut de cette place dépendoit de la conservation de son poste, ne fit pas réflexion que le siège de Fénestrelle étoit une chose impossible, tant que les peuples de la vallée de Saint-Martin seroient pour nous, & que nous serions les maitres des hauteurs dont il n'étoit point aisé de nous chasser. S'il eût raisonné à vue de pays, il auroit pu s'appercevoir que les ennemis ne cherchoient qu'à couvrir leur véritable dessein, qui étoit de faire diversion de nos forces, & de nous affoiblir du côté de Suse, dont ils avoient résolu le siège, & où ils n'eussent pas mieux réussi qu'à celui de Toulon, si le maréchal de Tessé, qui avoit cinq marches sur eux, eût fait plus de diligence. Cela fut cause de notre malheur. On tira une partie des troupes campées sous cette place, & nous marchâmes au secours du comte de Muret, sans qu'on eût trop raisonné sur une marche si délicate.

Les ennemis, s'appercevant que nous donnions dans le piège, qui n'étoit pas des plus fins, firent un grand détachement de leur armée, à la tête de laquelle le prince Eugène étoit, & marchèrent avec tant de secret & de diligence qu'ils entrèrent dans la vallée de Suse avant que nous en eussions la moindre nouvelle. Cette marche, quelque bien compassée qu'elle fût, ne devoit point nous être cachée. Elle nous le fut pourtant, tant nous dépensions en espions. M. le prince Eugène arrive inopinément, & se présente au Pas-de-l'Ane. De Vraigne, maréchal de camp qui commandoit à ce poste, & qui se trouvoit alors hors d'état d'agir, accablé de maladies & de caducité, laissa cette fusée à démêler à de Bar, brigadier, sujet tout-à-fait incapable de se charger d'une telle besogne,

Les ennemis connoiſſoient bien à qui ils avoient à faire ; mais, comme l'avantage du poſte, la force des retranchements, & l'expérience des troupes corrigent quelquefois l'inſuffiſance du chef ; le général de l'empereur ne comptoit pas ſi fort ſur le ſuccès qu'il ne cherchât dans ſon eſprit touts les autres moyens qui peuvent l'aſſurer, & qu'on ne doit jamais négliger dans les affaires de cette nature. Un payſan lui ayant fait remarquer un endroit dans les rochers, aſſez loin de nos retranchements, par où l'on pouvoit faire couler quelques troupes, & s'emparer d'une hauteur ſur les derrières de nos retranchements, il n'eut garde de négliger cet avis. On employa toute la nuit à faire paſſer une cinquantaine de ſoldats qui ſe ſaiſirent d'une chapelle ſur le haut de la montagne. On les découvrit à la pointe du jour ; ils affectèrent même de ſe faire voir dans le deſſein de nous étonner, puiſqu'ils ſe trouvoient ſur nos derrières : mais il étoit aiſé de s'appercevoir que le mal n'étoit pas grand, & qu'ils n'étoient pas en nombre ſuffiſant pour nous nuire. Tout autre que de Bar les eût fait attaquer : il en fut au contraire ſi épouvanté qu'il ſe crut perdu.

Les alliés, pour nous ôter le temps de revenir de notre ſurpriſe, s'approchent de la hauteur du Pas-de-l'Ane, y graviſſent comme ils peuvent, & s'approchent de nos retranchements ; où il ſuffiſoit, pour rendre leurs efforts inutiles, de faire rouler de gros quartiers de pierres, ſans qu'il fût beſoin d'autres forces ; & ces pierres avoient été apportées pour cela. Mais celui qui commandoit, épouvanté & tremblant de la hardieſſe des ennemis, ne ſongea qu'à ſe retirer, & le fit de fort bonne heure ſans avoir perdu un ſeul homme, pour ne pas expoſer les troupes à une défaite manifeſte.

On peut voir par cet exemple combien il importe à celui qui attaque, comme à celui qui ſe défend, de bien reconnoitre les paſſages des montagnes. Celui-ci ne doit pas non plus s'étonner quand il auroit paſſé quelques ſoldats ; on n'a qu'à les faire attaquer ſans abandonner ſon poſte. Hors l'opinion, qui ſouvent bleſſe plus que la réalité, les accidents qui arrivent à la guerre ſont moins grands qu'on ne penſe, lorſqu'on ſçait ſe poſſéder, qu'on ne ſe laiſſe point abattre, & qu'on y met promptement remède : mais pour cela il faut un degré d'eſprit & d'intelligence où peu de gens parviennent.

CONNOISSANCES

QUE DOIT AVOIR LE GÉNÉRAL. SECRET.

Il y a bien des choſes à obſerver dans ces ſortes de deſſeins, ſans leſquelles on ne ſçauroit ſe déterminer à rien d'aſſuré. Le général doit avoir une connoiſſance exacte des forces de l'ennemi, & de celles ſur leſquelles il compte le plus ; de la ſituation & de la diſpoſition de ſon *camp* ; des gardes ; des lieux où elles ſe retirent pendant la nuit ; de celles qui ſont fixes dans certains poſtes avancés ; de la route des patrouilles ; de la nature du terrein qu'on doit parcourir en allant à l'ennemi ; des villages, des maiſons, & des défilés qui ſont ſur tout le front de ſon *camp*. Il doit ſçavoir ſi ſes ailes ſont appuyées à un village, à une rivière, à un bois, &c. S'il y a des ruiſſeaux, des ravins, des marais, des champs clos, des bois, des fonds, des hauteurs, des foſſés, des défilés aux environs de ſon *camp*, ou qui coupent la communication des brigades, ou quelque partie de ſon armée, &c. C'eſt ſur ces connoiſſances néceſſaires qu'un habile chef de guerre établit & concerte ſon projet, qu'il s'y détermine, ou qu'il le rejette.

Dans toutes ſortes d'entrepriſes, tout dépend du ſecret & de la diligence. Les ſurpriſes d'armées ſont à mon ſens les plus aiſées dans l'exécution, & les moins ſujettes aux accidents inopinés. Une marche précautionnée, intelligente, & forcée, mais pourtant ſerrée & unie, en fait tout le myſtère. A l'égard des préparatifs, comme elles n'en exigent aucun, le ſecret peut être couvert d'un voile impénétrable, & juſqu'au moment de l'exécution. Il eſt très-difficile que l'ennemi en puiſſe avoir la moindre nouvelle, ni ſoupçonner une ſurpriſe, ſi on ne néglige aucun des moyens dont je parlerai bientôt. Quelque dépenſe qu'il faſſe en eſpions, on ſe dérobe fort aiſément à leur vigilance. Les plus fâcheux ſont les transfuges qui peuvent s'échapper dans la marche ; mais que diront-ils, s'ils ignorent où l'on va, & ce que l'on veut faire ? Le ſecret que l'on eſt obligé de communiquer à pluſieurs perſonnes eſt rarement un ſecret gardé : mais ici on peut, ſi le général le juge à propos, n'en faire part à perſonne ; & c'eſt toujours le mieux qu'il puiſſe faire ; au moins le plus tard qu'il lui ſoit poſſible.

On ſçait que les deſſeins les plus aiſés, comme les plus difficiles, & ſur-tout ceux qui ſont hardis & peu communs, trouvent toujours des contradicteurs. On vous paſſera les eſpions ; mais on épuiſera touts les ſophiſmes militaires à l'égard des déſerteurs. S'ils ne diſent rien du deſſein que vous avez, parce qu'ils l'ignorent, dira-t-on ; du moins l'ennemi ſçaura que vous marchez ; il ſoupçonnera quelque choſe, s'il ne le devine : le ſoupçon produit les précautions, & on ſe tient ſur ſes gardes. On alléguera encore les partis que l'ennemi peut avoir en campagne : autre ſujet de défiance & de martel en tête. Suppoſons, dira un autre trembleur, que nous échappions aux eſpions & aux déſerteurs : nous avons une marche à faire, & des villages à traverſer. Qui peut nous aſſurer que quelqu'un n'en ſortira pas, & ne donnera pas avis de notre marche ? Ne ſeroit-ce pas un eſpèce de prodige, ſi cela n'arrivoit point dans un pays tout ennemi ? Voilà ſans doute bien des obſtacles, des difficultés très grandes, & des ſujets de douter du ſuccès d'une entrepriſe ſi délicate. Il eſt rare qu'un général

général ne trouve pas de telles gens dans un conseil de guerre. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ces sortes d'esprits timides, sans être fort habiles ni fort braves, sont toujours les plus éloquents & les plus écoutés à la cour & dans les armées, au préjudice même des desseins les mieux fondés & les plus salutaires. J'en fournirois de bons exemples, si je voulois; mais il faut une postérité plus reculée pour les citer : ou, tout au moins, il faudroit que quelques-uns de ces gens-là, qui vivent encore, me permissent, sans se fâcher, de faire voir la subtilité de leur esprit & la force de leur éloquence, à dissuader & à combattre par des raisonnements spécieux & peu solides les desseins les plus importans & les plus faciles dans l'exécution. Ceux qui sont doués des mêmes talents apprendroient par-là qu'ils doivent les employer à tout autre usage. A peine l'occasion de faire un coup d'éclat & décisif est elle manquée & rejettée qu'on reconnoit l'illusion de touts cès beaux raisonnements : &, après nous être acquis la réputation d'esprit subtil, qui nous demeure, nous perdons celle d'homme vraiment courageux. On ne connoît jamais mieux le caractère d'un homme de guerre que dans les conseils où il s'agit d'une entreprise importante, hardie, & périlleuse, telles que sont les surprises d'armées, qu'on regarde ordinairement comme téméraires, lorsqu'il y a disproportion de forces dans celui qui les entreprend. On va voir bientôt qu'il s'en faut bien qu'elles ne soient telles que la plupart se l'imaginent faussement, & qu'elles sont au contraire très faciles & très sures dans l'exécution. Un général qui roule un tel dessein dans sa tête doit débuter par se retrancher de telle sorte que l'ennemi s'imagine qu'il a bien peur : cette peur artificielle le rend moins circonspect & plus négligent.

MARCHE.

On donnera ordre de ne point sortir du *camp*, sous peine de la vie : le prétexte sera la revue du général ou du commissaire. Autre ordre de repaître trois heures avant la nuit, si la marche est longue.

La générale, l'assemblée, & aux champs, à la sourdine; ou la retraite tiendra lieu de tout.

Les officiers généraux seront avertis par des billets cachetés de se trouver chez le général un peu avant la retraite. Le projet de l'entreprise leur sera communiqué; l'ordre de la marche & celui du combat. Il sera permis à chacun de proposer tout ce qui pourra contribuer au succès du dessein qu'on leur a proposé, mais rien qui puisse tendre à le rejetter.

On réglera leurs postes, bien moins selon l'ancienneté de la commission que selon leur expérience, leurs talents, & leur mérite : *nulle acception de personne où il s'agit du tout.*

Chacun ayant ses ordres par écrit, mais non pas absolument bornés, parce qu'il survient des cas qu'on ne sçauroit prévoir, ils auront soin d'instruire les officiers & les chefs des corps qui seront à leurs ordres; ils agiront selon les variations des occurrences; se servant de touts les avantages du terrein, selon qu'ils se présenteront, sans pourtant rien changer dans une disposition dèja établie. Chaque chef de brigade, & les commandants des corps, chacun en particulier, exhorteront & animeront leurs soldats à bien faire, par l'espérance du butin, de la gloire, & de leur propre salut; leur faisant entendre que tout dépend de la conservation de leur ordre, de l'union réciproque de leurs rangs & de leurs files, & d'une attaque brusque & la baionette au bout du fusil, sans délibérer & sans marchander.

Chaque officier général agira & prendra son parti de la chose même, sans attendre des ordres supérieurs; parce que le général, n'ayant aucun endroit fixe, n'est pas toujours à portée de les leur donner, sur-tout dans une action de nuit. Il est d'ailleurs impossible que divers changements n'arrivent dans l'exécution des grands desseins; on doit prendre son parti sur-le-champ, selon les différentes manœuvres de l'ennemi.

Je l'ai dèja dit; je le répète; on ne le sçauroit trop souvent : la méthode qu'on doit suivre pour l'ordre de bataille, pour la distribution de chaque armée, & pour la marche, est de ne se point régler à l'égard de celle-ci sur la nature du pays que l'on a à traverser en allant à l'ennemi, mais seulement sur l'ordre que l'on s'est déterminé de suivre dans le combat. Pour cet effet on mettra l'armée en bataille une heure avant qu'elle s'ébranle pour marcher.

L'armée étant en bataille, le général en fera voir l'ordre aux officiers généraux, pour leur en donner une idée nette & distincte; touts ne sont pas égament éclairés, ni assez habiles pour régler leur conduite sur l'explication qu'on leur aura donnée par des raisonnements & sur un plan dessiné. On voit plus clair dans ce qui s'offre de réel & d'exécuté sur le terrein; sur-tout à l'égard d'une disposition peu commune.

On marchera sans équipages. Les soldats auront leurs havresacs & un pain. A l'égard du canon, le meilleur est d'en amener le moins que l'on peut, parce qu'il ne s'agit que d'une surprise, d'un violent coup de main, & d'une affaire de nuit, où le canon n'est pas d'un fort grand usage.

Pendant que l'armée sera en bataille, que le général parcourra la ligne, qu'il parlera aux troupes d'un air gai & content, on fera passer les chariots de munitions de guerre le long de la ligne; on distribuera autant de poudre & de balles que les soldats en pourront porter. Le canon & les chariots de munitions & d'outils auront double attelage.

Au premier signal, chaque officier général se rendra à son poste; bien instruit du nombre des corps qu'il aura à ses ordres. Ensuite l'armée se mettra en marche.

On concerte l'heure & le temps d'après le chemin

min que l'on a à faire. On le compasse encore à la nature du pays, aux obstacles qu'on peut rencontrer, & au nombre des colonnes que l'on peut former dans la marche. Les défilés la retardent infiniment; &, selon le nombre qu'il y en a, on part plutôt ou plus tard. On doit observer toutes ces choses avec tout le soin & toute l'exactitude possibles, régler si bien son temps qu'on puisse être en état d'attaquer deux heures avant le jour, & disposer les colonnes dans la marche selon l'ordonnance dans laquelle on veut combattre. C'est la nature d'un champ de bataille qui doit servir de règle pour la composition des colonnes, afin d'éviter la confusion & la multitude des mouvements qu'il est nécessaire de faire lorsqu'on est arrivé, & qui ne sont que trop dangereux, quand les armées sont en présence. Je m'en rapporte à M. de Puiségur, qui est un de nos maîtres sur cette profonde partie de la guerre: il n'aura garde d'en disconvenir. Il y a des précautions à prendre avant que de se mettre en marche pour aller à l'ennemi: il est bon d'en être informé.

On donnera l'ordre à l'ordinaire, sans aucune apparence de dessein ni de décampement. Deux heures avant la nuit, & par une nuit sans lune, on détachera deux cents chevaux, autant de dragons, cent houssards & huit compagnies de grenadiers complettes. Ce détachement, auquel on distribuera de la poudre, s'assemblera à la tête du *camp*, & sans aucun égard au tour du rolle. Il sera composé d'officiers & de sergents choisis, d'un chef de grande expérience, sans aucun égard au rang par rapport au nombre des troupes, mais seulement à l'habileté, qui dans toutes sortes d'entreprises doit régler le choix d'un général d'armée: c'étoit la pratique de M. de Turenne. On sera en même temps courir le bruit que la destination de ce détachement est contre les espions & les déserteurs, & pour occuper toutes les routes par où l'on peut aller à l'ennemi: ce qui obligera les uns à rester au *camp* pour cette fois, & les autres qui auroient envie de s'échapper, à remettre la partie à une occasion plus favorable.

Ce corps, dont les houssards feront l'avant-garde, ira par un seul chemin jusqu'à un lieu déterminé, vers le centre & à une petite demi-lieue du *camp* ennemi; observant de ne point trop effleurer les postes avancés où l'on peut avoir jetté de l'infanterie; &, si ces postes sont trop avancés en-deçà des gardes ordinaires de jour, on les laissera derrière, pour se mettre entr'eux & le *camp* ennemi.

Lorsqu'on sera arrivé au lieu destiné, & que l'infanterie aura joint, celui qui commande la partagera en plusieurs pelotons. On divisera de même la cavalerie en plusieurs petites troupes, dont on postera quelques-unes sur touts les chemins, passages, traverses, champs, & endroits couverts, par où l'on peut aller à l'ennemi, & on s'étendra sur tout le front de son camp. Les troupes de cavalerie & de dragons occuperont les endroits de plaine, en s'étendant sur une même ligne, observant un grand silence, avec ordre de ne point tirer, quoiqu'il puisse arriver, & d'arrêter tout ce qui va ou qui vient du côté de l'ennemi; comme si l'on n'étoit là pour autre dessein que celui d'arrêter les espions & les déserteurs.

On défendra à qui que ce soit de s'écarter de son poste: c'est à quoi les officiers auront une extrême attention. On joindra chacun de ces petits postes, ou petites gardes, par des sentinelles qui communiqueront de l'une à l'autre, pour qu'on puisse sçavoir incessamment & promptement ce qui se passe le long de la chaine. La cavalerie en usera comme l'infanterie. S'il se trouve des maisons le long de la chaine, on s'en rendra maître sans bruit, pour que personne n'en sorte; &, s'il y a des chiens, on les empoisonnera. Les houssards battront l'estrade le long de cette chaine.

Voilà, ce me semble, le meilleur & le plus sûr moyen de masquer une armée, pour que le général ennemi n'ait aucun avis de ce qui se passe en-dehors: &, comme les espions & les soldats sont déja informés qu'on leur tend des piéges, sans rien sçavoir du véritable dessein du général, il est impossible que les ennemis en puissent rien apprendre, quand ils perceroient la chaîne; ce qu'ils ne pourroient faire sans tomber dans quelques-unes des embuscades. Cette méthode ôte toutes les difficultés qui font rejetter ces sortes d'entreprises, & les rendent faciles: je ne pense pas qu'on puisse en trouver de meilleures. Annibal est le premier des anciens qui s'en soit servi à la surprise de Tarente, mais non pas avec l'art que j'explique ici. Dans le projet que je fis en 1709 pour le secours de Mons, je proposai cette méthode. Le projet fut agréé de la cour, & envoyé au maréchal de Montesquiou, qui n'avoit nulle envie de s'embarquer dans une si grande entreprise. J'attendois quelques objections de sa part; mais il n'en avoit point à me faire.

La première chose à laquelle le général doit penser, avant de se déclarer, est de demander aux majors de son armée un état juste des combattants sur lesquels il peut compter, celui des cavaliers & des dragons à pied. C'étoit la méthode de M. de Turenne: je la tiens bonne, & ce doit-être celle de tout général. Il sçait au moins, quand l'occasion s'en présente, ce qu'il peut réellement opposer à l'ennemi.

Feu M. de Vendôme prit de semblables mesures dans son entreprise sur le camp des Espagnols; ou, pour mieux dire, sur trois *camps* tout-à-la-fois pendant le siége de Barcelonne: il ne se peut rien imaginer de plus beau, de plus hardi, & de mieux conduit. Larrey la rapporte en très peu de mots.

« Ce que ce grand capitaine fit de plus vigoureux, dit l'auteur, fut l'action qui se passa le 14 juillet. Il avoit appris par ses espions que ce jour-là la garnison devoit faire une sortie générale sur la tranchée, pendant que les Espagnols, qui campoient à deux lieues de la ville, sous l'étendart du

vice-roi, viendroient attaquer les François en flanc & par-derrière : il les prévint. A deux heures du matin, il fit marcher les détachements de cavalerie & d'infanterie qu'il avoit ordonnés, & les suivant de fort près, il entra dans le *camp* des ennemis, & renversa les troupes qu'il y trouva, sans qu'elles pussent se rallier dans l'obscurité, & dans la consternation où cette surprise les avoient jettées. Le vice-roi encore au lit prit la fuite, sans avoir eu le temps de s'habiller. Tout le *camp* fut pillé. On prit les bagages, la vaisselle d'argent des généraux, & la cassette du vice-roi, où il y avoit vingt-deux mille pistoles. On fit encore un butin considérable de mulets ou de chevaux, jusqu'au nombre de six cents. Le duc de Vendôme, après cette grande & heureuse expédition, se retira après avoir fait brûler le *camp* de Cornella où elle s'étoit passée. Les ennemis en avoient encore deux autres d'où ils furent chassés, & allèrent camper sur des hauteurs inaccessibles. On brûla ces deux *camps* comme le premier. On dit que ces grands succès ne coûtèrent aux François que soixante-dix hommes tués ou blessés. Plus de trois mille des ennemis périrent dans la première action que conduisoit le duc de Vendôme, & un pareil nombre dans celle que le lieutenant général d'Usson exécuta sous ses ordres. On voit cependant des relations qui diminuent la perte des ennemis; mais aucune ne diminue la gloire du duc de Vendôme, & toutes conviennent qu'il fit un coup de maître, d'autant plus digne de louange qu'il étoit d'une nécessité absolue, en prévenant les Espagnols; qui, par la sortie générale de la place & de leurs *camps* qu'ils avoient résolue, étoient sur le point de rompre toutes les mesures du siège ».

Défense des *camps* retranchés.

Il y a une infinité de mesures & de précautions à prendre pour la défense d'une armée retranchée. Elles ne consistent pas toutes dans l'ordre que l'on prend pour le combat. Il y a beaucoup d'autres choses à observer, qui ne sont pas moins importantes.

La plupart, pour éviter toute dispute de rang, postent les troupes & les officiers généraux, non selon la réputation des unes, & l'intelligence ou les talents des autres, mais selon leur ancienneté; ce qui est très mauvais; le poste des meilleures troupes & des plus habiles généraux doit être celui où l'on craint le plus. M. de Turenne sentit bien les conséquences de cette coutume.

Certain général de son armée, qui s'étoit fait une étude particulière de cette espèce de jurisprudence, peu digne qu'on s'en occupe, & qui étoit en cette matière l'oracle que les officiers alloient consulter, fut le premier que ce grand capitaine entreprit. Il lui donna tant de dégoûts qu'il fut obligé de se retirer chez lui, dit Saint-Evremont, avec sa capacité minutieuse & incommode. Tout fut tranquille, & n'en alla que mieux.

Il seroit à souhaiter qu'un abus si pernicieux fût aboli; mais il a pris aujourd'hui de trop profondes racines. En vérité n'est-ce pas une chose bien ridicule, que de voir un officier général qui a servi toute sa vie dans la cavalerie commander à l'infanterie qu'il n'entend ni ne connoit, & le général fantassin à la cavalerie où il n'entend rien? C'est tout comme si l'on faisoit mettre pied à terre à la cavalerie pour combattre en fantassins, pendant que l'infanterie monteroit sur les chevaux en guise de cavaliers.

Tout général qui imitera M. de Turenne fera fort bien. Lorsqu'il craignoit quelqu'action, & qu'il appercevoit quelques endroits plus forts & plus avantageux, quelques autres plus propres à être attaqués, il se faisoit une loi de poster dans ceux-ci les corps sur lesquels il comptoit le plus, & les généraux auxquels il avoit le plus de confiance; sans que qui que ce fût le trouvât étrange, parce qu'en effet cela est dans l'ordre.

Le général ne doit pas seulement voir par lui-même le terrein qu'il occupe, & ses environs, mais en avoir encore un plan très exact: ce qui fournit des pensées qui peuvent souvent échapper au simple coup d'œil. C'est sur ce plan, comme sur les lieux, qu'on règle son projet de défense; & qu'on se précautionne sur l'attaque & sur ce que l'ennemi peut faire. L'étude & l'expérience nous mettent souvent en état de prévoir ce qui peut arriver de fâcheux, & les moyens qu'il faut prendre pour le prévenir.

Le général, ayant bien examiné son terrein & réglé son ordre de bataille, ainsi que le nom des brigades, des régiments, & des postes que chacun occupe, il fera faire plusieurs copies du plan & du projet de défense, qu'il fera distribuer non-seulement aux officiers généraux, mais encore aux brigadiers & aux colonels de l'armée.

Il prendra une autre précaution beaucoup plus importante, c'est de former ses troupes par un fréquent exercice, de les mettre souvent en bataille, de leur faire border les retranchements, de les accoutumer à tirer par rangs ou par pelotons, de les exercer à de feints combats, pour leur apprendre à connoître les divers obstacles qu'on peut opposer à l'ennemi dans son entreprise. Il n'y a sorte de combat il n'y a sorte d'actions militaires où les Grecs & les Romains ne fussent dressés, & où ils ne sçussent ce qu'ils avoient à faire. C'est ainsi qu'un général habile & prévoyant prépare ses troupes à une vigoureuse résistance, & qu'on accoutume le soldat à ce qui lui importe le plus de sçavoir: il n'est aujourd'hui que trop nouveau dans ces sortes d'affaires, & dans plusieurs autres.

En suivant cette méthode, les troupes connoissent leurs forces & leurs avantages, lors même que l'ennemi a percé en quelques endroits. Je vais plus loin dans une affaire aussi importante que celle de défendre l'entrée de tout un pays. Dans ce cas il faut aller à la conviction, & faire connoitre aux

soldats & aux officiers que leurs avantages sont si grands qu'il n'est pas possible qu'ils puissent être forcés dans leur poste, sans une lâcheté manifeste & sans une honte éternelle. Tout dépend de leur faire connoître la force des retranchements en eux-mêmes & la difficulté de les franchir. On fera descendre un nombre de soldats dans le fossé en présence de touts les autres ; on leur ordonnera de le passer, & de tâcher de monter sur le parapet. Il leur sera facile pour lors de remarquer la difficulté de cette besogne : ce qui vaut plus que touts les raisonnements & les harangues du monde, pour leur faire connoître leurs avantages. Ils apprendront par expérience combien l'ennemi trouvera d'obstacles à surmonter, lorsqu'on lui résistera : car, il est difficile de franchir un retranchement quand on ne le défendroit pas : il l'est bien plus, quand on le défend à main armée ; au lieu que les armes de ceux qui veulent monter les embarrassent, & ne leur servent à rien.

En suivant cette méthode, les troupes n'ignorent point leurs avantages & leurs forces : lors même que l'ennemi a percé en quelques endroits de la ligne, il n'y a rien encore de désespéré, quoique aujourd'hui on croie tout perdu : tant l'opinion est maîtresse, lorsqu'on agit sur d'autres principes que ceux que je propose. On verra que l'assaillant n'a pas beaucoup avancé en son chemin, lors même qu'il a surmonté touts les obstacles, & qu'il s'est enfin ouvert un passage : il faut encore déboucher par les ouvertures du retranchement, se former en-deçà, toujours dans cette espèce de désordre où l'on se trouve après un combat fort opiniâtre ; je ne vois rien de plus difficile à la guerre. L'avantage est toujours très grand dans celui qui se défend ; il peut sans peine obliger le victorieux de repasser au plus vite en l'attaquant brusquement, sans lui donner le temps de se former, & de profiter de son avantage.

La principale attention du général qui voit l'ennemi disposé à l'insulter dans ses retranchements, c'est d'observer avec soin l'ordre sur lequel il marche. Il jugera par-là quelles peuvent être ses fausses & ses véritables attaques, & l'on se règle en un moment sur ce que l'on voit. Si dans quelques endroits l'ennemi attaque par colonnes, on doit s'y fortifier plus qu'aux autres endroits, vu la pesanteur & l'impétuosité de ce corps difficile à rompre, & contre lequel il n'est pas facile de résister. S'il pénètre une fois dans cet ordre, l'unique remède est de l'attaquer sur un ordre semblable, sans délibérer & à l'instant qu'il a percé.

Lorsque l'ennemi sera à une certaine distance, on fera un grand feu de canon à cartouches. Quand il s'approchera du fossé, & se jettera dedans pour attaquer le retranchement, ou le comblera ; il faut alors le chauffer autant qu'il sera possible, l'accabler de grenades des plus grosses, & de petits sacs à poudre, dont on doit avoir bonne provision. S'il s'opiniâtre à passer, & qu'enfin il gagne le parapet, on mettra l'arme de main en usage ; & on combattra toujours serrés & collés contre le parapet. Si on apperçoit qu'on ne puisse pas long-temps résister, on fera avancer les réserves & les grenadiers, pour attendre en bon ordre le moment où l'ennemi entrera.

Les compagnies de grenadiers formeront un corps à la queue de chaque brigade, & ne seront employés qu'à la dernière extrémité. A l'égard des réserves, on en usera de même.

Si l'on s'apperçoit que les troupes se rebutent, que l'affaire devient fâcheuse, & que l'on est dans un danger imminent d'être emporté, une sortie prompte & subite par l'endroit où l'on n'est point attaqué, ou du moins auquel on est le moins pressé, peut changer la face du combat. C'est, je pense, le meilleur & l'unique parti qu'on puisse prendre, c'étoit la méthode ordinaire des Romains. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que leurs ennemis s'y trouvoient toujours nouveaux.

La sortie d'Alexia est une des plus belles que Cæsar ait faites. On en trouve plusieurs autres dans ses commentaires & dans l'histoire ; mais on n'y avoit recours qu'à l'extrémité.

Celle de Walstein, attaqué dans son *camp* par Gustave-Adolphe, est célèbre dans l'histoire. Celle de Malplaquet l'est encore plus. On la doit uniquement à la vivacité françoise : elle se fit sans ordre ; aucun général n'y eut part. Si ces braves soldats & ces officiers déterminés eussent été suivis, c'étoit fait de cette formidable armée, qui s'étoit engagée dans une entreprise très mal entendue. Mais, comme nos gens ne furent pas suivis du reste ; après avoir défait tout ce qui tenta de leur résister, & l'avoir poussé jusqu'à la cavalerie, ils revinrent tranquillement. Ces sorties sont un parti que l'on prend, quand on est réduit à l'extrémité. Elles manquent rarement de réussir : il est peu ordinaire que celui qui est occupé de l'attaque pense beaucoup à se défendre.

Si on ne juge pas à propos de se servir de cet expédient, soit par manque de résolution, soit par ignorance, ou qu'on soit attaqué vivement sur tout le front de la ligne, on se défendra comme je l'ai d'abord proposé ; & si, malgré la résistance opiniâtre des troupes, l'ennemi venoit à pénétrer en quelqu'endroit, & qu'une colonne se fit jour, on lui en opposera promptement une autre ; & on attaquera dans cet ordre tout ce qui sera entré. Ces sortes de combats ne se font pas de loin & à coups de fusil ; ce seroit tout perdre ; mais à coups de main.

Si les ennemis font leur principal effort du côté de la plaine, ou qu'ils attaquent en même-temps ce côté-là, on suivra la même méthode à l'égard de la défense ; &, dès que l'ennemi aura percé en quelqu'endroit, la cavalerie s'abandonnera sur lui l'épée en main, pendant que les colonnes le chargeront par ses flancs.

J'ai deux observations à faire avant que de passer à l'attaque des armées retranchées.

La première est d'avoir une attention particulière à la droite & à la gauche, & aux endroits qui paroissent les plus impraticables, & où il semble que l'ennemi n'a aucun dessein. On doit toujours y avoir l'œil : rien ne prête plus à la ruse que les situations impraticables en apparence & bizarres, où l'on peut cacher & détourner un corps de troupes qui se porte où l'on s'attend le moins à être attaqué, & où l'on se croit le plus en sureté. Il n'y a pas de meilleur moyen, pour se garantir de ces sortes de surprises, que de suivre la méthode dont j'ai parlé : outre les cavaliers démontés, & même les valets de l'armée, on doit y faire porter de faux drapeaux ; l'ennemi s'imagine alors qu'il y a beaucoup de monde : il croit qu'on est averti, & perd l'envie de tenter par ces endroits. Bien valut à Cæsar d'avoir attaqué le *camp* de Ptolomée par l'endroit le plus fort, & par où les Egyptiens s'attendoient le moins à l'être : sans cela son entreprise tomboit en ruine. L'exemple mérite d'être cité.

« Ptolomée, sur l'avis que Cæsar marchoit à lui pour se joindre à Mithridate de Pergame, se retrancha sur une montagne, en un poste très avantageux, bordé d'un côté par le Nil, & de l'autre par un marais, de sorte qu'il n'y avoit qu'une avenue du côté de la plaine ; l'autre face du *camp* étoit coupée en précipices. On n'y pouvoit aborder que par deux endroits, l'un du côté de la plaine, dont l'accès étoit très facile, mais défendu par le plus grand nombre des ennemis & les plus vaillants : l'autre, du côté du Nil, par un petit intervalle entre la rivière & le *camp* ; mais on avoit à dos leurs vaisseaux, qui étoient bordés de gens de trait. Cæsar, voyant avec quelle ardeur ses légions donnoient de part & d'autre sans aucun succès, & remarquant que la face du *camp* sur le haut de la montagne étoit comme abandonnée, à cause de l'avantage du lieu, outre que ceux qu'on y avoit mis pour la défendre, soit par valeur ou par curiosité, étoient descendus vers le lieu où l'on combattoit ; il envoya de ce côté Carfulénus avec des troupes qui tournèrent la montagne, & chargèrent avec tant de vigueur que ceux des ennemis qui combattoient de l'autre côté, étonnés du bruit qu'ils entendoient derrière eux, abandonnèrent la défense pour se sauver çà & là. Le *camp* fut donc forcé de toutes parts presqu'au même instant, premièrement par l'attaque de Carfulénus, brave & expérimenté capitaine ; qui, s'étant rendu maître du sommet de la montagne, vint fondre sur les ennemis, & en fit un grand carnage ». Ce que je viens de dire ici n'est pas moins ordinaire chez les modernes ; il y a mille exemples de ces sortes de ruses : rien n'est plus commun dans l'attaque des lignes que de voir que ce qu'on avoit cru le plus fort est emporté le premier.

La seconde chose à laquelle on doit avoir attention est de bien imprimer dans l'esprit du soldat de ne point s'étonner s'il arrivoit que l'ennemi pénétrât à quelqu'une de ses attaques, mais de marcher tout aussi-tôt & tomber brusquement sur lui sans tirer un seul coup, pour ne point lui donner le temps de se former & de profiter d'un avantage qu'il est aisé de lui enlever par ce coup de résolution. Il suffit quelquefois que trente ou quarante hommes passent en quelque endroit pour jetter l'épouvante, & faire croire qu'il en a passé un grand nombre. Toute l'histoire est parsemée de ces sortes d'exemples, sans que cela empêche les généraux d'armée de se faire insérer dans le catalogue de ceux qui ont erré en ces circonstances ; tant les malheurs d'autrui, quelque grands qu'ils ayent été à cet égard, les rendent peu prévoyants, peu sages, peu avisés, & tant leur présomption est grande.

L'attaque du rocher d'Aorne, qu'Arrien rapporte dans la vie d'Alexandre, est un des plus beaux endroits de son histoire. Je supprime un grand nombre d'autres exemples de ce genre, & n'en citerai qu'un seul de nos jours, que plusieurs de ceux qui se sont trouvés à l'action de Turin en 1706 ignorent peut-être encore.

L'armée ennemie nous ayant attaqué du côté de la Doire dans nos lignes, qui ne valurent jamais rien, on envoya peu de monde pour les défendre ; parce qu'on s'attendoit que M. d'Albergotti, qui commandoit sur la hauteur des capucins, y enverroit du moins vingt bataillons, puisqu'il en avoit vingt-cinq de plus qu'il ne lui en falloit pour se défendre contre des gens qui n'avoient garde de l'attaquer. On se trompa ; il crut qu'on lui en vouloit. Les ennemis qui n'y pensèrent pas & qui ne pouvoient jamais aller à lui, le Pô étant entre deux, attaquèrent nos retranchements au-delà de la rivière & tout-à-fait à la droite, où étoit la brigade de la vieille marine. Cet endroit étoit si peu garni, que cette brigade fut obligée de border la ligne sur deux de hauteur contre toute une armée. Ce fut en vain qu'on demanda du secours aux troupes qui étoient sur la hauteur des capucins ; leur général fut sourd. M. le prince Eugène fit attaquer tout ce front & y fut repoussé ; mais ce prince, qui se rebutoit difficilement, & dont le coup-d'œil étoit admirable, remarqua un endroit tout-à-fait à la droite, où il n'y avoit qu'une compagnie de grenadiers ; il vit de plus qu'on pouvoit y aller à couvert d'un rideau de terre, pendant qu'il occupoit toute cette droite. Il tenta l'ouverture, y fit marcher quelque cinquante hommes, qui entrèrent par cet endroit. On s'imagina d'abord qu'il en étoit entré un plus grand nombre ; de sorte que ce poste, qu'on ne pouvoit d'ailleurs soutenir, à cause d'un gros qui suivoit, fut emporté ; ce qui jetta l'épouvante partout, & ne seroit pas moins arrivé à cause de notre foiblesse. Si celui qui commandoit au poste des capucins eût envoyé les vingt bataillons que feu son altesse royale lui demandoit, cette entreprise des ennemis sur nos lignes échouoit infail-

liblement, malgré le maréchal de Marfin & fes partifans.

Un chef d'armée qui s'eft porté fur les fommets des montagnes, pour en défendre les gorges & les entrées, doit avant toutes chofes examiner très attentivement le terrein & les endroits les plus difficiles, comme les plus aifés, de même que les poftes de revers par où l'ennemi pourroit fe couler : il doit auffi confulter les gens du pays avant que de fe fixer au pofte qu'il veut occuper. Enfuite il reconnoîtra lui-même fa ligne de communication avec les autres vallées, tâchant de mettre derrière lui celles qui verfent dans celles qu'il veut défendre. Son parti pris & fon *camp* formé, il fe retranchera fur les hauteurs qu'il veut garder, & tirera une ligne qu'il fera paffer fur les endroits les plus avantageux d'une montagne à l'autre; paffant au travers de la vallée, il fera abattre les arbres & couper les haies, pour ne rien laiffer devant lui qui puiffe fervir à l'ennemi; en un mot il rafera toute la montagne jufques dans la plaine. Il fera en même temps rompre les chemins par où l'ennemi pourroit fe gliffer, & fera fermer les vallons d'un accès facile par des abattis ou par de bonnes redoutes. Enfin il n'oubliera rien de tout ce que l'art peut lui fuggérer pour rendre tout fon front impraticable.

Après s'être mis l'efprit en repos de ce côté, il ne négligera rien pour fe bien retrancher; profitant de touts les avantages que le terrein pourra lui offrir, obfervant fur toutes chofes de pratiquer à trente ou quarante toifes de fes retranchements, & d'efpace en efpace, des redoutes ou des flèches avancées, avec des communications pratiquées entre deux terres bien paliffadées de touts côtés, & où il puiffe paffer quatre hommes de front entre les deux banquettes; car il faut néceffairement que l'ennemi attaque ces ouvrages avant d'aborder les retranchements, ce qui n'eft pas la chofe la plus facile à exécuter; ces flèches fe trouvant foutenues & flanquées de tout le feu de la ligne. Si l'ennemi les laiffe derrière lui, il s'expofe à une tempête de feux qui le voient de la tête aux pieds, de flanc & à dos, pour peu qu'il s'engage dans ces coupe-gorges. Paffons à la difpofition.

Une règle inviolable dans toutes les actions & les opérations de la guerre, c'eft non-feulement de mettre chaque arme en fa place & au pofte qui lui convient, mais encore de foutenir l'une par l'autre. C'eft ce que je n'ai guère vu pratiquer dans les affaires générales de toute efpèce. Rarement la cavalerie fe trouve protégée & appuyée par l'infanterie, & celle-ci par l'autre, aux endroits où toutes les deux devroient fe foutenir & s'entre-fecourir réciproquement.

Dans ce qui regarde généralement l'attaque & la defenfe des armées retranchées, on manque rarement dans la maxime dont je viens de parler plus haut; mais je remarque qu'il n'y a aucune différence dans l'ordre & la diftribution des deux armées, & rien ne m'étonne davantage. Celui qui fe défend devroit, ce me femble, l'emporter fur l'autre, malgré la fupériorité du nombre, (car je fuppofe ici une egalité de courage); fupériorité qui ne doit être d'aucune confidération contre le petit nombre bien retranché, qui le réduit à combattre fur le même front, & qui fupplée encore à fa foibleffe par l'avantage des lieux. Je le répète; celui qui fe défend à couvert d'un bon retranchement doit furmonter l'autre. Cependant il eft rare que celui-ci foit repouffé; il fort prefque toujours victorieux : autre fujet d'étonnement. Quelle en peut être la raifon, diront quelques-uns? Il eft aifé de la trouver : elle eft dans l'opinion, qui fait tout. Ajoutons encore l'infuffifance des chefs, qui, ne réfléchiffant point, ignorent leurs véritables avantages. Semblables à leurs foldats, ils attribuent à l'ennemi des avantages chimériques; ils ne confiderent que le petit nombre qu'ils ont à lui oppofer, fans penfer ni réfléchir fur les avantages réels qui fuppléent à leur foibleffe. S'ils les connoiffoient, ou fi, les connoiffant, ils ne laiffoient pas leurs troupes dans une profonde ignorance à cet égard, ces fortes d'entreprifes échoueroient prefque toujours, & on réduiroit l'affaillant à n'attendre la victoire que de la fageffe des mefures prifes de loin, & de l'excellence de fon ordre de bataille; excellence qui eft une fort grande rareté. On ne la remarque point dans une tactique telle que celle dont nous nous fervons aujourd'hui. (Obfervons que ces réflexions de Folard étoient vraies de fon temps, & ne le font pas entièrement du nôtre).

Que peut-on efpérer d'une armée qui ignore touts les avantages qu'elle a fur celui qui attaque? Les foldats ne fçavent rien, finon qu'on fe retranche, & que leurs généraux fe précautionnent extraordinairement. Les officiers n'en fçavent pas davantage, & touts s'imaginent que leurs généraux ont grand peur, & qu'ils en uferoient tout autrement, s'ils ne fçavoient l'ennemi plus fort, plus brave, plus audacieux qu'ils ne le font eux-mêmes, & mieux commandés. Tout cela leur paffe par la tête, &, comme on les laiffe dans cette opinion, fans chercher à les en guérir, qu'on ne les inftruit pas des raifons que l'on a, vraies ou fimulées, pour les encourager, (comme il importe de le faire felon la méthode des anciens lorfqu'on s'attend à être attaqué), & qu'on ne prend pas même la peine de leur faire connoître aucun des avantages qui peuvent les engager à une vigoureufe réfiftance, ils reftent dans l'ignorance de toutes chofes. Toutes ces premières idées qu'ils fe font mifes dans la tête, & dont on ne les a pas guéris, leur reviennent inceffamment à l'efprit, & fur ce fondement ils ne font prefque aucune réfiftance : fâcheufe difpofition d'efprit que la défenfive produit ordinairement, lorfqu'un mal habile général s'en mêle.

Celui qui attaque combat sur des opinions bien différentes. Il croit l'ennemi d'autant plus foible, & le méprise d'autant plus que ses précautions sont plus grandes. Il combat avec plus de confiance, & ne craint rien, sinon que l'ennemi lui échappe. On voit de temps-en-temps & de loin-à-loin des exemples contraires à ce que je viens de dire; mais c'est lorsque celui qui se défend a un Turenne, un Condé, ou quelque autre guerrier de cette force pour chef. (*Folard*, *Comment. sur Polybe*).

Toutes les fois que vous serez en danger d'être attaqué dans votre *camp*, vous reconnoîtrez le terrein avec un ingénieur en qui vous aurez confiance; &, proportionnant le nombre de vos troupes à l'étendue de vos lignes, selon que ces lignes dans certains endroits sont plus ou moins fortes que dans quelques autres, vous destinerez à chaque régiment la portion de ces lignes qu'il doit couvrir en cas d'une subite alarme; parce que, si un trop grand nombre de troupes accouroient à un endroit où les ennemis pendant la nuit donnent une fausse alarme, le poste où peut-être les ennemis feront la véritable attaque demeureroit fort mal garni: mais, quand chacun sçait ce qu'il doit faire, on empêche la confusion que causeroient les mouvements irréguliers que les officiers généraux pourroient ordonner, & on évite le retardement qui provient des doutes sur le parti qu'on doit prendre, en attendant que l'on sçache la résolution du commandant en chef.

La négligence à donner de pareils ordres, ou à les faire observer, fit que le marquis de Léganés franchit les lignes du comte d'Harcourt, & secourut Lérida. Le duc de l'Infantado ayant chargé cette partie de la ligne où le comte d'Harcourt étoit posté, le marquis de la Trousse, qui gardoit une autre partie du terrein, marcha à son secours, & par cet endroit abandonné le marquis de Léganés fit entrer dans la place quinze cents hommes d'infanterie & huit cents chevaux avec un secours de farine.

Pour la défense des lignes on se sert de l'infanterie, dont on poste un bon nombre aux flancs, aux angles saillants, & aux faces des redans; surtout dans ceux qui ne sont pas embarrassés par des batteries; parce que les ennemis attaquent ordinairement ces angles saillants, pour n'être pas entre deux feux, comme ils y seroient aux courtines, pendant qu'il leur faut combler le fossé, monter sur le parapet & faire des brêches pour leur cavalerie. Je propose de mettre beaucoup d'infanterie aux flancs; parce que le feu, qu'on fait de-là est plus utile que celui qu'on fait des courtines, comme l'expérience fondée sur les raisons suivantes nous l'apprend.

Lorsque les ennemis s'approchent, il faut que le soldat qui est à la courtine se découvre pour tirer sur eux; &, à mesure qu'il s'expose davantage, sa frayeur augmente, & la justesse de ses coups diminue; au lieu que les troupes des flancs tirent toujours avec une égale commodité sur les assaillants de la face du redan opposé ou de cette moitié de courtine plus éloignée que chaque flanc doit défendre; &, tandis que ceux qui défendent les courtines voient à peine les ennemis, lorsqu'ils se trouvent déjà près du fossé, les soldats des flancs tirent toujours sur eux sans être obligé d'abandonner les meurtrières que font les entre-deux de leurs gabions ou de leurs sacs de terre.

Les flancs sont dans la fortification ce que les bras sont au corps. L'expérience nous fait voir que, quoiqu'une place ait des brèches bien ouvertes à la courtine & aux faces des redans, on ne donne pas l'assaut avant que l'artillerie des assiégeants ait ruiné les flancs d'où les brèches tirent leur défense. On ne peut pourtant pas se dispenser de garnir les courtines d'un nombre suffisant d'infanterie, pour faire feu de front sur les ennemis qui viennent à l'assaut, & pour défendre avec la baïonette le parapet contre ceux qui tâchent d'y monter.

Je voudrois donner pour la défense des lignes trois cents pieds de front à quatre cents hommes d'infanterie formés sur quatre de hauteur; parce que de cette manière il y a un espace suffisant pour que le rang qui a fait sa décharge se retire sans confusion par les intervalles des autres, & qu'un de ceux qui n'ont pas tiré s'avance à la banquette. De cette sorte il resteroit dans l'intérieur du *camp* assez de terrein, supposé qu'il fût nécessaire de ranger l'armée en ligne, en cas que les ennemis eussent forcé en quelque endroit les retranchements: alors on ne peut se dispenser de ranger l'armée en bataille, afin que les troupes ne soient pas toujours poursuivies en flanc par les ennemis qui commencent à passer le retranchement.

En supposant que cela peut arriver, regardez votre retranchement comme divisé en quatre parties, & prévenez les généraux qui défendent chacune de ces parties que, si les ennemis forcent par un tel côté, ils viennent former leurs troupes dans l'endroit que vous aurez jugé convenable, & ainsi respectivement aux quatre fronts par où le *camp* peut être forcé.

On poste moins de monde à la partie de la ligne qui est couverte par une rivière, par des marais, des ravins, ou des défilés, qui rendent l'abord du *camp* difficile aux ennemis. On peut même se contenter d'y placer beaucoup de sentinelles avec quelques gardes, dont le nombre sera proportionné à l'avantage du terrein: cependant, quelque avantageux qu'il soit, il ne doit pas être entièrement dégarni; il y a peu de postes imprenables, lorsque les troupes n'aident pas à soutenir ce qu'ils ont d'avantageux & de fort par leur situation: la moindre irruption qu'un parti ennemi fera dans votre *camp* intimidera extrêmement vos soldats, qui entendront ce bruit derrière eux ou à leurs côtés.

Outre les troupes destinées à garni le retran-

chement, il faut qu'il y ait divers petits corps de réserve à distance convenable les uns des autres, afin de vous en servir pour ce que les occurrences du combat exigeront; soit pour renforcer celles de vos troupes qui plient en défendant la ligne; soit pour charger en flanc les ennemis qui ont commencé de forcer cette ligne. Pour l'une & l'autre de ces fins, il est bon que les corps de réserve soient postés près du retranchement. Le plus grand nombre de ces corps doit être de cavalerie, afin qu'ils arrivent plus vite où le besoin les demande. D'ailleurs, si vous les composiez de beaucoup d'infanterie, vous vous priveriez du feu qu'elle auroit fait pour la défense des lignes.

Lorsque, par rapport au nombre de votre armée, la partie de votre *camp* qui peut être attaquée n'est pas très étendue; parce qu'une rivière, la mer, des marais, ou des précipices rendent les autres avenues inaccessibles; au-delà de vos corps détachés, & postés près du retranchement, vous formerez au milieu du *camp* une ligne qui fera comme un grand corps de réserve, derrière laquelle les troupes qui auront été forcées par les ennemis se réfugieront pour s'y reformer.

Il est à présumer que les ennemis, à la vue de cette ligne, ne continueront pas leur poursuite; mais qu'ils s'arrêteront au contraire pour reprendre leurs rangs, qu'ils doivent nécessairement avoir rompus en forçant le retranchement. S'ils ne le faisoient pas, ou s'ils se débandoient pour piller, ils courroient grand risque d'être défaits par les troupes de votre ligne: &, quand même ils prendroient la précaution de s'arrêter pour se reformer, vous pourrez les battre en marchant à eux, avant qu'un assez grand nombre ait achevé de se ranger en bataille.

On ne doit communiquer qu'aux officiers généraux & aux commandants des brigades les dispositions que je viens de proposer, parce qu'il n'y a pas deux choses plus opposées que la multitude & le secret. Il importe que celui dont je parle ne transpire pas; afin que les ennemis n'ayent connoissance ni de vos desseins, ni des ordres que vous aurez donnés; & qu'ils trouvent que le poste qu'ils avoient cru le plus mal garni est celui qui l'est le mieux, ou qu'ils n'osent rien entreprendre dans le doute où ils sont des précautions que vous aurez prises. Leur incertitude à l'égard de l'endroit où ils trouveront le plus de résistance les contiendra tellement qu'ils n'auront pas la hardiesse d'entreprendre sur votre *camp*.

Le marquis de Santa-Crux, étant en garnison à Messine avec son régiment, touts les colonels qui s'y trouvoient, reçurent un ordre ou lettre cachetée du prince Pio, avec ordre de ne l'ouvrir que lorsqu'il entendroit sonner la cloche du château de Matagriphon, & tirer un certain nombre de coups de canon de la citadelle, qui devoient être les signaux de l'alarme; &, quoiqu'en évacuant la place il ait rendu sa lettre cachetée comme il l'avoit reçue, il sçut par un autre colonel, qui ouvrit la sienne, que par ces lettres on désignoit aux colonels l'endroit où, en entendant sonner l'alarme, chacun devoit marcher avec son régiment, sans attendre un autre ordre.

Si les ennemis donnent une fausse alarme à votre armée, vous devez penser que c'est afin que les espions qu'ils ont parmi vos troupes puissent leur donner avis de la manière dont elles se seront présentées pour la défense du *camp*: mais vous rendrez leur stratagême inutile, si après cette fausse alarme vous changez secrettement la disposition de vos troupes.

Vous pourrez aussi, en faisant donner vous-même à votre *camp* une fausse alarme, ordonner aux généraux de poster les troupes d'une manière différente de l'ordre que vous leur avez prescrit en cas d'une alarme donnée par les ennemis. Alors les espions qu'ils ont dans votre armée les tromperont sans le vouloir, en leur apprenant quelle est la distribution de vos troupes, & peut-être ils ne seront pas seulement trompés par rapport au nombre, mais encore par rapport aux personnes destinées pour défendre chaque poste, & viendront en attaquer un où ils croiront trouver des officiers avec lesquels ils ont une secrète intelligence.

Outre les retranchements, flèches & redoutes construites aux lieux convenables, il seroit bon de placer devant les angles saillants un ou deux rangs de fougasses, pour y mettre le feu lorsque vos troupes se trouvent le plus pressées par l'attaque des ennemis. Ils se troubleront au moins, si la frayeur ne les fait pas retirer: *il n'y a point de péril qui étonne davantage, parce que l'adresse ni le courage ne peuvent rien contre lui*: &, si les ennemis, afin d'éviter le danger de vos fougasses, viennent par des rameaux d'attaque jusqu'auprès de votre *camp*, pour soutenir les mineurs qui travailleront à les découvrir & à les ruiner, il est aisé de comprendre qu'il faudra bien du temps & de la fatigue, & qu'il y aura bien des dangers à essuyer pour y parvenir à la vue de votre armée, qui peut faire de puissantes sorties.

L'artillerie sera renfermée dans les retranchements, & les batteries seront fraisées; afin que les ennemis ne puissent pas entrer par les embrasures, quand les canons ont tiré. On tiendra près des batteries les mulets & les chevaux nécessaires avec leurs traits, leurs harnois, leur avant-train, & une garde pour empêcher les muletiers & charretiers de s'échapper; afin de retirer les pièces, quand il arrive que les ennemis forcent par quelque endroit le retranchement. Si, dans cette retraite, votre canon est en danger d'être pris, les commissaires d'artillerie tiendront toujours prêt ce qu'il faut pour l'enclouer: c'est-à-dire les marteaux de fer, les clous d'acier dentelés, & d'une grosseur proportionnée à l'ouverture de la lumière. Il faut avoir des boulets de juste calibre, quelques autres dont trois fassent le poids de celui qui est de

de calibre, & des cartouches avec leurs petits sacs de balles de plomb, qui soient du poids de ce même boulet, afin de s'en servir selon que les ennemis seront plus ou moins proches. On sçait que pour les canons qui ne sont pas de gros calibre, on se sert de cartouches de parchemin, où l'on met la poudre avec le boulet ou les balles ; excepté lorsque les tirs se doivent faire de fort loin : il faut alors se servir de bouchon, afin que leur portée soit plus grande.

Il est nécessaire que les troupes d'un *camp* qui peut être attaqué soient instruites par avance de tout ce dont je viens de parler, & que toutes ces choses soient préparées ; parce que la plupart de ces ordres ne pourroient pas être exécutés, si les dispositions n'en avoient été faites précédemment. D'ailleurs il n'est guère possible que les soldats, qui sont pour l'ordinaire très grossiers, soient capables d'apprendre & d'exécuter dans le même instant.

Il faut aussi avertir les troupes que, toutes les fois qu'elles feront quelques mouvements pour se rendre à leurs postes, elles doivent observer un grand silence, principalement la nuit ; afin d'éviter la confusion, de ne pas s'intimider par leur propre bruit, & donner à connoitre qu'elles ne sont pas bien disciplinées : ce qui releveroit le courage des ennemis.

Le silence peut servir encore à faire croire aux ennemis, s'ils venoient de nuit pour vous surprendre, que vous ignorez leur dessein. Ce piège pourroit leur coûter cher ; si, continuant leur marche dans cette supposition, ils se déterminoient à vous attaquer.

Dès que vos partis avancés donnent l'allarme pendant la nuit, & que, par eux ou par les partis destinés à observer les mouvements de l'armée ennemie, vous apprenez qu'elle s'avance, faites jetter avec vos mortiers vers toutes les avenues du *camp* de grandes balles à feu, afin qu'à cette lumière vous puissiez découvrir de quel côté les ennemis viennent, & en quel nombre de chaque endroit : &, si, à la faveur de cette même lumière, vous pouvez vous servir de vos canons & de vos mortiers, jettez de temps en temps de ces balles à feu ou des fascines enduites de goudron, allumées & attachées aux bombes. Feu M. le duc d'Orléans s'en servit très utilement pour brûler les magasins de fascines que les ennemis avoient à Tortose.

Il seroit bon, lorsque les ennemis approchent, de passer au-delà du retranchement, avec de longues perches, de grands falots ou pots de fer rempli de goudron enflammé. Les falots doivent être découverts du côté de la campagne, & fermés avec du fer-blanc du côté du retranchement ; afin que votre infanterie & ceux qui servent l'artillerie, puissent découvrir les ennemis sans en être vus. On peut aussi de cette manière discerner par le nombre des ennemis la véritable attaque des fausses, & poster un corps de réserve plus fort dans l'endroit où l'on jugera qu'il est le plus nécessaire.

Les troupes qui défendoient Ostende firent usage de ces falots, & y trouvèrent ces deux avantages dans le premier assaut que l'archiduc Albert leur donna. Par ces lumières ils reconnurent les fausses attaques de l'archiduc, & ses troupes furent repoussées avec beaucoup de perte.

Faites placer de distance en distance autour du retranchement des fascines ardentes ou autres feux d'artifice ; afin de mettre le feu aux fascines que les ennemis emploient pour combler le fossé ; ou pour les brûler eux-mêmes lorsqu'ils seront rassemblés en foule pour monter sur le parapet. Si ces fascines se trouvent mêlées avec quantité d'autres bois, on ne sçauroit douter que, pendant que le feu durera, les ennemis n'ayent beaucoup à souffrir, ou qu'ils ne soient forcés d'abandonner entièrement l'attaque.

Le général Daun, dans le dernier siège de la citadelle de Turin, commençant à manquer de munitions & d'hommes, pour en défendre les brèches, fit jetter devant elles dans le fossé une grande quantité de poutres & de solives des maisons ruinées par les bombes, & d'autres bois mêlés avec des fascines goudronnées. L'armée des deux couronnes n'ayant pu durant plusieurs jours éteindre ce grand feu ni le franchir ; le prince Eugène eut le temps d'arriver & de secourir la place.

Sertorius, Pélopidas, & Crassus, avoient fait dans les fossés de leurs retranchements ce que le général Daun fit dans celui de la citadelle de Turin.

On disposera en divers endroits voisins du retranchement des magasins de munitions de guerre : sçavoir, des mousquets de rempart & des caissons de cartouches propres à ces mousquets, qui sont excellents pour tirer sur les ennemis à une double portée de celle du fusil ; des cartouches faites avec de gros plomb ou des chevrotines, pour tirer lorsque les ennemis sont fort près ; des fusils, des cartouches, & des pierres à fusil.

Une grande quantité de grenades, & de petits barrils de dix à douze livres de poudre chacun, avec leurs lumières & leurs fusées plus grandes que celles des grenades ; afin d'y mettre le feu, & de les jetter dans le fossé, lorsqu'il est rempli d'ennemis.

Des mèches pour mettre le feu aux fusées des grenades & des barrils.

Des javelots ou pertuisanes, qui atteignent de plus loin que les baïonettes, & qui font un plus grand effet contre les ennemis qui montent sur le parapet.

Il faut avertir les troupes de ne jamais demander à haute voix des munitions en quelque occurrence que ce puisse être.

Si les ennemis commencent à forcer le retranchement, il faut que les corps de réserve les plus proches du poste forcé attaquent en flanc les en-

nemis qui sont entrés ; &, s'ils ne peuvent pas les arrêter, toutes les troupes du retranchement doivent venir se ranger en bataille derrière le corps de réserve, tandis qu'il s'avance pour charger.

Pendant ce premier mouvement, & avant le second, il faut qu'une partie de vos meilleures troupes, commandées par vos plus intrépides officiers, sortent par les portes ou barrières qui sont à côté du poste attaqué ; afin de charger par derrière ou en flanc les assaillants, qui seront épouvantés par cette action imprévue.

Ce fut de cette manière que Titurius Fabius, légat de Cæsar, battit les Aulerciens éburovices & les Bellocasses, (habitants d'Evreux & de Lizieux.).

Raphaël Montaldo, gouverneur de Chio pour les Génois, ne pouvant plus soutenir l'assaut que les Vénitiens lui donnoient, fit ouvrir subitement une porte, par où sortirent ses meilleurs soldats : ils attaquèrent par derrière les troupes de Venise ; qui, surprises de cette action inopinée, abandonnèrent l'attaque avec une perte considérable.

Le commandant d'une armée retranchée doit faire abattre & applanir au plutôt les murailles & les haies parallèles à son *camp* ; combler les chemins profonds, lorsqu'ils ne sont pas enfilés par le retranchement ; construire des cavaliers, ou mettre de petites pièces d'artillerie sur les voutes des édifices qui découvrent les ravins que le retranchement n'enfile pas, & dont les bords sont trop difficiles à applanir ; démolir les maisons dont la hauteur commande le retranchement, & à la faveur desquelles les ennemis peuvent s'approcher sans péril ; enfin, ruiner les chemins, lorsqu'ils sont étroits, & nécessaires aux ennemis pour les charriots & l'artillerie.

Si vous sortez de votre retranchement avec toute votre armée, afin de poursuivre les ennemis repoussés dans l'attaque ; vous courrez risque de l'être vous-même, s'ils se rallient & viennent charger cette partie considérable de vos troupes qui sort & défile par les barrières, ou qui, sautant en désordre de dessus le parapet, n'aura pas le temps de se former en assez grand nombre ; surtout si les ennemis, comme il est vraisemblable, conservent au moins une de leurs lignes rangée en bataille à une petite distance des assaillants qui ont été repoussés. Ainsi le plus sûr est de vous contenter de faire continuellement feu sur les ennemis avec vos fusils, vos mousquets & votre canon, lorsqu'ils font retraite de jour, & de former en même-temps hors des portes qui sont à côté de l'endroit d'où vous faites feu des détachements de votre cavalerie la plus légère, pour donner sur l'arrière-garde des ennemis, lorsque votre feu ne les incommode plus ; mais elle ne doit pas s'engager si avant qu'il lui soit ensuite difficile de se retirer à votre *camp*. Pour la soutenir vous conserverez votre artillerie en état dans le retranchement, & vous tiendrez un bon nombre d'infanterie dans vos ouvrages extérieurs & vos redoutes détachées.

Si vous vous déterminez à sortir avec toutes vos troupes pour suivre les ennemis repoussés, parce que vous remarquez que leur armée est entièrement en désordre ; commencez par détacher, le plutôt qu'il se pourra, des partis de cavalerie, pour ne pas leur donner le temps de se remettre de leur frayeur & de se rallier. Faites ensuite marcher en bon ordre quelques escadrons pour soutenir ces partis, pendant que le gros de votre cavalerie & votre artillerie légère sortiront par les brèches, & que votre infanterie passera par-dessus le parapet.

Si on ne peut pas monter sur la contrescarpe, votre infanterie surmontera bientôt cet obstacle, en se servant des échelles qui seront dans votre armée, ou en applanissant une partie du retranchement ou de la contrescarpe. Ce dernier expédient est non-seulement le plus court, parce qu'il suffit de sapper un peu de terre, sans prendre la peine d'arracher les fascines & les piquets qui forment le parapet : il est encore le meilleur ; parce que, conservant de cette manière le parapet entier, le *camp* demeure toujours en état de défense ; soit que votre armée soit obligée de revenir l'occuper ; soit qu'elle veuille se mettre à couvert d'une surprise que peut tenter pendant l'absence du gros de vos troupes un détachement des ennemis ; qui, en marchant par un chemin différent de celui que tient l'armée, viendroit pour piller le *camp* : vous devez donc laisser quelques troupes pour sa garde & celle du bagage.

Dans l'endroit où le fossé sera étroit & profond, votre infanterie pourra passer sur des planches qu'elle tirera du parc de l'artillerie : s'il est peu éloigné, & que cet expédient paroisse plus prompt que celui d'applanir la contrescarpe ; le retranchement resteroit encore plus en état de défense.

Malgré les précautions que vous aurez prises, le feu pourra prendre au *camp*. Ordonnez d'avance que cent hommes par bataillon, & par régiment de cavalerie des trois brigades campées devant & aux côtés de l'endroit où est l'incendie, accourent promptement pour l'arrêter ou l'éteindre. Il y aura trois officiers par cinquante hommes : les soldats auront leurs pelles, leurs pioches, leurs marmites & gamelles pour porter de l'eau. Si les ennemis sont proches, mettez le reste de l'armée sous les armes ; parce qu'ils pourroient vous attaquer dans la confusion & le désordre où ils croiroient que seroient vos troupes à l'occasion de cet incendie. (SANTA-CRUZ.).

CAMPS RETRANCHÉS SOUS LES PLACES.

L'usage des *camps* retranchés dit M. le marquis de Feuquières, est fort bon, quand ils sont judicieusement pris, & j'approuve la pensée que M. de

Vauban a eue d'en construire sous quelques-unes des places du Roi : mais il ne faut pas pour cela en faire sous toutes les places qui seroient susceptibles d'une pareille protection, parce qu'on ne pourroit pas les garnir suffisamment de troupes, & qu'ainsi ces *camps* retranchés seroient plus préjudiciables que profitables. Voici les cas où je les approuve.

Lorsque le prince a la guerre à soutenir de plusieurs côtés de son état, que de quelques-uns de ces côtés il veut demeurer sur la défensive, & qu'à la tête de ce pays il y a une place dont la construction permet d'y placer un *camp* retranché; le prince en peut ordonner la construction d'avance, afin qu'il soit bon, & que l'ennemi soit forcé d'attaquer ce *camp* dans les formes, avant que de pouvoir assiéger la place.

Lorsqu'une ville est grande, que son circuit n'a pû être fortifié régulièrement à cause de la grande dépense, & que cependant sa conservation est nécessaire, on peut pour sa protection y placer un *camp* retranché, lorsque sa situation la rend susceptible de le recevoir. Lorsqu'on ne veut garder qu'un petit corps à la tête d'un pays, soit pour empêcher les courses de l'ennemi, soit pour pénétrer dans le pays ennemi, on peut chercher la ville la plus commode pour les préparatifs dont je viens de parler, & y construire un *camp* retranché, parce qu'il est plus aisé de se servir des troupes qui sont dans un *camp* retranché que de celles qui sont logées dans une ville, dont le service ne sçauroit être aussi prompt que celui des troupes campées.

Lorsqu'on veut protéger une place dominée par des hauteurs, & qu'il s'en trouve quelques-unes où un *camp* retranché peut être placé de manière que la communication de ce *camp* à la place ne puisse point être ôtée, qu'il éloigne la circonvallation, qu'il ne soit ni dominé, ni sous le feu du canon de l'ennemi, & qu'il donne quelque liberté au secours qu'on pourroit introduire dans la place, ou une facilité à l'armée qui veut secourir, de s'approcher de ce *camp*; on y peut faire un *camp* retranché.

Lorsqu'une place se trouve située sur une rivière, & qu'elle est du côté par lequel l'ennemi la peut le plus favorablement aborder pour en former le siège, on peut encore en ce cas avoir un *camp* retranché de l'autre côté de la rivière, principalement si le terrein se trouve disposé de manière que de cet autre côté de la rivière il se trouve une hauteur voisine, & qu'en l'occupant on force l'ennemi à une circonvallation étendue de ce côté-là; parce que cette grande circonvallation, ainsi séparée & coupée par une rivière, rendra la place bien plus facile à secourir.

On peut encore faire un *camp* retranché au-devant des fortifications d'une place, lorsqu'il peut être fait de manière qu'il éloigne l'attaque, & que l'ennemi soit obligé à ouvrir une tranchée, & à faire contre ce *camp* retranché les mêmes établissements que pour l'attaque même de la place; & lorsqu'après qu'il aura forcé les troupes qui sont dans ce *camp* à le lui abandonner, la terre qu'on y aura remuée ne donnera pas des établissements contre la place.

Enfin les *camps* retranchés sont d'un fort bon usage dans les circonstances dont je viens de parler, pourvu qu'ils soient bons, qu'ils ayent les épaisseurs convenables pour soutenir les efforts de l'artillerie ennemie; qu'ils soient protégés de la place qu'ils protègent; qu'ils y tiennent, & que les flancs en soient en sureté par la protection du canon de la place & des ouvrages, & sous le feu de la mousqueterie du chemin couvert; sans quoi ils pourroient être dangereux à soutenir avec trop d'opiniâtreté. Lorsqu'on les veut soutenir opiniâtrement, à cause de leur conséquence pour la durée d'un siège, on y peut faire un second retranchement intérieur, qui sera garni d'infanterie le jour qu'on craindra d'être attaqué de vive force: afin que le feu de cette infanterie facilite la retraite des troupes forcées, & contienne l'ennemi qui les poursuivroit avec chaleur jusques dans le chemin couvert de la place.

Tous les *camps* retranchés doivent être construits de manière que les troupes qui y sont campées soient à couvert du feu du canon de l'ennemi: il ne faut pas que son artillerie puisse enfiler aucune partie; si cela étoit, le *camp* deviendroit fort difficile à soutenir, trop peu tranquille, & trop couteux.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent des *camps* retranchés ne regarde que ceux qui sont construits pour un corps d'infanterie, pour rendre une circonvallation plus difficile, pour éloigner l'attaque du corps de la place, & par conséquent prolonger la durée du siège. Il ne reste plus sur cette matière qu'à dire quel est l'usage des *camps* retranchés pour y mettre aussi de la cavalerie.

L'usage de ces *camps* n'est que dans certains cas, qui regardent plutôt la guerre de campagne que celle des sièges; & voici quels ils sont.

Ou l'on veut dans les guerres offensives & dans les défensives faire des courses dans le pays ennemi; ou l'on veut empêcher que l'ennemi n'en fasse commodément, & ne pénètre dans le pays; ou l'on veut pouvoir mettre les convois en sureté sous une place où il ne seroit pas commode de les faire entrer.

Dans touts ces cas on peut construire un *camp* retranché sous une place; & pour lors il faut avoir plus d'attention à la commodité de la situation pour y entrer & en sortir facilement, & à son voisinage des eaux, qu'à sa force par rapport à la défense de la place. Ces *camps* sont toujours de service, pourvu qu'ils soient hors d'insulte, gardés par un nombre d'infanterie suffisant, & assez étendus pour y camper commodément la cavalerie, & faire entrer & ressortir sans embarras les charrois des convois.

Voilà, ce me semble, touts les usages différents qu'on peut faire des *camps* retranchés : ils sont touts fort utiles ; mais il ne faut pas en avoir trop : il doit suffire d'en avoir un bon sous une place principale sur une frontière ; parce que leur garde occuperoit trop d'hommes, qui seroient de moins au corps de l'armée.

EXEMPLES.

Le premier *camp* hasardeux, dit M. de Feuquières, que j'ai vu prendre aux ennemis du roi, présomptueux de leur supériorité, est celui de Senef. M. le prince sçut les en châtier lorsqu'ils le quittèrent ; & ce châtiment changea la constitution de la guerre en Flandres à l'avantage du roi.

Il faut faire une distinction de ce *camp* aux autres mauvais que j'ai vu prendre, & qui l'étoient par la situation naturelle du terrein choisi pour les placer. C'est que ce ne fut pas le terrein occupé par l'armée ennemie qui rendit ce *camp* mauvais, mais sa sortie par la droite pour prendre sa marche en prêtant le flanc à un ennemi attentif, capable & à portée d'entreprendre. Il faut toujours qu'un *camp* soit placé de manière que l'armée y trouve de la liberté dans touts ses mouvements ; sans quoi il peut être sujet à de grands inconvénients, principalement lorsqu'il a été pris à portée de l'ennemi.

Dans cette même année 1674, je trouve à faire la comparaison de ce *camp* de Senef avec celui de M. le maréchal de Turenne à Marle.

Ce général étoit très inférieur en nombre à M. l'électeur de Brandebourg, qui vouloit le forcer d'abandonner l'Alsace, ou de combattre avec désavantage. M. le maréchal de Turenne ne vouloit ni l'un ni l'autre de ces deux partis.

Sa grande capacité lui suggéra le moyen de chicaner dans l'Alsace par des démonstrations hardies, qui ne le commettoient pourtant pas. Il se plaça toujours de manière qu'ayant sa retraite assurée pour aller prendre un nouveau poste, sans crainte d'être attaqué dans sa marche, il se tenoit avec tant de hardiesse à portée apparente de combattre ce jour-là que M. de Brandebourg remettoit au lendemain à entrer en action, lorsqu'il se trouvoit près de notre armée.

C'étoit ce temps-là que M. le maréchal de Turenne vouloit lui faire perdre, & dont il se servoit pour se retirer dès qu'il étoit nuit, & pour aller prendre un autre poste avantageux.

Ainsi il n'abandonna jamais à M. de Brandebourg qu'un pays consommé ; & par cette manière de lui disputer le plat-pays de l'Alsace, quoique fort inférieur, il gagna le temps qui lui étoit nécessaire pour mettre M. de Brandebourg dans l'impossibilité d'entreprendre sur les places du roi.

Ce prince n'y auroit point manqué si M. le maréchal de Turenne ne l'avoit pas amusé, comme il le sçut faire, & ne lui avoit fait perdre le temps d'un reste de campagne dont il auroit pu profiter.

Cet exemple prouve qu'un général habile sçait profiter des heures & des moments que lui donne son ennemi inférieur en capacité, & qu'à la longue ces heures & ces moments rassemblés lui procurent un temps dont il tire un grand profit pour le service de son maître.

Le second *camp* qui paroissoit hasardeux est celui que j'ai vu prendre à M. le maréchal de Turenne en 1675.

Ce général étoit campé près de la Renchen, qui le séparoit de l'armée ennemie commandée par Montécuculi ; & il vouloit forcer l'ennemi d'abandonner le pays qui est entre le Rhin & les montagnes du Wirtemberg. Il ne le pouvoit faire par un combat, vu la manière dont l'ennemi étoit placé : il falloit trouver le moyen de lui faire quitter le *camp* avantageux où il étoit.

Si Turenne avoit tenté ce déplacement, en remontant la Renchen avec toute son armée, il auroit été côtoyé par Montécuculi, qui étoit trop près pour ignorer ce mouvement. Ainsi cette marche, en remontant la Renchen, n'auroit rien opéré pour l'exécution de son projet. Il falloit donc surprendre à Montécuculi une marche qui le mît au moins durant quelque temps dans l'incertitude sur ce mouvement. Voici ce que fit Turenne.

Il détacha le comte du Plessis avec toute la seconde ligne, pour aller au travers des marais qui bordent la Renchen, passer cette petite rivière au-dessus du front qu'occupoit l'armée ennemie, & se camper à sa gauche.

Ce mouvement parut tout-à-fait hasardeux à toute l'armée, & il l'auroit été en effet, si Turenne, dont le *camp* étoit à la vue de l'ennemi, ne s'y étoit tenu, pour empêcher que la marche de la seconde ligne ne fût connue. L'arrivée de cette ligne au-delà de la Renchen fut d'abord prise par Montécuculi pour un gros parti sorti de l'armée, de laquelle il voyoit toutes les tentes tendues.

Mais, comme Turenne jugeoit bien aussi que l'incertitude où ce mouvement mettroit d'abord Montécuculi ne dureroit que quelques heures ; après lesquelles cette seconde ligne couroit risque d'être accablée par toute l'armée ennemie, cet habile général marcha lui-même, dès que l'approche de la nuit put ôter à l'ennemi la connoissance du décampement de toute sa première ligne, qu'il joignit à la seconde avec tant de justesse pour le temps de sa marche, que ce second mouvement fut encore ignoré de l'ennemi, & qu'il se trouva à la queue du *camp* de M. le comte du Plessis, au moment où M. de Lorraine, avec une partie de l'armée ennemie, commençoit d'attaquer les grandes gardes. De sorte que, dès le commencement du combat, ce prince, ayant sçu par des prisonniers que Turenne étoit arrivé avec le reste

de son armée, ne songea qu'à se retirer; ce qu'il ne put faire qu'avec perte.

Cet exemple fait connoître que les *camps* qui aux yeux du commun paroissent le plus hasardeusement pris peuvent devenir sûrs, par la sage prévoyance & la capacité du général qui les prend, même avec une partie de son armée; parce qu'il aura bien jugé du temps qui lui est nécessaire pour y arriver avec le reste de ses troupes, & de celui pendant lequel son second mouvement peut raisonnablement demeurer ignoré de son ennemi.

En l'année 1692, M. l'administrateur de Wirtemberg crut pouvoir se tenir à portée de notre armée qui étoit à Phortzheim. Ce prince avoit mené un corps de cinq mille chevaux pour couvrir le Wirtemberg, & il étoit campé à la gauche & près d'Entzwahinghen, son front couvert d'un ruisseau assez marécageux, sa droite appuyée à un village fermé, qui étoit sur le ruisseau, & dans lequel il avoit mis quelques dragons.

Il se croyoit ainsi en sureté; ou se flattoit tout au moins qu'il auroit le temps de lever son *camp* & de se retirer sur Heilbron ou de passer l'Entz, en cas que toute l'armée du roi marchât à lui. Il fut pourtant battu dans ce *camp*, parce que le ruisseau se trouva pratiquable au-dessus de sa droite; ce qui donna le moyen à notre cavalerie de le prendre en flanc.

Ce fait est rapporté pour faire connoître à touts les officiers qui seront chargés avec un corps de cavalerie d'observer de près une armée ennemie, qu'il ne faut jamais qu'ils fassent tendre un *camp*, vu le temps qu'il faut employer à le lever, lorsqu'une armée supérieure marche à ce corps pour le combattre, & qu'ils doivent se tenir toujours en état de lever le piquet, lorsqu'un corps supérieur marche à eux; parce que, quelque sûr que l'on croie le front d'un poste, pour peu qu'il puisse être débordé, on le tourne, on le prend en flanc, & il devient impossible de songer à une retraite honorable: il ne reste de parti à prendre que celui d'une fuite honteuse.

En 1693, M. le prince d'Orange, étant venu camper à Nerwinden, crut ce poste si bon qu'il y attendit M. de Luxembourg: voici quel étoit ce poste.

La Gèthe en formoit la droite, le ruisseau de Landen la gauche; le front de la droite étoit couvert d'une grosse haie, qui prenoit fort près de la Gèthe & continuoit jusqu'au village de Nerwinden, qui étoit au centre du front de ce *camp*.

Derrière le village étoit une hauteur qui alloit en s'abaissant jusqu'au village de Romsdorff, situé au bord du ruisseau de Landen: il y avoit même une espèce de ravine ou chemin creux, qui s'étendoit de cette hauteur au village de Romsdorff.

M. le prince d'Orange crut que ce front pouvoit aisément être rendu inattaquable. Pour cela il fit, pendant la nuit qui précéda la bataille, retrancher le village de Nerwinden, & y plaça beaucoup d'infanterie. Il mit beaucoup de canon sur la hauteur qui dominoit le village & la gauche de son armée, & plaça le reste de sa première ligne d'infanterie derrière & le long de cette ravine, qui alloit de la hauteur à Romsdorff; il mit aussi de l'infanterie dans ce village.

La pesanteur de la marche de l'infanterie de l'armée du roi, qui partoit d'auprès de Liège, fit présumer à M. le prince d'Orange que M. de Luxembourg, après l'arrivée de son infanterie, n'oseroit attaquer un front ainsi préparé.

La prudence ne vouloit pas que ce prince, dépourvu du corps de troupes qu'il avoit envoyé en Flandres sous les ordres de M. le duc de Wirtemberg, & de celui qu'il avoit détaché de son armée, pour renforcer le *camp* retranché de Liège, s'exposât à une affaire générale; mais la sureté apparente de ce poste l'emporta sur la prudence. M. le prince d'Orange ne voulut pas se servir d'un temps plus que suffisant pour passer la Gèthe derrière son *camp*, & se mettre ainsi hors de la portée d'un engagement général. Il se flatta de faire périr toute l'infanterie de M. de Luxembourg dans l'attaque du village de Nerwinden & de son front retranché. Il fut pourtant forcé après une longue résistance, & cette action lui coûta une grande partie de son infanterie, beaucoup de cavalerie, & toute son artillerie.

Le *camp* de Nerwinden étoit tel que je viens de dire par le front, & parut bon à ce général qui crut que la sureté du front & des ailes étoit plus que suffisante, pour lui procurer l'avantage de détruire l'infanterie de son ennemi dans l'attaque de ce front: mais voici quels étoient les défauts de son poste.

Il manquoit tellement de fond, à cause d'un marais qui bordoit un recoude que faisoit la Gèthe derrière le *camp*, que la cavalerie de la droite y étoit en bataille sur quatre ou cinq lignes si serrées qu'elles ne se trouvèrent pas assez de terrein entre elles pour faire leurs mouvements.

Ces lignes de cavalerie ne furent ni placées assez près de cette haie qui alloit de la Gèthe au village de Nerwinden, ni protégées de quelque infanterie placée le long de la haie, pour empêcher la cavalerie de l'armée du roi de s'en approcher & de s'y faire des passages.

Comme le centre n'avoit pas plus de fond que la droite, on n'avoit pu y placer une ligne de cavalerie, pour soutenir l'infanterie, au cas qu'elle fut chassée du village de Nerwinden & du front retranché.

L'aile gauche de cavalerie, qui n'avoit pas de front pour s'étendre, ni de fond pour se mettre en ligne derrière l'infanterie, avoit été mise en potence, faisant inutilement tête au ruisseau de Landen, & ne tenant à l'infanterie que par son flanc droit.

L'infanterie de l'armée du roi se rendit maîtresse du village de Nerwinden, & la cavalerie légère

de la droite entra dans le retranchement par la partie où il n'y avoit que des charriots d'artillerie pour en fermer l'entrée ; soit parce qu'on n'avoit pas eu le temps d'y élever un retranchement, soit parce que M. le prince d'Orange avoit voulu se ménager cette ouverture assez étendue, pour faire sortir sa cavalerie sur l'infanterie françoise, lorsqu'elle auroit été mise en désordre par le grand feu de son artillerie, & de son infanterie placée dans Nerwinden & sur le front retranché. En même-temps l'infanterie de la droite de l'armée du roi attaqua le village de Romsdorff & le front de la gauche, & dès-lors la confusion & le désordre se mirent tellement par tout le front de l'ennemi, faute de fond comme je l'ai dit, qu'il ne fut pas possible à M. le prince d'Orange de faire charger les troupes du roi, au moins avec un corps assez considérable pour les renverser.

Ainsi ce prince fut obligé de fuir avec tout ce qui lui restoit de cavalerie qui n'avoit point combattu, & qui étoit en potence à sa gauche. Quant à celle de la droite, qui comme je l'ai dit, étoit sur plusieurs lignes fort serrées, elle périt presque entiérement dans la Gèthe, où elle fut renversée par la cavalerie de l'aile gauche : ainsi toute l'infanterie ennemie de la première ligne fut ou tuée ou prise.

Cet exemple fait voir qu'il ne suffit pas pour la bonté & la sureté du *camp*, principalement lorsqu'on veut y attendre un ennemi qui cherche à combattre, que ce *camp* soit bon & retranché par le front, & qu'il ait même ses ailes couvertes & protégées ; qu'il faut aussi qu'il ait suffisamment de fond, pour y faire sans embarras, & avec une aisance entière, touts les mouvements convenables pour la protection du front retranché que l'on veut défendre. Il faut même s'être réservé intérieurement un champ de bataille, & un terrein capable de faire marcher toute la ligne de front, pour charger l'ennemi, qui ne peut avoir forcé le retranchement, sans être un peu en désordre ; afin qu'il n'ait pas le temps de se former en dedans du front forcé, & que ce terrein intérieur soit suffisant pour y rallier & former les troupes, qui auront été forcées d'abandonner le retranchement.

M. le duc d'Orléans m'a fait voir le plan d'un *camp* qu'il a pris en Catalogne. A la première inspection il m'a paru fort hasardeux & contre toutes les bonnes règles ; mais je l'ai trouvé sçavant & judicieux, quand il m'en a expliqué les raisons.

Ce prince étoit obligé de tirer son pain de Balaguer, avec la contrainte de ne pouvoir s'en éloigner hors de la portée de faire ses convois en un jour, par le manque d'équipages pour les vivres. Il falloit aussi qu'il ménageât assez de subsistances à sa cavalerie, pour demeurer dans cette situation plus longtemps que l'ennemi ne pouvoit rester près de lui. M. de Staremberg étoit campé sur le Scio, à trois lieues au-dessus du *camp* que M. le duc d'Orléans avoit résolu de prendre, pour les deux raisons dont je viens de parler.

Il étoit donc question d'avoir les eaux du Scio pour l'armée, & les fourrages des deux côtés de cette petite rivière ou ruisseau, & de protéger les convois de Balaguer.

Pour se donner touts ces avantages, M. le duc d'Orléans imagina de mettre le cours du Scio entre ses deux lignes, & de faire tête aux deux plaines, d'un côté pour la commodité de ses convois, & de l'autre pour celle de ses fourrages. Il porta, pour cet effet, la droite de la première ligne à un village qui étoit sur une petite hauteur, & fit retrancher ce village. Il y mit une brigade d'infanterie, & la gauche de la seconde ligne vis-à-vis du village, où il y avoit un pont de pierres. Au reste, il fit faire tout le long du ruisseau deux ponts par bataillon & autant par escadron, pour que réciproquement les deux lignes pussent se communiquer par les derrières de leur *camp*.

Dans cette position l'armée ne paroissoit présenter à l'ennemi que le flanc droit de sa première ligne, & le flanc gauche de la seconde.

Si M. le duc d'Orléans avoit été obligé de recevoir l'ennemi dans cette disposition, sans la pouvoir changer, elle auroit été très mauvaise; mais il remédia sagement à cet inconvénient par le *champ* de bataille qu'il se procura également des deux côtés du ruisseau.

Il fit du village de la droite comme le point de sa droite & de sa gauche, & trouva dans la disposition du pays, & par les communications qu'il se procura, le moyen de faire de ce village la droite du front de son armée, en cas que l'ennemi marchât à lui par un côté de la petite rivière, ou la gauche du même front de l'armée, en cas qu'il vint par l'autre côté.

Ainsi, les deux flancs de la droite & de la gauche de la première & de la seconde ligne étant également couverts & assurés, il étoit évidemment vrai que ce prince ne pourroit manquer de temps pour prendre son champ de bataille par une espèce de quart de conversion des extrémités éloignées de ce village, qui en faisoit le point central.

Ce *camp* est pourtant si bizarre que, pour en prendre un pareil, il faut avoir toutes les raisons que M. le duc d'Orléans avoit pour camper ainsi son armée, & trouver même d'ailleurs un pays susceptible de l'avantage de pouvoir porter les troupes à ce champ de bataille, par un mouvement aussi grand que paroit devoir être celui de cette espèce de quart de conversion du front entier d'une armée. Cependant il faut convenir que l'avantage bien reconnu de ce *camp* bizarre marque en ce prince beaucoup de lumières pour la guerre, & un jugement solide.

En l'année 1709 les *camps* pris en Flandres par M. le maréchal de Villars ont été fort judicieux, jusqu'à celui de Malplaquet, où il a été forcé de combattre.

Je bornerai mes réflexions sur les *camps* retranchés à ceux que j'ai vus, & dont aucun n'a été attaqué, si ce n'est celui de Schalemberg sous Donawert : je vais en dire la raison.

Nous tenons des Turcs l'usage des *camps* retranchés sous les places. La construction des nôtres est à la vérité bien différente de celle de leur palanques. Mais c'est parce qu'ils font la guerre différemment de nous.

Leur maxime est de ne s'attacher qu'à la conservation d'une seule grosse place dans une tête du pays, & de ne munir abondamment que cette place. Comme ils ont pourtant besoin, pour leurs guerres de campagne, du couvert qu'ils trouvent dans les autres villes, qu'ils ne veulent point garder, afin d'avoir leurs armées plus nombreuses ; ils se sont presque toujours contentés de les conserver par des palanques ou forts, entourés de bons fossés, avec des parapets palissadés, mais souvent sans flanc, & sans attention sur la régularité de la fortification.

Nous avons trouvé que cet usage étoit bon, & nous y avons ajouté la régularité dans leur construction, au moins autant qu'on l'a pu faire, sans une trop grande augmentation de dépense.

M. le maréchal de Vauban en a proposé l'usage & la construction pour la protection de plusieurs places ; peut-être en a-t-il même trop proposé, pour qu'ils pussent être utiles : je voudrois être réservé sur cette espèce de fortification, & autant que je la crois excellente dans certains cas, autant suis je persuadé qu'elle seroit pernicieuse, si elle étoit multipliée.

La raison en est évidente. C'est qu'un *camp* retranché, s'il n'est suffisamment gardé, est plus préjudiciable à la place qu'il doit protéger qu'il n'est profitable ; & que, si l'on fait plusieurs *camps* retranchés, qui soient suffisamment pourvus, on n'a plus d'armée en campagne.

Le premier *camp* retranché que j'aye vu a été celui que M. de Luxembourg fit faire en l'année 1672, pour couvrir le fauxbourg d'Utrecht du côté de la Hollande. Ce général avoit une nombreuse cavalerie, à laquelle il ne pouvoit donner le couvert dans la ville, & la saison n'étoit pas encore assez avancée pour lui faire prendre des quartiers d'hiver. Il fit retrancher tout le fauxbourg, & mit avec la cavalerie quelques bataillons pour la garde ; ce qui le rendit sûr.

En 1677, on fit un *camp* retranché sous Brisack, dans une île du Rhin, que depuis on a nommée la ville de Paille. Ce *camp* n'avoit de retranchement que du côté de l'Alsace, & la fortification n'étoit qu'un parapet qui régnoit le long du Rhin ; parce que, quand le fleuve étoit dans son lit ordinaire, il n'y avoit que fort peu d'eau dans ce bras, & qu'ainsi sans parapet le *camp* retranché auroit été insultable dans le temps des basses eaux.

Il avoit été fait pour deux usages : l'un, pour y placer un plus gros corps de troupes que celui qui auroit pu être contenu dans les logements & dans les casernes de la place, aussi long temps qu'il pourroit être avantageux d'avoir un corps considérable à Brisack : l'autre pour la commodité des convois de vivres, dont les chevaux & les chariots se tenoient dans ce *camp*, lorsque l'armée du roi étoit en deçà du Rhin, & qu'il convenoit de tirer le pain de Brisack : ce qui n'auroit pu se faire commodément, & sans interrompre l'usage du pont, s'il avoit été embarrassé par des charriots.

Ce *camp* a toujours été sûr avec ce simple parapet le long du bas Rhin, parce qu'il étoit du côté par lequel il ne pouvoit être abordé par l'ennemi, à moins qu'il n'eût été en-deçà du Rhin avec toute son armée.

Le troisième *camp* retranché que j'ai vu est celui de Liége, construit par les ordres du roi d'Angleterre Guillaume de Nassau, pour protéger cette grande ville, qui n'auroit pu être fortifiée sans des dépenses immenses, & pour couvrir sa petite citadelle, qui est du côté du Brabant.

Ce *camp* placé sur la hauteur, au-devant de la citadelle, étoit bon. Ses fossés étoient larges & profonds, & les parapets à l'épreuve. J'y ai vu jusqu'à quarante bataillons & autant d'escadrons.

M. de Luxembourg s'approcha de ce *camp* en 1693, faisant toutes les démonstrations de le vouloir attaquer ; mais ce n'étoit que pour engager l'ennemi à y faire encore entrer de nouvelles troupes : ce qui réussit, & donna occasion à la bataille de Nerwinde.

Ainsi ce *camp* n'a point été attaqué. S'il l'avoit été, & qu'il eût été emporté, il est certain que la perte de Liége auroit suivi sur le champ la perte du camp retranché ; ce qui est toujours un grand défaut dans cette espèce de fortification, d'en faire le capital, & de ne le pas disposer, de sorte que la facilité de la défense de la ville qu'il couvre ou protège en soit l'effet nécessaire.

Le quatrième *camp* retranché que j'ai vu est celui que les Espagnols avoient commencé à la tête du château de Namur, & que nous avons négligé de mettre à sa perfection, après avoir pris cette place en 1692.

La situation de ce *camp* est fort avantageuse, & il ne peut être incommodé du canon de l'ennemi que fort difficilement. Son flanc droit étoit protégé en partie par la ville, & par les ouvrages extérieurs du château qui sont du côté de la Sambre & au-dedans de ce camp. Le flanc gauche va jusqu'au haut de la montagne, dont le revers est impraticable, pour peu qu'on y voulût travailler ; & la tête en seroit excellente, si on achevoit son fossé, & si on étendoit sur ce front quelques redoutes à l'épreuve & garnies de canon.

Comme on n'avoit pris aucune de ces précautions, lorsqu'en 1695 Namur fut attaqué par nos ennemis, & défendu par M. le maréchal de Bouf-

fiers, ce camp retranché ne nous a été d'aucune utilité pour la défense de ce château.

Depuis quelques années les Hollandois ont fortifié un *camp* retranché sous Mastricht. Ce *camp* occupe la hauteur de Saint-Pierre, sur laquelle ils ont construit un fort revêtu, entouré d'ouvrages extérieurs. Ces ouvrages éloignent infiniment la circonvallation de la place; &, à moins qu'elle ne soit attaquée dans un temps où il n'y auroit pas assez de troupes pour garnir suffisamment ce *camp* retranché, il seroit très-difficile d'entreprendre le siége de Mastricht.

Dans les mesures que les Hollandois prirent pour la protection de cette place, ils suivirent cette maxime des Turcs, dont j'ai parlé au commencement de ce chapitre. Il est sûr que, tant que cette république gardera dans Mastricht une nombreuse garnison en temps de paix, & qu'en temps de guerre contre la France ou l'Espagne, & possédant les pays-bas catholiques, elle aura un corps suffisant pour la garde de la place & de son *camp* retranché, elle n'aura rien à craindre pour cette ville; dont la situation sur la meuse lui est capitale pour la conservation de son territoire & pour sa communication avec la France même, en cas qu'elle eût besoin de son secours contre quelque autre puissance.

Voilà quels sont tous les *camps* retranchés que j'ai vus, & qui n'ont point été attaqués.

Il ne me reste plus à parler que de celui de Schalemberg sous Donawert, qui a été attaqué & emporté en 1704.

Cette hauteur de Schalemberg avoit été autrefois retranchée par le roi de Suède Gustave-Adolphe. Elle venoit encore de l'être par les ordres de M. l'Electeur de Bavière: mais ce *camp* n'étoit point achevé lorsqu'il fut attaqué.

Ce *camp* étoit destiné à renfermer un corps de troupes, tant pour la protection particulière de Donawert, que pour conserver la communication libre entre le haut & le bas Danube, en cas que la guerre d'Allemagne s'établit en Franconie.

Ce *camp* étoit bon par sa tête; mais les branches par lesquelles il tenoit au chemin couvert de la place, étoient trop longues, & n'avoient point de flanc: elles n'étoient pas même suffisamment protégées, ni du chemin couvert, ni de la place.

Comme il y avoit peu de temps que l'on avoit commencé cet ouvrage, il n'y avoit encore que la tête en état de défense, & les branches n'étoient pas hors d'état d'insulte; de sorte que, quoiqu'il ne pût être forcé par la tête, où se fit le premier effort de l'ennemi, il le fut par les branches, & cela par hasard.

La nuit favorise les gens qui ont peur. Les attaquants qui étoient sous le grand feu à la tête, en cherchant à s'en garantir, s'étendirent sur les flancs qu'ils trouvèrent imparfaits & presque sans troupes; soit parce qu'il n'y en avoit pas assez pour bien garder ce *camp*, soit par manque d'attention pour ces longues branches pendant l'attaque de la tête; ou par la mauvaise disposition où l'on avoit mis les troupes dans l'intérieur du *camp*. Ces gens timides, qui s'étoient allongés sur les branches, y attirèrent les braves; qui, n'y trouvant qu'une foible résistance, montèrent sur le parapet imparfait, chargèrent en flanc les troupes qui soutenoient l'attaque de la tête, les mirent en désordre, & forcèrent le *camp*.

L'officier-général qui commandoit les troupes du *camp* accusa le commandant de Donawert de n'avoir pas voulu garnir son chemin couvert, quelque instance qui lui en eût été faite.

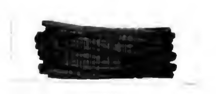
Si l'ennemi avoit eu du feu à essuyer sur les branches, peut-être ne s'y feroit-il pas allongé si facilement. Mais enfin le *camp* retranché avoit ses branches trop longues, & sans protection: il n'est pas extraordinaire qu'il ait été forcé, puisqu'il avoit essentiellement en lui-même un défaut qui le rendoit susceptible d'une insulte générale.

Ce seul exemple de *camp* retranché sous une place, qui a été emporté de vive force, justifie la maxime que j'ai donnée à ce sujet pour les attentions qu'on doit avoir dans le choix du lieu où l'on veut construire un *camp* retranché, & dans sa construction: il fait connoître en même temps que ces *camps* deviennent aussi utiles, quand ils sont fortifiés avec art, achevés, & défendus avec capacité, qu'ils sont dangereux étant mal placés, imparfaits, ou mal défendus.

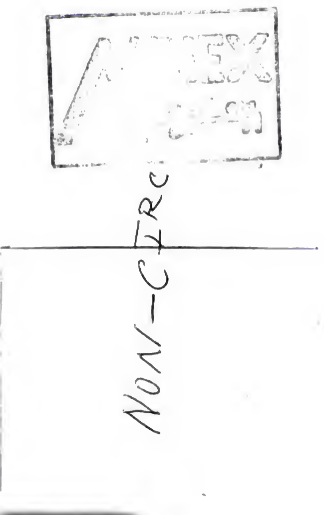
Après avoir parlé des *camps* retranchés sous les places, je crois devoir dire ici qu'il y a des occasions où l'on construit des *camps retranchés* en pleine campagne, & même où un corps se retranche dans un lieu choisi, & qu'il croit inattaquable.

Il y a eu dans les guerres d'Italie des exemples de *camps* retranchés par un petit corps en pleine campagne; &, comme la construction de ces *camps* est de nouvelle invention, & due aux Allemands, je les nommerai des places à l'Allemande; parce qu'en effet cette fortification n'a rien du *camp* retranché pour son étendue, & pour la protection qu'elle doit donner aux places, qu'elle se protège elle-même, & forme une place régulière, fortifiée en peu de jours, mais pourtant avec une solidité capable de résister assez de temps au canon, pour obliger l'ennemi à l'attaquer dans les formes; quoiqu'à la vérité cette place ne puisse pas durer plus de deux ans, par les raisons que je dirai ci-après.

Voici donc comme ces places se construisent. On trace la place d'un trait de cordeau, telle qu'on la veut avoir; ensuite on pose le long de ce trait un gros boudin de fascines de quatre à cinq pieds de tour, bien lié de demi-pied en demi-pied & de la longueur d'un angle à l'autre. Ce premier boudin, placé le long du trait, est assujetti avec une grande quantité de forts piquets. On place ainsi jusqu'à trois ou quatre traits de ce boudin intérieurement, suivant les épaisseurs que l'on veut donner à la fortification,






NON-CIRC

